

La violence paroxystique en milieu scolaire : approche cindynique et opérationnelle d'anticipation du risque

Jean-Marc van Meenen

▶ **To cite this version:**

Jean-Marc van Meenen. La violence paroxystique en milieu scolaire : approche cindynique et opérationnelle d'anticipation du risque. Anthropologie sociale et ethnologie. Université de Technologie de Troyes, 2014. Français. NNT : 2014TROY0026 . tel-03358329

HAL Id: tel-03358329

https://theses.hal.science/tel-03358329

Submitted on 29 Sep 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Thèse
de doctorat
de l'UTT

Jean-Marc VAN MEENEN

La violence paroxystique en milieu scolaire. Approche cindynique et opérationnelle d'anticipation du risque.

Spécialité :
Ingénierie Sociotechnique des Connaissances, des Réseaux et du Développement Durable

2014TROY0026 **Année 2014**

utt
université de technologie
Troyes

THESE

pour l'obtention du grade de

DOCTEUR de l'UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE TROYES

Spécialité : INGENIERIE SOCIOTECHNIQUE DES CONNAISSANCES, DES RESEAUX ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

présentée et soutenue par

Jean-Marc VAN MEENEN

le 18 septembre 2014

La violence paroxystique en milieu scolaire. Approche cindynique et opérationnelle d'anticipation du risque

JURY

M. E. DEBARBIEUX	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	Président
M. J.-F. BRILHAC	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	Examinateur
M. É. CHÂTELET	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	Directeur de thèse
M. P. LACLÉMENCE	PROFESSEUR UTT	Directeur de thèse
M. P. SARNIN	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	Rapporteur
M. S. SCHEHR	PROFESSEUR DES UNIVERSITES	Rapporteur

Résumé

Cette thèse s'inscrit dans une approche rationnelle du phénomène de violence paroxystique en milieu scolaire. Sous le prisme des cindyniques urbaines, les possibles motivations d'une violence réactionnelle à l'égard de l'institution scolaire et de ses acteurs sont d'abord mises en exergue. Suffisent-elles à expliquer les expéditions meurtrières qui s'y produisent parfois ?

Des éléments consolidés de réponse sont ainsi proposés, sur la base de 156 événements échelonnés sur un siècle à travers 5 continents et 25 pays. Après un large focus sur les espaces de perpétration, une typologie des auteurs est établie avec précision. L'analyse se porte ensuite sur les déterminants socioculturels de ces actions criminelles, dans une combinaison individuelle, conjoncturelle et sociétale.

Cet examen détaillé autorise ensuite la modélisation des processus criminels à l'œuvre, selon le genre et la tranche d'âge des perpétrateurs. Les niveaux de criticité des facteurs de risque identifiés sont ainsi estimés, afin de faire émerger les « coupes minimales » d'un « arbre des causes » (phase pré-accidentelle). Celui-ci s'agrège à un arbre des conséquences (phase post accidentelle), autour de « l'événement redouté central » que constitue l'acte de « school shooting ». L'intérêt du « nœud papillon » ainsi constitué dépasse le seul stade du diagnostic. Ce modèle discursif suppose *in fine* la déclinaison de barrières de mitigation des risques qui préfigurent, dans une approche transactionnelle de la sécurité, une stratégie globale et pluridisciplinaire d'anticipation des meurtres de masse dans les écoles, collèges, lycées et universités françaises et européennes.

Mots clés : Meurtre multiple en milieu scolaire, violence en milieu scolaire, cindyniques.

Résumé en anglais : *This doctoral thesis proposes a rational and scientific approach to the phenomenon of paroxysmal violence in schools. Through the prism of urban "cindynics" (risk science), we first highlight the possible motivations of violent reaction against the school system and its actors. Are they sufficient to explain the use of extreme violence ?*

We secondly offer some consolidated elements to answer, based on 156 events spread over a century across 5 continents and 25 countries. After extensive focus on spaces of commission, a typology of the perpetrators is precisely established. The analysis then focuses on socio-cultural determinants of these criminal actions in a single, cyclical and societal combination. This detailed review then allows the modeling of criminal processes at work, gender and age of the perpetrators. Criticality levels of identified risk factors are estimated to bring out the "minimum cuts" of a causal tree (pre-accident phase). It aggregates to a tree consequences (post-accident phase) around the "central event dreaded" that is the act of school shooting. The interest of the "bow tie" thus formed extends beyond the stage of diagnosis. This discursive model assumes ultimately declination barriers of risk mitigation that prefigure, in a transactional approach to security, a comprehensive and multidisciplinary strategy of anticipation to mass murders in French and European schools or universities.

Avant-propos

Depuis son commencement à l'automne 2009, la recherche doctorale qui vous est présentée ici a considérablement évolué. S'il était initialement prévu de traiter l'ensemble des actes de malveillance inhérents aux établissements d'enseignement, nos travaux se sont finalement orientés vers une manifestation de violence en milieu scolaire encore faiblement explorée en France. Ce changement de cap s'est opéré *de facto* plus que *de jure* à la fin de la première année. Après de nombreux courriers restés sans réponse et plusieurs entretiens infructueux avec les autorités académiques de l'Est du territoire, nous avons dû abandonner toute perspective de travail coopératif avec les acteurs locaux et régionaux de l'Éducation nationale. Malgré l'adhésion de plusieurs chefs d'établissement et l'autorisation écrite du président du Conseil général de l'Aube, tout ce travail d'approche auprès du rectorat de Reims est resté sans lendemain. Les multiples contacts initiés concomitamment avec l'échelon parisien des associations représentatives de la communauté éducative (parents d'élève, mutuelles d'enseignants, …) n'ont pas davantage abouti.

À ce stade de recherche prospective, les objectifs étaient ainsi formulés :

- Élaborer une matrice tridimensionnelle des actes de violence en milieu scolaire, à travers la construction d'une cartographie acte-espace-temps (Quoi/où/quand ?) propre à chaque couple environnement-structure. Cette première phase devait permettre de déterminer un panel de variants et d'invariants, selon que l'établissement considéré soit implanté dans une aire urbaine, péri-urbaine, en zone urbaine sensible, dans un espace rural ou dans une zone semi-rurale (critères INSEE et décret du 26 décembre 1996).

- En exploiter les données et **faire émerger une stratégie collective d'anticipation du risque** (Pourquoi/Comment/Réponse adaptée ?). Dans cette deuxième phase, nous envisagions de réaliser une fine **analyse sur le traitement des signaux faibles** préfigurant le passage à l'acte ou l'aggravation d'une situation existante. Il était ensuite proposé d'observer, au plus près des acteurs opérationnels, les processus de traitement des situations violentes. L'analyse subséquente devait aboutir à la **définition d'un cadre juridique et opérationnel d'intervention** (fiches action).

Ce projet semblait alors présenter, par son approche novatrice et pluridisciplinaire (au croisement des sciences humaines et de l'ingénieur), un intérêt à la fois scientifique et institutionnel :

- d'un point de vue scientifique et académique, celui de faire avancer la connaissance de l'objet à partir d'une analyse systémique, le tout dans une perspective contextuelle et principalement interactionniste[1]. Nous proposions ainsi de décliner d'éventuelles pistes de réponse transférables à chaque système (l'EPLE dans son territoire) et sous-système (l'EPLE dans son organisation interne) ;

[1] Ce qui n'exclut pas d'autres approches, dans le cadre d'analyse sociologiques : classique, culturaliste, mertonienne, critique, voire actionniste.

- d'un point de vue institutionnel, celui de diffuser une culture de sécurité partagée au sein de la communauté éducative, dans une logique de coproduction collective, partenariale et territoriale (cette notion pouvant s'inscrire dans le projet éducatif de l'établissement).

Après avoir travaillé à l'élaboration de plusieurs questionnaires et trouvé les outils adéquats pour garantir l'anonymat du public questionné, nous avons dû intégrer l'idée selon laquelle nous ne serions pas autorisé à diligenter la moindre enquête de terrain. Pas de données quantitatives sinon celles publiées à travers différentes sources institutionnelles et universitaires ; pas d'entretiens avec les acteurs de la communauté éducative…

En juin 2011, notre recherche doctorale semblait s'engager dans une impasse, malgré une large réflexion et deux publications en lien avec le sujet traité. La quête d'un budget de fonctionnement n'a pas été plus fructueuse, malgré tout le temps consacré à cette fin au cours du premier semestre. Notre statut de doctorant-salarié sortait des cadres classiques d'attribution de financement de thèse (Cifre, …).

En dépit de ce contexte particulièrement défavorable, notre détermination est restée intacte. Nous en avons pris acte et fini par nous adapter à la situation. Même si la méthode de recueil d'informations a dû être entièrement repensée[2], même si nous avons pris le parti de recentrer nos recherches sur les formes extrêmes de la violence en milieu scolaire et universitaire, l'objectif central est resté inchangé : élaborer un outil d'aide à la décision qui intègre véritablement la cinétique des événements.

Ces travaux ont été menés parallèlement à notre activité professionnelle au ministère de l'Intérieur, place Beauvau à Paris. Affecté à la direction centrale de la sécurité publique à compter du mois de novembre 2009, nos missions journalières n'ont fait l'objet d'aucune perméabilité avec les temps de recherche. Plus ardue a été la tâche dans la mesure où il a fallu appréhender concomitamment un nouveau poste, en rupture totale avec le précédent quant à la matière traitée, et l'impérieuse nécessité de poser rapidement les premières bases de notre thèse. Seuls les temps de trajet quotidien entre Troyes et Paris (par la voie ferrée) ont pu y être consacrés, de même que la totalité de nos « vacances » et des week-ends.

À partir du mois de mars 2010 et lors des quatre semestres universitaires de printemps, nous avons aussi assuré une charge hebdomadaire de deux à trois heures de cours et de travaux dirigés à l'université de technologie de Troyes (cycle ingénieur et master), dans le cadre d'une unité de valeur à dominante juridique intitulée « Sécurité, État et responsabilité ». De longs moments ont aussi été dédiés à la gestion de ces enseignements.

[2] Nous sommes finalement passé en mode « open data », en nous appuyant sur la masse de données disponibles sur Internet et à partir des moteurs de recherche accessibles au grand public.

Enfin, après une première apparition en 2011 en qualité d'intervenant, notre participation à la formation interministérielle des référents sûreté s'est nettement renforcée à partir de la session 2012, lorsque nous en avons intégré l'équipe restreinte de pilotage et d'animation pédagogique[3]. Engagée depuis 2007 à raison d'une session annuelle, cette action vise à former les futurs « auditeurs en prévention technique de la malveillance et vidéoprotection ». Le public est composé d'une centaine de policiers et gendarmes, auxquels s'ajoutent des agents des ministères des Affaires étrangères, de la Justice et de la Culture.

À travers ces activités cumulées, nous avons néanmoins pu puiser de précieuses connaissances méthodologiques, juridiques et techniques partiellement transférables à nos travaux. Cela a aussi été l'occasion de rencontrer des personnes d'une grande compétence et d'un sens commun remarquable.

En termes d'environnement scientifique, nous avons réalisé cette recherche au sein de l'Institut Charles Delaunay (ICD), lequel regroupe l'ensemble des acteurs de la recherche de l'Université de technologie de Troyes (près de 120 chercheurs) dans les disciplines majeures des domaines de l'ingénierie, des sciences et technologies de l'information et des sciences humaines et sociales. La thématique « Sciences et Technologies pour la Maîtrise des Risques » (UMR STMR CNRS 6279) constitue un cadre commun des travaux menés conjointement par les équipes de l'ICD. Notre équipe de recherche est celle du CREIDD (Centre de recherche et d'études interdisciplinaires sur le développement durable - Axe anticipation et sécurité globale), implantée au sein du pôle de compétences HETIC (Homme, Environnement, Technologies de l'Information et de la Communication).

[3] Les référents sûreté de la police et de la gendarmerie nationales ont vocation, notamment, à diligenter les audits de sûreté des établissements scolaires. Ils accompagnent aussi les études de sûreté et de sécurité publiques réalisées par les maîtres d'ouvrage dans le cadre des opérations de construction ou de d'aménagement d'envergure, notamment des collèges et lycées classifiés en établissements recevant du public des premières et deuxièmes catégories (voire troisième selon le nombre d'habitants).

Remerciements

Je souhaite remercier vivement mes directeurs de thèse pour leur indéfectible soutien et le solide accompagnement scientifique qu'ils m'ont proposé.

Le professeur Patrick Laclémence pour la partie « Sciences humaines et sociales » qui, bien avant le début de mes travaux, a cru en mes capacités de les mener à terme. Je me souviens précisément de cet entretien, en milieu de master, au cours duquel il m'avait dit que je ferai sûrement une thèse par la suite. Par auto-censure peut-être, cette hypothèse me paraissait difficilement accessible. C'est à partir de là pourtant que l'impossible a pris consistance dans une projection bien réelle. Aussi, pendant la deuxième année, je n'ai eu de cesse de me surpasser dans l'objectif d'une admission à l'École doctorale. Tout au long de cette thèse sans financement[4] et menée contre vents contraires (cf. avant-propos), j'ai pu enrichir ma réflexion de son point de vue.

Le professeur Éric Châtelet pour ses apports déterminants dans le domaine de l'analyse systémique et plus généralement pour la richesse de ses suggestions. Je me souviens avoir passé de longues heures, après ses cours de Master, à en intégrer la logique de raisonnement. C'est de là qu'est partie l'idée de croiser la sûreté de fonctionnement avec les sciences humaines dans une réflexion ultérieure. Si le travail d'analyse et de construction des modèles s'est surtout opéré au cours du dernier semestre, j'ai pu compter sur lui dès le début et tout au long de cette thèse.

Au-delà de leur éclairage, je tiens aussi à les remercier tous les deux pour leur compréhension quant au temps qui m'était nécessaire pour réaliser sérieusement ces travaux, au regard du contexte exposé dans l'avant-propos.

Je tiens aussi à témoigner toute ma gratitude envers mon épouse et mes deux enfants. En commençant cette thèse à la fin de l'année 2009, ma fille aînée Lisa avait un peu plus de huit ans. Camille, sa sœur cadette, allait sur ses cinq ans. Lors de sa soutenance, elles en auront respectivement treize et neuf… Malgré leur jeune âge, elles ont su accepter que je ne sois pas souvent disponible, y compris pendant les vacances où je passais l'essentiel de mon temps à travailler. Plusieurs échéances importantes à leurs yeux se sont déroulées en mon absence (auditions musicales, compétitions sportives, …) Plus grandes, elles liront peut-être ce manuscrit et comprendront alors que toute cette réflexion visait à les protéger dans leur quotidien scolaire. Le soutien inconditionnel de mon épouse Séverine s'est avéré prépondérant pour la bonne marche de ce projet commun. Les sacrifices consentis ont été proportionnels à la tâche qui était à accomplir.

Je remercie plus largement le reste de ma famille qui a su comprendre ma relative discrétion tout au long de cette période. Ces remerciements s'adressent aussi à toutes celles et ceux qui m'ont prodigué leurs encouragements. C'est le cas, notamment, de toute l'équipe de la division prévention et partenariat à la direction centrale de la sécurité publique, avec laquelle j'ai partagé ces cinq dernières années. L'ambiance est restée sereine, malgré la diversification des sujets en porte-feuille au sein de la section « prévention situationnelle et conseil en sécurité urbaine » et l'intensification des commandes de nos autorités. Un grand merci à M. Jean-Louis Marconot, expert en prévention technique de la malveillance, dont j'ai beaucoup appris en partageant de nombreuses sessions de formation pour le compte du ministère de l'Intérieur. Merci, enfin, à tout le personnel de l'école doctorale de l'Université de technologie de Troyes pour la qualité de son accompagnement.

[4] Une pensée émue pour Madame Line Bret, conseillère régionale en Champagne-Ardenne. Attentive à nos arguments, elle avait accepté de soutenir notre recherche de financement avant de décéder quelques semaines plus tard, des suites d'une « longue et cruelle maladie » dont nous ignorions tout.

« Cherchons comme cherchent ceux qui doivent trouver et trouvons comme trouvent ceux qui doivent chercher encore. Car il est écrit : celui qui est arrivé au terme ne fait que commencer… »

Saint Augustin

Sommaire

Remerciements 5
Sommaire…….....7
Table des illustrations.....10
Liste des tables 13
Introduction…… 16
Méthodologie….....23
Définition des principaux termes utilisés 30

CHAPITRE 1 – REPRÉSENTATION CINDYNIQUE DU SYSTÈME SCOLAIRE.....37

1 - 1 - Éléments de première approche sur les cindyniques 39
1 - 2 - Espace Généralisé du Danger appliqué à la communauté scolaire.....47
1 - 2 - 1 - Espace épistémique (histoire, méthodes, principes).....50
1 - 2 - 2 - Espace statistique (banque de données) 56
1 - 3 - Espace Ontologique Généralisé de la communauté scolaire 77
1 - 3 - 1 - Espace déontologique (normes, lois, règles) 77
1 - 3 - 2 - Espace axiologique (valeurs prônées et partagées) 89
1 - 4 - Espace Téléologique : finalités de l'école contemporaine.....95
1 - 5 - Potentiel cindynogène généralisé du harcèlement en milieu scolaire.....99
1 - 5 - 1 - Typologie des manifestations de harcèlement et estimation quantitative 100
1 - 5 - 2 - Conséquences observables du harcèlement.....102
1 - 5 - 3 - Cyberespace et oppression sans frontières 105
1 - 5 - 4 - Potentiel cindynolithique des « célébrités » 109
1 - 6 - Refoulement du risque de forte intensité et délimitation d'une « zone de précaution ».....113

CHAPITRE 2 – ANALYSE PHÉNOMÉNOLOGIQUE DE LA VIOLENCE PAROXYSTIQUE EN MILIEU SCOLAIRE 116

Définition de l'objet de recherche et réalité objective du phénomène 118
2 - 1 - Chronologie des événements 122
2 - 1 - 1 - Début du XX^{e} siècle à la fin des années 1960 124
2 - 1 - 2 - Années 1970 130
2 - 1 - 3 - Années 1980 132
2 - 1 - 4 - Années 1990 136
2 - 1 - 5 - Années 2000 145
2 - 1 - 6 - Début des années 2010 165

2 - 2 - Localisation spatiale de l'action 179
2 - 2 - 1 - Distribution géographique 179
2 - 2 - 2 - Fourchettes de population des villes de perpétration 181
2 - 2 - 3 - Types d'établissements visés 183
2 - 2 - 4 - Localisation spatiale des événements *in situ* 186
2 - 3 - Localisation temporelle des événements 196
2 - 3 - 1 - Distribution mensuelle 196
2 - 3 - 2 - Distribution journalière 197
2 - 3 - 3 - Distribution horaire 198
2 - 4 - Typologie des victimes 204
2 - 5 - Typologie des auteurs 205
2 - 5 - 1 - Statut et rapport à l'établissement visé 205
2 - 5 - 2 - Répartition par sexe et par tranches d'âge 207
2 - 6 - Processus de construction sociale d'un « monstre » 210
2 - 6 - 1 - Influences subculturelles et mimétisme de l'action 210
2 - 6 - 2 - Révolution du « Web » et avènement des technologies « R » 212
2 - 6 - 3 - Influence des vecteurs d'image 215
2 - 6 - 4 - Influence de la littérature violente 218
2 - 6 - 5 - Influence de la culture musicale 220
2 - 6 - 6 - Influence des jeux vidéo violents 224
2 - 6 - 7 - Accessibilité des armes à feu 229
2 - 6 - 8 - Prégnance des troubles psychologiques 247
2 - 6 - 9 - Effets collatéraux de la dysharmonie familiale 255
2 - 6 - 10 - Expression d'une frustration sexuelle juvénile 258
2 - 6 - 11 - Échec scolaire et ressentiment 260
2 - 6 - 12 - Corrélat entre intimidations et entrée dans un processus chaotique 262
2 - 7 - Signaux faibles et autres éléments annonciateurs 274
2 - 7 - 1 - Compositions scolaires au contenu prémonitoire 274
2 - 7 - 2 - Vigilance partagée et cyber-veille citoyenne 276
2 - 8 - Spécificités Est-Asiatiques 280

CHAPITRE 3 – MODÉLISATION DES PROCESSUS CRIMINELS ASSOCIÉS 286
3 - 1 - Description des méthodes d'analyse de défaillances d'un système 290
3 - 1 - 1 - Méthodes qualitatives 297
3 - 1 - 2 - Méthodes quantitatives 301
3 - 2 - Méthode AMDEC appliquée à la violence paroxystique en milieu scolaire 306
3 - 2 - 1 - Les composants 306
3 - 2 - 2 - Les modes de défaillance 310
3 - 2 - 3 - Les causes et leurs effets 311
3 - 2 - 4 - Estimation des niveaux de criticité et de détectabilité des facteurs de risque 323
3 - 2 - 4 - 1 - Jeunes perpétrateurs de sexe masculin 329
3 - 2 - 4 - 2 - Perpétrateurs adultes de sexe masculin 349
3 - 2 - 4 - 3 - Jeunes perpétratrices de sexe féminin 356
3 - 2 - 4 - 4 - Perpétratrices adultes de sexe féminin 358
3 - 3 - Arbre des causes appliqué à la violence paroxystique en milieu scolaire 366
3 - 3 - 1 - Arborescence commune à l'ensemble des catégories 367
3 - 3 - 2 - Arborescence relative aux jeunes perpétrateurs de sexe masculin 369
3 - 3 - 3 - Arborescence relative aux perpétrateurs adultes de sexe masculin 376
3 - 3 - 5 - Arborescence relative aux perpétratrices adultes de sexe féminin 381
3 - 4 - Représentation en « nœud papillon » du processus socio-criminel 382
3 - 4 - 1 - Phase pré-accidentelle 386
3 - 4 - 2 - Phase post-accidentelle 392
3 - 5 - Élaboration d'un « système de défense en profondeur » 397
3 - 5 - 1 - Barrières d'anticipation des risques en phase pré-accidentelle 399
3 - 5 - 2 - Barrières de mitigation des risques en phase post accidentelle 440
Conclusion générale 456
Bibliographie… 466

APPENDICE : PORTRAITS DE JEUNES « SCHOOL SHOOTERS » 473
Très jeunes « school shooters » (< 15 ans) 475
Adolescents et « adulescents » school shooters (16 – 25 ans) 488

ANNEXE: Fiches action 547

Table des illustrations

Figure 1	La violence paroxystique en milieu scolaire comme une composante de la violence en général	p. 20
Figure 2	L'hyperespace cindynique	p. 23
Figure 3	Les deux dimensions du danger	p. 39
Figure 4	Représentation simplifiée de la courbe de Farmer	p. 40
Figure 5	Lacunes d'hyperespace	p. 44
Figure 6	Potentiel cindynique	p. 44
Figure 7	Les cindyniques appliquées au milieu scolaire	p. 48
Figure 8	Conditions culturelles et énergétiques favorables à la non-perception du danger	p. 54
Figure 9	Conditions culturelles et énergétiques favorables à la perception du danger	p. 55
Figure 10	Boucle de rétroaction cybernétique « Territoire-Établissement-Territoire »	p. 69
Figure 11	Violence – Tissu social – Implantation – Effet établissement	p. 70
Figure 12	Grille de criticité des actes de malveillance en milieu scolaire	p. 72
Figure 13	Concept d'intensité cindynique	p. 73
Figure 14	Les 3 domaines du risque en milieu scolaire	p. 74
Figure 15	Mécanisme de refoulement des scenarii de forte gravité	p. 114
Figure 16	Évolution des actes de violence paroxystique en milieu scolaire sur 100 ans	p. 121
Figure 17	Victimologie de la violence paroxystique en milieu scolaire – période 1912-2012	p. 121
Figure 18	Chronologie des actes de violence paroxystique en milieu scolaire – période 1912-2012	p. 123
Figure 19	Localisation des actes de violence paroxystique en milieu scolaire	p. 179
Figure 20	Répartition des actes perpétrés en Europe	p. 180
Figure 21	Distribution urbaine de la violence paroxystique en milieu scolaire	p. 181
Figure 22	Distribution des actes de violence paroxystique en milieu scolaire par type d'établissement	p. 183
Figure 23	Localisation spatiale et concentrique des actes de violence paroxystique en milieu scolaire au sein des établissements et campus	p. 186
Figure 24	Localisation précise des actes de violence paroxystique en milieu scolaire au sein des établissements et campus	p. 191
Figure 25	Distribution mensuelle des actes de violence paroxystique en milieu scolaire	p. 197

Figure 26 Distribution journalière des actes de violence paroxystique en milieu scolaire p. 197

Figure 27 Distribution temporelle des actes de violence paroxystique en milieu scolaire p. 198

Figure 28 Créneaux horaires de perpétration des actes de violence paroxystique en milieu scolaire p. 199

Figure 29 Statut des victimes d'actes de violence paroxystique en milieu scolaire p. 204

Figure 30 Distribution par genre des victimes d'actes de violence paroxystique en milieu scolaire p. 205

Figure 31 Rapport à l'établissement visé des perpétrateurs d'un acte de violence paroxystique p. 205

Figure 32 Statut des perpétrateurs d'un acte de violence paroxystique en milieu scolaire p. 206

Figure 33 Genre des perpétrateurs d'un acte de violence paroxystique en milieu scolaire p. 207

Figure 34 Distribution par tranche d'âge des perpétrateurs d'acte de violence paroxystique en milieu scolaire p. 208

Figure 35 Épilogue des actes de violence paroxystique en milieu scolaire pour les perpétrateurs p. 209

Figure 36 Évolution de la taille des écrans VS Évolution de la violence paroxystique en milieu scolaire p. 211

Figure 37 Évolution de la taille des écrans VS Évolution de la violence paroxystique en milieu scolaire p. 212

Figure 38 Effet "Columbine" sur les perpétrateurs d'acte de violence paroxystique en milieu scolaire ≤ à 25 ans p. 214

Figure 39 Éléments de contexte propres aux perpétrateurs d'acte de violence paroxystique en milieu scolaire p. 228

Figure 40 Armes utilisées dans les actes de violence paroxystique en milieu scolaire d'Amérique du Nord p. 229

Figure 41 Armes utilisées dans les actes de violence paroxystique en milieu scolaire européens p. 239

Figure 42 Armes utilisées dans les actes de violence paroxystique en milieu scolaire de l'Est asiatique p. 245

Figure 43 Facteurs de risques endogènes au milieu scolaire p. 261

Figure 44 Proportion des perpétrateurs de moins de 25 ans victimes d'intimidations en milieu scolaire p. 263

Figure 45 Signaux faibles émis par les auteurs ≤ 25 ans préalablement à leur passage à l'acte p. 274

Figure 46 Exemple d'une ligne d'analyse HAZOP p. 297

Figure 47	Exemple d'Analyse des modes de défaillances et de leurs Effets	p. 298
Figure 48	Exemple d'Analyse des modes, des effets et de la criticité des Défaillances	p. 300
Figure 49	Distinction entre arbres de défaillance, des causes et d'événements	p. 304
Figure 50	Arbre des causes d'un acte de violence paroxystique en milieu scolaire – base commune à l'ensemble des composants	p. 368
Figure 51	Arbre 2-1 : Adolescents et « adulescents » ≤ 25 ans	p. 370
Figure 52	Arbre 3-1 : Adolescents et « adulescents » hors Chine ≤ 25 ans	p. 373
Figure 53	Arbre 3-2 : Adolescents et « adulescents » hors Chine ≤ 25 ans	p. 374
Figure 54	Arbre 2-2 : Perpétrateurs adultes de sexe masculin > 25 ans	p. 377
Figure 55	Arbre 2-3 : Jeunes perpétratrices de sexe féminin ≤ 25 ans	p. 380
Figure 56	Représentation générique d'un « nœud papillon »	p. 383
Figure 57	Représentation en nœud papillon du processus criminel des jeunes perpétrateurs de sexe masculin ≤ 25 ans – Phase pré-accidentelle	p. 387
Figure 58	Représentation en nœud papillon du processus criminel des jeunes perpétrateurs de sexe masculin ≤ 25 ans – Phase post-accidentelle	p. 393
Figure 59	Boucle de rétroaction entre les événements de violence paroxystique en milieu scolaire à travers le monde	p. 395
Figure 60	Représentation d'un système de défense en profondeur contre la violence paroxystique en milieu scolaire - Phase pré-accidentelle	p. 400
Figure 61	Éthique stratégique : Déficits Systémiques Cindynogènes	p. 404
Figure 62	Modèle de la thérapie cognitivo-comportementale	p. 420
Figure 63	Représentation d'un système de défense en profondeur contre la violence paroxystique en milieu scolaire - Phase post-accidentelle	p. 441
Figure 64	Boucle de rétroaction cybernétique : Régulation numérique → Génération Web → Territoire	p. 444

Liste des tables

Table 1	Hiérarchisation des sources d'information	p. 24
Table 2	Tableau comparatif des postes référencés dans les outils institutionnels français (SIVIS - État 4001 – ONDRP)	p. 60
Table 3	Grille de criticité exprimée à partir des postes SIVIS	p. 72
Table 4	Actes de violence paroxystique en milieu scolaire référencés sur la période 1912 – 2012	p. 174
Table 5	Actes exclus du champ définitionnel de la violence paroxystique en milieu scolaire	p. 178
Table 6	Classification des villes de perpétration d'actes de violence paroxystique en milieu scolaire / Fourchette de population	p. 182
Table 7	Données relatives à la localisation spatiale des actes de violence paroxystique en milieu scolaire	p. 192
Table 8	Données relatives à la localisation temporelle des actes de violence paroxystique en milieu scolaire	p. 200
Table 9	Données comparatives sur les homicides volontaires dans les pays européens	p. 241
Table 10	Classification psychiatrique des jeunes « school shooters » selon Langman	p. 248
Table 11	Taux de mortalité masculine par suicide pour 100.000 habitants	p. 272
Table 12	Taux de mortalité masculine par suicide pour 100.000 habitants – Pays européens	p. 273
Table 13	Nombre de victimes liées à la colonne « composant » de l'AMDEC – Période 1992-2012	p. 310
Table 14	AMDEC : Contenu des colonnes « Causes » identifiées de la violence paroxystique en milieu scolaire et leurs « Effets »	p. 313
Table 15	Jeunes perpétrateurs de sexe masculin et facteurs de risque associés – Période 1925 - 1989	p. 330
Table 16	Jeunes perpétrateurs de sexe masculin et facteurs de risque associés – Période 1992 – 2012	p. 331
Table 17	Niveau de criticité des facteurs de risque – Jeunes perpétrateurs de sexe masculin – calcul en mode exponentiel	p. 333
Table 18	Niveau de criticité modulé des facteurs de risque – Jeunes perpétrateurs de sexe masculin – calcul en mode linéaire	p. 337

Table 19 Niveau de criticité des facteurs de risque – conjonction bi-factorielle – jeunes perpétrateurs de sexe masculin – calcul de la gravité en mode exponentiel à partir du total des victimes du composant considéré p. 338

Table 20 Niveau de criticité des facteurs de risque – conjonction bi-factorielle – jeunes perpétrateurs de sexe masculin – calcul de la gravité en mode exponentiel à partir du nombre de victimes limité aux 2 facteurs considérés p. 339

Table 21 Niveau de criticité des facteurs de risque – conjonction tri-factorielle – jeunes perpétrateurs de sexe masculin – calcul de la gravité en mode exponentiel à partir du total des victimes du composant considéré p. 340

Table 22 Niveau de criticité des facteurs de risque – conjonction tri-factorielle – jeunes perpétrateurs de sexe masculin – calcul de la gravité en mode exponentiel à partir du nombre de victimes limité aux 3 facteurs considérés p. 341

Table 23 Moyen d'expression préalable des jeunes perpétrateurs Message prémonitoire – Période contemporaine *ante* « Social Network » - 1992-2004 p. 343

Table 24 Moyen d'expression préalable des jeunes perpétrateurs Message prémonitoire – Période du « Social Network » 2004-2012 p. 344

Table 25 Niveau de criticité des signaux faibles – Jeunes perpétrateurs – Période contemporaine 1992-2012 p. 345

Table 26 Niveau de criticité estimé à partir de la conjonction de 2 facteurs de risque + 1 signal faible ou de 1 facteur de risque + 2 signaux faibles – Jeunes perpétrateurs – Période contemporaine 1992-2012 p. 348

Table 27 Perpétrateurs adultes de sexe masculin et facteurs de risque associés – Période 1992 – 2012 p. 350

Table 28 Niveau de criticité des facteurs de risque – Perpétrateurs adultes de sexe masculin – calcul de la gravité en mode exponentiel – Période globale de référence 1912-2012 p. 351

Table 29 Niveau de criticité des facteurs de risque – Perpétrateurs adultes de sexe masculin – calcul de la gravité en mode exponentiel – Période contemporaine 1992-2012 p. 355

Table 30 Perpétratrices de sexe féminin et facteurs de risque associés – Période globale de référence 1912-2012 p. 356

Table 31 Niveau de criticité des facteurs de risque – Jeunes perpétratrices de sexe féminin – calcul en mode exponentiel p. 358

Table 32 Niveau de criticité des facteurs de risque – Perpétratrices adultes de sexe féminin – calcul en mode exponentiel p. 359

Table 33 AMDEC : Contenu de la colonne « Actions recommandées » contre les facteurs de risque identifiés p. 363

Table 34 Cinétique socio-criminelle des jeunes « school shooters » - Cas n° 1 : Jeff Weise p. 390

Table 35 Cinétique socio-criminelle des jeunes « school shooters » - Cas n° 2 : Eric Harris p. 391

Table 36 Temps d'alerte et d'intervention des forces de police en situation de violence paroxystique en milieu scolaire p. 437

Table 37 Cinétique socio-criminelle des jeunes « school shooters » - Cas n° 3 : Evan Ramsey p. 495

Table 38 Cinétique socio-criminelle des jeunes « school shooters » - Cas n° 4 : Jamie Rouse p. 499

Table 39 Cinétique socio-criminelle des jeunes « school shooters » - Cas n° 5 : Sebastian Bosse p. 510

Table 40 Cinétique socio-criminelle des jeunes « school shooters » - Cas n° 6 : Pekka Eric Auvinen p. 516

Table 41 Cinétique socio-criminelle des jeunes « school shooters » - Cas n° 7 : Dylan Klebold p. 527

Table 42 Cinétique socio-criminelle des jeunes « school shooters » - Cas n° 8 : Matti Juhani Saari p. 536

Table 43 Cinétique socio-criminelle des jeunes « school shooters » - Cas n° 9 : Cho Seung Hui p. 540

Table 44 Cinétique socio-criminelle des jeunes « school shooters » - Cas n° 10 : Wellington Menezès de Oliveira p. 543

Introduction

Le mot violence vient du latin « vis » qui désigne « la force sans égard à la légitimité de son usage » (Malherbe, 2003, p. 25)[5].

C'est aussi « la force déréglée qui porte atteinte à l'intégrité physique ou psychique pour mettre en cause dans un but de domination ou de destruction l'humanité de l'individu » (Kriegel, 2002, p. 3).

Ces deux points de vue font ainsi référence à l'usage d'une force illégitime visant, notamment, à la construction d'un pouvoir sur autrui.

Plus généralement, la violence est aussi « l'intrusion de l'inattendu sous sa forme la plus redoutable » (Arendt, 1972, ed. 1989, p. 106).

Dans une acception assez proche, elle peut être définie comme « la désorganisation brutale ou continue d'un système personnel, collectif ou social se traduisant par une perte d'intégrité qui peut être physique, psychique ou matérielle, et ceci sans qu'il y ait forcément agresseur ou intention de nuire » (Debarbieux, 1999, p. 45).

La notion de violence recouvre plusieurs définitions légales, selon le champ considéré :

Le code pénal français la rapporte globalement à des atteintes à l'intégrité physique ou psychique de la personne (Partie législative – Livre II – Titre II – Chapitre II). Elle peut ainsi être caractérisée, même en l'absence de contact physique, direct ou indirect, entre l'auteur et sa victime. La violence constitue aussi une infraction autonome, au sens des articles 222-7 et suivants du code pénal. La sanction encourue dépend du résultat effectivement provoqué sur l'intégrité de la personne. On distingue donc les violences mortelles, les violences ayant entraîné une mutilation ou une infirmité permanente, les violences ayant entraîné une incapacité totale de travail pendant plus de huit jours, celles ayant entraîné une incapacité de travail inférieure ou égale à huit jours et, enfin, celles n'ayant entraîné aucune incapacité totale de travail. L'article 222-13 érige en circonstance aggravante le fait de l'exercer, notamment, au préjudice d'un enseignant ou de tout membre des personnels travaillant dans les établissements d'enseignement scolaire (…), lorsque la qualité de la victime est apparente ou connue de l'auteur.

Au sens du droit civil, la violence est d'abord un acte délibéré ou non, provoquant chez celui qui en est la victime, un trouble physique ou moral comportant des conséquences dommageables pour sa personne, sa santé donc, ou pour ses biens. Dans le domaine contractuel, selon les termes de l'article 1112 du code civil, la violence exercée sur une personne « raisonnable » avec pour résultat de l'amener à s'engager ou à renoncer à un droit, constitue un « vice du consentement ».

[5] Malherbe J.F., Violence et démocratie, Cahier de recherche, 2003, p. 25.

D'apparition plus récente et même en l'absence d'incrimination légale, la cyber-violence peut se rapporter à la définition déclinée ci-dessus par Eric Debarbieux. Malgré la distance qui sépare la victime de son auteur, elle affecte tout aussi brutalement son système personnel et social jusqu'à générer une perte d'intégrité physique, psychique ou matérielle. Infligée au moyen des nouvelles technologies de communication (téléphone portable, ordinateur…), cette forme de violence voit ses capacités de diffusion se décupler.

Pour revenir aux acceptions conceptuelles et philosophiques, la théorie générale de la violence symbolique a été développée à partir des années soixante-dix par Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron (Bourdieu, Passeron, 1970). Il s'agit d'un processus de soumission à travers lequel les dominés perçoivent la hiérarchie sociale comme légitime et naturelle. Ils en viennent donc, en l'absence même de violence physique, à nourrir une représentation mentale conforme à celle de leurs dominants. Celle-ci est ainsi consubstantielle à un sentiment d'infériorité ou d'insignifiance.

Il est encore possible d'évoquer la notion de violence structurelle, définie comme toute forme de contrainte pesant sur le potentiel d'un individu du fait des structures politiques et économiques. Selon Galtung, en effet, « Il y a violence structurelle lorsque les structures politico-économiques empêchent les individus ou des groupes de réaliser leurs potentialités spirituelles ou somatiques » (Galtung & Hoivik, 1971). Celle-ci peut aller jusqu'à favoriser la domination d'un groupe sur un autre et la stigmatisation de populations.

Ces définitions multiples montrent à quel point la violence peut s'avérer protéiforme et, désormais, « multicanale », pour emprunter au vocable technologique[6]. Mais quelle que soit la typologie à laquelle elle se réfère, sa perception est dépendante des repères, codes sociaux et fragilités intrinsèques des victimes.

Lorsqu'elle se rapporte au cadre scolaire[7], la violence répond encore le plus souvent à des qualifications de droit commun (coups et blessures volontaires, avec ou sans arme, menaces de violences, etc.). Elle peut aussi relever d'expressions plus spécifiques au cadre scolaire (outrage à enseignant, bagarres rituelles, harcèlement entre pairs, racket ou plus récemment l'intrusion), sans qu'une qualification pénale en soit systématique. Au-delà de ces actes tangibles, d'autres, moins palpables, participent de la construction d'un sentiment d'insécurité. C'est le cas des « incivilités », qui renvoient à une « rupture du pacte culturel » (Reymond, 2007, p.27).

[6] Multicanal : qui possède plusieurs canaux ou susceptible de détecter plusieurs canaux. Source : http://dictionnaire.reverso.net/francais-definition/multicanal (dernière consultation le 7 décembre 2013).

[7] Dans le contexte de notre recherche, ce terme se rattache davantage à un positionnement physique dans la structure scolaire voire sa périphérie. Cette définition peut s'étendre aussi à une acception plus symbolique, liée à la spécificité de ce milieu social.

Davantage que les définitions et les chiffres, son évolution qualitative suscite de nouvelles inquiétudes au sein des établissements. Intrusions, agressions à l'arme blanche, préméditation des actes dans les réseaux sociaux, cyber-harcèlement : la passerelle entre le virtuel et le réel ne cesse de surprendre les autorités.

Depuis le milieu des années 2000, le débat public a accordé une place considérable aux actes d'incivilité et de violence perpétrés en milieu scolaire. Dans une société plus que jamais axée sur la communication, la diffusion quasi-quotidienne d'informations sur le sujet a fini par saturer l'espace médiatique. La radicalisation des formes de violence corrélée à l'insuffisance de moyens pour y faire face ont été majoritairement dénoncées.

Placée devant la montée des revendications internes de la communauté éducative et confrontée à l'émotion grandissante de l'opinion publique, la classe politique s'est naturellement emparée du sujet. L'enjeu de la sécurité ne va pas, d'ailleurs, sans peser sur l'application parfois abusive du principe de précaution, entendue ici dans une acception politique et non de recherche. Alors qu'une partie de la population redoute l'aléa, l'élu tente de se prémunir des suites judiciaires qui pourraient peser sur son mandat, quitte parfois à « exagérer la menace[8] » ?

Longtemps ignorée des pouvoirs publics et souvent utilisée comme une « notion écran » (Ballion, 1998, p. 156), le paradigme semble s'inverser depuis le milieu des années deux mille. La volonté maintes fois annoncée de « sanctuariser les établissements scolaires » et l'arsenal décliné à cette fin ont ainsi ravivé le mythe déclinant de la tolérance zéro auprès d'une population en quête d'annonces rassurantes.

La rapidité de propagation des images sur les multiples supports médiatiques n'a fait qu'amplifier le phénomène d'identification collective. Durablement maintenu, le sentiment d'appartenance à l'école favorise un transfert virtuel et putatif de toute nouvelle agression vers les enfants de chaque sphère familiale. C'est ainsi que « les rumeurs les plus effrayantes apparaissent comme vraisemblables à défaut d'être vraies » (Carra, Fagianelli, 2006, p. 5).

Au plan sémantique, nous retrouvons ici l'opposition classique entre « insécurité » et « sentiment d'insécurité » qui alimente le débat depuis ces dernières années. Mais à l'instar de celle perpétrée dans les transports en commun, la violence scolaire n'échappe pas à l'effet de banalisation. « Hypersensibilité et insensibilité à l'événement » se mélangent dans un étrange paradoxe. Par fatalisme peut-être, ou plus probablement par indifférence ou lâcheté, l'indignation fait place à une nouvelle « tolérance de la violence » (Laclémence, 2003).

Qu'elle épouse une forme spectaculaire ou plus diffuse, la violence scolaire renvoie à un drame personnel et durable. Moins médiatisées que les épisodes criminels que nous traiterons plus loin, les « micro-violences » du quotidien finissent par former « la trame d'une oppression » (Debarbieux, 2001). Quelles en sont les sources ? Peut-on imputer une responsabilité fonctionnelle aux institutions scolaires (Joing, 2010) ? S'agit-il plutôt d'une construction sociale riche de plusieurs décennies ?

[8] François Ewald, Le principe de précaution oblige à exagérer la menace, Le Monde, 10 janvier 2010.

Face aux enjeux de l'école du XXI[e] siècle, il convient de considérer l'ensemble de ces menaces dans une approche de sécurité globale[9]. Cette acception répond à un traitement d'ensemble de la sécurité, systémique et transversal, traitant des causes comme des effets. L'objectif est d'assurer la sécurité des personnes et des biens dans un espace de liberté et de justice, en considérant les établissements scolaires, porteurs de l'avenir de toute une société, comme de véritables infrastructures vitales. C'est tout le sens de cette recherche exploratoire, à la croisée des sciences humaines et des sciences de l'ingénieur.

Comme toute structure ou organisation, la communauté scolaire est exposée à deux familles d'aléas : les accidents, liés à des risques naturels ou technologiques ; les actes de malveillance, à facteurs humains. Nos travaux visent essentiellement la deuxième catégorie, à savoir les menaces à caractère intentionnel.

Au début de cette recherche doctorale, nous ne pensions qu'effleurer la question des meurtres de masse, tant elle ne semblait constituer qu'une forme marginale de la violence en milieu scolaire (cf. fig. 1). Mais à mesure que nous avancions dans le stade propédeutique, en abordant la question du harcèlement à l'école, nous nous sommes demandé si cette microviolence n'était pas finalement un puissant catalyseur de la « violence paroxystique », telle que nous la définirons plus loin. Probablement, mais de l'intuition à la vérité scientifique, l'écart est considérable !

Aujourd'hui encore, l'idée de proposer un focus sur cette portion congrue voire infinitésimale de la violence en milieu scolaire, du moins en termes de statistiques, ne va pas sans susciter quelques questions déontologiques voire philosophiques : Quel est le sens d'une telle analyse ? Traiter ce sujet ne contribue-t-il pas, finalement, à « exacerber les peurs publiques » ? (Debarbieux, 2008, p. 60). Ne risquons-nous pas, de la sorte, d'alimenter une forme de « quantophrénie » telle que dénoncée par le sociologue Philippe Vienne ?

Sans négliger ce biais, nous sommes convaincu que la connaissance de la réalité qualitative et quantitative du phénomène s'inscrit dans une nécessité d'anticipation du risque (Van Meenen, Laclémence, Châtelet, 2011). Et celui-ci tend à se densifier et à se rapprocher depuis le début des années quatre-vingt dix (cf. fig. 20). Pour mémoire, l'Allemagne a connu huit événements de ce type au cours des dix dernières années. Alors penser que de tels actes puissent se circonscrire aux seuls territoires nord-américains et nord-européens relève d'une certaine forme de naïveté ou de mauvaise foi. La menace diffusée le 17 mai 2013, à partir d'un cybercafé strasbourgeois, démontre la potentialité hexagonale de cette menace. Au-delà de sa réalité statistique, il convient aussi de l'apprécier en fonction de sa gravité et des effets psychologiques et sociologiques induits. Aujourd'hui, nous postulons avec force et conviction qu'une réflexion *ex ante* est préférable à l'exploitation *ex post* des émotions du lendemain. D'où cette recherche…

[9] Approche retenue par la Commission Européenne, dans le volet sécurité (PERS) du programme cadre de recherche de l'U.E. (7ème PCRD, 2007 -2013).

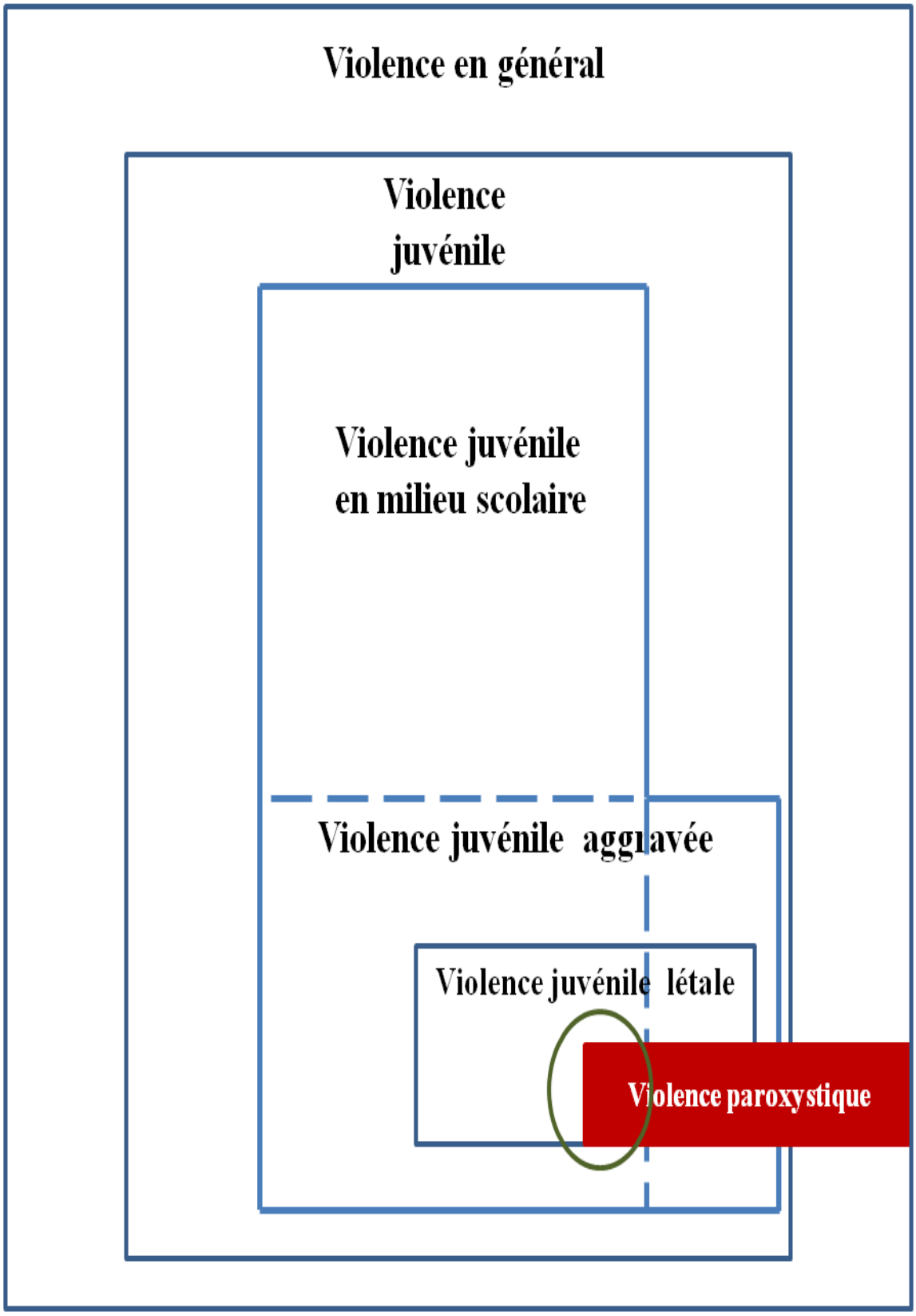


Fig. 1 : La violence paroxystique en milieu scolaire comme une composante de la violence en général

© Jean-Marc Van Meenen – Utt – France

Deadly lessons : Understanding lethal school violence - figure 9-2 – page 290

À travers l'analyse systémique proposée dans ces travaux, nous espérons apporter une solide contribution scientifique sur un sujet finalement peu exploré en France. Comment nos sociétés modernes, à travers leurs moyens de communication, fabriquent-elles des scenarii a priori impensables dans la vraie vie, mais qui finissent par influencer les plus fragiles ? Pourquoi l'École est-elle exposée à ce phénomène ?

Pour répondre à ces interrogations, nous avons disséqué plus de cent cinquante occurrences, principalement dans les établissements d'enseignement secondaire et universitaire (sans distinction public-privé), échelonnées sur un siècle à travers cinq continents et vingt-cinq pays.

Le **premier chapitre** de cette monographie s'inscrit dans une approche globale, analytique et systémique de la violence en milieu scolaire.

L'intention va bien au-delà d'une énonciation détaillée des manifestations y afférentes. Sans les remettre en question, tant elles ont fait leurs preuves à travers d'imminentes recherches, nous laisserons de côté les méthodes qualitatives ou quantitatives empiriques (questionnaires, enquêtes, entretiens directifs et semi-directifs, statistiques, écarts types). Si l'analyse s'appuie bien évidemment sur la richesse des publications de ces vingt dernières années, les contraintes énoncées en avant-propos nous ont naturellement conduit à projeter un regard plus opérationnel qu'académique sur le sujet.

L'exercice repose essentiellement sur une tentative d'adaptation au milieu scolaire de « l'hyperespace du danger » proposé par Georges-Yves Kervern dans ses *Éléments fondamentaux des cindyniques* (Kervern, 1995). Il est assorti d'une large part d'explicitation des concepts et méthodes de raisonnement liés à cette approche complexe des sciences du danger. D'autres outils d'analyse de risque comme les courbes de Farmer complètent les commentaires articulés autour de la matrice principale.

Circonscrit au contexte français, le champ réflexif est majoritairement transposable à d'autres communautés éducatives occidentales afin d'identifier les dissonances susceptibles de faire apparaître des manifestations agressives à intensité variable. On mesure notamment à quel point le refoulement du danger est consubstantiel à l'augmentation des risques ainsi qu'à l'aggravation de ses conséquences potentielles.

Après cette représentation globale et contextuelle de la violence scolaire, le **deuxième chapitre** se resserre autour de notre cœur de recherche : ses manifestations paroxystiques.

Une chronologie complète des raids meurtriers au sein de collèges, lycées et autres campus universitaires, permet d'abord de situer l'ampleur du phénomène et son évolution dans le temps.

L'analyse se porte ensuite sur la répartition géographique des événements, les types d'établissements visés, le statut des victimes et la localisation spatio-temporelle des zones de vulnérabilité.

Après l'élaboration d'une typologie précise des auteurs, la focale s'élargit vers les facteurs de risque, à commencer par le plus évoqué par les médias : l'accès aux armes à feu.

Une comparaison des textes législatifs et règlementaires des principaux territoires de perpétration est ainsi proposée, dans une approche culturelle et conjoncturelle.

Les déterminants socioculturels de ces actions extrêmes sont ensuite passés au crible, dans une combinaison individuelle et contextuelle. Outre les interactions suscitées par un battage médiatique et accentuées par l'émergence des technologies relationnelles, le questionnement porte sur l'influence d'une standardisation culturelle portée sur la violence. La littérature, le cinéma, la musique et les jeux vidéo y sont présentés comme autant de catalyseurs pour lever des tabous réputés infranchissables, en particulier chez les plus jeunes.

Quelques portraits filés montrent enfin que ces trajectoires de l'extrême sont majoritairement déterminées par une conjonction de traumatismes et de troubles psychologiques complètement négligés ou insuffisamment traités.

S'appuyant sur les éléments factuels et contextuels préalablement identifiés, le **troisième chapitre** s'articule autour de deux pivots essentiels : l'anticipation et l'action.

Après avoir énoncé et explicité les principales méthodes d'analyse de risque industriel et technologique, une sélection est opérée parmi les outils susceptibles d'être transposés au cadre d'un système socio-humain.

Après une large analyse des facteurs de risque et une estimation précise de leur taux de criticité, l'anticipation passe par une fine modélisation des processus criminels à l'œuvre, selon le genre et le groupe générationnel identifiés. Les graphes utilisés à cette fin visent à rendre le risque intelligible aux différents réseaux concernés. Il reste néanmoins un écart considérable entre la compréhension d'un phénomène complexe, fondée sur des propensions observables et autres signaux faibles, et une potentialité prédictive que nous nous garderons bien d'affirmer.

Corrélée étroitement à la notion d'anticipation, l'action vise à renforcer la résilience générale des réseaux à travers l'élaboration d'un système de défense en profondeur. S'appuyant sur l'analyse forensique des événements, la stratégie se décline en de multiples barrières symboliques apposées aux étapes clés du processus criminel pour en stopper la progression. Lesdites barrières se matérialisent à travers la conjonction des dispositifs de prévention sociale, situationnelle et pénale, dans une approche pragmatique et pluridisciplinaire.

Méthodologie

Avant d'en analyser avec précision les manifestations paroxystiques, nous avons privilégié une progression visant à dépeindre, au préalable, le contexte général de la violence en milieu scolaire.

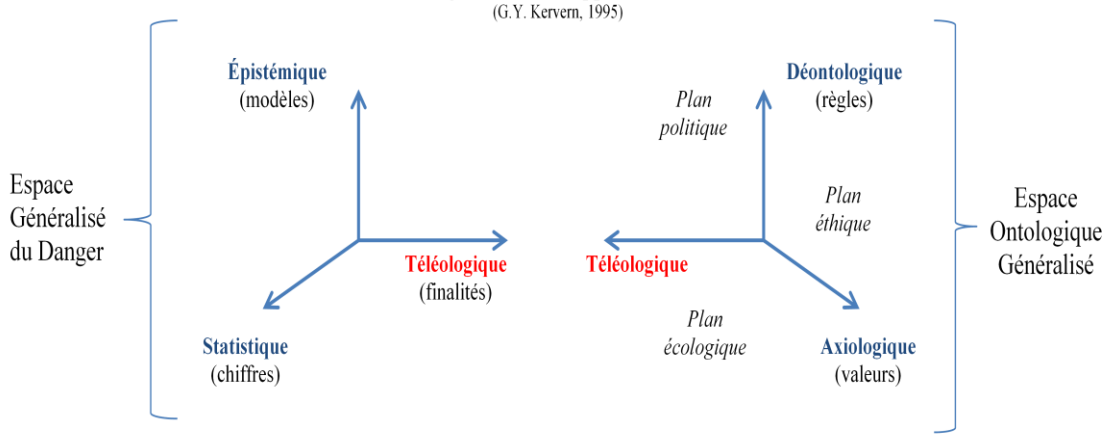
1er chapitre - Le potentiel cindynométrique de l'espace scolaire

Le premier chapitre de cette monographie est essentiel à la compréhension des mécanismes du passage à l'acte. À l'instar de la théorie du chaos, la question de la « sensibilité aux conditions initiales » est, avec la notion de récurrence, l'une des composantes essentielles des manifestations paroxystiques développées plus loin. C'est pour découvrir lesdites « conditions initiales » que nous avons décidé d'analyser d'abord le contexte global de la violence en milieu scolaire. Il s'agit ensuite d'y observer d'éventuelles « récurrences » susceptibles de faire basculer une situation indésirable, mais néanmoins courante, dans un processus immaîtrisé.

Essentiellement issues des retours d'expérience et de l'analyse des accidents et catastrophes aéronautiques et industrielles, les cindyniques ont contribué à la construction d'une véritable « science du danger » (Kervern, 1995, p. 16). Appliquées par la suite à des phénomènes socio-urbains comme la santé ou les risques familiaux, elles ont ensuite permis de dépasser le strict cadre statistique en restituant la problématique dans une dimension complexe, notamment philosophique.

L'espace cindynique se décline en deux parties associées (cf. fig. 2). On y trouve, à gauche, un Espace Généralisé du Danger (ou Praxique) composé d'un espace épistémique (modèles de l'organisation) et statistique (ou mnésique : probabilité x gravité) et d'un espace épistémique (modèles de l'organisation). La matrice est complétée, à droite, par un Espace Ontologique Généralisé (ou Plan éthique) qui rend compte des questions philosophiques (politiques, écologiques et éthiques). Ces deux espaces sont reliés par une passerelle Téléologique, soutenue par le plan éthique. La téléologie touche à l'ensemble des finalités qui pilotent la dynamique chronologique de transformation du réseau d'acteurs associé à l'hyperespace cindynique ainsi constitué.

Fig. 2 : L'hyperespace cindynique
Le danger dans son rapport avec l'être
(G.Y. Kervern, 1995)



Les espaces Axiologique et Déontologique sous tendent l'organisation des Finalités dans l'Espace Téléologique
Le plan Éthique soutien l'Espace Téléologique

En associant à chaque réseau d'acteurs un hyperespace du danger, il est possible de poser la complexité des situations qui l'engendrent, avec ses propres variables de fonctionnement et de positionnement. C'est ce que nous avons fait pour ce qui concerne la violence scolaire. Tout au long de cette représentation, l'analyse s'est donc portée sur le champ de la « phénoménologie cindynique ». Pour ce faire, nous avons mis en exergue la part des facteurs endogènes qui forment les mécanismes « cindynogènes », c'est-à-dire générateurs du danger.

Les analyses post-catastrophiques font généralement ressortir la tendance naturelle des individus et des collectivités à mettre les accidents sur le compte de raisons externes. Nous verrons qu'une large partie de la communauté éducative ne déroge pas à cette règle, dans une culture de réseau largement déconnectée des réelles problématiques de violence. Cette passivité des systèmes de vigilance peut encourager l'émergence les manifestations extrêmes dont il est ici question.

2e chapitre – La construction d'un cadre épistémologique sur la violence paroxystique en milieu scolaire

La phase de recueil de données sur la violence paroxystique en milieu scolaire a nécessité plus d'un millier d'heures de recherches, principalement sur Internet. L'information en ligne a été privilégiée parce qu'à l'évidence, les sources académiques et institutionnelles sur notre objet sont pour le moins restreintes. La collecte d'éléments quantitatifs et qualitatifs a été réalisée concomitamment. Préalablement à leur exploitation, nous leur avons appliqué un niveau de fiabilité à partir d'une échelle à sept degrés graduels. En effet, chaque source d'information ne requiert pas le même niveau de rigueur avant sa diffusion. Nous avons donc estimé opportun de les hiérarchiser en exigeant, selon leur niveau, un nombre d'occurrences de 1 à 3 pour les considérer comme valides et donc exploitables.

Table 1 : Hiérarchisation des sources d'information

Niveaux hiérarchiques	Origine de l'information	Occurrences nécessaires à la validation de l'information
1	Rapports officiels	**1**
2	Publications scientifiques (revues, livres)	**1**
3	Presse écrite d'investigation	**1**
4	Presse écrite d'information	**2**
5	Publications grand public (livres)	**2**
6	Encyclopédies collaboratives en ligne	**3**
7	Autres sites Web et réseaux sociaux	**3**

Le degré maximum a été attribué aux rapports forensiques provenant de sources institutionnelles (1 occurrence = information valide). Il est en effet difficilement concevable que la communication puisse porter sur des éléments factuels erronés. De surcroît, lesdits rapports sont élaborés par un collège de scientifiques et d'acteurs opérationnels et rendus à leur commanditaire après plusieurs mois d'enquête minutieuse.

En l'espèce, nous avons pu puiser de précieuses informations, notamment, dans le rapport *Deadly Lessons : Understanding Lethal School Violence*, commandé par le Congrès des Etats-Unis à la suite de la fusillade de Columbine et publié en 2003 par le National Research Council and Institute of Medicine.

Nous citerons aussi *Campus Attacks – Targeted Violence Affecting Institutions of Higher Education*, rédigé conjointement par les United States Secret Services, le United States Department of Education et le Federal Bureau of Investigation et publié en 2010.

La bibliographie est évidemment moins dense en Europe. *Jokela School Shooting on 7 November 2007* et *Kauhajoki School Shooting on 23 September 2008*, deux rapports successivement publiés en anglais par le ministère de la Justice finlandais, recèlent également de précieuses données.

Les publications scientifiques ont été classées juste après, en considérant qu'elles ne disposent pas des mêmes moyens d'investigation que « la puissance publique ». Nous leur avons néanmoins accordé le même niveau de fiabilité tant cette « littérature grise » repose sur un principe de rigueur et une validation préalable par un comité de lecture (1 occurrence = information valide). Quelques auteurs sont cités en référence, à plusieurs reprises. C'est le cas, notamment, de l'anthropologue Karine S. Newman (Harvard), qui a dirigé des travaux sur les racines sociales des fusillades dans les écoles. Apparaît aussi le psychologue Peter Langman, spécialiste du traitement des risques de l'adolescence, qui a disséqué l'état mental d'une quinzaine d'auteurs adolescents. S'agissant de l'Allemagne, la plupart des articles que nous avons identifiés ne sont hélas pas traduits dans la langue de Shakespeare, ce qui fixe une barrière préjudiciable à leur exploitation.

Les informations diffusées par voie de presse écrite ou numérique arrivent après, dans ce classement par ordre décroissant. Nous avons accordé un degré de fiabilité supérieur à la presse d'investigation, dans la mesure où les enquêtes journalistiques sont réalisées en différé par rapport à l'événement (1 occurrence = information valide). S'agissant de la presse d'information, seuls les éléments factuels ont été pris en considération, avec une exigence d'au moins deux occurrences recoupées pour valider la donnée, si possible à plusieurs jours d'intervalle. Ainsi, une même dépêche (AFP, Reuters, etc.) reprise par plusieurs médias n'a compté que pour une occurrence unique. Cela est d'autant plus important que lorsqu'elles étaient diffusées à chaud par les agences, ces dernières ne relataient l'événement que de manière partielle voire erronée. Il s'est donc avéré indispensable de suivre la chaîne des publications afin de corriger les premiers récits, sans se laisser gagner par les émotions du lendemain.

Un degré inférieur de fiabilité a ensuite été attribué aux livres grand public (2 occurrences = information valide). Leur vocation commerciale et la rapidité avec laquelle ils sont écrits peuvent laisser place à de nombreuses approximations.

Si des encyclopédies collaboratives en ligne comme Wikipedia proposent une myriade d'informations, nous avons dû en faire le tri en les recoupant soigneusement avec de multiples sources. Sans nier l'intérêt d'un tel support pour l'entrée en matière, on y a parfois constaté une confusion des genres. Par exemple, les différentes listes de fusillades en milieu scolaire accessibles sur la toile mêlent des homicides liés à des règlements de comptes entre bandes à des attentats terroristes. Nous avons donc pris le soin d'analyser chaque fait à partir d'autres sources, pour ne conserver dans notre référencement que ceux qui répondaient précisément à notre définition des actes de violence paroxystique en milieu scolaire (3 occurrences = information valide).

De prime abord, le fait d'avoir recueilli une partie des éléments factuels et contextuels à partir de l'outil « Internet » peut sembler original. Pour autant, cette méthode présente l'intérêt de faire émerger des données inédites, parfois bien au-delà de ce que les témoignages *in situ* auraient pu fournir. Quant à imaginer se déplacer partout dans le monde pour les collecter, cela n'aurait pas été envisageable dans un temps aussi restreint et sans un budget de fonctionnement particulièrement élevé, ce dont nous ne disposions pas.

Le recueil de données spatio-temporelles s'est avéré particulièrement ardu et chronophage. Loin de constituer une priorité dans le récit journalistique, nous avons dû parfois disséquer une trentaine d'articles pour capter l'information précieuse. À titre indicatif, il est arrivé que le traitement d'un seul événement nécessite une journée entière de recherches sur un week-end.

Nous pensions au départ que la violence paroxystique en milieu scolaire était un phénomène émergent, apparu tout au plus sur les trente dernières années. Or, les premières sources nous ont rapidement mené à des événements survenus à l'orée du XX^{e}, voire à la fin du XIX^{e} siècle. Aussi avons-nous opté pour une période de référence d'un siècle (1912 – 2012) afin de bien restituer sa progression dans le temps et ses évolutions. Évidemment, la disponibilité d'informations s'est densifiée à mesure que nous avancions dans le temps et que l'offre médiatique s'élargissait.

Un autre a priori tenait à l'idée selon laquelle de telles manifestations étaient circonscrites à deux ou trois territoires, principalement les États-Unis. Or, ces périgrinations numériques nous ont mené virtuellement partout dans le monde. S'agissant de la Chine, le recueil et la consolidation de données se sont avérés particulièrement complexes. L'avènement d'Internet a néanmoins permis de générer une infime part de perméabilité dans la diffusion de l'information, à travers des dépêches internationales particulièrement lapidaires.

Afin d'opérer sur un spectre plus abouti quoi que moins dense sur la période considérée, le choix d'un « échantillon raisonné » s'est finalement imposé (de N = 156 à N = 125). En raison de l'insuffisance de données consolidées sur les événements chinois (N = 30), nous avons pris le parti de les traiter indépendamment de ceux perpétrés partout ailleurs dans le monde. En procédant de la sorte, la fourchette d'incertitude du moment de perpétration a pu être réduite à 14/125 (11 %) contre 35/156 (22 %) sur l'échantillon global. De même, celle du lieu précis au sein de l'établissement scolaire ou universitaire à 6/125 (5 %) contre 24/156 (15 %) précédemment. Nous avons aussi recouru à ce deuxième panel pour disposer de données plus affinées sur les victimes (sexe, statut, etc.) et les auteurs (déterminants socioculturels). Enfin, pour quelques items traitant des influences socioculturelles, la focale a été réduite aux trente dernières années (1992 - 2012), période d'émergence de facteurs de risque contemporains.

Données recueillies :

Localisation temporelle : année, mois, jour, heure de début de perpétration ;

Localisation géographique : continent, pays, localité, démographie, densité de population ;

Typologie de l'établissement : école, collège, lycée, université ou autre établissement post-secondaire.

Localisation spatiale : lieux précis des attaques en périphérie (abords, parvis…), périmétrie (entrée, cour, parking, terrain de sport,…) et volumétrie (salle de classe, couloir, toilettes, hall, escaliers, bibliothèque, cafétéria, bureaux de direction ou administratifs, infrastructure sportive, internat, …) ;

Type d'arme(s) utilisée(s) : arme à feu (de poing ou d'épaule), arme blanche, bombe(s) artisanale(s), autre moyen ;

Victimisation : nombre total de tués avec classification (masculin, féminin, élèves, enseignants, chefs d'établissement, gardien, autres,…) et nombre de blessés ;

Profil des auteurs : sexe, âge, extraction sociale, lien avec l'établissement (endogène, exogène, intermédiaire), statut (élève, ex-élève, enseignant, parent, autre, …), facteurs de risques (victime d'intimidations, objet d'une sanction ou réprimande, évaluation négative, mauvais résultats, complexe physique, problèmes familiaux, influence cinématographique, littéraire, musicale, culturelle, addiction aux jeux vidéo, pratique du tir sportif ou de la chasse directe ou indirecte – père licencié et détenteur d'arme(s) au domicile - troubles de la personnalité préalablement identifiés, état dépressif, …), éléments de contexte (effet copycat, attaques planifiées, camarades ou entourage avisés, port d'un trench coat ou d'effets paramilitaires au moment de la perpétration, fabrication de bombes artisanales avec fréquentation assidue de sites dédiés, épilogue de l'action – suicide direct ou indirect, interpellation) ;

Signaux faibles précurseurs : annonce préalable dans les réseaux sociaux ou par un autre moyen ;

Gestion de l'événement : existence d'une sensibilisation ou d'une formation préalable, délai d'alerte, délai d'intervention des forces de sécurité.

Globalement, la phase d'analyse s'est opérée en deux temps :

- à partir d'un échantillon global ou raisonné ;
- par un partage en coupes plus fines (clusters par décades, continents, types d'établissements visés, tranche d'âge des auteurs, etc.).

Nous avons pu ensuite en tirer un certain volume d'observations et conjectures que nous avons commentées abondamment, en les repositionnant dans un cadre sociologique et scientifique pluridisciplinaire.

Cette étape essentielle à la compréhension de la violence paroxystique en milieu scolaire préfigure ce qui constitue l'objectif essentiel de ces travaux : la modélisation des processus criminels et l'élaboration d'un système de défense en profondeur.

3e chapitre – La modélisation des processus criminels

L'étude des chaînes d'événements susceptibles de se combiner dans les situations cindyniques explique, selon Kervern, le succès des graphes dans les études de danger (Kervern, 1995, p.51).

De ce que nous avons pu en observer aux stades précédents de l'analyse, le processus de violence paroxystique en milieu scolaire est aussi constitué par une chaîne d'événements combinés. Nous avons donc décidé de nous appuyer sur les méthodes cindyniques pour construire nos propres représentations graphiques du phénomène étudié.

Avant cela, nous avons procédé à une « analyse des modes, des effets et de la criticité des défaillances » plus connue, chez les initiés, sous l'acronyme d'AMDEC. Cette méthode a conféré un plus scientifique indéniable à l'analyse déjà fournie que nous venions de proposer dans la deuxième partie de cette recherche. Nous avons pu d'abord différencier les divers composants liés à la violence paroxystique en milieu scolaire, de même que les modes de défaillances et leurs effets induits, les causes identifiées et les premières pistes d'actions préventives. Mais l'apport majeur de ce travail réside, selon nous, dans le calcul du taux de criticité et de détectabilité de chaque facteur de risque. Cela n'a été rendu possible qu'après un très long travail d'extraction des variables chiffrées, ce pour chaque échantillon considéré. Nous avons encore passé beaucoup de temps à les recombiner par facteurs associés. Il ne s'agissait pas, de surcroît, de rapporter en pourcentages des données brutes. Pour faire émerger une hiérarchie objective des facteurs récurrents, nous avons pris le parti d'appliquer des coefficients de pondération ou de majoration explicités dans la troisième partie.

Conforté par ces éléments d'analyse qualitative et quantitative, nous sommes ensuite passé à la modélisation proprement dite. Celle-ci a d'abord pu être formalisée à partir d'un arbre des causes propre à chaque groupe, à partir d'opérateurs logiques permettant de tracer l'intégralité du processus social, culturel et criminel susceptible de conduire aux manifestations de violence paroxystique en milieu scolaire et universitaire.

Cette première série de graphes ne suffit alors pas à « boucler » la démarche d'anticipation du risque. Seul un « nœud papillon » peut autoriser cela, en associant de part et d'autre de « l'événement redouté » un arbre des causes et un arbre d'événements. Le premier retrace la phase pré-accidentelle pendant que la seconde figure la phase post-accidentelle.

Même si de telles représentations permettent de rendre plus compréhensibles les différents processus à l'ouvrage, nous n'avons pas encore dépassé le stade de l'analyse factorielle et du constat. Il reste donc une étape essentielle, celle de l'action. Une phase clé du « nœud papillon » est l'apposition de barrières de prévention et de protection. Les redondances volontaires participent de la construction d'un système de défense en profondeur tel qu'élaboré en sûreté de fonctionnement (SdF). Nous verrons plus loin dans notre propre matrice que la stratégie globale repose sur un maillage serré de 22 barrières (15 en phase pré-accidentelle plus 7 en phase post-accidentelle). Ainsi, la déclinaison de cet arsenal préventif et protecteur vient clore cette recherche action.

Définition des principaux termes utilisés

Avant de décliner les différents développements de nos travaux, il est important de déterminer la signification que nous donnons aux termes les plus couramment employés dans les pages suivantes. Ces derniers sont classés par famille et non par ordre alphabétique.

École : Établissement permettant d'accueillir des individus appelés *écoliers* afin de leur dispenser un enseignement de façon collective. Le mot école vient du latin *schola*, signifiant loisir consacré à l'étude, lui-même provenant du grec *scholè* (le loisir), lequel constituait un idéal souvent exprimé par les philosophes et une catégorie socialement valorisée opposée à la sphère des tâches productives. Dans le contexte scolaire, ce terme est souvent employé de façon générique. Il désigne l'entité au sens large et non un établissement d'enseignement du 1er degré tel que nous l'entendons habituellement (école élémentaire).

Scolaire : Tout ce qui se rattache à l'école et plus généralement aux établissements scolaires et à leur milieu.

Milieu scolaire : Dans le contexte de notre recherche, ce terme se rattache davantage à un positionnement physique dans la structure scolaire voire sa périphérie. Cette définition peut s'étendre aussi à une acception plus symbolique, liée à la spécificité de ce milieu social dans lequel les différents acteurs peuvent évoluer.

Communauté : Dans son usage actuel le plus courant, le mot communauté évoque des collectivités historiques ou culturelles, telles qu'entendues dans les débats sur les minorités ou le communautarisme. En France, la communauté est un concept du droit français qui désigne un collectif de personnes possédant et jouissant de façon indivise d'un patrimoine en commun. La *Société* à laquelle nous appartenons et que la sociologie est supposée étudier, est à proprement parler une communauté.

Communauté éducative : Selon l'article 1 de la loi d'orientation sur l'éducation (loi n° 89-486 du 10 juillet 1989), *« la communauté éducative rassemble les élèves et tous ceux qui dans l'établissement scolaire ou en relation avec lui, participent à la formation des élèves »*. L'article 11 du chapitre III dispose en outre que *« (…) les parents d'élèves sont membres de la communauté éducative »*. Il en va de même pour *« (…) les personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux, de santé et de service »* (Titre II, article 15).

Organisation : Fait d'organiser et ce qui en résulte, agencement d'un ensemble d'éléments, préparation d'une manifestation ponctuelle. Autre sens possible : structure, association à buts déterminés. C'est en cela que le système scolaire constitue une organisation, qui se décline du central au local, en passant par des niveaux de compétence intermédiaires (Conseil régional, Conseil général).

Localisation : D'une manière générale, la **localisation** d'un objet consiste en la détermination de sa position dans l'espace. Notre recherche a notamment pour but de permettre une localisation des actes de violence paroxystique commis au sein d'un établissement scolaire, c'est-à-dire de situer précisément à quel endroit ils sont le plus fréquemment commis. Il s'agit donc de localiser les parties les plus vulnérables pour y accroître les obstacles au passage à l'acte.

Technologie : Théorie de la technique. Par extension, ensemble des techniques modernes complexes, acception plus proche du contexte de notre recherche dans laquelle nous établissons un lien entre technologie et veille, technologie et sécurité (vidéoprotection intelligente, systèmes de sécurité passive).

Anticipation : Fait d'anticiper, fait de prévoir les situations.

Évolution : manœuvre, mouvement de troupe qui conduit à un changement de position, suite de mouvements variés. Action de faire un tour ou une rotation. Changement dans le caractère ou les idées d'une personne, ou en médecine, dans les différents stades par lesquels passe une maladie. Dans le contexte de notre recherche, il s'agit davantage d'une suite de transformations graduelles ou faites par une suite de petits changements successifs, allant dans un même sens.

Matrice : Moule servant à reproduire une empreinte ou petit bloc de cuivre qui, en imprimerie, sert à reproduire un caractère. En mathématiques, tableau de valeurs disposé en lignes et en colonnes. Une matrice est dite élémentaire lorsqu'elle est obtenue par des opérations élémentaires sur les lignes ou colonnes de la matrice identité. En statistiques, une matrice de corrélation regroupe les corrélations de plusieurs variables entre elles, les coefficients indiquant l'influence que les variables ont les unes sur les autres.

Matrice tridimensionnelle : Utilisée notamment en biologie moléculaire de la cellule, ce type de matrice prend en considération 3 différentes variables.

Outil : Objet finalisé utilisé par un être vivant dans le but d'augmenter son efficacité naturelle dans l'action. Cette augmentation se traduit par la simplification des actions entreprises, par une plus grande rentabilisation de ces actions, ou par l'accès à des actions impossibles sans cet outil. L'outil peut être compris comme un prolongement du corps, un intermédiaire d'action quasiment synonyme d'objet technique. Pour nos travaux, le terme *outil* se rapporte plus à des *outils virtuels*, en fait des concepts permettant d'effectuer un travail. Les matrices mathématiques ou autres listes de tâches que nous visons à proposer s'apparentent à des *outils intellectuels*.

Accident : Événement non désiré, tel qu'une émission de substance toxique, un incendie ou une explosion résultant de développements incontrôlés survenus au cours de l'exploitation d'un établissement qui entraîne des conséquences/dommages vis-à-vis des personnes, des biens ou de l'environnement et de l'entreprise en général. C'est la réalisation d'un phénomène dangereux, combinée à la présence de cibles vulnérables exposées aux effets de ce phénomène (définition extraite de l'arrêté du 10 mai 2000 modifié).

Analyse de risques : Utilisation systématique d'informations pour identifier les phénomènes dangereux et pour estimer le risque (ISO/CEI 73) - (définition extraite de l'arrêté du 10 mai 2000 modifié).

Étude de dangers : Élaborée sous la responsabilité de l'exploitant de l'activité industrielle, et en complément de l'étude d'impact, l'étude de dangers permet de cerner tous les risques induits par l'installation pour l'environnement et la sécurité des populations, ainsi que les moyens de les réduire. Une telle étude est soumise à enquête publique préalablement à toute délivrance d'autorisation d'exploiter l'installation concernée (définition extraite de l'arrêté du 10 mai 2000 modifié).

Événement redouté : Événement conventionnellement défini, dans le cadre d'une analyse de risque, au centre de l'enchaînement accidentel. Généralement, il s'agit d'une perte de confinement pour les fluides et d'une perte d'intégrité physique pour les solides. Les événements situés en amont sont conventionnellement appelés « phase pré-accidentelle » et les événements situés en aval « phase post-accidentelle » (définition extraite de l'arrêté du 10 mai 2000 modifié).

Indépendance d'une barrière : Faculté d'une mesure, de par sa conception, son exploitation et son environnement, à ne pas dépendre du fonctionnement d'autres éléments (…) afin d'éviter les modes communs de défaillance ou de limiter leur fréquence d'occurrence (définition extraite de l'arrêté du 10 mai 2000 modifié).

Probabilité d'occurrence : Au sens de l'article L. 512-1 du Code de l'environnement, la probabilité d'occurrence d'un accident est assimilée à sa fréquence d'occurrence future estimée sur l'installation considérée. Elle est en général différente de la fréquence historique et peut s'écarter, pour une installation donnée, de la probabilité d'occurrence moyenne évaluée sur un ensemble d'installations similaires (définition extraite de l'arrêté du 10 mai 2000 modifié). Attention aux confusions possibles :

- assimilation entre probabilité d'un accident et celle du phénomène dangereux correspondant, la première intégrant déjà la probabilité conditionnelle d'exposition des cibles. L'assimilation sous-entend que les cibles sont effectivement exposées, ce qui n'est pas toujours le cas, notamment si la cinétique permet une mise à l'abri.

- probabilité d'occurrence d'un accident x sur un site donné et probabilité d'occurrence de l'accident x, en moyenne, dans l'une des N installations du même type (approche statistique).

Phénomène dangereux : Libération d'énergie ou de substance produisant des effets, au sens de l'arrêté du 29/09/2005, susceptibles d'infliger un dommage à des cibles (ou éléments vulnérables) vivantes ou matérielles, sans préjuger l'existence de ces dernières. C'est une « Source potentielle de dommages » (ISO/CEI 51).

Il convient d'ajouter qu'un phénomène est une libération de tout ou partie d'un potentiel de danger, la concrétisation d'un aléa.

Un phénomène dangereux ne doit donc pas être confondu avec un « accident », le premier produisant des effets alors que le second entraîne des conséquences/dommages (définition extraite de l'arrêté du 10 mai 2000 modifié).

Risque : Combinaison de la probabilité d'un événement et de ses conséquences (ISO/CEI 73) ou combinaison de la probabilité d'un dommage et de sa gravité (ISO/CEI 51) - (définitions extraites de l'arrêté du 10 mai 2000 modifié).

Une autre définition du risque prend davatange en considération la notion d'enjeux que celle des conséquences (AFNOR FD X50-252) : **(Risque) = (aléa) x (enjeu)**

Le risque est donc la confrontation d'un aléa (phénomène naturel dangereux) et d'une zone géographique où existent des enjeux qui peuvent être humains, économiques ou environnementaux.

Perpétrateur : Celui qui commet quelque chose, qui est coupable de quelque chose[10].

Prévention : Instrument utilisé par l'Etat pour mieux maîtriser la criminalité par l'élimination ou la limitation des facteurs criminogènes et par la gestion adéquate des facteurs de l'environnement physique et social qui engendrent les occasions favorables à la perpétration du délit. Dans ce cadre, la prévention pénale, reposant sur la peine et son exécution, sera exclue (Bermoes, Bourdoux, 1986, p. 733).

Quel que soit le domaine considéré, le budget consacré pour prévenir la survenue d'un dommage est infiniment moindre que celui investi pour y remédier. Il reste néanmoins difficile de convaincre que ce qui n'est pas arrivé serait survenu en l'absence de mesures préventives.

En 1948, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) donnait une définition de la prévention en matière de santé qui pourrait s'appliquer au travail social. On y distingue, la prévention primaire, secondaire et tertiaire :

Prévention primaire : dans son acception originelle, elle regroupe l'ensemble des moyens mis en œuvre pour empêcher l'apparition d'un trouble, d'une pathologie ou d'un symptôme. Dans le domaine social, la prévention primaire peut être définie comme tout ce qui touche à l'amélioration des conditions générales de la population. Dans le contexte de notre recherche, nous relierons ce terme aux programmes de prévention universelle.

Prévention secondaire : en matière de santé, la prévention secondaire consiste à réduire le développement d'une maladie. Elle s'adresse donc, de manière plus restrictive, aux groupes de population potentiellement exposés. Dans le domaine social, la prévention secondaire relève de l'aide aux personnes en difficulté pour leur permettre de se maintenir dans leur milieu de vie.

Prévention tertiaire : toujours en matière de santé, la prévention tertiaire s'adresse plus particulièrement aux populations déjà concernées pour éviter chez elles toute récidive de la maladie. Dans le domaine social, il s'agit d'accompagner la réinsertion des populations exclues ou prises en charge en institution.

[10] Source : http://circe.atilf.fr/definition/dmf/perp%C3%A9trateur (dernière consultation le 28 décembre2013).

Prévention sociale : Toutes les mesures ayant pour objet d'éliminer ou de limiter les facteurs criminogènes : actions en matière de santé, d'éducation, de logement, d'emploi et de loisirs. Elle vise d'abord à transformer les profils psychologiques ou sociologiques des individus.

Prévention situationnelle : Approche pragmatique de la délinquance ne s'attachant pas au délinquant et à sa personnalité, mais à son environnement, afin de le rendre moins propice à la commission de crimes et délits. Consubstantielle à la prévention sociale, elle vise d'abord à la modification des situations matérielles.

Dans l'annexe 1 de la Loi n° 2002-1094 du 29 août 2002 d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure, la prévention situationnelle est définie comme : « l'ensemble des mesures d'urbanisme, d'architecture ou techniques visant à prévenir la commission d'actes délictueux ou à les rendre moins profitables ».

Il s'agit donc de rendre, dès leur conception, les espaces publics ou privés moins « criminogènes ». L'acception française de la prévention situationnelle vise aussi à faciliter l'intervention des services de sécurité et de secours.

Les premiers travaux universitaires sur le sujet ont été amorcés à l'orée des années 1960. La sociologue américaine Jane Jacobs fait émerger l'idée selon laquelle la conception urbaine doive produire de la sécurité (Jacobs, 1961). Dans la continuité, Oscar Newman associe la théorie de l'espace défendable à la notion de « contrôle social » (Newman, 1973). Le criminologue Ronald V. Clarke observe encore que « (…) pour le délinquant, commettre un délit n'est qu'une façon d'obtenir ce qu'il désire, que ce soit de l'argent, l'approbation de ses pairs, une sensation forte, une gratification sexuelle ou encore un pouvoir sur d'autres. En choisissant l'illégalité, le délinquant met en balance l'effort, le risque nécessaire et le bénéfice escompté avec ce qui lui en coûterait pour obtenir la même chose de façon légale. » (Clarke, 1995). Quelques années plus tôt, ce dernier propose sa théorie du renforcement de la cible, basée sur douze techniques de prévention situationnelle (Cornish, Clarke, 1987).

La définition qu'en livre Maurice Cusson à la fin des années quatre-vingt dix préfigure assez fidèlement la définition légale française énoncée ci-dessus. La prévention situationnelle se rapporte, selon lui, aux « interventions non pénales qui visent à empêcher le passage à l'acte en modifiant les circonstances particulières dans lesquelles une série de délits semblables sont commis ou pourraient l'être. Elles proposent de supprimer les occasions de commettre les infractions, de les rendre plus difficiles, plus risquées ou moins profitables » (Cusson, 1998 *in* Soullez, 2001).

Résilience générale : Capacité d'un système (qu'il s'agisse de personnes ou d'écosystèmes) à se rétablir, à revenir rapidement à un état antérieur après des tensions et des chocs.

Si l'on se réfère par exemple à la résilience des territoires[11] et de leurs populations, il s'agit de la capacité des équipements, des institutions et des diverses collectivités à résister à des chocs, aussi bien par des mesures préventives (atténuation du choc par réduction de la source et/ou par réduction de la vulnérabilité, telle que des systèmes d'alerte et de secours rapides) que par des mesures correctives à court terme et moyen terme (réparation rapide, reconstruction, etc.). Les dégradations progressives, les situations à risques qui ne correspondent pas à des chocs (« catastrophes » au sens strict, dans le vocabulaire des spécialistes des risques) ne sont pas susceptibles de résilience.

Un autre exemple peut être proposé à travers la notion de « résilience nationale ». Celle-ci a fait son apparition dans le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale de 2008, en lien avec la fonction « protection ». La résilience nationale y est définie comme « la volonté et la capacité d'un pays, de la société et des pouvoirs publics à résister aux conséquences d'une agression ou d'une catastrophe majeures, puis à rétablir rapidement leur capacité de fonctionner normalement, ou à tout le moins un mode de fonctionnement socialement acceptable. Elle concerne non seulement les pouvoirs publics, mais encore les acteurs économiques et la société civile tout entière » (LBDSN, p. 64).

Sécurité : Dans une acception générale, plusieurs définitions peuvent être conférées à ce terme. Le dictionnaire Larousse en ligne en propose trois qui sont assez proches : il peut d'abord s'agir d'une situation dans laquelle quelqu'un, quelque chose n'est exposé à aucun danger, à aucun risque, en particulier d'agression physique, d'accidents, de vol, de détérioration. La sécurité peut encore se rapporter à une situation de quelqu'un qui se sent à l'abri du danger, qui est rassuré. Elle peut enfin être assimilée à une absence ou une limitation des risques dans un domaine précis.

Dans une acception plus spécifique, la sécurité désigne l'ensemble des moyens humains, organisationnels et techniques réunis pour faire face aux risques techniques, physiques, chimiques et environnementaux pouvant nuire aux personnes et aux biens (aléas non intentionnels). Elle répond à de nombreuses règles normatives, notamment quant à la sécurité incendie, les catastrophes naturelles, les accidents du travail, etc.

Sûreté : Dans une acception générale, il est possible de la définir comme l'état de quelqu'un ou de quelque chose qui est à l'abri, n'a rien à craindre.

Dans une acception plus spécifique, ce terme concerne l'ensemble des moyens humains, organisationnels et techniques combinés face aux actes spontanés ou réfléchis visant à nuire ou porter atteinte à une personne physique ou morale dans un but de profit psychique ou/et financier (actes malveillants comme les atteintes volontaires contre les personnes, des biens ou des sites, etc.) Contrairement à la sécurité, elle ne répond à aucune norme ni règle préétablie.

[11] AIRT - GR3 : augmenter la résilience des territoires : un facteur d'intégration des politiques publiques, groupe de réflexion piloté par M. Michel Juffé – Association Française de Prévention des Catastrophes Naturelles.

Sûreté de fonctionnement : Cette discipline consiste à assurer le fonctionnement attendu d'un système industriel, en ayant recours à la modélisation du fonctionnement du système (analyse fonctionnelle : identification de ses fonctions) et de ses défaillances possibles (analyse dysfonctionnelle : évaluation des risques de dysfonctionnement et identification des pertes et dégradations possibles des fonctions).

Système : ensemble d'éléments identifiés liés physiquement ou par des interactions présents à l'intérieur d'une frontière déterminée.

Ensemble d'objets et relations entre ces objets et entre leurs attributs ; les objets sont les composants ou éléments du système, les attributs sont les propriétés des objets et les relations ce qui fait tenir ensemble le système (Watzlawick, 1972, p. 120).

Systémique : se dit d'une approche scientifique des systèmes politiques, économiques, sociaux, etc., qui s'oppose à la démarche analytique au sens cartésien du terme, en abordant tout problème avec un point de vue holistique, comme un ensemble d'éléments en relations mutuelles (cette approche s'appuie sur les découvertes réalisées dans les autres disciplines : cybernétique et théorie de l'information, biologie, linguistique, anthropologie)[12].

Boucle de rétroaction : Suites d'actions induites par le système lui-même suite à un changement extérieur, soit pour en maintenir la stabilité (rétroaction négative), soit pour amplifier le changement, pouvant aller jusqu'à l'explosion du système (rétroaction positive).

Cyndiniques : ce terme définit une approche globale des sciences du danger.

Violence : cf. introduction.

Violence paroxystique : cf. introduction du chapitre 2.

D'autres définitions seront énoncées tout au long de cette monographie.

[12] Source : http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/syst%C3%A9mique/76265 (dernière consultation le 9 février 2014).

CHAPITRE 1 – REPRÉSENTATION CINDYNIQUE DU SYSTÈME SCOLAIRE

La violence scolaire est aussi complexe que le milieu dans lequel elle s'exerce. Ses manifestations sont diffuses et ses causes multiples, tant elles épousent les contours de la société et de ses émotions collectives. Elles suivent l'évolution des normes sociales et traduisent, la plupart du temps, des crispations plus générales. Sentiment d'inégalité, manque de visibilité et de confiance en l'avenir, désacralisation des institutions, l'école n'échappe pas aux maux de son époque. Parfois même, elle les exacerbe ! Paradoxe partagé par-delà nos frontières : elle incarne conjointement espoirs et frustrations. Que les menaces qui découlent de ce constat soient avérées ou supposées, la population attend un niveau de protection à la hauteur de ses inquiétudes. Et cette aspiration est encore plus prégnante lorsqu'elle touche à la sécurité de ses enfants au sein de l'enceinte scolaire.

Avant de déterminer quels remèdes peuvent être les plus adaptés aux maux de l'école d'aujourd'hui, il convient d'abord d'en passer par l'élaboration d'un diagnostic général. Sommes-nous en capacité de tout traiter, à l'instar d'un médecin généraliste ? Assurément pas, dans la mesure où cette recherche est centrée sur les aspects paroxystiques de la violence en milieu scolaire. Pour autant, notre démarche ne peut se focaliser à ce stade sur une seule de ses manifestations, a fortiori la plus singulière. L'approche se veut donc holistique, en considérant plutôt ladite violence comme un ensemble indivisible, dans un contexte déterminé mais néanmoins variable.

Issue de l'analyse des accidents et catastrophes aéronautiques et industriels, la méthode des « cindyniques » décrit avec acuité les situations porteuses de danger. Après une première approche en 2007, dans le cadre d'un mémoire de master, nous avons pris le parti d'y recourir dans le cadre de cette recherche. L'idée est que cette méthode, aussi complexe soit-elle, peut effectivement être transposée à l'analyse du danger inhérent au milieu scolaire.

Proche du concept de « propension » développé par Karl Popper (Popper, 1992), la notion de « potentiel cindynique » a déjà pu être adaptée à des problèmes de prévention liés aux collectivités humaines ou urbaines comme celui de la santé.

On distingue ainsi les **mégacindyniques**, qui traitent des grands systèmes sociotechniques, des **microcindyniques**, qui touchent à la vie quotidienne des familles ou des personnes (accidents familiaux, etc.). Les cindyniques urbaines se présentent comme une zone frontière entre les **mégacindyniques** et les **microcindyniques**. C'est dans cette partie intermédiaire que nous allons nous situer pour analyser le potentiel de dangerosité de la communauté scolaire.

1 - 1 - Éléments de première approche sur les cindyniques

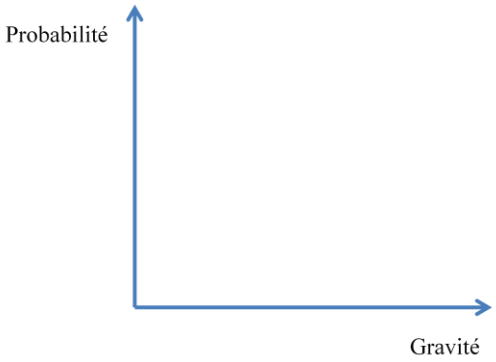
Avant de passer à l'application proprement dite, il convient de livrer d'abord quelques fondements théoriques à propos des cyndiques. Bien entendu, il est difficile de restituer une approche aussi complexe en seulement trois ou quatre pages. C'est pourquoi nous écarterons d'emblée le socle axiomatique, un peu complexe en première approche, pour nous limiter le champ de ce bref exposé aux quelques notions utilisées plus loin : l'hyperespace cindynique, les concepts de situation cindynique et d'opérateurs de transformation, les déficits systémiques cindynogènes, le potentiel cindynique comme fonction d'un ensemble de dissonances, le concept de N'événement.

Les domaines de validité ainsi que le concept d'intensité cindynique seront directement abordés dans la phase d'application.

Les prémices d'une mesure du danger

Le premier espace dégagé par la cindynométrie, comme technique de mesure du danger, est un espace à deux dimensions (cf. fig. 3). Cette matrice permet d'établir un chiffrage mathématique élémentaire du risque comme produit de la gravité par la probabilité (N = G x P).

Fig. 3 : Les 2 dimensions du danger



C'est à la fin des années soixante, lors d'un symposium de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), que F. Reg Farmer présente pour la première fois un tel diagramme (Farmer, 1967). L'ingénieur britannique en sûreté nucléaire y rapporte le risque de rejet d'un réacteur et ses conséquences à d'autres aléas de la vie courante. Il introduit ainsi une approche probabiliste, en démontrant que l'éventualité de décéder dans un accident est 10.000 fois plus grande que celle de développer un cancer de la thyroïde du fait de ce rejet.

L'intérêt du diagramme de Farmer réside surtout dans la courbe ci-après (cf. fig. 4), qui établit un partage entre la part de risque acceptable de celle qui ne l'est pas. Cette courbe (aussi appelée « courbe F-N ») exprime la probabilité de défaillance annuelle – ou sa fréquence - en fonction de l'intensité ou de la gravité des conséquences, souvent exprimée en nombre de victimes (F = « fatalities » = nombre de victimes, N = nombre, ou fréquence, de défaillances). Elle permet ainsi de distinguer le domaine du risque majeur (de forte gravité mais très peu fréquent) de celui du risque « de la vie quotidienne », finalement qualifié de risque banal.

Dans cette approche, le diagramme F (gravité) – N (probabilité – fréquence) permet de définir trois régions (cf. fig. 4) :

- un domaine 1, se rapportant au risque individuel de la vie quotidienne, dans lequel le risque n'est plus perçu tant il est courant ;

- un domaine 2 intermédiaire, dans lequel le risque est jugé acceptable. Dans cette région, dite zone « ALARP » ou « ALARA »[13], le risque peut être ramené à un niveau aussi bas qu'il est raisonnable sans induire des coûts supplémentaires prohibitifs (Crémona, 2001)[14] ;

- un domaine 3, au sein duquel le risque est jugé intolérable (conséquences trop importantes – N' victimes potentielles – ou fréquence trop élevée).

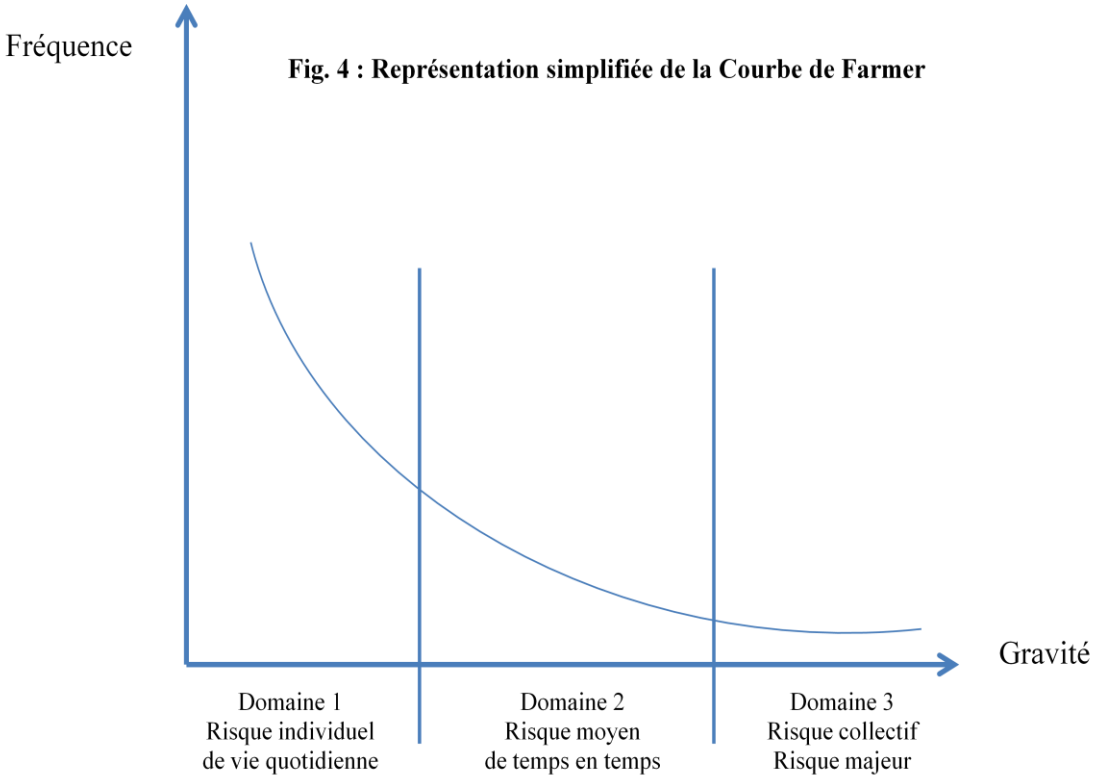


Fig. 4 : Représentation simplifiée de la Courbe de Farmer

Nous établirons plus loin une adaptation sommaire de la courbe de Farmer au risque en milieu scolaire à partir de chiffres extraits de l'outil de recensement du ministère français de l'éducation nationale (SIVIS).

[13] Le Principe "As Low As Reasonably Practicable" (ALARP) ou "As Low As Reasonably Achievable (ALARA) signifie : "Aussi bas que Raisonnablement possible". Il est intégré au sein même du régime réglementaire anglo-saxon, sous lequel l'ensemble des activités dangereuses sont gérées. En pratique, le concept de "Reasonably Practicable" [raisonnablement réalisable] peut être interprété au sens large du terme, c'est-à-dire que tout opérateur doit prendre en compte et appliquer l'ensemble des mesures disponibles dans le but de minimiser les risques, et ceci sous couvert que le coût associé aux bénéfices provenant de la mise en place de ces mesures (en terme de temps, d'efforts et d'argent), puissent être démontré comme étant non disproportionné par rapport au niveau de risque dissipé. Source : www.nuclear.co.uk/_literature_42562/Démonstration_**ALARP** (dernière consultation le 31 mars 2013).

[14] Mitigation : terme venant du latin : *mitigare = atténuer, adoucir* ; en anglais : *mitigation* ; en espagnol : *mitigacion* ; en italien : *mitigazione*).

L'émergence d'un hyperespace cindynique

L'intérêt d'une représentation de l'hyperespace du danger est apparu à la fin des années quatre-vingt. Les analystes ont en effet observé que le diagramme de Farmer, appliqué à d'autres domaines, se limitait à un espace statistique. Il était nécessaire de le compléter par la question des modèles.

Pour élaborer une matrice aussi complexe et ainsi parfaire la compréhension d'un danger, les concepteurs ont pris en considération toute une série de difficultés épistémologiques s'y rapportant. Véritable banque de connaissances, l'espace épistémique complète la banque de données que constitue l'espace statistique. Plusieurs modèles s'y juxtaposent, chargés des ambiguïtés qui entourent les perceptions internes du danger :

- téléologiques, sur les finalités ;
- épistémiques, sur les modèles ;
- statistiques, sur les statistiques alimentant les calculs sur les modèles ;
- Axiologiques, sur les systèmes de valeur ;
- Déontologiques, sur les règles du jeu acceptées par les réseaux considérés (axiome fondateur de l'hyperespace du danger).

Les ambiguïtés sont les flous qui enveloppent les espaces et s'opposent à une connaissance facile de leur contenu. L'idée est venue du constat selon lequel les rapports post-catastrophiques faisaient ressortir, dans la genèse des événements, de nombreuses références aux systèmes de valeurs plus ou moins clairement perçus ou partagés dans les entreprises ou les organisations humaines. Ainsi, dans des domaines parfois techniques, le malheur était finalement un problème ontologique, essentiellement lié à des considérations philosophiques. C'est en ce sens que la notion « d'ambiguïté épistémique » a été avancée par Elisabeth Pate-Cornell au début des années 1990.

La notion de réseaux (ER)

Dans une description globale, une situation cindynique résulte d'un ensemble triple, conjuguant :

- un ensemble de réseaux : ER ;
- un ensemble d'hyperespaces cindyniques : ECH ;
- un ensemble d'horizons limitant la situation dans le temps et dans l'espace : EH.

Dans la première partie de notre recherche, les réseaux se regroupent en un système global que nous qualifions de « système éducatif » (ER). On y trouve, au plus haut de la pyramide, un échelon central : le ministère de l'Éducation nationale. Celui-ci se décline en sous-systèmes à l'échelle macro et micro-décisionnelle, en partant du niveau de l'académie (rectorat), en passant par l'échelon départemental (direction académique des services de l'Éducation nationale), jusqu'au plan local (écoles élémentaires, établissements publics locaux d'éducation, etc.).

Le réseau ne s'arrête pas là puisqu'au sein même de la structure, plusieurs organes délibératifs participent aux décisions du chef d'établissement (conseil d'administration, commission permanente, conseil des délégués pour la vie lycéenne, comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté, conseil de discipline, service de la vie scolaire,…).

Du niveau national au plan local, les fédérations de parents d'élèves en font partie intégrante, au même titre que les organisations syndicales enseignantes. La spécificité française tient à la distinction entre l'exécutif des établissements et leurs bailleurs de fonds. La responsabilité des structures, en termes de dépenses de fonctionnement et d'entretien, revient aux collectivités locales selon la répartition suivante : les écoles relèvent de la municipalité, les collèges du département (conseil général) et les lycées de la région (conseil régional). Ils se caractérisent aussi par des relations internes entre leurs différents composants, au rang desquels les élèves, les représentants de la communauté éducative, les personnels d'entretien, etc.

Les réseaux que nous venons d'évoquer sont implantés dans un territoire où d'autres réseaux cohabitent. Tous sont animés par leurs propres finalités, en fonction de leurs ressources, de leurs contraintes, de leur situation dans l'espace et dans le temps.

Le système éducatif, au même titre que les autres systèmes, est animé par des relations avec d'autres sous-systèmes, au sein de leur territoire respectif ou de leur communauté d'intérêt, notamment les services déconcentrés de l'État.

Chaque réseau est lié à son propre hyperespace cindynique. En raison des relations externes qu'ils entretiennent au quotidien, ces hyperespaces qui se côtoient forment un ensemble d'hyperespaces cindyniques (ECH).

Les réseaux étudiés dans cette partie se limitent à un horizon hexagonal et contemporain (EH), en considérant leur évolution depuis les cinquante dernières années jusqu'à la fin de la décennie en cours.

Les opérateurs de transformation (O)

Sur la base de ce triptyque (ER, ECH, EH), l'état initial (S_0) d'une situation cindynique se veut ainsi comme :

$S_0 = S_0\ (ER_0, EHC_0, EH_0)$

La plupart du temps, c'est l'accident voire la catastrophe qui conduit au diagnostic. Cela se traduit par une critique des valeurs, des règles et des finalités (dissonance ontologique). Celle-ci s'accompagne parallèlement d'une critique des faits et des modèles, réalisée dans le cadre du retour d'expérience (dissonance statistique et épistémique).

Symptômes révélateurs des ambiguïtés épistémiques, les accidents et catastrophes agissent finalement comme des « opérateurs de transformation » (O). Il est possible d'évaluer leur impact en déterminant quels réseaux ont été impliqués dans la situation modifiée et les hyperespaces associés à chacun des réseaux.

L'opérateur « O » peut ainsi modifier individuellement chaque ensemble de la situation cindynique, sans forcément impacter l'ensemble de l'hyperespace :

$S_1 (ER_1, EHC_1, EH_1) = O (S_0 (ER_0, EHC_0, EH_0))$

À supposer que l'opérateur « O » puisse être décomposé sur les trois ensembles (ER, EHC, EH) à l'aide des opérateurs O_R, O_{HC}, et O_H, on obtient :

$S_1 (ER_1, EHC_1, EH_1) = S_0 (O_R (ER_0), O_{HC} (EHC_0), O_H(EH_0)))$

La transformation peut ainsi opérer sur tous les espaces des hyperespaces.

On passe donc, par l'action de l'opérateur de transformation (O), d'une situation initiale à un nouvel état de la situation cindynique, celle… du jour d'après :

$O (S_0) \rightarrow S_1 (ER_1, EHC_1, EH_1)$

Comme nous l'envisagerons plus loin à propos de la violence paroxystique, c'est souvent le cas dans une intensité maximale de la situation cindynique, où « O » s'apparente à des Transformateurs Catastrophiques de Situation (TCS).

Lorsqu'ils apparaissent à la suite des retours d'expérience, les « TCS » peuvent remettre à plat l'ensemble des finalités (téléologie). Ils engendrent aussi une modification durable des espaces épistémique (les modèles) et statistique (les données). Ils entraînent, dans le même temps, une évolution des espaces axiologique (systèmes de valeurs) et déontologique (règles d'action).

Mais avant qu'apparaissent des « TCS », de préférence, il est aussi possible de définir une transformation voulue par l'intermédiaire d'un opérateur de transformation volontaire ou intentionnel. Nous lui attribuerons plus tard l'acronyme « OTV ».

Les déficits systémiques cindynogènes

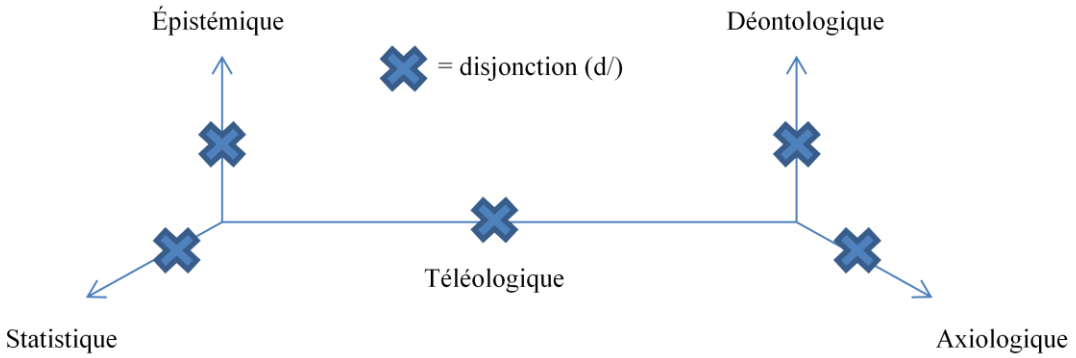
Néanmoins, avant de déclencher les « OTV », il est important d'assainir la situation cindynique initiale (S_0). En effet, de ce qu'il ressort des enquêtes post-accidentelles et post-catastrophiques, le danger est principalement fabriqué par une liste de déficiences générales. Les cindyniciens leur attribuent le terme de « déficits systémiques cindynogènes » (DSC). Culturels, organisationnels et managériaux, ces déficits apparaissent plus facilement à l'œil d'observateurs extérieurs.

Quels que soit les réseaux concernés, il est désormais établi que les « séries » résultent de scénarios toujours recommencés. Cette répétition ne prend fin qu'à partir du moment où les « responsables » acceptent de reconnaître les déficits cindynogènes qui caractérisent leur réseau. Mais cela ne suffit pas. Les décideurs doivent en effet dépasser le seul effet d'annonce pour s'inscrire dans une réelle volonté d'éradication du danger. C'est, semble-t-il, ce qui paraît s'amorcer en France par rapport au harcèlement. Aussi, « la démarche consistant à passer du flou des ambiguïtés à la liste des déficiences est au cœur de l'idée de prévention » (Kervern, 1995, p. 28).

Dans cette première partie, nous nous sommes essentiellement employé à repérer d'éventuelles disjonctions dans l'hyperespace cindynique associé à la communauté scolaire. Celles-ci peuvent, à terme, provoquer la rupture d'espaces ou d'axes qui se trouvent solidaires dans la construction ou le fonctionnement de cette représentation (cf. fig. 5).

Fig. 5 : Lacunes d'hyperespace ℓ

(G.Y. Kervern, 1995)



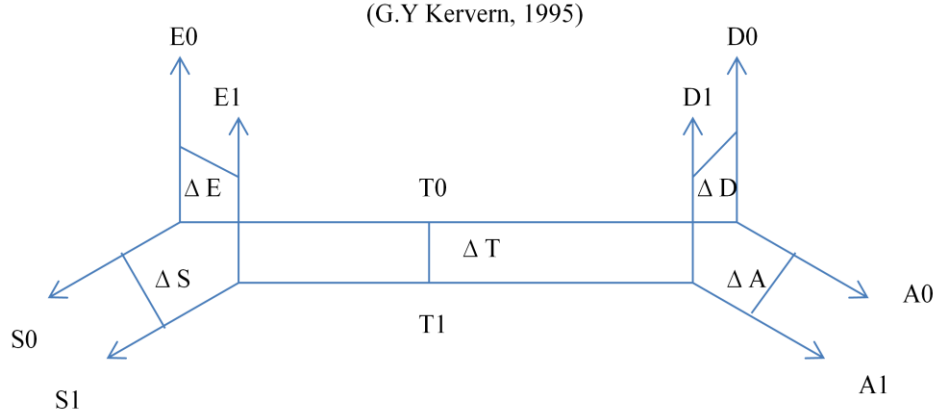
Les dissonances

Les dissonances Δ sont définies comme les écarts entre HC_0 et HC_1 sur les cinq dimensions de l'hyperespace cindynique (cf. fig. 6).

Fig. 6 : Potentiel cindynique

Transformation non intentionnelle (accident, catastrophe) ou intentionnelle (programmes de prévention) d'un état 0 **(espace perçu)** à un état 1 **(espace voulu)**

(G.Y Kervern, 1995)



Les dissonances Δ représentent les écarts entre les 5 dimensions de l'hyperespace cindynique :

S : dissonance statistique ;
E : dissonance épistémique ;
T : dissonance téléologique ;
D : dissonance déontologique ;
A : dissonance axiologique.

Contrairement aux « déficits systémiques cindynogènes » (DSC) que nous venons d'évoquer, il n'est pas question ici de potentielle rupture d'axe ou d'espace. L'idée est plutôt que leur analyse permet de faire progresser le contenu des hyperespaces vers une situation de danger mieux maîtrisé.

La finalité de chaque action préventive vise donc à réduire le delta (Δ) entre l'existant (HC_0) et une forme d'idéal à atteindre (HC_1) :

- HC_0 correspond à l'état actuel avant transformation tel qu'il est perçu par le réseau d'acteurs et ses observateurs, avec toutes les ambiguïtés associées aux différents espaces ;

- HC_1 correspond à l'état ***voulu***, un idéal à atteindre.

HC_1 est donc préférable à HC_0, tant du point de vue de la gestion des risques que de l'adaptation à l'environnement.

Cette aspiration à la réduction du ***perçu*** et du ***voulu*** doit porter prioritairement sur les trois dimensions de l'espace ontologique :

- EA : l'axiologie (les valeurs) ;
- ED : la déontologie (les règles du jeu) ;
- ET : la téléologie (les finalités).

Pour y parvenir, il convient d'estimer préalablement le potentiel cindynique (PC) associé à chaque réseau (R), en situation de dissonance. Celui-ci peut être défini comme une fonction PCR (ΔS, ΔE, ΔT, ΔD, ΔA) qui présente les deux caractéristiques suivantes :

- Pour chaque espace considéré, PC est fonction croissante des écarts Δ ;
- Au-delà d'un certain seuil, PC provoque le déclenchement d'une transformation non intentionnelle par l'apparition de symptômes : incidents, accidents, catastrophes.

Le potentiel cindynique (PC) associé à une situation globale s'entend comme la somme des potentiels associés à chaque réseau de l'ensemble ER considéré. Pour être valide, ce principe suppose au préalable que chaque réseau recouvre la même importance.

Il convient aussi de considérer que chaque espace est lié, au moins par les finalités du réseau, par des relations avec les autres espaces. La réduction du PC de l'un peut accroître le PC de l'autre. Par exemple, en matière de violence scolaire, la sous-déclaration des incidents (cf. SIVIS) va améliorer en apparence l'espace statistique (ΔS). Pour autant, cela aura pour conséquence d'accroître le potentiel cindynique de l'espace déontologique (PCR (ΔD)).

En l'espèce, des effets de seuils sont concevables. Leur franchissement provoque la catastrophe qui va transformer la situation. Peut-être pourrions-nous parler, notamment à propos des violences scolaires, d'une masse critique génératrice de transformations des normes, procédures et dispositifs mis en œuvre.

À l'instar des « DSC », il est possible d'anticiper la survenance d'une catastrophe en actionnant le plus en amont possible des opérateurs de transformation volontaire (OTV). Ces derniers vont contribuer à réduire les PCR, en s'attaquant aux dissonances Δ, ce dès l'apparition des symptômes que nous qualifierons plus loin de « signaux faibles » (cf. chapitre 3).

Après ce bref exposé des fondements cindyniques, nous allons passer à une première phase d'application. L'approche se veut modeste, tant le domaine est d'un abord complexe.

1 - 2 - Espace Généralisé du Danger appliqué à la communauté scolaire

Kervern estime ainsi qu'à partir du moment où l'homme ne considère plus le danger comme fatal, c'est-à-dire « inintelligible » selon ses propres termes, « il est condamné à son intelligibilité » (Kervern, 1995, p. 48). Or, aussi complexe soit-elle, la violence scolaire est davantage compréhensible aujourd'hui que par le passé. Nous devons cela aux nombreuses recherches menées en France sur le sujet, au cours des trente dernières années.

Quelques pionniers nous ont en effet livré un riche héritage, tant du point du vue qualitatif que quantitatif. Nous citerons plus particulièrement Eric Debarbieux, fondateur d'un Observatoire international dédié à ce champ disciplinaire. Nous pensons aussi aux sociologues Robert Ballion, François Dubet, Philippe Meyrieu, Cécile Carra, Agnès Van Zanten, Catherine Blaya, Georges Fotinos, etc. Les points de vue sont si riches qu'il est difficile de prétendre apporter quoi que ce soit d'autre, au moins dans l'immédiat. Plutôt que d'exprimer beaucoup moins bien ce qui l'a déjà été, nous avons pris le parti d'introduire une approche différente d'analyse de risque, en nous appuyant sur les travaux de ces chercheurs.

En termes de cindyniques, l'hyperespace du danger autorise une réelle mise en perspective des facteurs de risque (cindynogènes) et des facteurs préventifs voire protecteurs (cindynolithiques) de la violence scolaire. Nous verrons plus loin que le système scolaire, à travers ses propres déficits systémiques cindynogènes et ses dissonances, génère son propre potentiel cindynogène.

La représentation cindynique ci-contre s'inscrit en fil conducteur de cette première partie (cf. fig. 7). On y retrouve la même trame que la matrice générique déclinée plus haut dans la figure 2. Cette application de l'hyperespace du danger à la communauté scolaire est ainsi divisée en deux parties :

À gauche, l'Espace Généralisé du Danger se compose d'abord, dans sa partie supérieure, d'un espace épistémique. Celui-ci se rapporte à l'histoire, aux méthodes et aux principes de la communauté scolaire. Nous avons pensé qu'il était opportun, ici, de mettre en parallèle l'évolution de la société et celle de l'école.

Du même côté de la matrice mais cette fois dans la partie inférieure de l'Espace Généralisé du Danger, l'espace statistique (ou mnésique) porte la réflexion sur la pertinence des outils institutionnels de recensement des actes de malveillance.

Fig. 7 : Les cindyniques appliquées au milieu scolaire

© Jean-Marc VAN MEENEN – Utt – France

1 - ESPACE EPISTEMIQUE

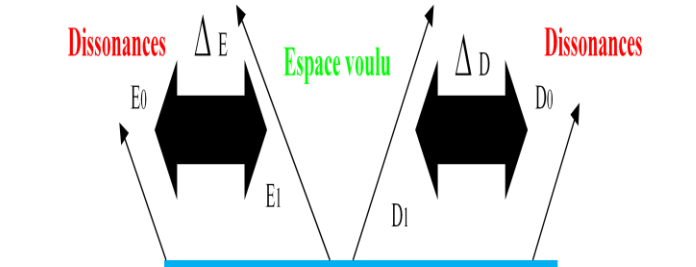
Histoire – Méthodes - Principes

- Évolution de la société versus transformation de l'école ?
- Transformation de l'école versus évolution de la violence :
  - de la violence symbolique à la « violence réactionnelle » ?
  - de la massification scolaire à la « violence vernaculaire » ?
  - Importation dans l'école d'une violence utilitaire et délinquante ?

3 - ESPACE DEONTOLOGIQUE

Normes – Lois - Règles

- Affaiblissement des liens de connivence culturelle ?
- Docimologie et opacité du contrat didactique ?
- Justice, pédagogie de la sanction et espaces de protestation ?
- Évolution inéluctable des méthodes pédagogiques ?
- Culture de sécurité lacunaire ?



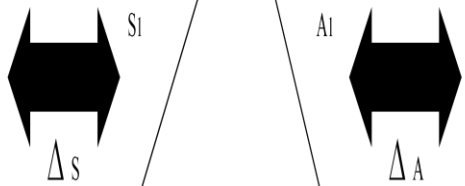
ESPACE TELEOLOGIQUE

Espace perçu

Espace perçu

Les finalités

Préparer les apprenants à la vie adulte
dans un « éthos de confiance » au climat apaisé



2 - ESPACE STATISTIQUE

Banque de données
Recensement des actes de violence

Dissonances

Dissonances

4 - ESPACE AXIOLOGIQUE

Valeurs prônées et partagées

Espace voulu

- Pertinence des outils et des postes sélectionnés ?
- Effectivité et exhaustivité des signalements ?
- Fiabilité des outils de recensement ?
- Prise en considération de la cinétique des événements ?
- Retours d'expérience ?

- Relation maître à élève ? Rencontre maïeutique ?
- Méritocratie ?
- Transmission des valeurs ?
- Promotion d'une culture d'établissement ?

La matrice est agrémentée, à droite, par un Espace Ontologique Généralisé (ou Plan éthique) qui, rappelons-le, rend compte des questions philosophiques. Dans sa partie supérieure, l'espace déontologique permet de s'interroger sur le bienfondé des normes, lois et règles en vigueur dans l'espace scolaire. Les modes d'évaluation sont-ils adaptés aux enjeux contemporains ? Le contrat didactique est-il suffisamment clair pour les élèves et enseignants ? Les usages disciplinaires respectent-ils les règles élémentaires du droit ou, au contraire, sont-ils empreints d'une large part d'arbitraire ? Existe-t-il des espaces d'écoute et de protestation ? Autant de questions cruciales qui peuvent être en lien avec l'agressivité et la violence.

L'Espace Ontologique Généralisé est enfin complété, dans sa partie inférieure, par l'espace axiologique. Celui-ci se réfère aux valeurs prônées et partagées au sein de la communauté scolaire. Nous y suggérons une interrogation sur la nature de la relation entre le maître et ses élèves : s'inscrit-elle, comme le propose le philosophe de l'éducation Lucien Piloz, dans une « maïeutique de la rencontre » ou, à l'inverse, dans une forme « d'immanence close » ? Sommes-nous dans un système si méritocratique que cela ? Quelles sont les valeurs transmises par l'école dans une période d'individualisme forcené ? L'échelon décisionnel impulse-t-il une véritable culture d'établissement ? Diffuse-t-il aussi une culture de sécurité afin de susciter la vigilance de chacun sur les problématiques de malveillance ? Il est en effet primordial de pouvoir répondre à ces interrogations afin d'estimer le danger réel qui pèse sur les établissements scolaires.

Ces deux espaces sont reliés par une passerelle Téléologique, soutenue principalement par le plan éthique. La téléologie touche à l'ensemble des finalités qui pilotent la dynamique chronologique de transformation du réseau d'acteurs associé à l'hyperespace cindynique. Et ces finalités, nous les formulerions comme suit : *Préparer les apprenants à la vie adulte dans un « éthos de confiance » au climat apaisé.* Il s'agit donc, a contrario, de lutter contre tout ce qui peut parasiter l'activité du système dans son environnement, par une action contrôlée et cohérente. Parmi les obstacles qui nuisent à l'efficacité pédagogique, la violence dans sa plus large acception semble occuper une place centrale.

Nous aborderons tour à tour les espaces épistémique, statistique, déontologique et axiologique, sans perdre de vue les finalités poursuivies. Nous commencerons par estimer, pour chacun d'eux, l'état de la situation initiale telle que semblent la percevoir les observateurs précités ($S_0 = E_0, S_0, D_0, A_0$).

Il sera possible, ensuite, de formuler quelques propositions visant à réduire les tensions cyndiniques (PCR = ΔE, ΔS, ΔD, ΔA). Cela contribuera peut-être à rapprocher, au moins en projection, l'espace perçu d'un espace voulu ($S_1 = E_1, S_1, D_1, A_1$).

Cette exploration du contexte scolaire français, dans ses dimensions sociales et managériales, permettra surtout d'estimer si le terrain est propice, ou non, à l'émergence de violences paroxystiques telles que nous les définirons plus loin.

1 - 2 - 1 - Espace épistémique (histoire, méthodes, principes)

L'application cindynique commence par l'Espace Généralisé du Danger et plus particulièrement son espace épistémique. Celui-ci se rapporte à l'histoire, aux méthodes et aux principes de la communauté scolaire. Ce champ réflexif suggère de possibles liens entre les changements de l'institution scolaire et l'évolution de la violence : la violence structurelle voire symbolique, par exemple, est-elle à l'origine d'une violence réactionnelle exercée au préjudice des enseignants et autres personnels de l'établissement ? La massification scolaire amorcée à la fin des années cinquante explique-t-elle l'émergence d'une violence vernaculaire telle que définie par Robert Ballion ? L'école n'éponge-t-elle pas les problématiques de rue au point de voir apparaître en son sein de nouvelles formes de violence utilitaire et délinquante ? Autant de questions auxquelles nous allons tenter de répondre quant à présent.

L'école, une caisse de résonnance des mutations sociales

« *Action ! Réaction ! »* Ce slogan emblématique du film « Les choristes[15] » semble dénoter un postulat qui a longtemps prévalu au temps de l'Instruction publique, face aux transgressions les plus variées. Mais les temps ont changé et les certitudes d'une hiérarchie scolaire, encore imprégnée par une pédagogie de redressement, ont progressivement été battues en brèche. L'enfant n'est plus aujourd'hui considéré comme un être de déraison, cette « bête sauvage » qui, selon Platon, devait être « liée de multiples brides » (Debarbieux, 1999, p.16). Sa place a changé au sein de la communauté scolaire au fur et à mesure de l'évolution de son statut dans la société et la famille.

L'école devient publique devient obligatoire, laïque et gratuite à partir de 1881. Cela vaut pour les enfants de 6 à 13 ans. Ce changement impulsé par Jules Ferry ouvre sur une démocratisation des savoirs, prémice d'une école unique dont Ferdinand Buisson et les compagnons de l'Université nouvelle seront les ardents défenseurs après la Première guerre mondiale.

C'est en 1932 que l'Instruction publique est renommée « Éducation nationale ». Edouard Herriot réaffirme là l'ambition d'une « égalité scolaire », encore prégnante à la libération à travers le plan Langevin-Wallon remis au gouvernement en 1947.

L'année 1956 est marquée par la suppression de l'examen d'entrée en sixième. En 1959, le ministre de l'Éducation Jean Berthoin prolonge la scolarité obligatoire, qui passe de 14 à 16 ans. Il remanie aussi l'organisation du système éducatif. Ses deux ordonnances entraînent un phénomène de massification encore renforcé par le décret Foucher (1963), qui reporte l'orientation à la fin de la classe de troisième. L'enseignement secondaire assiste progressivement à l'afflux de nouvelles catégories sociales.

[15] Réalisé par Christophe Barratier et sorti en 2004.

Entre 1956 et 1962, le taux de scolarisation dans le premier cycle secondaire et les cours complémentaires passe de 40,4 % à 55 %[16]. En 1974, il varie entre 75 et 90 %, selon les départements, en classe de sixième (Prost, 1981). Les classes dites « ouvrières », qui rejoignaient le monde du travail dès quatorze ans, investissent les bancs des établissements du second degré qui se refusaient traditionnellement à elles.

Appliquée à la rentrée scolaire de 1977, la loi Haby (1975) leur permet de formuler plus encore l'ambition d'un avenir meilleur, sous couvert d'égalité des chances et de méritocratie républicaine. C'est le début du collège unique tant décrié, plusieurs fois réformé, mais toujours en place.

Pendant les Trente glorieuses, l'apport d'une main-d'œuvre immigrée à l'effort de reconstruction amorce un profond changement du tissu social français. Cette mutation ne trouve pourtant son essor qu'à partir de 1976 et l'application de la politique de rapprochement familial. Ce bouleversement, accentué par les effets d'un déséquilibre économique Nord-Sud, renforce l'attractivité de notre partie de continent. Encore industrialisée et pourvoyeuse d'emplois, elle attire massivement des pans de populations principalement issues des anciennes colonies d'Afrique du nord et subsaharienne.

Ces mutations sociales vont produire un impact sur l'institution scolaire qui remplit pendant un peu plus de deux décennies la fonction d'amortisseur social, au même titre que le mouvement syndical dans l'usine. Les modes de socialisation de la cour de récréation évoluent à mesure que la population scolaire se transforme.

Le phénomène de massification entraîne « l'effondrement d'un consensus socioculturel basé sur l'emploi d'une discipline douce » (Peralva, *in* Charlot, Emin, 1997, pp. 101-115). Il conduit aussi à un accroissement des effectifs de la communauté éducative. Pour répondre à ce changement ainsi qu'à la mobilité démographique entraînée par un exode rural tout aussi massif, il faut redimensionner à la hâte le nombre et la taille des établissements secondaires. Le millier de bâtiments « Pailleron[17] », implantés entre 1960 et 1975, en est une illustration.

Engagé, dans cette même période, sur le terrain de la démocratisation, le syndicalisme enseignant participe alors à tirer l'école vers le haut. Les associations de parents d'élèves prennent aussi une place prépondérante dans la communauté éducative.

Pendant les années soixante-dix, l'État délègue à l'Éducation nationale la délicate mission d'intégrer ces afflux successifs de population. L'instauration du droit de vote à dix-huit ans[18] introduit une dimension politique dans le lycée.

[16]Alain Girard, Henri Bastide et Guy Pourcher, 1963, « Enquête nationale sur l'entrée en sixième et la démocratisation de l'enseignement », Population, pp. 9-48, Alain Girard et Henri Bastide, « La stratification sociale et la démocratisation de l'enseignement », ibid. n° 2, pp. 435-472 *in* Antoine Prost, 1981, *Histoire générale de l'enseignement et de l'Education en France,*Tome IV, Institut National de Recherche Pédagogique, p. 377.

[17] Etablissements « Pailleron » : constructions de type modulaire mixte à structure métallique, panneaux de façade en béton, toitures et cloisons en panneaux de bois. Cette appellation a pour origine l'incendie, en 1973, d'un collège situé rue Edouard Pailleron à Paris, provoquant le décès de 16 élèves et 4 adultes.

[18] Loi du 5 juillet 1974 promulguée par le président Valéry Giscard-d'Estaing abaisse l'âge du droit de vote de 21 à 18 ans.

Électeur en puissance et doté d'une plus grande « autonomie de pensée et d'action » (Merle, 2010, p. 6), l'élève est dès lors associé aux divers processus de décision. Nouvel espace de contestation, la société se construit à l'intérieur de l'école comme dans la rue. L'influence des jeunes croît à mesure qu'émergent des coordinations lycéennes, politisées voire instrumentalisées. Associé aux mouvements étudiants, le lycéen devient un citoyen dont la mobilisation pèse presque du même poids que celle d'un ouvrier. Sa capacité de nuisance collective fait craindre un renversement de l'opinion jusqu'au plus haut niveau décisionnel. Il en résulte une évolution durable du rapport d'autorité dans l'école, laquelle reste pourtant fermée à ce processus irréversible.

Localement, l'inapplication d'une démocratie au lycée (Ballion, 1998) ne va pas sans peser sur l'émergence d'une violence anti-scolaire. L'élève n'est plus cet apprenti passif répondant docilement aux injonctions de la communauté éducative. Il passe du seul stade de la réception du savoir à celui de l'action bruyante voire violente. La « crainte révérencielle » envers le professeur disparaît de l'enceinte scolaire à mesure que celle vouée au *pater familias* se délite dans le foyer. D'acteur respecté, l'enseignant devient un acteur contesté et bientôt… chahuté.

A l'aune des années quatre-vingt, l'entreprise d'assimilation s'enraye progressivement. On y voit poindre le spectre d'un chômage de masse. L'ascenseur social tombe durablement en panne, obérant les maigres espoirs d'évolution des catégories les plus précaires. Pour beaucoup, l'école devient l'antichambre de… l'Agence nationale pour l'emploi.

S'il serait réducteur voire naïf de voir ici la cause exclusive des violences scolaires contemporaines, il convient d'admettre que, privée des débouchés afférents traditionnellement à l'obtention d'un diplôme, l'école n'a plus dès lors semblé donner sens à une population devenue fataliste. Les promesses affichées par l'accessibilité d'un baccalauréat à quatre-vingt pour cent d'une classe d'âge[19] n'ont pas infléchi cette propension au pessimisme, convertie en méfiance avant de devenir défiance. Plus que sur le diplôme, la sélection s'est reportée sur la filière. Bien qu'effective en théorie, l'égalité des chances représente pour beaucoup une chimère. Ce concept abstrait renvoie avec la force de l'amertume à l'inégalité des places (Dubet, 2010), plus palpable dans le quotidien de « la France d'en bas », pour reprendre en substance l'expression de Balzac[20] empruntée plus tard par un Premier ministre.

[19] 66,4 % de titulaires du baccalauréat en 2009, soit 20 000 bacheliers de plus qu'en 2008 et près de neuf reçus pour dix présents, selon la revue Sciences humaines n° 208, L'enfant violent, de quoi parle-t-on ? Octobre 2009, p 9, d'après la source www.education.gouv.fr.
[20] Balzac, Illusions perdues, 1837.

Violence réactionnelle, violence vernaculaire et violence délinquante

Les mutations sociales que nous venons d'énoncer constituent un terreau fertile à ce que Robert Ballion identifie comme ***la violence réactionnelle***[21]. Issue d'une classification tripartite, cette première forme de violence scolaire se traduit par la réaction d'un public en proie au sentiment de relégation sociale que l'école suggèrerait, à travers sa propre violence symbolique (Bourdieu, Passeron, 1970). Lucien Piloz estime que « pour les enfants et adolescents des milieux frappés d'exclusion, le monde scolaire est un monde étranger, (…) et non un ancrage possible » (Piloz, 2007, p. 102).

« Rapidement assimilés à cette société qui exclut » (Piloz, 2007, p. 103), les enseignants sont devenus non seulement le réceptacle de cette amertume extériorisée, mais aussi les témoins ou victimes de ce que Ballion qualifie, en second lieu, de ***violence vernaculaire***. D'acception contemporaine, il est possible d'en faire le lien avec les profondes modifications de la société française que nous évoquions par ailleurs, et en quelque sorte, au choc des cultures[22]. Le mode relationnel, le comportement physique ou langagier de l'élève reflètent les usages de son environnement social ou familial, et surtout, de son quartier. Ce qui paraît transgressif pour l'un, au regard de son cadre de référence intrinsèque, ne l'est pourtant pas dans l'intention de l'autre. La différence culturelle devient alors un véritable filtre à la communication d'abord, à la relation ensuite. Plus les enseignants proviennent de milieux « aseptisés », plus ce ressenti est fort, surtout lors d'une première affectation dans un établissement classé en zone d'éducation prioritaire.

Ballion introduit enfin un troisième item à sa typologie, ***la violence utilitaire et délinquante***. En effet, ne considérer que les violences *réactionnelles* et *vernaculaires*, pour véritables qu'elles soient, serait ne traduire qu'une vision « romantique » du problème. En établir un diagnostic édulcoré reviendrait à mésestimer les réalités du quotidien. Attachée à des motivations vénales et crapuleuses, elle répond à une logique d'accaparation à moindre effort. Si l'étude de la violence scolaire se rattache à une sociologie de l'exclusion (Debarbieux, 1999, p. 9), *la violence utilitaire et délinquante* révèle corrélativement une tendance compulsive à la satisfaction immédiate des envies, à l'école comme dans la rue. Dans une société désormais ancrée dans l'hyperconsommation et l'hyperdistraction, effort et patience ne sont plus des vertus dominantes.

Dans les établissements scolaires, les violences réactionnelles, vernaculaires ou délinquantes constituent autant de générateurs d'un sentiment d'insécurité que d'une insécurité factuelle. C'est dans ce contexte hautement émotionnel que l'État a annoncé en avril 2010, dans le cadre des États généraux de la sécurité de l'École, vouloir engager une vaste réflexion sur la façon de mieux protéger ses occupants.

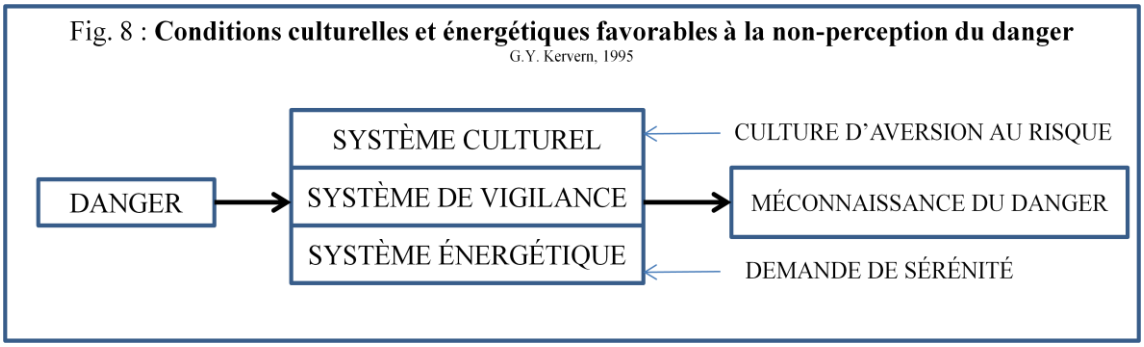
[21] MAFPEN, 1997. - *Typologie des faits de violence*, p. 3.
[22] Notons que cette seconde catégorie semble plus résulter d'une violence perçue que véritablement reçue.

Pour le ministre de l'Éducation nationale Luc Chatel, il est question *« (…) d'imaginer, sans tabou mais avec audace, des solutions pragmatiques et innovantes, pour répondre à la diversité des formes de violence auxquelles doivent faire face les élèves, les professeurs et l'ensemble des acteurs de la communauté éducative*[23] ». Il s'agit selon lui de *« dépasser l'opposition entre les tenants du tout sécuritaire et du tout pédagogique… » afin « …de ne pas opposer prévention et sanction. »* Est-ce à dire que les mesures proposées par les douze plans successifs manquaient d'ambition sinon d'imagination ? Pas vraiment.

Même s'il est patent que derrière les effets d'annonce, la véritable prise en compte de la violence scolaire se révèle tardive, il serait tout aussi réducteur de mettre leur insuccès répété sur le compte des seuls gouvernants. Ces dernières années, les manifestations de violence n'ont fait que suivre le cours inéluctable d'une société engagée dans une logique de globalisation planétaire (ce que nous verrons plus loin à travers les violences extrêmes). Face à la complexité du phénomène, personne ne peut aujourd'hui prétendre détenir « la » solution. Il paraît en effet difficile d'obtenir un consensus sur cette question.

C'est principalement dans cette absence de culture de sécurité partagée par l'ensemble de la communauté éducative que réside le plus fort potentiel cindynogène. L'aversion au risque, la méconnaissance voire le refoulement du danger par une partie de ses agents ne sont pas favorables à la mobilisation d'un système de vigilance individuel et collectif (cf. fig. 8).

Fig. 8 : **Conditions culturelles et énergétiques favorables à la non-perception du danger**
G.Y. Kervern, 1995



Le schéma exposé dans la figure 8 illustre un contexte organisationnel au sein duquel le danger n'est pas perçu. L'équilibre des trois systèmes (culturel – vigilance – énergétique) les conduit « à se convaincre » mutuellement « qu'il n'y a pas de danger » (Kervern, 1995, p. 58).

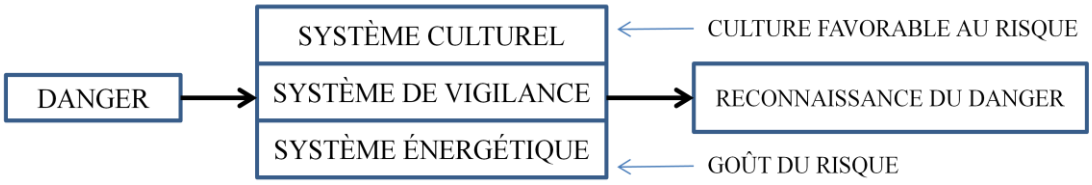
Dans une telle configuration, le refus de faire face aux dissonances potentielles l'emporte sur une posture d'affrontement des effets prévisibles du danger. On ne veut pas bouger, pas changer, pas envisager ses possibles conséquences. Pour décrire cette situation, Kervern n'hésite pas à faire un parallèle avec la politique de l'autruche qui, selon lui, *« (…) préfère une tranquillité momentanée en plongeant sa tête dans le sable, là où elle est… »*. Dans ce cas, la phénoménologie s'oriente vers une « non-perception du danger » ou vers une « perception du non-danger » (Id., p. 59).

[23] Discours d'ouverture des Etats généraux de la sécurité à l'Ecole, La Sorbonne, 7 avril 2010.

Issu de la psychanalyse (Freud, 1915), le *phénomène du refoulement* pourrait se traduire ici par une tentation permanente de nier l'existence du danger ou de le sous-estimer. Une telle posture est très fréquente dans les collectivités humaines et les grandes organisations. Elle est encore plus flagrante au sein de l'Éducation nationale, immergée dans une culture de l'omerta (cf. avant-propos). Finalement, la « Grande Muette » n'est peut-être pas celle que l'on croit !

C'est au contraire par une appétence au risque, par la conscience de son existence et de ses conséquences qu'une organisation peut activer conjointement les trois systèmes permettant d'y faire face. On peut dès lors parler de reconnaissance voire d'acceptation du danger (cf. fig. 9).

Fig. 9 : **Conditions culturelles et énergétiques favorables à la perception du danger**
G.Y. Kervern, 1995



Il serait toutefois excessif de qualifier les ambiguïtés qui entourent l'espace épistémique de la communauté scolaire de « disjonctions » au sens des déficits systémiques cindynogènes (DSC). L'axe qui relie son histoire, ses méthodes et ses principes aux finalités poursuivies n'est pas rompu pour autant. Quoi qu'en fasse ressortir les derniers résultats du programme PISA[24], publiés en décembre 2013 sur la base de tests réalisés auprès de nos élèves en 2012, les apprenants semblent néanmoins formés à la vie d'adulte. Si la 25^{e} place des élèves français est effectivement peu glorieuse, il est néanmoins un peu rapide d'affirmer tout de go que notre système n'apporte pas les savoirs et l'autonomie nécessaires.

Nous restons, en revanche, très réservé quant à l'effectivité d'un « éthos de confiance » permettant d'acquérir ces apprentissages dans la sérénité. Les déficits culturels observés ci-dessus constituent bien des dissonances au sens des cindyniques. Cela suppose donc que tout soit fait pour les réduire au plus vite, avant qu'apparaissent les Transformateurs Catastrophiques de Situation (TCS) que nous évoquerons dans la deuxième partie de cette monographie.

Pour réduire le Δ E et rapprocher la situation perçue (E_0) d'une situation voulue (E_1), il est urgent de faire évoluer les mentalités au sein même de l'institution scolaire. Depuis son instauration en novembre 2012, la Délégation ministérielle chargée de la prévention et de la sécurité en milieu scolaire semble constituer cet opérateur de transformation volontaire ou intentionnel (OTV) que nous appelons de nos vœux. Elle en constitue même le « Réseau Chef de Projet » (RCP) impulsant la mise en œuvre d'un ensemble de programmes susceptibles de réduire l'occurrence des accidents redoutés (Kervern, 1995, p. 32).

[24] Acronyme du « Program for International Student Assessment », mené périodiquement par l'OCDE au moyen d'une batterie d'évaluations pédagogiques afin de suivre l'évolution de l'enseignement dans les pays membres ou partenaires (près d'une soixantaine de pays).

Dans une telle perspective, les pistes de réponse sont aussi diverses que ses manifestations sont protéiformes. Si personne ne peut prétendre éradiquer la violence, il est assurément possible d'en réduire l'occurrence et la gravité. Chaque problème suppose donc une stratégie adaptée et intégrée à une approche de sécurité globale, déclinée du niveau central au niveau local. C'est bien ce qui semblait faire défaut jusqu'à présent, où l'on répondait au risque plus qu'on ne l'anticipait !

Nous allons voir à présent, à travers l'espace statistique, qu'une évolution des outils de mesure peut aussi contribuer à ce changement de paradigme.

1 - 2 - 2 - Espace statistique (banque de données)

Du même côté de la matrice mais cette fois dans la partie inférieure de l'Espace Généralisé du Danger, l'espace statistique (ou mnésique) pose la question de l'efficience des outils institutionnels de pilotage. Les données quantitatives sont-elles exhaustives ? Quels sont les chiffres gris ou noirs des faits de violence en milieu scolaire ? Les méthodes utilisées permettent-elles d'observer la cinétique des événements ? Quelle est la part des retours d'expérience ? Bref, les pouvoirs publics sont-ils dans une logique comptable ou s'inscrivent-ils véritablement dans un pilotage guidé par une volonté d'anticipation du risque ?

Nous venons de voir que la sensibilité de chaque individu à la violence était liée à ses propres représentations sociales (Feyfant, 2010). Au sein de l'enceinte scolaire, on distingue les violences institutionnelles et les violences contre l'institution, les violences contre les adultes et les violences entre pairs, les violences extraordinaires et les violences ordinaires, les violences délibérées et les violences pulsionnelles, les violences anomiques et les violences ontologiques (Meirieu, 2009).

Celle dont « on » parle le plus fréquemment est une violence criminalisante (Prairat, 2002a). S'il s'agit principalement de coups et blessures volontaires, d'autres atteintes à la personne y compris sans contact physique direct peuvent générer des effets toujours plus dévastateurs. L'expérience victimaire ne se limite du reste pas aux seuls élèves, mais peut aussi concerner les enseignants et chefs d'établissements (Debarbieux, 2011).

Au-delà des seuls faits de violence, nous allons commencer par balayer le spectre des actes de malveillance en milieu scolaire. Leurs contours sont délimités par quelques outils institutionnels comme l'enquête SIVIS (Éducation nationale), l'état statistique 4001 (Intérieur) ou encore le recensement réalisé par l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) à partir de sources croisées.

Juxtaposition des outils institutionnels

Le recensement des actes de malveillance en milieu scolaire est supposé s'inscrire dans une démarche de veille collective permanente. Premier postulat : rien n'est donc possible sans l'adhésion des agents supposés faire remonter les informations vers l'échelon central. En l'espèce, tous les chefs d'établissement jouent-ils le jeu ? Quels sont les effets collatéraux d'une véritable transparence ?

Le recensement des actes de malveillance en milieu scolaire repose, en France, sur le mode déclaratif. Depuis une dizaine d'années, le ministère de l'éducation nationale s'est appuyé successivement sur deux outils : SIGNA et SIVIS.

Mis en place au début de l'année scolaire 2001-2002 et abandonné au cours du second semestre 2007, le logiciel SIGNA repose alors sur le principe d'une collecte bimestrielle de données. Celles-ci sont classées selon une nomenclature de vingt-six postes, subdivisés par type d'intérêt protégé (atteintes à la personne d'autrui, aux biens, à la sécurité, etc.).

Outil de pilotage institutionnel par excellence, il est détourné de sa finalité originelle par l'hebdomadaire « Le Point ». Dans son numéro n° 1772 publié le 17 janvier 2007, le journal s'appuie en effet sur une extraction de SIGNA pour publier sa carte nationale de la violence scolaire. Cette manœuvre journalistique conduit à son remplacement par le Système d'information et de vigilance sur la sécurité scolaire.

Présenté le 24 avril 2007, SIVIS devient dès lors le nouvel outil de référencement piloté par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère de l'éducation nationale. Cette fois, les données recueillies sont protégées par le secret et ne peuvent être exploitées que dans un but statistique. Elles ne peuvent en effet être publiées ni donner lieu à une comparaison entre des établissements identifiables.

Contrairement à SIGNA qui relevait de l'ensemble des établissements, l'enquête SIVIS est réalisée auprès d'un échantillon de 950 établissements publics locaux d'éducation (EPLE) et 200 circonscriptions représentatives du secteur public au niveau national (France métropolitaine et départements d'outre-mer)[25].

Le passage au SIVIS a aussi permis de recentrer la collation d'informations sur les actes les plus graves. Par exemple, pour certains types de faits n'impliquant que des élèves, seuls les incidents présentant un caractère de gravité suffisant, au regard des circonstances et des conséquences de l'acte, sont enregistrés.

En outre, l'une des conditions suivantes doit être remplie : motivation à caractère discriminatoire, usage d'une arme, utilisation de la contrainte ou de menaces, acte ayant entraîné des soins ou causé un préjudice financier important, porté à la connaissance de la police, de la gendarmerie ou de la justice, susceptible de donner lieu à un dépôt de plainte ou à un conseil de discipline.

En revanche, les incidents impliquant un personnel de l'établissement sont retenus d'office. Cette démarche permet d'assurer une meilleure homogénéité des déclarations entre les établissements, même si une certaine subjectivité de la part des responsables d'établissement ne peut être totalement écartée.

[25] Source : INHESJ / ONDRP – Rapport 2010, p. 600, bilan d'étape rédigé par Nadine LAÏB, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, ministère de l'Éducation nationale.

SIVIS a sensiblement évolué depuis sa mise en place. Une rubrique « autre type de fait » a été ajoutée dès la rentrée 2008, afin de restituer d'éventuels phénomènes émergents comme l'intrusion d'individu(s) ou l'introduction d'objet(s) dangereux dans l'enceinte de l'établissement. L'enquête 2009-2010 a fini par intégrer une comptabilisation spécifique de ce type d'objets et la prise en compte des intrusions en milieu scolaire. Peut-on affirmer, pour autant, que cet outil de pilotage est véritablement efficient ? Notre avis est mitigé. Le changement de nomenclature opéré lors de la migration de SIGNA au SIVIS n'autorise pas de véritable comparaison longitudinale. Cependant, si l'on s'en tient au seul objectif comptable, ce nouveau mode de recensement ne souffre pas de contestation objective, si tant est qu'il soit effectivement renseigné par les chefs d'établissement. Les faits relevant d'une qualification pénale (tentatives d'homicide, coups et blessures volontaires, etc.) n'y échappent pas. Ils en constituent même les principaux agrégats. Croisés avec les sources du ministère de l'Intérieur, ces chiffres offrent au public une physionomie probablement assez proche de la réalité du terrain. Quels sont les actes de malveillance considérés par les outils statistiques institutionnels ? Ces derniers en couvrent-ils un large spectre ou, au contraire, se limitent-ils à quelques manifestations récurrentes ? C'est ce que nous allons voir à présent, en mettant en perspective ceux de l'éducation nationale et ceux du ministère de l'Intérieur, notamment.

Comme nous l'évoquions un peu plus haut, certains actes relèvent du régime de la faute pénale, qu'ils soient commis en dehors ou à l'intérieur du cadre scolaire. Les infractions autonomes nécessitent, quant à elles, d'être expressément rattachées à cet espace ou à leurs acteurs. Élaboré en annexe de la circulaire interministérielle du 16 août 2006 à l'intention des chefs d'établissement et des équipes de direction[26], le **mémento des conduites à tenir en cas d'infractions en milieu scolaire** porte sur onze catégories génériques, à savoir :

1 - Menaces d'atteinte aux personnes ou d'atteinte aux biens ;
2 - Violences verbales : Outrage, injures publiques (notamment à caractère raciste) et non publiques ;
3 - Violences physiques : entre élèves, vis-à-vis du personnel de la part d'un élève et vis-à-vis d'un élève de la part d'un personnel ;
4 - Violences sexuelles : viol, tentative de viol ou autre agression sexuelle ;
5 - Racket à l'intérieur ou aux abords de l'établissement ;
6 - Bizutage ;
7 - Armes ou objets dangereux ;
8 - Vol ou tentative de vol : avec ou sans circonstance aggravante, éventuellement avec arme.
9 - Dégradations : biens appartenant à des élèves, locaux ou biens appartenant à des personnes publiques ou chargées d'une mission de service public, graffitis, incendie ou tentative d'incendie ;
10 - Intrusions ;
11 - Stupéfiants : consommation de produits stupéfiants dans l'établissement, trafic ou soupçons de trafic dans ou aux abords de l'établissement.

[26] Circulaire interministérielle n° 2006-125 du 16 août 2006, relative à "La prévention et la lutte contre la violence en milieu scolaire".

On les retrouve majoritairement dans le cadre de l'enquête SIVIS, comme nous allons le voir ci-après, parmi les quatorze postes retenus par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère de l'éducation nationale.

« L'Etat statistique 4001 » du ministère de l'Intérieur est historiquement le premier outil de recensement de l'activité de la police et de la gendarmerie nationales. Subdivisés en quatre parties, ses indicateurs visent à analyser les évolutions de différents phénomènes criminels comme les atteintes volontaires à l'intégrité physique, les atteintes aux biens, les infractions économiques et financières, etc. Mais en l'espèce, ne sont recensés que les faits ayant fait l'objet d'un dépôt de plainte ou d'une procédure judiciaire. Selon l'ancien directeur général de la police nationale, *«(…) ces statistiques n'ont bien entendu jamais eu la prétention de comptabiliser l'ensemble des actes de délinquance commis sur le territoire national. Une partie de la délinquance n'est pas connue. Elle n'a pas été comptabilisée parce qu'elle n'a pas été signalée à la police ou n'a pas été relevée par elle. C'est ce que nous appelons plus simplement le « chiffre noir de la délinquance*[27] *».* Celui-ci correspond à la différence entre le nombre d'infractions commises et le nombre d'infractions répertoriées dans les statistiques des services de police et de gendarmerie au niveau national. En conséquence, les statistiques fournies par la police et la gendarmerie fournissent plus une mesure de l'activité de leurs services qu'une vérité de terrain. Si aucun agrégat ou indicateur ne concerne spécifiquement les actes commis en milieu scolaire, certaines infractions visées peuvent néanmoins intervenir dans une enceinte éducative (cf. tableau d'équivalence ci-dessous).

Créé en 2004 sous l'appellation d'Observatoire national de la délinquance (OND), l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales va au-delà des données de l'état statistique 4001. L'**ONDRP** les complète, en effet, par quelques indicateurs qui lui sont propres. Les résultats sont ensuite interprétés et affinés au moyen des enquêtes de victimation « cadre de vie et sécurité », réalisées en partenariat avec l'Institut national de la statistique et des études économiques (**INSEE**).

Afin de pouvoir établir une comparaison, nous avons regroupé l'ensemble des postes, indicateurs et agrégats de ces différents outils statistiques institutionnels dans le tableau ci-après. La mise en perspective des quatorze postes du SIVIS avec les indicateurs de l'état 4001 révèle ainsi un certain nombre de conjonctions, malgré des libellés sensiblement différents. Nous pouvons immédiatement observer qu'en matière de violence en milieu scolaire, l'ONDRP ne dispose d'aucun indicateur spécifique et se réfère à ceux du ministère de l'Intérieur :

[27] Source : http://www.senat.fr/rap/r01-340-1/r01-340-19.html (dernière consultation le 10 mars 2013).

Table 2 : Tableau comparatif des postes référencés dans les outils institutionnels français (SIVIS - État 4001 – ONDRP)

SIVIS	Mémento des conduites à tenir en cas d'infraction en milieu scolaire	ETAT 4001	ONDRP
Les atteintes aux personnes		**Indicateur des Atteintes Volontaires à l'Intégrité Physique (AVIP) :**	**Indicateur commun au ministère de l'Intérieur**
Violence verbale	**1 – Menaces** 1.1 Menaces d'atteinte aux personnes 1.2 Menaces d'atteinte aux biens	Index 12 : Menaces	Index 72 : Outrages à personne chargée d'une mission de service public
	2 - Violences verbales 2.1 Outrage 2.2 Injures publiques (notamment à caractère raciste) et non publiques	Index 72 : Outrages	
Violence physique	**3 - Violences physiques** 3.1 Violences entre élèves 3.2 Personnel victime de violences de la part d'un élève 3.3 Élève victime de violences de la part d'un personnel	Index 03, 05, 06, 07, 09, 10, 51, 52, 73 : Violences physiques non crapuleuses Index 01, 02, 04, 08, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26 : Violences physiques crapuleuses Index 01 : Règlements de compte (agrégat CODS)	
Atteintes à la vie privée (droit à l'image et à la représentation des personnes)		Index 13 : Atteintes à la dignité et à la personnalité	

SIVIS	Mémento des conduites à tenir en cas d'infraction en milieu scolaire	ETAT 4001	ONDRP
Violence sexuelle	**4 - Violences sexuelles**	Index 46, 47, 48, 49 : Violences sexuelles	
	4.1 (…) viol ou agression sexuelle par un ou plusieurs élèves sur un autre élève	Index 47 : Viols sur mineurs	
	4.2 (…) viol, tentative de viol ou agression sexuelle par ascendant ou personne ayant autorité ou par personne abusant de l'autorité que lui confèrent ses fonctions	Index 48 : Harcèlements et agressions sexuelles sur majeurs	
	4.3 (…) viol ou agression sexuelle par un (ou plusieurs) agresseur(s) extérieurs à l'établissement	Index 50 : Atteintes sexuelles	
Racket	**5 - Racket à l'intérieur ou aux abords de l'établissement**	Index 11 : menaces ou chantages pour extorsion de fonds	
Happy slapping		Index 107 : Autres délits	
Bizutage	**6 – Bizutage**	Index 13 : Atteintes à la dignité et à la personnalité	
Les atteintes aux biens		**Agrégat de Délinquance de Proximité (ADP)**	**Indicateur commun au ministère de l'Intérieur**
		Indicateur des Atteintes aux Biens (IAB)	
		Agrégat de Criminalité Organisée et Délinquance Spécialisée - CODS	
Vol	**8 - Vol ou tentative de vol**	Les vols (y compris recels) regroupent les 30 index suivants : 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, parmi lesquels :	
	8.1 Sans circonstance aggravante	Index 20, 22, 23, 25, 26, 02 : Vols avec violence	
		Index 27 à 30, 04 : Cambriolages	

SIVIS	Mémento des conduites à tenir en cas d'infraction en milieu scolaire	ETAT 4001	ONDRP
Vol (suite)	8.2 Avec circonstances aggravantes	Index 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26 : autres vols avec violences sans arme à feu	
		Index 31 : vols avec entrée par ruse	
	8.3 Vol avec arme	Index 34, 35, 36, 37, 38 : vols liés à l'automobile et aux deux roues à moteur	
		Index 32, 42, 43 : Autres vols simples au préjudice de particuliers	
Dommages aux locaux ou au matériel	**9 - Dégradations** 9.2 Dégradation des locaux ou des biens appartenant à des personnes publiques ou chargées d'une mission de service public 9.3 Graffitis (tags) 9.4 Incendie ou tentative d'incendie	Index 66, 67, 68. 55 : destructions et dégradations de biens publics (sauf incendies et attentats) Index 62 : Incendies volontaires de biens publics Index 64, 65 : Attentats par explosifs contre des biens publics et privés.	
Dommages aux biens personnels	9.1 Dégradation de biens appartenant à des élèves	- Index 67 : Destructions et dégradations de biens privés (hors attentats, incendies et véhicules privés)	
	9.2 Dégradation (…) ou des biens appartenant à des personnes publiques ou chargées d'une mission de service public	- Index 68 : Destructions et dégradations de véhicules privés (hors attentats et incendie)	
Les atteintes à la sécurité		**Agrégat des Infractions Révélées par l'Action des Services - IRAS**	**Indicateur commun au ministère de l'Intérieur**
		Agrégat de Criminalité Organisée et Délinquance Spécialisée - CODS	
Port d'arme à feu	**7 - Armes ou objets dangereux**	Index 74 : Port ou détention d'armes prohibées	
Port d'arme blanche			

SIVIS	Mémento des conduites à tenir en cas d'infraction en milieu scolaire	ETAT 4001	ONDRP
Consommation de stupéfiants	**11 - Stupéfiants** 11.1 Consommation de stupéfiants dans l'établissement (sans notion de trafic)	Index 57 : infractions à la législation sur les stupéfiants	
Trafic de stupéfiants	11.2 Trafic ou soupçons de trafic dans ou aux abords de l'établissement	- Index 55 : trafic et revente sans usage de stupéfiants - Index 56 : usage-revente de stupéfiants - Index 58 : autres infractions à la législation sur les stupéfiants	
Intrusions (sans violence)	**10 - Intrusions**		
Autres types de fait	Sans objet	Sans objet	

Classé parmi les « atteintes aux personnes » (SIVIS) le poste relatif aux violences physiques se retrouve avec plus de précision dans l'indicateur des atteintes volontaires à l'intégrité physique de l'état 4001 (AVIP). Ce dernier est repris *in extenso* par l'ONDRP, où les violences physiques non crapuleuses sont distinguées des violences crapuleuses.

Les violences verbales telles que considérées dans SIVIS peuvent se référer au mémento des conduites à tenir en cas d'infraction en milieu qui distingue, outre les menaces d'atteinte aux personnes ou aux biens, l'outrage et les injures publiques et non publiques, notamment à caractère raciste.

Erigé en délit par l'article 45 de la loi n° 2002-1138 du 9 septembre 2002 et passible de six mois d'emprisonnement et 7 500 euros d'amende (article 433-5 alinéa 3 du code pénal), l'outrage à personne chargée d'une mission de service public commis « à l'intérieur d'un établissement scolaire ou éducatif, ou, à l'occasion des entrées ou sorties des élèves, aux abords d'un tel établissement » n'est pas spécifiquement visé dans SIVIS ou l'état 4001. L'ONDRP a néanmoins prévu un index spécifique à l'outrage.

D'autres postes se retrouvent à travers des libellés différents dans l'un ou l'autre des référentiels. C'est notamment le cas du « racket » qui peut aisément se recouper avec l'index 11 de l'état 4001 des « menaces ou chantages pour extorsion de fonds », plus proche au demeurant de sa véritable qualification pénale. C'est aussi celui des violences sexuelles qui à travers cette appellation générique peuvent se rapporter à des actes allant du viol (index 47) aux atteintes sexuelles (index 50), en passant par les agressions sexuelles et le harcèlement du même nom (index 48).

Bien qu'il puisse parfois être perpétré dans la rue ou tout autre lieu public que l'école, le « happy slapping » n'est pris en considération en tant que tel que dans SIVIS. En revanche, ce n'est pas spécifiquement le cas dans l'état 4001. En droit pénal spécial, ses éléments constitutifs ne relèvent effectivement pas d'une infraction autonome. Selon le principe du concours d'infraction[28], elle peut éventuellement faire l'objet d'une triple qualification délictuelle :

- violences volontaires (art. 222-13 et suivants du code pénal) ;

- fixation, l'enregistrement ou la transmission de l'image d'une personne dans un lieu privé et sans son consentement (art. 226-1 du code pénal : un an d'emprisonnement et 45.000 euros d'amende) ;

- conservation ou fait de porter ou de laisser porter à la connaissance du public ou d'un tiers ou l'utilisation de quelque manière que ce soit tout enregistrement ou document obtenu sans le consentement de la personne (art. 226-2 du code pénal : un an de prison et 45.000 euros d'amende).

Pour revenir aux violences, les peines sont aggravées à trois ans d'emprisonnement et de 45.000 euros d'amende lorsqu'elles sont commises au préjudice d'un enseignant ou tout membre des personnels travaillant dans les établissements d'enseignement scolaire, et ce malgré une incapacité de travail inférieure ou égale à huit jours voire aucune incapacité de travail (art. 222-13 alinéa 4 bis du code pénal). Cela vaut aussi lorsque l'acte est perpétré dans les établissements d'enseignement ou d'éducation ou dans les locaux de l'administration, ainsi que, lors des entrées ou sorties des élèves ou du public ou dans un temps très voisin de celles-ci, aux abords de ces établissements ou locaux (art. 222-13 alinéa 11 du code pénal).

Erigé en infraction autonome par la loi du 18 juin 1998 et caractérisé en droit pénal spécial (art. 225-16-1 du CP), le délit de bizutage est considéré comme le fait, hors les cas de violences ou d'atteintes sexuelles, pour une personne, d'amener autrui, contre son gré ou non, à subir ou à commettre des actes humiliants ou dégradants lors de manifestations ou de réunions liées aux milieux scolaire et socio-éducatif (délit passible d'une peine de six mois d'emprisonnement et de 7.500 euros d'amende). Référencé dans SIVIS, il est en revanche possible de le mettre directement en parallèle avec l'index 13 de l'état 4001 relatif aux atteintes à la dignité et à la personnalité.

S'agissant des atteintes aux biens, le poste SIVIS relatif au vol se retrouve largement dans l'agrégat de délinquance de proximité (ADP) et plus précisément dans trente index de l'indicateur des atteintes aux biens (IAB).

Le poste SIVIS relatif aux dommages aux locaux ou au matériel se retrouve dans l'état 4001 sous le libellé des destructions et dégradations de biens publics (index 66, 67, 68. 55).

[28] Situation dans laquelle les agissements d'un délinquant relèvent a priori de plusieurs textes d'incrimination, si bien que se pose la question du cumul ou non des qualifications : un seul acte infractionnel susceptible de revêtir plusieurs qualifications.

En se référant au mémento des conduites à tenir en cas d'infractions en milieu scolaire, le référencement de l'éducation nationale semble considérer parmi celles-ci l'incendie ou la tentative d'incendie. L'attentat, au regard de sa faible probabilité d'occurrence, n'y est en revanche pas pris en considération.

Les dommages aux biens personnels tels la dégradation de biens appartenant à des élèves ou à des personnes chargées d'une mission de service public (cf. mémento) se retrouvent également dans l'état 4001 à travers les destructions et dégradations de biens privés, hors attentats et incendies (index 67), voire de véhicules privés (index 68), ce qui est envisageable sur le parking dédié au personnel de l'établissement.

Pour les atteintes à la sécurité, SIVIS recense dans ses quatre postes le port d'arme à feu ainsi que le port d'arme blanche, faits que l'on peut retrouver dans l'agrégat des infractions révélées par l'action des services (IRAS) de l'état 4001, sous les libellés de port ou détention d'armes prohibées (index 74). La consommation de stupéfiants dans l'établissement est recensée par le ministère de l'Intérieur parmi les infractions à la législation sur les stupéfiants (index 57), au sein de l'agrégat traitant de la criminalité organisée et délinquance spécialisée (CODS). Il en va de même pour le trafic de stupéfiants, évoqué dans ledit mémento en termes de « Trafic ou soupçons de trafic dans ou aux abords de l'établissement », que l'on retrouve dans le même agrégat de l'état 4001 sous le libellé de trafic et revente sans usage de stupéfiants (index 55), d'usage-revente de stupéfiants (index 56), voire plus largement d'autres infractions à la législation sur les stupéfiants (index 58). Enfin, les intrusions (sans violence) ne ressortent que dans SIVIS, lequel ouvre la porte à d'autres types de faits contenus dans la rubrique des atteintes à la sécurité voire des atteintes aux personnes.

Quels que soient les outils de recensement, les chiffres noirs relèvent d'actes quasiment jamais révélés comme les violences légères (gifles, bousculades, bagarres rituelles). En effet, la plupart des victimes hésitent à faire la publicité des actes qu'ils subissent. Il en résulte donc qu'une proportion non négligeable de faits, pourtant bien tangibles, ne sont pas déclarés aux autorités judiciaires ou académiques. C'est bien là que nous identifions une première dissonance dans l'espace statistique de la communauté scolaire (Δ S - cf. fig. 7). Il serait pour autant excessif de qualifier ce déficit tel une disjonction au sens des « déficits systémiques cindynogènes » (DSC). À ce stade, en effet, il ne saurait être question de rupture d'axe. Pour faire progresser le contenu de cet espace, il est donc important de réduire le delta (Δ) entre la situation statistique actuelle (S_0) et celle que nous pourrions attendre au moyen d'outils véritablement efficaces (S_1). L'estimation des chiffres noirs passe, selon nous, par une intensification des enquêtes de victimation.

En complément des informations recensées dans les outils institutionnels, les enquêtes de victimation ou de délinquance auto-reportée (Peretti-Watel, 2001) fournissent ainsi un éclairage complémentaire sur l'étendue du phénomène. De par l'anonymat qu'ils garantissent, ces questionnaires favorisent en outre l'expression de témoignages sur les « micro-violences » qui rendent insupportable le quotidien de dizaines d'adolescents voire d'enseignants en situation de faiblesse (Debarbieux, 2008, p. 47).

Malgré l'affinage quantitatif et qualitatif apporté par ces modes complémentaires de recueil, nous postulons avec force et conviction qu'il est nécessaire de pousser plus encore la connaissance des événements. En travaillant sur les ambiguïtés et en réduisant les dissonances identifiées, il est possible de réduire le potentiel cindynique (PC) associé au vaste réseau (R) que constitue la communauté scolaire. La réduction du PCR (ΔS) ne sera envisageable qu'en déterminant des seuils et des processus corrélés d'anticipation du risque (OTV). Sans cela, nous resterons des observateurs impuissants jusqu'au déclenchement d'une transformation non intentionnelle comme un acte de violence paroxystique.

Même si nous n'y avons pas trouvé d'écho auprès de quelques décideurs locaux de l'Éducation nationale, nous allons revenir brièvement sur les propositions formulées pendant la phase propédeutique de notre recherche (Van Meenen, Laclémence, Châtelet, 2011).

Méthode exploratoire de hiérarchisation des risques

Le fait de se limiter à la seule finalité de recensement révèle une dissonance de taille dans l'espace statistique ($_{\Delta}S$). On se demande en effet si les outils institutionnels constituent bien un outil de pilotage et d'aide à la décision, tant on peut percevoir un flou inhérent à l'exploitation des chiffres qui en sont issus. Pour combler le delta entre l'espace perçu et l'espace voulu ($_{\Delta}S$ de S_0 à S_1), il paraît donc nécessaire de se projeter dans une véritable dimension d'anticipation du risque. Car pour l'heure, comme nous venons de l'évoquer, le système ne fait qu'observer le danger qui le guette…

La connaissance du contexte et de la cinétique des événements doit nécessairement accompagner l'estimation de leur réalité quantitative. Au-delà du questionnaire sommaire qui accompagne la déclaration des chefs d'établissement, les informations contenues dans l'actuel dispositif SIVIS méritent d'être complétées par des données inhérentes aux circonstances mêmes de la commission de l'acte. Elles doivent ensuite susciter une fine analyse visant à dégager les principaux éléments prédictifs.

Pour mémoire, une représentation des cibles et l'application calquée d'une ***matrice tridimensionnelle*** constituaient les objectifs initiaux de cette recherche doctorale. Même si nous n'avons pu la mener de la sorte (cf. avant-propos), la proposition reste envisageable, à titre exploratoire. Au stade propédeutique, nous envisagions trois axes d'analyse de risque : réaliser d'abord une représentation des cibles, hiérarchiser ensuite les actes de malveillance susceptibles de les viser et les localiser, enfin, par couple environnement-structures.

1re étape : représentation des cibles

La première étape consiste en une représentation des cibles, à partir d'un panel d'établissements du second degré : collèges, lycées d'enseignement général et technologique (LEGT) et lycée d'enseignement professionnel et technique (LEP).

La typologie des établissements correspond à une déclinaison de l'éducation nationale, commune à l'ensemble du territoire et couvrant un spectre quasi-général de la population scolarisée dans l'enseignement secondaire (de 11 à 18 ans), à savoir 4,2 millions d'élèves en 2010-2011. C'est à dessein que nous excluons de ce champ les écoles maternelles et primaires. Pour les premières en effet, d'éventuelles malveillances ne peuvent être prévenues que par des mesures d'accompagnement pédopsychiatriques, lesquelles ne résultent pas du système scolaire en tant que tel. Sauf à de rares exceptions, les événements se produisant à l'école primaire peuvent être rapidement circonscrits par les adultes présents, dont l'autorité est encore respectée. Les actes de violence les plus significatifs que nous avons pu y observer étaient le fait des parents sur le personnel enseignant ou de direction.

A partir des établissements sélectionnés, nous envisageons de décliner les principaux modèles « environnement-structure», chacun faisant l'objet d'un « coefficient risque » adapté à ses propres spécificités. L'intention n'est pas ici d'établir un cadre parfaitement homothétique, mais de fournir des modèles intermédiaires entre « prêt-à-porter » et « cousu-main ». L'histoire de l'établissement dans son territoire d'implantation, l'interaction avec la population environnante, le parcours scolaire ou extrascolaire des auteurs voire des victimes méritent d'être pris en considération.

Un référentiel multi-dimensionnel, constitué de points de vue complémentaires entre le système et son environnement (frontières, relations et propriétés) est d'abord établi (cf. fig. 11). Ce dernier est exprimé à partir de six territoires selon leurs caractéristiques géographiques et des critères de population : l'espace rural[29], la zone semi-rurale, l'aire urbaine[30], la zone urbaine, la couronne péri-urbaine[31], les zones urbaines sensibles[32].

[29] Selon l'INSEE, l'espace à dominante rurale, ou espace rural, regroupe l'ensemble des petites unités urbaines et communes rurales n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine (pôles urbains, couronnes périurbaines et communes multipolarisées). Cet espace très vaste représente 70 % de la superficie totale et les deux tiers des communes de la France métropolitaine. Une commune est dite rurale quand elle n'a pas atteint le seuil de 2 000 habitants. D'autres critères peuvent être pris en compte statistiquement pour définir l'espace rural, comme la part de l'emploi alloué aux *activités primaires* ou le manque d'accès à certains équipements.

[30] L'unité urbaine est une commune ou un ensemble de communes qui comporte sur son territoire une zone bâtie d'au moins 2 000 habitants où aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres. En outre, chaque commune concernée possède plus de la moitié de sa population dans cette zone bâtie. Si en France ou en Allemagne, le seuil est de 2 000 habitants agglomérés, les Nations Unies se réfèrent, quant à elles, au seuil de 20 000 habitants. La conférence de Prague de 1966 pose, comme critères d'une population urbaine : un groupement d'habitations compact (distance maximale de 200 m entre chaque habitation), d'au moins 10 000 habitants, ou un nombre compris entre 2 000 et 10 000 à la condition que l'effectif vivant de l'agriculture ne dépasse pas les 25 %.

[31] L'INSEE appréhende le processus de périurbanisation au travers de la notion statistique d'aire urbaine et de « couronne périurbaine » (somme des communes d'une aire urbaine, à l'exclusion de son pôle urbain).

[32] Le décret n° 96-1156 du 26 décembre 1996 fixe la liste de 750 zones urbaines sensibles (Z.U.S.). Le décret n° 2000-796 du 24 août 2000 ajoute le quartier « Nouveau Mons » de Mons-en-Baroeul à la liste des ZUS, soit 751 zones urbaines sensibles.

Si en termes de classification, nous adoptons principalement les critères de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), nous retenons aussi les zones de référence sélectionnées par Jean Auvinet (Auvinet, 1968) : zone urbaine > 100 000 habitants, zone semi-rurale > 2 000 et < 3500 habitants, zone rurale < 2 000 habitants.

Au regard de tous ces critères, un énorme vide subsiste pour différencier les espaces urbains de moyenne à forte densité de population. C'est pour cette raison que nous redéfinissons la zone urbaine comme un espace intermédiaire entre l'aire urbaine et la couronne péri-urbaine, à partir d'un seuil plancher de 10.000 habitants et à l'exclusion d'une activité agricole endogène (cf. fig. 11). Nous écartons finalement la notion de mégapole[33], qui s'entend comme une agglomération urbaine peuplée de plus de 5 millions d'habitants, en considérant les différentes variables susceptibles de s'y juxtaposer selon le secteur ou l'arrondissement visé.

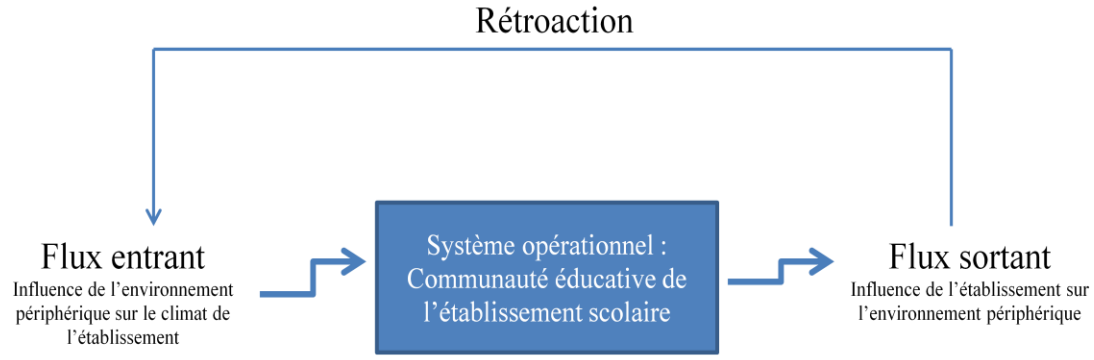
Pour déterminer les « facteurs de risque » inhérents aux auteurs et leurs victimes, il est important « de faire la part entre variables personnelles et familiales, variables structurelles et contextuelles » (Debarbieux, 2001, p. 61). Cela commence par une discrimination des structures en termes de déterminants sociaux. Pour ce faire, il est possible de s'appuyer sur l'indice de précarité scolaire, élaboré en 1995 par Rondeau et Tranchart, de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère de l'Education nationale. L'IPS prend en considération six entrées inhérentes aux élèves de l'établissement : le pourcentage de ceux issus de milieux défavorisés (CSP), la proportion d'étrangers, la proportion de demi-pensionnaires, la proportion de boursiers, la proportion d'élèves en retard de deux ans et plus en classe de sixième (Debarbieux, 1999, p.83). En l'espèce et conformément à la méthode des chercheurs de l'Observatoire international de la violence à l'école, il est certainement plus pertinent de n'utiliser que les deux premières variables, en y ajoutant celles du « retard de parcours » et de l'effectif de l'établissement. Cette formule constitue ainsi « l'indice de précarité scolaire-effectif » (IPSE).

Il convient enfin de mettre en perspective l'ensemble de ces variables avec l'existence, ou non, d'une culture d'établissement, fédératrice et positive. Essentiellement lié à la personnalité du principal ou du proviseur et, corrélativement, à la cohésion de sa communauté éducative, il est en effet établi que ce dénominateur a un impact sur le climat de la structure. C'est lorsque cette culture commune et solidaire fait défaut que le désordre survient. L'établissement scolaire devient dès lors « une continuité de la rue », en « épongeant son environnement » (Ballion, 1993, p. 20 cité par Eric Debarbieux, 1999, p. 82).

[33] Source : http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/m%C3%A9gapole/50220 (dernière consultation le 11 mai 2013).

Pour autant, des initiatives locales (politiques ou associatives) peuvent générer un impact positif de l'environnement sur le système opérationnel (l'établissement scolaire et sa communauté éducative). L'inverse est aussi vrai quant au possible impact du système sur l'environnement. Inspirée des travaux du mathématicien Norbert Wiener (Wiener, 1948), la boucle cybernétique ci-dessous illustre bien le phénomène de rétroaction qui intervient à partir des informations transmises en flux sortant. Ces dernières viennent susciter une contre-réaction qui marque le début de l'adaptation (cf. fig. 10).

Fig. 10 : Boucle de rétroaction ou cybernétique
Territoire → Établissement scolaire → Territoire
© Jean-Marc Van Meenen – Utt - France



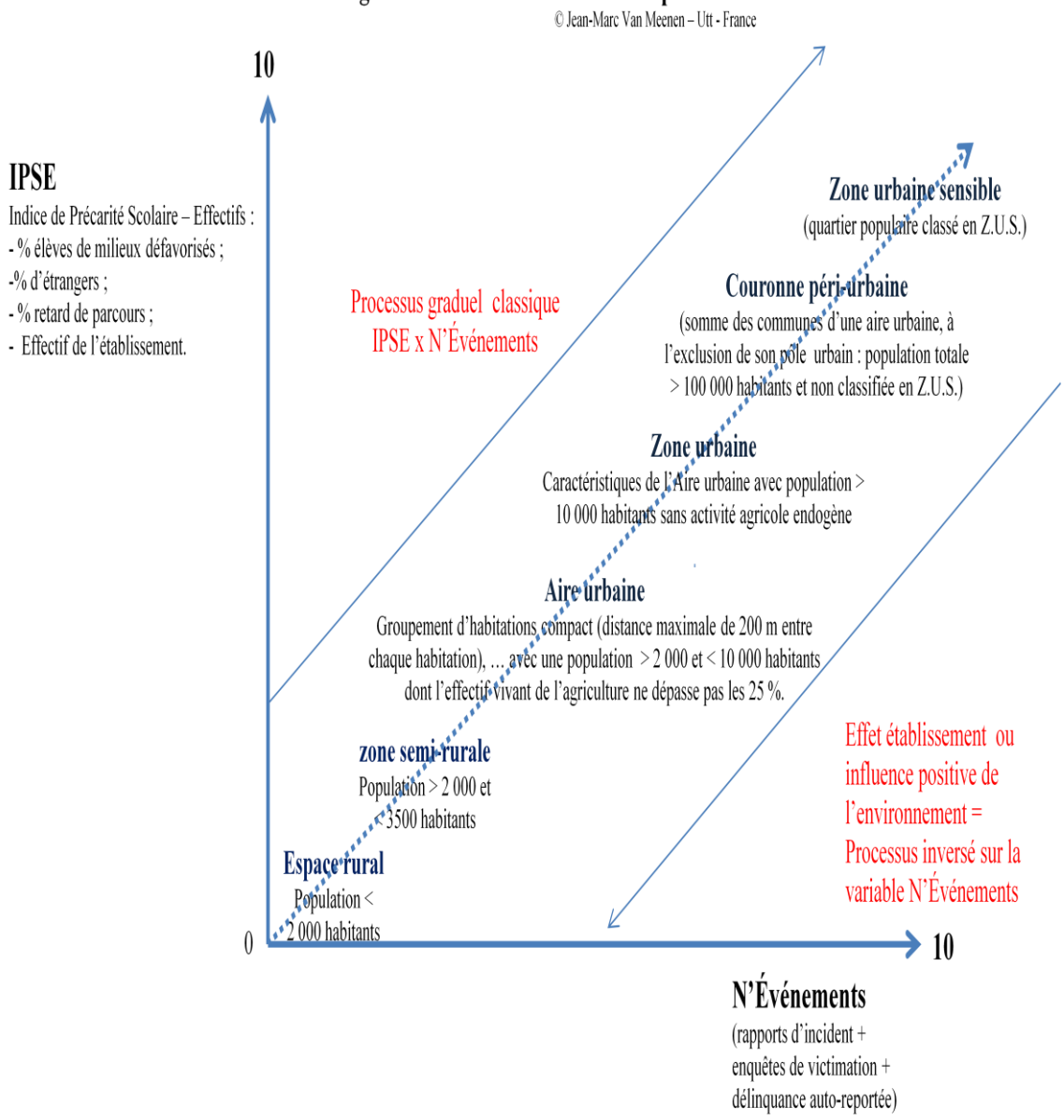
Mécanisme de causalité circulaire

On peut aussi rencontrer un « effet Roqueplo » lorsque deux ou plusieurs réseaux munis d'un hyperespace de danger sont en voisinage. Si aucune disposition n'est prise pour harmoniser les contenus des hyperespaces, des mécanismes cindynogènes de voisinage vont se développer (Kervern, 1995, p. 52). Les accidents qui vont se produire dans la cohabitation des réseaux vont montrer l'invalidité de certains éléments contenus dans les espaces statistiques, épistémiques, dans les finalités, les règles du jeu, les systèmes de valeur (Id., pp. 52-53). Cela peut être le cas d'un établissement scolaire implanté au cœur d'un quartier criminogène et dont les hyperespaces doivent être coordonnés. En effet, les dissonances entre réseaux voisins sont tout autant cindynogènes. La prévention consiste donc, selon Kervern, « à maîtriser [lesdites] dissonances avant que le potentiel cindynique associé ne franchisse les seuils conduisant aux catastrophes » (Id., p. 53). L'apaisement du climat de l'établissement passe donc par un travail coordonné sur le quartier, la ville et le territoire au sens large. Nous verrons aussi, dans les chapitres suivants, à quel point le travail sur les familles est capital, tant le potentiel cindynique peut y être prégnant.

A partir de ces différents apports, nous envisageons dès lors de positionner les variables des établissements-types sur un graphe inspiré de celui de l'anglais Farmer : l'IPSE sur une échelle horizontale cotée de 0 à 10 et la fréquence d'événements violents (N'Événements) sur une échelle verticale basée sur une cotation identique (cf. fig. 11). La formule IPSE x N'Événements propose alors une matrice susceptible, à partir des valeurs médianes exprimées sur N'Structures, de dégager un modèle comparatif.

Le schéma proposé sur la figure 11 traduit un postulat et non un fait établi. En outre, le degré d'exposition à la violence et à l'insécurité diffère sensiblement selon le type d'établissement. Avec 17,4 incidents déclarés pour 1 000 élèves, les lycées professionnels (LP) sont les plus affectés. Pour mémoire, ces établissements scolarisent 9 % des élèves du second degré. Accueillant 57 % des élèves du second degré, les collèges sont également assez souvent concernés par la violence en milieu scolaire, avec 14,1 incidents en moyenne pour 1 000 élèves en 2010-2011. Enfin, les lycées polyvalents (LPO) et les lycées d'enseignement général et technologique (LEGT) scolarisent un tiers environ des élèves du second degré et recensent toujours beaucoup moins d'incidents que les autres types d'établissements : 4,6 incidents en moyenne pour 1 000 élèves en 2010-2011. Il est donc important de discriminer non seulement les territoires (cf. fig.11) mais aussi les établissements du second degré en fonction de leur typologie. Cela peut suggérer, au-delà de celui présenté ci-dessous, un nouveau diagramme en 3 dimensions.

Fig. 11 : Violence / Tissu social / Implantation / Effet établissement



2e étape : hiérarchisation des actes de malveillance

La seconde étape consiste à établir une hiérarchisation des actes de malveillance. Dans l'impossibilité de quérir d'autres informations que celles diffusées par les ministères de l'Éducation nationale et de l'Intérieur, notre espace de danger à deux dimensions est établi essentiellement à partir des postes et pourcentages exprimés par le système d'information et de vigilance sur la sécurité scolaire (SIVIS) présentés ci-dessous.

La représentation de l'espace à deux dimensions est ainsi établie à partir des postes relevant d'incidents graves, classés en trois catégories génériques : les atteintes aux personnes, les atteintes aux biens et les atteintes à la sécurité.

Table 3 : Postes référencés par le ministère de l'Éducation nationale

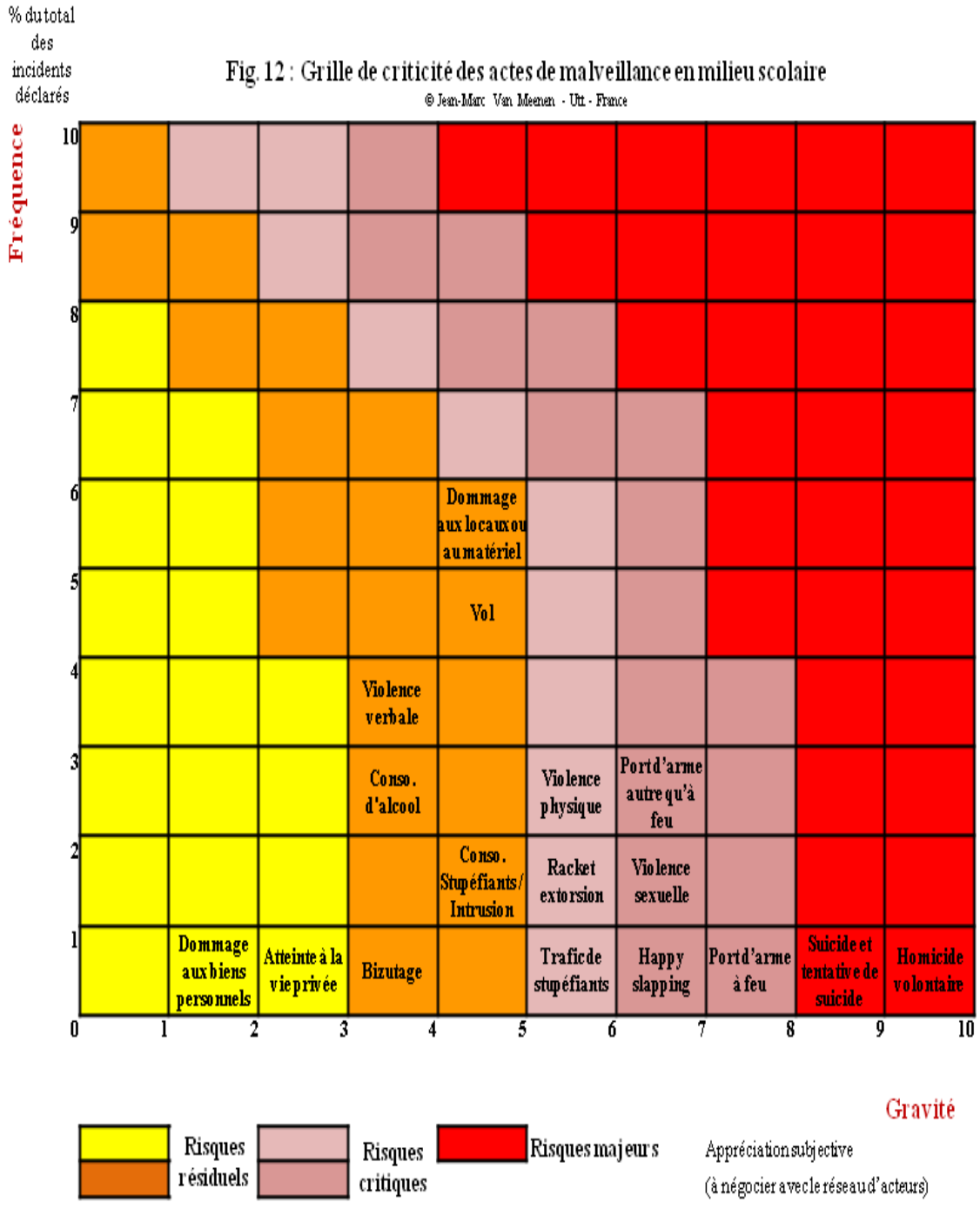
Système d'information et de vigilance sur la sécurité scolaire (SIVIS)	
Les incidents graves selon leur nature (en % du nombre total d'incidents déclarés)	
Types d'incidents graves	**% 2010 - 2011**
Atteintes aux personnes	**78,6**
Violence physique	31,2
Violence verbale	40,2
Atteinte à la vie privée	1,6
Violence sexuelle	2
Racket	2,5
« Happy slapping »	0,5
Bizutage	0,5
Atteintes aux biens	**11,7**
Vol	5,3
Dommage aux locaux ou au matériel	5,3
Dommage aux biens personnels	1,2
Atteintes à la sécurité	**9,7**
Consommation de stupéfiants	1,5
Trafic de stupéfiants	0,6
Port d'arme autre qu'à feu (sans violence)	2,1
Port d'arme à feu (sans violence)	0,1
Intrusions (sans violence)	2
Consommation d'alcool	2,6
Suicide et tentative de suicide	0,8
TOTAL	**100**

Source : MENJVA-DEPP, enquête SIVIS
Champ : ensemble des établissements publics du second degré (France métropolitaine et DOM).

À partir des variables classiques de fréquence et de gravité, cet espace du danger à deux dimensions (cf. fig. 3) permet ensuite d'établir une gradation croissante du risque résiduel au risque inacceptable, en passant par le risque critique (cf. fig. 12).

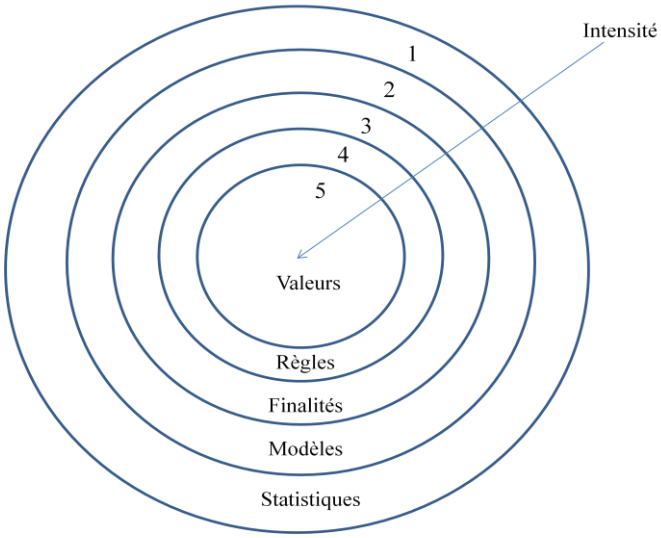
Exprimée à partir d'une échelle logarithmique restant à définir, la notion de fréquence tient compte du pourcentage du total des actes déclarés dans SIVIS.

La notion de gravité exprimée en abscisse est censée s'inscrire dans une perception partagée par l'ensemble des acteurs de la communauté éducative. L'absence de soutien institutionnel ne nous ayant pas permis d'accéder à ce public cible, l'estimation ci-dessous est forcément subjective. Le degré de criticité est exprimé graduellement, à partir de deux niveaux de risque résiduel, deux niveaux de risque critique et trois niveaux de risque majeur.



Il est intéressant de mettre en parallèle ces cinq degrés de gravité avec le « concept d'intensité cindynique ». La figure 13 représente ainsi un ensemble de couches concentriques qui, à l'instar des brûlures de l'épiderme, évoluent du superficiel au plus profond, également selon cinq degrés. Exprimés après de longues querelles de vocabulaires, les termes sélectionnés font rejaillir cette gradation :

Fig. 13 : Concept d'intensité cindynique
G.Y Kervern - 1995



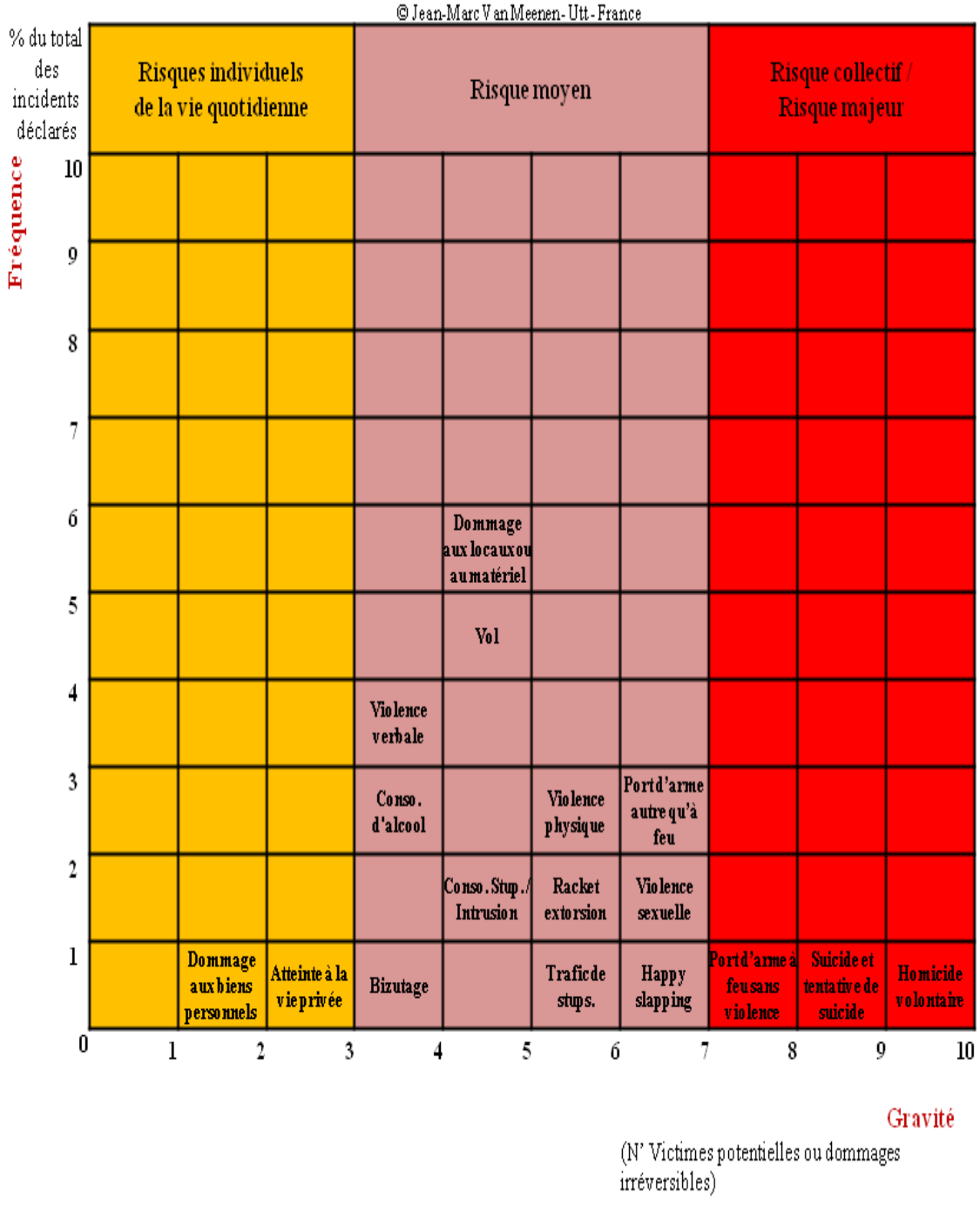
1. Incident ;
2. Accident ;
3. Catastrophe ;
4. Catastrophe majeure ;
5. Apocalypse.

Le terme *incident* est employé au sujet des événements qui ne conduisent qu'à une modification des banques de données sans entraîner une révision des modèles, des finalités, des règles et des valeurs. A l'autre bout de l'échelle, l'Apocalypse obligera à tout bouleverser jusqu'aux systèmes de valeurs. Nous verrons plus loin que même un acte de violence paroxystique n'atteint pas le système de valeur de l'organisation scolaire. Pour qu'il en soit ainsi, peut-être faudrait-il qu'un vaste système de corruption en constitue l'élément déclencheur ? Si l'on établit une comparaison avec les termes employés dans la grille de criticité ci-dessus, *l'incident* se rapporte aux deux degrés du risque résiduel. Au-dessus, *l'accident* correspond à ceux du risque critique. La *catastrophe* s'applique plus vraisemblablement au risque majeur (suicide, tentative de suicide, homicide volontaire). Finalement, le risque majeur que constitue ladite violence paroxystique peut s'inscrire dans le cadre de la *catastrophe majeure*, vouée à modifier les règles en vigueur dans le système.

L'autre diagramme F (gravité) – N (probabilité – fréquence) exposé ci-dessous (cf. fig. 14), toujours à partir des données SIVIS, fait plus particulièrement ressortir les trois régions ou domaines de risque inhérent au milieu scolaire : la colonne de gauche en orange traite des risques individuels de la vie quotidienne, celle du milieu en mauve se rapporte au risque moyen assimilable à la zone « ALARP » ou « ALARA ». Enfin, la partie droite en rouge concerne le risque collectif, considéré comme intolérable. Cette représentation permet ainsi de distinguer le domaine du risque majeur (de forte gravité mais très peu fréquent) de ceux du risque résiduel et intermédiaire. Comment, dès lors, définir des seuils d'acceptabilité sociale sans risque de subjectivité excessive ? Quel point de vue privilégier ? Politique ? Institutionnel ? Professionnel ? Celui des élèves, des enseignants, des parents ou plus largement du grand public ? Aucun n'est à négliger et le mode empirique du questionnaire peut alors être utilisé à cette fin.

Dans l'estimation de gravité exprimée en abscisse, notre hésitation s'est principalement portée sur le positionnement du port d'arme à feu sans violence. Si nous avons finalement incorporé ce poste au sein du domaine des risques intolérables, c'est au regard du danger collectif potentiel qui pourrait résulter de son utilisation comme nous le verrons plus loin au sujet des fusillades en milieu scolaire. Il peut paraître surprenant que la violence physique comme la violence sexuelle, le happy slapping ou le racket, notamment, soient classés dans le risque moyen. Cela ne relève en rien d'une sous-évaluation des faits. Leur évaluation légèrement minorée, au regard du port d'arme sans violence, est essentiellement liée à leur portée individuelle.

Fig. 14 : Les 3 domaines du risque en milieu scolaire



3e étape : localisation des actes de malveillance par couple environnement-structures

À partir des modèles exprimés, la troisième étape consiste à élaborer une grille d'analyse à trois entrées relativement simple et abordable : *la matrice tridimensionnelle*. Pour chaque modèle environnement-structures émanant de la première étape et au regard des risques dégagés dans la grille de criticité, il s'agit d'en exprimer plus précisément les dimensions spatiales (lieu de commission) et temporelles (calendaire et horaire).

Le recueil de données, leur classification et leur analyse doivent permettre de déterminer, en sortie, les principales lignes de vulnérabilité du système (l'ensemble des structures considérées) et de ses sous-systèmes (le type d'établissement). Pour chaque type de violence (postes SIVIS, état 4001 et ONDRP, etc.), un zonage spatial peut être établi au sein même de la structure selon des plages horaires déterminées.
Nous pouvons alors nous appuyer sur :

- une courbe de Farmer permettant d'apprécier les risques inhérents à chaque ensemble « environnement-structure-population » ;
- une grille de criticité permettant d'orienter la décision sur les traitements prioritaires à partir des trois domaines du risque ;
- une matrice tridimensionnelle permettant, à partir des deux graphes précédents, de situer les risques contenus dans les trois domaines en fonction des zones spatiales et plages d'exposition temporelles critiques ;

Les lignes de vulnérabilité ainsi établies en fonction de modèles bien précis, il est dès lors possible d'engager une réflexion plus ciblée sur la nature des mesures et la proportion des moyens à opposer, *ex ante*, à chaque risque patent. Ce n'est qu'à partir de là, selon nous, que l'espace statistique intègre une réelle approche d'anticipation du risque. L'adopter, c'est réduire le delta (Δ S) entre la situation perçue et la situation voulue ($\Delta S = S_0 \rightarrow S_1$).

Nous avons pu, à travers cette observation de l'Espace Généralisé du Danger, identifier un certain nombre de dissonances tant dans l'espace épistémique que statistique. Les principales ambiguïtés se situent, dans le premier, dans la « non-perception du danger » ou la « perception du non-danger ». Ce mécanisme de refoulement est responsable d'une culture lacunaire de sécurité (au sens de la sûreté). Ainsi, le système de vigilance n'est pas activé pour faire face au risque potentiel au même titre que le système énergétique (cf. fig. 8).

S'agissant de l'espace statistique, l'exploitation des données ne dépasse pas le stade du « monitoring »[34]. Si les équipes mobiles de sécurité ainsi que les agents de prévention scolaire ont le mérite d'exister, ces dispositifs restent largement sous-dimensionnés au regard des réels enjeux de la violence scolaire.

[34] Anglicisme du terme surveillance à partir de la mesure d'une activité humaine.

En revanche, la présence permanente, au sein même des établissements, de policiers et gendarmes ne nous semble pas très pertinente. Expérimenté à la rentrée 2010-2011, ce dispositif consiste à mettre un local à disposition de policiers référents sécurité-école au sein de cinquante trois établissements réputés sensibles[35]. Devant le risque de tomber dans une confusion des acteurs et de leurs prérogatives, il serait certainement plus judicieux d'élargir la compétence des chefs d'établissement et des conseillers principaux d'éducation. Pour autant, de manière générale, l'ouverture au partenariat et à une coproduction de la tranquillité scolaire ne peut être que bénéfique.

Toutefois, il est à noter que la situation a considérablement évolué depuis le début de notre recherche, en octobre 2009. Les États généraux de la sécurité à l'École, organisés à Paris les 7 et 8 avril 2010, ont permis de dégager un certain nombre de préceptes d'actions et de réveiller peut-être des partenariats restés en sommeil jusqu'alors… Les Assises nationales sur le harcèlement à l'École, les 2 et 3 mai 2011, ont posé les premières bases d'une vaste campagne contre ce phénomène dévastateur que nous traiterons plus loin dans ce chapitre. La mise en place, enfin, d'une **délégation ministérielle** chargée de la prévention et de la lutte contre les **violences** en milieu **scolaire** vient sanctionner un long travail de conviction vis-à-vis du pouvoir politique. Un autre élément d'optimisme tient au fait que cette structure ait su résister aux effets de l'alternance, après les élections présidentielles et législatives du printemps 2012.

Pour autant, la question de la violence en milieu scolaire est loin d'être réglée. Nous allons envisager à présent la notion de risque inhérent à l'organisation scolaire en portant l'analyse sur l'Espace Ontologique Généralisé. Les espaces déontologiques et axiologiques sont peut-être à même, aussi, de révéler quelques dissonances génératrices d'une violence endogène aux structures scolaires. Le mal est-il encore plus profond que ce que l'on vient de constater ?

[35] Dispositif inauguré par Brice Hortefeux et Luc Chatel lors de la rentrée scolaire 2010-2011, au lycée La Mare de Moissy-Cramayel (Seine-et-Marne), conformément à ce qu'avait annoncé le président de la République lors de son discours sur la lutte contre les violences scolaires (Paris, 5 mai 2010).

1 - 3 - Espace Ontologique Généralisé de la communauté scolaire

Chaque jour en France, près de douze millions d'élèves se rendent dans les écoles primaires**,** collèges et lycées[36], pour y passer entre 25 et 30 % de leur temps (O'Moore, Minton in Gittins, 2006, p. 85). Offrir de meilleurs repères citoyens, développer l'autonomie et le sens de la responsabilité sont bien les enjeux de l'école d'aujourd'hui et de demain. Mais l'institution scolaire, seule, ne peut pas tout...

En dehors, la structure familiale semble de plus en plus défaillante : les parents sont le plus souvent dépassés, l'autorité est moins présente (Rapport Bockel, 2010). Pour Lucien Piloz, « (…) La notion de fracture sociale s'exprime en termes de repères absents, culturels et sociaux, de valeurs dévalorisées entraînant une déperdition importante du sens, et notamment du sens du lieu scolaire et de la légitimité de ceux qui en ont la responsabilité » (Piloz, 2007). La diminution de la violence passe donc par une implication élargie à l'ensemble des acteurs politiques et sociaux, afin de réduire ces perceptions brouillées. Les normes et règles en vigueur au sein des établissements scolaires le permettent-elles ? N'ajoutent-elles pas, au contraire, un surcroît d'incompréhension et frustration à une situation déjà compliquée ?

Ces questions peuvent trouver quelques éléments de réponse dans l'Espace Ontologique Généralisé, situé du côté droit de la matrice cindynique (cf. fig. 2).

Dans sa partie supérieure, nous trouvons d'abord l'espace déontologique qui se rapporte aux normes, lois et règles en vigueur dans les structures scolaires. Nous verrons si ces dernières sont adaptées aux finalités poursuivies ou si, au contraire, elles ne favorisent pas l'émergence d'un sentiment de frustration et d'injustice propice à une violence réactionnelle ?

Nous aborderons ensuite, à travers l'espace axiologique situé dans la partie inférieure droite de la matrice, la question des valeurs prônées et partagées au sein du réseau. Il sera davantage question, ici, de la qualité des relations maître-élève, de méritocratie et de culture d'établissement. L'éthos de confiance tel que nous l'appelons de nos vœux prend certainement racine dans cet espace, au même titre que dans l'espace déontologique.

1 - 3 - 1 - Espace déontologique (normes, lois, règles)

Nombre d'interrogations portent sur la fonction de « tamis contre la violence de l'extérieur » que l'école ne serait plus en mesure de remplir correctement. Mais comme nous venons de l'évoquer dans l'espace épistémique, c'est la nature même de sa mission qui a changé. « De sa fonction originelle de transmission des savoirs, elle s'est muée en gare de triage, au détriment des personnes défavorisées (Reymond, 2007, pp. 28-29) ». L'école constitue aujourd'hui un espace de resocialisation pour des jeunes issus de milieux socio-éducatifs défaillants, avec la violence comme principal mode de communication.

[36] 11 983 311 pour l'année scolaire 2009-2010, dont 6 643 592 écoliers, 3 189 763 collégiens, 1 446 866 lycéens et 703 090 lycéens professionnels (site www.éducation.gouv.fr – les chiffres clés - année 2008-2009).

Affaiblissement des liens de connivence culturelle

Le principal facteur cindynogène réside selon nous dans le fait que les enseignants se trouvent démunis face à ces brusques évolutions. Leur culture professionnelle et leur formation initiale ne les prédisposent pas, *a priori*, à remplir une autre mission que celle de transmettre les savoirs.

Depuis la « massification scolaire » (cf. supra), on a pu constater une « rupture de code liée à une césure sociologique entre les enseignants et les enseignés » (Bachman & Brinis *in* Carra & Faggianelli, 2006, p. 56). La majorité d'entre eux, comme les autres fonctionnaires d'Etat, sont recrutés parmi les classes moyennes et proviennent de milieux ruraux ou urbains plutôt aseptisés. Très peu sont issus de quartiers populaires et *a fortiori* de zones urbaines sensibles. Il en résulte donc un véritable choc culturel, lorsqu'ils arrivent pour la première fois devant leur classe, laquelle prend alors tous les aspects d'une fosse aux lions. D'un seul coup, il leur est demandé de faire face à des modes de socialisation diamétralement opposés aux leurs, alors même qu'ils sont dans une situation de relative fragilité, à la fois liée à leur jeune âge et leur inexpérience. De fait, ils se trouvent dans l'incapacité de « décoder et lire les conduites des élèves » (Dubet, 2006).

François Dubet exprime l'idée selon laquelle « des conduites de violence tolérées se sont peu à peu transformées en conduites violentes », déplorant l'affaiblissement « des liens de connivence culturelle » qui pouvaient exister entre les maîtres et leurs élèves (Dubet *in* Carra & Faggianelli, 2006, p. 19).

Les jeunes enseignants interprètent ainsi des conduites comme violentes parce qu'ils ne les comprennent pas, et parce que les élèves ne partagent pas les mêmes complicités. « Avant, (…) ces violences étaient tolérées et contrôlées, dans la mesure où chacun savait jusqu'où il ne fallait pas aller trop loin. » Mais aujourd'hui, nous sommes passés d'une interdiction relative à une interdiction formelle, où « le maître ne sait plus distinguer une bagarre rituelle d'une bagarre dangereuse, un chahut de défoulement de véritables violences, un bizutage d'une violence collective » (Id.).

La plupart d'entre eux, jeunes ou moins jeunes, ne perçoivent pas non plus que plutôt qu'un acte de transgression, la violence scolaire est parfois « (…) une réaction à des perceptions, des émotions et des sentiments (…) », notamment celui d'injustice pour des élèves exclus « de toute forme de gratification et d'encouragements » (Caillet, 2007, p. 71).

Voilà une première dissonance qu'il est urgent de traiter, tant par un recrutement que par une formation adaptés. Le recrutement des enseignants est exclusivement axé sur les savoirs académiques. Un opérateur de transformation intentionnelle peut relever de l'évaluation, à ce stade, des aptitudes sociales du candidat. Nous verrons plus loin à quel point la notion de « rencontre maïeutique » peut s'avérer essentielle.

Docimologie et opacité du contrat didactique

La question de l'échec scolaire et, corrélativement, du ressentiment de certains adolescents vis-à-vis de l'institution qui l'incarne est particulièrement centrale. De façon générale, « (…) une représentation dépréciée de soi exerce des effets négatifs sur la performance scolaire » (Merle, 2007, p 23).

Bien qu'indissociables, les causes de ce sentiment de dévalorisation sont à la fois exogènes et endogènes à l'école. Aujourd'hui plus qu'avant, dans l'enseignement secondaire, la question de l'évaluation vient alimenter de nombreuses tensions entre élèves et enseignants. Le verdict est parfois perçu comme une injustice (notes, décisions de passage ou d'orientation, avis de sanction, etc.), sauf à considérer qu'il leur soit favorable. Ce constat rejoint celui de Daniel Favre, selon lequel « échec scolaire et violence » seraient intimement liés : *« (…) l'agressivité des élèves désignés comme "violents" est essentiellement liée à deux éléments : une forte anxiété-dépression et une plus grande difficulté dans l'assimilation des enseignements »* (Favre 2007).

Dans la majorité des relations, « (…) l'enseignant, à la fois entraîneur et arbitre, est dans la position inconfortable d'être à la fois extérieur au verdict et producteur de ce verdict. En effet, il est du côté de l'élève contre les obstacles à son succès, mais son jugement signifie éventuellement l'échec de l'élève » (Caillet, 2007). Ainsi, lorsque la recherche des honneurs et la lutte pour la reconnaissance de soi cristallisent les énergies individuelles, les sentiments d'injustice et d'humiliation sont potentiellement croissants (Honneth, 2000).

Ce ressentiment est d'autant plus grand que la plupart des élèves évoluent, aussi paradoxal que cela puisse paraître, dans une sur-adhésion aux valeurs de l'école. Aussi, lorsque s'exerce la violence à l'encontre de ses acteurs, c'est probablement que l'institution scolaire n'est plus perçue comme le plus sûr chemin vers la réussite sociale et personnelle.

Dans « Théorie de la justice », John Rawls estime que « l'idée principale est que le bien d'une personne est déterminé par ce qui est, pour elle, le projet de vie à long terme le plus rationnel, à condition de se placer dans des circonstances suffisamment favorables » (Rawls, 1971). Mais « en tant qu'objet de toutes les espérances de consécration, l'école devient aussi l'objet de toutes les inquiétudes, de tous les ressentiments, de toutes les amertumes » (Merle, 2009). Le rejet voire la haine de l'école ne seraient ainsi que « le revers des espoirs déçus » (Id.).

Selon Pierre Merle encore, « (…) la dévalorisation scolaire est vite perçue comme une dévalorisation personnelle, une expérience de rabaissement, une hypothèque sur l'avenir. (…) Cette humiliation renvoie à un ensemble de situations que les élèves jugent offensantes, outrageantes, rabaissantes, et finalement préjudiciables à une reconnaissance minimale de soi inséparable de toute relation éducative et plus généralement sociale » (Merle, 2009).

Philippe Meirieu estime que nous serions incontestablement « en face d'une génération inquiète et solitaire, qui demande peut-être au lycée et aux enseignants plus qu'ils ne peuvent donner [37] ». Edgar Morin souligne ainsi « l'abîme d'incompréhension et de rejet qui subsiste entre deux univers : celui des enseignants et celui des élèves » (Morin, 2011), lesquels ne partageraient plus « un ethos commun » (Piloz, 2007). Lorsque « les enseignants souffrent d'irrespect, d'arrogance, de mépris, les adolescents voient dans les ordres, les marques d'irritation, d'exaspération et les punitions subies irrespect, mépris, humiliation » (Morin, 2011, p. 160).

Si de la sorte, une majorité des élèves parvient à considérer le dyadique sanction-récompense comme un élément exclusivement endémique au milieu scolaire, il arrive à la marge que quelques autres viennent à en exacerber la portée véritable. Nous le verrons plus loin lorsque nous identifierons les causes de la violence paroxystique.

Nous avons pu mesurer sur le terrain, pendant plus de trois ans, qu'une partie de la jeunesse vivait difficilement l'échec scolaire. Le percevant comme un rejet de la part du système, ils avaient majoritairement le sentiment de ne pas avoir pu véritablement défendre leurs chances, au gré de leur rythme de développement intrinsèque et de leurs contraintes du moment : « ***J'avais 11 de moyenne en seconde, mais on m'a fait redoubler !*** *Les professeurs disaient que je ne travaillais pas beaucoup, alors que je faisais mon maximum. J'ai été démotivé !* » Ces propos de Corentin, lors d'un entretien de sélection au programme des cadets de la République en 2007, nous ont renvoyé brutalement aux dégâts que pouvait causer le système scolaire, indépendamment de ses réussites. Comme nombre de ses pairs, ce jeune homme en appelait à une autre institution régalienne pour retrouver motivation et estime de soi.

Même tonalité dans le témoignage de Florian : « *J'ai échoué à mon BEP. Le fait que mes professeurs aient pu* ***noter sur mes bulletins scolaires que j'étais un fainéant était profondément injuste, car je travaillais vraiment !*** »

Ce sentiment d'injustice se répète encore à travers le récit de Kévin : « ***Je suis complètement démotivé par la filière dans laquelle j'ai été orienté !*** »

Il ressort du reste que « (…) les jugements des enseignants influencent davantage la réussite des élèves faibles que celle des élèves forts » (S. Madon, L. Jussin, Eccles, 1997). Heureusement, les jeunes majeurs que nous avons pu côtoyer à travers les cadets de la République tentaient de trouver d'autres ressources que la violence ou la délinquance pour prétendre s'accomplir, en marge des filières académiques.

Les jugements péremptoires d'une minorité d'enseignants, à l'étape clé de la construction d'adulte, peuvent générer des conséquences durables. De telles assertions ou autres prophéties auto-réalisatrices peuvent entraîner une autocensure durable dans le développement du futur adulte. En termes cindyniques, il s'agit là d'une véritable disjonction, susceptible de rompre l'axe reliant l'espace axiologique aux finalités.

[37] Le Monde, 21 mars 1998.

Dans ses entretiens avec le journaliste Mark Salisbury, le réalisateur américain Tim Burton fait état de cette période et de l'inspiration qu'elle lui a apportée pour donner vie au personnage d'*Edward Scissorhands* [38] : *« Je me suis rendu compte très jeune que la tolérance n'est pas chose répandue. On doit très tôt s'aligner sur certains schémas, en tout cas aux États-Unis. Dès notre premier jour d'école, on nous explique que celui-ci est intelligent, mais que celui-là ne l'est pas ; que celui-ci est doué pour le sport, mais que celui-là non ; que celui-ci est normal, mais que celui-là est bizarre.* ***On te fait entrer immédiatement dans des catégories.*** *C'est dans mon agencement à ces « principes » que j'ai puisé Edward aux mains d'argent. Je me souviens de ce professeur traitant d'idiot un camarade, alors que ce camarade, je le savais bien, était loin d'être idiot – il était même beaucoup plus intelligent que bien d'autres élèves de la classe -, mais il ne correspondait pas au profil de l'élève parfait que le prof avait en tête.* ***On m'a classé dans la catégorie des enfants bizarres, parce que j'étais réservé et introverti.*** *On te met facilement dans des cases, même à Hollywood. Je rencontre sans arrêt des comédiens coincés dans certains emplois parce qu'on a décrété, arbitrairement qu'ils ne pouvaient rien faire d'autre. Je ne comprends pas pourquoi on se comporte ainsi : qui aimerait être victime d'un tel système ? Sans compter que ce que vous êtes censés être ne vous appartient plus, et que ceux qui trinquent le plus souvent sont les gens réservés et différents – et ça, c'est triste et frustrant »* (Salisbury, 2009, p. 142).

Dans *Contribution à la discussion sur le suicide*, Freud exprime l'idée selon laquelle « (…) l'école ne doit jamais oublier qu'elle a affaire à des individus encore immatures, auxquels ne peut être contesté le droit de s'attarder à certains stades de développement, même fâcheux » (Freud, 1917). Il apparaît au contraire que l'institution scolaire génère une culpabilité lourde et durable, pour ne pas dire perpétuelle. En effet, « l'écolier est jugé tout au long de son cursus, avant que l'étudiant ne prenne la suite (…) » (Piloz, 2007).

Le tableau que nous venons de dresser doit bien entendu être nuancé. Si le constat est bien fidèle à une certaine réalité, il n'est pas pour autant généralisable. Il subsiste en effet, selon Edgar Morin, « (…) une vocation missionnaire latente parmi le corps enseignant au sein duquel beaucoup aspirent à trouver l'équivalent actuel de la vocation missionnaire laïque des débuts de la III^{e} République » (Morin, 2011, p. 151). Les nombreux professeurs d'école, de collège et lycée appartenant à cette catégorie constituent, même inconsciemment et chacun dans leur classe, les meilleurs opérateurs de transformation volontaire (OTV).

[38] *Edward aux mains d'argent*, sorti en salle en 1990.

Justice, pédagogie de la sanction et espaces de protestation

Malgré une récente réforme des sanctions et procédures disciplinaires dans les établissements d'enseignement du second degré, à la rentrée 2011[39], la prise en considération des droits des élèves reste une nécessité prégnante. L'augmentation de la « violence réactionnelle », telle que définie par Robert Ballion, est ainsi largement conditionnée par le sentiment de manque de clarté et d'injustice afférent à l'application des règles. Pierre Merle estime en effet que cette conflictualité est en particulier liée « au fossé entre les droits qui leur sont formellement reconnus et leur expérience quotidienne de la classe. » Selon lui, en effet, « le sentiment de rabaissement, de droits non respectés, occupe chez les élèves une place centrale, sinon première, dans leur démobilisation scolaire » (Merle, 2007, p. 12).

En l'espèce il est important de lutter contre le prononcé de sanctions arbitraires, une sorte de « fait du Prince » particulièrement préjudiciable aux élèves peu intégrés socialement. C'est pourtant bien l'objet de la circulaire du 11 juillet 2000, qui décline quatre grands principes de droit applicables aux établissements scolaires : la légalité de la faute et de la sanction, son individualisation et sa proportionnalité à ladite faute, le tout dans la stricte application d'une **procédure contradictoire**.

La promotion d'une véritable pédagogie de la sanction vient d'être rappelée par la délégation ministérielle chargée de la Prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire, dans son premier bilan d'étape publié le 26 février 2013. Dans l'item « Revoir l'application des régimes de punitions et de sanctions pour permettre une justice réparatrice », un travail conjoint sur les points de vue de l'auteur et de la victime sont privilégiés, aux fins d'une meilleure prévention de la récidive. Ainsi, le premier « (…) doit avoir accepté la punition ou la sanction qui lui a été infligée parce qu'elle lui semble adaptée et juste, mais aussi parce qu'elle lui a été expliquée. » L'élève agressé doit quant à lui « se sentir écouté, rassuré et avoir retrouvé confiance dans l'institution. »

La notion de justice réparatrice s'inscrit donc dans une application juste de la règle. Son processus pédagogique et structurant lui confère une finalité préventive contre la récidive et le sentiment d'impunité. Ainsi, « la convivialité consiste à promouvoir l'harmonie et à réparer le tort qui a été causé aux relations entre élèves, entre élèves et adultes au sein de l'établissement, ou entre l'établissement et les parents » (Gittins, 2007, p. 71).

Il est aussi important, dans le contexte que nous venons de dépeindre, de laisser libre cours à l'expression des frustrations et laisser ainsi se produire une forme de catharsis. Comme cela vient d'être évoqué, « le sentiment d'injustice semble produire chez certains une forme de ressentiment, c'est-à-dire un sentiment diffus de haine associé à la sensation d'être impuissant à exprimer de façon positive ces sentiments (…). Aussi, la violence a plus de chance de se manifester lorsque le sentiment d'injustice n'a pas pu être dit et pris en compte » (Caillet, 2006, p. 68).

[39] Sous la forme de deux décrets parus au Journal officiel du 26 juin 2011.

Nous venons de voir que ce ressenti se construisait à partir de deux déterminants essentiels : les jugements scolaires (les notes et les décisions d'orientation) et la vie commune (les relations entre pairs et la relation pédagogique). Dans sa configuration actuelle, l'organisation scolaire française n'offre qu'aux délégués de classe et autres élus des organes délibératifs la possibilité de s'exprimer, au nom de leurs pairs[40]. Toute relation passe donc par un voire plusieurs « go between », à savoir un ou plusieurs intermédiaires. Au sein de l'établissement, les autres élèves ne disposent d'aucun lieu ni moment d'expression directe, voire de protestation. Il n'existe donc pas de véritable espace de médiation où aplanir un différend, avant qu'il ne dégénère en acte de violence. Selon Valérie Caillet, « la question du droit de se plaindre mérite d'être intégrée à toute réflexion sur la violence, car c'est bien l'impression de subir qui peut amener les jeunes à des logiques de démission ou de violence scolaire » (Id.).

Nous sommes donc convaincu que le climat scolaire s'apaiserait à travers l'institutionnalisation d'espaces spatio-temporels d'expression et de protestation. Les élèves y seraient autorisés à exprimer virtuellement voire rituellement leur violence, plutôt que réellement. Nous nous situons là aux confins des observations anthropologiques de René Girard, dans les sociétés primitives. Et aussi fantaisiste que cela puisse paraître, l'organisation de joutes symboliques dans l'espace même de l'établissement pourrait constituer un bon exutoire à la violence. Nous avons connu cela, il n'y a pas si longtemps, avec les rencontres sportives « profs-élèves » en fin de trimestre ou d'année scolaire. En l'espèce, une mixité dans les différentes équipes serait un véritable facteur de cohésion. Cette connivence soudaine permettrait ainsi d'effacer le passif de la période écoulée ainsi que la pression liée au travail et à la recherche du résultat.

Évolution inéluctable des méthodes pédagogiques

Pour ce qui est de transmettre la culture et les connaissances, l'école est d'ores et déjà soumise à la concurrence non moins réelle que virtuelle du vecteur internet. Espace de normalisation à la fois perçu comme archaïque et rigide, elle se confronte à un adversaire incarnant conjointement liberté et modernité. La jeunesse de l'aube du XXI^{e} siècle ne fait que préfigurer la génération des *« digital natives »* (ou Homo sapiens digital) qui occupera encore davantage l'espace scolaire dans les années à venir (Prenski, 2001). Les modes de socialisation et de transmission des connaissances propres aux *baby boomers* s'apparentent déjà, pour les jeunes, à ceux de l'Âge de pierre. L'émergence des réseaux sociaux et la diffusion des *smart phones* et autres tablettes numériques ne fera que creuser l'abîme entre les moyens de communication mobilisés dans le cadre scolaire et en dehors. Sauf à ce que l'école les adopte aussi…[41]

[40] Dans un établissement public local d'éducation français (EPLE), les élèves sont représentés au sein du Conseil d'administration, du Conseil des délégués pour la vie lycéenne et du Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté.

[41] C'est par exemple le cas, à titre expérimental, au lycée « numérique » Louis-Armand de Villefranche-sur-Saône. Source : Le Monde, 16 février 2010.

Dans cet ordre d'idées, le rapport Fourgous sur la modernisation de l'école par le numérique fait ressortir que l'apport des nouvelles technologies pourrait conduire l'enseignement à évoluer d'un mode « présentiel » à un mode mixte, où la présence de l'élève dans l'établissement serait alternée avec des apprentissages en « e-learning » (Fourgous, 2010). À défaut d'être minoré, le rôle de l'enseignant s'orienterait plus encore vers celui de guide des apprentissages, compte tenu de la multitude des supports pédagogiques.

Selon Adreas Schleicher (OCDE), « la valeur se crée de moins en moins verticalement, par les ordres et le contrôle, mais horizontalement (…) ». Nous serions en train de passer « d'un monde de stocks – où des connaissances sont stockées mais non utilisées – à un monde de flux, dans lequel le savoir est dynamisé et enrichi par le pouvoir de la communication et de collaboration constante »[42].

Un glissement progressif des approches pédagogiques vers un usage généralisé des nouvelles technologies modifiera profondément la relation entre le professeur et ses élèves vers une orientation plus symétrique. L'actuel « enseignant-acteur » deviendra un « ingénieur pédagogique », apte à guider ses apprenants dans le dédale des connaissances et la complexité de l'outil (De Rosnay in Fourgous, 2010, p. 21). Il ne s'agira plus pour lui de faire face et dispenser son savoir mais bien d'en favoriser l'acquisition par davantage de constructivisme tel que défini par Piaget dès 1923. Mieux connectés au développement de leurs compétences, les élèves pourront ainsi nourrir le sentiment d'être en marche vers une intégration plus probable qu'ils ne la perçoivent actuellement. En effet, ce n'est pas une gageure que d'aspirer à une meilleure définition des apprentissages, à une transmission moins magistrale des connaissances ainsi qu'à une relation enseignant-apprenant moins conformiste… Autant d'évolutions qui participeront, peut-être, d'une diminution des « violences réactionnelles ».

Dans ce domaine encore, la situation tend à évoluer depuis les premières observations faites au début de notre recherche. En section 5 de la loi de refondation de l'école républicaine du 8 juillet 2013, il est prévu que soit instauré un service public du numérique éducatif. L'article 16 de l'article 131-2 du code de l'Éducation introduit notamment six nouveaux alinéas :

1°) Mettre à disposition des écoles et des établissements scolaires une offre diversifiée de services numériques permettant de prolonger l'offre des enseignements qui y sont dispensés, d'enrichir les modalités d'enseignement et de faciliter la mise en œuvre d'une aide personnalisée à tous les élèves ;

2°) Proposer aux enseignants une offre diversifiée de ressources pédagogiques, des contenus et services contribuant à leur formation ainsi que des outils de suivi de leurs élèves et de communication avec les familles ;

[42] Adreas Schleicher, Plaidoyer pour un enseignement moderne, OCDE, janvier 2011. Source : http://www.oecd.org (dernière consultation le 31 mars 2013).

3°) Assurer l'instruction des enfants qui ne peuvent être scolarisés dans une école ou dans un établissement scolaire, notamment ceux à besoins éducatifs particuliers. Des supports numériques adaptés peuvent être fournis en fonction des besoins spécifiques de l'élève ;

4°) Contribuer au développement de projets innovants et à des expérimentations pédagogiques favorisant les usages du numérique à l'école et la coopération.

Dès la rentrée 2013, onze nouveaux services numériques à destination des enseignants, des élèves et de leurs parents ont été lancés. Vingt-trois « collèges connectés » ont été labellisés pour assurer une éducation renouvelée aux médias, à l'information et à l'usage responsable d'internet et des réseaux sociaux. Par ailleurs, les Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) ont intégré un large volet de formation « au et par le numérique »[43].

Les tableaux numériques interactifs sont progressivement installés dans une optique de scolarité connectée. Néanmoins, au regard du contexte budgétaire que nous traversons, l'entrée de l'école dans l'ère du numérique prendra au moins une voire deux décennies…

Au-delà des règles disciplinaires et des méthodes pédagogiques, il est établi que la sécurité de l'espace scolaire n'appartient plus aux enseignants, désormais réduits à un rôle passif. D'agents protecteurs, ces derniers sont progressivement passés au statut d'agents protégés, au même titre que les élèves. Nous avons vu plus haut, dans l'espace épistémique, que l'anomie de l'école face à l'émergence de nouvelles formes de violence semble résulter principalement d'un refoulement du danger. Si la situation évolue, la norme sociale en vigueur au sein du réseau éducatif s'inscrit encore dans une culture de sécurité lacunaire, pour ne pas dire inexistante. Le potentiel cindynogène demeure donc à travers ces dissonances. Par quoi et par qui passe la sanctuarisation de l'espace scolaire ? Faut-il, pour compenser ce défaut une régulation interne, bâtir des établissements fortifiés ? C'est ce que nous allons voir à travers les normes et pratiques émergentes.

Culture de sécurité lacunaire

Aujourd'hui indispensable dans la lutte contre les intrusions, la clôture constitue une « barrière prophylactique » pour que le lycée demeure « physiquement et symboliquement isolé de son environnement » (Ballion, 1993, p. 214). Néanmoins, à l'école comme ailleurs, ce serait une erreur de tomber dans les excès d'une résidentialisation émergente, à l'image des « gated communities » en plein essor aux Etats-Unis (Billard, 2009 *in* Cahiers de la sécurité, 8, pp.63-73). Une transposition de ce concept aux établissements scolaires français pourrait conduire à une césure encore plus forte avec leur quartier d'implantation.

[43] Source : http://www.education.gouv.fr/pid29064/ecole-numerique.html (dernière consultation le 20 décembre 2013).

Il est important, en revanche, d'accentuer le contrôle social aux abords et au sein même de ces structures. D'origine anglo-saxonne (Jane Jacobs, 1960 ; Ronald V. Clarke, 1971 ; Oscar Newman, 1986) et principalement initiée en Amérique du Nord, la prévention situationnelle [Situationnal Crime Prevention] commence à diffuser ses effets y compris en milieu scolaire. L'action des référents sûreté de la police et de la gendarmerie nationales relève ainsi du protocole conclu le 4 octobre 2004 entre les ministères de l'Intérieur et de l'Éducation nationale, ainsi que de l'instruction commune du 24 mars 2009. Sur la base d'un « diagnostic de sécurité partagée » réalisé au préalable, ces policiers et gendarmes qualifiés établissent régulièrement des audits de sûreté au bénéfice des établissements d'enseignement publics du second degré. Il est encore trop tôt pour se prononcer sur l'efficacité des préconisations formulées et, surtout, suivies par les bailleurs de fonds.

Dans cette perspective, il convient de ne pas négliger l'apport des nouvelles technologies. Dans plusieurs pays européens (Autriche, Espagne et Grande-Bretagne, par exemple), les élèves disposent d'un numéro d'appel anonyme. Parmi d'autres initiatives, on notera le dispositif d'alarme porté en bracelet (Finlande) et, bien entendu, le filtrage des entrées par contrôle d'accès ainsi que la vidéosurveillance. Il est néanmoins important de veiller à garantir un juste équilibre et ne pas tomber dans un excès de dispositifs contraignants. Cela viendrait en effet compromettre les efforts destinés à améliorer l'ambiance scolaire, la « convivance », pour reprendre l'expression ibérique de « convivencia escolar » (Gittins, 2006, p. 5 ; Debarbieux, 2008, p. 117). Lorsque c'est le cas, on assiste aussi rapidement à un retour à des méthodes plus pédagogiques (Smith *in* Gittins, 2006, p. 21). Le recours à la technologie doit ainsi s'inscrire en complément d'une présence humaine effective et attentive, et non comme un substrat. Plus qu'une addition de moyens, il s'agit de bâtir un système intégré et cohérent. Les agents de sécurité scolaires (Portugal) ou les équipes mobiles de sécurité (France) peuvent y trouver toute leur place. Pour ce faire, ces dernières pourraient être renforcées et territorialisées au niveau districal, plus proche du cœur de l'action.

L'important réside surtout dans le fait qu'un tel espace public ne soit jamais laissé à l'abandon, pendant et en dehors des heures de cours. C'est pourquoi nous insistons sur la nécessité de l'école à s'ouvrir encore davantage, en particulier aux adultes. Une mixité d'usage opère un transfert de propriété symbolique vers les habitants et, de fait, un phénomène de « co-veillance » (Dard, Ocquetteau, 2001, *in* Les cahiers de la sécurité intérieure, 43, pp. 31-49). Cela favorise ainsi un « contrôle social du crime » (Cusson, 1983). *A contrario*, une structure hermétique à toute forme d'interaction avec son territoire et sa population ne suscite qu'indifférence et défiance.

Les approches sociales, managériales et technologiques doivent donc s'imbriquer dans un *corpus* homogène, compris et partagé par l'ensemble des acteurs, dans une situation d'équilibre entre les contraintes et finalités du « système scolaire ». Les prémices de solutions supposent donc deux exigences : un coût humain et financier n'outrepassant pas les limites de la raison, en s'inspirant de l'approche réglementaire anglo-saxonne « ALARP » (cf. supra).

Quant à prédire leur réelle efficacité, nous avons déjà observé au cours de nos travaux préparatoires que toute mesure imposée « Top-Down », dans une logique verticale non concertée, était majoritairement vouée à l'échec. C'est le cas, notamment, de vaines tentatives d'implantation d'un dispositif de vidéoprotection au sein d'établissements scolaires du second degré, sans concertation préalable ni explication véritable sur les finalités de l'outil. Le recours à cette technologie est fréquemment ressenti comme un prétexte à la diminution du nombre de surveillants. Le succès des réponses proposées passe donc par l'adhésion de la communauté éducative.

Au même titre que les apports technologiques, les modifications organisationnelles et l'ouverture sur de nouveaux partenariats nécessitent un effort pédagogique préalable. Il s'agit par là de diffuser un embryon de culture de sûreté. Un large volet de communication doit alors être mis en œuvre pour expliquer et clarifier la téléonomie de l'action, c'est-à-dire ses finalités. A quoi elle est destinée et surtout, à quel usage elle ne l'est pas sont autant d'éléments qu'il convient d'aborder avec la plus grande transparence. Cette étape est d'autant plus importante que la plupart des postures relèvent plus de l'idéologie que d'une opposition objective. Le vieux mythe du « panoptique de Bentham » (Bentham, 1791) est alors exhumé, par crainte d'une surveillance permanente à finalité répressive. D'aucuns s'abritent alors derrière la référence au « Big Brother », tel qu'imaginé par George Orwell en 1949 dans son roman-fiction 1984. Il s'agit donc, à travers une argumentation solide, de faire sauter certains verrous dogmatiques.

Quelle que soit la pertinence de l'interface « homme-outil », l'anticipation du risque n'est pas synonyme de risque zéro. Derrière les mesures architecturales, organisationnelles et technologiques mises en œuvre, en amont de la commission de l'acte, il est nécessaire de déterminer un traitement opérationnel destiné à minimiser les effets d'une menace identifiée.

Nous verrons dans le troisième chapitre que le temps de réponse est un déterminant majeur. La salle de classe, par exemple, ne garantit pas à ses occupants un niveau de protection suffisant. Des incivilités aux manifestations les plus brutales que nous aborderons dans le chapitre suivant, l'actualité répétée montre à quel point l'enseignant s'y trouve isolé, malgré la présence des élèves. L'adulte n'y dispose d'aucun moyen d'alerter le reste de la communauté éducative, sinon celui… de crier. L'installation d'un poste téléphonique n'y est pas systématique. À considérer que ce soit le cas, l'enseignant doit encore composer un numéro à quatre chiffres - qu'il ne connaît pas par cœur - afin de contacter la personne idoine (souvent le conseiller pédagogique d'éducation). Cette dernière, au même titre que l'ensemble du personnel de la Vie scolaire, peut être occupée à d'autres tâches en dehors de son local. Bref, lorsqu'il se trouve placé devant la nécessité impérieuse de déclencher une réponse extérieure, le professeur ne peut que constater son impuissance ainsi que celle du système dans lequel il évolue. Même dans une situation de particulière urgence, seul un « traitement axial » lui est permis, à défaut de solution « périphérique » (Piloz, 2007, p 154). Cela signifie qu'il doit affronter le problème de front, tout seul, sans alternative et sans pouvoir recourir instantanément à une tierce personne. Ce déficit relève d'une dissonance majeure en termes de cindyniques.

Un tel cas de figure ne fait en outre que très rarement l'objet de procédures préalablement définies. Lorsqu'elles sont finalement diligentées, les interventions relèvent d'une totale improvisation. Il en résulte que les moyens de communication, comme la téléalarme, sont passablement absents ou inopérants. Cela révèle, surtout, que le personnel intervenant n'est pas suffisamment formé et préparé à affronter une situation particulièrement critique. Les lacunes sont d'abord techniques, pour être en mesure de s'interposer entre les belligérants. Elles sont aussi juridiques, pour situer le cadre d'intervention et notamment les principes essentiels de la notion de légitime défense au titre de l'article 122-5 du code pénal français.

Il en va de même pour le personnel de direction, malgré la mise en œuvre depuis 2009, d'une formation aux situations de crise dans le cadre d'une convention de partenariat entre l'école supérieure de l'éducation nationale (ESEN) et l'Institut national des hautes études de sécurité et de justice (INHESJ).

Dans son premier bilan d'étape publié le 26 février 2013, la délégation ministérielle chargée de la Prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire affiche l'objectif d'une mise en place de protocoles de gestion des menaces et des crises dans les écoles et les établissements. Lesdites crises seront graduées en deux niveaux : le premier pour le stade des insultes et le second pour la gestion des crises majeures. Pour réduire le delta entre l'espace perçu et l'espace voulu ($\Delta D = D_0 \rightarrow D_1$), il conviendra dans un premier temps de rédiger de solides fiches actions et dans un second temps de former le personnel aux procédures y afférentes.

La loi de refondation de l'école républicaine du 8 juillet 2013 réaffirme cet objectif de sécurité en disposant, notamment, que « les conditions d'un climat scolaire serein doivent être instaurées dans les écoles et les établissements scolaires pour favoriser les apprentissages, le bien-être et l'épanouissement des élèves et de bonnes conditions de travail pour tous. »

Dans l'idée d'un traitement global de la violence, cette action est envisagée sur du long terme à partir d'équipes pédagogiques renforcées et l'augmentation du nombre d'adultes présents dans les établissements en difficulté. L'atteinte de cet objectif repose sur une articulation entre les acteurs de la communauté éducative, au premier rang desquels les assistants de prévention et de sécurité et les équipes mobiles de sécurité. Les partenaires extérieurs (sécurité publique, gendarmerie, …) constituent aussi un relai essentiel.

Un item particulier est dédié à la formation initiale et continue des enseignants. Il est en effet prévu, à partir de la rentrée 2013, qu'ils soient formés à la gestion « des situations de tension » et à « réagir face aux élèves en difficulté avec l'institution scolaire ».

Il s'agit enfin de « redynamiser le dialogue entre l'école et les parents, les collectivités territoriales et le secteur associatif », afin de promouvoir l'idée essentielle d'une « coéducation ». L'idée est aussi d'accorder « une attention particulière aux parents les plus éloignés de l'institution scolaire, par des dispositifs innovants et adaptés ».

Ce texte très abouti marque un virage décisif. La notion de sécurité des établissements scolaires, entendue au sens de « sûreté », est expressément évoquée dans un texte de loi. Cela lui confère ainsi une valeur nettement supérieure aux circulaires du 2 octobre 1998 et du 16 août 2008. En l'espèce, la loi de refondation de l'école républicaine pourrait constituer un opérateur de transformation intentionnelle de grande envergure. Cela est d'autant plus vrai qu'il en ressort à l'évidence, une véritable prise en compte des observations formulées par le professeur Eric Debarbieux tout au long de ses publications. Il reste dorénavant à observer si ses préconisations seront appliquées de façon pérenne à partir d'un élément clé : la pleine adhésion de la communauté éducative. La réalisation de ces vœux pieux passe également, au-delà des règles et des méthodes en vigueur, par les valeurs véhiculées et entretenues au sein du réseau. Nous allons voir ci-après que la frontière entre les espaces déontologique et axiologique est particulièrement ténue.

1 - 3 - 2 - Espace axiologique (valeurs prônées et partagées)

L'Espace Ontologique Généralisé dans lequel nous nous situons encore comprend un espace axiologique. Celui-ci est dédié aux valeurs prônées et partagées. Corrélativement aux règles et procédures en vigueur, plusieurs dissonances peuvent émerger de l'étude du fonctionnement de la communauté scolaire. Nous avons déjà abordé ci-dessus, en termes de docimologie[44], la question des relations parfois tumultueuses entre maîtres et élèves. Cette difficulté est aggravée par l'affaiblissement des liens de connivence culturelle auquel il est aussi fait référence plus haut. Pour autant, ce problème n'est pas seulement imputable aux procédures, aux règles de recrutement et aux méthodes pédagogiques appliquées par le système. Quelles que soient les organisations en question, les retours d'expérience font en effet ressortir le potentiel cindynogène de valeurs parfois décalées des finalités.

Une étude belge menée au début des années deux mille met en évidence l'interdépendance de la relation entre les enseignants et les élèves (Wettenburg et Huybregts, 2001, *in* O'Moore & Minton, 2006, p. 87). Dans le protocole mis en œuvre, les élèves distinguent « les bons et mauvais profs », en fonction de critères comme ceux « de la personnalité des enseignants, de leur style pédagogique, de leur attitude concernant les règlements en vigueur et envers les élèves ». Il en émerge finalement un certain nombre de facteurs pouvant peser sur une diminution potentielle des actes de violence dans la classe, selon que le professeur :

- manifeste un intérêt pour d'autres sujets que ceux qu'il enseigne ;
- plaisante de temps en temps ;
- fasse allusion à des éléments d'actualité ;
- pose des limites et des normes bien définies ;
- agisse en conséquence en cas de violation du règlement ;

[44] En sciences de l'éducation, ce terme désigne le champ scientifique des examens et des concours, étude de la qualité et de la validité des différents systèmes de notation scolaire et de contrôle des connaissances. Source : http://www.cnrtl.fr/definition/docimologie (dernière consultation le 19 décembre 2013).

- encourage les élèves qui manifestent un comportement pro-social ;

- avertisse les élèves qui font preuve d'un comportement antisocial avant de les punir ;

- agisse de façon cohérente et traite les élèves équitablement ;

- écoute attentivement les élèves en prenant leur avis au sérieux ;

- soit moderne, même dans son habillement.

Pour reprendre au grec ancien le terme *« Philia »*, Eric Debarbieux estime qu'il est urgent de rebâtir les liens de confiance entre l'élève et le professeur, dans une véritable « pédagogie de la réussite » (Debarbieux, 2008, p. 127). Outre une intervention « pour établir des normes claires, lisibles et justes », ce dernier préconise « une gestion coopérative en classe et en dehors de la classe ». La mise en œuvre d'un tel postulat passe par l'adoption d'attitudes encourageantes, voire de récompenses en cas de « renforcement des comportements positifs » (Ibid. p. 158). C'est le cas de certaines expériences innovantes menées en France comme à l'étranger.

Parties d'un mouvement associatif regroupant des enseignants, un certain nombre d'initiatives ont vu le jour, parfois de façon éphémère. En 1997, un projet de collège-lycée expérimental intitulé « DECLIC », pour Développement expérimental d'un collège d'initiative citoyenne a d'abord été développé. En 1999, d'autres enseignants réformistes se sont regroupés autour du mouvement associatif « REVEIL », pour Rénover l'école en valorisant et en encourageant les initiatives locales. À la rentrée 2001, un projet de collèges expérimentaux est lancé par le Conseil national de l'innovation pour la réussite scolaire. En 2001 encore, un projet est impulsé par la fédération « Ensemble changeons l'école ». Il en va de même, en 2004, avec le collectif Alter-éducation.

Le leitmotiv de toutes ces expérimentations s'inscrit autour de l'idée que « les collèges ou lycées doivent se donner les moyens de permettre la réussite de tous. » Celles-ci visent non seulement la transmission des connaissances, mais aussi et surtout « la formation de citoyens autonomes, critiques et créatifs, capables de comprendre le monde qui les entoure dans sa complexité, de penser par eux-mêmes, de débattre, de mettre en œuvre leurs projets. »

Il a été observé, dans les établissements concernés, que les actes de violence étaient plus rares que dans les autres. Les rares dégradations ont fait l'objet de débats favorisant la prise de conscience. Pourquoi cette diminution de la violence ? Probablement parce que les activités proposées et les méthodes pédagogiques employées ont pu générer un surcroît de motivation et d'intérêt chez les élèves.

L'école « Concorde » de Mons en Baroeul expérimente semble-t-il avec succès, depuis 2001, la pédagogie « Freinet ». L'approche repose davantage sur la valorisation et l'explication du travail que sur l'application du règlement. Le cadre d'apprentissage se veut sécurisant, en ne stigmatisant pas l'erreur. L'école s'inscrit dans un projet institutionnel visant faire vivre la démocratie et la coopération[45].

Un parallèle peut être effectué entre de ces méthodes et celles employées depuis quelques années à la Ron Clark Academy, implantée à Atlanta (Géorgie - U.S.A.). Ce collège emploie des procédés originaux afin d'intéresser des élèves *a priori* faibles ou dissipés. Il a pu être observé qu'après leur passage à la R.C.A., une majorité de ces jeunes issus du Bronx parvenaient à acquérir un niveau de connaissances un an supérieur aux programmes nationaux. De surcroît, ils ne se battent presque plus. Les attitudes encourageantes se retrouvent même dans les petites vignettes autocollantes apposées sur les bulletins trimestriels. Sur un fond joyeux et coloré, on y retrouve des messages comme « Be positive ! » [« Soit positif ! »] ou « Be the best person you can be ! » [« Soit la meilleure personne que tu puisses être ! »] [46].

Il reste que de tels dispositifs, plus individualisés, requièrent des moyens considérables. La Ron Clark Academy, par exemple, relève de financements privés. Pour autant, la réflexion reste ouverte…

Nous avons pu vérifier directement sur le terrain l'importance de la relation enseignant-apprenant dans le cadre d'une expérience pédagogique antérieure à nos fonctions actuelles, entre 2005 et 2008. Les cadets de la République constituaient alors un dispositif institutionnel d'insertion professionnelle, dont l'objectif était de promouvoir l'idée d'une deuxième chance après l'échec scolaire. Durant cette expérience marquante, nous nous sommes demandé quelles pouvaient être les sources d'échec de ce jeune public. Lorsque l'opportunité s'est présentée de recruter et d'encadrer ces jeunes une année durant, l'enjeu a d'abord consisté à ne pas reproduire un schéma qui les avait menés dans la spirale de l'échec. Loin de la seule représentation statistique, le désespoir portait des noms et se lisait sur les visages.

Les dispositifs de « deuxième chance » se caractérisent en général par « une demande ontologique » qui s'exprime dans « le besoin de la présence d'un adulte qui [leur] tienne lieu d'ancrage pour l'émergence de [leur] propre identité » (Piloz, 2007, p. 21). L'enseignement est ainsi largement corrélé au mode relationnel, si l'on considère que « le message pédagogique ne peut être pleinement reçu alors que le comportement du maître donne de l'adulte une image trop lointaine, voire angoissante du fait de sa propre incertitude » (Piloz, 2007, p. 13). L'efficacité se mesure alors dans une acception globale de l'enseignement dans laquelle le « maître » doit être doté d'une compétence plénière qui inclut aux savoirs disciplinaires un ensemble d'aptitudes personnelles, parmi lesquelles la capacité de **« rencontrer un élève »**.

[45] Rapport Bauer, Mission sur les violences en milieu scolaire, les sanctions et la place de la famille, 2010, pp. 30 -31.
[46] Voir : www.ronclarkacademy.com (dernière consultation le 20 décembre 2013).

Cela renvoie à l'impérieuse nécessité de voir émerger de la relation une « rencontre authentique » entre enseignant et apprenant. Le philosophe contemporain de l'éducation Lucien Piloz la qualifie de « rencontre maïeutique », en référence à la « maïeutique de l'esprit » de Socrate (Piloz, 2007, p. 53). Mais celle-ci ne peut se concevoir que dans un contexte relationnel dépourvu « d'interactions perturbatrices », attentatoires à la poursuite de l'apprentissage (Merle, 2007, p. 23).

Pour mettre ces intentions à l'épreuve du terrain, nous nous sommes inspiré de « **l'approche centrée sur la personne** », de Carl Rogers (1902-1987). Le concept du psychologue-humaniste américain repose sur le postulat selon lequel « chaque individu a en lui des capacités considérables de se comprendre, de changer l'idée qu'il a de lui-même, ses attitudes et sa manière de se conduire ; il peut puiser dans ses ressources, pourvu que lui soit assuré un climat d'attitudes psychologiques « facilitatrices » que l'on peut déterminer ». Par-delà la rhétorique du concept, nous avons pu constater que les trois dimensions « rogériennes » étaient des facteurs incontournables de savoir-être et de savoir-faire, de surcroît pour un formateur perçu comme une incarnation modélisante de l'institution.

Cette approche empathique ne devait pas pour autant constituer un frein à l'exercice d'une discipline perceptible et tangible. Néanmoins, dans un souci de cohérence intellectuelle, nous avons pris le parti de sortir d'un modèle excessivement asymétrique. Pour les élèves, en effet, « l'autorité n'est acceptable que sous de multiples conditions. Elle doit être juste, mais aussi s'exercer au sein d'une réciprocité de respect, qui équilibre en quelque sorte la relation verticale qu'elle ne cesse d'être pourtant » (Caillet, 2007). En l'espèce, le fait de passer d'une relation exclusivement verticale à une symétrie plus marquée ne pouvait se concevoir que dans le cadre d'un groupe restreint (25 élèves), composé d'un public motivé et par conséquent dénué d'hostilité à l'égard de l'institution et de ses représentants.

À l'instar des autres formations initiales que nous avons dispensées, les méthodes d'enseignement ont reposé sur une alternance subtile entre une pédagogie traditionnelle, principalement basée sur des exposés interactifs plus que magistraux, et une pédagogie active reposant sur la mise en activité des élèves (travaux et simulation de situations opérationnelles en sous-groupes).

De par le faible niveau de leurs prérequis, nous avons estimé que l'approche par compétence était inadaptée, tout au moins au début de la scolarité. Nécessaire à l'apprentissage et révélatrice d'un savoir en construction, dans une conception « constructiviste », l'erreur aurait renvoyé les apprenants à leur situation initiale d'échec, dans un difficile moment d'abréaction. En effet, les obstacles étaient autant psychologiques qu'épistémologiques. Mais une fois dépassés ce déficit de confiance et ces représentations cognitives, le franchissement desdits obstacles a pris toute sa consistance dans l'acte d'enseignement, quitte à en passer cette fois par l'erreur vertueuse.

Dans le même temps, il nous a semblé que le contrat didactique n'était envisagé ou à tout le moins perçu que de manière unilatérale. Si les critères sanctionnant la réussite de l'élève étaient clairement définis, il n'en allait pas de même quant au champ de responsabilité de l'enseignant. Nous avons donc estimé qu'il était opportun de contractualiser la relation « maître-élève », sur la base d'objectifs identifiés et partagés. Ce pacte commun de réussite s'inscrivait donc dans une obligation de moyens en contrepartie d'un effort individuel et collectif permanent.

Heureusement, les exemples d'enseignants cherchant à trouver un modus relationnel et pédagogique satisfaisant foisonnent. Nous en côtoyons quotidiennement qui s'inscrivent dans une culture du doute plutôt salvatrice. Le projet pédagogique mené dans une classe de CM1-CM2 de la ZEP Éclair de Bagneux (Hauts-de-Seine), en partenariat avec le CEA de Fontenay-aux-Roses, en constitue une parfaite illustration. L'objectif de cette convention est de favoriser les échanges entre le monde de la recherche et les jeunes du « réseau ambition réussite ». La professeure des écoles Ange Ansour s'est lancée dans cette aventure avec sa classe de CM1, pourtant composée d'un public socialement défavorisé : « Je voulais que les élèves se mettent dans la peau du chercheur et acquièrent ainsi une véritable méthode de travail », explique-t-elle[47]. Les élèves se sont ensuite appropriés les ateliers présentés, jusqu'à en devenir les médiateurs auprès de leurs camarades mais aussi lors d'un forum scolaire de science[48]. La classe a participé aux deux éditions du concours « Ramène ta science ! », organisées par le CEA, en octobre 2010 et en mai 2011. Depuis septembre 2012, les élèves étudient la vie et le déplacement des fourmis Alphaenogaster. Grâce à ce projet, ils ont appris « que la curiosité n'était pas un défaut ! ». Peut-être ont-ils aussi acquis une confiance durable ?

Si le potentiel cindynogène d'un système de valeur encore insuffisamment répandu au sein du réseau est bien présent, les initiatives locales voire individuelles constituent autant d'opérateurs de transformation volontaire. Il n'en demeure pas moins qu'elles doivent s'intégrer dans une dynamique partagée au moins à l'échelle de l'école, du collège ou du lycée. En effet, dans la figure n° 14, nous postulons qu'un « effet établissement » peut progressivement infléchir une forme de déterminisme socioculturel axé sur la violence. Ces valeurs protectrices doivent ainsi se diffuser à travers la culture qui se rattache à cette entité.

Pour une culture d'établissement

La culture d'établissement est un autre déterminant pouvant contribuer à la réduction de ces « violences réactionnelles ». Dans une logique d'appropriation et d'émulation positive, il est important que chacun puisse ressentir une fierté d'appartenance communautaire, dans son acception la plus noble.

[47] Source : http://www-dsv.cea.fr/le-centre-far/actualites/une-professeure-des-ecoles-recompensee-pour-son-projet-avec-le-cea (dernière consultation le 21 décembre 2013).
[48] Voir : https://twitter.com/classeAnsour (dernière consultation le 21 décembre 2013).

Un tel sentiment peut être généré par la diffusion d'une forte identité liée à la structure, comme en Grande-Bretagne où des traditions propres à l'école subsistent à travers les époques : cérémonies de passage d'une classe à une autre, remise de diplômes en présence des parents, etc.

En avril 2006, le plan de relance de l'éducation prioritaire prévoyait qu'une convention de partenariat soit signée, au plus tard à la rentrée 2007, « avec une institution culturelle, un complexe sportif de haut niveau, un laboratoire d'université, un organisme de recherche ou éventuellement avec une personnalité reconnue ». Cela devait permettre « d'insuffler un nouvel esprit, en développant chez les élèves un sentiment fort d'appartenance et de fierté pour leur établissement et en donnant à chaque réseau une dimension d'excellence. » On en mesure bien les effets à travers l'exemple de cette école de Bagneux. Pour autant, il convient de veiller à ce qu'un tel dispositif ne vienne contribuer à une accentuation des « processus ségrégatifs » générés par les « dynamiques locales de concurrence entre établissements » (Carrara & Faggianelli, 2006, p. 8). Tout ce processus doit se concevoir dans une parfaite interaction territoriale, en passant par des projets communs constitués d'échanges réguliers.

La force des symboles peut aussi constituer un levier important, au moyen par exemple d'un blason marquant l'appartenance à un établissement. Cela rejoint l'axiome 4 de symbolisation cindynique (Kervern, 1995), dont l'idée est que les acteurs du réseau engendrent des symboles qui résistent au temps, grâce auxquels ils communiquent par des modèles.

Quoi qu'il en soit, les valeurs partagées au sein du réseau contribuent, pour l'essentiel, à la réussite de l'ensemble des programmes de prévention. Il reste à présent à déterminer à quelles finalités sont reliés l'Espace Généralisé du Danger et l'Espace Ontologique Généralisé que nous venons d'analyser. C'est ce que nous allons voir à présent, à travers l'Espace Téléologique.

1 - 4 - Espace Téléologique : finalités de l'école contemporaine

De très nombreux systèmes sont conçus sans qu'un débat sur les finalités se soit tenu au préalable (Kervern, 1995, p. 79). Ainsi, les priorités, les valeurs et les règles concernées ne sont jamais posées clairement au sein de l'organisation. La question des finalités étant ainsi refoulée, on va voir se développer une somme de dysfonctionnements susceptibles de remettre en question les fondements mêmes de son action dans le temps[49]. Ces dissonances apparaissent inévitablement sous la forme de symptômes, dont on peut établir une gradation à partir du concept d'intensité cindynique (cf. fig. 13).

Un des espaces de l'hyperespace du danger concerne précisément les finalités. *L'Espace Téléologique* relie *l'Espace Généralisé du Danger* et *l'Espace Ontologique Généralisé* (cf. fig. 2). Il est plus largement soutenu, toutefois, par la dimension éthique du réseau, source de remise en question et de dialogue.

Quelles sont ainsi les finalités de l'École ? Un véritable débat existe-t-il au sein du réseau ? L'essentiel de la réflexion semble relever de « Think Tank » très investis dans ce domaine[50]. Dans la matrice de l'hyperespace du danger lié à la communauté scolaire, nous avons rattaché tout particulièrement l'espace téléologique à ce précepte d'action : *Préparer les apprenants à la vie adulte dans un « éthos de confiance » au climat apaisé.* Nous répétons à l'envi, dans cette partie, que la désocialisation et la violence obèrent quotidiennement l'action pédagogique. L'objectif de l'école inclusive, à travers la réintroduction des parents dans le système, s'inscrit notamment dans la notion de « co-éducation » (cf. supra). Cela passe globalement par une redéfinition des missions de l'école républicaine.

Il est aujourd'hui acquis que la tâche de l'école ne doit pas se limiter à la dispense des savoirs. Plus largement, elle doit contribuer à l'accomplissement personnel des élèves par le développement de leur estime de soi. Chris Gittins fait ressortir « qu'en plus de favoriser la réussite scolaire, l'école va à la rencontre d'autres besoins de l'élève, allant de besoins sociaux, affectifs, à des besoins plus élémentaires de chaleur et de protection » (Gittins et alii, 2006, p.5). Il ajoute finalement qu'elle doit satisfaire l'ensemble des besoins décrits dans la pyramide de Maslow avec, à la base, « (…) le besoin de savoir, d'explorer et de comprendre » et au sommet, « (…) celui d'accomplissement de soi » (Maslow, 1968). À propos du lycée, Freud estime qu'il doit donner aux jeunes « du plaisir-désir de vivre », en leur offrant « (…) appui et soutien à une époque de la vie où ils sont forcés, par les conditions de leur développement, de relâcher leurs liens avec la maison parentale et avec leur famille » (Freud, 1917). Et quoi qu'il advienne, « (…) l'école ne doit pas revendiquer pour elle-même l'inexorabilité de la vie, elle ne doit pas vouloir être plus qu'un jeu de vie » (Ibid).

Rawls renvoie aussi à l'importance de l'éducation « (…) pour rendre une personne capable de goûter la culture de la société et d'y jouer un rôle, et, de cette façon, pour donner à chaque individu l'assurance de sa propre valeur » (Rawls, 1971).

[49] En analyse systémique, on parlera de « diachronie de l'action ». .

[50] Voir : http://www.cafepedagogique.net/Pages/Accueil.aspx (dernière consultation le 22 décembre 2013).

Face à la montée du chômage et devant les incertitudes de la classe politique sur les modèles de sortie de crise, « le bagage scolaire apparaît plus que jamais comme une sorte d'assurance sur l'avenir » (Padis, 2009). Cela est surprenant dans la mesure où les connaissances acquises et les diplômes ne conduisent plus forcément à l'intégration sociale par le travail. Quid, alors, des oubliés d'une société des vainqueurs ? En effet, « l'école française est l'une des meilleures du monde… pour une petite moitié des élèves, et l'une des plus mauvaises pour l'autre moitié. La France est ainsi le pays du grand écart : si les élites scolaires font presque jeu égal avec l'excellence internationale, 40 % de ses effectifs se situent dans les profondeurs du classement » (Baudelot & Estabel, 2009, p. 14). Peut-être, comme l'analyse Pierre Merle, que « l'hégémonie d'un système libéral, sur un plan économique et politique, a conduit à la survalorisation de la réussite professionnelle et personnelle » (Ibid). Depuis une quarantaine d'années en effet, « le lien entre les individus ne se noue plus autour de valeurs politico-culturelles mais par la participation à un même marché du travail » (Caillet, 2007, p. 89).

Sans nécessairement remettre en question le sacro-saint principe méritocratique[51], il est aussi important que le plus grand nombre puisse acquérir la certitude de pouvoir tirer véritablement parti de son parcours scolaire. Cela passe en priorité par l'éducation citoyenne (autonomie, esprit critique), mais aussi par l'acquisition de compétences directement transférables au monde du travail[52]. En d'autres termes, il conviendrait de se pencher davantage sur ce que nous ne parvenons pas à faire : traiter l'échec scolaire. « Notre école sait motiver les meilleurs mais pas assez faire progresser ceux qui sont en difficulté » (Padis, 2009). Elle a surtout du mal à lier les deux objectifs, en respectant l'intérêt des uns et des autres dans un pacte gagnant-gagnant. Car d'après Rawls, une autre injustice consisterait à s'inscrire dans un « principe de différence » qui conduirait, en termes d'éducation, à n'attribuer des ressources que « dans le but d'améliorer les attentes à plus long terme des plus défavorisés ». Si tel était le but, cela ne serait acceptable qu'à condition de consacrer aussi « plus d'attention aux plus doués » (Rawls, 1971).

Une diminution de la « violence réactionnelle » n'est donc envisageable qu'à travers un changement de paradigme de notre système éducatif, vers une inclusion sociale plus lisible et tangible. Aujourd'hui plus que jamais, il est demandé à l'institution scolaire de participer au chantier de cohésion sociale à travers une éducation plus poussée vers la citoyenneté. La notion de laïcité se pose en pierre angulaire de cet apprentissage au vivre-ensemble. Mais, en tentant de maintenir à bout de bras son modèle de méritocratie républicaine, l'école se heurte de plein fouet à la problématique des inégalités sociales.

[51] Dans « L'égalité des chances et l'égalité des places, repenser la justice sociale », paru en 2010, François Dubet suggère que nous parvenions à trouver un meilleur équilibre entre ces deux formes d'égalité, estimant que l'égalité des chances ne se traduit finalement qu'au bénéfice d'une infime proportion de la population, contrairement à l'égalité des places qui permettrait de gommer au moins partiellement les trop grands écarts de situation.

[52] Il ne s'agit pas pour autant de gommer du projet éducatif tout ce qui vise au développement de l'autonomie de pensée et d'esprit critique, surtout dans une société portée à l'excès vers le consumérisme et l'hyperdistraction.

Chris Gittins constate que « les écoles sont généralement considérées comme des agents du changement social » avec la contrainte de devoir ainsi « fixer des normes et des idéaux plus élevés que ceux qui ont cours dans la collectivité à laquelle ils appartiennent. » Ce dernier va encore plus loin que nous en affirmant que « (…) la seule solution durable réside précisément dans un changement de société » (Gittins, 2006).

Au-delà de ce vœu pieux, l'école doit malgré tout garder le cap, ne rien lâcher. Dans les quartiers populaires, elle demeure le seul outil d'intégration, au regard de la multiplicité des traditions culturelles et religieuses qui s'y juxtaposent. Si d'aucuns peuvent affirmer, à juste titre, qu'elle ne fait que reproduire les inégalités entre individus, il serait fallacieux de prétendre que la majorité de la communauté éducative ne cherche à les infléchir. Malgré ce, l'institution scolaire souffre de son impéritie (Raymond, 2009).

Transformation du « barbare » en citoyen

Selon la formule de Robert Ballion, l'objectif de l'institution scolaire s'inscrit peut-être aussi dans l'idée de « transformer le barbare en citoyen » (Ballion, 1993, p. 7). Pour ce faire, il convient de s'interroger encore plus largement sur le rôle que nous voulons aujourd'hui prêter à l'école. Autant que de transmettre un savoir, une culture ou un apprentissage professionnel, il est peut-être aussi de « socialiser les pulsions » (Piloz, 2007).

Le traitement des « violences vernaculaires » notamment, passe par la transmission de véritables « habiletés sociales », autrement appelées les compétences affectives, sociales et culturelles (CASC). Élaborés en 2003 en Grande-Bretagne par le Department for Education and Skills (Gittins et alii, 2006, p. 56), ces apprentissages s'organisent autour de séances spécifiques, visant à susciter de nouveaux comportements personnels et collectifs. Il s'agit par là de resocialiser les élèves agressifs et violents en leur permettant d'intégrer les bonnes pratiques de résolution des conflits. Il s'agit finalement de fédérer tous les élèves autour « de modèles communs d'intérêt et de respect ».

L'efficacité des interventions proactives ou cognitivo-comportementales, combinant raisonnement moral, attitudes et bons usages langagiers en société, est désormais établie (Gittins, 2006, p. 7). Au Québec, l'expérimentation de techniques de résolution des problèmes et de gestion de la colère semblent ouvrir des voies nouvelles en termes de prévention tertiaire. C'est par exemple le cas du « Anger coping ». Il s'agit, à travers de stages spécifiques, de travailler sur la gestion de la colère. C'est aussi celui des cours de « raisonnement moral[53] » que William Glasser qualifie de « thérapie du réel et entraînement à la responsabilité » (Glasser, 1971).

[53] À ne pas les confondre avec les leçons de « morale républicaine » proposées en France depuis l'année scolaire 2012-2013.

Dans le même sens, l'étude menée en 1997 par Bonafé et Schmitt a tenté d'introduire un processus éducatif de médiation scolaire dans les établissements scolaires primaires et secondaires français. Les élèves étant placés au centre du dispositif, l'ambition était de promouvoir un nouveau modèle de régulation des conflits[54]. Après avoir marqué le pas, faute d'impulsion politique véritable, ces techniques de gestion pacifique des conflits largement diffusées au Canada se redéveloppent à travers quelques initiatives privées. Nous citerons par exemple l'association de parents d'élèves SILATURNIMUT de Crégy-les-Meaux, en Seine-et-Marne, qui propose des séances de sophrologie et de communication non violente aux collégiens de la ville.

Mais plus encore que dans la violence brutale, la barbarie contemporaine ne se niche-t-elle pas finalement dans une micro-violence comme le harcèlement ?

Nous venons d'explorer l'ensemble de l'hyperespace cindinyque associé au réseau scolaire. Cela a permis de faire ressortir un certain nombre de déficits cindynogènes comme le refoulement du danger (espace épistémique), l'insuffisance des outils statistiques institutionnels (espace statistique), les carences liées aux règles et aux méthodes (espace déontologique) voire aux valeurs (espace axiologique), et pour finir, une perception brouillée des finalités (espace téléologique).

Ces conditions initiales dégradées constituent, selon le niveau d'exposition et de sensibilité de chacun, un terreau fertile à l'expression de catastrophes individuelles. Le harcèlement en constitue une première étape, potentiellement annonciatrice d'un drame singulier ou collectif, comme nous le verrons à travers les chapitres 2 et 3. Avant cela, nous allons définir plus largement ce phénomène et montrer ses liens avec la violence paroxystique en milieu scolaire.

[54] Voir : www.ac-creteil.fr/.../affronter-la-violence-**scolaire**-jean-pierre-bonafe-schmitt.PDF (dernière consultation le 31 mars 2013).

1 - 5 - Potentiel cindynogène généralisé du harcèlement en milieu scolaire

« Il est dans la nature de l'homme d'opprimer ceux qui cèdent et de respecter ceux qui résistent » (Thucydide, 400 av. JC).

Davantage exercée sur un plan psychologique que sur un plan physique, cette violence indicible n'est pas nouvelle tant elle répond à une loi d'airain[55] : le « faible » du groupe ennuyé par les plus forts, alliés en la circonstance pour obscurcir son quotidien en milieu scolaire. Pour identifier la nature et mesurer l'ampleur du harcèlement, nous allons parfaire l'analyse en poursuivant la formulation cindynique.

Rappelons d'abord que dans la plupart des enquêtes post-accidentelles, il est possible de repérer d'emblée une liste des causes générales constituées de déficits (DSC) culturels, organisationnels et managériaux. Pour mémoire le potentiel cindynique PC, associé à un réseau R en situation de dissonance (ici, R = communauté scolaire), est défini comme une fonction PCR. Son ampleur est proportionnelle aux écarts entre espaces perçus et espaces voulus de chaque hyperespace (ΔS, ΔE, ΔT, ΔD, ΔA).

S'agissant du harcèlement, il est difficile de privilégier un espace cindynique en particulier tant ces écarts sont visibles dans chacun d'eux :

- **L'espace épistémique** d'abord, dans la mesure où ce phénomène est observable depuis longtemps dans l'espace scolaire, même s'il n'occupe les chercheurs que depuis une trentaine d'années ;
- **L'espace statistique** ensuite, qui n'accorde à l'évaluation quantitative du harcèlement qu'une portion congrue de ses relevés ;
- **L'espace déontologique** aussi, si l'on considère qu'une partie de la communauté éducative préfère fermer les yeux sur ce problème ;
- **L'espace axiologique** également, puisque l'exaltation de la réussite individuelle au sein de l'école contemporaine est peu propice au développement des solidarités naturelles à même de protéger les plus faibles contre le harcèlement ;
- **Les finalités** enfin, dans la mesure où le harcèlement fabrique un espace scolaire anxiogène défavorable à la transmission des savoirs et à l'autonomisation.

En termes d'intensité cindynique, nous situons le harcèlement au niveau 5, soit le plus élevé. Qu'est-ce qui justifie ce choix ? Ses conséquences parfois dramatiques et son pouvoir de diffusion, ce que nous allons développer ci-après.

[55] Sans aucune allusion aux travaux de Robert Michels, dans leur acception économique.

1 - 5 - 1 - Typologie des manifestations de harcèlement et estimation quantitative

La violence se construit dans le ténu et le continu (Blaya – Debarbieux, 2001). Eric Debarbieux insiste en effet sur la construction conjointe, à petit feu, d'une carrière de victime et d'agresseur. Cela vaut plus particulièrement pour le harcèlement qui résulte d'une « pression continue », d'une « répétition tyrannique » des intimidations sur des individus fragilisés et isolés (Debarbieux, 2008, p. 49).

Qualifié de micro-violence, le harcèlement en milieu scolaire n'en génère pas moins, même à long terme, des dommages collatéraux encore faiblement mesurés. Indubitablement lié à la face sombre de la nature humaine, ce phénomène dépasse largement les cultures et les frontières, comme les conséquences qu'il entraîne.

En anglais, le « bullying » émane du verbe « bully », qui signifie brutaliser, intimider. On retrouve sous ce vocable une accumulation de brimades, perpétrées sous formes d'intimidations ou de violences légères. L'essentiel se situe finalement dans « la répétition d'agressions mineures qui forment la trame d'une oppression » (Debarbieux, 2011, p. 6). Le terme utilisé en Scandinavie est celui de « mobbing » (Norvège, Danemark) ou « mobbning » (Suède, Finlande).[56] » La racine anglaise « mob » indique que le harcèlement est parfois le fait d'un groupe anonyme, constitué de plusieurs individus. Or, cette expression est aussi employée lorsqu'une personne seule harcèle, tourmente ou en agace une autre. Dan Olweus précise que pour être majoritairement le fait d'un seul auteur, cette action ne s'applique qu'en cas de « déséquilibre des forces », dans un « rapport asymétrique » entre l'auteur et son supplicié (Olweus, 1993). Ainsi, l'élève cible ne dispose pas des ressources physiques et psychiques qui lui permettraient de se défendre. C'est par exemple le cas de ce garçon de dix ans qui, quatre années durant à Beaulieu dans l'Hérault, a subi les brimades, humiliations, coups de pied et de poing répétitifs de quatre de ses camarades d'école. Pourquoi a-t-il attendu aussi longtemps avant de révéler la situation à ses parents[57] ?

Dans l'hexagone, c'est à partir du 4 janvier 2011 qu'Eric Debarbieux est officiellement saisi par une lettre de mission du ministre de l'éducation nationale. Ce dernier lui demande alors d'apporter sa contribution à « une politique spécifique et ambitieuse » sur la question du harcèlement scolaire, dans la continuité des « États généraux de la sécurité à l'École[58] ». Cette saisine intervient du reste quelques semaines avant que Luc Chatel ne se voit adresser, le 1er février 2011, une *Lettre ouverte sur le Harcèlement entre pairs à l'école.* Cosignée par diverses personnalités du champ éducatif, psychologique et psychiatrique[59] , la missive en question vise à attirer l'attention des politiques et des médias sur ce phénomène qualifié de « banal et grave ». Selon ce texte, près de 15 % des élèves seraient concernés (9 % en tant que victimes, et 6 % en tant qu'auteurs) et ce quelle que soit la sociologie de l'établissement.

[56]Une estimation dans les pays scandinaves - *Ecole et violence* – Coll. Problèmes politiques et sociaux n° 923, p.39.
[57]Source : http://www.midilibre.com/articles/2009/06/06/20090606-Grand-sud-Souffre-douleur-pendant-4-ans-a-l-39-ecole.php5 - Edition du 6 juin 2009.
[58] La Sorbonne, Paris, 7 et 8 avril 2010.
[59] Jean-Pierre Bellon, Bertrand Gardette, Nicole Catheline, Olivier Clerc, Roland Coutanceau, Bernard Defrance, Edgar Morin, Marcel Rufo et alii, *Lettre ouverte sur le Harcèlement entre pairs à l'école*, 1er février 2011.

Le collectif y dénonce en outre une « **loi du silence** », une « **peur de ne pas être pris au sérieux ainsi qu'une peur des représailles »**, ainsi « qu'un consensus latent qui désignerait la victime comme coupable de la situation, ce qui nourrirait chez cette dernière un fort **sentiment de honte** qui alimenterait la marginalisation et réamorcerait les brimades ».

Trois mois plus tard, les Assises nationales sur le harcèlement à l'Ecole sont organisées à Paris, les 2 et 3 mai 2011.

A travers une vaste enquête de victimation réalisée en mars 2011 pour le compte de l'UNICEF-France[60], au sein de 157 écoles primaires réparties sur 8 académies, plusieurs équipes de chercheurs ont interrogé un vaste échantillon d'élèves scolarisés en école élémentaire (N = 12 326).

À l'occasion de cette recherche coordonnée par Eric Debarbieux et Georges Fotinos, le champ des manifestations constitutives de harcèlement a été délimité comme suit : violences verbales et symboliques diverses (affectation de surnoms, moqueries, rumeurs, ostracisme, insultes, menaces, racisme), violences physiques (pincements et tirage de cheveux, bousculades, coups, bagarres collectives, jets d'objet), vols et dommages contre les biens (dont racket), violences à connotation sexuelle (voyeurisme dans les toilettes, déshabillage forcé, baiser forcé).

Mais plus encore que la définition des contours sémantiques, cette première enquête d'envergure menée dans l'enseignement primaire a surtout permis de faire émerger une idée plus précise quant à la réalité quantitative du phénomène :

- Près de 14 % d'élèves seraient victimes de harcèlement verbal ou symbolique (entre 8 % sont soumis à un harcèlement sévère à assez sévère et 6% exposés à un harcèlement modéré) ;
- Près de 10 % des élèves seraient victimes de harcèlement physique (entre 5% soumis à un harcèlement sévère à assez sévère et 5% exposés à un harcèlement modéré) ;
- Près de 11,7 % des élèves seraient victimes d'un harcèlement cumulé entre violences physiques et verbales répétées (entre 4,9 % soumis à un harcèlement sévère à assez sévère et 6,7 % exposés à un harcèlement modéré).

Il s'avère, en retournant ces chiffres, que l'immense majorité des élèves français du 1er degré n'est pas touchée par la question du harcèlement. Ce constat rejoint celui exprimé à partir d'une première véritable enquête nationale de victimation également réalisée au printemps 2011 auprès de 18 000 collégiens de 300 collèges publics français. En effet, celle-ci a permis d'établir que 93 % des élèves se sentiraient bien dans leur établissement[61].

[60] Enquête de Victimation et climat scolaire auprès d'élèves du cycle 3 des écoles élémentaires, réalisée par l'Observatoire international de la violence à l'ecole pour l'UNICEF France, mars 2011. Source : www.unicef.fr/.../UNICEF_FRANCE_violences_**scolaires**_mars_2011.pdf

[61] Note d'information 11-14, Octobre 2011, depp.diffusion@education.gouv.fr

Il n'en demeure pas moins que l'accent doit être mis sur la protection des 5 % d'écoliers et 6 % de collégiens dont les déclarations laissent supposer l'existence d'une situation sérieuse de harcèlement.

L'enquête nationale de victimation fait par ailleurs ressortir que les cibles potentielles se situent essentiellement dans les premières classes de collège, notamment la sixième. Plus le collégien avance vers la troisième, plus son sentiment de sécurité s'accroît. Les six atteintes les plus reportées sont :

- l'insulte envers la personne (51,9 % des élèves) ;
- le vol de fournitures scolaires (45,9 %) ;
- l'attribution d'un surnom méchant (38,9 %) ;
- la bousculade intentionnelle (36,5 %) ;
- la mise à l'écart (32 %) ;
- la moquerie de la bonne conduite en classe (29,1 %).

On constate donc que si les principales formes de *bullying* sont physiques et verbales, ce phénomène s'exprime aussi à travers l'ostracisme.

1 - 5 - 2 - Conséquences observables du harcèlement

Si de telles manifestations peuvent paraître anecdotiques aux yeux de leurs auteurs voire de certains membres de la communauté éducative, elles marquent durablement celles et ceux qui en sont victimes.

Dès le début des années quatre-vingt dix, Olweus établit que le harcèlement entre pairs constitue un facteur majeur de découragement, de stress et de mal-être (Olweus, 1993).

Aux États-Unis, les statistiques sont encore plus parlantes. Selon les chiffres communiqués par la National Education Association, 160.000 enfants américains resteraient chez eux chaque jour pour éviter d'être harcelés par leurs camarades. Dans la tranche des 6-10 ans, un écolier sur trois confie avoir connu une expérience d'intimidation[62]. Leur phobie va bien au-delà du cadre scolaire, puisqu'ils refusent aussi d'emprunter un transport public ou encore d'aller à la piscine.

Pour les souffre-douleur qui en sont quotidiennement les victimes, le harcèlement entraîne « la perte d'estime de soi, le repli social, la baisse de l'efficience scolaire voire le refus scolaire (un quart des élèves absents chroniques ne peuvent entrer à l'école parce qu'ils ont peur), la phobie sociale, la dépression, la violence contre soi (conduites à risque et conduites addictives, prises de risques sexuels, tentatives de suicide) ou la violence contre l'autre [63] ».

Les immolations de lycéens à l'intérieur même de leur établissement, tant à Bordeaux (17 novembre 2010) qu'à Marseille (18 janvier 2011), en constituent une illustration. Poussés au paroxysme du désespoir, ces derniers ne trouvent alors que ce moyen pour faire cesser le harcèlement quotidien dont ils sont l'objet, sur fond de racket notamment.

[62] Source : http://www.nea.org/home/51562.htm (dernière consultation le 22 septembre 2013).
[63] *Lettre ouverte sur le Harcèlement entre pairs à l'école*, 1er février 2011.

Plus récemment, une méta-analyse réalisée à l'Institut de criminologie de Cambridge a permis de mieux identifier ses conséquences à long terme, en particulier dans le chemin délinquant de ses auteurs (Toffi, Farrington, Lösel, Loeber, 2011). La perpétration d'actes de harcèlement est ainsi un signe annonciateur précoce d'une délinquance ultérieure. Après en avoir mesuré quantitativement l'effet d'ampleur, la probabilité de perpétration d'actes de délinquance, jusqu'à onze ans après la période considérée, s'est aussi avérée beaucoup plus forte pour les élèves ayant subi des actes de harcèlement en milieu scolaire que pour ceux dont ce n'était pas le cas.

Cet examen exhaustif démontre indéniablement l'urgence de la mise en œuvre d'une action de sauvegarde des jeunes confrontés à cette problématique. C'est d'autant plus important que le cycle d'agression et de harcèlement s'inscrit finalement dans un parcours continu et intergénérationnel (Farrington et Welsh, 2003).

Dans la série d'entretiens à laquelle nous faisons référence plus haut à propos des jugements scolaires, le réalisateur de cinéma Tim Burton porte un jugement sans appel sur ce que sont devenus les fiers-à-bras qui lui menaient la vie dure pendant ses années de lycée : *« Ces types me laissaient pantois. Je songeais : Et ce sont ces types-là qui ont toutes les filles ! Et ce sont ces gars-là qui nous représentent, alors que ce sont de vrais psychopathes ! Si elle reste avec lui, ils se marieront après le bac, et elle finira immanquablement en femme battue. Je sentais qu'il y aurait des revers de fortune. Et quand, il y a quelques temps, je me suis rendu à une réunion d'anciens élèves de mon lycée, j'ai constaté que mon pressentiment avait été juste – même en dessous de la réalité »*.

À l'inverse, Tim Burton dresse un constat plutôt optimiste à propos des suppliciés comme lui : « *Tous les élèves considérés comme des éléments marginaux et qui, de ce fait, avaient souvent été de véritables souffre-douleur – en tout cas, bien plus que moi, qu'on plaçait simplement dans la catégorie des taciturnes –, eh bien, tous ces individus s'étaient remarquablement intégrés dans la vie. Ils étaient devenus séduisants – et je ne parle pas seulement de beauté physique, mais de rayonnement –, alors que les autres, les délégués, les forts en gym, avaient perdu toute leur aura. Les souffre-douleur, qui n'avaient pu compter que sur eux-mêmes, qui n'avaient ni l'appui de la société, ni celui de la culture, ni celui de la hiérarchie, avaient tout fait pour être acceptés par les autres* » (Salisbury, 2009).

Ce constat n'est hélas qu'un reflet partiel de la réalité, beaucoup plus sombre pour la grande majorité des harcelés qui ne parviennent pas à mobiliser une telle capacité de résilience. Nous verrons à la fin du chapitre 3 que le traitement du harcèlement passe d'abord par un gros travail de sensibilisation de la communauté éducative, pour que ses acteurs sortent de leur mutisme à l'égard de ces souffrances du quotidien. Plus généralement, cela passe par une forte mobilisation des réseaux de solidarité, en application d'un des *Dix commandements contre la violence à l'école* formulés par Eric Debarbieux : « La solitude, tu éviteras… » (Debarbieux, 2008). La solution réside donc bien dans le fait de « sensibiliser, faire connaître ce phénomène, sans exagération ni négation, puisque les victimes sont souvent des invisibles, des individus faibles, ignorés » (Id.).

Serions-nous ainsi fondés, finalement, à ériger la victime en bouc émissaire ?

Eric Debarbieux répond à cette question par la négative, considérant que « le harcèlement scolaire ne fait pas revenir la paix dans le groupe, mais impose la loi du plus fort et exige qu'il y ait toujours des plus faibles…[64] ».

C'est néanmoins dans son innocence doublée d'une incapacité à se défendre que la victime d'intimidations peut constituer un bouc émissaire en puissance. Et s'il est vrai que son agression permanente ne ramène pas la paix dans le groupe, elle focalise la violence sur un seul sujet. Pendant que dure le supplice (des mois voire des années), les autres sont tranquilles… Quelles solutions s'offrent alors à la victime isolée dans sa souffrance ?

Nous venons de voir qu'un mélange de honte et de culpabilité l'empêchaient de dénoncer la situation. Et même lorsque c'est le cas, la réponse de la communauté éducative n'est pas dimensionnée à la hauteur du drame qui est en train de se nouer. Il ne reste donc plus, chez les plus fragiles, que la solution extrême de la violence retournée contre soi : le suicide.

Un tel scénario semble s'être déroulé dans le Nord de la France avec la jeune Pauline (12 ans). Le 2 janvier 2012, l'adolescente s'est suicidée dans sa chambre à Éleu-dit-Leauwette. Le fait qu'elle ait utilisé le fusil de chasse de son père pour mettre fin à ses jours montre l'étendue des souffrances qu'elle devait endurer au collège Jean Jaurès de Lens. D'après plusieurs témoignages, elle y subissait quotidiennement des violences physiques (coups de poing et de pied) et verbales (insultes, …). Le drame s'est produit au terme des congés de fin d'année, à l'évocation par son père de la rentrée du lendemain, alors qu'elle pensait qu'il lui restait quelques jours de répit[65].

Si le harcèlement opéré sur l'espace scolaire et sa temporalité constitue en soi un élément initiateur de drames personnels, il y a fort à s'inquiéter quant à sa dissémination par les technologies relationnelles numériques. Corrélée au développement des réseaux sociaux sur Internet, l'apparition récente du cyber-harcèlement a accru de façon exponentielle le potentiel cindynogène du harcèlement.

[64] « Un élève sur dix se perçoit comme souffre-douleur », Trois questions à Éric Debarbieux, propos recueillis par Mathilde Lequin, Philosophie Magasine, Hors-série « René Girard », novembre 2011, pp. 60-61.

[65] Source : http://www.lavoixdunord.fr/region/eleu-dit-leauwette-les-premieres-interrogations-apres-le-suicide-de-pauline-ia0b0n206571 (dernière consultation le 9 novembre 2013).

1 - 5 - 3 - Cyberespace et oppression sans frontières

Au même titre que les réseaux de transports, de distribution d'eau et d'électricité, les réseaux informatiques engendrent des risques d'ampleur considérable, en raison de leur capacité :

- de dissémination, donc de contagion ;
- de fluctuations de grande ampleur liées à des phénomènes de résonnance (dont les vagues d'imitation mimétiques sont des cas particuliers).

Si personne ne peut nier que l'informatique puisse constituer « l'expression matérielle la plus impressionnante du développement des civilisations technologiques » (Kervern, 1995, p. 85), cela fait dire à Edgar Morin que nous serions entrés dans une « ère damocléenne ». Celle-ci se caractérise par ses dangers de grande ampleur qui nous menacent et nous cernent dans la mesure où nous sommes tous insérés dans des réseaux de distribution d'énergie, de transports, de communication. Ces derniers peuvent acheminer brutalement chez vous à domicile, chez vous, des menaces (pollutions, virus, décharges) d'une grande violence (Id.).

Depuis ces dernières années, une nouvelle forme de harcèlement apparaît avec acuité : le cyberharcèlement. Le Cyberbullying Research Center (U.S.A.) définit cette malveillance par une situation « où l'on se moque de manière répétée d'une autre personne en ligne, ou qu'on la harcèle par courrier électronique ou quand on poste quelque chose en ligne à propos d'une autre personne qu'on n'aime pas [66] ».

Nancy Willard en décline une définition assez proche, considérant que la cyberintimidation se traduit par « l'envoi ou l'affichage des contenus préjudiciables ou le fait de s'engager dans d'autres formes d'agression sociale en utilisant l'Internet ou d'autres technologies numériques. (…) Celle-ci peut se perpétrer 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Les textes nuisibles et les images peuvent être largement diffusés et impossibles à supprimer complètement. »

Selon la psychologue américaine, les adolescents seraient réticents à rapporter leur victimisation aux adultes, « par crainte d'une réaction excessive, d'une restriction des activités en ligne et d'éventuelles représailles de la cyberintimidation » (Willard, 2008).

Le cas de la jeune canadienne Amanda Todd (15 ans) qui, le 11 octobre 2012, s'est suicidée dans la région de Vancouver, après des mois de harcèlement sur Internet[67], illustre bien ce phénomène de cyberharcèlement. Plusieurs mois avant le drame, un inconnu avec lequel elle communique depuis peu sur la toile la convainc de dévoiler ses seins devant la caméra. Naïvement, l'adolescente s'exécute… L'internaute malveillant la menace ensuite de diffuser les images si elle ne lui fait pas « un autre show », appuyant son odieux chantage d'informations précises sur ses habitudes, ses relations et autres amis virtuels. Et rapidement, il met ses menaces à exécution...

---

[66] Eric Debarbieux, *Refuser l'oppression quotidienne : la prévention du harcèlement à l'Ecole* – mai 2011, p. 10.

[67] Source : http://www.huffingtonpost.fr/2012/10/12/une-adolescente-canadienne-se-tue-apres-avoir-poste-une-video-sur-youtube_n_1961331.html (dernière consultation le 23 mars 2013).

Amanda pense échapper à la honte et au jugement de ses camarades en changeant une première fois de lycée. Mais le cliché réapparaît sur les réseaux sociaux. La jeune fille se réfugie alors dans un profond mutisme, s'isole de son entourage, avant de sombrer dans la dépression, l'alcoolisme et la toxicomanie. À deux reprises, elle tente de se suicider par scarification. Sa phobie se renforce à partir du moment où un groupe d'adolescents l'agresse sans relâche, à travers une violence verbale croissante dans le temps. Dans l'énergie du désespoir, la jeune fille poste une vidéo sur la toile le 7 septembre 2012, racontant son histoire à travers des bribes de messages manuscrits qu'elle fait défiler devant l'objectif de la webcam, une dizaine de minutes durant. Ses derniers mots sont édifiants : *« Je me bats pour rester de ce monde, mais tout me bouleverse. Je ne fais pas ça pour attirer l'attention. Je le fais pour être une inspiration et pour montrer que je peux être forte. Je me suis fait des choses pour évacuer la douleur parce je préfère me faire du mal plutôt que d'en faire à quelqu'un d'autre. (...) J'espère que je pourrais vous montrer que tout le monde a un passé mais que le futur s'éclaircira bien un jour, il faut juste dépasser tout ça. Après tout, je suis toujours là, non ? »*

Quelques jours après sa mort, des « anonymous » lancent sur YouTube une accusation contre un certain Kody Maxson, désigné comme l'internaute malveillant qui aurait poussé Amada Todd au suicide[68]. Originaire de la région de Vancouver, ce dernier est connu pour d'autres faits d'extorsion sexuelle en ligne, mais aussi pour y avoir publié des photos pédophiles. Dans une interview publiée par le Vancourver Sun, Maxson dément formellement son implication dans ce drame, déclarant avoir été contacté par la jeune fille pour lui demander de l'aide, en sa qualité de célèbre « hacker ». Par ailleurs, après qu'une cinquantaine de messages de menace lui aient été adressés, plusieurs appels à la « justice populaire » sont lancés sur Internet. Pour couper court à ses accusations, la Gendarmerie royale du Canada communique l'information selon laquelle le bourreau d'Amanda Todd serait âgé de 26 ans, vivrait dans la région de New York et s'identifierait par le pseudonyme de « Viper »[69].

Les faits qui ont visé l'adolescente canadienne s'apparentent plus précisément encore aux cybermenaces que Nancy Willard définit comme suit : « L'envoi ou l'affichage de menaces directes ou de supports désagréables suscitant la crainte que l'expéditeur puisse envisager de commettre un acte de violence contre soi-même ou autrui. Il est fort probable que les jeunes en difficulté, dès lors qu'ils sont visés par de tels faits, mettent en ligne des indices de leur détresse et de leurs actions potentielles[70] » (Willard, 2008).

[68] Source : http://www.youtube.com/watch?v=MHdKCdAPvyY (dernière consultation le 7 avril 2013).
[69] Source : http://www.heavy.com/news/2012/10/kody-maxson-amanda-todd-anonymous-help/ (dernière consultation le 7 avril 2013).
[70] " Sending or posting direct threats or distressing material that raises concerns that the person may be considering committing an act of violence against others or self. It is highly likely that young people who are distressed and contemplating an act of violence are posting clues to this distress and their potential actions online." (Nancy E. Willard, 2008)

Finalement, la fenêtre sur le monde offerte par Internet n'a-t-elle pas accru le niveau de prédation de l'homme ? N'a-t-elle pas mis encore plus facilement à sa portée de nouvelles proies ?

« Respect, normes sociales, morale, violences maîtrisées par la règle du jeu ont fait reculer la violence sauvage. Et cela dure depuis la nuit des temps » (Laclémence, 2002). Mais à l'inverse, en une dizaine d'années, le Progrès technologique a fait avancer de manière spectaculaire une nouvelle forme de violence, plus insidieuse.

Dans ses *Réflexions réalistes sur la nature psychologique et sociale de l'homme*, publiées en 1973, l'ancien résistant Jean Baumel décrit l'homme tel « un être sociétaire », c'est-à-dire fait pour vivre en société. Il le dépeint aussi comme « animé par l'esprit et l'idée de progrès » et doté « d'une conscience lui permettant de connaître le monde extérieur, d'en enregistrer les images, de les percevoir, de les classer, et aussi, d'une intelligence, extraordinaire moyen, permettant de penser, de raisonner, d'agir, de créer, d'imaginer, de désirer, d'aimer, de comprendre les problèmes posés et de les résoudre, de communiquer avec ses semblables grâce au langage articulé. » S'il avait fait cette description trente ans plus tard, Jean Baumel aurait probablement fait référence au Web pour signifier plus encore la propension humaine à la communication.

Au début des années 1990, l'accessibilité de l'Internet au grand public, a révolutionné l'accès à l'information. L'émergence des technologies relationnelles[71] a immédiatement bouleversé nos repères spatio-temporels. Où que l'on soit, quelle que soit la distance à laquelle l'on puisse se trouver de ses interlocuteurs, la communication synchrone a contribué à l'alignement du temps humain sur le temps machine et, de fait, à l'accélération exponentielle des échanges virtuels. Finalement, les effets négatifs d'Internet surpasseraient-ils les bénéfices du progrès technologique ?

Aux balbutiements du Web, en 1996, l'urbaniste-philosophe Paul Virillo exprime l'idée selon laquelle « …Il n'y pas de profit sans perte, ni d'invention sans accident ». Selon lui, « Inventer un objet, c'est inventer un accident. Inventer le navire, c'est inventer le naufrage. La navette spatiale, l'explosion en vol. Or, inventer les autoroutes électroniques ou Internet, c'est inventer un risque majeur qu'on ne repère pas aussi bien parce qu'il ne fait pas de morts, comme le naufrage ou l'explosion en vol. L'incident informatique est malheureusement peu visible, il est immatériel comme les ondes qui véhiculent l'information.[72] » (Virillo, 1996)

Avec ses collègues de Havard, Moskovitz, Saverin et Hugues, Mark Zuckerberg a accru ce potentiel d'interconnexion humaine par l'entremise du *Social Network* [73], plus particulièrement répandu chez les « digital natives » (Prenski, 2001). En mode synchrone ou asynchrone, on y converse comme jadis on l'aurait fait sur la place publique ou au comptoir d'un café. Les connaissances en lien sont rapidement qualifiées « d'amis », sans que cette subtilité sémantique n'en revête le véritable sens.

[71] Autrement appelées les « technologies R » par Jeremy Rifkin - L'âge de l'accès, La découverte, 1999.
[72] Paul Virillo, Cybermonde, la politique du pire, entretien avec Philippe Petit, Paris, 1996, éditions Textuel, 112 pp.
[73] Plus connu par son réseau social « Facebook ».

Sur leurs profils personnels, adolescents et jeunes majeurs relèvent le défi du plus grand nombre, sans restriction ni barrière entre les domaines privés et publics. Les images et scènes de vie sont mises en ligne, décontextualisées, à disposition desdits amis et puis… des amis de leurs amis.

Tout cela contribue à une transformation du contenu expérientiel des ados et en particulier de leur bagage socio-relationnel. Néanmoins, sans une parfaite maîtrise de l'outil et un discernement à toute épreuve de ce qui peut être livré ou non au groupe, il est difficile de maîtriser ces flux. Dès lors, où placer le curseur entre la spontanéité et la méfiance ? Et, dans ce dernier postulat, de quoi l'internaute en herbe doit-il se méfier ?

Malgré « la vie sociétaire qui désanimalise l'homme (…), il suffit d'un simple dérapage individuel ou collectif pour qu'apparaisse, sous divers prétextes, cette animalité toujours en puissance dans le subconscient » (Baumel, 1973). Se développent alors, à la marge des communautés virtuelles, des sentiments anti-sociaux motivés par un plaisir destructeur. La rumeur touche le plus faible, isolé dans le groupe, le discrédite, le disqualifie au regard de ses pairs avec beaucoup plus d'incidence dans l'espace virtuel que dans la cour d'école ou le quartier. Sur la toile, l'atteinte ne se heurte à aucune frontière spatio-temporelle. La victime est disqualifiée aux yeux de tous les membres, où qu'elle se trouve et sans rupture dans le temps. Elle ne dispose donc d'aucun répit ni sanctuaire pour la faire cesser, ne serait-ce que temporairement. L'internaute malveillant construit à petit feu son pouvoir destructeur en touchant à son *e-réputation.*

Symétrique dans son état initial, la relation devient progressivement asymétrique, n'offrant aucune défense possible à la personne cible. Le réseau social devient dès lors un espace de « lynchage » collectif où chacun peut aller de son commentaire-poubelle, dans une forme de défoulement cathartique. Le cas récent de la jeune Rebecca Sedwick en est une illustration parfaite. La jeune adolescente s'est suicidée après plusieurs semaines de cyber-harcèlement à la Crystal Lake Middle School de Winter Haven (Floride – USA)[74].

En mai 2013, le Premier ministre canadien Stephen Harper a annoncé sa volonté d'ériger la « cyber-intimidation » en délit. La rencontre a été organisée à la suite de plusieurs suicides de jeunes victimes de harcèlement sur les réseaux sociaux[75].

Nous voyons bien que dans un monde résolument technologique, les aléas et enjeux sont suggérés par l'expansion de réseaux que nous ne maîtrisons pas. Ceux que nous qualifions plus précisément de « sociaux », par exemple, ont très rapidement le cadre pour lequel ils avaient été créés. À considérer que nous puissions encore faire machine arrière, il paraît nécessaire de les repenser globalement dans une dimension éthique. Il s'agit de « développer des comportements cindynolitiques visant à équilibrer les forces cindynogènes dévastatrices potentiellement en mouvement » (Kerven, 1995, p. 86).

[74] Source : http://edition.cnn.com/2013/10/20/justice/rebecca-sedwick-bullying-death/ (dernière consultation le 9 novembre 2013).

[75] Canada : la "cyber-intimidation", un délit ? Source : AFP - Lefigaro.fr, 10 mai 2013.

L'absence d'une telle démarche révèlera quasi-inévitablement, dans des situations menaçantes, un phénomène de « refoulement techno-scientifique » interdisant l'application *ex ante* de mesures correctrices. Georges-Yves Kervern oppose à cette éventualité le concept de « technanalyse ». Ce dernier suggère l'émergence d'une autre **technique d'éthique cindynique** dans laquelle l'espace des finalités se construit à partir d'un choix quasi-manichéen entre **« le Bien et le Mal technologique »** (Kervern, 1993, p. 365). Nous ne sommes pas très loin de la maxime de Rabelais dans Pantagruel selon laquelle « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme… » (Rabelais, 1532).

1 - 5 - 4 - Potentiel cindynolithique des « célébrités »

Jadis, les philosophes et autres penseurs professaient devant les foules. Ils dénonçaient ainsi toutes les formes d'oppression et prônaient la sagesse et la tolérance. Ce pouvoir de communication s'est aujourd'hui transposé aux « célébrités » auxquelles les technologies relationnelles ont offert une fenêtre médiatique. Leur capacité de mobilisation touche une voire plusieurs générations sans frontières. Outre la gloire et l'argent, cela leur confère une responsabilité que seules quelques-unes acceptent d'endosser. L'accès à des millions de jeunes, par écrans interposés, leur donne une véritable capacité de « percolation » vis-à-vis des pouvoirs publics. Nombre de politiques les écoutent, parce qu'ils les redoutent. Ainsi peut-on les considérer, lorsqu'ils s'engagent dans la défense d'une noble cause, tels des prophètes des temps modernes ? Probablement.

Lorsqu'une vingtaine d'années sont nécessaires pour qu'un universitaire de renom puisse porter le débat jusque dans les hautes sphères du pouvoir, un « Tweet » ou un « clip » permettent à la star d'en faire autant. Même si l'effet est parfois fugace, l'image offerte suscite une facilité de mobilisation. Utilisée à bon escient, elle peut enclencher un processus de changement et constituer ainsi un authentique potentiel cindynolithique.

C'est le cas, malgré ses frasques et provocations, de Stefani Germanotta, alias Lady Gaga. Comme Tim Burton, la star américaine porte encore en elle les stigmates du « school bullying ». Érigée en porte-parole d'une génération en souffrance (les « Gagas Little Monsters »), la chanteuse confie avoir été victime de harcèlement pendant son adolescence, dans le quartier new yorkais de l'Upper West Side : *« À l'école, on disait que j'étais grosse et on se moquait de mon apparence. J'avais un grand nez, des cheveux bruns et bouclés et j'étais en surpoids…*[76] ». Dans une longue interview accordée à la chaîne MTV[77], elle évoque avec émotion le jour où elle fut jetée dans une poubelle par ses camarades, au milieu des détritus.

[76] http://www.adobuzz.com/news/lady-gaga-et-demi-lovato-meme-combat-mon-poids-c-est-toujours-une-bataille/42376

[77] Lady Gaga : « La vraie vie de Lady Gaga », interview diffusée en décembre 2012 sur la chaîne américaine MTV Television. Source : http://www.mtv.fr/emissions/mtv-clips/episodes/lady-gaga-la-vraie-vie-de-lady-gaga/#episodeSummary (dernière consultation le 22 décembre 2012).

L'engagement de Lady Gaga contre le « school bullying » se renforce après le suicide du jeune Jamey Rodemeyer (14 ans), le 18 septembre 2011. Ce drame s'inscrit bel et bien dans le constat formulé à la même période par Eric Debarbieux, lequel met en exergue « (…) une autre forme de *bullying*, basée sur l'identité d'un groupe plutôt que sur des caractéristiques individuelles telles que l'homophobie, le sexisme, le racisme, la violence à l'encontre de groupes vulnérables comme les handicapés[78]. » Le lien entre harcèlement et discrimination est désormais bien établi, avec des garçons nettement plus concernés que les filles (Debarbieux, 2011). L'action désespérée de cet adolescent met aussi à nu les failles d'un système, incapable de capter et traiter les signes précurseurs du passage à l'acte.

Les mois précédents, en raison de son homosexualité, Jamey reçoit régulièrement des messages du type : *« Jamey est stupide, gay, gros et il doit mourir ! »* Le 8 septembre, il s'exprime sur la toile en ces termes : *« Personne dans mon collège ne fait un effort de prévention des suicides, pendant que tout le monde me traite de pédé et me tape dessus ! »* Dans ses écrits, Jamey Rodemeyer exprime encore son incapacité à faire entendre ses souffrances : *« Je dis que je me fais harceler, mais personne ne m'écoute… »*. Juste avant de se suicider dans la chambre de ses parents à Buffalo (État de New York), il poste une vidéo sous le titre faussement optimiste de « It Gets Better »[79]. Le garçon est souriant, visiblement soulagé de sa décision de mettre fin à ses souffrances. Il termine même par cette note d'optimisme à l'égard des adolescents qui comme lui, sont victimes de harcèlement : « *Ça va aller mieux, je le promets… »* En disant cela, il semble persuadé que son « sacrifice » va toucher l'opinion. Il a raison, même si la prise de conscience est de courte durée… Quelques semaines plus tard, alors que sa sœur Alyssa lui rend hommage en chanson au sein de son collège, ses intimidateurs entonnent un autre refrain : *« Nous sommes contents qu'il soit mort… »* Leur comportement illustre bien le sentiment d'impunité dans lequel évoluent les agresseurs, récemment confortés par les positions extrêmes de la droite religieuse américaine et des membres du « Tea Party »[80].

Dans son message d'adieu, Jamey Rodemeyer remercie expressément Lady Gaga pour l'avoir rendu « si heureux ». Se sentant directement concernée par cette tragédie, la chanteuse annonce immédiatement son intention de rencontrer le président Obama. Il s'agit de promouvoir l'idée d'une loi fédérale visant à protéger les adolescents harcelés : le « Safe Schools Improvement Act ». Déjà en vigueur au sein de quatorze états américains, le texte impose une meilleure formation des enseignants ainsi qu'une prise en charge plus réactive des cas de harcèlement, tant au niveau de l'établissement qu'à celui des autorités[81].

[78] Éric Debarbieux, Refuser l'oppression quotidienne : la prévention du harcèlement à l'École, avril 2011, Rapport au ministre de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative, p. 7.
[79] Source : http://www.youtube.com/watch?v=-Pb1CaGMdWk (dernière consultation le 23 mars 2013).
[80] Voir : http://www.rightwingwatch.org/content/paul-cameron-rests-his-case-homosexuality-mental-pathology-mental-disability-or-disorder (dernière consultation le 7 avril 2013).
[81] Source : http://www.heterhomo.org/Un-jeune-gay-harcele-se-suicide (dernière consultation le 23 mars 2013).

La visite à la Maison Blanche a finalement lieu le 7 décembre 2011[82]. En l'absence de Barack Obama en déplacement au Kansas, l'artiste rencontre alors la plus proche conseillère du président, pour évoquer la question du harcèlement à l'école. A la suite de leur entretien, Valerie Jarrett écrit sur le blog de la présidence : *« Lady Gaga est une source de force pour tellement de jeunes qui se sentent isolés et intimidés à l'école. (...) Nous avons discuté de la façon dont nous pourrions travailler ensemble pour faire qu'aucun enfant ne soit attaqué, quels que soient sa race, son orientation sexuelle, son sexe ou un autre facteur. »* Depuis, aucune mesure significative n'a été prise par les pouvoirs publics.

Cela ne décourage pas pour autant la chanteuse qui, en mars 2012, lance sa propre fondation pour la lutte contre le harcèlement[83]. À partir du leitmotiv « Empowering Youth & Inspiring Bravery » [Donner le pouvoir à la jeunesse et inspirer la bravoure], Lady Gaga affirme l'ambition de « promouvoir la confiance en soi, le bien-être, la lutte contre le harcèlement scolaire, le coaching et la carrière » des jeunes. Il s'agit aussi *« (...) d'établir une norme de bravoure et de gentillesse ainsi qu'une communauté mondiale qui protège et prenne soin de ceux qui font face au bullying et à l'abandon. »* Co-dirigée par sa mère, la Born This Way Foundation s'appuie notamment sur les deux prestigieux partenaires que sont le Berkman Center for Internet & Society de l'Université d'Harvard, un institut à la pointe de la recherche sur les implications sociales d'internet, et le California Endowment, un organisme privé actif dans le domaine de la prévention[84].

En France, après le clip « College Boy » du groupe Indochine [85], les médias ont certainement plus traité de ce sujet qu'après les premières Assises nationales sur le harcèlement à l'Ecole, en mai 2011. Portée par le ministère de l'Éducation nationale, la campagne « Agir contre le harcèlement à l'école » s'appuie ainsi sur la chanteuse Chimène Badi et l'athlète Christophe Lemaître[86].

Les célébrités peuvent ainsi engendrer des transformations positives ou, à tout le moins, susciter une véritable prise de conscience collective. Nous verrons plus loin, à travers les influences cinématographiques et musicales, que ce potentiel cindynolithique peut aussi se muer en potentiel cindynogène difficilement maîtrisable.

Cette partie montre à quel point le harcèlement et le cyberharcèlement peuvent constituer une masse critique, annonciatrice d'un risque collectif. Rappelons qu'au-delà d'un certain seuil, le potentiel cindynique (PC) provoque le déclenchement d'une transformation non intentionnelle par l'apparition de symptômes comme les incidents, accidents et catastrophes.

---

[82] Lady Gaga en rendez-vous à la Maison-Blanche, 7 décembre 2011, Source : http://www.europe1.fr/International/Lady-Gaga-en-rendez-vous-a-la-Maison-Blanche-852389/ (dernière consultation le 24 mars 2013).

[83] Lady Gaga s'allie à Harvard contre le harcèlement scolaire, 4 novembre 2011, source : http://fr.clint.be/entertainment/lady-gaga-s%E2%80%99allie-harvard-contre-le-harcelement-scolaire

[84] http://bornthiswayfoundation.org/ (dernière consultation le 23 mars 2013).

[85] http://www.youtube.com/watch?v=Rp5U5mdARgY (dernière consultation le 17 mai 2013)

[86] Source : http://www.agircontreleharcelementalecole.gouv.fr/ (dernière consultation le 22 décembre 2013).

Quelle que soit la méthode utilisée pour lutter contre le harcèlement, la détresse prolongée et l'absence de solution peuvent conduire l'adolescent à une perte de rationalité. Le recours à la violence s'impose alors comme le seul choix possible. La plupart du temps retournée contre soi, comme Amanda Todd ou Jamey Rodemeyer, il arrive parfois qu'elle soit dirigée contre autrui, ou les deux conjointement. Nous touchons là au paroxysme de la violence scolaire. Peut-on avancer l'hypothèse d'un lien de causalité entre « school bullying » et « school shooting » ? C'est notamment la question à laquelle nous allons nous efforcer de répondre dans les chapitres suivants.

Il reste, au préalable, à faire un bref retour sur un déficit cindynogène majeur, exprimé dans l'espace épistémique : la méconnaissance voire le refoulement du danger. Nous avons vu dans cette exploration cindynique qu'une telle posture n'engageait pas à la mobilisation d'un système de vigilance individuel et collectif (cf. fig. 9). C'est tout particulièrement le cas vis-à-vis de ces manifestations de violence extrême où la « non-perception du danger » est encore plus tangible au sein du réseau.

1 - 6 - Refoulement du risque de forte intensité et délimitation d'une « zone de précaution »

« Dans l'Ici et le Maintenant, l'être Humain a tendance à minimiser les dangers qui le menacent ». Aussi, se terre-t-il « dans sa bulle intérieure, dotée d'une illusoire sérénité, en pensant que ça n'arrive qu'aux autres… » (Kervern, 1995, p. 73). Les cindyniciens constatent ainsi que dans la plupart des cas, c'est l'accident voire la catastrophe qui conduit au diagnostic et, subséquemment, à la révélation de dissonances ontologiques et épistémiques (cf. fig. 7).

S'agissant de violence paroxystique en milieu scolaire ou universitaire, le principal facteur cindynogène réside encore dans une représentation exogène des causes de danger (Kervern, 1995, p. 56). L'échelon sommital de l'Éducation nationale n'échappe pas à cet écueil. Cela s'est encore vérifié le 16 mai 2013, après le suicide d'un quinquagénaire dans le hall d'une école primaire privée du 7e arrondissement de Paris, devant une dizaine d'enfants de cours préparatoire. Sur place, quelques heures après le drame, le ministre de l'Éducation déclare alors : *« (…)* ***La sécurité de l'école n'est pas en cause.*** *Les personnels de l'école n'ont aucun reproche à se faire, les deux femmes à l'entrée ont tenté d'empêcher l'homme d'entrer* [87] *»*. Bien évidemment, il n'y a pas lieu d'accabler la gardienne et la directrice du groupe scolaire La Rochefoucault. En revanche, on peut s'émouvoir du fait qu'un désespéré ait pu y pénétrer de force, armé d'un fusil à canon scié ! Peut-on se contenter d'un dispositif aussi vulnérable, à l'entrée d'une école primaire parisienne, a fortiori lorsque le Plan Vigipirate est au niveau « rouge renforcé »[88] ?

Pour qualifier cette perception exogène des facteurs de risque, Kervern emploie volontiers le terme de « fissions ». Ces dernières interviennent entre des sous-ensembles restreints de la situation cindynique (espace-temps, réseaux impliqués), et le reste des sous-ensembles, rejetés à l'extérieur. D'où l'intérêt de multiplier les retours d'expérience, après chaque accident, afin de permettre « le retour dans l'intérieur d'un extérieur négligé » (Kervern, 1995, p. 69).

Ces « fissions » ou « ambivalences » (Bleuler, 1910 ; Freud, 1905, 1909, 1923) qui caractérisent la communauté éducative, au même titre que de nombreuses organisations, accompagnent toute action et décision dans un principe d'ago-antagonisme, à savoir la réunion de principes opposés mais complémentaires :

- le couple « cindynolitique - cindynogène », susceptible de diviser les personnes et les groupes humains selon leur sensibilité à la peur ou leur goût du risque, soit à la fois dans l'ordre culturel et pulsionnel (Kervern, 1995, p. 73) ;

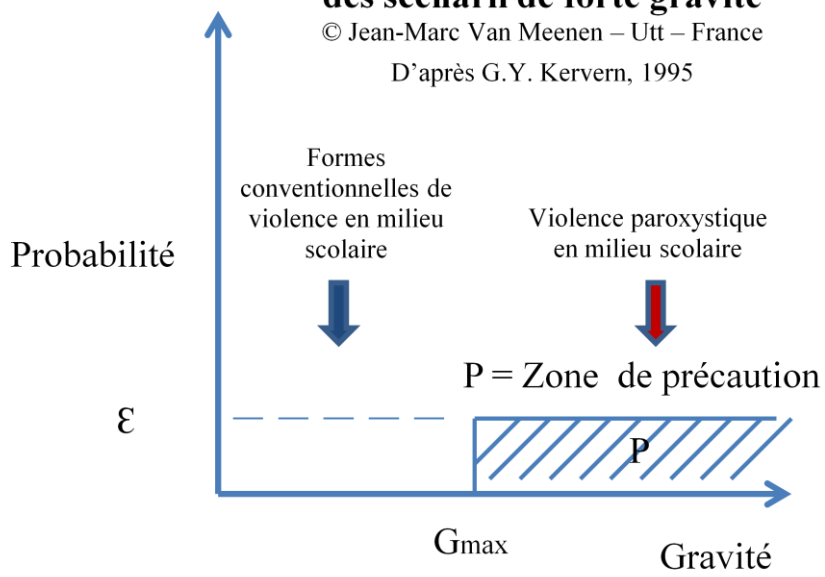
- Le couple « cindynophilie - cindynophobie » (Id.), que l'on retrouve encore conjointement dans l'ordre culturel (culture de sécurité, culture du risque) et pulsionnel (pulsions cindynophiles, pulsions cindynophobes).

[87] Dépêche AFP publiée le 16 mai 2013 à 12h43 et actualisée à 16h34.

[88] Depuis le 16 avril 2013 après les attentats de Boston, mais aussi au regard des menaces expressément formulées par diverses mouvances terroristes liées à Al Quaida en raison de l'intervention française au Mali. Source : http://www.gouvernement.fr/gouvernement/en-direct-des-ministeres/plan-vigipirate-rouge-renforce (dernière consultation le 22 décembre 2013).

À ce stade de nos travaux, les références cindynogènes et cindynophobiques semblent émerger de ces représentations dyadiques. Cela est d'autant plus dommageable que le refus de prise en compte des scénarios de forte gravité est cindynogène. C'est ainsi que « les scénarios de l'horreur, de l'improbable, du grand cataclysme sont rangés dans une armoire aux curiosités » et que « l'on raisonne dans l'oubli de ces éventualités » (Ibid., p. 93). Ceci revient à exclure de l'espace du danger la zone P, appelée « zone de précaution » par Georges-Yves Kervern, que nous pouvons distinguer en bas à droite de la figure 15. En l'espèce, celle-ci est assimilable à la violence paroxystique.

Fig. 15 : Mécanisme de refoulement des scenarii de forte gravité



À partir d'un seuil de gravité G_{max}, la violation du principe de précaution consiste à considérer que $\varepsilon = 0$, c'est-à-dire que la probabilité faible d'événements de gravité supérieure à G_{max} peut être considérée comme rigoureusement nulle. L'approximation annule ainsi l'estimation mathématique des dangers les plus redoutables (Ibid). Il est ainsi plus facile de considérer comme inexistante une partie des risques majeurs. Kervern ne précise-t-il pas du reste, que « le refoulement opère par refoulement des pressentiments » ? C'est une éventualité probable pour ce qui touche à notre sujet.

Ce premier chapitre a permis de poser les bases d'un contexte scolaire essentiellement hexagonal. Plusieurs dissonances sont ainsi ressorties de l'analyse cindynique qui a servi de fil conducteur. Qu'elles relèvent des modèles, des statistiques, de règles ou des valeurs, nous pouvons nous demander si lesdites dissonances ne se retrouvent finalement pas dans l'ensemble des communautés scolaires occidentales. Cela pourrait signifier, dans l'affirmative, que les établissements scolaires français sont exposés aux mêmes menaces que celles qui s'exercent hors de nos frontières. Encore rejetée dans le domaine de l'improbable, la violence paroxystique n'y échapperait donc pas.

Les deux prochains chapitres visent donc à explorer cette mystérieuse « zone de précaution » dans laquelle peu de chercheurs français ont osé s'aventurer jusqu'à présent. Est-ce par refoulement personnel ou par crainte de susciter à leur tour une forme de rejet ? La vérité se situe probablement entre ces deux hypothèses. Nous étions aussi réticent au début de ces travaux, préférant adopter un discours édulcoré en traitant de « sûreté » voire de « tranquillité » des espaces scolaires. S'il est vrai que les circonstances évoquées en avant-propos nous ont en partie dicté ce choix, notre inclination pour ce sujet s'est manifestée de façon exponentielle à mesure des avancées. L'idée selon laquelle nous pourrions peut-être expliquer l'inexplicable a progressivement fait son chemin. L'heure est venue de partager nos observations, conjectures et analyses.

CHAPITRE 2 – ANALYSE PHÉNOMÉNOLOGIQUE DE LA VIOLENCE PAROXYSTIQUE EN MILIEU SCOLAIRE

Un matin de mai 1977, l'ambiance est studieuse au lycée de Placerville, localité de moins de dix mille habitants et siège du Comté d'El Dorado, en Californie. Seul dans le couloir du rez-de-chaussée, le jeune Charlie Decker chemine jusqu'à son armoire métallique. Sur l'étagère, derrière ses manuels scolaires, se trouve une boîte de munitions volées dans le tiroir de son père. L'adolescent les enfouit dans la poche de son pantalon et s'empare du pistolet dissimulé dans son blouson. Il déchire ses manuels scolaires en deux, casse sa règle de calcul et met le feu au reste de ses affaires, jetées en vrac au fond de l'armoire. Decker se dirige ensuite vers la salle 16, se retourne un instant, la main sur la poignée de la porte, et décide de l'ouvrir. À l'intérieur, Madame Underwood dispense son cours d'algèbre : *« Vous comprenez donc bien que même si l'on augmente le nombre de variables, les axiomes eux-mêmes restent valides... »* Elle s'interrompt lorsque le garçon apparaît dans la salle, lève rapidement les yeux en remontant ses lunettes papillon sur le nez et lui demande : *« Vous avez votre billet d'entrée, Monsieur Decker ? »* Le garçon répond *« Ouais ! »* Il dégage calmement le pistolet de sa ceinture et vise l'enseignante au niveau de la tête. Alors qu'elle vient de s'écrouler, morte, il se dirige vers son bureau, enjambe le corps et prend place sur son siège. Il referme tranquillement le livre d'algèbre et abat Monsieur Vance, venu s'enquérir de la situation dans le vacarme des sirènes d'alarme… *« C'est comme la fin du monde »*, murmure Sandra Cross, retenue en otage comme l'ensemble de ses camarades…

Seize ans plus tard, lundi 18 janvier 1993, les cours se déroulent paisiblement au sein de l'East Carter High School de Grayson, petit village de moins de quatre mille âmes du Kentucky, le long de la rivière Little Sandy. Peu avant quinze heures, la leçon d'anglais vient tout juste de commencer. Deanna Mc David, qui fête ses quarante-neuf ans, demande à ses vingt-deux élèves de lire un roman et commence à corriger ses copies. Personne n'a remarqué l'absence de Scott Pennington, dont la moyenne est en baisse depuis le dernier trimestre. C'est pourtant bien lui qui, cinq minutes après le début du cours, entre brusquement dans la classe 108 et sort un pistolet de sa veste en jean. *« Que faites-vous, Scott ? »* lui demande-t-elle avec stupeur. L'adolescent lui répond sèchement : *« Tais-toi, S... ! »* et tire dans sa direction. Bien qu'elle n'ait pas été touchée, Mrs Mc David tombe à genoux, prise d'émotion, les mains sur la tête. Un deuxième coup de feu porté au niveau de la tempe lui est fatal. Intrigué par ce vacarme, l'intendant Marvin Hicks arrive sur place et constate que le jeune homme est armé. Pendant qu'il demande si le revolver est chargé, il est abattu à son tour, d'une balle dans l'abdomen. Pennington jette un regard vers son corps sans vie et dit, d'un ton sarcastique : *« Vous avez donné votre langue au chat ? »* Il se dirige alors vers le bureau de sa professeure d'anglais dont il enjambe la dépouille recroquevillée en position fœtale, et s'installe sur son siège. *« Do you like me, now ? »* demande-t-il en souriant à ses camarades. *« Ne pensez-vous pas que je suis fou ? »* Sans réponse, il poursuit ses sarcasmes : *« Alors, vous avez aussi donné votre langue au chat ? »* Tranquillement assis, il recharge son arme et compte ses munitions, affirmant avoir une balle pour chacun d'eux. Aucun n'ose croiser son regard, de peur d'être choisi comme prochaine victime. Mandy Morse commence à écrire une lettre d'adieu à ses parents lorsque Pennington reprend la parole : *« Qui veut partir ? »*

Si l'on peut observer un parallélisme troublant entre ces deux récits, il en ressort une différence de taille : le premier est extrait de *Rage*, un roman de Stephen King[89], alors que le second s'inspire d'un événement vécu. Une nouvelle fois, la réalité rejoint la fiction ! Et ce n'est pas fini… Dix neuf années ont passé depuis la publication du livre. C'est alors que le personnage de Charlie Decker se réincarne dans la peau de Barry Loukaitis, un adolescent de quatorze ans[90]. Ce 2 février 1996, l'action se situe au sein de la Frontier Middle school de Moses Lake, une localité de 20.000 habitants du Comté de Grant, dans l'état de Washington. Vêtu d'un « duster » noir sous lequel il dissimule un fusil de chasse, deux armes de poing et soixante-dix huit cartouches, le jeune Loukaitis fait lui aussi irruption dans la classe, pendant un cours… d'algèbre. Il commence par abattre ses camarades Arnold Fritz et Manuel Vela Jr. Dans cette première salve, une autre élève est blessée au bras et à l'abdomen. Et comme s'il voulait reproduire la principale scène du roman, il vise ensuite l'enseignante Leona Caires en s'exclamant, tout sourire : *« This sure beats algebra, doesn't it ?*[91] » [Cela va sûrement rythmer l'algèbre, n'est-ce pas ?]

Comment expliquer un tel mimétisme ? Probablement parce que l'influence de cette lecture s'exerce pendant une période difficile de la vie de Scott Pennington et de Barry Loukaitis. Incapables de s'inscrire dans « une interaction sociale salvatrice » (Debarbieux, 2008, p. 82), les deux adolescents puisent dans ce livre, notamment, le script de leur propre vengeance. Et davantage que Pennington, le mode opératoire du jeune Loukaitis va devenir le *mantra* d'une longue série, tant en Amérique du Nord qu'en Europe.

Définition de l'objet de recherche et réalité objective du phénomène

Le « Zero day » des fusillades en milieu scolaire est relié, dans l'imaginaire collectif, à la date du 20 avril 1999. En effet, le traitement médiatique et la filmographie réservés à la tragédie de Littleton focalisent l'attention sur un mode d'action criminel apparemment nouveau : le « school shooting ». Huit ans après, en avril 2007, « Virginia Tech » marque une deuxième phase médiatique. L'Europe connaît le même frémissement à travers une réplication des occurrences, tant en Allemagne qu'en Finlande. La Chine n'est pas épargnée par ce phénomène, avec une violente série d'attaques à l'arme blanche. L'opinion internationale s'émeut une nouvelle fois, le 14 décembre 2012, après l'attaque de la Sandy Hook primary school à Newtown, dans le Connecticut.

[89] Ecrit en 1997 sous le pseudonyme de Richard Bachman.

[90] Lors de la perquisition de sa chambre, la police trouve plusieurs ouvrages de Stephen King sous son lit, dont Rage. Source : http://www.mayhem.net/Crime/intermittent.html (dernière consultation le 15 août 2012).

[91] Texte original : *« This sure beats algebra, doesn't it ? »* Source : http://www.nytimes.com/1998/06/14/us/where-rampages-begin-special-report-adolescent-angst-shooting-up-schools.html?pagewanted=all&src=pm (dernière consultation le 12 novembre 2012).

Une première question se pose avec acuité, s'agissant d'événements multicritères : pouvons-nous définir le phénomène en question ? En l'espèce, le syntagme **«** school shooting » [tir à l'école] paraît quelque peu réducteur, ne considérant que la perpétration par arme à feu. Il permet néanmoins de fixer les bases de l'action par l'acte et le lieu. S'ajoute à cela l'impératif de distinguer ce type d'atteinte d'un homicide classique, à monovictimisation en particulier.

La recherche d'une terminologie adaptée conduit à rattacher implicitement cet acte à la catégorie des meurtres de masse, davantage par l'intention de l'auteur que par le résultat final. Dans cette acception, son but est d'éliminer un maximum de personnes… en un minimum de temps !

La deuxième question concerne l'auteur d'un tel comportement : est-il sous l'emprise d'une folie meurtrière passagère ? L'objet de recherche est en effet associé au mot « Amok » (Hoffmann, 2003, Bannenberg, 2010), du malais « Amuk » qui signifie « rage incontrôlable ». Observé par les ethnologues dans plusieurs parties du monde (Mauss, 1926), ce terme désigne effectivement un comportement de folie meurtrière dans lequel il s'agit de courir, une arme à la main, en tuant toute personne rencontrée sur son passage. La course d'amok est aussi assimilée à une forme de suicide, puisqu'elle se termine généralement par la mise à mort de l'individu. C'est bien ce que nous observons en milieu scolaire où le suicide du forcené survient parfois en épilogue, soit par son action directe et personnelle (autolyse), soit par une provocation à la légitime défense des policiers (« suicide by cops »). Notons aussi que « le syndrome Amok » est consigné dans le manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux de l'American Psychiatric Association (DSM-IV TR). Décrit comme un mécanisme de décompensation brutale, cette acception médicale exclut toute forme de préméditation et de planification de l'action, ce qui s'oppose à nos observations. Pour autant, nous ne réfutons pas ce terme catégoriquement, en ce sens qu'il étend potentiellement le cadre d'action à l'utilisation d'une arme blanche, contrairement à celui de « school shooting ».

La littérature nord-américaine fait référence à d'autres vocables comme « Rage » ou « Rampage » (Newman, 2004), avec un sens quasiment identique : la première signifie « être en rage » ou « en fureur » ; la seconde traduit l'action de « se déchaîner », de « se livrer à des saccages ». Certains experts et psychologues semblent enfin s'accorder sur l'association **« Intermittent Explosive Disorder »**[92], que l'on traduira par un « trouble explosif intermittent ». Mais à cette terminologie, nous préférons désigner notre objet par l'expression **« violence paroxystique en milieu scolaire »**, que nous définirons ainsi :

« *Action par laquelle un ou plusieurs individu(s), animé(s) par un mobile ni terroriste ni communautaire, se rend(ent) dans un espace scolaire ou universitaire, abords compris, muni(s) d'une ou plusieurs arme(s) par nature ou par destination, et en fait (font) ou tente(nt) d'en faire usage au préjudice de plusieurs personnes dont une proportion significative relève d'un choix aléatoire, ce quel que soit le résultat finalement obtenu.* » (Van Meenen, 2014)

[92]Antonio Mendoza,Teenage Rampage, The Worldwide Youth Crime Explosion, USA, 2002, True crime series, Virgin books.

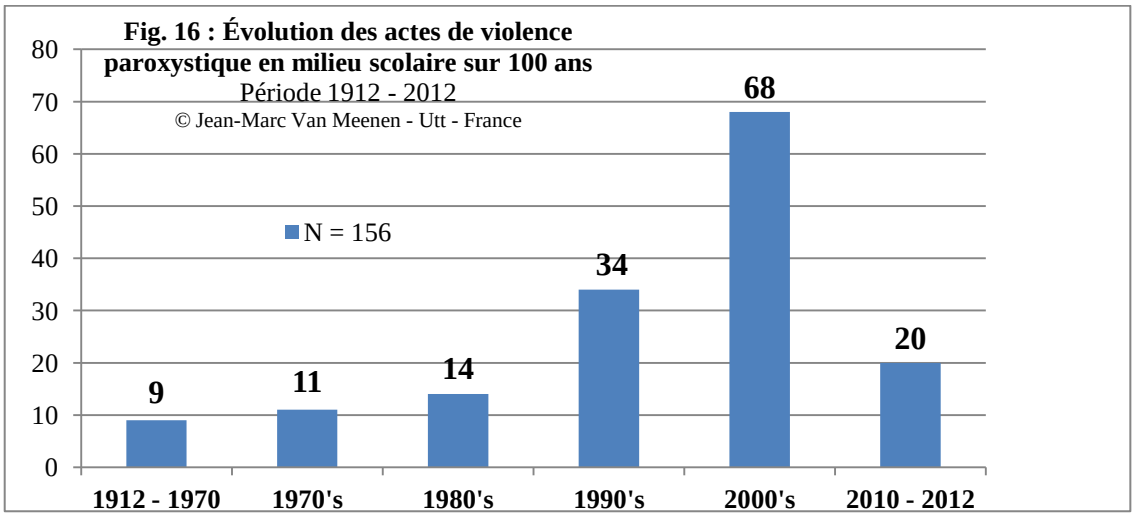
Fondée sur un « acte positif », au sens juridique du terme (commission matérielle), cette définition suppose donc l'effectivité d'un commencement d'exécution et d'une absence de désistement volontaire, au sens de la tentative punissable prévue par les articles 121-4 et 121-5 du code pénal français. Elle reste ouverte sur une possible commission en réunion, à l'instar des fusillades de Vilna (1925), Jonesboro (1998), Largo et Littleton (1999), perpétrées par un binôme d'adolescents.

Qu'ils aient été commis en réponse à un contentieux singulier avec l'institution scolaire ou en raison de motivations politiques ou religieuses (terrorisme), les attentats à l'explosif comme ceux de Bath Township (1927), Houston (1959) ou Villeurbanne (1995) n'entrent pas dans notre champ de recherche, sauf à ce que des bombes artisanales viennent compléter l'arsenal offensif d'un « school shooter » conventionnel. En sont aussi exclues les prises d'otages (Beslan, 2004), les destructions criminelles par incendie (Machakos, 2001) et plus globalement les actions terroristes par arme à feu (Toulouse, 2012).

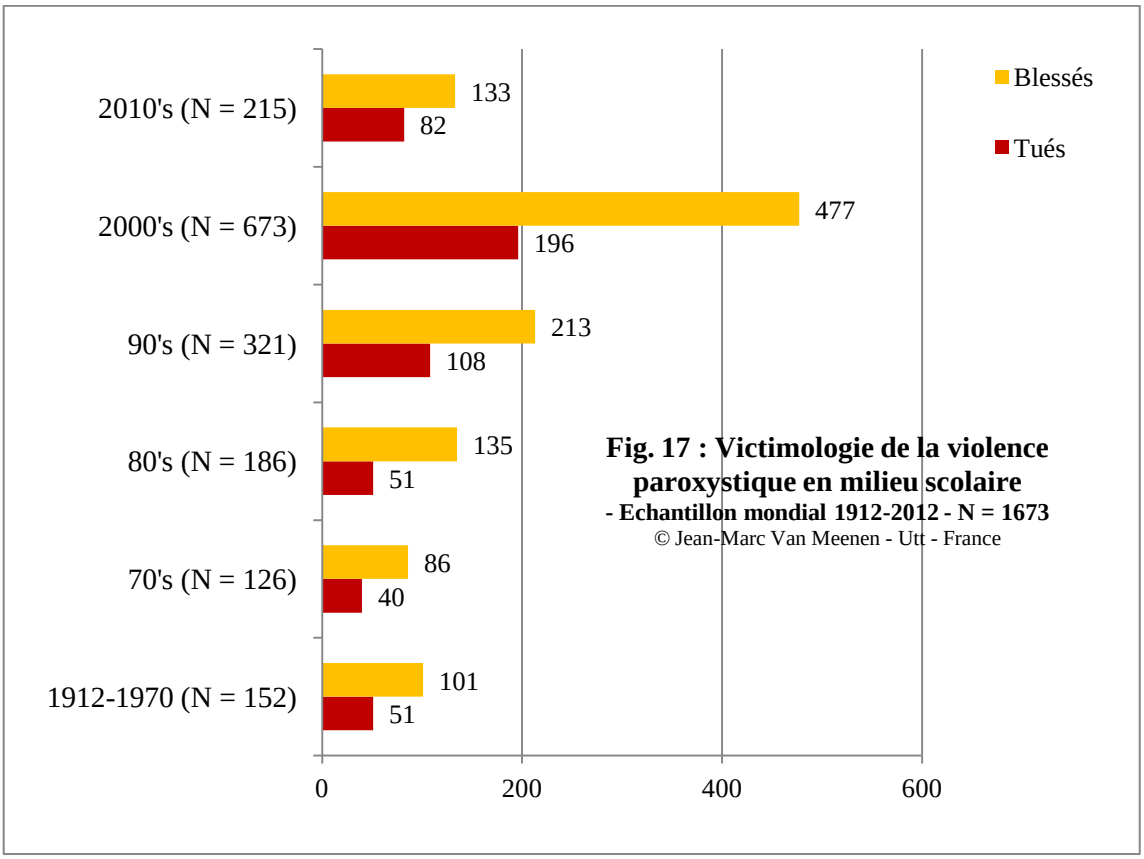
La connaissance d'un phénomène passe d'abord par l'estimation de sa réalité objective. Celui que nous traitons ici est-il à ce point marginal que toute tentative de recherche y afférente puisse paraître superfétatoire ? En dépit de sa rareté supposée, sa victimisation dans le temps et le traumatisme suscité ne méritent-ils pas que nous nous y attardions quand même ? Les éléments statistiques déclinés ci-après permettront à chacun de se forger son opinion.

Avant de déterminer s'il convient ou non d'y apporter des réponses, Il est en premier lieu primordial d'en connaître la réalité quantitative. Pour ce faire, nous avons choisi d'en observer l'évolution sur les cent dernières années, de 1912 à 2012. Comme cela est précisé dans l'exposé de notre méthodologie, le recueil d'informations s'est exclusivement opéré en open data sur Internet. Après analyse des circonstances, seuls les événements relevant de la définition déclinée ci-dessus ont été retenus. Même si de nombreuses sources ont été croisées, la liste arrêtée ne peut prétendre à l'exhaustivité. Les chiffres noirs relèvent probablement de pays à faible espace médiatique ou à ouverture transfrontalière réduite comme la Chine ou la sphère de l'ex-URSS.

La médiatisation récente de fusillades en milieu scolaire ou universitaire traduit une idée selon laquelle il s'agirait d'un phénomène nouveau. C'est pour le moins inexact, même si ce type d'événement a effectivement rencontré une inflation spectaculaire à partir des années quatre-vingt dix (+ 100 %) et deux mille (+ 100 % encore), à niveau de médiatisation égal. De neuf événements rapportés sur la période 1912-1970, leur nombre fait plus que doubler sur la seule décennie suivante, au cours de laquelle onze actions sont recensées. L'augmentation se poursuit sensiblement pendant les années 1980 avec quatorze actes connus. Mais le « décollage » se produit véritablement à partir des années 1990, avant d'amorcer une croissance exponentielle de 2000 à 2010 qui reste égale jusqu'à la fin 2012 (cf. fig. 16).



L'évolution de la victimisation liée à de tels actes suit la courbe des occurrences par décade (cf. fig. 17). Sur 528 tués sur un siècle, 380 l'ont été au cours des trente dernières années (73 %). Il en va de même pour les blessés, dont le nombre s'élève à 822 depuis 1992, pour un total de 1145 (72 %). Pour la décennie en cours, les données présentées sur l'ensemble des figures s'arrêtent à la fin de l'année civile 2012. La dernière tragédie prise en considération est celle de Newtown (Connecticut – USA).



2 - 1 - Chronologie des événements

Les histogrammes ci-dessus montrent la progression spectaculaire de la violence paroxystique en milieu scolaire au cours des vingt dernières années. Avant de nous projeter dans la période la plus récente, nous allons décliner un à un chaque événement à travers une chronologie des manifestations que nous avons pu recenser.

Même si nous réduirons plus loin le champ de l'analyse à la période 1912-2012, cet énoncé commence une vingtaine d'années plus tôt, à la charnière des XIX^{e} et XX^{e} siècles. De même, l'exposé des événements se poursuit jusqu'à la fin de l'année 2013, point final de cette monographie.

Loin d'être exhaustive, la représentation ci-contre permet de situer dans le temps les événements qui ont le plus marqué l'imaginaire collectif, hors les actes terroristes (cf. fig. 18). Il est bien évidemment impossible, sur autant d'occurrences, d'en établir une hiérarchie. À partir de quels critères pourrions-nous le faire ? Le nombre ou l'âge des victimes ? L'âge de l'auteur ? Le degré de médiatisation ?

Chaque histoire constitue une tragédie, un traumatisme pour les familles de victimes, les témoins et plus largement, dans la population environnante. La subjectivité reste donc difficile à éviter. Quelques focus mettent en exergue les actions les plus représentatives en termes de cinétique et d'influence.

La première ligne marque une longue période de soixante-dix ans, de 1900 à 1970, pendant laquelle de telles manifestations sont particulièrement rares. On y retrouve notamment les fusillades de Brême en Allemagne (1913), de Vilna en Pologne (1925), de Cologne encore en Allemagne (1964) ou d'Austin aux U.S.A. (1966).

La deuxième ligne correspond aux années 1970-80. Si la fusillade de Brampton (Canada - 1975) marque le départ de la mouvance des adolescents « school shooters », celle d'Eppstein-Vockenhausen en Allemagne et plus encore celle l'école polytechnique de Montréal (1989) amorcent un retour dans le spectre des meurtres de masse.

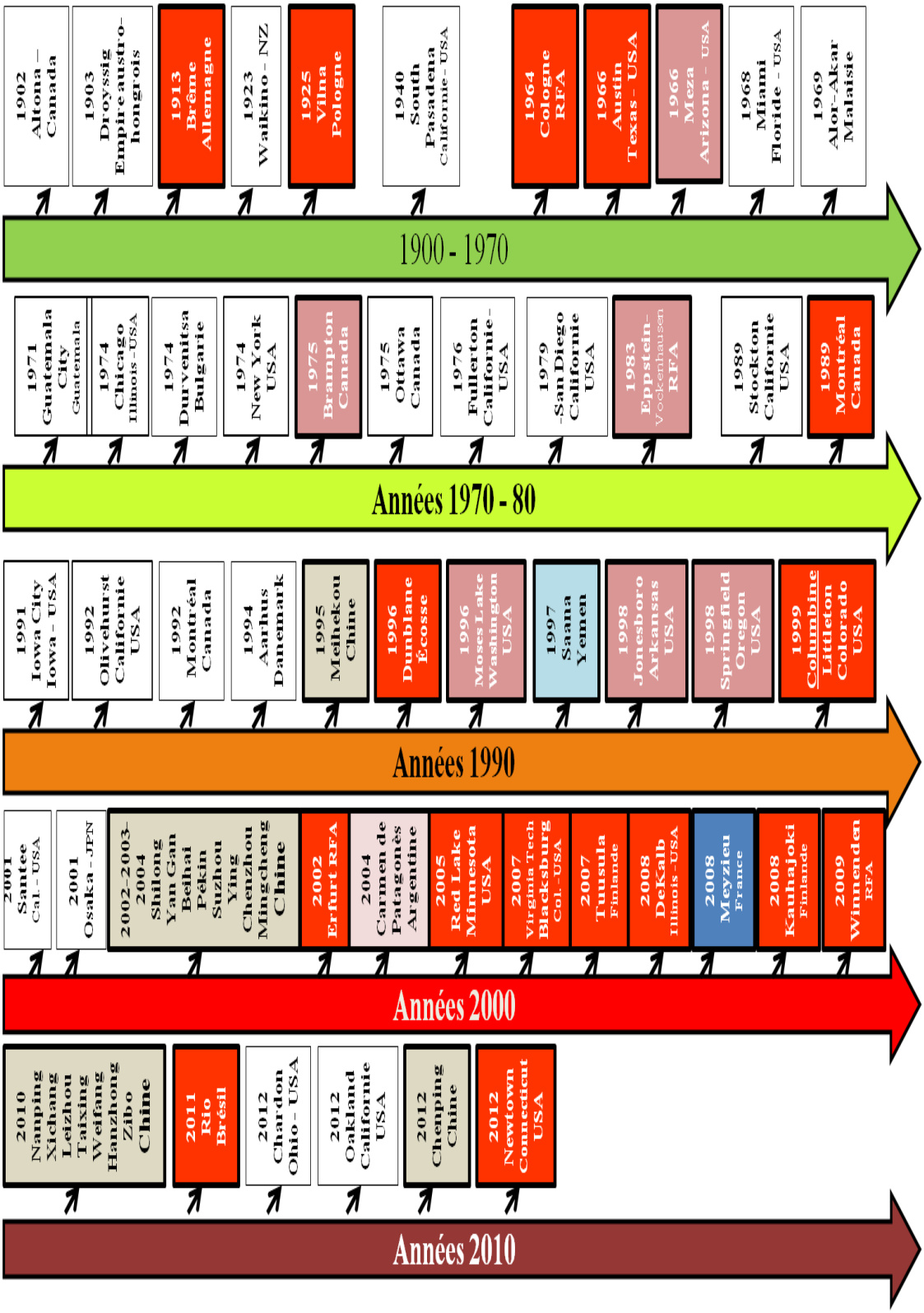
Les événements s'intensifient ensuite, de sorte que les lignes suivantes se rapportent respectivement à une seule décennie. Vu leur nombre, tous ne figurent pas dans cette représentation. Il a donc fallu établir une sélection encore plus restrictive sur les mêmes critères que ceux que nous venons d'énoncer.

Les années 1990 connaissent à la fois une densification des actes ainsi qu'une extension géographique avec une première attaque d'école en Chine à Meihekou (1995). Après le Danemark à Aahrus (1994), l'Écosse subit un véritable choc avec la terrible fusillade de l'école maternelle et primaire de Dunblane (1995). Malgré son intensité moyenne (3 tués et 1 blessé), celle de Moses Lake aux U.S.A. marque l'apparition des adolescents-tueurs en trench coat foncé. L'Afrique est touchée à son tour au Yemen (1997). Les actes de « school shooting » perpétrés aux U.S.A. à Jonesboro et Springfield (1998) sont certainement annonciateurs de l'événement le plus médiatisé et imité à ce jour : « Columbine » (1999). L'action se déroule à Littleton, petite ville tranquille du Colorado.

Fig. 18 : Chronologie de la violence paroxystique en milieu scolaire

Période 1912-2012

©Jean-Marc Van Meenen – Utt - France



Les années 2000 voient la Chine s'inscrire dans une série d'attaque d'écoles au couteau, de 2002 à 2004. Après Erfurt (2002), l'Allemagne. s'enfonce aussi dans une spirale de la violence paroxystique dont le terme provisoire se situe à Winnenden (2009). Entre temps, la Finlande connaît deux fusillades à moins d'un an d'intervalle à Tuusula et Kauhajoki (2007-2008). L'Amérique du sud et plus particulièrement l'Argentine connaît son premier événement du genre à Carmen de Patagonès (2004). La France connaît aussi sa première alerte à Meyzieu, dans la périphérie de Lyon, à travers une agression multiple au couteau de cuisine (2008). Pendant cette décennie, la situation ne s'est pas calmée aux États-Unis où deux actions de grande ampleur sont menées respectivement à Red Lake (2005) et à Blacksburg (2007).

Si seulement trois ans sont passés jusqu'à présent, on voit finalement peu de différence entre le crépuscule des années 2000 et l'aube de la décennie en cours. Cette dernière est marquée par une nouvelle série d'attaques au couteau en Chine (2010-2012). Le Brésil est atteint à son tour par la fusillade de Rio de Janeiro (2011) alors que les États-Unis se remettent difficilement du traumatisme de Newtown (2012), lequel semble marquer une étape décisive dans la prise de conscience collective de ce danger.

Voici donc la chronologie des événements retenus au regard de la définition déclinée en introduction du présent chapitre.

2 - 1 - 1 - Début du XX^{e} siècle à la fin des années 1960

L'une des premières occurrences identifiable est celle perpétrée dans le quartier de Newburg à New York, le 9 avril 1891. Pour une raison inconnue, James Foster (70 ans) entre dans la cour de la St Mary's Parochial School et tire plusieurs coups de fusil en direction des élèves. Le bilan est de cinq blessés.

Près de vingt ans ont passés jusqu'à ce qu'une autre fusillade soit répertoriée, le 10 octobre 1902, dans une école d'Altona, au Canada (2 tués et 5 blessés). Après avoir été entendu par le conseil d'administration au sujet du mauvais comportement de certains de ses élèves, le maître d'école Henry Toews tire sur les trois conseillers ainsi que sur trois de leurs enfants. L'un de ces derniers est touché mortellement. Il se rend ensuite devant la cour d'école et se tire une balle dans la tête (Toews décède le 19 janvier 1903, des suites de ses blessures).

Le 6 novembre 1902, moins d'un mois après Altona, le continent européen connaît sa première fusillade du genre. L'action se passe à Droyssig, un village de l'ex-Empire Austro-Hongrois (aujourd'hui en Allemagne). L'auteur est aussi un instituteur quadragénaire, lequel tire sur ses élèves avant d'être lynché par une foule de villageois furieux (3 tués et 3 blessés).

La suivante survient un peu plus de dix ans plus tard, à Brême (Allemagne), en juin 1913. La voici relatée à travers notre premier focus :

Focus n° 1
St-Marien-Schule – Brême – Allemagne - 20 juin 1913
5 tués – 21 blessés

Vers 11heures du matin, l'enseignant Heinz Schmidt (30 ans) pénètre au sein de la St-Marien-Schule, une école élémentaire catholique de Brême. Il est armé d'une dizaine d'armes de poing et environ mille cartouches.

Dans le couloir du premier étage Schmidt rencontre d'abord l'enseignante Marie Pohl qui sort juste de la classe 8b. Voyant son agitation, celle-ci l'interroge sur le motif de sa visite à l'école. Sans même lui répondre, Schmidt lui tire dessus, la manquant de peu à la tête.

Pendant que Mlle Pohl parvient à se retrancher dans une salle voisine, Schmidt fait irruption dans la classe 8b, occupée par 65 filles de 6 et 7 ans. Sans hésitation il commence à tirer vers elles. Si la plupart des filles ont le réflexe de se dissimuler sous les tables, deux d'entre elles sont tuées sur le coup et quinze autres sont blessées. Quelqu'unes s'enfuient alors de la salle, poursuivies par le forcené qui ne cesse de tirer dans leur direction. Dans sa course, l'une d'elles tombe dans l'escalier et se brise mortellement les cervicales.

Le tireur revient alors sur ses pas et tente en vain de pénétrer dans une classe du rez-de-chaussée dont la porte est bloquée par un enseignant.

Schmidt ouvre le feu vers deux concierges de l'école, parmi lesquels un certain Butz, venu essayer de l'appréhender en le frappant au visage.

Le tireur remonte ensuite à l'étage où il est ceinturé par l'enseignant Hubert Möllmann. Lorsqu'il parvient à se libérer de son emprise, il lui tire dessus à deux reprises, le blessant au ventre et l'épaule.

Il se dirige ensuite vers une fenêtre d'où il fait encore feu, blessant cinq garçons se trouvant dans la cour.

Travaillant sur un chantier à proximité de l'établissement et alarmés par les tirs, une équipe de couvreurs se précipite vers le bâtiment scolaire. L'un d'eux est aussi touché par balles, dans la cour, en même temps que les enfants.

Lorsqu'ils parviennent au premier étage, le concierge Butz et l'enseignant Hartlage ont enfin maîtrisé Heinz Schmidt. Remis à la police, il est accueilli par une foule en colère, à l'extérieur de l'établissement. Les policiers lui évitent un lynchage en tenant les gens à distance avec leurs sabres.

Au chômage en raison d'une dépression nerveuse, son action est motivée par un fort ressentiment à l'égard des Jésuites.

Le 19 octobre 1923, la Nouvelle-Zélande est le théâtre d'une nouvelle tragédie. John Higgins, ressortissant canadien et marchand de bois de chauffage, veut se venger de la mort de trois de ses chevaux dont il impute la responsabilité aux habitants de la petite commune rurale de Waikino. Entré dans l'école publique locale avec un revolver, un couteau et des explosifs, il blesse d'abord le principal Robert Reid qui tente de le pousser à renoncer. Il tire ensuite sur plusieurs élèves, tuant deux garçons de neuf et treize ans. Outre le chef d'établissement, sept autres personnes sont blessées par balles dont un policier et six élèves. Le bilan est de 2 tués et 8 blessés.

Jusque là, toutes les fusillades sont le produit d'adultes de sexe masculin, trentenaires voire plus âgés. Mais le drame qui survient le 6 mai 1925 à Vilna, en Pologne, est comparable à celui de « Columbine ». Ici, le duo de forcenés ne s'appelle pas Eric Harris et Dylan Klebold, mais Stanislas Lawrynowicz et Janusz Obrembalski. A l'instar de leurs futurs homologues américains, les deux jeunes polonais sont âgés de dix-huit ans. Après un échec aux examens blancs de fin d'études secondaires, ils fondent une association « communiste » dont l'objet est de protester contre les chefs d'établissement pratiquant une gestion trop rigoureuse. Lawrynowicz est aussi membre d'une organisation de soutien au héros Józef Piłsudski, vainqueur de la guerre russo-polonaise (1919-1921) et de la lutte pour l'indépendance de la Pologne. C'est certainement par ce biais qu'il a peut se procurer les pistolets, grenades et explosifs pour mener cette opération de représailles contre la communauté éducative[93].

Focus n° 2
Lycée Joachim Lelewel - Vilna – Pologne – 6 mai 1925
6 tués - 8 blessés

Le jour des examens finaux, vers 11 heures du matin, les deux jeunes hommes se lancent à l'assaut des membres du jury, dans un couloir.

Avec son revolver, Lawrynowicz ouvre le feu sur les enseignants. Lorsque plusieurs élèves se ruent vers lui pour le désarmer, il chute et laisse échapper une grenade. L'explosion lui est fatale, de même que pour un autre adolescent.

Dans le même temps, son complice Obrembalski tire à son tour, blessant le chef d'établissement et plusieurs élèves. Il lance aussi une grenade à main qui, fort heureusement, n'explose pas, avant de se suicider.

Malgré quelques divergences dans les articles de presse de l'époque, il semble qu'un professeur du nom de Jankowski et trois lycéens, dont un certain Zagorski et probablement Thaddäus Domanski, aient été tués par Lawrynowicz (le nom du troisième n'y apparaît pas). Bieganski, le chef d'établissement, a été grièvement blessé par les tirs d'Obrembalski. Il semble en outre qu'une bombe de forte puissance placée par les deux jeunes forcenés dans l'établissement pour faire un maximum de victimes, n'ait pas explosée (comme 74 ans plus tard à « Columbine »).

[93] Sources principales : http://en.wikipedia.org/wiki/Vilnius_school_massacre et édition du Figaro du vendredi 8 mai 1925, page 3 (stupéfiant attentat dans un lycée de Vilna), accessible à partir du lien : http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k294363s/f3.image.langFR (dernière consultation le 23 septembre 2012).

Aussi surprenant que cela puisse paraître, aucun fait similaire n'est recensé pendant les quarante années qui suivent, à l'exception de la fusillade de la South Pasadena Junior High School en Californie, le 6 mai 1940 (5 tués et 1 blessé). En raison de frictions avec son personnel et plus particulièrement le surintendant, le principal Verlin Spencer (38 ans) est d'abord suspendu pendant trois semaines. À sa reprise, il est encore plus irritable qu'avant, critiquant tous ceux qui viennent à croiser son chemin. Finalement évincé de son poste, Spencer, décide de se venger au moyen du pistolet semi-automatique qu'il transporte dans sa voiture, du fait de sa pratique du tir sportif dans un club local. Durant les trente minutes que dure son action, il abat aléatoirement cinq enseignants du lycée. L'analyse d'un échantillon sanguin prélevé peu après son arrestation fait ressortir que son système contenait assez de Bromure pour le rendre fou. Utilisée contre les maux de tête, cette substance est alors très populaire aux États-Unis, au point d'être diffusée non seulement dans la plupart des pharmacies, mais aussi dans les fontaines… à soda. Spencer en aurait consommé plusieurs fois par jour pour soulager ses fortes migraines. On retrouve dès cette fusillade deux facteurs de risque que l'on retrouvera plus tard : le tir sportif et les traitements médicamenteux.

On recense aussi, dans cette longue parenthèse, les attentats aux explosifs de la Bath Consolidated School (Bath Township – USA, 18 mai 1927, 45 tués et 58 blessés) ou de la Poe Elementary school (Houston - Texas – USA, 15 septembre 1959, 5 tués et 18 blessés) :

Le premier est perpétré par Andrew Kehoe, un agriculteur de 45 ans qui proteste contre la levée d'un nouvel impôt ayant permis de financer la construction de cette école. Saisi de ses biens en raison de problèmes financiers, il cache progressivement des dizaines de kilo de dynamites au sein de l'établissement. Le jour de son attentat-suicide, une grosse charge est aussi dissimulée dans sa voiture dans laquelle il se trouve au moment de la faire exploser. La majorité des 45 tués et des 58 blessés sont des écoliers.

Le deuxième est le produit d'un père d'élève, Paul Orgeron (49 ans), lors d'un entretien improvisé avec l'institutrice. Dans la discussion, au milieu de la cour de récréation, il fait exploser la dynamite dissimulée dans une valise qu'il tient dans sa main. Parmi les cinq victimes de l'attentat-suicide, on recense notamment l'enseignante, le gardien et le propre fils d'Orgeron, âgé de 7 ans.

Assimilables à des actes terroristes, nous avons pris le parti d'écarter ces deux actions de violence paroxystique en milieu scolaire, estimant qu'elles ne répondaient pas au champ de notre définition.

Sauf à ce qu'un certain nombre n'aient pas été médiatisés, ce qui serait surprenant au regard de la disponibilité des informations vis-à-vis des actions antérieures, il faut attendre le milieu des années soixante pour voir réapparaître ce type de manifestation. Elles se produisent sur des territoires déjà éprouvés par cette forme de violence : l'Allemagne et les Etats-Unis. Cette constante va perdurer…

Le 11 juin 1964, l'Allemagne est durement marquée par le drame perpétré dans une école catholique de Volkhoven, en périphérie de Cologne. Tuberculeux et schizophrène, Walter Seifert choisit probablement cet établissement confessionnel au hasard, les autres établissements étant fermés en ce jour férié. Ancien combattant dans la Wehrmacht, il reproche à l'administration de lui avoir refusé une pension d'invalidité alors qu'il est dans l'impossibilité de travailler. Dans son dernier mot, il écrit en effet : *« Le médecin en chef... Je voulais le tuer. C'est de la vengeance »*. Quelques années plus tôt, Seifert avait perdu son épouse, décédée en couche. C'est peut-être la raison de sa haine vis-à-vis des enfants[94].

Focus n° 2
Katholischen Volksschule – Volkhoven – Allemagne - 11 juin 1964
11 tués – dont l'auteur – et 28 blessés

Vers 9 heures du matin, le jour de son 42ème anniversaire, Walter Seifert pénètre dans la cour de l'école et bloque la porte d'entrée principale avec une cale. L'établissement est composé de trois pavillons de bois, contenant six salles de classe, près du bâtiment de l'administration principale. Il porte sur son dos un pulvérisateur de jardin transformé en lance-flammes artisanal, avec une longue lance. Seifert projette des flammes de six mètres de long vers plusieurs fillettes se trouvant dans la cour en pleine séance de sport. Tentant de s'interposer, leur institutrice Anna Langohr est aussi brûlée. Tout en s'écriant *« Je suis Adolf Hitler, de la Seconde guerre mondiale ! »*, l'homme enragé se dirige vers un premier bâtiment dont il fracasse les fenêtres avec une massue. Il pointe alors son lance-flammes vers l'intérieur des salles de classe où se trouvent de nombreux élèves et leurs enseignants. Leurs vêtements s'enflamment immédiatement, comme les cloisons en bois. L'institutrice Gertrud Bollenrath (62 ans) sort du pavillon et tente de le maîtriser. Le forcené s'acharne sur elle en lui portant plusieurs coups de lance dans le dos (elle décèdera dans la nuit à l'hôpital). Pris de panique, plusieurs élèves s'enfuient à travers la cour. Seifert projette une nouvelle flamme et se dirige vers un second bâtiment. Le voyant s'approcher, l'institutrice Ursula Kuhr (24 ans) et son collègue Kunz tentent en vain de retenir la porte latérale. Le forcené parvient à la casser, malgré la pression exercée par Ursula Kuhr qui perd l'équilibre et reçoit plusieurs coups de lance. Devant l'agitation qui commence à se former devant l'établissement, Seifert décide de prendre la fuite.
Il termine sa course dans un champ. Espérant mourir avant son interpellation par la police, il ingurgite un herbicide connu sous l'appellation générique « E 605 » (son décès survient finalement le lendemain, dans sa chambre d'hôpital). Pendant ce temps, les éboueurs parviennent à forcer l'entrée principale avec leur camion. Ils tentent alors d'éteindre les incendies avec des couvertures et des vêtements et arrêtent des voitures pour transporter les victimes vers les hôpitaux de la région. Outre le forcené, huit enfants (six filles et deux garçons) ainsi que deux institutrices sont morts. Malgré de graves brûlures, parfois à 90 %, une vingtaine d'enfants et deux autres enseignants dont Anna Langohr ont survécu à leurs blessures. Quelques jours après l'horrible tragédie, le conseil municipal décide de détruire ce qui reste de l'école.

[94] Source : http://murderpedia.org/male.S/s/seifert-walter.htm (dernière consultation le 13 septembre 2012).

Outre-Atlantique, le 1er août 1966, treize personnes sont abattues et trente autres blessées à l'Université du Texas à Austin. Le perpétrateur est Charles Whitman, un élève ingénieur de vingt-cinq ans.

Focus n° 3
Texas State University – Austin – Texas - 1er août 1966
14 tués – dont l'auteur – et 30 blessés

Pendant la nuit précédente, tout juste après minuit, Charles Whitman commence par tuer sa mère. De retour chez lui, il poignarde sa femme à mort et laisse une note où l'on peut lire : « Life is not worth living » [La vie ne vaut pas la peine d'être vécue]. Whitman s'équipe ensuite de toutes les armes dont il dispose (fusils, à lunette, couteaux, machette, …) et d'autres objets sans réelle utilité (marteau, clef anglaise, batteries et… papier toilette). A son arrivée au campus, l'ancien « Marines » assomme d'abord une réceptionniste d'un coup de crosse dans la tête (laquelle décèdera plus tard). Deux témoins accourent à son secours et sont abattus d'une balle dans la tête. Whitman monte ensuite sur le toit du bâtiment principal et se poste juste au-dessus de l'horloge. Il observe les allées et venues pendant quelques minutes avant de commencer ses tirs. L'étudiant-sniper est finalement neutralisé par les tireurs d'élite après plus d'une heure trente d'échange de coups de feu.

Le 12 novembre 1968, le Rose-Mary College of Beauty de Meza (Arizona) fait l'objet d'un quintuple homicide par arme à feu (5 tuées et 1 blessée). Il est perpétré par Bob Smith (18 ans), lequel fait irruption dans l'intention de *« …tuer au moins quarante personnes »* et ainsi *«…se faire un nom »*[95]. Mais en ce samedi matin, l'école d'esthéticienne est presque déserte. Smith trouve néanmoins une présence dans une salle où est dispensé un cours de soins. Il demande à quatre élèves ainsi qu'à leur cliente et sa fillette de trois ans de se coucher en cercle sur le sol, avant de les abattre froidement d'une balle dans la tête.

Le 22 main 1968, nous assistons au premier acte de la sorte qui soit le fait d'un adolescent (2 blessés). L'action se passe au sein de la Drew Junior High School de Miami (Floride). Après une réprimande de son enseignant pour avoir perturbé le cours, Ernest Lee Grissom (15 ans) revient se venger quelques heures plus tard en plein cours. Un autre élève de treize ans est lui aussi grièvement blessé par balles.

La décade se termine par l'attaque perpétrée dans le dortoir d'un lycée d'Alor-Akar, près de Kuantan en Malaisie (24 août 1969, 3 tués et 2 blessés). Peu après minuit, un enseignant de vingt-trois ans commence par poignarder cinq pensionnaires avec une dague, pendant leur sommeil. Il est rapidement neutralisé par un lycéen de dix-sept ans, alors qu'il vient de lancer son couteau en direction du maître d'internat. Cela permet d'éviter un bilan plus lourd, au regard des trois cents lycéens présents cette nuit au pensionnat.

[95] Source : http://murderpedia.org/male.S/s/smith-robert-benjamin.htm (dernière consultation le 27 février 2013)

2 - 1 - 2 - **Années 1970**

À l'examen des onze événements recensés pendant les années soixante-dix, on voit émerger en pointillé le primat des adolescents-tueurs et le principe d'une interaction entre les actes de « school shooting ». Si leur action est animée, la plupart du temps, par une sanction ou une mauvaise note mal acceptée, un autre facteur est mis en lumière : le harcèlement en milieu scolaire (cf. infra).

Le premier acte de la décennie se produit dans un lycée agricole de Guatemala City, le 13 novembre 1971 (2 tués et 15 blessés). Il est perpétré au moyen d'une machette par un jeune homme de vingt-et-un ans. Là aussi, le bilan est minimisé en raison de sa neutralisation rapide par d'autres élèves.

Mais la série est véritablement ouverte par le jeune Steven Guy (14 ans), le 17 janvier 1974, au sein de la Clara Barton W. Elementary School de Chicago. En colère après son transfert dans un centre d'adaptation sociale, il pénètre dans l'école avec un revolver et un pistolet semi-automatique. Il commence par abattre le chef d'établissement. Trois autres personnes sont blessées, parmi lesquelles les deux adjoints au directeur. Heureusement, un enseignant parvient à le saisir au moment où ses armes viennent à s'enrayer.

Deux autres attaques surviennent coup sur coup à la fin de cette année 1974. La première a lieu en Bulgarie, la veille du jour de Noël (Durvenitsa, 24 décembre 1974, 6 tués et 10 blessés). Dans un état de démence, Branimir Donchev (17 ans) prend d'assaut les locaux d'hébergement de l'université de Sofia, armé d'un pistolet. Il ne connaît visiblement pas ses victimes, parmi lesquelles trois sont de nationalité étrangère. Donchev est heureusement stoppé dans son action par d'autres étudiants.

Le second « rampage » est mené le 30 décembre, à l'Olean High School de New York (3 tués et 11 blessés). Le jeune Anthony Barbaro (17 ans) pénètre dans son lycée et crée une diversion en allumant un fumigène. Venu s'enquérir de l'origine de la fumée, le concierge est abattu froidement. L'adolescent se dirige ensuite vers la salle du conseil étudiant, située au troisième étage du bâtiment, se positionne à une fenêtre donnant sur l'extérieur et tire sur les passants. Suicidaire, il veut être mis à mort par la police. Il est pourtant interpellé. Pendant la perquisition, plusieurs bombes artisanales au propane sont retrouvées dans sa chambre, ainsi qu'un journal intime sur lequel est détaillé son plan d'action. Barbaro finit par se pendre dans sa cellule quelques jours après son procès.

Le 28 mai 1975, l'action se porte dans l'Ontario, au Canada. C'est un autre adolescent qui se lance dans un raid meurtrier au sein de la Centennial Secondary School de Brampton (2 morts, dont l'auteur, et 21 blessés dont 13 par balles). Bien que décrit par ses camarades comme un bon étudiant, calme et prévenant, Michael Slobodian (16 ans) est en colère contre ses professeurs de sciences physiques et d'anglais. Vers midi, il pénètre dans l'établissement, armé de deux fusils de calibre 44. Ces derniers sont dissimulés dans un étui à guitare. Les premiers tirs ont lieu dans les toilettes des garçons où le jeune John Slinger est abattu. Il entre ensuite dans une classe, tire à de multiples reprises. Ladite professeure d'anglais, Margaret Wright, est touchée mortellement alors que plusieurs élèves sont blessés par balles. Slobodian progresse dans l'établissement mais ne parvient pas à atteindre le troisième étage où se trouve Mr Bronson, sa deuxième cible. Il tire encore sur des lycéens à hauteur de la cafétéria et finit par se suicider dans un couloir.

Cinq mois plus tard, toujours au Canada, Robert Poulin (18 ans) passe à son tour à l'action au sein de la St. Pius X High School (Ottawa - Ontario, 27 octobre 1975, 2 tués – dont l'auteur - et 5 blessés). En proie à des intimidations quotidiennes, Poulin commence par violer et tuer la jeune Karin Rabot avant de se rendre dans son lycée, armé d'un fusil de chasse qu'il vient d'acheter. Son obsession pour les deux événements précédents, plusieurs mois durant, préfigure une dynamique d'émulation que nous retrouverons tout au long des prochaines décennies.

La fusillade suivante survient le 12 juillet 1976, dans la bibliothèque et le sous-sol de la State California University (Fullerton – Californie, 7 tués et 2 blessés). Voyant le personnel de la bibliothèque et les techniciens visionner régulièrement des films pornographiques, le bibliothécaire Edward Charles Allaway (37 ans) se met en tête que les photographes de l'université y font tourner des scènes à son épouse (il est atteint de schizophrénie paranoïde). Il abat tour à tour le bibliothécaire adjoint, un professeur, un graphiste, deux gardiens, un photographe et un technicien.

Le 10 octobre 1977, un quintuple homicide à la machette se produit dans les couloirs de l'école publique El Socorro à San Juan (Trinidad & Tobago). Aucune information n'est disponible quant à son auteur et ses motivations.

La série adolescente reprend véritablement son cours à San Diego (Californie), le 29 janvier 1979. Postée à une fenêtre de son domicile familial donnant directement sur le parvis de la Grover Cleveland Elementary school, Brenda Ann Spencer (16 ans) tire sur les enfants qui stationnent devant l'entrée. Le directeur Burton Wragg et le gardien Mike Suchar se précipitent pour les protéger et sont abattus. Huit enfants et un policier sont blessés par balles. Ancienne élève de cette école, l'adolescente semble avoir agi sous l'effet de la phéncyclidine (PCP), un psychotrope hallucinogène.

La dernière fusillade de la décennie est perpétrée par Mark Houston (19 ans), le 6 octobre 1979. Ce dernier fait feu à proximité d'un dortoir de la South Caroline University de Columbia, en Caroline du Sud, à l'aurore d'un samedi matin où se termine une fête étudiante. Terell G. Johnson et Patrick Mc Ginty (respectivement 18 ans) sont tués alors que cinq autres étudiants sont blessés par balles.

2 - 1 - 3 - Années 1980

Quatorze événements de ce type sont recensés pendant les années quatre-vingt, contre onze au cours de la décennie précédente.

Le 17 avril 1981, c'est encore dans un hébergement universitaire qu'une fusillade est perpétrée (University of Michigan - An Arbor – USA, 2 tués). À six heures du matin, l'étudiant en psychologie Leo Kelly (22 ans) commence par lancer des cocktails molotov dans le couloir et déclenche l'alarme incendie. Lorsque les premiers occupants sortent de leur chambre, il leur tire dessus au moyen d'un fusil à canon scié. Eddie Siwik (19 ans) est la première victime. Le responsable de l'étage, Douglas McGreaham (21 ans) est tué dans le dos alors qu'il tente de porter secours à Siwik.

Le 3 juin 1982, l'Asie connaît son premier acte de violence paroxystique en milieu scolaire (3 tués et 40 blessés). L'action se situe à Hong Kong, au sein de l'école maternelle An An de Sham Shui Po. Après avoir tué sa mère et sa sœur à l'arme blanche et blessé deux passants, Li Chihang (28 ans) pénètre à l'intérieur de l'établissement scolaire et agresse tous les enfants et adultes rencontrés sur son passage. Il est arrêté après avoir été blessé par les tirs des policiers.

Le 20 janvier 1983, David F. Lawler (14 ans) fait irruption au sein de la Parkway South Middle school de St Louis (Missouri). Au moyen de ses deux pistolets, il ouvre le feu dans une salle d'étude. Randall Koger (15 ans) est abattu d'une balle dans le ventre alors que Greg Palmer est blessé au niveau de l'abdomen. Lawler se dirige ensuite vers les autres élèves, dissimulés sous leur bureau. Il appose le canon de son pistolet sous le menton de l'un d'entre d'eux, et s'exclame qu'à l'avenir, personne n'appellerait plus son frère « chatte ». Un surveillant tente bien de le calmer, mais le garçon finit par se suicider d'une balle dans la tempe.

Le 3 juin 1983, l'Allemagne est encore touchée à Eppstein-Vockenhausen, une petite ville d'un peu plus de dix mille habitants située à une trentaine de kilomètres de Francfort (6 tués dont l'auteur et 14 blessés). À 10 heures 45 du matin, Karel Charva (34 ans) stationne son véhicule et pénètre à l'intérieur de la Freiherr-vom-Stein Gesamtschule. Le réfugié tchèque est armé de deux pistolets semi-automatiques et dispose de sept chargeurs approvisionnés. Il fait irruption dans une salle de classe et tire à sept reprises sur le professeur d'anglais Franz-Adolf Gelhaar, lequel lui demande d'épargner les enfants. Il ne tient pas compte de ses supplications et continue de faire feu. Trois bambins sont tués et treize autres blessés. Alarmé par les détonations, l'enseignant Hans-Peter Schmitt se précipite dans la classe avant d'être abattu à son tour. L'officier de police Gisbert Beck connaît le même sort, lui qui était présent au sein de l'école pour y dispenser une séance de sécurité routière. Plusieurs personnes tentent encore de calmer le forcené, mais ce dernier ne cesse de tirer. Lorsque la police arrive sur les lieux, Charva s'isole dans une autre salle de classe et se suicide. Les analyses toxicologiques pratiquées dans le cadre de son autopsie révèlent plus tard une forte teneur d'alcool dans son sang. Le mobile du crime reste inconnu, même si plusieurs échecs à la certification de professeur de mathématiques semblent avoir généré chez lui une grande frustration.

Le 24 février 1984, le « sniper » Tyrone Mitchell (28 ans) se positionne dans une maison, en face de la 49th Street Elementary School de Los Angeles. Armé d'un fusil mitrailleur et de deux fusils à pompe, il ouvre le feu en direction de la cour de récréation, avant de se suicider. L'écolière Shala Eubanks (10 ans) et le passant Carlos Lopez Bernal (24 ans) sont tués, alors que onze autres personnes sont blessées dont trois grièvement. Lors de la fusillade, Mitchell agissait sous l'effet d'un psychotrope hallucinogène (la phéncyclidine alias « PCP »).

Le 21 janvier 1985, une nouvelle fusillade est enregistrée dans les couloirs de la Goddard Middle school (Goddard – Kansas, 1 tué et 3 blessés). Elle est le produit de l'adolescent James Alan Kearbey (14 ans) qui, sous l'emprise de troubles psychotiques, abat le principal James McGee et blesse trois enseignants par balles, au moyen d'un fusil semi-automatique et d'un pistolet 357 Magnum.

Le 2 mars 1987, le jeune Nathan Ferris (12 ans) ouvre le feu au sein de la DeKalb High School (DeKalb – Missouri, 2 tués dont l'auteur). Lassé d'être taquiné en raison de son surpoids, il abat d'abord son camarade de classe Timothy Perrin avant de retourner le pistolet de calibre 45 contre lui.

Le 11 février 1988, une tragédie de grande ampleur est évitée de peu dans la cafétéria de la Pinellas Park High school de Largo, en Floride (1 tué et 1 blessé). Armés de deux revolvers de calibre 38 dérobés au domicile du shérif adjoint, les deux adolescents Jason McCoy et Jason Harless (15 ans) y font irruption à 11 heures 50. Près de cinq cents lycéens sont en train de déjeuner. Le proviseur ainsi que quelques surveillants tentent en vain de les maîtriser. Aux premières détonations, de nombreux élèves ont le réflexe de renverser des tables en guise de bouclier. D'autres parviennent à s'enfuir en courant dans les couloirs et dans les classes. Finalement, Harless est le seul à tirer. Il blesse d'abord l'assistante d'éducation Nancy Blackwelder, de deux balles dans l'abdomen et une troisième au bras droit. Le proviseur adjoint Richard Allen est touché à la tête et décède une semaine plus tard. Les deux adolescents parviennent à prendre la fuite, à l'intérieur de l'établissement. Ils sont interpellés par la police, séparément, près d'une heure plus tard. Jason Harless est blessé à l'épaule, après quelques échanges de coups de feu.

Le 20 mai 1988, une autre fusillade survient dans les toilettes et une salle de classe de la Hubbard Woods Elementary school (Winnetka – Illinois, 2 tués et 5 blessés). C'est la deuxième attaque perpétrée par un individu de sexe féminin, Laurie Dann, qui souffre de graves troubles psychologiques.

Le 26 septembre 1988, un « school shooting » est perpétré à l'Oakdale Elementary school (Greenwood - Caroline Du Sud, 2 tués et 7 blessés). Souffrant de sérieux troubles psychiatriques, James William Wilson (19 ans) tire au pistolet dans les classes et la cantine de l'école élémentaire, visant en priorité ceux qui crient. Deux filles de huit ans sont tuées alors que sept autres élèves et deux enseignants sont blessés par balles.

Le 16 décembre 1988, le jeune Nicholas Elliott (15 ans) pénètre dans l'Atlantic Shore Christian School avec un pistolet semi-automatique dissimulé dans son sac à dos. Il commence à tirer dans la cour et tente en vain d'entrer dans les quatre salles de classe en préfabriqué. Fortunément, la plupart des élèves ont le réflexe de fermer les portes, ce qui l'oblige à tirer de l'extérieur sur les vitres. Elliott est plaqué au sol lorsque son arme s'enraye. Néanmoins, l'enseignante Karen H. Farley (41 ans) est retrouvée morte, alors que le principal Samuel M. Marin est blessé à l'épaule.

L'action suivante se déroule le 17 janvier 1989, sur le terrain de jeu de la Cleveland school à Stockton en Californie (6 tués et 30 blessés). Un vagabond du nom de Patrick Purdy (26 ans) tire au fusil mitrailleur sur un groupe d'enfants, avant de se suicider. Mentalement perturbé, alcoolique et toxicomane, il est aussi connu pour son passé délinquant. Qualifié de misanthrope, sa haine est surtout dirigée contre les immigrants asiatiques qui, selon lui, *«…prennent les emplois des natifs Américains.»* Cette hypothèse est corroborée par le fait que les jeunes victimes soient principalement d'origine cambodgienne, alors qu'il avait été scolarisé pendant son enfance au sein de cet établissement[96].

Le 24 janvier 1989, la Finlande est touchée par un premier événement de « school shooting », plus précisément à l'école secondaire de Raumanmeri (2 tués). Victime de harcèlement, un adolescent de quatorze ans dont le nom n'est pas précisé ne trouve que cette ressource pour se défendre.

Le 6 décembre 1989, près de quinze ans après ses deux premières fusillades, le Canada connaît un nouveau traumatisme à travers le massacre de l'école polytechnique de Montréal.

Focus n° 4
École polytechnique de Montréal – Québec – Canada – 6 décembre 1989
15 tués - dont l'auteur - et 17 blessés

Peu après 16 heures, Marc Lépine arrive à l'École polytechnique de Montréal, armé d'un fusil semi-automatique et d'un couteau[97]. Il connait parfaitement les lieux, dans la mesure où il y a été vu au moins sept fois la semaine précédente. Lépine s'assied plusieurs minutes dans le bureau d'enregistrement situé au deuxième étage, fouillant dans un sac en plastique et ne parlant à personne. Il quitte ensuite ce bureau et déambule dans plusieurs parties du bâtiment.

Vers 17 heures 10, il pénètre dans une classe d'ingénierie mécanique, alors que s'y déroule une séance de travaux dirigés pour une soixantaine d'étudiants. Il se rapproche vers le chargé de TD et demande à tout le monde d'arrêter. Sous la menace de son fusil, il ordonne aux hommes et aux femmes de se séparer en deux groupes distincts, de chaque côté de la salle. Croyant à une blague, personne ne bouge jusqu'à ce que Lépine tire un coup de feu au plafond. Il sépare alors les neuf femmes de la cinquantaine d'hommes présents et demande à ces derniers de quitter la salle. …/…

[96] Source : « Gunman hated Vietnamiese », article publié le 19 janvier 1989 dans le journal : The Prescott Courier, p.2.
[97] Source : Teresa K. Sourour, *Report of Coroner's Investigation*, 1991.

Cela fait, il demande aux étudiantes restées sur place si elles savent pourquoi elles sont encore là. Lorsque l'une d'elles lui répond par la négative, il lui rétorque : *« Je combats le féminisme »*. L'étudiante Nathalie Provost tente de le raisonner en lui disant : *« Écoutez, nous sommes seulement des étudiantes en ingénierie et pas forcément des féministes prêtes à marcher dans les rues en criant que nous sommes contre les hommes… Nous sommes juste des étudiantes cherchant à mener une vie normale. »* Lépine réplique : *« Vous êtes des femmes, vous allez devenir des ingénieures. Vous n'êtes toutes qu'un tas de féministes, je hais les féministes ! »* Juste après, il ouvre instantanément le feu dans leur direction, de la gauche vers la droite. Six d'entre elles sont tuées et trois autres blessées, dont Nathalie Provost. Avant de quitter la salle, il écrit deux fois le mot « shit » sur la copie d'un étudiant.

Lépine poursuit alors son raid dans le couloir du deuxième étage et blesse trois autres étudiants. Il fait ensuite irruption dans une autre salle où il tente, à deux reprises, d'atteindre une étudiante. Voyant qu'il est à court de munitions, il se dirige vers l'escalier de secours pour recharger son arme. Il retourne ensuite vers la salle qu'il vient de quitter, mais constate que les étudiants ont bloqué la porte. Ne parvenant pas à la déverrouiller malgré trois coups de feu, il progresse le long du couloir en tirant sur ceux qu'il vient à croiser, blessant une autre personne. Il arrive alors au bureau du service financier, où il tue une autre femme en tirant une balle à travers la vitre d'une porte verrouillée *in extremis*.

Il se rend ensuite dans la cafétéria du premier étage où une centaine de personnes sont présentes. Les employés ont le réflexe de fermer la grille des cuisines. Les étudiants, quant à eux, n'ont d'autre possibilité que de traverser toute la salle en longueur pour espérer en atteindre les sorties, avec une ligne de mire parfaite pour le tireur. Dans la panique générée par les coups de feu, une étudiante chute sur le plancher et reste immobile, faisant semblant d'être morte. Une autre jeune femme est tuée à proximité des cuisines et un autre élève blessé. Lépine pénètre ensuite dans une remise et y abat deux autres femmes qui s'y sont réfugiées. Il ordonne ensuite aux étudiants cachés sous une table de se montrer, ce à quoi ils obtempèrent. Ils ne sont pas tués.

Lépine monte alors au troisième étage par un escalier mécanique. Dans le couloir, il blesse encore une femme ainsi que deux hommes. Il pénètre ensuite dans une classe et demande aux trois étudiants effectuant une présentation de « dégager ». Concomitamment, il tire ouvre le feu et blesse Maryse Leclair, laquelle se tient sur la petite estrade à l'avant de la classe. Il tire ensuite en direction de la première rangée, tuant deux nouvelles étudiantes qui tentent de s'échapper, pendant que les autres plongent sous leur bureau. Lépine vise encore plusieurs étudiantes, trois étant blessées et une tuée. Il recharge son arme et se dirige à nouveau vers le devant de la classe, tirant par intermittence dans toutes les directions. À cet instant, Maryse Leclair demande de l'aide. Lépine s'approche d'elle et l'achève de trois coups de couteau de chasse. Il retire alors sa casquette et remise dans un premier temps son arme dans son manteau. Il s'exclame alors : *« Oh, shit ! »*, avant de se loger une balle dans la tête.

Au total, le raid aura duré une vingtaine de minutes. Soixante munitions non utilisées sont retrouvées sur sa dépouille. Quatorze jeunes femmes dont douze étudiantes en ingénierie, une étudiante infirmière et une employée de l'université ont été tuées. S'y ajoutent vingt-sept blessés dont quatorze par balles, parmi lesquels quatre hommes. Lépine avait acheté sa carabine semi-automatique Ruger Mini-14 le 21 novembre 1989, dans un magasin de Montréal. Il avait prétexté vouloir l'utiliser pour la chasse au petit gibier[98]. Ses mobiles sont encore flous, même si dans une lettre rédigée avant son suicide, il accuse les « féministes » d'avoir « ruiné sa vie ».

Cet événement tragique vient clôturer la période charnière des années quatre-vingt. Au cours de la période suivante, le phénomène des violences paroxystiques en milieu scolaire va connaître une croissance exponentielle.

2 - 1 - 4 - Années 1990

Le début de la décennie semble marquer une période de répit. Cette accalmie en trompe l'œil ne présage en rien de la suite... D'une trentaine d'événements recensés au cours des cents dernières années, le nombre d'occurrences va plus que doubler sur les seules années quatre vingt-dix (31 actes supplémentaires).

Le premier intervient après vingt-trois mois, le 1er novembre 1991, à l'Université de l'Iowa (Iowa City, 6 tués et 1 blessé). Le forcené s'appelle Lu Gang, un doctorant chinois de 24 ans. Au cours d'une réunion au département de physique et d'astronomie, il abat les professeurs Christoph K. Goertz, Dwight R. Nicholson, Robert A. Smith ainsi que la chercheure Linhua Shan. Gang rengaine son revolver, quitte la salle et traverse trois bâtiments jusqu'au Jessup Hall. Il demande à voir T. Anne Cleary, la vice-présidente associée pour les affaires académiques, auprès de laquelle il avait déposé plusieurs réclamations pour son absence de nomination pour le prix Spriestersbach (finalement attribué à son ancienne co-locataire Linhua Shan). Mrs Cleary reçoit une balle dans la tête. Miya-Sioson Rodolfo, une étudiante temporairement employée au bureau de règlement des griefs, est grièvement blessée. Lu Gang se rend ensuite dans une autre pièce de ce bâtiment et se tire une balle dans la tête. Il décède peu après l'arrivée des policiers.

Le 1er mai 1992, trois élèves et un enseignant sont abattus dans le hall, les couloirs et les salles de cours de la Lindhurst High school (Olivehurst – Californie, 4 tués et 10 blessés). Le perpétrateur est un jeune homme de vingt ans, du nom d'Eric Houston (20 ans), découragé après la perte de son emploi et irrité de ne pas avoir obtenu de diplôme en fin de parcours scolaire[99].

[98] Source : Greg Weston, « Why ? We may never know », Toronto Sun, 14 septembre 2006.
[99] Réalisé par Michael W. Watkins, le thriller "The Siege at Johnson High" est basé sur cet événement (sorti en salle le 17 mai 1997).

Le 24 août 1992, l'attention se porte à nouveau sur le Canada où une fusillade survient au neuvième étage de l'Université Concordia à Montréal (4 tués et 1 blessé). Originaire d'Union soviétique d'où il est arrivé deux ans plus tôt, le professeur de génie mécanique Valery Fabrikant (52 ans) abat les professeurs Matthew Douglas, Michael Hogben et Jaan Saber, ainsi que le titulaire de la chaire de génie électrique et informatique Phoivos Ziogas. Une secrétaire, Elizabeth Horwood, est pour sa part blessée par balles. Un mélange de ressentiment et de paranoïa le conduit plusieurs mois durant vers un processus criminel. Fabrikant se plaint notamment de s'être fait refuser la titularisation à quatre reprises, accusant ses employeurs de chercher à le congédier. Il s'oppose fermement à la pratique de créditer certaines personnes, en tant que co-auteurs, de la plupart de ses publications auxquelles elles n'ont pas vraiment contribué.

Le 14 décembre 1992, Wayne Lo (18 ans) est l'auteur d'une fusillade au Simon Rock Collège (Great Barrington – Massachussets, 2 tués et 4 blessés). Le « rampage » commence vers 22 heures 20 dans la zone de sécurité à l'école. L'étudiant taïwanais tire à deux reprises sur la réceptionniste Thérèse Beavers qu'il atteint au niveau de l'abdomen. Au moment où il passe au volant de son véhicule, le professeur d'espagnol Nacunan Saez est abattu de sang froid. Lo progresse en direction de la bibliothèque à l'intérieur de laquelle il exécute Galien Gibson, un étudiant de 18 ans. Il se dirige ensuite vers un dortoir voisin où deux autres étudiants de première année sont aussi touchés. Sa carabine s'étant enrayée, il la laisse tomber au sol et marche vers le bâtiment du syndicat étudiant. C'est de là qu'il téléphone à la police pour se dénoncer. Il patiente alors jusqu'à l'arrivée des agents et se rend sans incident.

Le 18 janvier 1993, comme cela est raconté en introduction du présent chapitre, le jeune Scott Pennington (17 ans) abat la professeure d'anglais Deanna McDavid et le gardien de l'école Marvin Hicks dans une classe de l'East Carter High School (Grayson – Kentucky, 2 tués).

Le 17 septembre 1993, Kevin Newman (29 ans) tire une trentaine de cartouches au fusil et à l'arme de poing en direction du terrain de football de la Central Middle school (Sheridan –Wyoming, 1 tué – l'auteur – et 4 blessés). Tout de noir vêtu et bandana sur la tête, cet ancien « marines » est connu comme un délinquant récidiviste. La catastrophe est évitée grâce au sang froid d'une enseignante du nom de Vicky Hanft. Lorsqu'elle réalise ce qui est en train de se passer, elle agite les enfants en les poussant en dehors du terrain. Finalement, Newman retourne l'arme contre lui, après avoir blessé légèrement quatre écoliers.

La tragédie suivante survient le 5 avril 1994 à l'Université d'Aarhus (Danemark, 3 tués et 2 blessés). Le forcené est Flemming Nielsen Silkeborg (35 ans), scolarisé dans cette université depuis 1986. Animé par des tendances dépressives et suicidaires, ce dernier tire au fusil à canon scié à l'intérieur de la cafétéria et touche mortellement Birgit Bohn Wolfsen (24 ans) et Randi Thode Kristensen (27 ans). Deux autres étudiants sont blessés par balles.

Le 7 novembre 1994, Keith Ledeger (37 ans) s'introduit au sein de la Wickliffe Middle School, armé d'un fusil de chasse de calibre 12 et vêtu d'une tenue de camouflage (Wickliffe – Ohio, 1 tué et 2 blessés). Le gardien Pete Christopher est abattu au niveau de l'entrée principale, alors qu'il fait face au tireur en criant aux enfants de partir. Ledeger court ensuite dans les couloirs et blesse grièvement l'officier de police Thomas Schmidt ainsi que l'enseignant Lowell Grimm. Ancien élève de cette école, Ledeger est diagnostiqué comme schizophrène paranoïde[100].

Nous arrivons à la charnière des années quatre-vingt dix, avec un premier événement recensé en Chine.

Le 7 octobre 1995, vers 11 heures du matin, Dong Chi fait irruption à l'intérieur d'une classe de l'école maternelle de Meihekou, dans la Province de Jilin. Il commence par poignarder l'enseignante Liu Qiuhong (21 ans) qui l'exhorte à sortir de sa classe. Effrayés, les enfants de six ans entourent l'individu, lui assènent des coups de poing et le mordent. Le forcené parvient néanmoins à se dégager en agitant des ciseaux de jardin, blessant au passage sept d'entre eux. Dong Chi court ensuite vers le troisième étage où il ouvre le feu sur d'autres enfants avec un fusil à double canon. En moins de dix minutes, le bilan est de dix-sept blessés, parmi lesquels seize enfants et un enseignant. Quand la police arrive sur place, Chi se dispose des enfants devant lui en bouclier humain dans les toilettes, après avoir mis le feu à des chaises et des pupitres. S'il finit par être abattu, une fille de six ans est aussi mortellement touchée à la tête au cours de l'assaut des forces de l'ordre. Le bilan est de 15 tués (dont l'auteur) et 17 blessés. Faute d'informations, on ne sait rien de son âge et de ses motivations.

Le 12 octobre 1995, c'est à la Blackville-Hilda High School (Blackville - Caroline Du Sud, 2 tués et 1 blessé) que le jeune Anthony Sincino (16 ans) abat un enseignant et en blesse un autre, avant de se suicider. Cible d'intimidations, il avait confié à ses camarades qu'il n'atteindrait pas l'âge adulte.

Jamie Rouse est pour sa part âgé de dix-sept ans au moment de perpétrer son double homicide par arme à feu, le 15 novembre 1995, au sein de la Richland High School de Lynnville, dans le Tennessee (2 tués et 1 blessé). Lassé d'être taquiné et ostracisé par les autres élèves en raison de sa petite taille et de son incapacité à se défendre, Jamie Rouse se rend au lycée avec la ferme intention de « traquer les enseignants ». Vêtu d'un trench coat noir sous lequel un fusil semi-automatique est dissimulé, il pénètre dans l'établissement et ouvre le feu sur les deux premières professeures qu'il vient à croiser. Carolyn Foster (58 ans) est mortellement touchée alors que Carol Yancey (50 ans) est blessée grièvement. Un peu plus loin, Diane Collins (14 ans) est involontairement abattue, alors que Rouse vise une autre enseignante.

[100] Source : http://www.news-herald.com/articles/2012/03/01/news/doc4f4e75e7c32fb017791637.txt dernière consultation le 13 septembre 2012).

Moins de trois mois plus tard, le 2 février 1996, un autre adolescent fait feu pendant un cours de mathématiques de la Frontier Middle school, à Moses Lake, dans l'état de Washington (3 tués et 1 blessé). Cet après-midi là, Barry Dale Loukaitis (14 ans) se rend à pied à son collège, vêtu d'un « duster » noir sous lequel il dissimule un fusil de chasse, deux armes de poing et soixante-dix huit cartouches. Une fois à l'intérieur, il entre dans une salle de classe et fait d'abord feu sur la professeure d'algèbre Leona Caires, touchée mortellement. Arnold Fritz et Manuel Vela Jr. Deux collégiens de quatorze ans sont aussi tués, alors qu'une autre élève de treize est blessée au bras droit et à l'abdomen. Le jeune Loukaitis s'exclame alors, tout sourire : *« This sure beats algebra, doesn't it ? »*, avant de prendre en otage le reste de la classe (cf. introduction du chapitre 2). Plus tard, un professeur d'éducation physique parvient à le neutraliser et à le remettre à la police.

L'attaque de l'école maternelle de Dunblane (Ecosse), le 13 mars 1996, marque une rupture dans la suite de fusillades perpétrées par de jeunes adolescents. Celle-ci est en effet perpétrée par le quadragénaire Thomas Hamilton, qui se venge des allégations de pédophilie proférées à son encontre plusieurs années auparavant. Présent dans l'école, le tennisman Andy Murray, alors âgé de huit ans, échappe à cette tragédie avec son frère[101].

Focus n° 6
Dunblane primary School – Écosse - 13 mars 1996
18 tués (dont l'auteur) et 17 blessés.

À 9 heures 30 du matin, une trentaine d'enfants de quatre à six ans, s'amusent dans le gymnase de l'école, sous la surveillance de leur institutrice.

Vêtu de noir et porteur d'un casque anti-bruit, Thomas Hamilton (43 ans) fait irruption et tire méthodiquement avec un pistolet automatique et trois autres armes de poing. Miss Gwenn Mayor est tuée sur le coup, de même que quinze écoliers. Dix-sept autres sont blessés, dont un qui décèdera dès son arrivée à l'hôpital. Hamilton s'est suicidé sur place.

Le drame qui survient le 8 juillet 1996 à la St Luc Primary School (Blakenhall – Wolverhampton, Angleterre) s'apparente davantage à l'attaque de l'école maternelle de Meihekou en Chine (voir supra) qu'aux diverses fusillades précédemment évoquées. Connu pour ses antécédents paranoïaques et schizophrènes, Horrett Campbell (33 ans) imagine que les enfants le traitent de « nègre » à chaque fois qu'il passe à proximité de la cour de récréation[102]. De son appartement sis dans une tour surplombant l'école, il planifie son action deux mois durant. Au moyen d'une machette, il commence par attaquer trois mères d'élèves qui attendent à l'extérieur de l'école. Campbell pénètre ensuite dans l'enceinte et s'en prend à six enfants âgés de deux à quatre ans ainsi qu'à leur puéricultrice Miss Potts.

[101] Source : http://www.dailymail.co.uk/news/article-1024250/Andy-Murray-I-sat-Dunblane-killer-Thomas-Hamilton-mother-gave-lift.html (dernière consultation le 2 juin 2013).
[102] Source : http://www.independent.co.uk/voices/driven-mad-by-racial-abuse-1314030.html (dernière consultation le 13 septembre 2012).

Malgré son jeune âge et les coupures à la tête, aux bras et au dos que vient de lui infliger le forcené, cette dernière parvient à le mettre en fuite. Jugé irresponsable de ses actes, Horrett Campbell est interné à vie dans un hôpital psychiatrique.

La fusillade suivante est perpétrée en Californie le 15 août 1996, dans une salle de cours de la San Diego State University (3 tués). Doctorant en génie mécanique, Frederick Martin Davidson doit soutenir sa thèse l'après-midi. Convaincu de son échec à venir, il est persuadé que trois professeurs du département d'ingénierie fomentent un complot contre lui. En milieu de matinée, il s'introduit dans la salle et dissimule une arme de poing et trois chargeurs de quinze munitions sous une trousse de premiers soins. Juste avant de commencer sa soutenance, il remet un courriel de promesse d'embauche à son directeur de thèse Chen Liang. Sans lui laisser le temps de faire le moindre commentaire, il se saisit du pistolet semi-automatique et l'abat de sang froid. Le professeur D. Preston Lowrey, l'un des membres du jury, tente en vain de s'échapper de la salle. Il est tué par Davidson avant-même d'en atteindre la porte. Le professeur Constantinos Lyrintzis y parvient quant à lui et tente de se dissimuler sous une table, dans une pièce voisine. Davidson recharge son arme, le poursuit calmement et le tue à son tour. Par ailleurs, trois étudiants venus assister à la soutenance parviennent à s'enfuir sans être visés. Son action achevée et après avoir fait feu à vingt-trois reprises, Davidson appelle lui-même la police et patiente calmement dans un couloir jusqu'à l'arrivée des agents.

Le 17 septembre 1996, l'étudiante en journalisme Mélanie Spalla est tuée par balles au Hetzel Union Building (State College – Pennsylvanie – U.S.A, 1 tué et 1 blessé). Un autre étudiant du nom de Nicholas Mensah est quant à lui blessé à l'abdomen. L'auteure est une jeune femme de dix-neuf ans du nom de Jillian Robbins. Cette dernière n'est pas scolarisée dans cette université et ne connaît pas ses victimes. Souffrant de troubles de la personnalité, son acte n'est apparemment pas motivé.

Ce n'est en revanche pas le cas de la fusillade perpétrée au sein de la Bethel Regional High School (Bethel - Alaska – U.S.A, 2 tués et 2 blessés), laquelle s'inscrit pleinement dans la mouvance des « school shooters » adolescents victimes de harcèlement. Au matin du 19 février 1997, Evan Ramsey (16 ans) se rend en bus scolaire à la Bethel Regional High School, armé d'un fusil de chasse. Une fois à l'intérieur de l'établissement, il s'introduit dans une salle de cours et abat Josh Palacios, un lycéen de quinze ans. Deux autres adolescents sont aussi touchés. Alertée par ce qu'elle croit être des bruits de pétards, l'enseignante Reyne Athanas sort de la salle des professeurs et croise une dizaine d'élèves en fuite à travers le hall. Ces derniers lui crient : *« Il a une arme ! »*. Lorsqu'elle se penche sur le corps du jeune Palacios qu'elle vient de découvrir, Ramsey s'approche d'elle et pointe le canon de son fusil dans sa direction. À deux reprises, elle lui demande de baisser son arme. Malgré sa colère apparente, il lui laisse la vie sauve et semble quitter les lieux. En effet, l'adolescent revient quelques minutes après et tue le principal Ron Edwards. Ramsey se retranche ensuite dans les parties communes du bâtiment et ouvre le feu sur les policiers venus l'interpeller. À leur approche, Ramsey place le canon du fusil sous son menton. Il leur dit néanmoins ne pas vouloir mourir et finit par jeter l'arme au sol.

Autre contexte et autre continent, la double fusillade perpétrée au Yemen, le 30 mars 1997, ne répond effectivement pas au même contexte culturel et générationnel que les actions précédemment évoquées. L'auteur, Mohammad Ahman al-Nazari, est âgé de quarante-huit ans au moment de son action criminelle. Ancien combattant contre les forces de l'ex-Union Soviétique en Afghanistan, ce dernier se rend à l'école privée de Tala'i, armé d'une Kalachnikov achetée au marché noir. Cinq de ses enfants y ont été scolarisés et l'une de ses filles a été violée, selon lui, par l'administrateur. Devant l'établissement, il attend l'arrivée de la directrice et l'exécute d'une balle dans la tête. Il abat ensuite un employé de la cafétéria. Venu lui porter secours, un chauffeur de bus est blessé par balles. Al-Nazari s'introduit ensuite dans le bâtiment et progresse de classe en classe, tirant indistinctement sur les élèves et enseignants. Peu après, il se dirige vers l'école voisine « Musa Bin Nusayr » et poursuit son raid sanglant. Touché par les forces de l'ordre, il finit par être interpellé. Malgré le combat de ses filles devant le tribunal, il est condamné à mort dès le lendemain et passé par les armes cinq jours plus tard. Les huit personnes tuées sont : la directrice de l'école Tala'i, un enseignant, un employé de la cafétéria, un passant et deux élèves. Il s'avère par ailleurs qu'Al-Naziri avait été employé comme chauffeur de bus pour le compte de ces deux écoles, avant d'être congédié quelques temps avant le massacre. Le bilan cumulé de ces deux actions est de huit tués et treize blessés.

La mouvance adolescente reprend son cours, le 1er octobre 1997, à Pearl dans le Mississipi. Âgé de seize ans, Luke Woodham ouvre le feu sur un groupe de camarades au sein de la Pearl High School (2 tués et 7 blessés). Tôt le matin, il commence par égorger sa mère pendant son sommeil, avant de prendre le chemin du lycée au volant de sa voiture. Vêtu d'une combinaison orange et d'un trench coat noir sous lequel est dissimulé un fusil, Woodham pénètre dans un atrium rempli de collégiens et tire à plusieurs reprises. Lydia Kaye Dew et son ex-petite amie Christina Menefee sont tuées sur le coup. Sept autres élèves sont aussi touchés. Étonnamment, il présente ses excuses à un blessé, lui précisant n'en avoir voulu à personne en particulier. Il quitte ensuite la salle en direction du parking. Alors qu'il est sur le point de démarrer le véhicule, le principal adjoint Joël Myrick parvient à le bloquer sous la menace d'un Colt 45 qu'il est allé chercher en courant dans sa camionnette dès les premières détonations.

En décembre 1997, c'est au tour du jeune Michael Carneal (14 ans) de passer à l'action au sein de la Heath High School de Paducah, dans le Kentucky (3 tués et 5 blessés). Après avoir prémédité son acte pendant près d'un an, ce dernier se présente à l'école le matin muni d'un véritable arsenal : une arme de poing de calibre 22, quatre fusils dont deux de chasse volés dans le garage de son voisin, le jour de la Thanksgiving. Il a enveloppé les carabines et les fusils dans des couvertures et dit à son entourage que c'était pour satisfaire la curiosité de ses camarades de classe, dans le cadre d'un projet scientifique. Dans un couloir de l'établissement, il attend que le groupe de prière ait achevé son sermon matinal, avant d'insérer calmement des bouchons dans ses oreilles et sortir un pistolet de son sac à dos. Personne ne le prend au sérieux, croyant qu'il s'agit d'un jouet.

Dès qu'ils prononcent « Amen », le jeune Carneal ouvre le feu à une cadence très rapide, jusqu'à ce qu'il ne lui reste plus qu'une balle en magasin (selon les enquêteurs, seuls les trois premiers tirs sont ciblés). Il finit par se rendre lorsque le chef du cercle de prière le convainc de pointer son canon vers le bas. Enfermé dans le bureau du principal et placé sous la surveillance d'un professeur d'anglais jusqu'à l'arrivée des policiers, l'adolescent confie alors : *« C'était comme si j'étais dans un rêve, et je me suis réveillé... »* Trois collégiens sont morts et cinq autres blessés.

Le drame de la Westside Middle school à Jonesboro dans l'Arkansas, le 24 mars 1998, préfigure celui de « Columbine » en ce sens qu'il est perpétré par un binôme ; mais l'élément le plus spectaculaire est qu'il est le produit de très jeunes garçons, seulement âgés de onze et treize ans. Le matin, après avoir subtilisé les armes et les munitions de son grand-père, Andrew Golden (11 ans) se rend au collège avec son cousin Mitchell Johnson (13 ans), à bord de la camionnette des parents de ce dernier. Pour l'occasion, ils ont revêtu une tenue de camouflage. A l'intérieur de l'établissement, Golden déclenche l'alarme à incendie et rejoint son cousin, posté dans un petit bois situé en bordure de la cour. Lorsqu'au son de la sirène, élèves et enseignants sortent du bâtiment, les deux garçons commencent à tirer. Quatre filles et une enseignante sont touchées mortellement, alors que dix collégiens sont blessés par balles. Golden et Johnson sont interpellés au moment de rejoindre leur véhicule.

Andrew Wurst n'a que quatorze ans lorsqu'il décide de passer à l'acte le 24 avril 1998, au sein de la James W. Parker Orient School d'Edinboro, en Pennsylvanie. John Gillette, un professeur de sciences de quarante huit ans, est abattu par le jeune garçon. Un autre enseignant et deux collégiens sont blessés par balles. En proie à des troubles psychologiques, il confie plus tard n'avoir eu aucune raison de viser cet enseignant et pas davantage les autres victimes.

Kip Kinkel n'a pas encore seize ans lorsqu'il ouvre le feu à l'intérieur de la Thurston High School de Springfield dans l'Oregon, le 21 mai 1998 (2 tués et 25 blessés). La veille de la fusillade, après avoir été renvoyé de son lycée pour y avoir introduit une arme à feu, l'adolescent rentre chez lui et tue ses parents, professeurs d'espagnol et de français dans les collèges et lycées de Springfield. Le lendemain matin, il entasse un fusil, un pistolet semi-automatiques calibre 22, un autre pistolet automatique Glock 9 mm ainsi qu'un couteau de chasse dans le coffre de la voiture de sa mère. Il prend ensuite la direction du lycée avec l'intention de « tuer un maximum de personnes ». Le trajet dure vingt minutes. Sur place, peu avant 8 heures, le jeune Kinkel pénètre dans la cafétéria qu'il traverse, vêtu d'un long manteau couleur crème, le fusil à la hanche, le couteau fixé au bas de sa jambe. Les armes de poing sont encore dissimulées. Quatre cents personnes y sont rassemblées dans le cadre d'une cérémonie en l'honneur des nouveaux diplômés. Il profite de cette occasion pour ouvrir le feu sur la masse des lycéens. Mikael Nickolauson (17 ans) est tué sur le coup, pendant que Ben Walker (16 ans) est grièvement touché à la tête (il décède le lendemain à l'hôpital). Au moment de recharger son fusil, l'un de ses camarades parvient à le neutraliser malgré une balle dans la poitrine. D'autres élèves s'empilent sur lui afin de le maintenir au sol jusqu'à l'arrivée des policiers.

Lors de son interpellation, ces derniers découvrent sur lui plusieurs chargeurs encore approvisionnés ainsi que de nombreuses munitions en vrac. Au domicile familial, les policiers découvrent le corps de ses parents. Une grenade est placée dans la main de sa mère, ainsi que deux douilles d'obus. Les policiers découvrent aussi cinq bombes artisanales, fabriquées par Kip Kinkel pour piéger sa maison. L'une d'elles explose d'ailleurs lors de sa manipulation par les démineurs.

Le 16 juin 1998, une dizaine de cartouches sont tirées à l'intérieur de l'Armstrong High School de Richmond, en Virginie. Déprimé, Quinshawn Booker (14 ans) parvient à introduire un pistolet automatique dans l'établissement, malgré la présence d'un portique détecteur de métaux. Les tirs ont lieu dans un couloir, à hauteur du bureau du principal. Plusieurs étudiants s'y trouvent encore, après avoir terminé leurs contrôles finaux. Pas spécialement visés, de l'avis des enquêteurs, un enseignant est touché alors qu'une bénévole périscolaire est effleurée au bras.

Deux nouvelles attaques surviennent en Chine, en août et septembre 1998. La première fait un bilan de deux morts et quinze blessés, dans une école de la province du Henan, sans information quant à l'auteur et ses motivations. La seconde a lieu dans la cour d'une école de la province de Hejiang, avec un bilan de vingt-trois blessés par balles. L'auteur s'appelle Lin Peiqing, sans plus de précision.

Le premier acte de l'année 1999 est perpétré le 22 janvier, dans une école maternelle de Gulbene, en Lettonie. Souffrant de troubles psychologiques, le jeune Alexander Koryakov (19 ans) se sert d'un hachoir à viande pour tuer trois petites filles, un enseignant et une infirmière. Après son arrestation, il déclare aux policiers avoir voulu devenir aussi célèbre que le tueur en série russe Andrei Chikatilo[103].

L'événement médiatique majeur intervient le 20 avril 1999, à l'intérieur de la Columbine High School de Littleton, dans le Colorado. A partir de là, le « school shooting » bascule dans une nouvelle « époque ». Eric Harris et Dylan Klebod symboliseront durablement un phénomène alors peu médiatisé (cf. infra).

Focus n° 7
Columbine High school - Littleton - Colorado – U.S.A
20 avril 1999, 15 morts (dont les 2 auteurs) & 24 blessés

Mains gantées et trench coat noir sur le dos, Eric Harris et Dylan Klebold pénètrent dans l'établissement à 11 heures 15. Ils sont armés d'un fusil à canon scié, d'un pistolet-mitrailleur, de plusieurs couteaux de chasse et de bombes artisanales. Leurs motivations sont diverses. Même s'il semble qu'ils aient fait l'objet de harcèlement de la part des « athlètes » du lycée, ils sont animés par un sentiment exacerbé de paranoïa.

Pendant 49 minutes, ils cheminent en ricanant dans les salles de cours, les couloirs, la bibliothèque et le réfectoire, tuant de sang froid douze adolescents ainsi qu'un enseignant. Vingt-six autres sont blessés par balles. Ils finissent par se donner la mort à 12 heures 08, sans parvenir à amorcer les trente et un engins explosifs disposés à divers endroits.

[103] Source : www.baltictimes.com/news/articles/515/ (dernière consultation le 13 septembre 2012).

Influencé par Harris et Klebold, le jeune Todd Cameron Smith (14 ans) se lance à son tour dans sa propre entreprise criminelle, huit jours plus tard, au sein de la W. R. Myers High School (Taber –Alberta, Canada, 28 avril 1999, 1 tué et 1 blessé). Avec deux tentatives de suicide à son actif, il est diagnostiqué comme déficient mental. Interpellé, il est condamné à quarante ans de réclusion criminelle.

Le 20 mai 1999, Thomas Salomon Jr. (15 ans) passe à l'action au sein de l'Heritage High School de Conyers, en Georgie. Il est interpellé par la police après avoir blessé six élèves par balles. Déficient mental lui aussi, il a soigneusement planifié son attaque et laissé sous son lit un mot faisant référence à « Columbine ».

Le 3 août 1999, l'Australie connaît son premier acte de « school shooting » à l'Université de La Trobe Bundoora de Melbourne. Récemment congédié de son poste de barman au foyer des étudiants, Jonathon Brett Horrocks s'introduit dans le campus et commence par blesser une étudiante avec son revolver 38 spécial. Il se dirige ensuite vers les bureaux administratifs où il ne laisse aucune chance au gestionnaire Léon Capraro, abattu de quatre balles. Juste avant d'ouvrir le feu sur d'autres personnes, il est retenu par le personnel jusqu'à l'arrivée des policiers. Lors de son audition, il confie avoir eu l'intention « de tuer sept ou huit personnes » pour contraindre les forces de l'ordre à l'abattre.

Le dernier acte nord-américain des années quatre-vingt dix survient le 6 décembre 1999, dans la cour de la Fort Gibson Middle School, dans l'Oklahoma. Il est perpétré par un jeune garçon du nom de Seth Trickey (13 ans). Pour ce faire, il pose son sac à dos sous un arbre et en sort le pistolet automatique de son père. Il tire ensuite une quinzaine de cartouches sur les autres collégiens. Quatre d'entre eux sont blessés par balles.

Le 7 décembre 1999, un premier fait est recensé aux Pays-Bas. L'action se situe à la De Leijgraaf High School de Veghel, à une centaine de kilomètres d'Amsterdam. Vers 14 heures, un jeune homme de dix-sept ans tire à dix reprises dans le couloir et la salle informatique. Trois lycéens sont blessés par balles ainsi qu'une enseignante. Le tireur rejoint ensuite son père qui l'attend dans sa voiture, devant l'établissement. L'enquête révèle que l'acte est la conséquence d'un antagonisme entre deux familles d'origine turque. La sœur du forcené aurait été importunée par un garçon de la fratrie turque rivale. Lors de son incursion armée dans le lycée, il ne trouve finalement pas sa cible et s'en prend aléatoirement à d'autres personnes.

On peut ainsi croire que la violence paroxystique a atteint un pic au cours de la décennie écoulée, tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif, avec les drames de Dunblane et Littleton. Mais leur progression va s'avérer encore exponentielle au cours de la décennie suivante.

2 - 1 - 5 - Années 2000

De 1900 à 1990, vingt-huit occurrences sont recensées à travers le monde, soit en moyenne une tous les trois ans. Les trente et un événements perpétrés pendant les années quatre-vingt dix portent déjà cette moyenne à plus de trois faits par an. Avec les années 2000 et leurs soixante-sept occurrences, cette moyenne explose littéralement. On passe en effet à presque sept perpétrations annuelles, réparties sur les cinq continents. Pour linéaire que soit la progression aux États-Unis (vingt-huit occurrences contre vingt-trois lors de la précédente décennie), les années deux mille marquent une explosion en Asie, où l'on passe brusquement de quatre à dix-neuf occurrences (principalement en Chine). Il en va de même en Europe, où l'on passe de trois à quinze événements, dont plus de la moitié se produisent en Allemagne.

Le premier acte des années deux mille survient au Canada, le 20 avril, à la Cairine Wilson Middle School d'Orleans, dans l'Ontario. Le jour du 1er anniversaire de la fusillade de « Columbine »[104], un élève de 15 ans sort un couteau à steak et poignarde l'un de ses camarades avec lequel il est en train de discuter. Il court ensuite à travers l'école, attaquant au passage d'autres collégiens ainsi qu'une aide-enseignante (5 blessés). Finalement, le directeur de l'école parvient à le convaincre de se rendre. Son identité n'est pas communiquée par les autorités en raison de son jeune âge.

Le second événement a lieu le 5 mars 2001 au sein de la Santana High School à Santee, en Californie (2 tués et 13 blessés). Andy Williams (15 ans) abat Bryan Zuckor (14 ans) et blesse Trevor Edwards (13 ans) dans les toilettes de l'établissement, au moyen d'un pistolet 22 long rifle emprunté à son père. Il progresse ensuite dans l'établissement et tire, en souriant, sur d'autres collégiens et membres de la communauté éducative. Randy Gordon (17 ans) est touché mortellement, tandis que onze élèves et deux surveillants sont blessés par balles. Après son arrestation, Williams déclare être fatigué d'être intimidé. Avant la fusillade, il s'était fait voler deux planches de skateboard.

Le 22 mars 2001, Jason Hoffman (18 ans) tire plusieurs coups de feu en direction des bureaux de direction de la Granite Hills High School à El Cajon, en Californie (6 blessés dont 4 élèves et 2 deux enseignants). Diplomé en 2000, il nourrit néanmoins du ressentiment envers les autorités du lycée. Avant de passer à l'acte, il tente de s'engager dans la marine mais n'est pas retenu du fait de sa surcharge pondérale (environ 200 pounds, soit 90 kilos) et d'un problème de peau. En octobre 2001, quelques mois après son rampage, il se pend dans sa cellule de prison.

Comme dans la plupart des occurrences asiatiques, le drame qui se produit le 8 juin 2001, dans une classe de l'école élémentaire d'Ikeda à Osaka (Japon), est perpétré par un adulte dépressif et en proie à des troubles mentaux. Récemment congédié de son poste de concierge d'une autre école, pour avoir versé de la drogue dans le thé des enseignants, Mamoru Takuma (37 ans) tue sept filles et un garçon avec un couteau de cuisine. Treize autres sont blessés (8 tués et 13 blessés).

[104] Source : http://www.cbsnews.com/2100-270_162-285877.html (dernière consultation le 13 septembre 2012).

Le 16 janvier 2002, un ancien élève nigérian de 43 ans vient se venger de son exclusion récente de l'Appalachian School of Law de Grundy (Virginie), pour insuffisance de résultats. Armé d'un pistolet semi-automatique, Peter Odighizuwa se dirige vers les bureaux et abat les deux professeurs Anthony Sutin et Thomas Blackwell. Angela Dales, une étudiante de trente-trois ans, est tuée incidemment.

Le 19 février 2002, l'Allemagne connaît son premier drame de la décennie dans un centre de formation professionnelle de Freising, dans la périphérie de Munich. Adam Labus (22 ans) commence son action criminelle dans une usine de la ville voisine d'Eching, dont il a récemment été congédié. Il y abat son ex-patron ainsi qu'un contremaître. Il se dirige ensuite vers son ancien établissement dans l'idée d'éliminer l'un de ses anciens formateurs. Lorsqu'il apprend que l'intéressé ne s'y trouve pas, il tue le principal et blesse son épouse. Un enseignant venu porter secours est blessé d'un tir à la face, alors que plusieurs élèves sont légèrement blessés par l'explosion d'une bombe artisanale (2 tués – dont l'auteur – et 2 blessés).

Cette fusillade ne fait qu'annoncer, un peu plus de deux mois plus tard, l'événement le plus meurtrier de l'histoire du « school shooting » allemand, au lycée Gutenberg d'Erfurt (Land de Thuringe).

Focus n° 8
Erfurter Gutenberg-Gymnasium - Land de Thuringe – R.F.A
26 avril 2002, 17 tués (dont l'auteur) et 7 blessés

Le jour des épreuves écrites du baccalauréat, Robert Steinhäuser s'introduit dans l'établissement dont il a été expulsé deux mois plus tôt. Il se change dans les toilettes pour revêtir une tenue noire, un masque et des gants.

Vers 10 heures 50, armé d'un pistolet automatique et d'un fusil à pompe, il passe de classe en classe et abat méthodiquement douze enseignants, une secrétaire. Deux élèves constituent, semble-t-il, des victimes collatérales.

Bien qu'il les ait systématiquement épargnés pendant sa progression, ces deux derniers ont été tués au hasard d'un tir à travers une porte de classe verrouillée.

Lors de l'arrivée des forces de l'ordre, un policier est aussi touché mortellement. Enfermé dans une salle par un enseignant, Steinhäuser finit par retourner son arme contre lui.

500 cartouches sont retrouvées sur sa dépouille, ce qui laisse augurer un nombre de victimes encore plus important sans l'intervention rapide de la police (7 minutes depuis l'alerte du concierge).

Cette fusillade s'inscrit dans le cadre d'une série d'actes de « school shooting » qui va se produire à travers l'Allemagne et, par-delà, en Europe de l'Est et du Nord.

Ainsi, trois jours seulement après la tuerie d'Erfurt, une autre fusillade est perpétrée à Vlasinica, une petite ville de Bosnie. Dragoslav Petkovic (17 ans) pense que son professeur d'histoire, Stanimir Reljic, va l'empêcher de passer au niveau supérieur. Il l'abat sur le parking de l'établissement, avant de pénétrer dans le bâtiment principal. Il pénètre ensuite dans une salle de classe et tire sur son professeur de mathématiques, Saveta Mojsilovic, le blessant grièvement à la nuque. L'adolescent finit par se suicider sur les lieux (2 tués – dont l'auteur – et 1 blessé).

Le 21 octobre 2002, Huan Yun "Allen" Xiang (38 ans) ouvre le feu dans une salle de classe de l'Université Monash de Melbourne, en Australie. Souffrant de troubles psychiatriques et muni de cinq armes de poing, l'étudiant en commerce monte sur le bureau en s'exclamant : *« Vous ne me comprendrez jamais ! »* Les étudiants William Wu et Steven Chan, respectivement âgés de vingt-six ans, sont tués dans la fusillade. Un enseignant ainsi que quatre autres étudiants sont blessés par balles (2 tués et 5 blessés).

Sept jours plus tard, le 28 octobre 2002, une attaque survient au College of Nursing de Tucson, en Virginie. Couroussé par son échec à l'épreuve pratique de soins intensifs, l'étudiant en troisième année de soins infirmiers Robert Stewart Flores Jr. (41 ans) se venge contre trois de ses professeurs, avant de se suicider (4 tués dont l'auteur)[105]. Pendant un intercours, en début de matinée, Robert Stewart Flores Jr (41 ans) commence par tuer la professeure adjointe Robin Rogers, dans son bureau situé au deuxième étage. Le vétéran de la 1ère guerre du Golfe monte ensuite au quatrième niveau où, devant une classe en cours d'examen, il ne laisse aucune chance à une autre enseignante. En le voyant entrer dans la classe, cette dernière se lève de son bureau et commence à paniquer. Avant de l'abattre froidement de deux balles dans la poitrine, Flores s'écrie : *« Cheryl McGaffic, je vais vous donner une leçon de spiritualité ! »*. Il rejoint ensuite un petit amphithéâtre où une autre professeure en soins infirmiers dispense un cours à une cinquantaine d'étudiants, assistée de son adjoint. En le voyant s'approcher, Barbara Monroe tente de rejoindre son bureau en rampant. Florès parvient à son niveau et l'enjambe. Il lui demande alors si elle se souvenait de la dernière chose qu'elle lui avait dite, ce à quoi l'enseignante répond par la négative. Le forcené lui demande alors si elle est prête à rencontrer son créateur, avant de lui tirer dessus à trois reprises. Il demande alors à deux étudiants, Jules et Lisa, de se lever et partir. Il enjoint ensuite l'ensemble de la classe à *«… foutre le camp !»*, s'excusant auprès des deux filles encore présentes dans la classe. Florès finit par se tirer une balle dans la tête. Au lendemain du drame, l'Arizona Daily Star reçoit une lettre de suicide de vingt-deux pages, au titre évocateur de « Greetings from the dead » [Salutations du mort]. Finalement, au regard des cinq armes de poing et des deux cent cinquante cartouches portées par le forcené lors de son passage à l'acte, il est permis de supposer qu'il ait eu l'intention de faire plus de victimes, avant de se raviser et de ne s'en prendre qu'aux seuls enseignants.

[105] Ryan Gabrielson, "Student kills 3 profs, self", article publié le 29 octobre 2002 sur le site Arizona daily wildcat online. Source : http://wc.arizona.edu/papers/96/46/01_1.html (dernière consultation le 27 février 2013).

Entre le 26 novembre 2002 et le 7 mars 2003, trois nouveaux raids à l'arme blanche sont recensés en Chine.

La première action se situe dans une école primaire de Shilong (province du Guangdong), où cinq élèves sont tués et deux autres blessés au moyen d'un couteau de cuisine par le trentenaire Shi Ruoqiu. Déficient mental, il est vu le matin en train d'aiguiser un couteau, affirmant sans justification vouloir « se venger de l'école ».

Encore dans la province du Guangdong, la seconde tragédie est perpétrée avec un couteau à légumes dans un collège de la localité de Yan Gan (4 tués et 3 blessés). Le forcené Chen Peiquan est un professeur d'anglais dont la santé mentale est déficiente depuis près de six ans.

Le troisième acte a lieu dans une école primaire de la ville portuaire de Beihai (province du Guangxi), où quatre élèves et autant d'enseignants sont attaqués au couteau par Xie Zhongcai (24 ans), récemment éconduit par une institutrice.

Le 14 avril 2003, une autre fusillade est recensée au sein de la Red Lion Area Junior High School, en Pennsylvanie. Peu avant 8 heures du matin, le principal Eugene Segro est abattu d'un tir dans la poitrine. L'action se situe à l'intérieur de la cafétéria, alors bondée pendant le créneau du petit déjeuner. Le forcené James Sheets (14 ans) finit par se tirer une balle dans la tête.

Moins d'un mois plus tard, le 9 mai 2003, Biswanath Halder (62 ans) mène un assaut à l'intérieur de la Case Western Reserve University de Cleveland, dans l'Ohio (1 tué et 1 blessé). Animé par un sentiment de vengeance à l'égard de l'administrateur de son ancien laboratoire d'informatique, Halder entre par la porte arrière du bâtiment à coup de maillet. Porteur d'un casque militaire, il est armé d'un fusil semi-automatique et d'une arme de poing. Norman Wallace, un étudiant en MBA de trente ans, est le premier à croiser son chemin dans le hall. Il est abattu à bout portant. La professeure Susan Helper est blessée d'un tir dans la poitrine, à travers une cloison. Une centaine de personnes s'enferment pendant près de sept heures pour s'abriter du tireur. Ce dernier est finalement appréhendé par la police, au cinquième étage du bâtiment.

Le 6 juin 2003, la Thaïlande est à son tour touchée par le phénomène dans la ville de Nakhon Si Thammarat. Anatcha Boonkwan (17 ans) s'empare du pistolet automatique de son père et se dirige vers le groupe scolaire Phanang. Au moment où de nombreux élèves sont massés sur le terrain de sport, pour écouter les discours de candidature aux élections de délégués de classe, l'adolescent tire dans la masse. Kraisorn Kanchanadul et Wanida Kaewpan, deux lycéens de dix-sept ans, sont tués sur les lieux. Quatre autres élèves sont blessés par balles. Il semble que le mobile de l'action soit lié à un conflit avec l'une des victimes, la veille du drame.

L'année 2003 connaît encore deux événements dramatiques, des deux côtés de l'océan Atlantique.

Le premier survient le 3 juillet à Coburg (RFA), au sein d'une salle de classe de la Realschule II (1 tué et 1 blessé). Florian Klien (15 ans) fait feu en direction de son professeur, pendant qu'il est en train d'écrire sur le tableau. Le tir est manqué et l'enseignant parvient à prendre la fuite avec les autres élèves. Ayant entendu les déflagrations, une psychologue scolaire se rend dans la classe et tente de négocier avec l'auteur. En tentant de lui arracher l'arme des mains, cette dernière est blessée au niveau de la cuisse par un départ de coup fortuit. Immédiatement après, elle assiste au suicide du jeune homme qui se tire une balle dans la bouche. Ses notes étaient en baisse et ses parents avaient été convoqués pour un entretien.

Le second a lieu le 24 septembre, à l'intérieur de la Rocori High School de Cold Spring, dans le Minnesota. Régulièrement intimidé et déprimé, le jeune Jason McLaughlin (15 ans) abat ses camarades Seth Bartell et Aaron Rollins, dans le gymnase de l'établissement. Il pointe ensuite le pistolet automatique de son père vers le professeur d'éducation physique. Ce dernier lui crie énergiquement *« non ! »* et l'adolescent pose alors son arme et ses munitions au sol.

Huit événements de violence paroxystique sont recensés en 2004.

Le début d'année est marqué par une deuxième fusillade aux Pays-Bas. Les faits se déroulent le 13 janvier, à l'intérieur de la cantine du Terra College de La Haye. Par représailles après son exclusion temporaire pour avoir jeté des sièges, le jeune Murat D. (17 ans) abat le directeur adjoint Hans van Wieren (49 ans) d'une balle dans la tête. Nous avons finalement décidé d'écarter cet événement de notre recensement dans la mesure où il s'agit plutôt d'un homicide ciblé.

Mais le premier véritable acte de « school shooting » a lieu le 9 février 2004, dans l'enceinte de la Columbia High School d'East Greenbush, dans l'Etat de New York (1 blessé). Dépressif depuis quelques mois en raison de troubles psychologiques, Jon Romano (16 ans) se rend d'abord dans les toilettes pour se laver les mains. Lorsqu'un autre élève entre à son tour, il le menace de son fusil de chasse. Deux coups de feu retentissent ensuite dans un couloir, sans qu'aucun n'atteigne les élèves ou le personnel. C'est alors qu'une enseignante referme la porte de sa classe et compose le numéro d'urgence avec son téléphone cellulaire. Une procédure de « lockdown » est immédiatement mise en œuvre. Un peu plus tard, le forcené est appréhendé dans une classe par les deux éducateurs sportifs Bennett (blessé dans l'action) et Sawchuk.

Au cours du second semestre, l'attention se porte du côté de la Chine. Le 4 août 2004, une école maternelle de Pékin fait l'objet d'une attaque à l'arme blanche (1 tué et 17 blessés – dont 14 enfants). Le forcené s'appelle Xu Heping (51 ans), un ancien gardien de l'école à temps partiel connu pour ses antécédents de schizophrénie.

Toujours en 2004, trois événements sont encore recensés au sein de l'Empire du Milieu et ce sur un intervalle d'un mois :

Le premier survient à l'Est du territoire, le 11 septembre, dans une école élémentaire de Suzhou (province du Jiangsu). En proie à des troubles psychologiques, Yang Gouzhu (41 ans) blesse vingt-huit enfants au moyen d'un couteau et d'une bombe artisanale.

Le deuxième se produit le 20 septembre, lorsque vingt-cinq enfants sont blessés par un individu de 36 ans dans une école primaire de la province de Ying (sans plus de précision).

Le troisième acte est perpétré le 30 septembre, dans une classe de l'école élémentaire de Chenzhou (province du Hunan). Un instituteur schizophrène de 28 ans du nom de Liu Hongwen y tue quatre élèves et blesse douze autres personnes (9 élèves et 3 enseignants).

« L'Empire du Milieu » n'en a pas encore terminé avec les attaques d'établissements.

La dernière de l'année 2004 survient le 4 décembre, dans une école primaire de Mingcheng (province du Jilin). Liu Zhigang (30 ans), lui aussi schizophrène, blesse douze personnes toujours au moyen d'un couteau.

Pendant ce temps, le 28 septembre 2004, un nouveau pays connaît sa première fusillade en milieu scolaire : il s'agit de l'Argentine. L'action se produit à Carmen de Patagonès, la ville la plus méridionale de la province de Buenos Aires (4 tués et 5 blessés). Cet épisode déclenche un débat à la télévision nationale sur la violence dans les écoles publiques. Tôt le matin, Rafaël Solich (15 ans) s'empare de l'arme de service de son père policier et se dirige vers l'Escuela 202 Islas Malvinas. À l'intérieur de la classe, il commence par tirer sur les murs avant de viser ses camarades, cachés derrière leurs sièges. Quatre sont touchés mortellement et cinq autres blessés. Un élève parvient à le désarmer au moment où son chargeur est vide. Il est ensuite remis à la police, en état de choc. Selon des sources non vérifiées, il confie au juge que son acte était motivé par l'attribution d'une mauvaise note la veille de la fusillade. En outre, il aurait eu dans le passé un conflit avec Federico Ponce, sa première victime. Ce dernier l'aurait taquiné à plusieurs reprises en cours d'éducation physique.

Un acte d'une rare violence est perpétré le 24 novembre 2004, dans une salle de classe de la Valparaiso High School, dans l'Indiana. Pendant qu'un film est projeté en cours d'espagnol, porte fermée et lumières éteintes, James Lewerke (15 ans) sort une machette et attaque sauvagement ses camarades de classe (7 blessés). Il est rapidement neutralisé par les surveillants. Il semble que ses attaques aient été portées de façon aléatoire, visant ceux qui se trouvaient à côté de lui. Après son acte, le jeune Lewerke indique aux enquêteurs que *« c'était entre lui et Dieu »*, ajoutant que les autres élèves étaient des pêcheurs et que Dieu lui avait « donné la direction ». Les experts ont précisé qu'il avait parfaitement conscience de ce qu'il avait fait, mais qu'il était détaché émotionnellement.

Le 25 novembre 2004, l'attention se porte encore vers la Chine, malgré les mesures décidées par le président chinois Hu Jintao obligeant les écoles, depuis le mois de septembre, à embaucher des gardes et à renforcer la sécurité. Atteint de schizophrénie, Yan Yiming (21 ans) fait irruption dans le dortoir d'un établissement secondaire de Ruzhou (province du Henan). Son attaque à l'arme blanche fait huit morts et quatre blessés. Parvenu à s'enfuir, sa mère finit par le livrer à la police le lendemain, après qu'il ait tenté de se suicider. Il est exécuté deux mois plus tard[106].

Cinq événements de violence paroxystique sont recensés en 2005, dont trois supplémentaires sur le continent asiatique. Le premier acte de l'année survient le 21 mars à Red Lake, dans le Minnesota, avec un bilan particulièrement lourd (8 tués et 15 blessés). Il est mené par Jeff Weise (17 ans), un lycéen originaire de la réserve indienne du Lac rouge (Red Lake indian reservation).

Focus n° 9
Red Lake Senior High School – Red Lake – Minnesota – U.S.A.
21 mars 2005, 10 tués (dont l'auteur) & 15 blessés

Au domicile familial, Jeff Weise (17 ans) commence par tuer son grand-père, un policier de cinquante-huit ans, et sa compagne chez lesquels il vivait. Il lui dérobe son gilet pare-balles, deux pistolets et un fusil de chasse, ainsi que sa voiture de service. Il se rend ensuite au lycée de Red Lake où il est scolarisé depuis deux ans. Il abat d'abord un gardien non armé et tue ensuite cinq élèves, âgés de quatorze à seize ans, ainsi qu'une enseignante de soixante-deux ans. Une quinzaine d'élèves sont aussi blessés par balles. Toutes les victimes se trouvaient dans la même salle. Jeff Weise les aurait abattues à bout portant, en souriant ou en faisant des grimaces. Des lycéens affirment que l'adolescent avait une liste des personnes qu'il voulait abattre, hypothèse réfutée par les enquêteurs qui estiment au contraire que la fusillade dans l'école aurait été menée au hasard.

Le 10 juin 2005, quatre ans après l'attaque de l'école élémentaire d'Ikeda à Osaka, le Japon est à nouveau touché à Hikari – Yamaguchi. Cible de moqueries depuis le collège, un lycéen de dix-huit ans fait exploser une bombe artisanale dans une salle de classe de l'Hikari Senior High School (57 blessés légers).

Après le Japon, la Thaïlande connaît un second événement, le 9 septembre 2005, au sein de la Saint-Joseph Convent School de Bangkok. Atteinte de schizophrénie, Jitrada Tantiwanichayasuk (34 ans) s'introduit tôt le matin dans l'établissement. Elle est armée d'un couteau. Dans un couloir à proximité de la salle des professeurs, elle s'en prend à quatre filles de treize et quatorze ans. Poignardées à plusieurs reprises au niveau de l'abdomen, toutes sont grièvement blessées (l'une d'elles est même dans un état critique durant quelques heures). Elle est interpellée quelques heures plus tard, après avoir pris la fuite en taxi-moto. La forcenée aurait été aperçue à plusieurs reprises aux abords de l'établissement, plus d'un an auparavant.

[106] Source : http://legacy.utsandiego.com/news/world/20050119-1925-china-schoolattack.html (dernière consultation le 4 septembre 2013).

Le dernier événement de l'année se produit le 8 novembre 2005 au sein de la Campbell County Comprehensive High School à Jacksboro, dans le Tennessee. Kenny Bartley (15 ans), est convoqué dans les bureaux de la direction après avoir été vu avec une arme de poing. Sur place, il abat le proviseur adjoint Ken Bruce. Le principal Gary Seale est touché à l'abdomen au moment où il tente de prendre le pistolet de l'élève. Jim Pierce, son assistant principal, est quant à lui touché à la poitrine. Malgré sa blessure, Seale réussit à atteindre l'interphone et actionner une procédure de « lockdown ». Le jeune Bartley est finalement désarmé par des enseignants.

Dix occurrences sont répertoriées au cours de l'année 2006, dont sept aux États-Unis :

Le 14 mars, une première fusillade survient à la Pine Middle School de Reno, dans le Nevada (2 blessés). Le tireur, James Scott Newman (14 ans), est fatigué d'être continuellement traité de stupide par son père et son frère. La nuit précédant l'attaque, son paternel lui offre une collection de munitions, dont trois de calibre 38. Lorsque ses parents quittent la maison après le petit déjeuner, le jeune garçon s'empare de l'arme de poing de sa mère, pourtant remisée dans une petite armoire forte. Il dissimule le revolver dans son sac à dos et prend le chemin du collège. Sur place peu avant 9 heures, il tire au hasard dans un couloir, juste à l'extérieur de la cafétéria. Bien qu'il n'ait jamais été en conflit avec eux, les collégiens Alexander Rueda et Kenzie McKeon sont blessés.

Les 8 et 24 mai 2006, deux nouveaux drames surviennent en Chine. Le premier est perpétré par un certain Bai Ningyang (19 ans), dans une école maternelle de Shiguan (province d'Anhui, 12 tués et 5 blessés). Le second se produit à Luoying, dans la province du Henan (1 tué). Il résulte de l'action d'un fermier de trente-cinq ans, du nom de Yang Xinlong. Résidant à proximité de l'établissement, ce dernier y retient dix-neuf élèves et finit par en tuer un. Refusant de se rendre, il est neutralisé par le tir d'un policier, avant d'être interpellé et hospitalisé.

Le 30 août 2006, une autre fusillade a lieu à l'intérieur de l'Orange High School d'Hillsborough, en Caroline du Nord (2 blessés). Alvaro Rafael Castillo (19 ans) commence par tuer son père, avant de se diriger vers son lycée. Comme certains de ses prédécesseurs, il est vêtu d'un trench coat noir.

Le jeune homme ouvre d'abord le feu sur un groupe de personnes se trouvant sur le parking. Il tire ensuite en direction de la cafétéria, blessant deux étudiants aux jambes, avant de se faire interpeller à l'extérieur de l'établissement. Lors de la perquisition de son van, les enquêteurs trouvent de nombreuses munitions ainsi que plusieurs bombes artisanales[107].

[107]Source : http://www.wral.com/news/local/story/1057846/ (dernière consultation le 22 février 2013).

Un autre drame est évité de justesse, au matin du 9 octobre 2006, au Memorial Middle School de Joplin, dans le Missouri. Thomas White (13 ans) s'introduit dans son collège avec un fusil semi-automatique, une imitation bon marché de la Kalachnikov AK-47. Son visage dissimulé sous un masque, il se dirige vers les bureaux de la direction. C'est là qu'il pointe son arme vers le principal Stevon Gilbreth, le directeur adjoint Stephen Doerr et deux étudiants, avant de s'exclamer brièvement : *« S'il vous plaît, ne m'obligez pas à faire cela ! »* Un coup de feu part alors en direction du plafond, provoquant une rupture de canalisation. Le jeune garçon tente à nouveau de faire feu, mais son arme s'enraye. Il est neutralisé par les agents de police, très rapidement arrivés sur les lieux, sans que personne n'ait été blessé[108].

Le 13 septembre 2006, le Québec connaît un autre drame de grande ampleur au Dawson College de Montréal (2 tués – dont l'auteur – et 19 blessés). Peu avant 13 heures, Kimveer Gill (25 ans) ouvre le feu à cinq reprises avec une carabine Beretta, devant l'entrée de l'université située sur le boulevard de Maisonneuve. Il est vêtu d'un trench coat noir et de rangers. Il s'introduit ensuite à l'intérieur de l'établissement et tire sur les étudiants dans la cafétéria. Une vingtaine de minutes plus tard, un échange de coups de feu survient entre les policiers et le suspect. Atteint au bras, Gill retourne son arme contre lui. Outre l'auteur, le bilan est d'un mort (l'étudiante Anastasia De Sousa, 18 ans) et de dix-neuf blessés, dont huit dans un état critique.

Le 27 septembre 2006, c'est un quinquagénaire qui passe à l'action au sein de la Platte Canyon High School de Bailey, dans le Colorado (2 tués, dont l'auteur, et 5 blessés). Vers 10 heures 45, Duane Morrison (53 ans) stationne sa Jeep en face de l'établissement et reste un moment à l'intérieur de son véhicule. Il se mêle un instant à un groupe de lycéens et se renseigne sur l'éventuelle présence de filles dans l'établissement. Près d'une heure après, il entre dans l'enceinte, vêtu d'un sweat shirt à capuche et armé d'un pistolet semi-automatique. Son sac à dos est rempli d'explosifs. Au deuxième étage, il fait irruption dans une classe d'anglais et tire en l'air. Il ordonne alors aux lycéens de se placer face au tableau noir avant de molester les filles et les agresser sexuellement. Un « Code Red » [code rouge] est déclenché par interphone dans l'ensemble de l'établissement. Les élèves sont invités à s'enfermer dans leur classe. Six d'entre eux sont retenus en otage par le forcené. Les négociations commencent et les huit cents élèves du lycée et d'une école voisine sont évacués. L'assaut de la police est donné vers 16 heures, Morrison utilisant les adolescents en guise de bouclier humain. Dans un échange de coups de feu, il tire sur Emily Keyes (16 ans) qui tente de s'enfuir. La jeune fille est touchée mortellement au niveau de la tête. Blessé par trois impacts, Morrison se suicide à l'intérieur de la classe.

[108]Source : http://www.joplinglobe.com/editorial/x212029262/In-our-view-Joplin-school-shooting?keyword=topstory (dernière consultation le 9 janvier 2014).

Le 29 septembre 2006, le jeune Eric Hainstock (15 ans) abat John Alfred Klang, le proviseur de la Weston High School de Cazenovia, un petit village de 326 habitants du Wisconsin. Après une longue histoire de harcèlement, le garçon s'introduit dans l'établissement avec une arme de poing et un fusil appartenant à ses parents et se dirige vers les bureaux de la direction. Le départ de coup survient alors que la victime tente de désarmer l'adolescent. Mr Klang décède un peu plus tard à l'hôpital. Eric Hainstock déclare plus tard à la police que son but était seulement d'attirer son attention sur les intimidations dont il était victime et de le forcer à l'écouter.

Le 2 octobre 2006, la fusillade qui se produit à Nickel Mines, en Pennsylvanie, fait aussi l'objet d'une large médiatisation (5 tués). Peu avant 10 heures du matin, le livreur de lait Charles Carl Roberts (33 ans) pénètre dans une classe de la West Nickel Mines School, une école de la communauté Amish. Il est armé d'un pistolet 9 mm, d'un fusil de calibre 12, d'un fusil militaire, de 600 munitions, de deux couteaux, d'une arme électrique d'autodéfense, de poudre à canon. Il est en outre outillé d'un marteau, d'une scie à métaux, de tenailles, de fil de fer, de vis, de boulons et de ruban adhésif. Le forcené prend d'abord toute une classe en otage et se barricade dans les locaux. Il en laisse sortir les quinze élèves de sexe masculin ainsi qu'une femme enceinte et trois nourrissons. Il ligote ensuite les otages. L'enseignante parvient à s'échapper et à contacter la police qui arrive quelques minutes plus tard. Les policiers tentent en vain d'entrer en contact avec Roberts. Lorsque les premiers coups de feu retentissent, les agents interviennent en urgence par les fenêtres. Ils ne peuvent que constater que les cinq fillettes de six à treize ans ont été abattues (trois décèdent sur place et deux le matin suivant). Quant à C.C.Roberts, il s'est suicidé après avoir tiré au moins treize balles avec son pistolet 9 mm. Une lettre est retrouvée plus tard, dans laquelle il mentionne être *« en colère contre Dieu suite à la mort d'un enfant prématuré, neuf ans plus tôt… »* [109].

La population allemande connaît un nouveau traumatisme, le 20 novembre 2006, au sein de la Geschwister Scholl d'Emsdetten, en Rhénanie-du-Nord Westphalie (1 tué – l'auteur – et 40 blessés). Le tireur est identifié comme Sebastian Bosse (18 ans), qui nourrit un sentiment de paranoïa depuis au moins deux ans et se prétend ostracisé. À 9 heures 30 du matin, « Bastian B. » s'introduit dans son lycée, vêtu d'un trench coat noir et équipé d'un masque à gaz. Il est armé d'un fusil à canon scié, d'une ceinture d'explosifs et de nombreux fumigènes. Le jeune homme commence par tirer dans les couloirs. Alors qu'une enseignante est atteinte au visage par un pistolet à gaz, le concierge se porte à son secours et reçoit une décharge dans le ventre. Le forcené vise ensuite quatre collégiens, avant de se tirer une balle dans la bouche. La plupart des autres blessés sont des policiers, seulement intoxiqués par des fumigènes.

[109] Source : http://www.post-gazette.com/stories/local/uncategorized/nickel-mines-legacy-forgive-first-503952/ (dernière consultation le 13 septembre 2012).

Sept drames se produisent en 2007, contre dix l'année précédente. Trois de ces occurrences sont encore perpétrées en Chine. D'un strict point de vue quantitatif, la violence paroxystique en milieu scolaire semble marquer un recul de 30 % du nombre de passages à l'acte. Pour autant, le cru 2007 est nettement plus meurtrier. On passe en effet de 24 à 46 morts, et de 39 à 66 blessés. La fusillade de Virginia Tech concentre toutefois, à elle seule, près de la moitié des victimes.

Le premier événement survient le 10 avril 2007, au sein de la Springwater Trail High School, à Gresham dans l'Oregon. Tchad Escobedo (15 ans) tire sur les fenêtres de deux salles de classe. Une dizaine de lycéens sont légèrement blessés par des éclats de verre et de munition. De prime abord, son action s'inscrit dans une logique de représailles, après l'appel téléphonique d'un enseignant à ses parents.

Six jours plus tard, cet incident à est très vite oublié lorsque survient la fusillade la plus meurtrière de l'histoire, du côté de Blacksburg, en Virginie. Le forcené est identifié comme Cho Seung-Hui (23 ans), un étudiant sud-coréen décrit comme psychologiquement troublé.

Focus n° 10
Université de Virginia Tech - Blacksburg -Virginie - U.S.A
16 avril 2007 - 33 tués (dont l'auteur) & 29 blessés

La fusillade se déroule en deux phases :

1ère phase : A 7 heures 15, un homme et une femme sont tués par balles dans le West Ambler Johnston Hall, l'une des nombreuses résidences universitaires du campus. La police fait évacuer la résidence universitaire, effectue les premières constations et privilégie l'hypothèse d'un acte isolé. Les cours commencent donc normalement à partir de 8 heures pour les 30.000 étudiants.

2ème phase : Peu après 9 heures, un individu armé de plusieurs pistolets et vêtu d'un trenchcoat noir progresse de salle en salle en tirant des coups de feu sur les étudiants et enseignants présents. Au final, le bilan s'élève à trente-trois morts, tireur compris, lequel s'est suicidé à la fin de son raid.

Après le terrible traumatisme suscité par le drame de Virginia Tech, trois nouveaux raids sanglants surviennent en Chine, entre les mois de mai et de septembre 2007. Le premier est perpétré à l'arme blanche, le 15 mai, au sein du collège n° 3 de Dianbai (2 tués et 4 blessés). Son auteur se nomme Wu Jianguo (17 ans). Le second événement est recensé le 13 juin, dans une école primaire de Chiling (1 tué et 3 blessés). Le meurtrier est le nommé Su Qianxiao (42 ans). Le troisième recensé est celui de l'école primaire de Hongqiao, le 13 septembre, dans la province du Hengyang (1 tué et 5 blessés). Mentalement perturbé, Kuang Xi (28 ans) défenestre ses victimes à partir du troisième étage du bâtiment.

La fusillade qui survient le 10 octobre 2007, à la Success Tech Academy de Cleveland dans l'Ohio (1 tué - l'auteur – et 4 blessés), s'inscrit parfaitement dans la mouvance adolescente que nous évoquions par ailleurs. Quelques jours avant son « rampage », Asa Coon (14 ans) connaît une vive altercation avec un autre élève pendant un cours de lecture. L'adolescent déclare en effet ne pas croire en Dieu et ne pas le respecter, geste obscène à l'appui. Il revendique aussi, à haute voix, son admiration pour le chanteur « gothique » américain Marilyn Manson. La discussion se termine en pugilat dans les couloirs, au désavantage d'Asa Coon qui est exclu sur le champ en qualité d'instigateur. En quittant l'établissement, il menace d'y revenir pour commettre un carnage et tient parole deux jours plus tard. Armé de deux pistolets – un dans chaque main – et de trois couteaux, l'adolescent progresse dans les couloirs et les salles de classe. Il tire sur deux enseignants, blessés au niveau de la poitrine et du dos. Deux élèves de 14 et 17 ans sont également touchés. Asa Coon finit par se suicider à l'arrivée des véhicules de police. Le bilan aurait pu s'avérer autrement plus lourd, au regard des deux boîtes de munitions encore contenues dans son cartable.

Le 7 novembre 2007, moins de sept mois après la fusillade de Virginia Tech, la tragédie de la Jokela High School fait encore la une des médias internationaux. Il survient en Finlande et plus précisément à Tuusula, une paisible localité de trente mille habitants située à quarante kilomètres au nord d'Helsinki. Le forcené est identifié comme Pekka Erik Auvinen (18 ans). Cet événement raisonne comme un coup de semonce tant le modèle éducatif finlandais est cité en exemple.

Focus n° 11
Jokela High School – Tuusula – Finlande
7 novembre 2007 - 9 tués (dont l'auteur) & 10 blessés

À 9 heures 33 du matin, quelques heures avant le drame, « Sturmgeist89' » poste sur YouTube une vidéo intitulée « *Jokela High School Massacre, 7 novembre 2007* ». Sur fond de musique Metal, le clip montre un jeune homme pointant son revolver vers l'objectif de la caméra. On distingue aussi, en arrière plan, la photographie d'un lycée. Juste après 11 heures, il le rediffuse sur un site communautaire dédié aux tueries en milieu scolaire. L'auteur précise l'imminence de son passage à l'acte et prend la direction de l'établissement avec son vélo.

À 11 heures 37, Pekka Eric Auvinen (18 ans) pénètre dans le bâtiment par le sous-sol situé en dessous de la cafétéria. Armé d'un pistolet automatique, il arpente les couloirs sur plusieurs niveaux et exécute six élèves ainsi que l'infirmière scolaire. La plupart des lycéens étant confinés dans les classes, le jeune forcené ne parvient pas à y entrer. Il tire à trois reprises à travers la porte de l'une d'elles. Enragé, Auvinen ne cesse de crier : *« Je vais tous vous tuer ! »*

…/…

…/…

Il tente ensuite d'incendier le bâtiment en répandant sur les murs un mélange pour moteur deux temps contenu dans une bouteille d'eau minérale. Le feu ne prend pas, du fait de la trop forte teneur en huile du carburant. Le forcené se dirige ensuite devant l'entrée de la cafétéria, située au premier étage. Suite aux messages diffusés sur le système de sonorisation de l'établissement, le personnel a eu le bon réflexe de fermer les portes coulissantes en verre. Auvinen hurle pour qu'on les lui ouvre et, de rage, tire cinq coups de feu à travers les ouvrants. Les impacts ne touchent que quelques chaises.

Plus tard, dans la cour, il aperçoit la directrice de l'établissement en train de téléphoner. Il l'exécute de sang froid et se retranche dans les bâtiments. Plusieurs tirs sont échangés avec les policiers. Vers 12 heures 10, il entre dans les toilettes du premier étage et se tire une balle dans la tête. Transporté à l'hôpital d'Helsinki, il décède dans la nuit.

Au final, Pekka Eric Auvinen a tiré environ 75 cartouches. Il lui en reste 328 dans son sac à dos, ses poches et le chargeur du pistolet.

Le 9 décembre 2007, un double drame survient au sein de deux établissements religieux du Colorado (4 tués et 6 blessés au total). Peu après minuit, Matthew J. Murray (24 ans) s'introduit dans le dortoir de la Faith Bible Chapel de l'Arvada missionary (un centre de formation de missionnaires chrétiens). Vêtu d'une veste sombre et coiffé d'un chapeau noir, ce dernier tue deux personnes et en blesse deux autres. Il se dirige ensuite vers la New Life Church de Colorado Springs, distante de soixante dix miles (110 kilomètres). Sur le parking du campus de cette église évangélique, il abat deux nouvelles personnes et en blesse trois autres. Touché par un garde de sécurité, il finit par se suicider. Ne s'agissant pas d'établissement scolaire ou universitaire en tant que tel, nous avons pris le parti d'écarter cet événement de notre recensement.

L'année 2008 n'a commencé que depuis huit jours quand le jeune Ian Chimenko (14 ans) sort un couteau pendant un cours d'anglais, à l'intérieur de l'Antietam Middle-Senior High School, en Pennsylvanie (3 blessés)[110]. Objet d'intimidations, l'adolescent poignarde son camarade de classe, Jasmen Clark, dans le dos en dessous de son épaule gauche. Alors qu'ils se portent à son secours, Joshua Haller (15 ans) et Melissa Roman (13 ans) sont blessés à leur tour. Pour tenter de quitter l'établissement, il tient en respect le directeur et un enseignant avec un chalumeau. Ces derniers parviennent finalement à l'interpeller et à le remettre à la police. Selon les enquêteurs, son sac de sport contenait un bidon d'essence, une bouteille d'eau remplie d'un liquide inflammable, des pétards, une bouteille de vodka et un masque pour prévenir l'inhalation de fumées.

[110] Source : http://readingeagle.com/article.aspx?id=75504 (dernière consultation le 13 septembre 2012).

Le 8 février 2008, un triple homicide a lieu au sein du Louisiane Technical College de Baton Rouge, en Louisiane. Souffrant de troubles paranoïdes et coupée de sa famille, Latina Williams (23 ans) réside dans sa voiture. La veille de son passage à l'acte, elle achète un revolver 357 Magnum et une boîte de munitions dans un magasin de la Nouvelle-Orléans. Le lendemain, lorsqu'elle fait irruption dans la classe, pendant un cours de soins infirmiers, elle ne semble pas viser spécialement Karsheika Graves (21 ans) et Taneshia Butler (26 ans). Les deux victimes ont alors la malchance de se trouver à proximité immédiate, au moment où elle commence à tirer.

Le 14 février 2008, une nouvelle tragédie survient dans un amphithéâtre de la Northern Illinois University à De Calb, dans l'Illinois. L'auteur est identifié comme Steven Phillip Kazmierczak (27 ans), un étudiant réputé brillant et diplômé de sociologie. Néanmoins, il aurait eu des antécédents de maladie mentale et déjà fait plusieurs tentatives de suicide. Il aurait aussi été victime d'intimidation à l'école secondaire, quelques années plus tôt, avant de montrer un vif intérêt pour les fusillades de Columbine et Virginia Tech.

Focus n° 12
Northern Illinois University - De Calb – Illinois – U.S.A
14 février 2008 - 6 tués (dont l'auteur) & 21 blessés

Pour passer à l'acte, Kazmierczak est vêtu un long manteau, un chapeau noir en tricot et une paire de bottes marron foncé. L'inscription « terroriste » est inscrite sur son tee-shirt, sous une image de fusil d'assaut. Armé d'un fusil à pompe, de trois pistolets semi-automatiques et d'un couteau, il est aussi porteur de huit magasins approvisionnés, dont deux fixés à la ceinture.

Peu après 15 heures, 120 étudiants assistent à un cours d'océanographie dans le Cole Hall Auditorium 101. Kazmierczak y fait irruption, après un brusque coup de pied dans la porte d'un vestibule menant sur la scène. Il fait quelques pas et commence à tirer sur les étudiants au fusil à pompe. Il vise ensuite un enseignant posté à l'autre extrémité de l'estrade.

Pris de panique, une partie de l'auditoire prend la fuite par la porte principale. Lissue située au sud-est de la salle est verrouillée. Ne parvenant pas à quitter l'amphithéâtre, de nombreux étudiants tentent de se dissimuler derrière les sièges. Après avoir vidé trois chargeurs, Kazmierczak marque une pause pour réapprovisionner son arme. Quelques-uns s'exclament alors : *« Il recharge ! »* Ils profitent de ce court laps de temps pour s'échapper pendant que d'autres, trop choqués, restent figés.

Après avoir tiré près de cinquante cinq cartouches, le forcené finit par se suicider avant l'arrivée des policiers. Quatre étudiants et un enseignant ont été tués. Vingt-et-une personnes sont blessées (principalement des étudiants), dont dix-sept par balles.

Le 25 février 2008, une nouvelle attaque à l'arme blanche se produit en Chine, au collège n° 2 de Leizhou, dans la Province De Guangzhou (3 tués et 4 blessés). Une fois n'est pas coutume dans cette partie du monde, l'auteur est un adolescent. Chen Whenzen (16 ans) s'introduit alors dans son ancien établissement qu'il avait été contraint de quitter six mois plus tôt, en raison de mots de tête récurrents. Il tue d'abord deux élèves avec un couteau, avant d'en blesser trois autres ainsi qu'un enseignant cherchant à intervenir. Il se poignarde ensuite au niveau de l'abdomen et parachève son suicide en sautant d'une fenêtre du cinquième étage.

C'est aussi par arme blanche qu'une première attaque de ce type est perpétrée en France, le 28 avril 2008. Cible d'intimidations en raison de son apparence physique, un adolescent de quinze ans poignarde trois de ses camarades dans une classe du collège Olivier de Serres à Meyzieu, dans le Rhône. Il tente ensuite de se suicider en s'entaillant les avant-bras. Plus tard, il déclare aux enquêteurs avoir voulu tuer sept ou huit collégiens avec lesquels il ne s'entendait pas depuis de très nombreuses années. Il ajoute que ses véritables cibles étaient installées au fond de la classe, de telle façon qu'il n'aurait pu les atteindre sans se faire attraper[111].

Le 17 août 2008, l'attention se porte vers l'Afrique du Sud où une attaque est perpétrée au sabre de samouraï dans le hall de la Nic Diederichs Technical High School de Krugersdorp, dans la Province de Gauteng. Surnommé « Sword Boy » par les médias, Morné Harmse (18 ans) pénètre dans le lycée vers 7 heures du matin. Vêtu de son uniforme scolaire, il a couvert son visage d'un masque brun et noir en papier mâché, inspiré d'un groupe de « Death metal » Spliknot. Lors d'un rassemblement d'élèves, il sort un sabre de soixante centimètres et porte un coup à la gorge de Jacques Pretorius, un lycéen de seize ans. Ce dernier est tué sur le coup. Harmse parvient ensuite à blesser un autre étudiant ainsi que deux jardiniers du campus. Sa progression s'arrête au moment où son frère cadet parvient à le saisir. Le jeune homme s'assied alors sur un mur de briques et jette son arme au sol. Vers 7 heures 45, il est escorté jusqu'au bureau du directeur et remis à la police sans incident.

Le 23 septembre 2008, une deuxième tragédie se produit dans un lycée finlandais. L'action se situe plus précisément à Kauhajoki, une ville paisible de quatorze mille habitants située trois cent soixante kilomètres à l'ouest d'Helsinki. L'auteur est identifié comme un certain Matti Juhani Saari (22 ans), un élève de deuxième année en filière d'hôtellerie et de restauration. Dix mois après Tuusula, ce dernier répète quasi à l'identique le scénario de Jokela.

[111]Source : http://www.lefigaro.fr/actualites/2008/04/30/01001-20080430ARTFIG00010-le-collegien-de-meyzieu-j-etais-decide-a-tuer-.php (dernière consultation le 13 septembre 2012).

Focus n° 13
Kauhajoki unit of Seinäjoki Polytechnic – Finlande
23 septembre 2008, 11 tués (dont l'auteur) & 2 blessés

La veille des faits, Matti Juhani Saari poste une vidéo sur You Tube, le montrant en train de s'exercer au tir, en pleine nature, avec un pistolet automatique. Il ponctue la séquence par un salut vers la caméra, accompagné d'un sinistre « *Goodbye !* ». Dans une autre vidéo mise en ligne le même jour, il livre un sordide « *You will die next !* », et tire à quatre reprises près de l'appareil. Signalé et identifié, il est convoqué par les services de police locaux. Mais l'officier de permanence ne juge pas opportun de lui retirer son autorisation de port d'arme. Le lendemain matin, Saari pénètre dans l'établissement par une porte arrière, tout de noir vêtu. Armé de son pistolet automatique Walther P 22, le jeune homme ajuste un masque de ski sur ses yeux.

Dans une classe de management hôtelier, douze élèves (dont onze de sexe féminin) terminent une évaluation sous la surveillance d'un enseignant. Peu assidu depuis plusieurs semaines, l'absence de Saari n'attire pas l'attention. Ce dernier stationne un moment devant la porte de la salle n° 3, avant d'y faire brusquement irruption à 10 heures 43. Il commence par ouvrir le feu sur la partie avant de la classe et en ressort pour changer de chargeur. En courant pour fermer la porte, l'enseignant crie à tous les étudiants de se jeter à terre. Il réussit à retenir le tireur pendant un court instant, avant que ce dernier ne tire à travers la fenêtre de l'ouvrant. Un élève prévient immédiatement les secours au moyen de son téléphone cellulaire.

Pendant ce laps de temps, Saari manque d'autres personnes qui circulent dans le couloir. Lorsqu'il parvient à rentrer dans la classe, il commence par abattre le professeur. Très en colère, il se dirige ensuite vers les étudiants dissimulés derrière les tables et les chaises. Le forcené se déplace alors dans la salle et vise quiconque fait un bruit ou tente de se déplacer. Seuls trois élèves parvenant à se cacher ne sont pas abattus. Une autre survit aussi, malgré une balle dans la tête. À 10 heures 53, Saari répand de l'essence sur le sol, allume le feu et quitte la salle par la porte du fond. Les trois survivants provoquent immédiatement une ventilation en cassant deux fenêtres avec des chaises. Ils parviennent ensuite à s'enfuir par une autre fenêtre. Une autre victime est finalement retrouvée morte dans le couloir, probablement achevée par Saari après être sortie de la salle en rampant au moment du départ de feu.

Le forcené déambule ensuite dans les couloirs pendant une quinzaine de minutes, tirant avec son pistolet et brisant des vitres et objets. Heureusement, personne ne croise son chemin. À 11 heures 05, Saari apparaît au niveau de la porte et tire sur les policiers à l'extérieur. Il revient à la porte à 11 heures 22 et tire cette fois sur les véhicules de secours et les équipes d'urgence. À 11 heures 53, il appelle un ami qui réside dans une localité voisine. Durant les huit minutes que dure cette conversation téléphonique, il lui confie avoir tué dix personnes et ne plus trouver quiconque dans le bâtiment. Lorsque des forces d'intervention pénètrent à l'intérieur, à 12 heures 09. Saari se retranche alors dans le hall du premier étage et se tire une balle dans la tête.

Le bilan de l'année 2008 s'élève à 24 tués et 45 blessés. Nettement en diminution par rapport à 2007 (46 tués et 66 blessés), ce bilan est finalement assez proche de celui de 2006 (24 tués et 39 blessés). La tendance à la baisse va-t-elle se confirmer en 2009 ?

C'est en Chine que les hostilités sont ouvertes, le 3 mars 2009, à l'école primaire de Mazhan (province de Guangdong). Mentalement perturbée, la quadragénaire Xu Ximei poignarde deux jeunes garçons de quatre et six ans avec un couteau de cuisine. Elle blesse encore trois autres bambins ainsi qu'une grand-mère de soixante-seize ans. La forcenée est ensuite retrouvée dans une salle de classe, allongée sur le sol, et interpellée. Mais l'acte le plus meurtrier de l'année survient en Allemagne, le mercredi 11 mars 2009, au sein de à l'Albertville-Realschule de Winnenden. Le perpétrateur est un adolescent du nom de Tim Kretschmer (17 ans). Pour mener son raid, il subtilise le pistolet semi-automatique Beretta de son père au fond du panier à linge, dans la chambre de ses parents. Ses motivations restent floues, même s'il a fait l'objet de deux traitements psychiatriques au cours des derniers mois.

Focus n° 14
Albertville Realschule – Winnenden - Land de Bade-Wurttemberg – R.F.A
11 mars 2009, 15 tués (dont l'auteur) & 9 blessés

Vers 9 heures 30, Tim Kretschmer pénètre dans son ancien établissement, vêtu d'une tenue de combat noire. Il fait irruption dans deux classes et ouvre le feu, au hasard, pendant le déroulement des cours. L'alerte est donnée et les professeurs commencent à évacuer leurs élèves vers la piscine voisine. À 9 heures 40, les unités d'intervention entrent dans le bâtiment. Le forcené prend la fuite, après avoir abattu neuf élèves (dont huit filles de 14 à 15 ans) et trois enseignants. Il se dirige ensuite vers l'hôpital et tue un passant en chemin. En moins de vingt minutes, une procédure de « Lockdown » est activée dans les établissements publics de la ville. Les accès et sorties de la ville sont surveillés par hélicoptère. L'adolescent contraint un automobiliste à l'embarquer dans son véhicule et à faire mouvement vers le sud de la ville. Après l'avoir libéré, il s'éloigne en direction de la commune voisine et finit son chemin à pied. Plus tard, Kretschmer entre dans une concession automobile et y abat un agent commercial et un client. Rattrapé par les policiers vers 12 heures 30, Kretschmer en blesse deux avant de retourner son arme contre lui.

Même si nous n'avons pas estimé opportun de le comptabiliser, en l'absence de véritable intention meurtrière, ce qui survient dans le 3ème arrondissement de Lyon le 20 mars 2009 est digne d'intérêt. De sa fenêtre, un jeune lycéen (17 ans) tire à la carabine à plomb en direction de l'école maternelle située juste en face (11 blessés légers). Arrivés sur place quinze minutes après, des policiers sont aussi visés. Lors de ses auditions, le jeune homme confie aux enquêteurs avoir simplement voulu essayer ladite carabine avec trois de ses camarades[112].

[112] Source : http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2009/03/20/01011-20090320FILWWW00283-lyon-tire-a-la-carabine-pres-d-une-ecole.php (dernière consultation le 13 septembre 2012).

Le « rampage » qui survient à Athènes, le 10 avril 2009, vient battre en brèche l'hypothèse selon laquelle cette forme extrême de violence serait strictement endémique aux États-Unis et à l'Europe du Nord. Âgé de dix-neuf ans, le perpétrateur est un apprenti en électronique automobile d'origine géorgienne. Le mobile est lié à des problèmes de harcèlement. Vers 8 heures du matin, Dimitris Patmanidis (19 ans) pénètre dans le centre de formation professionnelle Agios Ioannis Rentis (lié à la filiale grecque de Manpower). Il est armé de deux pistolets et d'un couteau. En se dirigeant vers sa classe, il croise un autre apprenti, Dimitris Kokkinis, arrivé en retard. Patmanidis ouvre le feu sur lui à trois reprises, dans l'escalier, et s'enfuit à l'extérieur de l'établissement. À proximité de la sortie, il croise deux ouvriers qui, alertés par les coups de feu, accourent en direction du bâtiment et l'interpellent pour s'enquérir de la situation. Patmanidis leur tire dessus. Il se rend enfin dans un parc voisin et se loge une balle dans la tête. Transporté à l'hôpital dans un état critique, il décède un peu plus tard. Le bilan est de trois blessés : Kokkinis (projectiles dans la poitrine, les jambes et la main) et les deux ouvriers (blessures à la main et à la jambe). Au cours de l'assaut, le tireur a tiré 15 des 83 balles qu'il portait sur lui. Cela laisse augurer que son intention était de tuer davantage de personnes.

Le 26 avril 2009, une fusillade survient dans un dortoir de l'Université de Hampton, en Virginie (3 blessés). À 1 heure du matin, Greg Odane Maye, un ancien étudiant, pénètre dans le bâtiment en suivant un livreur de pizza et lui tire dessus. Ce dernier est blessé à la poitrine et à la main. Il ouvre ensuite le feu sur le veilleur de nuit et tente de se suicider. L'université est bloquée pendant plusieurs heures. *« Nous sommes chanceux car cela aurait pu être pire ! »* déclare le président de l'université. L'expertise psychiatrique révèle plus tard une santé mentale défaillante.

Après la Finlande, la Norvège connaît une véritable alerte, le 28 avril 2009, même si aucun tué ni blessé ne sont à déplorer. L'action se déroule à 8 heures 30, au sein de la Kanebogen skole, une école élémentaire de la petite ville d'Harstad (23.000 habitants). Armé du fusil à pompe de son père et porteur de nombreuses munitions à la ceinture, le jeune garçon de neuf ans ouvre d'abord le feu dans la cour de récréation, avant de réitérer sur le terrain de sport. L'enseignante Margrethe Tresselt tente alors de le raisonner et se saisit courageusement du fusil. La courte lutte provoque le départ d'un coup de feu fortuit. Heureusement, personne n'est touché malgré la présence de nombreux enfants. Le jeune tireur est pris en charge par la police, alertée à 8 heures 34 par un autre élève.

Le 11 mai 2009, deux mois jour pour jour après Winnenden, l'Allemagne est encore touchée, heureusement sans conséquence. L'incident se déroule à l'Albert-Einstein-Gymnasium de Sankt Augustin, une ville de 55.000 habitants située en Rhénanie du Nord Westphalie. À 9 heures, Tanja Otto (16 ans) entre dans le collège avec un pistolet à air comprimé, plusieurs couteaux, des explosifs incendiaires et de la poudre à canon. Lorsqu'elle tente de provoquer un incendie, elle est stoppée par un élève avec lequel elle se confronte dans les toilettes des filles. Dans la lutte, la jeune ukrainienne est légèrement blessée au pouce. Elle parvient néanmoins à s'enfuir de l'établissement, avant d'être appréhendée par la police quelques heures plus tard.

Le 18 mai 2009, un nouveau drame survient à Larose, une ville de 7.000 habitants de l'État de Louisiane. Justin Doucet (15 ans) subtilise le pistolet semi-automatique de son père, le week-end précédent. Peu avant 9 heures, il s'introduit au sein de la Larose Cut Off - Middle School. Vêtu d'une tenue de camouflage, son arme est dissimulée dans son sac à dos. Il fait ensuite irruption dans une classe en hurlant des obscénités. L'adolescent demande alors aux vingt-cinq élèves de se lever de leur chaise. Voyant qu'ils n'en font rien, il dirige son arme vers l'enseignante Jessica Plaisance en lui ordonnant de crier : *« Hail Marylin Manson !* Comme elle refuse à son tour de s'exécuter, Doucet lui tire dessus. Heureusement, le coup de feu ne part pas... Lors d'une deuxième tentative, il manque sa cible. Dépité, le jeune forcené demande à un camarade de quitter la salle avec lui, en lui promettant de ne pas lui faire de mal. Ce dernier reste assis sur sa chaise. Doucet quitte alors la classe et prend la direction des toilettes. Il finit par se tirer une balle dans la tête[113]. À la lecture de son journal intime, Doucet semblait imaginer une attaque de plus grande ampleur. Le choix de cette classe semble lié au seul fait de sa proximité avec la sortie. Il s'avère par ailleurs que Jessica Plaisance n'avait jamais enseigné à Doucet.

Le 16 juillet 2009, trois garçons et huit filles sont attaqués à la Ncabaneni High School, dans le Swaziland (Afrique australe). Il s'agit du troisième acte de violence paroxystique en milieu scolaire commis sur le continent africain. À 8 heures du matin, Sicelo Dlamini (25 ans) pénètre dans l'établissement de son quartier. Sous l'effet du « dagga » (cannabis), il fait rapidement irruption dans une classe et ordonne aux élèves de sortir. Lorsque ces derniers commencent à quitter la salle, il les agresse sauvagement avec une lance. Le décès d'une jeune fille provoque la colère de ses camarades qui pourchassent Dlamini et le battent à mort, malgré l'intervention des enseignants[114].

L'acte suivant est recensé le 24 août 2009, au sein de l'Hillsdale High School de San Mateo, en périphérie de San Francisco en Californie. Ce lundi matin, Alex Robert Youshock (17 ans) pénètre dans son ancien établissement muni d'une dizaine de bombes artisanales accrochées à son gilet. Il est aussi armé d'une épée et d'une… tronçonneuse. Pour protéger son visage, l'adolescent dispose aussi d'un masque de soudeur. Finalement, ses deux engins explosifs improvisés ne blessent personne. Youshock ne parvient pas plus à démarrer ladite tronçonneuse au moment où il est appréhendé par un professeur d'anglais. Il est remis à la police quelques instants plus tard.

[113] Source : http://www.wdsu.com/news/19491574/detail.html#ixzz1jYGDfgq1 (dernière consultation le 13 septembre 2012).
[114] Source : http://www.times.co.sz/News/36200.html (dernière consultation le 13 septembre 2012).

Le 4 septembre 2009, une attaque d'envergure se produit à Bakou en Azerbaïdjan. À 9 heures 30 du matin, un ressortissant géorgien du nom de Farda Gadirov (29 ans) pénètre dans le bâtiment n° 2 de l'Académie d'État. Armé d'un pistolet mitrailleur Makarov, il commence par abattre un garde de sécurité ainsi qu'un agent d'entretien. Le forcené ouvre ensuite le feu au hasard sur les étudiants et enseignants. Il monte ensuite jusqu'au sixième étage et continue de tirer sans distinction sur tous ceux qu'il croise, avant de se barricader dans une salle et de se tirer une balle dans la tête à l'approche de la police. Le bilan est de 13 tués (dont l'auteur) et 3 blessés. L'enquête révèle finalement que l'acte de Gadirov relève de motivations terroristes. Pour perpétrer cet attentat, il avait en effet reçu 5 000 dollars d'un certain Mardun Gumashyan. D'où la décision de ne pas le comptabiliser dans notre recensement.

L'Allemagne connaît un nouveau drame, le 17 septembre 2009, au Carolinum Gymnasium d'Ansbach, en Bavière. En tout début de matinée, Georg R. (18 ans) s'introduit dans l'enceinte de son lycée. Arrivé au troisième étage, il détruit la porte d'une salle de classe et lance plusieurs cocktails molotov. Il attaque ensuite sauvagement ses camarades à la hache (9 blessés dont une fille au pronostic vital un temps engagé et un enseignant). Le perpétrateur est finalement appréhendé par la police dix minutes plus tard.

Le 26 novembre 2009, une fusillade se produit à l'Université de Pécs, un campus urbain de 35.000 étudiants à 200 km de Budapest, en Hongrie (1 tué et 2 blessés). Un étudiant en pharmacie de vingt-trois ans entre dans une salle de classe et abat l'un de ses pairs de trois balles dans la poitrine. Un autre étudiant est blessé par balles, ainsi qu'un membre du corps professoral et un agent de service. Introverti et mis à l'écart de ses camarades, le tireur est connu pour sa personnalité instable et ses problèmes avec l'alcool.

Un dernier incident survient le 8 décembre 2009, à la Northern Virginia Community College de Woodbridge, en Virginie. Juste avant son « rampage » Jason Michael Hamilton (20 ans) achète un fusil de chasse dans un magasin de sport. Il dissimule la carabine dans le sac de hockey de son frère et fait mouvement en direction du campus universitaire. À l'intérieur, il se poste à la sortie d'une salle dans laquelle Tatiana Kravchuk dispense un cours de mathématiques. Après une courte attente, il fait irruption dans la salle, sort son fusil et tire sur l'enseignante. Comme celle-ci parvient à se recroqueviller sous son bureau, le projectile termine sa trajectoire dans le tableau blanc. Hamilton réitère sans atteindre sa cible. À la troisième tentative, l'arme s'enraye et le jeune homme est neutralisé et remis à la police pendant qu'une procédure de « lockdown » est activée dans l'ensemble des bâtiments du campus. Sans que l'on puisse établir formellement un lien de cause à effet, il est révélé plus tard qu'il souffrait du syndrome d'Asperger[115], un trouble du spectre autistique (cf. p. 248).

[115] Source : http://www2.insidenova.com/news/2011/sep/09/4/man-serve-five-years-nvcc-shooting-ar-1297565/ (dernière consultation le 13 septembre 2012).

2 - 1 - 6 - Début des années 2010

À l'aube des années 2010, le phénomène semble parti sur des bases très proches des années 2000. Au rythme de 20 occurrences sur les trois premières années, une rapide projection nous porterait vers quelque chose comme 67 faits contre 68 sur la précédente décennie. On assiste, d'un strict point de vue quantitatif, à un quasi partage des actions entre les États-Unis et la Chine (N = 9 de part et d'autre). Les deux autres événements sont recensés en Allemagne et au Brésil. La majorité des attaques chinoises se concentrent cependant sur un intervalle de six mois (N = 7 entre mars et août 2010), pour un bilan de 24 tués et 104 blessés. Plus échelonnés dans le temps (N = 5 en 2010, N = 1 en 2011 et N = 3 en 2012), les « rampages » perpétrés aux U.S.A restent nettement plus criminels, avec 44 tués et 5 blessés. Ce résultat tient principalement au type d'armes utilisées (cf. p. 230).

La première occurrence survient le 12 février 2010 à l'University of Alabama d'Huntsville (3 tués et 3 blessés). L'attaque est menée par une enseignante-chercheure en biologie du nom d'Amy Bishop (37 ans). Une heure avant les faits, son mari la dépose en voiture, en perspective d'une réunion de laboratoire. Suite à l'annonce de sa non titularisation, elle ouvre le feu sur les membres du corps professoral. Les professeurs Gopi Podila, Maria Davis et Adriel Johnson sont tués, alors que trois autres chercheurs sont grièvement blessés. Bishop prend la fuite, pendant qu'une procédure de « Lockdown » est activée dans le campus. Elle est interpellée peu de temps après, de même que son mari dont l'enquête révèle qu'il n'était pas au courant de son dessein criminel.

Le 18 février 2010, moins d'un an après l'attaque de l'Albertville-Realschule de Winnenden et six mois après celle du Carolinum Gymnasium à Ansbach, un nouveau drame suvient dans un établissement scolaire allemand. L'action se situe au lycée professionnel « Technic II » de Ludwigshafen, le plus grand centre de formation professionnelle du Land de Rhénanie-Palatinat (3.200 élèves). À 10 heures du matin, Florian K. (23 ans) pénètre dans son ancien établissement, armé d'un couteau et d'un pistolet lance-fusées. Dans un escalier, il agresse à mains nues son ancien professeur Rudolf B., avant de lui porter un coup de couteau fatal. Le jeune homme progresse ensuite jusqu'au dernier étage du bâtiment et tire des fusées éclairantes. Quelques instants plus tard, quatre policiers parviennent à l'interpeller en le plaquant au sol.

Près de onze ans après « Columbine », la ville de Littleton revient dans l'actualité. Le 23 février 2010, un collégien et une collégienne de la Deer Creek Middle School sont blessés au fusil de chasse. Vers 15 heures 30, Bruco Eastwood (32 ans) arrive aux abords du collège où se tiennent quelques élèves. Il s'arrête à quelques pas et les questionne : *« Êtes-vous des jeunes de cette école ? »* Ces derniers répondent alors par l'affirmative. Sans délai, Eastwood tire sur les jeunes Matt Thieu and Reagan Webber. Le professeur de mathématiques David Benke parvient à le neutraliser, au moment où il tente de recharger son arme, avant de le remettre à la police.

Comme nous venons de l'évoquer, la Chine connaît une série d'attaques, de mars à août 2010. Sur les sept perpétrées dans ce laps de temps, cinq le sont à l'arme blanche et deux avec un marteau. Par-delà l'énonciation exhaustive des événements, les quelques focus qui vont suivre illustrent assez bien ce mode opératoire endémique à l'empire du Milieu.

La série est ouverte le 23 mars 2010, à l'école primaire de Nanping, dans la province du Fujian (8 morts et 2 blessés). Le forcené, Zheng Minsheng (42 ans), est le médecin du dispensaire municipal. Tôt le matin, peu avant l'ouverture, il arrive devant l'entrée de l'établissement. Très énervé, il poignarde plusieurs élèves qui attendent l'ouverture avec leurs parents, avant d'être rapidement maîtrisé par des passants et le personnel enseignant. Lors de son procès au tribunal de Nanping, le 8 avril, Minsheng dit avoir tué intentionnellement, après avoir été éconduit par son amie. Issue d'une famille plus aisée que la sienne, elle aurait eu à son égard un comportement méprisant et désagréable. Reconnu coupable, il est condamné à mort. Son appel auprès de la Haute Cour de la République Populaire ayant été rejeté, il est exécuté par balle le 28 avril, à peine plus de quatre semaines après.

Le drame suivant se produit le 13 avril 2010, aux abords de l'école élémentaire du village de Xichang, dans la province sud du Guangxi (3 tués et 4 blessés). Le responsable est identifié comme Yang Jiaqin (40 ans). L'attaque survient à la veille de son hospitalisation d'office pour un troisième traitement psychiatrique depuis 2005. En fin d'après-midi, peu après la sortie des classes, Jiaqin attaque d'abord trois élèves avec un couperet à viande, à 400 mètres de la porte d'école (dont un décède ultérieurement). Il tue ensuite une fillette de sept ans ainsi que sa grand-mère de 81 ans. Trois personnes sont grièvement blessés (deux avec des fractures du crâne et un autre avec une blessure à la colonne vertébrale) avant que le forcené ne soit finalement arrêté par la police.

Le 28 avril 2010, jour de l'exécution de Zheng Minsheng, une nouvelle attaque est menée dans une école primaire de Leizhou, dans la province du Guangzhou au sud de la Chine (7 blessés). L'auteur est Chen Kangbing (33 ans), un enseignant en arrêt de travail depuis 2006 en raison de problèmes psychologiques[116]. Aux alentours de 15 heures, ce dernier fait irruption dans l'école. Armé d'un couteau, il poignarde quinze élèves et deux enseignants et tente de se suicider par défenestration. Si sept enfants sont hospitalisés dans un état critique, aucun mort n'est à déplorer.

Le 29 avril 2010, au lendemain du coup de folie de Leizhou, la Chine connaît une troisième à une attaque à l'arme blanche (32 blessés). L'action se déroule dans une école maternelle Zhongxin à Taixing, dans la province de Jiangsu, située à l'est de la Chine. L'auteur est identifié comme Xu Yuyuan (47 ans), lequel poignarde une trentaine de personnes, parmi lesquelles 29 enfants (majoritairement âgés de 4 ans) et 3 adultes (2 enseignants et 1 gardien).

[116] Source : http://www.nydailynews.com/news/world/2010/04/28/2010-04-28_attack_in_chinese_primary_school_man_stabs_18_students_1_teacher_in_chinas_leizh.html (dernière consultation le 7 juillet 2012).

La série se poursuit le 30 avril 2010 par une troisième attaque en trois jours (5 blessés). Celle-ci est perpétrée dans une école primaire de Shangzhuang, dans la ville de Weifang (province de Shandong). Wang Yonglai (45 ans) utilise une moto en guise de bélier pour briser les portes de l'école primaire. Une fois à l'intérieur, il commence par frapper un enseignant qui tente de le bloquer et agresse plusieurs enfants au moyen d'un marteau. L'agriculteur agrippe ensuite deux autres enfants et s'asperge avec de l'essence. Alors que les enseignants parviennent à lui arracher les bambins, Yonglai finit par s'immoler. Il décède sur place sans qu'aucun élève ne soit blessé sérieusement.

Douze jours plus tard, le 12 mai 2010, un autre drame survient dans une école primaire de Hanzhong, dans la province de Shaanxi (9 morts et 20 blessés). Cette fois, de nombreux tués et blessés sont à déplorer. Le forcené, Wu Huanming (48 ans), est connu par ses voisins comme quelqu'un de mentalement perturbé. Le massacre intervient après une dispute avec l'administratrice de l'école au sujet du paiement de ses arriérés. Propriétaire des murs, ce dernier ne souhaite pas renouveler le bail de l'établissement pour l'année scolaire suivante, en raison de loyers impayés. Ne parvenant pas à trouver un accord, Wu Huanming retourne chez lui chercher un couteau. Il chemine dans la rue en vociférant, à la vue de plusieurs riverains qui n'osent pas s'interposer. De retour à l'école maternelle, il poignarde de nombreuses personnes, tuant sept enfants ainsi que l'administratrice et sa mère octogénaire. Le forcené se suicide dès son retour au domicile.

Après deux mois de répit, la spirale de la violence semble enfin rompue. Un septième acte est néanmoins perpétré à l'école maternelle de Zibo (province du Shandong), le 3 août 2010. Peu d'informations passent alors le filtre des autorités chinoises, sinon que l'attaque est encore perpétrée à l'arme blanche par un homme de vingt six ans. Le bilan est de trois morts et sept blessés (trois élèves et quatre enseignants).

Le 28 septembre 2010, l'attention se reporte vers son pôle d'attraction habituel : les États-Unis. L'action se déroule à l'Université du Texas d'Austin, touchée quarante-six ans plus tôt par l'action meurtrière de l'étudiant-sniper Charles Whitman (1er août 1966). Vers 8 heures du matin, Colton Tooley (19 ans) ne tire que trois coups de feu avec le fusil d'assaut AK-47 de son père, sans faire de blessé. En costume et cravate sombres, le jeune homme conduit son raid en courant avec un masque de ski sur les yeux. Une alerte e-mail est diffusée sur le campus, indiquant qu'un individu armé a été signalé pour la dernière fois au niveau de la bibliothèque et invitant les étudiants au confinement[117]. C'est d'ailleurs là, au niveau du sixième étage, que le jeune étudiant en mathématiques finit par se suicider.

Moins de deux semaines plus tard, le 8 octobre 2010, une nouvelle fusillade survient dans la cour de la Kelly Elementary school à Carlsbad, en Californie. Pendant la récréation, Brendan O'Rourke (41 ans) escalade la clôture et vide le chargeur de son revolver en direction du terrain de jeu où de nombreux enfants sont en train de s'amuser.

[117] Source : http://pronkpapers.wordpress.com/2010/09/28/news-journal-number-21-september-28-2010-breaking-news-shooting-at-university-of-texas-campus-videos/ (dernière consultation le 6 juillet 2012).

Deux jeunes filles de six et sept ans sont blessées au niveau des bras. Le tireur est rapidement neutralisé grâce à l'héroïsme de Carlos Partida, Steven Kane et Mario Contreras, trois ouvriers en bâtiment présents à l'intérieur de l'école. Car outre son 357 Magnum et ses munitions, O'Rourke porte dans l'autre main une bouteille de propane. Par ailleurs, un bidon d'essence est posé près de sa voiture[118].

La treizième et dernière attaque de l'année 2010 est menée le 29 novembre, dans une classe de la Marinette High School, dans le Wisconsin. Vers 15 heures, un documentaire sur les mythes grecs est projeté en classe, pendant un cours de civilisation occidentale. Sam Hengel (15 ans) demande à se rendre aux toilettes. Une fois sorti de la classe, il se dirige plutôt vers les casiers d'où il sort un sac de voyage contenant deux pistolets et un couteau, ainsi que de nombreuses munitions. Dès son retour en classe, le garçon tire sur le vidéoprojecteur et demande à ce qu'on lui remette tous les téléphones portables. Lorsque le sien se met à sonner, il le casse violemment. Pendant cinq heures, l'adolescent retient en otage les vingt-quatre élèves et leur enseignante. Avec la collaboration de l'ensemble de la classe, Valerie Burd parvient à maintenir son calme par des paroles apaisantes[119]. Lorsqu'un membre du personnel vient demander une fille de la classe, Hengel lui répond calmement de faire demi-tour. À 19 heures 40, ce dernier autorise cinq élèves à se rendre aux toilettes. Lorsqu'il entend les agents de police approcher aux abords de la classe, le jeune forcené ouvre le feu à travers la porte et se tire une balle dans la tête.

L'année 2011 marque une certaine accalmie. Seules deux actions de violence extrême sont recensées à travers le monde aux États-Unis et au Brésil.

Les hostilités commencent pourtant dès le 5 janvier à la Millard South High School d'Omaha, dans le Nebraska (2 tués – dont l'auteur – et 2 blessés). A 8 heures 10, la proviseure adjointe Vicki Kaspar convoque Robert Butler Jr (17 ans). Elle doit lui notifier une suspension de dix-neuf jours suite à son intrusion et la conduite de sa voiture sur le terrain de football et la piste de l'école, le 1er janvier. Cet incident a effectivement causé quelques dommages matériels. Après avoir appelé son père en sa présence, elle le fait raccompagner à l'extérieur de l'école par un agent de sécurité, à 9 heures 23. Son comportement est calme, y compris lorsqu'il retrouve son père. De retour au domicile, il poste un message sur son profil Facebook et revient au lycée peu avant 13 heures. Pendant son absence, le jeune homme a subtilisé l'arme de service de son père policier. Butler demande alors à s'entretenir avec Mrs Kaspar et l'abat dans son bureau. Juste après, le proviseur Curtis Case est blessé par balles. Le jeune homme tire ensuite, sans l'atteindre, sur un gardien qui vient d'accourir sur les lieux. Une balle perdue touche néanmoins une infirmière scolaire. Butler prend alors la fuite en voiture, avant de se suicider sur un parking où il est retrouvé par la police 45 minutes après.

[118] Source : http://www.cbs8.com/Global/story.asp?S=13293293 (dernière consultation le 6 juillet 2012).
[119] Source : http://www.theawl.com/2010/12/two-hours-in-marinette-lessons-from-a-school-shooting (dernière consultation le 13 septembre 2012).

Quatre mois plus tard, le Brésil est touché par son premier acte de « school shooting ». L'action se situe à l'école Tasso da Silveira, un établissement implanté au sein du quartier populaire de Realengo, à Rio de Janeiro. En proie à des problèmes psychiatriques, le perpétrateur Wellington Menezes de Oliveira (23 ans) aurait été harcelé dix ans plus tôt dans cet établissement.

Focus n° 15
École Tasso da Silveira – Rio de Janeiro – Brésil
7 avril 2011 - 13 tués (dont l'auteur) & 12 blessés

Vers 8 heures du matin, Wellington Menezes de Oliveira s'introduit à l'intérieur de son ancien établissement.

Il monte au premier étage et pénètre dans une première classe. Il sort calmement deux pistolets et commence par tirer dans les bras et les jambes des garçons. Traitées « d'impures », dix filles sont exécutées à bout portant.

Alertée par des cris d'enfants en fuite, une patrouille de police intervient rapidement. Au terme d'un échange de coups de feu et touché à la jambe, le forcené finit par se tirer une balle dans la bouche.

Cinq nouvelles occurrences sont recensées en 2012. Même si ce chiffre amorce une remontée par rapport à l'année précédente, on reste loin des treize actions de ce type relevées en 2010. Mais à l'instar du lien indélébile qui relie 1999 à la fusillade de « Columbine », cette année restera à jamais marqué par la tragédie de Newtown.

Le premier acte de l'année survient en Chine, le 7 février 2012, au sein du collège n° 1 de Nanchang (province du Jiangxi). La tête couverte d'un bonnet et revêtu d'un manteau rouge et de gants, Liu Ziqi (22 ans) monte au deuxième étage du bâtiment principal de l'école et s'attaque sans motif à un collégien de première année. Blessé dans la lutte, ce dernier réussit néanmoins à s'échapper. L'assaillant se lance ensuite à la chasse d'une autre élève et s'en prend en chemin à un garçon scolarisé en deuxième année. Les deux blessés sont transportés à l'hôpital et placés quelques heures en unité de soins intensifs.

Le 27 février 2012, l'attention des médias se focalise brièvement sur le petit village de Chardon, dans l'Ohio (3 tués et 2 blessés). Âgé de 17 ans, le tireur est un adolescent perturbé par des problèmes familiaux. Il est aussi la cible d'intimidations. À 7 heures 40 du matin, T.J. Lane (17 ans) s'introduit au sein de la Chardon High School et progresse jusqu'à la cafétéria où plusieurs élèves sont en train de prendre leur breakfast. Il ouvre alors le feu, en faisant le tour des tables. L'ambiance tourne rapidement de la panique à la terreur. Daniel Parmertor (16 ans) est tué sur le coup. Démétrius Hewlin (17 ans) et Russell King Jr. (16 ans) décèdent le lendemain à l'hôpital. Touché à quatre reprises, Nick Walczak (16 ans) est grièvement blessé. Son camarade Joy Rickers (18 ans) est touché plus légèrement.

De nombreux élèves se dissimulent derrière leur table, pendant que d'autres parviennent à s'enfuir jusqu'à la salle des professeurs dont ils obstruent la porte avec un piano. Dans le même temps, T.J. Lane parvient à sortir du bâtiment, brièvement pourchassé par un enseignant. Il se livre à un passant une heure plus tard, lequel le remet à la police[120].

Un autre événement est recensé le 6 mars 2012 à l'Episcopal High School de Jacksonville, en Floride. Vers 13 heures 30, le professeur d'espagnol Shane Schumerth (28 ans) pénètre dans l'établissement, un fusil d'assaut dissimulé dans un étui à guitare. Venant d'apprendre que son contrat ne serait pas reconduit, il progresse jusqu'au bureau de la proviseure Dale Regan et l'abat froidement, avant de se suicider. Cette fusillade ne répond toutefois pas à notre définition de la violence paroxystique en milieu scolaire. Elle se limite en effet, outre le suicide de l'auteur, à une seule victime préalablement ciblée. Son intention n'était donc pas, semble-t-il, d'étendre son action criminelle à d'autres victimes, de manière aléatoire[121].

Le 2 avril 2012, une fusillade se produit dans une salle de classe de l'Oikos christian's University d'Oakland, en Californie (7 tués et 1 blessé). Il s'agit d'une école professionnelle post-secondaire proche de la communauté asiatique et étrangère au sens large, qui dispense des cours de médecine asiatique, de théologie, de musique et de soins infirmiers. L'auteur est identifié comme One Goh, un américano-coréen de quarante-trois ans reconnu plus tard comme schizophrène. Vers 10 heures 30, pendant un cours de soins infirmiers, il abat une première personne à bout portant. Il tire ensuite sur le reste de la salle, faisant sept victimes (six femmes et un homme, âgées de vingt-et-un à quarante ans, originaires de Corée, du Nigéria et du Népal). Selon un témoin, les victimes sont abattues froidement, alignées face au mur. One Goh quitte ensuite les lieux et ouvre encore le feu en direction de plusieurs autres salles. Il prend la fuite à bord d'une automobile appartenant à l'une des victimes. Après avoir téléphoné à ses parents, il est appréhendé près d'un supermarché à 11 heures 30, à huit kilomètres de l'université.

Deux attaques d'envergure se produisent encore en Chine et aux États-Unis, le 14 décembre 2012, à seulement deux heures d'intervalle :

La première est perpétrée vers sept heures du matin, dans une école primaire de Chenping (province Du Henan). Originaire du village et perturbé mentalement, Ying Min-jun (36 ans) fait d'abord irruption dans la maison d'une femme de 85 ans. Une dispute éclate. L'individu se saisit d'un couteau et blesse la vieille dame. Il se dirige ensuite vers l'école voisine et se lance à l'attaque de nombreux élèves. Vingt-deux élèves de six à onze ans sont blessés à la tête, avant que Ying Min-jun ne soit maîtrisé par des agents de sécurité. Si aucun décès n'est à déplorer, neuf enfants sont hospitalisés dont deux grièvement.

[120] Source : http://abcnews.go.com/US/chardon-high-school-shooting-gunman-identified-tj-lane/story?id=15799815 (dernière consultation le 7 juillet 2012).
[121] Source : http://www.lapresse.ca/international/etats-unis/201203/06/01-4503034-une-fusillade-fait-2-morts-dans-une-ecole-de-la-floride.php (dernière consultation le 7 juillet 2012).

Pour autant, l'événement chinois passe quasi inaperçu en comparaison de la tragédie qui survient quelques instants plus tard à Newtown, dans le Connecticut. Celle-ci est la deuxième plus meurtrière de l'histoire du « school shooting » après celle de Virginia Tech.

Focus n° 16
Sandy Hook Elementary School – Newtown – Connecticut – U.S.A
14 décembre 2012, 27 tués (dont l'auteur) & 1 blessé

Tôt le matin, dans le pavillon familial, Adam Lanza (19 ans) abat sa mère de deux balles dans la tête, pendant son sommeil. Liée au mouvement survivaliste qui vit dans la crainte d'une apocalypse, cette dernière dispose d'un véritable arsenal. Le jeune autiste s'empare de quelques armes à feu, dont un fusil semi-automatique Bushmaster calibre 223 (réplique civile du fusil d'assaut M 16), un pistolet semi-automatique Glock et un autre de marque Sig Sauer. Il se dirige vers la Sandy Hook Elementary School au volant de la voiture de sa mère et se stationne sur le parking public devant l'entrée.

Après la fin du « Pledge of Allegiance », les élèves sont entrés dans les bâtiments de la Sandy Hook Elementary School et les portes sont verrouillées depuis 9 heures 30. Pour s'introduire dans le bâtiment, Adam Lanza brise une baie vitrée au niveau de l'entrée principale. Le fracas alerte la directrice Dawn Hochsprung, alors qu'elle se trouve dans une salle de réunion avec la psychologue scolaire Mary Sherlach. Les deux femmes se précipitent hors de la salle et font face au jeune forcené. Elles sont abattues de sang froid à 9 heures 36, en tentant de s'interposer. De son bureau, l'infirmière Sally Cox pense d'abord que ses détonations sont liées à des claquements de la plomberie. Lorsqu'elle prend conscience de la réalité de la situation avec son assistante Barb, elle appelle immédiatement le numéro d'urgence 911. Pendant ce temps, Lanza avance dans le couloir et ne prête aucune attention aux vingt-cinq enfants qui répètent une pièce de théâtre dans la cafétéria. Il bifurque à gauche et se dirige vers la classe des « first grade » (équivalent de notre cours préparatoire) où se trouvent des enfants de six et sept ans. Le forcené ignore une première salle, dont la porte a été fermée et barricadée par l'institutrice Kaitlin Roig. Il choisit la suivante où la remplaçante Lauren Rousseau tente brièvement de s'interposer, avant d'être abattue comme les quatorze enfants de sa classe. Survolté, Lanza pénètre dans une autre classe où la jeune maîtresse d'école Vitoria Sotto lui fait face courageusement, agrippée à son bureau. *« Où sont les enfants ? »* hurle-t-il. Espérant les protéger, elle lui répond qu'ils sont à l'auditorium, de l'autre côté du bâtiment. Mais pris de panique, six bambins sortent brusquement du placard et tentent de s'enfuir. Lanza ne leur laisse aucune chance, réservant sa dernière salve pour Miss Soto. Lorsqu'il quitte la classe, le forcené constate la présence de la police dans le bâtiment. Il retourne dans la salle et retourne son arme contre lui. Outre la directrice, la psychologue et les deux institutrices, deux assistantes identifiées comme Rachel d'Avino et Anne-Marie Murphy ont aussi été tuées. Au total, Lanza a aussi ôté la vie de vingt enfants de 5 à 7 ans.

Si la fusillade de Newtown vient clore notre recensement exprimé sur la période 1912 – 2012, nous avons néanmoins continué de porter une attention particulière à l'actualité mondiale du « school shooting ». Indépendamment des menaces proférées à Leiden et Strasbourg et au stade où nous achevons la rédaction de cette monographie, l'année 2013 a encore connu au moins trois événements. Sans aucun lien entre eux, les deux premiers sont perpétrés sur un même site, à deux mois d'intervalle :

Le 22 janvier, une fusillade se produit dans la bibliothèque du Lone Star College de Cypress (Texas), un campus universitaire de la périphérie de Houston. Si cet événement génère le verrouillage du campus, par mesure de précaution, il ne s'agit pas non plus d'un acte de violence paroxystique au sens strict de notre définition. Aussi ne l'aurions-nous pas recensé, s'il était survenu dans notre période de référence. Les circonstances sont difficiles à déterminer, avec une dizaine de coups de feu tirés dans une totale confusion. C'est au cours d'une dispute, semble-t-il, que Trey Foster (22 ans) dégaine son arme et ouvre le feu sur son camarade Jody Neal (25 ans)[122], le blessant à la jambe et à l'abdomen. Deux victimes collatérales sont à déplorer, parmi lesquelles Carlton Berry, qui semble lui aussi avoir utilisé son pistolet après avoir touché à la jambe et Bobby Cliburn (55 ans), un ouvrier d'entretien.

La psychose semble retombée sur le campus lorsque le 9 avril, peu avant 11 heures 20 du matin, Dylan Quick (20 ans) attaque sauvagement quatorze étudiants en courant d'un bâtiment à l'autre un scalpel à la main[123]. Sa lame finit par se briser et un étudiant parvient à le maîtriser jusqu'à l'arrivée de la police.

Une autre fusillade se produit le 7 juin 2013 à Santa Monica, en Californie. Atteint de troubles psychologiques, John Zawahri (25 ans) commence par abattre son père et son frère au domicile familial[124]. Après avoir mis le feu à la maison, il tire plusieurs coups de feu dans le quartier et blesse la conductrice d'un véhicule. Tout de noir vêtu et gilet pare-balles sur le dos, il force une autre automobiliste à le conduire vers le Santa Monica College, sous la menace de son fusil mitrailleur AR-15. En chemin, il ouvre encore le feu sur un bus (deux passagers légèrement blessés) et sur une voiture de police. Arrivé au campus, il fait encore usage de son arme et tue le conducteur d'un autre véhicule (la fille de ce dernier est aussi blessée par balles). Zawahri se réfugie dans la bibliothèque et tire sur des étudiants en train de réviser. Malgré un vent de panique, la plupart d'entre eux parviennent à prendre la fuite. C'est là que le forcené est abattu par la police, après avoir tiré environ soixante-dix coups de feu sur neuf scènes successives. Dans son polochon, il dispose encore d'un revolver 44 Magnum ainsi que de 1.300 cartouches de pistolet mitrailleur.

[122] Source : http://www.policymic.com/articles/24362/lone-star-college-school-shooting-once-again-the-media-got-it-all-wrong (dernière consultation le 25 mai 2013).
[123] Source : http://tvanouvelles.ca/lcn/infos/lemonde/archives/2013/04/20130409-134142.html (dernière consultation le 25 mai 2013).
[124] Source : http://www.lemonde.fr/ameriques/article/2013/06/07/trois-blesses-dans-une-fusillade-a-santa-monica_3426482_3222.html (dernière consultation le 10 juin 2013).

Connu des services de police et précédemment hospitalisé pour avoir proféré des menaces de mort aléatoires[125], Zawahri avait été scolarisé au Santa Monica College jusqu'en 2010. Son passage à l'acte serait lié à une dispute familiale et au fait qu'il n'ait pas supporté le divorce de ses parents, en 2003.

Le 21 octobre, un autre drame survient au sein de la Sparks Middle School dans le Nevada. À 7 heures 15 du matin, près d'un terrain de basket, un collégien de douze ans sort le pistolet semi-automatique de ses parents et vise les autres élèves (2 blessés). En tentant de le maîtriser, le professeur de mathématiques Michael Landsberry (45 ans, ancien Marine et vétéran de l'Afghanistan), permet aux autres enfants de s'enfuir. Dans la lutte, il est touché mortellement. Le jeune forcené se donne ensuite la mort[126]. Son identité n'est pas révélée et on ne connaît rien de ses motivations, certains journaux évoquant la piste de moqueries dans le cadre scolaire[127].

Comme nous le verrons plus loin, les anniversaires sont particulièrement sensibles. Le 13 décembre 2013, à la veille de celui de la tragédie de Newtown, la petite ville de Centennial dans le Colorado est à son tour concernée (2 tués). À 12 heures 30, Karl Pierson (18 ans) s'introduit dans l'Arapahoe High School armé d'un fusil à pompe. Fermement décidé à abattre Tracy Murphy, la bibliothécaire qui l'a exclu du club de débat un jour avant, il pénètre dans le hall de l'établissement d'où part un premier coup de feu. Il fait ensuite irruption dans la bibliothèque en s'exclamant : *« Où est Murphy ? »* L'intéressée ne s'y trouve pas. Lorsqu'elle apprend que Pierson est à sa recherche, elle a quitte le bâtiment afin de l'éloigner des élèves. Pierson tire au hasard sur la jeune Claire Davies (17 ans), en train d'étudier sur un banc avec une camarade, avant de se suicider. Au total, l'action n'aura duré qu'une minute et vingt secondes. Évacuée dans un coma profond, Claire Davies décède quelques jours plus tard des suites de ses blessures à l'Adventist Hospital de… Littleton[128].

Cette chronologie de la violence paroxystique en milieu scolaire est ainsi terminée. Comme cela est indiqué avant, nous ne prétendons pas que cet exposé soit exhaustif. Assurément, nous découvrirons plus tard l'existence d'autres événements se rapportant à ce phénomène, y compris sur la période considérée. Il s'agira alors de les intégrer dans l'analyse, afin d'épaissir le champ des connaissances sur le sujet.

Les tableaux ci-après récapitulent les événements que nous venons de relater sur la période 1912-2012. La date, le pays, la localité, le nom de l'établissement et le nombre de victimes (détail des tués et blessés) y sont soigneusement rapportés.

[125] Source : http://www.journaldemontreal.com/2013/06/09/le-suspect-de-la-fusillade-de-santa-monica-serait-john-zawahri (dernière consultation le 10 juin 2013).
[126] Source : http://www.liberation.fr/monde/2013/10/22/fusillade-dans-le-nevada-le-tireur-avait-12-ans_941648 (dernière consultation le 1er janvier 2014).
[127] Source : http://www.liberation.fr/monde/2013/10/23/un-deuxieme-adolescent-tue-un-professeur-aux-etats-unis_941935 (dernière consultation le 1er janvier 2014).
[128] Théâtre de la fusillade de la Columbine High School, le 20 avril 1999.

TABLE 4 : ACTES DE VIOLENCE PAROXYSTIQUE EN MILIEU SCOLAIRE RETENUS SUR LA PERIODE DE RÉFÉRENCE 1912 – 2012 (N = 156)

ANNÉE	MOIS	DATE	PAYS	LOCALITÉ	DÉSIGNATION DE L'ÉTABLISSEMENT	TUÉS	BLESSÉS
1913	6	20	R.F.A	BRÊME - LAND DE BASSE SAXE	Saint-Marien-Schule	5	21
1923	10	19	NEWZEALAND	WAIKINO	Waikino school	2	8
1925	5	6	POLOGNE	VILNA	Joachim Lelewel high school	6	8
1940	5	6	U.S.A.	SOUTH PASADENA - CALIFORNIE	South Pasadena Junior High School	5	1
1964	6	11	R.F.A	COLOGNE - RHENANIE-DU-NORD-WESTPHALIE	Catholic elementary school de Volkhoven	11	28
1966	8	1	U.S.A.	AUSTIN - TEXAS	Université du Texas	14	30
1966	11	12	U.S.A.	MEZA - ARIZONA	Rose-Mar College of Beauty	5	1
1968	5	22	U.S.A.	MIAMI - FLORIDE	Drew Junior High School	0	2
1969	8	24	MALAISIE	KUANTAN	Alor-Akar Vocationnal school	3	2
1971	11	13	GUATEMALA	GUATEMALA CITY	Lycée agricole	2	15
1974	1	17	U.S.A.	CHICAGO - ILLINOIS	Clara Barton W. Elementary School	1	3
1974	12	24	BULGARIE	DURVENITSA (SOFIA)	Université de Sofia	6	10
1974	12	30	U.S.A.	NEW YORK	Olean High School	3	11
1975	3	26	BIRMANIE		Ecole primaire	7	5
1975	5	28	CANADA	BRAMPTON - ONTARIO	Centennial Secondary School	3	21
1975	10	27	CANADA	OTTAWA - ONTARIO	St. Pius X High School	2	5
1976	7	12	U.S.A.	FULLERTON - CALIFORNIE	California State University	7	2
1977	10	10	TRINIDAD-TOBAGO	SAN JUAN	Ecole publique El Socorro	5	
1979	1	29	U.S.A.	SAN DIEGO - CALIFORNIE	Grover Cleveland Elementary school	2	9
1979	10	6	U.S.A.	COLUMBIA - CAROLINE DU SUD	South Caroline University	2	5
1981	4	17	U.S.A.	AN ARBOR - MICHIGAN	University of Michigan	2	
1982	6	3	CHINE	SHAM SHUI PO - HONG KONG	Ecole maternelle Anne Anne	6	43
1983	1	20	U.S.A.	ST LOUIS - MISSOURI	Parkway South Middle school	2	1
1983	6	3	R.F.A	EPPSTEIN-VOCKENHAUSEN - LAND DE HESSE	Freiherr-vom-Stein Gesamtschule	6	14
1984	2	24	U.S.A.	LOS ANGELES - CALIFORNIE	49th Street Elementary School	3	10
1985	1	21	U.S.A.	GODDARD - KANSAS	Goddard Middle school	1	3
1987	3	2	U.S.A.	DEKALB - MISSOURI	Missouri High School	2	0
1988	2	11	U.S.A.	LARGO - FLORIDE	Pinellas Park High school	1	1
1988	5	20	U.S.A.	WINNETKA - ILLINOIS	Hubbard Woods Elementary school	2	6
1988	9	26	U.S.A.	GREENWOOD - CAROLINE DU SUD	Oakdale Elementary school	2	9
1988	12	16	U.S.A.	VIRGINIA BEACH - VIRGINIE	Atlantic Shore Christian School	1	1
1989	1	17	U.S.A.	STOCKTON - CALIFORNIE	Cleveland school	6	30
1989	1	24	FINLANDE	RAUMANMERI	Ecole secondaire de Raumanmeri	2	
1989	12	6	CANADA	MONTREAL - QUEBEC	Ecole polytechnique de Montréal	15	17
1991	11	1	U.S.A.	IOWA CITY - IOWA	Université de l'Iowa	6	1

ANNÉE	MOIS	DATE	PAYS	LOCALITÉ	DÉSIGNATION DE L'ÉTABLISSEMENT	TUÉS	BLESSÉS
1992	5	1	U.S.A.	OLIVEHURST - CALIFORNIE	Lindhurst High school	4	10
1992	8	24	CANADA	QUEBEC	Université Concordia	4	1
1992	12	14	U.S.A.	GREAT BARRINGTON - MASSACHUSSETS	Simon Rock College	2	4
1993	1	18	U.S.A.	GRAYSON - KENTUCKY	East Carter High School	2	0
1993	9	17	U.S.A.	SHERIDAN - WYOMING	Central Middle school	1	4
1994	4	5	DANEMARK	AARHUS	Université d'Aahrus	3	2
1994	11	7	U.S.A.	WICKLIFFE - OHIO	Wickliffe Middle School	1	2
1995	10	7	CHINE	MEIHEKOU - PROVINCE DU JELIN	Ecole maternelle	2	16
1995	10	12	U.S.A.	BLACKVILLE - CAROLINE DU SUD	Blackville-Hilda High School	2	1
1995	11	15	U.S.A.	LYNNVILLE - TENNESSEE	Richland High School	2	1
1996	2	2	U.S.A.	MOSES LAKE - WASHINGTON	Frontier Middle School	3	1
1996	3	13	ECOSSE	DUNBLANE	Dunblane Primary School	18	16
1996	4	1	CHINE	MEITIAN - PROVINCE DU HUNAN	2 Ecoles primaires de Meitan	7	5
1996	7	8	ANGLETERRE	BLAKENHALL - WOLVERHAMPTON	St Luc Primary School	0	7
1996	8	15	U.S.A.	SAN DIEGO - CALIFORNIA	San Diego State University	3	
1996	9	17	U.S.A.	STATE COLLEGE - PENNSYLVANIE	Hetzel Union Building	1	1
1997	2	19	U.S.A.	BETHEL - ALASKA	Bethel High school	2	2
1997	3	30	YEMEN	SANAA	Tala'i Private School / Musa Bin Nusayr School	8	11
1997	10	1	U.S.A.	PEARL - MISSISSIPPI	Pearl High School	2	7
1997	12	1	U.S.A.	PADUCAH - KENTUCKY	Heath High School	3	5
1998	3	24	U.S.A.	JONESBORO - ARKANSAS	Westside Middle School	5	10
1998	4	24	U.S.A.	EDINBORO - PENNSYLVANIE	James W. Parker Orient School	1	3
1998	5	21	U.S.A.	SPRINGFIELD - OREGON	Thurston High School	2	22
1998	6	16	U.S.A.	RICHMOND - VIRGINIE	Armstrong High School	0	2
1998	8		CHINE	NC - PROVINCE DU HENAN		2	15
1998	9	14	CHINE	NC - PROVINCE DU HEJIANG		0	23
1999	1	22	LETTONIE	GULBENE	Ecole maternelle de Gulbene	5	
1999	4	20	U.S.A.	LITTLETON - COLORADO	Columbine High School	15	24
1999	4	28	CANADA	TABER - ALBERTA	W. R. Myers High School	1	1
1999	5	20	U.S.A.	CONYERS - GEORGIE	Heritage High School	0	6
1999	8	3	AUSTRALIE	MELBOURNE	La Trobe University	1	1
1999	12	6	U.S.A.	FORT GIBSON - OKLAHOMA	Fort Gibson Middle School	0	5
1999	12	7	PAYS-BAS	VEGHEL	De Leijgraaf School	0	4

ANNÉE	MOIS	DATE	PAYS	LOCALITÉ	DÉSIGNATION DE L'ÉTABLISSEMENT	TUÉS	BLESSÉS
2000	4	20	CANADA	ORLEANS - ONTARIO	Cairine Wilson Middle School	0	5
2001	3	5	U.S.A.	SANTEE - CALIFORNIE	Santana High School	2	13
2001	3	22	U.S.A.	EL CAJON - CALIFORNIE	Granite Hills High School	0	6
2001	6	8	JAPON	OSAKA	Ikeda Elementary School	8	13
2001	11	26	CHINE	RUZHOU - PROVINCE DU HENAN	Lycée de Ruzhou	8	4
2002	1	16	U.S.A.	GRUNDY - VIRGINIE	Appalachian School of Law	3	3
2002	2	19	R.F.A	FREISING (MUNICH) - LAND DE BAVIERE	Centre de formation professionnelle	2	2
2002	4	26	R.F.A	ERFURT - LAND DE THURINGE	Lycée Gutenberg	16	7
2002	4	29	BOSNIE	VLASENICA	Lycée de Vlasenica	2	1
2002	10	21	AUSTRALIE	MELBOURNE	Université Monash	2	5
2002	10	28	U.S.A.	TUCSON - ARIZONA	College of pharmacy (College of Nursing)	4	0
2002	11	26	CHINE	SHILONG - PROVINCE DU GUANGDONG	Ecole élémentaire de Shilong	5	2
2003	1	25	CHINE	YAN GAN - PROVINCE DU GUANGDONG	Ecole élémentaire de Yang Gan	4	3
2003	3	7	CHINE	BEIHAI - PROVINCE DU GUANGXI	Ecole élémentaire de Beihai	0	8
2003	4	14	U.S.A.	RED LION - PENNSYLVANIA	Red Lion Area Junior High School	2	
2003	5	9	U.S.A.	CLEVELAND - OHIO	Case Western Reserve University	1	2
2003	6	6	THAÏLANDE	NAKHON SI THAMMARAT	Pak scolaires Phanang	2	4
2003	7	3	R.F.A	COBURG - LAND DE BAVIERE	Realschule II	1	1
2003	9	24	U.S.A.	COLD SPRING - MINNESOTA	Rocori High School	2	0
2004	2	9	U.S.A.	EAST GREENBUSH - NEW YORK	Columbia High School's	0	1
2004	8	4	CHINE	PEKIN	Université de Pékin	1	17
2004	9	11	CHINE	SUZHOU - PROVINCE DU JIANGSU	Ecole élémentaire de Suzhou	0	28
2004	9	20	CHINE	NC - PROVINCE DE YING	Ecole primaire expérimentale n° 1	0	25
2004	9	28	ARGENTINE	CARMEN DE PATAGONES	Escuela 202 Islas Malvinas	4	5
2004	9	30	CHINE	CHENZHOU - PROVINCE DU HUNAN	Ecole élémentaire de Chenzhou	4	12
2004	11	24	U.S.A.	VALPARAISO - INDIANA	Valparaiso High School	0	7
2004	12	4	CHINE	PANSHI - PROVINCE DU JILIN	Ecole primaire centrale de Mingcheng	0	12
2005	3	21	U.S.A.	RED LAKE - MINNESOTA	Red Lake Senior High School	8	15
2005	6	10	JAPON	HIKARI - YAMAGUCHI	Hikari Senior High School	0	58
2005	9	9	THAÏLANDE	BANGKOK	Saint joseph Convent School	0	4
2005	10	12	CHINE	GUANGDE - PROVINCE DE L'ANHUI	Ecole primaire de Niutoushan	0	18
2005	11	8	U.S.A.	JACKSBORO - TENNESSEE	Campbell County Comprehensive High School	1	2
2006	3	14	U.S.A.	RENO - NEVADA	Pine Middle School	0	2
2006	5	8	CHINE	SHIGUAN - PROVINCE DE L'ANHUI	Ecole maternelle de Shiguan	12	5
2006	5	24	CHINE	LUOYANG - PROVINCE DU HENAN	Ecole primaire Luoying	2	
2006	8	30	U.S.A.	HILLSBOROUGH - CAROLINE DU NORD	Orange High School	0	2
2006	10	9	U.S.A.	JOPLIN - MISSOURI	Memorial Middle School	0	0
2006	9	13	CANADA	MONTREAL - QUEBEC	Dawson College	1	19
2006	9	27	U.S.A.	BAILEY - COLORADO	Platte Canyon High School	2	5
2006	9	29	U.S.A.	CAZENOVIA - WISCONSIN	Weston High School	1	
2006	10	2	U.S.A.	NICKEL MINES - PENNSYLVANIE	West Nickel Mines School	5	
2006	11	20	R.F.A	EMSDETTEN – RHENANIE-WESTPHALIE	Geschwister-Scholl-Realschule	1	6
2007	4	10	U.S.A.	GRESHAM - OREGON	Springwater Trail High School	0	10
2007	4	16	U.S.A.	BLACKSBURG -VIRGINIE	Virginia Tech	33	29

ANNÉE	MOIS	DATE	PAYS	LOCALITÉ	DÉSIGNATION DE L'ÉTABLISSEMENT	TUÉS	BLESSÉS
2010	2	12	U.S.A.	HUNTSVILLE - ALABAMA	Alabama State University	3	3
2010	2	18	R.F.A.	LUDWIGSHAFEN - RHEN.-PALATINAT	"Technik 2" Realschule	1	
2010	2	23	U.S.A.	LITTLETON - COLORADO	Deer Creek Middle School	0	2
2010	3	23	CHINE	NANPING - PROVINCE DU FUJIAN	Ecole élémentaire de Nanping	8	5
2010	4	13	CHINE	XICHANG - PROVINCE DU SICHUAN	Ecole élémentaire de Xichang	2	5
2010	4	28	CHINE	LEIZHOU - PROVINCE DU GUANGZHOU	Ecole primaire Leicheng n ° 1	0	17
2010	4	29	CHINE	TAIXING - PROVINCE DU JIANGSU	Ecole maternelle Zhongxin	0	32
2010	4	30	CHINE	WEIFANG - PROVINCE DU SHANDONG	Ecole primaire Shangzhuang	1	6
2010	5	12	CHINE	HANZHONG - PROVINCE DU SHAANXI	Ecole maternelle du Temple de Shengshui	10	11
2010	8	3	CHINE	ZIBO - PROVINCE DU SHANDONG	Ecole maternelle de Zibo	3	7
2010	9	28	U.S.A.	AUSTIN - TEXAS	Texas state university	1	0
2010	10	8	U.S.A.	CARLSBAD - CALIFORNIE	Kelly Elementary school	0	2
2010	11	29	U.S.A.	MARINETTE - WISCONSIN	Marinette High School	1	
2011	1	5	U.S.A.	OMAHA - NEBRASKA	Millard sud High School	2	2
2011	4	7	BRESIL	RIO DE JANEIRO	Escuela municipal Tasso da Silveira	13	12
2012	2	7	CHINE	NANCHANG - PROVINCE DU JIANGXI	Collège n° 1 de Nanchang	0	2
2012	2	27	U.S.A.	CHARDON - OHIO	Chardon High School	3	2
2012	4	2	U.S.A.	OAKLAND - CALIFORNIE	Oikos christian's University	7	1
2012	12	14	CHINE	CHENPING - PROVINCE DU HENAN	Ecole primaire de Chenpeng	0	23
2012	12	14	U.S.A.	NEWTOWN - CONNECTICUT	Sandy Hook primary school	27	1

Le tableau suivant permet de se faire une idée sur les événements initialement recensés, mais finalement écartés du champ de notre recherche. Dans les colonnes de droite, le mobile est effectivement indiqué afin de bien motiver nos choix. Comme cela est expliqué en introduction, nous excluons d'abord les actes terroristes, qu'ils relèvent d'un mobile politique ou religieux. Les autres attentats, davantage liés à des revendications individuelles, sont aussi exclus. Il en va de même pour les actions consécutives aux rivalités entre bandes rivales, les homicides préalablement ciblés (ce qui ôte le caractère aléatoire de l'acte, consubstantiel à notre définition de la violence paroxystique), les suicides singuliers, les départs de coup de feu accidentels, les bagarres, les tirs d'intimidation, les actes acquisitifs et ceux finalement localisés hors cadre scolaire.

De tels choix résultent d'une analyse attentive, au besoin à partir de plusieurs sources croisées. La plupart des sources sur les fusillades en milieu scolaire font le plus souvent l'amalgame entre toutes ces actions.

Nous nous intéresserons ensuite plus précisément à la localisation spatiale des événements et en premier lieu à leur distribution géographique.

Table 5 : Actes exclus du champ définitionnel de la violence paroxystique en milieu scolaire Période 1912 - 2012

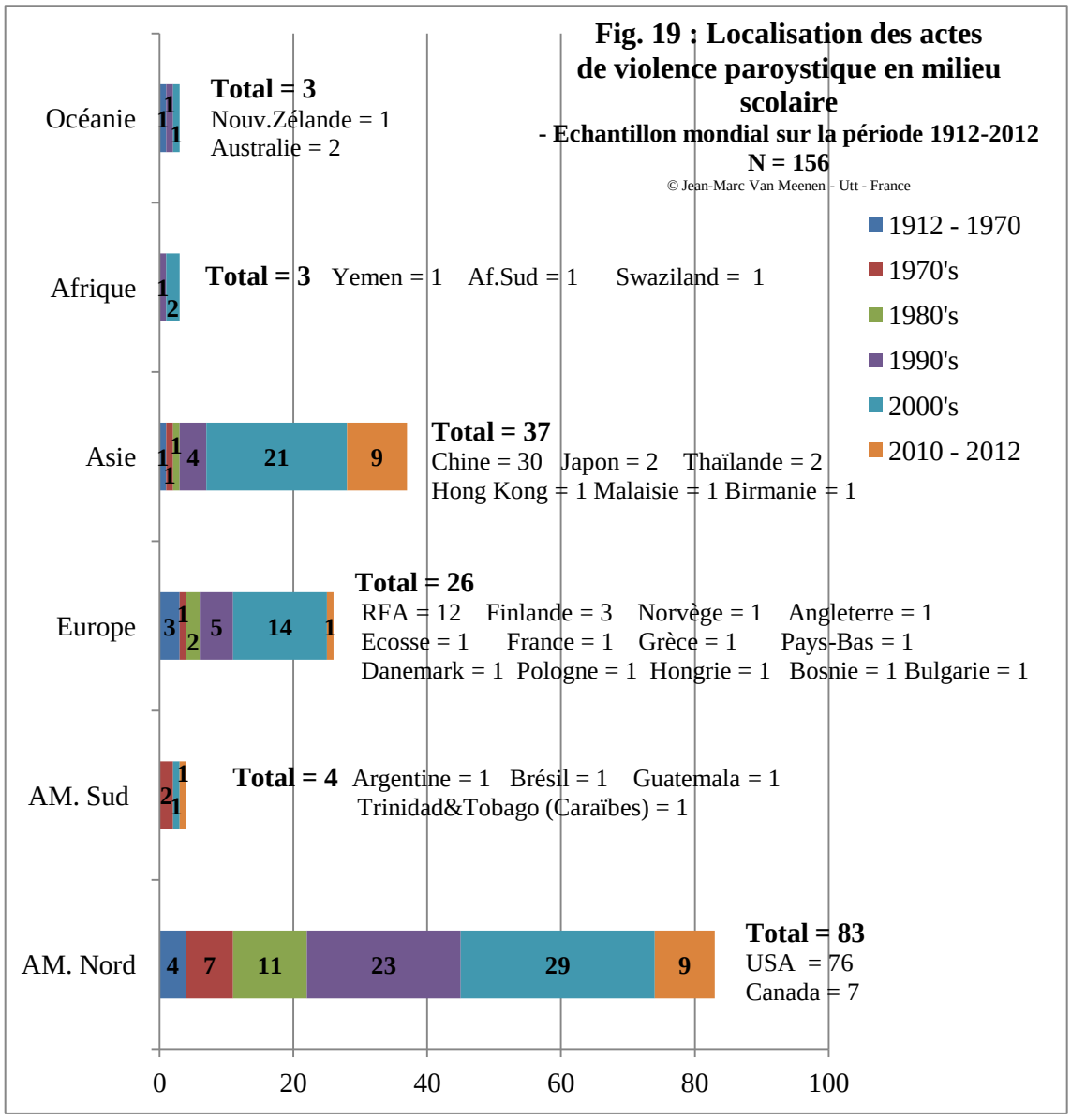
DATE			LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE			ÉTABLISSEMENT	VICTIMES		MOBILE										
ANNÉE	MOIS	JOUR	PAYS	ETAT - PROVINCE	VILLE		MORTS	BLESSES	TERRORISME	ATTENTAT AUTRE	PRISE D'OTAGES	BANDES / GANGS	HOMICIDE	SUICICE	ACCIDENT	BAGARRE	TIR D'INTIMIDATION	ACTE ACQUISITIF	HORS CADRE SCOLAIRE
1912	9	23	AUT		SANKT PÖLTEN	Lycée	1	0					X						
1913	10	9	HONG		SZEGED	Lycée	1	0					X						
1931	3	5	YOU	KOSOVO	PRISTINA	Lycée	0	1					X						
1937	9	24	U.S.A.	OHIO	TOLEDO	Arlington Middle school	0	2					X						
1927	5	18	U.S.A.	MICHIGAN	BATH TOWNSHIP	Bath Consolidated School	45	58		X									
1959	9	15	U.S.A.	TEXAS	HOUSTON	Poe Elementary School	5	18		X									
1978	5	18	U.S.A.	TEXAS	AUSTIN	Murchison High School	1	0					X						
1993	2	1	U.S.A.	NEW YORK	AMITYVILLE	Amityville High School	1	1					X						
1993	12	1	U.S.A.	WISCONSIN	MILWAUKEE	Wauwatosa west high school	1	0					X						
1993	12	17	U.S.A.	MICHIGAN	CHELSEA	Chelsea High School	1	1					X						
1994	3	25	U.S.A.	GEORGIE	ETOWAH	Etowah High School								X					
1994	10	12	U.S.A.	CAROLINE DU N.	GREENSBORO	Grimsley High School	1	1					X	X					
1995	9	7	FRA	RHÔNE	LYON	École Nah'alat Moché	0	0	X										
1996	2	8	U.S.A.	CALIFORNIE	MENLO PARK	Menlo High School	1	3					X	X					
1999	7	29	AF.SUD	GAUTENG	SOWETO	Comprehensive High School	3	0					X						
1999	11	9	R.F.A.	SAXE	MEISSEN	Gymnasium Franziskaneum	1	0					X						
2000	2	29	U.S.A.	MICHIGAN	MOUNT MORRIS TS	Buell elementary school	1	6							X				
2000	3	10	U.S.A.	GEORGIE	SAVANNAH	Plage High School	2	1					X						
2000	5	26	U.S.A.	FLORIDE	LAKE WORTH	Lake Worth Middle School	1	0					X						
2000	9	26	U.S.A.	LOUISIANE	NEW ORLEANS	Carter G. Woodson Middle School	0	2								X			
2000	10	28	U.S.A.	ARKANSAS	CONWAY	University of Central Arkansas	2	1				X							
2001	1	15	U.S.A.	NEW YORK	MANHATTAN	Martin Luther King, Jr. High School	0	2				X							
2001	11	13	U.S.A.	MICHIGAN	CARO	Caro learning center	0	0			X								
2001	3	6	BRESIL	SAO PAULO	LIMEIRA	Limeira escola	1	2								X			
2001	3	26	KENYA	MACHAKOS	MACHAKOS	Kyanguli Secondary School	67	19		X									
2003	4	14	U.S.A.	LOUISIANE	NEW ORLEANS	John McDonogh High School	1	3				X							
2003	7	2	R.F.A.	BAVIÈRE	COBURG	Realschule II	1	1					X						
2004	1	13	P-BAS	HOLLANDE MÉRID.	LA HAYE	Terra College	1						X						
2004	4	4	U.S.A.	NEW JERSEY	FLORHAM PARK	Fairleigh Dickinson University	1	6				X							
2004	5	7	U.S.A.	MARYLAND	RANDALLSTOWN	Randallstown High School	0	4					X						
2004	9	1	OSS.	FED. DE RUSSIE	BESLAN	École n° 1	344	NC	X										
2005	3	7	R.F.A.	BAVIÈRE	RÖTZ	Grund-und Hauptschule von Rotz	0	0								X			
2006	1	13	U.S.A.	FLORIDE	LONGWOOD	Milwee Middle School	1	0			X								
2006	8	24	U.S.A.	VERMONT	ESSEX	Essex Elementary School	1	1					X						
2007	1	3	U.S.A.	WASHINGTON	TACOMA	Henry Foss High School	1	0					X						
2007	3	17	THAÏ	SONGKHLA	SABA YOI	Bamrungsart Pondok School	3	7	X										
2007	3	8	U.S.A.	MICHIGAN	MIDLAND	Herbert Henry Dow High School	0	1					X						
2007	9	21	U.S.A.	DELAWARE	DOVER	Delaware State University	1	2								X			
2007	9	28	U.S.A.	CALIFORNIE	OROVILLE	Las Plumas High School	0	0			X								
2007	12	9	U.S.A.	COLORADO	ARVADA & COL.PRINGS	Arvada missionary & New Life Church	5	4											X
2007	12	12	INDE	HARYANA	GURGAON	Euro International school	1	0								X			
2008	2	12	U.S.A.	CALIFORNIE	OXNARDE	EO Green School	1	0					X						
2008	2	11	U.S.A.	TENNESSEE	MEMPHIS	Mitchell High School	0	1					X						
2008	3	6	ISRAËL		JERUSALEM	Mercaz HaRav yeshiva	9	11	X										
2008	3	9	U.S.A.	ALABAMA	MOBILE	Davidson High School	1	0					X						
2008	8	21	U.S.A.	TENNESSEE	KNOXVILLEE	Central High School	1	0					X						
2008	9	16	CAN	ONTARIO	TORONTO	Bendale Business and Technical Institute	0	1										X	
2008	10	16	U.S.A.	MICHIGAN	DETROIT	Henry Ford High School	1	3					X						
2008	10	27	U.S.A.	ARKANSAS	CONWAY	Arkansas university	2	1					X						
2008	11	12	U.S.A.	FLORIDE	FORT LAUDERDALE	Dillard High School	1	0					X						
2009	3	3	N-Z	AUKLAND	AUKLAND	Avondale College	1	0					X						
2009	4	10	U.S.A.	MICHIGAN	DEARBORN	Henry Ford Community College	2	0					X						
2009	4	30	AZERB.		BAKOU	Académie d'Etat d'Azerbaïdjan	13	10	X										
2009	5	18	U.S.A.	MASSACHUSETTS	CAMBRIDGE	Harvard University	1	0					X						
2009	6	15	U.S.A.	CALIFORNIE	SAN FRANCISCO	San Francisco High School	0	3		X									X
2009	6	17	CAN	ONTARIO	MISSISSAUGA	Saint- Joseph Secondary School	0	5								X			
2009	9	2	U.S.A.	CALIFORNIE	SAN BRUNO	Skyline College	0	1								X			
2009	9	16	U.S.A.	CALIFORNIE	ANTIOCH	Deer Valley High School	0	1				X							
2010	2	5	U.S.A.	ALABAMA	MADISON	Discovery Middle School	1	0					X						
2010	2	26	U.S.A.	WASHINGTON	TACOMA	Birney Elementary school	1	0					X						
2010	3	9	U.S.A.	OHIO	COLUMBUS	Ohio State University	3	0					X						
2010	4	28	U.S.A.	VIRGINIE	PORTSMOUTH	Woodrow Wilson High School	0	0									X		
2010	5	11	ALB		ELBASAN	Lycée Domi Mahir	2	0					X						
2010	9	30	CAN	ONTARIO	TORONTO	Central Technical School	0	0									X		
2010	10	1	U.S.A.	CALIFORNIE	SALINAS	Alisal High School	1	0					X						
2010	10	3	U.S.A.	CAROLINE DU N.	ELIZABETH CITY	Mid-Atlantic Christian University	1	0					X						
2011	3	25	U.S.A.	INDIANA	MARTINSVILLE	Martinsville Middle West School	0	1					X						
2011	3	30	U.S.A.	TEXAS	HOUSTON	Worthing High School	1	5				X							
2011	4	19	U.S.A.	TEXAS	HOUSTON	Ross Elementary School	0	2								X			
2011	5	23	U.S.A.	HAWAI	PEARL CITY	Pearl City Middle School	0	2								X			
2011	10	24	U.S.A.	ARKANSAS	FAYETTEVILLE	Cape Fear High School	0	1					X						
2012	3	1	IRAK	KURDISTAN	SULAIMANIYAH	Medes High School	2	0					X						
2012	3	6	U.S.A.	FLORIDE	JACKSONVILLE	Episcopal High School	2	0					X						
2012	3	19	FRA	HAUTE-GAR.	TOULOUSE	École Ozar Hatorah	4	0	X										
2012	5	19	ITALIE	POUILLES	BRINDISI	Lycée Morvillo Falcone	1	5		X									

2 - 2 - Localisation spatiale de l'action

Outre l'identification des déterminants socio-culturels qui le construisent, l'anticipation du risque passe par la connaissance des espaces de perpétration. La partie qui va suivre s'inscrit dans une double interrogation : où et quand de tels actes surviennent-ils ?

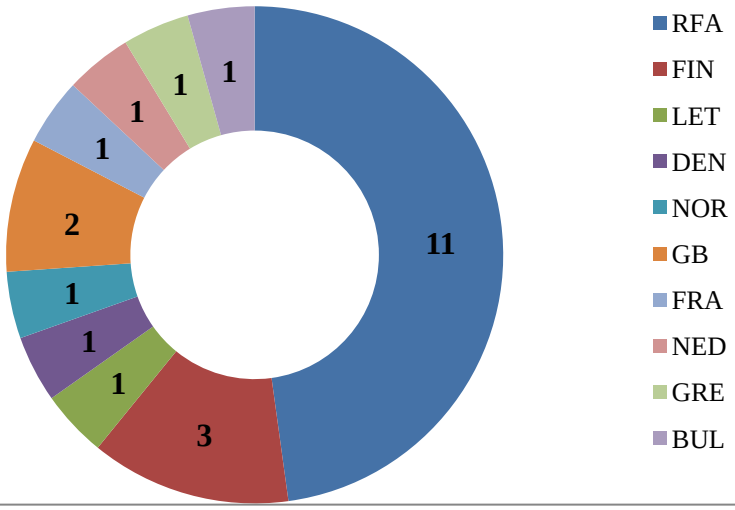
2 - 2 - 1 - Distribution géographique

Avec près de quatre-vingt événements recensés depuis le début du XX^{e} siècle, les États-Unis détiennent la palme du plus grand nombre d'actes de violence extrême en milieu scolaire (cf. fig 19). Si l'on y ajoute ceux perpétrés au Canada, le territoire nord-américain concentre à lui seul plus de la moitié des occurrences de passage à l'acte au niveau mondial, depuis cent ans (53 %). Cette proportion vaut aussi pour le nombre de tués (N = 263/528) et de blessés (N = 447/1145). Pour autant, le phénomène s'étend largement au-delà de ce territoire.



La distribution des attaques perpétrées en Europe fait ressortir une majorité d'occurrences dans sa partie Nord, en particulier en Allemagne (N = 11) et en Finlande (N = 3). Néanmoins, l'existence d'au moins un fait au sein de douze autres pays, y compris d'essence latine, montre une réelle potentialité de survenance, quelle que soit la culture et même à faible probabilité (cf. fig. 20).

Fig. 20 : Répartition par pays des actes perpétrés en Europe
- Période 1912 - 2012 - N = 26
© Jean-Marc Van Meenen - Utt - France



Quoi qu'il puisse y émerger, il demeure encore marginal en Amérique du Sud (N = 3 auquel nous avons associé la seule attaque caribéenne), en Océanie (N = 3) et en Afrique (N = 3). Mais l'époque est à la globalisation culturelle, notamment depuis l'avènement d'Internet (cf. p. 213). Ainsi, les influences sont transcontinentales et leur diffusion n'est plus différée dans le temps.

Notons toutefois que la russie et plus largement la sphère de l'ex-URSS est absente de ce bilan. Cela peut s'expliquer par deux facteurs : le premier résulte d'une faible communication des informations vers l'extérieur, au moins jusqu'à la « Glasnost » [transparence] impulsée par le président Gorbatchev au milieu des années 1980. La deuxième explication est corrélée à la première : si peu d'informations sortent jusqu'alors de cet espace géographique et politique, il en va de même des nouvelles venant de l'extérieur. La propension à l'émulation est ainsi réduite voire inexistante. Dans une période plus récente, les données semblent accessibles. Nous avons connaissance, en janvier 1999, du quintuple homicide de Gulbène (Lettonie) et de tous les détails de la tragédie de Beslan (Ossétie du Nord), en septembre 2004. En étendant l'analyse à d'autres territoires situés derrière le « rideau de fer », nous connaissons encore au moins sommairement l'existence d'une attaque dans les hébergements de l'université de Durvenitsa (Bulgarie), en décembre 1974. Il y a donc peu de chance que de nombreux événements de violence paroxystique en milieu scolaire puissent être exclus des vecteurs médiatiques contemporains.

À l'ère d'internet, la circulation des nouvelles est quasi instantanée. Le 29 décembre 2013, un attentat-suicide est perpétré à 12 heures 45 (8 heures 45 GMT) à la gare de Volgograd (au moins 18 tués). Les premières dépêches internationales sont diffusées à 12 heures 50 (GMT), soit quatre heures plus tard.

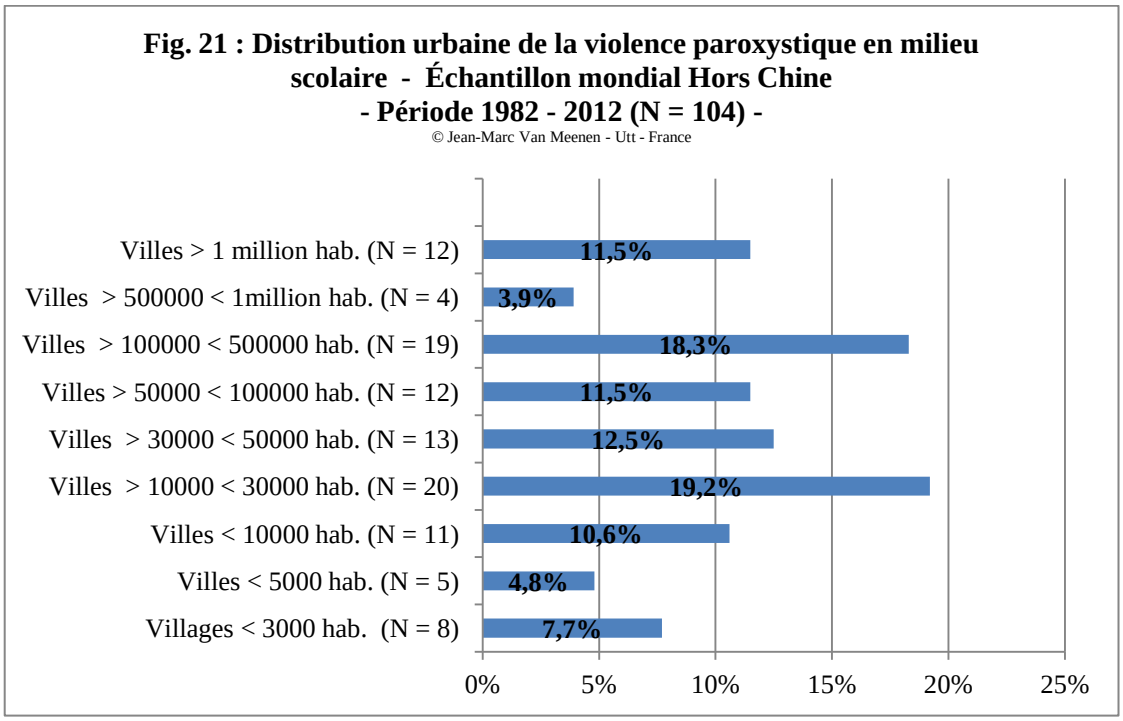
Si nous ne détenons aucun élément relatif à des territoires du Moyen-Orient comme la Turquie, la Syrie, l'Iran, l'Irak ou l'Arabie Saoudite, cela relève certainement d'autres raisons que la seule rétention d'information. Ce type de manifestation ne s'inscrit probablement pas dans la culture locale. Il semble en aller de même, pour l'instant, en Asie centrale et en Asie du Sud (Inde, Pakistan, Afghanistan, Kazakhstan, Mongolie…).

En ce qui concerne l'Asie, c'est surtout au cours des dix dernières années que les attaques à l'arme blanche se sont intensifiées dans les écoles chinoises (25 occurrences depuis 2002). De façon moins spectaculaire, le Japon (N = 2), la Thaïlande (N = 2), la Malaisie (N = 1) et la Birmanie (N = 1) ont aussi été touchés. Pour cette partie du monde, deux pics spectaculaires émergent d'une fine observation de la chronologie des actes de violence extrême : le mois de septembre 2004 (N = 3) et la période du 23 mars au 12 mai 2010 (N = 6). De par la fréquence des actions et la similarité de leur mode opératoire, il est permis d'envisager l'émergence d'un phénomène endémique au continent asiatique (cf. p. 281).

2 - 2 - 2 - Fourchettes de population des villes de perpétration

Après la répartition par continent et par nation, il est aussi intéressant de se projeter au niveau des micro-territoires, en portant un regard particulier vers les villes qui ont pu connaître ce type d'événement (cf. fig. 21). Afin de rester dans une relative constance démographique, la distribution par tranche de population des villes de perpétration se concentre ici sur les trente dernières années (1982 – 2012).

Fig. 21 : Distribution urbaine de la violence paroxystique en milieu scolaire - Échantillon mondial Hors Chine
- Période 1982 - 2012 (N = 104) -
© Jean-Marc Van Meenen - Utt - France



Nous voyons bien qu'une telle manifestation n'est pas seulement l'apanage des établissements implantés en zone hyper-urbaine. Le chiffre le plus élevé revient effectivement aux communes comprises entre 10.000 et 30.000 habitants, avec 19,2 % des actes depuis 1982 (N = 20). Le tableau ci-dessous permet de décliner plus en détail les villes considérées selon leur fourchette de population.

Table 6 : Classification des villes de perpétration d'actes de violence paroxystique en milieu scolaire / Fourchette de population - Période 1912 – 2012 – N = 156

FOURCHETTES DE POPULATION	VILLES DE PERPÉTRATION
< 3000	Blackville - Caroline Du Sud (USA) ; Lynnville - Tennessee (USA) ; Grundy – Virginie (USA) ; Red Lake – Minnesota (USA) ; Jacksboro – Tennessee (USA) ; Cazenovia – Wisconsin (USA) ; De Kalb – Missouri (USA) ; Antietam – Pensylvannie (USA)
> 3000 < 5000	Goddard – Kansas (USA) ; Grayson – Kentucky (USA) ; Fort Gibson – Oklahoma (USA) ; Cold Spring – Minnesota (USA) ; Hillsborough - Caroline Du Nord (USA) ; Nickel Mines – Pennsylvanie (USA)
> 5000 < 10.000	Great Barrington – Massachussets (USA) ; Dunblane (Ecosse) ; Bethel – Alaska (USA) ; Edinboro – Pennsylvanie (USA) ; Taber –Alberta (USA) ; Red Lion – Pennsylvania (USA) ; Bailey – Colorado (USA) ; Larose – Louisiane (USA) ; Chardon – Ohio (USA)
> 10.000 < 15.000	Eppstein-Vockenhausen (RFA) ; Winnetka – Illinois (USA) ; Olivehurst – Californie (USA) ; Wickliffe – Ohio (USA) ; Blakenhall – Wolverhampton (GB) ; Conyers – Georgie (USA) ; Vlasenica (BOSNIE) ; Kauhajoki (FIN) ; Marinette – Wisconsin (USA)
> 15.000 < 20.000	Sheridan – Wyoming (USA) ; East Greenbush - New York (USA) ; Carmen De Patagones (ARG)
> 20.000 < 30.000	Greenwood - Caroline Du Sud (USA) ; Moses Lake – Washington (USA) ; Pearl – Mississippi (USA) ; Paducah – Kentucky (USA) ; Valparaiso – Indiana (USA) ; Winnenden (RFA) ; Harstad (NOR)
> 30.000 < 50.000	Rauma (FIN) ; State College – Pennsylvanie (USA) ; Littleton – Colorado (USA) x 2 ; Freising (RFA) ; Coburg (RFA) ; Joplin – Missouri (USA) ; Emsdetten (RFA) ; Blacksburg -Virginie (USA) ; Tuusula (FIN) ; Decalb – Illinois (USA) ; Meyzieu (FRA) ; Woodbridge – Virginie (USA)
> 50.000 < 100.000	Largo – Floride (USA) ; Iowa City – Iowa (USA) ; Springfield – Oregon (USA) ; Jonesboro – Arkansas (USA) ; Orleans – Ontario (CAN) ; Santee – Californie (USA) ; El Cajon – Californie (USA) ; Hikari – Yamaguchi (JAP) ; Krugersdorp – Gauteng (AF.SUD) ; Sankt Augustin (RFA) ; San Mateo – Californie (USA) ; Carlsbad – Californie (USA)
> 100.000 < 500.000	St Louis – Missouri (USA) ; Stockton – Californie (USA) ; Aarhus (DAN) ; Richmond – Virginie (USA) ; Erfurt (RFA) ; Cleveland – Ohio (USA) x 2 ; Nakhon Si Thammarat (THAI) ; La Haye (PB) ; Reno – Nevada (USA) ; Gresham – Oregon (USA) ; Bâton Rouge – Louisiane (USA) ; Hampton – Virginie (USA) ; Ansbach (RFA) ; Pécs (TCH) ; Huntsville – Alabama (USA) ; Ludwigshafen (RFA) ; Omaha – Nebraska (USA)
> 500.000 < 1 .000.000	Québec (CAN) ; Athènes (GRE) ; Austin – Texas (USA)
> 1 .000.000	Montreal – Québec (CAN) ; San Diego – Californie (USA) ; Rio de Janeiro (BRE)

La plus emblématique, Littleton, est une paisible bourgade de la banlieue de Denver. Idyllique et proche de la montagne, elle est propice aux activités de plein air comme le ski et la randonnée familiale. En mars 1999, lors de la fusillade à la Columbine High school, sa population dépasse de peu les quarante mille habitants (41.737 au recensement de 2010). En termes de densité, elle compte 1.117 personnes au km^2. Selon une professeure auxiliaire qui avait précédemment exercé dans plusieurs structures scolaires du Comté, *« Columbine était la plus chouette de toutes. L'endroit était tellement sûr que personne n'imaginait que quoi que ce soit puisse arriver ici.* [129] » Plus récemment placée sous les feux de l'actualité, la petite ville résidentielle de Newtown, dans le Connecticut, compte un peu plus de 27.500 habitants. Située à moins d'une heure de New York, sa densité de population est particulièrement faible (180 hab. / km^2). Un seul homicide y a été perpétré au cours des dix dernières années, ce qui la place au cinquième rang des villes les plus sûres des États-Unis en 2010.

Après avoir analysé la distribution urbaine de la violence paroxystique en milieu scolaire, nous allons maintenant nous demander si certaines structures sont plus exposées que d'autres à ce risque infinitésimal.

2 - 2 - 3 - Types d'établissements visés

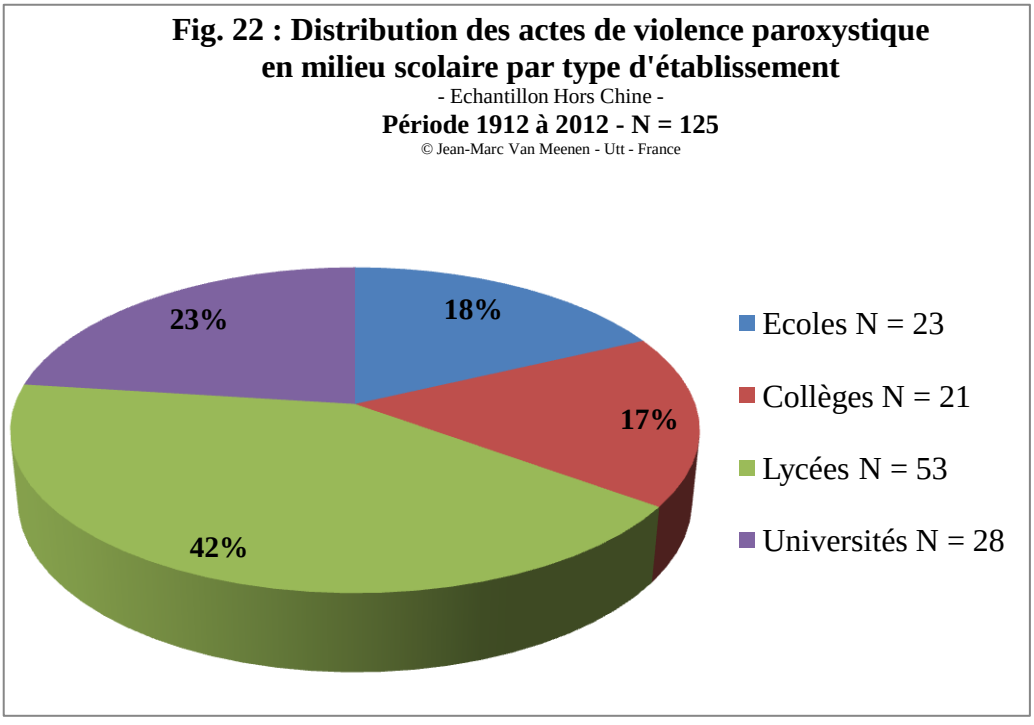
Aucun type d'établissement ne peut se soustraire à cette éventualité (cf. fig. 22), malgré la primauté des lycées (42 %), loin devant les campus universitaires (23 %), les collèges (17 %) et les écoles primaires (18 %). Notons que ces pourcentages excluent volontairement les trente attaques perpétrées en Chine, au préjudice d'établissements d'enseignement du premier degré (dont cinq écoles maternelles). Ce parti-pris vise à ne pas fausser la donne internationale.

Fig. 22 : Distribution des actes de violence paroxystique en milieu scolaire par type d'établissement

- Echantillon Hors Chine -

Période 1912 à 2012 - N = 125

© Jean-Marc Van Meenen - Utt - France



[129] Philippe Boulet-Gercourt, *Littleton : un cauchemar américain*, publié sur le site nouvelobs.com, 29 avril 1999.

Des prémices du « school shooting » aux années 1970, les lycées (N = 4 /9) et écoles primaires (N = 3/9) sont les plus touchés. Un élément déterminant en différencie pourtant le cadre d'action : l'exogénéité des assassins dans les écoles, ce qui n'est pas le cas dans les lycées où les perpétrateurs sont essentiellement endogènes (2 élèves, 1 principal, 1enseignant). C'est aussi le cas de Charles Whitman, élève ingénieur à l'université du Texas au moment d'y perpétrer son action meurtrière le 1er août 1966.

Pendant les années 1970, les écoles primaires et les lycées sont encore principalement visés (N = 4 et N = 4/ 11). On y retrouve les premières tragédies perpétrées en cascade, entre décembre 1974 et octobre 1975, par les jeunes Anthony Barbaro, Michael Slobodian et Robert Poulin (Olean High School – New York, Centennial Secondary School – Brampton et St. Pius X High School – Ottawa). Deux des quatre attaques d'écoles sont le produit d'auteurs endogènes, à savoir un élève (Clara Barton W. Elementary School, Chicago-Illinois, 17 janvier 1974) et le directeur d'une école birmane (26 mars 1975). C'est en revanche un forcené étranger à l'école publique El Socorro (San Juan - Trinidad & Tobago, 10 octobre 1970) qui, en octobre 1977, pénètre dans les couloirs et attaque sauvagement les enfants à la machette avant de prendre la fuite. C'est aussi le cas, à un degré moindre, pour la fusillade de la Grover Cleveland Elementary school de San Diego, en janvier 1979. La forcenée Brenda Spencer en est une ancienne élève et sa fenêtre donne directement sur le parvis de l'établissement. Aucun collège n'est encore touché, contrairement aux campus universitaires (N = 3 /11). Deux des assaillants sont extérieurs à l'établissement (Université de Sofia – Bulgarie, 24 décembre 1974 ; South Caroline University, Columbia – Caroline du Sud – USA, 6 octobre 1979). En revanche, la fusillade de la California State University (Fullerton – Californie, 12 juillet 1976) relève du bibliothécaire Edward Charles Allaway.

Les écoles restent encore les plus visées au cours des années 1980 (N = 5/14), toujours par des perpétrateurs exogènes. Dans la mesure où le tireur Nicholas Elliott (15 ans) fréquente la partie secondaire de l'Atlantic Shore Christian School (Virginia Beach -Californie, 16 décembre 1983), il est possible d'assimiler cet établissement à deux niveaux à un collège (N = 1/14). Seules deux universités sont concernées (N = 2/14). Outre l'University of Michigan (An Arbor - Michigan, 17 avril 1981), on retiendra l'attaque de l'École polytechnique de Montréal (Québec - Canada, 6 décembre 1989). Le premier assaillant, Leo Kelly, est étudiant. Le second, Marc Lépine, prétend à l'admission au sein de cette structure prestigieuse[130].

Au cours des années 1990, la prééminence des attaques de lycées se confirme (N = 13/34), toutes perpétrées par des auteurs endogènes. La plus médiatisée est celle de la Columbine High School (Littleton – Colorado), en avril 1999. Les écoles sont néanmoins touchées (N = 8/34), même si ce chiffre est constitué pour moitié d'écoles chinoises (N = 4/8). D'autres sont recensées au Yemen (N = 1), en Lettonie (N = 1) ainsi qu'en Angleterre (N = 1).

[130] Lépine est admis à l'École Polytechnique de Montréal en 1986, à la condition qu'il complète deux cours supplémentaires au collège. Il en complète un des deux durant l'hiver 1989.

Pendant cette décennie, on retiendra particulièrement la tragédie de la Dunblane primary School (Écosse, 13 mars 1996). Les collèges n'y sont pas en reste (N = 6/34). Quatre des six tireurs sont des élèves de l'établissement. Les attaques de campus marquent aussi une nette progression (N = 7/34), avec des forcenés exclusivement internes (six étudiants et un enseignant).

Avec des occurrences toujours plus nombreuses (cf. fig. 16), les années 2000 confirment la vulnérabilité plus marquée des lycées (N = 28/68). À l'exception des attaques de Ruzhou (Chine, 26 novembre 2001), de la Platte Canyon High School (Bailey – Colorado, 27 septembre 2006) et de la Ncabaneni High School (Swaziland, 16 juillet 2009), toutes sont perpétrées par des lycéens. Si les écoles primaires arrivent après (N = 17/68), c'est essentiellement en Asie du Sud qu'elles sont recensées. Notre échantillon hors Chine ne prend donc en considération que celle de la West Nickel Mines School (Nickel Mines -Pennsylvanie, 2 octobre 2006) et de la Kanebogen skole de Harstad (Norvège, 28 avril 2009). Même si leur proportion reste faible au regard des lycées et écoles primaires, le nombre d'attaques de sites universitaires double également pendant cette décennie (N = 13/68). Parmi celles-ci, seules les fusillades de la Case Western Reserve University (Cleveland – Ohio, 9 mai 2003) et du College Dawson (Montréal – Québec, 13 septembre 2006) sont le produit d'auteurs exogènes. De même, les collèges concernés doublent quasiment sur la même période (N = 11/68 dont 3 en Chine). Sur l'échantillon hors Chine, tous les auteurs sont des collégiens.

Sur les trois premières années de la décennie 2010, si l'on excepte encore les attaques d'écoles primaires chinoises (N = 8/10) qui relèvent d'autres logiques criminelles, celles de lycées restent majoritaires (N = 4/11 sur l'échantillon hors Chine), avec des auteurs exclusivement endogènes. Cela n'est en revanche pas le cas des deux collèges concernés à ce stade (Deer Creek Middle School, Littleton – Colorado, 23 février 2010 ; Ecole municipale Tasso da Silveira, Rio de Janeiro - Brésil, 7 avril 2011), les deux forcenés y étant extérieurs. Il n'en demeure pas moins, dans le second cas, que Wellington Menezes de Oliveira est un ancien élève de l'établissement où il a été scolarisé jusqu'en 1999. Même constat dans les attaques d'écoles élémentaires « occidentales », où les auteurs sont aussi exogènes. On se souvient notamment de celle de la Sandy Hook primary school (Newton – Connecticut, 14 décembre 2012) et de son perpétrateur autiste Adam Lanza (cf. infra). Les campus universitaires ne sont pas épargnés (N = 3), avec 100 % de forcenés endogènes (une enseignante et deux étudiants).

Après cet énoncé des villes et types d'établissements visés, il convient de porter l'analyse vers les espaces de perpétration au sein même de ces structures. Cette forme de violence s'exerce-t-elle de façon diffuse ou, au contraire, est-il possible d'identifier des endroits plus sensibles que d'autres ? C'est ce que nous allons voir à présent.

2 - 2 - 4 - Localisation spatiale des événements *in situ*

Dans une dynamique de recherche-action, la connaissance de la cinétique des événements passe encore et surtout par la délimitation des zones de vulnérabilité des écoles, collèges, lycées et campus universitaires. *In fine*, les données recueillies doivent permettre d'envisager des mesures organisationnelles et techniques destinées à optimiser la sûreté du site. Cette stratégie s'inscrit dans une approche globale d'anticipation du risque visant à décliner différentes politiques préventives. La somme des éléments recueillis et les analyses subséquentes doivent servir les acteurs opérationnels, au premier rang desquels les référents sûreté de la police et de la gendarmerie nationales. Ces acteurs sont désignés au premier chef par le plan de sécurisation des établissements scolaires du 15 février 2010, pour réaliser des audits de sûreté au sein des établissements scolaires. C'est dans un souci de compatibilité avec leur approche stratégique et opérationnelle que nous avons pris le parti de localiser les actes de violence paroxystique au sein des espaces périphériques, périmétriques et volumétriques des structures cibles identifiées.

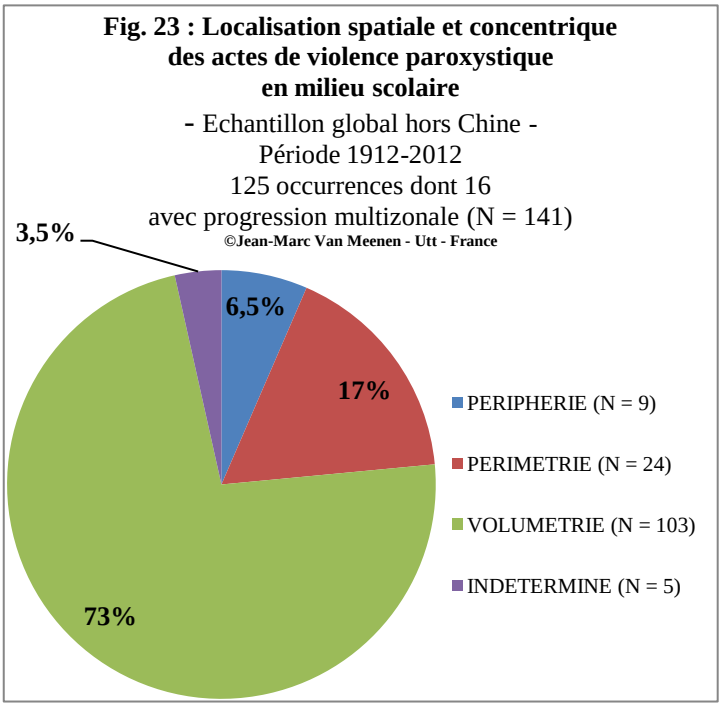
S'inscrivant dans une méthodologie commune à l'ensemble des référents sûreté, cette approche spatiale et concentrique partitionne en trois espaces distincts le cheminement vers la cible, du plus éloigné au plus proche[131] :

La périphérie comprend l'espace allant de la clôture ou de la façade non comprise jusqu'à l'environnement proche voire lointain, dans la mesure où il existe une réelle interaction avec le site. Pour un établissement scolaire, il peut s'agir du quartier d'implantation, des parcs et infrastructures environnants, des abords immédiats, etc.

La périmétrie est l'espace allant de la clôture, ouvrants inclus, jusqu'au nu du ou des bâtiments ouvrants inclus. Il est situé sur le sol, au-dessus du sol ou en sous-sol. Pour les structures qui nous intéressent, il comprend notamment les chemins d'accès aux bâtiments, la cour, les parkings, les aires sportives de plein air situées à l'intérieur de l'enceinte, les zones de livraison, etc.

Fig. 23 : Localisation spatiale et concentrique des actes de violence paroxystique en milieu scolaire

- Echantillon global hors Chine -
Période 1912-2012
125 occurrences dont 16
avec progression multizonale (N = 141)



[131] Marconot J.L., Manuel de la prévention technique de la malveillance, dernière édition en mars 2012, Volume 1 : 166 – Volume 2 : 151 pages. Ouvrage exclusivement diffusé auprès des référents sûreté de la police et de la gendarmerie nationales.

La volumétrie s'entend comme l'ensemble des volumes intérieurs (aires d'intérêt communs, zones d'activité dédiées, zones techniques). En l'espèce, il s'agit de tous les espaces situés à l'intérieur des bâtiments, comme les halls, couloirs, escaliers, toilettes, salles de classe, bureaux administratifs, bibliothèques ou centres de documentation, cantines, etc.

La figure 23 porte sur le pourcentage de perpétration par zone, en application de l'approche spatiale et concentrique définie ci-dessus. Comme pour les précédentes illustrations, l'échantillon hors Chine porte sur 125 occurrences. Parmi celles-ci, 16 attaques sont perpétrées au cours d'une progression sur deux voire trois différentes zones. Le total des localisations s'élève donc à 141 (N = 125 + 16). Nous pouvons ainsi observer que 73 % des actes surviennent, au moins partiellement, en volumétrie (N = 103/141). Les actions recensées en périmétrie dépassent légèrement les 17 % (N = 24/141). Les attaques *intramuros* atteignent donc un total cumulé de 90 %, alors que celles menées en périphérie n'en constituent que 6,5 % (N = 9/141).

Cela peut laisser supposer, au premier abord, que la perméabilité des structures scolaires aux intrusions en constitue un élément facilitateur. Cette hypothèse est infirmée après un bref examen de la typologie des auteurs, majoritairement endogènes (cf. fig. 31). Restent les 3,5 % de faits que nous n'avons encore pu localiser précisément, malgré l'étendue de nos recherches (N = 5/141).

Après cette estimation des zones de perpétration, il est intéressant d'en connaître plus précisément les lieux.

Si les actions de violence paroxystique peuvent être menées en dynamique, par exemple en périmétrie et en volumétrie, elles peuvent aussi survenir dans une ou plusieurs localisations d'une même zone.

C'est le cas de Wayne Lo, au Simon Rock College (Great Barrington – Massachussets, 14 décembre 1992, 2 tués et 4 blessés), qui entame son raid meurtrier dans « la zone de sécurité de l'établissement[132] » (1 tué et 1 blessé). Il progresse ensuite vers la bibliothèque (1 tué et 1 blessé), avant de se rendre dans un dortoir où sa carabine finit par s'enrayer (2 blessés). Pour résumer, cette fusillade se produit d'abord en un seul lieu de la zone périmétrique (l'aire de sécurité), avant de se poursuivre sur deux endroits de la partie volumétrique (bibliothèque et dortoir).

Cette illustration justifie que le nombre de localisations indiqué dans la figure 24 puisse parfois être supérieur au volume global exprimé sur une zone (cf. fig. 23). Cette remarque ne vaut que pour la volumétrie où l'on recense quelques 126 localisations à partir de 103 occurrences sur cette partie.

Comme nous pouvons l'observer aussi, la totalité des occurrences recensées en périphérie le sont aux abords de l'établissement (N = 9/125). Néanmoins, cette notion « d'abords » est difficile à appréhender, dans la mesure où il n'en existe pas de véritable définition juridique.

[132] Certainement une zone tampon comprenant la loge d'accueil et l'espace dédié au contrôle d'accès des personnes et des véhicules.

Il s'agirait toutefois « des alentours d'un lieu, des environs[133]», lesquels ne se situent généralement pas sur l'emprise de l'établissement scolaire ou universitaire, mais plutôt sur celle de la commune. C'est donc avec les autorités municipales que d'éventuelles mesures de prévention situationnelle doivent être négociées. L'intensification d'une présence des agents de la force publique peut aussi s'avérer opportune, sur les plages horaires les plus sensibles. Outre cet aspect dissuasif, l'essentiel réside aussi dans l'idée de ne pas offrir une cible idéale à l'auteur potentiel (R. V. Clarke, 1991), à savoir une foule compacte stationnée sur le parvis à un instant prévisible (heures d'entrée et sortie). En effet, le profit escompté constitue un élément clef de la résolution à agir. Prenons l'exemple de la Grover Cleveland Elementary school à San Diego, survenue en 1979 : postée à la fenêtre de sa maison, Brenda Ann Spencer (16 ans) fait usage de son fusil peu avant 8 heures du matin, au moment où les enfants sont massés devant la grille en attendant l'ouverture de l'école. Alors qu'ils accourent pour les protéger, le directeur Burton Wragg et le gardien Mike Suchar sont abattus. Huit enfants et un policier sont blessés par balles.

En périmétrie de la structure, les attaques surviennent majoritairement dans la cour (N = 12). Les terrains de sport viennent ensuite (N = 4), devant la zone d'entrée (N = 4) et les parkings (N = 2). Ces espaces en plein air restent difficiles à sécuriser de par leur surface et l'usage social auquel ils sont destinés. À l'exception de la zone d'entrée et des parkings, il n'est pas raisonnable de prétendre en surveiller efficacement l'intégralité. Les moyens électroniques de détection et la vidéoprotection peuvent s'avérer utiles, en dehors des plages de fréquentation, pour lutter contre la délinquance conventionnelle. Mais en matière de violence paroxystique, seuls des moyens mécaniques peuvent bloquer le forcené dans sa progression (cf. chapitre 3, « nœud papillon », barrière n° 13).

Arrive ensuite la volumétrie, où les attaques se situent sur une multitude de localisations. Néanmoins, **la salle de classe est de loin l'endroit où la perpétration est la plus fréquente** (N = 55/125 soit 44 %). Il s'agit donc d'un « Hotspot » [point chaud], comme en témoignent les tragédies de Virginia Tech à Blacksburg ou, plus récemment, de l'école Sandy Hook à Newtown où la quasi-totalité des 30 et 27 victimes se concentrent sur quatre et deux salles de cours. Outre le bénéfice potentiel qu'elle est susceptible d'offrir, en raison d'une forte concentration d'élèves, la classe symbolise aussi un « temps contraint » où « se façonne progressivement le rapport aux études, aux professeurs, à l'autorité, aux contraintes sociales, à l'avenir (Merle, 2007, p. 9). Cet espace clos est aussi, selon Pierre Merle, « l'endroit où se posent bien souvent la question des droits des élèves et celle de l'agitation scolaire » (Id.).

On citera, après la classe, d'autres lieux sensibles comme les couloirs (N = 22/125, soit 17,6 %), les bureaux de l'administration et particulièrement de direction (N = 14/125, soit 11 %). Même si la cantine n'est pas le lieu le plus criminogène d'un strict point de vue statistique (N = 10/125 soit 8 %), il s'agit selon nous de la zone la plus sensible de l'enceinte scolaire.

[133] http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/abords/158 (dernière consultation le 1er novembre 2012).

En raison de sa forte concentration d'élèves et autres membres de la communauté éducative, aux heures de repas, l'espérance d'utilité d'un « school shooter » y est maximale, moyennant un faible effort.

Le 11 février 1988, c'est aussi dans la cafétéria de la Pinellas Park High school de Largo, en Floride, que Jason McCoy et Jason Harless font irruption à 11 heures 50 et ouvrent le feu. Pour mémoire, près de cinq cents lycéens sont en train de déjeuner (1 tué et 1 blessé).

Marc Lépine y fait un passage pendant son « rampage » à l'école polytechnique de Montréal (6 décembre 1989, 15 tués et 17 blessés). Une jeune femme est tuée à proximité des cuisines et un autre élève blessé, pendant que les étudiants tentent de rejoindre les issues de secours à l'autre bout de la salle. Lépine pénètre ensuite dans une remise et y abat deux autres femmes qui viennent de s'y réfugier (cf. focus n° 4).

C'est aussi là que Kip Kinkel fait usage des armes lors de son raid à la Thurston High School de Springfield, dans l'Oregon, avec un résultat à la hauteur de son objectif (21 mai 1996, 2 tués et 22 blessés).

Le 14 avril 2003, une autre fusillade est recensée dans la cafétéria de la Red Lion Area Junior High School en Pennsylvanie. Le principal Eugene Segro est tué d'un tir dans la poitrine par le jeune James Sheets (14 ans), qui finit par s'y suicider.

Même si sept de ses huit victimes ont été abattues dans les couloirs du rez-de-chaussée et du premier étage, le premier des deux « school shooters » finlandais Pekka Eric Auvinen tente bien de pénétrer dans la cantine du lycée Jokela de Tuusula, le 7 novembre 2007, au moment où la plupart des lycéens consomment leur repas méridien (cf. focus n° 11). Heureusement, dès que l'alerte est donnée sur le système de sonorisation de l'établissement, le personnel a le réflexe de verrouiler les portes en verre. Auvinen insiste pour qu'on les ouvre, mais un refus lui est opposé. De rage, il tire dessus à cinq reprises, ne touchant que quelques chaises[134].

Lors de son raid au Dawson College de Montréal (13 septembre 2006, 2 tués et 19 blessés), Kleemver Gill se dirige directement en direction de la cafétéria, vers 12 heures 45, et tire à plusieurs reprises sur des étudiants. C'est aussi là qu'il est touché par les policiers au terme de plusieurs échanges de coups de feu, avant de se suicider.

Plus récemment encore, à la Chardon High School, c'est encore à l'intérieur de la cafétéria que T.J. Lane ouvre le feu à 7 heures 40 du matin, au moment où plusieurs de ses camarades sont en train de consommer leur breakfast (Chardon – Ohio, 27 février 2012, 3 tués et 2 blessés). Alors que cinq élèves sont touchés (dont trois mortellement), de nombreux lycéens se dissimulent derrière les tables, pendant que d'autres parviennent à s'enfuir[135].

[134] Jokela School Shooting on 7 November 2007- Report of the Investigation Commission. Ministry of Justice, Finland, Helsinki, 2009, p. 19.

[135] Source : http://abcnews.go.com/US/chardon-high-school-shooting-gunman-identified-tj-lane/story?id=15799815 (dernière consultation le 7 juillet 2012).

À un degré moindre, la bibliothèque peut aussi concentrer une forte population. Mais là aussi, la victimisation est faible (N = 4/125, soit 3 %). En outre, trois de ces quatre occurrences illustrent assez peu la réelle vulnérabilité de cette localisation, du fait de leur caractère atypique ou monovictimaire :

Le septuple homicide perpétré par le bibliothécaire Edward Charles Allaway à la State California University (Fullerton - Californie, 12 juillet 1976, 7 tués et 2 blessés) est plus lié à la qualité de ses cibles qu'à d'autres considérations stratégiques. Souffrant de schizophrénie paranoïde, il y abat notamment son adjoint ainsi que d'autres membres du personnel[136].

Peut-être Wayne Lo a-t-il l'intention de faire plus de victimes que le seul Galien Gibson lorsqu'après avoir abattu Nacunan Saez au niveau de la zone de sécurité, il pénètre dans la bibliothèque du Simon Rock Collège (Great Barrington – Massachussets, 14 décembre 1992, 2 tués et 4 blessés) ? Cette assertion est difficile à établir.

Plus tard à l'Université du Texas, Colton Tooley ne fait que la traverser avec son fusil d'assaut AK-47 avant de se suicider à proximité immédiate (Austin – Texas, 28 septembre 2010, 1 tué – l'auteur). Pour autant, nous maintenons que cette localisation constitue un point véritablement stratégique.

Lors de l'attaque de la Columbine High School à Littleton, Eric Harris et Dylan Klebold y trouvent une grande partie de leurs victimes dissimulées sous les tables. C'est aussi là ainsi qu'à la cafétéria qu'ils disposent deux puissantes bombes artisanales qui, heureusement, n'explosent pas.

Toujours en volumétrie, l'amphithéâtre est un autre lieu de forte concentration, en particulier dans un campus universitaire, même si une seule fusillade y est actuellement recensée (N = 1/125).

Le 14 février 2008, l'étudiant Steven Philip Kazmierczak (27 ans) fait brutalement irruption du Cole Hall de la Northern Illinois University et fait feu sur cent vingt étudiants pendant un cours d'océanographie (Decalb - Illinois – USA, 14 février 2008, 5 tués et 23 blessés).

Une partie des homicides a également été perpétrée au sein des hébergements (7/125, soit 6 %). C'est principalement le cas dans les campus, comme à Virginia Tech où deux étudiants sont abattus en prélude à une seconde phase qui intervient une heure plus tard, dans un bâtiment d'enseignement (cf. focus n°10).

Les toilettes (N = 4, soit 3 %) et les escaliers (N = 3, soit 2 %) sont aussi recensés parmi les localisations potentiellement criminogènes, du fait qu'ils se situent le plus souvent sur le cheminement des auteurs. En effet, ces deux zones semblent davantage concentrer les actes d'intimidation et de violence d'acception plus classique que ceux relevant de la forme extrême ici traitée.

[136]Source : http://en.wikipedia.org/wiki/California_State_University,_Fullerton_massacre (dernière consultation le 13 septembre 2012).

L'histogramme ci-dessous permet de visualiser précisément les zones de perpétration à partir des pourcentages et informations que nous venons de développer ici (cf. fig. 24). On y voit bien la prévalence des perpétrations dans les salles de classe, loin devant les couloirs et bureaux.

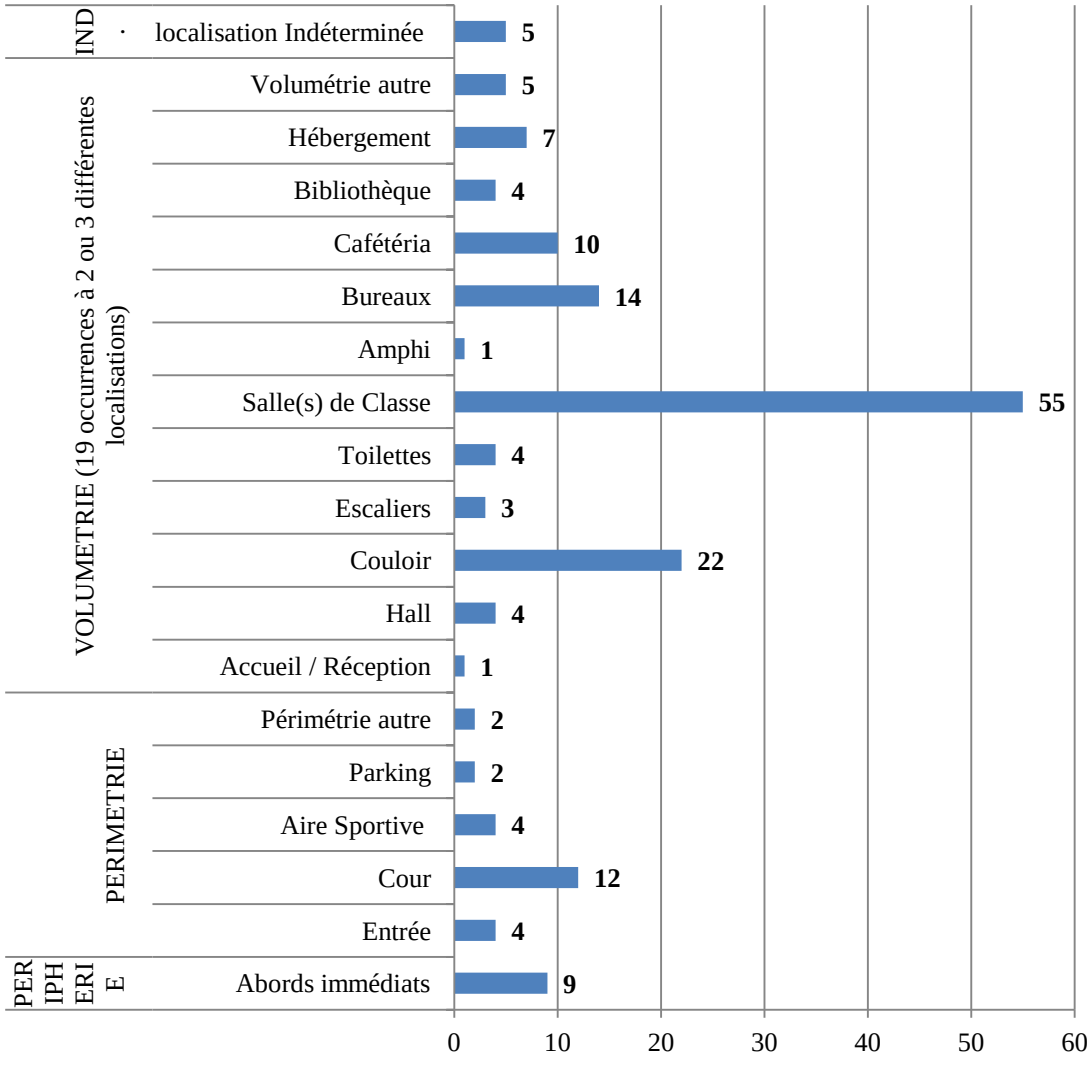
Fig. 24 : Localisation précise des actes de violence paroxystique en milieu scolaire

- Echantillon global hors Chine -

Période 1912-2012

125 occurrences dont 16 avec perpétration multizonale et 19 en monozonale à localisation multiple (N = 168)

Approche s



Le détail des zones de fusillade, sur la période considérée (1912 - 2012), figure dans les tableaux ci-après. Pour chaque occurrence, on retrouve la date, le pays, la localité, la désignation de l'établissement ainsi que les endroits référencés en périphérie, périmétrie et volumétrie.

Table 7 : Données relatives à la localisation spatiale des actes de violence paroxystique en milieu scolaire – Échantillon hors Chine - Période 1912-2012

				PÉRIPHÉRIE	PÉRIMÉTRIE					VOLUMÉTRIE											IND.
ANNEE	PAYS	LOCALITÉ	ÉTABLISSEMENT	Abords	Entrée	Cour	Aire Sportive	Parking	Autre	Accueil	Hall	Couloir	Escaliers	Toilettes	Salle de Classe	Amphi	Bureau	Cafétéria	Bibliothèque	Hébergement	Autre	No info
1913	RFA	BRÊME	Saint-Marien-Schule									1			1							
1923	NZ	WAIKINO	Waikino school												1							
1925	POL	VILNA	Joachim Lelewel high school									1			1							
1940	USA	SOUTH PASADENA - CAL.	South Pasadena Junior High School														1					
1964	RFA	COLOGNE - RNW	Catholic elementary school - Volkhoven			1									1							
1966	USA	AUSTIN - TEXAS	Université du Texas							1											1	
1966	USA	MEZA - ARIZONA	Rose-Mar College of Beauty												1							
1968	USA	MIAMI - FLORIDE	Drew Junior High School												1							
1969	MAL	KUANTAN	Alor-Akar Vocationnal school																	1		
1971	GUA	GUATEMALA CITY	Lycée agricole																			1
1974	USA	CHICAGO - ILLINOIS	Clara Barton W. Elementary School														1					
1974	BUL	DURVENITSA (SOFIA)	Université de Sofia																	1		
1974	USA	NEW YORK	Olean High School																		1	
1975	BIR		Ecole primaire												1							
1975	CAN	BRAMPTON - ONTARIO	Centennial Secondary School											1	1			1				
1975	CAN	OTTAWA - ONTARIO	St Pius X High School									1	1		1							
1976	USA	FULLERTON - CALIFORNIE	California State University																1		1	
1977	TOB	SAN JUAN	Ecole publique El Socorro									1									1	
1979	USA	SAN DIEGO - CALIFORNIE	Grover Cleveland Elementary school	1																		
1979	USA	COLUMBIA - CAR. DU SUD	South Caroline University																	1		
1981	USA	AN ARBOR - MICHIGAN	University of Michigan																	1		
1983	USA	ST LOUIS - MISSOURI	Parkway South Middle school												1							
1983	RFA	EPPSTEIN-VOCKENHAUSEN	Freiherr-vom-Stein Gesamtschule												1							
1984	USA	LOS ANGELES	49th Street Elementary School	1																		
1985	USA	GODDARD - KANSAS	Goddard Middle school									1										
1987	USA	MISSOURI	Missouri High School																			1
1988	USA	LARGO - FLORIDE	Pinellas Park High school															1				
1988	USA	WINNETKA - ILLINOIS	Hubbard Woods Elementary school											1	1							
1988	USA	GREENWOOD - CAR DU S.	Oakdale Elementary school												1			1				
1988	USA	VIRGINIA BEACH - VIRG.	Atlantic Shore Christian School			1									1							
1989	USA	STOCKTON - CALIFORNIE	Cleveland school			1																
1989	FIN	RAUMA	Ecole secondaire de Raumanmeri																			1
1989	CAN	MONTREAL - QUEBEC	Ecole polytechnique de Montréal									1			1		1	1				
1991	USA	IOWA CITY - IOWA	Iowa State College												1		1					

				PÉRIPHÉRIE	PÉRIMÉTRIE					VOLUMÉTRIE												IND
ANNEE	PAYS	LOCALITÉ	ÉTABLISSEMENT	Abords	Entrée	Cour	Aire Sportive	Parking	Autre	Accueil	Hall	Couloir	Escaliers	Toilettes	Salle de Classe	Amphi	Bureau	Cafétéria	Bibliothèque	Hébergement	Autre	No info
1992	USA	OLIVEHURST - CALIFORNIE	Lindhurst High school								1				1							
1992	CAN	QUEBEC	Université Concordia														1					
1992	USA	GREAT BARRINGTON - MAS.	Simon Rock College						1										1	1		
1993	USA	GRAYSON - KENTUCKY	East Carter High School												1							
1993	USA	SHERIDAN - WYOMING	Central Middle school				1															
1994	DAN	AARHUS	Université d'Aahrus															1				
1994	USA	WICKLIFFE - OHIO	Wickliffe Middle School		1						1											
1995	USA	BLACKVILLE - CAR. DU SUD	Blackville-Hilda High School												1							
1995	USA	LYNNVILLE - TENNESSEE	Richland High School								1											
1996	USA	MOSES LAKE - WASHINGTON	Frontier Middle School												1							
1996	ECO	DUNBLANE	Dunblane Primary School				1				1											
1996	ANG	BLAKENHALL - WOLVERHAMPTON	St Luc Primary School	1		1																
1996	USA	SAN DIEGO - CALIFORNIA	San Diego State University												1							
1996	USA	STATE COLLEGE - PENNS.	Hetzel Union Building			1																
1997	USA	BETHEL - ALASKA	Bethel High school							1												
1997	YEM	SANAA	Tala'i Private School Musa Bin Nusayr School												1	1						
1997	USA	PEARL - MISSISSIPPI	Pearl High School																			1
1997	USA	PADUCAH - KENTUCKY	Heath High School								1											
1998	USA	JONESBORO - ARKANSAS	Westside Middle School			1																
1998	USA	EDINBORO - PENNSYLVANIE	James W. Parker Orient School	1																		
1998	USA	SPRINGFIELD - OREGON	Thurston High School															1				
1998	USA	RICHMOND - VIRGINIE	Armstrong High School								1											
1999	LET	GULBENE	Ecole maternelle de Gulbene												1							
1999	USA	LITTLETON - COLORADO	Columbine High School			1					1				1			1	1			
1999	CAN	TABER - ALBERTA	W. R. Myers High School								1											
1999	USA	CONYERS - GEORGIE	Heritage High School							1												
1999	AUS	MELBOURNE	La Trobe University														1					
1999	USA	FORT GIBSON - OKLAHOMA	Fort Gibson Middle School			1																
1999	PB	VEGHEL	De Leijgraaf School												1							

				PÉRIPHÉRIE	PÉRIMÉTRIE					VOLUMÉTRIE												IND
ANNEE	PAYS	LOCALITÉ	ÉTABLISSEMENT	Abords	Entrée	Cour	Aire Sportive	Parking	Autre	Accueil	Hall	Couloir	Escaliers	Toilettes	Salle de Classe	Amphi	Bureau	Cafétéria	Bibliothèque	Hébergement	Autre	No info
2000	CAN	ORLEANS - ONTARIO	Cairine Wilson Middle School																			1
2001	USA	SANTEE - CALIFORNIE	Santana High School											1								
2001	USA	EL CAJON - CALIFORNIE	Granite Hills High School						1													
2001	JAP	OSAKA	Ikeda Elementary School												1							
2002	USA	GRUNDY - VIRGINIE	Appalachian School of Law														1					
2002	RFA	FREISING (MUNICH) – BAV.	Centre de formation professionnelle					1									1					
2002	RFA	ERFURT - THURINGE	Lycée Gutenberg												1							
2002	BOS	VLASENICA	Lycée de Vlasenica	1											1							
2002	AUS	MELBOURNE	Université Monash												1							
2002	USA	TUCSON - ARIZONA	College of Nursing												1		1					
2003	USA	RED LION – PENNS.	Red Lion Area Junior High School															1				
2003	USA	CLEVELAND - OHIO	Case Western Reserve University							1	1				1							
2003	THAÏ	NAKHON SI THAMMARAT	Pak scolaires Phanang				1															
2003	RFA	COBURG	Realschule II												1							
2003	USA	COLD SPRING – MINNES.	Rocori High School				1				1											
2004	USA	EAST GREENBUSH - NY	Columbia High School's								1											
2004	ARG	CARMEN DE PATAGONES	Escuela 202 Islas Malvinas												1							
2004	USA	VALPARAISO - INDIANA	Valparaiso High School												1							
2005	USA	RED LAKE - MINNESOTA	Red Lake Senior High School		1										1							
2005	JAP	HIKARI - YAMAGUCHI	Hikari Senior High School												1							
2005	THAÏ	BANGKOK	Saint joseph Convent School								1											
2005	USA	JACKSBORO - TENNESSEE	Campbell County Comprehensive High School														1					
2006	USA	RENO - NEVADA	Pine Middle School								1											
2006	USA	HILLSBOROUGH - CDN	Orange High School					1														
2006	USA	JOPLIN - MISSOURI	Memorial Middle School														1					
2006	CAN	MONTREAL - QUEBEC	Collège Dawson	1	1					1								1				
2006	USA	BAILEY - COLORADO	Platte Canyon High School												1							
2006	USA	CAZENOVIA - WISCONSIN	Weston High School														1					
2006	USA	NICKEL MINES - PENNS.	West Nickel Mines School												1							
2006	RFA	EMSDETTEN – RW	Geschwister-Scholl-Realschule								1											

				PÉRIPHÉRIE	PÉRIMÉTRIE					VOLUMÉTRIE													IND
ANNEE	PAYS	LOCALITÉ	ÉTABLISSEMENT	Abords	Entrée	Cour	Aire Sportive	Parking	Autre	Accueil	Hall	Couloir	Escaliers	Toilettes	Salle de Classe	Amphi	Bureau	Cafétéria	Bibliothèque	Hébergement	Autre	No info
2007	USA	GRESHAM-OREGON	Springwater Trail High School																			1
2007	USA	BLACKSBURG-VIRGINIE	Université de Virginia Tech												1					1		
2007	USA	CLEVELAND-OHIO	SuccessTech Academy									1			1							
2007	FIN	TUUSULA	Jokela High School												1							
2008	USA	ANTIETAM-PENNS.	Antietam Middle-Senior High School												1							
2008	USA	BATONROUGE-LOUISIANE	Louisiane Technical College												1							
2008	USA	DECALB-ILLINOIS	Northern Illinois University													1						
2008	FRA	MEYZIEU-RHÔNE	Collège Olivier de Serres												1							
2008	AFS	KRUGERSDORP-GAUTENG	Nic Diederichs Technical High School			1																
2008	FIN	KAUHAJOKI	Kauhajoki unit of Seinäjoki Polytechnic												1							
2009	RFA	WINNENDEN-BW	Albertville-Realschule	1											1							
2009	GRE	ATHENES	Agios Ioannis Rentis	1									1									
2009	USA	HAMPTON-VIRGINIE	Université de Hampton																	1		
2009	NOR	HARSTAD	Kanebogen skole			1																
2009	RFA	SANKT AUGUSTIN-R-W	Albert-Einstein-Gymnasium											1								
2009	USA	LAROSE-LOUISIANE	Larose Cut Off- Middle School												1							
2009	SWA	NCABANENI	Ncabaneni High School												1							
2009	USA	SANMATEO-CALIFORNIE	Hillsdale High School									1										
2009	RFA	ANSBACH-BAVIERE	Carolinum Gymnasium												1							
2009	HON	PECS	Université de Pécs												1							
2009	USA	WOODBRIDGE-VIRGINIE	Northern Virginia Community College												1							
2010	USA	HUNTSVILLE-ALABAMA	Université d'Alabama																		1	
2010	RFA	LUDWIGSHAFEN-R-PAL	Ecole professionnelle "Technik 2"										1									
2010	USA	LITTLETON-COLORADO	Deer Creek Middle School	1																		
2010	USA	AUSTIN-TEXAS	Université du Texas			1													1			
2010	USA	CARLSBAD-CALIFORNIE	Kelly Elementary school			1																
2010	USA	MARINETTE-WISCONSIN	Marinette High School												1							
2011	USA	OMAHA-NEBRASKA	Millard sud High School														1					
2011	BRE	RIO DE JANEIRO	Ecole municipale Tasso da Silveira												1							
2012	USA	CHARDON-OHIO	Chardon High School															1				
2012	USA	OAKLAND-CALIFORNIE	Oikos christian's University												1							
2012	USA	NEWTOWN-CONNECTICUT	Sandy Hook primary school		1										1							
				9	4	12	4	2	2	1	4	22	3	4	55	1	14	10	4	7	5	5

Après avoir examiné les zones de vulnérabilité des établissements scolaires et autres campus universitaires, nous allons voir à présent s'il existe des tendances marquées en termes de temporalité de passage à l'acte.

2 - 3 - Localisation temporelle des événements

Le recueil de données spatio-temporelles s'est avéré particulièrement difficile. Loin de constituer une priorité dans les analyses, il a parfois été nécessaire, pour un seul fait, de consulter plusieurs dizaines de fichier. *In fine*, il n'a pas été possible d'obtenir ces informations pour la totalité des occurrences. Mais à force d'opiniâtreté, la fourchette de méconnaissance du moment de perpétration a pu être réduite à 17/125 (14 %) et celle du lieu précis au sein de l'établissement scolaire ou universitaire à 6/125 (5 %).

Le nombre d'occurrences par décade et par année ayant déjà été décliné au début du présent chapitre, il reste à analyser successivement leur distribution mensuelle, hebdomadaire et horaire.

2 - 3 - 1 - Distribution mensuelle

Première question : certaines périodes de l'année sont-elles plus propices à la commission de telles attaques ? S'agissant d'une enquête internationale, les calendriers scolaires sont trop disparates pour implémenter nos recherches sur la seule période de l'année scolaire. C'est donc dans un souci d'homogénéité que nous avons choisi l'année civile, généralement répandue à l'ensemble des pays de tradition chrétienne.

Représentant la distribution mensuelle des actes de violence paroxystique en milieu scolaire sur une période d'un siècle (1912-2012), la figure 25 ne présente pas de pic spectaculaire. Néanmoins, quelques observations peuvent s'en dégager :

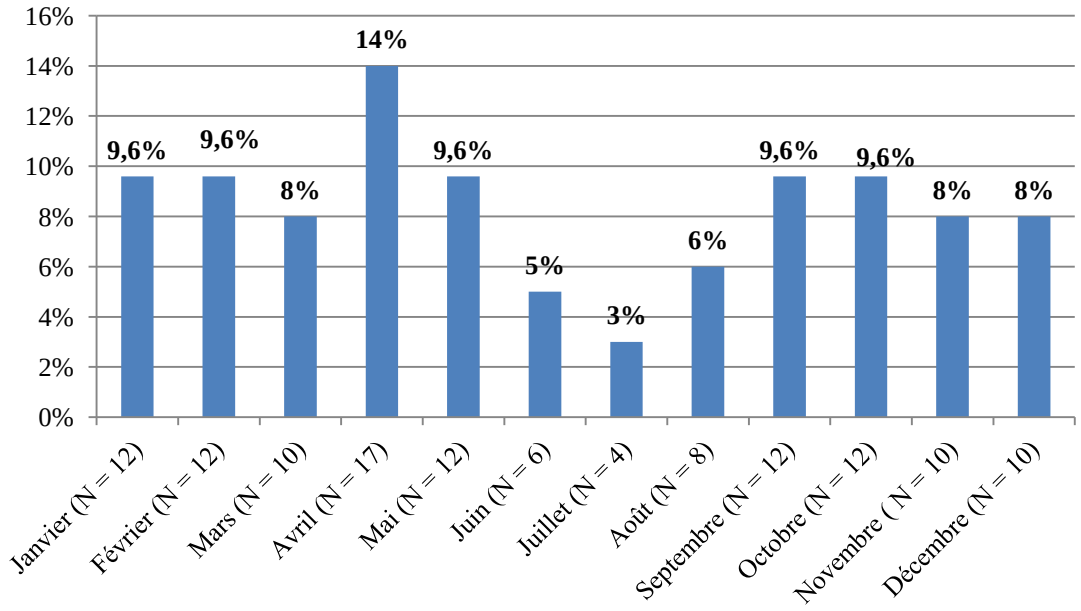
Après une activité quasi-constante au cours du premier trimestre, une augmentation tangible apparaît au mois d'avril (N = 17, soit 14 %). Il s'agit, dans la vie d'un élève, d'une période cruciale en raison des évaluations sommatives préfigurant les orientations. Ainsi, les tensions d'une année s'y cristallisent et la probabilité de passage à l'acte s'en trouve potentialisée.

Après l'accalmie estivale, les mois de septembre et octobre marquent une reprise des hostilités (N = 12, soit un retour à 9,6 %), comme pour faire écho aux frustrations de l'année écoulée. L'auteur a eu plusieurs semaines pour somatiser et, le cas échéant, préparer sa vengeance contre l'institution scolaire et/ou ses intimidateurs.

L'intensité des attaques décroît ensuite sensiblement en novembre et décembre (N = 10, soit respectivement 8 %).

Il semble donc, statistiquement, que seule l'accalmie de la période juillet-août et le pic du mois d'avril soient véritablement significatifs (cf. fig. 25).

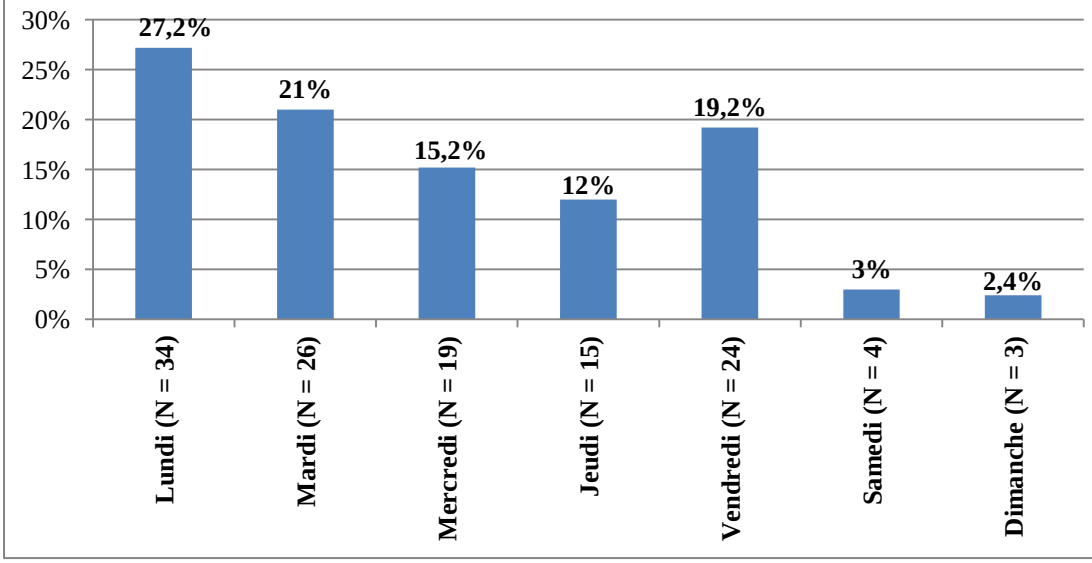
Fig. 25 : Distribution mensuelle des actes de violence paroxystique en milieu scolaire
- Échantillon mondial Hors Chine -
Période 1912 -2012 - N = 125
© Jean-Marc Van Meenen - Utt - France



2 - 3 - 2 - Distribution journalière

L'observation des jours de perpétration est aussi riche d'enseignements (cf. voir fig. 26).

Fig. 26 : Distribution journalière des actes de violence paroxystique en milieu scolaire
- Echantillon mondial Hors Chine -
Période 1912-2012 - N = 125
© Jean-Marc Van Meenen - Utt - France



Un peu plus de 27 % des événements ont eu lieu un lundi (N = 34), 21 % le mardi (N = 26).

Une décroissance progressive s'amorce ensuite jusqu'au vendredi, où l'on constate une légère recrudescence des occurrences (15 % le mercredi, 12 % le jeudi et 19 % le vendredi).

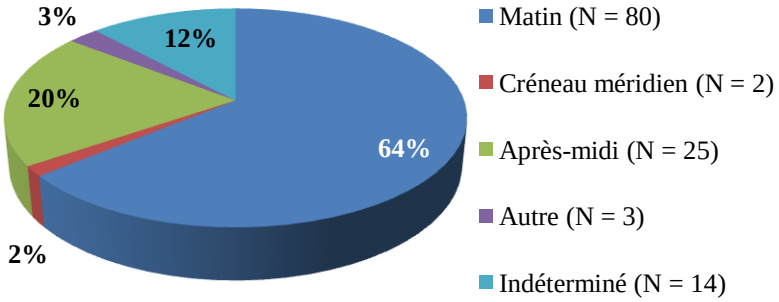
Bien entendu, le samedi et le dimanche y sont beaucoup moins propices, avec 3 % et 2 % des attaques). La survenance de fusillades le dimanche peut surprendre mais en l'espèce, il s'agit de celles perpétrées à Saana, au Yemen (mars 1997) et à l'internat de l'Université de Hampton en Virginie (avril 2009).

Statistiquement, on peut donc constater une tendance marquée en début de semaine (lundi et, à un degré moindre, mardi) et le vendredi. Après avoir analysé la distribution mensuelle et hebdomadaire de notre objet d'étude, il reste à déterminer si des créneaux horaires se prêtent davantage que d'autres au passage à l'acte.

2 - 3 - 3 - Distribution horaire

La figure 27 permet de constater que 64 % des attaques ont été perpétrées le matin (N = 80/125). L'après-midi ne concentre finalement que 20 % des faits (N = 25/125). Il convient néanmoins de pondérer légèrement ces chiffres, en considérant les 12 % d'occurrences vis-à-vis desquelles nous ne sommes pas parvenu à collecter ou avérer l'information (N = 14/125).

Fig. 27 : Localisation temporelle des actes de violence paroxystique en milieu scolaire
- Echantillon mondial hors Chine -
Période 1912 - 2012 (N = 125)
© Jean-Marc Van Meenen - Utt - France



Il est enfin possible de noter qu'avec seulement 2 et 3 % des occurrences, les créneaux méridiens et vespéraux font ressortir une très faible propension au passage à l'acte (N = 2 et N = 3/125). C'est heureux si l'on considère que les lieux de restauration concentrent le plus de population sur ce laps de temps.

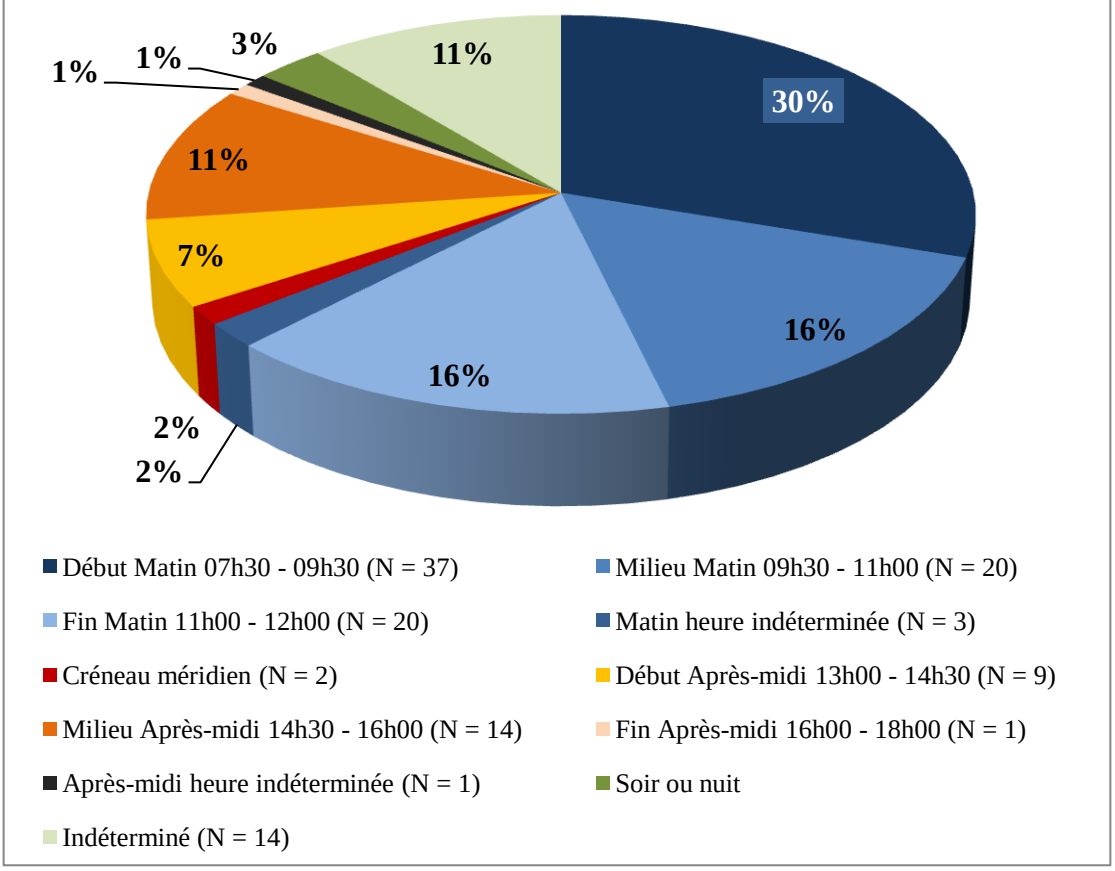
En affinant cette analyse (cf. fig. 28), nous pouvons constater que le créneau 7h30 – 9h30 est le plus sensible de la matinée, avec 30 % des occurrences (N = 37/125).

Le risque matinal est ensuite partagé entre 9h30 à 11h00 et 11h00 – 12h00, avec respectivement 16 % des actes (N = 20 et N = 20/125).

Enfin, le créneau 14h30 – 16h00 apparaît comme légèrement plus sensible que celui de 13h00-14h30, avec respectivement 11 % et 7 % (N = 14 et N = 9/125).

Avec 1 % des actions répertoriées sur la fourchette 16h00 - 18h00, la dernière partie de l'après-midi apparaît comme moins sensible (N = 1/125).

Fig. 28 : Créneaux horaires de perpétration des actes de violence paroxystique en milieu scolaire
- Échantillon mondial hors Chine - Période 1912 - 2012 - N = 125
© Jean-Marc Van Meenen - Utt - France



À partir de tous ces paramètres de temporalité, nous pourrions finalement extrapoler qu'un lundi voire un mardi matin du mois d'avril, en particulier sur le créneau 07h30 – 09h30, présente une probabilité d'occurrence accrue. Pour autant, cette assertion n'est basée que sur un fondement statistique, à partir d'un nombre d'occurrences finalement assez faible. Or, le comportement humain est difficilement prévisible. Il convient donc de considérer ces hypothèses avec précaution.

Les tableaux suivants permettent d'accéder au détail des données recueillies pour cette analyse. Outre les dates, pays, localités et désignation des établissements, nous y retrouvons l'heure de début de chacune des actions retenues. « NC » signifie que l'information n'a pas été communiquée. « AM » se rapporte à un événement répertorié le matin (avant midi), sans précision horaire. À l'inverse, « PM » se rapporte à l'après-midi.

Table 8 : Données relatives à la distribution temporelle des actes de violence paroxystique en milieu scolaire

LOCALISATION CALENDAIRE				PAYS	LOCALITÉ	ÉTABLISSEMENT	LOCALISATION HORAIRE			
ANNÉE	MOIS	DATE	JOUR				HEURE DEBUT	Total matin	Créneau méridien	Total après-midi
1913	6	20	5	RFA	BRÊME	Saint-Marien-Schule	11:00	1		
1923	10	19	5	NZ	WAIKINO	Waikino school	10:00	1		
1925	5	6	3	POL	VILNA	Joachim Lelewel high school	11:00	1		
1940	5	6	1	USA	SOUTH PASADENA - CAL.	South Pasadena Junior High School	15:00			1
1964	6	11	4	RFA	COLOGNE	Catholic elementary school - Volkhoven	09:00	1		
1966	8	1	6	USA	AUSTIN - TEXAS	Université du Texas	10:00	1		
1966	11	12	6	USA	MEZA - ARIZONA	Rose-Mar College of Beauty	08:00	1		
1968	5	22	3	USA	MIAMI - FLORIDE	Drew Junior High School	PM			1
1969	8	24	7	MAL	KUANTAN	Alor-Akar Vocationnal school	00:30			
1971	11	13	6	GUA	GUATEMALA CITY	Lycée agricole	NC			
1974	1	17	4	USA	CHICAGO - ILLINOIS	Clara Barton W. Elementary School	NC			
1974	12	24	2	BUL	DURVENITSA (SOFIA)	Université de Sofia	NC			
1974	12	30	1	USA	NEW YORK	Olean High School	14:50			1
1975	3	26	3	BIR		Ecole primaire	NC			
1975	5	28	3	CAN	BRAMPTON - ONTARIO	Centennial Secondary School	11:30	1		
1975	10	27	1	CAN	OTTAWA - ONTARIO	St Pius X High School	NC			
1976	7	12	1	USA	FULLERTON – CAL.	California State University	09:00	1		
1977	10	10	1	TOB	SAN JUAN	Ecole publique El Socorro	NC			
1979	1	29	1	USA	SAN DIEGO – CAL.	Grover Cleveland Elementary school	AM	1		
1979	10	6	6	USA	COLUMBIA - CAR. DU S.	South Caroline University	03:00			
1981	4	17	5	USA	AN ARBOR - MICHIGAN	University of Michigan	06:00			
1983	1	20	4	USA	ST LOUIS - MISSOURI	Parkway South Middle school	11:55	1		
1983	6	3	5	RFA	EPPSTEIN-VOCKENHAUSEN	Freiherr-vom-Stein Gesamtschule	10:45	1		
1984	2	24	5	USA	LOS ANGELES	49th Street Elementary School	02:23			1
1985	1	21	1	USA	GODDARD - KANSAS	Goddard Middle school	10:55	1		
1987	3	2	1	USA	MISSOURI	Missouri High School	NC			
1988	2	11	4	USA	LARGO - FLORIDE	Pinellas Park High school	11:50	1		
1988	5	20	5	USA	WINNETKA - ILLINOIS	Hubbard Woods Elementary school	10:30	1		
1988	9	26	1	USA	GREENWOOD - C. DU S.	Oakdale Elementary school	11:00	1		
1988	12	16	5	USA	VIRGINIA BEACH - VIRG.	Atlantic Shore Christian School	10:30	1		
1989	1	17	2	USA	STOCKTON – CAL.	Cleveland school	11:59	1		
1989	1	24	2	FIN	RAUMA	Ecole secondaire de Raumanmeri	09:00			
1989	12	6	3	CAN	MONTREAL - QUEBEC	Ecole polytechnique de Montréal	17:10			1
1991	11	1	5	USA	IOWA CITY - IOWA	Iowa State University	15:20			1

LOCALISATION CALENDAIRE				PAYS	LOCALITÉ	ÉTABLISSEMENT	LOCALISATION HORAIRE			
ANNÉE	MOIS	DATE	JOUR				HEURE DEBUT	Total matin	Créneau méridien	Total après-midi
1992	5	1	5	USA	OLIVEHURST - CAL.	Lindhurst High school	14:40			1
1992	8	24	1	CAN	QUEBEC	Université Concordia	14:30			1
1992	12	14	1	USA	GREAT BARRINGTON - MAS.	Simon Rock College	10:20	1		
1993	1	18	1	USA	GRAYSON - KENTUCKY	East Carter High School	14:45			1
1993	9	17	5	USA	SHERIDAN - WYOMING	Central Middle school	AM	1		
1994	4	5	2	DAN	AARHUS	Université d'Aahrus	11:30	1		
1994	11	7	1	USA	WICKLIFFE - OHIO	Wickliffe Middle School	NC			
1995	10	12	4	USA	BLACKVILLE - CAR. DU SUD	Blackville-Hilda High School	08:40	1		
1995	11	15	3	USA	LYNNVILLE - TENNESSEE	Richland High School	08:00	1		
1996	2	2	5	USA	MOSES LAKE - WASHINGTON	Frontier Middle School	14:00			1
1996	3	13	3	ECO	DUNBLANE	Dunblane Primary School	09:30	1		
1996	7	8	1	ANG	BLAKENHALL - WOLVERHAMPTON	St Luc Primary School	15:30			1
1996	8	15	4	USA	SAN DIEGO - CALIFORNIA	San Diego State University	14:00			1
1996	9	17	2	USA	STATE COLLEGE - PENNS.	Hetzel Union Building	09:30	1		
1997	2	19	3	USA	BETHEL - ALASKA	Bethel High school	08:40	1		
1997	3	30	7	YEM	SANAA	Tala'i Private School / Musa Bin Nusayr School	NC			
1997	10	1	3	USA	PEARL - MISSISSIPPI	Pearl High School	08:00	1		
1997	12	1	1	USA	PADUCAH - KENTUCKY	Heath High School	07:42	1		
1998	3	24	2	USA	JONESBORO - ARKANSAS	Westside Middle School	13:00			1
1998	4	24	5	USA	EDINBORO - PENNS.	James W. Parker Orient School	09:40	1		
1998	5	21	2	USA	SPRINGFIELD - OREGON	Thurston High School	08:00	1		
1998	6	16	2	USA	RICHMOND - VIRGINIE	Armstrong High School	10:00	1		
1999	1	22	5	LET	GULBENE	Ecole maternelle de Gulbene	NC			
1999	4	20	2	USA	LITTLETON - COLORADO	Columbine High School	11:15	1		
1999	4	28	3	CAN	TABER - ALBERTA	W. R. Myers High School	12:00	1		
1999	5	20	4	USA	CONYERS - GEORGIE	Heritage High School	08:00	1		
1999	8	3	2	AUS	MELBOURNE	La Trobe University	11:05	1		
1999	12	6	1	USA	FORT GIBSON - OKLAHOMA	Fort Gibson Middle School	07:45	1		
1999	12	7	2	PB	VEGHEL	De Leijgraaf School	14:00	1		

LOCALISATION CALENDAIRE				PAYS	LOCALITÉ	ÉTABLISSEMENT	LOCALISATION HORAIRE			
ANNÉE	MOIS	DATE	JOUR				HEURE DEBUT	Total matin	Créneau méridien	Total après-midi
2000	4	20	4	CAN	ORLEANS - ONTARIO	Cairine Wilson Middle School	NC			
2001	3	5	1	USA	SANTEE - CALIFORNIE	Santana High School	09:20	1		
2001	3	22	4	USA	EL CAJON - CALIFORNIE	Granite Hills High School	12:00	1		
2001	6	8	2	JAP	OSAKA	Ikeda Elementary School	10:15	1		
2002	1	16	3	USA	GRUNDY - VIRGINIE	Appalachian School of Law	13:00			1
2002	2	19	2	RFA	FREISING (MUNICH) - BAV.	Centre de formation professionnelle	09:30	1		
2002	4	26	5	RFA	ERFURT - THURINGE	Lycée Gutenberg	11:05	1		
2002	4	29	1	BOS	VLASENICA	Lycée de Vlasenica	13:00			1
2002	10	21	1	AUS	MELBOURNE	Université Monash	11:24	1		
2002	10	28	1	USA	TUCSON - ARIZONA	College of Nursing	08:30	1		
2003	4	14	1	USA	RED LION - PENNSYLVANIA	Red Lion Area Junior High School	07:34	1		
2003	5	9	5	USA	CLEVELAND - OHIO	Case Western Reserve University	15:50			1
2003	6	6	5	THAÏ	NAKHON SI THAMMARAT	Pak scolaires Phanang	NC			
2003	7	3	4	RFA	COBURG	Realschule II	08:55	1		
2003	9	24	3	USA	COLD SPRING - MINNESOTA	Rocori High School	11:30	1		
2004	2	9	1	USA	EAST GREENBUSH - NY	Columbia High School's	10:35	1		
2004	9	28	2	ARG	CARMEN DE PATAGONES	Escuela 202 Islas Malvinas	07:30	1		
2004	11	24	3	USA	VALPARAISO - INDIANA	Valparaiso High School	AM	1		
2005	3	21	1	USA	RED LAKE - MINNESOTA	Red Lake Senior High School	14:49			1
2005	6	10	5	JAP	HIKARI - YAMAGUCHI	Hikari Senior High School	10:00	1		
2005	9	9	5	THAÏ	BANGKOK	Saint joseph Convent School	07:00	1		
2005	11	8	2	USA	JACKSBORO - TENNESSEE	Campbell County Comprehensive High School	14:11			1
2006	3	14	2	USA	RENO - NEVADA	Pine Middle School	08:57	1		
2006	8	30	3	USA	HILLSBOROUGH - C DU N.	Orange High School	15:20			1
2006	10	9	1	USA	JOPLIN - MISSOURI	Memorial Middle School	07:45	1		
2006	9	13	1	CAN	MONTREAL - QUEBEC	Collège Dawson	12:42		1	
2006	9	27	3	USA	BAILEY - COLORADO	Platte Canyon High School	11:40	1		
2006	9	29	5	USA	CAZENOVIA - WISCONSIN	Weston High School	08:00	1		
2006	10	2	1	USA	NICKEL MINES - PENNS.	West Nickel Mines School	10:25	1		
2006	11	20	1	RFA	EMSDETTEN – RHEN-WEST	Geschwister-Scholl-Realschule	09:30	1		

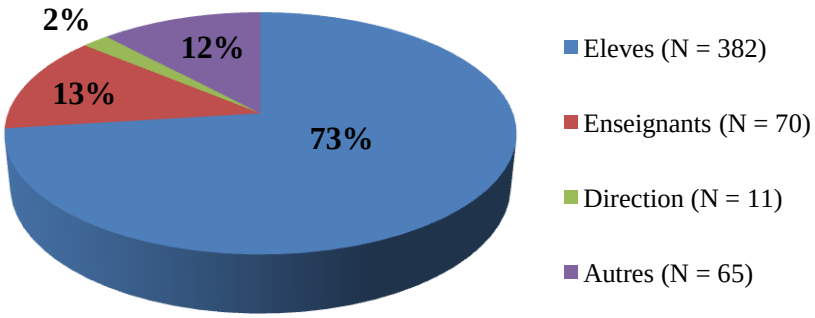
LOCALISATION CALENDAIRE				PAYS	LOCALITÉ	ÉTABLISSEMENT	LOCALISATION HORAIRE			
ANNÉE	MOIS	DATE	JOUR				HEURE DEBUT	Total matin	Créneau méridien	Total après-midi
2007	4	10	2	USA	GRESHAM-OREGON	Springwater Trail High School	NC			
2007	4	16	1	USA	BLACKSBURG-VIRGINIE	Université de Virginia Tech	09:30	1		
2007	10	10	3	USA	CLEVELAND-OHIO	SuccessTech Academy	13:06			1
2007	11	7	3	FIN	TUUSULA	Jokela High School	11:43	1		
2008	1	8		USA	ANTIETAM–PENNS.	Antietam Middle-Senior High School	08:05	1		
2008	2	8	5	USA	BATONROUGE-LOUISIANE	Louisiane Technical College	08:30	1		
2008	2	14	4	USA	DECALB-ILLINOIS	Northern Illinois University	15:05			1
2008	4	28	1	FRA	MEYZIEU-RHÔNE	Collège Olivier de Serres	09:30	1		
2008	8	17	2	AFS	KRUGERSDORP-GAUTENG	Nic Diederichs Technical High School	07:20	1		
2008	9	23	2	FIN	KAUHAJOKI	Kauhajoki unit of Seinäjoki Polytechnic	11:00	1		
2009	3	11	3	RFA	WINNENDEN-BADE-WURT	Albertville-Realschule	09:30	1		
2009	4	10	5	GRE	ATHENES	Agios Ioannis Rentis	08:30	1		
2009	4	26	7	USA	HAMPTON-VIRGINIE	Université de Hampton	01:00			
2009	4	28	2	NOR	HARSTAD	Kanebogen skole	08:30	1		
2009	5	11	1	RFA	SANKT AUGUSTIN-RW	Albert-Einstein-Gymnasium	09:00	1		
2009	5	18	2	USA	LAROSE-LOUISIANE	Larose Cut Off- Middle School	09:00	1		
2009	7	16	4	SWA	NCABANENI	Ncabaneni High School	08:00	1		
2009	8	24	1	USA	SANMATEO-CALIFORNIE	Hillsdale High School	08:00	1		
2009	9	17	4	RFA	ANSBACH-BAVIERE	Carolinum Gymnasium	08:35	1		
2009	11	26	4	HON	PECS	Université de Pécs	11:45	1		
2009	12	8	2	USA	WOODBRIDGE-VIRGINIE	Northern Virginia Community College	14:30			1
2010	2	12	5	USA	HUNTSVILLE-ALABAMA	Université d'Alabama	16:00			1
2010	2	18	2	RFA	LUDWIGSHAFEN-R-PAL	Ecole professionnelle "Technik 2"	10:00	1		
2010	2	23	2	USA	LITTLETON-COLORADO	Deer Creek Middle School	15:15			1
2010	9	28	2	USA	AUSTIN-TEXAS	Université du Texas	08:10	1		
2010	10	8	5	USA	CARLSBAD-CALIFORNIE	Kelly Elementary school	12:00	1		
2010	11	29	1	USA	MARINETTE-WISCONSIN	Marinette High School	15:00			1
2011	1	5	3	USA	OMAHA-NEBRASKA	Millard sud High School	12:45		1	
2011	4	7	4	BRE	RIO DE JANEIRO	Ecole municipale Tasso da Silveira	08:00	1		
2012	2	27	1	USA	CHARDON-OHIO	Chardon High School	07:40	1		
2012	4	2	1	USA	OAKLAND-CALIFORNIE	Oikos christian's University	10:30	1		
2012	12	14	5	USA	NEWTOWN-CONNECTICUT	Sandy Hook primary school	09:30	1		
								80	2	25

La sous-partie que nous venons de traiter a permis de dégager des tendances quant aux lieux et temps de perpétration. Nous allons à présent nous attarder sur la typologie des victimes et plus encore sur ceux qui opèrent dans de tels espaces. S'agit-il principalement d'adolescents ? Ont-ils un lien quelconque avec l'établissement visé ? Opèrent-ils seuls ? Autant de question auxquelles nous allons tenter de répondre maintenant.

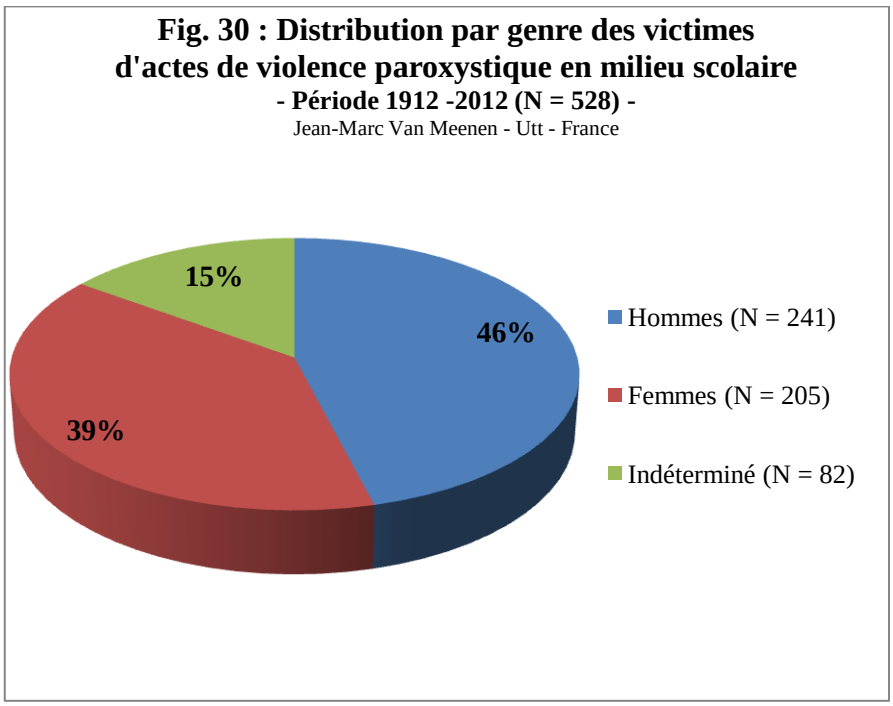
2 - 4 - Typologie des victimes

L'analyse de la proportion létale des victimes fait ressortir une nette prédominance des élèves, avec 73 % de l'estimation globale (cf. fig. 29). Les enseignants représentent la deuxième catégorie la plus visée (13 %). Arrive ensuite, avec plus de rareté, celle des personnels de direction (2 %), au rang desquelles figurent les chefs d'établissement et leurs adjoints. La rubrique « Autres » recense, par défaut, les victimes n'appartenant pas aux catégories précitées (12 %). Elle comprend les agents de la force publique, les gardiens, bibliothécaires, membres de la vie scolaire, etc. Au regard de leur faible représentativité respective, nous n'avons pas estimé opportun de les ériger en catégorie générique.

Fig. 29 : Statut des victimes d'actes de violence paroxystique en milieu scolaire
- Échantillon hors Chine -
Période 1912 -2012 (N = 528)
© Jean-Marc Van Meenen - Utt - France



Enfin, la proportion Hommes/Femmes ne se distingue que très sensiblement (cf. fig. 30), à partir d'une estimation respective de 46 % et 39 % (N = 241 et 205/528). S'élevant à près de 15 %, le taux d'indétermination est principalement imputable aux événements perpétrés en Chine, ce par insuffisance d'informations (N = 82). En les excluant, cette variable est rapportée à moins de 2% (N = 8/442). La distribution par sexe passe alors à 52 % d'hommes pour 46 % de femmes (N = 232 et 202).



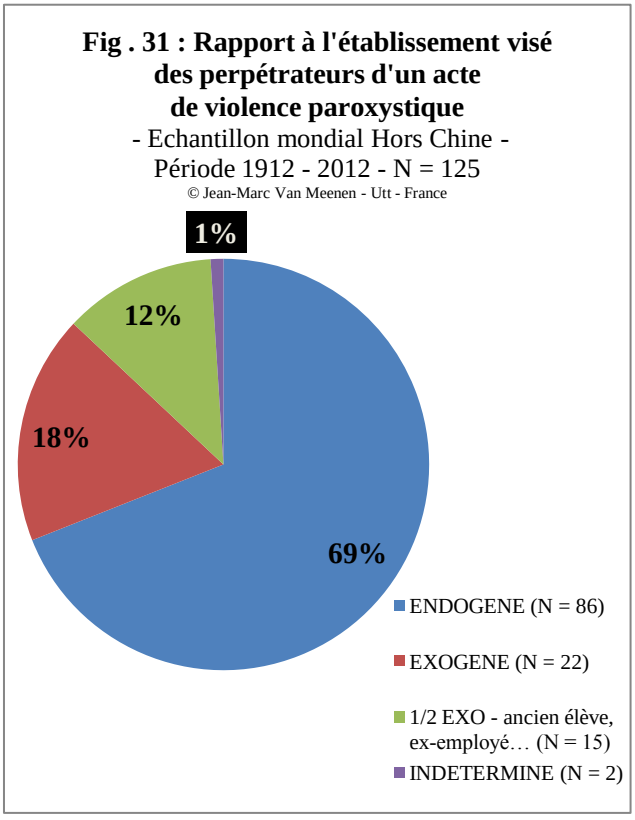
2 - 5 - Typologie des auteurs

La comparaison des actes de « school shooting » fait apparaître quelques similitudes quant au profil des auteurs. Nous nous limiterons ici à en établir une typologie selon leur rapport à l'établissement visé, leur sexe ou leur catégorie d'âge.

2 - 5 - 1 - Statut et rapport à l'établissement visé

L'examen de l'ensemble des événements permet d'établir un premier constat : 57 % des événements recensés sont le produit d'acteurs endogènes (N = 89 /156). Ils sont ainsi directement liés à l'établissement au moment du passage à l'acte. Dans cette catégorie, la proportion d'élèves ou étudiants est de 54 % (N = 84/156).

Les « demi-exogènes », ainsi qualifiés du fait d'un lien antérieur avec ledit établissement, représentent un peu plus de 10 % des auteurs (N 16/156). Cette catégorie est principalement constituée d'anciens élèves (N = 11). La part exogène de l'action avoisine tout de même 30 % (N = 47/156).



Comme précédemment, ces chiffres varient significativement dès que l'on fait abstraction des perpétrateurs chinois, essentiellement exogènes (N = 26/30). À l'instar d'autres variables, l'échantillon hors Chine exprime des tendances plus proches de la réalité internationale. Le pourcentage d'indétermination du statut des assaillants est abaissé à 3 % (N = 4/125) contre 16 % précédemment (N = 25).

En l'espèce, la part exogène de l'action décroît de 30 à 18 % (N = 22/125).

La figure 31 montre finalement que **69 % des événements recensés sont le produit d'acteurs endogènes** (N = 86 /125), parmi lesquels 65 % d'élèves (N = 81/125) et 3 % d'enseignants et autres personnels de direction (N = 4/125).

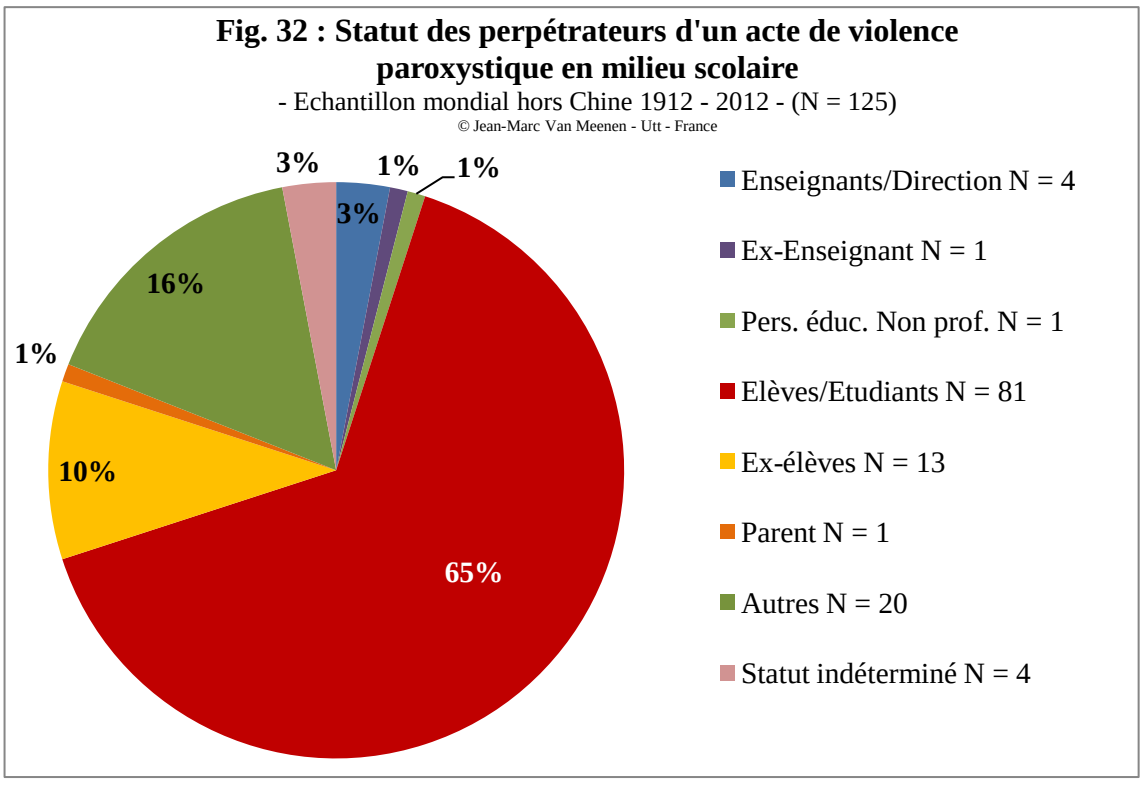
Les « demi-exogènes » représentent 12 % des auteurs (N = 15/125). La figure 32 permet d'affiner cette analyse en détaillant plus précisément les différentes catégories génériques. Ainsi, nous pouvons constater que 10 % de ces derniers sont d'anciens élèves (N = 13), chiffre complété par un ex-enseignant et un parent.

En matière de criminalité, la connaissance que peut avoir l'auteur des lieux et des victimes est un lieu commun. Il n'en va donc pas différemment en matière de violence paroxystique, au moins pour ce qui touche à la relation au site. Cette forte représentation de perpétrateurs endogènes ou « demi-exogènes » tient donc à une facilité d'intrusion dans l'établissement, tant ils en connaissent les moindres recoins. En outre, leur entrée ne suscite pas forcément la méfiance des membres de la communauté éducative, lesquels sont familiarisés avec leur visage. En avril 2011, par exemple, Wellington Menezes de Oliveira parvient à entrer dans l'école municipale Tasso da Silveira de Rio de Janeiro où il a été scolarisé de 1999 à 2002, au motif d'être invité à présenter un exposé (ou retirer son dossier scolaire, selon une autre version).

Fig. 32 : Statut des perpétrateurs d'un acte de violence paroxystique en milieu scolaire

- Echantillon mondial hors Chine 1912 - 2012 - (N = 125)

© Jean-Marc Van Meenen - Utt - France



Après avoir déterminé le statut des perpétrateurs et leur rapport à l'établissement visé, il reste à examiner quel est leur sexe et leur tranche d'âge.

2 - 5 - 2 - Répartition par sexe et par tranches d'âge

Malgré une représentation largement majoritaire (N = 118/125), la violence paroxystique en milieu scolaire n'est pas le seul fait d'individus de sexe masculin. Sept événements relèvent en effet de forcenées, soit 6 % du total des auteurs (cf. fig. 33). Il s'agit de :

- Brenda Ann Spencer (16 ans, Grover Cleveland Elementary school, San Diego – Californie – USA, 29 janvier 1979, 2 tués et 9 blessés) ;

- Laurie Dann (28 ans, Hubbard Woods Elementary school, Winnekta – Illinois – USA, 20 mai 1988, 2 tués et 6 blessés) ;

- Jillian Robbins (19 ans, Hetzel Union Building, State College - Pennsylvanie, 17 septembre 1996, 1 tué et 1 blessé) ;

- Jitrada Tantiwanichayasuk (34 ans, Saint-Joseph Convent School, Bangkok - Thaïlande, 9 septembre 2005, 4 blessés) ;

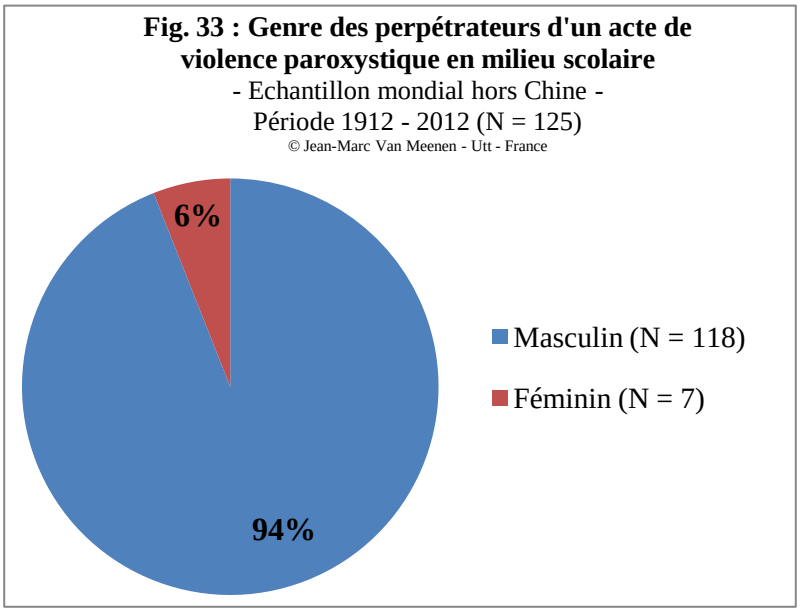
- Latina Williams (23 ans, Louisiane Technical College, Bâton Rouge – Louisiane, 8 février 2008, 3 tués) ;

- Tanja Otto (16 ans, Albert-Einstein-Gymnasium, Sankt Augustin - RFA, 11 mai 2009, 1 blessé) ;

- Amy Bishop (Université d'Alabama, Huntsville – Alabama – USA, 12 févrer 2010, 3 tués et 3 blessés).

L'analyse de ces cas permet d'établir que leur action a été générée par l'existence de troubles de la personnalité plus profonds que le seul état dépressif à tendances suicidaires. Le harcèlement ne semble pas non plus être en cause, à l'exception peut-être du cas de Tanja Otto, probablement ostracisée du fait de ses origines ukrainiennes.

Fig. 33 : Genre des perpétrateurs d'un acte de violence paroxystique en milieu scolaire
- Echantillon mondial hors Chine -
Période 1912 - 2012 (N = 125)
© Jean-Marc Van Meenen - Utt - France



Pour compléter la typologie des auteurs, l'examen des tranches d'âge est tout aussi riche d'enseignements (cf. fig. 34).

Il apparaît, à partir de l'échantillon mondial hors Chine, que **61 % des perpétrateurs n'ont pas encore atteint 21ans** (N = 77/125).

La proportion des 16-20 ans est supérieure à celle des moins de 16 ans, avec respectivement 34 et 27 % (N = 43 et N = 34).

Les 21-25 ans représentent encore 12 % des auteurs (N = 15), contre 5 % pour les 26 - 30 ans (N = 6) et 5 % également pour les 31 - 35 ans et les 41- 45 ans.

Avec 7 %, les 36 - 40 ans sont sensiblement plus nombreux que les autres adultes (N = 9).

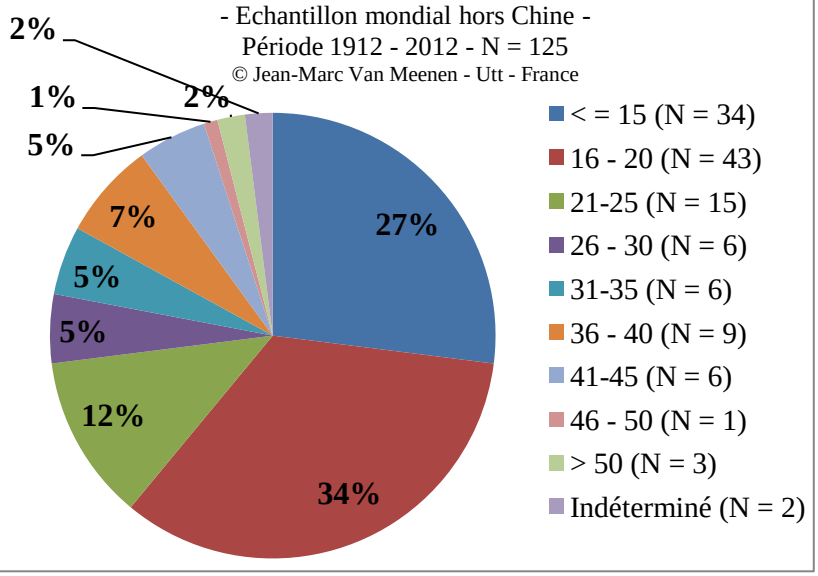
Au total, **les trentenaires représentent 12 % des perpétrateurs** (N = 15).

La proportion des quadragénaires est sensiblement plus basse, avec 8 % (N = 10).

Enfin, les quinquagénaires et plus ne sont présents qu'à hauteur de 2,4 % (N = 3).

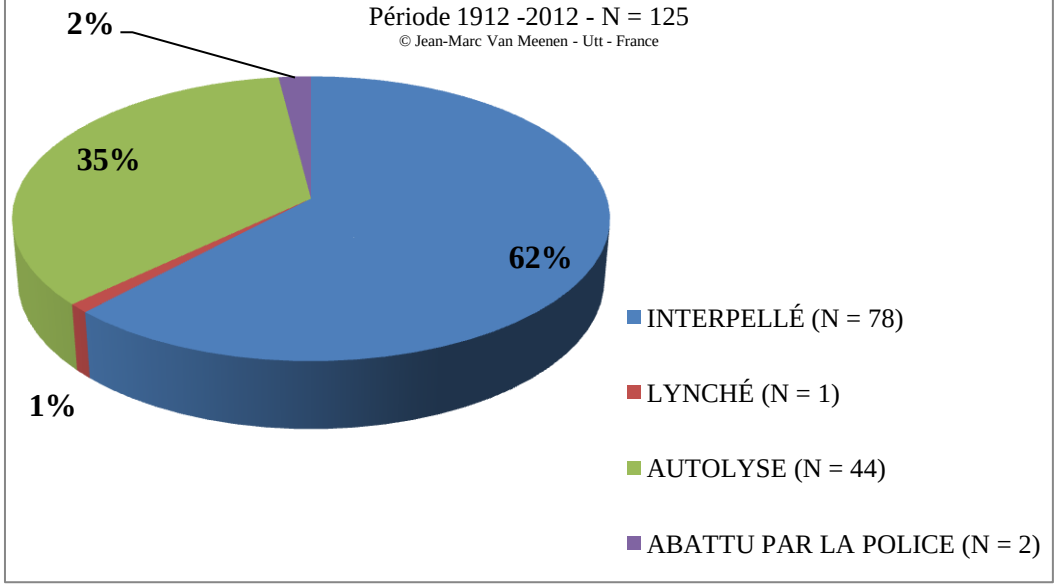
Nous n'avons pu trouver, à partir de recherches sommaires, d'éléments suffisamment probants pour établir quelques comparaisons avec les statistiques criminelles générales. Peut-on, pour le groupe d'adultes, imputer le passage à l'acte à une sorte de « crise de milieu de vie » (Elliot, 1965) ? Pas spécialement, d'après ce que révèle leur profil. L'étude de leur situation met en exergue des antécédents de troubles psychotiques, psychopathes ou schizophrènes, comme en atteste encore l'irresponsabilité pénale de One Goh (Oikos christian's University, Oakland – Californie, USA, 2 avril 2012, 7 tués et 1 blessé), récemment prononcée par la Cour de Californie.

Fig. 34 : Distribution par tranche d'âge des perpétrateurs d'un acte de violence paroxystique en milieu scolaire
- Echantillon mondial hors Chine -
Période 1912 - 2012 - N = 125
© Jean-Marc Van Meenen - Utt - France



Comme nous pouvons le constater sur la figure 35, le suicide final de 35 % des forcenés est particulièrement évocateur quant à leur état dépressif avancé (N = 44/125). Il convient d'y ajouter les 2 % d'assaillants abattus par la police, au terme d'échanges de coups de feu provoqués à cette même fin. Pour autant, la part d'interpellation reste majoritaire, avec 62 % (N = 78).

Fig. 35 : Épilogue des actes de violence paroxystique en milieu scolaire pour les perpétrateurs
- Echantillon mondial hors Chine -
Période 1912 -2012 - N = 125
© Jean-Marc Van Meenen - Utt - France



Après l'exposé des éléments factuels afférents à la violence paroxystique en milieu scolaire, nous allons à présent nous intéresser aux facteurs socioculturels du passage à l'acte. Une telle forme de criminalité relève-t-elle de l'inné ou, au contraire, est-elle générée par un processus de socialisation défaillant ? Doit-on parler de « criminel né », cet individu atavique et amoral qui, selon Cesare Lombroso (1876), commet des forfaits « par nécessité biologique » ? Peut-on à l'inverse, formuler l'idée de la construction sociale d'un « monstre », en référence à l'état social de Jean-Jacques Rousseau (1755) ? Là est toute la question car cela suppose, dans la deuxième hypothèse, que l'on puisse y remédier collectivement.

À supposer que ce soit le cas, les dissonances identifiées dans l'hyperespace du danger de la communauté éducative peuvent-elles produire ce type de manifestation ? En d'autres termes, le potentiel cindynogène du système scolaire français et de son environnement est-il à même de générer les mêmes effets que ceux que nous allons analyser ci-après ? Probablement, comme en atteste ce premier événement du genre à Meyzieu, en avril 2008. Mais cela reste à étayer pour en établir une généralité.

La suite de cette partie est précisément consacrée à l'analyse phénoménologique de la violence paroxystique en milieu scolaire, afin de proposer des hypothèses de réponse à toutes ces questions.

2 - 6 - Processus de construction sociale d'un « monstre »

De prime abord, le choix du terme « monstre » peut paraître lourd de sens. Les définitions sont multiples, pour qualifier tour à tour « une personne d'une laideur effrayante », « un personnage mythologique », « un animal effrayant ou gigantesque par sa taille, son aspect » voire… « un enfant insupportable ». Un « school shooter » est plutôt « une personne qui suscite l'horreur par sa cruauté (…) », la dernière acception attachée à ce vocable[137]. Comment, en effet, qualifier autrement un individu capable de pénétrer dans une enceinte scolaire pour abattre froidement une vingtaine de bambins ou ses propres camarades de classe et enseignants ?

Évidemment, une gradation s'impose selon qu'il s'agisse d'un véritable tueur de masse ou d'un adolescent en perdition dont le résultat de l'action dépasse l'intention. Dans la réalité comme dans la fiction, un monstre relève le plus souvent d'une fabrication sociale. Juste après avoir stoppé la fuite du jeune Luke Woodham, le proviseur adjoint de la Pearl High School l'interpelle sur le motif de son acte : *« Why did you shoot my kids ? »* [Pourquoi as-tu tiré sur mes enfants ?] Woodham lui répond : *« Life has wronged me, sir ! »* [La vie m'a fait du tort, monsieur !][138].

La question est donc de savoir si les jeunes « school shooters » étaient intrinsèquement bon à « l'état nature », pour emprunter à Rousseau, avant d'être dégradés par un état social fondé sur un faux contrat qui ne s'inscrirait que dans un rapport de force déguisé (violence scolaire et violence intra-familiale, harcèlement, humiliations, etc.).

2 - 6 - 1 - Influences subculturelles et mimétisme de l'action

L'observation des actes de violence paroxystique en milieu scolaire ou universitaire fait ressortir un véritable mimétisme entre les auteurs. Directes ou indirectes, leurs interactions sont parfois génératrices d'événements en cascade. C'est ainsi que le premier entraîne l'autre, dans une contagion de la violence [contagiousness of violence].

La croissance exponentielle du phénomène s'explique essentiellement par l'irruption de la technologie dans la violence à l'école. Ainsi, « l'effet copycat est l'un des produits pervers du battage médiatique qu'amplifie désormais Internet » (Debarbieux, 2008).

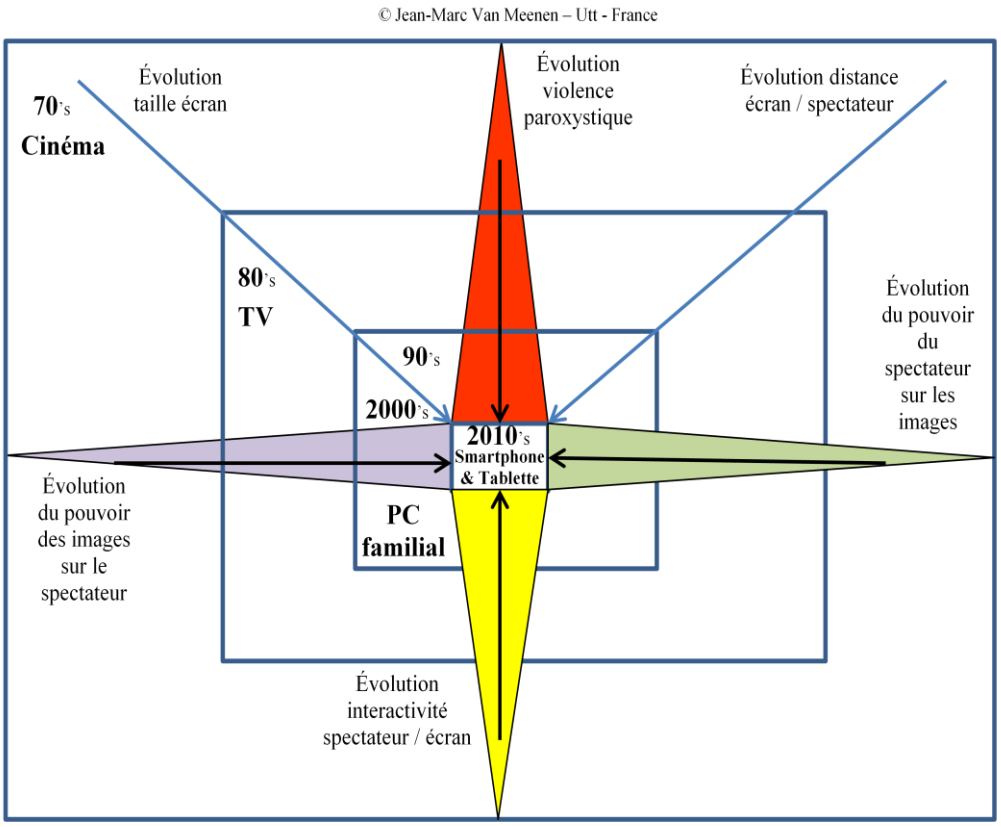
Avant l'apparition de ce nouveau vecteur, l'interaction entre les événements est circonscrite au niveau national. Tout au plus s'étend-t-elle aux pays limitrophes. Jusqu'à la fin des années soixante-dix, la portée des nouvelles tient encore principalement au rayon de diffusion de la presse écrite. C'est par ce canal informationnel que Robert Poulin nourrit une fascination à l'égard des fusillades de l'Olean High School et de la Centennial Secondary School, dans les dix mois qui précèdent son attaque à la St Pius X High School (Ottawa – Ontario, 27 octobre 1975, 2 tués – dont l'auteur - et 5 blessés).

[137] Source : http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/monstre/52464 (dernière consultation le 10 juin 2013).
[138] Source : http://murderpedia.org/male.W/w/woodham-luke.htm (dernière consultation le 15 janvier 2013).

La démocratisation du petit écran ne produit pas immédiatement « ses effets barbarisants » (Kriegel, 2002). Lorsque la chaîne Cable News Network (CNN) fait son apparition en 1980, l'Occident n'est pas encore plongé dans la frénésie de l'information qu'il connaît aujourd'hui. De surcroît, le jeune public n'est pas le plus assidu aux journaux télévisés. Pour autant, l'effet de la télévision est alors comparé à celui du tabac sur le cancer du poumon (Huesmann, 1986).

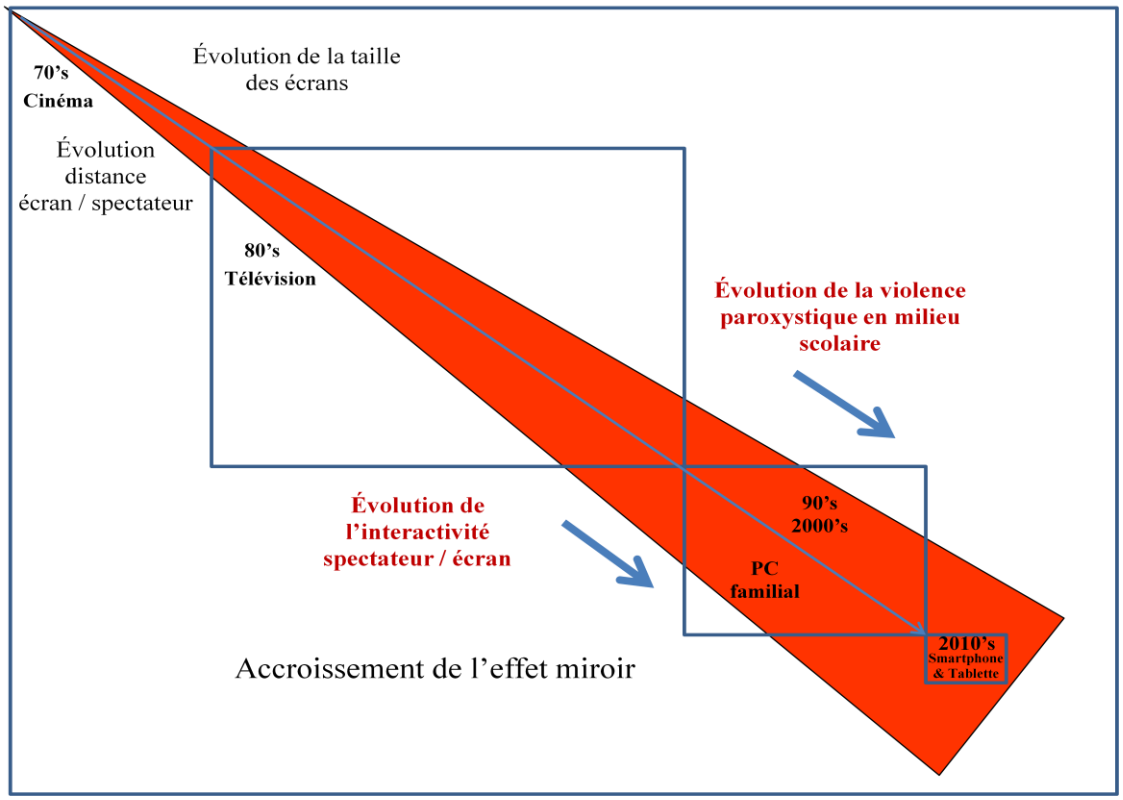
Comme l'illustrent les deux schémas ci-dessous (cf. fig. 36), le poids des images s'est inversé au fil des ans proportionnellement à la taille des écrans (cinéma → télévision → ordinateur → tablettes ou smartphones). Notons d'abord que cette diminution de la diagonale s'est accompagnée d'une réduction de la distance avec le spectateur. Et plus le recul s'est réduit, plus l'interaction entre l'homme et son écran s'est accrue (choix illimité en tout lieu et à toute heure). Les sites communautaires lui ont enfin offert la faculté de passer de l'autre côté du miroir, si bien que l'internaute est devenu acteur de ses propres images. D'un pouvoir supposé de l'écran sur le spectateur, nous sommes passés à une époque inversée où ce dernier en influence directement le contenu.

Fig. 36 : Évolution de la taille des écrans VS Évolution de la violence paroxystique en milieu scolaire
Période 1970 - 2010



Si l'idée développée est similaire, le schéma ci-dessous montre avec plus d'acuité encore le parallèle entre la diminution des écrans et l'interactivité avec le spectateur. Corrélativement, nous voyons que cette évolution suit la progression exponentielle des actes de « school shooting » (cf. fig. 37 en couleur rouge), notamment.

Fig. 37 : Évolution de la taille des écrans VS Évolution de la violence paroxystique en milieu scolaire
Période 1970 – 2010 © Jean-Marc Van Meenen – Utt - France



Nous allons voir plus précisément en quoi Internet et les réseaux sociaux ont pu accroître le risque de violence paroxystique en milieu scolaire.

2 - 6 - 2 - Révolution du « Web » et avènement des technologies « R »

L'année 1992 marque l'accès du grand public au réseau Internet. Une mutation est amorcée, comparable à celle de l'invention de l'imprimerie par Gutenberg, au milieu du XV^{e} siècle. C'est à partir de là que, d'après Bernard Stiegler, « le modèle industriel classique est entré dans une période de bouleversements constants et parfois vertigineux, dont résultent d'innombrables conséquences, la plus frappante et la plus déterminante étant l'accélération de la mondialisation, et la déstabilisation consécutive des puissances occidentales face aux nouvelles puissances industrielles, en particulier celles de l'Asie. »

L'émergence des technologies culturelles et cognitives, notamment le Web 2.0 et le web 3.0, basé sur les technologies des métadonnées, a eu pour effet « d'induire dans les populations, et en particulier dans les jeunes générations, des transformations comportementales majeures » (Stiegler, 2008). Depuis 2005, le développement spectaculaire des réseaux sociaux a marqué une nouvelle étape dans la démocratisation des usages d'Internet. Ces derniers ont encouragé des pratiques d'expression juvéniles, populaires et géographiquement dispersées (Cardon, 2011). Les « technologies R » (« R » pour relationnelles), pour reprendre le néologisme du socio-économiste américain Jeremy Rifkin, et en particulier les réseaux sociaux, *« recomposent ainsi l'ensemble de la sociabilité des individus et leur rapport à l'information, aux médias et aux industries culturelles. »*

« En offrant la possibilité de se créer une « self identité », la « toile » fournit un support de dédoublement entre réel et virtuel. Le réseau dans lequel les uns et les autres se façonnent des relations privilégiées, voire privées, est d'autant plus important qu'il est le fruit d'une forme d'existence fondée sur la multiplication des échanges » (Laclémence 2013).

S'il n'en est pas la cause profonde, Internet joue néanmoins un rôle de catalyseur dans la répansion transfrontalière du « school shooting ». Désormais, toutes les informations sont rapidement accessibles à tous, dans les moindres détails. C'est alors que « la problématique de la violence prend une nouvelle version, celle où l'image peut être le miroir déformant de la société, où l'irrationnel s'associe avec l'imaginaire, où la pensée peut voyager librement dans un espace sans bornes, sans limites, sans frontières » (Laclémence, 2002). Notre sujet en est une illustration concrète.

« We're going to kick-start a revolution ! »

« Nous allons vite lancer une révolution ! » En un sens, même si d'autres exemples illustrent préalablement cet « effet copycat », Eric Harris ne croit pas si bien dire en s'adressant à son complice Dylan Klebold, le 15 mars 1999, pendant le tournage d'une vidéo. Car « Columbine » est bien l'événement qui a le plus influencé les « gun boys » de cette génération, comme si la violence avait octroyé aux deux jeunes américains « un statut officiel » de représentants d'une jeunesse perdue dans les méandres d'un individualisme forcené (cf. Laclémence, 1998).

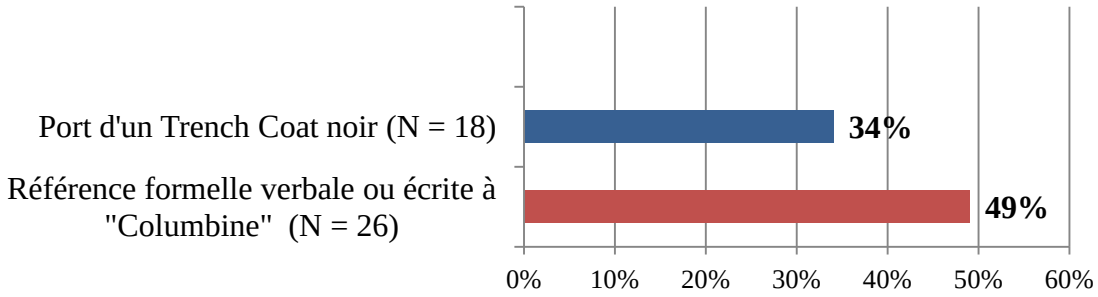
À travers les témoignages accessibles sur la toile, nous avons pu établir formellement qu'au moins vingt-six actes ont été conditionnés par celui de Littleton, après la date fatidique du 20 avril 1999. Encore nous limitons-nous ici aux seules actions où les auteurs s'y soient référés expressément (cf. fig. 38). Cela montre bien le caractère démultiplicateur d'une hypermédiatisation de l'action.

La première manifestation de « l'effet copycat » intervient seulement huit jours après, le 28 avril 1999, dans un couloir de la W. R. Myers High School de Taber-Alberta, commune canadienne de 7.500 habitants. Todd Cameron Smith (14 ans) est alors obsédé par « Columbine » dont il a suivi en détail la couverture médiatique. Muni d'un fusil à canon scié et de plus d'une centaine de munitions, il abat le lycéen Jason Lang (17 ans) et en blesse un autre avant d'être neutralisé par un professeur de gymnastique.

La psychose se répand parmi les autorités administratives et politiques. Elles en viennent même à appréhender qu'un autre « Columbine » puisse survenir le 30 avril, à l'occasion du cinquante-quatrième anniversaire du suicide d'Hitler (pour mémoire, Harris et Klebold ont probablement choisi le 20 avril, en référence à celui de sa naissance, le 20 avril 1889). Le trouble de la population pousse les autorités à fermer toutes les écoles durant toute la journée, notamment en Arizona, au New Jersey, au Michigan et Caroline du Nord.

Au cours des mois qui suivent la tragédie de Littleton, quatre cents incidents sont rapportés au sein des écoles américaines (Coleman, 2004). Il s'agit principalement d'alertes à la bombe ou de menaces formulées sur Internet par des adolescents en trench coat, par imitation de Harris et Klebold.

Fig. 38 : Effet "Columbine" sur les perpétrateurs d'acte de violence paroxystique en milieu scolaire d'âge ≤ à 25 ans
Échantillon international Hors Chine
- Période post-Columbine - avril 1999 à fin 2012 - N = 53
© Jean-Marc Van Meenen - Utt - France



Il en va de même après les deux fusillades finlandaises. La police répertorie au moins quatre-vingt six menaces de carnage entre « Jokela » et « Kauhajoki » (période du 7 novembre 2007 au 23 septembre 2008), parmi lesquelles trente quatre à qualification criminelle[139]. Certaines sont inscrites sur les murs ou les fournitures scolaires, alors que d'autres sont postées sur Internet ou formulées verbalement aux autres élèves ou enseignants. L'inspiration de « Jokela » transparaît bien à travers l'utilisation de pseudonymes, textes et vidéos stéréotypés dans les réseaux sociaux. Ils émanent principalement de garçons appartenant à la tranche des 14-16 ans voire 14-15 ans (échantillon comprenant quelques filles).

Du reste, quelques jours après la fusillade de Tuusula, le porte-parole du département cybercriminalité de la police d'Helsinki déclare qu'il est probable que Pekka Eric Auvinen ait été en contact avec le jeune Dillon Cossey (14 ans), interpellé un mois avant pour avoir planifié une attaque contre la Plymouth Whitemarsh High School, dans la banlieue de Philadelphie. Cela montre encore que de tels actes s'inscrivent bel et bien dans un contexte de relations planétaires.

La publication, par les médias finlandais, d'une liste des écoles visées par ces menaces finit par entraîner une paralysie de certaines activités scolaires. La peur, l'anxiété, le sentiment d'insécurité s'installent peu à peu dans les écoles. Opinion publique et autorités politiques, la psychose est désormais collective.

Lorsqu'intervient la fusillade de Kauhajoki, les menaces redoublent d'intensité, au moins jusqu'au début de l'année 2009. Se pose ainsi la question du mimétisme médiatique qui transparaît comme un puissant facteur d'identification collective dans « une société anonyme » (Laclémence, 1998).

[139]Jokela School Shooting on 7 November 2007- Report of the Investigation Commission. Ministry of Justice, Finland, Helsinki, 2009, School threats following the Jokela incident, p. 44.

L'incidence de l'hypermédiatisation des actions criminelles se retrouve dans la programmation de l'attaque de la Columbine High School. En effet, Harris et Klebold envisagent initialement de mener leur « rampage » le 19 avril 1999, pour le quatrième anniversaire de l'attentat d'Oklahoma City (168 tués et 680 blessés). Il s'agit alors de l'acte terroriste le plus grave qui ait été perpétré sur le sol américain[140], lui-même commis deux ans, jour pour jour, après l'immolation des « Branch Davidians » à Waco (Texas – U.S.A., 19 avril 1993, 82 tués dont 21 enfants). Les deux adolescents affirment ainsi, dans une vidéo, vouloir mieux faire encore que ces deux événements cumulés. C'est seulement en raison des retards dans la fabrication des bombes au propane et dans l'acquisition de munitions que leur raid est remis au 20 avril 1999, jour du 110e anniversaire de la naissance d'Hitler envers lequel ils nourrissent une véritable fascination.

Nous venons de voir que les interactions dépassent largement les frontières et les continents. Comme nous l'avons observé précédemment, la violence paroxystique s'est intensifiée au début des années quatre-vingt dix, notamment de par la facilité de circulation de l'information à travers ses nouveaux supports de diffusion. Pour autant, Internet n'est pas le seul espace d'influence, en particulier chez les 16-25 ans. Nous allons voir à présent si le cinéma violent, la littérature fantastique et la culture « Métal » peut aussi porter ce jeune public vers ce type d'action.

2 - 6 - 3 - Influence des vecteurs d'image

« Les films ne changent pas le monde, ils posent des questions et des avertissements.[141] *»* Cette déclaration émane de l'acteur Malcom Mc Dowell, rôle principal du film *Orange mécanique*. Peuvent-ils aussi suggérer des prophéties auto-réalisatrices en influençant directement le spectateur ?

Après sa sortie en salle en 1972, le film *A Clockwork Orange* est alors qualifié de film le plus violent de l'histoire. Tiré d'une nouvelle d'Anthony Burgess, il s'agit selon Stanley Kubrick d'une sorte « de rêve psycho-symbolique » : *« Le film communique à un niveau subconscient et le public répond à la forme de base de l'histoire à un niveau subconscient, car elle répond à un rêve.* [142] *»*

En prenant le contre-pied de la théorie de Rousseau, le personnage d'Alex (joué par Malcolm McDowell) symbolise, du point de vue du réalisateur, « l'homme dans son état naturel », à savoir *« ce qu'il serait si la société ne lui avait pas imposé ses propres modes de socialisation »*. Kubrick accuse alors le philosophe des Lumières d'avoir *« transféré le péché originel de l'homme à la société »*.

[140] Avant les attentats du 11 septembre 2001.
[141] *A Liberal Fights Back* By Fred M. Hechinger, New York Times, 13 février 1972
[142] Kubrick Tells What Makes "Clockwork Orange" Tick, By BERNARD WEINRAUB, Special to the New York Times, 4 janvier 1972. Source : http://partners.nytimes.com/library/film/010472kubrick-orange.html (dernière consultation le 31 décembre 2013).

Dans une autre interview accordée quelques semaines plus tard au même journal newyorkais[143], il conforte son propos en déclarant que *« L'homme n'est pas un sauvage, c'est un sauvage ignoble ! (…) Il est irrationnel, brutal, faible, stupide, incapable d'être objectif à propos de quoi que ce soit où ses propres intérêts sont en jeu. »* Kubrick ajoute être intéressé *« par la nature brutale et violente de l'homme, parce que c'est une vraie image de lui. »* Selon le réalisateur américain, *« toute tentative de créer des institutions sociales sur une vision erronée de la nature de l'homme est probablement vouée à l'échec… »*

Du point de vue de Stanley Kubrick, il est possible d'objecter que le jeune de seize ans qui au printemps 1973, bat à mort le vagabond sexagénaires David McManus du côté d'Oxford, ne saurait être considéré comme un homme à « l'état nature ». L'adolescent vient alors d'assister à une projection du film *Orange mécanique* et ses amis viennent de lui suggérer de battre quelqu'un de la sorte[144].

Même chose à Manchester avec cet autre adolescent de seize ans qui, vêtu d'une tenue identique au personnage principal, poignarde un garçon. Cela fait dire au juge Bailey, lors du procès de l'auteur, que cet événement constitue *« un argument irréfutable en faveur du retour le plus rapide possible d'une forme de censure pour empêcher ce genre de projection (…). »* Le magistrat ajoute que dans cette hypothèse, *« il serait salutaire que ces créatures salaces qui semblent régner sur le show business soient contraintes de gagner leur vie de façon plus honorable au lieu d'inciter les jeunes à la violence au détriment de leurs victimes*[145]*»*.

Un peu plus tard, dans le comté de Lancashire, un groupe d'adolescents en vient à violer une jeune touriste hollandaise en chantonnant « Singin' in the Rain [146] », par imitation d'une célèbre scène d'*Orange mécanique*.

Ainsi, certaines formes de cinéma ne contribueraient-elles pas parfois, à transformer l'homme faible en un « être social » à la fois « irrationnel, brutal et stupide, incapable d'être objectif à propos de quoi que ce soit ? »

Des films, tels que **« Natural Born Killers »** (Oliver Stone, 1994), **« The Basketball Diaries »** (Scott Kalvert, 1998), **« Elephant »** (Gus Van Zant, 2003) ou **« Zero Day »** (Ben Coccio, 2001) ont aussi généré un effet d'émulation dévastateur, avant même la fusillade de Littleton.

[143] Nice Boy from the Bronx ? By CRAIG McGREGOR, New York Times, 30 janvier 1972. Source : http://partners.nytimes.com/library/film/013072kubrick-profile.html (dernière consultation le 31 décembre 2013).
[144] "Clockwork Orange" link with boy's crime, The Times, 4 juillet 1973.
[145] Film an argument for censorship, judge says, The Times, 24 juillet 1973
[146] Source : http://dangerousminds.net/comments/still_ticking_stanley_kubricks_ban_clockwork_orange (dernière consultation le 31 décembre 2013).

Dans une interview réalisée en avril 2004 par la correspondante de la CBS Maureen Maher[147], Jamie Rouse (17 ans au moment des faits) confie avoir été fasciné par le film d'Olivier Stone. La scène où les personnages principaux se lancent dans une virée sanglante, motivée par les mauvais traitements des parents, l'a particulièrement influencé avant de se lancer dans son propre « rampage » au sein de la Richland High School (Lynnville - Tennessee, 15 novembre 1995, 3 tués et 1 blessé). *« Tuer avait l'air facile et amusant ! »* dit-il, avouant n'avoir rien ressenti pendant la fusillade. *« J'étais vide…»* ajoute-t-il. En milieu carcéral, il témoigne auprès d'autres adolescents de l'énorme écart entre le réel et le virtuel : *« Ce n'était pas comme dans les films, où vous tirez sur quelqu'un et que votre vie continue… vous savez, j'ai tué des personnes réelles (…). C'est le sentiment le plus horrible que l'on peut avoir. »*

Un an plus tard, « Natural Born Killers » va aussi influencer Barry Loukaitis (14 ans), qui en loue la cassette vidéo à sept reprises[148]. En 1999, les deux tueurs de « Columbine » surnomment le jour de leur massacre : « The holy april morning of NBK » [Le saint matin d'avril de NBK], en référence à « Natural Born Killers »[149]. C'est aussi l'un des films favoris de Kimveer Gill, le tireur du Dawson College (Montreal – Québec - Canada, 13 septembre 2006, 2 tués et 19 blessés).

La scène de « The Basketball Diaries », où le personnage joué par Leornado di Caprio rêve de faire irruption dans son lycée, un trench coat noir sur le dos, et de tirer sur plusieurs élèves et enseignants est aussi très controversée. Son influence sur le jeune Barry Loukaitis est établie. Cette fascination se retrouve aussi, notamment, chez Michael Carneal qui lors de son interrogatoire, reconnaît s'en être inspiré. Mis en cause par les avocats de ce dernier en tant qu'inspirateur du scénario, le romancier Jim Carroll déclare être attristé par ces événements. Il décline toutefois toute responsabilité, les considérants davantage comme *« un produit de la violence pernicieuse de notre temps et l'acte d'un individu déséquilibré »* que le résultat de son livre publié en 1978.

Quoi qu'il en soit, les fusillades de Lynnville (Tennesee) et de Moses Lake (Washington), perpétrées entre novembre 1995 et février 1996, préfigurent une nouvelle génération de « school shooters » en trench coat noir, puisant leurs références identitaires et acquérant leurs « scripts agressifs » dans un fatras d'influences culturelles partagées.

Sorti en 2003 et Palme d'Or au Festival de Cannes la même année, le film « Elephant », retrace le cheminement psychologique et criminel des auteurs de la fusillade de Columbine. Jeff Weise le visionne à plusieurs reprises, avec ses copains, avant de mener un raid à la Red Lake Senior High School (voir supra). Il demande alors à ce que l'on avance la bande vidéo jusqu'aux scènes les plus violentes. Dans son profil sur Newgrounds, qu'il illustre par l'animation furtive d'un clown à tête d'enfant, Weise cite aussi expressément « Elephant » et « Zero day » parmi ses films favoris.

[147] Rebecca Leung, The Mind of a School shooter, CBS News, 12 avril 2004
[148] Alex Tison, Scarred By Killings, Moses Lake Asks : " What Has This Town Become ? ", Seattle Time, 23 février 1997
[149] Cécile Dehesdin, « Luca Rocco Magnotta : les tueurs fans de pop culture », Slate.fr, 7 juin 2012

Tourné juste après « Columbine », de 1999 à 2001, « Zero day », du réalisateur américain Ben Coccio, voit sa sortie différée de deux ans suite aux attentats du 11 septembre. On y trouve nombre de références au drame de Littleton dont il est inspiré. Ainsi, dans le scénario, les deux jeunes lycéens Andre Kriegman et Carl Gabriel se sentent rejetés par la société et décident d'en finir dans un bain de sang final, en éliminant tous ceux qui les ont empêchés de vivre leur vraie vie.

Dans la chambre de Robert Steinhauser, après son raid à l'Erfurter Gutenberg-Gymnasium (Erfurt – Land de Thuringe – RFA, 26 avril 2002, 16 tués – dont l'auteur – et 7 blessés), les policiers retrouvent, outre des jeux vidéo, de nombreux films particulièrement meurtriers. Cela laisse entrevoir qu'il passait une bonne partie de son temps dans un monde virtuel, ultraviolent, à tendance sataniste.

C'est ainsi « qu'au cours des trente dernières années, la culture des images a pris le pas sur celle des sens. À travers cette violence uniformisée, le clonage est réussi. Même si les auteurs changent, les scénarios restent les mêmes pour donner aux témoins leur dose d'inquiétude » (Laclémence, 2002). Pour autant, le cinéma et la télévision ne jouissent pas d'un monopole d'influence sur les jeunes. D'autres supports participent de cette violence exceptionnelle et diffuse. C'est notamment le cas de certains romans.

2 - 6 - 4 - Influence de la littérature violente

Pour l'écrivain italien Umberto Eco, « un monde possible de fiction est celui en lequel tout est semblable à notre monde réel prétendu… à l'exception des variations explicitement introduites par le texte » (Eco, 2010). Ainsi, selon lui, « la fiction suggère que notre vision du monde réel est peut-être aussi imparfaite que celle des personnages de fiction ». Cela expliquerait pourquoi des personnages nés de la seule imagination de leur auteur peuvent devenir « des exemples primordiaux pour la condition humaine réelle » (Id.), contrairement à la plupart de ce qu'il qualifie « d'OPE » (Objets Physiquement Existants).

Le problème est que « les textes de fiction n'adoptent jamais comme arrière-plan un monde qui diffère totalement de celui en lequel nous vivons » (Ibid.). D'après Eco, « les mondes narratifs sont non seulement des mondes *possibles*, mais aussi de *petits mondes*, à savoir une suite relativement brève d'événements localisés dans un certain recoin ou coin du monde réel » (Hintikka, 1989 *in* Eco, 2010). À tel point que chacun peut les rapporter à sa propre histoire, à ses propres émotions ou… frustrations. Avec quelles conséquences ? Qu'advient-il alors lorsque, à l'instar du cinéma, les livres offrent aux lecteurs, le modèle de personnages prétendument brimés et qui, pour seule réponse, s'en remettent à l'ultraviolence ? Rien, la plupart du temps, mais le pire, de temps en temps…

Quelques productions littéraires ont rencontré un écho à travers la violence paroxystique en milieu scolaire. C'est le cas de *Rage*, un roman fantastique écrit en 1977 par Stephen King, sous le pseudonyme de Richard Bachman. Dans cette histoire, Charlie Decker tue sa professeure d'algèbre Mrs Underwood et l'intendant Mr Vance, avant de retenir ses camarades en otage (cf. introduction du chapitre 2).

Ce passage de fiction inspire particulièrement le jeune Barry Loukaitis lorsqu'il abat, pour de bon cette fois, l'enseignante Leona Caires dans une classe de la Frontier Middle School de Moses Lake (État de Washington, 2 février 1996, 3 tués et 1 blessé). C'est probablement au personnage de Mrs Underwood qu'il s'adresse aussi, en s'exclamant juste après les coups de feu : *« This sure beats algebra, doesn't it ? »*. Lors de la perquisition de sa chambre, la police trouve sous son lit plusieurs ouvrages de Stephen King, dont le fameux *Rage*.

Mais Loukaitis n'est pas le premier à subir l'influence de ce roman. Le 19 mars 1982, Patrick Lizotte (17 ans) s'en inspire pour tirer lui aussi sur sa professeure d'algèbre au sein de la Valley High School à Las Vegas, dans le Nevada. Sa victime, Clarence Piggot, vient de lui refuser le report d'un exposé. Deux autres lycéens sont aussi blessés au cours de la fusillade, avant que Lizotte ne soit abattu par la police aux abords de l'établissement (Coleman, 2004).

Le 18 janvier 1993, le jeune Scott Pennington (17 ans) prend sa classe en otage au sein de l'East Carter High School de Grayson, dans le Kentucky. Après avoir tué sa professeure d'anglais Deanna McDavid et le gardien Marvin Hicks (cf. p. 118), il confie lui aussi avoir lu *Rage* aux enquêteurs.

Sous la pression médiatique, Stephen King finit par s'excuser d'avoir écrit ce livre après le raid de Barry Loukaitis. Il précise l'avoir rédigé au cours d'une période trouble de sa vie et regrette qu'il ait un jour été publié (Coleman, 2004). Mais le caractère maléfique de ce roman ne s'arrête pas là...

Déjà sous l'influence du film « The Basketball Diaries » (cf. supra), une copie de *Rage* est retrouvée dans le casier de Michael Carneal, après qu'il a tué trois collégiens et blessé cinq autres à la Heath High School de Paducah dans le Kentucky, le 1er décembre 1997.

Malgré ses déclarations d'intention, King ne demande à son éditeur d'arrêter la publication de ce livre qu'en 1999. Avançant des considérations morales, il confesse à Katie Couric, l'animatrice du Today Show, qu'après l'avoir relu attentivement, il ne souhaite plus avoir affaire à ce livre s'il est susceptible de jouer un rôle d'accélérateur sur ces adolescents. *« Cela me rend nerveux… »* confie-t-il alors à son interlocutrice (Coleman, 2004). Près de quinze ans plus tard, en novembre 2013, Stephen King se rend en France pour faire la promotion de son nouvel opus, *Dr Sleep*. Au cours de l'émission « La Grande Librairie » diffusée en direct sur la 5ème chaîne, François Busnel lui demande ce qui lui fait le plus peur actuellement. King répond que ce sont « les armes en circulation aux États-Unis » qui le font frémir. L'interview se situe en effet un peu moins d'un an après la tragédie de Newtown…

Les influences cinématographiques et littéraires participent ainsi, même à faible échelle (cf. fig. 39), de l'émergence d'un contexte de violence auprès de jeunes « school shooters ». Voyons si cela vaut aussi pour certains courants musicaux, en particulier sur les jeunes de moins de vingt-cinq ans.

2 - 6 - 5 - Influence de la culture musicale

Exprimé sur les trente dernières années (1992 - 2012), le parallèle entre musique et auteurs d'acte de violence paroxystique en milieu scolaire semble limité (N = 17 / 67, soit 25 %). Ne considérant que les informations formelles, ce chiffre est probablement minoré par rapport à la réalité.

L'étude du contexte social et culturel des auteurs fait ressortir, chez les plus jeunes, une inclination pour le « Rock metal » ou le « Death metal ». S'agirait-il davantage d'un outil de désocialisation que de socialisation (Mignon, 1988) ?

Dans une « ambiance fusionnelle », cette source d'identification renvoie à la notion de tribu (Maffesoli, 1988) ou à celle de « foule dispersée des nouveaux médias de masse » (Mombelet, 2009). Contrairement au Rock, il semble que cette identité culturelle juvénile ne s'inscrive plus dans une logique qui consisterait seulement à « chanter l'existence journalière de ces jeunes, leurs difficultés, leurs angoisses, mais aussi leurs joies et leurs espoirs (Lagrée, 1988). » La construction identitaire tournerait ici autour d'une dimension nouvelle : la colère (Seca, 2012). Peut-on dire pour autant, s'agissant des « school shooters », que l'on soit passé de la sublimation mythologique d'une culture de marge à l'émergence d'une dynamique d'action nouvelle ?

La musique entre dans le paysage du « school shooting » le dernier lundi du mois de janvier 1979. Postée à sa fenêtre donnant directement sur le parvis de la Grover Cleveland Elementary school de San Diego, Brenda Ann Spencer, 16 ans, tire sur les enfants qui s'apprêtent à entrer dans l'école. Le directeur Burton Wragg et le gardien Mike Suchar se précipitent pour les protéger et sont abattus. Huit enfants et un policier sont blessés par balles. Aux négociateurs venus obtenir sa reddition, elle justifie son acte par une aversion des lundis, ajoutant avoir été guidée par le titre du groupe Boomtown Rats[150] : *I don't like Mondays !* Par-delà le titre, le refrain sonne peut-être comme un message subliminal[151] :

And school's out early and soon we'll be learning
And the lesson today is how to die.
Tell me why ? I don't like Mondays. Bis – Bis
I want to shoot
The whole day down

Lors de son raid sanglant au Simon Rock College de Great Barrington (Massachussets - USA, 14 décembre 1992, 2 tués et 4 blessés), Wayne Lo, 18 ans, porte un tee-shirt du groupe Hardcore-Punk Sick of It All. Pour réfuter toute empathie à l'égard du « school shooter », le groupe publie rapidement un communiqué de presse dans lequel il dénonce les crimes de Lo.

[150] Source : http://www.metrolyrics.com/i-dont-like-mondays-lyrics-boomtown-rats.html (dernière consultation le 1er décembre 2013).

[151] Traduction : *« À l'école, tôt ce matin, nous apprendrons / Et la leçon du jour est « Comment mourir ? » / Dites-moi pourquoi je n'aime pas les lundis (x 3) / Je veux abattre toute la journée durant ! »*

Mais comme nous venons de l'évoquer, le « Death Metal » (ou Gothic metal voire Metal industriel) qui est le plus souvent pointé du doigt. C'est le cas avec Jamie Rouse (17 ans), qui confie neuf ans après son « rampage » à la Richland High School (Lynnville – Tennessee - USA, 15 novembre 1995, 2 tués et 1 blessé) : *« Je ne peux pas dire que c'est la musique qui m'a poussé à faire ce que j'ai fait, parce que finalement, c'était mon choix. Mais cela a contribué à façonner ce que j'étais…*[152]».

Amateur de guitare et membre d'un groupe de Rock alternatif, Kip Kinkel (16 ans) n'a de cesse de répéter les paroles de la chanson de Marylin Manson *The Reflecting God* [Le reflet de Dieu], pendant la période qui précède son passage à l'acte au sein de la Thurston High School (Springfield – Oregon - USA, 21 mai 1998, 2 tués et 22 blessés). Dans son refrain, le chanteur « gothique » s'exclame *« qu'il n'y a point de salut et de pardon… »*.

Surnommé « Satan », en raison de son inclination pour ce genre de musique, Andrew Wurst (14 ans) écoute aussi assidûment Manson ainsi que le groupe « Nine Inch Nails », avant de mener son raid à la James W. Parker Orient School (Edinboro – Pennsylvanie, le 24 avril 1998, 1 tué et 3 blessés).

Même influence pour Justin Doucet (15 ans) qui, au moment d'entrer dans une classe de la Larose Cut Off Middle School et de viser à la tête une enseignante, s'écrie : *« Je vous salue Marilyn Manson ! »* L'arme n'ayant pas fonctionné, il retourne dans les toilettes et se tire une balle dans la tête (Larose - Louisiane, le 18 mai 2005, 1 tué).

Parmi les « school shooters » adeptes de ce courant musical, nous citerons aussi Robert Steinhäuser, fan du groupe de Gothic Metal Slipknot[153]. Les paroles de la chanson *School Wars* peuvent l'avoir influencé dans son raid meurtrier de l'Erfurter Gutenberg-Gymnasium (Erfurt – Land de Thuringe – RFA, 26 avril 2002, 16 tués – dont l'auteur – et 7 blessés) : *« Shoot down your naughty teachers with a pump gun ! »* [« Descends tes sales profs au fusil à pompe »] [154].

Outre-Rhin encore, Florian Klien (15 ans) est, quant à lui, un fan du groupe Dark Funeral avant son passage à l'acte au sein de la Realschule II de Coburg (Land de Bavière - RFA, le 3 juillet 2003, 3 blessés par balles).

Les mêmes influences sont relevées à propos de Rafaël Solich (15 ans), immergé dans un mélange de culture gothique (Marilyn Manson) et de Heavy Metal (Metallica) au moment de son attaque à l'Escuela 202 d'Islas Malvinas (Carmen de Patagonès - Argentine, le 28 septembre 2004, 4 tués et 5 blessés).

À un degré moindre, c'est aussi le cas d'Asa Coon (14 ans), qui revendique une culture gothique et un goût prononcé pour Manson, peu avant son « rampage » à la SuccessTech Academy (Cleveland-Ohio, le 10 octobre 2007, 1 tué – l'auteur – et 5 blessés).

---

[152] Rebecca Leung, The Mind of a School shooter, CBS News, 12 avril 2004

[153] Source : http://www.liberation.fr/monde/2002/04/29/l-allemagne-en-deuil-apres-la-tuerie-d-erfurt_401878 (dernière consultation le 22 novembre 2013).

[154] Source : http://www.blabbermouth.net/news/slipknot-linked-to-german-school-massacre/ (dernière consultation le 1er décembre 2013).

Il est aussi possible d'évoquer le cas, dans ce contexte, de l'unique forcené français. Âgé de 15 ans au moment d'agresser à l'arme blanche ses camarades de classe du collège Olivier de Serres de Meyzieu (Rhône - France, 28 avril 2008, 4 blessés), il est connu pour être un fan de Hard Rock.

On retrouve encore ces influences chez Georg R. (18 ans), le tireur du Carolinum Gynmasium d'Ansbach (Land de Bavière – RFA, le 17 septembre 2009, 11 blessés).

À la veille de son « rampage » au Kauhajoki unit of Seinäjoki Polytechnic (Kauhajoki - Finlande, le 23 septembre 2008, 11 tués et 10 blessés), Matti Juhani Saari (22 ans) utilise le pseudonyme « Wumpscut86'», nom d'un groupe électro-gothique allemand, pour s'identifier sur YouTube.

Il en va de même avec son prédécesseur Pekka Eric Auvinen, qui utilise quant à lui celui de « Sturmegeist89'», en référence à un autre groupe germanique. Immédiatement après la fusillade, son chanteur Cornelius Jakhelln publie un communiqué de presse sur le site officiel de la formation pour présenter ses condoléances à la famille. Il souligne dans le même temps que le groupe et leur musique n'ont rien à voir avec Auvinen[155].

Outre son inclination pour le groupe allemand « Rammstein » (Heavy Metal Industriel), Eric Harris fait référence au groupe KMDFM dans son journal en ligne du 12 décembre 1998. Il se réjouit de la sortie prochaine de son nouvel album. Comme son prochain raid sur « Columbine », sa mise en vente est programmée au mois d'avril 1999, sous le titre évocateur d'*Adios*, qu'il qualifie de *« subliminal final* [156] ».

En novembre 2007, le groupe KMDFM est associé à une nouvelle tragédie, non plus aux États-Unis mais en Finlande. La veille de son passage à l'acte, Pekka Eric Auvinen met le titre *Stray bullet* [balle perdue] en fond sonore du clip « Jokela High School Massacre » qu'il poste sur YouTube.

Une troisième référence à KMDFM est faite par le « school shooter » grec Dimitris Patmanidis (19 ans), lequel met le titre *Free Your Hate* [libère ta haine] en fond musical de son profil MySpace avant de se signaler à l'Agios Ioannis Rentis d'Athènes (Grèce, 10 avril 2009, 1 tué – l'auteur et 2 blessés)[157].

Après la fusillade de la Santana High School à Santee (Californie - USA, 5 mars 2001, 2 tués et 13 blessés), les camarades de Charles Andrew Williams (15 ans) le décrivent comme un grand fan du groupe de rock Linkin Park, dont il s'identifie aux textes. Dans le message rédigé à l'intention de son père, pour expliquer ses actions, il reprend à son compte le refrain de la chanson *In the End* : *« I tried so hard and got so far, but in the end, it doesn't even matter… »* [J'ai essayé dur et n'ai que très peu obtenu, mais à la fin, cela n'a presque pas d'importance…].

[155] Source : http://www.blabbermouth.net/news/sturmgeist-mainman-comments-on-finnish-high-school-massacre/ (dernière consultation le 1er janvier 2014).
[156] Eric Harris' Webpages, extrait du 17 décembre 1998, site : acolumbinesite.com.
[157] Source : http://www.athensnews.gr/old_issue/13334/19130 (dernière consultation le 1er décembre 2013).

Dans l'un de ses titres favoris *One Step Closer* (extrait de l'album « Hybrid Theory »), le chanteur de Linkin Park entonne : « *Cause I'm one step closer to the edge, and I'm about to break* » [Parce que je suis un peu plus près du bord, et je suis sur le point de rupture], texte auquel Williams semble aussi s'identifier. À l'occasion de cette tragédie, l'influence supposée des textes de Linkin Park est largement rapportée dans les médias. Dans un communiqué officiel, les membres du groupe se déclarent attristés par ces événements, déniant toute responsabilité et arguant que le type de musique écouté par les meurtriers n'avait aucun lien avec leur action : « *Vous pourriez aussi bien dire que c'est parce qu'il a mangé la mayonnaise ce jour-là…* ». Chester Bennington, le chanteur du groupe, affirme *« qu'il n'y a pas assez d'attention portée aux problèmes des jeunes hommes sensibles dans notre société…*[158]».

Par-delà le poids des mots, les images associées aux groupes musicaux peuvent aussi influencer des jeunes fragilisés et en quête de repères. Outre le roman *Rage* évoqué par ailleurs, Barry Loukaitis reconnaît aussi avoir été influencé par le clip de la chanson *Jeremy*, du groupe Pearl Jam. Un jeune garçon en délicatesse avec son entourage y abat un camarade de classe à l'intérieur même de son école.

En plus des textes écoutés en boucle les mois précédents, l'esthétique horrifique véhiculée par le groupe « Slipknot » inspire aussi le lycéen Morné Harmse (18 ans), lors de son attaque à la Nic Diederichs Technical High School (Krugersdorp - Afrique du Sud, 17 août 2008, 1 tué et 3 blessés). Pour l'occasion, « Sword boy » revêt un masque d'horreur identique à celui du chanteur Corey Taylor[159]. Soudainement projeté dans l'œil du cyclone médiatique, le leader du groupe de « Death Metal » est contraint de prendre position : *« Évidemment, je suis troublé par le fait que les gens aient été blessés et que quelqu'un soit mort. Aussi loin que puisse aller ma responsabilité, cela s'arrête là, car je sais que notre message est en fait très positif. Je n'encourage personne à tuer quelqu'un ! J'invite nos fans à s'exprimer, à rester ensemble et à s'entraider...*[160] ».

Après le Metal et le rock alternatif, le Gansta-Rap est aussi mis en cause à la suite de la fusillade à la Westside Middle de Jonesboro (Arkansas - USA, 24 mars 1998, 5 tués et 10 blessés), perpétrée par les cousins Andrew Golden et Mitchell Johnson (11 et 13 ans). La professeure d'anglais de Johnson désigne directement la musique de Tupac Shakur et Bone Thugs Harmony 'N comme principaux facteurs incitateurs. Connu pour son naturel violent, l'aîné des deux garçons écoute sans cesse ces groupes, que ce soit dans le bus, à l'intérieur du collège voire en classe[161].

Les éléments que nous venons de mettre en exergue peuvent paraître édifiants à plus d'un titre et ainsi alimenter les peurs publiques que d'aucuns voudraient entretenir[162].

[158] Graham, Ben, Linkin Park : "The Unauthorised Biography in Words and Pictures." p. 31
[159] Source : http://censorbugbear-reports.blogspot.fr/2008/08/slipknot-masked-pupil-kills-schoolboy.html (dernière consultation le 1er décembre 2013).
[160] http://en.wikipedia.org/wiki/Nic_Diederichs_Technical_High_School_slashing
[161] Source : http://murderpedia.org/male.G/g/golden-andrew.htm (dernière consultation le 12 octobre 2013).
[162] S. Guihéneuf, Hellfest, le festival accusé de véhiculer la mort, Le Télégramme, 28 mars 2010

Malgré ces conjonctions plus ou moins formelles, les courants musicaux ne fabriquent pas la violence. Les groupes de Metal ne font que la symboliser à travers la conjugaison « d'une triple dimension ubrique, notion grecque qui renvoie à la démesure, au regard des imaginaires mobilisés ainsi que des comportements adoptés par les musiciens et le public » (Mombelet, 2011). Tout n'y serait finalement que posture.

À l'instar du Rock, le Metal ou le Death Metal apparaissent aussi « dans leur hétérogénéité » et « ne revêtent pas le même sens pour tous » (Mignon, 1988). Même si l'imaginaire collectif voire certaines institutions peuvent les associer au satanisme et à une culture de mort (MIVILUDES, 2004), il peut effectivement ne s'agir que d'un « accompagnateur du quotidien » et non d'une véritable « subculture » (Ferrand, 2012). Les « valeurs de puissance et de démesure » (Mombelet, Ferrand, 2012) qui caractérisent ce genre musical agissent finalement en parfait accord avec l'idée selon laquelle « le bruit et la fureur constituent un trait majeur de l'histoire humaine » (Morin, 1973). Y entendre un message subliminal et le traduire en termes d'action criminelle ne peut être l'apanage que de sujets psychologiquement troublés.

Ainsi, la musique agirait plus en tant qu'élément de contexte que comme un véritable générateur de violence extrême, sauf à en faire l'apologie comme le groupe Rap américain Ill Bill[163]. Dans son titre *The Anatomy Of A School Shooting*, son chanteur entonne un refrain provocateur fictivement narré par Eric Harris[164] :

It's like this, what's more fun than slice wrist ?
Kill that teacher that you hate, spray 25 kids
You'd be famous just like me if you did what I did
This is the anatomy of a school shooting

Après avoir envisagé de possibles influences musicales, la question du rôle joué par les jeux vidéo sur un jeune public en rupture de lien collectif paraît tout aussi incontournable.

2 - 6 - 6 - Influence des jeux vidéo violents

La pratique des jeux de tir subjectif a-t-elle généré, parmi ces adolescents ou jeunes majeurs, une projection du monde virtuel sur le monde réel ? Peut-être, mais dans la fourchette des trente dernières années de notre référencement (1992-2012), cela ne ressort que dans une moindre mesure (N = 9/67, dont 6 dans la tranche 16-20 ans). Encore que ces estimations ne considèrent que les informations validées formellement, et non déduites.

[163] Source : http://www.bing.com/videos/search?q=The+Anatomy+Of+A+School+Shooting&docid (dernière consulation le 1er janvier 2013)

[164] *« C'est comme ça, qu'est-ce qu'il y a de plus marrant que de se trancher les veines ? Tuer les profs que tu hais, arroser 25 gosses… Tu serais célèbre comme moi si tu faisais ce que j'ai fait… L'anatomie d'un school shooting… »*

Il est ainsi avéré que les jeux de « Doom » ont au moins inspiré Evan Ramsey, Eric Harris, Jeff Weise et Asa Coon. Signifiant littéralement « destin funeste » ou « damnation », Doom est un jeu de tir subjectif développé par John et Ardian Carmack et John Romero (sorti en décembre 1993 sous le label Id Software). Il est connu comme le pionnier des graphismes en trois dimensions immersifs du jeu multi-joueurs en réseau, et pour avoir permis aux joueurs de créer leurs propres contenus.

« Wolfenstein 3D » est aussi évoqué dans le cas d'Eric Harris et celui de Tim Kretchmer. Dans les mois qui suivent « Columbine », plusieurs actions civiles à l'encontre de manufactures de jeux vidéo sont engagées par des parents de victimes. Les tragédies allemandes renforcent la polémique, au point qu'il soit question de légiférer pour les interdire.

Pour se faire un avis sur cette question, il est nécessaire de savoir à quelle intensité les « school shooters » ont pu y jouer, en particulier dans les mois qui ont précédé leur action.

Le plus avancé dans la pratique et la conception des jeux vidéo est assurément Eric Harris, qui crée d'abord les « Harri's Levels », à l'usage du jeu de Doom. Hébergés par l'opérateur AOL, il s'agit d'une suite de niveaux aux graphismes améliorés, comportant toujours plus de monstres et de munitions au fur et à mesure de la progression du joueur. Le site sert rapidement de support à son journal intime, qui comporte des traces plus violentes les unes que les autres.

Un peu plus d'un an avant la tuerie de « Columbine », Harris fait expressément référence au jeu de Doom. Ses propos confirment une confusion entre ses univers virtuels et réels : « *SELECTION NATURELLE : ces baiseurs devraient être fusillés. Même chose avec tous ces lèche-bottes, riches prétentieux à mon école qui pensent qu'ils sont mieux élevés que moi et tout le monde avec tous leurs dollars, juste parce qu'ils sont nés là-dedans ? [Je leur ferais subir] un test de DOOM ULTIMATE, [pour] voir qui peut survivre dans un environnement utilisant seulement des « smarts » et des compétences militaires. Les mettre dans un monde de Doom : aucune autorité, aucun refuge, aucune dérobade, pas d'excuses. Si tu ne peux pas imaginer l'aire d'un triangle (…), tu meurs ! Si tu ne peux pas descendre un démon avec une tronçonneuse ou tuer un prince de l'enfer avec un fusil de chasse, tu meurs ! P…de morveux (…) Enfoirés de riches !* [165] » Harris est aussi membre de la communauté « Quake », autre jeu de tir subjectif également développé par Id Sofware, en 1996.

Tout comme Harris, Jeff Weise est capable d'élaborer et mettre en ligne des animations flash sur le website « Newgrounds », sous le pseudo de « Regret »[166]. Intitulée « Target Practice », l'une d'elles dépeint un individu tirant sur trois personnes avec un fusil d'assaut et faisant « sauter » une voiture de police avec une grenade. Le personnage finit par tuer un membre du Ku Klux Klan… avant de se tirer une balle dans la tête. L'animation est accompagnée, en fond sonore, de rafales de mitraillette[167].

[165] Eric Harris' Webpages, extrait du 10 avril 1998, consultable sur le site : acolumbinesite.com
[166] Source : http://regret.newgrounds.com/ (dernière consultation le 8 juin 2013).
[167] Source : http://www.newgrounds.com/portal/view/195194 (dernière consultation le 8 juin 2013).

À ce commentaire d'un internaute : « *Umm… ok. Est-ce que cela ressemblait à un message d'avertissement ? Hmm… tu as méchamment besoin d'aide !* », Weise répond alors : « *Lol… tu ne peux apparemment pas dire quelle est la différence entre le fantasme et la réalité. Ce cartoon a été créé pour rien de plus que de la violence non ciblée, et crois-le ou non, il y a un autre public auquel ça plaît. Donc, n'essaie-pas de juger ma santé mentale à partir d'une simple animation, compris ?* [168] » Weise est aussi l'auteur d'un clip d'animation particulièrement morbide, mettant en scène de violents gangsters, posté sur le website « Anitude ».

La fréquentation des jeux de « Doom » ne s'arrête pas aux seuls Harris et Weise. Après son raid meurtrier à la Bethel High school (Bethel - Alaska, février 1997), des témoins décrivent Evan Ramsey imitant le mouvement d'un avion en courant avec son fusil.

Andy Williams, le « school killer » de la Santana High School (Santee - Californie, mars 2001), est aussi décrit comme un joueur assidu de jeux vidéo violents, tout comme Robert Steinhäuser (Erfurt, avril 2002) et Sebastian Bosse (Emsdetten, novembre 2006). Ce dernier est aussi connu pour sa pratique du paintball.

À l'insu de ses parents, Pekka Eric Auvinen (Jokela - Tuusula, novembre 2007) s'adonne à des jeux de guerre ligne en ligne (Battlefield 2) ou de stratégie sur l'histoire de la civilisation (Civilization). Basé sur l'assassinat du président Kennedy, l'un de ses favoris s'intitule « JFK ».

Son compatriote Matti Juhani Saari (Kauhajoki, septembre 2008) fréquente aussi ces jeux en réseau, comme Tim Kretchmer (Winnenden, mars 2009), assidu à Counter Strike. La veille de son passage à l'acte, ce dernier se connecte à « Far Cry 2 », où le joueur campe le rôle d'un tueur, ainsi qu'à « Jaws Predator 1 ».

Wellington Menezes de Oliveira, l'auteur de la tuerie de l'école municipale Tasso da Silveira (Rio de Janeiro, avril 2011), est aussi un amateur de jeux vidéo violents comme Counter Strike[169].

En revanche, contrairement à l'assertion intempestive du procureur Jack Thompson, juste après la tuerie de Virginia Tech, Cho Seung Hui n'est pas, pour sa part, un adepte des jeux de massacre. Selon les enquêteurs, il semble n'avoir joué qu'à des jeux naïfs comme « Sonic the Hedgehog » [Sonic le hérisson], mascotte de la marque Sega.

Comment expliquer ce parallèle ? Le cerveau humain répond-t-il de la même manière pendant la violence réelle qu'au cours d'une scène de violence virtuelle ?

[168] Source : http://en.wikipedia.org/wiki/Jeff_Weise (dernière consultation le 8 juin 2013).

[169] Source : http://newspressrelease.wordpress.com/2011/04/09/como-vivia-o-atirador-wellington-menezes-de-oliveira/ (dernière consultation le 8 juin 2013).

L'équipe du professeur Klaus Mathiak[170] a pu constater que lorsqu'un sujet nourrit des pensées agressives ou qu'il accomplit ses actions brutales dans un monde virtuel, l'activité de son cerveau est quasiment identique. Les expériences menées sur plusieurs joueurs de tir subjectifs expérimentés ont permis d'en identifier le processus : étudiés en situation de jeu tout en étant placés dans un tunnel d'imagerie à résonnance magnétique (IRMf), la zone dite cognitive de leur cerveau, dédiée à la réflexion et à la gestion de la motricité, a révélé une activité plus marquée lorsque les sujets tuaient virtuellement. L'aire motrice prendrait ainsi l'ascendant sur l'aire sensitive (composée du « cortex cingulaire postérieur » et du « complexe amygdalien »), censée arbitrer entre réflexion et émotion et déclencher la sensation de peur. Ce déséquilibre de la stimulation entraînerait, selon Mathiak, une forme d'imperméabilité aux sentiments. À ce stade, le cerveau est entièrement mobilisé à l'atteinte du résultat (Weber, Ritterfeld, Mathiak, 2006).

En avril 2012, le procès d'Anders Behring Breivik révèle qu'il s'est « préparé mentalement », dès 2006, au massacre d'Utoeya Island (juillet 2011). Pendant cette période au cours de laquelle il est installé chez sa mère, il consacre une année entière à s'entraîner sur des jeux vidéo, notamment « World of Warcraft », à raison de seize à dix-sept heures par jour[171]. Dans une moindre mesure, il expérimente aussi le jeu de tir subjectif « Modern Warfare », qu'il juge particulièrement efficace pour se familiariser avec le viseur d'un fusil : *« Je n'avais pas un goût prononcé pour ce jeu, mais c'était bien pour s'entraîner »*. Pendant la même période, il s'entraîne dans un club de tir. Cela lui permet, en toute légalité, de se procurer des armes auxquelles il donne des surnoms inspirés de la mythologie nordique.

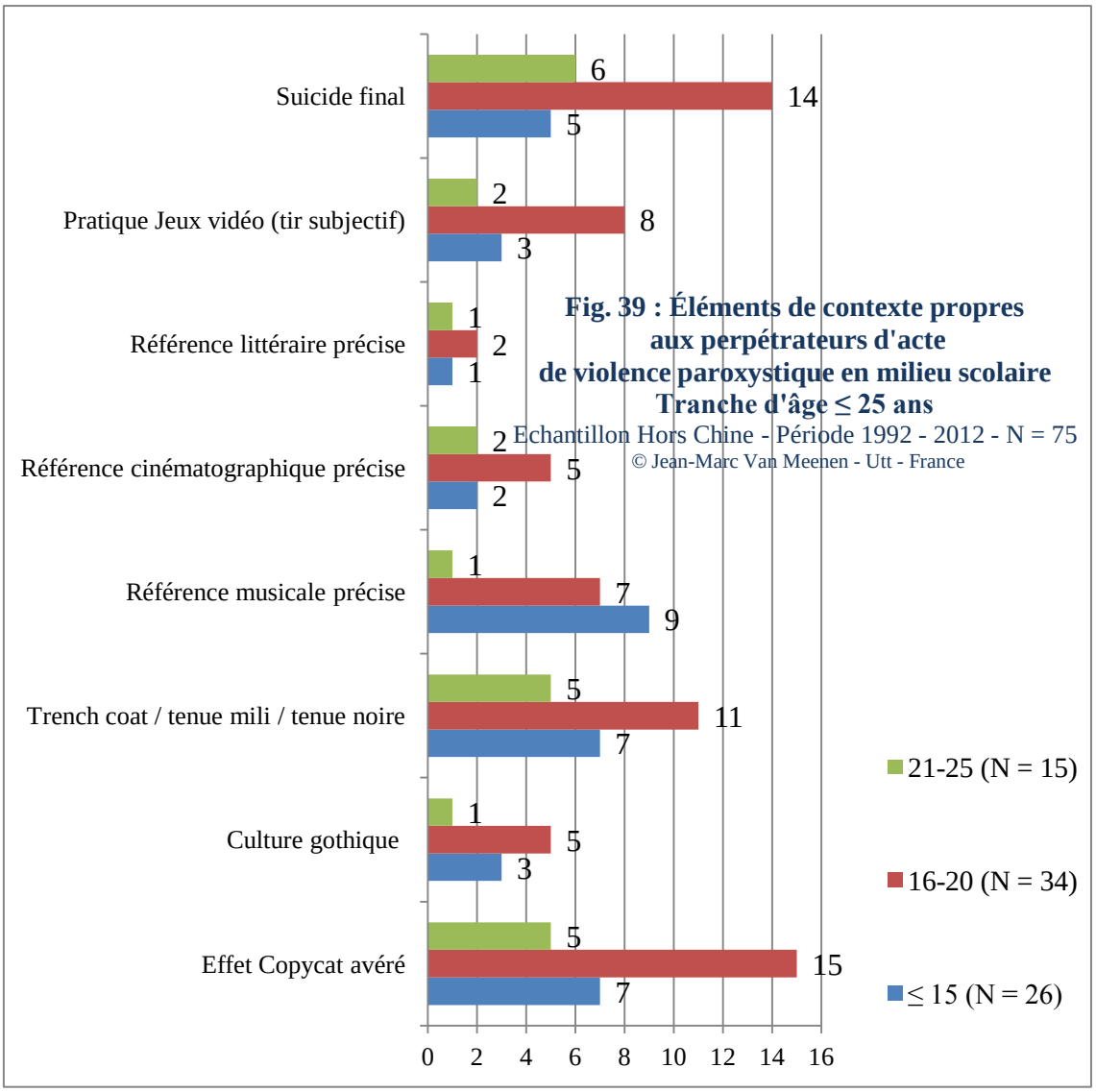
Pour autant, l'hypothèse d'un lien de causalité entre la pratique des jeux vidéo et la propension aux réactions agressives reste controversée (Savage, 2004 ; Weber et al, 2006), en dépit des résultats probants d'une méta-analyse allemande (Weber, Ritterfeld, Mathiak, 2006). À l'instar du cinéma, de la littérature ou de la musique, les jeux vidéo n'ont d'impact que sur des adolescents ou jeunes majeurs déjà en proie à de sérieux troubles de la personnalité, et ce dans un contexte social bien déterminé. Là seulement, ils peuvent contribuer à exacerber des tendances violentes.

C'est pourtant bien le cas des plus récents « school shooters », dont l'inclination pour les jeux de tir subjectif est préoccupante. Inspirés de fusillades réelles, des jeux comme « SchoolZ doom2 - college massacre » ou « School Shooter : North American Tour 2012 » peuvent effectivement retirer toute inhibition et ne plus conférer aux sujets qu'un statut de cible vivante. La manière dont Adam Lanza a rechargé continuellement son arme entre chaque tir, alors qu'il lui restait de nombreuses cartouches en magasin, est une des caractéristiques des adeptes de ces jeux.

[170] Laboratoire de psychobiologie du comportement du Pôle de neurosciences de la clinique universitaire d'Aix-la-Chapelle (RFA).
[171] Source : www.lefigaro.fr, 19 avril 2012 à 13h19

Par-delà l'effet mimétique que nous venons de développer, la mécanisation de ces massacres, le mode opératoire dupliqué et la froideur apparente du tueur constituent une empreinte résiduelle qu'il est possible d'affecter à ce type de jeux. On ne peut écarter aussi l'idée que la violence virtuelle puisse constituer un exutoire à la violence réelle. Tout est probablement question de dosage. Le champ d'étude reste ouvert et c'est désormais aux branches émergentes de la science comportementale comme les neurosciences sociales de poursuivre ce travail.

La figure 39 illustre ci-après le niveau d'influence exercé par tel ou tel support. « L'effet copycat » est aussi mis en perspective par le nombre de suicides constatés au terme des actions de violence paroxystique. Ce mimétisme commence à s'exprimer à travers l'appartenance à une communauté culturelle. Il aboutit ensuite à un mode d'action partagé. Pour autant, l'entrée dans ce type de processus criminel est davantage liée à l'exposition prolongée à des situations sociales traumatisantes, ce que nous verrons plus loin.



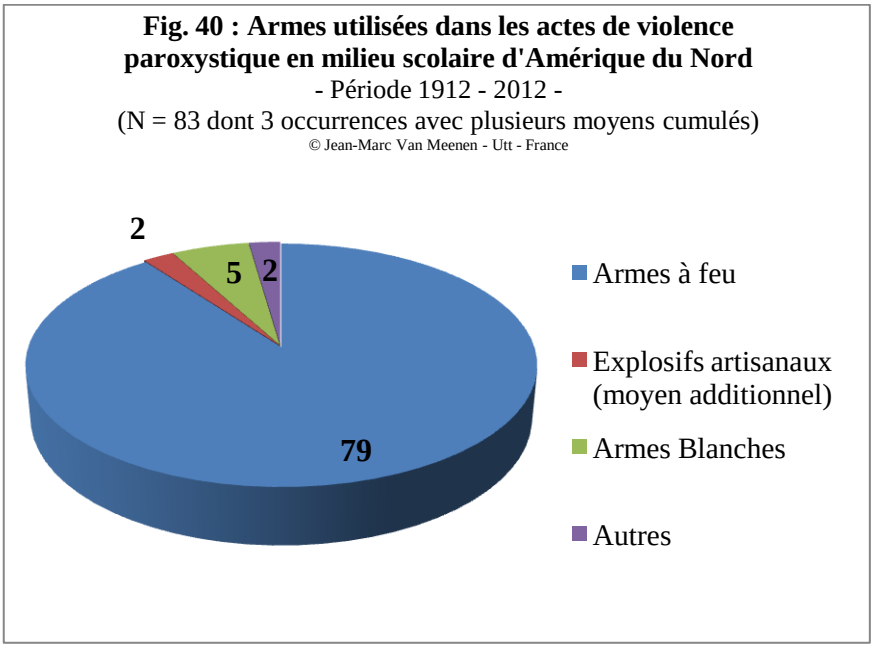
2 - 6 - 7 - Accessibilité des armes à feu

Lorsque survient un acte de violence extrême dans un établissement scolaire ou universitaire, il ressort que l'essentiel des auteurs a pu bénéficier d'un élément facilitateur : l'accès direct ou quasi-direct aux armes. Dans la plupart des cas, cette opportunité est offerte par l'entremise d'un père chasseur ou tireur amateur, soit par le truchement d'une législation souple en matière d'acquisition et de détention. Nous nous limiterons ici à analyser trois des principaux espaces de perpétration : les États-Unis, l'Allemagne et la Finlande, avant de les comparer avec la France et la Grande-Bretagne.

Amérique du Nord

Nous voyons bien, dans la figure 40, la prééminence des armes à feu dans les actes de violence paroxystique en milieu scolaire aux États-Unis. Sur les quatre-vingt trois occurrences recensées, soixante-dix neuf sont perpétrées par ce moyen que l'on pourrait pourtant croire difficilement accessible.

Fig. 40 : Armes utilisées dans les actes de violence paroxystique en milieu scolaire d'Amérique du Nord
- Période 1912 - 2012 -
(N = 83 dont 3 occurrences avec plusieurs moyens cumulés)
© Jean-Marc Van Meenen - Utt - France



Le cas des U.S.A. est singulier dans la mesure où le droit de porter une arme est garanti par le deuxième amendement de la Constitution. Chaque État peut ensuite en aménager, par voie législative ou règlementaire, les conditions de port et de transport. Dans une moindre mesure, cela peut aussi être le cas de certaines entités administratives locales (comtés, municipalités). Aussi, près de trois cents millions d'armes à feu seraient détenues par les particuliers américains.

Dès 1911, l'État de New York est le premier à adopter une loi de contrôle des armes à feu. Plusieurs textes sont ensuite votés au niveau fédéral, notamment dans les années trente et soixante, en réaction aux assassinats politiques, puis dans les années quatre vingt dix après plusieurs fusillades dans des lieux publics parmi lesquelles… Columbine.

À chaque fois, le débat passe rapidement au second plan avant qu'une nouvelle tragédie ne le ramène sur le devant de la scène, *« (…) parce que les lois adoptées sont lacunaires et ne règlent pas le problème »* (Combeau, 2007). Nous allons néanmoins en disséquer les plus récentes.

La loi Brady est votée en 1993, pour empêcher les anciens criminels de détenir des armes à feu. Ce texte pose le principe d'un contrôle des antécédents psychiatriques et judiciaires lors de l'achat d'une arme neuve, à travers la consultation systématique d'un fichier automatisé exploité par le FBI (National Instant Criminal Background Check Systems). Eric Harris, l'initiateur de la tuerie de « Columbine », commence par vitupérer contre ce dispositif : *« F… you Brady ! Tout ce que je veux, c'est un couple de fusils, et à cause de votre facture, je ne vais pas tout avoir (…) Il va probablement falloir finir par voler quelques armes dans des maisons de collectionneurs (…). À compter de cette date, j'ai assez d'explosifs pour tuer environ 100 personnes, et puis si je reçois une paire de baïonnettes, d'épées, de haches quelles qu'elles soient, je vais être capable de tuer au moins 10 personnes de plus, et ce n'est pas suffisant ! GUNS ! J'ai besoin de fusils! Donnez-moi quelques armes à feu, p… !* [172] *»*.

Quinze jours plus tard, Harris semble avoir trouvé une stratégie de contournement : *« Nous avons peut-être une chance d'obtenir quelques pistolets-mitrailleurs, grâce au projet de loi Brady, si nous pouvons économiser rapidement 200 $ et trouver quelqu'un de plus de vingt et un ans. Nous pouvons aller à la prochaine exposition d'armes et trouver un concessionnaire privé pour acheter des pistolets-mitrailleurs* [173]». Pour ce faire, il bénéficie de la complicité d'au moins deux camarades, Mark Manes (et sa petite amie Jessica Miklich) et Philipp Duran, condamnés en 1999 et 2000[174].

Une autre faille réside dans le fait qu'en dehors d'une armurerie, tout un chacun peut acheter une arme dans l'une des nombreuses foires aux armes [Gun Show] organisées aux USA. Pour ce faire, il suffit de présenter un permis de conduire.

En 1994, le « Gun Free Schools Acts » est adopté au niveau fédéral, dans un contexte de tolérance zéro, décidé à la suite des actions de Scott Pennington, Jamie Rouse ou Barry Loukaitis. Ce texte prévoit une expulsion d'un an en cas de port d'arme à feu dans l'enceinte ou en périphérie immédiate d'un établissement scolaire. Depuis plusieurs années, le Brady Campaign tente en vain de faire passer le « Children's GunViolence Prevention Act », dont l'objectif est de prévenir plus généralement l'utilisation des armes à feu par les enfants.

Toujours en 1994, le président Clinton parvient à faire interdire la vente des armes semi-automatiques (fusils d'assaut). Non renouvelée par le Congrès, cette interdiction prendra fin en 2004.

[172]Source : Eric Harris Webpages, extrait du 8 novembre 1998. Source : acolumbinesite.com.
[173]Ibid, extrait du 22 novembre 1998.
[174]Source : http://www.foxnews.com/story/0,2933,100894,00.html (dernière consultation le 8 juin 2013).

Largement illustrée par Michael Moore dans le film-documentaire « Bowling for Columbine » (2002), la polémique est relancée après la fusillade de Littleton (Colorado – USA, 20 avril 1999, 15 tués et 24 blessés). Soutenue par les principales manufactures nationales, la National Rifle Association dispose de moyens financiers considérables et, de fait, de services juridiques très offensifs sur la question.

La position de la NRA est encore plus édifiante au lendemain du drame de Virginia Tech, lorsqu'elle prône l'accroissement des armes en port dissimulé au sein des campus américains. Pourtant, dans les années 1930, elle était en pointe d'un mouvement visant à limiter ce droit. Manifestant un soutien ostentatoire au lobby des armes, le président George W. Bush déclare alors que *« (…) le massacre de Blacksburg ne renvoie à rien d'autre qu'à la tragique aberration d'un individu. La question du commerce des armes aux Etats-Unis n'est pas posée et n'a pas à l'être… »*

En février 2012, plusieurs mois avant la tragédie de Newtown, la mort par arme à feu du jeune Trayvon Martin remet encore le sujet au centre du débat. Le « Brady Campaign to Prevent Gun Violence » annonce son intention de soutenir devant le Congrès le *George Zimmerman Armed Vigilante Acts* (S. 2213 and S. 2188), du nom de l'auteur présumé de cet homicide volontaire.

La polémique enfle une deuxième fois en juillet, après le massacre du Century 16 Movie Theater d'Aurora, un cinéma de la banlieue de Denver (Colorado, 20 juillet 2012, 12 tués et 58 blessés). Dans le communiqué qu'il lit à la presse, le porte-parole de la Maison Blanche, Pat Carney, ménage la chèvre et le choux et ne donne pas une ligne claire quant aux intentions futures : *« Le président croit que nous devons prendre des mesures de bon sens qui protègent les droits des Américains aux termes du Deuxième amendement (à la Constitution, autorisant la détention d'armes à feu) tout en faisant en sorte que ceux qui ne devraient pas posséder d'armes, selon les lois en vigueur n'en obtiennent pas ».*

Le maire de New York, Michael Bloomberg, fait montre d'une opposition plus farouche, en déclarant notamment : *« Il est peut-être temps que les deux hommes qui veulent être président des Etats-Unis se lèvent et nous disent ce qu'ils vont faire à ce sujet après les élections de novembre, car il s'agit d'un problème qui concerne tout le pays.*[175] *»*

Tout au long de la campagne électorale, le clivage entre démocrates et républicains s'accroît. La pomme de discorde touche au maintien ou à la réforme du fameux « Deuxième amendement ». Mais s'agissant de l'une des quinze libertés fondamentales, issue du fameux « Bill of Rights » [Déclaration des droits], son abrogation nécessiterait le vote d'au moins deux tiers des États, ce qui demeure pour le moins impensable. Les déclarations du candidat Mitt Romney en faveur d'un *statu quo* apparaissent aussi sans équivoque[176].

[175] Source : http://www.leigaro.fr/spip.php?article830798 (dernière consultation le 2 juin 2013)
[176] Source : http://mittromneycentral.com/on-the-issues/second-amendment/ (dernière consultation le 2 juin 2013)

Même si les ventes d'armes s'intensifient au lendemain de sa réélection du 6 novembre 2012, le président Obama fait de la prévention des mineurs contre les armes à feu l'une des priorités de son second mandat. Un mois après, l'émotion suscitée par la tragédie de la Sandy Hook primary school (Newtown - Connecticut, 14 décembre 2012, USA, 27 tués) confère un large soutien populaire à son action. Les armes utilisées par Adam Lanza (20 ans) avaient été achetées en toute légalité par sa mère, dans l'un des nombreux « Gun Shows » organisés dans le pays.

Quelques jours après le drame, la sénatrice démocrate Diane Feinstein est la première à proposer un texte visant à réinterdire la vente des fusils d'assaut[177], comme avait pu le faire Bill Clinton vingt-ans plus tôt (cf. supra). Hélas, il y a fort à penser qu'une telle interdiction ne produise pas un effet aussi spectaculaire qu'escompté[178]. Il y en a tellement en circulation… La précédente période de prohibition n'a pas empêché la survenance de « Columbine ». De surcroît, le texte ne prévoit rien sur le port d'armes de poing, à l'origine de 90 % des homicides (30.000 morts par an).

En décembre 2012, l'association « Students for concealed carry on Campus » [Étudiants pour le port d'arme dissimulée sur les campus] confirme que plus de deux cents universités autorisent le port d'arme sur leur emprise, alors que vingt et un États continuent de le refuser[179]. Depuis plusieurs années, la NRA poursuit l'objectif d'armer les enseignants et les étudiants, y compris dans les structures d'enseignement secondaire. Pour contester le « Gun Free Schools Acts », le puissant lobby érige en héros l'ancien vice-principal de la Pearl High School. C'est lui qui avait permis l'interpellation de Luke Woodham, en se précipitant vers son véhicule pour se saisir d'une arme (Pearl – Mississipi, 1er octobre 1997, 2 tués et 7 blessés). Les opposants à ce texte estiment même que Joël Myrick aurait pu sauver plus de vies s'il l'avait portée sur lui, en économisant le temps précieux qui lui avait été nécessaire pour rejoindre le parking et s'en emparer.

Après la fusillade de Newtown, le président de la NRA va encore plus loin : *« Avec toute l'aide internationale financée par les Etats-Unis, avec tout l'argent du budget fédéral, ne pouvons-nous pas mettre un policier devant chaque école ? »* Ce contre-feu médiatique s'oppose aussi à la déclaration d'intention du président Obama quant à l'opportunité d'un renforcement de la législation. Au cours de sa conférence de presse, Wayne Lapierre accentue la pression sur le Congrès, à majorité républicaine et traditionnellement acquis à sa cause : *« Aujourd'hui, je demande au Congrès d'agir immédiatement et de faire ce qui est nécessaire pour mettre des policiers armés devant chaque école de ce pays* [180] *»*.

[177] Source : http://www.feinstein.senate.gov/public/ (dernière consultation le 2 juin 2013)

[178] Une proposition de loi déposée fin janvier 2013 prévoit l'interdiction de la vente, la fabrication et l'importation de 157 modèles de fusils et pistolets d'assaut ainsi que des chargeurs de plus de dix balles. Elle exige aussi la vérification systématique des antécédents judiciaires de toute personne souhaitant acquérir une arme à feu.

[179] Source : http://www.lemonde.fr/international/article/2012/12/15/la-nra-le-lobby-des-armes-a-feu-laisse-passer-l-orage_1806902_3210.html (dernière consultation le 2 juin 2013)

[180] Source : http://www.lemonde.fr/ameriques/article/2012/12/21/tuerie-de-newtown-la-nra-favorable-a-des-policiers-armes-dans-toutes-les-ecoles_1809676_3222.html (dernière consultation le 2 juin 2013).

Les arguments de Louie Gohmert, élu républicain du Texas à la Chambre des représentants, confirment bien la position dogmatique de son parti. S'appuyant sur les travaux controversés de l'économiste John R. Lott, il déclare : *« Ce que les faits disent, c'est que chaque fois que les armes sont autorisées, que le port d'arme caché est autorisé, le taux de criminalité baisse* [181] *»* (Lott, 1998). Au terme de la conférence, Gohmert persiste et signe : *« Comment arrêter un sale mec armé d'un flingue ? Avec un bon mec armé d'un flingue. »* Le port d'arme constituerait ainsi, selon lui, la meilleure dissuasion.

Mi-janvier, en réponse à la NRA, le président Obama annonce la création de mille postes supplémentaires de *School resource officers.* Cette mesure suscite la désapprobation de la « National Parent Teachers Organization » qui estime que cela n'améliorera pas la sécurité des écoles et préfère soutenir les projets de durcissement de la législation sur les armes à feu[182]. En comparaison avec le système scolaire français, les *School resource officers* peuvent être comparés aux conseillers principaux d'éducation, à la différence majeure qu'ils évoluent armés dans l'établissement[183].

Dans les six semaines qui suivent le massacre de Newtown, selon des chiffres publiés par la police fédérale, plus de cinq millions d'américains se rendent dans une armurerie pour entreprendre la démarche d'acheter une arme à feu[184]. Pour autant, dans cette lutte bipolaire, deux éléments laissent alors croire à une issue favorable aux tenants d'un contrôle plus strict :

Le premier est d'ordre économique. En janvier 2013, le California State Teachers' Retirement System décide de se désengager de ses participations dans le capital de fabricants d'armes. Le fonds de pension des enseignants de Californie s'apprête ainsi à céder ses parts du Freedom Group, le fabricant du Bushmaster dont s'est servi Lanza à Newtown. Ses responsables annoncent aussi avoir l'intention de se retirer du capital de Smith & Wesson et de Sturm Ruger & Co.

Le second est plus symbolique, à travers le leadership de l'ancienne députée Gabrielle Giffords dans une campagne intitulée « Des Américains pour des solutions responsables ». Touchée à la tête par un déséquilibré lors d'un meeting à Tucson, en janvier 2011, elle dispose d'une forte capacité de mobilisation, par-delà les clivages politiciens.

[181] Fox News, 16 décembre 2012. Source : Baptiste Bouthier, Pour un élu républicain, le port d'arme fait baisser la criminalité, Libération, 21 janvier 2013.

[182] Source : http://www.washingtonpost.com/blogs/answer-sheet/wp/2013/01/16/pta-criticizes-obamas-call-for-more-armed-school-guards/ (dernière consultation le 20 décembre 2013).

[183] En augmentation de 38 % depuis la mise en œuvre d'une politique de « tolérance zéro » en milieu scolaire, les *School resource officers* disposent en outre de plus larges pouvoirs coercitifs comme celui d'interpeller et fouiller un élève.

[184] Source : http://www.ouest-france.fr/ofdernmin_-Depuis-la-tuerie-de-Newtown-5-millions-d-Americains-ont-achete-une-arme_6346-2161099-fils-tous_filDMA.Htm (dernière consultation le 20 décembre 2013).

Mais au printemps, les choses semblent tourner en leur défaveur. Barack Obama se heurte inlassablement à l'opposition du Congrès. Dans le camp démocrate, certains élus redoutent de devenir la cible de la NRA lors des élections de mi-mandat, en 2014. Le 28 mars 2013, Barack Obama tente une fois de plus de sensibiliser l'opinion publique américaine et surtout les élus à son combat contre les armes à feu, rappelant la tragédie de Newtown : *« C'est arrivé il y a moins de cent jours. Le pays entier a été choqué, le pays entier a juré que nous ferions quelque chose et que cette fois serait différente. Honte à nous si nous avons oublié ! [185]»*

Le 17 avril 2013, le Sénat met un coup d'arrêt à la campagne du président Obama en rejetant un amendement visant à renforcer le contrôle des antécédents judiciaires des acheteurs d'armes à feu[186]. Malgré le travail préparatoire de la commission présidée par Joe Biden et le témoignage des familles de victimes de Newtown, le texte ne passe finalement pas. Les voix « pour » s'élèvent pourtant au nombre de 54, contre 46 pour les opposants. Il reste, néanmoins, qu'une « super majorité » de 60 votes était requise pour le voir adopter.

Ce résultat suscite la colère présidentielle. Lors d'une conférence de presse, Barack Obama n'hésite d'ailleurs pas à qualifier ce jour « d'assez honteux pour Washington », précisant qu'il s'agissait *« d'une mesure de bon sens pour s'assurer que les armes acquises sur Internet et dans les foires soient soumises aux mêmes contrôles que celles vendues dans les boutiques »*. Le président fustige les sénateurs Démocrates qui ont voté contre ce texte, comme 90 % de leurs pairs Républicains, en précisant que 86 % de sondés étaient pourtant favorables à cette mesure. Obama pose ainsi la question de leur légitimité : *« Quels électeurs représentent-ils ? »*. Il pointe encore du doigt la NRA qui, selon lui, aurait « menti délibérément » en faisant croire « que cet amendement visait à créer un nouveau registre des propriétaires d'armes ou limiter les donations familiales. Le président affirme que le puissant lobby aurait exercé une pression intense sur les sénateurs des états conservateurs en les menaçant de soutenir d'autres candidats aux prochaines élections.

Même si leur amplitude est nettement moindre que celle de Newtown, deux accidents domestiques survenus pendant cette période montrent à quel point le problème est ancré au plus profond de la culture étasunienne :

Le 8 avril 2013, dans le New Jersey, un garçon de six ans tue involontairement un camarade de quatre ans d'une balle dans la tête, après avoir trouvé l'arme chargée dans sa maison.

[185] Source : http://www.lemonde.fr/ameriques/article/2013/03/29/immigration-armes-deux-defis-pour-barack-obama_3150202_3222.html (dernière consultation le 25 mai 2013).

[186] Source : http://www.20minutes.fr/monde/etats_unis/1139927-20130418-regulation-armes-obama-subit-revers-cinglant-senat (dernière consultation le 25 mai 2013).

Le 1er mai 2013, un garçon de cinq ans abat sa petite sœur de deux ans d'une balle dans la poitrine, dans le Kentucky[187]. Référencée par la marque Cricket sous le nom « mon premier fusil » [188], cette arme d'épaule de calibre 22 long rifle lui avait été offerte par ses parents. Dans cette région rurale, l'usage des armes est très répandu pour la chasse ou l'autodéfense, y compris parmi les jeunes enfants qui participent aux séances de tir avec leurs parents.

Si cinq états ont renforcé le contrôle des armes, parmi lesquels le Connecticut, dix autres l'ont assoupli[189]. La ville de Nelson, en Géorgie, vient même d'en rendre la détention obligatoire (Ibid.). Votée à l'unanimité par le conseil municipal, une « Ordonnance de protection de la famille » oblige chaque chef de famille à se doter d'une arme et de munitions en quantité suffisante pour protéger les siens et « assurer la gestion d'urgence de la ville ». Préalablement, d'autres communes avaient déjà pris un arrêté en ce sens, comme celle de Kennesaw (aussi en Géorgie), ce dès 1982.

Au cours des quatre derniers mois de l'année 2013, cinq fusillades et un homicide volontaire illustrent encore la lourde problématique à laquelle est confrontée la société américaine.

Le 16 septembre, une attaque au fusil d'assaut survient au sein même du au siège du commandement des systèmes navals de la marine américaine à Washington. Employé d'une société sous-traitante de Hewlett-Packard pour assurer la maintenance du réseau Intranet, Aaron Alexis s'introduit dans un bâtiment où travaillent trois mille personnes et ouvre le feu à plusieurs reprises. Le bilan est de douze tués et d'une dizaine de blessés. Ancien de l'US Navy et révoqué en raison de troubles psychologiques, Alexis était connu pour d'autres incidents avec des armes à feu. Ce dernier reprochait à l'institution de ne pas lui avoir versé toutes ses pensions[190].

Le 21 octobre, un enseignant est tué et deux élèves blessés dans un collège de Sparks, près de Reno dans le Nevada[191]. Le forcené est un collégien de douze ans qui, subitement, sort un pistolet semi-automatique et tire sur un autre élève. Accouru vers lui pour le désarmer, un enseignant est touché mortellement. Le jeune tireur retourne ensuite l'arme contre lui.

---

[187] Source : http://www.franceinfo.fr/faits-divers/aux-usa-les-armes-pour-enfants-font-des-victimes-975087-2013-05-03 (dernière consultation le 26 mai 2013).

[188] Crickett est une marque du producteur Keystone Sporting Arms, basé en Pennsylvanie. Source : http://www.crickett.com/

[189] Source : http://www.newsring.fr/societe/1531-legislation-sur-les-armes-a-feu-aux-etats-unis-le-massacre-de-newtown-peut-il-changer-les-americains/45189-armes-a-feu-aux-etats-unis-pourquoi-le-combat-dobama-est-vain (dernière consultation le 26 mai 2013).

[190] Source : http://www.lemonde.fr/ameriques/article/2013/09/17/le-tireur-de-washington-un-ancien-de-la-marine-aux-motivations-floues_3478815_3222.html (dernière consultation le 1er janvier 2014).

[191] Source : http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2013/10/21/97001-20131021FILWWW00505-nouvelle-fusillade-aux-etats-unis.php (dernière consultation le 1er janvier 2014).

Le lendemain, le jeune Philip Chism (14 ans) tue sa professeure de mathématiques Colleen Ritzer (24 ans) à l'intérieur de la Danvers High School, à 42 kilomètres au Nord de Boston. Le corps de l'enseignante est découvert dans un bois, derrière le lycée. L'adolescent est quant à lui interpellé dans la nuit, après avoir été vu en train de marcher sur la route consécutivement à un message de disparition posté par la police sur Twitter[192].

Le 1er novembre, Paul Anthony Ciancia (23 ans) fait irruption dans le terminal 3 de l'aéroport de Los Angeles et ouvre le feu sur les passagers au moyen d'un fusil semi-automatique AR-15 (le même qu'Adam Lanza). Il parvient ensuite à franchir le contrôle et à pénétrer dans la zone d'embarquement. Dans sa course, il tue un agent de l'agence américaine de sécurité des transports (TSA). Blessé dans un échange de tirs avec des policiers, il est arrêté et évacué dans un état critique vers le Ronald Reagan UCLA Medical Center. Plus de cent munitions sont retrouvées sur lui, ce qui laisse augurer ses intentions.

Le 13 décembre 2013, à la veille du 1er anniversaire de la tragédie de Newtown, le lycéen Karl Pierson (18 ans) fait feu à plusieurs reprises à l'intérieur de l'Arapahoe High School à Centennial, dans le Colorado, avant de se suicider. Touchée à la tête alors qu'elle étudiait à la bibliothèque, la jeune Claire Davies (17 ans) décède quelques jours plus tard à l'hôpital de Littleton (cf. chronologie supra).

Le 17 décembre, une fusillade survient au Renown Regional Medical Facility, un hôpital de Reno dans l'État du Nevada (2 tués – dont l'auteur - et 3 blessés). Un forcené ouvre le feu dans le service de neurologie, au 3ème étage du bâtiment. Il fait d'abord quatre blessés, avant de se suicider. L'un d'eux décède un peu plus tard, des suites de ses blessures.

En fin d'année 2013, le débat reste vif entre les pro et anti-armes à feu. Pourtant, dans un documentaire intitulé « Click, Print, Gun[193] » [Cliquez, imprimez, tirez], un certain Cody Wilson déclare que le principe même du contrôle des armes à feu est d'ores et déjà caduc. Certes, le côté mégalomane de cet étudiant en droit de vingt-cinq ans est désormais connu. Il reste néanmoins de quoi frémir lorsque l'on sait que l'American Department of Justice a délivré, au mois de mai, une licence de type 7 à sa petite société Defense Distributed[194]. Cette autorisation l'autorise à fabriquer et distribuer des armes en plastique, fabriquées à l'aide d'une imprimante en trois dimensions. « Liberator », le modèle présenté sur son site Internet, est un pistolet en plastique à un coup, de calibre 9 mm. Il peut être fabriqué par petites pièces, au moyen de ladite imprimante 3 D. Il suffit ensuite de les assembler en y ajoutant un percuteur et une autre pièce de métal de trois centimètres pour la rendre utilisable, en parfaite conformité avec la loi américaine.

[192] Source : http://www.liberation.fr/monde/2013/10/23/un-deuxieme-adolescent-tue-un-professeur-aux-etats-unis_941935 (dernière consultation le 1er janvier 2014).
[193] Visionné près de 8 millions de fois sur YouTube depuis sa mise en ligne le 25 mars 2013. Source : http://www.youtube.com/watch?v=DconsfGsXyA (dernière consultation le 2 janvier 2014).
[194] http://defdist.org/ (dernière consultation le 27 mai 2013)

Sur la toile, Wilson fait une large promotion de son Liberator, livrant une notice de fabrication en anglais et en chinois. Une vidéo du test est proposée sur le site du magazine Forbes, même si l'arme y explose dès le premier essai[195].

Sur le plateau de CNN, ce dernier annonce son intention de créer un fusil automatique, par le même moyen et dans un délai d'un mois. Celui qui se réclame du mouvement crypto-anarchiste[196] confie en outre son intention d'en livrer le mode d'emploi sur Internet, en open source, afin que chacun puisse librement le répliquer. Le magazine Wired le classe alors parmi les quinze personnes les plus dangereuses au monde, ce dont il ne manque pas de se targuer sur son profil Facebook[197].

Depuis, Wilson et ses complices sont parvenus à reproduire une partie des pièces de fonctionnement du fusil AR15 (glissière, détente et magasin), le modèle utilisé dans la fusillade de Newton. Il ne resterait plus dès lors, qu'à acheter le canon et le chargeur sur Internet, en vente libre sans restriction d'âge ni contrôle particulier. Heureusement, à ce stade de développement, la démonstration livrée sur le site de Defense Distributed est encore peu probante. Le fusil s'y disloque après le sixième tir. C'est pourquoi certaines pièces doivent effectivement rester en métal, pour des questions de résistance à la chaleur.

Notons enfin que dans le cadre du projet *Wiki Weapon*, Defense Distributed a recueilli plus de 73.000 dollars dans le but de développer un moteur de recherche de fichiers d'impression 3D spécialement dédié à la fabrication de pièces d'armes. Ledit projet répond à la suppression de *Thingiverse*, le plus grand répertoire de matrices d'impression 3D, après la fusillade de Newtown. Wilson impute cette « censure » à l'action conjointe du gouvernement et de Google.

La question des armes en 3 D ne manque d'ailleurs pas de faire réagir le sénateur démocrate Charles Schumer, qui déclare : « *Cela retourne l'estomac ! Maintenant, n'importe qui, un terroriste, un malade mental, un conjoint violent peut ouvrir une fabrique d'armes dans son garage. Il faut que cela cesse !* » Fabriquée notamment par la société MakerBot, une imprimante 3D comme la Replicator 2 peut effectivement s'acheter pour 2 199 dollars et être livrée en une semaine[198].

---

[195] Source : http://www.forbes.com/sites/andygreenberg/2013/05/05/meet-the-liberator-test-firing-the-worlds-first-fully-3d-printed-gun/ (dernière consultation le 27 mai 2013).

[196] Source : https://www.facebook.com/pages/Cody-Wilson/311476402285691?fref=ts# (dernière consultation le 28 mai 2012. Le crypto-anarchisme est une philosophie reposant sur l'hostilité à toute forme de surveillance des communications et prônant le respect absolu de la liberté d'expression, de l'intimité et de l'anonymat sur Internet.

[197] Danger Room sur Wired.com Source : https://www.facebook.com/pages/Cody-Wilson/311476402285691?fref=ts# (dernière consultation le 28 mai 2013)

[198] Voir : www.markerbot.com ou https//store.markerbot.com/replicator (dernière consultation le 10 juin 2013). Notons que cette innovation technologique n'a pas du tout été développée à cette fin. Le 9 février 2012, plus d'un an avant que Wilson n'en révèle son usage diabolique, une équipe de médecin de l'université du Michigan avaient sauvé la vie d'un bébé en réalisant une prothèse de trachée sur mesure grâce à une même imprimante 3D. L'enfant était atteint de racheobronchomalacie, une pathologie empêchant l'air d'atteindre ses poumons. Source : http://t.femmes.fr.msn.com/famille/un-b%c3%a9b%c3%a9-de-2-mois-sauv%c3%a9-gr%c3%a2ce-%c3%a0-une-impression-3d

Steve Israel, représentant au congrès et élu newyorkais propose quant à lui un projet de loi interdisant la fabrication des armes en plastique « maison ». Ce dernier estime en effet que *« les contrôles de sécurité et les réglementations des armes à feu ne serviront plus à rien si les criminels peuvent imprimer leurs armes en plastique à leur domicile »*.

Estimant ces armes « peu fiables » et « pas conçues pour durer des années et des générations », les experts mandatés par l'ATF[199], principal organe de régulation des armes aux États-Unis, n'estiment pas utile de réglementer la production d'armes en 3D. Il semble toutefois impératif d'observer l'évolution de cette technologie et, le cas échéant, d'envisager l'adoption d'une législation adaptée.

Pour l'heure, des initiatives apparaissent comme celle de la Buckeye Firearm Association qui organise des stages visant à développer les réflexes d'auto-défense des enseignants et leur capacité à riposter avec une arme. Leur concepteur Jim Irving, membre de la NRA, justifie ainsi son action : *« On ne pourra pas faire disparaître les armes. Alors que faire ? Nos professeurs doivent pouvoir se défendre. C'est la seule façon d'avoir des écoles sûres. Je sais que si je pointe un jour cette arme sur quelqu'un, ce sera pour sauver des vies* [200] *»*.

Dans l'Ohio, les conseils d'établissement peuvent autoriser les armes à l'école. Le Dakota du Sud vient de voter une loi autorisant les enseignants à venir armés en classe. Des projets similaires sont à l'étude dans l'Oklahoma, le Mississippi, en Floride… Près de la moitié des états américains travaillent sur des mesures visant à accroître la présence de policiers dans les écoles.

Après cette analyse du cadre législatif et culturel quant à l'accès aux armes à feu aux États-Unis, nous allons voir si un tel contexte s'étend au-delà de ses frontières, sur le territoire canadien.

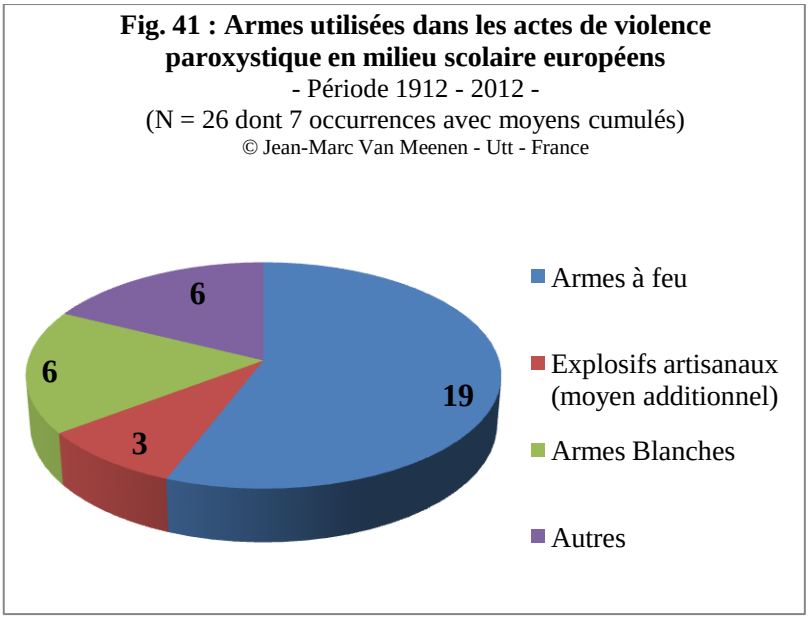
Voisin des États-Unis, le **Canada** ne partage pas pour autant cette culture des armes à feu. Depuis le 1er juillet 1867, il est même interdit d'en porter sans raison. L'enregistrement des armes de poing est obligatoire depuis 1934. Ces dernières années, le principe d'un plus large contrôle s'est imposé en raison de l'urbanisation de la société et de la criminalité y afférente. Mais ce n'est qu'à partir de la tuerie de l'École Polytechnique de Montréal, en 1989, qu'est né un véritable consensus social et politique sur ce sujet. Aussi, la loi de 1995 est venue renforcer l'obligation d'enregistrement dans un registre national, en l'étendant à toutes les armes à feu. Pour autant, la tendance est à la sous-déclaration, principalement en milieu rural. Cet écueil s'ajoute à celui de l'inapplication des sanctions pour rendre, *in fine*, l'application de ce texte peu efficace.

[199] United States Department of Justice, Bureau of Alcohol, Tobacco, Fire Arms and Explosives. Source : www.atf.gov/ (dernière consultation le 11 juin 2013).
[200] Géraldine Woessner, Des profs armés contre la violence… des armes ! LeParisien.fr, 31 mars 2013. Source : http://www.leparisien.fr/espace-premium/actu/des-profs-armes-contre-la-violence-des-armes-31-03-2013-2684801.php (dernière consultation les 20 novembre 2013).

Europe

Après cette description du contexte nord-américain, qu'en est-il de l'Europe ? Le graphique ci-dessous montre que les armes à feu sont majoritairement utilisées sur le Vieux continent. Néanmoins, cette tendance est moins marquée qu'aux États-Unis (cf. fig. 41). Nous voyons ici que les perpétrateurs ont plus souvent recours aux armes blanches ou à divers dispositifs incendiaires (autres), notamment. Les explosifs artisanaux sont plus rares. Cette hétérogénéité de moyens s'explique-t-elle par une législation sur les armes à feu plus contraignante ?

Fig. 41 : Armes utilisées dans les actes de violence paroxystique en milieu scolaire européens
- Période 1912 - 2012 -
(N = 26 dont 7 occurrences avec moyens cumulés)
© Jean-Marc Van Meenen - Utt - France



La législation est disparate d'un pays à l'autre. Nous analyserons ici le rapport aux armes qu'entretiennent les Allemands et les Finlandais, deux peuples touchés par des meurtres de masse en milieu scolaire.

En **Allemagne**, la loi en vigueur remonte au 19 septembre 1972 (modifiée). Ce texte détermine le régime d'autorisation administrative à l'acquisition, la détention, l'utilisation et le port de toutes les armes à feu qui ne sont pas interdites. En l'espèce, aucune ne peut être accordée à un mineur.

Généralement, le caractère contraignant de cette obligation constitue un frein tangible. Cela se vérifie à l'occasion de la fusillade perpétrée au sein de la Geschwister-Scholl-Realschule d'Emsdetten, en 2006, où Sebastian Bosse ne peut recourir qu'à des armes de collection et à des munitions artisanales. Toutefois, les dispositions dérogatoires en faveur des chasseurs, des tireurs sportifs et des collectionneurs constituent un véritable moyen de contournement pour qui veut se lancer dans une opération similaire.

C'est directement le cas de Robert Steinhäuser (19 ans), lequel se procure ses armes en toute légalité du fait de son appartenance à deux clubs de tir (Erfurt – Land de Thuringe, 26 avril 2002, 16 tués et 3 blessés).

Ça l'est aussi, indirectement cette fois, pour Tim Kretshmer (Winnenden - Land de Bade-Wurttemberg, 11 mars 2009, 15 tués et 9 blessés). Sans difficulté, le jeune homme de dix-sept ans parvient à s'emparer d'un pistolet semi-automatique au fond d'un panier à linge dans la chambre de ses parents. Tireur sportif licencié, son père est alors autorisé à détenir une quinzaine d'armes.

Ces deux drames ont suscité une double réforme de la loi de 1972.

Adoptée à l'automne 2002, la première fait obligation aux moins de vingt-cinq ans de se soumettre à un examen psychologique avant toute demande de détention.

La dernière, promulguée fin 2009, vise à accentuer les contrôles chez les particuliers.

Mais à leur volonté de faire adopter une loi réellement restrictive sur les armes à feu, les sociaux-démocrates se sont opposés à une coalition de chrétiens-démocrates et libéraux, tant à Berlin que dans le Bade-Wurtemberg. Outre une levée de boucliers du puissant lobby des chasseurs, le SPD s'est aussi heurté à l'opposition des clubs de tir.

Par-delà des freins politiques, les moyens manquent pour faire appliquer ces nouvelles dispositions. Les policiers sont peu formés à l'exercice desdits contrôles domiciliaires. Le nouveau fichier national, opérationnel depuis la fin 2012, devrait probablement améliorer cette situation.

En **Finlande**, le « Firearms Act » date de 1988. Ce texte législatif permet à toute personne de plus de dix-huit ans de détenir une arme à feu, à condition d'être titulaire d'un permis de chasse ou d'appartenir à un club de tir. La gestion des demandes est confiée aux départements de police, lesquels sont chargés d'appliquer des dispositions locales. Par dérogation et sous couvert d'autorisation des parents et des policiers, l'âge d'éligibilité peut être abaissé à 15 ans.

Pekka-Eric Auvinen, le « school shooter » de Tuusula, n'effectue qu'une séance d'entraînement dans un club de tir d'Helsinki avant de se voir établir un certificat d'aptitude pour l'obtention d'un permis de port d'arme. Après avoir essuyé un refus pour la détention d'un pistolet semi-automatique de 9 mm, il peut néanmoins obtenir une licence pour un calibre 22.

Rapporté à sa population de 5.259.250 habitants, l'une des moins denses du monde (17,25 hab. au km^2), la Finlande figure parmi les cinq pays les plus armés de la planète. Et cela n'a guère évolué ces dernières années. Certes, l'administration finlandaise a bien affiché sa volonté d'harmoniser les règlementations locales, dès la fin 2007, à la suite de la première fusillade. Et malgré la réplique de septembre 2008, cette question est toujours en suspens lorsque survient la fusillade du centre commercial d'Espoo, quelques heures avant de basculer dans l'année 2010[201]. Faut-il voir, dans cet immobilisme de l'exécutif finlandais, l'illustration d'un laxisme ambiant ou plutôt la démonstration de son impuissance à juguler un phénomène qui le dépasse ?

[201] À quelques heures du réveillon du jour de la St Sylvestre, Ibrahim Shkupolli abat son ex-compagne et quatre de ses collègues à l'intérieur du deuxième plus grand centre commercial de Finlande à Espoo, près d'Helsinki, en présence de plus de 4 000 personnes.

En réponse à cette interrogation, les autorités peuvent se targuer d'avoir révoqué 3.041 permis de détention d'armes depuis les fusillades de Jokela et Kauhajoki, dont 2.300 pour des fusils et 600 pour des armes de poing[202]. Mais à bien y regarder, ces mesures administratives ne touchent finalement que… 0,19 % du total de celles enregistrées ! En dépit des effets d'annonce, ce renoncement est d'autant plus coupable que la Finlande présente un taux d'homicides parmi les plus élevés de l'Union Européenne.

Malgré une légère baisse entre 2000 et 2010, le chiffre de 2,2 homicides pour 100.000 habitants reste nettement plus élevé que celui de l'Allemagne (0,8), de la France (1) et de la Grande-Bretagne (1,2). À titre comparatif, le Canada est aussi en-dessous (1,6), comme… la Chine (1). Certes, les États-Unis en recensent plus du double (4,8), mais nous venons d'en expliquer le contexte. Ces statistiques ne sont évidemment pas comparables avec celles de pays comme l'Afrique du Sud (37), le Brésil (21), la Colombie (36), la Côte d'Ivoire (56,9) ou la Corée du Nord (15).

Table 9 : Données comparatives sur les homicides volontaires dans les pays européens

	Homicides / 100.000 habitants[203]				
Pays / Country	**2000**	**2010**	**Pays / Country**	**2000**	**2010**
Espagne	1,2	0,8	Grèce	0,5	1,5
France	1,7	1	Italie	1,2	0,9
Finlande	2,9	2,2	R.F.A.	1,2	0,8
GB	1,6	1,2	Pays-Bas	1,4	1,1

À l'instar de l'Allemagne, le problème des autorités finlandaises est principalement politique. En effet, dans un pays ancré dans une culture de chasse, il serait périlleux de s'opposer au poids d'une tradition séculaire. Et l'appétence aux armes rend banale l'idée même de leur détention, y compris parmi les agents censés en apprécier le bienfondé. L'absence de décision vis-à-vis de Matti Juhani Saari, pourtant repéré à la veille de son raid meurtrier au Kauhajoki unit of Seinäjoki Polytechnic en est une illustration tangible. Convoqué par un officier de police à la suite de son signalement par un agent des espaces verts, Saari sort du poste après un court entretien, son permis de détention toujours en poche. Il en est quitte pour un simple avertissement verbal, alors même que le policier a connaissance du contenu du clip particulièrement évocateur que le jeune homme a mis en ligne quelques heures plus tôt. Cette décision, au mépris de signes avant-coureurs pourtant manifestes, relève d'une faute lourde et personnelle. L'agent ne croit pas si bien dire, quelques heures après la visite de Saari, lorsqu'il déclare à ses collègues : *« J'espère qu'il ne s'agit pas du prochain school killer…*[204]».

[202] Kauhajoki School Shooting on 23 September 2008 –Report of the Investigation Commission, 2010, p.84.
[203] Source : Nations Unies – Office on Drugs and Crime.
[204] Id., p. 52.

Dans les prochaines années, le phénomène de « school shooting » pourrait véritablement faire son apparition en Russie. Un groupe de sénateurs vient en effet de présenter un projet de loi pour garantir aux citoyens le droit de posséder une arme de poing[205].

Est-ce que la **France** appréhende différemment cette problématique ? En l'espèce, la législation repose essentiellement sur le décret-loi du 18 avril 1939. Il s'agit d'un texte de circonstance, pris à la veille de la seconde guerre mondiale pour des raisons de défense nationale. Même si la règlementation est ferme et précise quant à la détention, la fabrication et le commerce des armes, le pays est aussi riche d'une forte tradition de chasse et de tir sportif. Comme chez ses voisins, le régime dérogatoire afférent à la pratique de ces disciplines participe de la profusion d'armes en détention au sein des ménages français, en particulier en zone rurale (cf. infra). Sans stigmatiser le million trois cent mille chasseurs[206] ou les cent quarante mille tireurs sportifs français[207], il est urgent de promouvoir une application stricte des modes de conservation des armes et munitions au domicile. Et ce vœu pieu vaut encore plus lorsque des enfants ou adolescents demeurent au foyer. En novembre 2009, le collégien de Beauvais qui a fomenté le dessein d'éliminer ses professeurs a pu s'emparer du fusil de chasse de son père, avec environ vingt-cinq cartouches[208]. S'agit-il d'un fait isolé ? Ou recèle-t-on un Tim Kretshmer en puissance, qui n'aurait qu'à se servir chez lui ? Sans dénier l'ampleur de ce drame, nous n'intégrerons pas le quadruple homicide de l'école Ozar Hatorah (Toulouse, 19 mars 2012). À l'instar de l'attentat perpétré devant l'école Nah'alat Moché de Villeurbanne, le 7 septembre 1995, cette action relève d'une logique terroriste qui n'entre pas dans le champ de notre recherche.

Pour répondre à ces questions, notre réflexion est étayée, en premier lieu, à partir du rapport de l'inspection interministérielle sur la pratique sportive du tir en France. Remis au ministre de la Jeunesse et des Sports à l'automne 1998, ce document fait alors ressortir « un très grand décalage entre l'objet sportif et les autorisations de détention d'armes ». Sur les 140.000 licenciés de la Fédération Française de Tir, répartis en plus de deux mille clubs, seuls 33.000 sont des compétiteurs homologués. La plupart d'entre eux n'utilisent que des armes à plomb ou de petit calibre, pour s'adonner au tir de précision. Par ailleurs, quatre vingt mille licenciés détiennent en moyenne deux ou trois armes, majoritairement à leur domicile. Aujourd'hui datée, cette seule estimation laisse entrevoir une détention légale de 200 à 300.000 armes de gros calibre sur l'hexagone[209].

[205] Source : http://www.letemps.ch/Page/Uuid/8e5f75a2-e4b9-11e1-a8cd-c80421c763ab/La_Russie_envisage_dautoriser_le_port_darme_%C3%A0_feu#.Ur_3Nul3vmQ (dernière consultation le 29 décembre 2013)

[206] http://www.chassorama.com/forum/82-evolution-du-nombre-de-chasseurs.html (dernière consultation le 15 avril 2012). Suivent ensuite le Royaume-Uni (800 000), l'Espagne (980 000) et l'Italie (750 000).

[207] Lesquels sont autorisés par la loi à détenir jusqu'à douze armes de première et quatrième catégorie: revolvers et pistolets de gros calibre.

[208] Dépêche de l'Agence France Presse diffusée sur le site LeMonde.Fr, le 17 novembre 2009, à 21h04.

[209] Article de Guy Benhamou, Les tireurs sportifs en ligne de mire, publié le 04/02/1999. Source : http://www.lexpress.fr/informations/les-tireurs-sportifs-en-ligne-de-mire_632580.html

Mais au-delà des membres des clubs de tir et autres titulaires d'un permis de chasse, de nombreuses armes resteraient dissimulées dans les greniers français. Pourtant, le décret du 6 mai 1995 fait bien obligation à leurs détenteurs de régulariser leur situation administrative par voie de déclaration. Mais dans un pays encore ancré dans une culture de révolution par les armes et par deux fois occupé au siècle dernier, la méfiance reste de mise. Même si ce sentiment s'estompe avec le temps et les nouvelles générations, la préservation d'un capital d'auto-défense reste probable. Alors, à combien peut-on évaluer le nombre d'armes régulièrement ou irrégulièrement détenues en France ?

Une réponse pour le moins évasive est formulée, en second lieu, dans le rapport Cancès rédigé en 1998 à la demande du ministre de l'Intérieur. Le président de la Compagnie nationale des experts en armes et munitions en estime le nombre à trois ou quatre par foyer, dont un tiers au moins détenues illégalement. Ainsi, l'arsenal des ménages français se situerait dans une fourchette comprise entre dix et vingt millions d'armes ! Il n'est donc pas étonnant que, dans son rapport présenté le 22 juin 2010, la Mission d'information sur les violences par armes à feu et l'état de la législation en appelle « *à la vigilance et à l'action* » [210]. Cette injonction s'appuie sur un double constat : d'abord celui d'une vieille règlementation qui a perdu de sa cohérence au fil de ses remaniements successifs ; ensuite, celui selon lequel le dispositif juridique de contrôle des armes à feu se révèle difficilement applicable. Cela rappelle, à bien des égards, le contexte allemand. Même constat et même frilosité dans la déclinaison de mesures concrètes ! Car de part et d'autre du Rhin, le poids électoral des chasseurs peut influencer le résultat d'un suffrage. Au premier tour de l'élection présidentielle française de 2007, le candidat du parti Chasse, pêche, nature et tradition recueille 1,15 % des suffrages exprimés. Préalablement, Nicolas Sarkozy s'était déclaré comme « l'ami des chasseurs » [211]. Qu'en est-il Outre-Manche, du rapport aux armes à feu ?

Malgré la fusillade d'Hungerford[212], le 19 août 1987, c'est après la tragédie de Dunblane (Ecosse, 13 mars 1996, 18 tués et 16 blessés) que les autorités du **Royaume-Uni** décident véritablement de durcir la législation[213]. Cette action des pouvoirs publics est rendue inévitable par l'action conjuguée des associations de victimes et des médias. En six semaines, le Sunday Mail parvient à recueillir plus de 400.000 signatures de soutien. La pétition est remise au ministre de l'Intérieur par un groupe de familles et les discussions sont engagées.

[210] Présidée par le député Bruno Le Roux et le député Claude Bodin (rapporteur).

[211] Source : http//www.election-France.com//chasse-peche-nature-tradition.php (dernière consultation le 6 novembre 2012).

[212] Armé de deux fusils semi-automatiques et d'un pistolet, l'ouvrier au chômage Michael Robert Ryan (27 ans) a tué seize personnes, y compris sa mère, et blessé quinze autres, avant de se tirer une balle fatale. Le massacre d'Hungerford (Berkshire – Angleterre) reste l'une des pires atrocités criminelles impliquant des armes à feu dans l'histoire britannique.

[213] Dr Mick North, *Gun Control Network, United Kingdom*, "After Dunblane: Gun Control In The United Kingdom 1996-2001", Plenary Contribution to IPPNW Conference "Aiming for Prevention: International Medical Conference on Small Arms, Gun Violence, and Injury." Helsinki, Finland, 28-30 September 2001

Une enquête publique est organisée. Créée dans le voisinage de Dunblane, le « Snowdrop Campaign » recueille quant à elle plus de 750.000 signatures dans le cadre d'une autre pétition remise au Parlement. Pour ce faire, l'émergence d'internet est d'une aide précieuse. Ce nouveau groupe de pression obtient finalement, à partir du 1er février 1997, que soit adoptée « The Firearms Bill », une proposition de loi soutenue par la députée Travailliste Ann Pearston.

Sous la législature conservatrice de John Major, la détention d'armes à feu à percussion annulaire de calibre supérieur à 22 minimètres est interdite. Au mois de mai 1997, Tony Blair durcit encore ce texte en l'appliquant aux calibres inférieurs à ce diamètre[214]. Une interdiction totale de détention d'arme est donc appliquée, en moins de deux ans. Cette prohibition est assortie d'un arsenal répressif des plus comminatoires : dix ans de prison pour tout détenteur ne les ayant pas déposées dans un délai d'un mois à compter de son entrée en vigueur, en février 1998. Néanmoins, ce texte introduit une exception vis-à-vis de la chasse et du tir sportif, en dépit des conditions drastiques de délivrance des autorisations d'acquisition et de détention et des mesures strictes de conservation[215].

Il peut paraître surprenant que nous n'abordions pas ici la question du marché illégal. Cela s'explique, notamment, par le fait que les « school shooters » soient majoritairement issus de la classe moyenne voire aisée, a priori sans contact avec la criminalité organisée.

À défaut de pistolet (même en impression plastique 3 D) ou de fusil, les armes par destination peuvent constituer un sérieux palliatif. Sans rivaliser d'imagination avec Walter Seifert et son lance-flammes artisanal fabriqué à partir d'un pulvérisateur d'herbicides (Volkhoven - RFA, 11 juin 1964, 8 tués), le couteau de cuisine est le moyen le plus directement accessible.

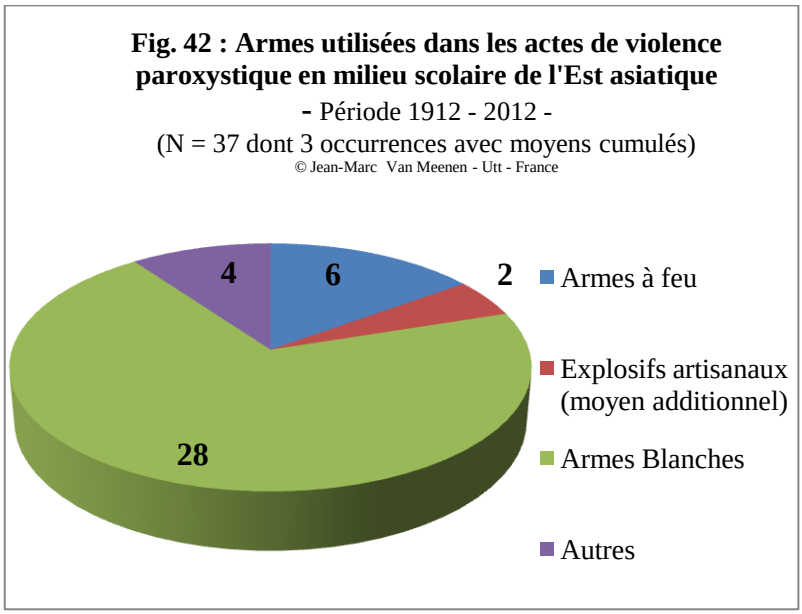
Loin de l'univers cinématographique de « Scream » (Wes Craven, 1996, 1997, 2000, 2011), l'utilisation d'arme blanche s'accompagne d'une bonne dose d'inhibition, selon la culture d'origine. Pour de jeunes forcenés occidentaux, user d'un couteau revient à inverser le rapport entre la virtualité des jeux de tir subjectif et la réalité d'un contact physique. Dans le premier cas, il s'agit de toucher à distance, comme dans un jeu vidéo, pour éliminer une cible désincarnée. Dans le second, il faut frapper de manière effective non plus une cible, mais bien une vraie personne, constituée de chair, de sang et d'émotions. Le témoignage de James Scott Newman (14 ans), en constitue une illustration intéressante : pour passer à l'acte dans un couloir de la Pine Middle School (Reno - Nevada, 14 mars 2006, 2 blessés), le garçon avoue avoir renoncé à utiliser un couteau, estimant qu'il ne pourrait pas supporter la vue de ses victimes lorsque leur sang giclerait. Il privilégie donc l'usage du revolver de son père.

[214] Source : http://news.bbc.co.uk/2/hi/uk/politics/21724.stm (dernière consultation le 28 février 2012).
[215] Rapport Cancès, La réglementation des armes et la sécurité publique, Ministère de l'Intérieur, Direction des libertés publiques et des affaires juridiques, 1998.

Depuis 1901, seuls sept « mass stabbings » avec quatre victimes ou plus sont recensés dans un endroit public aux États-Unis[216]. En l'absence de létalité, aucune des cinq attaques perpétrées par ce moyen aux U.S.A. n'intègre ce recensement. La plus récente est survenue dans une université de la banlieue de Houston, en avril 2013. Quatre mois après la tragédie de Newtown, l'étudiant Dylan Quick attaque ses camarades avec un scalpel, dans un pavillon scientifique du Lone Star College (Cypress – USA, 9 avril 2013, 14 blessés). Malgré la sauvagerie de son acte, aucun mort n'est à déplorer[217].

Cinq attaques à l'arme blanche sont aussi recensées en Europe, dont une en France (collège Olivier de Serres de Meyzieu – France, 28 avril 2008, 4 blessés). Ainsi, le « school stabbing » représente près de 23 % des attaques perpétrées sur le Vieux Continent (N = 6 / 26), contre seulement 6 % aux États-Unis (N = 5 / 83).

Fig. 42 : Armes utilisées dans les actes de violence paroxystique en milieu scolaire de l'Est asiatique
- Période 1912 - 2012 -
(N = 37 dont 3 occurrences avec moyens cumulés)
© Jean-Marc Van Meenen - Utt - France



Comme l'illustre la figure 42, le couteau de cuisine est surtout le moyen le plus utilisé en Chine (N = 25 / 30).

Seules quatre des attaques recensées sur ce territoire Est-Asiatique font exception à ce constat : école primaire de Niutoushan (Guangde – Chine, 12 octobre 2005, 18 blessés par arme à feu de fabrication artisanale) ; école primaire de Hongqiao (Hengyang – Chine, 13 octobre 2007, 1 tué et 5 blessés par défenestration) ; école élémentaire de Xichang (Chine, 13 avril 2010, 2 tués et 5 blessés au moyen d'un marteau) ; école primaire Shangzhuang (Weifang – Chine, 30 avril 2010, 2 tués et 6 blessés aussi au moyen d'un marteau). Nous ne connaissons pas suffisamment le contexte social de ce pays pour en tirer quelque hypothèse définitive, sinon que l'accès aux armes à feu y est certainement plus difficile.

[216] Source : http://www.usatoday.com/story/news/nation/2013/04/09/knife-attacks-lone-star-college/2069347/ (dernière consultation le 2 janvier 2014).
[217] Notre analyse portant sur la période 1912-2012, cet événement n'est donc pas comptabilisé.

À travers cette analyse, nous pouvons observer que bien qu'il constitue assurément un facteur limitatif du passage à l'acte, le cadre législatif et règlementaire de l'accès aux armes à feu ne garantit pas l'éradication des actes de school shooting. Cet aspect de l'arsenal préventif doit donc s'inscrire dans un ensemble de mesures combinées et dans une synergie des volontés.

Après avoir énoncé les effets parfois néfastes de certains supports culturels et les risques d'un accès aisé aux armes à feu, nous allons étudier d'autres facteurs sociaux encore plus prégnants dans la construction des actes de violence paroxystique en milieu scolaire et universitaire.

Il est important, d'abord, de réfuter l'hypothèse d'un lien fréquent entre la délinquance et la violence paroxystique en milieu scolaire. Lorsque sont évoqués, à la marge, d'éventuels antécédents judiciaires, il s'agit principalement de petits larcins (ex : Harris et Klebold – vol à la roulotte), de violences légères (Asa Coon, Matti Juhani Saari…), voire d'infractions à la circulation (ex : Brendan O'Rourke, Bruco Eastwood, One Goh…). Les principales sources de danger apparaissent plutôt dans l'histoire des individus, ce qu'illustre Friedrich Lösel dans son « modèle de risques cumulés dans l'évolution du comportement dyssocial » (Lösel, 2000).

Les premiers de ces risques se rapportent à l'environnement général du sujet. Ils apparaissent majoritairement au cours de son enfance (dysharmonie familiale, déficits éducatifs, problèmes d'attachement, appartenance à des groupes déviants, etc.), au risque de susciter un déséquilibre affectif durable voire des troubles émotionnels d'intensité variable.

Les autres sont directement liés au cadre scolaire, qu'ils y surviennent (rejets par les pairs, violences, intimidations) ou qu'ils en soient le produit (sanction, brimade, mauvaise note). Nous avons pu voir, dans l'hyperespace du danger analysé dans le premier chapitre, le fort potentiel cyndinogène associé à la communauté scolaire.

La plupart de ces éléments de contexte sont communs à une majorité d'adolescents et créent un style de vie persistant qui se transmet à la génération suivante (Lösel, 2000). Pour autant, et c'est heureux, ils ne suscitent de réactions aussi exacerbées qu'en de très rares occasions.

Lorsque c'est le cas, il s'avère qu'une agrégation de situations tendues est à l'origine de troubles psychologiques, parfois corrélés à des tendances suicidaires voire exterminatrices. Quelle part attribuer à chacun de ces facteurs dans la genèse d'un acte de violence paroxystique ? Comment peuvent-ils mener à l'association crime-suicide [murder-suicide rampage] plutôt qu'au suicide singulier ?

C'est ce que nous allons voir à présent en partant de ces troubles et en remontant jusqu'aux causes qui ont pu les générer. Quelques estimations quantitatives sommaires viendront étayer cette phase d'analyse principalement qualitative et empirique. Le chapitre suivant permettra d'établir avec plus de précision une hiérarchie de ces facteurs de risque, en incluant les influences socioculturelles que nous venons de développer.

2 - 6 - 8 - Prégnance des troubles psychologiques

Qu'il s'agisse d'une cause ou plus fréquemment d'un effet, les troubles psychologiques, en particulier la schizophrénie paranoïde, constituent un élément clé du passage à l'acte avec au minimum 45 % de l'ensemble des « school shooters » et 35 % des jeunes perpétrateurs. Pour mémoire, nous n'avons retenu cet élément que lorsqu'il ressortait expressément des rapports officiels ou des comptes-rendus de procès. En l'espèce et pour éviter tout risque d'inférence ou de subjectivité, nous nous sommes volontairement gardé d'appliquer un raisonnement déductif à cette problématique.

Quelle est, en premier lieu, la part d'inné dans les troubles qui sont en lien avec la violence paroxystique ? Peut-on affirmer qu'ils relèvent la plupart du temps de facteurs intrinsèques à leur auteur à travers, notamment, une forme de déterminisme génétique ? Même si nous ne sommes absolument pas autorisé à formuler de quelconque affirmation, faute de légitimité, nous serions tenté de répondre par la négative à cette première interrogation.

D'après nos données, il semble qu'un seul « school shooter » ait souffert de la même pathologie qu'Adam Lanza, le syndrome d'Asperger (SA). Il s'agit de Jason Michael Hamilton (20 ans lui aussi) qui, en décembre 2009, est en colère après sa professeure de mathématiques du Northern Virginia Community College de Woodbridge (Virginie), suite à l'attribution d'une mauvaise note.

L'hypothèse d'un SA est aussi avancée au sujet de Marc Lépine, le forcené de l'École polytechnique de Montréal (décembre 1989), en raison de sa maladresse sociale, son déficit émotionnel et la forme de son obsession contre les femmes officiers de police. Mais le fait que pendant son enfance, Lépine soit décrit par sa mère comme un enfant heureux et espiègle vient contrebalancer ce diagnostic (Langman, 2010).

Le syndrome d'Asperger (SA) est rattaché à la catégorie des troubles autistiques de l'enfance. Il concernerait jusqu'à 600.000 personnes dans le monde et serait jusqu'à cinq fois plus fréquent chez les garçons que chez les filles. Consécutif à des troubles neurologiques affectant le cerveau, le syndrome d'Asperger se manifeste par une faible aptitude à communiquer et à établir des rapports sociaux, même si le développement cognitif est globalement conservé[218]. Deux études récentes font ressortir que cette forme d'autisme ne conduirait pas davantage ceux qui en sont atteints à s'engager dans une action criminelle (Browning & Caulfield, 2011)[219]. En l'espèce, il semblerait que la plupart des criminels au sujet desquels le syndrome d'Asperger a été diagnostiqué passent à l'acte du fait d'un cumul avec d'autres troubles psychiatriques (Newman & Ghaziuddin, 2008).

[218] Source : http://sante-medecine.commentcamarche.net/faq/8467-syndrome-d-asperger-symptomes (dernière consultation le 3 janvier 2014)

[219] Richard E. Farley, Autism Had Nothing to Do With Adam Lanza's Rampage, The Daily Beast, 30 décembre 2012

Ces conclusions scientifiques confèrent une part de crédibilité aux arguments de l'avocat du jeune Hamilton. Ce dernier argue, dans sa plaidoirie, que *« si le seul Syndrome d'Asperger n'est pas dangereux, il peut être une véritable cocotte-minute lorsqu'il est combiné à la dépression*[220] *»*.

Au regard de la faible proportion des « Asperger » parmi le sujets étudiés, il est patent que d'autres pathologies sont beaucoup plus propices à l'apparition d'une violence aussi extrême que le « school shooting ». C'est le cas, par exemple, d'Eric Harris. Cinq ans après le massacre de « Columbine », les psychologues du FBI publient leurs conclusions en le décrivant comme « un psychopathe atteint d'un complexe de supériorité »[221].

Indépendamment de ces quelques cas, la part d'inné reste donc très difficile à établir chez les jeunes forcenés. Peter Langman répartit dans le tableau ci-dessous une quinzaine de cas d'étude en trois catégories : les « psychopathes », les « psychotiques » (schizophrènes et schizotypes) et les « traumatisés » (Langman, 2009).

Table 11 : Classification psyhiatrique des jeunes « school shooters » selon Langman

Psychopathes	**Psychotiques** **(schizophrènes)**	**Traumatisés**
Robert Poulin	Michael Carneal	Evan Ramsey
Brenda Spencer	Andrew Wurst	Mitchell Johnson
Wayne Lo	Kip Kinkel	Jeff Weise
Andrew Golden	Cho Seung Hui	Asa Coon
Eric Harris	Luke Woodham	
	Dylan Klebold	

À travers les différentes sources auxquelles nos avons eu accès, une poignée de « school shooters » est aussi qualifiée de « bipolaire ».

Si la classification opérée par le psychologue américain peut laisser supposer l'existence d'une forme de déterminisme intrinsèque (pour ne pas dire génétique), à propos des « psychopathes », les autres cas relèveraient d'une composition sociale à forte intensité émotionnelle. Avant d'établir quelque parallèle que ce soit, il convient de définir brièvement les pathologies en question :

La **psychopathie** (des mots grecs : *psyche* pour « esprit, âme » et *pathos* pour « souffrance, changement accidentel ») se traduit comme un état psychologique pathologique. Le psychopathe (sujet atteint de psychopathie) est un déviant caractériel qui présente un comportement antisocial, dénué de toute culpabilité. Il est instable, impulsif et son comportement antisocial affecte essentiellement son entourage proche.

[220] Source : http://www.insidenova.com/news/article_303b3f5a-ab6c-5ff5-b4c4-c8f4fbb503ad.html (dernière consultation le 26 décembre 2012).
[221] Dave Cullen, The Depressive and the Psychopath, publié le 20 avril 2004 sur le site américain « Slate ».

Au départ, on appelait psychopathie toute maladie mentale (ce qui résulte tout naturellement de sa définition). Aujourd'hui, on qualifie de psychopathe un malade qui ne fait pas la différence entre le « bien » et le « mal », qui est très égocentrique et correspond à un âge affectif d'un très jeune enfant. Ses désirs sont des pulsions auxquelles il ne saurait résister, ce qui le fait passer à l'acte en manifestant le plus souvent des conduites antisociales[222]. Dans la plupart des cas, les psychopathes sont aussi qualifiés de « pervers narcissiques », en ce sens qu'ils sont manipulateurs et aiment qu'on les admire[223].

La **schizophrénie** (des mots grecs *schizo* pour « *fendre, diviser* » et *phrên* pour « esprit ou relatif au diaphragme » est une affection mentale caractérisée par une dissociation de la personnalité, avec incohérence idéoverbale, idée délirante. La schizophrénie se manifeste par crises successives et peut évoluer vers un état démentiel. Le patient ressent une immense souffrance et l'angoisse gagne peu à peu ses proches. Les causes sont encore très mal connues et les traitements neurologiques actuels sont parfois difficiles à supporter. On sait aussi que cette pathologie est le résultat d'un dysfonctionnement de plusieurs neurotransmetteurs (molécules fabriquées par les neurones ou cellules nerveuses, qui agissent au niveau de la transmission intersynaptique), notamment et surtout la dopamine, mais aussi la sérotonine qui serait sécrétée en excès et le glutamate en quantité insuffisante. C'est le dérèglement de ces sécrétions de neurotransmetteurs qui empêche le cerveau d'interpréter correctement les informations qui lui parviennent[224].

La schizophrénie s'accompagne parfois de délires paranoïdes (apragmatisme, dépersonnalisation, impression d'être manipulé par un monde extérieur hostile, hallucinations, délire incohérent).

La **schizotypie** (des mots grecs *skhizein* pour « fendre, diviser » et *tupos* pour « empreinte, modèle ». La schizotypie est un trouble mental qui s'apparente à la schizophrénie. Dans le comportement schizotypique, le patient est excentrique, a des croyances bizarres voire magiques, des perceptions inhabituelles. Dans les formes légères, on note une désinsertion sociale. Pour évaluer la schizotypie d'un sujet, il existe un questionnaire qui est une échelle d'évaluation des croyances bizarres du patient et de la présence de symptômes appartenant à la personnalité schizotypique[225].

[222] Source : http://www.medicopedia.net/term/19329,1,xhtml#ixzz2pH3k6Bcs (dernière consultation le 2 janvier 2014).

[223] Source : http://www.psychologies.com/Moi/Problemes-psy/Troubles-Maladies-psy/Articles-et-Dossiers/Manipulateurs-pervers-narcissiques-qui-sont-ils (dernière consultation le 2 janvier 2014).

[224] Source : http://www.medicopedia.net/term/20702,1.,xhtml#ixzz2pH7IeaSU (dernière consultation le 2 janvier 2014).

[225] Source : http://www.medicopedia.net/term/20706,1.,xhtml#ixzz2pH9tJ9r3 (dernière consultation le 2 janvier 2014).

Le **traumatisme psychique** (ou **psychotraumatisme**) est un terme désignant un type de dommage causé à la psyché après un événement traumatisant. Lorsque le traumatisme conduit à un trouble de stress post-traumatique, les dommages peuvent impliquer des changements chimiques cérébraux, changeant la réponse de l'individu à un futur stress. Un événement traumatisant peut concerner une seule situation ou plusieurs événements longs et répétés, qui peuvent complètement submerger la capacité de l'individu à intégrer les idées et émotions inculquées lors de cette expérience. Le traumatisme psychique peut s'accompagner d'un traumatisme physique. Les causes et dangers typiques du traumatisme psychique peuvent inclure les abus sexuel, le harcèlement, la violence conjugale (…) particulièrement durant l'enfance. Chaque individu peut réagir différemment à des événements similaires[226].

Autrefois appelé psychose maniaco-dépressive, le **trouble bipolaire** fait partie des troubles de l'humeur auxquels appartient également la dépression récurrente (ou trouble unipolaire). C'est une maladie qui dans sa forme la plus typique comporte deux phases : la phase maniaque et la phase dépressive. Entre les deux pôles, la personne qui souffre de maladie bipolaire, retrouve un état normal que l'on appelle « euthymie » ou « normothymie ». La phase maniaque se définit comme un épisode d'excitation pathologique : le sujet qui en souffre est hyperactif et euphorique, inhabituellement volubile et fait de multiples projets. Il peut présenter divers troubles comportementaux, perdre toute inhibition ou engager des dépenses inconsidérées. La phase dépressive est en quelque sorte le miroir de la phase maniaque : le sujet présente des signes de grande tristesse, il est ralenti et n'a goût à rien, parfois il veut mourir ; les formes les plus sévères sont qualifiées de «mélancoliques». Le danger principal de cette maladie est le risque de suicide[227].

Quelle que soit la pathologie ci-dessus et au-delà du diagnostic établi, une médication aux antidépresseurs sans réel suivi et prise en charge psychiatrique globale peut aussi expliquer le passage à l'acte.

Nous venons de voir par ailleurs que les « psychopathes » naissaient avec des caractéristiques psychologiques particulières comme l'impulsivité ou l'absence de peur. Cela les conduirait à chercher le risque et les rendrait incapables d'intégrer les normes sociales. Or, pour la majorité des jeunes gens dont nous allons analyser le contexte général, nous acceptons difficilement ce déterminisme supposé. Ainsi, nous userions plutôt du terme de « sociopathe », employé par les sociologues et criminologues. Dans cette acception, le trouble s'explique davantage par une combinaison de facteurs psychologiques, biologiques, génétiques et environnementaux (Hare, 1993). Les sociopathes construisent en effet leur pathologie à travers un environnement social défavorable : parents absents, proches délinquants, pauvreté, intelligence extrêmement faible ou développée (Lykken, 1995).

[226] Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Traumatisme_psychologique (dernière consultation le 2 janvier 2014).
[227] Source : http://www.troubles-bipolaires.com/maladie-bipolaire/nature-troubles-bipolaires/definition-maladie-bipolaire.htm (dernière consultation le 2 janvier 2014).

Même si nous souscrivons à l'assertion selon laquelle la quasi-totalité des « school shooters » ne sauraient être considérés comme déments (Hassid & Marcel, 2012), le fait qu'ils soient jugés responsables de leurs actes et incarcérés en prison ne garantit pas pour autant la neutralité des expertises judiciaires. Selon Human Rights Watch, le nombre de détenus atteints de troubles mentaux aurait même quadruplé entre 1998 et 2006. En prison, les maladies mentales seraient cinq fois plus représentées que dans la population générale. En fait, plus d'Américains seraient traités en prison pour leurs troubles mentaux que dans les hôpitaux ou les centres de traitement[228].

Malgré l'intensification des études sur ce sujet, on ne parle peut être pas suffisamment de l'influence du stress dans la dépression.

L'Institut de recherche en santé du Canada met pourtant en évidence le fait que « les patients déprimés ou suicidaires montrent des signes d'hypersécrétion des hormones du stress, notamment les glucocorticoïdes des glandes surrénales, ce qui affecte leur système sérotoninergique.[229]»

Les expériences menées par le professeur José Sanmartin, du Centre Reine Sophie pour l'étude de la violence de Valence, en Espagne, tendent aussi à démontrer qu'un comportement violent est imputable, notamment, à un déficit de sérotonine[230]. Libérée dans le cerveau, cette substance chimique contribue à la régulation de l'humeur et permet, notamment, de tempérer les actes impulsifs qui conduisent aux actes agressifs et altérer le jugement (augmentation de l'agressivité, perte de remords, dépersonnalisation).

Cette carence peut exister dès la naissance, ou être le fait de circonstances extérieures. En l'espèce, seuls les chercheurs en neurosciences pourront avérer un lien de causalité entre ce facteur et le passage à l'acte. Pour autant, à ce stade de nos recherches, nous constatons chez les jeunes « school shooters » une récurrence quant à la consommation « d'Inhibiteurs sélectifs de la Recapture de la Sérotonine » (ISRS). Examinons les cas avérés de médication insuffisamment encadrée :

L'autopsie d'Eric Harris révèle par exemple la présence d'un antidépresseur, connu sous le nom de « Luvox ». Après un début de traitement au « Zoloft », interrompu en raison de troubles de la concentration, cette substance lui est prescrite pendant sa psychothérapie, afin de traiter ses symptômes dépressifs et juguler ses pensées suicidaires. Selon certains psychiatres américains, la prise de tels médicaments pourrait avoir contribué au passage à l'acte[231].

On retrouve un cas quasi similaire en la personne de Kip Kinkel. Après avoir eu recours, comme Harris, à un conseiller en gestion de la colère, son état semble s'améliorer après un premier traitement à base de fluoxétine, un anti-dépresseur connu sous l'appellation commerciale de « Prozac ».

---

[228] Source : http://www.rue89.com/2012/12/17/je-suis-la-mere-dadam-lanza-le-blog-qui-fait-polemique-237895 (dernière consultation le 19 mai 2013).
[229] Source : http://lecerveau.mcgill.ca/flash/d/d_08/d_08_m/d_08_m_dep/d_08_m_dep.html (dernière consultation le 2 juin 2012).
[230] Marita Neher, « Amokläufer im Visier », Germany, 2008, Arte & ZDF, durée : 43 mn.
[231] Source : http://www.breggin.com/ (dernière consultation le 4 juin 2013).

Quelques mois avant, un autre « school shooter » du nom de Barry Loukaitis semble quant à lui avoir agi sous l'influence du Ritalin, appellation commerciale du Méthylphénidate (MPH), médicament psychotrope de la classe des phényléthylamines. Sa principale indication est le trouble du déficit de l'attention ainsi que l'hyperactivité (TDAH).

C'est aussi le cas de Thomas Solomon Jr, lequel tente déjà à deux reprises de se suicider avant son expédition au sein de l'Heritage High School de Conyers en Georgie, en mai 1999. Dans la période connexe à son action, l'adolescent pense continuellement à la mort. Il confie aussi avoir entendu *« des voix robotiques lui ordonnant de faire des choses étranges. »* Le psychiatre qui l'examine au cours de l'instruction judiciaire fait état de troubles bipolaires (cf. supra).

Plus d'un an avant son expédition, en février 2004, au sein de la Columbia High School d'East Greenbush, le jeune britannique Jon Romano (16 ans) est aussi traité au « Celexa », un antidépresseur de la même famille que le « Prozac ». Ce médicament lui est prescrit en raison de ses pensées suicidaires, liées, semble-t-il, à des difficultés en mathématiques.

Toujours en 2004, un an avant la fusillade de la Red Lake Senior High School, en mars 2005, Jeff Weise n'a encore que seize ans lorsqu'il est lui aussi interné dans un établissement psychiatrique, à la suite d'une tentative de suicide. Ce séjour lui vaut aussi l'administration d'un traitement lourd, notamment à base de « Prozac ».

À la fin de l'année 2005, Cho Seung Hui est interné à deux reprises, à la demande des autorités du campus de Virginia Tech. Le médecin-psychiatre chargé de l'examiner le décrit alors comme un « malade mental », présentant « un danger imminent pour lui-même et autrui »[232]. Il est alors placé sous traitement aux antidépresseurs, probablement de la famille des « ISRS ».

Entre 2005 et 2006, Asa Coon est interné à plusieurs reprises en raison de multiples incidents violents et autres tentatives de suicide. À l'âge de treize ans, on lui administre un traitement à base de Trazodone (antidépresseur et sédatif) et de Clonodine (médicament destiné à traiter l'hypertension artérielle et parfois utilisé pour traiter le Trouble de Déficit de l'Attention / Hyperactivité). Une mesure de rétention à domicile suit sa dernière hospitalisation d'office. Rentré chez lui, il refuse de poursuivre son traitement. Après une courte phase d'accalmie, il mène son raid punitif au sein de la SuccessTech Academy de Cleveland. Pour tenter d'expliquer ses tendances suicidaires, l'hypothèse d'une bipolarité est ici aussi provisoirement avancée.

Début 2006, soit un an et demi avant le drame de la Jokela High School en Finlande, Pekka Eric Auvinen consulte un médecin scolaire. Celui-ci lui recommande de faire de l'exercice physique et lui prescrit, à petites doses, un médicament de la famille des inhibiteurs sélectifs de la recapture de la sérotonine. Ce traitement chimique est censé traiter ses crises de panique et sa phobie des situations sociales.

[232] Source : http://edition.cnn.com/2007/US/04/18/vtech.shooting/index.html (dernière consultation le 14 avril 2013).

Pendant quelques temps, son état semble s'améliorer sensiblement. Progressivement, la substance perd de son efficacité et la dose est augmentée. Entre décembre 2006 et janvier 2007, ses parents demandent une hospitalisation d'office à la clinique de psychiatrie de l'adolescent. Cette mesure leur est refusée, les symptômes de leur fils apparaissant comme bénins aux yeux des médecins. Il est décidé de continuer à le traiter à partir d'antidépresseurs, probablement par manque de place et de moyens. Malgré le soutien de ses parents, Auvinen ne prend pas régulièrement ses médicaments. Ses visites chez le médecin sont de plus espacées et la prescription est renouvelée… par téléphone. Aucun suivi global n'est donc mis en œuvre. Il interrompt complètement son traitement à l'automne 2007, peu avant son passage à l'acte...

Il est aussi établi que son compatriote Matti Juhani Saari a fait l'objet d'un traitement aux « ISRS », peu de temps avant son raid sur le Kauhajoki unit of Seinäjoki Polytechnic. Constatée dès son enfance, sa dépression s'accroît en septembre 2008 lorsqu'il perd plusieurs amis dans un accident de la circulation. Au cours de cette période, la brève relation qu'il entretient avec sa petite amie est rompue. À la demande d'une infirmière spécialisée, un médecin du centre de santé lui prescrit un anxiolytique du nom d'Alprazolam, de la classe des benzodiazépines, également utilisé dans le traitement des manifestations liées à un sevrage alcoolique. Il semble suivre son traitement jusqu'au jour de la fusillade, sans toutefois revoir l'infirmière dont il reporte le rendez-vous au vendredi suivant. Les analyses toxicologiques effectuées dans le cadre de son autopsie révèlent une faible concentration de la molécule dans son sang au moment de la fusillade.

La même année, Tim Kretschmer est aussi momentanément hospitalisé et traité en clinique psychiatrique. Lors de sa sortie, l'adolescent est censé poursuivre son traitement à son domicile, ce qu'il ne fait pas[233]. Selon la police et le personnel médical, il est traité à plusieurs reprises en ambulatoire en raison d'une dépression clinique. Néanmoins, sa famille rejette ces allégations et soutient qu'il n'a jamais reçu de traitement psychiatrique. Pourtant, un rapport rédigé à la demande du procureur fait ressortir que Kretschmer a bien consulté un thérapeute à cinq reprises. A cette occasion, il confie être l'objet de colères fréquentes et d'irréductibles envies de violence[234], ce dont ses parents sont informés. Il leur écrit même une lettre, trois semaines avant la fusillade, dans laquelle il se décrit comme « désespérément malheureux » et « pas en mesure de continuer »[235]. En janvier 2013, Jörg Kretschmer, le père du forcené, décide de poursuivre au civil la clinique psychiatrique Weissenhof à Weinsberg qui, selon son avocat, n'a pas su diagnostiquer que son fils pouvait représenter un danger pour autrui[236].

[233] Source : http://www.20minutes.fr/monde/allemagne/309991-Monde-Tim-Kretschmer-portrait-d-un-tueur.php (dernière consultation le 17 avril 2013).
[234] Source : http://www.lefigaro.fr/international/2009/03/14/01003-20090314ARTFIG00257-portrait-d-un-tueur-en-adolescent-ordinaire-.php (dernière consultation le 18 avril 2013).
[235] Source : http://www.lefigaro.fr/international/2009/03/12/01003-20090312ARTFIG00639--.php (dernière consultation le 18 avril 2013).
[236] Source : www.thelocal.de/national/20130101-47075.html (dernière consultation le 18 avril 2013).

Après le drame de l'Escola Municipal Tasso da Silveira de Rio de Janeiro, en avril 2011, l'un des frères adoptifs de Wellington Menezes de Oliveira révèle ses troubles schizophréniques. Il ajoute qu'un traitement médicamenteux lui a été administré de sept ans à quatorze ans.

Décrit comme une personne sensible, désireuse de travailler avec des gens qui ont besoin de sens, Steven Kazmierczak est aussi schizophrène. Parallèlement à cette aspiration sociale, il entretient en effet des liens avec le Klu Klux Klan. Il est aussi traité aux antidépresseurs qu'il cesse de prendre quelques temps avant la fusillade de la Northern Illinois University de DeCalb, le 14 février 2008. D'après son entourage, c'est au cours de la même période que son comportement devient « erratique »[237].

Nous venons de voir qu'en l'absence de suivi cohérent, la prescription d'antidépresseurs pouvait peut-être contribuer à une altération partielle du jugement. Les molécules utilisées ont-elles un lien direct avec le passage à l'acte ? Le remède serait-il pire que le mal ?

Dans les années 1980, une étude scientifique fait ressortir que la totalité des sept sujets d'un échantillon aléatoire auxquels on a administré du chlorhydrate de sertraline (Zoloft) ont dû abandonner le traitement dès la première semaine, en raison de signes d'agitation et d'anxiété (Hindmarch & Bhatti, 1988).

D'autres expériences réalisées à la même époque corroborent l'hypothèse selon laquelle le Zoloft ainsi que le Paxil seraient à l'origine de tels symptômes, et ce pour un quart des sujets.

Une autre étude sur le Paxil fait ressortir, après quelques semaines d'administration, un phénomène de dépendance significative chez 85 % des volontaires sains lors du retrait. Un suicide est même observé[238].

La journaliste scientifique américaine Kelly Patricia O'Meara établit pour sa part un lien formel entre la prise de tels médicaments et la perpétration de meurtres de masse (O'Meara, 2012). En février 2007, après avoir pris acte d'essais cliniques récents, la Food and Drug Administration demande aux laboratoires pharmaceutiques d'apposer la mention[239] : *« Les antidépresseurs augmentent le risque de pensées suicidaires* [ou de comportement voisin] *chez les enfants et les adolescents atteints d'un trouble psychiatrique majeur* [TMD ou MDD pour « Major Depressive Disorder »] *et d'autres troubles psychiatriques. »*

En France et plus précisément en Vendée, au mois de juillet 2010, un fait divers relance le débat sur ce mode de traitement. Après s'être autoprescrit de la Sertraline, un antidépresseur vendu sous le nom de Deroxat (même molécule que le Zoloft), un médecin généraliste tue ses quatre enfants, âgés de 3 à 9 ans, et sa femme de manière brutale. Il n'avait aucun antécédent criminel.

[237] Source : http://en.wikipedia.org/wiki/Northern_Illinois_University_shooting (dernière consultation le 2 septembre 2012).
[238] Source : http://www.healyprozac.com/book/chapter10.pdf (dernière consultation le 18 avril 2013).
[239] Source : http://www.fda.gov/Drugs/DrugSafety/InformationbyDrugClass/UCM096273 (dernière consultation le 18 avril 2013).

Le Procureur de la République impute alors la tuerie familiale à ce médicament[240]. À cette occasion, on découvre qu'en 2001, aux États-Unis, une cour de justice avait condamné le laboratoire SmithKline Beecham, propriétaire du Deroxat, à verser 6,4 millions de dollars aux proches des victimes d'un homme qui, consommant cet antidépresseur, avait tué toute sa famille avant de se suicider[241].

Les pathologies que nous venons d'énoncer et, surtout, le suivi lacunaire inhérent à la prescription d'antidépresseurs apparaissent bien comme un facteur majeur dans le processus criminel des « school shooters ». Si cela est suggéré par le choix du terme « sociopathe », ces affections mentales ne semblent pas apparaître *ex abrupto*. Des perceptions faussées par un délire de persécution et de faibles aptitudes sociales peuvent faire apparaître de vives frustrations. Corrélées à des situations traumatisantes, exogènes ou endogènes à l'école, elles seront propices à l'émergence d'un « revanchard » potentiellement violent.

2 - 6 - 9 - Effets collatéraux de la dysharmonie familiale

« L'enfer, c'est les autres ... ceux à qui l'on est lié ! » Dans son roman publié en 2006, Lionel Shriver introduit le lecteur dans la genèse d'un monstre, à travers le regard d'une mère qui associe l'enfant à ses propres souffrances[242]. L'auteur tente finalement d'apporter une réponse à cette question : Comment une famille aux apparences ordinaires peut-elle engendrer un tueur sans scrupule ?

Déterminant majeur du modèle de risques cumulés auquel nous venons de faire référence (Lösel, 2000), la dysharmonie familiale est formellement établie pour 27 % de l'échantillon global et 30 % du panel des moins de 26 ans.

On touche peut-être ici à la dimension complexe de l'être humain encore en construction, aux interactions heurtées au sein même de la sphère intime. Supposée constituer un « éthos de confiance », pour emprunter l'expression à Peyrefitte, à la fois structurant et bienveillant, la cellule familiale peut parfois s'affirmer comme génératrice de stress et de chaos. Nous n'évoquerons ici que les cas les plus significatifs des jeunes forcenés de moins de vingt-six ans (N = 23/77).

Pour Barry Loukaitis (14 ans), le climat familial est particulièrement tendu au cours des deux années qui précèdent son « rampage » à la Frontier Middle School de Moses Lake. Ses parents tiennent un café dans le centre de Moses Lake et sont toujours à court d'argent. Le père est effacé. Sur le point de demander le divorce, la mère reporte ses angoisses sur son fils. En janvier 1996, un mois avant la fusillade, elle lui confie son intention de se suicider le jour de la Saint-Valentin, après avoir attaché son père et son amant sur une chaise et leur avoir crié sa douleur. Le garçon s'enferme dans sa chambre pendant deux jours, abandonnant toute confiance en l'adulte et considérant dès lors que tout le monde est mauvais…

---

[240] Source : http://www.ccdh-vendee.fr/fusillade-a-lecole-les-drogues-psychiatriques-sont-elles-encore-en-cause/ (dernière consultation le 6 décembre 2013).

[241] Source : http://www.lemonde.fr/idees/article/2010/12/23/trop-d-antidepresseurs-inadaptes-en-france_1457055_3232.html (dernière consultation le 6 décembre 2013).

[242] L. Shriver, *Il faut que l'on parle de Kevin*, Belfond, septembre 2006, 450 pages.

Jamie Rouse (17 ans) ne trouve pas plus d'écoute et d'empathie dans son entourage. Au cours d'un entretien réalisé en prison, quelques années après le drame de la Richland High School de Lynnville (Tennessee), l'intéressé confie avec lucidité : *« Mon plus gros problème était de ne pas pouvoir penser que quelqu'un pourrait m'aider (…)*[243]. » Après avoir envoyé de nombreux signes de détresse aux adultes, des années durant, l'adolescent explique son acte par son incapacité à mobiliser d'autres ressources : *« Je suppose que pendant si longtemps, je me sentais impuissant et faible, alors que dans la violence, vous avez le contrôle…»* Comme chez la plupart des jeunes forcenés, l'ambiance familiale constitue l'une des principales raisons de sa fragilité psychologique et, de fait, de ses prédispositions victimaires. Depuis son enfance, il baigne dans une tension permanente. Lorsqu'il est présent au foyer, le père chauffeur-routier, alcoolique et toxicomane, fait régner un climat de terreur : *« Un de mes premiers souvenirs est celui où j'étais assis sur les genoux de ma mère qui pleurait. Et je me souviens que mon père perçait des trous dans la porte et les murs parce qu'il était ivre. »* Jamie Rouse doit alors apprendre à contenir ses émotions et à ne pas pleurer en sa présence, sous peine de recevoir une correction. Ses réactions deviennent plus agressives et destructrices, au point qu'un jour, il en vienne à pointer une arme sur son frère. Il commence aussi à s'habiller en noir et à adopter un style gothique : *« Les gens avaient peur de moi. J'étais pourtant un enfant normal. Je voulais simplement être comme tout le monde »*.

Son acte destructeur pourrait finalement s'inscrire dans la symbolique du parricide, comme le confie son père à une journaliste de la chaîne CBS : *« Je crois que si j'avais été à la maison ce jour-là, c'est moi qu'il aurait tué et pas les enseignants. J'ai été la cause de la plupart de ses problèmes… »* Alors pourquoi l'école ? Pourquoi les enseignants ? *« Je suppose que j'ai blâmé l'école ... et les enseignants. Et j'étais tellement rempli de haine et de colère. (…) Je suppose que d'une manière, j'ai senti qu'ils devaient être punis aussi. »* Ses deux mots de conclusion définissent bien l'état mental qui était le sien au moment de son action : *« J'étais vide… »*

Plus édifiant encore est le cas d'Evan Ramsey, ce garçon de seize ans qu'une addition de traumatismes familiaux conduit vers une trajectoire d'assassin. Elevé par un père violent et une mère alcoolique, le jeune garçon doit d'abord déménager vers Anchorage, après l'incendie de leur maison. Lorsqu'il a cinq ans, son père est condamné à dix ans d'emprisonnement suite à une prise d'otages perpétrée dans les locaux d'un journal local. Ce dernier absent, des hommes souvent violents se succèdent à la maison. Alors qu'il est âgé de sept ans, l'ensemble de sa fratrie est placée au sein de onze familles d'accueil différentes. Séparé de son frère aîné John, au gré de ses placements successifs, Evan Ramsey est régulièrement la cible de jeux violents auxquels s'amusent les enfants avec lesquels il est contraint de résider. Il est même abusé sexuellement par l'un d'entre eux, plus âgé que lui. À ses dix ans, Evan et son frère cadet William sont adoptés. Ils s'installent alors à Bethel, chez leur mère de substitution.

[243] Maureen Maher (CBS), avril 2004. Source : http://www.cbsnews.com/stories/2004/04/12/48hours/main611470.shtml (dernière consultation le 8 juin 2013).

Dépressif depuis sa petite enfance, il fait une première tentative de suicide en 1991... Nous verrons un peu plus loin qu'à cette hostilité permanente, s'ajoutent de graves intimidations perpétrées au sein même de l'école.

Originaire de la réserve indienne de Red Lake, Jeff Weise est quant à lui placé chez son grand-père après le suicide de son père, en juillet 1997. Ce séjour se prolonge encore en raison de l'hospitalisation de sa mère qui, en mars 1999, provoque un accident de la circulation en conduisant son véhicule sous l'emprise de l'alcool. Elle souffre de graves lésions cérébrales alors que son oncle n'y survit pas.

Plus récemment, on retrouve un climat familial particulièrement difficile chez le jeune Thomas Jr Lane (17 ans). Ses parents divorcent en 2002, dans un contexte de tensions quotidiennes. Sa mère alcoolique est accusée à deux reprises de violences conjugales. « TJ » se voit donc confié en urgence à la garde de son père, qui est écroué un peu plus tard pour avoir agressé un policier. Ce dernier est en outre accusé de tentative d'homicide par étouffement sur sa nouvelle compagne, mère de ses deux derniers enfants. Le jeune Lane est alors placé chez sa grand-mère. Ostracisé au sein de la Chardon High School, il décide d'y mener une expédition punitive en février 2012.

Adam Lanza souffre aussi du divorce de ses parents en septembre 2009, après vingt-huit ans de mariage[244]. Confié à la garde de sa mère, celle-ci le déscolarise et le maintient reclus dans sa confortable maison de la cité résidentielle de Newtown. Néanmoins, la relation entre ses parents n'est pas conflictuelle. Pierre Lanza, vice-président du service financier de la General Electric, verse une pension alimentaire annuelle de 270.000 dollars. Atteint du syndrome d'Asperger, le jeune autiste semble difficilement accepter sa séparation avec son père et son frère Ryan. Pour autant, cela ne saurait constituer la seule cause de son action criminelle à la Sandy Hook primary school de Newtown, en décembre 2012. Il semble, notamment, avoir été animé par un sentiment de jalousie à l'égard des enfants scolarisés dans cette école. Sa mère y intervenait parfois, comme bénévole, et semblait leur porter beaucoup d'affection. Il est aussi envisagé qu'il ait fait une fixation sur l'institutrice remplaçante Lauren Rousseau, dont il a brûlé la voiture juste avant de pénétrer dans l'établissement en se dirigeant directement dans sa classe[245].

Au-delà de ces exemples, il arrive parfois que le climat familial apparaisse serein, en dépit d'un large déficit de communication. C'est par exemple le cas d'Eric Harris et Dylan Klebold, ou encore de Pekka Eric Auvinen. Comme pour les autres facteurs de risque, la dysharmonie familiale ne fabrique pas un forcené isolément d'autres déterminants. Nous nous retrouvons plutôt dans un modèle de risques cumulés dans lequel les caractéristiques psychiques intrinsèques occupent une place prépondérante, parmi d'autres causes que nous aborderons plus loin.

[244] Source : http://www.stamfordadvocate.com/news/article/Father-of-Newtown-shooter-lives-in-Stamford-4119559.php (dernière consultation le 2 janvier 2013).
[245] Source : http://www.7sur7.be/7s7/fr/15479/Fusillade-dans-une-ecole-americaine/article/detail/1558494/2013/01/07/Une-institutrice-veritable-cible-du-tueur-de-Newtown.dhtml (dernière consultation le 2 juin 2013)

2 - 6 - 10 - Expression d'une frustration sexuelle juvénile

La frustration sexuelle constitue un autre dénominateur commun à la plupart des jeunes forcenés. Ces derniers se réfugieraient alors dans un fantasme destructeur pour échapper à celle-ci, avant de finir par le réaliser (Sanmartin, 2007).

Le mur de la chambre de Robert Steinhäuser (19 ans) est orné d'un poster d'une des membres du groupe féminin Spice Girl. *« Mais je ne l'avais encore jamais vu avoir une relation avec une fille »* [246], raconte l'un de ses amis juste après le massacre du Gutenberg-Gymnasium d'Erfurt, en avril 2002.

En reprenant le parallèle entre Robert Poulin et Eric Harris, nous constatons que leur rage est aussi nourrie par une véritable obsession pour les questions de sexualité. Les deux adolescents vivent très mal leur insuccès avec les filles et écrivent vouloir connaître au moins une relation sexuelle avant leur mort. Un jour, une lycéenne demande à Poulin de poser ses mains sur elle. Il s'exécute avec entrain lorsqu'elle se met à crier « Au viol ! » Cela lui vaut d'infamantes poursuites pénales, ajoutées aux continuelles railleries de ses camarades. Quant à Harris, il écrit dans son Web journal, le 1er novembre 1998 : *« Tout le monde s'est toujours moqué de moi à cause de mon apparence, comment (…) je suis faible et de la m… Eh bien, [voici] ce que vous obtiendrez tous en retour : la vengeance ultime ! (…) je n'ai pratiquement aucune estime de [moi], surtout [vis-à-vis] des filles. (…) Les gens se moquent de moi en permanence (...). »* Si le futur forcené de « Columbine » ne parvient jamais à ses fins, Poulin finit par violer et poignarder la jeune Kim Rabot (17 ans), avant de mettre le feu à sa maison et de se diriger vers la St. Pius X High School d'Ottawa. Dans ces deux cas, l'action est ponctuée par un suicide

Cette frustration est largement partagée par son complice Dylan Klebold, qui exprime ses premières pensées amoureuses dans un journal intime intitulé : *« A Virtual Book Existences by Dylan ».* Elles sont entourées de cœurs, au centre desquels on distingue quasi systématiquement… une croix, comme pour mieux symboliser ses amours inavoués. Même s'il tente de se rassurer à travers une prétendue différence d'intelligence, son absence de succès avec les filles le taraude continuellement. Le 5 septembre 1997, il écrit encore : *« Un moment noir, de tristesse infinie : je veux trouver l'amour… »*

Le 19 novembre 2006, Sebastian Bosse écrit lui aussi dans son journal : *« Je n'ai jamais eu de petite amie, jamais embrassé une fille. Je ne suis pas homo, je n'ai pas de problème avec les homos ou les lesbiennes, mais je ne le suis pas. J'aime bien Jill, de Resident Evil Apocalipse* [joué par l'actrice anglaise Sienna Guillory]. *C'est pour ça que j'ai surnommé mon 22 mm à canon scié : Jill… »*

[246] Source : http://www.liberation.fr/monde/2002/04/29/l-allemagne-en-deuil-apres-la-tuerie-d-erfurt_401878 (dernière consultation le 22 novembre 2013).

Pendant l'été 2007, Pekka Eric Auvinen se lie à Tana Scheel (18 ans), une internaute américaine de dix-huit ans et membre de la communauté YouTube. Cette relation épistolaire numérique prend fin à l'automne, alors que son amoureuse virtuelle le traite d'enfantin et d'immature [247] ! Cette rupture n'est pas neutre, pour un jeune homme qui n'a jamais eu de relation sentimentale. Plus dur encore, l'espace ouvert que constitue Internet lui permet d'accéder aux conversations de « tanascheel » avec une nouvel internaute[248].

Le week-end qui précède son raid meurtrier du Kauhajoki unit of Seinäjoki Polytechnic, en septembre 2008, Matti Juani Saari se singularise à l'occasion d'une soirée entre étudiants. En la circonstance, il impose sa présence à un groupe de femmes en évoquant expressément le sujet du « school shooting ». Rejeté, il rétorque sur un ton menaçant : *« You'll be sorry ! »* [Vous serez désolées !]. On peut aussi s'interroger sur le fait que la majorité de ses victimes aient été des filles (N = 8/10). Son acte est-il motivé, notamment, par une haine envers le sexe féminin ? Cela n'est pas établi, malgré une rupture amoureuse relativement récente au sujet de laquelle il confie le lien de cause à effet avec sa dépression.

De même, il n'est pas possible d'établir formellement que le « rampage » de Marc Lépine, à l'école polytechnique de Montréal, ait été guidé par une logique de frustration sexuelle. L'hypothèse est néanmoins crédible, au regard des circonstances de perpétration. En effet, lorsqu'il pénètre dans un local de travaux dirigés, il commence par séparer les hommes des femmes, sous la menace d'un fusil. Avant de crier sur les étudiantes, il clame sa haine à l'égard des féministes. Ses quatorze victimes sont exclusivement de sexe féminin. Dans sa lettre de suicide, il confirme blâmer le féminisme pour les échecs de sa vie, notamment sa non-admission à polytechnique.

On peut aussi sérieusement formuler cette hypothèse à l'égard de Tim Kretschmer. Outre son inclination pour les armes et les jeux vidéo violents, il visionne de nombreux films pornographiques. Toujours assis au fond de la classe, rejeté par les filles, il est aussi surnommé « Le loser »[249]. Sur les douze victimes recensées, en mars 2009, au sein de l'Albertville Realschule de Winnenden, onze sont de sexe féminin (huit élèves et trois enseignantes).

En l'absence de rite de passage vers l'âge adulte, le premier acte sexuel marque une étape significative dans la vie d'un homme. Lorsqu'il tarde à être assouvi, ce besoin peut monter à la tête d'un garçon qui finit par douter de ses aptitudes et de sa capacité de séduction. Au terme de ce chapitre, la frustration sexuelle apparaît donc comme un facteur déterminant, principalement chez de jeunes occidentaux en pleine période de transformation physiologique et psychologique.

[247] Source : http://www.news.com.au/technology/ex-defends-school-killer-online/story-e6frfro0-1111114872460 (dernière consultation le 19 avril 2013).
[248] Source : http://www.hs.fi/kotimaa/artikkeli/Pekka-Eric+Auvinen+pettyi+nettirakkaudessaan/1135241702280 (dernière consultation le 19 avril 2013).
[249] Source : http://www.lefigaro.fr/international/2009/03/14/01003-20090314ARTFIG00257-portrait-d-un-tueur-en-adolescent-ordinaire-.php (dernière consultation le 19 avril 2013).

Après avoir analysé un certain nombre de causes extérieures à l'école, nous allons voir que des frustrations intenses peuvent aussi apparaître dans le périmètre de l'espace scolaire. Agrégées aux éléments de contexte que nous venons d'énoncer (dysharmonie familiale, influences subculturelles, etc.), ces colères longtemps intériorisées sont susceptibles de se libérer, même exceptionnellement, dans un acte de violence paroxystique.

Comme nous l'avons envisagé dans le premier chapitre à travers l'espace déontologique de l'Espace Ontologique Généralisé, la question de l'évaluation et de la notation scolaire est particulièrement sensible. Au même titre que lors du prononcé d'une sanction, l'attribution d'une mauvaise note peut susciter une réaction exacerbée. Tout dépend bien évidemment des circonstances personnelles de l'élève et son état psychologique du moment.

2 - 6 - 11 - Échec scolaire et ressentiment

L'échec scolaire et, corrélativement, le ressentiment de certains adolescents vis-à-vis de l'institution qui l'incarne est particulièrement cindynogène. Notre recensement fait en effet ressortir que préalablement à leur passage à l'acte, sur les trente dernières années, au moins 13 % des « school shooters » de moins de trente ans ont agi en réaction à une sanction ou une réprimande de la part d'un membre de la communauté éducative (N = 9 - cf. fig. 43).

C'est par exemple le cas de Robert Steinhäuser (19 ans) qui, en avril 2002, exerce sa vengeance au sein du Gutenberg-Gymnasium d'Erfurt deux mois seulement après en avoir été exclu définitivement pour avoir produit de fausses ordonnances médicales à l'administration scolaire, pour justifier ses absences aux évaluations formatives (il a une phobie des contrôles). La fusillade survient au moment où ses anciens camarades s'affairent aux premières épreuves de « l'Abitur », examen de fin du second cycle scolaire en R.F.A., auquel il lui a été refusé de se présenter.

Kip Kinkel (16 ans), auquel nous venons de faire référence au sujet des influences musicales, vient lui aussi d'apprendre son exclusion du lycée au moment où il passe aux deux phases successives de son « rampage ». Il préfère d'abord assassiner ses parents plutôt que *« …de les laisser devenir victimes de son échec »*.

Asa Coon fait aussi l'objet d'une courte exclusion (3 jours) au moment de la fusillade de la SuccessTech Academy de Cleveland, en octobre 2007. La sanction intervient consécutivement à une altercation avec un autre étudiant, deux jours plus tôt, à propos de l'existence de Dieu. Selon son oncle, Coon est alors bouleversé parce que les enseignants n'ont pas voulu écouter sa version de l'incident[250].

Il est aussi intéressant de noter qu'au cours des trente dernières années, un peu plus de 10 % des sujets de moins de vingt-six ans ont agi consécutivement à l'attribution d'une mauvaise note (N = 8 - cf. fig. 43).

[250] Source : http://blog.cleveland.com/metro/2007/10/who_was_asa_coon.html (dernière consultation le 8 juin 2013).

La première situation où l'on puisse établir formellement un lien de causalité entre l'échec scolaire scolaire et le passage à l'acte survient dès le mois de mai 1925 au lycée Joachim Lelewel de Vilna en Pologne.

Mais en l'espèce, le cas le plus illustratif est probablement celui de Michael Slobodian (16 ans), perpétrateur d'une fusillade au sein de la Centennial Secondary School de Brampton au Canada, cinquante ans après (mai 1975). L'adolescent agit alors dans un contexte de tension avec ses professeurs de sciences physiques et d'anglais, ponctué, la semaine précédente, par la mauvaise note que lui attribue le premier. Le point crucial est sans doute l'appel téléphonique de sa professeure d'anglais au domicile parental, pour signaler son mauvais comportement. Il met alors ses deux fusils dans son étui à guitare et se rend au lycée pour y exercer sa vengeance, avant de se suicider. Après sa mort, sa sœur retrouve une lettre dans sa chambre dans laquelle il mentionne « *…en avoir marre de la vie et vouloir éliminer des personnes !* [251] »

L'échec scolaire est aussi à l'origine du passage à l'acte d'Eric Houston (20 ans), au sein de la Lindhurst High school (Olivehurst – Californie, 1er mai 1992, 4 tués et 10 blessés). Au cours de son audition, il déclare être découragé par la perte de son emploi et irrité de ne pas avoir obtenu de diplôme en fin de parcours scolaire. Indiquant avoir agi *«…hors de contact avec la réalité »*. Il avoue aussi avoir éprouvé de la rancœur envers son ancien professeur d'éducation civique Robert Brens, l'une de ses quatre victimes, qui l'aurait fait échouer.

Outre les intimidations subies tout au long de son parcours scolaire (cf. infra), la rancœur envers sa professeure d'anglais agit comme un catalyseur dans le passage à l'acte de Scott Pennington (17 ans), à l'intérieur d'une classe de l'East Carter High School (Grayson - Kentucky, 18 janvier 1993, 2 tués). Deanna McDavid lui attribue effectivement un « C », pour son évaluation de mi-parcours. Consécutivement, Pennington rédige une dissertation au contenu violent et morbide, somme toute assez proche de l'univers de « Rage », de Stephen King (cf. supra). L'adolescent y mentionne expressément le nom de sa professeure d'anglais, laquelle en fait immédiatement part à ses collègues, sans que cela n'empêche la survenance du drame moins d'un mois plus tard.

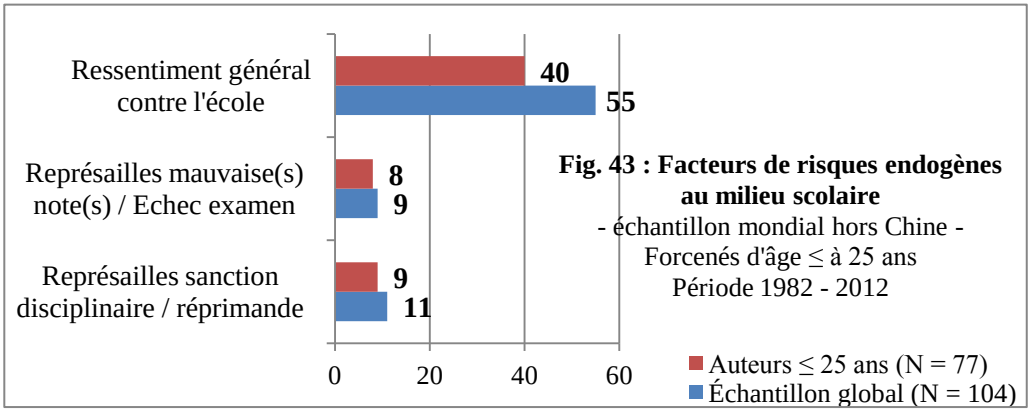


Fig. 43 : Facteurs de risques endogènes au milieu scolaire
- échantillon mondial hors Chine -
Forcenés d'âge ≤ à 25 ans
Période 1982 - 2012

[251] Source : http://wiki.answers.com/Q/Was_there_a_shooting_in_Brampton_Centennial_Secondary_School (dernière consultation le 8 juin 2013).

En février 2010, Florian K. (23 ans) poignarde son ancien professeur de mathématiques dans les escaliers de l'école professionnelle « Technik 2 » de Ludwigshafen (Land de Rhenanie-Palatinat, 18 février 2010, 1 tué), où il avait été scolarisé jusqu'en 2004. Lors de sa première audition devant les policiers, il confie qu'il était *« ...plein de rage »* envers l'enseignant en raison des mauvaises notes qu'il lui avait attribuées au cours des dernières années de sa scolarité.

Comment ces adolescents en sont-ils arrivés à une telle réaction ?

Si la majorité des élèves parvient à considérer le dyadique sanction-récompense comme un élément réversible et endémique au milieu scolaire, il arrive qu'une poignée d'autres vienne à en exacerber la portée. Cette frustration intervient probablement du fait de leurs facultés intellectuelles souvent plus élevées que la moyenne ou du moins perçues comme telles. Il est davantage question de repères brouillés que d'une incapacité intrinsèque à faire une lecture objective de leur situation du moment.

Le cas de Sebastian Bosse en constitue une parfaite illustration : juste avant de partir à l'attaque de la Geschwister-Scholl-Realschule d'Emsdetten, en novembre 2006, ce dernier poste sur le web une longue lettre de suicide dans laquelle il écrit, notamment : *« (...) La seule chose que j'ai appris de manière intensive à l'école, c'est que je suis un perdant ! »* Certes, mais de là à envisager d'éliminer ses camarades de classe et enseignants, il y a un pas que les seuls résultats ou sanctions scolaires ne sauraient justifier isolément.

L'entrée dans ce processus de violence extrême relève, comme nous l'avons dit, d'une accumulation de situations fragilisantes, menées jusqu'au point de rupture faute de détection ou de traitement. Relevant du domaine extra-scolaire, la dysharmonie familiale est particulièrement présente, au même titre que la frustration sexuelle juvénile. Mais la manifestation la plus prégnante apparaît directement dans l'espace du collège ou du lycée. Il s'agit du harcèlement, à propos duquel nous avons pu établir un lien formel avec une majorité de jeunes « school shooters ».

2 - 6 - 12 - Corrélat entre intimidations et entrée dans un processus chaotique

En avril 2009, un garçon de neuf ans pénètre avec un fusil au sein la Kanebogen skole de Harstad, en Norvège. Ce dernier ne trouve que ce moyen pour faire cesser les intimidations qu'un élève plus âgé lui fait subir au quotidien[252].

Dans une configuration sociale similaire, Nathan Ferris n'a que douze ans lorsqu'il se suicide au sein même de la DeKalb High School, le 2 mars 1987, après avoir abattu un camarade de classe. Très bon élève et légèrement obèse, il constitue une cible parfaite pour les intimidations…

[252] Source : http://www.vg.no/nyheter/innenriks/artikkel.php?artid=542781 (dernière consultation le 19 avril 2013).

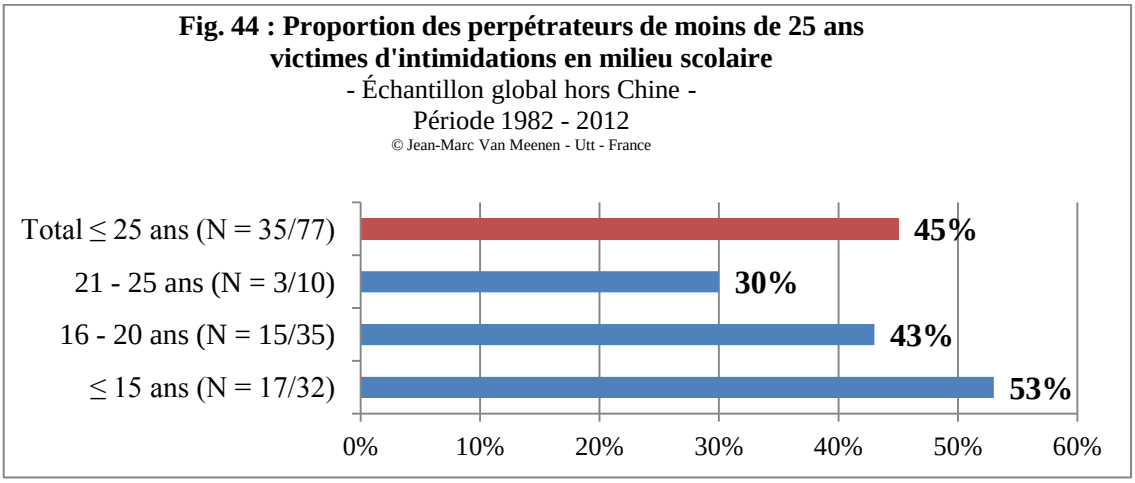
En pleine adolescence, Scott Pennington (17 ans) confie pour sa part avoir voulu tuer au moins deux personnes pour s'assurer… d'une condamnation à mort[253].

Nous avons vu dans le premier chapitre que le harcèlement touchait, du point de vue des cindyniques, à l'ensemble des espaces de l'hyperespace du danger de la communauté scolaire. Le potentiel cindynogène des microviolences du quotidien peut finalement se révéler nettement supérieur à celui d'un acte unique de violence physique. Pour de jeunes cibles silencieuses et isolées socialement, il est difficile de trouver de l'écoute et un mode de réponse adapté.

Après des mois voire des années de supplice et de somatisation, le bout du tunnel peut apparaître dans l'idée d'une riposte destructrice et suicidaire. Nous verrons dans le troisième chapitre la place prépondérante de ce facteur psychosocial en termes de criticité.

Qu'il intervienne sous forme d'intimidations, de brimades ou d'ostracisme, le harcèlement en milieu scolaire [School bullying] constitue un véritable déclencheur chez la majorité des jeunes « school shooters » (cf. fig. 44). Le « rampage » survient en guise de point final à un long parcours victimaire. Il s'agit aussi d'exercer des représailles vis-à-vis des responsables, qu'ils aient exercé un rôle actif ou fermé les yeux alors même que leur position leur commandait d'intervenir.

Fig. 44 : Proportion des perpétrateurs de moins de 25 ans victimes d'intimidations en milieu scolaire
- Échantillon global hors Chine -
Période 1982 - 2012
© Jean-Marc Van Meenen - Utt - France



Sur les trente dernières années, nous avons pu établir formellement ce lien pour 53 % des auteurs de moins de 15 ans (N = 17/32).

Avec 43 %, ce facteur est presqu'aussi prégnant chez les forcenés de 16 à 20 ans.

Il décroît jusqu'à 30 % pour les 21 à 25 ans (N = 3/10), pour ne quasiment plus exister au-delà (N = 1/6 pour les 26 – 30 ans et N = 0 pour les autres tranches d'âge).

Au total, les perpétrateurs de moins de 25 ans sont au moins 45 % à avoir fait l'objet de harcèlement en milieu scolaire (N = 35/77).

[253] Source : http://www.usnews.com/news/articles/1993/10/31/the-tragedy-in-room-108_print.html (dernière consultation le 26 juillet 2012).

On retrouve trace de ce rapport de cause à effet dès le milieu des années soixante-dix. Le cas de Robert Poulin, par exemple, constitue une parfaite illustration de ce à quoi un adolescent peut être exposé.

En l'espace de deux trimestres, Robert Poulin voit ses notes baisser à « C » puis à « F ». Cette dégringolade est essentiellement liée à un stress important, généré par de graves faits de harcèlement dont il est l'objet à l'intérieur même de l'établissement (Cobb & Avery, 1977). Du reste, ses harceleurs lui annoncent que si ses années de lycée sont à ce point difficiles, il n'a encore rien vu à côté de ce qu'ils lui feraient subir à l'université ! Quelques temps avant la fusillade, il est aussi sévèrement battu dans le gymnase par plusieurs élèves de sexe masculin. Ces derniers ne sont pas sanctionnés et le professeur leur demande seulement de rentrer chez eux. Considérant qu'il s'agit d'un incident isolé, la police n'intervient pas non plus. L'impunité de ses agresseurs laisse un vif sentiment d'injustice chez Poulin. Plus tard, il est poursuivi par une bande d'adolescents aux abords de l'établissement. Rapidement rattrapé en raison de son asthme, il s'effondre de fatigue. Les « bullys » lui ôtent alors ses lunettes et lui ordonnent de lire quelques notes en petits caractères. N'y parvenant pas, il est battu jusqu'à en perdre connaissance. Démuni face aux multiples agressions et moqueries dont il est la cible, il commence à nourrir une véritable obsession pour les récentes fusillades de l'Olean High School et de la Centennial Secondary School de Brampton (cf. supra). Il est aussi habité par d'incessantes idées suicidaires : *« Death is the true bliss… »* [la mort est un vrai bonheur], écrit-il dès 1972. Sa décision de faire comme Antony Barbaro et Michael Slobodian est arrêtée. Il ne lui reste qu'à patienter pendant les quelques mois qui le séparent de ses dix huit ans pour pouvoir acquérir une arme en toute légalité et se lancer dans son entreprise criminelle.

Les témoignages sont nombreux quant à la manière dont le « school bullying » se manifeste, de façon itérative. L'ostracisme est souvent associé à l'attribution de surnoms pour le moins péjoratifs. Il s'agit par là d'établir un lien entre l'apparence physique ou le style vestimentaire et les références culturelles que véhiculent les séries télévisées.

Du côté d'Evan Ramsey, certains de ses camarades se lancent un jour le défi de ne pas lui adresser la parole le plus longtemps possible, se référant au personnage de « Screech » de la série télévisée « Sauvés par le gong » [254].

Parlant tout le temps de la mort et dessinant continuellement des squelettes, Jeff Weise s'habille tout de noir, comme la plupart des jeunes forcenés. Il commence alors à faire l'objet de railleries de la part de ses camarades en raison de son apparence physique. Car outre son style vestimentaire, il est aussi obèse.

[254] Carol Marin, Rage : A look at a teen killer, 60 minutes, CBS News, 29 avril 2009.

Mêmes manifestations d'ostracisme à l'égard d'Asa Coon qui, de par son style gothique et son inclination pour le chanteur Marylin Manson, se vernit les ongles en noir et porte la plupart du temps un trench coat de la même couleur. Cela lui vaut le surnom de « Jack Black », en référence au personnage fort, joufflu et aux cheveux longs du film « School of Rock » [255].

Surnommé « Swing » en raison d'un léger boitement, Wellington Menezes de Oliveira est aussi appelé « Sherman », en référence au personnage du film « American Pie » (Paul &t Chris Weitz, 1999) qui se distingue de ses camarades par le fait qu'il n'a jamais eu de relation féminine.

Quels que soient les continents et les pays touchés, cette forme de harcèlement apparaît comme une constante. C'est encore le cas en France, où un adolescent de 16 ans poignarde trois de ses camarades au collège Olivier-de-Serres de Meyzieu (avant de s'automutiler), en représailles aux railleries sur son patronyme et son physique dont il fait l'objet depuis plusieurs années. Un peu corpulent, porteur de lunettes de vue, il est plusieurs fois victime du jeu de la boulette, lequel consiste à se jeter sur une personne en la rouant de coups[256].

Cette situation se produit même en Grèce, à Athènes, où Dimitris Patmanidis est continuellement raillé et ostracisé par les autres élèves en raison de son style vestimentaire et de sa différence de comportement.

Une timidité excessive et l'incapacité à se défendre constituent deux des principaux facteurs de victimisation, souvent corrélés aux précédents. Nous n'énoncerons pas ici, de façon exhaustive, tous les cas de jeunes forcenés confrontés au « school bullying ». Comme pour les autres facteurs de risque, nous avons choisi d'étayer cette problématique à travers une dizaine de portraits filés : Barry Loukaitis, du duo Eric Harris et Dylan Klebold, de Sebastian Bosse, de Pekka Eric Avinen, de Matti Juhani Saari, de Wellington Menezes de Oliveira et de Cho Seung Hui. Nous évoquerons plus brièvement les cas d'Anthony Sincino ou de Steven Kazmierczak. Pour la plupart d'entre eux, une chronologie complète de leur parcours victimaire d'abord, criminel ensuite, est proposée en annexe de cette monographie. Afin de comprendre leur geste, nous avons en effet compilé de nombreux documents permettant de retracer et contextualiser toutes les étapes préalables.

Avec celui de Robert Poulin proposé ci-dessus, le portrait de Barry Loukaitis fait partie des cas d'école, tant les éléments de contexte apparaissent avec acuité : poids des intimidations, climat familial, traitement médicamenteux, influences diverses… Tout juste entré dans l'adolescence, le jeune Loukaitis subit de violentes brimades au sein de son collège, se plaignant à plusieurs reprises d'être battu, taquiné et harcelé par ses pairs. Un jour, il confie avoir eu « la tête farcie » dans les toilettes.

[255] Source : http://en.wikipedia.org/wiki/SuccessTech_Academy_shooting (dernière consultation le 26 juillet 2012).
[256] Source: http://www.lejdd.fr/Societe/Faits-divers/Actualite/Coup-de-folie-dans-un-college-93815/ (dernière consultation le 4 juin 2013).

Une autre fois, il est retenu par un collégien dans le vestiaire des garçons, tandis qu'un autre urine sur lui. Si tenir le nez d'un élève pendant qu'un autre le remplit d'ordures est une pratique courante, le summum du plaisir, pour les harceleurs, porte le nom de « polarisation ». Cela consiste à ce que deux « grands » attrapent la victime par ses membres et le projettent contre un poteau de but, à hauteur des parties génitales. Barry Loukaitis dit aussi avoir été *« Swirlied and Wedgied »* : le terme « Swirlie » décrit une situation au cours de laquelle deux individus soulèvent une personne, lui enfoncent la tête dans la cuvette des toilettes avant de tirer la chasse d'eau. Un « wedgie » se produit quand une ou plusieurs personne(s) tire(nt) très violemment vers le haut les sous-vêtements d'une autre, au point de les lui coincer entre les fesses. Cela peut provoquer, chez les garçons, d'importants dégâts au niveau du scrotum et des testicules[257]. L'adolescent ne porte jamais de short afin de ne pas exposer ses ecchymoses sur les jambes. Mais pour le jeune Loukaitis, les souffrances morales sont encore plus dures à supporter que les souffrances physiques. Sa fascination pour tout ce qui touche à la mort s'en trouve renforcée et il dévore plus encore les romans de Stephen King (la police en retrouvera vingt huit dans sa chambre). À la bibliothèque municipale, il focalise son attention sur les revues de fusils. Devant l'un de ses rares amis Zachary Ufkes, il fait allusion au fait *« de tuer des gens… »* et ajoute à ce propos que *«… ce serait cool ! »* Au collège, l'acharnement se poursuit continuellement. Il est affublé des surnoms de « Dork » [abruti, truffe], alors qu'il est doté d'un coefficient intellectuel de 116. Il est aussi traité de « Gay lord » [Seigneur homosexuel]. Barry Loukaitis est d'autant plus à bout que personne, pas même les enseignants, ne manifeste pour lui la moindre empathie. Pire encore, il est la risée de l'établissement ! Atteint dans sa dignité encore plus que dans sa chair, il élabore petit à petit le scénario de sa vengeance, puisant ses idées dans la littérature, le cinéma et la musique (cf. supra).

L'histoire de Barry Loukaitis montre encore, notamment, ce lien entre apparence physique et intimidations. Il ne s'agit pas d'obésité, cette fois, mais au contraire de chétivité. L'exemple d'Anthony Sincino (16 ans) est tout aussi édifiant. Surnommé « Arachide », il est démuni face aux intimidations dont il est l'objet. Un jour, il confie à l'un de ses camarades qu'il n'atteindrait pas l'âge adulte.

Généralement, les principaux quolibets semblent émaner des « athlètes » de l'établissement, qui, admirés par les filles et sûrs de leur force, s'en prennent parfois aux souffreteux ou prétendument ringards. C'est pareil qu'en France où face aux « Populaires »[258], ceux qui ont le « SWAG »[259], les temps sont durs pour les « boloss »[260] ». À chaque pays ses expressions, nous allons le voir.

[257] Source : http://www.booksie.com/true_confessions/article/dw817/swirlies et en.wikipedia.org/wiki/Wedgie (dernière consultation le 4 juin 2013).

[258] Expression juvénile récente tirée du terme anglosaxon « Popular » : qui plaît à de nombreuses personnes dans le giron du collège ou du lycée]. Source : http://fr.thefreedictionary.com/populaire (dernière consultation le 4 janvier 2014).

[259] Expression juvénile récente, qualifiant « ceux qui ont le style ». Source : http://www.lesarchivistes.net/le-mot-a-la-bouche-swag/ (dernière consultation le 4 janvier 2014).

[260] Ou « boloss ». Expression juvénile récente qualifiant une victime, une personne faible, un trouillard, etc. Source : http://www.dico2rue.com (dernière consultation le 4 janvier 2014).

Les propos homophobes sont alors monnaie courante. Ils sont d'autant plus difficiles à recevoir lorsque les échecs sentimentaux s'enchaînent et que la gente féminine ne leur accorde aucun regard.

Au lendemain de la fusillade de « Columbine », dont elle vient de réchapper, la lycéenne Bree Pasquale décline l'argument que lui livre Eric Harris en lui posant un pistolet sur la tête : *« Je fais ça parce que les gens se sont moqués de moi l'an dernier…* [261]*»* Un temps menacé de mort et finalement épargné juste avant son entrée dans l'établissement, leur ancien camarade Brooks Brown affirme que *« les enseignants fermaient souvent les yeux sur ce genre de pratiques »*. Qui sont ces intimidateurs et ont-ils été ciblés en priorité ?

Témoin de la scène, Aaron Cohn rapporte qu'en entrant dans la salle, Harris s'écrie alors : *« Tous les sportifs debout ! Nous allons vous tuer !* [262]*»* Cette version est corroborée, à quelques détails près, par d'autres survivants qui confirment l'avoir entendu vociférer quelque chose comme : *« Tous ceux qui ont des casquettes blanches, levez-vous ! C'est pour toutes les emm… que vous nous avez fait subir durant ces quatre dernières années !* [263]*»*. Isaïe Shoels et Matthew Kechter, deux membres des équipes sportives du lycée, sont effectivement abattus dans la bibliothèque. Craig Scott (frère de Rachel, l'une des premières victimes de la fusillade) est seulement blessé. Ce dernier ne doit son salut qu'au fait d'avoir simulé être mort en gisant dans le sang de ses camarades. Evan Todd raconte ce moment où les deux forcenés s'approchent de lui, hilares, et lui demandent de relever sa casquette afin de voir son visage. Un pistolet pointé sur sa tête, ils l'interrogent : *« Es-tu un Jock ? »* Par une heureuse intuition, le jeune homme nie formellement en être un, bien que ce soit effectivement le cas. Harris lui dit alors : *« (...) Il est temps de se venger sur les Jocks qui ont fait de nous des parias ! »* Todd est finalement épargné[264]. Pourquoi tant de ressentiment envers ces fameux « Jocks » [265] ?

Identifiables au port de leur casquette de base-ball, certains membres des équipes sportives du lycée se moquent de l'apparence frêle de Harris depuis plus d'un an. Leurs quolibets sont souvent accompagnés d'allégations homophobes, probablement au regard de ses affinités avec Klebold.

Le jeune homme se laisse progressivement gagner par une haine irréductible à l'égard de la société, de l'école et ses occupants. Dès lors, ses desseins macabres ne font plus de doute, comme en témoigne l'annotation postée le 12 avril 1998 dans son web-journal :

[261] Source : http://www.independent.co.uk/news/high-school-shooting-he-just-laughed-and-said-im-doing-this-because-people-made-fun-of-me-1088758.html (dernière consultation le 8 juin 2013).
[262] Id.
[263] http://en.wikipedia.org/wiki/Columbine_High_School_massacre (dernière consultation le 8 juin 2013).
[264] Source : http://www.independent.co.uk/news/high-school-shooting-he-just-laughed-and-said-im-doing-this-because-people-made-fun-of-me-1088758.html (dernière consultation le 8 juin 2013).
[265] Surnom péjoratif des sportifs de l'école donné à partir de la contraction du terme « Jockstrap » [coquille de protection].

« (…) Gardez cela à l'esprit, je veux brûler le monde, je veux tuer tout le monde sauf environ cinq personnes, que je nommerai plus tard. (…) Une fois que j'aurai enfin commencé à tuer, gardez cela à l'esprit, il y aura probablement environ cent personnes maximum dans l'école auxquelles je ne souhaite pas de mourir. Le reste doit crever ! [266] *»*

Cette notion d'ostracisme ressort encore davantage dans les mots de son complice Dylan Klebold : *« Personne ne m'a accepté… »* Et ses prétendus efforts de sociabilité n'ont pas amélioré une situation visiblement ancrée au sein de l'école : *« (…) même si je veux être accepté, me faire mal et être intimidé dans le sport et tout et tout, on me regarde bizarrement agir de façon timide, me prendre de mauvaises notes. N'ayant pas d'ambition de la vie, c'est de la grosse m… ! »* Pour la première fois, la question des intimidations dans le sport est avancée, ce qui peut surprendre au regard de sa pratique du base-ball[267].

À l'instar d'Eric Harris et Dylan Klebold et bien qu'il ait atteint l'âge de vingt-cinq ans au moment de son acte, Kimveer Gill nourrit aussi une véritable haine vis-à-vis des athlètes et des professeurs[268]. Dans son journal hébergé sur le site « VampireFreaks », l'Indo-Canadien estime en effet que *« les Jocks et les Preps mènent la vie dure aux Goths et tous ceux qui ont une apparence différente* [269] *»*. Il s'interroge sur les raisons de leur succès auprès des autres : *« Pourquoi la société applaudit les "Jocks" ? Je ne comprends pas. Ce sont les pires personnes de l'univers. Et les "Preps" ne sont pas mieux, ils pensent qu'ils sont meilleurs que les autres, mais ils ne le sont pas (…).*[270] *»*

Dans un texte intitulé « Stop Bullying », Gill fustige aussi les enseignants et chefs d'établissement, qu'il accuse *« de fermer les yeux sur les intimidations en estimant que ce n'est pas leur travail »*.

Les intimidations dont Sebastian Bosse fait lui aussi l'objet au sein de l'école participent d'une frustration générale et d'un mal-être qui le conduisent à nourrir des pensées suicidaires[271]. Comme les autres, il commence à s'habiller tout en noir et à porter constamment des mitaines. Des lunettes fumées cachent le plus souvent ses yeux, même en l'absence de soleil. Cela lui vaut d'ailleurs le surnom de « Man in Black ». Au lycée, il ne sourit jamais et reste toujours seul dans la cour.

[266] Source : http://www.acolumbinesite.com/ericpage.html (dernière consultation le 8 juin 2013).
[267] Dirk Johnson et Jodi Wilgoren, Terror In Littleton : The Gunmen ; A Portrait Of Two Killers At War With Themselves, 26 avril 1999.
[268] Source : http://en.wikipedia.org/wiki/Dawson_College_shooting (dernière consultation le 8 juin 2013).
[269] La classe riche des adolescents. Source : http://www.urbandictionary.com/define.php?term=preps (dernière consultation le 8 juin 2013).
[270] Source : http://kimveer-gill-news.newslib.com/story/9375-1/ (dernière consultation le 8 juin 2013).
[271] Source : http://de.wikipedia.org/wiki/Amoklauf_von_Emsdetten (dernière consultation le 8 juin 2013).

Outre la question du statut social et de la pression qui en résulte, il fait aussi référence aux « Jocks » dans l'un de ses écrits : *« (…) J'ai vu de plus en plus dans quel genre de monde je me trouvais. Un monde où l'argent règne sur tout, même à l'école ! Il fallait avoir le dernier téléphone portable, les derniers équipements pour obtenir le droit d'être l'un d'entre eux (…). Et ces gens appelés "Jocks" (…) sont ceux qui pensent [valoir la peine] par leurs vêtements coûteux ou la belle fille à leurs côtés. Je déteste ces gens, non, je déteste les gens ! »* Mais la définition qu'il en donne n'est pas la même que celle de Harris et Klebold. Celle-ci s'apparenterait plutôt à celle des « Preps », avancée par Gill pour qualifier ces « petits bourgeois » qui se distinguent par leur aisance financière ainsi que des codes sociaux et vestimentaires qui s'imposent finalement à tous les autres, sous peine de rejet. Poursuivant son délire paranoïaque, il désigne aussi les enseignants comme cible prioritaire : *« Je pense que la plupart des élèves qui m'ont humilié ont déjà quitté l'ESG* [l'établissement]. *Les personnes qui sont à l'école sont innocentes. Mais* [finalement] *personne ne l'est. Dans leur esprit, ils exécutent le même programme que lors des précédents millésimes. Et je suis le virus qu'ils veulent détruire complètement ! (…) Une grande partie de ma vengeance sera basée sur le personnel enseignant, parce que ce sont des gens qui sont intervenus dans ma vie contre ma volonté et ont contribué à me mettre dans la situation où je suis maintenant : sur le champ de bataille ! Et la plupart de ces enseignants sont encore dans cette école ! »*

Sans référence explicite aux « Jocks » ou aux « Preps », on retrouve ces railleries liées à l'apparence physique chez Pekka Eric Auvinen, Matti Juhani Saari ou encore Wellington Menezes de Oliveira.

Au collège, en raison de sa timidité et de sa petite taille, Pekka Eric Auvinen est régulièrement attaqué et parfois même projeté contre les porte-manteaux. Sur le chemin, il est menacé avec un fusil à plomb ou pointé au stylo laser à hauteur des yeux[272]. Plutôt que d'y prêter attention, les enseignants se réfugient dans le déni et imputent les brimades aux choix éducatifs décalés de ses parents musiciens. Les intimidations se poursuivent au lycée, sous forme de railleries et de chahut, au prétexte qu'il rougisse facilement et s'habille de façon un peu plus soignée que ses camarades. Il souffre de solitude et son sentiment d'insécurité ne fait que s'accroître. C'est à partir de là, en 2006, qu'un médecin commence à lui prescrire des inhibiteurs sélectifs de la recapture de la sérotonine (cf. supra). La même année, dans une enquête réalisée au sein de l'établissement, l'un de ses camarades fait encore état du harcèlement dont il fait l'objet et en parle directement avec un enseignant. Dans la même période, il commence à exprimer ouvertement ses opinions extrémistes. Sur le Web, il s'inscrit à une communauté dédiée aux actes de « school shooting » nord-américains. Il en discute ouvertement au lycée, à la maison et sur Internet, affirmant que *« …la violence est un moyen acceptable d'améliorer les choses »*. La situation de son jeune frère, âgé de onze ans et lui aussi victime d'intimidations à l'école, se surajoute à ce contexte…

[272] Source : http://theimpudentobserver.com/world-news/finnish-school-shooters-parents-discuss-his-life/ (dernière consultation le 8 juin 2013)

Comme la plupart de ses prédécesseurs, Matti Juhani Saari (22 ans) fait lui aussi l'objet de graves intimidations, ce dès l'école primaire. Les actes perpétrés à son encontre croissent progressivement, jusqu'à atteindre des sévices corporels. À partir de l'enseignement secondaire, les intimidateurs le menacent de casser sa mobylette, ce qui le l'oblige à la vendre. Il est aussi affublé de surnoms méprisants. Ses camarades de classe le caricaturent continuellement sur le tableau noir de la classe, alors que certains lui crachent à la figure. Du fait de ces intimidations, il téléphone régulièrement à sa mère pour lui demander de venir pour le ramener au domicile. Il doit momentanément abandonner l'école. En juin 2006, lors d'une période d'instruction militaire, il prend ses distances avec les autres conscrits. Ces derniers s'en prennent aussi à lui et urinent dans son lit. Il confie au médecin de la garnison avoir fait l'objet d'intimidations non seulement à l'école primaire, mais aussi pendant ses années d'enseignement secondaire. Pendant un camp d'entraînement, il est contraint de laver un autre appelé du contingent, un pistolet à la main…

Wellington Menezes de Oliveira est lui aussi victime d'humiliations répétées pendant sa scolarité. C'est notamment le cas à l'école Tasso da Silveira, où il est scolarisé de 1999 à 2002. Ostracisé, il est un jour jeté dans une poubelle. Comme Barry Loukaitis, il est lui aussi saisi par des garçons plus âgés qui lui mettent la tête dans les toilettes et tirent la chasse d'eau. *« Il m'est souvent arrivé d'être attaqué par un groupe et moqué par tous ceux qui étaient autour. L'humiliation était un jeu pour eux, et j'en ai souffert. Mais peu importe mes sentiments...»* écrit-il dans une première lettre. Un autre jour, l'un de ses camarades de classe déclare à son propos, sur un ton de boutade : *« Je suis mort de peur car un jour, il tuera beaucoup de gens !* [273] *»* Prophétie auto-réalisatrice ? Il revient neuf ans plus tard à l'Escola Municipal Tasso da Silveira pour y exercer sa vengeance…

Le cas de Steven Kazmierczak montre également à quel point le traumatisme du harcèlement en milieu scolaire peut se prolonger, même à l'âge adulte. Considéré comme un étudiant exceptionnel, brillant diplômé en sciences humaines et sociales, il a déjà vingt-sept ans lorsqu'il porte une attaque spectaculaire dans un amphithéâtre de la Northern Illinois University à DeCalb, en février 2008. Outre des antécédents de troubles mentaux, émaillés de tentatives de suicide, il a aussi rencontré des problèmes d'intimidations durant son adolescence.

Comme l'homophobie, la xénophobie constitue une autre composante du harcèlement. Même si évidemment, on ne peut nier la prégnance des troubles psychologiques dans la cinétique de la tragédie de Virginia Tech, le contexte rencontré par Cho Seung Hui en milieu scolaire est tout aussi édifiant.

Immigré en 1992 aux États-Unis à l'âge de huit ans, c'est à la Westfield High School de Chantilly (Virginie) que les intimidations s'intensifient[274]. Il est constamment tourné en ridicule du fait de sa timidité et de son accent asiatique.

[273] Source : http://oglobo.globo.com/rio/wellington-menezes-era-vitima-de-bullying-nos-tempos-da-escola-2798927 (dernière consultation le 8 juin 2013).
[274] Source : http://www.msnbc.msn.com/id/18169776/~~V (dernière consultation le 8 juin 2013).

Pendant un cours d'anglais, chaque élève doit lire un passage de texte à haute voix. Lorsqu'arrive son tour, il refuse de le faire jusqu'à ce que l'enseignant le menace de lui attribuer un zéro. Quand il s'exécute finalement, certains élèves éclatent de rire et pointent le doigt vers lui, en lui disant : *« Go back to China ! »* Les railleries se poursuivent sur le trajet vers son domicile. La question du choix de ses cibles, lors de l'acte 2 de la fusillade de Virginia Tech, peut aussi se poser. Coïncidence ou non, deux de ses trente victimes, Reema Samaha et Erin Peterson, sont d'anciennes élèves de la Westfield High School. De trois ans plus jeunes que lui, elles n'ont cependant pas pu participer aux moqueries précédemment évoquées. L'hypothèse d'une vengeance dirigée contre les anciens de Westfield est néanmoins corroborée par un événement troublant survenu un peu plus tôt. Une ancienne élève de ce lycée trouve un mystérieux point d'interrogation dessiné sur le signet de sa porte. À ses voisins de chambre, la jeune fille confie être harcelée. Quel rapport avec Cho Seung Hui ? Lors du premier cours de littérature, ce dernier griffonne le même signe sur son cavalier, en lieu et place de son patronyme. « The Question Mark Kid » [Le garçon au point d'interrogation] devient dès lors son surnom.

Ces exemples multiples démontrent bien la place du harcèlement dans la fabrication sociale d'un « school shooter ». Comme cela est évoqué dans le premier chapitre, le cyber-harcèlement pourrait en potentialiser les effets dans un très proche avenir. À l'heure où nous écrivons ces lignes, aucune manifestation de violence paroxystique en milieu scolaire n'a semble-t-il été suscité par des insultes, menaces ou intimidations proférées via les technologies relationnelles numériques. Pour autant, il convient de rester vigilant face à ce qui demeure un potentiel effet de levier.

Finalement, quelle que soient les sources de son problème, l'adolescent se voit comme un solitaire qui veut se venger violemment de ce que la société lui a fait subir. Ayant l'impression d'avoir épuisé toutes les solutions, le « school shooter » en puissance finit par perdre conscience de son environnement, tant il est obnubilé par son objectif (Bannenberg, 2007). On en revient à ce besoin impérieux de faire réémerger de véritables réseaux de solidarité, dans une société qui exalte la compétition et la réussite individuelle. Enfin, les autorités avisées d'un comportement à risque se doivent de traiter l'information avec le plus grand sérieux. La prise de responsabilités de chacun des membres de la communauté éducative en constitue un incontournable corrélat.

Il est intéressant d'établir une comparaison des taux de suicides pour 100.000 habitants dans les pays les plus touchés. La majorité des perpétrateurs se rapportant au genre masculin, nous nous en sommes tenu aux statistiques les concernant[275]. Une comparaison est proposée avec celles de pays réputés violents malgré l'absence d'occurrences concernant l'objet de la présente recherche.

[275] Source : Organisation mondiale de la santé (OMS).

Néanmoins les comparaisons internationales doivent être interprétées avec prudence, du fait de différences éventuelles dans la qualité et l'exhaustivité des déclarations et des différentes pratiques et procédures en matière d'investigation, d'enregistrement et de codage des décès.

En comparaison des chiffres européens que nous allons commenter juste après, les 17,7 $^{0}/_{0.000}$ recensés aux États-Unis constituent un taux élevé. Pour autant, il se situe nettement sous celui de la Russie et de l'Ukraine, voire de l'Afrique du Sud.

Avec une estimation à 13 $^{0}/_{0.000}$, la Chine se situe sous la moyenne des pays européens, pendant que la tradition reste vivace au Japon, avec 36, 2 $^{0}/_{0.000}$. Nous voyons en revanche que des pays où les homicides sont très nombreux comme le Brésil ou le Mexique se situent assez bas en termes de suicides, avec des chiffres déclarés de 7,7 $^{0}/_{0.000}$ et de 6,8 $^{0}/_{0.000}$. Avec 12,6$^{0}/_{0.000}$, l'Argentine se situe nettement plus haut, mais toujours dans la moyenne européenne de 16,5 $^{0}/_{0.000}$.

Il est à noter qu'aucune donnée n'est disponible quant aux pays du continent africain, qu'il s'agisse de l'Afrique subsaharienne ou l'Afrique du Nord. En ce qui concerne les vingt-sept pays de l'Union Européenne, nous disposons en outre des données glissantes sur les dix dernières années.

Pays le plus touché au nombre d'actes de « school shooting », l'Allemagne présente pourtant un niveau de suicide nettement inférieur celui de la France. Cela se vérifie quelle que soit l'année considérée. En 2010, son taux s'élève à 15,6 $^{0}/_{0.000}$, contre 22,8 $^{0}/_{0.000}$ dans l'hexagone. Il est intéressant d'observer que la Finlande, avec 25,7 $^{0}/_{0.000}$, compte l'un des taux d'autolyse les plus élevés d'Europe à l'exception des Pays Baltes et d'autres pays de l'ancien bloc soviétique.

Avec 30,9 $^{0}/_{0.000}$, la petite principauté du Liechtenstein présente étonnamment des chiffres nettement supérieurs à la moyenne.

Si les données disponibles peuvent être différenciées selon le genre masculin et féminin, nous n'en disposons pas d'aussi précises par tranches d'âge. Ainsi, il est difficile de comparer le mal-être des populations juvéniles selon le pays considéré et de le rapporter aux statistiques de la violence paroxystique.

Table 11

Taux de mortalité masculine par suicide pour 100 000 habitants

PAYS	$^{0}/_{0.000}$
États-Unis (2005)	17,7
Mexique (2006)	6,8
Brésil (2008)	7,7
Argentine (2008)	12,6
Afrique du Sud (2005)	25,3
Russie (2008)	53,9
Ukraine (2008)	37,8
Turquie (2008)	5,3
Chine (1999)	13
Japon (2009)	36,2

Source : OMS

En France, 4,8 % des suicides concernent la classe d'âge des 15-24 ans, alors que 9,4 % se rapportent à celle des 25-34 ans. Le suicide représente la deuxième cause de mortalité (après les accidents de circulation) chez les 15-24 ans (16,3 % du total des décès). Cette proportion augmente chez les 25-34 ans : 20,6 % du total des décès et est donc la première cause de mortalité dans cette tranche d'âge[276]. Le taux de mortalité par suicide augmente avec l'âge. Son incidence pour 100.000 habitants est de 6,5 chez les 15-24 ans, 29,4 pour les 75-84 ans et 39,5 pour les 85-94 ans.

Que ce soit chez les jeunes ou les moins jeunes, la France constitue donc un terreau particulièrement fertile au suicide. Il est important de considérer que 17,3 % des hommes concernés l'ont fait au moyen d'une arme à feu.

Si le potentiel cindynogène du réseau scolaire (PCR) mis en évidence dans le premier chapitre venait à s'accentuer, nous pourrions rapidement assister à l'émergence du phénomène de violence paroxystique étudié ici à travers un enchaînement crime-suicide. Ce constat étant posé, il reste à voir comment se manifeste l'absence de culture de sécurité au regard de la violence paroxystique en milieu scolaire (cf. chap. 1 - p. 49).

Au-delà des facteurs que nous venons de décliner, ce refoulement du danger participe directement de la construction d'un potentiel cindynogène. S'il concerne au premier chef les acteurs de la communauté, il touche aussi une partie des autorités publiques. Immergé dans ses missions, l'homme perd probablement son sens de l'observation et son instinct de survie. Nous en mesurons après les conséquences…

Table 12

Taux de mortalité masculine par suicide pour 100 000 habitants

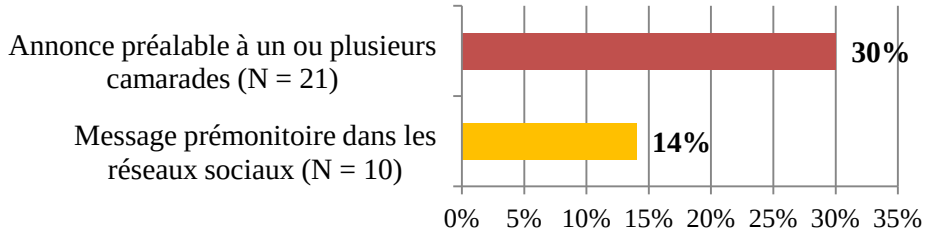
PAYS EUROPÉENS	2000	2005	2010
Allemagne	18,6	16,4	15,6
Autriche	27,7	24	20,7
Belgique		26,5	
Bulgarie	23,7	17	15,3
Chypre		3,4	6,1
Croatie	32,2	27,8	24,3
Danemark	19	15,5	
Espagne	11,7	10,5	9,4
Estonie	46	34,2	27,3
Finlande	32,9	26,3	25,7
France	26,3	24,5	22,8
Grèce	5,1	5	5
Hongrie	49,7	40	37,4
Irlande	19,9	17,1	17,7
Islande	29,7	16,2	
Italie	9,7		
Lettonie	56,9	40,1	33,8
Liechtenstein			30,9
Lituanie	80,8	67,4	51,4
Luxembourg	21,1	16,4	15,8
Malte	8,9	7,9	14,1
Norvège	18,1	15,3	15,1
Pays-Bas	12,2	12,6	12,7
Pologne	26	26,6	28
Portugal	7,6	11,9	13,5
République tchèque	24,9	23,8	22,1
Roumanie	21,8	19,8	20,8
Royaume-Uni	10,7	9,9	10,1
Slovaquie	23,4	22	19,4
Slovénie	43,2	36,6	29,3
Suède	16,8	17,1	16,4
Suisse	25,9	22	16,5
UE (27 pays)	19	17,5	16,5

[276] Données 2010 issues du Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès (CépiDC) de l'Inserm. Source : http://www.sante.gouv.fr/etat-des-lieux-du-suicide-en-france.html (dernière consultation le 5 janvier 2014).

2 - 7 - Signaux faibles et autres éléments annonciateurs

Au cours de la période 1992-2012, plus de 30 % des auteurs de moins de 26 ans ont annoncé leur intention préalablement à leur passage à l'acte (cf. fig. 45). Avec 14 %, le volume de messages prémonitoires postés sur les réseaux numériques peut paraître faible. Pour autant, même si leur accès tend à se démocratiser, il convient de considérer que tous les « school shooters » ne pouvaient pas les rejoindre au début de la période considérée. Ainsi, les premiers addicts aux réseaux sociaux peuvent être identifiés comme Eric Harris (1999) voire à Jeff Weise (2005). C'est pour cette raison que nous restreindrons plus encore le champ de l'analyse dans le prochain chapitre en exploitant que la période connexe à leur apparition.

Fig. 45 : Signaux faibles émis par les auteurs ≤ 25 ans préalablement à leur passage à l'acte
- Période 1992 - 2012 - N = 69
© Jean-Marc Van Meenen - Utt - France



2 - 7 - 1 - Compositions scolaires au contenu prémonitoire

Les premiers signaux faibles peuvent apparaître dans les copies de quelques élèves en souffrance. Il s'agit assurément d'un appel de détresse adressé au monde des adultes et plus particulièrement de la communauté éducative. Ces contenus alarmistes se retrouvent à travers des scenarii imaginaires extrêmement violents, émaillés de références à la mort et autres esquisses traduisant des idéest noires.

Même s'il ne faut pas tout prendre au pied de la lettre, une bonne connaissance des élèves peut permettre de filtrer le degré de crédibilité affecté au contenu. Ainsi, lorsqu'on connaît l'environnement extra-scolaire d'un élève et que l'on observe un tant soit peu les échanges verbaux et gestuels qu'il entretient avec ses pairs, un premier avis peut être formulé. Cette attention se rapporte à la dimension plénière de l'enseignant, à contre-courant de « l'immanence close » décrite par Lucien Piloz (Piloz, 2007). L'illustration qui va suivre s'inscrit aussi sur le mode des portraits filés. Après une brève évocation du cas de Barry Loukaitis, nous nous attarderons plus longuement sur les signaux faibles ou messages prémonitoires laissés par le duo Harris & Klebold et Cho Seung Hui, plusieurs mois avant leur passage à l'acte.

Dans un « poème » rédigé en cours d'anglais, Barry Loukaitis parle ainsi de *« tuer avec la brutalité froide d'une machine… »* et ajoute vouloir *«…tuer un bâtard qui mérite de mourir ! »*. Sa professeure ne s'attarde pas sur ce récit, pensant que l'adolescent de quatorze ans traverse un période sombre, comme ceux de son âge.

Un mois avant la tragédie de « Columbine », Judith Kelly, la professeure d'écriture créative de Harris et Klebold, informe leurs parents du contenu violent d'une chanson qu'ils viennent de composer. Questionné par sa mère, Klebold répond que *«… c'est juste une histoire ! »* Pire encore, cette vidéo de quinze minutes au contenu troublant titrée : « Rampart Range : Hitmen for Hire ». Tournée en cours d'audiovisuel, il s'agit d'une parodie dont l'univers se situe à la frontière de « Dick Tracy » et « Pulp Fiction ». Mais à la lecture des événements ultérieurs, le scenario est évocateur : des mercenaires en armes viennent y abattre les « bullies » [intimidateurs] et ainsi venger les plus faibles.

Même cadre (l'école) mais autre support (l'écrit), Dylan Klebold rédige, en septembre 1998, un essai intitulé « The Mind and Motives of Charles Manson » [L'esprit et les motivations de Charles Manson]. L'histoire parle d'un homme qui se rend en ville pour tuer les jeunes jouissant d'une certaine popularité (les « Jocks » ?). Encore une fois, Mrs Kelly en trouve le contenu violent et inapproprié. Elle en fait part à ses parents lors d'une réunion parents-professeurs, mais n'est pas en mesure de leur produire le texte car elle ne l'a pas sur elle. L'enseignante convient néanmoins avec eux de transmettre un signalement écrit à la conseillère d'orientation-psychologue, afin de décider de l'opportunité d'un suivi. Aucune suite n'est donnée à son rapport...

Plus tard, après le signalement effectué par la mère de leur camarade Brooks Brown, l'adjoint au shérif du Comté de Jefferson se connecte sur le site utilisé par Eric Harris. L'officier de police Michael Guerra y trouve, notamment, une liste prioritaire d'élèves et d'enseignants à abattre, sans plus de précision quant à un éventuel plan d'action. Il décide alors de procéder à une perquisition du domicile familial et rédige, pour ce faire, un « affidavit » [mandat]. Cependant, l'acte judiciaire n'est jamais transmis au procureur par son autorité hiérarchique. C'est seulement en 2001, au cours d'une émission télévisée, que l'existence de ce document est révélée. Une série d'enquêtes fait alors ressortir que quelques jours après le massacre, de hauts responsables du comté de Jefferson se sont réunis en secret pour décider de ne pas rendre publique l'existence de ce rapport. Coïncidence troublante, les fichiers de Guerra ont tous disparu des ordinateurs[277].

Il en va de même pour Cho Seung Hui, dont la professeure d'anglais Lucinda Roy découvre la nature troublée près de deux ans avant la tragédie de Virginia Tech. En effet, l'étudiant lui a remis une rédaction rédigée sous la forme d'une pièce en un seul acte et intitulée « Richard Mc Beef »[278]. Le principal protagoniste de la pièce est un garçon de treize ans, victime d'abus sexuels de la part de son beau-père. Il menace alors de le tuer et il s'ensuit une violente dispute à l'issue de laquelle le garçon reçoit un coup fatal.

[277] James Brooke, site USA Today, 12 mai 2001.
[278] Source : http://www.thesmokinggun.com/documents/crime/virginia-killers-violent-writings (dernière consultation le 12 juillet 2012).

Plus tard, une autre pièce violente est rédigée par Seung Hui, sous le titre de « Mr Brownstone », en référence à une chanson du groupe américain Guns N' Roses. C'est l'histoire de trois adolescents qui, dans un casino de jeu, font part de leur haine réciproque à l'égard de leur professeur de mathématiques, sur fond d'abus sexuels et de velléités de vengeance. Au regard du caractère violent de ses textes, Lucinda Roy en fait un signalement au département d'anglais, copies à l'appui, en disant : *« Je pense qu'il est fou ! »* Un exemplaire en est adressé à la police de l'État de Virginie qui ne diligente aucune enquête...

Dans les cas que nous venons d'évoquer, l'enchaînement des négligences montre l'incapacité des différentes autorités à communiquer et à décider de réelles mesures de sûreté destinées à empêcher l'auteur de nuire. En travaillant de concert, en échangeant les informations cruciales que nous venons d'évoquer, ces tragédies aurait probablement pu être évitées.

2 - 7 - 2 - Vigilance partagée et cyber-veille citoyenne

L'exposé que nous venons de livrer permet en outre de constater qu'un monstre apparaît rarement *ex nihilo*. Aussi complexe soit-elle, sa fabrication relève le plus souvent d'interactions sociales manquées. Avec un peu plus d'attention envers autrui, un dessein d'attaque peut être neutralisé par la famille, les amis ou les enseignants. Cela suppose qu'ils portent le faisceau d'éléments à la connaissance des autorités et que ces dernières agissent sans délai, contrairement à ce que nous avons pu relater ci-dessus.

Preuve que cela est possible, c'est heureusement le cas en avril 2011, lorsque Donald Waters (18 ans) tente de recruter deux autres lycéens afin de mener un raid punitif au sein de la Winfield High School. Pour les convaincre de s'associer à lui, il leur propose d'établir une liste des personnes qu'ils veulent voir mourir. Finalement, le jeune homme est dénoncé par ses potentiels complices à la direction de l'établissement. Après son arrestation, il confie avoir eu l'intention de tuer un maximum de personnes, en courant le plus vite possible dans le couloir. Il ajoute pour sa part ne pas avoir établi de véritable liste, mais l'avoir eue en tête. Un message est retrouvé sur son ordinateur : *« Je déteste tout et tout le monde, je voulais que tout le monde meure.* [279] *»*

La prise de responsabilité des parents est tout aussi capitale, comme l'illustre cette fusillade évitée de justesse à Beauvais (France), le 17 novembre 2010. À l'aube de ce mardi matin, un collégien de treize ans quitte son domicile d'Allonnes, muni d'un fusil de chasse chargé et de 25 cartouches. Il prend le chemin de l'institution du Saint-Esprit où il est scolarisé en classe de quatrième, avec la ferme intention de tuer ses professeurs. L'alerte est donnée par ses propres parents qui, préoccupés par son comportement, s'aperçoivent de l'absence dudit fusil juste après son départ. Apercevant plusieurs policiers aux abords de son collège, le garçon fait demi-tour et abandonne son arme dans un champ. Il retourne ensuite au centre-ville où il est finalement interpellé, en fin de matinée, dans un cybercafé.

[279] Source : http://www.ksdk.com/news/article/253389/40/Student-charged-with-plotting-high-school-shooting (dernière consultation le 8 juillet 2012)

La veille au soir, il avait dévoilé une partie de ses desseins sur Internet, ponctuant ainsi son message : « *C'est ma dernière journée de vie... »* En raison d'une baisse de notes récente, il voulait éviter la tenue d'une réunion parents-professeurs[280].

Le 26 mai 2013, six bombes artisanales sont retrouvées sous le plancher de la chambre de Grant Acord (17 ans), dans la ville d'Albany dans l'Oregon, à 75 miles de Portland. Les agents de police parviennent aussi à mettre la main sur des plans écrits, une check-list ainsi qu'un calendrier précis de l'attaque de la West Albany High School[281]. C'est grâce à la mère de l'un de ses camarades, Truman Templeton, que l'attaque a pu être déjouée. Après que son fils lui ait confié ne pas vouloir se rendre à l'établissement à cause du comportement de Grant Acord, cette dernière a le réflexe de porter cette information à la connaissance des autorités[282]. Selon le procureur du district de Benton, l'adolescent se serait largement inspiré de la tragédie de Columbine pour élaborer son scénario.

Le signalement d'un forcené en herbe peut tout aussi bien être le fait d'un internaute anonyme, parfois situé à l'autre bout de la planète. En juin 2007, « TheAmazingAtheist » poste une vidéo sur YouTube. Son objectif est d'attirer l'attention sur les jeunes diffusant des messages au contenu prémonitoire : *« Nous parlons toujours de signes avant-coureurs. Eh bien, si vous voulez parler de signes d'avertissement, ils sont là [en désignant sur l'écran une liste de profils URL sur YouTube dont celui de NaturalSelector89']. J'espère qu'ils font l'objet de beaucoup d'attention. Je ne suis pas le genre de personne à faire un rapport au FBI ou à un service judiciaire. Je ne pense pas que cela devrait être le cas pour la plupart d'entre eux, mais il y en a quelques-uns qui justifieraient une sorte d'enquête.*[283] *»* Tel un lanceur d'alerte, il cite expressément le pseudonyme de Pekka Eric Auvinen et exhorte la police à enquêter sur lui ainsi que sur un certain nombre de membres de la communauté[284]. Moins de six mois plus tard, les faits lui donnent malheureusement raison…

D'autres internautes ont pu faire la démonstration d'un plus large sens civique en dénonçant directement les suspects. En mars 2009, un jeune homme de dix-huit ans est arrêté dans la nuit à son domicile de Rijsbergen, dans le sud-ouest des Pays-Bas, après avoir annoncé le matin sur un site américain qu'il allait tuer des élèves dans une école de Breda. Son identification est faite au moyen de son adresse IP[285].

---

[280] Dépêche AFP et LeMonde.fr, Un collégien arrêté à Beauvais voulait tuer ses professeurs avec un fusil, diffusée le 17 novembre 2009 à 21h04.

[281] Source : http://www.allvoices.com/contributed-news/14683031-grant-accord-inspired-by-columbine-massacre-to-blow-up-school (dernière consultation le 1er juin 2013)

[282] Source : http://www.cbsnews.com/8301-504083_162-57586879-504083/grant-acord-update-student-says-his-tip-led-to-ore-bomb-plot-arrest/ (dernière consultation le 2 juin 2013).

[283] http://news.softpedia.com/news/YouTube-User-Pointed-Finger-at-Finland-Shooter-6-Months-Ago-70457.shtml (dernière consultation le 2 juin 2013).

[284] Ryan Singel, YouTuber Warned of Finnish Gunman in June, But No One Listened, 11.08.07 à 4:27 http://www.wired.com/threatlevel/2007/11/youtuber-warned/ (dernière consultation le 2 juin 2013).

[285] Source : http://www.ouest-france.fr/actu/actuDet_-Pays-Bas-arrestation-d-un-jeune-qui-menacait-d-unetuerie-dans-une-ecole-_-858329--BKN_actu.Htm (dernière consultation le 23 mai 2013).

Le plat pays n'en reste pas là puisque trois ans plus tard, des agents de police sont placés en faction devant une vingtaine d'établissements secondaires de la ville de Leiden et sa périphérie, à l'ouest du territoire. Ce lundi 22 avril 2013, les autorités ont décidé de les fermer[286], après qu'une cybermenace ait été diffusée par un étudiant sur le site américain 4chan.org[287] : *« Demain, je tirerai sur mon professeur, et sur autant d'étudiants que possible (…). C'est une école dans une ville néerlandaise appelée Leiden, et j'utiliserai un Colt Defender de 9 mm… »* La police néerlandaise en est informée par la police suisse après que celle-ci ait été elle-même contactée par le Federal Bureau of Investigation (FBI). Finalement, un ancien élève de l'école secondaire britannique de Voorschoten, exclu en octobre 2011 à la suite d'incidents concernant son comportement, est interpellé par la police néerlandaise.

Mardi 14 mai 2013, un jeune homme poste un message menaçant le forum *« Jeuxvidéo.com »*, à partir d'un cybercafé de Strasbourg. Il écrit vouloir « laisser [sa] trace dans l'histoire » vendredi, au moyen du « semi-automatique » de son oncle chasseur. Repéré par un adolescent, l'internaute strasbourgeois est signalé au commissariat de Versailles. Le lendemain, l'enquête est reprise par les policiers alsaciens, en co-saisine avec la police judiciaire et la gendarmerie. Vendredi 17 mai, dès 6 heures du matin afin de dissuader tout passage à l'acte, un important dispositif de sécurisation est aussi mis en place à proximité de la cinquantaine de lycées du département. Deux cents policiers sont ainsi mobilisés. Celui-ci est maintenu durant le week-end de Pentecôte, puis à la reprise des cours, le mardi 21 mai. Dans le même temps, l'enquête judiciaire permet d'obtenir un cliché photographique du jeune individu. Les 18, 19 et 22 mai 2013, quatre suspects sont placés en garde à vue et deux autres entendus librement[288]. Mis hors de cause, ils recouvrent leur liberté sans suite judiciaire. Grâce à un minutieux travail sur les vêtements portés par le mis en cause sur la photo, les enquêteurs établissent que le gilet à capuche provient de l'enseigne « Jules ». Ils obtiennent ensuite un listing des mille clients ayant acheté et payé cet article par carte bancaire dans les magasins du secteur de Strasbourg. Procédant à une vérification systématique de l'identité des acheteurs, l'enquête se focalise sur un jeune de 17 ans. Interpellé à son domicile le 9 juillet, le lycéen ressemble en tout point à l'individu recherché. Pendant sa garde à vue, la perquisition de son domicile permet la découverte d'une sacoche identique à celle portée en bandoulière sur le cliché photographique. En revanche, aucune arme n'est trouvée. Au cours de son audition, il nie les faits en bloc, avant de les avouer à sa mère qui le reconnaît formellement sur les images de vidéoprotection capturées au cybercafé. Une source proche de l'enquête confie au *Figaro* qu'il s'agit d'un certain Dimitri, un fort en thème originaire de Strasbourg.

[286] Les écoles primaires sont restées ouvertes, même si certaines ont décidé de ne pas laisser les enfants jouer dehors. Certains parents ont décidé de garder leurs enfants au domicile pour la journée.

[287] AFP, 22 avr 2013 à 11:53. Source : http://www.directmatin.fr/monde/2013-04-22/pays-bas-la-police-devant-des-ecoles-apres-une-menace-de-fusillade-447195 (dernière consultation le 23 mai 2013).

[288] Deux frères sont interpellés par la gendarmerie d'Autun (Saône-et-Loire) mais aucun ne correspond au signalement de l'internaute. Le lendemain, un autre jeune majeur est interpellé en Haute-Saône, sans qu'aucun lien ne puisse être établi. Source : http://www.lexpress.fr/actualite/societe/menaces-a-strasbourg-les-deux-freres-interpelles-sortis-libres-de-leur-audition_1249890.html (dernière consultation le 2 juin 2013).

Titulaire du baccalauréat avec mention « assez bien » à l'âge de 16 ans, son coefficient intellectuel est prétendument supérieur à 140. Étudiant en langues et civilisations arabes, il aurait confié s'être converti à l'islam lors de sa garde vue, affirmant avoir agi « par simple jeu »[289]. Sans aucune velléité d'attenter à la vie de quelqu'un, il s'agissait selon lui d'un simple « Fake ».

Après les drames nord-américains, allemands et finlandais, notamment, il est intéressant d'observer l'évolution des autorités dans la prise en considération de cette problématique. Le 20 mai 2013, en marge d'un déplacement dans le Val-de-Marne, le ministre de l'Intérieur Manuel Valls s'exprime sur ce sujet : *« Ces menaces, il faut les prendre au sérieux. Je pense qu'il nous faudra encore du temps pour appréhender les auteurs de ces menaces (...) ou de ce canular »*[290]. Une telle position n'aurait certainement pas été envisageable il y a quelques années. Les moyens déployés dans cette affaire s'élèvent à un million d'euros[291]. Assiste-t-on là, en termes de cindyniques, aux prémisses d'une acceptation du danger ? Peut-être, mais cela mérite confirmation.

Si, de la sorte, quelqu'un avait eu l'idée de signaler le message de TJ Lane à la fin du mois de décembre 2012, trois vies auraient probablement été épargnées deux mois plus tard à la Chardon High School, dans l'Ohio.

C'est le cas de cet étudiant en électronique de Palma de Majorque qui est détecté à partir du… Japon, par une journaliste… vénézuélienne. Celle-ci le repère sur les blogs et réseaux sociaux par la teneur de ses propos sur « Columbine » et en fait un signalement rapide aux autorités espagnoles. Après cinq mois d'enquête, Juan Manuel Morales Sierra est interpellé à son domicile, le 3 octobre 2012. Les enquêteurs y trouvent cent quarante kilos de matières explosives destinées à être utilisées contre l'Université des Îles Baléares[292]. Lors d'une audience préalable à son procès, le 9 octobre 2013, l'examen psychiatrique fait état d'un « bouleversement paranoide de la personnalité avec des caractéristiques psychopathiques »[293].

Une prise de conscience des fournisseurs d'accès est aussi capitale. Une semaine après le massacre de Newtown, la police interpelle une adolescente de seize ans à Meza, en Arizona, après avoir découvert son message sur YouTube : *« J'ai le projet de faire beaucoup de mal... de tuer... d'assassiner les gens de mon collège ! »* Ne se limitant pas à une simple déclaration d'intention, elle livre quelques éléments qui confèrent à son message une certaine forme de crédibilité : *« Je travaille au lycée comme assistante de professeur, c'est pour ça que personne ne va pouvoir découvrir que je prévois de faire exploser l'école. »*

---

[289] Source : http://www.blog.sami-aldeeb.com/2013/07/15/lycees-menaces-en-alsace-maj-arrestation-de-dimitri-17-ans-converti-a-lislam/ (dernière consultation le 4 janvier 2014).

[290] Source : http://www.francetvinfo.fr/menaces-contre-un-lycee-a-strasbourg-un-jeune-de-17-ans-en-garde-a-vue_327902.html (dernière consultation le 25 mai 2013) ;

[291] Source : http://www.bfmtv.com/societe/menaces-tuerie-alsace-jeune-homme-mis-examen-557722.html (dernière consultation le 4 janvier 2013).

[292] Source : http://ultimahora.es/mallorca/noticia/sucesos/ultimas/persona-aviso-desde-japon-policia-del-imitador-columbine.html (dernière consultation le 2 juin 2013).

[293] Source : http://ultimahora.es/mallorca/noticia/noticias/local/audiencia-condena-joven-bombas-uib-cuatro-anos-carcel.html (dernière consultation le 4 janvier 2014Q).

Ce texte est rédigé sur une page d'une communauté transexuelle de Toronto, au Canada. Finalement, c'est le propriétaire de la chaîne canadienne qui contacte la police locale qui, à son tour, en informe celle du Comté de Maricopa. Trois heures plus tard, les autorités parviennent à identifier la jeune fille et dépêchent des agents à son domicile…

Ajoutés aux précédents portraits, ces quelques exemples permettent de vérifier l'adage selon lequel « la sécurité est l'affaire de tous ». Nous verrons dans le troisième chapitre qu'il est possible d'établir une stratégie globale contre les actes de violence paroxystique. Cela suppose, au préalable, une acceptation du risque et la mobilisation du système de vigilance de l'ensemble des réseaux associés.

Avant de passer à la modélisation des processus criminels, il convient encore de s'attarder sur les événements survenus en Asie de l'Est au cours des trente dernières années. Dans cette partie du monde, en effet, les actions ne s'inscrivent pas dans la même logique que celles perpétrées ailleurs. Il est donc important, pour que l'analyse soit complète, d'étudier en quoi elles se différencient.

2 - 8 - Spécificités Est-Asiatiques

Ces dix dernières années, les écoles de Chine et, plus rarement du Japon, n'ont pas été épargnées par les meurtres de masse en milieu scolaire. La série d'attaques au couteau de cuisine perpétrée dans de multiples établissements scolaires chinois du premier et du second degré illustre bien l'émergence d'un phénomène endémique à cette partie du continent asiatique.

Outre leur mode opératoire particulier, l'autre différence relève de l'âge moyen des auteurs, principalement quadragénaires. On peut aussi mettre en exergue leur extranéité, absolue ou relative, à l'établissement visé.

Pour ce qui touche d'abord au Japon, il convient de ne pas formuler de conclusion hâtive sur la seule base de deux actes isolés. Il ne saurait donc être question d'imputer à la jeunesse nippone plus de propension qu'une autre à verser dans ce type de manifestation paroxystique. Pour autant, le malaise qui règne actuellement dans la société japonaise, en particulier chez les jeunes, est bien réel. Malgré une nette diminution en 2011 (26 $^{0}/_{0.000}$ en 2011 contre 36,2 en 2009), le pays a connu une véritable poussée suicidaire depuis la fin des années 1990[294]. Le taux est proportionnellement croissant à l'âge : les moins de 19 ans n'en représentent que 2,4 $^{0}/_{0.000}$ alors que le taux des 20-29 ans est dix fois supérieur avec 24,1 $^{0}/_{0.000}$. Le pic se situe chez les 50- 59 ans, avec une estimation de 38,5 $^{0}/_{0.000}$.

[294] Keisatsu Chô Seikatsu Anzen Kyoku Sekatsu Kikaku Ka, Jiritsuno gaiyô shiryô, 2009. Source : http://japoncontemporain.over-blog.com/article-suicide-au-japon-54624210.html (dernière consultation le 26 février 2012).

Pour justifier de tels chiffres, les spécialistes évoquent les conséquences des difficultés économiques, la fin d'un modèle social protecteur et le délitement des liens familiaux[295].

Dans l'Empire du Soleil levant, le suicide est plus encore qu'ailleurs ancré dans la tradition (Duchac, 1964). Selon Yves Tenret, *« L'écolier japonais baigne dans un stress constant. Soumis à la pression du groupe, s'il est trop sensible, il peut choisir d'y échapper par le suicide. Quoi qu'il en soit, nul ou surdoué, il sera brimé »*. Le sociologue met en exergue le facteur du surmenage qui, *« outre les ulcères à l'estomac qui ont été multipliés par 20 depuis 1965 chez les moins de quatorze ans, développe dans la majorité des cas une passivité consensuelle et, chez une minorité, des comportements violents dirigés contre les parents, les enseignants ou les autres élèves. Certains retournent cette violence contre eux-mêmes et se suicident. La famille est en phase avec l'école. L'enfant est traité comme un champion qu'on entraîne et pour lequel on se sacrifie. Le père est par définition absent. Sa vie, c'est l'entreprise. Tous les soirs il reste avec ses collègues. Beuveries, chansons, sexe tarifié. La mère, délaissée, tyrannise ses fils pour lesquels elle considère s'être immolée sur l'autel domestique »* (Tenret, 1990).

En marge de son documentaire « Brimades », réalisé en 1990 sur le suicide des écoliers nippons, Guy Brousmiche témoigne de la réalité du phénomène[296] : *« Régulièrement les quotidiens relatent des cas de suicides d'enfants. C'est un phénomène qui s'est développé à un point tel que les services de police ont créé des départements anti-brimades pour répondre aux enfants qui sont en dépression ou qui ont des problèmes de brimades de la part de leurs camarades ou de leurs profs. Ces services sont débordés. »* Il n'hésite pas à qualifier le système éducatif japonais de « rouleau-compresseur », à travers une école d'inspiration américaine[297]. En effet, l'école japonaise d'aujourd'hui date de 1945 et nombre de ses caractéristiques sont dues aux diktats de l'occupant américain. Si l'école primaire existait avant, la « high school » en deux cycles (collège et lycée) a été instaurée à cette période. Voilà qui relie, au moins partiellement, ces actes d'autodestruction avec ceux perpétrés sur le continent asiatique et plus encore dans le reste du monde. Pour autant, bien que l'on puisse situer l'action sur le même continent, peut-on établir un lien conjoncturel et culturel avec les événements survenus en Chine depuis le milieu des années deux mille ? Il est difficile de se prononcer sur cette question, tant les liens entre ces deux pays sont distendus. Néanmoins, de par la similitude de leur mode opératoire, nous ne pouvons pas faire l'économie d'une comparaison.

Il est difficile de connaître le véritable point de départ de telles manifestations paroxystiques en Chine. Malgré l'évolution du régime et son ouverture sur le monde extérieur, le poids de la censure freine encore la circulation transfrontalière de l'information.

[295]Source : http://www.lemonde.fr/asie-pacifique/article/2010/09/07/les-depressions-et-suicides-coutent-cher-au-japon_1407742_3216.html (dernière consultation le 9 juin 2013).
[296] Sabouret J.-F. (Dir.), *L'étal du Japon*, Ed. La Découverte, 1988.
[297] Source : http://www.derives.tv/Le-suicide-chez-les-ecoliers (dernière consultation le 26 février 2013).

Le fait que les événements évoqués plus haut aient pu être portés à la connaissance de la communauté internationale constitue déjà un progrès considérable. Quelle lecture pouvons-nous en faire ? L'émergence du phénomène dans l'empire du Milieu démontre-t-elle l'anomie d'un système politique en pleine mutation ?

Dès le 4 août 2004, l'attaque d'une école maternelle de Pékin, implantée à proximité du siège de la présidence chinoise, incite le gouvernement à renforcer la sécurité des écoles du pays. Celle-ci est perpétrée à l'arme blanche par l'ancien gardien Xu Heping (51 ans), connu pour ses antécédents de schizophrénie. Si les répliques tardent à se manifester, elles se révèlent d'une telle ampleur qu'un déploiement spectaculaire de policiers et autres agents de sécurité privée doit être organisé en urgence sur l'ensemble du territoire, aux entrées des établissements scolaires. En milieu urbain, les vigiles sont armés de matraques et de bombes de gaz moutarde, voire de fusils hypodermiques et de… fourches en milieu rural. Dans certaines provinces comme celles du Hainan et du Suzhou notamment, les patrouilles de police sont intensifiées. À l'est du Jinan, des postes de police sont implantés au sein même d'écoles élémentaires et collèges. Corrélativement, le ministre de l'éducation chinois demande à toutes les écoles d'améliorer la sûreté de leurs infrastructures et de diffuser aux élèves une véritable culture de sécurité. Un accompagnement des plus jeunes enfants jusqu'à leur domicile est organisé çà et là par l'Etat. Des appels publics sont lancés pour susciter une participation citoyenne à l'effort de sécurité et de vigilance vis-à-vis des écoles.

Dans le même temps, ces incidents à répétition suscitent un débat sur les motivations des tueurs. Résultent-elles de l'évolution brutale d'un modèle collectiviste vers celui d'un individualisme exacerbé ? Leur passage à l'acte est-il lié, corrélativement, à l'apparition rapide d'une nouvelle donne sociale, principalement fondée sur les notions de performance et de concurrence ?

D'emplois perdus en relations brisées par les expropriations, de nombreux griefs sont apparus, sur fond de ressentiment à l'égard de la société et de l'État. Quoi qu'il en soit, une large partie de la population a dû subir l'impact de ses changements. L'augmentation du stress peut expliquer en partie la recrudescence de maladies mentales graves comme la schizophrénie. Selon une enquête réalisée conjointement par des médecins américains et chinois au sein de quatre provinces, la Chine compterait près de 173 millions d'adultes souffrant de troubles mentaux (ce qui représente peu au regard de ses 1.333.000.000 administrés), parmi lesquels 158 millions ne feraient pas l'objet d'une véritable prise en charge médicale et psychiatrique[298]. Quelles seront demain les conséquences de ces dérèglements collectifs ? Seront-ils seulement l'apanage d'une génération tampon, la seule qui aura pris de plein fouet ces évolutions brutales ? Ou bien la jeunesse chinoise sera-t-elle prise dans ce tourbillon ?

[298] Enquête publiée en 2009 dans la revue médicale *The Lancet*, Source : http://wangyoann.canalblog.com/archives/2010/09/02/18959039.html (dernière consultation le 27 février 2013).

Il est difficile de se prononcer sur ce sujet, tant celle des villes est différente de celle des campagnes. La perception du changement diverge profondément selon que le sujet réside dans une mégapole ou dans une province rurale (562 millions de personnes vivent en ville et 745 millions dans les régions rurales). À l'évidence, la globalisation planétaire a gagné les jeunes citadins et ce, malgré les efforts de régulation de l'Etat. Malgré tous les efforts de censure, la révolution technologique a suscité son lot d'acculturation en ouvrant aux jeunes chinois une sorte d'*American way of life*, dans lequel la « réussite » est forcément individuelle. Dans les universités, il s'agit à présent de gagner une compétition scolaire contre les autres étudiants.

La vie des jeunes chinois est ainsi rythmée par les concours et les examens, notamment le « Gao Kao » qui, à la fin du lycée, sanctionne toute la scolarité et détermine le rang d'entrée dans les universités. Confrontés à de véritables échéances couperet, le stress ressenti est à la hauteur des enjeux de leur réussite ou… de leur échec. La pression est d'autant plus forte que la politique de l'enfant unique leur fait porter tous les espoirs d'une famille. Avec quelles conséquences sur l'équilibre psychologique des plus fragiles ?

De surcroît, un effet de capillarisation est-il envisageable vis-à-vis de la diaspora chinoise, notamment les étudiants ? Bien qu'un assouplissement soit envisagé pour juguler un vieillissement de la population, la politique de l'enfant unique joue encore un rôle prégnant dans ces tensions exacerbées. En effet, l'étudiant exilé joue toutes les économies parentales et l'avenir de ses ascendants dans son parcours universitaire, en l'absence de véritable système de retraite.

Si le drame survenu le 13 janvier 2010 à la faculté de Lettres de Perpignan a tout d'un événement isolé, ne devrait-on pas néanmoins le considérer comme un signal faible ? Originaire de la ville chinoise de Shenyang (province du Liaoning), l'étudiant chinois Yé Qing (26 ans) égorge une secrétaire, alors qu'elle vient de sortir de la salle de réunion pour faire des photocopies. Alerté par les cris de la victime, un enseignant tente de le ceinturer avant d'être jeté au sol et assailli à son tour. Deux doctorants parviennent finalement à le maîtriser[299]. Selon les enseignants qui avaient pu le côtoyer sur le campus, le comportement de Yé Quing était troublant. Malgré ses bonnes notes, il avait fait l'objet d'un signalement suivi d'une hospitalisation d'office, en novembre 2009. L'étudiant avait tenu, à plusieurs reprises, des propos incohérents et menaçants vis-à-vis de ses professeurs. Outre son déficit patent de sociabilité, il s'était aussi fait remarquer pour avoir harcelé plusieurs étudiantes de la faculté. Après son séjour d'une semaine dans un centre de soins psychiatriques, il n'était pas réapparu sur le campus, pas même pour les partiels du mois de décembre et la reprise des cours début janvier. Alors, pourquoi est-il resté sans aucun suivi ni contrôle médical pendant le mois et demi précédant son passage à l'acte ? Sans véritable surprise, l'expertise psychiatrique réalisée pendant la garde à vue a débouché sur « une absence de responsabilité pénale », en raison d'une « abolition du discernement ». À titre de mesure de sûreté, Yé Quing est retourné dans un établissement spécialisé. Jusqu'à quand ?

[299] Claude Massonnet, Le Parisien, 14 janvier 2010, p. 16

Peut-on aussi établir un parallèle entre les perpétrateurs chinois et d'autres « school shooters » asiatiques que nous évoquions plus haut ?

Même s'ils ont opéré sur le territoire américain, on se souvient notamment de l'étudiant chinois Lu Gang (Université de l'Iowa – Iowa City, 1er novembre 1991, 6 tués – dont l'auteur – et 1 blessé), du taïwanais Wayne Lo (Simon Rock Collège - Great Barrington - Massachussets, 14 décembre 1992, 2 tués et 4 blessés) et plus encore du sud-coréen Cho Seung Hui (Virginia Tech – Blacksburg – Virginie, 16 avril 2007, 33 tués – dont l'auteur – et 39 blessés). Plus récemment, un autre américano-coréen du nom de Ko Won-Il (alias One Goh) s'est signalé par un septuple homicide à l'Oikos christian's University (Oakland – Californie, 2 avril 2012, 7 tués et 1 blessé), avant d'être reconnu psychologiquement irresponsable par la Cour suprême de Californie, en raison d'une schizophrénie paranoïde[300].

Si aucune généralisation ne doit émerger de cette relation, il serait intéressant d'observer ce phénomène sur une plus longue période. Pour l'heure, contrairement à celles perpétrées en Amérique du nord, en Europe ou Océanie, les actions recensées dans l'Est asiatique et particulièrement en Chine s'inscrivent dans une logique de violence éruptive, quasiment sans préméditation. Et bien que leur survenance sérielle puisse le laisser supposer[301], il semble difficile d'avérer l'existence d'une émulation mortifère entre les différents tueurs. En effet, le poids de la censure étatique et la répartition transprovinciale des actions ne laissent qu'une faible place à l'hypothèse d'un « effet copycat »[302]. Outre l'utilisation quasi-systématique d'une arme blanche (cf. fig. 42), ces attaques émanent d'individus majoritairement quadragénaires, en proie à de sérieux troubles mentaux comme la schizophrénie[303].

Après cette parenthèse géographique et culturelle, nous revenons au cadre général de l'analyse. Dans la deuxième partie de ce chapitre 2, nous voyons s'esquisser un cheminement criminel identique à la plupart des school shooters. Par-delà l'orientation principalement qualitative de cette recherche, les données chiffrées qui y sont présentées confèrent aux hypothèses initiales une force dépassant le cadre de la simple intuition. Ainsi, la plupart des agents « pathogènes » apparaissent à l'extérieur de l'espace scolaire, en particulier la dysharmonie familiale, les influences subculturelles, les jeux de tir subjectif, le cyber-harcèlement, etc. Le fait que l'école puisse importer les principales déviances de la rue constitue néanmoins un « hard fact » qui fait consensus au sein de la communauté scientifique. Cela renvoie à l'Espace Épistémique de l'Espace Généralisé du Danger (histoire, méthodes, principes) présenté au début du premier chapitre.

[300] Source : http://www.nydailynews.com/news/national/oakland-college-slayer-ruled-unfit-trial-article-1.1235471 (dernière consultation le 25 février 2013)

[301] Trois attaques d'écoles au mois de septembre 2004 et 6 sur la période du 23 mars au 12 mai 2010 (N = 6).

[302] En septembre 2012, nous avons interrogé une dizaine d'étudiants chinois scolarisés à l'Université de technologie de Troyes. Parmi eux, aucun n'avait connaissance de tels événements.

[303] Voir : http://www.chinadaily.com.cn/fr/dossiers/deuxsessions2011/2011-03/11/content_12153872.htm (dernière consultation le 14 octobre 2012).

Pour ce qui touche à la France, des agents cindynolithiques comme l'accès difficile aux armes à feu ou le recours limité aux antidépresseurs, au moins pour les adolescents, nous protègent encore[304]. Néanmoins, cette première occurrence recensée à Meyzieu, en avril 2008, et la tentative avortée de justesse à Beauvais, en décembre 2009, doivent nous alerter. Ces deux cas, au même titre que le « cyber-fake » du jeune étudiant strasbourgeois constituent autant de signaux faibles au regard du contexte psychosocial que nous traversons.

Il semble que dans ce deuxième chapitre, nous soyons parvenu à circonscrire les principaux facteurs de risque sur lesquels nous appuyer. Nous y reviendrons plus loin en établissant une hiérarchie de ces derniers selon les différents publics identifiés. À partir des nombreux cas que nous venons d'étudier ici, il semble possible de proposer une modélisation des différents processus sociaux et criminels à l'œuvre dans la violence paroxystique en milieu scolaire. C'est l'objet du chapitre suivant.

[304] Dans ses directives, l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) rappelle que le traitement de première intention de la dépression chez l'enfant et l'adolescent est la psychothérapie. Un traitement médicamenteux ne peut être envisagé qu'en association avec une psychothérapie et doit être accompagné d'une surveillance étroite du patient.
Source : http://ansm.sante.fr/Dossiers/Traitements-par-antidepresseurs/Traitement-par-antidepresseurs/%28offset%29/0 (dernière consultation le 5 janvier 2014).

CHAPITRE 3 – MODÉLISATION DES PROCESSUS CRIMINELS ASSOCIÉS

À travers le prisme des cindyniques, le premier chapitre a permis de situer le contexte cindynogène de l'école contemporaine. Ses frustrations, ses doutes, ses angoisses apparaissent avec acuité dans une représentation de l'hyperespace du danger. Les dissonances portent à la fois sur l'histoire et les modèles du système (espace épistémique), les insuffisances des outils statistiques (espace mnésique), l'opacité de certaines règles (espace déontologique) et les valeurs prônées et partagées (espace axiologique). Dans un monde en perpétuelle mutation, les finalités du système sont elles-mêmes brouillées, entre transmission des savoirs académiques et éducation globale. Malgré une évidente bonne volonté, l'impéritie guette l'ensemble de la communauté éducative. Aujourd'hui plus encore qu'hier, cet espace de confusion et la quasi absence de culture de sécurité qui le caractérise se prête à l'expression d'une violence réactionnelle. Mais le danger le plus pernicieux semble finalement résider dans le harcèlement, un risque psychosocial dont on commence seulement à mesurer l'ampleur et les conséquences, de la dépression individuelle à la catastrophe collective comme le « school shooting ».

Après avoir défini et analysé le phénomène en question, le deuxième chapitre a permis de faire émerger les principales sources de risque. À partir d'une multitude de portraits croisés, l'observation confirme les risques liés aux dissonances précédemment observées dans l'hyperespace du danger appliqué à la communauté scolaire. Nous voyons aussi que tout ne se noue pas exclusivement entre les murs du collège ou du lycée. De multiples facteurs socioculturels et émotionnels participent bien évidemment de la construction progressive d'un « school shooter ». Malgré sa complexité, on retrouve partout un processus quasi similaire, dans un monde globalisé et interconnecté. Cette cascade d'événements, mêlée aux influences subculturelles et autres signaux faibles, semble donc modélisable.

Dans ce troisième chapitre, nous proposerons ainsi de nombreuses matrices s'attachant à restituer, séparément et conjointement, les causes et conséquences de la violence paroxystique en milieu scolaire. L'objectif est de rendre compréhensible la logique et la cinétique de l'action. Il s'agit aussi de restituer schématiquement les mécanismes de reproduction. En considérant la nature criminelle du « school shooting », il est intéressant de se pencher d'abord sur les méthodes utilisées dans ce domaine. C'est ce que nous allons faire à présent, avant de passer à la modélisation proprement dite.

Sciences criminelles *versus* Sûreté de fonctionnement

Davantage que dans le champ des sciences criminelles, c'est dans celui de la sûreté de fonctionnement que nous avons puisé nos propres modèles. L'objectif de cette recherche est de dépasser la seule finalité policière en proposant de nouveaux outils. Quelles sont les méthodes utilisées dans le cadre des enquêtes judiciaires ? Nous situons-nous dans une démarche complémentaire ou antagoniste ?

L'analyse criminelle trouve son origine en Amérique du Nord, dans les années soixante, avec le développement de la criminalité organisée. D'application plus récente en Europe, la Gendarmerie française la pratique sous l'acronyme ANACRIM.

Cette discipline est définie par EUROPOL comme « la recherche et la mise en évidence méthodique de relations, d'une part entre des données de criminalité elles-mêmes et, d'autre part entre des données de criminalité et d'autres données significatives possibles, à des fins de pratiques judiciaires et policières[305] ». Elle peut être considérée, dans sa plénitude, comme « une fonction intégrée de conseil aux enquêteurs ou responsables d'unités en vue d'optimiser la lutte contre la criminalité, qu'elle soit organisée ou isolée.[306] »

Cette matière comprend d'abord une partie stratégique, développée au service de l'action opérationnelle. Cette phase consiste à étudier globalement le phénomène criminel identifié, en dégageant notamment un profil général des auteurs et des victimes.

Ces observations sont ensuite rapportées à l'enquête en cours et mises à disposition des enquêteurs de terrain. Il s'agit à ce stade de reconstituer le scénario du crime en établissant les relations entre les différents protagonistes et en recomposant l'enchaînement des événements.

Une analyse comparative entre une série de faits de même nature est ensuite réalisée, afin de faire émerger d'éventuels liens, de possibles ressemblances ou dissemblances. Il s'agit de déterminer si certains actes perpétrés çà et là peuvent s'apparenter au même auteur, à partir de points de convergence tels que le mode opératoire, la typologie des victimes ou les espaces de perpétration.

À partir du logiciel Analyst's Note Book (ANB), l'information contenue dans les actes d'enquête est représentée de manière spatiale, temporelle et combinée[307]. Elle fait ainsi l'objet d'une segmentation en unité élémentaire (ex : appels téléphoniques rattachés à des abonnés, les abonnés à leurs correspondants, etc.). Une interrogation multicritères peut ainsi faire émerger une similitude de lieux, de relations, d'habitudes ou de comportements, le tout couplé à une représentation cartographique.

Encore au stade de l'enquête, l'analyse comportementale constitue un support à l'analyse criminelle. Fondée sur des connaissances liées à la compréhension du comportement humain, cette dernière allie les protocoles traditionnels d'investigation à l'analyse de données objectives extraites des procédure(s), en recourant parfois aux données des systèmes automatisés[308].

[305] « Analyse criminelle et analyse comportementale », Ministère de la Justice, Direction des Affaires Criminelles et des Grâces, Juin 2003, rapport du groupe de travail interministériel, p. 3.
[306] F. Lenfant, ANACRIM : une technicité au service de la lutte contre la criminalité, 22 février 2010. Source : http://secuglob.free.fr/index.php/le-management-de-linformation/analyse-criminelle (dernière consultation le 28 septembre 2013)
[307] F. Lenfant, Anacrim et Analyst's Notebook, 4 janvier 2010. Source : http://secuglob.free.fr/index.php/le-management-de-linformation/analyse-criminelle/76-anacrim-et-analysts-notebook (dernière consultation le 28 septembre 2013)
[308] « Analyse criminelle et analyse comportementale », Ministère de la Justice, Direction des Affaires Criminelles et des Grâces, Juin 2003, rapport du groupe de travail interministériel, p. 10.

Corrélativement, la *science forensique* applique une démarche scientifique et des méthodes techniques dans l'étude des traces qui prennent leur origine dans une activité criminelle, notamment[309]. Tiré de l'anglais *forensic science*, ce terme désigne la contribution des sciences, en particulier des sciences de la nature, à la justice (Margot, 1999). Cette discipline est principalement issue du concept de *Kriminalistik* de l'autrichien Hans Gross (Gross, 1893) et des travaux sur la *criminalistique* du français Edmond Locard (Locard, 1912). S'appuyant conjointement sur la police technique et scientifique et la médecine légale, la *forensique* aide la justice à se déterminer sur les causes et circonstances du fait incriminé.

Même si les données compilées dans un système automatisé comme l'ANB offrent une multitude d'informations à l'analyse stratégique, l'anticipation du risque ne constitue pas l'objectif essentiel des sciences criminelles. Servie par l'analyse comportementale, l'analyse criminelle s'inscrit dans une logique d'élucidation du fait criminel déjà consommé, ainsi qu'à la détection d'un éventuel phénomène de sérialité. Elle s'applique donc principalement au cas d'un auteur non identifié, en vue de son interpellation avant la réitération de l'acte incriminé.

En matière de violence paroxystique en milieu scolaire, l'auteur est la plupart du temps identifié sur place, immédiatement après les faits. Ce dernier ne cherche ni à se dissimuler, ni à se soustraire à sa responsabilité. Nous avons même pu constater que dans la plupart des cas, la recherche de postérité faisait partie intégrante du processus. Trois cas de figure se présentent alors dans la majorité des cas étudiés : soit il est interpellé sur les lieux du crime ou dans son voisinage, après s'être livré à la police dans un laps de temps restreint (62 %) ; soit il se suicide (35 %) ; soit il est abattu par les agents d'intervention après avoir provoqué une riposte de leur part (2 %). Le travail des enquêteurs se limite donc à la recherche des circonstances de l'acte ainsi qu'à l'identification d'éventuels complices par aide ou assistance, notamment la fourniture de moyens comme l'arme du crime (article 121-6 du code pénal français).

S'il peut à l'évidence exister des passerelles entre ces deux champs disciplinaires, notre objectif se situe dans une temporalité différente de l'analyse criminelle. La démarche proposée ci-après se situe plutôt en amont, dans une perspective d'anticipation du risque. Plutôt que d'élucider une enquête, il s'agit d'analyser le processus social et criminel à partir d'une approche cindynique, pour mieux le prévenir. Pour ce faire, nous avons privilégié les méthodes utilisées en sûreté de fonctionnement.

[309] Olivier Ribaux, Pierre Margot, Science forensique, Criminologie.com, dictionnaire de criminologie en ligne. Source : http://www.criminologie.com/article/science-forensique (dernière consultation le 28 septembre 2013).

3 - 1 - Description des méthodes d'analyse de défaillances d'un système

Un processus est défini comme une « séquence d'opérations identifiées ». Ces actions élémentaires sont généralement programmées voire planifiées. Nous verrons par la suite que cette dernière acception ne s'applique pas forcément à notre objet de recherche. Sans nous hasarder sur les chemins de la théorie de la connaissance ou de l'épistémologie, l'attitude scientifique consiste néanmoins à se lancer dans une recherche de modèles descriptifs, discursifs ou mathématiques, rendant compte du fondement systémique qui relie les faits. En termes de systémique appliquée, il s'agit plus précisément d'apporter des réponses à des problèmes pratiques à l'aide de modélisations, en les considérants dans leur globalité.

Le système étudié ici s'apparente à un système « humain » tel qu'il est considéré dans le modèle à neuf niveaux de Boulding (K. Boulding, 1956). On pourrait aussi le qualifier de système « socio-culturel », comme l'a réinterprété Ludwig von Bertalanffy dans sa « Théorie générale des systèmes » (von Bertalanffy, 1968). Même en s'appuyant sur une combinaison de données chiffrées reposant sur des éléments factuels, il paraît difficile d'envisager autre chose qu'une approche qualitative dans notre démarche de modélisation[310]. En effet, une modélisation formelle, mathématique et probabiliste, s'applique difficilement à un système « humain-social » tel qu'énoncé par Mario Bunge dans sa typologie (Bunge, 1975). Nous évoluons là dans un domaine flou et incertain, qualifié de complexe, ou l'espace critique assure sa remise en cause. « La notion de complexité implique celle d'imprévisible possible, d'émergence plausible du nouveau et du sens au sein du phénomène que l'on tient pour complexe » (Le Moigne, 1995). L'environnement y est actif en ce sens qu'il se nourrit de relations multiples, susceptibles de générer des perturbations non quantifiables.

La situation étudiée peut parfois se révéler chaotique, c'est-à-dire épouser des trajectoires impensables au départ, selon la sensibilité aux conditions initiales [SCI] des éléments considérés. C'est ainsi qu'une variation faible dans la situation de départ peut changer inéluctablement le cours des choses.

Selon Paul Valéry, *« Nous ne raisonnons que par des modèles »*. Le propos de Gregory Bateson n'est pas très éloigné lorsqu'il déclare que *« Nous ne communiquons que par des modèles »*. Raisonner, communiquer… Voilà donc bien les véritables objectifs de la modélisation.

La recherche scientifique s'est approprié le concept de modèle au cours du XX^{e} siècle. D'abord utilisés dans les « arts et métiers » (modèles réduits, maquettes…), les modèles permettent aujourd'hui de représenter les phénomènes que la science cherche à comprendre ou à expliquer. Les symboles et les règles d'articulation formalisés par chaque discipline offrent en outre une grande souplesse d'utilisation. De la sorte, les processus à l'œuvre deviennent plus intelligibles pour tout un chacun.

[310] Peut-être aurions-nous pu nous appuyer sur la théorie des possibilités en calculant la moyenne d'un intervalle flou (Dubois, 1985). Ne maîtrisant pas du tout cette méthode, il était plus prudent de s'abstenir.

Or, la vocation de l'observateur-concepteur n'est pas de « simplifier » mais bien de « modéliser » l'objet de sa recherche. Il s'agit par là de poser schématiquement les comportements perçus des phénomènes (tangibles ou virtuels) afin de les rendre intelligibles, reproductibles et communicables. Cela correspond bien au sens du terme « modélisation », défini comme une « opération par laquelle on établit un modèle artificiel d'un phénomène, afin d'en proposer une représentation identifiable, interprétable, reproductible et simulable. [311]»

La modélisation peut aussi être définie comme une « Action d'élaboration et de construction intentionnelle, par composition de symboles, de modèles susceptibles de rendre intelligible un phénomène perçu complexe, et d'amplifier le raisonnement de l'acteur projetant une intention délibérée au sein du phénomène : raisonnement visant notamment à anticiper les conséquences de ses projets d'action possibles » (Le Moigne, 1995, p. 5). Il s'agit donc, autant que faire se peut, de rendre intelligible le phénomène de violence paroxystique en milieu scolaire. Seule une bonne compréhension permettra d'impulser ensuite des actions adaptées, aux diverses phases du processus, afin d'en minimiser ou d'en annuler le résultat. Nous verrons par la suite comment peuvent se matérialiser les « opérateurs de transformation volontaire ».

Il est aussi important de considérer que la dimension explicative des modèles ne leur confère pas un caractère prédictif. Les limites des Risk Assessment Methods, en termes de prédictibilité, ont effectivement été mises en exergue par l'U.S. Department of Justice (Roehl, O'Sullivan, Webster, Campbell, 2005).

La modélisation est une composante à part entière de l'analyse systémique. Aussi parlerons-nous, pour être plus précis, de « modélisation systémique ». Cette dernière peut être définie comme suit : « modéliser un phénomène perçu ou conçu complexe comme et par un système en général » (Id.). Cette étape cruciale vise à expliciter le point de vue de l'observateur sans prétendre l'expliquer définitivement. Le principe de « réfutabilité » (Popper, 1975) reste donc bien ancré dans l'exposé du raisonnement qui s'appuie sur deux orientations principales :

1) Phénoménologique, dans la mesure où elle modélise le fonctionnement du phénomène et non son anatomie.
2) Téléologique, dans la mesure où elle cherche à expliciter les finalités qu'elle attribue au phénomène modélisé.

Avant de décliner les modèles que nous avons élaborés, il convient d'examiner les principales méthodes d'analyse de risque. Nous verrons ensuite ce qui a pu guider notre choix pour en faire ressortir avec acuité les facteurs prégnants et leurs effets.

[311] Source : Le petit lexique de la complexité (Modélisation : *définition usuelle*). Accessible à partir du lien: http://www.reds.msh-paris.fr/communication/textes/lexique.htm (dernière consultation le 8 février 2014).

Aussi intéressante soit-elle, la transposition d'outils conçus pour l'analyse du risque technologique à une thématique inspirée des « sciences sociales » n'en demeure pas moins complexe. Le raisonnement reste identique : identifier les défaillances susceptibles de produire l'événement redouté et imaginer les « barrières » visant à empêcher sa survenance.

Pour découvrir les méthodes d'analyse de défaillances des systèmes, nous nous sommes principalement appuyé sur *Introduction aux cindyniques*, un ouvrage collectif publié en 1998 sous la direction de Jean-Luc Wybo. Nous en avons complété la description par de nombreux éléments captés çà et là, notamment sur des sites spécialisés dans les sciences de l'ingénieur.

L'étude des défaillances des systèmes mécaniques remonte au début des années 30, dans le domaine des transports aériens et maritimes notamment (Guarnieri & Giboni *in* Wybo et alii, 1999, p.99). L'approche des techniques de fiabilité est alors intuitive, dans l'objectif de renforcer des pièces jugées sensibles.

Les premiers modèles de fiabilité prévisionnelle sont développés par Wernher von Braun pour le compte de l'Allemagne nazie dans le cadre du lancement des missiles V1 et V2. Mais la sûreté de fonctionnement en tant que discipline de l'ingénieur voit le jour aux États-Unis au début des années 50, avec l'avènement de l'industrie électronique, mais aussi du nucléaire et du spatial.

Les travaux menés dans l'aéronautique et l'aérospatiale apportent les premières méthodes encore utilisées aujourd'hui (arbre de défaillances, AMDEC…). La fiabilité des systèmes s'inscrit progressivement dans une approche probabiliste, alors qu'apparaissent les notions de disponibilité et de maintenabilité.

Initialement développées dans les domaines militaire, nucléaire, aéronautique, ces méthodes s'étendent à l'ensemble des secteurs industriels à partir des années 1980. Cette extension fait suite aux nouvelles obligations « d'étude des risques » imposées par la directive européenne sur les risques technologiques majeurs, dite « SEVESO » (1982). Un certain nombre de méthodes d'évaluation sur le niveau de sécurité des installations et des activités industrielles ont ainsi émergé, à partir d'objectifs et de niveaux d'analyse différents.

On distingue généralement deux modes d'évaluation. Le premier vise à dresser un bilan du niveau de sécurité. Le second tend à ce que les solutions de remédiation d'éventuels dysfonctionnements soient évaluées selon une fréquence prévisionnelle. Malgré leur divergence de finalité, les outils d'analyse de risque s'inscrivent dans une approche convergente de la sûreté des systèmes. De par son approche globale, la notion de systémique permet de mettre en évidence d'éventuelles émergences, en prenant en considération, notamment :

- Les interactions entre les éléments du système et celles du système avec son environnement (technologique, humain, naturel) ;

- Toutes les phases de la vie du système (conception, réalisation, exploitation) à travers son analyse diachronique.

Les facteurs humains y sont donc intégrés, sur un plan essentiellement qualitatif. Même clairement identifiés, il serait présomptueux de prétendre en établir un modèle prédictif, d'un strict point de vue quantitatif. Si les calculs de probabilités peuvent se révéler utiles, à partir d'éléments statistiques rigoureusement compilés, les prédictions de défaillance à facteur humain présentent selon nous un intérêt limité pour ce qui touche à notre sujet[312].

Définie comme la science des défaillances, la sûreté de fonctionnement est une notion générique qui mesure la qualité de service délivré par un système, de manière à ce que l'utilisateur ait en lui une confiance justifiée. Cette confiance justifiée s'obtient à travers une analyse qualitative et quantitative des différentes propriétés du service délivré par le système, mesurée par les grandeurs probabilistes associées : **fiabilité, maintenabilité, disponibilité, sécurité** (norme NF X 60-500).

Dès la conception du système étudié, il s'agit d'identifier les potentielles défaillances, les évaluer et les mesurer afin de les anticiper et si possible les maîtriser. Ledit système est considéré comme une entité globale, en interaction avec son environnement. Il est aussi vu comme un élément d'un ensemble plus vaste, dont il constitue un composant parmi d'autres pour former son environnement.

Une défaillance se traduit par la cessation de l'aptitude d'une entité composant le système à accomplir la fonction pour laquelle elle est requise (Norme CEI 271-1974, AFNOR 60-500). Ladite défaillance peut être classifiée selon ses modes, ses manifestations, son amplitude, sa date d'apparition dans le système ou encore selon ses causes et ses effets. Pour ce qui touche au « système scolaire », les domaines tels que la fiabilité, la maintenabilité et la disponibilité concernent principalement l'organisation et ses moyens. Si ces notions ne sont pas exploitées plus loin dans nos modèles, faute de véritable intérêt, elles pourraient être rapportées de la sorte à notre objet de recherche :

La **fiabilité** est garantie par l'aptitude de la communauté éducative à accomplir sa fonction pédagogique auprès des élèves, dans des conditions déterminées par l'institution et ses partenaires sur une durée définie comme l'année scolaire. Indépendamment du personnel, on peut aussi intégrer l'infrastructure comme un composant essentiel de la notion de fiabilité. Dans une large acception, cette dernière peut comprendre le bâti, le matériel et les accessoires mis à disposition des enseignants et des élèves. En cas de défaillance, la finalité ne peut être atteinte (cf. téléologie).

La notion de **disponibilité** est assez proche de celle de fiabilité. Celle-ci s'inscrit aussi dans l'aptitude de la communauté éducative à être en état d'accomplir sa fonction éducative auprès des élèves dans des conditions données, ce à un instant donné. On se situe davantage, en l'espèce, dans une aptitude instantanée, à tout moment, que sur une durée déterminée.

[312] Jusque dans les années 80, plusieurs tentatives de modèles quantitatifs sur les facteurs humains ont été réalisées. Par la suite, grâce aux travaux de James Reason (Reason, 1990) et de Jens Rasmussen (Rasmussen, 1983) en particulier, des démarches qualitatives intéressantes sont apparues.

La **maintenabilité** s'inscrit dans l'aptitude d'une entité à être maintenue ou rétablie dans un état lui permettant d'accomplir une fonction requise, dans des conditions données. Cela passe par l'identification préalable des défaillances possibles et la formalisation de procédures pour veiller constamment à ce qu'elles n'interviennent pas. Lorsque la fiabilité fait défaut, fût-ce provisoirement, l'entité considérée (l'école ou l'université) doit rapidement retrouver sa pleine disponibilité à travers des opérations de maintenance. L'obligation de moyens est donc de mise, tant au plan technique qu'au plan humain et organisationnel. Nous citerons par exemple l'absence d'enseignant, susceptible d'obérer la capacité de l'école à remplir sa mission à un instant donné. La disponibilité de remplaçants sur l'espace considéré constitue un élément essentiel de maintenabilité.

Le champ de notre recherche touche davantage à la notion de **sécurité**, considérée ici comme l'aptitude d'une entité à éviter de faire apparaître, dans des conditions données, des événements critiques ou catastrophiques. En effet, c'est bien pour empêcher la survenance d'un événement critique voire catastrophique comme l'acte de violence paroxystique en milieu scolaire ou universitaire que nous envisageons nos modèles. Considérant que le risque « 0 » est quasiment inaccessible, il s'agit surtout d'en réduire la probabilité d'occurrence et, le cas échéant, de minimiser les victimes potentielles. On parlera davantage de « mitigation » des risques.

Les études de sécurité des systèmes comportent généralement quatre phases principales :

- La définition du système étudié ;
- L'identification des risques présentés par le système ;
- La modélisation des défaillances du système ;
- L'évaluation qualitative et quantitative du risque.

Le système étudié, à savoir le milieu scolaire, a été défini dans la première partie de cette monographie. Corrélativement, l'identification des risques a été posée au moyen de la méthode des cindyniques, notamment à travers l'étude des outils statistiques institutionnels tels que SIVIS et l'état 4001. Nous avons aussi pu constater que le harcèlement et plus encore le cyber-harcèlement étaient difficiles à appréhender et à quantifier, sauf à mener de nombreuses enquêtes de victimation. Il a aussi été possible de mettre en exergue les liens tangibles entre une « micro-violence » répétée et la dépression ou le suicide juvéniles voire, dans une infime proportion, une vengeance meurtrière unipersonnelle ou généralisée en forme d'Amok.

Au moment d'aborder la phase de modélisation des défaillances du système, l'interrogation s'est portée sur le mode de représentation le plus adapté à notre objet. L'objectif s'inscrit bien dans une volonté de représenter, à partir d'éléments factuels à fort degré d'occurrence, la cinétique du phénomène des conditions initiales à la perpétration de l'événement redouté. II s'agit aussi de mettre en évidence, corrélativement, lesdites défaillances du système et de réfléchir aux solutions de remédiation.

Pour sélectionner les outils adaptés, le choix est censé s'opérer entre les méthodes qualitatives et quantitatives. Les premières visent à l'identification des risques et des moyens de les maîtriser. Les secondes doivent plutôt permettre de caractériser les systèmes industriels en termes de « taux de défaillance », de « taux d'apparition d'événements indésirables », de calcul de probabilité de défaillance.

Les bases de nos premiers modèles s'inscrivaient, en effet, dans une représentation essentiellement discursive. Pourquoi, cependant, exclure du champ de l'analyse les nombreuses données chiffrées recueillies ces deux dernières années ? Considérant qu'une approche exclusivement qualitative était pour le moins lacunaire, nous avons finalement opté pour un mixte des deux. L'Analyse des modes des défaillances, de leurs effets et de leur criticité (AMDEC) se prêtait au mieux à cette approche exhaustive. Les multiples éléments consignés dans le tableau à colonnes de l'AMDEC, notamment les indices de criticité des facteurs de risque, nous ont ensuite permis de représenter avec plus d'acuité les différents processus criminels, selon la tranche d'âge du public considéré. Pour ce faire, nous avons construit autant d'arbres des causes (MAC) que de composants identifiés, pour aboutir à l'édification d'un nœud papillon combinant les phases pré-accidentelle et post accidentelle (arbre d'événements).

Modes de raisonnement et limites de validité des modèles

L'ambition, à travers ce croisement des disciplines et des outils, n'est pas de tordre le coup une fois de plus à l'idée selon laquelle la plupart des sciences humaines ne relèveraient pas de la science. Pour ce qui touche à l'analyse de la violence paroxystique en milieu scolaire, il semble difficile de se conformer aux critères de scientificité de Karl Popper. Comment en effet faire émerger des énoncés généraux de nos cas d'espèce ?

Il serait aussi présomptueux de prétendre en tirer un quelconque énoncé prédictif testable, en l'absence du critère de réfutabilité énoncé par Popper. À l'heure actuelle, aucune procédure de test n'est susceptible de corroborer les théories émises. Seule une observation de longue haleine viendra peut-être réfuter les hypothèses avancées (adduction), et non une expérience *in vitro*.

En sciences sociales particulièrement, l'expérimentation contrôlée est quasiment impossible. La comparaison des situations observées ne revêt qu'une valeur hypothétique. Tout postulat selon lequel les conditions seraient identiques d'un cas à l'autre serait à tout le moins falsificateur. En outre, il est difficile de séparer les effets des différentes causes qui interviennent dans les situations observées. C'est d'autant plus vrai que s'agissant d'un système ouvert, un même état final peut être atteint à partir de plusieurs états initiaux différents, ce en passant par des évolutions distinctes. Il s'agit du principe « d'équifinalité » développé par Ludwig Von Bertalanffy (Von Bertalanffy, 1968).

Il convient néanmoins de nuancer les critiques émises ci-dessus car généralement, en sciences expérimentales, quelques faits suffisent à générer une conclusion. En ce qui nous concerne et au vu du temps passé à les densifier, nos échantillons sont suffisamment fournis (N = 156) pour prétendre proposer, par adduction[313], des modèles proches de la réalité observée. Principalement linéaire, notre raisonnement s'inscrit aussi dans un principe de causalité (déduction[314] ou induction[315]). Chaque effet relève ainsi d'une cause, simple ou multiple. Il existe donc un passé et un futur à un présent, dans une orientation monodirectionnelle susceptible de transformer l'ordre des choses en désordre.

Les nombreux cas analysés à l'occasion de cette recherche font très nettement émerger des observations récurrentes et rationnelles que nous qualifierons de « propensions », pour emprunter cet autre concept à Karl Popper[316]. Il s'agit de possibilités pondérées qui sont plus que de simples possibilités (Popper, 1992). Celles-ci ressortent d'une interprétation objective des probabilités dès lors que lesdites propensions reflètent une réalité physique observable, au même titre que des « forces » ou des « champs de force »[317].

La dernière limite de validité tient à la simplification des procédures inhérentes à la construction de l'un des modèles utilisés. Si, comme indiqué plus haut, nous avons procédé à l'analyse préliminaire de risque (≠ identification) au moyen d'un tableau à colonnes tiré de l'AMDEC, nous nous sommes affranchi de la procédure formalisée y afférente. Dans la mesure où il ne portait pas sur des blocs fonctionnels ou des lignes de fluide, le travail s'est limité à la recherche des causes et conséquences des défaillances ainsi que leur criticité, avant de suggérer des actions potentiellement correctrices.

[313] Adduction : vérification des règles probables par l'expérience en tenant compte des récurrences linéaires et transversales.

[314] Raisonnement déductif : des prémisses pi (proposition initiale) génèrent un énoncé p_f (proposition finale) a l'aide de règles logiques : pi ; $pi \rightarrow pf$ donc pf (raisonnement séquentiel descendant ou regressif : effet → cause, du général au particulier).

[315] Raisonnement inductif : des prémisses p (propositions inductrices) génèrent un énoncé pg (proposition induite) par *globalisation* ou *généralisation* (raisonnement séquentiel ascendant ou progressif : cause → effet, du particulier au général).

[316] Karl POPPER. « Un univers de propensions ». Editions de L'Eclat, Paris, 1992, pages : 33 – 34

[317] Les probabilités mathématiques sont des mesures qui prennent leurs valeurs numériques de 0 à 1. Le 0 est habituellement interprété comme signifiant l'impossibilité, 1 la certitude, ½ l'incertitude complète, les valeurs situées entre ½ et 1 renvoyant à des événements dont l'occurrence est plus probable que la non-occurrence. Les propensions physiques peuvent être interprétées de manière sensiblement différente. La propension maximale correspond au cas particulier d'une force classique en acte : une cause au moment même où elle produit un effet. Lorsque la propension est inférieure à 1, on peut interpréter cela comme dénotant l'existence de forces concurrentes, « tirant » en quelque sorte le phénomène dans des directions opposées, mais sans encore produire ou contrôler un processus effectif. Si les possibilités sont discrètes, c'est parce que ces forces « tirent » vers des possibilités distinctes, sans qu'aucun compromis ne soit possible. Et les propensions nulles ne sont tout simplement pas des propensions, au sens où « zéro » veut dire « aucun nombre ».

Les arbres des causes et événements élaborés à la suite répondent pour leur part à une approche essentiellement qualitative, même si les calculs de criticité évoqués supra viennent conforter le caractère prégnant des principaux facteurs de risque. Ainsi, les représentations graphiques inspirées par les méthodes quantitatives (arbre des causes et arbre d'événement) s'apparentent davantage à des modèles discursifs que strictement mathématiques. La démarche déductive est néanmoins respectée et les opérateurs logiques sont conservés selon un principe de parcimonie, c'est-à-dire sans alourdir le graphe d'éléments susceptibles d'obérer sa lisibilité et son intelligibilité.

Avant de décliner les graphes tirés de notre analyse de l'objet de recherche, il convient de décliner et d'expliquer brièvement les méthodes et outils les plus fréquemment utilisés en matière d'analyse de risque. Cette présentation générique permettra de motiver nos choix, à partir d'une offre plurielle et diversifiée.

3 - 1 - 1 - Méthodes qualitatives

Les méthodes qualitatives et quantitatives sont souvent utilisées conjointement. Le recours aux méthodes qualitatives peut constituer une première étape visant à affiner la connaissance d'un sujet d'étude. Cette approche préalable est indispensable pour déterminer les variables à évaluer à travers des méthodes quantitatives et en interpréter les résultats.

Méthode HAZOP (HAZard and OPerability Study)

Développée au début des années 1970 pour analyser des systèmes de procédés chimiques, l'HAZOP compte parmi les méthodes qualitatives les plus utilisées dans l'analyse des risques industriels. Celle-ci se déroule en cinq étapes :

- Réunion de travail avec un nombre de participants imposé ;
- Choix des blocs fonctionnels et des lignes de fluide étudiés ;
- Analyse systématique des déviations sur les lignes de produits entrant et sortant du système au moyen d'une liste de mots clés prédéterminée (ex : pas de…, trop de…, pas assez de…, autre…) ;
- Recherche des causes et conséquences de la déviation ;
- Recherche des actions correctrices.

Très formalisée, la réflexion est menée par une équipe pluridisciplinaire. Comme indiqué ci-dessus, l'identification et l'évaluation des situations à risque sont formulées à partir de mots-clés. Les résultats obtenus lors des réunions sont consignés dans un tableau à colonnes (cf. fig. 46). Pour chaque danger identifié, un panel de préconisations est décliné quant aux actions préventives ou protectrices à mettre en œuvre.

Fig. 46 : Exemple d'une ligne d'analyse HAZOP

DÉVIATION	CAUSES	CONSÉQUENCES	COMMENTAIRES ACTIONS
Pas assez de température	Défaillance réchauffeur	Pas de réaction dans le réacteur	Report indicateur de T en salle de contrôle

Comme nous pouvons le constater dans l'exemple ci-dessus, son domaine usuel d'application est la mesure de l'évolution des paramètres physiques des lignes de fluide. Néanmoins, depuis son apparition, cette méthode a pu être transposée à des systèmes logiciels ainsi qu'à d'autres opérations complexes.

Méthode d'Analyse des Modes de Défaillance et de leurs Effets (AMDE)

L'AMDE (traduction de l'acronyme anglo-saxon de FMEA : *Failure Modes and Effects Analysis*) est la version non quantifiée de l'AMDEC (cf. infra). Il s'agit essentiellement d'une démarche déductive, aussi exhaustive que possible, qui consiste à déduire de la connaissance du système les effets de toutes les défaillances connues de ses constituants.

Conçue par l'industrie aéronautique dans les années 1960[318], son utilisation s'est étendue à des domaines comme le nucléaire, l'électronique ou l'automobile, notamment[319].

Cette méthode est particulièrement utilisée pour fiabiliser les équipements mécaniques et électroniques. Elle s'applique aux composants élémentaires du système dont la défaillance conduirait à une situation critique. Les résultats de l'analyse sont consignés dans un tableau à 7 colonnes tel que présenté ci-dessous :

Fig. 47 : Exemple d'Analyse des modes de défaillance et de leurs effets (AMDE)

ÉLÉMENT	FONCTION	MODES DE DÉFAILLANCE	CAUSES POSSIBLES	CONSÉQUENCES	MOYENS DE DÉTECTION	ACTIONS DE CORRECTION
Moteur	Entraînement	Perte d'alimentation électrique	Défaillance alimentation générale	Arrêt pompes	Contrôle débit	
			Défaillance connexions	Augmentation de température dans le réacteur, emballement, réaction, fuite de produit	Détection surintensité	

Une rapide comparaison avec la matrice HAZOP montre que l'apport de l'AMDE se situe essentiellement dans la déclinaison de moyens de détection de la défaillance considérée.

[318] Méthode élaborée par la Bell Telephone, en 1961-1962, à propos des études sur le missile Minuteman.
[319] Une méthode dérivée de l'AMDEC est aussi utilisée dans les industries agro-alimentaire, chimique et pharmaceutique : le HACCP. Cette méthode s'intéresse plus particulièrement à la fabrication et s'apparente à l'AMDEC process. Depuis la mise en place de la nouvelle directive ATEX, les fabricants de machines utilisées en atmosphère explosive doivent obligatoirement réaliser un AMDEC ATEX, qui permettra d'identifier les risques d'échauffement ou d'étincelles, quelle que soit leur origine.

Méthode d'Analyse des modes, des effets et de la criticité des défaillances (AMDEC)

Variante de l'AMDE dans une déclinaison plus exhaustive, l'Analyse des modes, des effets et de la criticité des défaillances (traduction de l'anglais FMECA : *Failure Modes, Effects and Criticality Analysis*) ajoute une évaluation de la criticité des modes de défaillance dans une finalité de hiérarchisation.

Lors de l'élaboration d'une AMDEC, la criticité peut être calculée en fonction de :

- l'indice de gravité de l'effet selon une échelle de cotation établie ;
- la multiplication de l'indice de gravité par l'indice d'occurrence de la cause ;
- la multiplication de l'indice de gravité par l'indice d'occurrence de la cause et par l'indice de détection des contrôles.

Dans certaines applications, les probabilités viennent remplacer les indices. Les causes des modes de défaillance à plus forte criticité sont ainsi traitées prioritairement. Il convient en l'espèce d'établir un seuil d'acceptabilité au-delà duquel toute criticité doit être réduite, ce par un moyen à définir (reprise de conception, plan de maintenance, action de surveillance, …). De telles analyses peuvent être transposées à tous les domaines de risque et servir de base, notamment, aux analyses de fiabilité, de maintenabilité, de disponibilité, de qualité et de testabilité. Le but est de hiérarchiser les actions d'amélioration à conduire sur un processus, un produit ou un système, en travaillant par ordre de criticité décroissante.

Pour garantir un résultat acceptable, la réalisation d'une AMDEC doit s'inscrire dans une démarche globale d'analyse du système (fonctions, contraintes d'utilisation et d'environnement, paramètres critiques, …). Il est nécessaire de définir préalablement le périmètre d'analyse avant d'identifier de manière systématique les modes de défaillance y afférents. On peut se baser sur l'expérience acquise ou, selon les domaines, sur des référentiels définissant les modes de défaillance type. Pour chacun d'eux, l'identification porte sur :

- sa (ses) cause(s) ;
- son indice de fréquence (classe d'occurrence) ;
- ses effets ;
- son indice de gravité (classe de sévérité) ;
- les mesures mises en place pour détecter la défaillance ;
- son indice de détection (classe de probabilité de détection).

Il existe cinq principaux types d'AMDEC :

- l'**AMDEC fonctionnelle**, permet, à partir d'une analyse fonctionnelle réalisée en principe dès la conception du système, de déterminer les modes de défaillances ou causes susceptibles de conduire à un événement redouté ;
- l'**AMDEC produit**, permet de vérifier la viabilité d'un produit développé par rapport aux exigences du client ou de l'application ;

- l'**AMDEC process**, permet d'identifier les risques potentiels liés à un procédé de fabrication conduisant à des produits non conformes ou des pertes de cadence ;

- l'**AMDEC moyen de production**, permet d'anticiper les risques liés au non fonctionnement ou au fonctionnement anormal d'un équipement ou d'une machine ;

- l'**AMDEC flux**, permet d'anticiper les risques liés aux ruptures de flux matière ou d'informations, les délais de réaction ou de correction, les coûts inhérents au retour à la normale.

Chacune de ces AMDEC est censée aboutir, en sortie, sur l'élaboration d'un document de travail permettant d'élaborer :

- pour l'AMDEC produit : un plan de fiabilisation ;
- pour l'AMDEC process : un plan de surveillance, contrôle qualité ;
- pour l'AMDEC moyen : une gamme de maintenance préventive ;
- pour l'AMDEC flux : un plan de sécurisation ainsi que les stocks et délais de sécurité.

Pour ce qui touche à la représentation de la violence paroxystique en milieu scolaire, l'AMDEC fonctionnelle semble davantage répondre au besoin. Quel que soit le type choisi, celle-ci est réalisée à partir d'un tableau à 9 colonnes et autant d'items :

Fig. 48 : Exemple d'Analyse des modes, des effets et de la criticité des défaillances (AMDEC)

COMPOSANT	MODES DE DÉFAILLANCE	CAUSES	EFFETS	INDICE FRÉQUENCE	INDICE GRAVITÉ	INDICE DÉTECTABILITÉ	CRITICITÉ	ACTIONS RECOMMANDÉES

La qualité d'une AMDEC est liée à l'exhaustivité des modes de défaillance identifiés, fortement dépendante de l'expérience des auteurs de l'étude. Les actions préconisées doivent être mises en œuvre et un suivi de leur efficacité assuré. Quelques temps après l'application des mesures correctrices, il est important de réaliser une nouvelle AMDEC, jusqu'à ce que la criticité des défaillances atteigne le seuil d'acceptabilité fixé.

Si l'AMDEC est un outil intéressant en termes de sûreté de fonctionnement, il lui est reproché de ne pas permettre une vision croisée des pannes possibles et de leurs conséquences. Cela est encore plus vrai lorsque deux défaillances se produisent simultanément au sein de deux sous-systèmes différents. L'AMDEC ne permet pas non plus de restituer des phénomènes dynamiques. Il paraît donc opportun de la compléter par d'autres méthodes comme celle des arbres de défaillances ou arbres des causes.

Avant de décliner plus précisément les arbres élaborés pour les besoins de cette recherche, il convient d'abord de faire une présentation générique des méthodes quantitatives pour l'analyse des risques dont ils font partie.

3 - 1 - 2 - Méthodes quantitatives

En sciences sociales, le recours aux méthodes quantitatives permet d'exprimer avec précision et de rendre vérifiables les idées qualitatives. Elles s'appuient sur des outils d'analyse mathématiques et statistiques visant à décrire, expliquer voire prédire des phénomènes à partir de variables mesurables (analyse factorielle, …).

Pour ce qui touche à la sûreté de fonctionnement, les méthodes quantitatives visent à caractériser les systèmes industriels en termes de « taux de défaillance », de « taux d'apparition d'événements indésirables » et de calcul de « probabilité de défaillance ».

Les cindyniques sont plus appropriées à l'évaluation des risques inhérents aux systèmes sociotechniques. Sans se limiter à cet aspect, elles comprennent aussi un volet propre à l'évaluation quantitative des risques.

Si notre recherche est essentiellement qualitative, elle offre néanmoins une large part à l'évaluation quantitative des facteurs de risque et autres signaux faibles. Les modèles discursifs proposés à la fin de ce troisième chapitre s'inspirent largement des méthodes que nous allons présenter.

Méthodes de l'Arbre des défaillances (MAD) et de l'Arbre des causes (MAC)

Conçue au début des années 60 par H.A. Watson (société Bell Telephone), reprise et améliorée par la société Boeing par la suite, la « Fault tree analysis » (Fta) s'est étendue à de nombreux domaines de l'industrie (aéronautique, nucléaire, chimie…). La MAD s'inscrit dans un raisonnement déductif qui suppose au préalable que la chaîne des événements indésirables soit bien connue.

L'objectif de l'AdD est de représenter les événements de base et intermédiaires dont la combinaison est susceptible d'entraîner la survenance de l'événement redouté (ER). Construite à partir d'un langage graphique formalisé, l'arborescence prend la forme d'un arbre des défaillances. Ce dernier est parfois appelé « arbre de pannes », notamment dans le domaine de la construction électrique, conformément à la norme internationale CEI 61025 et française NF EN 61025 - Analyse par arbre de panne (AAP – octobre 2007).

L'événement redouté (ER) est positionné au sommet de l'arborescence. Les branches de l'arbre constituent autant de niveaux successifs d'événements tels que chacun est généré à partir d'événements de niveau inférieur (événement secondaire). Chaque niveau est relié à l'aide d'opérateurs logiques (ou portes logiques). Ces derniers lient les événements suivant des relations de causalité. Ils sont représentés à l'aide de symboles qui permettent de décrire des relations telles que ET, OU, ET avec condition, OU avec condition, SI, Combinaison…

Quel que soit le type d'arbre (causes ou défaillances), la construction passe par la déclinaison de coupes minimales, figurant un ensemble d'événements de base ou conditions nécessaires ou suffisantes à produire l'événement sommet. Si l'on en retire un seul de ses éléments, la défaillance est supposée ne pas apparaître.

Les coupes minimales se lisent en descendant l'arbre ligne par ligne, de haut en bas à partir de l'événement sommet. Une fois formalisées, il convient de procéder par élimination pour supprimer :

- les redondances d'événements dans une même coupe (il est inutile de citer plusieurs fois le même événement) ;

- les redondances de coupes (quand le même ensemble d'événements a été produit par plusieurs voies, il est inutile de le conserver en plusieurs exemplaires) ;

- les « super-coupes » qui en contiennent d'autres (quand un ensemble est strictement contenu dans un autre, il n'est utile de garder que le plus petit).

Les événements y sont organisés en classes d'événements et représentés, notamment, à l'aide des symboles ci-dessus.

Une fois les éléments de base identifiés, l'estimation finale de la probabilité que l'événement redouté se produise est calculée. Celle-ci doit tenir compte de l'ensemble des probabilités et/ou fréquences de défaillance associées aux événements intermédiaires.

S'il n'existe pas de méthodologie unique pour l'élaboration d'un arbre de défaillance, il convient cependant de respecter un ensemble de principes et de règles permettant de guider le raisonnement. Bien que la MAD soit la plus utilisée dans les analyses de fiabilité, de disponibilité ou de sécurité des systèmes, son emploi n'est pas adapté pour l'étude de plusieurs systèmes industriels en interaction. En l'espèce, il est possible de recourir à la Méthode de Combinaison des Pannes Résumées que nous ne présenterons pas ici dans la mesure où elle est très éloignée de nos besoins.

En revanche, la présentation de la méthode d'analyse par arbre d'événement paraît incontournable dans la mesure où elle s'inscrit dans une parfaite complémentarité avec les arbres de défaillances.

Méthode de l'Arbre d'événement

Comme nous venons de le voir, l'analyse par arbre de défaillance permet de déterminer, à partir d'une démarche déductive, les causes d'un événement redouté. À l'inverse, l'analyse par arbre d'événement suppose la survenance de ce dernier et vise à en déterminer les événements qui en découlent. Cette méthode combinée est aussi connue sous l'acronyme ADR (Analyse détaillée des risques).

L'analyse par arbre d'événement a été développée au début des années 1970 pour l'évaluation du risque lié aux centrales nucléaires à eau légère. Son utilisation s'est ensuite étendue à d'autres secteurs. Cette méthode est particulièrement utilisée en retour d'expérience post accidentelle, afin d'en expliquer les conséquences observées résultant d'une défaillance du système.

À partir d'un événement initiateur ou d'une défaillance d'origine, l'analyse par arbre d'événement permet donc d'estimer la dérive du système en envisageant de manière systématique le fonctionnement ou la défaillance des dispositifs de détection, d'alarme, de prévention, de protection ou d'intervention (techniques, humains ou organisationnels).

La démarche généralement retenue est la suivante :

- définir l'événement initiateur à considérer ;

- identifier les fonctions de sécurité prévues pour y faire face ;

- construire l'arbre ;

- décrire et exploiter les séquences d'événements identifiées.

S'inscrivant dans une acception essentiellement quantitative, l'arbre d'événement est plus fréquemment associé à un arbre de défaillance qu'à un arbre des causes. Comme l'AdD dans une démarche en amont, l'arbre d'événement vise à estimer la probabilité d'occurrence des événements et sous-événements subséquents, en aval cette fois.

Distinction entre les Arbres de défaillance, des causes et d'événements

Si ces trois méthodes représentent chacune la logique d'un système sous forme arborescente, elles répondent à des besoins différents et ne contiennent pas les mêmes informations.

Élaboré à la conception du système pour parfaire sa fiabilité, l'arbre de défaillance permet d'envisager un ensemble de combinaisons de causes susceptibles de produire une défaillance (identification des coupes minimales). L'intérêt de cet outil est donc d'estimer a priori la probabilité d'occurrence de l'événement redouté ainsi que la gravité des événements secondaires.

À l'inverse et même s'il adopte un graphisme similaire (symboles, opérateurs logiques, …), l'arbre des causes est construit a posteriori, à partir des retours d'expérience. Il repose ainsi sur l'élaboration d'un scenario-type susceptible de conduire à la survenance de l'événement redouté. Outre celui de représenter en dynamique la cinétique de l'action, son intérêt réside dans la recherche de solutions visant à empêcher sa perpétration ou minimiser ses conséquences. Celles-ci sont représentées par des « barrières de sécurité ». S'inscrivant dans le cadre d'une méthode essentiellement qualitative, les probabilités d'occurrence ne sont pas calculées ici.

La figure ci-dessous permet de représenter schématiquement ces distinctions, à partir des objectifs de ces trois méthodes.

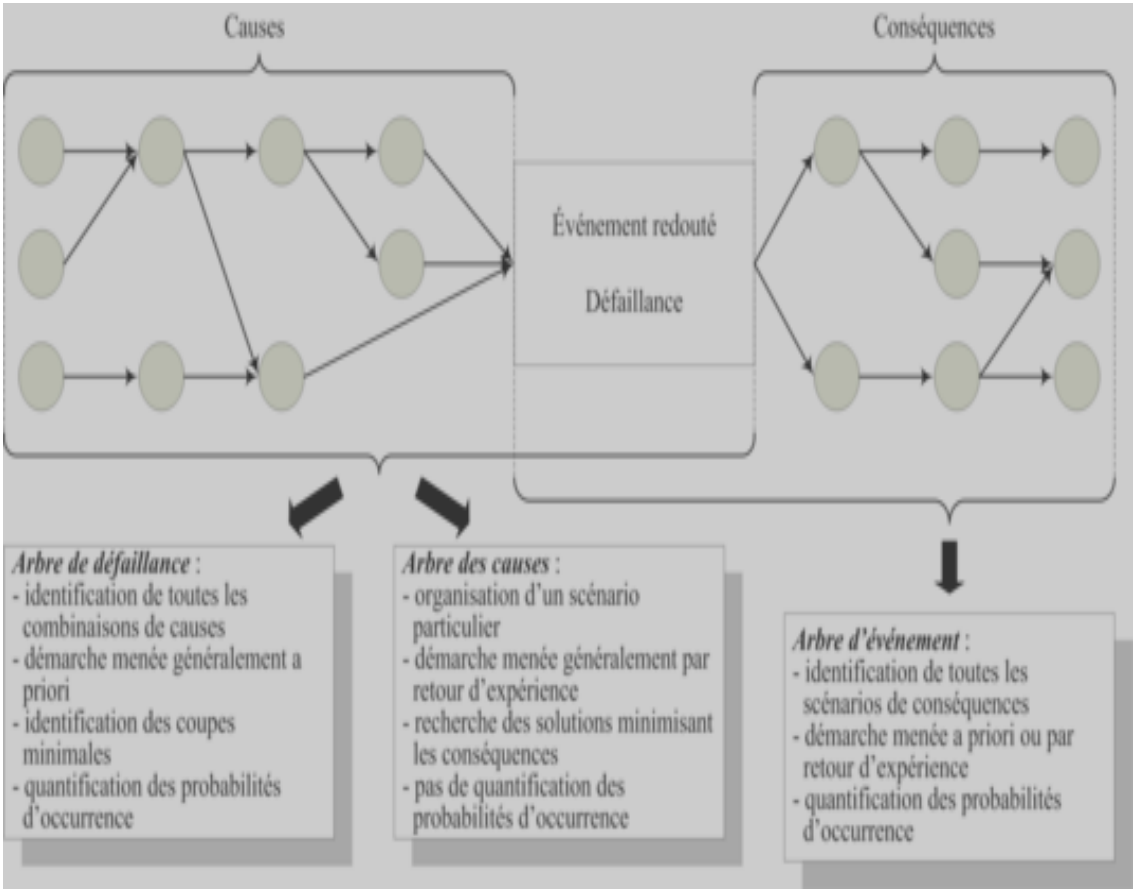


Figure 49 : Distinction entre arbres de défaillance, des causes et d'événements (Mortureux, 02a)[320]

Méthode du Nœud papillon

Les retours d'expérience font ressortir que les accidents industriels majeurs sont généralement la conséquence d'un enchaînement d'événements indésirables, combiné à des défaillances de barrières de sécurité[321]. Le nœud papillon propose une arborescence détaillée de la chronologie d'un accident ou d'une catastrophe. Quatre étapes sont nécessaires à sa construction :

- Définir l'événement redouté qui constitue le point central du nœud papillon (ERC) ;
- Construire l'arbre de défaillances afin de mettre en évidence l'ensemble des combinaisons de causes pouvant conduire à l'événement redouté ;
- Construire l'arbre d'événements afin de mettre en évidence l'ensemble des conséquences possibles selon que les barrières de mitigation remplissent ou non leur fonction de sécurité ;
- Quantifier le nœud papillon, c'est-à-dire évaluer les fréquences d'occurrence des conséquences en sortie de l'arbre d'événements.

[320] Source :http://www.unit.eu/cours/cyberrisques/etage_3_aurelie/co/Module_Etage_3_synthese_43.html (dernière consultation le 27 novembre 2013).
[321] Source : http://www.techniques-ingenieur.fr/fiche-pratique/environnement-securite-th5/exploiter-une-icpe-dt27/le-n-ud-papillon-une-methode-d-analyse-de-risques-0537/ (dernière consultation le 27 novembre 2013)

Pour les besoins de cette recherche, nous nous sommes réappropriés cette méthode en nous affranchissant de la quatrième étape. Dans une acception essentiellement qualitative en effet, nous avons associé l'arbre d'événement à un arbre des causes. Ce parti pris se justifie selon nous par l'idée qu'un système « humain-social », par essence complexe, est difficilement probabilisable. Or, la plupart des systèmes industriels faisant appel à cette méthode relèvent plutôt du domaine du « compliqué », dont on peut tirer un modèle prédictif.

Par-delà la représentation des enchaînements d'événements indésirables, l'accent a été mis sur la déclinaison des barrières d'anticipation (préventives ou protectrices) et de mitigation des risques, le tout dans une approche de résilience fonctionnelle inspirée de la méthode FRAM[322] (Hollnagel, 2004). Nous évoquerons plus loin la méthode LOPA (Layer of Protection Analysis) basée sur la valorisation de l'ensemble des couches de protection (barrières humaines, organisationnelles et techniques) et non de telle ou telle barrière en particulier.

Cette présentation des méthodes quantitatives pour l'analyse des risques offre une première approche des représentations logique et graphique auxquelles nous avons décidé de recourir. Il a bien été envisagé, au départ, de travailler sur une modélisation systémique modulaire de type MOSAR (méthode organisée systémique d'analyse des risques). Celle-ci s'articule autour d'une décomposition macro (module A) et micro (module B) de l'installation, en estimant chaque mode de défaillance et en imaginant l'ensemble des scenarii susceptibles de les faire apparaître ainsi que les barrières de mitigation y afférentes. Mais en application du principe de parcimonie évoqué plus haut, notre choix s'est fondé sur une exigence de simplicité.

Les cindyniques sont en outre assez complémentaires de la démarche de modélisation adoptée dans le présent chapitre. L'objectif n'est pas là de produire un outil accessible qu'aux seuls spécialistes. Au contraire, il s'inscrit dans une volonté de rendre la représentation du risque intelligible au plus grand nombre d'acteurs concernés par cette problématique, tant scientifiques et qu'opérationnels. C'est ce que nous allons proposer ci-après à travers l'analyse appliquée des modes, des effets et de la criticité des défaillances.

[322] Functionnal Resonance Analysis Method.

3 - 2 - Méthode AMDEC appliquée à la violence paroxystique en milieu scolaire

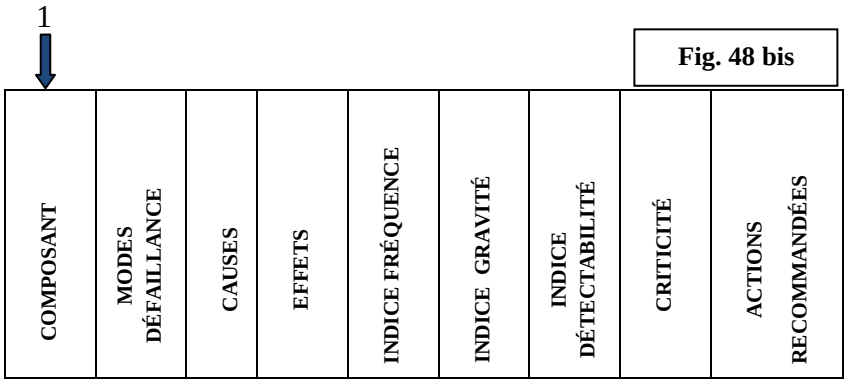
Passer de la découverte des méthodes à la phase d'application constitue déjà un exercice complexe lorsqu'on se situe dans le même champ disciplinaire. En effet, l'AMDEC est principalement utilisée pour l'analyse des défaillances inhérentes aux systèmes technologiques. Il en va de même des arbres de défaillance ou arbres des pannes, auxquelles ont recours les experts en aéronautique, notamment. Comme évoqué plus haut, les arbres d'événement ont quant à eux été conçus pour la modélisation post accidentelle des centrales nucléaires à eau légère. Alors, imaginer transposer ces méthodes au risque social constitue une entreprise ambitieuse que nous n'osions pas imaginer quelques mois avant cette recherche. Pour autant, à l'instar des lignes de fluide ou des systèmes électroniques, de tels graphes peuvent rendre intelligible le phénomène de violence paroxystique en milieu scolaire ou universitaire sans pour autant revendiquer quelque caractère prédictif que ce soit. C'est ce que nous allons découvrir ci-dessous.

Pour disséquer le processus criminel d'un « school shooter », nous nous sommes d'abord livrés à une Analyse des modes, des effets et de la criticité des défaillances (AMDEC), à partir des données recueillies sur l'ensemble des événements recensés sur la période considérée (N = 156). Il aurait été dommage, par le seul usage d'une AMDE, de ne pas introduire une variable de criticité aux facteurs de risque identifiés, dès lors que nous dispositions des données utiles à leur estimation.

Les éléments consignés dans l'AMDEC nous ont globalement conforté quant à la pertinence des enchaînements proposés dans nos premières esquisses d'arborescences. D'une approche intuitive, nourrie il est vrai par une large connaissance du sujet après trois années de recherche, nous avons pu passer à un modèle plus formel, au croisement d'une approche qualitative et quantitative. Il n'est pas possible de représenter ci-dessous l'AMDEC dans son intégralité, même en passant du mode « portrait » au mode « paysage ». Nous déclinerons donc chaque item séparément, dans l'ordre des colonnes de la matrice.

3 - 2 - 1 - Les composants

La première rubrique porte sur la qualification des différents composants (colonne 1).



Un composant est d'abord défini comme un « objet, substance, élément qui entre dans la composition de quelque chose ». Il peut aussi s'agir d'un « élément standard utilisé dans la construction de produits industriels de série, tels que machines, véhicules, circuits électriques et électroniques (*actifs* ou *passifs*), appareils électroménagers, portes, fenêtres, etc[323].

S'il est aisé d'en identifier la nature pour un système mécanique, électronique, ou une ligne de fluide, qu'en est-il pour un système humain-social comme le nôtre ? Comment le disséquer en composants distincts ?

Nous avons pu observer que le processus conduisant à la survenance de l'événement redouté était différent selon le sexe, l'âge, l'origine géographique (en particulier pour les perpétrateurs chinois) ou la période considérée (globale ou contemporaine). À partir d'une base commune établie à partir de l'échantillon hors Chine (cf. supra), nous avons ainsi isolé quatre composants :

- les adolescents et « adulescents » de sexe masculin (< 26 ans) ;
- les adultes de sexe masculin (> 26 ans) ;
- les adolescentes et « adulescentes » de sexe féminin (< 26 ans) ;
- les adultes de sexe féminin (> 26 ans).

Si les causes principales apparaissent avec une certaine constance, nous avons constaté que les facteurs de risque pouvaient évoluer au fil du temps en fonction de l'évolution des mœurs, de l'offre médiatique, culturelle ou technologique. Dès le début de l'analyse du premier composant, nous avons ainsi décidé de restreindre nos coupes à la fourchette 1992-2012. Ce choix s'inscrit dans une réelle objectivité dans la mesure où la période considérée correspond à l'apparition et la démocratisation progressive d'Internet, dont les conséquences ont été évoquées dans la deuxième partie de cette monographie. Par souci de cohérence et afin de susciter d'éventuelles comparaisons, nous avons appliqué la même période aux autres composants.

Un bref regard sur le nombre d'occurrences considérées permet de constater que le genre masculin est très largement majoritaire voire quasi-exclusif (cf. fig. 3). Sans distinction d'âge et de période, il représente 94 % des perpétrateurs (N = 118/125 dont 87 de moins de 26 ans et 31 plus âgés). Ce constat vaut aussi pour la période 1992-2012 où l'on retrouve 66 perpétrateurs masculins de moins de 26 ans (composant 1) et 20 d'âge supérieur (composant 2).

Cette surreprésentation juvénile masculine confirme les analyses de nombreux chercheurs qui ont établi que le genre, en l'espèce masculin, comptait parmi les principaux facteurs de risque personnels (nous verrons plus loin les facteurs familiaux et socio-environnementaux). Les garçons se révèlent beaucoup plus exposés au risque de la violence comme victimes ou comme agresseurs (Debarbieux, 2008, p. 85).

[323] http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/composant/17736 (dernière consultation le 5 octobre 2013).

À partir de l'échantillon global, sept « rampages » sont le fait de forcenées (N = 7), soit 6 % du total des auteurs (N = 125). Cinq occurrences s'inscrivent dans la période 1992-2012, dont trois au crédit de perpétratrices de moins de 26 ans (N = 3/5 pour le composant 3) et deux concernant des auteures plus âgées (N = 2/5 pour le composant 4). Afin de travailler sur un échantillon plus dense, nous avons d'abord pensé ne pas le scinder par périodes et tranches d'âge. Mais par souci de cohérence et de comparaison, nous avons finalement décidé de respecter les mêmes critères que ceux des composants 1 et 2.

L'attribution des termes « adolescents » et « adulescents » aux composants 1 et 3 n'est pas non plus le fruit du hasard. La détermination d'une césure entre nos différents composants, après l'âge de 25 ans, n'a pas été opérée non plus de façon arbitraire. Voici ce qui a motivé nos choix :

L'Organisation mondiale de la santé définit l'adolescence comme « la période de la vie pendant laquelle une personne n'est plus un enfant, mais n'est pas encore un adulte. Il s'agit d'une période au cours de laquelle une personne subit de profonds changements physiques et psychologiques. Les attentes et les perceptions sociales des adolescents évoluent également. La croissance et le développement physiques s'accompagnent d'une maturation sexuelle, qui aboutit souvent à des relations intimes. La pensée conceptuelle et l'esprit critique se développent également, tout comme la conscience de soi lorsque les perspectives sociales requièrent une certaine maturité émotionnelle[324] ». L'adolescence est davantage considérée comme une étape que comme une période définie de la vie. Elle marque un stade de développement à plusieurs niveaux d'une personne :

- apparition des caractères sexuels secondaires (puberté) puis maturité sexuelle en termes de capacité de reproduction ;
- développement des processus mentaux et de l'identité adulte ;
- passage d'une dépendance socio-économique et émotionnelle totale à une indépendance relative.

Toujours selon l'OMS, la tranche d'âge de l'adolescence est celle des 10-19 ans, tandis que les « jeunes gens » sont définis comme ceux appartenant au groupe d'âge des 15-24 ans. Ces deux groupes agrégés forment plus largement le groupe des « jeunes », qui s'entend comme la tranche des 10-24 ans, critère validé en 2011 par la revue médicale britannique The Lancet[325].

[324] Définition de l'adolescence selon l'OMS (rappelée dans un polycopié à l'intention des prestataires de soins de santé en page B 5).

[325] Source : http://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(11)60512-6/ (dernière consultation le 10 octobre 2013)

Si la majorité légale est fixée à 18 ans dans la plupart des pays occidentaux, chacun s'accorde à dire que la maturité ne s'acquiert que quelques années plus tard. C'est ainsi qu'une nouvelle directive a récemment été adressée aux psychologues pour enfants anglais, afin qu'ils portent leur action sur une population de 0 à 25 ans et non plus de 0 à 18 ans. L'objectif serait de mieux comprendre les processus de maturation hormonale, émotionnelle et cérébrale qui impacteraient les jeunes jusqu'à l'âge de 24 ans, âge de constitution définitive du cerveau[326].

Le terme « adulescent » que nous avons choisi d'accoler à celui d'adolescent est d'ailleurs de plus en plus utilisé. Cela tient probablement pour partie aux difficultés à se forger une première expérience professionnelle avec, corrélativement, une émancipation plus tardive par rapport aux parents. C'est ce qu'a constaté Cécile Vandevelde lors d'une étude comparée entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud : « *Avec un âge médian au départ de 23 ans (…), les jeunes Français font ainsi l'expérience d'un accès long et progressif à l'indépendance. Ce maintien prolongé dans une période d'entre-deux s'inscrit dans un flou normatif : si l'indépendance individuelle, surtout résidentielle, est fortement valorisée, le maintien des solidarités familiales dans un contexte de précarité professionnelle est également légitimé. En France règne ainsi une forme de « semi-dépendance » parmi les jeunes adultes, fruit de cette tension entre une norme d'autonomie précoce et des conditions financières qui la rendent durablement inaccessible* » (Van de Velde, 2007).

L'observation des processus de violence paroxystique en milieu scolaire et universitaire fait ressortir de nombreuses similitudes entre les adolescents et « adulescents ». Les actions de Klimveer Gill (25 ans) et Steven Philipp Kaczmerczak (27 ans) se nourrissent des mêmes frustrations que leurs jeunes pairs. Dès lors, où placer notre curseur ? Fallait-il le remonter à 27 ans pour intégrer Kaczmerczak dans le composant 1 ? Une approche de séparation floue aurait pu être utilisée, Cette option a néanmoins été écartée dans la mesure où un seul événement était concerné. Cette infime marge d'erreur dans l'analyse reste donc raisonnable. Pour rester en adéquation avec les critères énoncés ci-dessus, la frontière finalement a été délimitée à 25 ans inclus (< 26 ans).

Dans chaque tranche d'âge considérée, les coupes proposées auraient pu faire l'objet d'une subdivision selon la qualité de l'auteur (élève, enseignant, …) ou son rapport à l'établissement (endogène, semi-endogène ou exogène). Cela ne nous a pas semblé pertinent au regard de la faiblesse des effectifs par critère. En effet, il aurait été difficile d'en extraire des informations significatives et, conséquemment, des conclusions tenables.

[326] Source : http://lifestyle.fr.msn.com/bien-vivre/adolescence-25-ans (dernière consultation le 10 octobre 2013)

3 - 2 - 2 - Les modes de défaillance

Après avoir identifié les quatre composants de notre AMDEC, il convient ensuite d'en déterminer les modes de défaillances (colonne 2).

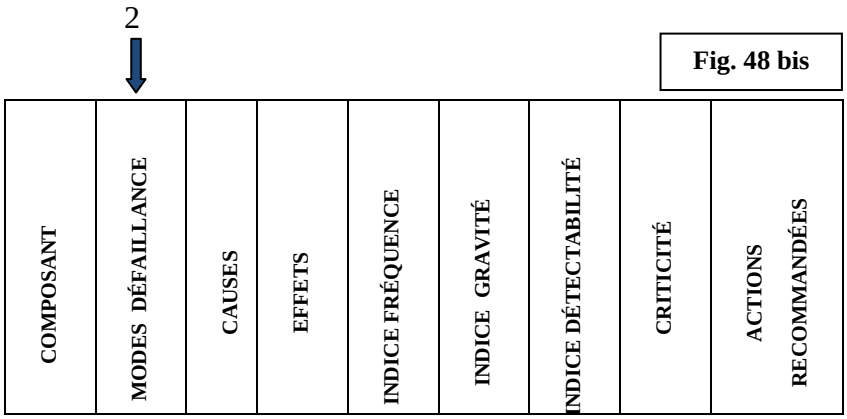


Fig. 48 bis

Quel que soit le composant en question, notre travail porte exclusivement sur un mode de défaillance identifié : l'acte de violence paroxystique en milieu scolaire ou universitaire (cf. définition, p. 120).

Peu importent, ainsi, les moyens utilisés (armes à feu, armes blanches, …). Seule l'intention compte, indépendamment du résultat considéré par ailleurs dans le calcul de criticité. Le tableau ci-dessous décline le contenu des deux premières colonnes de notre AMDEC, avec les quatre composants identifiés rapportés au seul mode de défaillance analysé.

Fig. 48 bis

COMPOSANT	MODES DE DÉFAILLANCE
1) Adolescents et « adulescents » de sexe masculin (< 26 ans)	Acte de violence paroxystique en milieu scolaire ou universitaire
2) Adultes de sexe masculin (> 26 ans)	Acte de violence paroxystique en milieu scolaire ou universitaire
3) Adolescentes et « adulescentes » de sexe féminin (< 26 ans)	Acte de violence paroxystique en milieu scolaire ou universitaire
4) Adultes de sexe féminin (> 26 ans)	Acte de violence paroxystique en milieu scolaire ou universitaire

Il est primordial, en perspective des estimations de criticité par composant en lien avec le mode de défaillance identifié, d'isoler le nombre de victimes y afférentes. Voici les variables qui seront prises en considération :

Table 13

COMPOSANTS	VICTIMES / 20 ANS PÉRIODE 1992-2012		
	Total	Tués	Blessés
1 - perpétrateurs < 26 ans (N = 66)	610	216	396
2 - perpétrateurs > 26 ans (N = 20)	175	77	98
3 - perpétratrices < 26 ans (N = 3)	6	4	2
4 - perpétratrices > 26 ans (N = 2)	10	3	7

3 - 2 - 3 - Les causes et leurs effets

Un mode de défaillance unique n'exclut pas pour autant une multiplicité de facteurs et de scenarii susceptibles de le faire apparaître, dans un laps de temps plus ou moins long (cf. infra). Ainsi, la violence à l'école relèverait d'un cumul de micro-violences au quotidien (notion de répétition), de stress et de mal de vivre (Debarbieux, 2008, p.120). Cela vaut évidemment pour son expression paroxystique, dans laquelle nous considérons qu'une carrière de victime puis une carrière d'agresseur se construisent dans le ténu et le continu (Blaya & Debarbieux, 2001).

Le principe de causalité s'inscrit principalement dans un mode de raisonnement linéaire, où chaque événement relève d'une ou plusieurs causes. Elle peut aussi s'avérer circulaire, ce qui suppose une rétroaction de l'effet sur une ou plusieurs causes (cf. nœud papillon infra : bouclage phase post-accidentelle et phase pré-accidentelle). Pour ce qui touche à l'objet étudié, nous réfutons toute forme de « simplisme monocausal » (Debarbieux, 2008, p. 78). Nous avons effectivement pu vérifier que les facteurs étaient souvent cumulés et en interaction (Farrington, 1997). Il s'agit donc de les analyser concurremment, dans leur contexte d'apparition, et non isolément. Nous écartons aussi la question des « early starters » (Chiappori, Salanié, Valentin, 1999), ces jeunes enfants violents dont les statistiques semblent démontrer une propension à une future carrière de délinquant. Au regard des nombreux cas analysés, les « school shooters » n'appartiennent pas à cette catégorie.

Même si nous ne prétendons pas à l'exhaustivité, la lecture de multiples articles et rapports a permis d'identifier une dizaine de facteurs de risque, d'apparition récurrente. Il est également intéressant de constater que ces tendances fortes se retrouvent par-delà les continents et frontières, dans une forme de subculturation nouvelle qui transcende les cultures traditionnelles (cf. supra : les effets d'internet). Nous verrons plus loin que leur niveau de criticité peut évidemment varier d'un composant à l'autre, selon l'âge et le sexe des perpétrateurs.

Les causes et les effets correspondent aux colonnes 3 et 4 de l'AMDEC. Pour les raisons que nous venons d'évoquer, il est difficilement concevable de les dissocier.

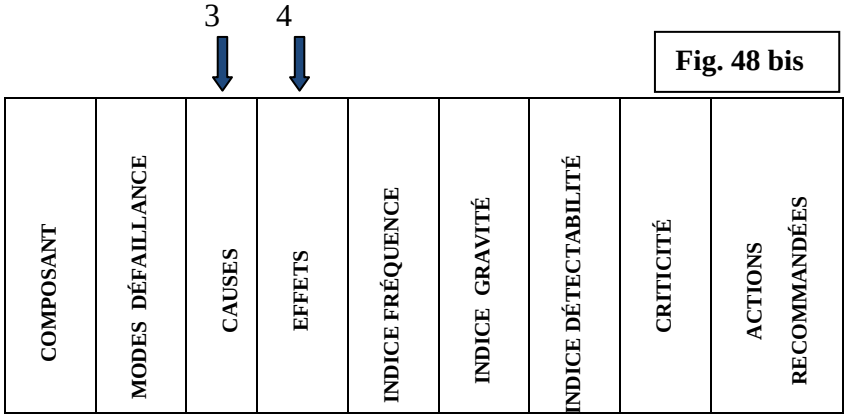


Fig. 48 bis

Les effets associés aux causes identifiées restent heureusement exceptionnels. « L'imprévisibilité des comportements » se rapportant au phénomène étudié lui confère un caractère « complexe » (Le Moigne, 1995, p. 3). Toute forme de déterminisme en est donc exclue. En effet, la majorité des éléments du composant considéré dispose de ressources intrinsèques ou extrinsèques lui permettant de faire face aux facteurs de risque (cindynogènes) et d'en éviter les effets le cas échéant.

Cette absence de déterminisme relève pour l'essentiel d'une approche transactionnelle que chacun est à même d'adopter instinctivement. Ce modèle s'appuie sur la notion de transactions entre un individu et son environnement. Il tient compte de la présence de facteurs de risque et de facteurs protecteurs (Fortin & Bigras, 1996 *in* Debarbieux, 2008, p. 82), variables selon le niveau de vulnérabilité de la personne et sa capacité de résilience.

La vulnérabilité (du latin *vulnerare*, « blesser »), se définit comme un état de moindre résistance aux nuisances et aux agressions par prédisposition à une maladie, un dommage ou une issue négative (Id.). Comme l'indique Éric Debarbieux, cette notion est assortie d'une « variabilité interindividuelle », à savoir que des individus soumis aux mêmes conditions adverses se comportent de manière très différente (Id, p. 82). Cette observation sociologique rend vaine toute velléité prophétique. Elle invalide aussi, d'emblée, tout modèle résolument et prétendument prédictif.

Comme nous l'avons évoqué dans la première partie au sujet du harcèlement, deux notions peuvent infléchir les effets que l'on prête au risque : la résilience et les opérateurs de transformation.

La résilience s'entend comme « la capacité de chaque individu à faire face à un événement ou à une situation » (Rutter, 1985) ou « l'art de naviguer dans les torrents » comme le résume bien Boris Cyrulnik (Cyrulnik, 2001, *in* Debarbieux, 2008, p. 82), dans une « interaction sociale salvatrice ». La capacité de résilience peut ainsi venir « déjouer le risque grave d'une issue négative » (Vanistendael *in* idem) potentiellement généré par une succession « d'événements déstabilisants, de conditions de vie difficiles, de traumatismes parfois sévères » (Manciaux *et alii*, 2003).

Directement issus de la méthode des cindyniques, les opérateurs de transformation peuvent être définis comme des actions extérieures visant à réduire le potentiel cindynogène d'une situation et ainsi permettre de combler l'écart entre une situation perçue et une situation voulue.

Pour revenir à notre AMDEC, le tableau ci-dessous permet de décliner de manière synthétique les causes identifiées assorties de leurs effets supposés. Aucune hiérarchie n'est établie à ce stade entre ces différentes variables, que ce soit par ordre d'apparition ou de gravité. Leur position relève encore d'une approche essentiellement inductive, pour ne pas dire intuitive. Quant aux effets prêtés aux différentes causes, nous nous garderons bien de toute affirmation, faute de qualification dans les domaines évoqués.

Table 14 : AMDEC : Causes identifiées de la violence paroxystique en milieu scolaire et effets

CAUSES	EFFETS SUPPOSÉS
Dysharmonie familiale Séparation, traumatisme lié à un décès, climat chaotique, absence d'écoute et de dialogue, ambitions parentales exacerbées, déficit de valorisation, …	Différence – marginalité, harcèlement, humiliation, sanction, décrochage scolaire, …
Complexes physiques Obésité, maigreur, …	Différence – marginalité, harcèlement, humilation, ressentiment, développement d'une forme de sociopathie…
Troubles psychologiques (psychotiques, sociopathes, psychopathes, …)	Dépression, Schizophrénie, paranoïa, perte de contact avec la réalité (troubles psychotiques), absence d'empathie (sociopathes ou psychopathes), …
Traitement médicamenteux dont anti-dépresseurs de la famille des IRSS	Agressivité post-traitement
Harcèlement Ostracisme - Humiliation	Isolement, dépression, ressentiment, développement d'une forme de sociopathie, propension à la vengeance, …
Influences subculturelles Littérature, cinéma, genre musical	Possible perméabilité entre fiction et réalité en cas de fragilité psychologique, d'isolement et d'ostracisme. Identification au personnage et adoption des solutions employées par ces derniers pour résoudre leur problème, …
Jeux vidéo Pratique assidue de jeux vidéo violents : destruction, massacre, tir subjectif, …	Effet cathartique mais possible perméabilité entre univers virtuel et réel en cas de fragilité psychologique, d'isolement et d'ostracisme. Développement de l'agressivité, banalisation de la violence extrême et désinhibition de l'acte, …
Tir sportif (ou de la chasse) Pratique assidue ou occasionnelle en club	Accès facilité aux armes et munitions, désinhibition / banalisation de l'usage des armes, …
Sanction scolaire Incomprise et non acceptée	Décrochage scolaire, ressentiment, développement d'une forme de sociopathie et propension à la vengeance
Mauvaise(s) note(s)	Découragement, décrochage, ressentiment, développement d'une forme de sociopathie, propension à la vengeance
Effet copycat	Imitation, sentiment d'appartenance à une communauté juvénile, recherche de son propre quart d'heure de célébrité …

La dysharmonie familiale

Ce terme est emprunté au « Modèle de risques cumulés dans l'évolution du comportement dyssocial » de Friedrich Lösel (Lösel, 2000). Cumulés avec les facteurs personnels et socio-environnementaux, les facteurs familiaux sont aussi prégnants dans la genèse d'un acte de violence paroxystique, avec 27 % de l'échantillon global et 30 % du panel des moins de 26 ans sur un siècle (cf. chapitre 2).

Les principaux items ciblés par les recherches s'inscrivent dans le type d'éducation donné par les parents (permissivité excessive ou autoritarisme), l'alcoolisme ou l'addiction des parents (Debarbieux, 2008, p. 85). Pour ce qui touche à notre recherche, nous ciblons plus généralement les facteurs les plus répandus de dysharmonie familiale et souvent agrégés : violence ou mauvais traitements, séparation des parents, décès d'un ascendant ou collatéral, climat chaotique, dévalorisation, absence d'amour et d'empathie, déficit de communication. En revanche, nous en excluons la notion de pauvreté, les « school shooters » relevant majoritairement d'une extraction sociale moyenne voire supérieure.

Les effets de la dysharmonie familiale se manifestent dès l'enfance à travers une « dyssocialité » plus ou moins marquée, selon les facteurs incriminés et la capacité de résilience des sujets. Souvent nourrie par un déficit de confiance, l'enfant puis l'adolescent s'inscrit en marge de ses pairs, adopte un comportement timoré qui le prédispose au harcèlement, aux humiliations et à l'ostracisme. La dépression est une suite probable, assortie d'un décrochage scolaire, d'un comportement parfois transgressif. Cet ensemble de facteurs alimente un large ressentiment, dirigé à la fois contre l'institution scolaire et la société, jusqu'à développer une forme de sociopathie. Retournée contre soi (suicide ou tentative) ou dirigée contre autrui, la violence peut se manifester dans un laps de temps très variable, de quelques mois à plusieurs années.

La proportion de victimes liées à ce facteur de risque sera précisée ensuite par une estimation de son taux de criticité pour chaque composant.

Les complexes physiques

Parmi les facteurs personnels potentiellement prédictifs de la violence en milieu scolaire, les caractéristiques physiques personnelles occupent aussi une place prépondérante. Ainsi, la petite taille, l'obésité, la maigreur, la timidité, notamment, prédisposeraient à un parcours victimaire (Voss & Mulligam, 2000 *in* Debarbieux, 2008, p. 85).

Pour ce facteur de risque, nous avons introduit une part infime de subjectivité en appliquant, parfois, une approche déductive. En effet, dès l'apparition d'une telle caractéristique, isolée ou cumulée avec d'autres, nous en avons déduit que le perpétrateur était potentiellement habité par des complexes liés à son apparence physique.

Cela participe de la construction d'un large ressentiment jusqu'à l'affirmation, parfois, d'une forme de sociopathie. Il reste l'étape ultime que peu de harcelés complexés franchissent fort heureusement, celle où « l'agneau » se transforme en « loup ».

La proportion de victimes par composant, liées à ce facteur de risque, sera également précisée plus loin à travers l'estimation de son niveau de criticité.

En revanche, l'analyse des cas ne fait pas émerger de perpétrateurs intellectuellement déficients. Les jeunes « school shooters » semblent plutôt dotés d'une intelligence élevée voire supérieure, ce qui accroît leur isolement parmi leurs pairs.

Les troubles psychologiques

Voici un facteur vis-à-vis duquel nous formulons de grandes réserves, n'étant absolument pas qualifié pour estimer que tel ou tel perpétrateur puisse relever d'une pathologie particulière. La question est à ce point complexe qu'elle nécessiterait une validation par des spécialistes, ce que nous n'avons pu faire dans le temps contraint de la thèse.

Dans la deuxième partie de cette monographie, nous avons fait référence aux travaux de Peter Langman. Pour mémoire, le psychologue américain a classé une quinzaine de cas cliniques en trois catégories : les psychopathes, les psychotiques (schizophrènes et schizotypes) et les traumatisés (Langman, 2009). Lors de ses recherches sur la violence en milieu scolaire, Éric Debarbieux insiste surtout sur deux dimensions essentielles à l'analyse : la continuité des troubles et l'apparition des dysfonctions dans plusieurs milieux. Lesdits troubles doivent donc être « répétitifs et persistants », c'est-à-dire distincts « de simples difficultés de comportement, souvent transitoires et liées à un contexte donné (Debarbieux, 2008, p. 65). Aussi, nous sommes-nous limité à répertorier les cas où le diagnostic était explicitement posé dans le cadre du procès pénal (instruction préparatoire ou comparution devant une Cour).

Nous avons en outre pris le parti de n'estimer la criticité de ce facteur de risque que sur les échantillons d'adultes. Même si nous sommes parvenu à consigner de nombreux éléments sur le comportement erratique d'une partie des adolescents et adulescents, les informations sont trop éparses et contradictoires pour leur imputer formellement telle ou telle pathologie. Toutefois, la plupart des « school shooters » identifiés, à partir de symptômes déterminés, semblent relever de troubles psychotiques.

Le terme psychotique a reçu plusieurs définitions à travers les années. Dans son sens le plus strict, il réfère à des idées délirantes et des hallucinations prononcées dont la personne ne reconnaît pas le caractère pathologique.

Une définition plus large inclut des hallucinations que la personne reconnaît comme telles et des symptômes de désorganisation tels que le discours et/ou le comportement désorganisés[327].

Largement observé chez nos sujets d'étude au même titre que la schizophrénie, le délire paranoïaque semble faire partie de cette famille.

Quoi qu'il en soit, la plupart des pathologies se retrouvent derrière un dénominateur commun : l'angoisse. Il s'agit donc *in fine* d'en réduire les facteurs pour éviter de les faire apparaître, si possible par le biais des thérapies comportementales. Ce vœu pieux n'est pas contradictoire avec la finalité exprimée dans l'hyperespace cindynique (espace téléologique) : « Préparer les apprenants à la vie adulte dans un éthos de confiance, au climat apaisé ».

[327] Source : troubles-comportement.fr (dernière consultation le 10 octobre 2013).

Les traitements médicamenteux

Dans la deuxième partie de ce manuscrit au sujet des jeunes perpétrateurs (composant 1), il est largement fait état au sujet des occurrences vis-à-vis desquelles il est possible d'établir un rapprochement avec une administration plus ou moins récente « d'Inhibiteurs Sélectifs de la Recapture de la Sérotonine » (ISRS). Or, de par la nature complexe de cette question et compte tenu de notre absence totale de qualification en la matière, nous nous sommes refusé d'appliquer une démarche déductive pour imputer systématiquement une pathologie à un sujet dont il était pourtant établi qu'il avait fait l'objet d'une telle médication. L'identification de ce facteur de risque repose donc sur les seules informations factuelles recensées, et non sur des hypothèses subjectives.

Notre position de principe est corroborée par les résultats d'une étude française, réalisée en 1998[328]. Celle-ci fait déjà ressortir que plus d'un tiers des prescriptions d'antidépresseurs (toutes sous-classes confondues) se font en dehors des indications de l'autorisation de mise sur le marché (AMM). Environ 20 % des patients ne présenteraient aucun diagnostic psychiatrique caractérisé. Cette estimation paraît très en deçà de la réalité puisque dans plus de deux tiers des cas, ces traitements sont prescrits par un médecin généraliste et non un spécialiste.

La lecture du Bulletin épidémiologique du 23 septembre 2008 permet de constater que, dix ans après, 80 % des prescriptions d'antidépresseurs sont encore faites par des médecins généralistes[329].

En septembre 2012, seuls 6% d'entre eux déclarent diriger leurs patients vers un centre médico-psychologique (CMP) lorsqu'ils sont confrontés à une tentative de suicide ou un trouble apparenté à la dépression[330].

Il en va de même aux Etats-Unis, où les antidépresseurs sont prescrits dès l'adolescence par les services médicaux des universités. L'idée d'un traitement à vie semble faire son chemin, pour ainsi dire sans limite temporelle. Cette pratique s'inscrit à contre-courant des consensus scientifiques internationaux qui préconisent de se pencher sur la prolongation du traitement seulement en cas de récidive, six mois après la guérison des symptômes, dans une limite de deux à quatre semaines[331].

À l'inverse, en cas d'interruption brutale du traitement et/ou lorsque le suivi est lacunaire, on peut assister à des réactions agressives incontrôlées. C'est notamment le cas de certains « school shooters ».

---

[328] Étude de la prescription et de la consommation des antidepresseurs en ambulatoire, Observatoire National des Prescriptions et Consommations des Médicaments, France, juillet 1998, p. 14.

[329] Source : http://sante.journaldesfemmes.com/addictions-psychiatrie/dossier/consomme-t-on-reellement-trop-d-antidepresseurs-en-france/le-role-cle-du-medecin-generaliste.shtml (dernière consultation le 5 décembre 2013).

[330] Études et résultats, n°810, septembre 2012, Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees). Source : http://www.hopital.fr/Hopitaux/Espace-Sante-mentale/Actualites/Depression-deux-tiers-des-medecins-generalistes-proposent-des-antidepresseurs (dernière consultation le 5 décembre 2013).

[331] Source : http://www.atlantico.fr/decryptage/antidepresseurs-prescription-deux-injustifiee-faute-aux-medecins-lindustrie-pharmaceutique-et-au-desinteret-pouvoirs-publics-ber-421865.html (dernière consultation le 5 décembre 2013).

Les cas recensés ici sont ceux vis-à-vis desquels nous avons pu avérer formellement l'administration d'un traitement dans les mois ou années précédant le passage à l'acte. La proportion de victimes par composant, liées à ce facteur de risque, sera précisée plus loin dans l'estimation de son niveau de criticité.

Le Harcèlement

Comme nous le pressentions dès le début de cette recherche en considérant que le harcèlement touchait à l'ensemble des espaces de l'hyperespace cindynique, il est possible d'établir un lien formel entre harcèlement et violence paroxystique en milieu scolaire, au moins pour les composants 1 et 3 des jeunes gens. Pour mémoire, sur les trente dernières années (1992-2012), 53 % des perpétrateurs de moins de 15 ans (N = 17/32) en ont fait l'objet, au même titre que 43 % de school shooters de 16 à 20 ans (cf. Chapitre 2). Ce facteur décroît sensiblement jusqu'à 30 % pour les 21 à 25 ans (N = 3/10), pour ne quasiment plus exister au-delà (N = 1/6 pour les 26 – 30 ans et N = 0 pour les autres tranches d'âge).

En termes d'effets, rappelons que le « school bullying » entraîne généralement repli sur soi et isolement social. De telles conséquences viennent accentuer, de manière itérative, l'intensité et la fréquence des manifestations de harcèlement. Il s'agit bien là d'un mécanisme de causalité circulaire. Nous avons vu aussi que dans la majorité des cas, on assistait à une réaction de violence intériorisée (perte d'estime de soi, dépression voire suicide). Plus rarement, ces agressions sournoises et répétées nourrissent une forme de ressentiment pouvant conduire à un mélange de sociopathie et de propension à la vengeance (réaction extériorisée). Dans cette hypothèse, l'acte de violence paroxystique reste heureusement exceptionnel.

La proportion de victimes par composant, liées à ce facteur de risque, sera précisée plus loin, dans l'estimation de son niveau de criticité.

Les influences subculturelles

Nous avons vu plus haut à quel point les jeunes gens pouvaient être perméables aux multiples univers virtuels, heureusement sans conséquence pour une grande majorité.

C'est lorsque les facteurs de risque sont cumulés (dysharmonie familiale, complexes physiques, harcèlement, rupture avec l'institution scolaire, dépression, pratique de jeux vidéo violents, accès aux armes) qu'il y a plus matière à s'interroger. Dans un contexte chargé et sans entourage propice à susciter une objectivation de leur situation, il peut arriver que le sujet ne soit plus à même de différencier ses univers réel et virtuel.

Indépendamment des jeux vidéo, traités comme un facteur à part entière, nous avons identifié trois principaux supports d'influence culturelle. Il s'agit, par ordre d'apparition, d'un certain genre littéraire, cinématographique ou musical.

À l'instar du roman *Les Souffrances du jeune Werther*, (Goethe, 1774), *Rage*, écrit un peu plus de deux cents ans plus tard par le célèbre auteur américain Stephen King, a connu son lot de réplication après sa sortie en 1977.

C'est aussi le cas, après leur sortie en salle et leur disponibilité en vidéo, de films tels que « Natural Born Killers » (Oliver Stone, 1994), « The Basketball Diaries »[332] (Scott Kalvert, 1995), « Elephant » (Gus Van Zant, 2003) ou « Zero Day » (Ben Coccio, 2001), notamment.

L'influence de certains films sur des adolescents dépasse malheureusement ces exemples. Le 3 juin 2002, la jeune Alice avait été tuée à proximité d'un espace vert à Saint-Sébastien-sur-Loire, près de Nantes, à l'issue d'une promenade avec Julien, son petit ami, venu la chercher chez elle. Arrêté chez ses parents quelques minutes après le drame, le meurtrier avait expliqué qu'il était fasciné par la trilogie de « Scream », du réalisateur américain Wes Craven, où des adolescents sèment la terreur sur des campus en poignardant leurs pairs avec un masque de fantôme sur la figure.

La musique, en particulier le « Death Metal », peut aussi influencer de jeunes adolescents fragiles, en quête d'identité et de repères. Indépendamment du genre, les refrains peuvent sonner comme autant de slogans ou d'injonctions à faire, tel un message subliminal rédigé à l'intention de leurs auditeurs juvéniles (cf. Brenda Spencer & Boomtown Rats, Grover Cleveland Elementary school, San Diego - Californie, 29 janvier 1979, 2 tués et 9 blessés).

Même si nous les avons recueillis et traités distinctement (cf. chapitre 2), nous avons décidé, pour les besoins de cette analyse, de les regrouper dans une catégorie générique intitulée « Influences subculturelles[333] ». Ici, le groupe s'entend comme le composant. En l'espèce, il s'agit du premier et du troisième, se rapportant plus précisément aux jeunes gens.

Avec les effets de la mondialisation, la culture trouve peu de frontières. Le groupe considéré s'apparente davantage à une classe d'âge qu'à celui d'une nation ou d'un continent (Laclémence, 2013). Nous observions récemment que le célèbre groupe AC/DC, composé de quatre australiens d'origine écossaise et d'un anglais, venait de sortir un album enregistré en public à l'Estadio Monumental Antonio Vespucio Liberti de River Plate, en Argentine[334]. Comme dans le reste du monde, le public sud-américain, pourtant hispanophone, y entonne à tue-tête des refrains en anglais. Idem avec le groupe de metal anglais Iron Maiden et son album live « En Vivo »[335], enregistré le 10 avril 2011 à l'*Estadio Nacional* de Santiago, au Chili. Quelques années plus tôt, le groupe Deep Purple ou le chanteur Michael Jackson sortaient leur « Live in Japan »[336]. C'est la raison pour laquelle nous parlons davantage de « subculture » que de culture.

---

[332] Le scénario de « The Basketball Diaries » est tiré du roman autobiographique de Jim Caroll, lequel n'avait pourtant pas connu pareil retentissement après sa publication en 1978. Il a donc fallu qu'il soit exhumé par Scott Kalvert pour finalement produire son effet copycat.

[333] Le dictionnaire français Larousse définit le terme de subculture comme une « Culture singulière à un groupe et singulière par rapport aux autres groupes, tout à la fois aux yeux de ses derniers et aux yeux des autres groupes. Source : http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/subculture/75010 (dernière consultation le 11 octobre 2013).

[334] Sortie mondiale le 10 mai 2011 sous le label Sony Music.

[335] Sortie mondiale le 26 mars 2012 sous le label EMI Music (GB).

[336] Respectivement en 1972 et 1987.

Même si elle se distingue par quelques singularités de la culture « Hard Rock » ou « Death Metal », l'apparence gothique fait partie intégrante de cette subculture. Nous avons en effet considéré qu'il s'agissait plutôt d'un dérivé de culture musicale, dans une dimension ubrique évoquée supra.

Avec l'avènement d'Internet et des réseaux sociaux, la subculturation s'est accélérée de manière exponentielle. Les « communautés » se constituent à l'échelle planétaire autour d'une thématique, d'un artiste ou d'un genre culturel. La génération FaceBook, YouTube et autre DailyMotion est en quête permanente du clip qui va faire le « buzz », quitte à s'inscrire dans un processus d'imitation.

La mesure d'une criticité des influences subculturelles rapportées aux actes de violence paroxystique en milieu scolaire ne vise pas à faire grief aux supports identifiés. Sans un terrain prédisposé, les jeunes lecteurs, spectateurs ou auditeurs ne deviennent heureusement pas des « school shooters » en puissance. D'où l'importance de la transaction entre un individu et son environnement.

Les jeux vidéo

Ce facteur de risque qui a fait l'objet d'un large développement dans la deuxième partie de cette monographie, touche exclusivement les jeunes gens de sexe masculin (composant 1).

Évidemment, nous n'imputons pas un risque à l'ensemble des jeux vidéo. Seuls ceux de destruction, de massacre et plus particulièrement ceux de tir subjectif sont pris en considération. C'est le cas des jeux de Doom, de Wolfenstein 3D, Far Cry, Jaws Predator 1, Civilization, Counter Strike, Battlefield 2, World of Warcraft, Modern Warfare, etc.

À l'inverse, nous n'avons pas retenu ce facteur pour Cho Seung Hui, dont l'enquête n'a révélé qu'une pratique de « Sonic le hérisson », un jeu pour enfants sans aucune connotation de violence.

Si leur existence peut susciter bien des inquiétudes, nous n'avons pas encore relié de passage à l'acte avec les jeux de tir subjectifs inhérents aux structures scolaires comme « SchoolZ doom2 - college massacre » ou « School Shooter : North American Tour 2012 ».

La proportion de victimes par composant, liées à ce facteur de risque, sera précisée plus loin dans l'estimation de son niveau de criticité.

Le tir sportif

Cette discipline à laquelle nous ajouterons la chasse ne constitue évidemment pas un facteur de risque, considérée isolément. Ce qui la rend dangereuse, c'est la détention d'arme qui y est corrélée, notamment pour les jeunes gens. Nous avons vu en effet que quelques school shooters avaient exploité ce moyen pour acquérir un pistolet automatique en toute légalité (cf. Pekka Eric Auvinen, Matti Juani Saahri, etc.).

Sans qu'ils ne soient eux-mêmes licenciés, d'autres ont pu bénéficier d'un accès direct aux armes par l'entremise de leurs parents (cf. Tim Kretchmer, Adam Lanza, etc.).

En remontant l'histoire de chaque perpétrateur, nous avons soigneusement consigné les cas où il était fait mention d'une telle pratique, directe ou indirecte (parents), assidue ou occasionnelle.

Si la pratique du tir sur cible peut déjà lever une part d'inhibition quant à l'usage des armes à feu, le risque s'accroît lorsque l'adolescent ou le jeune majeur s'adonne parallèlement aux jeux de tir subjectif sur son ordinateur ou sa télévision.

Les mauvaise(s) note(s)

Comme nous l'évoquions dans la première partie de cette monographie, la recherche des honneurs et la lutte pour la reconnaissance de soi cristallisent les énergies individuelles, les sentiments d'injustice et d'humiliation (Honneth, 2000). Aujourd'hui, la dévalorisation scolaire est vite perçue comme une dévalorisation personnelle, une expérience de rabaissement, une hypothèque sur l'avenir (Merle, 2007, p. 3).

Même s'il ne peut s'agir d'une cause isolée, nous avons identifié plusieurs cas où l'attribution d'une mauvaise note pouvait jouer un rôle de catalyseur dans le passage à l'acte de violence paroxystique en milieu scolaire. Ce facteur de risque semble encore plus marqué lorsque ladite note est susceptible de changer le cours d'une orientation (cf. Michael Slobodian).

Nous verrons que le niveau de criticité de ce facteur de risque est surtout présent chez les jeunes perpétrateurs de sexe masculin (composant 1), censés incarner le plus haut niveau des ambitions parentales dans une époque de survalorisation de la réussite scolaire.

La sanction scolaire

Le sentiment d'injustice occupe une place centrale dans la démobilisation scolaire (Merle, 2007, p. 12). L'histoire des décrocheurs est bien souvent émaillée *d'interactions perturbatrices* avec les enseignants et plus globalement avec l'univers scolaire (Id., p. 21). Et à défaut de juguler le désordre, l'autoritarisme renforce la délinquance et augmente la violence (Debarbieux, 2008, p. 157). Aux U.S.A., où le châtiment corporel est autorisé, le risque de mort par arme à feu est deux fois plus élevé (Arcus, 2002 – Stephens, 2007 in Debarbieux, 2008, p. 134).

Ainsi, à l'instar des évaluations négatives vécues comme un ascenseur pour l'échaffaud, une partie des school shooters a agi sous l'effet de la colère après s'être vu notifier une décision de sanction scolaire. Évidemment et comme pour les autres facteurs de risque, ce seul événement ne saurait conduire à l'exécution d'un raid punitif. Il agit néanmoins, pour reprendre l'expression populaire, comme la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Un contexte latent déjà lourd en émotions est nécessaire à ce type de réaction qui résulte d'un brouillage aigu des repères sociaux.

Comme pour les mauvaises notes, ce facteur de risque est davantage identifiable chez de jeunes gens de sexe masculin (composant 1), à un âge où la personnalité se construit à partir d'un fort idéal de justice.

L'effet Copycat

Un « copycat » s'entend comme un « copieur », un « meurtrier inspiré par un autre »[337]. Ce terme nous est apparu lors de la sortie en salle du film du même nom, en 1996[338]. Il trouve véritablement son origine dans l'État du Maine aux États-Unis, à la fin du XIX[e] siècle. La première trace écrite remonte à 1887, dans le livre de Constance Cary Harrison intitulé *Bar Harbor Days* : *« Nos garçons disent que vous êtes un copycat si vous écrivez dans quelque chose qui a déjà imprimé.* [339] » En 1890, dans sa nouvelle *Betty Leicester : A Story for Girls*, la native du Maine Sarah Orne Jewett fait dire à l'un de ses personnages supposé fonder un deuxième club de filles : *« Je ne serai pas une telle copycat »*. Cette expression s'inscrirait finalement dans un langage vernaculaire, fondé sur l'image négative véhiculée par les chats. Associés à toutes sortes de maux, les chats sont perçus comme une incarnation de l'enfer dans l'imaginaire collectif[340]. La signification de « Copycat » s'appliquerait davantage à un mauvais présage qu'à la notion d'imitation, les chats n'étant pas aussi doués que les singes pour cet exercice[341].

Cette expression apparaît dans le champ criminel au début des années 1960. En 1961, dans un article intitulé « Case of the Copycat Criminal », le journaliste David Dressler prétend que « lorsque le crime survient par vagues, la simple imitation joue un grand rôle dans le phénomène ». Publié la même année dans le Daily Telegraph, un article traitant du meurtre brutal d'un homosexuel, George Stobbs emploie le qualificatif de « copycat murder ». Un an plus tôt en effet, un autre « gay » avait été tué dans des circonstances similaires. Mais ce vocable ne se répand véritablement qu'au début des années 1980, après que sept personnes aient été tuées en raison du remplacement du Tylenol par du cyanure dans des produits pharmaceutiques. Une réplique survient quelques mois plus tard, les auteurs étant alors qualifiés de « copycat ».

Dans une acception plus scientifique, on parlera davantage d'effet « Werther » que d'effet « copycat ». Celui-ci est mis en évidence par le sociologue américain David Philipps. Ce dernier constate alors une hausse globale des autolyses après la médiatisation d'un cas singulier dans la presse écrite (Philipps, 1974).

---

[337] Le dictionnaire Larousse français-anglais définit un « copycat » comme un « copieur », avant de cibler la définition sur un meurtrier « inspiré par un autre ». Source : http://www.larousse.fr/dictionnaires/anglais-francais/copycat/572412 (dernière consultation le 9 octobre 2013).

[338] Film américain réalisé en 1995 par Jon Amiel et interprété, notamment, par l'actrice Sigourney Weaver.

[339] Brahna Siegelberg, What a Copycat, Why do we call imitators « cats » ? Why not monkeys ? Source : http://www.slate.com/articles/news_and_politics/explainer/2011/08/what_a_copycat.html (dernière consultation le 9 octobre 2013).

[340] Le terme « Hell cats » apparaît d'ailleurs dès 1603, selon l'Oxford English Dictionary.

[341] Dont l'expression « Monkey See, Monkey Do » apparue en Jamaïque au XVIIIème siècle et devenue populaire aux USA au début des années 1920.

Le nom attribué à ce phénomène est inspiré par une vague mimétique survenue en Europe après la parution du roman de Goethe, *Les Souffrances du jeune Werther*, en 1774. Cet ouvrage raconte l'histoire d'un jeune homme qui, las de ses amours déçues, finit par se suicider par arme à feu. Peu après sa parution, de jeunes allemands commencent par copier le style vestimentaire des protagonistes, Charlotte et Werther. Le phénomène d'imitation tourne au tragique lorsqu'une vague de suicides survient dans les mois suivants, selon le même mode opératoire que le personnage de fiction. L'Église finit par demander l'interdiction du livre en Europe[342].

Plus de dix ans après ses premières observations, Philipps constate le même type de corrélations dans les sept jours suivant le traitement télévisuel, au plan national, de plusieurs cas de suicides. Plus le battage médiatique est important, selon lui, plus l'augmentation des suicides est forte (Philipps, 1986). Il arrive enfin aux mêmes conclusions dans une autre étude sur les œuvres de fiction (Philipps, 1988). Steven Stack va plus loin en observant que l'effet Werther est davantage marqué lorsque la personne qui se suicide est célèbre (Stack, 2005). Il démontre aussi que l'association de commentaires négatifs au traitement médiatique de l'événement en réduit la réplication. Nous retenons cette idée pour la représentation à venir (cf. nœud papillon, p. 388), s'agissant des barrières préventives ou protectrices à opposer à chaque facteur de risque pour éviter la survenance d'un événement redouté.

Pour la compréhension du phénomène, les récentes découvertes sur les neurones miroirs constituent probablement des pistes à explorer (Rizzolatti, 2005 ; Jacobs, 2011). Ces neurones créent un lien direct entre l'émetteur du message et le receveur. Grâce au mécanisme miroir, les actions exécutées par un sujet deviennent des messages qui sont compris par un observateur, sans médiation cognitive. Si l'une de leurs fonctions essentielles est la compréhension de l'action, des données récentes suggèrent que les mécanismes miroirs sont également impliqués dans l'empathie (Rizzolatti, 2006). La compréhension étant inhérente à l'organisation neuronale des deux individus en face à face, nous pouvons objectivement penser que ce sentiment est bien présent lorsqu'un « school shooter » s'intéresse à l'histoire quasi identique de l'un de ses prédécesseurs via l'artefact médiateur que constitue Internet.

En ce qui concerne notre sujet, on emploiera plutôt le syntagme « Copycat Suicide », pour qualifier un phénomène de suicide mimétique éventuellement assorti d'un raid meurtrier dans un établissement scolaire [suicide murder rampage]. Sur le composant 1 (adolescents et « adulescents » de sexe masculin < 26 ans), nous n'avons formellement identifié que 42 % jeunes perpétrateurs, au minimum, qui avaient agi par imitation (N = 28/66). Avec seulement un cas établi, il en va de même pour les jeunes perpétratrices identifiées dans le composant 2 (N = 1/4). L'effet Werther est nettement moins présent chez les adultes de sexe masculin (N = 2/10), voire inexistant pour le sexe féminin (N = 0/3).

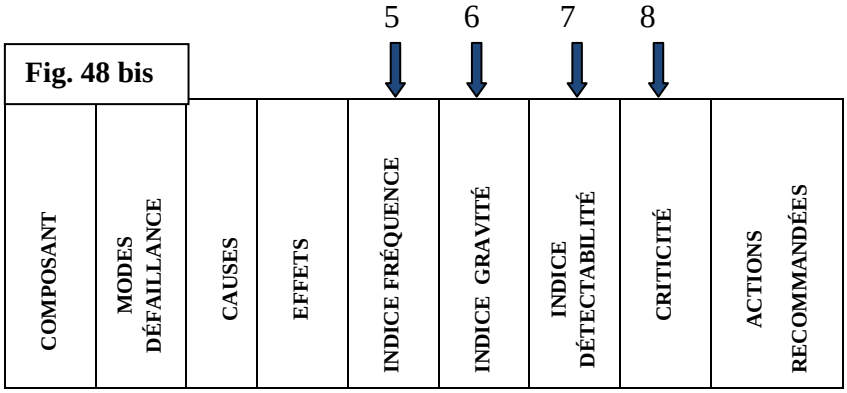
[342] Source : Jürgen Heizman, Goethe, le dernier génie universel ? Cassiques contemporains, Uqac, cité dans http://fr.wikipedia.org/wiki/Effet_Werther (dernière consultation le 9 octobre 2013).

L'identification des copycats s'est faite principalement sur une base factuelle, lorsque les auteurs ont fait explicitement référence à un événement similaire antérieur (N = 13), notamment « Columbine » (N = 9). Dans une démarche déductive, nous avons aussi considéré que le port d'un trench coat ou d'une tenue noire (N = 22) ou une perpétration à date ou période d'anniversaire (N = 9) en constituait aussi une réplication implicite. Pour un même « school shooter », certains de ces éléments peuvent évidemment se cumuler. Le total des réplications ainsi observées chez les moins de 26 ans de sexe masculin s'élève à 29 dont 26 après « Columbine » (cf. fig. 38).

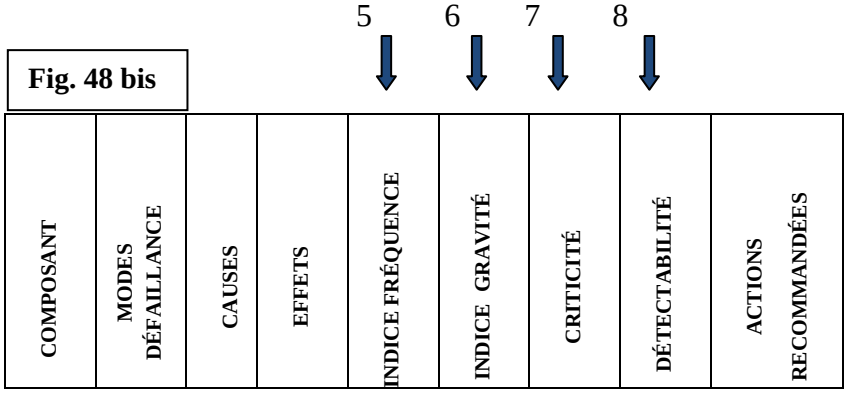
Après avoir identifié les quatre composants de notre AMDEC, ses modes de défaillance, ses causes et ses effets, nous allons à présent passer à l'étape centrale de la démarche : l'estimation de la criticité pour chaque cause de risque identifiée.

3 - 2 - 4 - Estimation des niveaux de criticité et de détectabilité des facteurs de risque

Si la valeur de criticité de chaque cause est exprimée en colonne 8, celle-ci ne peut être calculée qu'à partir de l'indice de fréquence (colonne 5), de l'indice de gravité (colonne 6), et de l'indice de détectabilité (colonne 7). Nous avons donc traité ces quatre rubriques conjointement.



Les systèmes électronique, mécanique ou hydraulique disposent de capteurs ou, à tout le moins, de niveaux chiffrés pour détecter d'éventuels dépassements de seuil (température, pression, niveau de liquide). Cela est évidemment plus complexe à mesurer dans un système humain-social. Afin de lui garantir une certaine pertinence, nous avons exclu la détectabilité du calcul de la criticité des facteurs de risque et lui avons conféré une place à part entière juste après, selon une échelle et une finalité que nous expliciterons ultérieurement :



Cette configuration permet de mettre en cohérence le calcul des taux de criticité avec la méthode des « courbes F-N ». Aussi connues sous l'appellation de courbes de Farmer, elles expriment la fréquence de défaillance annuelle en fonction de l'intensité ou de la gravité des conséquences, souvent exprimée en nombre de victimes.

Pour ce qui touche aux actes de violence paroxystique en milieu scolaire, il était plus pertinent, selon nous, de considérer la fréquence sur une plus large période qu'une seule année. Comme cela a été expliqué ci-dessus, nous avons délimité la plage de calcul à la fourchette des trente dernières années (1992-2012).

Pour chacun des quatre composants, la notion de criticité a donc été estimée selon les variables classiques de fréquence et de gravité, auxquelles nous avons respectivement attribué un indice. C'est la combinaison de ces deux indices qui, *in fine*, permet de déterminer le niveau de criticité pour chaque facteur ou cause de risque (nous préférons le 1er terme).

Calcul de l'indice de fréquence (F)

L'indice de fréquence est calculé, pour chaque facteur de risque identifié, à partir du nombre d'occurrences rapporté à la totalité des occurrences du composant sur la période considérée.

Pour le composant 1 par exemple (adolescents-adulescents de sexe masculin < 26 ans), le nombre d'actes de violence paroxystique en milieu scolaire ou universitaire (N') de 1992 à 2012 s'élève à 66 (N = 66). Le nombre d'occurrences établissant un lien formel avec du harcèlement s'élève à 33 (N = 33), soit 50 %.

Le pourcentage à l'état brut ne saurait constituer un indice en tant que tel. Il convient donc de lui attribuer une valeur, selon un barème déterminé sur une échelle de 1 à 10, tel que nous l'avons établi ci-dessous :

1 = Pas d'occurrence recensée sur le composant mais risque identifié
2 = 1 à 10 % des occurrences
3 = 11 à 20 %
4 = 21 à 30 %
5 = 31 à 40 %
6 = 41 à 50 %
7 = 51 à 60 %
8 = 61 à 70 %
9 = 71 à 80 %
10 = 81 % et +

En l'espèce, pour notre premier facteur de risque s'élevant à 50 % du total des occurrences, l'indice de fréquence du harcèlement sur le composant 1 est de 6.

Dans ce barème, deux choix peuvent prêter à discussion.

Le premier est celui de l'application d'un indice 1 en dépit du fait qu'aucune occurrence n'ait été recensée sur le facteur et le composant considérés. Pour autant, le risque a bien été identifié sur d'autres composants, ce qui le rend raisonnablement envisageable sur celui-là. De surcroît, ce n'est pas parce que l'information n'a pas été collectée qu'aucune occurrence n'est intervenue en lien avec ce facteur.

Le second choix touche à l'application d'un indice 10 à partir de 81 % du total des occurrences. Certes, nous aurions pu revoir toutes les tranches à la baisse pour n'attribuer l'indice maximum qu'à partir de 90 %. Bien évidemment, il y a toujours une part de subjectivité dans les choix. Néanmoins, nous avons considéré que nous étions dans une fréquence maximale dès lors que nous dépassions 8 occurrences sur 10.

La question s'est aussi posée au sujet des composants numériquement restreints comme les composants 3 et 4 (perpétratrices < et > à 26 ans : N = 3 et N = 2). Par souci de cohérence, nous avons toutefois décidé d'appliquer le même barème[343].

Calcul de l'indice de gravité (G)

La notion de gravité est exclusivement fondée sur la proportion de victimes liées au facteur de risque, pour le composant considéré et sur la période de temps déterminée.

Pour ce faire, un barème global aurait pu être établi à partir du seul pourcentage de victimes, sans distinguer les tués et les blessés. Cela présentait toutefois un principal écueil : ne pas mettre en exergue les événements à forte létalité par rapport aux autres. De surcroît, les blessés sont déclarés *ex abrupto*, sans différenciation en termes de gravité. Pour illustrer cette réflexion, deux actions peuvent être comparées :

La première action se déroule dans un lycée d'Hikari-Yamaguchi au Japon, le 10 juin 2005. Un élève de dix-huit ans, victime de harcèlement, lance une bombe artisanale dans une salle de classe. Si aucun mort n'est à déplorer, 58 blessés sont déclarés par les autorités (35 élèves et 2 adultes de la classe ciblée plus 21 élèves de la classe voisine). Parmi ceux-ci, 17 lycéens sont hospitalisés. Un étudiant est grièvement blessé avec des coupures aux jambes et à l'abdomen, et un autre étudiant s'est cassé le doigt. Le reste n'est atteint que de coupures superficielles ou d'acouphènes. L'auteur est interpellé sur place.

Plus médiatisée, la deuxième action est celle de Virginia Tech à Blacksburg en Virginie, le 16 avril 2007. Après avoir abattu deux personnes dans une unité d'hébergement, l'étudiant sud-coréen Cho Seung Hui s'introduit dans le Noris Hall, un bâtiment pédagogique. Dans une salle de classe, il abat 30 personnes avant de se suicider. 29 autres personnes sont blessées.

D'un côté, on recense 58 victimes, que des blessés légers pour la plupart à l'exception de ce lycéen touché à l'abdomen. De l'autre, 62 victimes sont répertoriées parmi lesquelles 33 morts et 29 blessés. Cela fait peu de différence, si l'on s'en tient au strict bilan comptable. Si l'on pousse plus loin le raisonnement, le bilan de la fusillade de Columbine s'élève à 39 victimes (Littleton – Colorado, 20 avril 1999, 15 tués et 24 blessés), soit 19 de moins qu'à Hikari-Yamaguchi.

[343] On pouvait aussi se poser la question de la stabilité du barême dans le temps, en considérant qu'une variation était susceptible d'intervenir sur les 30 ans de cet indice. Mais au regard du faible nombre de valeurs cocnernées, une telle variation en fonction du temps aurait été difficile à identifier.

En procédant de la sorte, la mortalité n'est pas une variable particulièrement déterminante dans l'estimation de criticité, en dépit de sa fiabilité supérieure. S'agissant des blessés en effet, on n'échappe pas au phénomène de surdéclaration. Pour la plupart des événements, aucun tri n'est effectué entre les blessés graves et légers. Dans les bilans, les blessés par balle côtoient ceux qui se sont foulés une cheville pendant la fuite, ou ceux qui ont subi une petite coupure à cause d'un éclat de verre. C'est pour ces raisons que nous avons décidé d'appliquer un coefficient de majoration pour les tués, en multipliant le pourcentage par 1,5 (% T x 1,5). Corrélativement, nous avons pondéré le pourcentage de blessés en le divisant par 1,5 (% B : 1,5).

Pourquoi 1,5 et pas 2 ou 3 ? Il est vrai qu'un tel choix comporte toujours une part de subjectivité. Néanmoins, nous ne souhaitions pas qu'il ait un impact exagérément marqué sur le résultat. En analysant les résultats obtenus, le coefficient choisi paraît plutôt équilibré (cf. infra).

L'indice de gravité est donc obtenu à partir de l'addition du pourcentage de tués (T) multiplié par 1,5 et du pourcentage de blessés (B) divisé par 1,5. Le total est divisé par 2 et ensuite par 10 :

Ind G = ((% T + % B) : 2) / 10

Prenons l'exemple du harcèlement sur le composant 1 (adolescents-adulescents de sexe masculin < 26 ans) et la période considérée (1992-2012) :

Sur 610 victimes, 409 sont attribuées à ce facteur (non isolément), soit 67 %.

Le taux de létalité s'élève à 58 % (N = 126/216), que nous multiplions par 1,5 pour obtenir un taux majoré de 87.

Le taux de blessés s'élève à 72 % que nous divisons par 1,5 pour un obtenir un taux minoré de 48.

Nous additionnons ensuite 87 et 48, ce qui nous donne un résultat de 135, que nous divisons ensuite par 2 pour obtenir le taux corrigé (majoré/minoré), à savoir 67,5 %.

L'indice ayant une valeur de 1 à 10, nous divisons le niveau de criticité par 10, ce qui donne le résultat de 6,75 que nous arrondissons à 7.

L'indice corrigé de gravité du harcèlement est donc 7.

Calcul du niveau de criticité (C)

Pour obtenir le niveau de criticité, nous avons envisagé au départ d'additionner simplement les indices de fréquence (F) et de gravité (G). Mais l'analyse des premiers résultats a suscité un nouveau questionnement quant à la pertinence de placer la fréquence de chaque facteur de risque au même niveau que la gravité. Là aussi nous avons dû opérer un choix, d'autant qu'aucune hiérarchie ne se dégageait franchement de cette équation simplifiée.

Il a donc finalement été décidé que la gravité devait être plus marquée que la fréquence. Nous avons en effet considéré que les événements à forte victimisation, heureusement en plus faible proportion, étaient assurément plus critiques que ceux à moindre résultat.

Le « rampage » de la Columbia High School's (East greenbush - New York, 9 février 2004, 1 blessé), par exemple, où le jeune Jon Romano tire au hasard dans le couloir ne blesse finalement qu'une personne doit susciter, selon nous, un moindre impact sur le taux de criticité que des fusillades comme Columbine ou Virginia Tech. Il s'agit certes, dans le premier cas, d'un événement conforme à notre définition de la violence paroxystique, mais l'intention criminelle est nettement moins marquée que dans certains autres cas.

A contrario, il convient de noter que la nature des armes accessibles au perpétrateur pèse aussi sur le résultat, indépendamment d'une intention criminelle très affirmée (cf. Emsdetten, Meyzieu, etc.)[344]. Mais ces occurrences ne représentent pas une proportion importante des événements analysés.

Finalement, nous avons pris le parti de mettre davantage l'accent sur la gravité (G). Pour ce faire, il a été décidé de lui attribuer une fonction de type exponentielle ($\exp(y) = e^y$). L'indice de gravité est ainsi calculé par une fonction puissance $\mathbf{G(y)=2^y}$ pendant que l'indice de fréquence (F) reste linéaire ($F(x) = x$).

Pour obtenir le niveau de criticité (C) du facteur de risque évalué dans le composant considéré, il ne reste plus qu'à multiplier l'indice linéaire F(x) par le résultat de l'indice exponentiel G (y) :

$$\mathbf{C(x,y) = F(x).G(y) = x.2^y}$$

Si l'on reprend le facteur « harcèlement » sur le composant 1, le taux de criticité se calcule comme suit :

- Indice (F) = 6
- Indice (G) = $2^7 = 128$

Donc, C = 6 x 128 = 768

La valeur attribuée au niveau de criticité est de 768.

Calcul de l'indice de détectabilité (D)

Même si la criticité des facteurs de risque n'est établie qu'à partir des indices de fréquence (F) et de gravité (G), nous n'avons pas écarté totalement la notion de détectabilité. Cet indice est imparti à partir d'une cotation décroissante de 5 à 1. La cote la plus élevée correspond à un fort niveau de détectabilité. À mesure que l'on descend, ce taux faiblit jusqu'à ce que le facteur de risque devienne très difficilement détectable. Voici les critères attribués à chaque cote, avec une part de subjectivité que nous reconnaissons et assumons :

[344] En revanche, elles le seraient davantage sur un échantillon global incluant les événements chinois. Néanmoins en Chine, le nombre de victimes par action est plutôt élevé, compte tenu du seul usage d'une arme blanche.

5 = directement observable par tout un chacun (signes apparents et ostentatoires) ;

4 = observable par tout un chacun à travers les réseaux sociaux numériques ;

3 = observable dans le périmètre social du perpétrateur (entourage scolaire, associatif, …) ;

2 = observable dans le seul périmètre intime du perpétrateur (familial, médical) ;

1 = Très difficilement observable.

Cet indice pourra être utilisé lors de l'évaluation des mesures préconisées ou lorsque nous disposerons des barrières de prévention ou de protection dans le nœud papillon, à la suite de l'arbre des causes. Si les dispositifs sont mis en œuvre et montrent leur efficience, le niveau de criticité du facteur de risque visé sera divisé par l'indice de détectabilité. Par ailleurs, si les dispositifs sont mis en place sans conviction ni efficacité, cette variable sera modulable. Plus les publics cibles seront diversifiés (périmètre intime → périmètre social → réseaux sociaux → périmètre global incluant les trois précédents), plus la cote sera proche de 5.

Si, par exemple, pour faire face au harcèlement, un plan de détection et d'action en trois axes est mis en place (médecins - familles → communauté éducative – milieu associatif → hébergeurs de sites communautaires et internautes → population à l'échelle macro et micro-territoriale), le niveau de criticité (C = 768) sera divisé par l'indice maximum de détectabilité (D = 5) pour ne plus s'élever qu'à 153.

Après avoir explicité notre démarche d'estimation de la criticité des facteurs de risque, nous allons décliner l'ensemble des données et résultats dans l'ordre des composants :

- les adolescents et « adulescents » de sexe masculin (< 26 ans) ;
- les adultes de sexe masculin (> 26 ans) ;
- les adolescentes et « adulescentes » de sexe féminin (< 26 ans) ;
- les adultes de sexe féminin (> 26 ans).

Si la collecte et l'analyse d'informations a pris un bon millier d'heures, le fait d'isoler les différentes variables et d'en calculer la victimisation s'est avéré tout aussi chronophage. Ce travail permet néanmoins de faire émerger une réelle estimation quantitative des facteurs de risque à travers leur niveau de criticité par composant. Voyons à présent quelle hiérarchie se dégage de ces grilles.

3 - 2 - 4 - 1 - Jeunes perpétrateurs de sexe masculin

Ce premier composant est de loin le plus représentatif, avec 87 perpétrateurs (échantillon hors Chine) sur cent ans. Même si nous avons réduit le champ de l'analyse à la période des trente dernières années (N = 66), nous allons décliner ci-dessous l'ensemble des données recueillies de 1912 à 2012. On y retrouve l'ensemble des événements évoqués au début du deuxième chapitre, avec de gauche à droite : la date, le pays, la localité, le nombre de tués et de blessés, le nom du ou des perpétrateur(s), leur âge. Nous arrivons ensuite aux facteurs de risque, sans hiérarchie particulière (ni niveau de criticité, ni ordre d'apparition) : harcèlement, sanction scolaire, mauvaise note, complexes physiques, « copycat », culture gothique, influences musicales, influence cinéma, influence littéraire, jeux vidéo, dysharmonie familiale, tir sportif, port d'un trench coat ou d'un treillis, traitement médicamenteux dont les anti-dépresseurs de la famille des inhibiteurs sélectifs de recapture de sérotonine.

Le premier tableau se rapporte aux événements antérieurs à la période considérée dans l'analyse quantitative. On y trouve les données relatives à vingt et un perpétrateurs, parmi lesquels : Stanislas Lawrynowicz et Janusz Obrembalski, les auteurs d'un « Columbine » à la polonaise, dès 1925 ; Charles Whitman, le sniper de l'université du Texas, en 1966 ; les trois « school shooters » canadiens Michael Slobodian, Robert Poulin et Marc Lépine. La moyenne d'âge est de 18 ans.

L'effet Werther (ou copycat) intervient déjà (N = 4/21), d'abord à partir de tueurs de masse hors cadre scolaire et ensuite à partir des premiers cas de school shooting médiatisés dans la presse écrite (cf. chapitre 2). Outre l'assassinat de Kennedy, Bob Smith est fasciné par Richard Speck[345] et Charles Whitman. Robert Poulin est obsédé par les « rampage » d'Anthony Barbaro et Michael Slobodian. James Wilson reste reclu dans sa chambre, les volets fermés, à lire des numéros spéciaux de séries criminelles. Des informations que nous avons pu collecter, ce dernier est le premier de nos jeunes school shooters à avoir été traité aux anti-dépresseurs. À ce stade, on ne trouve point de porteurs de trench coat noir[346] ni d'adeptes de la culture gothique. En revanche, on retrouve déjà quelques pratiquants du tir sportif (N = 3/21).

Sur cette période, six perpétrateurs sur vingt et un sont déjà concernés par des problèmes de dysharmonie familiale et cinq par des problèmes de harcèlement, non corrélés il est vrai à ce stade de nos investigations. Toutefois, plus les cas sont anciens et moins les informations sont disponibles. Si certains éléments de contexte commencent à faire leur apparition, quelques différences confirment la pertinence du choix d'un échantillon contemporain pour réaliser notre analyse de criticité (phénomène de harcèlement encore ignoré, influences subculturelles ou jeux vidéo inexistants, …).

[345] Tueur en série américain dont le fait marquant est le massacre de huit étudiantes en médecine au South Chicago Community Hospital de Chicago dans l'Illinois, le 14 juillet 1966.

[346] Ce qui est normal dans la mesure où cet apparat vestimentaire sera à la mode à partir du film « BasketBall Diaries », en 1995.

Table 15 : Jeunes perpétrateurs de sexe masculin et facteurs de risque associés
Période 1925 - 1991

ANNÉE	MOIS	DATE	PAYS	LOCALITÉ	MORTS	BLESSÉS	PERPÉTRATEURS	ÂGE	HARCÈLEMENT	SANCTION SCOLAIRE	MAUVAISE NOTE	COMPLEXES PHYSIQUES	COPYCAT	GOTHIQUE	INFLUENCES MUSICALES	INFLUENCE CINÉMA	INFLUENCE LITTÉRAIRE	JEUX VIDÉO	DYSHARMONIE FAMILIALE	TIR SPORTIF	TRENCH COAT & TREILLIS	TRAITEMENT & ISRS
1925	5	6	POL	VILNA	6	8	Stanislas LAWRYNOWICZ & Janusz OBREMBALSKI	18			1											
1966	8	1	USA	AUSTIN - TEXAS	14	30	Charles WHITMAN	25											1	1		
1966	11	12	USA	MEZA - ARIZONA	5	1	Bob SMITH	18	1				1						1			
1968	5	22	USA	MIAMI - FLORIDE	0	2	Ernest Lee GRISSOM	15		1										1		
1969	8	24	MAL	KUANTAN	3	2	NC	23														
1971	11	13	GUA	GUATEMALA CITY	2	15	NC	21														
1974	1	17	USA	CHICAGO - ILLINOIS	1	3	Steven GUY	14		1												
1974	12	24	BUL	DURVENITSA (SOFIA)	6	10	Braninir DONCHEV	17														
1974	12	30	USA	NEW YORK	3	11	Anthony BARBARO	17												1		
1975	5	28	CAN	BRAMPTON - ONTARIO	3	21	Michael SLOBODIAN	16		1	1								1			
1975	10	27	CAN	OTTAWA - ONTARIO	2	5	Robert POULIN	18	1		1	1	1									
1979	10	6	USA	COLUMBIA - CAR. SUD	2	5	Mark HOUSTON	19											1			
1981	4	17	USA	AN ARBOR - MICHIGAN	2	0	Leo KELLY	22			1											
1983	1	20	USA	ST LOUIS - MISSOURI	2	1	David F. LAWLER	14														
1985	1	21	USA	GODDARD - KANSAS	1	3	James Alan KEARBEY	14	1													
1987	3	2	USA	DEKALB - MISSOURI	2	0	Nathan FERRIS	12	1			1										
1988	2	11	USA	LARGO - FLORIDE	1	1	Jason Mc COY & Jason E. HARLESS	15		1												
1988	9	26	USA	GREENWOOD - CAR. SUD	2	9	James William WILSON	19				1	1				1		1			1
1988	12	16	USA	VIRGINIA BEACH - VIRGINIE	1	1	Nicholas ELLIOTT	15														
1989	1	24	FIN	RAUMANMERI	2	0	NC	14	1													
1989	12	6	CAN	MONTREAL - QUEBEC	15	17	Marc LÉPINE	25			1		1			1			1			
					75	145		18	5	4	5	3	4	0	0	1	1	0	6	3	0	1

Nous allons à présent découvrir les données relatives à la période considérée dans le champ de notre analyse, avec soixante six perpétrateurs dans la tranche des moins de 26 ans. On y retrouve les « school shooters » les plus médiatisés, parmi lesquels Eric Harris et Dylan Klebold, Robert Steinhäuser, Jeff Weise, Cho Seung Hui, Pekka Eric Auvinen, Matti Juahni Saari, Tim Kretschmer, Wellington Menezès de Oliveira, Adam Lanza.

Table 16 : Jeunes perpétrateurs de sexe masculin et facteurs de risque associés Période 1992 - 2012

ANNÉE	MOIS	DATE	PAYS	LOCALITÉ	MORTS	BLESSÉS	PERPÉTRATEURS	ÂGE	HARCÈLEMENT	SANCTION SCOLAIRE	MAUVAISE NOTE	COMPLEXES PHYSIQUES	COPYCAT	GOTHIQUE	INFLUENCE MUSICALE	INFLUENCE CINÉMA	INFLUENCE LITTÉRAIRE	JEUX VIDÉO	DYSHARMONIE FAMILIALE	TIR SPORTIF	TRENCH COAT & T. NOIRE	TRAITEMENT & ISRS
1992	5	1	USA	OLIVEHURST - CALIFORNIE	4	10	Eric HOUSTON	20			1											
1992	12	14	USA	GREAT BARRINGTON - MASSACHUSSETS	2	4	Wayne LO	18							1							
1993	1	18	USA	GRAYSON - KENTUCKY	2	0	G. Scott PENNINGTON	17	1	1	1		1				1		1			
1995	10	12	USA	BLACKVILLE CR. DU SUD	2	1	Toby R. SINCINO	16	1	1												1
1995	11	15	USA	LYNNVILLE - TENNESSEE	2	1	Jamie ROUSE	17	1			1			1	1			1		1	
1996	2	2	USA	MOSES LAKE - WASHINGTON	3	1	Barry LOUKAITIS	14	1						1	1			1		1	1
1997	2	19	USA	BETHEL - ALASKA	2	2	Evan RAMSEY	16	1	1								1	1			1
1997	10	1	USA	PEARL - MISSISSIPPI	2	7	Luke WOODHAM	16	1					1					1		1	
1997	12	1	USA	PADUCAH - KENTUCKY	3	5	Michael CARNEAL	14	1			1				1						
1998	3	24	USA	JONESBORO - ARKANSAS	5	10	Andrew GOLDEN & Mitchell JOHNSON	12							1					1	1	
1998	4	24	USA	EDINBORO - PENNSYLVANIE	1	3	Andrew WURST	14	1			1			1		1					1
1998	5	21	USA	SPRINGFIELD - OREGON	2	22	Kip KINKEL	16	1	1		1			1					1		1
1998	6	16	USA	RICHMOND - VIRGINIE	0	2	Quinshawn BOOKER	14														
1999	1	22	LET	GULBENE	5	0	Alexander KORYAKOV	19					1									
1999	4	20	USA	LITTLETON - COLORADO	15	24	Eric HARRIS & Dylan KLEBOLD	19	1			1	1		1			1			1	1
1999	4	28	CAN	TABER - ALBERTA	1	1	Todd Cameron SMITH	14	1			1	1									
1999	5	20	USA	CONYERS - GEORGIE	0	6	TJ SOLOMON	15	1				1								1	1
1999	12	6	USA	FORT GIBSON - OKLAHOMA	0	5	Seth TRICKEY	13														
1999	12	7	PB	VEGHEL	0	4	NC	17														
2000	4	20	CAN	ORLEANS - ONTARIO	0	5	NC	15					1									
2001	3	5	USA	SANTEE - CALIFORNIE	2	13	Andy WILLIAMS	15	1						1			1	1			
2001	3	22	USA	EL CAJON - CALIFORNIE	0	6	Jason HOFFMAN	18				1	1						1			
2002	2	19	RFA	FREISING (MUNICH) - BAV.	2	2	Adam LABUS	22													1	
2002	4	26	RFA	ERFURT - THURINGE	16	7	Robert STEINHÄUSER	19		1			1					1		1	1	
2002	4	29	BOS	VLASENICA	2	1	Dragoslav PETKOVIC	17			1											

ANNÉE	MOIS	DATE	PAYS	LOCALITÉ	MORTS	BLESSÉS	PERPETRATEURS	ÂGE	HARCELEMENT	SANCTION SCOLAIRE	MAUVAISE NOTE	COMPLEXES PHYSIQUES	COPYCAT	GOTHIQUE	INFLUENCE MUSICALE	INFLUENCE CINÉMA	INFLUENCE LITTÉRAIRE	JEUX VIDÉO	DYSHARMONIE FAMILIALE	TIR SPORTIF	TRENCH COAT & T. NOIRE	TRAITEMENT & ISRS
2003	4	14	USA	RED LION - PENNSYLVANIE	2	0	James SHEETS	14														
2003	6	6	THAÏ	NAKHON SI THAMMARAT	2	4	Anatcha BOONKWAN	17														
2003	7	3	RFA	COBURG	1	1	Florian KLIEN	15			1		1	1	1					1		
2003	9	24	USA	COLD SPRING - MINNESOTA	2	0	John J. Mc LAUGHLIN	15	1			1										
2004	2	9	USA	EAST GREENBUSH - N.Y	0	1	John ROMANO	16					1			1						1
2004	9	28	ARG	CARMEN DE PATAGONES	4	5	Rafaël SOLICH	15	1		1				1							
2004	11	24	USA	VALPARAISO - INDIANA	0	7	James LEWERKE	15											1			
2005	3	21	USA	RED LAKE - MINNESOTA	8	15	Jeff WEISE	17	1			1	1	1		1		1	1		1	1
2005	6	10	JAP	HIKARI - YAMAGUCHI	0	58	NC	18	1													
2005	11	8	USA	JACKSBORO - TENNESSEE	1	2	Kenny BARTLEY	15		1												1
2006	3	14	USA	RENO - NEVADA	0	2	James Scott NEWMAN	14	1				1									
2006	8	30	USA	HILLSBOROUGH - CR. DU N.	0	2	Alvaro Rafael CASTILLO	19													1	
2006	10	9	USA	JOPLIN - MISSOURI	0	0	Thomas WHITE	13														
2006	9	13	CAN	MONTREAL - QUEBEC	1	19	Kimveer GILL	25	1				1	1							1	
2006	9	29	USA	CAZENOVIA - WISCONSIN	1	0	Eric HAINSTOCK	15	1										1			
2006	11	20	RFA	EMSDETTEN – RHEN.-WEST.	1	6	Sebastian BOSSE	18	1				1					1			1	
2007	4	10	USA	GRESHAM - OREGON	0	10	Tchad ESCOBEDO	15														
2007	4	16	USA	BLACKSBURG - VIRGINIE	33	29	Cho SEUNG-HUI	23	1			1	1								1	1
2007	10	10	USA	CLEVELAND - OHIO	1	5	Asa COON	14	1	1	1	1		1	1			1	1		1	1
2007	11	7	FIN	TUUSULA	9	10	Pekka Eric AUVINEN	18	1			1	1		1			1		1		1
2008	1	8	USA	ANTIETAM - PENNSYLVANIE	0	3	Ian CHIMENKO	13	1				1						1		1	
2008	4	28	FRA	MEYZIEU - RHÔNE	0	4	NC	15	1			1	1	1	1				1		1	
2008	8	17	AFS	KRUGERSDORP - GAUTENG	1	3	Morne HAMSEY	18	1					1	1	1						1
2008	9	23	FIN	KAUHAJOKI	11	10	Matti Juhani SAARI	22	1				1		1			1	1	1	1	1
2009	3	11	RFA	WINNENDEN - BADE-WURT.	12	9	Tim KRETSCHMER	17					1					1		1		1
2009	4	10	GRE	ATHENES	1	3	Dimitris PATMANIDIS	19	1				1									
2009	4	26	USA	HAMPTON - VIRGINIE	0	3	Greg Odane MAYE	18														
2009	4	28	NOR	HARSTAD	0	0	NC	9	1													
2009	5	18	USA	LAROSE - LOUISIANE	1	0	Justin DOUCET	15							1						1	
2009	7	16	SWA	NCABANENI	2	10	Sicelo DLAMINI	22														
2009	8	24	USA	SAN MATEO - CALIFORNIE	0	0	Alex Robert YOUSHOCK	17					1						1			
2009	9	17	RFA	ANSBACH - BAVIERE	0	11	Georg R.	18	1			1	1		1				1		1	
2009	11	26	HON	PECS	1	3	NC	23												1		
2009	12	8	USA	WOODBRIDGE - VIRGINIE	0	0	Jason M. HAMILTON	20			1											
2010	2	18	RFA	LUDWIGSHAFEN - RHEN.-PAL.	1	0	Florian K.	23			1		1									
2010	9	28	USA	AUSTIN - TEXAS	1	0	Colton TOOLEY	19					1								1	
2010	11	29	USA	MARINETTE - WISCONSIN	1	0	Samuel Cole HENGEL	15					1									
2011	1	5	USA	OMAHA - NEBRASKA	2	2	Robert BUTLER Jr.	17		1									1			
2011	4	7	BRE	RIO DE JANEIRO	13	12	Wellington M. DE OLIVEIRA	23	1			1	1					1	1	1	1	1
2012	2	27	USA	CHARDON - OHIO	3	2	Thomas LANE Jr	17	1				1	1					1			
2012	12	14	USA	NEWTOWN - CONNECTICUT	27	1	Adam LANZA	20				1		1				1	1	1	1	1
					143	252		17	33	8	8	16	28	9	17	6	2	12	20	10	22	18
															25							

L'analyse de ces données a permis de faire émerger les principaux facteurs de risque et d'en dégager une hiérarchie fondée sur leur niveau de criticité. En voici les résultats :

Table 17 : ÉCHANTILLON HORS CHINE - PÉRIODE CONTEMPORAINE 1992-2012

Criticité exprimée à partir du total des victimes sur l'échantillon considéré (N = 610)

	FACTEURS	FRÉQUENCE (N=66)			GRAVITÉ (N=610 victimes : 216 tués - 394 blessés)											CRITICITÉ		DÉTECTABILITÉ Ind. de 1 à 5
		Occurrences	%	Indice F	Victimes	%	Létalité	%	Ind. Majoré	Blessés	%	Ind. Pondéré	Ind. G corrigé	Indice G expo.	Résultat	Ind.F x Ind.G	Résultat	
1	Harcèlement	33	50	6	409	67	126	58	87	283	72	48	7	2^7	128	6 x 128	768	3
2	Copycat	28	42	6	302	50	135	62	93	167	42	28	6	2^6	64	6 x 64	384	4
3	Antidépresseurs (dont ISRS)	18	27	4	297	49	141	65	97	156	40	27	6	2^6	64	4 x 64	256	2
4	Complexes physique	16	24	4	266	44	117	54	81	149	38	25	5	2^5	32	4 x 32	128	3
5	Jeux vidéo	12	18	3	206	34	107	50	75	99	25	17	5	2^5	32	3 x 32	96	4
6	Influences subculturelles	25	38	5	221	36	73	34	51	148	38	25	4	2^4	16	5 x 16	80	3
7	Dysharmonie familiale	20	30	4	181	30	79	37	55	102	26	17	4	2^4	16	4 x 16	64	3
8	Tir sportif	10	15	3	182	30	97	45	67	85	22	15	4	2^4	16	3 x 16	48	3
9	Sanction scolaire	8	12	3	69	11	28	13	19	41	10	7	2	2^2	6	3 x 6	18	3
10	Mauvaise(s) note(s)	8	12	3	78	13	15	7	10	63	16	11	1	2^1	2	3 x 2	8	3

Avec un niveau de criticité de 768, le harcèlement arrive en tête des facteurs de risque. Ce chiffre est à la fois lié au nombre d'occurrences (N = 33) et à la victimologie importante (N = 409), surtout en termes de blessés (N = 283). Pour élevée qu'elle soit, la létalité liée au harcèlement (N = 126) est néanmoins inférieure à celle des traitements médicamenteux (N = 141) ou de l'effet copycat (N = 135). Nous lui avons attribué un indice de détectabilité de 3 (observable dans le périmètre social du perpétrateur : entourage scolaire, associatif, …). S'il devait être constaté dans un avenir proche (ce qui n'est pas encore le cas), le lien entre cyber-harcèlement et violence paroxystique pourrait faire monter l'indice à une valeur de 4 (observable par tout un chacun à travers les réseaux sociaux numériques).

L'effet copycat arrive en deuxième position, avec un niveau de criticité de 384 (presque de moitié inférieur à celui du harcèlement). Si l'indice F est identique à celui du harcèlement, avec une valeur au niveau 6, la différence sur l'indice G tient essentiellement à un nombre de blessés nettement inférieur (N = 167 contre N = 283 pour le « school bullying »), bien que nous observions une létalité légèrement supérieure (N = 135 contre N = 126). Cela ne suffit pas à compenser l'écart, même en indice corrigé (Ind. G = 6 contre Ind. G = 7). Cette deuxième place dans la hiérarchie des facteurs de risque ne constitue pas une réelle surprise. Cela confirme, si besoin était, que les jeunes gens sont très perméables au phénomène d'imitation. L'indice de détectabilité est de 4, d'où l'intérêt d'assurer une veille active sur Internet, où les « school shooters » en puissance peuvent laisser des messages ou des vidéos annonciatrices. Nous verrons plus loin qu'il peut même passer à 5 si le jeune homme commence à s'habiller en noir, revêtir un trench coat ou confier ses intentions à un ou plusieurs camarades.

L'existence en amont d'un traitement médicamenteux et plus particulièrement la consommation d'antidépresseurs de la famille des inhibiteurs sélectifs de récapture de sérotonine (ISRS) constitue le troisième facteur de risque, avec un niveau de criticité estimé à 256. Son infériorité, par rapport aux deux précédents, tient essentiellement à celle de son indice F, dont la valeur est de 4. On recense en effet 18 occurrences liées à ce facteur, contre 33 et 28 pour les précédents. Pour autant, l'indice G est identique à celui du « copycat » (Ind. G = 6). L'indice de détectabilité n'est que de 2 (observable dans le seul périmètre intime du perpétrateur : familial et médical).

Avec un niveau de criticité de 128, les complexes liés au physique arrivent en quatrième position. L'indice F est estimé à 4 (N = 16), alors que l'indice G baisse d'un point par rapport aux trois précédents facteurs (Ind. G = 5). En observant les données brutes, nous pouvons constater que dans 14 cas, ils sont corrélés avec le harcèlement. Cela confirme le caractère prédictif des caractéristiques physiques. Leur indice de détectabilité est de 3 (observable dans le périmètre social du perpétrateur : entourage scolaire, associatif, …).

La pratique des jeux vidéo vient en cinquième position, avec un niveau de criticité de 96. Cela tient principalement à la faible valeur de l'indice F, estimée à 3. Notons que la corrélation entre cette activité et la violence paroxystique pourrait se renforcer dans les prochaines années. En effet, sur les 12 cas recensés, 8 le sont au cours des sept dernières années (2005-2012). L'indice G est aussi élevé que celui du facteur précédent (Ind. G = 5), ce qui s'explique par un fort taux de victimes (34 %) en dépit de la rareté des occurrences. Nous pouvons en l'espèce mettre 107 tués et 99 blessés au crédit des pratiquants de jeux vidéo, soit respectivement 50 % de la létalité totale du premier composant et 25 % du nombre de blessés. Ce nombre élevé de victimes rapporté au faible nombre d'actions peut être mis en perspective avec la pratique des jeux de tir subjectifs. Nous évoquions plus haut le style caractéristique d'Adam Lanza, lors du drame de Newtown en décembre 2012, qui recharge continuellement son arme entre chaque tir alors qu'il lui reste de nombreuses cartouches en magasin.

Il est aussi possible de faire l'analogie, si l'on sort un peu du cadre strict du « school shooting », avec le tueur de masse Anders Behring Breivik qui s'est entraîné à viser avec le jeu vidéo « Modern Warfare »[347] (cf. supra). Parce que la plupart de ces jeux vidéo sont pratiqués en réseau sur Internet, l'indice de détectabilité attribué à ce facteur de risque est de 4 (observable par tout un chacun à travers les réseaux sociaux numériques).

Les influences subculturelles arrivent au sixième rang des facteurs de risque du composant 1, avec un niveau de criticité légèrement inférieur à celui des jeux vidéo (C = 80 contre C = 96). On constate pourtant qu'avec une valeur à 5, l'indice F est le troisième en termes d'occurrences dans la hiérarchie des facteurs de risque (N = 25/66, soit 38 %). La différence se fait principalement sur l'indice G (Ind. G = 4), malgré un nombre global de victimes supérieur à celui des jeux vidéo (N = 221 ; N = 206) où l'indice G est 1 point supérieur (G = 5). C'est à travers un exemple comme celui-ci que notre barème de majoration/pondération montre, selon nous, toute sa pertinence. En effet, nous pouvons constater que ce facteur concentre 34 % du taux de létalité, contre 50 % pour la pratique des jeux vidéo (N = 73 ; N = 107). Le rapport des blessés est logiquement inversé, avec 25 % contre 38 % (N = 148 ; N = 99).

La véritable surprise vient de la position en retrait de la dysharmonie familiale (7^{e} rang sur le composant 1). Avec une valeur de 4, l'indice F est finalement plus faible que nous le pensions a priori. Les 30 % ne sauraient néanmoins être considérés comme quantité négligeable. Ce chiffre correspond en outre à une estimation minimale, basée sur un recueil d'informations factuelles et formelles. Relevant de l'intimité, ce type d'indication est probablement moins disponible que d'autres, encore qu'une certaine presse en fasse des choux gras. Un autre élément vient s'ajouter à l'analyse : aucun lien de causalité familiale n'est établi vis-à-vis de quelques perpétrateurs au grand nombre de victimes et de tués, sinon peut-être un déficit de communication intra-familiale. C'est le cas, notamment, d'Eric Harris ou Dylan Klebold (Columbine), de Cho Seung Hui, de Pekka Eric Auvinen, de Tim Kretschmer, etc. Mais plus globalement, le lien familial avec la violence paroxystique en milieu scolaire concentre quand même 30 % du total des victimes, ce qui n'est pas rien ! Plus bas que dans certaines autres causes déjà évoquées, le taux de létalité reste néanmoins élevé avec 37 % (N = 79). Celui de blessures est de 26 % (N = 102), ce qui porte l'indice G au même niveau que celui des influences subculturelles (Ind. G = 4). Par ailleurs, nous avons estimé l'indice de détectabilité au niveau 3 (observable dans le périmètre social du perpétrateur : entourage scolaire, associatif, etc).

La pratique du tir sportif arrive en antépénultième position, avec un niveau de criticité de 48. Pour autant, les valeurs de ce facteur sont assez proches de celles liées à la pratique des jeux vidéo. Leur indice F est identique (Ind. F = 3), avec seulement deux occurrences de plus pour cette dernière activité (N = 12 ; N = 10), soit respectivement 18 % et 15 %. Avec un taux de victimes encore assez proche (N = 182 ; N = 206), la différence se fait encore par la proportion létale (N = 107 ; N = 97). L'indice G du tir sportif est donc estimé à 4 (Ind. G = 4) contre 5 (Ind. G = 5) pour les jeux vidéo. Nous lui attribuons un indice de détectabilité au niveau 3 (observable dans le périmètre social du perpétrateur : entourage scolaire, associatif, …).

[347] Source : www.lefigaro.fr, 19 avril 2012 à 13h19

Aux neuf et dixième rangs, la criticité des sanctions et évaluations scolaires se révèle sensiblement identique, avec des valeurs de 18 et de 8. Avec 12 % occurrences liées de part et d'autre (N = 8), l'indice F s'élève à 3 (Ind. F = 3). Le pourcentage global de victimes est légèrement supérieur pour les mauvaises notes, avec 13 % contre 11 % (N = 78 ; N = 69). La tendance s'inverse à travers le taux de létalité, avec 13 % de décès liés aux sanctions scolaires contre 7 % pour une mauvaise note (N = 28 ; N = 15). Avec 16 % contre 10 %, les blessés sont cette fois plus nombreux consécutivement à une mauvaise note (N = 63 ; N = 41). De fait et c'est bien notre intention, la létalité pèse encore de tout son poids dans l'indice G avec une estimation à 2 pour les sanctions scolaires (Ind. G = 2) contre 1 pour les mauvaises notes (Ind. G = 1). Pour ces deux facteurs, nous avons attribué un niveau 3 d'indice de détectabilité (observable dans le périmètre social du perpétrateur : entourage scolaire, associatif, …).

Avant de décliner les données des autres composants, nous allons mesurer la sensibilité des coefficients de majoration/pondération. Nous verrons ainsi quelle hiérarchie se serait dégagée d'un calcul linéaire de l'indice G. Dans le tableau ci-dessous, le mode de calcul de l'indice F est similaire au précédent. Pour les indices de létalité et de blessures, nous adoptons cette fois le même barème que pour l'indice F, à savoir :

1 = Pas de tués ou de blessés mais risque identifié
2 = 1 à 10 % des tués ou blessés
3 = 11 à 20 %
4 = 21 à 30 %
5 = 31 à 40 %
6 = 41 à 50 %
7 = 51 à 60 %
8 = 61 à 70 %
9 = 71 à 80 %
10 = 81 % et +

Aucune majoration ni pondération n'est appliquée à ces deux indices. Par conséquent, le nombre de blessés revêt la même valeur que le nombre de tués. L'indice G est calculé selon le même mode, par la somme du pourcentage de tués et de blessés divisée par 2. Au regard de la faible valeur exprimée (< 10), il n'est pas nécessaire de diviser encore le résultat par 10. La formule est donc la suivante :

Ind G = (% T + % B) / 2

Contrairement à la précédente matrice, l'accent n'est pas mis davantage sur la gravité que sur la fréquence. Dans le calcul de la criticité, l'indice G est donc exprimé en linéaire (et non plus en puissance), au même titre que l'indice F. Le niveau de criticité résulte donc du produit de la multiplication de l'indice F par l'indice G :

C = F x G.

Nous constatons dans le tableau ci-dessous que ce deuxième mode d'évaluation de la criticité des facteurs de risque ne modifie que très sensiblement l'ordre établi. Tous les indices étant calculés en linéaire, c'est-à-dire sans puissances, les valeurs sont à la fois moins grandes (de 48 à 7,5) et moins contrastées. Ainsi, les différences apparaissent comme très faibles.

AUTEURS ADOLESCENTS-ADULESCENTS DE MOINS DE 26 ANS DE SEXE MASCULIN

Table 18 : ÉCHANTILLON HORS CHINE - PÉRIODE CONTEMPORAINE 1992 - 2012

Criticité exprimée à partir du total des victimes sur l'échantillon considéré (N = 610)

	FACTEURS	FRÉQUENCE (N=66)			GRAVITÉ (N=610 victimes : 216 tués - 394 blessés)									CRITICITE		DÉTECTABILITÉ Ind. de 1 à 5
		Occurrences	%	Indice F	Victimes	%	Létalité	%	Ind. Létalité	Blessés	%	Ind. Blessés	Ind. G	Ind.F x Ind.G	Résultat	
1	Harcèlement	33	50	6	409	67	126	58	7	283	72	9	8	6 x 8	48	3
2	Copycat	28	42	6	302	50	135	62	8	167	42	6	7	6 x 7	42	4
3	Antidépresseurs (dont ISRS)	18	27	4	297	49	141	65	8	156	40	5	6,5	4 x 6,5	26	2
4	Influences subculturelles	25	38	5	221	36	73	34	5	148	38	5	5	5 x 5	25	3
5	Complexes physique	16	24	4	266	44	117	54	7	149	38	5	6	4 x 6	24	3
6	Dysharmonie familiale	20	30	4	181	30	79	37	5	102	26	4	4,5	4 x 4,5	18	3
7	Jeux vidéo	12	18	3	206	34	107	50	6	99	25	4	5	3 x 5	15	4
8	Tir sportif	10	15	3	182	30	97	45	6	85	22	4	5	3 x 5	15	3
9	Sanction scolaire	8	12	3	69	11	28	13	3	41	10	2	2,5	3 x 2,5	7,5	3
10	Mauvaise(s) note(s)	8	12	3	78	13	15	7	2	63	16	3	2,5	3 x 2,5	7,5	3

Nous pouvons d'abord observer que le triptyque « harcèlement – copycat – antidépresseurs » reste au sommet de la pyramide, avec un indice de criticité respectivement de 48, 42 et 26. Les valeurs qui se dégagent des deux premiers sont ainsi beaucoup plus proches.

Avec un taux de criticité de 25, les influences subculturelles remontent du septième au quatrième rang, faute de coefficient majorateur de la létalité. La différence de criticité avec la consommation d'antidépresseurs n'est que d'un point (C = 25 ; C = 24).

Les complexes physiques descendent d'une place (C = 24), pendant que la dysharmonie familiale dépasse la pratique des jeux vidéo du fait de son indice F plus élevé (C = 18).

Avec un niveau de criticité identique, la pratique des jeux vidéo ne se démarque plus de celle du tir sportif (C = 15). Nous pouvons formuler la même observation pour les indices liés à la sanction scolaire et à la mauvaise note (C = 7,5).

En conclusion, ce mode de calcul ne nous satisfait pas. Le principal reproche que nous lui faisons est de ne pas faire émerger une véritable hiérarchie entre les facteurs de risque. La gravité, selon nous, doit essentiellement tenir à la notion de létalité, seule variable incontestable (cf. supra). Les autres composants seront ainsi analysés à partir de la première matrice, avec ses coefficients de majoration et de pondération et la fonction puissance appliquée à l'indice G. Mais au préalable, il nous reste de la matière à analyser sur le composant 1 qui est à la fois le plus dense et le plus sensible.

Après en avoir déterminé isolément le taux de criticité, nous avons travaillé sur les associations de deux ou trois facteurs. Pour ce faire, nous avons eu recours à la même méthodologie, en cumulant les variables des facteurs associés. Il convient d'abord de considérer que plus on recherche des associations de variables, moins les occurrences sont nombreuses. Cela suppose en effet que les deux facteurs de risque soient réunis. Nous avons néanmoins trouvé des perpétrateurs qui en conjuguaient deux voire trois ou plus. Voilà ci-dessous les conjonctions bi-factorielles :

ADOLESCENTS-ADULESCENTS AUTEURS DE MOINS DE 26 ANS DE SEXE MASCULIN

ÉCHANTILLON HORS CHINE - PÉRIODE CONTEMPORAINE 1992 - 2012

Criticité exprimée à partir des victimes suscitées par la conjonction des 2 facteurs sur l'échantillon considéré (N' victimes / N' événements)

Table 19 :

	CONJONCTION BI-FACTORIELLE	FRÉQUENCE (N=66)			GRAVITÉ (N=610 victimes : 216 tués - 394 blessés)											CRITICITÉ		DÉTEC-TABILITÉ	
		Occurrences	%	Indice F	Victimes	%	Létalité	%	Ind. Majoré	Blessés	%	Ind. Pondéré	Ind. G corrigé	Indice G expo.	Résultat	Ind.F x Ind.G	Résultat	Cumul indices	Indice D sur 10
1	Dysharmonie familiale + Antidépresseurs	7	11	3	111	18	65	59	88	46	41	27	6	2^6	64	3 x 64	192	3+2	5
2 ex	Tir sportif + Antidépresseurs	5	8	2	138	23	74	54	81	64	46	31	6	2^6	64	2 x 64	128	3+2	5
2 ex	Dysharmonie familiale + Harcèlement	15	23	4	133	22	50	38	57	86	65	43	5	2^5	32	4 x 32	128	3+4	7
2 ex	Harcèlement + Copycat	16	24	4	174	29	65	37	55	109	63	42	5	2^5	32	4 x 32	128	3+4	7
2 ex	Complexes physiques + Harcèlement	14	21	4	232	38	90	39	58	142	61	41	5	2^5	32	4 x 32	128	3+3	6
6	Harcèlement + Jeux vidéo	7	11	3	134	22	52	39	58	82	61	41	5	2^5	32	3 x 32	96	3+4	7

Les pourcentages de victimes, tués et blessés, sont ici exprimés par rapport au total des deux ou trois variables associées, et non sur le chiffre global du composant. On s'aperçoit rapidement qu'en procédant de la sorte (bien qu'il s'agisse de la manière conventionnelle), aucune hiérarchie ne se dégage véritablement. Avec un niveau de criticité à 192, seule la conjonction « Dysharmonie familiale + Antidépresseurs » apparaît nettement en tête, du fait de son indice G supérieur (Ind. G = 64). Bien qu'au même niveau de gravité, l'association « Tir sportif + Antidépresseurs » arrive après, avec un niveau de criticité à 128. Une fois n'est pas coutume, la différence se fait cette fois sur l'indice F. Apparaissent encore, à égalité (C = 128), les conjonctions « Dysharmonie familiale + Harcèlement », « Harcèment + Copycat » et « Complexes physiques + Harcèlement ». L'association « Harcèlement + Jeux vidéo » apparaît enfin, avec un niveau de criticité s'élevant à 96.

L'indice de détectabilité de ces conjonctions bi-factorielles correspond à la somme des deux variables.

Insatisfait de ne pas voir apparaître une hiérarchie entre ces associations, nous avons procédé à une seconde estimation de la criticité, en exprimant cette fois les pourcentages de victimes, tués et blessés, à partir du total des victimes du composant considéré. Voici les résultats :

ADOLESCENTS-ADULESCENTS AUTEURS DE MOINS DE 26 ANS DE SEXE MASCULIN

ÉCHANTILLON HORS CHINE - PÉRIODE CONTEMPORAINE 1992 - 2012

Criticité exprimée à partir du total des victimes sur l'échantillon considéré (N = 610)

	Table 20 : CONJONCTION BI-FACTORIELLE	FRÉQUENCE (N=66)			GRAVITÉ (N=610 victimes : 216 tués - 394 blessés)										CRITICITÉ		DÉTEC-TABILITÉ	
		Occurrences	%	**Indice F**	Victimes	%	Létalité	%	Ind. Majoré	Blessés	%	Ind. Pondéré	Ind. G corrigé	Indice G expo.	Résultat	Ind.F x Ind.G	**Résultat**	Cumul indices	**Indice D sur 10**
1	Complexes physique + Harcèlement	14	21	**4**	232	38	90	42	63	142	36	24	4	2^4	**16**	4 x 16	**64**	3+3	6
2	Harcèlement + Copycat	16	24	**4**	174	29	65	30	45	109	28	19	3	2^3	**8**	4 x 8	**32**	3+4	7
3	Dysharmonie familiale + Antidépresseurs	7	11	**3**	111	18	65	30	45	46	12	8	3	2^3	**8**	3 x 8	**24**	3+2	5
4	Dysharmonie familiale + Harcèlement	15	23	**4**	133	22	50	23	34	86	22	15	2	2^2	**4**	4 x 4	**16**	3+3	6
5	Harcèlement + Jeux vidéo	7	11	**3**	134	22	52	24	36	82	21	14	2	2^2	**4**	3 x 4	**12**	3+4	7
6	Tir sportif + Antidépresseurs	5	8	**2**	138	23	74	34	51	64	16	11	2	2^2	**4**	2 x 4	**8**	3+2	5

En procédant ainsi, une hiérarchie se dégage enfin avec des niveaux de criticité différenciés. La conjonction « Complexes sur le physique – Harcèlement » se place en première position (C = 64), du fait de son indice G plus élevé (Ind. G = 16). Arrive ensuite l'association « Harcèlement + Copycat » (C = 32), qui devance « Dysharmonie familiale + Antidépresseurs » (C = 24) grâce à la supériorité d'un point de son indice F (Ind. F = 4 contre Ind. F = 3). Les conjonctions « Dysharmonie familiale + Harcèlement » (C = 16), « Harcèlement + Jeux vidéo » (C = 12) et « Tir sportif + Antidépresseurs » (C = 8) viennent clore ce classement.

Après avoir estimé le taux de criticité de deux facteurs associés, nous avons recherché d'éventuelles conjonctions tri-factorielles. Même en faible proportion, trois sont apparues avec une certaine acuité, le reste n'étant pas suffisamment dense pour être exploitable. Comme pour les associations à deux facteurs, nous avons eu du mal à en faire apparaître une hiérarchie en exprimant les pourcentages de victimes à partir du total des seules conjonctions tri-factorielles.

ADOLESCENTS-ADULESCENTS AUTEURS DE MOINS DE 26 ANS DE SEXE MASCULIN

Table 21 : ÉCHANTILLON HORS CHINE - PÉRIODE CONTEMPORAINE 1992 – 2012

Criticité exprimée à partir des victimes suscitées par la conjonction des 3 facteurs sur l'échantillon considéré (N' victimes / N' événements)

	CONJONCTION TRI-FACTORIELLE	FRÉQUENCE (N=66)			GRAVITÉ (N=610 victimes : 216 tués - 394 blessés)											CRITICITÉ		DÉTEC-TABILITÉ	
		Occurrences	%	Indice F	Victimes	%	Létalité	%	Ind. Majoré	Blessés	%	Ind. Pondéré	Ind. G corrigé	Indice G expo.	Résultat	Ind.F x Ind.G	Résultat	Cumul indices	Indice D sur 15
1	Dysharmonie familiale + Harcèlement + Copycat	8	12	3	94	15	37	39	58	57	61	41	5	2^5	32	3x32	96	3+3+4	11
2	Dysharmonie familiale + Harcèlement + Antidépresseurs	6	9	2	106	17	47	44	66	59	56	37	5	2^5	32	2x32	64	3+3+2	8
3	Dysharmonie familiale + Complexes physiques + Harcèlement	4	6	2	72	12	24	33	49	48	67	45	5	2^5	32	2x32	64	3+3+3	9

Si le triptyque « Dysharmonie familiale + Harcèlement + Copycat » parvient à se dégager (C = 96), les niveaux de criticité des conjonctions « Dysharmonie familiale + Harcèlement + Antidépresseurs » et « Dysharmonie familiale + Harcèlement + Complexes physique » sont strictement égaux (C = 64).

À l'instar des conjonctions bi-factorielles, nous avons recalculé les niveaux de criticité en exprimant les pourcentages non plus à partir de la proportion de victimes, tués ou blessés liés aux variables concernées mais plutôt à partir du total des victimes, tués et blessés inhérentes au total du composant considéré. Là encore, une hiérarchie apparaît plus nettement en termes de criticité, sans que cela ne modifie l'ordre des facteurs (cf. infra). Les niveaux sont nettement plus contrastés, avec des valeurs respectivement égales à 12, 8 et 4.

ADOLESCENTS-ADULESCENTS AUTEURS DE MOINS DE 26 ANS DE SEXE MASCULIN

Table 22 : ÉCHANTILLON HORS CHINE - PÉRIODE CONTEMPORAINE 1992 - 2012

Criticité exprimée à partir du total des victimes sur l'échantillon considéré (N = 610)

	CONJONCTION TRI-FACTORIELLE	FRÉQUENCE (N=66)			GRAVITÉ (N=610 victimes : 216 tués - 394 blessés)										CRITICITÉ		DÉTEC-TABILITÉ	
		Occurrences	%	Indice F	Victimes	%	Létalité	%	Ind. Majoré	Blessés	%	Ind. Pondéré	Ind. G corrigé	Indice G expo.	Résultat	Ind.F x Ind.G	Résultat	Cumul indices	Indice D sur 15
1	Dysharmonie familiale + Harcèlement + Copycat	8	12	3	94	15	37	17	25	57	14	10	2	2^2	4	3 x 4	12	3+3+4	10
2	Dysharmonie familiale + Harcèlement + Antidépresseurs	6	9	2	106	17	47	22	33	59	15	10	2	2^2	4	2 x 4	8	3+3+2	8
3	Dysharmonie familiale + Complexes physique + Harcèlement	4	6	2	72	12	24	11	16	48	12	8	1	2^1	2	2 x 2	4	3+3+3	9

Après cette évaluation des niveaux de criticité par facteur de risque ou conjonctions bi et tri-factorielles, nous avons étendu l'analyse à l'estimation de la sensibilité des signaux faibles. De multiples définitions de ce syntagme sont proposées, ce dans de nombreuses disciplines. Nous souscrivons d'emblée à cette acception issue de l'intelligence économique et proposée par une encyclopédie en ligne :

« Les signaux faibles sont les éléments de perception de l'environnement, opportunités ou menaces, qui doivent faire l'objet d'une écoute anticipative, appelée veille, dans le but de participer à l'élaboration de choix prospectifs en vue d'établir une stratégie, et de réduire l'incertitude.[348] »

[348] Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Signaux_faibles (dernière consultation le 14 octobre 2013)

En ce qui concerne la violence paroxystique en milieu scolaire, les éléments que nous allons présenter ci-après sont perceptibles dans l'environnement social. Ils peuvent plus précisément être observés dans l'environnement familial, scolaire et numérique, notamment. Cela suppose pour les deux premiers, une observation attentive assortie d'une analyse par analogie. Pour capter d'éventuelles menaces sur Internet, nous parlerons davantage de veille stratégique. Mais dans un cas comme dans l'autre, la démarche ne s'achèvera qu'après un traitement du signal faible pour écarter ou traiter le risque supposé.

Si dans la majorité des cas, selon Olivier Mevel[349], ils prennent la forme de « signaux à petite fréquence... voire non apparents mais déduits d'une information ou d'un fait », il convient selon nous de se demander à partir de quand tel ou tel type de signal passe du niveau qualificatif de signal « faible » à celui de « fort ». Plus concrètement, « capter des signaux faibles consiste à dépasser un premier niveau d'apparences, d'informations ou de réactions pour chercher des données augmentées » (Mevel, 2004). C'est ce que nous avons fait, en considérant qu'il était nécessaire, au moins pour le fort contingent de jeunes gens de sexe masculin, de dépasser l'estimation de la prévalence des causes pour porter l'analyse sur le champ des symptômes. L'étude de nombreux cas sur une période aussi étendue a permis de dégager cinq signes avant coureurs du passage à l'acte :

- de l'annonce préalable multi-supports ;
- du port d'un trench coat ou d'une tenue noire ;
- de la confidence à une ou plusieurs personnes de l'entourage scolaire ou familial ;
- d'une inclination pour les apparats « gothiques » ;
- du devoir scolaire au contenu évocateur.

À défaut d'annonce implicite ou explicite de passage à l'acte, la teneur du message, ses références ou le sujet abordé peuvent le laisser envisager. D'où l'intérêt de connaître ces potentiels signaux faibles et de leur conférer du sens. Une précision s'impose : on ne considère ici que les messages diffusés *ex ante* et non *ex post*.

Nous voyons en outre que les moyens d'attirer l'attention évoluent dans le temps, selon l'offre technologique du moment. C'est la raison pour laquelle nous avons conservé la période des trente dernières années comme cadre temporel de l'analyse (1992-2012). Dans le même ordre d'idées, l'évaluation de la fréquence d'utilisation des réseaux sociaux a été circonscrite à la période 2005 – 2012 (cf. échantillon jaune infra), qui correspond à son apparition et sa démocratisation au sein du public cible.

Les tableaux ci-après permettent de consulter les données recueillies pour chaque « school shooters ». Comme les précédents, nous pouvons lire de gauche à droite la date de chaque événement, son pays et sa localité, le nombre de morts et de blessés ainsi que le nom de chaque perpétrateur.

[349] Olivier MEVEL, Du rôle des signaux faibles sur la reconfiguration des processus de la chaîne de valeur de l'organisation : l'exemple d'une centrale d'achats de la grande distribution française, thèse de doctorat soutenue en décembre 2004 à l'Université de Bretagne Occidentale.

Les colonnes qui suivent se rapportent à divers modes ou supports de communication : blog, forum ou réseaux sociaux ; emails ou SMS ; devoirs scolaires ; confidence à un ou plusieurs camarade(s) ; menace verbale explicite ; message sur support papier ; autre.

Le premier tableau présente, dans l'ordre chronologique de haut en bas, les éléments de contexte inhérents aux « school shooters » ayant perpétré leur « rampage » de 1992 à 2004. S'il s'agit de la pleine période de démocratisation d'Internet, celle du « Social Network » démarre véritablement à partir de 2005, notamment à travers l'avènement et le succès de Facebook.

Table 23 : Moyen d'expression préalable des jeunes perpétrateurs
Message prémonitoire – Période contemporaine *ante* Social Network 1992-2004

ANNÉE	MOIS	DATE	PAYS	LOCALITÉ	MORTS	BLESSÉS	PERPÉTRATEURS	BLOGS FORUMS RESEAUX SOCIAUX	e-MAIL SMS	DEVOIR SCOLAIRE	CONFIDENCE CAMARADE	MENACE VERBALE EXPLICITE	MESSAGE ECRIT	AUTRE
1992	5	1	USA	OLIVEHURST - CALIFORNIE	4	10	Eric HOUSTON							
1992	12	14	USA	GREAT BARRINGTON - MASSACHUSSETS	2	4	Wayne LO							
1993	1	18	USA	GRAYSON - KENTUCKY	2	0	G. Scott PENNINGTON			1				
1995	10	12	USA	BLACKVILLE CAR. DU SUD	2	1	Toby R. SINCINO				1			
1995	11	15	USA	LYNNVILLE, TENNESSEE	2	1	Jamie ROUSE				1			
1996	2	2	USA	MOSES LAKE - WASHINGTON	3	1	Barry LOUKAITIS			1	1			
1997	2	19	USA	BETHEL - ALASKA	2	2	Evan RAMSEY				1			
1997	10	1	USA	PEARL - MISSISSIPPI	2	7	Luke WOODHAM				1			
1997	12	1	USA	PADUCAH - KENTUCKY	3	5	Michael CARNEAL				1			
1998	3	24	USA	JONESBORO - ARKANSAS	5	10	Andrew GOLDEN & Mitchell JOHNSON				1			
1998	4	24	USA	EDINBORO - PENNSYLVANIE	1	3	Andrew WURST				1			
1998	5	21	USA	SPRINGFIELD - OREGON	2	22	Kip KINKEL				1			
1998	6	16	USA	RICHMOND - VIRGINIE	0	2	Quinshawn BOOKER							
1999	1	22	LET	GULBENE	5	0	Alexander KORYAKOV							
1999	4	20	USA	LITTLETON - COLORADO	15	24	Eric HARRIS & Dylan KLEBOLD	1		1	1			
1999	4	28	CAN	TABER - ALBERTA	1	1	Todd Cameron SMITH							
1999	5	20	USA	CONYERS - GEORGIE	0	6	TJ SOLOMON				1			
1999	12	6	USA	FORT GIBSON - OKLAHOMA	0	5	Seth TRICKEY							
1999	12	7	PB	VEGHEL	0	4	NC							
2000	4	20	CAN	ORLEANS - ONTARIO	0	5	NC							
2001	3	5	USA	SANTEE - CALIFORNIE	2	13	Andy WILLIAMS				1			
2001	3	22	USA	EL CAJON - CALIFORNIE	0	6	Jason HOFFMAN				1			
2002	2	19	RFA	FREISING (MUNICH) - BAV.	2	2	Adam LABUS							
2002	4	26	RFA	ERFURT - THURINGE	16	7	Robert STEINHÄUSER				1			
2002	4	29	BOS	VLASENICA	2	1	Dragoslav PETKOVIC							
2003	4	14	USA	RED LION - PENNSYLVANIA	2	0	James SHEETS							
2003	6	6	THAÏ	NAKHON SI THAMMARAT	2	4	Anatcha BOONKWAN							
2003	7	3	RFA	COBURG	1	1	Florian KLIEN							
2003	9	24	USA	COLD SPRING - MINNESOTA	2	0	John J. Mc LAUGHLIN							
2004	2	9	USA	EAST GREENBUSH - N. YORK	0	1	John ROMANO		1					
2004	9	28	ARG	CARMEN DE PATAGONES	4	5	Rafaël SOLICH							
2004	11	24	USA	VALPARAISO - INDIANA	0	7	James LEWERKE							

Le second tableau s'inscrit ainsi dans la continuité chronologique du premier. Nous y observons un changement de couleur de fond permettant de différencier les périodes pré et post-réseaux sociaux numériques.

Table 24 : Moyen d'expression préalable des jeunes perpétrateurs
Message prémonitoire – Période du « Social Network » 2004-2012

ANNÉE	MOIS	DATE	PAYS	LOCALITÉ	MORTS	BLESSÉS	PERPÉTRATEURS	BLOGS FORUMS RESEAUX SOCIAUX	e-MAIL SMS	DEVOIR SCOLAIRE	CONFIDENCE CAMARADE	MENACE VERBALE EXPLICITE	MESSAGE ECRIT	AUTRE
2005	3	21	USA	RED LAKE - MINNESOTA	8	15	Jeff WEISE	1						
2005	6	10	JAP	HIKARI - YAMAGUCHI	0	58	NC							
2005	11	8	USA	JACKSBORO - TENNESSEE	1	2	Kenny BARTLEY							
2006	3	14	USA	RENO - NEVADA	0	2	James Scott NEWMAN							
2006	8	30	USA	HILLSBOROUGH - CAR. DU N.	0	2	Alvaro Rafael CASTILLO		1					
2006	10	9	USA	JOPLIN - MISSOURI	0	0	Thomas WHITE							
2006	9	13	CAN	MONTREAL - QUEBEC	1	19	Kimveer GILL	1						
2006	9	29	USA	CAZENOVIA - WISCONSIN	1	0	Eric HAINSTOCK							
2006	11	20	RFA	EMSDETTEN – RHEN.-WEST.	1	6	Sebastian BOSSE	1						
2007	4	10	USA	GRESHAM - OREGON	0	10	Tchad ESCOBEDO							
2007	4	16	USA	BLACKSBURG - VIRGINIE	33	29	Cho SEUNG HUI			1				
2007	10	10	USA	CLEVELAND - OHIO	1	5	Asa COON				1	1		
2007	11	7	FIN	TUUSULA	9	10	Pekka Eric AUVINEN	1						
2008	1	8	USA	ANTIETAM - PENNSYLVANIE	0	3	Ian CHIMENKO				1			
2008	4	28	FRA	MEYZIEU - RHÔNE	0	4	NC	1	1		1			
2008	8	17	AFS	KRUGERSDORP - GAUTENG	1	3	Morne HAMSEY				1			
2008	9	23	FIN	KAUHAJOKI	11	10	Matti Juhani SAARI	1				1		
2009	3	11	RFA	WINNENDEN - BADE-WURT.	12	9	Tim KRETSCHMER							
2009	4	10	GRE	ATHENES	1	3	Dimitris PATMANIDIS	1						
2009	4	26	USA	HAMPTON - VIRGINIE	0	3	Greg Odane MAYE							
2009	4	28	NOR	HARSTAD	0	0	NC							
2009	5	18	USA	LAROSE - LOUISIANE	1	0	Justin DOUCET							
2009	7	16	SWA	NCABANENI	2	10	Sicelo DLAMINI							
2009	8	24	USA	SAN MATEO - CALIFORNIE	0	0	Alex Robert YOUSHOCK				1			
2009	9	17	RFA	ANSBACH - BAVIERE	0	11	Georg R.						1	
2009	11	26	HON	PECS	1	3	NC							
2009	12	8	USA	WOODBRIDGE - VIRGINIE	0	0	Jason M. HAMILTON							
2010	2	18	RFA	LUDWIGSHAFEN - RHEN.-PAL.	1	0	Florian K.	1						
2010	9	28	USA	AUSTIN - TEXAS	1	0	Colton TOOLEY							
2010	11	29	USA	MARINETTE - WISCONSIN	1	0	Samuel Cole HENGEL		1					
2011	1	5	USA	OMAHA - NEBRASKA	2	2	Robert BUTLER Jr.	1						
2011	4	7	BRE	RIO DE JANEIRO	13	12	Wellington M. DE OLIVEIRA							
2012	2	27	USA	CHARDON - OHIO	3	2	Thomas LANE Jr	1						
2012	12	14	USA	NEWTOWN - CONNECTICUT	27	1	Adam LANZA							
				1992 - 2012	216	394		11	4	4	19	2	1	0
				2005 - 2012	132	234		10	3	1	5	2	1	0

La première ligne de totaux permet de décliner la somme de chaque colonne des deux tableaux agrégés, de 1992 à 2012. La suivante présente la somme des informations de 2005 à 2012.

Là encore, l'objectif est d'établir une échelle de criticité des principaux signaux faibles identifiés, dans une logique d'anticipation du risque. Voici ce que cela peut donner, en appliquant une méthodologie identique à la précédente[350] :

AUTEURS ADOLESCENTS-ADULESCENTS DE MOINS DE 26 ANS DE SEXE MASCULIN

ÉCHANTILLON HORS CHINE - PÉRIODE CONTEMPORAINE 1992 - 2012

Criticité exprimée à partir du total des victimes sur l'échantillon considéré (N = 610)

Table 25 :

	SIGNAUX FAIBLES	FRÉQUENCE (N=66)			GRAVITÉ (N=610 victimes : 216 tués - 394 blessés)											CRITICITÉ		DETECTABILITE Ind. de 1 à 5
		Occurrences	%	Indice F	Victimes	%	Létalité	%	Ind. Majoré	Blessés	%	Ind. Pondéré	Ind. G corrigé	Indice G expo.	Résultat	Ind.F x Ind.G	Résultat	
	Annonce préalable multi-supports	41	62	8	363	59	130	60	90	233	59	39	6	2^6	64	8x64	512	4
	Réseaux sociaux (Période 2005 - 2012 : N = 34 - 366 victimes dont 132 tués et 234 blessés)	10	30	4	108	29	37	28	42	71	30	20	3	2^3	8	4x8	32	4
1	Trench coat & tenue noire	22	33	5	298	48	142	65	97	156	39	26	6	2^6	64	5x64	320	5
2	Confidence entourage	19	28	4	180	29	57	26	39	123	31	20	3	2^3	8	4x 8	32	3
3	Pseudo-appartenance au mouvement gothique	9	13	3	101	16	44	20	30	57	14	9	2	2^2	4	3x4	12	5
4	Devoir scolaire au contenu évocateur	4	6	2	107	17	53	24	36	54	13	8	2	2^2	4	2x 4	8	3

La première ligne restitue globalement la criticité d'une annonce préalable, qu'elle soit implicite ou explicite, et ce quel que soit le support utilisé. Il s'agit en fait de la somme exprimée sur l'ensemble des colonnes des deux tableaux de données brutes. Dans la mesure où ces valeurs intègrent, notamment, celles des deux signaux faibles déclinés plus bas (« confidence entourage » et « devoir scolaire au contenu évocateur »), nous ne lui avons pas attribué de rang. Ce postulat vaut aussi pour l'utilisation des réseaux sociaux, dans la mesure où cette rubrique ne porte pas sur la même période.

[350] Les éléments se rapportant aux codes vestimentaires sont puisés dans le tableau précédent, relatif aux facteurs de risque.

Nous pouvons constater que l'action était annoncée dans 62 % des cas (N = 41/66), quel que soit le support utilisé (Ind. F = 8). Ce message prémonitoire peut être considéré tel un ultime appel à l'aide, une façon de manifester son attente d'intervention ou sa volonté d'être pris au sérieux. Ainsi, avec un peu d'attention, de perspicacité et de solidarité, une partie des 59 % de victimes liées à cette catégorie de perpétrateurs aurait pu être évitée. La proportion de tués s'élève à 60 % (N = 130). Celle des blessés est sensiblement identique avec 59 % (N = 233). L'indice G est donc estimé à 6, pour une criticité située entre le harcèlement et l'effet copycat (C = 512). S'agissant d'une catégorie agrégée, nous lui avons attribué un indice de détectabilité de 4 (observable par tout un chacun à travers les réseaux sociaux numériques).

Estimée sur une période courte et quasiment moitié moins d'occurrences (N = 34), l'annonce préalable via les réseaux sociaux numériques est néanmoins apparente dans 30 % des cas (N = 10 ; Ind. F = 4). Ce mode de communication regroupe 29 % de victimes (N = 108), 28 % de létalité (N = 37) et 30 % de blessés (N = 71). Ces pourcentages conduisent à estimer l'indice G à un niveau de 32, avec un indice de détectabilité dédié au niveau 4. L'effet copycat devrait l'amener à se développer au cours des prochaines années, comme on a pu l'observer après Pekka Eric Auvinen et Matti Juhani Saari.

Estimée au même niveau que l'annonce via les réseaux sociaux (Ind. G = 32) et bien qu'analysée sur une période de trente ans, la confidence préalable à une ou plusieurs personnes de l'entourage est recensée dans 28 % des cas (N = 19). Elle peut aussi être considérée comme un appel de détresse, une façon de manifester son attente d'intervention pour faire cesser la cause d'un profond désarroi. Prise au sérieux, relayée et déclinée en termes d'actions de protection, 29 % des victimes (N = 180) auraient pu partiellement être évitées, parmi lesquelles 26 % de tués (N = 57) et 31 % de blessés (N = 123).

Il reste, parmi les moyens d'expression identifiés, le devoir scolaire au contenu prémonitoire ou évocateur. Plus rare avec seulement 6 % des occurrences (N = 4 ; Ind. F = 2), il est néanmoins utilisé par quatre perpétrateurs parmi les plus emblématique : Scott Pennington, Barry Loukaitis, Dylan Klebold et Cho Seung Hui. Essentiellement du fait de ces deux derniers, ce signal faible est néanmoins lié à 17 % des victimes (N = 107), 24 % des tués (N = 57) et 13 % des blessés (N = 54). L'indice G est estimé au niveau 2 pour un niveau de criticité de 8. Enfin, l'indice de détectabilité correspond à un niveau 3 (observable dans le périmètre social du perpétrateur : entourage scolaire, associatif, …), en considérant que l'enseignant qui en est destinataire se situe effectivement dans le périmètre social du futur forcené. Il s'agit certainement de capter l'attention sur un potentiel intrinsèque de violence, ou peut-être d'affirmer une intention ultérieure. Car dans les cas recensés, le message subliminal intervient plusieurs mois voire plus d'une année avant le passage à l'acte. Cela peut aussi constituer un appel de détresse pour signifier une attente d'intervention, pour protéger les autres de sa propre folie…

Dans un autre registre, le port d'un trench coat n'est pas aussi anodin qu'on pourrait le penser, avec un niveau de criticité estimé à 320. Le premier des trois peut en effet symboliser l'appartenance à la « communauté des school shooters » (certains font référence à la « Trench coat mafia »). Souvent porté dans les mois ou les semaines qui précèdent le « rampage », il marque la proximité du passage à l'acte. Chez les jeunes gens de sexe masculin, ce signal faible est observé dans 14 % des faits recensés (N = 9). Portée en amont et/ou le jour de la fusillade, cette catégorie vestimentaire est liée aux « school shooters » les plus irréductibles. Nous y avons agrégé les perpétrateurs vêtus en noir (N = 10) ou en tenue de camouflage (N = 3). Cette association vaut pour 33 % d'occurrences (N = 22 ; Ind. F = 5). L'indice G cumulé de ces accoutrements grégaires est estimé à 6. On peut observer que 48 % des victimes du composant 1 y sont liées (N = 298) et surtout 65 % des tués (N = 142). Si le ratio de blessés est moindre, il reste néanmoins élevé avec 39 % (N = 156). Pourtant, le nombre de victimes pourrait être élevé, au regard de son indice de détectabilité au niveau 5 (directement observable par tout un chacun : signes apparents et ostentatoires).

Assez proche bien que nettement moins critique (C = 12), une pseudo-appartenance au mouvement gothique est liée à 13 % des événements (N = 9). Nous employons ce préfixe à dessein. En effet, certains déséquilibrés comme 13 % des jeunes « school shooters » se réclament parfois du satanisme et plus largement de ce mouvement culturel (N = 9), en détournant des symboles religieux et spirituels. Le lien peut donc être établi entre ce signal faible et 16 % des victimes (N = 101). C'est aussi le cas pour 20 % de tués (N = 44) et 14 % de blessés (N = 57). L'indice G se situe au niveau 2 et la détectabilité estimée à 5 (directement observable par tout un chacun : signes apparents et ostentatoires) au même titre que le trench coat ou la tenue noire. Il convient d'éviter tout amalgame délétère qui pourrait entraîner une stigmatisation d'une minorité d'adolescents simplement en quête d'une identité, en opposition à la société qu'ils se représentent. Il s'agit d'un courant de contre-culture apparu au Royaume-Uni entre la fin des années 1970 et le début des années 1980, après les mouvements musicaux punk et post-punk. À l'instar du Death Metal (cf. chapitre 2, p. 221), ses adeptes se caractérisent par un important souci d'esthétisation et de théâtralisation visuelle, selon un code vestimentaire basé sur le noir et les couleurs sombres.

Après avoir analysé la criticité des facteurs de risque indépendamment de celle des principaux signaux faibles, nous allons croiser ces différentes variables et identifier, le cas échéant, d'éventuelles associations. De même que pour les analyses précédentes, nous avons isolé les variables de trois facteurs ou signaux faibles lorsqu'ils apparaissaient conjointement et en quantité suffisante pour y trouver une pertinence. Comme nous l'indiquions plus haut, la faible valeur des niveaux de criticité ne doit pas conduire à relativiser ces conjonctions. En effet, les facteurs associés sont forcément moins nombreux que lorsqu'ils sont pris isolément. Cela pèse donc non seulement en termes de fréquence, mais aussi en termes de gravité puisque le nombre de victimes n'est considéré que sur quelques occurrences. En revanche, la détectabilité augmente puisqu'elle tient compte de l'indice des trois facteurs ou signaux faibles ajoutés.

La première analyse concerne l'association du harcèlement, de l'effet copycat et du port d'un trench coat ou d'une tenue noire. Il s'agit des deux facteurs de risque sommitaux et du second signal faible le plus critique. Bien entendu, cet accessoire ou cette tenue vestimentaire sont pleinement intégrés dans la démarche d'imitation, elle-même liée, dans la plupart des cas, à la qualité de victime du perpétrateur en termes de harcèlement. L'intérêt de cette démarche croisée est de mesurer s'il s'agit systématiquement ou non d'un continuum. La deuxième analyse porte sur l'association du même facteur de risque, le harcèlement, avec deux signaux faibles : le port d'un trench coat ou d'une tenue noire et l'annonce préalable, multi-supports, de l'intention du passage à l'acte. Même si elle n'y est pas intégrée, la notion d'imitation est cette fois implicite. Voici les résultats obtenus :

ADOLESCENTS-ADULESCENTS AUTEURS DE MOINS DE 26 ANS DE SEXE MASCULIN
ÉCHANTILLON HORS CHINE - PÉRIODE CONTEMPORAINE 1992 - 2012
Criticité exprimée à partir du total des victimes sur l'échantillon considéré (N = 610)

Table 26 :

	CONJONCTION DE 2 FACTEURS + 1 SIGNAL FAIBLE OU DE 1 FACTEUR + 2 SIGNAUX FAIBLES	FRÉQUENCE (N = 66)			GRAVITÉ (N = 610 victimes : 216 tués - 394 blessés)											CRITICITÉ		DÉTEC-TABILITÉ	
		Occurrences	%	Indice F	Victimes	%	Létalité	%	Ind. Majoré	Blessés	%	Ind. Pondéré	Ind. G corrigé	Indice G expo.	Résultat	Ind. F x Ind. G	Résultat	Cumul indices	Indice D sur 15
1	Harcèlement en milieu scolaire + Copycat + Trench coat ou tenue noire	10	15	3	159	26	58	27	40	101	26	17	3	2^3	8	3 x 8	24	3 + 4 + 5	12
2	Harcèlement en milieu scolaire + Trench coat ou tenue noire + Annonce préalable multi-supports	5	8	2	75	13	21	10	15	54	14	9	1	2^1	2	2 x 2	4	3 + 5 + 4	12

Avec un niveau de criticité de 24, l'association « Harcèlement - Copycat - Trench coat ou tenue noire » se situe devant la conjonction « Harcèlement – Trench coat ou tenue noire – Annonce préalable multi-supports ». En termes de fréquence (Ind. F = 3), 15 % des occurrences y sont liées. Cela vaut aussi pour 26 % des victimes (N = 159), 27 % des tués (N = 58) et 26 % des blessés (N = 101). Ces pourcentages portent l'indice G à 3.

La triple conjonction « Harcèlement – Trench coat ou tenue noire – Annonce préalable multi-supports » n'intervient que dans 8 % des occurrences (N = 5), soit un indice F de 3. On peut aussi constater que 13 % des victimes sont liées à ce tryptique (N = 75), comme 10 % des tués (N = 21) et 14 % des blessés (N = 54). Au regard de ces faibles pourcentages qui se justifient par l'exigence de trois variables associées, l'indice G est estimé à 1. Au final, le niveau de criticité est seulement de 4.

Si l'on exclut la variable « Harcèlement » en ne considérant que la conjonction « Trench coat ou tenue noire – Annonce préalable multi-support, la fréquence rapportée au total des occurrences monte à 26 % (N = 17), soit un indice F de 4. Le taux de victimes liées est aussi de 26 % (N = 158), celui de tués à 45 % (N = 98) et de blessés à 15 % (N = 60). En appliquant les coefficients de majoration et de pondération, l'indice G s'élève à 9, soit 512 (2^9 = 512). Estimé à 2048, le niveau de criticité est donc particulièrement élevé en dépit d'une fréquence moyenne. Cela confirme que malgré leur proportion moyenne, les « school shooters » cumulant accessoires vestimentaires et annonce de leur intention sont les plus meurtriers.

Obtenu à partir du cumul des trois variables, les indices de détectabilité s'élèvent à 12. Cela suppose que plus les facteurs de risque et les signaux faibles sont associés, plus les possibilités de détection sont élevées. On peut donc envisager une forte potentialité de mitigation du risque, si l'on y met les moyens et si les synergies sociales sont efficientes.

Il serait intéressant de développer de multiples combinaisons à deux ou trois variables. Le temps contraint de la thèse nous en empêche pour l'instant, mais nous ne cesserons pas de projeter d'autres conjectures à l'avenir.

Après avoir analysé en détail la criticité des facteurs de risque et des signaux faibles des éléments du composant 1 (jeunes perpétrateurs de sexe masculin < 26 ans), nous allons en faire de même avec ceux du composant 2 (Adultes de sexe masculin > 25 ans). Les « school shooters » plus âgés sont-ils animés par d'autres mobiles ? Les facteurs de risque sont-ils identiques ? Existe-t-il des signaux faibles qui permettraient d'anticiper le passage à l'acte ? C'est ce que nous allons découvrir à présent.

3 - 2 - 4 - 2 - Perpétrateurs adultes de sexe masculin

Avec 31 perpétrateurs contre 87 pour le contingent des adolescents et « adulescents », les adultes de sexe masculin représentent près de 25 % du total des auteurs (N = 125) sur la période globale hors Chine (1912-2012).

Sur la période d'analyse de notre AMDEC (1992-2012), l'échantillon du composant 2 passe à 20 perpétrateurs, ce qui laisse un spectre suffisamment dense pour estimer la criticité des facteurs de risque. De surcroît, les variables restent à peu près homogènes sur l'ensemble du public considéré, y compris pour les événements antérieurs à notre focus. Cette restriction temporelle a un impact beaucoup plus marqué sur le nombre de victimes, qui passe de 358 (140 tués et 218 blessés) à 175 (77 tués et 98 blessés), élément important de notre analyse. Pour maintenir une cohérence avec les autres échantillons sans nous priver pour autant de données précieuses, nous avons pris le parti de travailler à la fois sur la période globale et sur la période cible.

Le tableau suivant est une photographie exhaustive des « school shooters » masculins de plus de 25 ans, de 1912 à 2012. Le changement de fond marque la césure entre les deux temporalités considérées (à partir de 1992 et du nommé Valéry Fabrikant). La moyenne d'âge oscille entre 38 et 40 ans, le doyen étant âgé de 62 ans.

Table 27 : Perpétrateurs adultes de sexe masculin et facteurs de risque associés

ANNÉE	MOIS	DATE	PAYS	LOCALITÉ	MORTS	BLESSÉS	PERPÉTRATEURS	ÂGE	HARCÈLEMENT	SANCTION SCOLAIRE	MAUVAISE NOTE	COMPLEXES PHYSIQUES	COPYCAT	DYSHARMONIE FAMILIALE	TIR SPORTIF	TENUE DE COMBAT	TROUBLES PSY	TRAITEMENT & ISRS
1913	6	20	RFA	BRÊME	5	21	Heinz SCHMIDT	30						1			1	
1923	10	19	NZ	WAIKINO	2	8	John C. HIGGINS	40									1	
1940	5	6	USA	SOUTH PASADENA - CAL.	5	1	Verlin SPENCER	38							1			1
1964	6	11	RFA	COLOGNE	11	28	Walter SEIFERT	42						1			1	
1975	3	26	BIR	NC	7	5	U WIN MAUNG	NC										
1976	7	12	USA	FULLERTON - CALIFORNIE	7	2	Edward C. ALLAWAY	37									1	
1977	10	10	T.TOB	SAN JUAN	5	0	NC	NC									1	
1983	6	3	RFA	EPPSTEIN-VOCKENHAUSEN	6	14	Karel CHARVA	34							1		1	
1984	2	24	USA	LOS ANGELES	3	10	Tyrone MITCHELL	28									1	1
1989	1	17	USA	STOCKTON - CALIFORNIE	6	30	Patrick PURDY	26						1			1	
1991	11	1	USA	IOWA CITY - IOWA	6	1	Lu GANG	29										
1992	8	24	CAN	QUEBEC	4	1	Valery FABRIKANT	52									1	
1993	9	17	USA	SHERIDAN - WYOMING	1	4	Kevin NEWMAN	29								1		
1994	4	5	DAN	AARHUS	3	2	Flemming N. SILKEBORG	35									1	1
1994	11	7	USA	WICKLIFFE - OHIO	1	2	Keith A. LEDEGER	37								1	1	
1996	3	13	ECO	DUNBLANE	18	16	Thomas HAMILTON	43						1	1	1	1	
1996	7	8	ANG	BLAKENHALL - WOLVERHAMPTON	0	7	Horrett CAMPBELL	33									1	
1996	8	15	USA	SAN DIEGO - CALIFORNIA	3	0	Frederick M. DAVIDSON	36			1						1	
1997	3	30	YEM	SANAA	8	11	Mohammad AL NAZIRI	48									1	
1999	8	3	AUS	MELBOURNE	1	1	Jonathan HORROCKS	38				1	1				1	
2001	6	8	JAP	OSAKA	8	13	Mamoru TAKUMA	37									1	1
2002	1	16	USA	GRUNDY - VIRGINIE	3	3	Peter ODIGHIZUWA	43			1						1	
2002	10	21	AUS	MELBOURNE	2	5	Huan YUN "Allen" XIANG	38									1	
2002	10	28	USA	TUCSON - ARIZONA	4	0	Robert S. FLORES Jr	40		1	1			1			1	
2003	5	9	USA	CLEVELAND - OHIO	1	2	Biswanath HALDER	62								1	1	
2006	9	27	USA	BAILEY - COLORADO	2	5	Duane MORRISON	53									1	
2006	10	2	USA	NICKEL MINES - PENNSYL.	5	0	Charles C. ROBERTS	33									1	
2008	2	14	USA	DECALB - ILLINOIS	6	21	Steven P. KAZMIERCZAK	27	1				1	1		1	1	1
2010	2	23	USA	LITTLETON - COLORADO	0	2	Bruco EASTWOOD	32									1	
2010	10	8	USA	CARLSBAD - CALIFORNIE	0	2	Brendan L. O'ROURKE	41									1	
2012	4	2	USA	OAKLAND - CALIFORNIE	7	1	Ko WON-IL alias One GOH	43		1				1		1	1	
					140	218		38	1	2	3	1	2	7	3	6	27	5
					77	98		40	1	2	3	1	2	4	1	6	19	3

Si sur ce composant, l'ensemble des événements semble relever d'un processus criminel quasi monolithique, le cas de Steven Phillip Kazmierczak a plus particulièrement retenu notre attention. Âgé de 27 ans, son cheminement répond davantage à celui des « adulescents ». Après avoir brièvement envisagé de déplacer le curseur pour l'intégrer dans le composant 1, nous avons finalement décidé de ne rien en faire. La frontière à 25 ans correspond effectivement à une acception étendue au plan international et reprise par l'Organisation mondiale de la santé (cf. supra).

Malgré nos réserves sur la question, il s'est avéré incontournable d'ajouter une variable essentielle sur cet échantillon : celle des troubles psychologiques. Si nous maintenons que nous ne sommes absolument pas qualifié en la matière, les avis d'experts apparaissent plus formellement dans les comptes-rendus d'audience relatés dans la presse que lorsqu'il s'agit d'un mineur. Nous nous sommes néanmoins limité à leur attribuer cette qualification générique, sans plus de précision sur la pathologie identifiée. Pour autant, celle qui apparaît le plus fréquemment est la schizophrénie paranoïaque.

La désignation des facteurs de risque a aussi évolué sensiblement, pour mieux correspondre au public cible. Nous en retrouvons donc onze, les troubles psychologiques ajoutés aux dix précédents. Voici les résultats exprimés sur la période globale :

ADULTES DE PLUS DE 26 ANS DE SEXE MASCULIN

ÉCHANTILLON HORS CHINE - PÉRIODE 1912 - 2012

Criticité exprimée à partir du total des victimes sur l'échantillon considéré (N = 358)

Table 28 :

	FACTEURS	FRÉQUENCE (N = 31)			GRAVITÉ (N = 358 victimes : 140 tués - 218 blessés)										CRITICITÉ		DÉTECTABILITÉ Ind. de 1 à 5
		Occurrences	%	Indice F	Victimes	%	Létalité	%	Ind. Majoré	Blessés	%	Ind. Pondéré	Ind. G corrigé	Indice G expo.	Résultat	Ind.F x Ind.G	Résultat	
1	Troubles psycholologiques	27	87	10	328	92	121	86	130	207	95	63	10	2^{10}	1024	10 x 1024	10240	2
2	Dysharmonie familiale	7	23	4	174	49	57	41	61	117	54	36	5	2^{5}	32	4 x 32	128	3
3	Traitement (dont antidépresseurs)	5	16	3	75	21	28	20	30	47	22	14	2	2^{2}	4	3 x 4	12	2
4	Tir sportif ou chasse	3	10	2	60	17	29	21	31	31	14	9	2	2^{2}	4	2 x 4	8	3
5	Mauvaise note évaluation négative	3	10	2	13	4	10	7	11	3	1	0,7	1	2^{1}	2	2 x 2	4	3
5 ex	Sanction scolaire / Mise à fin de formation	2	6	2	12	3	11	8	12	1	0,5	0,3	1	2^{1}	2	2 x 2	4	3
5 ex	Copycat	2	6	2	29	8	7	5	7,5	22	10	7	1	2^{1}	2	2 x 2	4	4
5 ex	Harcèlement durant l'adolescence	1	3	2	27	8	6	4	6	21	10	6	1	2^{1}	2	2 x 2	4	3
5 ex	Complexes sur le physique	1	3	2	2	0,5	1	1	1.5	1	0,5	0,3	1	2^{1}	2	2 x 2	4	3
10	Influences subculturelles	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2^{0}	1	1 x 1	1	3
11	Jeux vidéo	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2^{0}	1	1 x 1	1	2

Une observation rapide permet de constater la prévalence des troubles psychologiques. En ce qui concerne les adultes « school shooters », ce facteur de risque atteint un taux de criticité sommital de 10 240. Pour l'atteindre, il faut nécessairement recueillir un indice F et un indice G à hauteur de 10. Pour y arriver, les troubles psychologiques sont liés à 87 % des occurrences (N = 27). Le ratio des victimes y afférentes est de 92 % (N = 328), celui de tués s'élève à 86 % (N = 121) et celui des blessés à 95 % (N = 207). Par-delà sa criticité maximale, la faible détectabilité de ce facteur seulement estimée au niveau 2 (observable dans le seul périmètre intime du perpétrateur : familial et médical) le rend encore plus dangereux faute de détection et de réelle prise en compte.

Parmi les dénominateurs communs avec les autres composants, la dysharmonie familiale occupe une place majeure avec un taux de criticité de 128. Ce facteur intervient dans 27 % des cas (N = 7 ; Ind. F = 4). Il est lié à 49 % des victimes (N = 174) et 54 % des blessés (N = 117), ce qui porte son indice G à une valeur de 5. La détectabilité est estimée à 3 (observable dans le périmètre social du perpétrateur : entourage scolaire, associatif, …).

Ces deux facteurs de risque apparaissent donc comme les plus prégnants vis-à-vis des adultes perpétrateurs, avec une nette prévalence pour les troubles psychologiques.

Considérés dans une acception plus large que le seul recours aux antidépresseurs, les traitements médicamenteux sont recensés dans 16 % des cas (N = 5 ; Ind. F = 3). Ce facteur touche 21 % de victimes (N = 75), 20 % de tués (N = 28) et 22 % de blessés (N = 47). Cela porte l'indice G à une valeur de 2. Le niveau de criticité est donc estimé à 12, nettement en-dessous des deux facteurs de risque précédents. L'indice de détectabilité n'est que de 2 (observable dans le seul périmètre intime du perpétrateur : familial, médical). Le déséquilibre du ratio entre les troubles psychologiques et leur prise en charge via les traitements médicamenteux (et notamment les antidépresseurs) a de quoi étonner. Peut-être ne sommes-nous pas parvenu à capter cette information pour quelques cas supplémentaires ? Certes, mais la tendance reste forte. Cette observation nous conduit à formuler plusieurs hypothèses : soit les troubles ne sont pas détectés dans la majorité des cas, soit leur prise en charge est inexistante ou insuffisante, soit elle se traduit par des thérapies alternatives. Cette conjecture serait d'un bon présage au regard des liens établis, notamment, entre une médication aux antidépresseurs assortie d'un accompagnement lacunaire. Nous pencherions plutôt pour les deux premières propositions à la fois pour des raisons de coût et d'insuffisance de praticiens formés.

La pratique du tir sportif intervient dans 10 % des cas (N = 3 ; Ind. F = 2). Par contre, 17 % des victimes y sont néanmoins liées (N = 60), de même que 21 % de tués (N = 29) et 14 % de blessés (N = 31). L'indice de gravité est estimé à 2 et le taux de criticité à 8. On peut néanmoins observer un ratio occurrences/victimes quelque peu asymétrique. Cela montre que lorsque les tireurs sportifs se lancent à l'assaut d'un établissement scolaire, ils font mouche à de nombreuses reprises.

Le premier, Verlin Spencer, est considéré comme un excellent tireur dans son club local. Lors de son « rampage » à la South Pasadena Junior High School (South Passadena – Californie, 6 mai 1940, 5 tués et 1 blessé), il utilise un Colt Woodsman (pistolet semi-automatique de calibre 22 LR). Le deuxième, Karel Charva, fréquente assidument depuis deux ans son club de tir local avant de perpétrer son acte à la Freiherr-vom-Stein Gesamtschule (Eppstein-Vockenhausen, RFA, 3 juin 1983, 6 tués et 14 blessés). Le troisième, Thomas Hamilton (Dunblane – Ecosse, 17 tués et 16 blessés) est aussi un membre assidu de plusieurs clubs de tir de la région depuis une vingtaine d'années, au point de nourrir une véritable obsession pour ce hobby. Pour éviter tout amalgame, il est utile de préciser qu'aucun chasseur ne figure dans ce recensement malgré l'appellation générique attribuée à ce facteur de risque (du fait de la présence, certes marginale, de jeunes chasseurs dans le composant 1).

Les cinq facteurs suivants arrivent ex aequo avec une criticité estimée à 4.

Le premier par nombre d'occurrences est celui de la « Mauvaise note ou évaluation négative », lié à 10 % des cas (N = 3 ; Ind. F = 2). 4 % des victimes y sont liées (N = 13), comme 7 % des tués (N = 10) et seulement 1 % de blessés (N = 3). L'indice G est donc estimé à 2. On y retrouve Frederick Martin Davidson, un doctorant en génie mécanique dont la thèse a été précédemment rejetée et qui, le jour de sa soutenance, est persuadé qu'un complot s'est organisé contre lui. Le deuxième cas est celui de Robert Stewart Flores Jr, un vétéran de la guerre du Golfe en formation d'infirmier qui cherche à se venger de ses professeurs après son échec à l'épreuve de soins intensifs. Le troisième est l'étudiant nigérian Peter Odighizuwa, auquel la direction de l'université a refusé une nouvelle inscription faute de résultats suffisants. La détectabilité de ce facteur s'élève à 3 (observable dans le périmètre social du perpétrateur : entourage scolaire, associatif, …).

Pour adapter ce facteur au public d'adultes, nous avons étendu la notion de sanction scolaire à la décision de mise à fin de formation. Recensée dans seulement 6 % des cas (N = 2), cette cause arrive en cinquième position ex aequo, avec un niveau de criticité estimé à 4. Le taux de victimes liées est de 3 % (N = 12), alors que celui de tués est de 8 % (N = 11) et celui de blessés est de 0,5 % (N = 1). L'indice de détectabilité de ce facteur est aussi de 3. On y retrouve Peter Odighizuwa ainsi que Ko Won-Il alias One Goh, un étudiant sud-coréen exclu d'une formation d'infirmier.

L'effet copycat intervient à moindre échelle chez les adultes, avec seulement 6 % d'occurrences (N = 2 ; Ind. F = 2). Jonathon Horrocks s'inspire du massacre de Port Arthur (Australie), perpétré en avril 1996. Steven Phillip Kazmierczak est fasciné quant à lui par ceux de Columbine et Virginia Tech. 8 % de victimes sont liées à ces deux événements (N = 29), ainsi que 5 % de tués (N = 7) et 10 % de blessés (N = 22). L'indice G est donc estimé à 1 et le niveau de criticité à 4, au même titre que l'indice de détectabilité (Ind. D = 4).

Un important laps de temps peut s'écouler entre la période de harcèlement et l'acte de violence paroxystique. C'est le cas de Steven Phillip Kazmierczak qui, harcelé au lycée durant son adolescence, attend l'âge de 27 ans pour exercer sa vengeance. Ce cas est le seul du composant 2 que nous ayons recensé, avec un indice F estimé à 2. Il concentre à lui tout seul 8 % de victimes (N = 27), 4 % de tués (N = 6) et 10 % de blessés (N = 21), portant l'indice G à une valeur de 2. Le niveau de criticité est finalement de 4, l'indice de détectabilité étant estimé à 3.

Une seule occurrence, encore celle de Jonathon Horrocks, semble partiellement liée à des complexes sur le physique (3 % ; Ind. F = 2). Au moment de passer à l'action, ce dernier se considère comme « gros et moche ». S'estimant lésé après son éviction en tant que barman pour vol d'alcool, il confie à la police avoir eu l'intention de tuer sept ou huit personnes pour forcer les agents à l'abattre. S'il n'atteint pas son objectif initial, son acte fait néanmoins 2 victimes dont 1 tué (0,5 %) et 1 blessé (0,5 %). L'indice G de ce facteur de risque est donc estimé à 2, pour un niveau de criticité de 4. L'indice D est quant à lui estimé à 3 (observable dans le périmètre social du perpétrateur : entourage scolaire, associatif, …).

Particulièrement prégnantes chez les adolescents de sexe masculin (4^{e} et 7^{e} position avec des indices de criticité respectivement à 25 et à 15), les influences subculturelles et la pratique des jeux vidéo n'apparaissent pas chez les perpétrateurs adultes. Leur personnalité étant déjà formée, ces derniers sont beaucoup moins perméables à des influences littéraires, musicales ou cinématographiques. Peut-être, à dose infinitésimale, peuvent-ils encore subir le prolongement de celles de leur adolescence ? Nous n'avons en tout cas pas recensé de tels cas, comme aucun n'a semblé avoir été désinhibé par la pratique des jeux vidéo. Toutefois, le fait que l'on n'ait pas connaissance d'occurrences en lien avec la violence paroxystique en milieu scolaire ou universitaire ne signifie pas pour autant que ce facteur de risque n'existe pas. Pour mémoire, le norvégien Anders Behring Breivik s'est longuement adonné à cette pratique avant ses doubles attentats d'Oslo et d'Utoya, ce malgré ses trente quatre ans.

Après avoir analysé la portée de chaque facteur de risque sur la période globable 1912-2012, nous allons voir si leur influence est similaire sur les trente dernières années, conformément à la période étudiée pour les autres composants. Pour le composant 2, de 1992 à 2012, les résultats exprimés à partir de 20 occurrences et 175 victimes sont les suivants :

ADULTES DE PLUS DE 26 ANS DE SEXE MASCULIN

ÉCHANTILLON HORS CHINE - PÉRIODE CONTEMPORAINE 1992 - 2012

Criticité exprimée à partir du total des victimes sur l'échantillon considéré (N = 175)

Table 29 :

	FACTEURS	FRÉQUENCE (N = 20)			GRAVITÉ (N = 175 victimes : 77 tués - 98 blessés)										CRITICITÉ		DÉTECTABILITÉ Ind. de 1 à 5
		Occurrences	%	Indice F	Victimes	%	Létalité	%	Ind. Majoré	Blessés	%	Ind. Pondéré	Ind. G corrigé	Indice G expo.	Résultat	Ind. F x Ind. G	Résultat	
1	Troubles psycholologiques	19	95	10	170	97	76	99	148	94	96	64	10	2^{10}	1024	10 x1024	10 240	2
2	Traitement (dont anti-dépresseurs)	3	15	3	53	30	17	22	33	36	37	25	3	3^{3}	27	3 x 27	81	2
3	Dysharmonie familiale	4	20	3	69	39	31	40	60	38	39	26	4	2^{4}	16	3 x 16	48	3
4	Mauvaise(s) note(s)	3	15	3	13	7	10	13	20	3	3	2	1	3^{1}	3	3 x 3	9	3
5	Tir sportif	1	5	2	34	19	18	23	35	16	17	11	2	2^{2}	4	2 x 4	8	3
6 ex	Copycat	2	10	2	29	17	7	9	14	22	22	15	1	2^{1}	2	2 x 2	4	4
6 ex	Sanction scolaire	2	10	2	12	7	11	14	21	1	1	1	1	2^{1}	2	2 x 2	4	3
6 ex	Harcèlement	1	5	2	27	15	6	8	12	21	21	14	1	2^{1}	2	2 x 2	4	3
6 ex	Complexes physique	1	5	2	2	1	1	1	1,5	1	1	1	1	2^{1}	2	2 x 2	4	3
10	Influences subculturelles	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2^{0}	1	1 x 1	1	3
11	Jeux vidéo	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2^{0}	1	1 x 1	1	4

À partir de cet échantillon circonscrit à la période contemporaine, les troubles psychologiques restent nettement devant les autres facteurs avec un niveau de criticité maximal de 10 240. Les traitements aux antidépresseurs remontent d'un cran avec une criticité de 81 estimée à partir d'un indice F et d'un indice G respectivement à 3. Flemming Nielsen Silkeborg aurait pris du Fontex (même famille que le Prozac), un antidépresseur de la famille des ISRS. Mamoru Takuma aurait quant à lui ingéré une surdose de « tranquillisants » avant de se rendre à l'école cible, sans plus de précision quant à leur nature. Kazmierczak aurait pour sa part été traité successivement à base de Xanax (anxiolytique de la famille des benzodiazépines), d'Ambien (sédatif - hypnotique de la classe des imidazopyridines, dérivé des benzodiazépines) et de Prozac (ISRS), interrompant ce dernier traitement trois semaines avant son passage à l'acte.

La dysharmonie familiale passe de 23 à 20 % et de 128 à 48 en termes de niveau de criticité. Cette baisse est donc relative (de 7 occurrences sur 31 événements à 4 sur 20 événements). Les autres facteurs restent stables, même si quelques indices baissent sensiblement du fait d'un plus faible nombre de victimes.

En conclusion, s'agissant des perpétrateurs adultes de sexe masculin, le triptyque « Troubles psychologiques – Traitement aux antidépresseurs – Dysharmonie familiale » est particulièrement critique, surtout lorsqu'on a affaire à des schizophrènes paranoïaques pratiquant le tir ou détenant une arme au domicile. Qu'en est-il pour le faible contingent de perpétratrices ? C'est ce que nous allons analyser à présent, en commençant par les plus jeunes.

3 - 2 - 4 - 3 - Jeunes perpétratrices de sexe féminin

Quelle que soit la tranche d'âge et la période considérées, les forcenées sont nettement moins nombreuses que leurs pairs de sexe masculin (N = 7/125). Pour tout dire, nous avons plutôt été surpris d'en recenser, tant ce mode opératoire apparaît éloigné de l'image de la féminité. Pourtant, il semble que jusqu'au XVIII^{e} siècle, les femmes aient représenté plus d'un tiers des auteurs de crimes et délits. Le crime ne serait devenu un fait essentiellement masculin qu'à partir du XIX^{e} siècle (Wyss, 2006, p. 18 col. 2 ; Munchembled, 2008). Là n'est pas notre sujet.

Table 30 : Perpétratrices de sexe féminin et facteurs de risque associés
Période globale de référence 1912-2012

ANNÉE	MOIS	DATE	PAYS	LOCALITÉ	MORTS	BLESSÉS	PERPÉTRATEURS	ÂGE	HARCÈLEMENT	SANCTION SCOLAIRE	MAUVAISE NOTE	COMPLEXES PHYSIQUES	COPYCAT	GOTHIQUE	INFLUENCE MUSICALE	INFLUENCE CINÉMA	INFLUENCE LITTÉRAIRE	JEUX VIDÉO	DYSHARMONIE FAMILIALE	TIR SPORTIF	TRENCH COAT & T. NOIRE	TROUBLES PSY	TRAITEMENT & ISRS
1979	1	29	USA	SAN DIEGO - CALIFORNIE	2	9	Brenda SPENCER	16							1				1			1	
1996	9	17	USA	STATE COLLEGE - PENNSYL.	1	1	Jillian ROBBINS	19											1			1	1
2008	2	8	USA	BATON ROUGE - LOUISIANE	3	0	Latina WILLIAMS	23											1			1	
2009	5	11	RFA	SANKT AUGUSTIN - RHEN.WEST.	0	1	Tanja OTTO	16	1										1			1	
				Échantillon global Filles < 26 ans	6	11		19	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	4	0	0	4	1
				Échantillon 1992-2012 Filles < 26 ans	4	2		19	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	3	1
1988	5	20	USA	WINNETKA - ILLINOIS	2	6	Laurie DANN	30											1			1	1
2005	9	9	THAÏ	BANGKOK	0	4	Jitrada TANTIWANICHAYASUK	34														1	1
2010	2	12	USA	HUNTSVILLE - ALABAMA	3	3	Amy BISCHOP	42											1			1	
				Échantillon global Femmes > 26 ans	5	13		35	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	3	2
				Échantillon 1992-2012 Femmes > 26 ans	3	7		38	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	2	1

Dans le tableau ci-dessus, les données des composants 3 et 4 sont présentées à la suite, de haut en bas. Les événements recensés au-delà de la période principale d'analyse sont volontairement grisés, afin de les différencier visuellement des plus récents. Les adolescentes ou « adulescentes » recensées dans les actes de school shooting sont au nombre de quatre, dont trois au cours des trente dernières années (cf. chapitre 2). Leur moyenne d'âge est de 19 ans. Nous pouvons aussi constater que depuis le premier acte d'une adolescente, en 1979, le bilan victimaire est 6 tués et 11 blessés. Sur la période 1992-2012, il est de 4 tués et 2 blessés.

S'il peut paraître présomptueux d'émettre des généralités à partir d'échantillons aussi réduits (3 ou 4 auteurs et de 6 à 17 victimes), nous avons néanmoins tenu, comme pour les autres composants, à estimer la criticité des facteurs de risque inhérents à ce public de perpétratrices. Même s'il remonte à plus de trente ans, le processus criminel de Brenda Spencer s'inscrit complètement dans une dimension contemporaine (usage de stupéfiants, influences musicales, …). Afin d'en densifier le cadre, cette analyse a donc été réalisée à partir de l'échantillon global.

Dans la grille de criticité exposée ci-dessous, il est aisé de constater que les troubles psychologiques et la dysharmonie familiale sont parties prenantes dans 100 % des cas (N = 4 ; Ind. F = 10). De même suite, 100 % des victimes sont liées à ces deux facteurs (N = 17) et donc 100 % de tués (N = 6) et de blessés (N = 11). Leur indice G est donc de 10, pour un niveau de criticité sommital de 10 240. Pour mémoire, les indices de détectabilité sont respectivement de 2 pour les troubles psychologiques (observable dans le seul périmètre intime du perpétrateur : familial, médical) et de 3 pour la dysharmonie familiale (observable dans le périmètre social du perpétrateur : entourage scolaire, associatif, …). Ce dernier facteur a donc plus de chance de réduction.

Avec une ou zéro occurrence, tous les facteurs suivants s'inscrivent en mode binaire. Il est donc inutile d'en tirer de quelconques conjectures, sauf à les considérer comme plus tangibles dès lors qu'ils sont apparus au moins une fois :

- les influences subculturelles avec Brenda Spencer et son inclination pour le titre « I don't like Mondays », du groupe The Botown Rats ;
- les antidépresseurs avec Jillians Robbins (catégorie inconnue) ;
- le harcèlement avec Tanja Otto ;
- l'effet copycat avec Tanja Otto également.

Après avoir analysé la criticité des facteurs de risques inhérents aux jeunes perpétratrices, il reste à en faire de même avec les adultes de sexe féminin.

PERPÉTRATRICES (SEXE FÉMININ) DE MOINS DE 26 ANS
ÉCHANTILLON HORS CHINE - PÉRIODE 1912 - 2012
Criticité exprimée à partir du total des victimes sur l'échantillon considéré (N = 4)

Table 31 :

	FACTEURS	FRÉQUENCE (N=4)			GRAVITÉ (N=17 victimes : 6 tués - 11 blessés)										CRITICITÉ		DETECTABILITE Ind. de 1 à 5
		Occurrences	%	Indice F	Victimes	%	Létalité	%	Ind. Majoré	Blessés	%	Ind. Pondéré	Ind. G corrigé	Indice G expo.	Résultat	Ind.F x Ind.G	Résultat	
1	Troubles psychologiques	4	100	10	17	100	6	100	150	11	100	67	10	2^{10}	1024	10 x1024	10240	2
1 ex	Dysharmonie familiale	4	100	10	17	100	6	100	150	11	100	67	10	2^{10}	1024	10 x1024	10240	3
3	Influences subculturelles	1	25	4	11	65	2	33	50	9	82	55	5	2^{5}	32	4 x 32	128	3
4	Traitement (dont antidépresseurs)	1	25	4	2	12	1	17	26	1	9	6	2	2^{2}	4	4x4	16	2
5	Harcèlement	1	25	4	1	6	0	0	0	1	9	6	1	2^{1}	2	4x2	8	3
5 ex	Copycat	1	25	4	1	6	0	0	0	1	9	6	1	2^{1}	2	4x2	8	4
7	Complexes physiques	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2^{0}	1	1x1	1	3
7 ex	Jeux vidéo	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2^{0}	1	1x1	1	4
7 ex	Tir sportif	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2^{0}	1	1x1	1	3
7 ex	Sanction scolaire	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2^{0}	1	1x1	1	3
7 ex	Mauvaise(s) note(s)	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2^{0}	1	1x1	1	3

3 - 2 - 4 - 4 - Perpétratrices adultes de sexe féminin

Avec trois perpétratrices sur la période globale d'analyse, cet échantillon est encore plus restreint que le précédent.

Il apparaît en outre, dans le tableau ci-dessus, que l'acte de Laurie Dann remonte à plus de trente ans. Pour autant, à l'instar de Brenda Spencer dans l'échantillon précédent, son processus criminel n'est pas isolé de ses homologues Jitrada Tantiwanichayasuk et Amy Bishop. Il n'est donc pas pertinent de restreindre plus encore le cadre de l'analyse en proposant un échantillon réduit à deux sujets.

La grille ci-après permet ainsi d'estimer la criticité des facteurs de risque liés à cette tranche d'âge, sur la période 1912-2012 (1988 – 2012 en réalité) :

PERPÉTRATRICES DE SEXE FÉMININ DE PLUS DE 26 ANS

ÉCHANTILLON HORS CHINE - PÉRIODE 1912 - 2012

Criticité exprimée à partir du total des victimes sur l'échantillon considéré (N = 3)

Table 32 :

	FACTEURS	FRÉQUENCE (N = 3)			GRAVITÉ (N = 18 victimes : 5 tués - 13 blessés)										CRITICITÉ		DÉTECTABILITÉ Ind. de 1 à 5
		Occurrences	%	Indice F	Victimes	%	Létalité	%	Ind. Majoré	Blessés	%	Ind. Pondéré	Ind. G corrigé	Indice G expo.	Résultat	Ind. F x Ind. G	Résultat	
1	Troubles psychololologiques	3	100	10	18	100	5	100	150	13	100	67	10	2^{10}	1024	10 x1024	10240	2
2	Dysharmonie familiale	2	67	8	14	78	5	100	150	9	69	46	10	2^{10}	1024	8 x 1024	8192	3
3	Traitement (dont antidépresseurs)	2	67	8	12	67	2	40	60	10	77	51	6	2^{6}	64	8 x 64	512	2
4	Mauvaise(s) note(s)	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2^{0}	1	1 x 1	1	3
5	Harcèlement	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2^{0}	1	1 x 1	1	3
6	Copycat	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2^{0}	1	1 x 1	1	4
7	Complexes physiques	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2^{0}	1	1 x 1	1	3
8	Jeux vidéo	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2^{0}	1	1 x 1	1	4
9	Influences subculturelles	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2^{0}	1	1 x 1	1	3
10	Tir sportif	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2^{0}	1	1 x 1	1	3
11	Sanction scolaire	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2^{0}	1	1 x 1	1	3

Malgré la différence d'âge, les deux principaux facteurs de risque sont identiques entre les composants 3 et 4. Nous pourrions du reste pousser la comparaison avec les adultes de sexe masculin. En effet, l'essentiel de la criticité se situe dans les troubles psychologiques que l'on retrouve encore à 100 % dans ce panel réduit (N = 3).

Un traitement aux antidépresseurs est présent dans au moins deux cas (N = 2). Pour soigner ses troubles obsessionnnels compulsifs, Laurie Dann est effectivement traitée à base de clomipramine. Le dosage est augmenté lorsqu'elle change de psychiatre, lequel complète le traitement par du carbonate de lithium, afin de réduire ses sautes d'humeur[351]. La thaïlandaise Jitrada Tantiwanichayasuk a, quant à elle, été traitée à plusieurs reprises mais en recrachant en cachette ses médicaments[352].

[351] Source : http://en.wikipedia.org/wiki/Laurie_Dann (dernière consultation le 18 octobre 2013).

[352] Source : http://asianfanatics.net/forum/topic/136351-suspect-in-school-stabbing-incident-an-ex-mental/ (dernière consultation le 18 octobre 2013).

La dysharmonie familiale apparaît à deux reprises. Le parcours conjugal de Laurie Dann est chaotique, avec un divorce mouvementé où elle harcèle son ex-conjoint par téléphone[353]. Amy Bishop est suspectée du meurtre de son frère, Seth Bishop, en 1986. Faute de preuves, la police de Braintree, dans le Massachusetts, conclut alors à un décès accidentel[354].

Les autres facteurs de risque ne ressortent pas dans ce recensement.

Conclusions relatives à l'analyse de criticité

Nous en avons terminé avec cette analyse de criticité. En conclusion, les facteurs de risque que l'on retrouve dans l'ensemble des composants sont :

- la dysharmonie familiale ;
- les antidépresseurs (faute d'accompagnement suffisant surtout en fin de traitement).

Chez les adultes de sexe masculin ainsi que les deux échantillons de sexe féminin, on retrouve quasi-systématiquement les troubles psychologiques.

Chez les perpétrateurs de sexe masculin en général :

- le tir sportif.

Quelques facteurs sont plus spécifiques aux adolescents de sexe masculin :

- le harcèlement corrélé aux caractéristiques physiques et aux complexes y afférents ;
- l'effet copycat ;
- la pratique des jeux vidéo violents ;
- les influences subculturelles ;
- la notation scolaire ou les sanctions disciplinaires perçues comme arbitraires.

En termes de cindyniques, les événements de violence paroxystique sont des symptômes révélateurs des ambiguïtés épistémiques. Ils agissent finalement comme des opérateurs de transformation (O), sur tous les espaces des hyperespaces. Après en avoir évalué l'impact (criticité) et déterminé les réseaux impliqués (familiaux, médicaux, scolaires, socio-numériques), il convient à présent de déterminer quels opérateurs de transformation intentionnels seraient susceptibles d'infléchir la situation cindynique.

Dans une perspective actionniste, certains programmes de prévention ou de protection peuvent opérer une « transformation voulue ». Selon l'adhésion des équipes et des participants, ces dispositifs vont jouer sur les déficits systémiques cindynogènes (DSC) identifiés (culturels, organisationnels et managériaux). Ils sont, au final, censés réduire les dissonances entre l'espace perçu et l'espace voulu. C'est ce que nous allons voir à présent, à travers les actions préconisées.

[353] Source : http://articles.chicagotribune.com/1988-06-05/news/8801040887_1_student-winnetka-police-laurie-dann (dernière consultation le 18 octobre 2013).
[354] Source : http://www.newyorker.com/online/blogs/newsdesk/2013/02/photographs-of-amy-bishop-and-her-family.html#slide_ss_0=1 (dernière consultation le 18 octobre 2013).

3 - 2 - 5 - Les actions préconisées

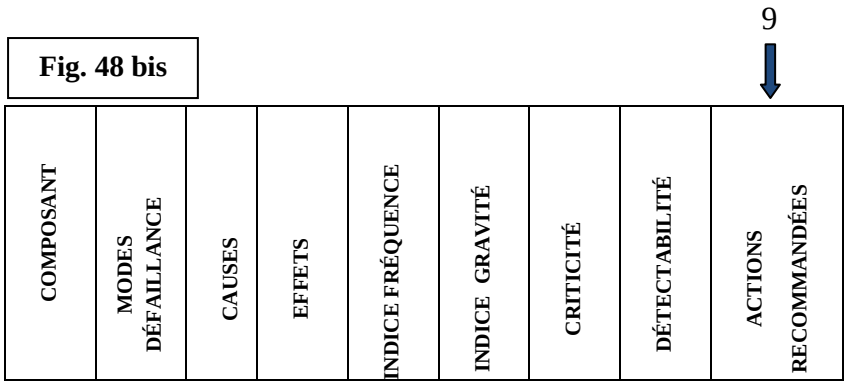
Après ces différentes étapes qui nous ont permis d'estimer la criticité des causes pour chacun des composants déterminés, il reste à envisager les réponses à apporter. Si les facteurs de risque et leurs effets sont désormais identifiables, il est nécessaire de se projeter en amont pour faire en sorte :

1) qu'ils ne trouvent pas un contexte propice à se développer ;
2) qu'ils soient rapidement circonscrits et ne puissent produire leurs effets ;
3) que lesdits effets, s'ils se produisent, soient minimes voire neutres ;
4) que le phénomène ne se reproduise pas par effet d'imitation.

Au sens des cindyniques, les distances entre l'**espace perçu** et l'**espace voulu**, au sein d'un hyperespace associé, sont qualifiées de **dissonances**.Leur analyse permet de faire progresser le contenu des hyperespaces vers une situation de danger mieux maîtrisé.

La finalité de chaque action préventive vise donc, quel que soit l'espace concerné, à réduire le delta (Δ) entre l'existant (le perçu) et une forme d'idéal (le voulu), en minimisant les dissonances identifiées. Nous nous situons ainsi dans la prévision, la prescription, l'anticipation. Pour venir clôturer cette AMDEC, une dernière dimension s'impose enfin : l'action. Celle-ci fait l'objet d'une colonne spécifique intitulée « Actions recommandées » (cf. tableau ci-dessous).

Fig. 48 bis



Il n'est pas possible, à partir de ce format, de représenter d'un seul tenant l'ensemble des colonnes déjà renseignées. Même un feuillet en A3 et en mode « paysage » n'y suffirait pas. Nous allons donc continuer l'analyse en disséquant notre matrice AMDEC. Pour permettre une bonne lisibilité, nous conserverons néanmoins à gauche la colonne des causes (qualifiées plutôt de « facteurs de risque »). La colonne de droite se rapportera ainsi aux « actions recommandées ».

CAUSES	ACTIONS RECOMMANDÉES
1 - Harcèlement	**…/…**

Il est important de préciser qu'il s'agit seulement d'une approche exploratoire visant à illustrer jusqu'à son terme le déroulement d'une AMDEC. Celle-ci se veut donc illustrative, d'autant qu'elle requiert une expertise pluridisciplinaire. Si la méthodologie et l'outil proposés devaient emporter l'agrément des communautés concernées, il serait alors intéressant d'y travailler en synergie, en additionnant les forces et les compétences. Nous indiquions d'ailleurs plus haut, lors de sa présentation, qu'une telle analyse devait être réalisée par un groupe d'experts, et non individuellement.

Pour chaque cause, les préconisations *ex abrupto* sont ainsi très synthétiques. Ni exhaustives ni valides, elles devront nécessairement être retravaillées ultérieurement. Nous n'en ferons donc aucun développement pour l'instant. Ce postulat vaut également pour les barrières de prévention ou de protection des risques proposées plus loin dans la représentation des causes et événements en forme de nœud papillon. Ces « barrières » ont été imaginées à partir des ébauches de recommandations ci-dessous. Nous verrons ainsi qu'il existe une continuité entre l'AMDEC et les modèles proposés. Peut-être serait-il intéressant aussi, pour un même facteur de risque, de différencier les recommandations en fonction des publics visés ? Il appartiendra aux experts de déterminer si telle ou telle recommandation doit s'inscrire dans un programme de prévention primaire, secondaire ou tertiaire. À ce stade de l'analyse, nous nous limiterons à des prescriptions génériques, à l'exception de la prévention situationnelle davantage liée à notre activité professionnelle. Éric Debarbieux souligne clairement que les programmes les plus efficaces combinent à la fois l'action contre les risques individuels et l'action sur les facteurs environnementaux : compétences sociales, aide aux parents, amélioration du climat scolaire et de la coopération pédagogique, etc. (Massé, Desbiens et Laharis, 1995, *in* Debarbieux, 2008, p. 16). On ne peut donc pas considérer chaque axe isolément, au risque de perdre du temps et de gaspiller l'argent public. C'est l'idée qui a prévalu pour décliner les recommandations ci-dessous.

Il est important de considérer aussi que l'ensemble des contextes étudiés recèlent leurs parts de points communs, mais aussi de différences. Il ne s'agit pas, y compris contre la violence paroxystique en milieu scolaire, de prétendre que nos modèles sont homothétiques. En l'espèce, « nous n'avons pas besoin de prêt à porter, mais de cousu main qui soit cohérent avec le contexte local et culturel (…). La différenciation des programmes et des services aux jeunes en difficulté doit donc être une règle. » (Debarbieux, 2008, p. 15). Il conviendra donc d'adapter cette base aux différents cadres susceptibles de la transposer.

Il ne s'agit pas non plus de mettre en œuvre des programmes sans en prévoir les modalités et la fréquence d'évaluation. Cela est d'ailleurs expressément prévu dans la procédure de l'AMDEC en vue de mesurer *ex post* les effets des actions « correctives » proposées. Cette phase est aussi consubstantielle au retour d'expérience nécessaire au suivi de l'action dans un cadre décisionnel[355].

[355] Elle fait aussi partie des « mesures / observations » propres aux boucles cybernétiques nécessaires à la « complétude » d'une action.

Il s'avère en effet que « nombreuses sont les pratiques et les politiques dont on ne connaît pas l'effet (…). Nous croyons encore bien trop aux miracles et aux recettes magiques pour prévenir la violence (Id., p. 14) ». La réussite d'un programme dépend en outre de ses conditions d'implantation. Celles-ci comprennent non seulement les moyens de les mettre en œuvre, mais aussi l'adhésion des différents réseaux d'acteurs censés le supporter.

Par souci d'intelligibilité et de synthèse, nous avons fait tenir l'ensemble des causes et recommandations dans le tableau ci-dessous :

Table 33 : AMDEC : « Actions recommandées » contre les facteurs de risque identifiés

CAUSES	ACTIONS RECOMMANDÉES
Harcèlement	Implantation de points d'écoute, renforcement des réseaux de solidarité, sensibilisation de la communauté éducative aux symptômes de harcèlement et de dépression, déclinaison de procédures locales de traitement des cas identifiés.
Effet copycat	Observation des réseaux sociaux numériques, compte-rendu immédiat aux autorités de tout message au contenu alarmant (red button), attention renforcée des hébergeurs de sites communautaires (modérateurs), sensibilisation de la communauté éducative, …)
Troubles psychologiques	Programmes de prévention, détection précoce, amélioration de la prise en charge et suivi individuel, mesures de sûreté.
Traitement médicamenteux dont antidépresseurs	Suivi médical post-traitement, information de la médecine scolaire (secret partagé), observation-sensibilisation de la communauté éducative et consignation d'éventuels symptômes post-médicamenteux (dépendance, dépression, développement de l'agressivité)
Complexes liés aux caractéristiques physiques	Actions de prévention : renforcement de l'éducation alimentaire et des activités physiques, sensibilisation de la communauté éducative sur les risques de harcèlement, médiation
Jeux vidéo	Sensibilisation des parents, de la communauté éducative, des éditeurs de supports, des hébergeurs de sites (Pas de censure, car le remède risquerait d'être pire que le mal !)
Influences subculturelles	Sensibilisation des parents, de la communauté éducative, des éditeurs de supports, des hébergeurs de contenus quant à la dangerosité d'une promotion de masse portée sur un scénario axé sur ce mode d'action (Pas de censure, car le remède risquerait d'être pire que le mal !)
Dysharmonie familiale	Actions de prévention - sensibilisation des parents et de la communauté éducative sur les risques de harcèlement - renforcement des réseaux de solidarité, médiation

CAUSES	ACTIONS RECOMMANDÉES
Tir sportif	Sensibilisation des parents et des responsables de clubs de tir, renforcement de la législation sur les armes et contrôles effectifs, renforcement des sanctions lorsque les conditions de conservation des armes ne sont pas respectées, prévention en milieu scolaire et observation des réactions spontanées d'élèves vis-à-vis de leurs camarades (vantardise, …)
Sanction(s) scolaire(s)	Renforcement du contrat didactique, clarté du règlement intérieur et des barèmes de sanction, introduction de procédures contradictoires en matière disciplinaire
Mauvaise(s) note(s)	Renforcement du contrat didactique, barèmes clairs et adhésion de l'ensemble de la communauté, « maïeutique de la rencontre »

Nous voyons là que seuls quatre facteurs de risque dépendent pour l'essentiel de l'institution scolaire. Les familles, le secteur médico-psychiatrique, les médias, les acteurs associatifs, les hébergeurs de contenus numériques, les développeurs de jeux vidéo, les éditeurs littéraires, les producteurs musicaux et cinématographiques… Il convient de créer des synergies autour d'un objectif commun : la réduction du risque. À vrai dire, cela semble encore constituer un vœu pieux, tant ce danger semble encore refoulé.

C'est la plupart du temps le cas dans une intensité maximale de la situation cindynique qu'interviennent les « Transformateurs Catastrophiques de Situation ». Lorsqu'une catastrophe survient, les « TCS » remettent en question l'ensemble des finalités (téléologie), se propagent dans les espaces ontologiques et entraînent une remise en question des axiologies (systèmes de valeurs) et déontologies (règles d'action).

Ce n'est pas faire œuvre de prophétisme que d'envisager qu'une telle catastrophe puisse se produire en France avant la fin de la décennie. C'est pour l'éviter que nous mettons tant d'énergie dans cette recherche. Les tentatives avortées de Meyzieu et de Beauvais doivent nous mettre en éveil au même titre que le pseudo-canular de Strasbourg. Une perturbation analogue affectera nos propres retours d'expérience ainsi que nos espaces statistiques (données) et épistémiques (modèles).

Aux États-Unis pourtant, des catastrophes comme Columbine ou Virginia Tech semblent ne pas avoir encore opéré comme des TCS. Peut-être, au regard de la rareté des faits, n'a-t-on pas encore atteint cette masse critique génératrice de transformations des normes, procédures et dispositifs mis en œuvre ? Nous avons cru un moment que le drame de la Sandy Hook Primary School de Newtown, en décembre 2012, était susceptible de provoquer cet électrochoc sociétal. Mais malgré quelques velléités de changement pourtant impulsées du sommet de l'État, le rapport aux armes et à la violence est resté inchangé. Pourtant, comme cela est indiqué dans la première partie, les « TCS » sont supposés faire brusquement passer d'une situation initiale à un nouvel état de la situation cindynique, celle… du jour d'après.

Peut-être que la multiplication des fusillades, y compris hors milieu scolaire comme dans un cinéma d'Aurora (Colorado, 20 juillet 2012, 12 tués et 59 blessés), finiront par générer cet effet sur une population se sentant en danger à tout moment et en tout lieu[356] ? Cela est peu probable dans la mesure où l'impact de chaque événement de ce genre reste finalement limité au seul périmètre local ou tout au plus à celui de l'État concerné.

En Allemagne, le potentiel cindynique PCR reste aussi quasi-identique, malgré une amorce de transformation intentionnelle. Avec la répétition des événements au cours des dix dernières années, l'effet de seuil commence probablement à jouer. Le Berliner Leaking Projekt dirigé par Herbert Scheithauer s'inscrit bien comme un possible opérateur de transformation volontaire et participe de cette volonté de détecter en amont les signaux faibles[357]. Positionné plus encore en amont, c'est aussi le cas du dispositif de lutte contre le harcèlement « KiVa Koulu », développé par le ministère de l'Éducation finlandais. De telles actions préventives, coordonnées plus qu'additionnées, peuvent véritablement contribuer à une diminution des PCR en s'attaquant aux dissonances Δ, et ce dès l'apparition des premiers symptômes.

Afin d'être en mesure de décliner une stratégie globale d'anticipation des actes de violence paroxystique en milieu scolaire, il est nécessaire de bien connaître l'enchaînement des événements indésirables susceptibles de conduire à l'apparition de l'événement redouté. Pour ce faire, nous allons nous appuyer sur les données de notre AMDEC et ainsi élaborer un arbre des causes pour chaque public identifié en tant que composant.

[356] Samedi 25 janvier 2014, un forcené armé a encore fait trois victimes dans un centre commercial de Washington.
[357] Voir : http://www.leaking-projekt.de/ (dernière consultation le 19 octobre 2013).

3 - 3 - Arbre des causes appliqué à la violence paroxystique en milieu scolaire

Depuis une trentaine d'années, les nombreux retours d'expérience relatifs au « Risque Technologique Majeur » font ressortir que le danger est essentiellement lié à un « déficit de connaissances, de vigilance ou d'action de l'homme » (Lagadec, 1981). Cela vaut aussi pour la plupart des risques psychosociaux et plus particulièrement pour celui sur lequel nous travaillons ici. L'arbre des causes que nous proposons de construire à présent suppose aussi une bonne connaissance du processus étudié. Pour cette raison, le recours à une méthode comme l'AMDEC constitue un préalable indispensable à l'identification et à la hiérarchisation des facteurs de risque, avant l'élaboration des modèles arborescents. Ces derniers autorisent *in fine* une restitution en dynamique des processus criminels observés.

À partir d'une base commune, nous allons en proposer quatre variantes. Elles concernent chaque composant de l'AMDEC, selon les catégories d'auteurs identifiées : les adolescents et « adulescents » de sexe masculin (< 26 ans), les adultes de sexe masculin (> 26 ans), les perpétratrices (sexe féminin < et > 26 ans). Chaque graphe remonte à rebours l'ensemble des événements intermédiaires qui aboutissent à la survenance de l'événement redouté (ER), positionné au sommet de l'arborescence. Il s'agit de l'acte de violence paroxystique en milieu scolaire, objet de notre recherche.

En adoptant de la sorte une lecture descendante, de haut en bas, les branches de l'arbre constituent autant de niveaux successifs d'événements liés par un rapport de causalité. On les qualifie de « coupes minimales ». En application du principe de parcimonie, nous avons fait au plus simple en n'utilisant que les principaux opérateurs hiérarchiques et logiques. Pour faciliter la lecture aux non initiés, nous en avons précisé la signification au sein d'une majorité d'entre eux. Les autres symboles sont explicités dans les commentaires. L'objectif est en effet de proposer des modèles accessibles au plus grand nombre.

Le principe est que si l'on en retire un seul des événements de base ou intermédiaire, la défaillance est supposée ne pas apparaître. Cela n'est pas toujours le cas dans notre modèle où il est envisageable d'en sauter un ou deux pour aboutir au même résultat. Pour Dylan Klebold et Pekka Eric Auvinen, par exemple, le harcèlement survient en l'absence de dysharmonie familiale, l'un parce qu'il est un peu marginalisé et l'autre en raison de sa petite taille et sa chétivité. Du côté de Tim Kretschmer, pas de harcèlement ni de dysharmonie familiale mais une personnalité égocentrique et agressive assez propice à l'apparition d'une solide frustration. C'est pourquoi nous proposons finalement, à partir du deuxième renvoi, trois différentes représentations au sujet des jeunes perpétrateurs de sexe masculin (arbres 3-1 et 3-2). Ces dernières se différencient par leurs « événements de base », majoritairement issus des facteurs de risque exprimés dans l'AMDEC (harcèlement, caractéristiques physiques ou personnalité singulière, dysharmonie familiale, mauvaise note ou sanction). En revanche, d'autres éléments qui émanent de cette analyse sont reportés en qualité « d'événements intermédiaires » (et non de base), en considérant qu'ils n'apparaissent que rarement *ex nihilo*. C'est le cas de la pratique des jeux vidéo, de la consommation d'antidépresseurs ou des troubles psychotiques.

L'enchaînement des événements que nous représentons ici n'est évidemment pas aussi binaire que dans un système technologique. S'agissant d'un système socio-humain, nous avons adopté un formalisme moins strict, notamment le choix des portes. Il est ainsi possible qu'une proposition à deux choix (ou / et) aboutisse sur une autre proposition alternative. De même, l'expression d'une combinaison ne signifie pas pour autant que l'ensemble des éléments puissent apparaître systématiquement et simultanément (cf. arbre 2). Généralement, seuls deux ou trois « signaux faibles » sont observés pour chaque situation.

La validation des modèles passe nécessairement par une mise en perspective de plusieurs portraits, non plus filés comme dans la deuxième partie mais déclinés au cas par cas. C'est la raison pour laquelle nous avons passé plusieurs semaines à reconstituer leur l'histoire à partir de sources diverses et variées (cf. annexes). L'intérêt de cette démarche est de confronter le parcours des « school shooters » avec la représentation globale que nous en tirons, dans une perspective contextuelle et globalisante (Benbenishty & Astor, 2006 *in* Debarbieux, 2008, p. 16).

3 - 3 - 1 - Arborescence commune à l'ensemble des catégories

Le premier arbre constitue une base commune à l'ensemble des catégories de perpétrateurs. Les événements secondaires se retrouvent ainsi, indifféremment du sexe et de la tranche d'âge considérés, en partant de l'événement redouté (ER) que constitue l'acte de violence paroxystique en milieu scolaire.

En descendant sur la première branche, on constate d'abord sur l'axe gauche de la coupe que l'événement redouté se produit parce que l'auteur n'a pu être interpellé préalablement au commencement d'exécution de son acte. Cela suppose, en descendant d'un cran, qu'il ait pu faire intrusion dans l'établissement avec une ou plusieurs armes. Si tel est le cas, c'est qu'aucun réseau n'a perçu la potentielle dangerosité du forcené ou que les forces de sécurité n'étaient pas ou insuffisamment préparées.

Ce défaut de perception relève de la « non détection des signaux faibles ». Cette situation résulte d'un ensemble d'événements intermédiaires renvoyés vers un arbre 2, selon chaque catégorie de forcenés (2-1 : jeunes perpétrateurs de sexe masculin ; 2-2 : perpétrateurs adultes de sexe masculin ; 2-3 : jeunes perpétratrices de sexe féminin). Si nous écartons toute présomption de négligence, lesdits signaux faibles ont aussi pu être captés mais pas exploités.

L'axe droit de la première branche fait ressortir que le succès du « rampage » est aussi lié au fait que les élèves et enseignants n'aient pas été évacués ou confinés.

La première hypothèse peut être mise sur le compte d'une défaillance technique ou d'une absence de procédure de déclenchement. Cela résulte, dans tous les cas, d'une impréparation à ce type d'événement (pas d'essai ni d'exercice d'évacuation). On peut aussi considérer qu'une procédure ait bien été établie mais non appliquée. Quoi qu'il en soit, l'absence ou l'insuffisance de préparation est encore tangible, comme en cas d'alerte effective mais inaudible faute de mesure acoustique.

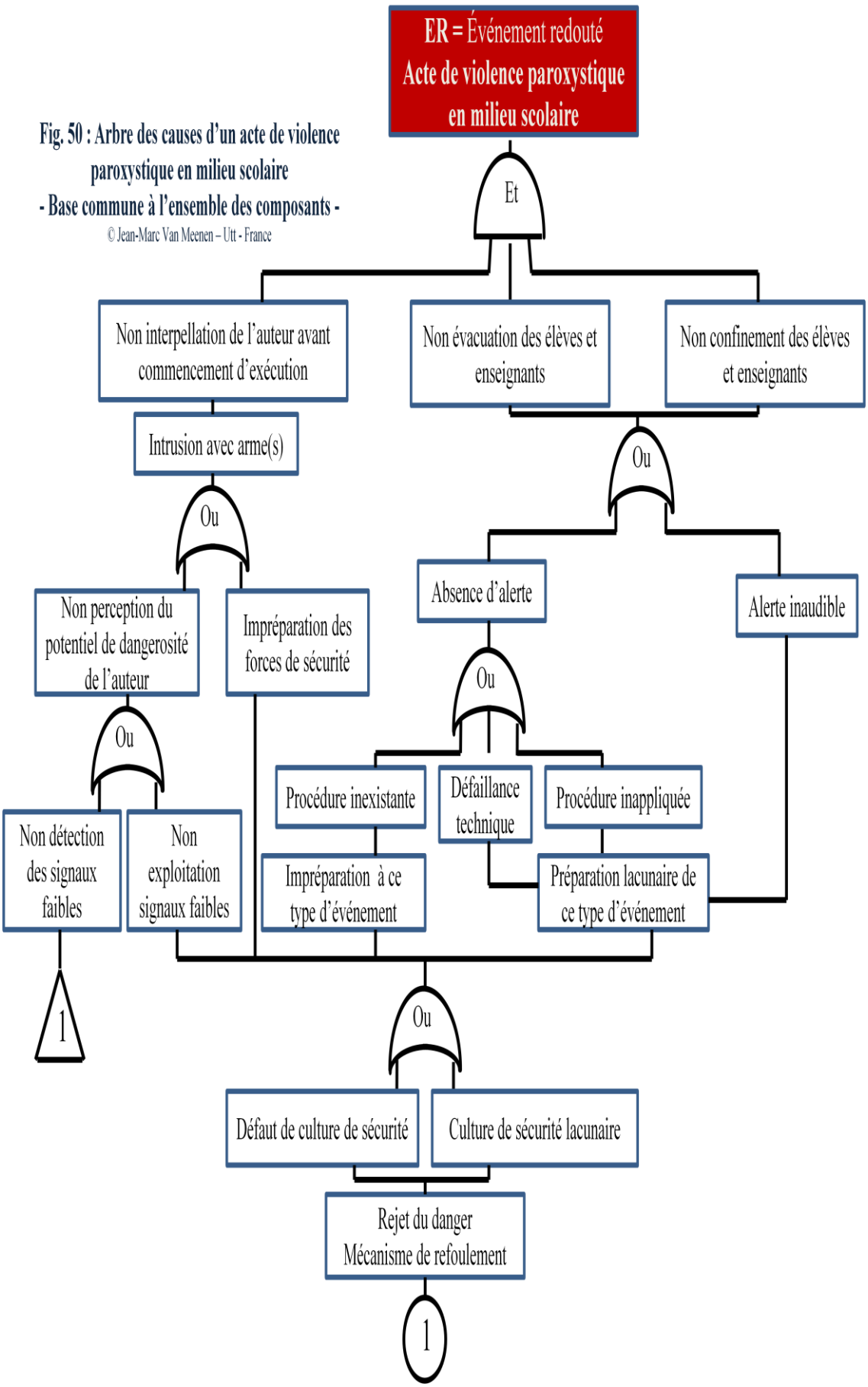


Fig. 50 : Arbre des causes d'un acte de violence paroxystique en milieu scolaire
- Base commune à l'ensemble des composants -
© Jean-Marc Van Meenen – Utt - France

Les axes gauche et droit se retrouvent dans la coupe inférieure à travers l'hypothèse d'un défaut ou d'une culture de sécurité lacunaire, terme employé dans une acception de sûreté. Cela renvoie au mécanisme de refoulement du danger défini par Kervern et à sa perception exogène par le réseau d'acteurs (Kervern, 1995, p. 57). Il s'agit d'un premier événement de base élémentaire (1).

Ainsi tracé, ce premier arbre trouve donc des prolongements différents selon le genre et l'âge des perpétrateurs, à partir du renvoi 1 « non détection des signaux faibles ». Nous allons commencer par décliner les coupes minimales qui suivent jusqu'aux autres événements de base élémentaires.

3 - 3 - 2 - Arborescence relative aux jeunes perpétrateurs de sexe masculin

Comme nous venons de l'indiquer, l'arbre 2-1 est une suite du précédent. Il poursuit le processus des jeunes perpétrateurs de sexe masculin, jusqu'à 25 ans inclus. Pour mémoire, il s'agit du contingent le plus représentatif, et ce quelle que soit la période considérée (N = 87/125 de 1912 à 2012 et N = 66/91 de 1992 à 2012).

Les « signaux faibles » dont il est question s'inscrivent dans une combinaison aléatoire entre différents comportements ou pratiques exacerbées. Chaque signal n'apparaît pas de manière systématique. De même, aucun ordre chronologique ne peut être affirmé. Pour les besoins de cette représentation, nous les avons néanmoins placés dans une logique d'apparition, de la gauche vers la droite :

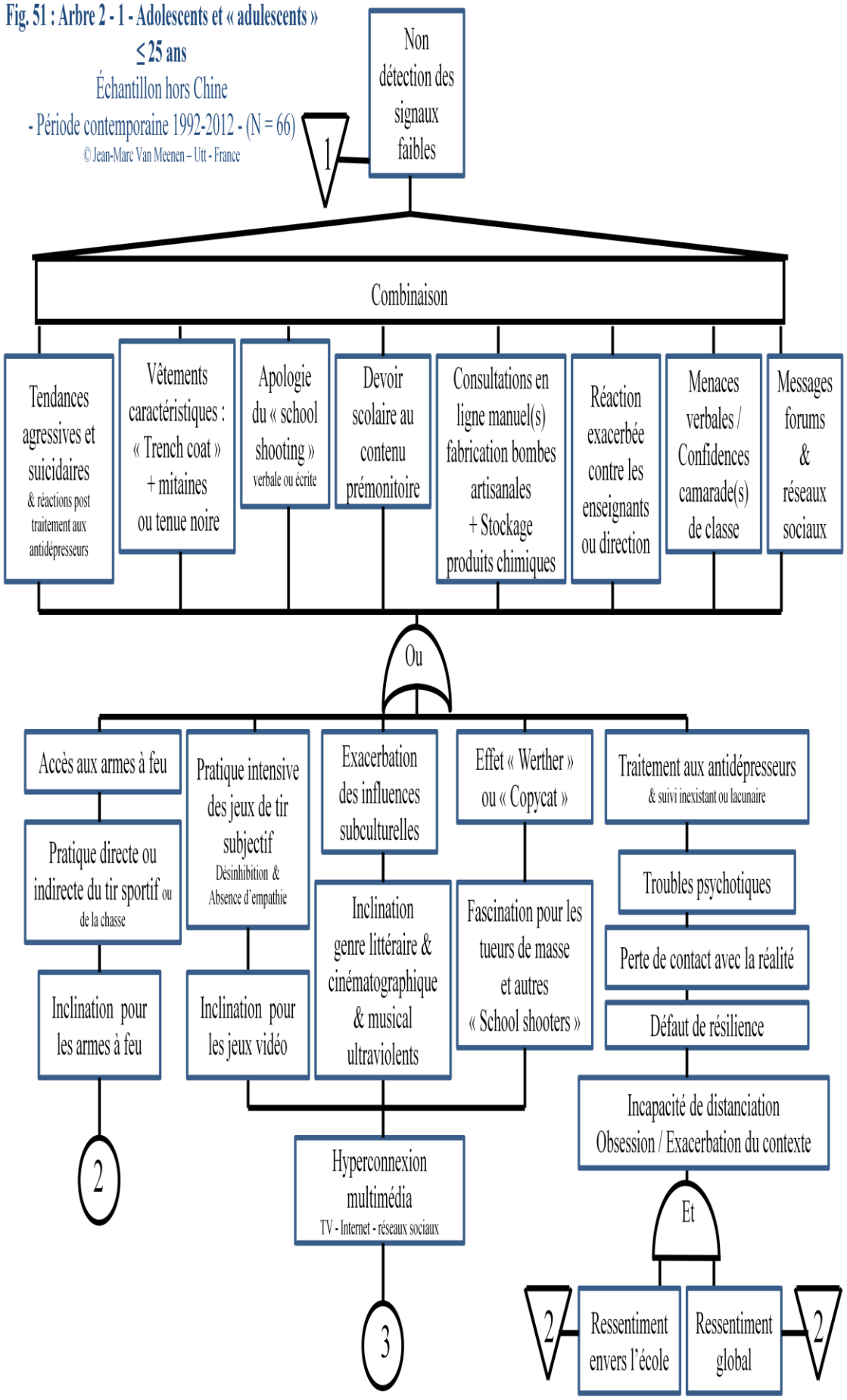
- tendances suicidaires (ou fascination pour la mort) éventuellement corrélées à des réactions post médicamenteuses (antidépresseurs de la famille des ISRS) ;
- port d'un trench coat ou de vêtements noirs ;
- apologie du « school shooting » (glorification des « school shooters » et autres « mass murderers ») ;
- devoir scolaire au contenu prémonitoire (violence extrême et/ou scénario annonciateur) ;
- consultation/diffusion en ligne de manuels de fabrication de bombes artisanales et stockage de produits chimiques ;
- réaction exacerbée contre les enseignants ou personnels de direction (suite à une sanction ou une mauvaise note) ;
- menaces verbales implicites ou explicites ou confidences à un ou plusieurs camarades ;
- diffusion de messages sur Internet et réseaux sociaux numériques (contenu incohérent, morbide, agressif, apologie de la violence et référence à des symboles nazis ou satanistes).

Fig. 51 : Arbre 2 - 1 - Adolescents et « adulescents » ≤ 25 ans

Échantillon hors Chine

- Période contemporaine 1992-2012 - (N = 66)

© Jean-Marc Van Meenen – Utt - France



Au palier inférieur, on peut observer que cette combinaison de signaux faibles n'apparaît pas inopinément. Elle relève plutôt d'un mélange d'influences culturelles et contextuelles dont elle n'est qu'un premier aboutissement. De gauche à droite, on distingue au moins cinq coupes minimales non hiérarchisées :

La première est liée à l'accès aux armes à feu, potentiellement facilité par une pratique directe du tir sportif ou de la chasse. Évidemment, rien n'est permis sans une inclination prononcée pour un tel accessoire, au regard de son usage, ce qui constitue en soi un deuxième événement de base élémentaire (2) que l'on retrouve du reste au huitième rang des facteurs de risque de notre AMDEC (p. 364).

La deuxième coupe n'en est pas si éloignée puisqu'elle se rapporte à la pratique des jeux de tir subjectif, susceptible d'annihiler toute forme d'empathie envers autrui voire désinhiber l'adolescent, si le terrain s'y prête (fragilité psychologique), quant au fait de donner massivement la mort au moyen d'une arme à feu. Bien entendu, cet exercice relève d'un goût prononcé et d'une certaine habileté en matière de jeu vidéo. Notons que l'AMDEC le fait ressortir comme le cinquième facteur de risque de cette catégorie de « school shooters ». Pour autant et sans mésestimer son importance, nous ne lui conférons pas le statut d'élément de base en ce sens qu'il est dicté par une autre source d'influence que nous découvrirons plus bas.

Nous ne sommes pas très loin non plus d'un autre facteur de risque prégnant que constitue l'exacerbation des influences subculturelles, classé au sixième rang dans l'AMDEC. Comme avons pu le voir dans le chapitre 2, celles-ci peuvent se décliner à la fois dans la littérature, la musique et le cinéma.

La démonstration a pu être faite, plus haut, du lien entre la littérature et le terme d'effet « Werther ». Classé au deuxième rang des facteurs de risque (cf. AMDEC, p. 334), le « copycat » résulte plus largement d'une somme d'informations et d'images qui, dans le contexte dépeint dans le chapitre 2, est susceptible d'entraîner une fascination-émulation à l'égard des « school shooters ».

Finalement, la pratique des jeux vidéo, les influences subculturelles et l'effet d'imitation relèvent finalement d'un seul et même événement de base élémentaire : l'hyperconnexion multimédia (3).

Quelques uns des « signaux faibles » comme les tendances agressives et suicidaires, certaines réactions exacerbées ou expression de menace peuvent liées à la consommation d'antidépresseurs.

De telles molécules sont en principe prescrites lors de l'apparition de troubles psychotiques, constatés en l'espèce chez de nombreux perpétrateurs.

Que ces adolescents ou jeunes majeurs puissent s'agréger en communauté virtuelle autour de scenarii, d'images ou textes à connotation morbide et destructrice semble en outre relever d'une forme de sociopathie aiguë. Mais avant d'oser poser un diagnostic, il convient de rester prudent.

En effet, tout le monde est susceptible, à un moment, d'adopter un comportement antisocial typique du sociopathe sans pour autant être atteint d'une pathologie au sens psychiatrique du terme[358]. Cela est d'autant plus vrai que les maladies mentales sont répertoriées dans des classements différents, selon les époques et les pays. Comme le précise Michel Bénézech, *« (…) il peut y avoir des circonstances dans lesquelles on agit sans tenir compte de la morale ou de la loi, ce qui ne fait pas de nous des malades pour autant. (…) Si le mode de fonctionnement habituel, en dehors de tout événement ponctuel dramatique, est un mode de mépris de la société et de ses règles, alors dans ce cas-là on peut parler de personnalité sociopathique.*[359] » Il est d'autant plus difficile de classer les jeunes « school shooters » parmi les sociopathes qu'à ce qu'en dit le psychiatre et criminologue français, *« ce sont souvent des « grandes gueules », instables et impulsifs (…) »* Cela ne ressemble pas à la majorité des forcenés, plutôt timorés et harcelés avant d'entamer leur rébellion.

Il est encore plus rare que ces derniers soient diagnostiqués comme psychopathes ou pervers narcissiques, même si c'est le cas d'Eric Harris (cf. supra). C'est pourquoi nous préférons plutôt recourir plus largement au terme de « troubles psychotiques », ce dans une acception très généraliste (schizophrénie, trouble schizoaffectif, trouble délirant, épisode psychotique bref, psychose induite, …). Ces derniers traduisent une perte de contact avec la réalité, à un point tel que la souffrance qu'ils engendrent est présente la majeure partie du temps. Ils obèrent la capacité de l'individu à remplir ses fonctions professionnelles, familiales ou sociales[360].

Pour qui en est atteint, le problème se pose de deux manières : ne pas être pris en charge et ne recevoir aucun soin psychiatrique ou, comme nous l'avons vu un peu plus haut, se voir administrer des antidépresseurs de la famille des inhibiteurs sélectifs de la recapture de la sérotonine (ISRS), sans véritable accompagnement pendant et après le traitement.

La capacité de résilience en constitue un facteur protecteur de première importance. Elle permet d'éviter qu'un contexte lourd en facteurs de risque vienne générer un trouble de personnalité associale ou un trouble psychotique. C'est précisément parce qu'il n'en dispose pas suffisamment que l'adolescent est livré à toutes les dérives psychologiques. Bien qu'elle soit propre à chacun et d'intensité variable, le défaut de résilience peut relever d'une incapacité intrinsèque à prendre de la hauteur et à objectiver une situation donnée. Il s'agit par là de la resituer dans un contexte général en identifiant ses causes extérieures. Cette carence relève peut-être de l'obsession que suscite ladite situation, de nature à en exacerber le contexte.

---

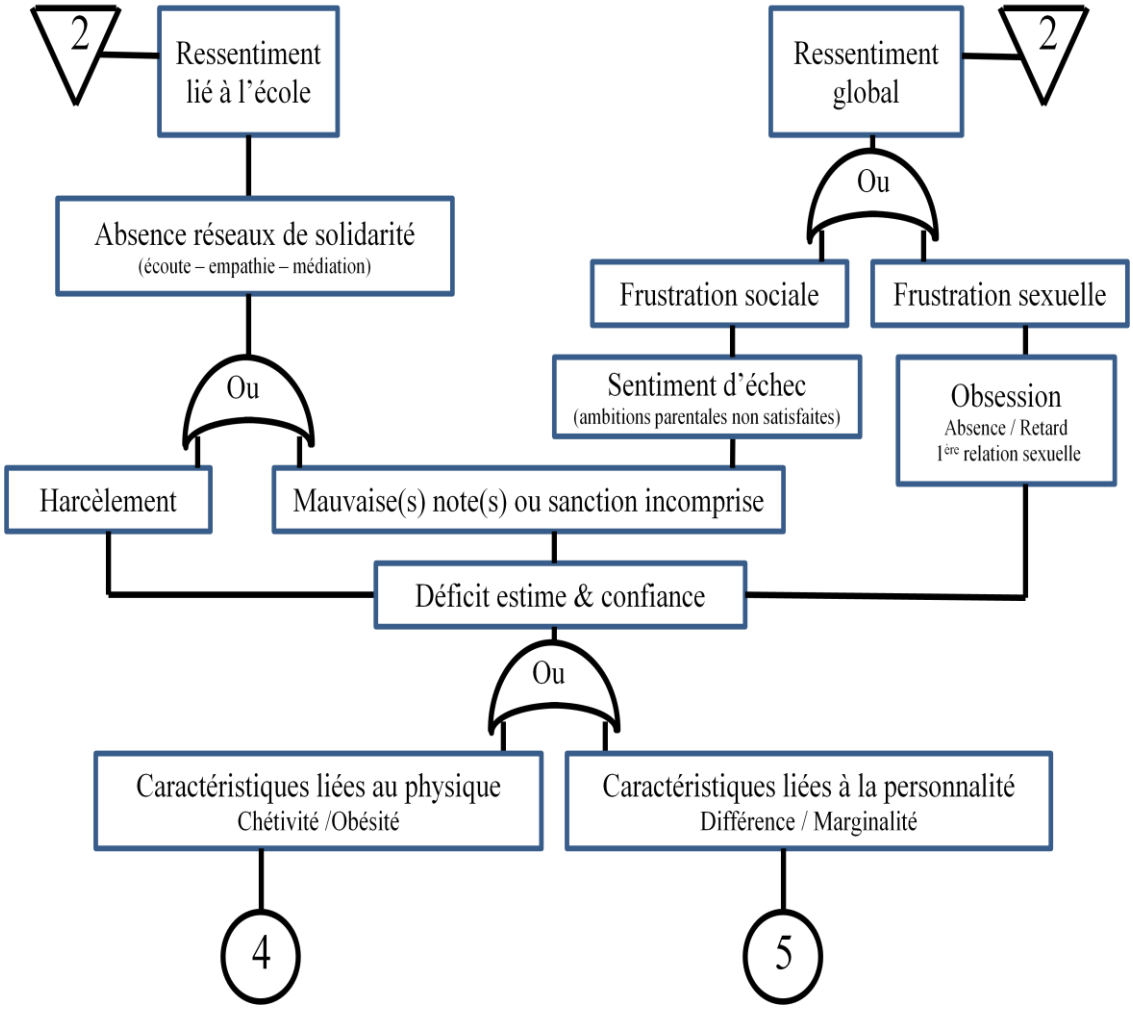
[358] Diagnostiquée notamment par le DSM-IV-TR ou le ICD-10, la sociopathie est un trouble de la personnalité qui caractérise les personnes antisociales et particulièrement ceux pour qui les normes sociales sont ignorées et prompt, généralement à un comportement impulsif. Les « sociopathes » présentent des troubles liés entre autres à l'expression et au ressenti des émotions humaines aussi bien à l'égard d'autrui qu'a eux même (absence d'empathie). Source : http://sociopathe.com/ (dernière consultation le 27 octobre 2013).

[359] Source : http://www.atlantico.fr/decryptage/comment-reconnaitre-sociopathe-et-comment-savoir-en-etes-michel-benezech-774195.html (dernière consultation le 27 octobre 2013).

[360] Source : http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/prob_sante/sante_mentale/index.php?id=64,11,0,0,1,0 (dernière consultation le 27 octobre 2013).

En descendant au niveau inférieur de la coupe, il est possible d'attribuer cette obsession à un ressentiment contre l'institution scolaire ou plus globalement contre la société. Les raisons de l'un ou l'autre de ces ressentiments sont renvoyées à l'arbre 3.

Fig. 52 : Arbre 3 - 1 - Adolescents et « adulescents » hors Chine ≤ 25 ans
Période contemporaine 1992-2012 - (N = 66)
© Jean-Marc Van Meenen – Utt - France



Du côté gauche, il apparaît d'abord qu'un tel ressentiment contre l'institution scolaire n'apparaîtrait pas si l'adolescent ou « l'adulescent » avait le sentiment d'y avoir été écouté et traité équitablement. L'absence d'empathie et d'intervention de la communauté scolaire (adultes et pairs) peut susciter une haine rémanente. Faute de médiation, la situation n'a jamais trouvé d'issue et l'affliction est résiduelle, même plusieurs années après.

Comme nous avons pu le mesurer dans notre analyse de criticité, cette souffrance psychologique est essentiellement liée aux situations de harcèlement et/ou d'humiliation. Nous avons vu dans l'AMDEC que ce facteur arrivait au premier rang en termes de criticité dans la genèse d'un acte de violence paroxystique en milieu scolaire.

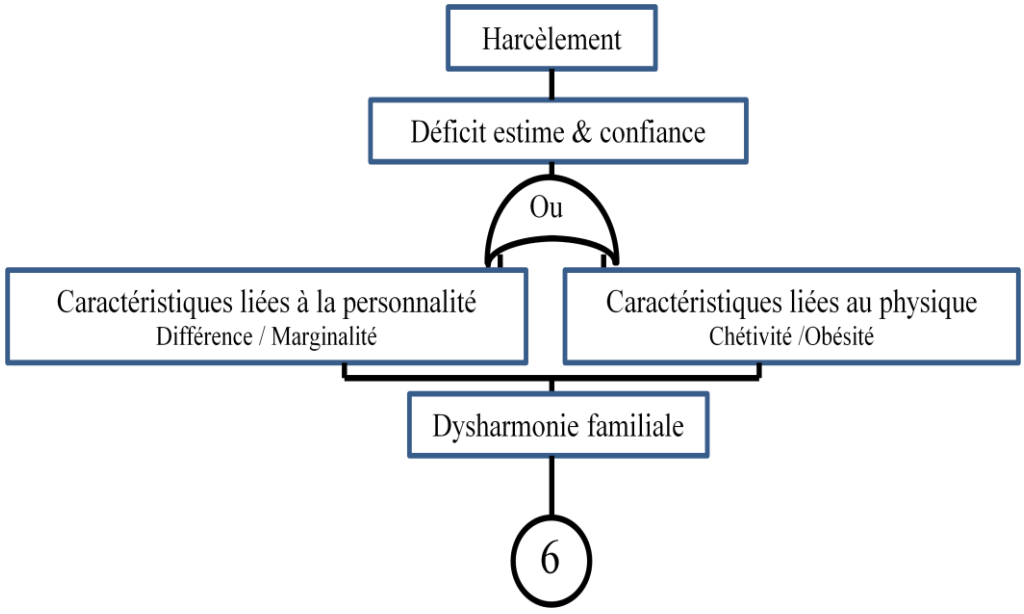
Exceptionnellement et de manière beaucoup plus spontanée, la souffrance peut aussi résulter d'un sentiment d'iniquité lié à l'attribution d'une mauvaise note ou au prononcé d'une sanction disciplinaire.

En descendant d'un cran dans ce graphique, nous observons que certains traits de caractère prédisposent au harcèlement. Il s'agit principalement du manque de confiance et d'estime de soi. Les harceleurs sentent bien cette fragilité pour trouver leur proie à moindre risque et ne plus la lâcher.

Ce déficit de confiance et d'estime de soi peut être lié à des caractéristiques physiques comme la petite taille, la chétivité ou l'obésité. Nous pouvons d'ailleurs observer dans l'AMDEC que les complexes physiques arrivent au quatrième rang des facteurs de risque. Corrélées ou non, les notions de différence et de marginalité relèvent d'un coefficient intellectuel décalé par rapport au groupe de pairs ou à l'appartenance à un groupe identitaire en minorité. La première variante de l'arbre 3 suggère d'ailleurs de leur conférer le statut d'événements de base élémentaires (4 et 5).

Nous en proposons néanmoins un prolongement à travers l'arbre 3-2, en considérant que s'il ne peut être établi de lien formel entre ces attributs et un lourd contexte au sein du foyer, on ne peut aussi nier que le mal-être qu'il suscite auprès des adolescents. C'est le cas de l'obésité, générée certes par des facteurs génétiques ou une alimentation déséquilibrée, mais potentiellement aussi par le stress[361]. Cela vaut peut-être aussi, à l'inverse, dans les cas de chétivité. C'est pourquoi nous proposons de les lier plus bas à un autre événement de base élémentaire comme la dysharmonie familiale (6). Pour mémoire, ce facteur de risque arrive au septième rang des facteurs de risque exprimés dans l'AMDEC.

Fig. 53 : Arbre 3 - 2 - Adolescents et « adulescents » hors Chine (≤ 25 ans)
Période contemporaine 1992-2012 - (N = 66)
© Jean-Marc Van Meenen – Utt - France



[361] Source : http://sante-medecine.commentcamarche.net/contents/345-prise-de-poids-et-facteurs-psychologiques (dernière consultation le 27 octobre 2013)

En reprenant ci-dessus le fil de l'arbre 3-1, on observe du côté droit que le ressentiment global est probablement à mettre sur le compte d'un mélange de frustration sociale et sexuelle.

La première hypothèse relève d'un sentiment d'échec généralisé, au regard notamment des ambitions parentales déçues. C'est le cas de quelques fils de militaire qui, pour des motifs divers et variés, ne parviennent pas à épouser la trajectoire de leur père officier (Robert Poulin, Eric Harris, …). Directement en lien avec l'institution scolaire, ce revers rejoint l'insoluble déception des mauvaises notes ou sanctions disciplinaires.

La deuxième hypothèse relève d'une frustration sexuelle liée à l'absence ou au retard d'une première relation charnelle.

L'une et l'autre renvoient au manque de confiance et d'estime de soi généré par les caractéristiques physiques évoquées ci-dessus, consécutives la plupart du temps à un climat de dysharmonie familiale. Comme quoi, ressentiment vis-à-vis de l'école et ressentiment à l'égard de la société finissent par se retrouver dans les mêmes facteurs et symptômes.

En résumé, le processus criminel des jeunes « school shooters » commence souvent par un climat tendu au foyer. Traumatisé puis timoré, l'adolescent adopte une posture de repli vis-à-vis de ses pairs, notamment dans le cadre scolaire. Cette attitude le fragilise aux yeux des « fiers à bras », surtout lorsqu'elle s'ajoute à une apparence physique caractéristique comme la chétivité ou l'obésité. À l'ostracisme succèdent les humiliations. Plus la cible se marginalise par ses apparats vestimentaires, plus elle s'isole dans une indifférence généralisée. Au temps de l'adolescence, les succès amoureux de leurs pairs les renvoient à leurs propres échecs, générateurs de frustration sexuelle intériorisée. Cette cristallisation plurifactorielle des traumatismes et des passions confine potentiellement à la dépression voire à la schizophrénie paranoïde. Lorsque des antidépresseurs sont administrés, c'est malheureusement sans véritable suivi prolongé. En se réfugiant dans la pratique des jeux vidéo et plus rarement du tir sportif, le supplicié renverse virtuellement tous ces rapports de force. Le pouvoir change de main, un pouvoir quasi divin de vie ou de mort sur ses supposés bourreaux. Dans le même temps, les influences littéraires, cinématographiques et musicales se surajoutent tel un catalyseur, non par ce qu'elles véhiculent réellement mais bien par l'interprétation que le jeune s'en fait dans son isolement social et affectif. Les textes sont traduits en préceptes d'action. Véhiculées sans délais ni frontières, les images diffusées sur Internet exercent alors un véritable pouvoir de fascination. Faute de facteurs protecteurs et de capacité de résilience, le raid suicidaire apparaît alors comme une porte de sortie honorable pour capter l'attention collective et accéder à son propre quart d'heure de célébrité. Bien qu'il demeure exceptionnel, le passage du fantasme à la réalité s'inscrit dans un processus d'imitation appelé « effet Werther » ou « effet copycat ». Et tant que l'on ne s'attaque pas préventivement à ses causes, c'est-à-dire aux racines du mal (harcèlement, dysharmonie familiale, santé mentale), celui-ci vient à se réitérer inlassablement.

Après cette représentation du processus des jeunes perpétrateurs de sexe masculin, nous allons à présent décliner celui des adultes du même sexe.

3 - 3 - 3 - Arborescence relative aux perpétrateurs adultes de sexe masculin

L'arbre des causes spécifique aux perpétrateurs adultes de sexe masculin (arbre 2-2) prend aussi son départ à partir du renvoi 1 « non détection des signaux faibles » de la base commune déclinée ci-dessus (arbre 1). Correspondant au composant 2 de l'AMDEC, cette catégorie est nettement moins représentative que celle des jeunes perpétrateurs de sexe masculin (N = 31/125 de 1912 à 2012 et N = 20/91 sur de 1992 à 2012). Il subsiste néanmoins un réel enjeu à en comprendre le cheminement criminel, dans la mesure où 140 tués et 218 blessés y sont directement liés sur la période globale (N = 77 et N = 98 de 1992 à 2012). Parmi cet échantillon de perpétrateurs, on citera notamment Heinz Schmidt (Brême, 1913), Walter Seifert (Cologne, 1964), Edward C. Allaway (Fullerton, 1976), Patrick Purdy (Stockton, 1989), Lu Gang (Iowa, 1991), Valery Fabrikant (Québec, 1992), Charles C. Roberts (Nickel Mines, 2006) ou plus récemment Ko Won-Il (Oakland, 2012). Mais le plus meurtrier d'entre eux demeure Thomas Hamilton (Dunblane, 1996).

En reprenant le processus inversé à partir de la « non détection des signaux faibles », on s'aperçoit immédiatement que l'on n'a plus affaire à l'expression d'une subculture juvénile. La notion d'imitation n'intervient pas au regard de l'intervalle espace/temps séparant chaque événement. De surcroît, aucun adulte « school shooter » ne s'est référé à « Columbine » ou à un quelconque prédécesseur. Seules les tendances suicidaires et la pratique du tir sportif peuvent être retenues. Néanmoins, ce premier signal n'apparaît que très peu en signe précurseur, même si au final 42 % se sont effectivement suicidés (N = 12 en autolyse + N = 1 en « suicide by cops »).

Pour anticiper le risque de « rampage », il reste donc deux signaux faibles particulièrement prégnants : l'observation d'un comportement agressif ou erratique, du côté gauche de l'arbre. Mais contrairement aux jeunes gens qui restent majoritairement scolarisés, les adultes sont pour l'essentiel désocialisés. Cela rend donc la détection plus difficile voire quasiment impossible, sauf pour l'entourage familial ou le voisinage immédiat. Si tel est le cas, comme en France dans le cadre d'une procédure de soins psychiatriques sur décision du représentant de l'État (SPDRE) ou sur la demande d'un tiers (SPDT)[362], l'intéressé peut être traité dans un établissement spécialisé sans consentement préalable[363]. Bien entendu, c'est aussi le cas aux USA et dans la plupart des pays occidentaux[364]. Au pays de l'Oncle Sam, la députée du Colorado Patricia Schroeder a fini par en dénoncer les abus au début des années 1990[365].

[362] Anciennement connue sous le terme d'hospitalisation d'office.
[363] Loi n° 2011-803 du 5 juillet 2011 : articles L3212-1 et suivants et L3213-1 et suivants du Code de la santé publique.
[364] Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Hospitalisation_sans_consentement (dernière consultation le 26 janvier 2014).

[365] Source : http://www.antipsychiatry.org/fr-unjus.htm (dernière consultation le 26 janvier 2014).

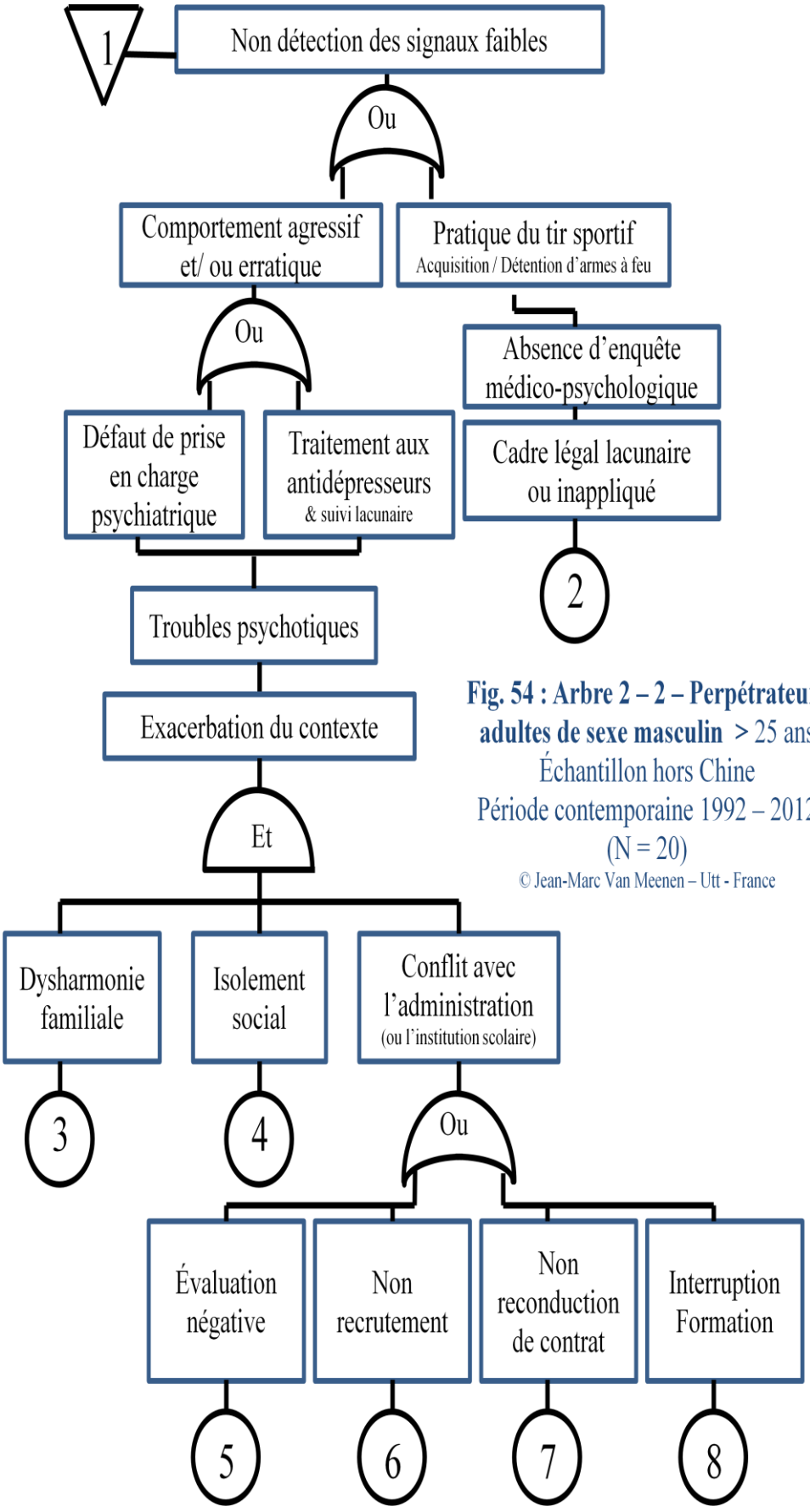


Fig. 54 : Arbre 2 – 2 – Perpétrateurs adultes de sexe masculin > 25 ans
Échantillon hors Chine
Période contemporaine 1992 – 2012
(N = 20)
© Jean-Marc Van Meenen – Utt - France

La persistance des troubles de comportement relève donc, aux niveaux inférieurs, d'une absence de prise en charge psychiatrique ou à tout le moins d'un suivi lacunaire suite à l'administration d'un traitement médicamenteux (principalement à base d'antidépresseurs).

Cet état de fait suppose donc, plus bas, la présence de troubles psychotiques (ou plus rarement psychopathiques), qui émerge au premier rang des facteurs de risque de notre AMDEC (p. 352). Dans ce cas précis, les troubles psychotiques semblent liés à un mélange de stress et de frustration sociale, apporté majoritairement par un ressentiment tourné vers l'institution scolaire et plus généralement vers la société[366]. Quelle que soit leur position sociale, les futurs forcenés pensent en effet ne pas être à leur place, principalement du fait de l'École. Tout cela relève finalement d'un sentiment d'échec généralisé.

Le sentiment d'échec semble relever d'une corrélation entre isolement social et incapacité de distanciation du contexte, de fait exacerbé plus que relativisé.

Même si elle n'est pas systématique pour cette catégorie de perpétrateurs (cf. AMDEC dont elle arrive tout de même au deuxième rang), la dysharmonie familiale (divorce, perte d'un proche, …) constitue un facteur de risque important. Bien que nous l'ayons placé au rang d'événement élémentaire de base (3), nous ne sommes pas en mesure d'affirmer qu'il soit à l'origine de troubles psychotiques ou qu'il en soit plutôt la conséquence.

Souvent corrélé aux troubles psychotiques ou à la dysharmonie familiale, l'isolement social constitue un autre événement élémentaire de base (4).

Parfois cumulé avec la dysharmonie familiale, le conflit avec l'administration ou plus précisément avec l'institution scolaire participe de cette rupture avec le système et son environnement. Celui-ci est lié, la plupart du temps, à une évaluation négative (5), au non recrutement (6) ou au non renouvellement de contrat (7). Ces tensions sont aussi liées, parfois, avec une décision de la direction de mettre fin à une formation sur laquelle le stagiaire reportait tous ses espoirs (8).

Du côté droit de cet arbre, un autre signal faible non détecté est proposé. Il s'agit de l'inclination soudaine pour les armes à feu, observable dans la pratique du tir sportif et corrélée à l'acquisition récente d'un revolver ou d'un fusil. Cette « non détection » relève majoritairement d'une absence ou insuffisance d'enquête médico-psychologique, en raison d'un cadre légal lacunaire ou inappliqué (2).

Il n'est pas pertinent, pour cet échantillon, de reformuler le processus de la genèse vers l'événement redouté. Contrairement à la catégorie des jeunes perpétrateurs masculins, les profils et les parcours sont ici très diversifiés. Les tendances déclinées dans cet arbre des causes sont néanmoins significatives pour le plus grand nombre.

[366] D'autres cibles sont identifiables comme les centres commerciaux, les hôpitaux, (…), mais néanmoins plus rares (cf. chapitre 2, accessibilité des armes aux États-Unis, p. 236).

Après ces deux premières représentations sur des sujets de sexe masculin, il est intéressant de comparer leur processus criminel avec celui de leurs homologues de sexe féminin. Dans un souci de continuité avec la déclinaison des composants de l'AMDEC, nous commencerons par les plus jeunes et terminerons par les adultes.

3 - 3 - 4 - Arborescence relative aux jeunes perpétratrices de sexe féminin

Il est difficile de décrire un processus à partir d'un échantillon aussi restreint que celui des jeunes perpétratrices de sexe féminin (N = 4). L'exercice est néanmoins pertinent car leur cheminement criminel diverge sensiblement de celui de leurs pairs masculins. Plus qu'un diagnostic établi, cette représentation a le mérite de traduire une émergence certaine, même sur la base de quelques événements.

Comme pour les deux catégories précédentes, cet arbre des causes (2-3) commence à partir de la « non détection des signaux faibles » de la base commune (arbre 1).

Parmi ceux-ci, les tendances suicidaires peuvent être avancées au même titre qu'un comportement agressif et/ou erratique, que l'acquisition d'une arme à feu ou l'exacerbation des influences subculturelles.

De tels comportements sont liés pour l'essentiel à une exacerbation du contexte individuel et social corrélé à une perte de contact avec la réalité.

Ces expressions résultent potentiellement d'un traitement aux antidépresseurs assorti d'un suivi lacunaire ou inexistant voire d'une absence de traitement.

En suivant le cheminement régressif, il est aisé de relier l'éventuelle prescription d'un tel traitement à des **troubles psychotiques** comme la dépression, la schizophrénie ou la paranoïa, notamment. L'absence de traitement est probablement imputable à la non détection de ces troubles de comportement ou à leur non prise en charge, faute de procédure engagée ou de structure disponible.

La survenance de troubles psychotiques est majoritairement liée à un climat de stress prolongé et d'anxiété aiguë. Ils surviennent si la personne ne dispose pas d'une capacité intrinsèque de résilience suffisante pour lui permettre de surmonter l'épreuve à laquelle elle est confrontée.

L'épreuve en question résulte le plus souvent d'un **traumatisme familial** ou personnel potentiellement corrélé à une situation de harcèlement en milieu scolaire. Une dysharmonie au sein de la sphère intime en est majoritairement à l'origine (événement élémentaire de base n° 2). Ce processus n'est finalement pas très éloigné de celui de leurs pairs adolescents ou adulescents de sexe masculin.

Même si ce facteur est présent dans le cas de Brenda Spencer, on constate que le phénomène de subculturation n'opère pas sur ce public. La jeune américaine est aussi la seule à nourrir une inclination pour les armes.

On ne trouve pas non plus de pratique assidue des jeux vidéo de massacre ni d'apparats vestimentaires caractéristiques comme le trench coat ou la tenue noire.

Dans le cas de Tanja Otto, il n'est pas fantaisiste de présumer un effet copycat avec d'autres jeunes perpétrateurs allemands. Pour fabriquer ses bombes incendiaires, il est aussi certain qu'elle a préalablement consulté des manuels de fabrications sur internet. En revanche, aucune annonce n'a été formulée *ex ante* sur le Web, ni de confidence verbale ou de devoir scolaire au contenu prémonitoire.

Si l'on ne dispose pas d'éléments suffisants pour estimer le poids du sentiment d'échec et de la frustration sociale, on peut à ce stade écarter celui de la frustration sexuelle nettement plus présente chez les garçons.

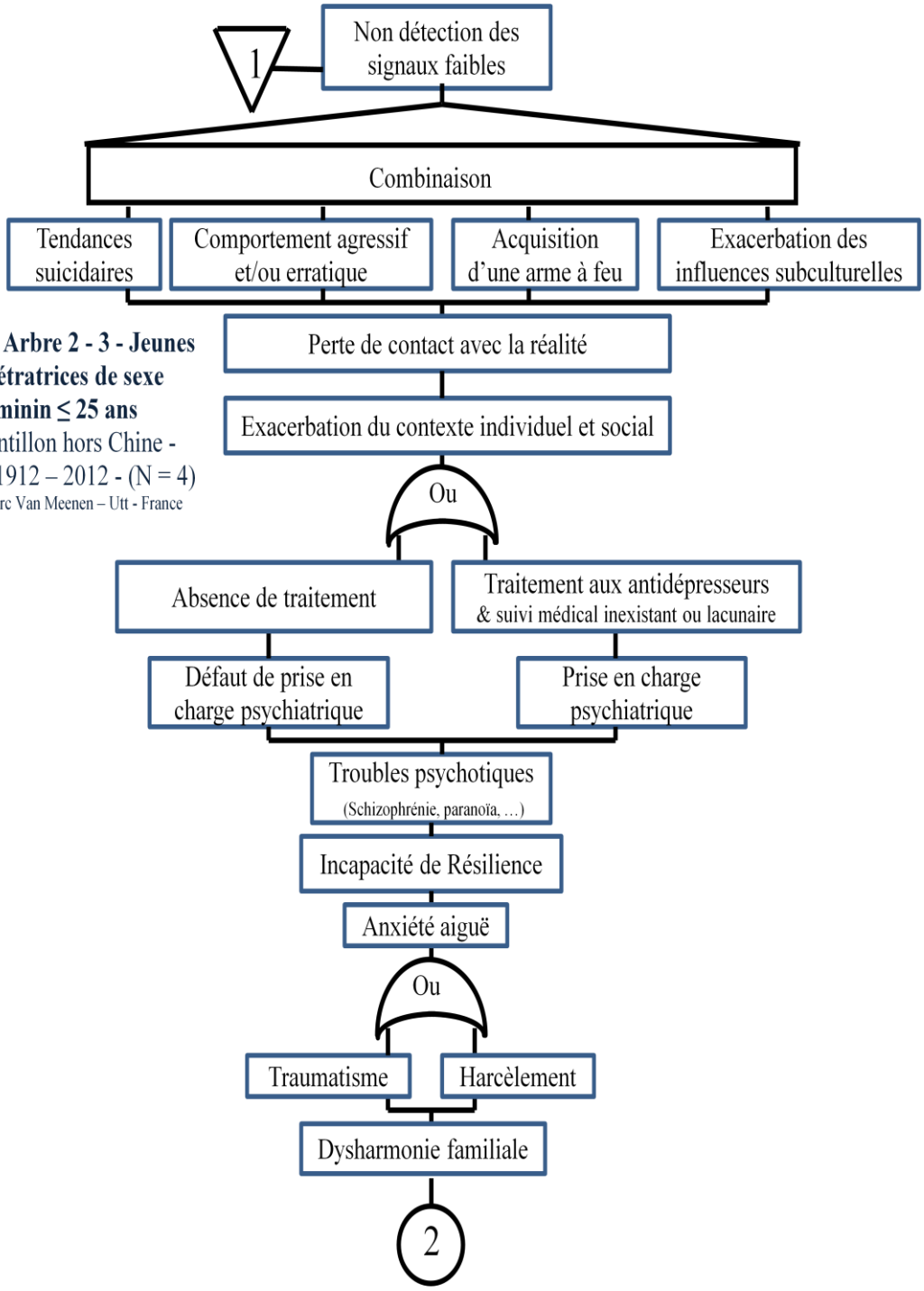


Fig. 55 : Arbre 2 - 3 - Jeunes perpétratrices de sexe féminin ≤ 25 ans
- Échantillon hors Chine -
Période 1912 – 2012 - (N = 4)
© Jean-Marc Van Meenen – Utt - France

Après avoir brièvement analysé le cheminement criminel des jeunes perpétratrices, nous allons à présent orienter la focale sur leurs homologues adultes de vingt-cinq ans et plus.

3 - 3 - 5 - Arborescence relative aux perpétratrices adultes de sexe féminin

Il ne paraît pas pertinent d'établir une représentation spécifique à l'échantillon des adultes de sexe féminin, ce pour deux raisons : en premier lieu du fait de sa faible représentativité (N = 3) ; en second lieu parce que son observation n'offre rien de nouveau en termes de processus personnel et social. Si tel était le cas, l'ébauche de représentation se situerait dans un mixte des causes appliquées aux adultes perpétrateurs de sexe masculin et de celles imputées aux jeunes perpétratrices.

À l'instar de leurs pairs masculins, aucune influence culturelle n'a d'impact, ni d'effet copycat.

Comme l'analyse de criticité réalisée dans l'AMDEC a pu le faire ressortir, les principaux facteurs de risque se situent dans la prévalence de troubles psychiatriques, tant pour Laurie Dan que Jitrada Tantiwanichayasuk, traitées toutes les deux à base d'antidépresseurs.

On ne peut non plus écarter la question de l'état mental d'Amy Bishop et même s'étonner de l'absence de mesures de sûreté lorsque l'on sait qu'elle a probablement assassiné son frère, en 1986, et envoyé un colis piégé à l'un de ses professeurs d'Harvard, en 1993.

Le facteur familial est aussi prégnant, au moins chez Dan et Bishop.

Dans le cas singulier de la professeure Amy Bishop (Université d'Alabama, 2010), la notion de ressentiment envers l'institution est aussi un élément central, du fait de la décision collégiale du Conseil scientifique de ne pas renouveler son contrat.

Nous venons de décliner les arbres des causes de chaque catégorie de perpétrateurs. Il convient à présent d'en représenter les conséquences à partir d'un arbre d'événement. Dans l'application déclinée ci-dessous, nous avons combiné les causes et conséquences en un seul graphique selon la méthode du « nœud papillon » décrite plus haut dans ce chapitre 3 (p. 305).

3 - 4 - Représentation en « nœud papillon » du processus socio-criminel

Après avoir déterminé et représenté les causes d'événement de violence paroxystique en milieu scolaire, il convient ensuite de se projeter dans ses conséquences. À défaut d'avoir pu éviter sa survenance, il est opportun de déterminer comment stopper ou au moins ralentir la propagation de ses effets. Pour ce faire, l'arbre d'événement vient compléter celui des causes ou défaillances.

Le mode de représentation d'un arbre d'événement est identique aux précédents. On suppose donc une défaillance d'origine, pour déterminer ensuite la dérive du système en envisageant systématiquement le fonctionnement ou non de barrières de sécurité techniques, humaines et organisationnelles. Dans la description générique des méthodes présentées plus haut, nous avons indiqué que l'arbre d'événement s'inscrivait principalement dans une acception quantitative. Il est effectivement plus fréquemment associé à un arbre des défaillances qu'à un arbre des causes, dans l'objectif d'estimer la probabilité d'occurrence des événements et sous-événements subséquents. Notre recherche portant sur un système « humain-social », il n'est pas sérieux selon nous de probabiliser que tel ou tel événement puisse engendrer tel ou tel comportement, dans un délai déterminé. Pour autant, il paraît intéressant d'adopter ce modèle dans une acception cette fois discursive, basée sur les nombreux événements étudiés. Nous avons ainsi conservé la démarche usuelle, en construisant l'arbre à partir de l'événement initiateur, en déterminant préalablement les fonctions de sécurité censées éviter ou limiter la dérive du système. Ce faisant, nous avons ensuite décliné, à partir d'opérateurs logiques et hiérarchiques, les séquences d'événements identifiées.

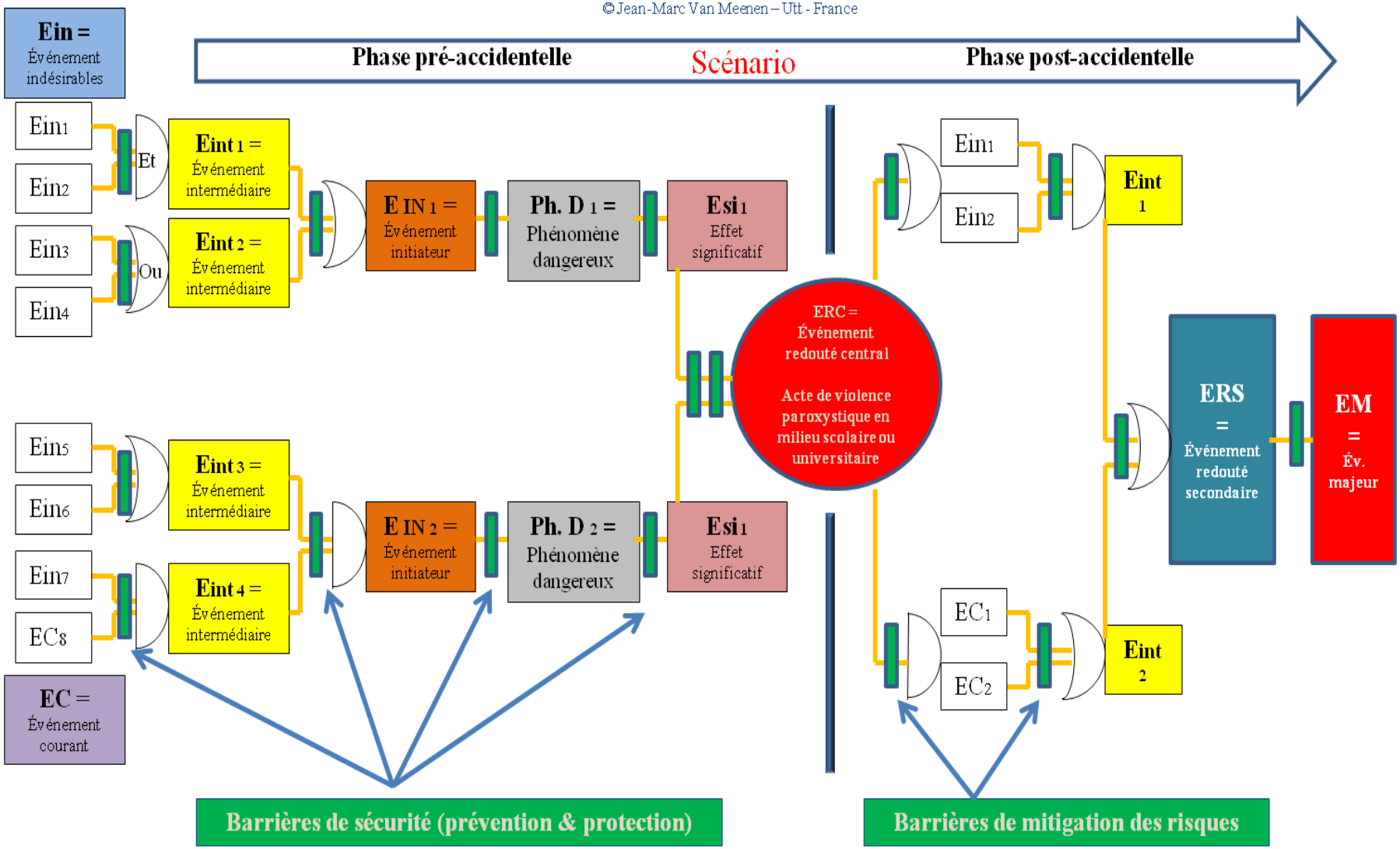
Plutôt que de livrer un arbre d'événement déconnecté des causes de l'événement initiateur, nous avons préféré combiner les deux représentations en un seul graphique, selon la méthode du « nœud papillon ». À partir de l'événement identifié et redouté, ce dernier permet de décrire complètement un scénario d'accident. L'intérêt du nœud papillon réside aussi dans les propositions de « barrières de sécurité » des risques[367], aux différentes strates du scénario. En référence aux cindyniques, il peut s'agir des opérateurs volontaires de transformation, aux propriétés cindynolithiques comme de vastes programmes de prévention universelle ou plus modestement, de dispositifs de prévention situationnelle appliqués *in situ* pour conduire le potentiel « school shooter » à renoncer à son entreprise en raison des difficultés rencontrées ou de sa faible espérance d'utilité.

La première matrice proposée ci-dessous permet de comprendre la logique du graphique, à partir d'une représentation générique. À partir de l'événement redouté placé au centre (ERC), il est ainsi possible de se figurer l'ensemble du scénario en reliant ses deux parties principales : la phase pré-accidentelle et la phase post-accidentelle. On voit bien, dès lors, que l'apparition de l'ERC résulte bien d'un enchaînement d'événements indésirables, combiné à des défaillances de barrières de sécurité (cf. fig. 56).

[367] Même si ce terme est plus souvent réservé à la phase post-accidentelle, pour atténuer voire interrompre un processus de danger en cours suite à un ou plusieurs événement initiateurs.

Fig. 56 : Représentation générique d'un « nœud papillon »

© Jean-Marc Van Meenen – Utt - France



Avant de passer au modèle global, la représentation générique ci-dessus vise à en expliquer le fonctionnement.

L'événement redouté central (ERC), au centre comme son nom l'indique, est bien entendu l'acte de violence paroxystique en milieu scolaire tel que défini au début de la deuxième partie de ce manuscrit.

La phase pré-accidentelle, du côté gauche, permet de représenter les enchaînements susceptibles d'y conduire, selon un raisonnement inductif[368]. Contrairement à l'arbre des causes qui se lit à la verticale de haut en bas, à partir de l'événement sommet, celui-ci se décline horizontalement de gauche à droite. Cela commence par une pluralité « d'événements indésirables » (Ein). Combinés entre eux ou avec des événements courants (EC), ces derniers sont à même de produire un ou plusieurs « événements intermédiaires » (Eint). Si rien n'est fait pour en neutraliser les effets, apparaît alors un « événement initiateur » (E IN), potentiellement à l'origine d'un « phénomène dangereux » (Ph. D) qui peut lui-même engendrer un « effet significatif » (E si), dernière étape avant la survenance de « l'ERC ».

Les petits rectangles verts positionnés à la verticale entre chaque strate d'événements représentent autant de barrières de sécurité destinées à réduire la probabilité d'occurrence de l'ERC. Elles peuvent s'apparenter, bien en amont, à des dispositifs de prévention. Plus on progresse vers l'événement redouté, plus elles revêtent l'aspect de barrières anticipatives de protection ou d'évitement[369]. Après sa survenance, nous parlerons de barrières de « mitigation » des risques destinées à en limiter les effets.

Il y a tout intérêt à considérer que les premières barrières, celles positionnées avant l'apparition d'un événement initiateur (E IN), sont les plus importantes. Quelle que soit la menace considérée en effet, leur efficacité est en principe inversement proportionnelle à la distance qui les sépare du cœur de cible (Beaujard, 2007, *in* Manuel PTM, Marconot, 2012, p. 45)[370].

L'efficience de ces barrières tient aussi, bien entendu, à leur nombre et à leur bon fonctionnement dans le même souci de fiabilité, maintenabilité, disponibilité et sécurité qu'un système en général (cf. p. 294). C'est pour cette raison que le principe de redondance est le plus souvent mis en œuvre. Les dernières barrières, celles positionnées entre l'effet significatif (E si) et l'événement redouté central (ERC), sont donc érigées tels les derniers remparts d'une forteresse.

[368] Raisonnement inductif (rappel) : des prémisses p (propositions inductrices) génèrent un énoncé pg (proposition induite) par *globalisation* ou *généralisation* (raisonnement séquentiel ascendant ou progressif : cause → effet, du particulier au général).

[369] Une fois les signaux faibles identifiés, si l'on était quasi certain de la proximité d'un passage à l'acte, il serait intéressant d'orienter l'acteur vers un processus « leurre » permettant de l'orienter vers une cible factice (établissement ou classe vide avec un solide « comité d'accueil », vente de munitions inertes, …).

[370] Cela varie, bien entendu, selon le processus en action, il existe des barrière très efficace et parfois peu coûteuses bien positionnées plus en aval, ce d'autant que le processus n'est pas linéaire en temps surtout en fonction des étapes identifiées.

Il ne s'agit pas non plus de les considérer isolément les unes des autres, mais bien dans un maillage stratégique structuré et cohérent. Cet aspect est particulièrement prégnant d'un point de vue systémique, en considérant que certains processus peuvent mettre à défaut plusieurs barrières simultanément. Pour un système aussi complexe que celui que nous décrivons ici, il est donc important de disposer de barrières dites « dynamiques » qui se caractérisent par leur capacité d'adaptation et de coordination.

À considérer que le schéma stratégique n'ait pas fonctionné et que l'ERC finisse par se produire dans au moins un cas, il est important de poursuivre le même raisonnement en aval. Représentée à droite de l'ERC, la phase post-accidentelle permet donc de représenter la succession en chaîne des événements susceptibles d'y faire suite, selon des effets dominos basiques voire interdépendants dans le cas des systèmes complexes[371].

On retrouve ainsi, comme dans la précédente phase, des combinaisons d'événements indésirables (Ein) et d'événements courants (EC) identifiés, dont il conviendra de juguler les effets par l'apposition de barrières de mitigation, avant que n'apparaissent aussi un événement intermédiaire (Eint). Il s'agit absolument d'éviter, dans cette séquence, que survienne un événement redouté secondaire (ERS) potentiellement déclencheur d'un événement majeur (EM).

Pour ce qui touche à notre recherche, l'événement majeur (EM) s'entend comme la réplication multiple de l'événement redouté central (ERC), comme cela a pu être le cas après « Columbine », notamment.

Voyons à présent l'application élaborée à partir de l'objet de notre recherche. La représentation est plus intelligible, notamment en format « poster », lorsque les causes et conséquences de l'événement redouté sont représentées dans un même graphe. Cela n'est pas possible ici, car nous sommes limité par le format. On le retrouve néanmoins selon que l'on se positionne à gauche ou à droite de l'ERC.

Bien qu'il puisse s'appliquer pour partie à l'ensemble des catégories de perpétrateurs, la modélisation en forme de « nœud papillon » que nous avons établie s'adresse davantage à l'échantillon le plus représentatif : les jeunes perpétrateurs de sexe masculin.

[371] Action d'un phénomène dangereux affectant une ou plusieurs installations d'un établissement qui pourrait déclencher un autre phénomène sur une installation ou un établissement voisin, conduisant à une aggravation générale des effets du premier phénomène. Source : http://www.techniques-ingenieur.fr/glossaire/effet-domino (dernière consultation le 31 octobre 2013).

3 - 4 - 1 - Phase pré-accidentelle

Comme indiqué ci-dessus, la représentation de la phase pré-accidentelle s'inscrit dans une formalisation à la fois descriptive et analytique des enchaînements susceptibles de conduire à l'événement redouté central (ERC). Il s'agit finalement d'une reformulation de l'arbre des causes où les événements sont stratifiés plus formellement selon un phasage chronologique pas forcément linéaire[372]. Cette représentation est plus générale en ce sens qu'elle ne reprend que les éléments essentiels de l'AdC.

On retrouve parmi les événements indésirables (Ein) potentiels des situations comme la séparation des parents (Ein 1) ou un climat tendu au foyer (Ein 2) qui, dans leur répétition et leur durée, vont installer un premier état de fait qualifié d'événement intermédiaire : la dysharmonie familiale (E int 1).

Des caractéristiques physiques comme la chétivité ou l'obésité ou des dispositions intellectuelles en décalage avec le niveau moyen du groupe de pairs prédisposent dès le plus jeune âge aux taquineries et à l'ostracisme au sein de l'école (Ein 3).

Il en va de même pour toutes les formes de différence ou de marginalité (Ein 4) comme l'extranéité ou l'appartenance à un groupe identitaire (religion, orientation sexuelle en cours d'affirmation, …). Ce ne sont bien entendu pas ces caractéristiques ou particularités qui constituent en soit l'événement indésirable, mais bien les traumatismes qu'entraînent les réactions sociales y afférentes. Sans une très forte capacité de résilience, elles finissent par engendrer des complexes tels que s'installe durablement un état de vulnérabilité sociale qualifié aussi d'événement intermédiaire (E int 2).

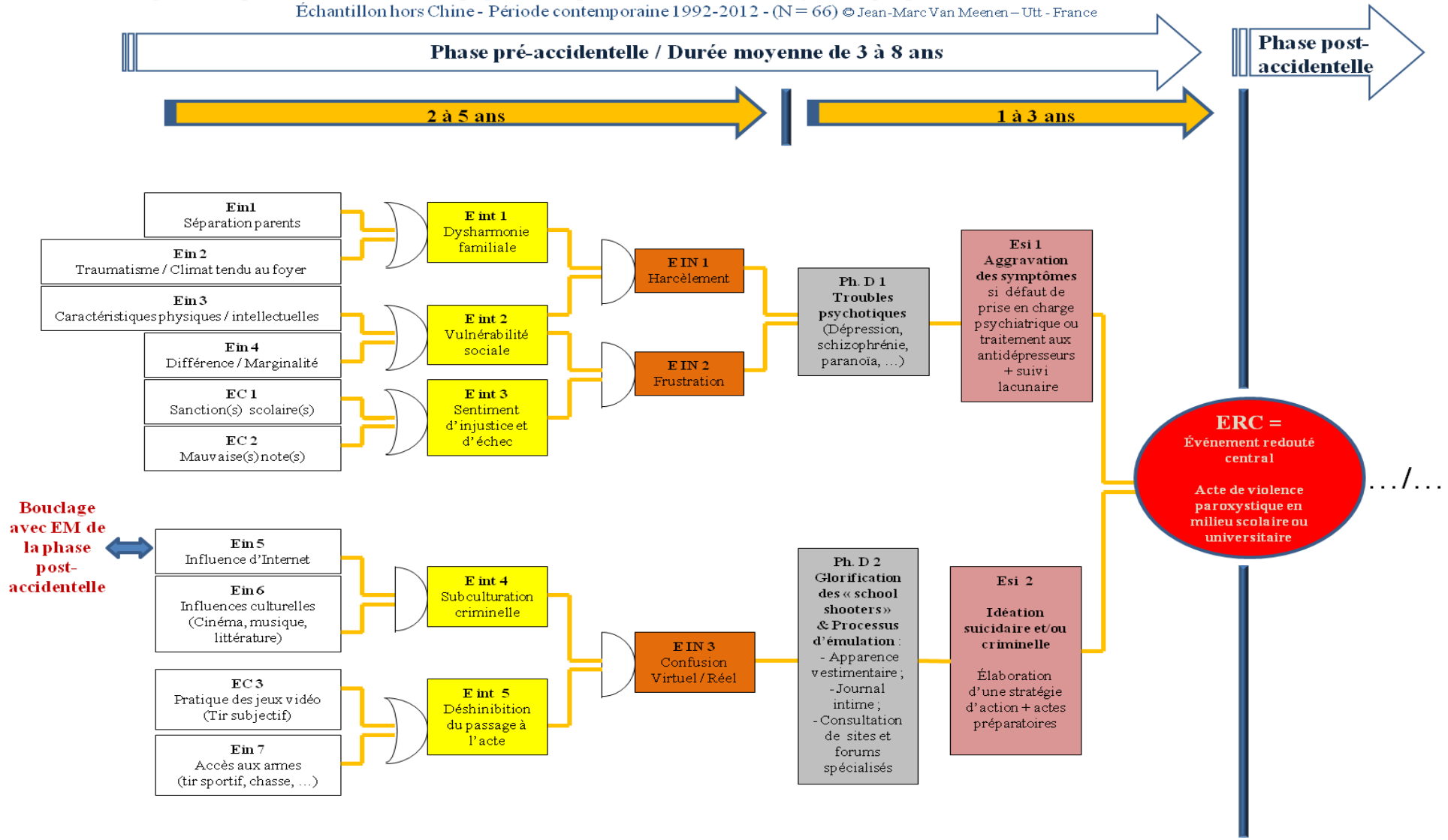
Lorsque autant d'événements indésirables se cumulent, sans empathie ni possibilité de distanciation, des événements courants (EC) comme une sanction disciplinaire (EC 1) ou une série de mauvaises notes (EC 2) peuvent prendre des proportions inhabituelles. Cette polarisation des tensions entraîne un autre événement intermédiaire : le sentiment d'injustice (E int 3).

L'émergence d'Internet a brusquement suscité la diffusion instantanée et mondialisée des idées et des comportements, pour le meilleur et pour le pire. Il est en tout cas incontestable que depuis ces vingt dernières années, les jeunes forcenés ont pu puiser dans un champ intemporel et immatériel un scénario qu'ils n'auraient certainement pas imaginé sans ce mode d'interconnexion planétaire. Par rapport à l'objet d'étude, l'influence de la toile constitue un événement indésirable majeur (E in 5).

[372] En effet, de nombreux éléments de contexte socioculturels jouent un rôle majeur dans la cinétique des événements.

Fig. 57 : Représentation en nœud papillon du processus criminel des jeunes perpétrateurs de sexe masculin ≤ 25 ans

Échantillon hors Chine - Période contemporaine 1992-2012 - (N = 66) © Jean-Marc Van Meenen – Utt - France



À celui-ci s'ajoute celui de supports culturels plus classiques comme la musique, le cinéma ou la littérature (Ein 6) qui produisent un nouvel événement intermédiaire qualifié de subculturation criminelle (E int 4). Il s'agit du phénomène à travers lequel des adolescents et « adulescents » s'agrègent autour des meurtres de masse et plus précisément des actes de school shooting, à partir d'influences partagées. C'est par exemple le cas de la « Trench coat mafia[373]», auxquels certains « school shooters » font référence dans leurs écrits.

Partie intégrante de la subculturation juvénile, la pratique de jeux vidéo violents (EC 3) est parfois associée à un événement indésirable comme l'accès aux armes à feu (Ein 7). Cette opportunité peut être offerte soit par acquisition ou détention directe et personnelle, soit par l'intermédiaire d'un ascendant (fréquemment le père) qui laisse négligemment son pistolet ou son fusil à la portée de ses enfants. Ces deux facteurs sont susceptibles de faire apparaître un événement intermédiaire particulièrement inquiétant à travers l'association d'une désinhibition au tir subjectif sur des personnes (disparition de l'empathie) et d'une concrétisation mentale de l'acte du fait de la disponibilité d'une ou plusieurs armes (E int 5).

L'association des événements intermédiaires 1 (E int 1 : dysharmonie familiale) et 2 (E int 2 : vulnérabilité sociale) est propice à l'apparition d'un événement initiateur majeur (E IN) : le harcèlement en milieu scolaire (E IN 1). La vulnérabilité sociale (E int 2) se conjugue encore avec le sentiment d'injustice (E int 3) pour susciter un deuxième événement initiateur : la frustration (E IN 2). Cette notion englobe à la fois une frustration sociale générée par le sentiment d'échec et une frustration sexuelle suscitée par le faible pouvoir de séduction que suggère la vulnérabilité sociale.

L'agrégation des événements intermédiaires 4 (E int 4 : subculturation criminelle) et 5 (E int 5 : désinhibition + concrétisation mentale) est favorable à l'apparition d'un troisième événement initiateur (E IN) : la confusion entre le virtuel et le réel (E IN 3).

L'association des événements initiateurs 1 et 2 (E IN 1 : harcèlement + E IN 1 : frustration) peut potentiellement faire apparaître un premier phénomène dangereux (Ph. D), à savoir des troubles psychotiques comme la dépression assortie de schizoprénie et de paranoïa (Ph. D 1). En l'espèce, le facteur « stress » est un puissant catalyseur. De ce que nous avons lu à travers plusieurs retours d'expérience, ces troubles peuvent rapidement générer un effet significatif (Esi) s'ils ne font pas l'objet d'une prise en charge psychiatrique. Ces effets se traduisent par des délires hallucinatoires ou des psychoses paranoïaques, surtout lorsque le comportement de la personne se traduit par une estimation exagérée de ses capacités et de ses valeurs ainsi que par une très grande méfiance[374] (exemples : Allaway, Hamilton, Fabrikant, Lépine, Al-Nazari, Harris & Klebold, Bosse, Seung-Hui, Auvinen, Saari, Bishop, One Goh, …).

[373] Voir : http://www.urbandictionary.com/define.php?term=Trench%20Coat%20Mafia et https://www.facebook.com/pages/Trench-COAT-Mafia/287381044710299 (dernière consultation le 1er novembre 2013).

[374] Source : http://www.web-libre.org/dossiers/delires-psychotiques,9994.html (dernière consultation le 1er novembre 2013).

Même lorsque la prise en charge est effective et donne suite à la prescription d'antidépresseurs, une persistance ou une recrudescence des troubles (Esi 1) est fréquemment constatée en cas d'interruption volontaire du traitement et, de fait, d'un suivi inexistant ou lacunaire (cf. chapitre 2, p. 256).

Lorsqu'elle est associée à un contexte de harcèlement et de frustration, voire de sentiments persécutoires déjà prononcés, la confusion entre les univers virtuel et réel peut accentuer le phénomène d'empathie vis-à-vis des « school shooters » jusqu'à les considérer comme des icones. Selon la sensibilité du sujet aux conditions initiales, cette étape peut constituer les prémices d'un processus d'émulation. Il s'agit là d'un deuxième phénomène dangereux (Ph. D 2) qui, si la situation perdure, peut produire un effet significatif (Esi) ultrasensible à travers l'idéation suicidaire et criminelle (Esi 2). Selon le contexte, celle-ci peut très vite évoluer en véritable résolution d'agir. Il ne reste plus alors qu'à établir une stratégie d'action, accompagnée d'actes préparatoires (stockage d'armes et produits explosifs, repérage du site et détermination d'une plage horaire adaptée, …).

En dernier lieu, la combinaison des deux effets significatifs (Esi 1 : persistance ou recrudescence des troubles psychotiques + Esi 2 : idéation suicidaire et/ou criminelle) constitue la dernière étape du processus criminel jusqu'à la perpétration de l'acte de violence paroxystique en milieu scolaire ou universitaire (ERC).

Si le cheminement criminel est quasi identique d'un jeune perpétrateur à l'autre, il est en revanche très difficile de déterminer une durée moyenne pour cette phase pré-accidentelle. D'un sujet à l'autre, elle peut aller de trois à huit ans, voire dix ans parfois. En effet, les premiers événements indésirables comme la dysharmonie familiale ou le harcèlement peuvent remonter à une décennie voire plus.

Pour illustrer cette hétérogénéité, nous avons sélectionné ci-dessous deux tableaux déclinant les facteurs de risque et leur distance temporelle d'apparition par rapport au passage à l'acte[375]. La comparaison porte sur Jeff Weise et Eric Harris.

Le parcours de Jeff Weise se caractérise par une histoire familiale chaotique, avec un traumatisme vieux de huit ans environ (cf. portrait en p. 499). D'après les photos auxquelles nous avons pu avoir accès, il semble que son obésité remonte à seulement trois ou quatre ans, période concomitante avec le commencement des manifestations de harcèlement. Les premiers signes de perte de contact avec la réalité interviennent progressivement deux ans avant le passage à l'acte, avec des troubles psychotiques et une tentative de suicide à un an de l'échéance criminelle. On peut donc évaluer l'ensemble du processus à une durée comprise entre cinq et dix ans.

[375] Plusieurs autres tableaux similaires sont proposés à la suite des portraits complets en annexe.

Table 34 : Cinétique socio-criminelle des jeunes « school shooters » – Cas n° 1

Jeff Weise - 17 ans - Red Lake Senior High School (Red Lake – Minnesota, 21 mars 2005, 10 morts - dont l'auteur - et 15 blessés)

FACTEURS DE RISQUE / SIGNAUX FAIBLES	APPARITION			FACTEURS DE RISQUE / SIGNAUX FAIBLES	APPARITION		
	Oui	Non	Temporalité avant l'action		Oui	Non	Temporalité avant l'action
Dysharmonie familiale	X		> 10 ans	Traumatisme familial ou personnel	X		8 ans
Caractéristiques prédictrices au harcèlement	X		> 3 ans	Absence ou déficit d'estime de soi	X		> 3 ans
Déficit de séduction / Frustration sexuelle		Ind.		Frustration sexuelle		Ind.	
Harcèlement	X		> 3 ans	Absence d'empathie (com. éducative)	X		> 3 ans
Sanction scolaire ou mauvaise note	X		< 1 an	Réaction exacerbée contre la com. éduc.	X		< 1 an
Exacerbation du contexte / Non résilience	X		> 3 ans	Devoir scolaire au contenu évocateur		X	< 2 ans
Pratique de jeux vidéo (tir subjectif)	X		> 3 ans	Acquisition / Détention d'armes		X	
Exacerbation des influences subculturelles	X		> 3 ans	Port trench coat ou vêtements noirs	X		< 2 ans
Glorification tueurs de masse (Copycat)	X		< 1 an	Consultation manuels fabrication bombes		Ind.	
Menaces / Confidences camarades		Ind.		Menaces sur Internet ou réseaux sociaux	X		< 1 an
Symptômes troubles psychotiques	X		< 1 an	Perte de contact avec la réalité	X		< 1 an
Défaut de prise en charge psychiatrique		X		Traitement aux antidépresseurs (ISRS)	X		< 1 an
Tentative de suicide	X		< 1 an	**Durée du processus criminel**	5 à 10 ans		

Pour Eric Harris en revanche, il ne semble pas être question de dysharmonie familiale sinon vraisemblablement une faible appétence à la communication et une pression du père, officier de l'US Air Force, pour que le fils suive son modèle. Le premier événement indésirable est donc le harcèlement qui semble n'apparaître qu'au lycée, soit environ trois ans avant les faits. Son dessein criminel semble prendre forme un peu plus de deux ans avant les faits. On peut donc estimer le processus à une durée comprise entre deux et trois ans.

Table 35 : Cinétique socio-criminelle des jeunes « school shooters » - Cas n° 2

Eric Harris - 18 ans - Columbine High School (Littleton- Colorado, 20 avril 1999, 15 tués – dont les 2 auteurs - et 24 blessés)

FACTEURS DE RISQUE / SIGNAUX FAIBLES	APPARITION			FACTEURS DE RISQUE / SIGNAUX FAIBLES	APPARITION		
	Oui	Non	Temporalité avant l'action		Oui	Non	Temporalité avant l'action
Dysharmonie familiale		X		Traumatisme familial ou personnel		X	
Caractéristiques prédictrices au harcèlement	X		> 3 ans	Absence ou déficit d'estime de soi	X		> 3 ans
Déficit de séduction / Frustration sexuelle	X		> 3 ans	Frustration sexuelle	X		> 3 ans
Harcèlement	X		> 3 ans	Absence d'empathie (com. éducative)	X	Ind.	
Sanction scolaire ou mauvaise note		X		Réaction exacerbée contre la com. éduc.	X		< 1 an
Exacerbation du contexte / Non résilience	X		> 2 ans	Devoir scolaire au contenu évocateur	X		< 1 mois
Pratique de jeux vidéo (tir subjectif)	X		> 3 ans	Acquisition / Détention d'armes	X		< 2 ans
Exacerbation des influences subculturelles	X		> 2 ans	Port trench coat ou vêtements noirs	X		< 2 ans
Glorification tueurs de masse (Copycat)	X		> 2 ans	Consultation manuels fabrication bombes	X		< 1 an
Menaces / Confidences camarades	X		< 1 an	Menaces sur Internet ou réseaux sociaux	X		< 1 an
Symptômes troubles psychotiques	X		< 1 an	Perte de contact avec la réalité	X		< 1 an
Défaut de prise en charge psychiatrique		X		Traitement aux antidépresseurs (ISRS)	X		< 1 an
Tentative de suicide		X		**Durée du processus criminel**	2 à 3 ans		

Après avoir décliné toute la phase pré-accidentelle jusqu'à l'apparition au centre de l'événement redouté, nous allons à présent décrire les enchaînements subséquents à travers la phase post-accidentelle.

3 - 4 - 2 - Phase post accidentelle

Même si l'on peut considérer cette phase, de prime abord, comme quantité négligeable au regard de la précédente, nous allons voir néanmoins à quel point sa prise en compte peut s'avérer capitale.

S'il est vrai que l'événement redouté s'est déjà produit, il s'agit à présent d'éviter une trop large propagation de l'onde de choc.

En l'espèce, Georges-Yves Kervern décrit un événement de crise comme un *N'tuple* se déployant sur *N'dimension* (Kervern, 1995, p. 51), les plus fréquemment impactées étant lesdites dimensions :

- Chronologiques, dans le passé et vers le futur ;
- Géographiques, du local au planétaire ;
- Administratives, par niveaux d'organisation administrative ;
- Compétences, par domaines d'intervention administrative (éducation, forces de l'ordre, sécurité civile, secours aux personnes, …) ;
- Scientifiques, selon les disciplines concernées (physique, chimie, climatologie, santé, sciences sociales, …).

Toutes ces dimensions doivent donc être prises en considération dans l'élaboration d'une stratégie globale de mitigation des risques. Il s'agit ainsi d'éviter la réplication de l'événement redouté dans le futur, en tentant de maîtriser le déferlement médiatique du local au planétaire. Pour ce faire, il est important de mobiliser rapidement tous les niveaux d'organisation administrative et tous les domaines de compétence concernés y compris scientifiques (santé, sciences sociales, …) afin de ne pas se retrouver à « l'extérieur de la situation ».

Avant de décliner les axes d'intervention, nous allons d'abord analyser la cinétique des séquences qui s'enchaînent irrémédiablement.

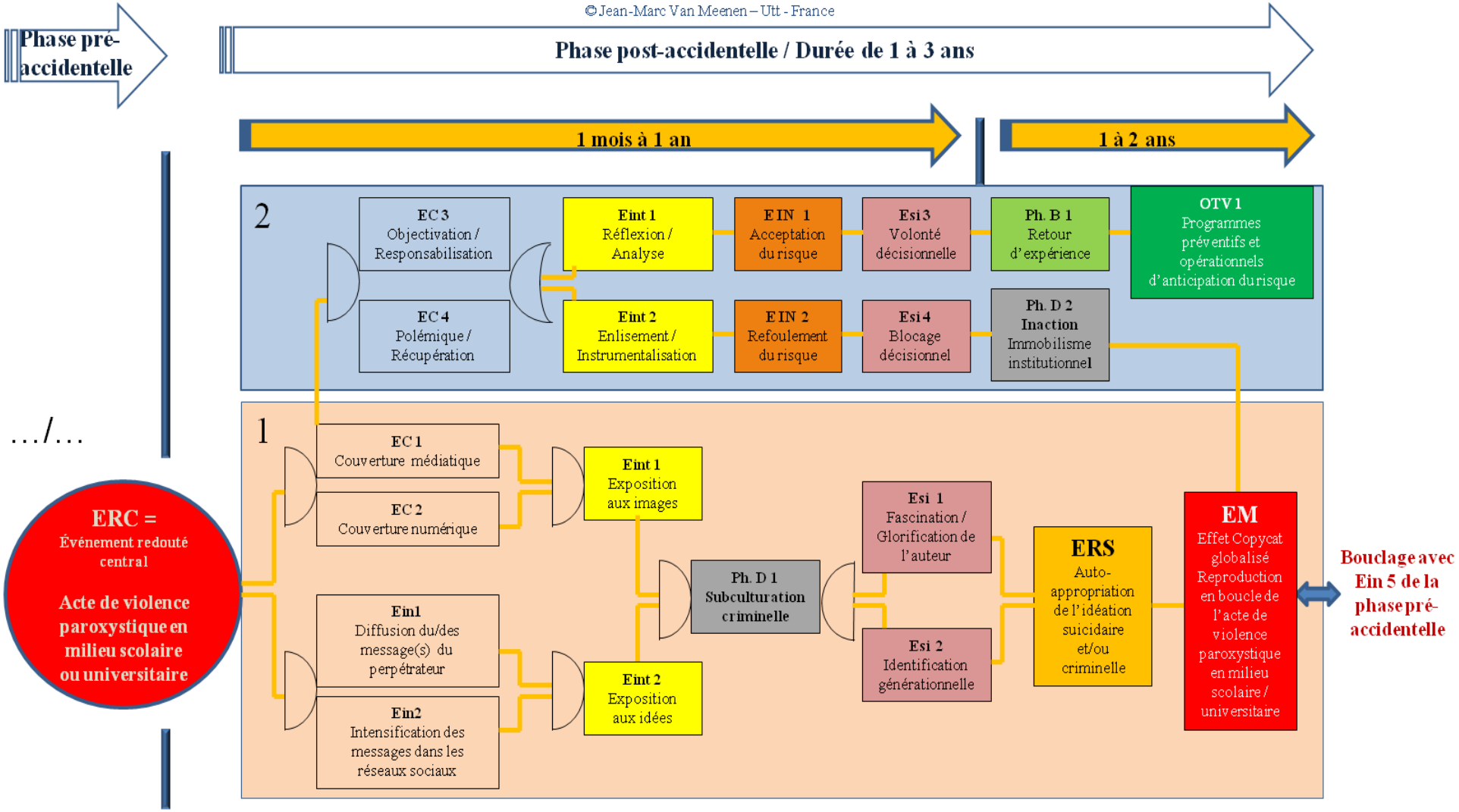
À partir des événements étudiés, nous en avons identifié principalement deux (cf. fig 58 : séquence 1 sur fond rose et séquence 2 au-dessus sur fond bleu clair). S'agissant de systèmes complexes, elles interagissent à mesure du développement médiatique de la catastrophe.

Le mode de représentation est identique à celui de la phase pré-accidentelle. On y retrouve les mêmes opérateurs logiques que ceux utilisés plus haut dans les arbres des causes (et, ou, …).

Fig. 58 : Représentation en nœud papillon du processus criminel des jeunes perpétrateurs de sexe masculin ≤ 25 ans

Échantillon hors Chine - Période contemporaine 1992-2012 - (N = 66)

© Jean-Marc Van Meenen – Utt - France



Séquence 1 :

La couverture médiatique d'un événement aussi sensationnel n'est pas surprenante en soi. S'inscrivant même dans la notion du droit à l'information, elle peut être qualifiée d'événement courant (EC 1). La couverture des médias traditionnels comme la télévision et la presse écrite s'accompagne systématiquement d'une diffusion plus synthétique sur internet (EC 2).

La diffusion partielle ou *in extenso*, surtout à une heure de grande écoute, d'un ou plusieurs messages du perpétrateur constitue en revanche un premier événement indésirable (Ein 1). C'est d'autant plus regrettable que sous prétexte d'informer, les médias de masse appliquent la stratégie du criminel qui, la plupart du temps, a écrit son message ou enregistré sa vidéo *ante mortem* en vue d'une communication *post mortem*.

On assiste alors, au sujet de l'événement en question, à une intensification des messages dans les forums, blogs et autres réseaux sociaux. Même si l'expression majoritaire s'inscrit dans la réprobation et la compassion, quelques messages empathiques à l'intention des « school shooters » arrivent néanmoins à filtrer. Cette expression vampirisante constitue ainsi le deuxième événement indésirable de cette séquence (Ein 2).

L'association de la couverture médiatique (EC 1) et numérique (EC 2) génère un événement intermédiaire plus factuel que répréhensible qui est l'exposition aux images (E int 1).

Parallèlement, la diffusion des messages du perpétrateur (Ein 1) et l'intensification des messages dans les réseaux sociaux (Ein 2) entraîne une exposition à certaines idées subversives comme la justification de l'acte.

Le déficit de régulation des images violentes généré par la globalisation médiatico-numérique produit un phénomène dangereux qui est la subculturation criminelle (Ph. D 1). L'absence de frontières, principalement sur internet, interdit tout filtrage de contenus incitateurs à la haine et à la violence.

Le premier effet significatif de cette globalisation médiatico-numérique (Ph. D 1) passe par un risque de fascination du jeune public vis-à-vis de l'auteur de l'acte criminel (Esi 1). Un tel attrait peut conduire à son admiration voire à sa glorification post mortem, à l'instar de ce qu'avait observé Steven Stack à l'égard des suicidés célèbres (Stack, 2005).

Une exposition prolongée et dérégulée aux scenarii ultraviolents n'est pas neutre lorsque les jeunes sujets sont déjà fragilisés par les vicissitudes de la vie. Elle est susceptible de provoquer un second effet significatif à travers le risque d'une identification générationnelle à la communauté des « school shooters » (Esi 2).

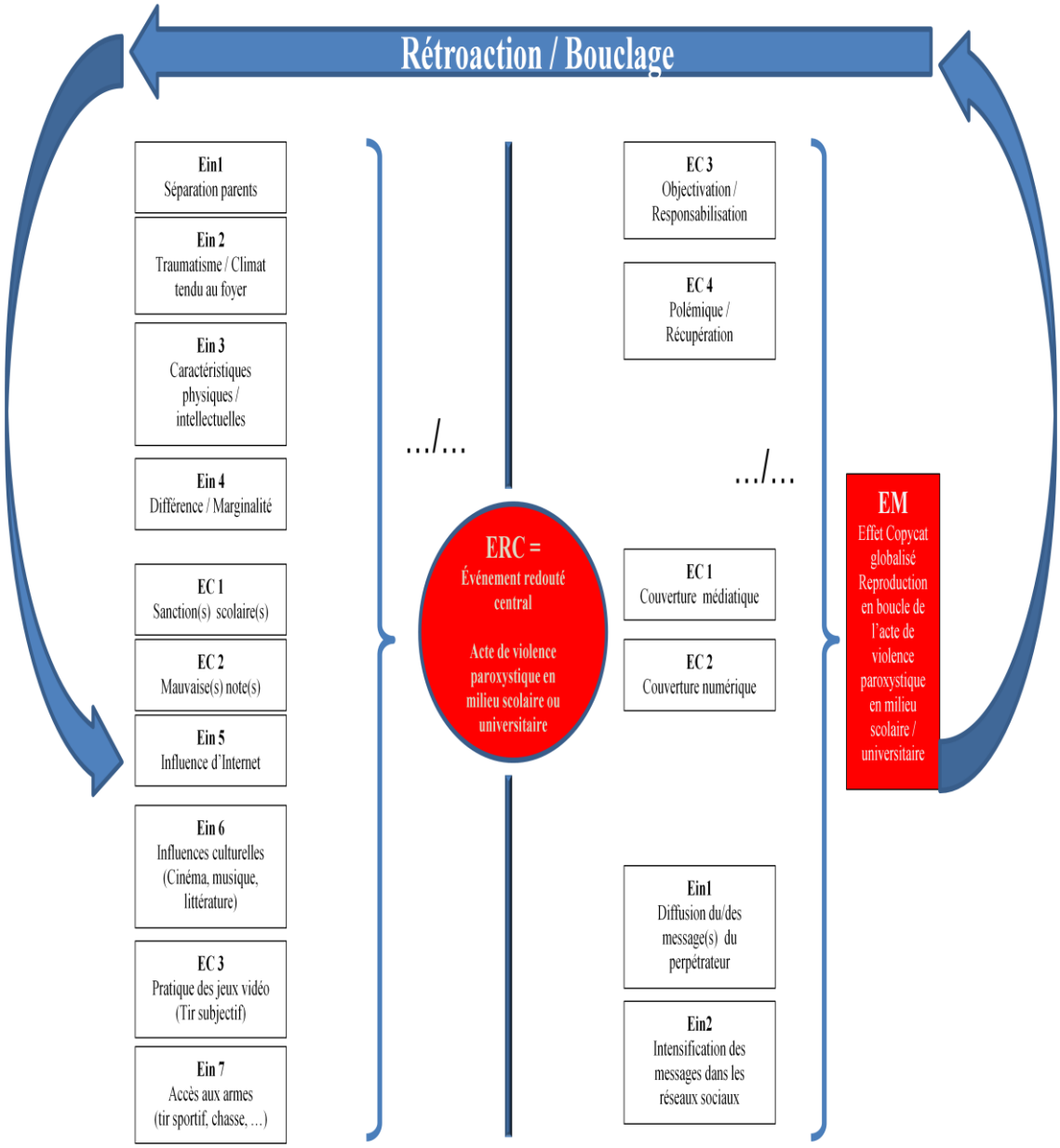
Lorsque celui qui reçoit ces images et messages se trouve lui-même confronté aux mêmes problématiques que le « school shooter » médiatisé, ces deux effets significatifs (Esi 1 : fascination/glorification de l'auteur + Esi 2 : identification générationnelle) sont susceptibles d'entraîner un « effet redouté secondaire » (ERC) que nous avons qualifié « d'auto-appropriation de l'idéation suicidaire et/ou criminelle ».

Il ne reste plus alors qu'une étape avant la survenance de l'événement majeur (EM), à savoir la réplication multiple de l'événement redouté (ERC).

Dès que l'acte de violence paroxystique est connu des médias, il est rapporté dans un rayon plus ou moins large en fonction de son intensité cindynique. Cette intensité dépend à la fois du nombre de victimes (Austin, Columbine, Erfurt, Red Lake, Virginia Tech, Tuusula, Kauhajoki, Winnenden, Decalb, ….) et de leur âge (Cologne, Eppstein-Vockenhausen, Dunblane, Rio de Janeiro, Newtown, …). Qu'il survienne pour la première fois ou en écho à un fait similaire, chaque événement majeur vient progressivement prendre place dans la genèse d'un nouveau projet. La principale porte d'entrée de ce processus itératif se situe au niveau des influences via internet, ce que montre la boucle de rétroaction ci-dessous (cf. fig. 59).

Fig. 59 : Boucle de rétroaction cybernétique entre les événements de violence paroxystique en milieu scolaire à travers le monde

© Jean-Marc Van Meenen – Utt - France



Séquence 2 :

La deuxième séquence est reliée à la précédente par la couverture médiatique (EC 1) qui entraîne, en événement courant, objectivation et responsabilisation (EC 3). À l'inverse, cette diffusion de l'information à grande échelle peut aussi produire un autre événement courant à travers la polémique et la récupération politique (EC 4).

Si l'objectivation et la responsabilisation (EC 3) prennent l'ascendant sur la polémique et la récupération (EC 4), la situation a de fortes chances d'évoluer vers un événement intermédiaire positif : la réflexion et l'analyse (Eint 1). Si l'inverse se produit, la collectivité s'orientera vers un événement intermédiaire à connotation négative : l'enlisement et l'instrumentalisation (Eint 2).

La réflexion et l'analyse (Eint 1) vont entraîner majoritairement un événement initiateur comme l'acceptation du risque (E IN 1). Il s'agit de la dynamique à travers laquelle le réseau va regarder frontalement le risque et l'accepter en tant que tel, sans pour autant baisser les bras. À l'inverse, l'enlisement et l'instrumentalisation (Eint 2) sont susceptibles d'entraîner un autre événement initiateur comme le refoulement du risque (E IN 2), particulièrement cindynogène comme nous avons pu le voir plus haut.

L'acceptation du risque (E IN 1) va engendrer un effet significatif majeur comme la volonté décisionnelle (Esi 1). Si refoulement il y a (E IN 2), on assistera à un autre effet significatif tel le blocage décisionnel (Esi 2).

La volonté décisionnelle (Esi 1) rendra alors propice la conduite d'un véritable retour d'expérience que nous qualifierons cette fois de phénomène bénéfique (Ph. B 1). Même si l'objectif poursuivi n'est pas exactement le même, cette opération pourra utilement s'appuyer sur l'instruction judiciaire diligentée dans le cadre du procès pénal. À l'inverse, un blocage décisionnel (Esi 2) va entraîner un phénomène dangereux (Ph. D 1) comme l'immobilisme institutionnel.

La dynamique d'une volonté décisionnelle permet de tirer partie des conclusions du retour d'expérience (Ph. B 1) pour impulser un ou plusieurs programmes préventifs ou opérationnels d'anticipation du risque. Ces derniers constituent alors autant d'opérateurs de transformation volontaire (OTV 1) pour tenter d'infléchir le cours des événements. À défaut (Esi 2), plus rien n'empêche ou ne réduit le risque de survenance de l'événement majeur (EM), à savoir la réplication de l'événement redouté (ERC).

Bien qu'elle soit nettement inférieure à la précédente, la durée de cette phase post-accidentelle est aussi très variable selon qu'il s'agisse d'un primo événement ou d'une série réplicative.

Aux États-Unis comme en Allemagne ou encore en Finlande, les pouvoirs publics sont à présent davantage proactifs. Il n'en demeure pas moins que la volonté décisionnelle n'est pas sans limite.

Le blocage décisionnel tient encore à une faible capacité d'évolution culturelle quant à la politique d'accès aux armes. Le traitement médiatique des actes de violence paroxystique en milieu scolaire n'a pas fondamentalement changé de même que ses effets.

Globalement, nous estimons le délai de réplication à une moyenne de un à trois ans. En Finlande, les drames de Tuusula et Kauhajoki sont en effet espacés d'un an seulement. En Allemagne, les fusillades d'Erfurt, Emsdetten et Winnenden se sont produites à plus ou moins trois ans d'intervalle. Le cas est différent aux États-Unis où l'on recense plusieurs événements chaque année. Perpétré en 1999, le « rampage » de la Columbine High School fait figure d'exception avec des réplications persistantes près de quinze ans plus tard.

Après avoir analysé la cinétique des événements dans les phases pré et post-accidentelles, l'aspect essentiel du nœud papillon réside dans la formalisation des barrières d'anticipation et de mitigation des risques. C'est ce que nous allons voir à présent.

3 - 5 - Élaboration d'un « système de défense en profondeur »

Lors de la réalisation d'analyses de risques et plus particulièrement dans le cadre des plans de prévention des risques technologiques (PPRT), la loi Bachelot du 30 juillet 2003 fait obligation aux exploitants d'intégrer dans leur étude de danger (EDD) des mesures de maîtrise des risques (MMR)[376]. Il s'agit ainsi de démontrer qu'un ensemble de barrières va permettre d'aboutir à un risque résiduel faible. Cette étape ne consiste pas à empiler lesdites barrières mais bien à imaginer un maillage suffisant et surtout cohérent.

Bien entendu, le système « humain-social » sur lequel nous travaillons ici n'est pas éligible à ce type de règlementation. Néanmoins, certaines méthodes peuvent être partiellement transposées au moins dans leur idée générale, pour envisager précisément les conditions d'une résilience générale.

En l'espèce, il n'est pas envisageable de déterminer des seuils d'intégrité aux différentes barrières, à l'instar des systèmes de sécurité électriques, électroniques ou électroniques programmables destinés à exécuter des fonctions de sécurité. Pour autant, il est intéressant de se pencher sur les méthodes décrites dans la norme IEC 61511 relative au niveau d'intégrité des fonctions instrumentées de sécurité (SIF)[377]. L'une d'elles est la méthode LOPA (Layer Of Protection Analysis), qui vise à valoriser l'ensemble des couches de protection (barrières humaines, organisationnelles et techniques) en apportant des réponses aux trois questions suivantes :

[376] LOI n° 2003-699 du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages et article L. 512-1 du code de l'environnement.

[377] La norme CEI 61508 s'applique aux systèmes de sécurité électriques, électroniques ou électroniques programmables destinés à exécuter des fonctions de sécurité. Elle concerne les applications pour lesquelles un défaut des systèmes est susceptible d'avoir un impact considérable sur la sécurité des personnes, de l'environnement et des installations. À ce jour, cette norme constitue l'un des principaux textes de référence pour la spécification, la conception et le fonctionnement opérationnel des Systèmes Instrumentés de Sécurité (SIS). En revanche, l'apparition de cette norme n'est pas récente puisque sa déclinaison en norme française date de 1999 (NF EN 61508).

- Y a-t-il suffisamment de barrières de sécurité ?
- Comment définir précisément le besoin en termes de réduction du risque ?
- Les barrières mises en place sont-elles suffisantes pour justifier d'un risque résiduel acceptable ?

Nous pouvons aussi adopter cette approche pragmatique pour déterminer si nos barrières sont suffisantes et pertinentes, si elles répondent au besoin de réduction du risque jusqu'à ce que l'on puisse estimer sa part résiduelle comme acceptable.

Pour garantir la pertinence de l'analyse, il est a priori nécessaire de disposer de deux outils essentiels :

- un référentiel d'acceptabilité des risques permettant de proportionner le besoin en termes de barrières à un facteur de réduction du risque ;
- une méthode de quantification des risques permettant d'estimer la criticité de l'événement indésirable.

Contrairement à un système industriel fermé avec des risques bien identifiés et circonscrits, celui sur lequel nous opérons est à la fois planétaire et protéiforme. Il est donc très difficile voire impossible d'élaborer un tel référentiel, sauf à convoquer une communauté pluridisciplinaire de chercheurs et d'acteurs de terrain. Nous pouvons en revanche nous appuyer sur une méthode de quantification des risques dégagée par la présente recherche.

Les 22 barrières proposées ci-après relèvent autant des retours d'expérience que du bon sens. Certaines se rapportent en outre à des prescriptions règlementaires françaises récentes, principalement à finalité préventive. S'inscrivant alternativement dans les notions de prévention et protection, elles sont déclinées par rangées suivant la chronologie proposée dans notre « nœud papillon », indépendamment de leur typologie.

Chacune des 15 barrières de la phase pré-accidentelle doit viser à ce que les combinaisons d'événements courants (EC) ou indésirables (Ein) n'aboutissent pas à l'apparition d'un ou plusieurs événements intermédiaires (E int) ou initiateurs (E IN), jusqu'à produire un phénomène dangereux (Ph. D) dont les effets significatifs (Esi) pourraient entraîner la survenance de l'événement redouté central (ERC).

Il en va de même pour les 5 barrières de la phase post-accidentelle qui doivent amortir les effets de l'onde de choc provoquée par la survenance de l'événement redouté central et éviter que ne se produise un événement redouté secondaire (ERC) conduisant à l'apparition de l'événement majeur (EM).

Quel que soit leur statut dans le nœud papillon, les événements identifiés participent de la cindynogénèse (production du danger) du système sociologique. Positionnées entre les différents réseaux d'acteurs, les barrières de mitigation des risques s'inscrivent quant à elles en opposition, dans un principe de cindynolyse (réduction du danger).

À l'instar des mesures correctives proposées dans la dernière colonne de l'AMDEC dont elles sont majoritairement issues, ces barrières n'ont que valeur de proposition. Du reste, la contribution scientifique de cette thèse est essentiellement d'identifier les facteurs de risque et d'en estimer la criticité, pour être en mesure de proposer un modèle explicatif des différents processus criminels. S'agissant d'un phénomène complexe, nous nous garderons donc bien d'avancer quelques solutions prétendument miraculeuses. La déclinaison de ces barrières sera donc accompagnée d'un développement volontairement générique et synthétique. Il est important de considérer que ces dernières relèvent d'un maillage stratégique et pluridisciplinaire. Aussi apparaitront-elles comme interdépendantes les unes avec les autres.

Il s'agira enfin, lorsque ce sera possible, de voir à quel point les hypothèses préventives ou protectrices de la plupart des barrières peuvent influencer le modèle cindynique de l'hyperespace du danger proposé dans la première partie de ce manuscrit. Peuvent-elles agir en tant qu'opérateur de transformation volontaire ?

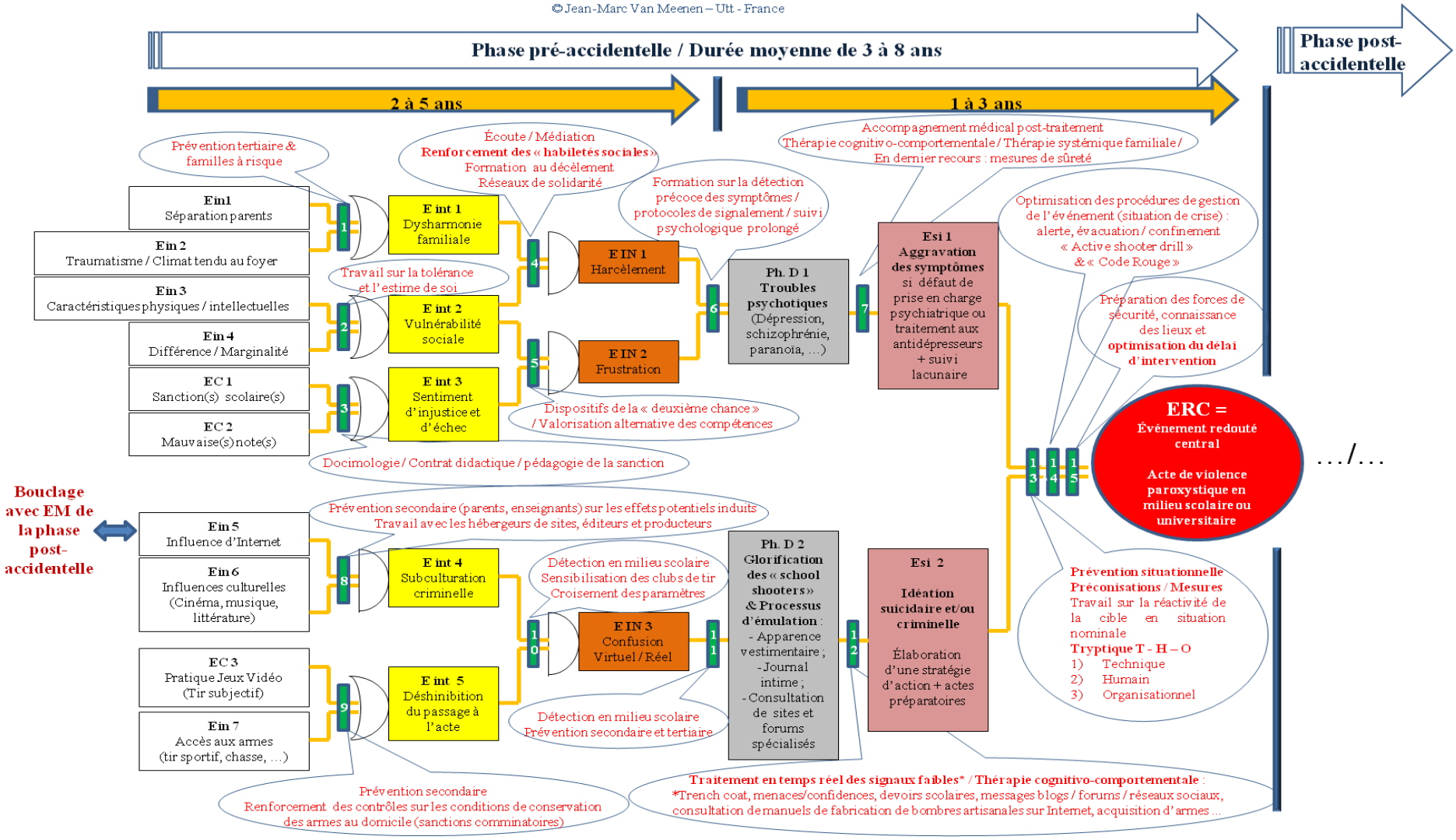
3 - 5 - 1 - Barrières d'anticipation des risques en phase pré-accidentelle

Les actes violents et agressifs sont réalisés par des sujets qui, pris dans un contexte donné, passent à l'acte. Leurs motivations sont rationalisables parfois, mais on retrouve toujours une situation de crise psychologique personnelle qui a favorisé l'éclatement de leur système de régulation mentale. L'objectif poursuivi ici est avant tout de minimiser les éléments de contexte susceptibles de générer cette crise et, le cas échéant, d'éviter que la situation ne dégénère jusqu'à un point de non retour.

Pour décliner les 15 premières barrières placées en amont de l'événement redouté, on retrouve la partie gauche du nœud papillon relatif à la phase pré-accidentelle. Comme indiqué ci-dessus, la stratégie de réduction des risques se décline de la gauche vers la droite. Lesdites barrières sont déclinées à partir des deux séquences distinctes qui finissent par se rejoindre. L'observateur repart donc de la genèse du processus jusqu'à son aboutissement, en imaginant à chaque strate les mesures susceptibles de bloquer la cinétique du mouvement. Une des trois questions de la LOPA se pose d'ores et déjà : comment définir le besoin en termes de réduction de risque ?

Il est particulièrement ardu d'estimer ce besoin quasi unilatéralement. Cela vaut d'autant plus qu'un tel risque à facteur humain est difficilement probabilisable. De manière générale, les approches ALARP ou ALARA ont guidé notre réflexion (cf. supra). Le principe du « As low as reasonably practicable » utilisé en management des risques se marie bien avec la notion de parcimonie qui doit s'appliquer à ce type de danger. Car pour être efficaces, les moyens déployés doivent d'abord s'inscrire dans une logique d'acceptation sociale et recueillir le plus large consensus dans les réseaux d'acteurs concernés. À défaut, la détermination politique doit prévaloir pour impulser les mesures correctives et préventives qui s'imposent, dans l'intérêt général. Mais à travers les difficultés rencontrées aux États-Unis et en Finlande, notamment, pour faire évoluer la législation sur les armes, on voit bien à quel point il est difficile de faire évoluer les cultures et les opinions. C'est d'autant plus vrai lorsque les enjeux économiques se mêlent au débat de société.

Fig. 60 : Représentation d'un système de défense en profondeur contre la violence paroxystique en milieu scolaire et universitaire



En termes de considérations éthiques, le respect de la vie privée est tout aussi prépondérant. Il est très compliqué, par exemple, de déclencher une action de soutien et de médiation sur la seule base d'un faisceau de suspicion. Il n'est pas question non plus de manipuler excessivement des données à caractère personnel et encore moins de mettre en place un dispositif de traitement automatisé, sauf à ce qu'un intérêt collectif et supérieur le commande. Quelles que soient les mesures avancées, tout est finalement question de proportionnalité entre le niveau de risque estimé et le niveau de protection ou de prévention requis.

Sept premières barrières sont disposées tout au long de la séquence supérieure de la phase pré-accidentelle (n° 1 à 7). Cinq autres visent à bloquer la cinétique de la séquence inférieure (n° 8 à 12). Trois dernières barrières sont enfin positionnées après la jonction des deux séquences (n° 13 à 16), en derniers remparts contre la survenance de l'événement redouté central.

Séquence supérieure de la phase pré-accidentelle

Barrière 1

La barrière 1 vise à amoindrir les effets des événements indésirables 1 (Ein 1 : séparation des parents) et 2 (Ein 2 : traumatisme / climat tendu au foyer) et de minimiser les conséquences de l'événement intermédiaire 1 (Eint 1 : dysharmonie familiale).

Relevant des cindyniques urbaines, ces facteurs sont parmi les plus cindynogènes. Il est néanmoins très difficile de s'immiscer dans la sphère privée. En matière de violences intrafamiliales notamment, le droit d'ingérence ne s'applique que lorsque la situation suspectée ou constatée relève du champ pénal.

Sans mésestimer l'importance des campagnes de prévention primaire qui s'adressent à l'ensemble de la population, les actions dont il est ici question relèvent essentiellement du champ de la prévention secondaire et tertiaire. Ils portent donc sur des familles identifiées à travers des actions d'information et de médiation et le développement de réseaux de solidarité. Nous verrons plus loin aussi l'intérêt de thérapies familiales systémiques. Quoi qu'il en soit, les programmes de prévention efficaces sont ceux qui soutiennent les parents et leur apprennent à être de bons parents. L'accompagnement des enfants et des familles dans la durée peut réduire le risque de répétition des mauvais traitements et minimiser leurs conséquences[378].

Dès cette étape, il est important d'informer les représentants de la communauté éducative sur le potentiel de vulnérabilité de l'enfant et notamment son exposition au harcèlement en milieu scolaire. Cela vaut aussi en cas de traumatisme comme le décès d'un ascendant ou collatéral.

[378] Organisation Mondiale de la Santé – Aide mémoire n° 150 – La maltraitance des enfants – Août 2010 Source : http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs150/fr/ (dernière consultation le 3 novembre 2013)

Ces préconisations génériques reprennent celles avancées plus haut dans l'AMDEC (p. 364): *Actions de prévention - sensibilisation des parents et de la communauté éducative sur les risques de harcèlement - renforcement des réseaux de solidarité, médiation*.

Nous n'en ferons pas plus de développement et laisserons aux spécialistes le soin de déterminer les programmes les plus adaptés.

Barrière 2

La barrière 2 vise à neutraliser autant que possible les effets des événements indésirables 3 (Ein 3 : caractéristiques physiques / intellectuelles) et 4 (Ein 4 : différence / marginalité), afin de ne pas ancrer durablement les sujets dans une situation de vulnérabilité sociale (E int 2).

Il convient en premier lieu que les programmes élaborés à cet effet puissent s'inscrire dans une approche universelle. L'idée est de mettre encore plus l'accent, dès le plus jeune âge, sur l'acceptation voire la valorisation de l'altérité, en suscitant l'empathie et la compassion plutôt que le rejet et l'agressivité.

En termes de prévention secondaire et tertiaire, il s'agit d'adopter une approche holistique en considérant l'individu dans son ensemble. L'effort pédagogique doit avant tout porter sur la notion d'estime de soi. En luttant contre les facteurs de stress et en optimisant la transaction entre l'individu et son environnement, on agit aussi sur un terrain potentiellement propice à l'obésité et, par truchement, à la vulnérabilité sociale.

Dans les préconisations formulées dans l'AMDEC (p. 364), nous évoquions aussi la question d'un renforcement de l'éducation alimentaire. Comme la suggestion appuyée d'une pratique régulière d'activité physique, il est important de ne pas stigmatiser davantage le sujet en ajoutant une couche à son problème d'obésité. Il revient au médecin scolaire de le suggérer, accompagné en cela d'un psychologue.

Il est primordial, enfin, de sensibiliser les représentants de la communauté éducative sur les risques de harcèlement que peut générer une telle situation de vulnérabilité sociale. Cela doit, a fortiori, être le cas lorsque ces facteurs prédictifs sont cumulés.

Barrière 3

La barrière 3 est plus complexe à mettre en œuvre dans la mesure où elle touche non plus à des événements qualifiés d'indésirables mais bien à des événements courants comme les sanctions scolaires (EC 1) et les mauvaises notes (EC 2). Ainsi, dans la majorité des cas, leurs effets sont neutres voire… pédagogiques, diront certains. Pour autant, dans un contexte social et familial particulièrement anxiogène, ils peuvent susciter une réaction exacerbée sous la forme d'un sentiment d'échec et d'injustice généralisé (E int 3).

En premier lieu, comme nous l'avons proposé plus haut dans l'AMDEC (p. 364), il est primordial de veiller à la validité et au respect d'un contrat didactique entre l'enseignant et ses élèves. Cela passe obligatoirement par l'introduction de barèmes de notation clairs et l'adhésion de chacun. Rappelons aussi le rôle supposément vertueux et modélisant de l'enseignant vis-à-vis de l'enfant et l'adolescent. Comme le suggère Lucien Piloz, la relation doit s'inscrire dans une « maïeutique de la rencontre » (Piloz, 2007).

En second lieu, il est important que s'exerce une véritable pédagogie de la sanction. Cela passe d'abord par un règlement intérieur clair et connu de tous, avec des barèmes de sanction préalablement établis et respectés par les enseignants. Rien n'est plus crispant en effet que des punitions hétérogènes d'un professeur à un autre, assénées telles « un fait du prince » (Merle, 2009). Nous revenons aussi sur l'importance de véritables procédures contradictoires en matière disciplinaire, dans lesquelles chacun a le droit de s'exprimer et de se défendre.

Sans remettre en question l'autorité de l'adulte, l'asymétrie des relations ne laisse aucune chance à l'élève, quand bien même la décision s'avèrerait disproportionnée par rapport à la faute. Les notions de médiation et de réparation doivent aussi être largement privilégiées, en alternative à la sanction.

C'est à travers tout cela que la discipline prend sa dimension pédagogique, afin de former de futurs adultes responsables. « L'effet établissement » impulsé par son chef passe par tout cela (cf. partie 1).

Identifiés comme des facteurs éminemment cindynogènes, ces points font l'objet d'un développement particulier dans la première partie de ce manuscrit : espace ontologique généralisé du milieu scolaire et plus particulièrement dans l'espace déontologique de l'école française (normes, lois, règles).

Barrière 4

La barrière 4 vise à ce qu'une situation cumulée de dysharmonie familiale (Eint 1) et de vulnérabilité sociale (Eint 2) n'aboutisse pas à une exposition au harcèlement en milieu scolaire (E IN 1).

Compte-tenu du caractère prégnant de ce facteur de risque qui arrive en tête des niveaux de criticité pour la jeune population de sexe masculin, le harcèlement est assurément l'événement initiateur vis-à-vis duquel les actions préventives doivent être les plus appuyées dans les faits et dans la durée.

Qu'elle résulte de l'initiative d'une célébrité ou d'une action institutionnelle, une transformation intentionnelle va consister à réduire le potentiel cindynique associé au réseau (PCR). Pour ce faire, il va falloir s'attaquer aux dissonances Δ, notamment à travers des actions préventives, avant même l'apparition de symptômes qualifiés plus haut de « signaux faibles » (cf. fig. 8).

« Très souvent, il apparaît que les dilemmes insolubles à certains niveaux deviendraient solubles si, à d'autres niveaux, avaient été positionnées des règles du jeu » (Kervern, 1995, p.77). Ces règles qui font défaut tracent pourtant les contours d'un plan d'éthique stratégique transposable à la communauté scolaire (R), notamment en matière de lutte contre le harcèlement.

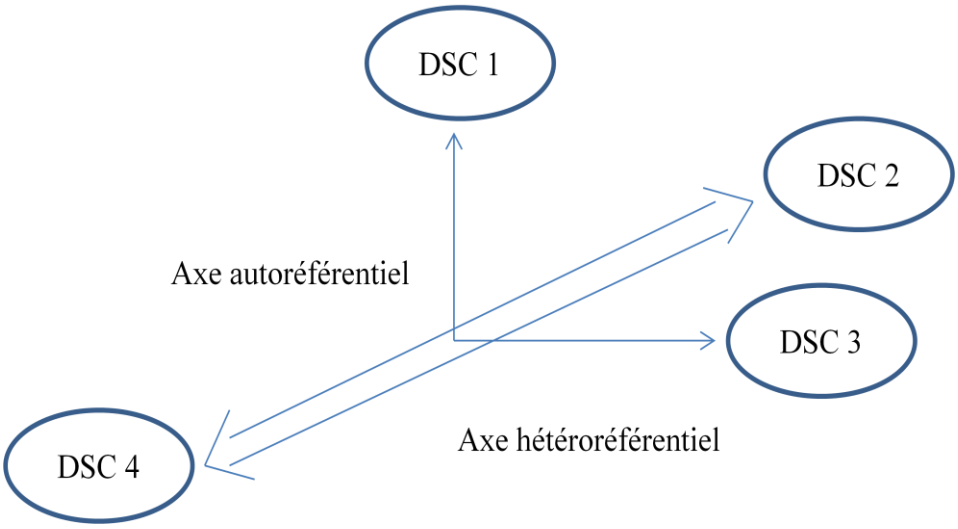
Largement développé dans les enseignements de Business Ethics aux États-Unis, ce processus individuel ou collectif repose sur un équilibre entre un axe auto-référentiel et un axe hétéro-référentiel (cf. fig. 61).

L'axe auto-référentiel permet à l'acteur A de s'interroger sur lui-même, de se remettre en question. C'est aussi l'axe de l'éthique de conviction.

L'axe hétéro-référentiel (ou relationnel) met en relation l'acteur A avec les autres acteurs. C'est aussi l'axe où l'on évalue les conséquences sur autrui de ses convictions. C'est donc l'axe de l'éthique de responsabilité.

Si le rapport entre ces deux axes ne repose pas sur un équilibre harmonieux, il en résulte une disjonction génératrice d'un dysfonctionnement éthique dont les conséquences sont mesurables dès l'apparition de symptômes apparents.

Fig. 61 : Éthique stratégique : Déficits Systémiques Cindynogènes
G.Y. Kervern, 1995



Qu'il s'agisse de harcèlement ou de violence physique, les programmes de prévention primaire et secondaire doivent précisément s'articuler autour de ce schéma réflexif. Les acteurs de la communauté scolaire doivent donc conjuguer réciproquement une large part d'éthique de conviction (plan individuel) et de responsabilité (plan collectif).

Pour les élèves plus particulièrement, cette remise en question doit trouver un écho dans leur relation aux autres, afin de faire passer leurs propres valeurs dans leur micro-réseau comme le font certaines célébrités dans leur macro-réseau (cf. chap. 1, p.110).

Pour ce qui est du harcèlement, le message se traduit en préceptes d'empathie et d'action, par opposition à l'indifférence individuelle et à l'immobilisme collectif.

Si, en termes de cindyniques, le vice individuel ne produit pas le bien collectif, contrairement à la théorie économique du « self interest » (A. Smith notamment), il peut à l'inverse contaminer une partie du réseau (Kervern, 1995, p. 81). C'est le cas du harceleur qui réussit à entraîner plusieurs de ses camarades dans ses pratiques d'intimidation ou d'ostracisme.

L'enjeu est finalement de casser la propagation des ondes négatives des harceleurs, non seulement par la formalisation d'une véritable règle du jeu, mais surtout par l'émergence d'une morale individuelle et collective[379]. C'est une lutte sans fin que nous proposons là, à l'instar de celle menée par les divinités perses Ormuzd et Arhiman, respectivement créateur et destructeur de la partie lumineuse de l'homme.

Ce raisonnement moral doit être utilisé pour répandre la vertu d'abord au stade individuel, avant qu'elle ne se répande naturellement au groupe (travail sur les axes auto et hétéro-référentiels). C'est le cas en Finlande, où un véritable programme de prévention contre le harcèlement à l'école a été élaboré par l'Université de Turku entre 2006 et 2009[380].

Fin 2008, après qu'un lien de causalité ait été formellement établi entre le harcèlement et les tragédies de Tuusula et Kauhajoki (cf. supra), le ministère de l'Éducation décide de soutenir le dispositif « KiVa Koulu » à travers un large financement ainsi qu'une large campagne d'information. Un an après, 1400 écoles primaires (soit la moitié de celles du pays) en sont déjà partie prenante.

Le principal objectif de ce programme est de casser la dynamique du harcèlement, en persuadant la majorité silencieuse de ne plus rester passive face à ce phénomène de persécution collective. Il exalte donc, à partir d'un environnement d'apprentissage virtuel, les attitudes de réprobation envers les auteurs et corrélativement celles d'empathie et de soutien envers la victime.

Ce dispositif vise aussi à augmenter les capacités des élèves à faire eux-mêmes face au harcèlement par un développement des habiletés sociales. Selon les premières évaluations (échantillon de 30 000 élèves de 1 000 classes dans 234 établissements), il semblerait que les cas de « school bullying » aient diminué de moitié au sein des écoles partenaires. Un changement de comportement des témoins est aussi mis en évidence, de même qu'un accroissement de la motivation scolaire et qu'une amélioration de la perception de la classe et du climat scolaire.

Un tel dispositif peut-il être transposé à la France ? Probablement, encore qu'il faille considérer « les conditions dans lesquelles il est implanté sur le terrain » et « la fidélité de l'application au programme lui-même ». En effet, « la qualité d'un programme est largement dépendante de la manière dont les équipes s'en emparent (Wilson, Lipsey et Derzon, 2003, p. 15 ; Gottfredson, 2001 cités par Blaya & Debarbieux, 2009).

[379] Nous évoquerons en conclusion l'intérêt potentiel d'un travail sur la théorie de la percolation appliquée aux réseaux sociaux afin d'atténuer voire enrayer le processus…

[380] Source : http://ecoles.alternative-democratique.org/KiVa-Koulu-un-programme-finlandais (dernière consultation le 1er avril 2013).

Quoi qu'il en soit, la volonté du pouvoir politique semble cette fois s'inscrire dans la détermination et la durée. Celle-ci s'est d'abord traduite par le lancement d'une vaste campagne de sensibilisation par le ministère de l'éducation nationale, à la rentrée scolaire 2012-2013, sous le titre « Agir contre le harcèlement à l'École ». L'ambition est de libérer la parole et rompre la loi du silence.

Dans son premier bilan d'étape publié le 26 février 2013, la délégation ministérielle chargée de la Prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire a formulé quatre axes d'action destinés à renforcer le dispositif anti-harcèlement :

- L'approfondissement de la campagne « Agir contre le harcèlement à l'École » et son élargissement à la cyberviolence, aux violences sexistes et à l'homophobie ;

- La formation des personnels au repérage et au traitement des premiers signes de harcèlement ;

- La création de protocoles de prise en charge des victimes de harcèlement ;

- Des actions en faveur d'une plus grande mobilisation des élèves et des parents dans la lutte contre le harcèlement.

Enfin, en annexe de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013[381], l'arsenal préventif institutionnel a été renforcé par l'obligation de moyens faite aux chefs d'établissement pour prendre toutes les mesures spécifiques à cette problématique :

La lutte contre toutes les formes de harcèlement sera une priorité pour chaque établissement d'enseignement scolaire. Elle fera l'objet d'un programme d'actions élaboré avec l'ensemble de la communauté éducative, adopté par le conseil d'école pour le premier degré et par le conseil d'administration dans les établissements publics locaux d'enseignement (EPLE). Ce programme d'actions sera régulièrement évalué, pour être amendé si nécessaire.

Tout cela montre bien l'impérieuse nécessité d'apporter une réponse collective et coordonnée, tant pour le harcèlement que pour l'ensemble des formes de violence perpétrées en milieu scolaire. Le mouvement est en marche…

De telles mesures peuvent ainsi contribuer à réduire l'écart entre l'espace perçu et l'espace voulu, en comblant un déficit cindynogène (DSC) à la fois culturel, organisationnel et managérial.

Lorsque la situation de harcèlement est déjà installée, il est possible de recourir à la médiation entre pairs. Cette pratique est déjà courante en Grande-Bretagne, en Espagne et en Italie où des élèves sont formés à désamorcer les désaccords ou conflits entre leurs homologues. L'idée est que ces derniers ont plus de facilité à se confier à un pair, à savoir un autre élève, qu'à un adulte.

[381] La programmation des moyens et les orientations de la refondation de l'école de la République.

Ces dispositifs de « pairage » ont recueilli des résultats assez positifs, en rompant « la connivence silencieuse des spectateurs avec les comportements violents » et en renforçant le sens des responsabilités des élèves. Les résultats se sont révélés encore plus probants lorsque des élèves identifiés eux-mêmes comme agressifs ont été désignés pour conduire ces interventions (Guittins, 2006, p. 71).

Selon Helen Cowie, de telles interactions aideraient aussi à « combattre les préjugés » en favorisant « la confiance entre les sexes et les groupes ethniques ». Il s'agirait ainsi d'un facilitateur à l'intégration de jeunes préalablement laissés à l'écart ou rejetés du groupe de pairs (Cowie *in* Gittins et alii, 2006, p. 82). Enfin, les élèves y participant acquerraient des compétences valorisables en communication non violente.

Le traitement par la sanction des auteurs reste le dernier recours, au risque d'aggraver la situation à l'extérieur de l'enceinte scolaire.

Dans le rapport remis le 12 avril 2011 au ministre de l'Education nationale, Eric Debarbieux précise que s'agissant du harcèlement à l'École, le problème ne réside pas dans « le système défensif matériel (vidéoprotection, alarmes, etc.) », mais plutôt dans « le réseau de solidarité » (Debarbieux, 2011). Ce dernier ferait encore cruellement défaut, augmentant la peur, le repli sur soi et la fuite. Confrontées à cette problématique, la victime et sa famille devraient pouvoir « disposer d'un vrai soutien », afin de permettre le développement « d'un sentiment de sécurité interne ».

Dans une société centrée sur l'individu, il est surtout très important « de nouer des relations amicales sécurisantes avec des pairs ».

Debarbieux déplore que, du point de vue des adultes, la victime soit considérée finalement comme responsable de son propre harcèlement. Ce paradigme inversé contribuerait ainsi à un accroissement du sentiment d'iniquité entraînant, corrélativement, une perte de confiance en l'institution.

En résumé, la barrière 4 de notre nœud papillon se résume en termes d'écoute et de médiation, de renforcement des « habiletés sociales », de formation au décèlement du harcèlement et au développement des réseaux de solidarité. Cela rejoint la plupart des préconisations formulées dans l'AMDEC (p. 364) : implantation de points d'écoute, renforcement des réseaux de solidarité, sensibilisation de la communauté éducative aux symptômes de harcèlement et de dépression, déclinaison de procédures locales de traitement des cas identifiés.

Barrière 5

La fonction de la barrière 5 est d'éviter qu'une situation de vulnérabilité sociale (Eint 2) ajoutée à une perception d'injustice et d'échec (Eint 3) n'en vienne à s'exacerber au point de produire un sentiment général et durable de frustration (E IN 2). À cet égard, il est important que l'école ne demeure pas, pour une majorité d'élèves ou d'anciens élèves, le seul creuset des espoirs déçus.

En reprenant l'hyperespace cindynique proposé dans la première partie, le travail porte d'abord sur l'espace Ontologique Généralisé du milieu scolaire (cf. fig. 7). Il vise à réduire une partie de l'écart entre l'espace perçu et l'espace voulu de l'Espace déontologique de l'école française (normes, lois, règles).

Outre l'application de barèmes justes et clairs comme cela est proposé dans la barrière 3, le numéro 7 s'inscrit aussi dans l'idée d'offrir une deuxième chance à l'élève en décrochage ou en situation de phobie scolaire, cette fois dans un véritable « éthos de confiance ». Pour ce faire, il est important de pouvoir déceler et **valoriser des compétences alternatives** pour ajuster l'orientation sur « la satisfaction harmonieuse de ses intérêts » (Rawls, 1971) et non les seules projections sociales des parents (exemples de Poulin, Slobodian, Harris, …). On touche là aussi à l'Espace épistémique de l'hyperespace cindynique, à travers une refonte de ses méthodes et principes (cf. fig. 7).

Pour permettre cela et éviter que s'installe une telle frustration et conséquemment, une violence paroxystique réactionnelle, il est important de faire appel à des enseignants qui sachent se remettre en question. Le philosophe de l'éducation Lucien Piloz estime en effet que « le professeur qui a toujours raison exige en face de lui des élèves qui ont toujours tort » (Piloz, 2007, p. 54). Ces derniers doivent être recrutés non pas pour leur seul savoir académique mais surtout pour leur « pouvoir être avec autrui » (Piloz, 2007). Cet effort participe d'un renforcement des liens de connivence culturelle évoqués dans la première partie, avec un triple intérêt :

- réduire au moins partiellement cet « abîme d'incompréhension et de rejet » qui subsiste entre les univers des enseignants et des élèves » (Morin, 2011) ;
- susciter une véritable rencontre « maïeutique » entre le maître et l'élève (Piloz, 2007, p. 39) ;
- estomper une partie de la violence réactionnelle (Ballion, 1997).

Puisque nous visons enfin à établir un maillage cohérent entre les barrières, le lien entre les n° 2 et 7 est absolument évident. Il est effectivement évoqué plus haut « (…) qu'une représentation dépréciée de soi exerce des effets négatifs sur la performance scolaire » (Merle, 2007, p 23). D'où cette potentialité de sentiment d'échec et de potentielle frustration. Aussi important, si ce n'est plus, est le rôle de l'éducation pour « rendre une personne capable de goûter à la culture de la société et d'y jouer un rôle, et, de cette façon, pour donner à chaque individu l'assurance de sa propre valeur » (Rawls, 1971).

Barrière 6

Les actes agressifs sont le produit de sujets qui à un moment précis, dans un contexte donné, décident d'agir à travers une agression contre autrui. Si leurs motivations sont rationalisables parfois, on retrouve toujours une situation de crise psychologique personnelle qui a favorisé l'éclatement de leur système de régulation mentale (Fournier et alii, 1997). « S'il est vrai que la pathologie mentale a pour conséquence la création de pathologies sociales (désinsertion familiale, professionnelle, sociale, exclusion et précarité, éclatement des liens), les difficultés sociales elles-mêmes, à trop forte dose, induisent des décompensations psycho-pathologiques individuelles, sources de catastrophes collectives » (Guitton, 1997). Ce phénomène relève de la psychosociologie cindynique.

La barrière 6 vise à ce que l'association du harcèlement (E IN 1) et de la frustration (E IN 2) ne favorise pas le développement de troubles psychotiques (Ph. D 1) tels la dépression, la paranoïa ou plus encore la schizophrénie, notamment. Les hypothèses de réponse relèvent exclusivement de personnes qualifiées comme les médecins, psychologues, etc. Aussi, nous limiterons-nous à quelques préconisations génériques.

Tout passe en premier lieu par la capacité des professionnels et plus particulièrement de la communauté éducative à en détecter les signes avant-coureurs. L'identification des élèves exposés et, parallèlement au soutien-écoute, l'observation et la connaissance de leur contexte, semblent constituer un préalable obligatoire.

L'article 12 de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013 dispose que soit périodiquement effectué un bilan de l'état de santé physique et psychologique des élèves[382].

Au sens large et selon les termes de ce même texte de loi, « l'école a pour responsabilité l'éducation à la santé et aux comportements responsables (…). Elle s'appuie pour cela sur des équipes pluriprofessionnelles comportant les médecins, les personnels infirmiers et les psychologues de l'éducation nationale, mais également sur l'ensemble des personnels, afin de dépister et de diagnostiquer les troubles susceptibles d'entraver les apprentissages, de scolariser les élèves atteints de maladies chroniques et en situation de handicap et de faciliter l'accès aux soins et à la prévention pour les élèves. L'action des personnels sociaux et de santé de l'éducation nationale constitue un outil majeur de lutte contre les inégalités sociales de santé et de prévention précoce des difficultés des élèves et du décrochage scolaire. Cette action s'exerce en collaboration avec l'ensemble des personnels de la communauté éducative et les partenaires de l'école. »

Si détection il y a, l'élève cible doit faire l'objet d'un suivi psychologique rigoureux, sous couvert du secret médical bien entendu. Cela rejoint les préconisations formulées dans l'AMDEC (p. 364) : programmes de prévention, détection précoce, amélioration de la prise en charge et suivi individuel.

[382] En modification de l'article L. 121-4 du code de l'éducation.

Barrière 7

Lorsque les troubles psychotiques sont diagnostiqués, la barrière 7 vise à ce qu'aucun effet significatif n'apparaisse à travers l'aggravation des symptômes (Esi 1). Nous nous situons toujours ici dans le champ de la psychologie cindynique. Il s'agit donc de protéger le sujet contre ses réactions potentiellement dangereuses ainsi que son entourage scolaire et familial (colère, violence contre lui-même ou autrui, etc.) Nous avons vu dans l'analyse de criticité de l'AMDEC à quel point cette observation pouvait s'appliquer au cas de la violence paroxystique en milieu scolaire.

Cette dégradation de l'état psychiatrique intervient principalement en cas de défaut de prise en charge médicale, faute de détection et de décision. Nous avons vu aussi dans la deuxième partie qu'une absence ou une insuffisance d'accompagnement d'un traitement aux antidépresseurs pouvait entraîner une brusque rechute voire une aggravation des symptômes. La barrière 7 se matérialise donc d'abord par un accompagnement médical pendant et après le traitement.

Dans la mesure du possible, le suivi ne doit pas se cantonner au seul élève en situation de fragilité. Même si elle peut s'avérer difficile à mettre en œuvre, la thérapie systémique familiale est une piste à ne pas négliger. « La notion de « risque majeur » et ses implications génératrices de catastrophes peuvent en effet parfaitement s'adapter au système familial » (Guitton, 1997).

Selon la psychiatre des hôpitaux Catherine Guitton, le « patient identifié » par la famille est souvent le représentant de la pathologie du réseau familial. « Il prend sur lui de formaliser la tension intrafamiliale, tension née d'un dysfonctionnement relationnel » (Id.). On peut donc dire que si les symptômes sont portés par un seul membre de la famille, il est aussi valable pour chacun d'eux. La famille obéit ainsi à une logique systémique.

La thérapie systémique familiale est prépondérante dans la conduite du traitement du « patient opérationnel désigné ». Catherine Guiton précise en effet que « l'ensemble du réseau intervient de façon non explicite dans les interactions avec les soignants et utilise le patient dans ses propres objectifs. Il arrive que ces derniers soient en opposition avec les objectifs explicitement demandés (la guérison par exemple) et que la famille s'organise pour faire échouer les prises en charge. »

Dans la plupart des cas, il arrive que cette situation à risque soit intelligible par un tiers extérieur. C'est encore plus le cas si ce dernier est informé des sources plurielles de tensions. De par son degré de connaissance des signaux faibles et des symptômes caractéristiques aux troubles identifiés, le tiers qualifié peut prédire l'évolution du sujet et augurer le cas échéant d'une catastrophe, au sens cindynique du terme. La question subséquente est de savoir s'il va s'en ouvrir aux autorités administratives et judiciaires et s'il sera entendu.

Dans les mesures préconisées dans l'AMDEC (p. 364), nous faisions aussi référence à d'éventuelles mesures de sûreté. Lorsqu'une personne présente des symptômes de dangerosité, le juge peut décider d'appliquer une mesure de nature préventive ou une « mesure de sûreté », telle que le traitement thérapeutique, notamment[383]. Même s'il s'agit d'une mesure d'exception dans un état démocratique, l'**admission en soins sans consentement** peut être utilisée en France si les médecins la considèrent comme nécessaire. Le champ d'application restrictif de cette mesure est prévu par la loi n° 2011-803 du 5 juillet 2011 et transposée dans les articles L 3211-1 à L 3215-4 du Code de la santé publique. L'admission en soins peut être décidée selon les deux modalités suivantes :

- à la demande d'un tiers ou en cas de péril imminent (SDT), lorsque le malade ne peut exprimer son consentement et que son état mental impose des soins immédiats et une surveillance constante en milieu hospitalier ;
- sur décision du représentant de l'état (SDRE) vis-à-vis d'un individu dont les troubles nécessitent des soins et qu'il existe un danger pour la sûreté des personnes ou une atteinte grave à l'ordre public. Le maire (de façon provisoire et uniquement lorsqu'il y a un danger pour la sûreté des personnes) ou le préfet, peuvent prendre un arrêté à l'appui d'un certificat médical établi par un médecin extérieur à l'établissement d'accueil afin d'admettre cette personne.

Associée à une démarche thérapeutique, cette mesure exclut toute possibilité d'internement.

La stratégie d'anticipation du risque inhérente à la séquence supérieure est à présent déclinée (barrières n° 1 à 7). Il convient dorénavant de neutraliser la cinétique de la séquence inférieure (barrières n° 8 à 12), largement corrélée au contexte de fragilité exacerbée de la précédente.

Séquence inférieure de la phase pré-accidentelle

Barrière 8

La barrière 8 vise à minimiser les conséquences néfastes d'événements indésirables comme l'influence d'Internet (Ein 5) et celles, plurielles, de la littérature, de la musique et du cinéma.

Comme cela est préconisé dans l'AMDEC (p. 364), il ne saurait être question d'instaurer une quelconque forme de censure, sous peine d'obtenir un effet contre intuitif. Le remède serait effectivement pire que le mal !

S'agissant des contenus à caractère violent diffusés via Internet, il s'agit plutôt, en premier lieu, de sensibiliser les hébergeurs de sites sur leur responsabilité en termes de régulation. Outre le signalement systématique qui doit en être fait sans délai aux autorités, les modérateurs doivent impérativement veiller à ce qu'aucune forme d'apologie ou de promotion ne soit faite autour de tels modes d'action.

[383] Source : http://justice.gouv.fr (dernière consultation le 11 novembre 2013).

À défaut, les fournisseurs d'accès doivent aussi assumer leurs responsabilités en ne permettant plus aux hébergeurs de proposer leur site. Dans un tel cas, la régulation devrait se concevoir au plan international, pour empêcher l'hébergeur d'abriter son site sur un serveur « off shore ». Au temps de la globalisation planétaire, de telles prescriptions paraissent néanmoins relever d'un vœu pieux…

On ne peut davantage être optimiste pour ce qui touche aux productions culturelles plus classiques comme la littérature, le cinéma ou la chanson. Sauf à ce que le législateur ait prévu de le réprimer comme en France avec l'incitation à la violence et à la haine, rien n'empêchera en effet un auteur de s'exprimer sur le sujet de son choix et dans les formes qu'il estime adéquates.

Un travail de sensibilisation éthique doit néanmoins être réalisé auprès des éditeurs et producteurs afin qu'ils mesurent bien les conséquences éventuelles de telle ou telle œuvre sur un public fragilisé. Les parents et la communauté éducative doivent aussi être en mesure d'identifier les contenus potentiellement subversifs et s'investir vigoureusement dans une démarche de distanciation vis-à-vis de leurs enfants ou élèves.

Barrière 9

À l'instar de la précédente, la barrière 9 doit d'abord contribuer à ce que la pratique des jeux vidéo (Ein 7) et du tir sportif (Ein 8) ne génère pas une perception brouillée des frontières entre les univers virtuels et réels (E IN 2).

Nous avons vu dans le deuxième chapitre de ce manuscrit que la pratique des jeux de tir subjectif pouvait entraîner une désinhibition au massacre de personnes. Dans la majorité des cas étudiés, cette phase s'inscrit comme une première étape du processus d'idéation du « school shooting ».

Chez un sujet fragilisé et incapable de distanciation, elle annihile toute forme d'empathie envers autrui.

À un degré moindre, cela peut aussi être le cas dans la pratique du tir sportif.

Le risque s'accroît nettement lorsque ces deux activités sont pratiquées de concert ou qu'un parent proche s'adonne à la deuxième activité. La potentialité d'accès aux armes permet d'établir une projection mentale concrète quant aux moyens mobilisables. Mais après ce constat, comment lutter contre ces fléaux ?

Parmi les préconisations formulées dans l'AMDEC (p. 364), nous insisterons encore sur la nécessité d'accroître les programmes de prévention secondaire à l'égard des parents d'enfants et d'adolescents de sexe masculin. Il s'agit de les sensibiliser sur les risques induits par une pratique des jeux de massacre sans accompagnement d'un adulte. Le rôle de ce dernier se situe à la fois dans l'observation et la discussion pour susciter la critique et induire chez le jeune garçon une séparation symbolique entre ses avatars et lui. En considérant que la structure familiale n'est pas toujours disponible et en capacité de mener cet exercice de distanciation, les programmes préventifs doivent nécessairement trouver un écho en milieu scolaire (principe de redondance).

Se pose ensuite la question des supports, à savoir les jeux en tant que tels. Même si nous ne nous faisons aucune illusion quant à l'éthique d'éditeurs de supports comme « School shooters : North American Tour 2012[384] », la responsabilité individuelle et collective commande à manifester publiquement une vive réprobation à l'égard de ces derniers. La discussion préalable est-elle opportune ? Certainement, dans une ultime tentative de ramener ces personnes à la raison. Dans ce cas aussi, gare à la censure qui serait pire que le mal ! Le psychanalyste français Michael Stora voit en effet le jeu vidéo comme un outil nécessaire de transgression : « *(...) les gens vivent des soumissions, des humiliations, se chargent d'un mauvais stress qu'ils finissent par retourner contre eux. [...] Plutôt que de prendre un antidépresseur, nombre d'entre nous gagneraient à jouer aux jeux vidéo. Excellents exutoires, ils permettent surtout de vivre des situations valorisantes, d'éprouver des sentiments de victoire, et, petit à petit, d'affronter des situations habituellement esquivées ou mal vécues.*» Stora ajoute qu'aux États-Unis, dans les dix ans qui ont suivi la sortie de Doom et d'autres jeux en 3D hyperréalistes, le nombre de meurtres perpétrés par des mineurs aurait baissé de 77 %[385], chiffre difficilement vérifiable.

Notons aussi que toutes les tentatives d'interdiction des politiques ont partiellement échoué. C'est notamment le cas d'un amendement proposé en 2006 par le ministre de l'Intérieur de Bavière. Ce dernier suggère alors que développeurs, producteurs et distributeurs de jeux contenant « des scènes de violence cruelles et inhumaines » puissent encourir un an d'emprisonnement. La peine est supposée être doublée si en plus d'être spectateur, le joueur a la possibilité technique de « participer » virtuellement aux scènes en question. Gunther Beckstein propose en outre que la simple détention de ce type de jeux puisse faire l'objet d'une amende voire une potentielle peine d'un an de prison[386]. Cela semble disproportionné et l'industrie allemande du jeu vidéo ne manque pas de s'en indigner alors même que la législation outre-Rhin est déjà l'un des plus sévères en la matière[387]. L'amendement ne passe finalement pas.

Même tentative avortée en France où, en 2008, le député de l'Isère Jacques Remiller formule une proposition de loi visant à interdire la création et la diffusion *« des films ou des jeux vidéo contenant une incitation directe à des violences sexuelles, à des sévices corporels, à des actes de barbarie ou au meurtre* »[388]. Le texte n'aboutit pas davantage.

---

[384] Voir : http://www.youtube.com/watch?v=jHkBuwVh-Aw (dernière consultation le 5 novembre 2013)
[385] La thérapie par le jeux, Télérama n° 3017, novembre 2007.
[386] Source : http://www.jeuxonline.info/actualite/13010/penalisation-jeux-video-violents-allemagne (dernière consultation le 31 janvier 2014).
[387] La version allemande de Counter Strike est déjà épurée de toute tâche de sang, contrairement aux autres versions disponibles dans le monde. Les personnages tués y disparaissent brusquement alors qu'ils s'écroulent et gisent au sol dans les autres versions. Signalisés par de grandes pastilles jaunes ou rouges selon leur âge autorisé, les jeux violents ne sont pas mélangés avec les autres dans les magasins. Source : http://www.geostrategique.net/viewtopic.php?t=3908&sid=d32a419264eac087068f524a0ff721b0 (dernière consultation le 31 janvier 2014).
[388] Source : http://www.assemblee-nationale.fr/13/dossiers/interdiction_films_jeux_videos_incitation.asp (dernière consultation le 31 janvier 2014).

Le débat est aussi animé en Suisse. En mars 2010, le Conseil des Etats[389] adopte deux motions visant à interdire les « jeux vidéo violents ». Ce vote autorise le Conseil fédéral à rédiger une loi en la matière, avant de la soumettre au vote du Parlement. L'exécutif semble ne pas avoir suivi.

Est-il opportun de légiférer au niveau européen pour interdire aux mineurs la vente des jeux « 18 + »[390] ? Assurément pas, selon le syndicat national des jeux vidéo (France) qui milite davantage en faveur d'une sensibilisation et d'une meilleure information. Pour ce faire, le SNJV propose l'instauration d'un comité de vigilance constitué de psychologues, psychiatres, juristes et experts de divers horizons. Nous souscrivons à cette idée en considérant que la pédagogie est préférable à un panel de sanctions disproportionnées et, de fait, difficilement applicables. Outre le contrôle de la vente, celui du téléchargement serait particulièrement ardu à mettre en œuvre.

S'agissant du **tir sportif** ou plus largement de la détention d'arme au domicile familial, il est tout aussi important de mener un programme de prévention secondaire auprès des parents et des responsables de clubs. Les fédérations de parents d'élèves et la fédération française de tir paraissent les plus à même de passer ce type de message. Au-delà de la seule détention, l'effort pédagogique doit aussi porter sur les conditions de conservation des armes au domicile (cf. portrait de Tim Kretchmer).

Si l'évocation d'un renforcement de la législation sur les conditions d'acquisition des armes en vient à cristalliser les passions, le durcissement peut davantage porter sur leurs conditions de conservation au domicile. La présence de mineur(s) au lieu de détention déclaré peut faire obligation à des mesures encore plus drastiques comme le démontage du percuteur ou la séparation du bloc de platine de l'arme. Une fois prise par les pouvoirs publics, une telle option doit nécessairement s'accompagner d'un renforcement des contrôles avec, à la clé, des sanctions véritablement comminatoires.

[389] Équivalent du Sénat en France.

[390] Selon le système paneuropéen de classification par catégorie d'âge des logiciels de loisirs dénommé PEGI (Pan European Game Information), mis en place depuis 2003 par l'Union européenne. Le système indique les éléments du jeu pouvant heurter la sensibilité du joueur. Les catégories d'âge sont : 3+, 7+, 12+, 16+ et 18+. Certaines caractéristiques du jeu sont représentées par des pictogrammes indiquant si le jeu est violent, fait peur, est grossier, avec une teneur sexuelle, etc. Certains pays tels que l'Allemagne ne font pas partie de PEGI. L'Allemagne dispose de son propre système obligatoire de classification. L'organisme compétent est appelé USK (Organisme du contrôle d'Entertainment Software). Un jeu vidéo doit obtenir une classification d'âge par l'USK, afin d'être accessible au public. Après la réforme de la loi allemande en 2003 pour la protection de la jeunesse, l'absence de cette classification rend automatiquement le jeu inaccessible aux personnes de moins de 18 ans. Si un jeu est considéré comme dangereux et que l'USK lui refuse l'attribution d'une classification, le jeu sera inscrit sur une liste et ne pourra être vendu aux personnes de moins de 18 ans, et la publicité faite pour le jeu dans les médias sera interdite. Certains jeux pour obtenir une classification moins stricte et pour éviter un refus de classification vont être modifiés. Ces modifications sont notamment le remplacement de personnes humaines par des robots ou le retrait de sang humain. Source : http://droitdu.net/2013/09/peut-on-interdire-la-sortie-dun-jeu-video/ (dernière consultation le 31 janvier 2014).

Barrière 10

La barrière 10 vise à ce que l'association de deux événements intermédiaires comme la subculturation criminelle (E int 4) et la désinhibition du passage à l'acte (E int 5) ne viennent se confondre dans un événement intermédiaire comme la confusion des univers virtuel et réel (E IN 3). C'est ici par exemple que le maillage des barrières revêt une véritable dimension stratégique. Plus on parviendra à neutraliser les effets des tensions sociales évoquées dans la première séquence, moins on aura de chances de voir apparaître les effets induits par les influences subculturelles de la deuxième séquence. Cependant, il est nécessaire de disposer un barriérage spécifique afin d'en bloquer la cinétique.

Pour éviter que l'adolescent n'en vienne à confondre les finalités de son avatar avec celles de son propre quotidien, la présence des adultes est incontournable. Il s'agit là aussi d'initier une distanciation nécessaire entre ses deux univers. Cette césure doit s'opérer alternativement dans la sphère familiale et l'espace scolaire, à partir de messages concordants. Cette ambition doit donc s'inscrire dans un dispositif de prévention secondaire unifié. Dispensées par des personnes qualifiées, les séances d'information doivent donc regrouper parents et enseignants. Elles doivent porter sur la découverte des jeux en mode dynamique, les dangers induits et le contenu des messages visant à les prévenir. Il est aussi concevable de les coupler à des thématiques plus vastes comme les jeux dangereux (désoxygénation, …) afin d'en dégager des recommandations générales de sécurité.

Même s'il n'est pas évident qu'elles soient bien perçues, il semble opportun, quitte à en passer par l'injonction règlementaire, d'organiser des séances d'information à finalité préventive au sein de clubs de tir. S'adressant aux parents-licenciés, de telles sessions semblent relever du champ de la prévention secondaire, voire tertiaire.

Au regard des événements récents, l'anticipation du risque ne s'arrête pas aux seuls aspects préventifs, sauf à ce que la détection de propos suggestifs ou autres comportements à risques en fasse partie. Celle-ci doit principalement s'opérer en milieu scolaire et faire l'objet d'un rapport aux autorités compétentes, seules à même de croiser les paramètres et estimer une potentialité de risque violent.

Barrière 11

Si dans un contexte de tensions sociales, l'exacerbation des influences subculturelles finit par produire une confusion entre les univers virtuel et réel (E IN 3), la barrière 11 vise à ce que ces perceptions brouillées n'aboutissent pas à une glorification des « school shooters » voire à un commencement d'émulation (Ph. D 2).

Outre la détection d'éventuels propos suggestifs en milieu scolaire ou familial (cf. portrait de Pekka Eric Auvinen en annexe), la détection au stade embryonnaire d'un potentiel effet copycat passe par l'observation de signaux faibles comme l'apparence vestimentaire et les traces laissées sur des sites communautaires en ligne. Il est évoqué plus haut à quel point la teneur de certains messages ou animations laissés dans les réseaux sociaux peuvent constituer un faisceau de suspicion, surtout lorsqu'ils sont couplés au port d'un trench coat ou d'une tenue noire.

Comme cela est préconisé dans l'AMDEC (p.364), il est capital de mobiliser les internautes pour assurer une forme de cyber-veille citoyenne en ligne, en particulier dans les sites, blogs, forums et « chat » juvéniles. On ne peut en effet mobiliser une myriade de policiers et gendarmes pour patrouiller quotidiennement sur la toile, sauf à se concentrer sur des infractions précises comme la diffusion de contenus à caractère pédophile ou les escroqueries en ligne. Il serait pourtant aisé, au regard de l'offre technologique actuelle, d'organiser une veille opérationnelle sur Internet et les réseaux sociaux à la fois efficace et à moindre coût humain. Cet impératif fait aussi ressortir la nécessité d'une procédure simplifiée de signalement en ligne comme le « So-Called Red Button », mis en œuvre par le ministère de la Justice et le Service national des enquêtes criminelles norvégiens en septembre 2008.

Ce genre de dispositif peut s'avérer particulièrement efficace dans les pays anglosaxons où la culture de dénonciation s'exerce naturellement dans un cadre de solidarité sociale.

Si la « CCTV »[391] et le « Neighbourough Watch »[392] en constituent une parfaite illustration, il est néanmoins opportun de se demander si tout cela est vraiment transposable dans les pays latins et plus particulièrement dans l'Hexagone ?

En France, le portail signalement-internet.gouv.fr permet bien, comme son nom l'indique, de signaler des contenus illicites sur Internet pour, le cas échéant, provoquer une enquête pénale. Pour ce faire, il suffit de cliquer sur l'onglet rouge « signaler » et remplir un formulaire simplifié. Les signalements sont traités par des policiers et gendarmes affectés à la Plateforme d'Harmonisation, d'Analyse, de Recoupement et d'Orientation des Signalements (PHAROS)[393]. Mais aussi utile qu'apparaisse un tel outil, il semble peu adapté au signalement de messages implicites ou explicites comme ceux postés par certains « school shooters », peu de temps avant leur passage à l'acte. Il est en effet précisé sur le portail « qu'il ne doit en aucun cas s'agir d'une urgence nécessitant l'intervention des services de secours. »

Il convient encore de considérer qu'un tel dispositif ne va pas sans poser la question d'un éventuel détournement d'usage ainsi que celle du traitement de fausses dénonciations. C'est ce que suggère l'organisation Electronic Frontier Finland qui, à travers sa campagne internationale « Liberty, Not Fear », milite contre un contrôle excessif de l'Internet.

---

[391] Close Circuit Television : implantée en Grande-Bretagne dans les années 1970, il s'agit alors de proposer aux résidents de logements collectifs d'accéder aux images des caméras disposées dans les parties communes directement sur l'écran de leur salon. La CCTV est donc l'ancêtre de la vidéosurveillance

[392] Ce terme se rapporte à l'idée de contrôle social exercé par le voisinage à travers une surveillance visuelle de tous les instants. Une transposition est tentée en France depuis 2010 sous le nom de « Voisins vigilants » mais il est encore trop tôt pour se prononcer sur la réelle efficacité de ce dispositif anti-cambriolage qui consiste à prévenir la police ou la gendarmerie de mouvement suspect .

[393] Cette plateforme est intégrée à l'Office Central de Lutte contre la Criminalité liée aux Technologies de l'Information et de la Communication. Ce service appartient à la Direction Centrale de la Police Judiciaire, composante de la Police nationale. Source : https://www.internet-signalement.gouv.fr/PortailWeb/planets/Faq.action (dernière consultation le 11 novembre 2013).

On voit par l'internationalisation des signalements qu'une telle plate-forme de veille, si tant est qu'on parvienne à la mettre en place, devrait couvrir un espace au moins continental. C'est la raison pour laquelle nous plaidons pour que le dispositif de veille soit affilié à un organe de recherche et au besoin financé par le Conseil de l'Europe. En dernier recours, il reste les sources de financement privé à l'instar du Berliner leaking projekct, rattaché à l'Université de la capitale allemande et financé par les œuvres philanthropiques de la loterie berlinoise.

Plus que les fournisseurs d'accès, les hébergeurs de sites communautaires ont enfin un rôle capital à jouer. En touchant davantage à leur éthique de responsabilité qu'à leur éthique de conviction, il est important de leur conférer une véritable mission d'intérêt public, afin de les pousser à dimensionner le nombre de leurs modérateurs. Leurs procédures de signalement sont encore timides, malgré quelques initiatives çà et là comme celle de l'Association des Fournisseurs d'Accès et de Services Internet (AFA) et son logiciel « Pointdecontact.net »[394]. Celui-ci offre la possibilité de signaler en ligne des contenus attentatoires à la dignité humaine rencontrés sur Internet (web, ftp, p2p, forum, mail, blog, jeux vidéo). Une plateforme dédiée à la lutte contre les contenus odieux en ligne en assure le traitement sur un champ de compétence aussi vaste que la pédopornographie, les contenus choquants accessibles aux mineurs, la provocation à la discrimination ou à la haine raciale, l'incitation à la violence contre les personnes, la provocation au terrorisme ou à la fabrication de bombes, l'apologie de crimes de guerre ou contestation de crimes contre l'humanité et la provocation au suicide[395]. S'ils rechignent parfois à coopérer avec les forces de l'ordre, les hébergeurs et fournisseurs d'accès le font plus spontanément lorsque les éléments mis en ligne font peser un risque de « serious crime ».

Sans nécessairement devoir en passer par l'incantation ou l'injonction, de nombreuses ressources publiques et privées sont d'ores et déjà mobilisables pour assurer une coproduction de sécurité. Sur de tels aspects, les éditeurs de logiciels de navigation et de communication sur Internet pourraient effectivement jouer un rôle majeur dans la promotion de ces dispositifs et par la mise en œuvre de fonctionnalités renforcées visant à alerter sur la spécificité de certains sites voire d'interlocuteurs par le contenu de leurs messages, images, etc. Il est donc urgent et nécessaire de renforcer tout cet arsenal sociotechnique afin que l'émulation naissante ne fasse pas naître la projection psychologique et matérielle du passage à l'acte.

Barrière 12

La barrière 12 vise à neutraliser l'effet significatif suggéré par le deuxième phénomène dangereux (Ph. D 2 : glorification des « school shooters » & processus d'émulation). À l'instar d'une aggravation des symptômes psychotiques dans la première séquence de cette phase pré-accidentelle (Esi 1), l'effet significatif se formule ici dans l'idéation suicidaire ou criminelle (Esi 2).

[394] Source : http://www.afa-france.com/ (dernière consultation le 11 novembre 2013).
[395] Source : http://www.pointdecontact.net/initiatives/application_point_de_contact (dernière consultation le 11 novembre 2013).

Il est important de considérer qu'à ce stade, le temps est compté. Il convient donc d'agir vite et vigoureusement, comme en attestent ces propos de Dylan Klebold : *« Environ vingt six heures trente à partir de maintenant et le jugement va commencer. Difficile, mais pas impossible, nécessaire, sympa (…). Quel plaisir que la vie sans une petite mort ? (…) Tout a une touche de trivialité… »*

Derrière le terme « idéation » se retrouve le processus de formation des idées[396], obscures dans le cas présent. La barrière dont il est ici question doit casser cette dynamique mortifère dès l'identification et l'analyse des premiers signaux faibles. En termes de cindyniques, il s'agit, s'il en est encore temps, d'inverser le déséquilibre énergétique des couples ago-antagonistes favorables et défavorables à la conscience du danger. Or, de tous les phénomènes, les volitions humaines sont les plus complexes. Et les « suicidographes » n'ont jamais réussi à en tirer aucune loi intéressante. Néanmoins, on en pénètre beaucoup mieux la nature quand on en sait la cause que lorsqu'on en connaît seulement les caractères, même essentiels.

La phénoménologie cindynique fait appel à des champs cindynophiliques / cindynophobiques pour analyser le phénomène de perception du danger par les héros, les joueurs et les fanatiques, notamment (Kervern, 1997, p. 123). Nous appelons cindynophiles les éléments favorables à la prise en compte du danger par le système de vigilance. À l'opposé, on trouve les éléments cindynophobes. Comme des champs magnétiques, les champs ago/antagonistes dont il est ici question orientent la matière dans un sens ou dans l'autre, vers l'aversion ou l'appétence au risque (Risk Adverse vs Risk Prone). Kervern rapporte alors cette analyse à la psychologie du sacrifice, en rappelant que les victimes volontaires que sont les martyrs et les héros manifestent un « mépris du danger individuel » (Ibid.). C'est aussi le cas des « school shooters », qui s'érigent en martyr du système scolaire ou, plus largement, du système social. À l'instar des kamikazes, « leur système de vigilance les conduit à négliger le danger existentiel individuel au bénéfice d'une cause d'ordre supérieur ».

Pour éclairer cette appétence singulière au danger, la phénoménologie cindynique a fait émerger le concept de **fission de l'hyperespace cindynique** : « Dans l'hyperespace du danger, tout se passe comme si la partie droite ontologique irradiait à travers l'espace des finalités la partie gauche épistémologique[397]. En sacrifiant le biologique dans le système épistémique individuel, le martyr et le héros investissent pour la glorification symbolique des valeurs et des règles dans le système épistémique collectif. Il y a production collective de Sacré par le sacrifice individuel. » (Ibid.)

[396] Source : http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/id%C3%A9ation/41401 (dernière consultation le 11 novembre 2013).

[397] Cette terminologie suggère donc une projection des finalités dans l'espace ontologique, quitte à perdre leur enracinement dans l'espace épistémologique. Cela pourrait conduire à une orientation de la boucle cybernétique décisionnelle positive vers une finalité apparentée à ce seul espace ontologique (méthodes & règles, valeurs prônées et partagées). Une telle boucle est censée produire une évolution voire un changement d'état (si elle est « explosive »). Elle conduit soit à un renouvellement si elle se traduit par une boucle négative finale (remise en situation ago-antagoniste grâce à l'émergence dans l'espace épistémologique, par exemple), soit à la dissolution du système acteur dans le cas d'une catastrophe qui peut aussi produire celle d'une partie de son environnement (l'énergie libérée, au sens large, peut être importante et productrice d'une forte croissance d'entropie).

Le mécanisme de fission cindynique peut susciter les pires agressions. C'est celui qui caractérise le fanatique, le kamikaze et, la plupart du temps, le « school shooter ». À l'instar du terrorisme, le « school shooting » s'inscrit dans une fabrication intensionnelle de catastrophe. Les perpétrateurs s'y perçoivent tels des héros, animés par un mécanisme de fission de leur propre espace cindynique. On retrouve cette dimension dans la vidéo que Cho Seung Hui a envoyée à la chaîne de télévision ABC : *« Je n'avais pas à faire ça, j'aurais pu partir, m'enfuir. Mais non, je ne m'enfuirai plus. Plus de ça pour moi. Pour mes enfants, mes frères et sœurs que vous baisez, je l'ai fait pour eux. »*. Dans son délire, Hui va jusqu'à comparer sa mort à celle de Jésus : *« À cause de vous, je meurs, comme Jésus-Christ, pour inspirer des générations de faibles et de sans défense… »*.

Ce déséquilibre des champs ago-antagonistes[398] se manifeste plus particulièrement chez Pekka Eric Avinen qui, dans les réseaux sociaux, se présente tel *« a cynical existentialist, antihuman humanist, antisocial socialdarwinist, realistic idealist and godlike atheist.* » Le mécanisme de fission cindynique apparaît aussi avec acuité dans son « Manifesto » : *« Je suis prêt à mourir pour une cause que je sais bonne, juste et vraie (...) Plutôt se battre et mourir que de vivre une vie longue et malheureuse ! » C'est ma guerre, une guerre contre les masses de l'humanité, le gouvernement et les faibles d'esprit du monde ! (…) Un seul contre l'humanité, les masses et le gouvernement de ce monde d'imbéciles… »* L'auto-identification au statut de martyr se retrouve encore dans un mot laissé dans sa chambre : *« J'espère que les conditions seront meilleures à l'avenir et que plus personne n'aura besoin de faire cela ! »*.

Un autre exemple de fission cindynique apparaît dans les propos de Sebastian Bosse : *« Vous avez commencé cette lutte, pas moi. Mes actions sont le résultat de votre monde, un monde qui veut faire de moi* [un autre que ce que] *je suis. Vous vous êtes moqués de moi, j'ai fait la même chose avec vous,* [mais avec] *un sens très différent de l'humour ! (…) Je ne veux plus fuir. Je veux faire ma part de révolution pour le paria. Je veux ma revanche ! »*

Peut-on inscrire leur démarche, pour emprunter à Durkheim, dans une forme de suicide égoïste ? En partie seulement, car outre le défaut d'intégration qui le caractérise, on y trouve aussi les conséquences d'un défaut de régulation propre au suicide anomique (Durkheim, 1887).

Si l'on se réfère ci-dessus au processus de la première séquence conduisant progressivement à l'apparition puis à l'aggravation de troubles psychotiques, le terme de « suicide vésanique » peut aussi correspondre à cette acception. Développé au siècle dernier d'abord par Etienne Jean Georget et ensuite par Bénédict Augustin Morel, le concept de « démence vésanique » se rapporte alors à des pseudodémences terminales de certaines affections psychotiques, sans déficit intellectuel ni lésion apparente (Georget, 1820 ; Morel, 1857).

[398] Les champs ago-antagonistes peuvent assurer l'évolution « constructive » d'un système, même personnel, seulement s'ils sont en équilibre.

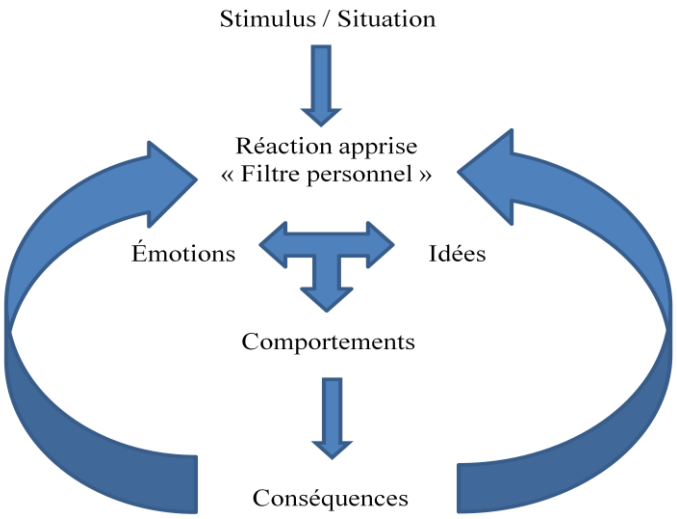
Comment alors, rétablir l'équilibre énergétique du système de vigilance de ces jeunes gens pour que les champs cindynophiliques retrouvent leur primauté sur les champs cindynophobiques ? Comment colmater la brèche naissante entre les hyperespaces cindyniques avant que la fission ne s'opère irrémédiablement ?

La principale préconisation afférente à la barrière 7 est de **traiter les signaux faibles en temps réel**, c'est-à-dire sans délai. Outre les apparats vestimentaires caractéristiques, des menaces ou confidences livrées ou proférées dans l'espace scolaire, la plupart des signes avant-coureurs peuvent se retrouver à travers les forums, blogs et autres réseaux sociaux (cf. arbre des causes, p. 371).

Lorsqu'un faisceau d'indices conduit à suspecter un élève ou un internaute particulièrement prolixe, le signalement doit s'effectuer sans attendre à des fins d'enquête, d'interpellation ou de prise en charge médicale. Mais si cela suffit à neutraliser momentanément le processus physique d'idéation de l'acte, il ne bloque pas pour autant la dynamique cindynophobe du jeune en perdition. Si détection il y a, et dans les limites coercitives du droit, il est impératif d'utiliser cette temporisation artificielle pour travailler sur ses représentations en dépassant le stade de l'écoute et de l'empathie. Patrick Laclémence met en exergue la différence du rapport à la violence entre l'homme et l'animal. Le premier, en effet, « est capable de moraliser sa violence pour la justifier » (morale de la patrie, morale de la famille, morale religieuse…). Puisque la violence se base sur une morale, y compris celle du « school shooter », le travail doit viser principalement à « casser la morale de la violence ».

Cela repasse, notamment, par une généralisation des thérapies cognitivo-comportementales (TCC). Cette méthode active et collaborative a été inspirée au début du XX^{e} siècle par le courant de la psychologie comportementale des behaviouristes comme Watson (Watson, 1913) et, dans les années 1950, par celui de la psychologie cognitive (Ellis, 1957 ; Beck, 1967). Le thérapeute travaille avec le patient à identifier les cycles « idée / émotion / comportement » qui le font souffrir (phase d'analyse fonctionnelle).

Fig. 62 : Modèle de la thérapie Cognitivo-Comportementale (TCC)



À partir d'exercices concrets, il l'aide ensuite à développer des réponses plus satisfaisantes et des comportements réutilisables dans les situations initiales. Les TCC présentent un autre intérêt : interroger des croyances fausses et adopter de nouvelles compétences relationnelles. Le psychothérapeute doit conduire le patient à reprendre pied dans sa vie réelle, en le faisant s'interroger sur les concepts irrationnels qui obèrent sa vision de la réalité.

Mais à l'instar des traitements aux antidépresseurs, l'efficacité de ces thérapies peut être réduite à néant si elles ne sont pas suffisamment prolongées et surtout, pas accompagnées d'un suivi au long cours.

L'exemple d'Eric Harris vient illustrer les risques d'un accompagnement trop ponctuel et lacunaire. Le 30 janvier 1998, soit un peu plus d'un an avant le drame, il est interpellé, en compagnie de Dylan Klebold, pour un vol d'outils dans une camionnette. Il est alors contraint de suivre une psychothérapie individuelle au cours de laquelle il en vient à révéler ses pensées meurtrières et suicidaires[399]. Ces séances s'inscrivent dans le cadre du « Juvenile Dispersion Program », une mesure alternative à la peine décidée par le procureur du district. Sujet à de fréquentes crises d'anxiété où il en vient à taper dans les murs, il doit aussi suivre un stage de « Class Anger Management ». À la lecture de l'écrit transmis à son officier de probation, Harris laisse croire qu'il en mesure les bienfaits[400] : *« (…) Les cours de gestion de la colère que j'ai suivis m'ont été utiles dans plusieurs cas. (…) J'ai aussi appris ce qu'est la colère, comment la reconnaître et la gérer. (…) Je crois que la partie la plus valable de cette classe était de réfléchir à des idées sur les voies pouvant permettre de contrôler la colère et d'appréhender le stress d'une manière non violente (…). Tout se situe en fait dans l'esprit de la personne (…). Je suis heureux de dire qu'avec l'aide de cette classe et du récit de plusieurs expériences de diversion, je veux vraiment essayer de contrôler ma colère… ».* C'est sans compter sur son esprit calculateur et machiavélique. Consciemment, il brouille les pistes. Au cours de la même période, il adresse via Internet des menaces de mort à plusieurs personnes de Littleton. La fabrication de bombes artisanales, dont il publie le mode d'emploi, devient l'un de ses passe-temps favoris. Il commence aussi, avec Klebold, à constituer en cachette un véritable arsenal d'armes et de munitions. En se connectant sur internet, seul l'adjoint au shérif du Comté de Jefferson, Michael Guerra, identifie ses desseins véritables, sans être suivi par sa hiérarchie.

Toutes les solutions proposées ci-dessus n'ont de sens que si elles s'accompagnent d'une détermination sans faille de tous les acteurs du réseau (cf. espace axiologique) et d'un suivi sérieux et prolongé dans le temps (cf. espace déontologique).

[399] Columbine Killer Told of Violent Thoughts, article publié le 6 octobre 2002 sur le site du New York Times. Lien : http://www.nytimes.com/2002/10/06/us/columbine-killer-told-of-violent-thoughts.html
[400] Source : http://www.acolumbinesite.com/eric/writing/anger.gif (dernière consultation le 23 août 2012).

Bien que l'on puisse les considérer dès le départ comme connexes, les deux séquences se rejoignent véritablement à ce stade de la phase pré-accidentelle. Si le « school shooter » parvient à cette étape du processus criminel, c'est bien que les douze barrières préventives n'ont pas du tout ou insuffisamment rempli la fonction qui leur était conférée. Pour autant, il n'est plus temps d'identifier et d'analyser les défaillances passées. Il faut désormais se concentrer sur la protection du réseau au plus près du cœur de cible pour neutraliser autant que possible les effets de la menace.

La stratégie d'anticipation du risque s'inscrit dans une approche holistique, où le tout est plus que la somme des parties. Nous voyons ici l'intérêt de compléter le dispositif de veille et d'accompagnement par des mesures de sûreté. Cela passe par deux axes principaux : le renforcement des espaces vulnérables de la structure et la préparation à l'événement redouté.

Au nombre de trois, les dernières barrières sont érigées tels les derniers remparts et la cotte de maille pour protéger les occupants de l'espace scolaire ou universitaire. La première vise à la protection de la structure (n° 13), la deuxième aux modalités de gestion de l'événement (n° 14) et la troisième aux conditions d'intervention des forces de sécurité (n° 15). Il est important de considérer encore qu'il ne s'agit pas d'une juxtaposition de moyens mais bien d'une stratégie coordonnée et cohérente visant à neutraliser ou à tout le moins minimiser les effets du vecteur d'attaque. En outre, il ne s'agit pas seulement de les disposer lorsque l'action est en cours. Elles participent à tout moment du niveau de sûreté résiduel de la structure et de son organisation.

Barrière 13

La barrière 13 s'inscrit dans une approche de prévention situationnelle. Contrairement aux idées reçues, il n'est pas question d'édifier quelque forteresse que ce soit et qui, de toute manière, aurait vocation à être « assiégée »[401] . Elle n'est pas non plus de reprendre, deux cents ans après, le projet d'école panoptique que Jeremy Bentham avait imaginé sous le nom de Chrestomathia (Bentham, 1815).

Il est néanmoins important de travailler plus largement sur la conception et les usages des bâtiments afin de prévenir la commission d'actes malveillants ou à les rendre moins profitables (cf. définition supra). Cela passe par la nécessaire prise en considération du triptyque T.H.O., à savoir les domaines technique, humain et organisationnel.

Le « Security Guidance for Schools » est utilisé par la police du Royaume-Uni depuis le début des années 2000, avec un objectif non avoué de standardisation internationale.

[401] Eric Debarbieux, Le MONDE, 17 février 2010 (propos recueillis par Marc Dupuis). Source : http://www.lemonde.fr/societe/article/2010/02/17/une-forteresse-a-vocation-d-etre-assiegee_1307081_3224.html

En 2007, le comité européen de normalisation établit un rapport technique censé déboucher sur l'adoption d'une prénorme européenne[402]. Le processus n'a pas abouti en raison d'une divergence d'approche entre les anglo-saxons et français, ces derniers considérant la technique comme complémentaire de l'élément humain et non l'inverse. Refusant de se voir imposer un champ normatif à finalité commerciale, ces derniers rédigent une contre-proposition qui reste encore lettre morte[403].

Ces documents traitent des actes malveillants les plus fréquents, mais pas de violence paroxystique. Un travail spécifique reste à mener sur la base des données déclinées dans cette monographie. Les tendances spatio-temporelles qui s'en dégagent offrent déjà quelques pistes tangibles de réflexion.

Pour mémoire, les cinq objectifs de la prévention situationnelle sont les suivants :

- Dissuader le passage à l'acte ;
- Bloquer ou retarder l'action malveillante ;
- Réduire ses effets ;
- Alerter et faciliter l'action des services d'intervention et de secours.

Cette réflexion est déclinée selon la cinétique du vecteur d'attaque, en suivant le cheminement criminel du point de départ au cœur de cible. La méthode repose d'abord sur une identification des menaces et des vulnérabilités et une estimation raisonnable d'un niveau de protection requis de la structure ou de l'organisation.

Elle consiste ensuite, selon une approche spatiale, concentrique et systémique, à bâtir une stratégie de défense associant éléments techniques, humains et organisationnels pour équilibrer le rapport entre le niveau de risque et la réactivité de la cible. Il ne s'agit donc pas de « bunkériser » la structure mais de proportionner le dispositif de sûreté à la réalité de la menace et à ses enjeux socio-économiques, voire politiques.

Comme évoqué supra, la présence, la vigilance et la réactivité de personnels formés est un facteur essentiel de la limitation des risques, certains moyens techniques mécaniques ou électroniques n'étant pas non plus à négliger.

Pour revenir aux cinq objectifs déclinés ci-dessus, la dissuasion est difficilement concevable dans le cas de la violence paroxystique. Contrairement au délinquant d'habitude qui fonde son projet sur un choix rationnel en mettant en balance « l'effort, le risque et le bénéfice escompté avec ce qui lui en coûterait pour obtenir la même chose de façon légale » (Clarke, 1973), le « school shooter » n'agit plus à partir d'un raisonnement rationnel.

[402] Pr CEN/TR 14383-6, Prevention of crime — Urban planning and design — Part 6 : Schools, juin 2006.

[403] Projet de rapport technique Pr CEN/TR 14383-6, « Prévention de la malveillance par l'urbanisme et la conception des bâtiments – Ecoles » - Contre-proposition française, février 2007.

À l'instar du fanatique ou du kamikaze, la fission épistémique qui caractérise ce type de personnage et l'attraction cindynophobe de son système de vigilance le conduisent à accomplir coûte que coûte son dessein criminel. Les autres items restent valides, « en modifiant les circonstances particulières dans lesquelles une série de délits semblables [ont pu être] commis (…) » et « en supprimant les occasions de commettre les infractions, en les rendant plus difficiles, plus risquées ou moins profitables » (Cusson, 1998).

Nous commencerons ce bref développement par une opposition pragmatique aux portiques de sécurité à l'entrée des établissements d'enseignement. Outre le fait qu'ils contreviennent à une bonne circulation des flux aux heures de pointe (capacité de passage : 20 personnes maximum par minute pour un simple contrôle d'accès), de tels dispositifs sont à la fois coûteux et contre productifs en termes de sûreté. Ancien policier dans l'Etat du New Jersey, ce proviseur d'un lycée sport-études du Bronx en témoigne avec acuité[404] : *« Les détecteurs de métaux donnent un faux sentiment de sécurité. Si quelqu'un veut introduire un objet dans le bâtiment, il trouvera toujours le moyen de le faire. Et quel message envoyons-nous à nos enfants lorsque nous leur demandons de se soumettre à de tels contrôles pour aller à l'école ? Plusieurs de mes collègues en conviennent : cela instaure immédiatement un climat de tension.»*

Même après la tragédie du 20 avril 1999, la Colombine High School de Littleton ne s'en est pas dotée. En outre, seuls 18 % des « rampages » sont le produit d'auteurs exogènes (N = 22/125). À l'exception de la Chine où c'est majoritairement le cas, cela montre bien que la violence paroxystique n'est pas prioritairement une affaire de lutte anti-intrusion, sauf à n'orienter le contrôle d'accès que sur les adultes, majoritairement représentés dans cet échantillon. Mais à considérer que ce soit le cas, la sanctuarisation de l'espace scolaire resterait un vœu pieux. Avant de faire irruption dans le gymnase de l'école maternelle et primaire de Dunblane, en mars 1996, Thomas Hamilton avait fait de multiples repérages, interrogeant les enfants sur leurs habitudes et leurs horaires.

Un postulat incontournable s'impose aussi dès le début de la réflexion : s'appuyant sur un corpus législatif et règlementaire très dense, la sécurité prime sur la sûreté. Ainsi, l'évacuation prime sur le confinement, surtout au regard des risques d'incendie. Nous en mesurerons plus loin les implications.

Une observation est intéressante à livrer ici. Contrairement à d'autres types de sites et d'autres formes de malveillance, « l'effet plumeau[405] » n'opère que très rarement en matière de violence paroxystique en milieu scolaire ou universitaire. Sauf en de rares occasions en effet (cf. Karel Chiarva), le « school shooter » cible un établissement bien déterminé en raison d'une histoire partagée.

[404] Chase Madar, New York remet en cause le tout-sécuritaire à l'école, juin 2010. Source : http://www.monde-diplomatique.fr/2010/06/MADAR/19261 (dernière consultation le 14 novembre 2013).

[405] Ce terme est employé pour qualifier l'effet de report sur d'autres secteurs ou sites moins sécurisés que suscitent les actions de prévention situationnelle.

En revanche, il est largement présent dans les choix opérés par ce dernier au cours de sa progression dans les volumes intérieurs de la structure. Lorsqu'il trouve porte close, il tire dedans au besoin mais se reporte sur une autre salle (cf. Cho Seung Hui, Auvinen…). On en revient à la nécessaire augmentation des difficultés (retarder, bloquer) qui pèse indéniablement dans le raisonnement du forcené en action.

Il ne s'agit pas de livrer un vade-mecum sur la sûreté des établissements scolaires et universitaires mais bien d'aller à l'essentiel des mesures susceptibles de minorer les conséquences des fusillades.

À partir de la théorie des espaces défendables (Newman, 1973), nous sommes parvenu à déterminer les zones et localisations les plus propices à la perpétration des meurtres de masse. Il est évident que les **espaces d'échanges et de distribution (halls, couloirs et escaliers)** et plus encore les **salles de classe** sont particulièrement exposés (cf. fig. 23). Les **cafétérias, bibliothèques et amphithéâtres** constituent autant de « hot spots », du fait de leur forte concentration de personnes.

Seules 6,5 % des fusillades commencent ou se limitent à la périphérie des établissements (N = 9). L'enjeu essentiel est de ne pas y concentrer trop de monde à la fois, d'où le risque induit par les portiques de sécurité et la limitation des flux. En termes de sécurité, le maintien prolongé d'un grand nombre de personnes sur la voie publique est source d'un danger encore plus prégnant : l'exposition aux véhicules en circulation.

De manière générale, pour séparer et fluidifier les flux, un effort particulier doit être apporté à la signalétique. La qualité de l'éclairage public est aussi essentielle afin de favoriser la surveillance naturelle et la visibilité de chacun. Cela vaut aussi pour l'entretien de la végétation, afin qu'aucun tireur ne puisse s'y embusquer (cf. Golden & Johnson ; cf. Jillian Robins). Sur cet espace, il est surtout important de concevoir des dessertes et des cheminements sûrs et adaptés afin de rendre l'accès plus aisé et plus rapide aux élèves, ainsi qu'aux forces de sécurité. Les horaires d'entrée et de sortie peuvent être le cas échéant échelonnés. La présence de personnels dédiés est indispensable pour dissuader tout passage à l'acte, détecter un comportement anormal et alerter en cas de besoin.

En périmétrie de la structure, 9,6 % des attaques ont eu lieu dans la cour (N = 12). Ici aussi, le principe est de minimiser le bénéfice potentiel du forcené en limitant les concentrations de personnes par étalement ou différenciation des plages d'occupation. Les terrains de sport sont concernés à moindre échelle (N = 4), comme les zones d'entrée (N = 4) et les parkings (N = 2).

Pour ce qui touche aux espaces d'échange et de distribution en périmétrie de l'établissement (volumes intérieurs), l'idée est encore d'éviter de procurer au forcené une cible de choix. Il s'agit donc de limiter les stationnements prolongés ou les circulations trop denses et concomitantes.

Cette gestion des flux peut passer par des cheminements diversifiés et/ou des temporalités décalées. Pour autant, un trop grand partitionnement de ces espaces ferait obstacle à l'un des pivots de la prévention situationnelle, la visibilité, principale source de contrôle social.

S'il est important d'en disposer pour lutter contre des formes plus classiques de malveillance, la détection d'intrusion reliée à un système d'alarme et un dispositif de télésurveillance n'a aucun intérêt dans la protection contre le « school shooting ».

La vidéoprotection ne constitue pas, non plus, un élément dissuasif dans la mesure où le « school shooter » se moque bien d'être identifié. Au contraire, elle participe de son passage à la postérité. Cette technologie n'en revêt pas moins une utilité certaine si elle permet de suivre le cheminement du forcené par hypervision situationnelle et ajuster la gestion de crise. Reposant sur un plan vectoriel 3D et une application « Fast-Track », le « Situation Controller » permet de procéder semi-manuellement à du tracking de personne[406]. Une telle application est déjà opérationnelle à l'école polytechnique de Montréal, théâtre d'une fusillade en décembre 1989 (cf. chap. 1, p. 427). La vidéo peut enfin aider à distance à limiter les circulations horizontales et verticales par temporisation et asservissement des ouvrants y compris les issues de secours (centrale UGCIS). L'idée est de pouvoir localiser le forcené en temps réel dans le but de l'empêcher de progresser dans les étages, les couloirs et salles de cours.

Au même titre que les amphithéâtres, il est difficilement concevable de compartimenter les centres de documentation. En revanche, le morcèlement de l'espace de restauration est un véritable enjeu. Il n'est pas rare en effet que les salles de cantine ou de restaurant universitaire puissent contenir quatre à cinq cents personnes sur la base de deux ou trois rotations sur un créneau de deux à trois heures. Heureusement, Pekka Eric Auvinen n'a pas réussi à y pénétrer. À l'inverse, TJ Lane y a perpétré son triple homicide.

Pour un établissement existant, la modification des volumes intérieurs semble difficilement envisageable au regard du faible degré d'occurrence de ce type d'événement. Les coûts supportés par les collectivités seraient trop élevés et difficilement justifiables, sauf à ce qu'une série de « school shootings » vienne à se produire.

Les mesures essentielles concernent les salles de classe. L'objectif est de les rendre hermétiques au vecteur d'attaque, lorsque l'évacuation n'est plus possible. Il est d'abord opportun de préconiser un renforcement raisonnable des ouvrants et des cloisons (blocs porte et murs), dont le niveau de résistance doit être estimé en fonction de plusieurs critères dont le temps moyen d'intervention des forces de sécurité publique ou privée (cf. barrière 15) qui est pris en compte dans le cas d'une effraction.

[406] Voir : www.youtube.com/watch?v=u0hzs8cbpUI (dernière consultation le 15 novembre 2013).

Il existe en France un label propre à la résistance de produits mécaniques et électroniques de sécurité pour ce type d'acte de malveillance. Il s'agit de la marque A2P (Assurance Prévention Protection), créée par les sociétés d'assurances afin d'identifier, par une certification, les matériels répondant à leurs critères d'appréciation (Marconot, 2013, p. 65). Par ailleurs, la norme européenne NF EN 1627-1630 fixe les prescriptions et la classification pour les propriétés de résistance à l'effraction des portes, fenêtres et fermetures complètes montées (Id., p. 65).

La sécurité à l'intrusion par effraction de la porte ne dépend pas seulement de la résistance propre du vantail mais également de la tenue des ouvrages périmétriques ou solidaires, à savoir les liaisons huisserie – gros œuvre, les fixations de l'huisserie sur son support et la tenue du support lui-même[407] (Id. p. 77). Il convient donc d'éviter les cloisons ne présentant pas un niveau de résistance cohérent comme les plaques de plâtre minces. De manière générale, le niveau de sécurité requis figurant dans la norme CEN TS 14383-4 mentionne un niveau de risque 2-3, le niveau de protection devant correspondre à ce dernier. On se rapportera à une classe de résistance de niveau 2 ou 3 de la norme NF EN 1627 : 2006 avec un temps de résistance à l'effraction de 5 minutes.

Sur le plan balistique, la norme européenne EN 1522 définit les classes de résistance aux balles. Elle remplace les normes antérieures applicables dans les différents pays. Elle s'applique à l'ensemble des portes, fenêtres, volets roulants, tiroirs de sécurité coulissants, ainsi qu'aux matériaux offrant une résistance aux balles. Cette norme prévoit également que les vitrages utilisés dans les constructions soient soumis à des essais, selon la norme EN 1063, laquelle définit les armes et les calibres, mais aussi les conditions de réalisation desdits essais.

S'il convient de rester raisonnable dans les moyens à préconiser, un établissement d'enseignement ne présentant pas le même type de risque en termes d'occurrence qu'un site détenant des fonds ou des valeurs, il n'en demeure pas moins que la menace est une réalité. Une démarche d'analyse de risque est d'abord nécessaire pour mettre en évidence les emplacements qui se prêtent le plus aux tirs éventuels ainsi que les trajectoires possibles. Cette opération vise à réduire les menaces notamment depuis la périphérie ou la périmétrie. Elle consiste, corrélativement, à étudier le niveau de résistance des matériaux existants dans les espaces considérés comme les plus sensibles. Compte tenu de ces éléments, des moyens simples peuvent aussi être mis en œuvre pour réduire les performances balistiques d'un projectile en termes de trajectoire, d'énergie cinétique et de perforation :

[407] Guide technique de la sécurité à l'effraction. Collection technique de l'Union des Métalliers - F.F.B. - C.E.B.T.P.

En premier lieu, les cloisons séparant les couloirs des salles de classe et ne présentant pas intrinsèquement le niveau de protection requis peuvent être habillées de carrelages en céramique d'une épaisseur supérieure ou égale à 10 mm. Il s'agit d'un matériau courant, esthétique, durable, facile à entretenir et peu coûteux[408]. Selon l'angle d'incidence, ce matériau a tendance à faire dévier la trajectoire du projectile ou, en cas de tir engendrant une perforation, de déformer suffisamment la balle à l'impact, de modifier sa trajectoire et de considérablement limiter sa vitesse. Dans la mesure où les tirs adoptent des trajectoires horizontales et non vers le bas, la pose pourrait être limitée à une hauteur d'homme.

Comme nous le suggérons dans le cadre d'une procédure de confinement, des éléments de mobilier comme les tables peuvent aussi contribuer à minimiser le pouvoir vulnérant de la munition.

En second lieu, l'utilisation d'un feuilletage associant des fibres longues comme du molleton et des plaques d'acier d'un indice brinell > 400 est recommandée pour les ouvrants opaques.

Comme mentionné supra, la résistance à l'effraction des éléments de vitrage aisément accessibles (jusqu'à une hauteur de 2,50 m) doit aussi être proportionnée au temps d'intervention des forces de sécurité. De surcroît, la tendance architecturale actuelle est de proposer des établissements constitués de façades en panneaux vitrés fixes. Sans nuire à l'esthétique d'ensemble, ils peuvent être constitués par des produits verriers de qualité résistant à l'effraction, conformément à la norme EN 356 et d'un niveau de protection adapté au risque (Id., p. 80).

Au regard de leur coût et des contraintes de poids induites, il serait excessif de préconiser l'installation généralisée de vitrages de qualité résistant aux balles (norme En 1063 pour les vitrages et EN 1522-1523 pour les châssis). Nous préconiserions plutôt du verre feuilleté de qualité résistant à l'effraction de classe P6B voire P7B, avec un temps de résistance respectivement de 5 et de 7 minutes. S'il est, en effet, difficilement imaginable que le forcené puisse s'acharner longtemps sur une seule et même fenêtre, notons tout de même que Matti Juanhi Saari avait emporté un marteau dans son sac à dos pour pouvoir en briser ainsi que des tournevis pour forcer les serrures. De plus, ces vitrages même s'ils ne sont pas spécifiquement destinés à ce type de protection offrent un bon niveau de résistance pour la plupart des projectiles de petits calibres (22 LR, 7,65 mm). On peut aussi considérer que leur épaisseur aurait pour effet d'en accroître les propriétés thermiques, d'où une possible réduction des coûts d'amortissement.

[408] Cette suggestion émane de M. Jean-Louis Marconot, expert en prévention technique de la malveillance à la direction centrale de la sécurité publique et initiateur de la formation des référents sûreté.

Afin de limiter les investissements financiers, les autres fenêtres permettant une vision directe et susceptibles de faire l'objet d'un tir (rez-de-chaussée, étages supérieurs) peuvent être recouvertes, en partie intérieure, d'un film de sécurité teinté pris en feuillure. Même si ce type de produit n'offre aucune résistance à l'effraction, il permet en période diurne de limiter la vision depuis l'extérieur vers l'intérieur et de maintenir en place les éclats de vitrage, améliorant en outre la sécurité des personnes. Là aussi, pour convaincre les bailleurs de fond, on pourrait envisager de lui conférer des propriétés thermiques d'isolation.

Qu'elles soient à sûreté intégrée (serrures à gorges) ou à sûreté rapportée (serrures munies d'un « cylindre » ou d'un « canon »), les serrures doivent aussi faire l'objet d'une attention particulière. Ces éléments de protection mécanique devront au moins respecter la norme A2p*, basée sur un temps de résistance à l'effraction de 5 minutes. L'effet cumulatif, dans certains cas, des différents moyens de protection permet d'accroître ce délai.

Pour améliorer l'herméticité des locaux pédagogiques, dans une situation de confinement, on peut recommander que l'ouverture des portes depuis l'extérieur ne soit possible qu'avec une clé, un code ou la lecture d'un badge en possession de l'enseignant. En cas de nécessité, cette action peut toujours être exercée à distance, depuis un poste dédié à la sécurité/sûreté. Elle reste aussi possible depuis l'intérieur de la pièce, au moyen d'un bec de canne ou d'une barre anti panique. Il convient néanmoins, pour ce faire, de prévoir le sens d'ouverture en conséquence et de ne pas oublier de les munir d'un ferme-porte. Ces mesures peu onéreuses, selon leur niveau de sophistication, peuvent aussi contribuer à limiter les vols.

En perspective d'une attaque chimique par les circuits de ventilation, allant du pot à fumée à des substances toxiques ou simplement lacrymogènes, il est aussi indispensable de positionner les prises d'air neuf hors de portée. À cet effet, une hauteur supérieure à trois mètres est communément admise.

Les dispositifs d'alarmes sonores et lumineux sont essentiels à l'avertissement des occupants de la structure. Il est important de dédier une sonorité grave ou stridente spécifique à ce type d'événement. Elle doit aussi permettre de distinguer la procédure à appliquer, qu'il s'agisse de l'évacuation ou du confinement[409]. Dans les espaces de distribution et les salles de cours, le dispositif d'alarme doit être couplé à une signalétique lumineuse clignotante indiquant le cheminement à suivre. Des messages clairs et concis doivent être affichés sur de nombreux écrans fixés en hauteur, relayés par des alertes internet et SMS.

[409] En décembre 2013, après le drame de Newtown, la ville de Zurich annonce la mise en œuvre d'un système d'alerte unifié dans chaque établissement scolaire. Celui-ci repose sur l'installation de hauts-parleurs permettant de diffuser un signal d'alarme spécifique et d'un dispositif de centralisation de la fermeture des portes pour se barricader, conformément aux consignes en vigueur.

Pour optimiser la spécification de la procédure d'alarme à ce type d'événement, il est possible de recourir à l'identification de la signature acoustique des coups de feu. De tels systèmes offrent en outre la possibilité de déterminer le type d'arme utilisée et de localiser la zone du tir. La détection s'appuie sur la spécificité de l'énergie acoustique monodirectionnelle en « bang & crack » émise par le départ de tir de la munition[410].

Conformément au cinquième objectif de la prévention situationnelle, il est aussi essentiel de veiller à ce que les moyens d'alerte des services d'intervention et de secours soient suffisants et opérationnels à tout instant. En termes de sûreté de fonctionnement, cela renvoie aux grandeurs probabilistes associées aux propriétés du service délivré par le système : la fiabilité, la maintenabilité, la disponibilité et la sécurité.

En France, le décret n° 2006-165 du 10 février 2006 dispose que : « Les établissements situés, même partiellement en infrastructure, quel que soit leur type, doivent permettre aux services publics qui concourent aux missions de sécurité civile d'assurer la continuité de leurs communications radioélectriques avec les moyens propres à ces services, en tout point de l'établissement. » Le respect de cette règlementation est contrôlé lors de la visite de réception d'un établissement recevant du public, après sa construction. Au vu de la sophistication récente des actes préparatoires des « school shooters », il faut s'attendre dans un proche avenir à ce que certains utilisent des brouilleurs de téléphones portables[411]. Mais en l'absence de dispositifs filaires dans les classes, le réseau GSM constitue encore, à l'heure actuelle, le principal moyen de communication d'alerte vers les forces de l'ordre.

Au-delà de la rapidité et la qualité de l'alerte, la facilitation de l'action des services d'intervention et de secours passe aussi par la détermination de cheminements aisés jusqu'au cœur du site. Lors d'une fusillade en milieu scolaire ou universitaire, il est important de permettre aux forces d'intervention de progresser discrètement et à couvert depuis l'extérieur du site jusqu'au plus près du ou des auteurs. Cela passe par la mise en œuvre anticipée de cheminements dédiés tant au niveau des voies et réseaux divers (V.R.D.) que des espaces périmétriques et volumétriques. Certains pays que nous ne citerons pas, pour des raisons de confidentialité stratégique, prévoient ce type de dispositif dans le cahier des charges sûreté lors de la construction des établissements d'enseignement.

[410] Le bang correspond à la déflagration qui est le son des gaz sous pression libérés avec l'éjection du projectile par le canon. Cette onde sonore dure entre 3 et 5 millisecondes, et son intensité dépend du type d'arme utilisé, de la longueur du canon et du type de munition chargée. Le crack correspond à l'onde de choc générée par le projectile lorsqu'il franchit le mur du son. Source : http://crime-expertise.org/balistique/crack-bang-12 (dernière consultation le 16 novembre 2013).
[411] Voir : http://www.brouilleurdeportable.com/ (dernière consultation le 16 novembre 2013).

Quels que soient les risques identifiés, la sûreté bâtimentaire est plus aisée à concevoir lors de l'édification d'une nouvelle structure. Même si le risque spécifique de violence paroxystique en milieu scolaire n'est pas encore suffisamment intégré en France, l'obligation de soumettre toute construction d'un établissement du second degré à une étude de sûreté et de sécurité publique offre une vraie fenêtre d'opportunité pour imposer ces principales préconisations aux maîtres d'ouvrage[412].

Partie intégrante de la stratégie de prévention situationnelle, les mesures humaines et organisationnelles sont tout aussi importantes que les dispositifs de protection technique sur le plan mécanique et électronique. Nous allons les traiter plus spécifiquement à travers la barrière 14.

Barrière 14

En complément d'une meilleure prise en compte de la sûreté du bâti, il est impératif de former la communauté éducative à appréhender ce type d'événement. Cela renvoie, dans une formulation cindynique, aux espaces déontologique (règles) et axiologique (culture de sécurité). Comme en matière d'incendie, l'action se doit d'être précise et immédiate. Diffusées sous forme de fiches réflexes, les procédures doivent être préalablement déterminées et connues par tous les acteurs de la communauté éducative. Les premières décisions peuvent s'avérer lourdes de conséquences.

En premier lieu, enseignants et élèves doivent pouvoir identifier la spécificité de la menace au moyen d'une alarme sonore spécifique (cf. barrière 13) ou d'un code dédié. Compte tenu de la charge émotionnelle de ce type de situation et de l'effet de panique suscité par l'effroi des premiers coups de feu, le processus décisionnel des enseignants et autres représentants de la communauté éducative doit être guidé via des messages sonores audibles et clairs, diffusés à chaque étage des bâtiments.

Élaboré par l'école polytechnique de Montréal, en étroite collaboration avec les services de police québécois, le guide des bonnes pratiques lors de l'intrusion d'un tireur actif décline les principes essentiels quant à la conduite à tenir dans ce type de situation chaotique[413]. En l'espèce, le choix entre s'enfuir ou se cacher doit rapidement s'opérer. Si dans les deux cas l'objectif est de se soustraire au risque, la stratégie est quasiment opposée. La première option privilégie l'évacuation des occupants par un itinéraire sécurisé, lorsqu'il est encore temps. La deuxième option s'inscrit dans une stratégie de confinement jusqu'à l'arrivée des forces d'intervention, lorsque le forcené est localisé sur la zone et qu'une évacuation en sécurité n'est plus possible.

[412] Décret n° 2007-1177 du 3 août 2007 pris pour l'application de l'article L. 111-3-1 du code de l'urbanisme et relatif aux études de sécurité publique modifié par le décret n° 2011-324 du 24 mars 2011 relatif aux études de sécurité publique.

[413] Source : http://www.polymtl.ca/urgence/doc/Bonnes_pratiques_Intrusion_Tireur_Actif_oct 2010.pdf (dernière consultation le 14 novembre 2012).

Dans le premier cas de figure, les procédures d'évacuation incendie peuvent être adaptées au risque de fusillade, à une nuance près : la nature des points d'aboutissement. Il doit s'agir, en l'espèce, de lieux protégés et à couvert et non de la cour à proximité immédiate des bâtiments. À Sankt Augustin (R.F.A.), en mai 2009, 800 élèves sont évacués vers un terrain d'athlétisme lors de l'attaque de l'adolescente ukrainienne Tanja Otto. Afin que les forces de l'ordre puissent discriminer les victimes du forcené, tout mouvement doit être opéré les mains sur la tête.

En second lieu, le confinement consiste à s'enfermer dans un espace clos, le plus souvent une salle de classe. Pour bloquer ou retarder l'entrée du « tireur actif » [active shooter], dans la mesure ou les ouvrants ne présentent pas un niveau suffisant de résistance, il importe de dresser au plus vite des barricades derrière la porte, au moyen d'une pile de tables et de chaises. Il convient ensuite de se dissimuler derrière d'autres tables utilisées en guise de bouclier, au plus loin des cloisons, en s'allongeant sur le sol (privilégier un mur porteur, si possible en béton ou en parpaings). Après avoir donné l'alerte aux services d'urgence, il est impératif d'éteindre la lumière et les téléphones cellulaires et de respecter un silence absolu jusqu'à la levée du « lock down » par les forces de sécurité.

L'attaque de la Rocori High School (Cold Spring – Minnesota, 24 septembre 2003, 2 tués) en constitue une première illustration. Alors que le jeune John McLaughlin commence à tirer dans les couloirs du sous-sol et se dirige vers le gymnase, les enseignants ont le réflexe de regrouper les élèves dans plusieurs salles et d'en verrouiller la porte dès qu'ils entendent le message « Code Red ! »[414]. Depuis trois ans, les équipes éducatives suivent une formation spécifique à ce type de situation et connaissent donc précisément la signification du « code rouge ».

L'exemple de la Jokela High School est tout aussi édifiant (Tuusula – Finlande, 7 novembre 2007, 9 tués – dont l'auteur – et 13 blessés). Pekka Eric Auvinen pénètre dans l'établissement par le sous-sol de la cafétéria. Il arpente les couloirs sur plusieurs niveaux et exécute tour à tour six élèves ainsi que l'infirmière scolaire. La plupart des lycéens étant confinés dans les classes, le jeune forcené ne parvient pas à entrer et tire à trois reprises à travers la porte de l'une d'elles. Enragé, Auvinen ne cesse de crier : *« Je vais tous vous tuer ! »* Il tente ensuite d'incendier le bâtiment en répandant sur les murs un carburant pour moteur deux temps emporté dans une bouteille d'eau minérale. Le feu ne prend pas, du fait de la forte teneur en huile du mélange. Il se dirige ensuite devant l'entrée de la cafétéria située au premier étage. Suite aux messages diffusés sur le système de sonorisation de l'établissement, le personnel a eu le réflexe de fermer les portes coulissantes en verre. Auvinen hurle pour qu'on les lui ouvre et, de rage, tire cinq coups de feu à travers les ouvrants. Les impacts ne touchent que quelques chaises.

[414] Source : http://news.minnesota.publicradio.org/features/2003/09/24_ap_schoolshooting/ (dernière consultation le 13 octobre 2012).

Malgré le bilan très lourd que l'Allemagne a pu déplorer, il est fort probable que ces bonnes pratiques ont pu sauver de nombreux élèves à l'Albertville-Realschule de Winnenden (Land de Bade-Wurttemberg - RFA, 11 mars 2009, 15 tués dont 12 dans l'établissement et 9 blessés). Les précédents massacres perpétrés sur le sol allemand avaient conduit à l'élaboration d'un message sonore codé : « Mrs Koma is coming ! ». Il s'agit en fait de l'anagramme de « Amok » (« amoklauf » en allemand). Diffusé sur les haut-parleurs de l'établissement dès le début de la fusillade, certains enseignants ont le réflexe de verrouiller les portes et confiner leurs élèves sous les tables[415].

Le témoignage d'Erin Sheehan, étudiante en première année d'ingénierie mécanique à Virginia Tech lors de l'assaut de Cho Seung Hui, en avril 2007, montre que de nombreuses personnes auraient pu être épargnées si ce réflexe avait opéré : *« J'étais à mon cours d'allemand de 9 heures quand le tireur est entré et a tiré dans toute la classe avec un pistolet. Il a d'abord passé deux fois la tête dans la salle (...). Il est revenu un peu plus tard, s'est avancé d'un mètre après la porte et a commencé à tirer. Il avait l'air très décidé et a touché presque tout le monde. Moi, j'ai fait semblant d'être morte (...). Il est parti pendant une trentaine de secondes, puis il est encore revenu et a recommencé exactement la même chose. Je pense qu'il avait entendu que nous parlions encore. Alors nous nous sommes pressés contre la porte pour qu'il ne puisse pas revenir (...) mais elle ne pouvait pas se fermer. Il a essayé de forcer le passage à trois reprises avant de tirer à travers, mais c'était une porte solide en bois et sans fenêtre !*[416] ». C'est lorsqu'il trouve porte close que le forcené abandonne son dessein et se suicide dans une autre salle.

L'alerte par SMS via la diffusion de messages successifs à l'ensemble de la communauté scolaire et universitaire constitue un moyen d'information efficace en situation de crise. Encore faut-il que la direction de l'établissement soit réactive, ce qui n'a malheureusement pas été le cas lors de la fusillade de l'université Virginia Tech, en avril 2007.

Après le massacre, l'élève ingénieur Jason Piatt s'exprime vigoureusement au sujet de la gestion calamiteuse de cette crise[417] : *« Je suis furieux ! Les gens se font tuer à 7 heures 15 dans leur dortoir, et on reçoit un e-mail à 9 heures 26 ! »* Voici la teneur du message envoyé par la direction de l'université : *« Une fusillade s'est produite tôt ce matin au bâtiment West Ambler Johnston. La communauté est priée de faire preuve de prudence et de rapporter à la police tout comportement suspect. »* Pour mémoire, le double meurtre de 7 heures 15 est traité par la police locale comme un incident isolé. L'université est bien évacuée le temps de recueillir les premiers témoignages, mais les activités scolaires reprennent peu après.

[415] Source : http://en.wikipedia.org/wiki/Erfurt_massacre (dernière consultation le 4 mai 2012).

[416] Source : http://www.cbc.ca/news/world/story/2007/04/16/virginia-tech-070416.html (dernière consultation le 13 septembre 2012).

[417] Source : http://edition.cnn.com/TRANSCRIPTS/0704/16/ywt.02.html (dernière consultation le 24 novembre 2013)

Vers 9 heures 30, des étudiants présents dans le Norris Hall, un bâtiment abritant les salles de classe des élèves ingénieurs, appellent la police pour signaler de nouveaux coups de feu. Un inconnu de type asiatique et vêtu d'un trench coat noir avance de salle en salle et tire sur les personnes qui croisent son chemin. C'est seulement à 9 heures 50 qu'un deuxième courriel est diffusé en ces termes : « *Un tireur incontrôlé se trouve sur le campus. Restez dans les bâtiments [...] loin des fenêtres !* » Les haut-parleurs du campus diffusent un message similaire. À 10 heures 16, un troisième courriel annonce l'annulation de tous les cours et demande aux occupants du campus de s'enfermer et à ceux qui sont à l'extérieur de ne pas entrer. À 10 heures 52, un quatrième courriel fait état de « plusieurs victimes dans le Norris Hall », précisant « qu'un tireur a été arrêté et que la police recherche un éventuel second tireur. » Les entrées du campus sont fermées une heure vingt après les premiers coups de feu... Quelques mois plus tard, la commission d'enquête indépendante chargée de faire la lumière sur ce massacre par le gouverneur de l'État de Virginie Tim KIaine pointe du doigt l'incompétence des responsables de l'université, accusés « de ne pas avoir agi suffisamment tôt pour stopper l'étudiant. »

Désormais, au sein de nombreux établissements nord-américains, des « Active shooter drill » sont régulièrement organisés[418]. Cela peut s'entendre, en termes d'acceptabilité sociale, au regard du nombre d'événements perpétrés aux États-Unis. Et même si les allemands y arrivent progressivement, il est actuellement difficilement concevable de faire passer une telle idée en France.

Trois mois après la tragédie de la Sandy Hook Primary School de Newtown, les américains ont franchi un cap en proposant aux enseignants une formation au maniement des armes, à l'initiative de la Buckeye Firearm Association[419]. Dans un complexe d'entraînement militaire de West Union, dans le sud de l'Ohio, les professeurs sont aussi préparés à réagir promptement, sur la base d'un jeu de rôle, en cas d'intrusion en classe d'un « active shooter » : *« Les enfants à terre ! Que quelqu'un appelle le 911! »* est censé hurler l'enseignant mis en situation, tout en dégainant son arme et en tirant sur le plastron. On recense aussi bien, parmi les stagiaires, des concierges d'écoles, des professeurs, des administrateurs, tous titulaires d'un permis de port d'armes. Ces derniers suivent enfin, à cette occasion, des leçons de premiers secours. Bien entendu, un tel programme est inimaginable en France, et c'est heureux ! Néanmoins, la partie « réflexe » mérite d'être étudiée, moyennant quelques adaptations culturelles.

[418] Voir : Active shooter drill at Happy Valley High School : http://www.youtube.com/watch?v=HrZyLNXly64 (dernière consultation le 14 octobre 2012).

[419] Géraldine Woessner, Des profs armés contre la violence… des armes ! LeParisien.fr, 31 mars 2013. Source : http://www.leparisien.fr/espace-premium/actu/des-profs-armes-contre-la-violence-des-armes-31-03-2013-2684801.php (dernière consultation les 20 novembre 2013).

Le potentiel cindynolitique des célébrités vaut aussi pour de telles actions, chacun les menant selon ses opinions et ses dispositions particulières. Le 9 février 2013, dans une école de Fountain Hills près de Phoenix (Arizona), l'acteur américain Steven Seagal s'est mué en formateur pour diriger les « vigiles » du shérif du comté de Maricopa, à l'occasion d'une simulation d'intervention sur une fusillade en milieu scolaire[420]. Outre la dimension médiatique de l'événement, l'intervention de Seagal visait à leur inculquer quelques notions de maniement des armes et d'arts martiaux, « afin de les aider à réagir plus vite pour protéger les enfants ». Recrutés en vue de former des patrouilles dans les écoles, ces vigiles bénévoles sont habilités à porter les mêmes armes que des shérifs adjoints et à intervenir en cas de danger immédiat. Bien évidemment, il est inimaginable de vouloir transposer ce concept à un autre pays que les États-Unis.

Barrière 15

Si les enseignants parviennent à confiner leurs élèves et à donner l'alerte (cf. barrière 14), au sein de classes aux portes, cloisons et vitrages suffisamment résistants (cf. barrière 13), il est tout aussi important que les forces de sécurité interviennent efficacement et dans les plus brefs délais. C'est la fonction affectée à la barrière 15. Que l'on s'inscrive dans une logique d'évacuation ou de confinement, le délai d'intervention des forces de l'ordre est primordial. C'est en effet un truisme que d'affirmer qu'une neutralisation rapide du forcené est susceptible de minimiser les effets de l'attaque.

Après l'attaque de l'école polytechnique de Montréal, le 6 décembre 1989, la polémique enfle sur la lenteur et l'inefficacité de l'intervention policière : *« Nous avons attendu pendant 20 minutes, cachés dans la salle des ordinateurs du deuxième étage »,* raconte une étudiante en génie mécanique de troisième année qui a perdu quelques-unes de ses amies dans la fusillade. *« Après avoir entendu une trentaine de coups de feu, j'ai réalisé qu'aucun policier n'était encore entré dans l'immeuble et que nous allions devoir nous défendre par nous-mêmes. Ensuite, nous somme sortis de l'immeuble et aucun policier n'y était encore entré. Ils étaient tous postés à l'extérieur, blottis près des murs avec leurs armes à feu. »* Le groupe d'intervention[421] arrive sur les lieux plus d'une heure après le suicide de Marc Lépine[422].

Le rapport d'enquête interne du service de police de la communauté urbaine de Montréal indique que la fusillade a éclaté à 17 heures 12, dans un local du deuxième étage de Polytechnique. Le premier appel au centre d'urgence de la police a été reçu à 17 heures 14. L'appel est transmis à deux auto-patrouilles à 17 heures 17, pour une arrivée sur les lieux à 17 heures 23. Lépine se suicide à 17 heures 28, alors qu'aucun policier n'a encore pénétré dans l'établissement.

[420] Darryl Webb, Reuters, 10 février 2012. Source : http://www.20minutes.fr/monde/1097749-steven-seagal-forme-vigiles-scolaires-arizona#xtor=EPR-160-[13h]-20130210-[article_monde]-756658651@1- (dernière consultation le 20 septembre 2013).
[421] Équivalent du GIPN ou du RAID en France ou de la SWAT aux USA.
[422] La Presse canadienne, « La police a été lente, estiment des rescapés », *La Presse*, 11 décembre 1989, p. A3.

C'est seulement à 17 heures 37, soit neuf minutes après l'ultime coup de feu, que la police et les ambulanciers entrent à l'intérieur de l'école Polytechnique. Le rapport révèle finalement un large déficit de coordination et de communication (localisation erronée, patrouilles d'abord dépêchées à la résidence étudiante, …)[423].

L'efficacité des forces de police s'améliore au fur et à mesure des événements. Dans quelques exemples significatifs, nous avons pu observer un temps parfois inférieur à dix minutes. C'est particulièrement le cas aux États-Unis, sans que cela ne relève systématiquement d'une police des Campus. Dans les pays rompus à ce type d'événement, la moyenne se situe encore à une quinzaine de minutes. En Allemagne, la déclinaison de procédures opérationnelles spécifiques et les exercices menés à cette fin ont aussi permis de diminuer considérablement ce délai. Dès le drame d'Erfurt en avril 2002, alors que l'alerte est donnée par le concierge à 11 heures 05, une minute seulement après le début de la fusillade. Les policiers arrivent sur les lieux à 11 heures 12[424]. À Winnenden, en mars 2009, l'alerte est donnée à 9 heures 33, trois minutes après le début de la fusillade. Deux premiers policiers pénètrent dans l'Albertville-Realschule dès 9 heures 35, essuyant des tirs de Kretschmer. Des renforts arrivent sur place cinq minutes plus tard, à 9 heures 40.

À l'inverse, la police finlandaise semblait peu préparée à ce type d'intervention lors de l'attaque à Tuusula, en novembre 2007[425]. Auvinen pénètre dans le lycée Jokela à 11heures 37. Le premier tir se produit à 11 heures 42. Une première alerte téléphonique est transmise à 11 heures 43 par une lycéenne qui appelle une plate forme d'urgence au moyen de son téléphone portable. Alors qu'il commande un exercice à l'extérieur du commissariat, le chef de la police est joint à 11 heures 50. Les premiers policiers arrivent finalement devant le lycée à 12 heures 10, soit 27 minutes après la première alerte.

La leçon semble avoir été retenue lorsqu'en 2008, survient une nouvelle fusillade dans un lycée technique de Kauhajoki[426]. L'alerte est donnée à 10 heures 43 par une élève qui appelle le centre d'urgence du district. Dissimulée sous une table, elle profite du fait que Matti Juhani Saari soit sorti recharger son arme pour appeler avec son téléphone portable. À 10 heures 44, l'opératrice relaie l'information à la police en patrouille dans la commune voisine de Teuva, le temps de trajet est de 10 minutes. Malgré une mauvaise indication quant à la désignation de l'établissement, les premiers agents arrivent sur place à 10 heures 54. Restés à l'extérieur, ils sont rejoints par une centaine de policiers du district voisin de Seinäjoki à 11 heures 30. L'ordre de pénétrer dans les bâtiments est donné à 11h35. Saari se suicide à 12 heures 09, après avoir aperçu un agent dans sa zone.

[423] Agnès Gruda, « La police reconnaît qu'elle a manqué de leadership lors de la tuerie à Poly », *La Presse*, 26 janvier 1990, p. A1.
[424] Source : http://en.wikipedia.org/wiki/Erfurt_massacre (dernière consultation le 16 novembre 2012).
[425] *Jokela School Shooting on 7 November 2007- Report of the Investigation Commission.* Ministry of Justice, Finland, Helsinki, 2009, p. 22-23.
[426] Source : Kauhajoki School Shooting on 23 September 2008 – Report of the Investigation Commission _ Investigation Commission of the Kauhajoki School Shooting, p. 18.

En observant la cinétique d'une quinzaine d'événements, on constate d'abord que les délais d'alerte se sont considérablement réduits à partir des années 2000. De 10 à 15 minutes, ils peuvent désormais s'avérer à peine supérieurs à la minute. Nickel Mines fait figure d'exception culturelle en ce sens qu'il s'agit d'une école de la communauté Amish.

Table 36 : Temps d'alerte et d'intervention des forces de police en situation de violence paroxystique en milieu scolaire

ANNÉE	MOIS	DATE	PAYS	LOCALITÉ	ÉTABLISSEMENT	HEURE DEBUT	TEMPS D'ALERTE en mn	TEMPS DE REPONSE POLICE en mn	TUÉS	BLESSÉS	SUICIDE	SUICIDE BY COPS	ARRES-TATION
1966	8	1	USA	AUSTIN - TEXAS	Texas State University	10:00	10	15	15	30		1	
1975	5	28	CAN	BRAMPTON - ONTARIO	Centennial Secondary School	11:30	10	15	3	21	1		
1983	6	3	RFA	EPPSTEIN-VOCKENHAUSEN	Freiherr-vom-Stein Gesamtschule	10:45	15	20	6	14	1		
1999	4	20	USA	LITTLETON - COLORADO	Columbine High School	11:15	10	4	15	24	1		
2002	4	26	RFA	ERFURT - THURINGE	Gutenberg gymnasium	11:05	1	5	16	7	1		
2004	9	28	ARG	CARMEN DE PATAGONES	Escuela 202 Islas Malvinas	07:30	1	10	4	5			1
2006	10	2	USA	NICKEL MINES - PENNS.	West Nickel Mines School	10:25	11	10	5	0	1		
2007	11	7	FIN	TUUSULA	Jokela High School	11:43	1	17	9	10	1		
2008	2	8	USA	BATON ROUGE - LOUISIANE	Louisiane Technical College	08:30	1	4	3	0	1		
2008	2	14	USA	DECALB - ILLINOIS	Northern Illinois University	15:05	1	5	6	21	1		
2009	3	11	RFA	WINNENDEN - BADE-WURT	Albertville-Realschule	09:30	3	2	12	9	1		
2009	9	17	RFA	ANSBACH - BAVIERE	Carolinum Gymnasium	08:35	1	5	0	11			1
2010	2	12	USA	HUNTSVILLE - ALABAMA	Alabama State University	16:00	1	9	3	3			1
2012	12	14	USA	NEWTOWN - CONNECTICUT	Sandy Hook primary school	09:30	1	10	27	1	1		

Sur la base de 10 minutes, le temps d'alerte est particulièrement long lors de la fusillade de la Columbine High School de Littleton, en 1999. Si les policiers arrivent sur place seulement 4 minutes après, cela n'influe pas sur le cours des événements puisqu'ils restent à l'extérieur de l'établissement.

Dans la période contemporaine, l'heure de début de la fusillade semble ne présenter aucun impact sur les temps d'alerte et d'intervention. Que ce soit en début (Carmen de Patagonès ; Baton rouge ; Ansbach) ou en milieu et fin de matinée (Erfurt ; Winnenden…), les forces de l'ordre sont plutôt réactives. Il en va de même en début ou milieu d'après-midi (Decalb ; Huntsville…).

Étonnamment, on ne remarque pas de diminution du nombre de victimes lors d'une arrivée rapide des policiers. Excepté à Austin où l'action se déroule en périmétrie de la structure (tirs en plongée vers le parvis de l'Université du Texas), cela tient à deux principaux facteurs : la forte concentration de personnes dans les classes et amphithéâtres et un type d'arme permettant une cadence de tir très élevée (fusil mitrailleur ou pistolet automatique).

Une autre explication tient à la stratégie inadaptée des policiers à ce type d'action criminelle. À ce titre, le rapport Malouf sur les conditions d'intervention du service de police de la communauté urbaine de Montréal (SPCUM) lors de la fusillade de l'école polytechnique de Montréal est édifiant. Dans ses conclusions, le magistrat fait ressortir que les policiers étaient conditionnés à répondre à un appel relatif à une prise d'otages et ont appliqué à la lettre la directive 620-18, leur donnant pour instruction de ne procéder à aucune intervention sans autorisation préalable du commandant de l'opération. Il s'agit en l'espèce, dès l'arrivée sur les lieux, de figer la situation en périphérie du site par la mise en place d'un périmètre de sécurité. Cela montre à quel point il est urgent de bâtir un référentiel pour ce genre d'intervention, en intégrant l'urgence à agir promptement dans les locaux pour neutraliser un forcené.

Il semble toutefois que les multiples retours d'expérience aient porté leurs fruits. Un changement de procédure a commencé à être impulsé aux États-Unis avec les équipes de la Special Weapons and Tactics (SWAT). Cependant, la disponibilité de telles équipes se limite aux grandes villes. Dans une petite ville comme Newtown par exemple, en décembre 2012, ils arrivent effectivement nettement après la fin des tirs.

C'est probablement en Allemagne que le plus grand travail en termes de stratégie opérationnelle d'intervention s'est opéré, notamment après Erfurt. Les forces de police ont travaillé spécifiquement sur de telles situations, développant de nouvelles tactiques d'intervention rapide. Depuis le mois de janvier 2013, la police belge se prépare aussi à ce type d'action au moyen de stages « Amok »[427]. Cette prise de conscience semble se manifester timidement en France, où après les deux « rampages » finlandais, sont organisés les premiers stages « Amok ». En considérant en effet le temps de transport sur les lieux de services spécialisés comme le Raid, le GIPN ou le GIGN, il est impératif que les primo intervenants soient correctement formés à ce type d'intervention (patrouilleurs de la sécurité publique ou des brigades territoriales de gendarmerie). Celles-ci doivent s'appuyer sur une très bonne connaissance des lieux (accès, cheminements, configuration des zones de vulnérabilité,…) et la dotation permanente, dans les véhicules, de moyens de protection lourds (boucliers et casques balistiques notamment), en plus des équipements en dotation individuelle (gilets pare balles). Ces agents doivent avoir conscience d'avoir affaire à un ou deux individus particulièrement déterminé(s) et de plus en plus équipés. Comme James Holmes lors de son attaque du cinéma d'Aurora, Adam Lanza était porteur d'un gilet pare balles au moment de pénétrer au sein de la Sandy Hook primary school de Newtown.

[427] Voir : La police boraine en formation AMOK. Source : http://www.youtube.com/watch?v=bhhqNEvByfA (dernière consultation le 16 novembre2013).

Nous voyons ainsi que le travail sur les délais d'intervention et la stratégie opérationnelle des forces de police sont des axes prépondérants de mitigation des risques. Mais cela ne vient qu'en complément de la prévention sociale et de la formation des enseignants, psychologues et acteurs sociaux.

En septembre 2009, Georg R. (18 ans) attaque le Carolinum Gymnasium d'Ansbach, en Bavière, à coups de hache et de bombes incendiaires. Dans le quotidien Neue Osnabrücker Zeitung, le chef de la police de l'Union allemande Rainer Wendt appelle de ses vœux l'instauration d'un système d'alerte précoce au plan national : *« L'acte horrible à Ansbach prouve, une fois de plus, que les écoles de l'Allemagne ne sont pas des endroits sûrs (…). On devrait pouvoir trouver au sein de chaque école allemande, au moins un travailleur social et un psychologue. Les gouvernements des landers doivent enfin prendre leurs responsabilités et investir fortement dans la sécurité des écoles, au lieu d'appeler à des lois plus sévères après chaque attaque d'école pour faire diversion de leurs échecs en termes de politiques scolaires.* »

Ces déclarations rejoignent celles de Josef Kraus, président de l'association des enseignants allemands (DL). Ce dernier déclare dans ce journal que le nombre de psychologues dans les écoles devrait doubler et que les enseignants devraient être éduqués à reconnaître les élèves potentiellement à problèmes, afin de prévenir de nouvelles attaques : *« Nous devons établir une culture de la plus grande attention »*. Cette phrase résume, à elle seule, l'esprit dans lequel nous devons concevoir la fonction des quinze barrières de la phase pré-accidentelle.

Lorsque ce maillage préventif et protecteur n'a pas rempli la fonction qui leur était assignée, l'événement redouté survient. S'il est malheureusement trop tard dans le cas présent, nous allons voir comment ralentir la propagation de l'onde de choc en disposant les barrières de la phase post-accidentelle.

À plus long terme, la catastrophe doit opérer une transformation en profondeur du système, dans ses espaces épistémique, statistique, déontologique et axiologique. Seule l'homéostasie de la communauté scolaire permet de garantir la stabilité son espace téléologique, pour assurer la continuité de ses finalités.

3 - 5 - 2 - Barrières de mitigation des risques en phase post accidentelle

« Ce qui caractérise l'homme, c'est la communication. C'est ce qui fait la différence entre l'homo Sapiens et l'homme de Neandertal. En ce qui concerne la violence, elle a une mémoire pour l'homme. L'homme agit en fonction de cette mémoire de la violence » (Laclémence, 2002).

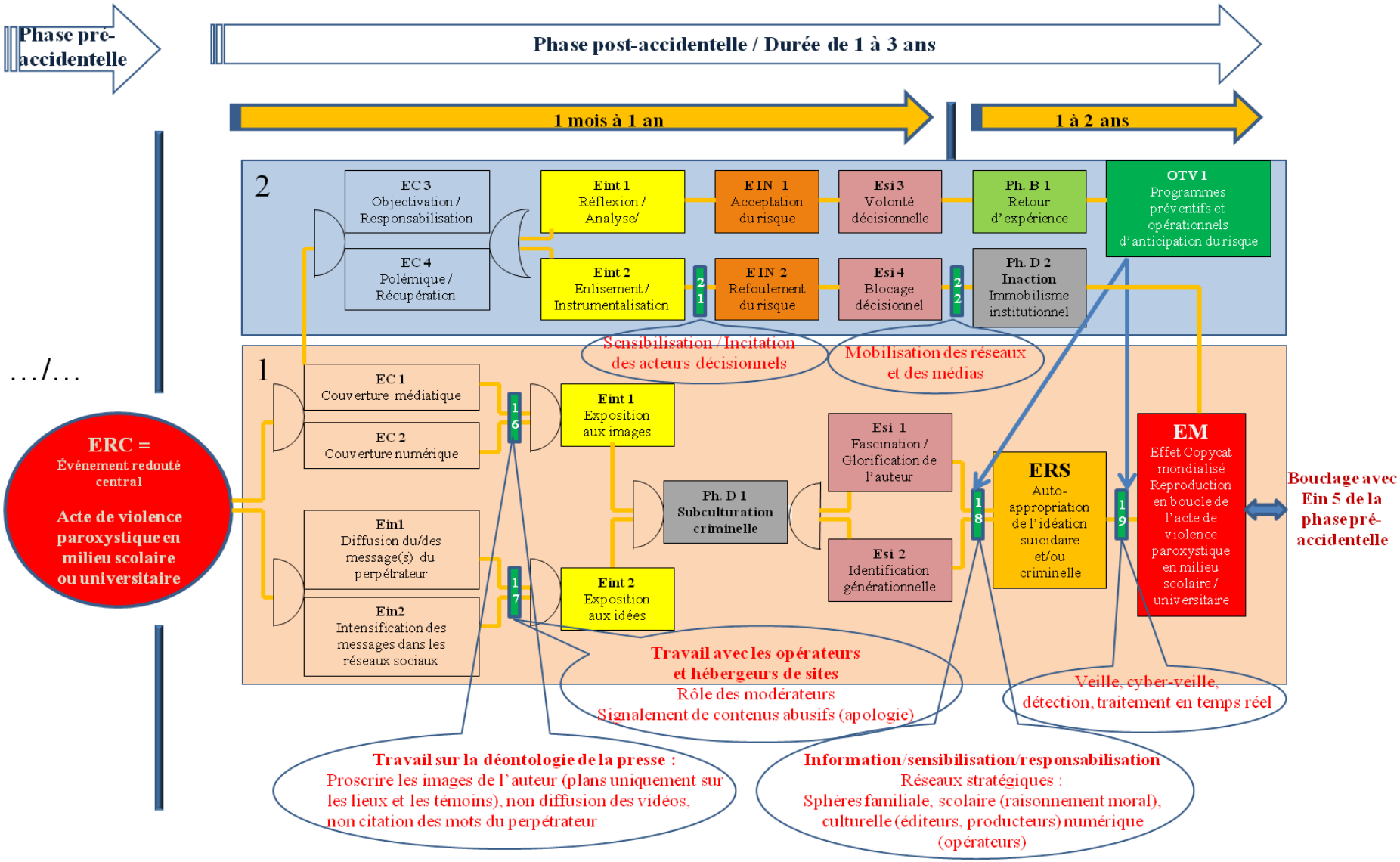
Immédiatement après la survenance de l'événement redouté, l'ensemble des réseaux concernés doit se mobiliser pour n'offrir à la mémoire collective que les éléments factuels et compassionnels. Il s'agit par là de limiter la diffusion des images et messages subversifs afin qu'ils ne suggèrent pas la réplication de l'action majeure. Les sept barrières disposées en phase post-accidentelle s'inscrivent précisément dans cette vocation.

Même si dans ce modèle nous avons pris le parti de scinder les séquences 1 et 2, elles n'en sont pas moins liées. Il en va de même pour les barrières qui s'inscrivent dans une stratégie globale d'anticipation de la survenance de l'effet redouté secondaire, pour aboutir à l'apparition de l'événement majeur.

En ce qui concerne la première séquence, nous verrons que les barrières 17 à 20 reprennent des préconisations déjà formulées en phase pré-accidentelle. Leur redondance est néanmoins utile pour éviter la réitération du processus criminel décrit précédemment.

Fig. 63 : Représentation d'un système de défense en profondeur contre la violence paroxystique en milieu scolaire

© Jean-Marc Van Meenen – Utt - France



Séquence principale de la phase post-accidentelle

Barrière 16

« Dans ce monde d'apparence, à l'aube du troisième millénaire, au moment où l'on voit de plus en plus d'adolescents passer du monde de l'enfance à celui du meurtrier, un autre danger guette : Qu'en est-il lorsque la mobilisation humaine peut être orchestrée par la mise en scène des médias ? » (Laclémence, 2002)

Si nous ne nous sommes pas en mesure de répondre formellement à cette question, il paraît urgent d'encadrer cette mise en scène. La barrière 16 doit remplir cette fonction dès que l'événement est porté à la connaissance des médias. Il s'agit très rapidement de proscrire les images de l'auteur en privilégiant la diffusion de plans uniquement sur les lieux, les victimes et les témoins. Il est tout autant primordial de ne pas diffuser des extraits de vidéo ou de messages laissés par le perpétrateur.

En aucun cas la question de la concurrence médiatique ne doit servir d'alibi pour justifier un traitement démesuré voire « racoleur » de l'événement (Lösel, 2010). Egide Royer estime en effet *« qu'une surexposition à cette représentation de la violence induit une accoutumance et une demande de plus en plus forte.*[428] *»*

« Aujourd'hui, l'homme peut être partout et nulle part à la fois. La violence d'un seul d'entre nous peut rejaillir et terroriser la planète tout entière » (Laclémence, 2002). Pour éviter cet écueil, il est surtout important de ne pas participer à une entreprise de glorification de l'auteur, fusse indirectement, avec une « délectation vampirisante » (Debarbieux, 2009). En avril 2012, par exemple, une très large tribune médiatique a pu être offerte au tueur norvégien Anders Behring Breivik à l'occasion de son procès (Oslo et Utoya Island, 22 juillet 2011, 77 tués). Cela ne manquera pas, dans un avenir plus ou moins proche, de susciter quelques vocations. Breivik aurait lui-même été inspiré par John Kaczynski, terroriste américain plus connu sous le pseudonyme de « Unabomber », cité aussi par Eric Harris dans son Webjournal intime.

Egide Royer ajoute que *« face à un jeune fragilisé par des troubles mentaux ou par un délire de persécution, les médias peuvent contribuer au passage à l'acte »* (Id.). Sans dresser une liste exhaustive des interactions en chaîne, trois « mass shootings » ont retenu notre attention :

Le premier est celui perpétré en août 1999 par le presque quadragénaire Jonathon Horrocks (38 ans), dans les bureaux de l'université de La Trobe à Melbourne. Influencé par le massacre de Port Arthur (35 tués et blessés), en mai 1996, Horrocks déclare aux enquêteurs avoir eu l'intention de tuer sept ou huit personnes, avant de forcer la police à l'abattre.

[428] Le Monde de l'éducation, juin 2007.

Son modèle, Martin Bryant, confie pour sa part avoir été influencé par le carnage de Dunblane[429], perpétré deux mois plus tôt en Ecosse par le quadragénaire écossais Thomas Hamilton[430]. On voit bien qu'à travers l'hypermédiatisation des événements criminels, l'effet copycat joue à plein.

« Depuis que la mobilisation humaine peut être orchestrée par la mise en scène des médias, les adolescents trouvent aux yeux du monde un moyen d'exister sous les flashs et la stratégie du paraître à tout prix s'est codifiée. L'image règne sans partage sur notre société, elle finit par s'imposer comme transmetteur et gérer les relations humaines. Cette mutation nous entraîne dans une diffusion de l'information qui s'affranchit peu à peu des lois de la gravité » (Laclémence, 2002).

C'est sur cet axe en particulier que la barrière 16 doit opérer son travail, en incitant les diffuseurs d'informations et d'images à cerner leur champ de responsabilité dans le respect desdites lois de la gravité.

Il peut arriver, exceptionnellement, que ce travail de persuasion ne soit pas nécessaire. Le 16 avril 2007, au soir de la fusillade de Virginia Tech, l'audience de la NBC Nightly Novels passe de 9,2 millions à 10,3 millions de téléspectateurs. C'est pourtant le moment que choisit Troy Reeb, responsable de l'information d'un puissant média canadien, pour adresser à ses agences une ligne directrice largement empreinte de déontologie : *« La vidéo de Cho Seung Hui a été clairement conçue pour effrayer et glorifier sa propre folie. Nous ne devrions pas l'aider dans ses deux buts (...). Il apparaît donc judicieux de mesurer la façon dont nous l'utiliserons, ainsi que les photographies et extraits audio qui l'accompagnent (...) »*. Reeb invite ainsi les journalistes *« à ne pas diffuser les propres mots de Hui pour ne pas justifier ses actions »*. Il suggère de réduire au minimum les extraits vidéo ou audio et ainsi *« de ne pas les utiliser comme du papier-peint »*, dans une vaine tentative d'explication de la psychologie du tueur. En considérant que la couverture du massacre de « Columbine » avait inspiré une autre fusillade la semaine suivante, il suggère de ne diffuser que des images des victimes ou du campus[431]. Cette approche responsable est vraiment essentielle.

Si l'on rapporte la formulation cindynique de l'hyperespace du danger au réseau médiatique, on touche à la fois aux espaces déontologique et axiologique. En faisant sa propre révolution, la presse aussi peut constituer un opérateur majeur de transformation volontaire.

[429] Auquel échappe le champion de Tennis Andy Murray, alors âgé de 8 ans. Source : http://www.dailymail.co.uk/news/article-1024250/Andy-Murray-I-sat-Dunblane-killer-Thomas-Hamilton-mother-gave-lift.html (dernière consultation le 8 février 2014).

[430] http://www.theage.com.au/articles/2006/03/28/1143441154819.html?page=fullpage # contentSwap3 (dernière consultation le 8 février 2014).

[431] Jennifer Webb, "Bloody choice", 2008, Ryerson Review Of Journalism.

Barrière 17

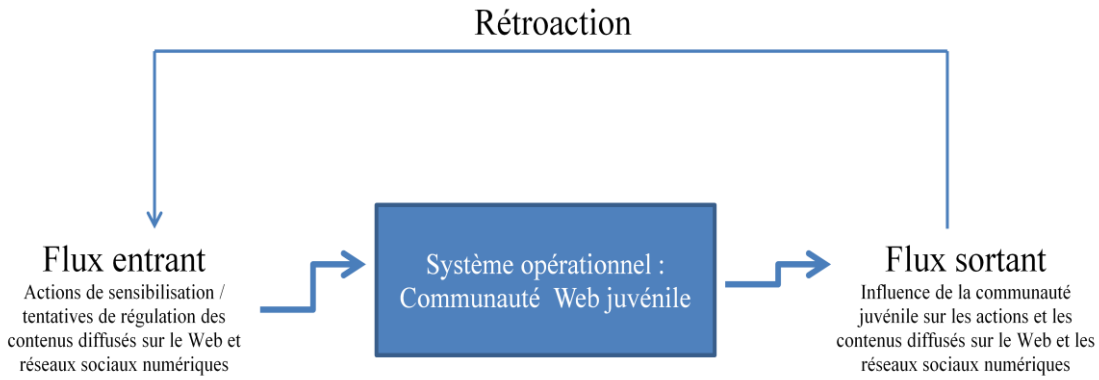
« La communication a transformé l'instant en temps continu » (Laclémence, 2002). C'est encore plus vrai avec internet, où les contenus restent accessibles plusieurs années durant pour le meilleur (la mémoire collective), et pour le pire (la construction de la violence par la mémoire). Ainsi, la barrière 17 remplit à peu de choses près la même fonction que la précédente, mais cette fois vis-à-vis des nouveaux vecteurs de diffusion numérique comme internet et les réseaux sociaux.

Le travail que nous envisageons de mener auprès des opérateurs et hébergeurs de sites communautaires vise à remettre un peu de responsabilité et de gravité dans les échanges. Cela doit passer davantage par la sensibilisation et l'incitation que par l'interdiction et la censure. Il s'agit surtout de valoriser le rôle des modérateurs ainsi que le signalement de contenus faisant l'apologie de la violence.

S'agissant des modalités de régulation internationale, nous renvoyons à la barrière n° 8 de la phase pré-accidentelle.

L'action se répète en boucle, de manière itérative. On retrouve ici la boucle cybernétique (cf. fig. 10) illustrant la notion de causalité circulaire entre le flux entrant, qui va provoquer une transformation du système opérationnel (on parlera d'homéostasie) avant que lui-même, à travers le flux sortant, ne vienne rétroactivement influencer la nature de l'action.

Fig. 64 : Boucle de rétroaction ou cybernétique
Tentative de régulation numérique → Génération Web → Territoire
© Jean-Marc Van Meenen – Utt - France



Mécanisme de causalité circulaire

Barrière 18

La barrière 18 intervient plus loin dans le processus contre-réitératif, dans l'hypothèse où les 16 et 17 n'ont pas suffisamment rempli leur fonction de filtre à la diffusion sauvage des images (Ein 1) et des idées (Ein 2). On considère ainsi que malgré les actions menées auprès des réseaux concernés, le phénomène dangereux que constitue la « subculturation criminelle » est néanmoins apparu (Ph. D 1). Même si les actions de sensibilisation ont pu en réduire l'intensité, ses effets significatifs sont bien présents comme la fascination/glorification du perpétrateur (Esi 1) et l'identification générationnelle (Esi 2).

Les préconisations sont identiques à celles formulées dans la barrière 12 de la phase pré-accidentelle en insistant sur l'information, la sensibilisation et la responsabilisation des réseaux stratégiques : sphères familiale, scolaire (raisonnement moral), culturelle (éditeurs, producteurs) et numérique (fournisseurs d'accès et de moteur de recherche, opérateurs, …). Il s'agit à ce stade de redoubler de vigilance et de marquer une plus grande attention aux menaces implicites voire explicites formulées verbalement ou par écrit sur Internet.

Le message doit aussi reposer sur l'impératif de dénonciation d'un crime, en vertu de l'article 434-1 du code pénal :

« Le fait, pour quiconque ayant connaissance d'un crime dont il est encore possible de prévenir ou de limiter les effets, ou dont les auteurs sont susceptibles de commettre de nouveaux crimes qui pourraient être empêchés, de ne pas en informer les autorités judiciaires ou administratives, est puni de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende. »

Sont exceptés des dispositions qui précèdent, sauf en ce qui concerne les crimes commis sur les mineurs de quinze ans :

1° Les parents en ligne directe et leurs conjoints, ainsi que les frères et sœurs et leurs conjoints, de l'auteur ou du complice du crime ;

2° Le conjoint de l'auteur ou du complice du crime, ou la personne qui vit notoirement en situation maritale avec lui.

Sont également exceptés des dispositions du 1er alinéa les personnes astreintes au secret dans les conditions prévues par l'article 226-13.

Outre cette obligation de principe, il est intéressant de constater que l'immunité familiale ne joue pas lorsque le crime vise potentiellement des mineurs de quinze ans, ce qui est au moins le cas pour les faits supposés se dérouler au sein d'un collège. Au-delà de cet âge, il convient néanmoins de les renvoyer à leur conscience citoyenne comme ont pu le faire courageusement les parents d'un jeune garçon à Beauvais (Oise – France), le 17 novembre 2010. Il en va de même pour les médecins, infirmières et psychologues scolaires, astreints au secret médical. En revanche, cela n'est absolument pas le cas des enseignants et personnels de direction. Même s'il y a peu de chance que ces derniers en viennent à ne pas transmettre une telle information aux autorités précitées, il est néanmoins utile de rappeler les dispositions de l'article 40 alinéa 2 du code de procédure pénale, qui dispose que :

« Toute autorité constituée, tout officier public ou fonctionnaire qui, dans l'exercice de ses fonctions, acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit est tenu d'en donner avis sans délai au procureur de la République et de transmettre à ce magistrat tous les renseignements, procès-verbaux et actes qui y sont relatifs. »

L'annonce du passage à l'acte étant quasi systématique (Bondü, 2012), il est donc important de sensibiliser l'ensemble des réseaux concernés sur le sérieux de ces menaces et de mettre chacun face à sa conscience et ses responsabilités.

Barrière 19

La barrière 19 s'inscrit aussi en redondance de la barrière 12 de la phase pré-accidentelle. Celle-ci est supposée intervenir après la survenance de l'événement redouté secondaire (ERS), à savoir l'auto-appropriation en boucle de l'idéation suicidaire et/ou criminelle. Elle vise donc à ce que n'apparaisse pas l'événement majeur (EM) que l'on imagine à travers un effet copycat mondialisé et, corrélativement, une reproduction en boucle de l'acte de violence paroxystique en milieu scolaire ou universitaire. Les préconisations y afférentes touchent encore à la cyber-veille, la détection et le traitement en temps réel des messages, blogs, forums, réseaux sociaux…

Séquence parallèle à la phase principale de la phase post-accidentelle

Comme indiqué plus haut, cette phase intervient en parallèle de la première séquence. Elles sont même reliées l'une à l'autre par le vecteur médiatique qui amorce son mouvement à la suite de l'action criminelle (EC 1 de la séquence 1).

Rapporté en termes de cindyniques aux organes politiques et décisionnels, l'orientation psychologique impulsée par la couverture médiatique de l'événement touche à la fois aux espaces épistémique, statistique, déontologique et axiologique de l'hyperespace du danger. L'espace téléologique n'est pas en reste, selon que l'on se situe dans un déterminisme collectif à tendance plus cindynolitique que cindynogène et vice versa.

Le risque se trouve dans l'impact immédiat mais durable des réactions spontanées de la population sur les organes décisionnels. Selon que l'on se situe majoritairement dans une logique d'objectivation et de responsabilisation (EC 3) ou de polémique et récupération (EC 4), la chaîne de décision en subit l'influence au moins dans l'urgence de la crise. Selon Georges Yves Kervern, tout s'explique par l'adoption d'une « stratégie de maintien du pouvoir » et non de réponse véritablement objective à la situation de crise (Kervern, 1995, p. 68). Ainsi s'agit-il, à travers cette posture, de gérer la peur avant le danger qui en est la source. Pour éviter un large effet de panique, les demandes pressantes d'interprétation et d'intervention émanant de la population doivent être satisfaites dans un laps de temps très court. Kervern définit ladite panique comme « un processus explosif de représentation du danger alimenté en feed-backs positifs par deux dimensions : l'intensité cindynique et la diffusion mimétique. »

Après la survenance de l'événement redouté, la « contagion des émotions » va effectivement dépendre de l'intensité cindynique exprimée : nombre de tués, de blessés, adultes ou enfants, etc. « En mettant en résonance les systèmes de vigilance et en provoquant une véritable réaction en chaîne dans les systèmes énergétiques des acteurs pris [dans la spirale médiatique], l'énergie mimétique multiplie de façon explosive l'intensité cindynique. Elle fait sauter les verrous installés dans les systèmes culturels et provoque de terribles phénomènes de « retour à la barbarie primitive » (Kervern, 1997, p. 129). Cela peut expliquer l'explosion des ventes d'armes ou la recrudescence des mouvements survivalistes, aux États-Unis, à la suite de chaque tragédie.

Si le pouvoir peut difficilement réduire l'intensité cindynique de l'événement (sauf à optimiser la prise en charge médicale et psychologique des victimes pour ne pas alourdir le bilan), il peut neutraliser une partie de la diffusion mimétique de la panique. Mais d'après l'analyse qu'en livre Kervern, « la logique du pouvoir en situation cindynique d'urgence le conduit à mobiliser ses moyens classiques d'intervention », quitte à « rejeter la démarche scientifique dans un extérieur » (Id., p. 69). On assiste donc, le plus souvent, à une fission entre un *intérieur administratif de précaution* et un *extérieur* où se retrouverait la démarche scientifique. En d'autres termes, le pouvoir en action produit le diagnostic en fonction de ses ressources disponibles sans nécessairement se fonder sur l'avis éclairé des scientifiques qui restent à l'extérieur de la sphère décisionnelle. Si plus tard, la Commission d'enquête ne s'avère pas en mesure de le remettre en question, faute d'indices ou de témoignages suffisants, le diagnostic d'urgence restera l'unique « version » de l'accident ou de la catastrophe. Cette logique « évidentialiste », telle que définie par Kervern, aura gagné. Le danger sera prétendument maîtrisé sur la base d'une interprétation erronée de la situation cindynique et sans qu'aucun retour de l'*extérieur* ne vienne la contredire.

Pire encore est la situation où le pouvoir, faute de réponse immédiate, néglige l'apport scientifique et s'en remet à la fatalité. Si ce postulat est compréhensible de la part d'un élu local, sans véritable appui scientifique pour alimenter sa réflexion, il l'est moins pour des élus nationaux censés faire œuvre de distanciation et de rationalité et non d'évidentialisme et d'obscurantisme. Au lendemain de la tragédie du 13 mars 1996, le maire de la petite ville écossaise de Dunblane (10 000 habitants) s'en remet par exemple au Malin à l'entame de son discours : « *Hier, le diable nous a visités, et nous ne saurons jamais pourquoi…* » Cela suppose que pour toute « thérapeutique anti-catastrophes », on en revienne à l'âge des larmes et à ses remèdes rituels comme les prières et processions pour en appeler à la Providence (Kervern, 1995, p. 7). Après la fusillade d'Erfurt, le Chancelier allemand Gerhard Schroeder parle d'abord « *d'un crime effroyable, incompréhensible* », le qualifiant *« d'événement unique qui dépasse tout entendement et s'oppose à toute tentative d'explication*.[432] » C'est un peu vite oublier que nous sommes passés depuis plus de deux cents ans et plus encore depuis cinquante ans à « l'âge des neurones » (Id.), et que ce phénomène peut être expliqué pour peu que l'on s'en donne le temps et les moyens.

Par-delà la teneur de ses premiers propos semblant rejeter un temps la démarche scientifique à l'extérieur de la situation, le chancelier allemand semble ensuite orienter la situation vers un événement courant tendant à l'objectivation et la responsabilisation (EC 3). Dans une lettre publique diffusée quelques jours après le drame, il précise en effet que *« (…) cet acte singulier, qui dépasse notre imagination, nécessite de la part de l'État une analyse minutieuse et des conséquences décisives. (…) On ne peut admettre que les médias électroniques proposent à la jeunesse d'aujourd'hui tant de violence, présentée comme un divertissement »* [433].

[432] Source : https://www.wsws.org/francais/News/2002/mai02/29avril02_erfurt.shtml (dernière consultation le 22 novembre 2013).

[433] Source : http://www.radio-canada.ca/nouvelles/International/nouvelles/200205/03/002-erfurt-ceremonie.asp (dernière consultation le 22 novembre 2013).

Lors de la diffusion de ladite lettre, Gerhard Schroeder vient de rencontrer les représentants des grandes chaînes de télévision allemandes privées et publiques, des producteurs de vidéos et des fournisseurs de contenus sur Internet pour réfléchir à d'éventuelles solutions pour éviter la réitération de la tragédie. Cette dynamique positive permet de penser, à ce stade, que nous nous situons bien dans un événement intermédiaire qualifié de « réflexion – analyse » (Eint 1), deuxième étape conduisant à l'événement initiateur d'acceptation du risque (EIN 1) producteur d'un effet significatif comme l'émergence d'une volonté décisionnelle (Esi) telle qu'en témoigne la convocation des responsables des médias électroniques.

Mais dans le cas d'Erfurt, la volonté décisionnelle s'inscrit-elle en miroir de l'émotion de la population ou est-elle animée par une réelle conviction ? Certainement la première hypothèse, caractérisée par la fugacité de l'action consécutive au seul effet d'annonce. Car une fois « épuisée de toute sa matière et vidée de toute sa substance émotionnelle (…), l'information retombe dans l'anonymat de la population » (Laclémence, 2002). Cela vaut aussi pour la plupart des incantations de départ. Au regard des « rampages » de Coburg en 2003, Emsdetten en 2006, Winnenden, Sankt Augustin et Ansbach en 2009 et Ludwigshafen en 2010, on connaît à présent ce qu'il est advenu des vœux pieux formulés à la suite de la tragédie d'Erfurt.

À l'inverse, aucun autre événement n'est pour l'heure recensé en Finlande, du moins en milieu scolaire[434], après la double fusillade de Tuusula et Kauhajoki. On doit certainement cela aux retours d'expérience consécutifs à cette double tragédie (Ph. B 1). Ce retour de *« l'extérieur scientifique »* dans la situation cindynique constitue assurément un phénomène bénéfique en ce sens que la réflexion et l'analyse vont supplanter la tentation d'une fabrication « évidentialiste » du danger. Malgré le peu d'impact d'une première tentative d'harmonisation des règlementations locales en matière de délivrance de permis de détention d'armes à feu (cf. chap. 2, p. 241), notons que c'est bien sur la base des deux rapports officiels établis à la demande du ministère de la Justice que le ministère de l'Éducation finlandais a décidé, notamment, de soutenir le dispositif anti-harcèlement « KiVa Koulu » auquel nous faisons référence dans la barrière n° 5 de la phase pré-accidentelle.

La recommandation 1 du rapport de la Commission d'investigation sur la fusillade de Jokela est ainsi libellée : *« Le ministère des affaires sociales et de la santé et le ministère de l'éducation devraient, par la surveillance et les conseils constants, s'assurer que les membres de l'assistance sociale, les autorités de soin et les autorités responsables de l'organisation de l'éducation développent constamment le bien-être de l'élève. Les ressources allouées au travail d'assistance sociale des élèves devraient être conformes aux recommandations officielles. Le travail devrait être systématique et un effort devrait être fait pour identifier les problèmes des élèves dès que possible. Les autorités devraient également s'assurer que les mesures de soutien nécessaires soient toujours mises en œuvre. En cas de nécessité, il conviendra d'en passer par une mesure législative.*[435] »

[434] À quelques heures de basculer dans l'année 2010, une fusillade mortelle est survenue au centre commercial d'Espoo, près d'Helsinki (cf. chapitre 2).

[435] Recommendation 1, Development of pupil and student welfare, *Jokela School Shooting on 7 November 2007- Report of the Investigation Commission.* Ministry of Justice, Finland, Helsinki, 2009, p. 133.

Dans le même item, la recommandation 2 invite le ministère des affaires sociales et de la santé et le ministère de l'éducation à « clarifier la législation au sujet de la confidentialité et la fluidité de l'information liée au bien-être des élèves et étudiants. »

La recommandation 4 du même rapport porte plus spécifiquement sur le harcèlement en milieu scolaire : *« Le ministère de l'éducation et les autorités responsables de l'organisation de l'éducation devraient s'assurer que des écoles mettent en application activement et systématiquement les mesures nécessaires pour empêcher d'intimider ou, au besoin, pour intervenir tôt et surveiller la situation étroitement.*[436] *»*

L'ensemble des recommandations listées dans le rapport *Jokela School Shooting on 7 November 2007* rejoignent peu ou prou les préconisations formulées plus haut dans l'AMDEC et le nœud papillon (p. 364, 401) :

- Recommandations 1 et 2 : Développement du bien-être des élèves et étudiants ;

- Recommandation 3 : Clarification des recommandations de traitement dans les services de santé mentale pour adolescents ;

- Recommandation 4 : Prévention du harcèlement (cf. supra) ;

- Recommandation 5 : Législation plus rigoureuse pour la réduction des armes à feu ;

- Recommandation 6 : Amélioration systématique de la sûreté globale dans les écoles ;

- Recommandation 7 : Modération sur Internet ;

- Recommandation 8 : Redéfinition des objectifs finaux de la police ;

- Recommandations 9 et 10 : Pénalisation de la préparation pour commettre une offense contre la vie ;

- Recommandation 11 : Développement de la coopération entre les diverses autorités ;

- Recommandation 12 : Amélioration des communications officielles ;

- Recommandation 13 : Promotion d'une auto-régulation des médias.

Finalisé en février 2009, le premier rapport n'est pas encore rendu public lorsque retentit, le 23 septembre 2008, une seconde fusillade à Kauhajoki. Le second rapport sort en février 2010 sous le titre éponyme de *Kauhajoki School Shooting on 23 September 2008*.

Encore valides, les préconisations formulées dans le *Jokela School Shooting on 7 November 2007* sont complétées de précieuses conclusions comme le nécessaire effort de détection d'une action en cours de planification (conclusion 1 : Planning of the deed, p. 140), l'information sans délai de la communauté scolaire sur la nature de l'événement aux fins d'évacuation, l'uniformisation des procédures et de la préparation systématique à ce type d'événement (conclusions 3 et 4 : Self-rescue, p. 141-142), etc.

[436] Recommendation 4, Prevention of bullying, *Jokela School Shooting on 7 November 2007- Report of the Investigation Commission.* Ministry of Justice, Finland, Helsinki, 2009, Recommandation 4, p. 135.

Des mesures significatives sont néanmoins annoncées dès le mois de novembre 2008 dans le cadre du programme interne de sécurité. Fondées sur les cinq principales propositions d'un groupe de travail interministériel, lesdites mesures sont hiérarchisées comme suit[437] :

1. Développement d'une « Web-autorité » particulièrement ciblée sur les jeunes ;
2. Perfectionnement des communications entre les diverses autorités ;
3. Surveillance plus efficace du Web 4 ;
4. Développement d'une planification locale de sécurité ;
5. Éducation accrue de sécurité dans les écoles ;
6. Autres propositions.

Outre les conclusions phares énoncées plus haut, les recommandations du *Kauhajoki School Shooting on 23 September 2008* n'en sont pas moins dignes d'intérêt :

Recommandations 1 et 2 : **Disponibilité des armes à feu** (p. 160)

« Le ministère de l'intérieur devrait prendre des mesures pour s'assurer que tous les pistolets permettant à leur utilisateur de tirer un grand nombre de projectiles dans un laps de temps très court soient collectés – en contrepartie d'une compensation financière, par exemple – et que plus aucune nouvelle acquisition ne soit accordée pour de telles armes à feu. La restitution des armes illégalement détenues devra être rendue plus attractive pour leurs propriétaires. »

« Le ministère de l'intérieur devrait prendre des mesures pour élever à 20 ans la limite d'âge pour la détention des armes à feu, rendre les permis à durée déterminée et exiger deux ans de pratique régulière du tir sportif comme condition préalable à son octroi. »

Recommandation 3 : **Développement des services de santé mentaux pour les jeunes** (p. 163).

« Le ministère des affaires sociales et de la santé devrait prendre des mesures pour s'assurer que la prescription du médicament psychotrope pour les jeunes de moins de 22 ans soit toujours précédée d'un examen médical réalisé par un psychiatre ou un spécialiste en substance psychotrope. »

Recommandations 4 et 5 : **Optimisation de l'interaction intergénérationnelle dans les établissements éducatifs** (p. 164)

« Les ministères de l'éducation, des affaires sociales et de la santé devraient prendre des mesures conjointes visant à proposer des ressources additionnelles pour la santé des élèves, en particulier pour ce qui touche au secteur mental. Cela pourrait passer par l'instauration d'examens réguliers et obligatoires. »

« Le ministère de l'éducation devrait prendre des mesures pour offrir aux étudiants des occasions scolaires spécifiques d'exprimer leurs inquiétudes et également leur avis sur le Web et d'en discuter avec le personnel d'assistance sociale. Le système devrait inclure des procédures d'identification et de traitement des situations à problème. »

[437] Kauhajoki School Shooting on 23 September 2008 – Report of the Investigation Commission_ Investigation Commission of the Kauhajoki School Shooting, p. 160.

Recommandation 6 : **Planification complète de la sécurité au sein des établissements éducatifs** (p. 165)

« Les ministères de l'intérieur, de l'éducation, des affaires sociales et de la santé devraient regrouper toutes les plans et instructions relatifs à la sécurité dans les établissements éducatifs dans un document simple régulièrement mis à jour. En l'espèce, l'essentiel relèverait de l'identification des risques potentiels, de la prévention systématique et la diffusion d'instructions relatives aux scenarii identifiés. Celles-ci pourraient par exemple être distribuées aux élèves et étudiants en format de poche. »

Recommandation 7 : **Coordination des services d'intervention dans les situations impliquant des autorités multiples** (p. 166)

« Les ministères de l'intérieur, des affaires sociales et de la santé devraient prendre des mesures pour fournir à la police, aux services de secours et aux services médicaux des plans de coopération conjointement approuvés et adaptables à une variété de situations et de circonstances en fonction de changements soudains. Une formation suffisante et des exercices réguliers doivent être entrepris afin de s'assurer que les plans fonctionnent bien au plan opérationnel. »

Recommandation 8 : **Coopération entre les autorités dans le travail de prévention** (p. 167)

« En coopération avec le ministère des affaires sociales et de la santé et le ministère de l'éducation, le ministère de l'intérieur devrait prendre des mesures en vue d'optimiser les interventions conjointes dans les diverses éventualités et coordonner le travail de prévention relatif à la sécurité. »

Recommandation 9 : **Coordination de l'appui psychosocial**

« Le ministère des affaires sociales et de la santé devrait prendre des mesures pour s'assurer de l'élaboration de plans, de la disponibilité de ressources humaines et managériales pour la fourniture d'un appui psychosocial lors des crises majeures. Cet appui doit pouvoir être fourni quel que soit son lieu de survenance et la population en présence. Le but est de fournir localement un appui pratique et individualisé aux personnes impliquées qui en expriment le besoin. »

Comme pour tout dispositif à connotation préventive, il est toujours difficile d'évaluer l'efficacité des mesures prises. Comment, en effet, affirmer que ce qui n'est pas arrivé serait survenu en leur absence ? Le fait qu'aucune nouvelle fusillade ne se soit produite en Finlande depuis plus de cinq ans peut néanmoins laisser présumer que ces retours d'expérience ont au moins suscité l'émergence d'un opérateur de transformation volontaire (OTV 1) par l'impulsion de programmes préventifs et opérationnels d'anticipation du risque.

A contrario de la Finlande et en dépit des nombreuses initiatives prises depuis « Columbine », le traitement nord-américain du phénomène de « school shooting » s'inscrit globalement dans la « polémique / récupération » (EC 4).

À la charnière des années 2012 et 2013, la lutte politique qui émaille l'après Newtown[438], conduit une fois encore à un blocage décisionnel. Malgré les espoirs de transformation volontaire suscités au départ par une très large mobilisation citoyenne et l'impulsion de la Maison-Blanche, la réflexion marque le pas (cf. chapitre 2). L'émotion suscitée par l'exécution froide et méthodique de vingt enfants de six et sept ans, notamment, a permis de croire l'espace de quelques semaines que nous nous orientions vers une véritable phase « d'objectivation / responsabilisation » (EC 1) et non de « Polémique / Récupération » (EC 4).

On peut dire aujourd'hui qu'une fois de plus, les coups de buttoir conjugués de la National Rifle Association (NRA), du Tea Party et du Congrès des États-Unis auront eu raison des ambitions réformatrices du président Obama. Ainsi, la tristesse et la compassion de millions d'américains n'auront pu avoir raison d'une tradition séculaire et, plus encore, des enjeux économiques colossaux liés aux ventes d'armes à feu.

Malgré les initiatives politiques (cf. Diane Feinstein), malgré la lutte permanente du Brady Campaign, malgré la position courageuse du California State Teachers' Retirement System, la situation a une fois de plus fini par tourner à « l'enlisement / instrumentalisation » (Eint 2) et donc, *in fine*, au refoulement du risque (E IN 2). Le blocage décisionnel qui s'en est suivi est parfaitement illustré par le vote du Sénat, le 17 avril 2013, contre l'instauration des « background checks » [vérification des antécédents judiciaires et psychiatriques] lors de l'acquisition d'armes sur Internet et dans les Gun shows [foires aux armes] comme c'est le cas par ailleurs dans les armureries (cf. chapitre 2). Malgré 86 % de sondés favorables à cette mesure, la campagne de désinformation de la NRA et l'amendement des sénateurs républicains Joe Manchin et Pat Toomey[439] auront réduit à néant le travail de la Commission Biden pour aboutir au phénomène dangereux que constitue, en pareilles circonstances, l'inaction et l'immobilisme institutionnels (Ph. D 2).

On sait par ailleurs, au regard des expériences récentes, qu'une telle position favorise la reproduction des actes de violence paroxystique en milieu scolaire et universitaire, à savoir l'événement majeur (EM) que nous cherchons précisément à éviter. Alors quelles barrières peut-on imaginer pour endiguer un phénomène aussi répandu que l'enlisement, le refoulement du risque et le blocage décisionnel ?

Nous avons pu voir, à travers cette recherche, que la majorité des actes de violence paroxystique émanaient de pays occidentaux a priori « démocratiques ». Or, selon l'historien athénien Thucydide, la démocratie ne s'apparente-t-elle pas à un régime politique où les choses dépendent non pas du petit nombre mais de la majorité ?

[438] Sandy Hook primary school**,** Newtown - Connecticut, 14 décembre 2012, USA, 27 tués.
[439]Source : http://www.cbsnews.com/news/newtown-father-obama-say-shame-on-congress/ (dernière consultation le 24 novembre 2013).

Barrières 21 et 22

Une première barrière peut éventuellement être positionnée lorsqu'il devient patent que la situation commence à s'enliser (Eint 2 : Enlisement / Instrumentalisation) et surtout avant que le Pouvoir ne s'inscrive durablement dans une logique de refoulement du risque (EIN 2). Un peu plus loin, la barrière 22 est supposée agir lorsqu'un blocage décisionnel semble entériné (Esi 4) et que l'on se dirige tout droit vers l'inaction et l'immobilisme institutionnel (Ph. D. 2).

« Le conflit est une composante de la vie en société, mais les relations conflictuelles atteignent rarement des intensités guerrières, elles impliquent souvent des compromis » (Mothé, 2006). Pour y parvenir, il convient de sensibiliser le plus largement possible la classe politique (cf. barrière 21). Il est aussi incontournable de faire action de lobbying auprès des sphères d'influence et de décision, sans négliger le pouvoir cindynolitique de certains « people » (cf. supra). Pour être efficiente, la participation à la vie démocratique doit s'inscrire dans l'intelligence de l'argumentation de tous les paramètres de la décision et non dans l'acclamation, la vitupération. Le mouvement collectif ne doit pas non plus se situer trop longtemps dans l'exploitation des émotions, au risque de n'être qu'éphémère. À partir de ce postulat faisant primer l'analyse et l'argumentation sur la polémique et la récupération, les moyens d'expression démocratiques ne manquent pas pour se faire entendre jusqu'aux plus hautes instances décisionnelles et éviter le blocage. De la pétition à la manifestation de rue, digne et pacifique, tout est bon pourvu que l'on reste en première ligne médiatique et que l'on ne retombe pas dans l'oubli, jusqu'à la prochaine tragédie (barrière n° 22).

Une gradation progressive est enfin établie entre les notions de sensibilisation et d'incitation. La première s'inscrit tel un préalable obligatoire à la seconde, appuyée au besoin par des pressions politiques notamment au plan électoral. Mais quoi qu'il en soit, rien ne vaut un soutien indéfectible du plus haut niveau de l'État. C'est le cas du collectif fondé par les parents des victimes de la Sandy Hook Primary School de Newtown, qui constitue selon le président Obama « une source d'inspiration » dans la poursuite de son combat pour la protection des mineurs contre les armes à feu[440].

[440] Source : http://www.cbsnews.com/news/newtown-father-obama-say-shame-on-congress/ (dernière consultation le 24 novembre 2013).

Conclusion du chapitre 3

Au terme de cette troisième partie, il semble que nous soyons parvenu à proposer des modèles qui puissent rendre intelligibles les manifestations de violence paroxystique en milieu scolaire, alors que d'aucuns les qualifient pourtant d'inexplicables voire… diaboliques (cf. supra). Le raisonnement s'est appuyé sur une double orientation : phénoménologique et téléologique. En d'autres termes, nous avons essayé de représenter conjointement le fonctionnement du phénomène et les finalités qui lui sont attribuées.

Après une large présentation des principales méthodes d'analyse de risque industriel et technologique, une première phase d'application a été opérée au moyen d'une analyse des modes, des effets et de la criticité des défaillances (AMDEC). Cette étape a permis de faire émerger, pour chaque composant, une mesure de la criticité des principaux facteurs de risque. Elle a aussi permis d'en dégager une hiérarchie utile à la priorisation des actions préventives.

S'agissant des jeunes perpétrateurs notamment de sexe masculin, l'AMDEC a permis de mesurer à quel point le harcèlement, corrélé à d'autres facteurs comme la dysharmonie familiale, les complexes physiques, la pratique des jeux vidéo, les influences subculturelles, la facilité d'accès aux armes à feu, la frustration scolaire et la frustration sexuelle, pouvait conduire au développement de troubles psychologiques et, *in fine*, à l'expression d'une violence réactionnelle paroxystique. Nous avons conjointement pu établir les effets d'une consommation d'antidépresseurs insuffisamment encadrée par un suivi rigoureux et prolongé. Cette analyse a enfin permis de démontrer l'ampleur d'un phénomène de mimétisme planétaire (effet copycat globalisé), potentialisé par Internet depuis le milieu des années 1990.

Les hypothèses tirées de l'AMDEC ont ensuite été largement utilisées lors de la construction des arbres des causes. À travers le cheminement social et criminel à rebours de chaque catégorie de perpétrateurs, ces graphes ont largement préfiguré notre modèle final en « nœud papillon ». En élaborant cette matrice, nous avons pu mesurer à quel point l'intention dépassait le seul stade de la description. La réflexion s'est donc portée sur la construction et la valorisation des couches de protection susceptibles d'assurer la résilience générale des systèmes considérés. Comme le suggère la méthode LOPA évoquée dans la présentation de la méthode du « nœud papillon » (p. 306), l'observateur doit se demander si les barrières sont bien disposées en nombre suffisant pour espérer renverser le potentiel cindynogène de la situation initiale ? S'agissant des graphes proposés dans ce chapitre (pp. 400, 440), il serait présomptueux de répondre tout de go par l'affirmative. Au-delà du seul nombre total porté à vingt-deux, nous avons recherché la meilleure cohérence possible grâce à un maillage pluridisciplinaire. Avant d'oser se prononcer sur cette question, encore faut-il convaincre les réseaux impliqués de l'utilité des préconisations formulées afin de susciter leur pleine adhésion pour les faire appliquer fidèlement. Il ne faudra pas non plus négliger l'aspect temporel, à savoir leur temps de réaction dans la cinétique des processus mis en jeu.

Deuxième question posée dans la LOPA : les barrières mises en place sont-elles suffisamment denses pour justifier d'un risque résiduel acceptable ? Malheureusement, seule une confrontation à un voire plusieurs événements de ce type permettra de s'assurer de leur efficience ou d'en faire émerger d'éventuelles lacunes. En l'état actuel des choses, la réponse est forcément contrastée. Tout dépend en effet à quel niveau les réseaux concernés vont placer le curseur, en termes d'acceptabilité sociale, en considérant aussi que les moyens associés auxdites barrières doivent s'inscrivent dans une approche raisonnable telle que définie par l'ALARA. Plus généralement, il s'agira de mesurer *in vivo* à quel point les hypothèses préventives ou protectrices formulées dans chacune des barrières peuvent influencer le modèle cindynique de l'hyperespace du danger présenté dans le premier chapitre. Sont-elles à même d'agir en tant qu'opérateurs de transformation volontaire ? Peut-être, mais rien n'est sûr…

Nous avons pu voir enfin que les manifestations de violence paroxystique en milieu scolaire étaient largement corrélées aux évolutions sociales et technologiques. Les observateurs devront ainsi s'interroger sur la validité dans le temps des hypothèses formulées à travers ces modèles, en application du principe de « réfutabilité » de Karl Popper (Popper, 1975). En effet, les processus que nous venons de représenter sont susceptibles d'évoluer rapidement et de rendre obsolètes, d'une décennie à l'autre, les facteurs de risque mis en exergue dans ces travaux. C'est ce qui différencie notamment les systèmes complexes des sciences naturelles où l'évolution a lieu sur des échelles de temps bien plus grandes en général…

Conclusion générale

Après quatre longues années de collecte et de traitement de données, nous parvenons enfin au terme de cette recherche doctorale. À travers l'analyse systémique proposée dans ces travaux, nous espérons ainsi avoir apporté une contribution innovante sur un sujet finalement peu exploré en France. Il convient à présent de nous interroger sur les apports scientifiques induits, même s'il est toujours difficile de dresser un auto-bilan qui soit à la fois modeste et objectif. Loin de prétendre avoir asséné de façon péremptoire quelque vérité absolue, nous dirions néanmoins que plusieurs questions ont trouvé des réponses. De même, la plupart des hypothèses émises initialement ont pu être confirmées ou infirmées.

Pour parvenir à ce résultat, il est utile de rappeler que nous avons travaillé sur plus de cent cinquante occurrences échelonnées sur un siècle, à travers cinq continents et vingt-cinq pays. En comparaison, les études précédentes portaient tout au plus sur une quarantaine d'événements, perpétrés sur le seul territoire des États-Unis. Outre un précieux apport de connaissances sur la répartition géographique des événements, ces travaux ont fait apparaître une typologie précise des auteurs, les types d'établissements visés, le statut des victimes et la localisation spatio-temporelle des zones de vulnérabilité.

Apports scientifiques

Le principal apport scientifique réside dans le croisement des disciplines, entre les sciences humaines et les sciences de l'ingénieur principalement. La sociologie, les sciences de l'éducation, le Droit… s'associent à l'analyse systémique et à la sûreté de fonctionnement. S'agissant de recherche-action, il est aussi fait appel aux principes de la prévention situationnelle afin de rendre les espaces moins vulnérables vis-à-vis de ces événements.

Le fait d'apporter une définition précise à un phénomène dont les contours restaient encore flous constitue déjà un premier point important (chap. 1, p. 120). Cette proposition permet dès lors de différencier « la violence paroxystique en milieu scolaire » des autres formes d'homicides ou de suicides par arme à feu perpétrés au sein des mêmes espaces. Les actions terroristes y sont aussi exclues expressément, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent. Ce terme ainsi défini, la communauté scientifique a désormais la garantie que chacun parle du même sujet, aussi bien en termes d'éléments matériels que d'éléments intentionnels.

Ce faisant, nous nous sommes d'abord interrogé sur les raisons d'une surexposition des établissements scolaires et universitaires à l'expression d'une telle violence. Sous le prisme des cindyniques urbaines, nous avons pu faire ressortir tout le potentiel cindynométrique de l'espace scolaire. Ainsi, la formulation d'un hyperespace du danger et toute l'analyse y afférente a permis de mettre en exergue les possibles motivations d'une violence réactionnelle à l'égard de l'institution et de ses acteurs. Il en est notamment ressorti qu'une composante majeure du risque relève d'une culture de sécurité lacunaire dans la communauté éducative, doublée d'un rejet patent du danger en général.

La deuxième grande question visait à déterminer si cette forme de violence relevait d'un accès spontané de folie meurtrière (chap. 2, p. 120), comme pouvaient le suggérer les termes « Amok » ou « Intermittent Explosive Disorder ». En l'espèce, nous avons encore infirmé l'hypothèse d'un « raptus suicidaire », à savoir une impulsion autodestructrice brutale et aveugle. Dans la quasi-totalité des cas, ces manifestations relèvent bien d'une construction sociale échelonnée sur plusieurs mois voire plusieurs années (chap. 2, p. 211 et suivantes).

Corrélativement, la principale conjecture portait sur les liens probables entre le harcèlement et la violence paroxystique en milieu scolaire (chap. 1, p. 20). Ici aussi, nous avons pu avérer tant dans l'analyse qualitative (chap. 2, p. 263 à 271) que dans l'estimation quantitative du niveau de criticité (chap. 3, p. 334) que la filiation entre ces deux manifestations était bien réelle, au moins chez une majorité de jeunes perpétrateurs de sexe masculin. En l'espèce, la transposition d'une méthode importée de la sécurité aéronautique comme l'Analyse des modes, des effets et de la criticité des défaillances (AMDEC) à un risque « humain-social » comme le « school shooting » est certainement une première internationale.

Plus généralement, il s'agissait aussi de déterminer comment nos sociétés occidentales sont à même de fabriquer des scenarii aussi inimaginables que réels. Là encore, il semble que nous soyons parvenu à démontrer la prégnance de risques psycho-sociaux comme la dysharmonie familiale, la compétition scolaire exacerbée ou le stress professionnel, la plupart du temps liés à l'apparition de troubles psychotiques. L'épaisseur de l'analyse a aussi permis de faire nettement ressortir les effets d'une standardisation culturelle portée sur la violence et ceux d'une prescription outrancière d'antidépresseurs. Si l'hypothèse était déjà forte, nos recherches ont aussi fait apparaître une corrélation formelle, depuis le milieu des années quatre-vingt dix, entre la démocratisation d'internet et l'apparition flagrante d'un « effet copycat » globalisé (chap. 2, p. 213).

La modélisation des processus criminels à l'œuvre constitue un autre apport important de cette recherche. Établis selon le genre et l'âge des perpétrateurs, les arbres des causes restituent chaque processus socio-criminel à l'œuvre, jusqu'à l'apparition de l'acte redouté. Corrélativement, les arbres d'événements rendent compte des suites observables, jusqu'à sa réplication généralisée. Leur association en forme de « nœud papillon » suggère l'élaboration d'une stratégie d'anticipation du risque[441], à partir de multiples « barrières » de protection et de mitigation. À travers ces modèles, nous montrons qu'une large partie des risques de « school shooting » peuvent être neutralisés en luttant, notamment, contre le harcèlement et la cyber-violence.

Au terme de cette recherche, nous formulons le souhait que les chiffres, analyses et représentations qui s'en dégagent puissent susciter une acceptation de ce danger, au sens cindynique du terme, pour y faire face par anticipation. Parce qu'elle se veut large et pluridisciplinaire, cette contribution scientifique doit être ouverte au plus grand nombre d'acteurs, au premier rang desquels les représentants des différentes sphères décisionnelles.

[441] Dans le champ de la Sûreté de fonctionnement, le terme « système de défense en profondeur » est utilisé en ce sens.

Perspectives sociétales et politiques

Le lecteur potentiellement animé par une recherche de sensationnel risque d'être déçu. Par ailleurs, l'évocation du contexte social et culturel des forcenés n'est pas guidée par quelque empathie que ce soit. Même s'ils peuvent générer une certaine émotion, les éléments ici déclinés ne sont que des clés de compréhension. Tout au long de cette écriture, nos pensées sont allées vers les victimes et leurs proches. Si nous en avons le plus souvent cité le nom, c'est pour qu'ils ne restent pas des anonymes. Après avoir passé de longs moments devant leurs portraits, le dernier visage qui reste gravé dans notre esprit est celui de la jeune Claire Davies (17 ans), lâchement abattue le 13 décembre 2013 alors qu'elle étudiait studieusement dans la bibliothèque de l'Arapahoe High School, dans la petite ville de Centennial dans le Colorado (chap. 2, p. 174). De même, l'émotion est toujours aussi forte lorsque nous regardons les visages des jeunes victimes de la Sandy Hook primary school de Newtown (chap. 2, p. 172) : Charlotte Bacon, Olivia Engel, Josephine Gay, Madeleine Hsu, Catherine Hubbard, Ana Marquez-Greene, Grace McDonnell, Emilie Parker, Caroline Previdi, Jessica Rekos, Avielle Richman, Allison N. Wyatt, Daniel Barden, Dylan Hockley, Chase Kowalski, Jesse Lewis, James Mattioli, Jack Pinto, Noah Pozner, Benjamin Wheeler. Nous n'oublions évidemment pas les adultes, tuées ce 14 décembre 2012, alors qu'elles s'évertuaient à protéger les enfants : Dawn Hoshsprung, Vitoria Soto, Lauren Rousseau, Rachel D'Avino, Anne Marie Murphy, Mary Sherlach. Nous pensons aussi à toutes les autres victimes et à celles et ceux qui ont aussi sacrifié leur vie pour les sauver. C'est notamment le cas de Dave Sanders, lors de l'attaque de « Columbine » du 20 avril 1999 (chap. 2, p. 144). Mieux connaître ce phénomène est un devoir collectif, afin d'en anticiper les manifestations et éviter de nouvelles souffrances.

Comme nous en émettions l'hypothèse en introduction (p. 20), avons-nous de la sorte contribué à exacerber un peu plus les peurs publiques ? En d'autres termes, ne risquons-nous pas d'être assimilé à « cette littérature scientifique, souvent proche de l'expertise et dominée par des tentations contestables : prophétisme, quantophrénie, sens commun, manipulation rhétorique et importation de diagnostics et de traitements relevant du « complexe sécuritaire américain » [442] ? Chacun se fera son avis. Bien entendu, quelques bien-pensants ne manqueront pas de nous classer parmi les tenants d'un fantasme sécuritaire. Soit… Mais qu'ils ne le fassent pas sans avoir lu nos travaux ! À une proposition de communication formulée en perspective d'une conférence sur la violence scolaire dans le Nord de la France, il nous a été répondu que notre recherche partait de « pré-supposés normatifs à connotation répressive… ». Que de sectarisme ! Notre but est pourtant bien d'éviter qu'un diagnostic pour le coup véritablement sécuritaire ne soit effectué à la hâte, en l'absence de fondements objectifs. Quoi qu'il en soit, nous restons convaincu que la connaissance de la réalité qualitative et quantitative participe d'une réelle prise en compte du risque dont il est ici question. En l'espèce, le déni est certainement aussi dangereux que l'exagération.

[442] Vienne, 2003, cité par Debarbieux, 2008, p. 60.

Sans discuter l'intérêt de cette recherche, la fréquence encore très limitée des actes de violence paroxystique en milieu scolaire pose néanmoins une vraie interrogation : est-il opportun de diligenter une politique spécifique pour la prévenir ? La réponse réside effectivement dans l'appétence au risque des principales sphères de décision. Deux postures antagonistes sont envisageables : la première s'inscrit dans une approche probabiliste, qui décline une logique d'action seulement à partir d'une forte probabilité d'occurrence. La deuxième relève d'une approche déterministe qui, au mépris d'une faible potentialité de survenance, considère un tel risque comme socialement inacceptable. D'un côté, quelques dizaines de victimes à travers le monde ne justifient pas le déploiement de moyens dispendieux. De l'autre, la dynamique volontariste s'exprime dès l'identification du danger, en considérant son impact global identifiable sur la société. Pour autant, toutes les nuances prenant en compte ces deux aspects sont envisageables. Nous pencherions plutôt vers une position intermédiaire, raisonnable et rationnelle. C'est d'ailleurs dans cette acception que se situe le « système de défense en profondeur » proposé dans notre modèle en « nœud papillon ». En faisant un peu de « benchmarking », nous voyons bien que nos voisins d'Amérique et d'Europe du Nord procèdent du même raisonnement.

Dès 1998, les États-Unis ont mis en place le National Threat Assessment Center, en partenariat avec l'U.S. Secret Service. Un an après, le traumatisme de « Columbine » a accéléré le processus de réflexion sur la violence par arme à feu en milieu scolaire [« Targeted » School Violence]. Plus que l'apparition de portiques de détection de métaux à l'efficacité mitigée (Volokh & Snell, 1998, Ferraraccio, 1999, Johnson, 2000), le changement le plus important semble avoir résulté de la révision des protocoles d'intervention des unités de police. Ces derniers s'appuient encore aujourd'hui sur deux idées forces : le déclenchement instantané d'une procédure de « Lockdown » et la neutralisation rapide du forcené par les agents de la SWAT[443]. Les membres de la communauté éducative sont désormais formés aux processus d'évacuation et de confinement (chap. 3, p. 434). Malgré l'ampleur du bilan, le récent massacre de Newtown atteste de cette réalité : une jeune institutrice a sauvé la vie de quatorze enfants en les dissimulant dans les toilettes.

Un temps envisagée en sciences criminelles, l'idée d'un « profilage » des individus potentiellement dangereux paraît inopportune. Le FBI y a déjà renoncé, devant le risque liberticide de suridentifier certains élèves (Cornell, 2011). À propos du jeune personnage principal de son film *Charlie et la chocolaterie*, le réalisateur américain Tim Burton déclare *« qu'il représente à lui seul les 90 % d'écoliers dont personne ne se souvient jamais : l'enfant « non mémorisable par excellence »* (Salisbury, 2009, p. 316). Cela vaut aussi pour la grande majorité des jeunes « school shooters », avant qu'ils n'accèdent à leur « quart d'heure de célébrité », pour emprunter au chantre de la « Pop Art » Andy Warhol.

[443] Acronyme de *Special Weapons and Tactics* : unité de police spécialisée dans les opérations paramilitaires au sein des grandes villes.

En Europe également, la thèse des « criminels-nés » est évidemment datée (Lumbroso, 1897). Il n'existe pas plus, aujourd'hui, de critères formels permettant d'identifier *ex ante* un « school shooter » (Bondü & Scheithauer, 2012). Seuls quelques indicateurs précoces doivent être captés et traités le plus en amont possible. Car en dépit d'une exposition massive à ces facteurs de risque et plus particulièrement au harcèlement en milieu scolaire, peu de jeunes surréagissent finalement de cette manière. La « non fatalité de la vulnérabilité » démontre ainsi la capacité de résilience d'une majorité d'entre eux (Debarbieux, 2008). Suivant le principe d'approche transactionnelle, chacun dispose en effet de facteurs protecteurs pour maintenir une trajectoire positive (Fortin & Bigras, 1996, *in* Debarbieux, 2008).

À défaut de profilage, les U.S.A. ont décliné un large programme de prévention primaire et secondaire, principalement axés sur la prise en charge de la santé mentale en milieu scolaire. Ce n'est pas encore le cas de la Chine, récemment touchée par une série d'attaques à l'arme blanche au sein d'écoles maternelles et primaires. Comme dans le reste de l'Asie du Sud, le devoir de rentabilité participe pourtant de la recrudescence de troubles mentaux comme la schizophrénie. Nous avons vu plus haut à quel point le ministère de l'Éducation finlandais avait fait cas de la lutte contre le harcèlement en soutenant largement le dispositif « KiVa Koulu » (chap. 3, p. 406). Depuis la rentrée scolaire 2012-2013 et sous l'impulsion récente de la Délégation ministérielle chargée de la Prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire, la France s'est aussi lancée dans une vaste campagne anti-harcèlement. Comme nous l'indiquions également supra (chap. 3, p. 407), la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013 ajoute même une obligation de moyens aux chefs d'établissement afin de juguler cette problématique. Ce renforcement de l'arsenal préventif hexagonal participe indirectement de la lutte contre le « school shooting ».

Il reste enfin à aborder deux questions cruciales : faut-il limiter les ventes d'armes et prohiber les jeux vidéo violents comme les « first person shooter » ? À chaque fois que survient une nouvelle fusillade, le débat est relancé avant de s'estomper peu de temps après, jusqu'à la suivante… Si la tragédie de Newtown semble avoir provoqué un bref électrochoc dans l'opinion américaine (chap. 2, p. 233), nous avons pu vérifier qu'il serait particulièrement naïf de croire que l'exercice d'une « Realpolitik » puisse faire abstraction de la manne économique de l'industrie et du commerce des armes (chap. 2, p. 235).

S'agissant des jeux vidéo violents, les parallèles s'épaississent sous l'effet de nouvelles études qui mettent en relation la somme des processus de violence de notre société. Le raccourci selon lequel de tels supports récréatifs seraient à l'origine de tous les maux de notre temps est souvent livré à la hâte. Pour autant, l'analyse globale que nous livrons ici révèle des aspects plus complexes sur la réalité de la violence sociétale. Et quand bien même nous voudrions les interdire, le principe de réalité économique reviendrait immédiatement à la seule évocation des 111 milliards de dollars rapportés par ce secteur, sur la seule année 2012[444].

[444] http://www.01net.com/editorial/534984/le-jeu-video-generera-111-milliards-de-dollars-dans-le-monde-en-2012/

Au regard de ces arguments, quel est finalement le coût d'un acte de « school shooting » ? S'il est difficile d'en évaluer le montant global, notons qu'une telle tragédie entraîne deux axes de dépenses publiques : le premier pour indemniser les victimes ou leur famille ; le second pour rendre les locaux à nouveau utilisables et réduire ainsi les effets du traumatisme collectif, dans un souci de résilience générale.

En ce qui concerne l'indemnisation, le quantum du dédommagement varie selon la culture et le prix attaché à la vie, en s'inscrivant parfois dans la réalité déshumanisée d'un barème assurantiel. Si, pour un individu, il n'y a pas de commune mesure entre le chiffrable et la mort, ou si, en d'autres termes, la vie n'a pas de prix, il en va autrement pour le corps social pris dans son ensemble[445]. La perte de vies humaines n'est qu'une donnée parmi d'autres. La prospérité de certains échanges exige le sacrifice annuel de vies humaines et c'est bien dans ce cas, leur assigner une valeur que de mettre en balance les bénéfices ou progrès réalisés par la collectivité[446]. À l'inverse, des investissements considérables sont réalisés dans le but d'en sauver, comme en matière d'accidentologie routière ou de prévention des addictions. Pour ce qui touche à notre objet d'étude, considérons par exemple que l'État de Virginie a été condamné à verser onze millions de dollars aux familles de victimes de la tuerie de Virginia Tech[447]. En Chine, les familles des huit enfants tués à l'arme blanche à l'Ecole primaire de Nanping (Province du Fujian), le 23 mars 2010, ont reçu de l'État un peu plus de 260.000 Yuans (environ 26.000 euros). Si nous transposons cet exemple au plan européen, la seule tragédie de Tuusula a coûté la somme provisoire de 7,2 millions d'euros, avec des frais d'indemnisation des familles de victime (150.000 €) plutôt bas si l'on considère le montant moyen généralement alloué lors d'une catastrophe[448].

Toujours à Tuusula, la réhabilitation des locaux du lycée Jokela s'est élevée à 43.000 euros (inclus dans le montant global précité), ce qui est peu en comparaison avec d'autres actions similaires. Après la fusillade de la Northern Illinois University survenue en février 2008 à De Kalb, 9,5 millions de dollars ont été consacrés à la réfection du Cole Hall auditorium ainsi qu'à l'édification d'un mémorial du souvenir[449].

[445] Le coût réel d'une vie doit probablement être considéré en considération de son apport sociétal sur une durée supposément restante et l'évaluation des pertes économiques associées.

[446] C J-C. Le prix d'une vie humaine dans les décisions économiques. In: Population, 16e année, n°3, 1961, pp. 516-517.

[447] Source : http://www.lemonde.fr/ameriques/article/2008/04/11/l-etat-de-virginie-devrait-verser-11-millions-de-dollars-aux-familles-des-victimes-de-la-tuerie-de-virginia-tech_1033363_3222.html#ens_id=1033364 (dernière consultation le 6 décembre 2013).

[448] 4,8 millions d'euros (coûts de post-cure psychologique) + 1,2 millions (indemnisation des familles de victime à raison de 150.000 € chacune) + 320.000 € de frais d'obsèque (40.000 € par victime), 500.000 € d'assurance sociale (thérapies de réabilitation des familles) + 300.000 € (Synode général de la Paroisse de Tuusula) + 110.000 € (indemnisation temporaire des dommages psychologiques). Source : *Jokela School Shooting on 7 November 2007*, p. 43.

[449] Source : http://www.allvoices.com/news/4022859-niu-approves (dernière consultation le 6 décembre 2013).

Allouées aux seules fins d'indemnisation et de réhabilitation des locaux, les sommes que nous venons d'évoquer ne tiennent évidemment pas compte des mesures subséquentes, préventives ou protectrices, qui devront systématiquement être mises en œuvre dans les établissements du pays pour faire face à ce risque et rassurer la communauté scolaire. La prévention reste coûteuse, en considérant que le « risque zéro » est impossible à atteindre. Pour autant, l'analyse de risque doit considérer les pertes potentielles en cas de « non maîtrise » du risque identifié. L'expansion du phénomène pourrait coûter de plus en plus cher à la collectivité et conduire à de nouveaux processus sociétaux tout aussi dispendieux. Ces derniers pourraient être guidés par des peurs publiques pour le coup liées aux postures de déni et à l'absence de traitement corrélée.

L'investissement financier doit bien entendu s'inscrire dans un compromis subtil entre réduction d'un aléa considéré comme raisonnable et effort de prévention optimal, entre « prudence positive » et « aversion absolue » au risque (Gollier *in* Wybo et alii, 1999, p. 110). En l'espèce, deux approches de gestion des risques semblent prévaloir : la règle ALARA (cf. supra) et le principe de précaution :

Acronyme de « As Low As Reasonably Acheivable », la première s'inspire d'une gestion en « bon père de famille ». Comme cela est évoqué à plusieurs reprises dans cette monographie, cette règle consiste à ne pas investir au-delà du raisonnable, à partir d'une analyse coût-bénéfice. S'appuyant sur l'incertitude scientifique, le principe de précaution renvoie quant à lui la gestion des risques à plus tard. Il ne peut donc s'appliquer à notre objet de recherche [450]. Mais quelle que soit l'approche adoptée, la réduction de risque est difficilement mesurable. Du reste, la perception de la notion même de risque est en pleine mutation. Dans son acception récente, ce vocable est plutôt qualifié de « danger identifié et mesuré ». A contrario, il est aussi rattaché à « une menace imperceptible et insaisissable parce que non mesurable par une méthode scientifique reconnue » (Gollier *in* Wybo et alii, 1999, p. 118). Pour autant, le risque auquel nous faisons ici référence n'est pas un « Phantom Risk »[451], au sens de la terminologie anglosaxonne. Son existence est bien avérée et pas seulement par la Science, comme en attestent les événements relatés dans cette recherche.

La France a pris un retard considérable dans ce domaine. D'un strict point de vue opérationnel, les services territoriaux de police ne sont pas suffisamment préparés à intervenir dans un tel contexte[452]. Nous insistons donc sur l'impérieuse nécessité de dispenser le contenu des stages « Amok » dès la formation initiale des policiers et gendarmes, et pas seulement en formation continue, au bénéfice de quelques volontaires.

[450] En outre, nous écarterons ce dernier dans la mesure où il se rapporte davantage aux effets irréversibles du réchauffement climatique sur l'environnement, tel que consacré par le protocole de RIO en 1992 ainsi qu'en droit positif par l'article 1 de la loi du 2 février 1995 relatif au renforcement de la protection de l'environnement. La révision constitutionnelle du 1er mars 2005 a enfin introduit dans la Constitution la Charte de l'environnement, dont l'article 5 définit les modalités d'usage du principe de précaution.

[451] Se dit d'un risque dont l'existence ne peut être prouvée en l'état actuel de la Science.

[452] Encore que l'exemple de Strasbourg, entre mai et juillet 2013, ait de quoi rassurer quant à la réactivité des autorités et la détermination des enquêteurs à identifier l'auteur d'une cyber-menace (chap. 2, p. 279).

Il convient en effet d'intégrer que lorsqu'un tel événement se produira, la réactivité des primo-intervenants constituera un critère essentiel pour en amoindrir les effets. Il ne sera absolument pas question d'attendre le renfort de groupes d'intervention spécialisés comme le GIPN ou le RAID en zone police, ou le GIGN en zone gendarmerie. Dans la mesure où nos voisins allemands parviennent à opérer dans la volumétrie d'un établissement scolaire en moins de cinq minutes (milieu urbain), un délai nettement supérieur des forces de sécurité intérieure françaises alimenterait une intense polémique en cas de victimation multiple (chap. 3, p. 435 à 439).

Du côté de l'Éducation Nationale, les protocoles d'évacuation et de confinement ne sont pas plus diffusés aux membres de la communauté éducative (cf. fiche action en annexe, p. 547). Cette situation est préoccupante car il est peu envisageable que la probabilité d'occurrence d'un tel phénomène puisse diminuer prochainement. Plusieurs années seront nécessaires pour mesurer les effets de la récente campagne anti-harcèlement alors qu'internet a déjà commencé à diffuser une forme de sidération vis-à-vis de la violence paroxystique en milieu scolaire (chap. 2, pp. 277, 279, chap. 3, p. 486). S'il était décidé de diligenter rapidement une véritable politique préventive afin de limiter la propagation de ce phénomène, nos matrices seraient à même de constituer une aide à la décision précieuse. En s'inscrivant dans une stratégie cohérente et en permettant d'éviter l'écueil d'un morcèlement des actions, le gain de temps ainsi procuré pourrait sauver quelques vies. À condition de les sensibiliser à cette thématique particulière, les référents sûreté de la police et de la gendarmerie nationales sont aussi à même d'apporter leur concours pour améliorer la sûreté des infrastructures contre ce type d'attaque (chap. 3, p. 425 à 431).

À l'instar des massacres déjà perpétrés à Beslan[453], Bakou[454] ou plus près de nous à Toulouse[455], nous pourrions de surcroît assister plus fréquemment à l'immixtion du fanatisme religieux dans ces manifestations de violence extrême. Dans cette nouvelle dimension offerte par Internet (chap. 2, p. 213), « d'aucuns n'hésitent pas à réinterpréter « la vision du sacré » et à « proposer la reconstruction d'un autre monde » (Laclémence, 2013), en prônant une violence destructrice vis-à-vis de ceux qui ne la partagent pas. De telles actions s'inscrivent néanmoins dans un processus plus classique où les démarches d'anticipation relèvent davantage de mesures générales anti-terroristes afin de protéger les lieux et infrastructures publiques.

[453] Ecole n° 1 de Beslan, Ossétie du Nord (Fédération de Russie), 1er au 3 septembre 2004 (344 civils tués, dont 186 enfants).
[454] Académie d'État d'Azerbaïdjan, Bakou, 30 avril 2009, (13 tués et 10 blessés).
[455] École Ozar Hatorah, Toulouse – France, 19 mars 2012 (4 tués dont 3 enfants).

Perspectives scientifiques

Nous restons persuadé de l'écart considérable entre la compréhension d'un phénomène aussi complexe que la violence paroxystique en milieu scolaire et la capacité à en prédire les occurrences. Comme nous l'indiquons plus haut (chap. 3, p. 292), la dimension explicative des modèles ne leur confère pas pour autant un caractère prédictif. Développée par Gavin de Becker aux fins de prévenir la violence domestique, la méthode américaine DV-MOSAIC constitue probablement une première approche pour évaluer une menace immédiate. En mai 2005, au terme d'une longue évaluation comparative sur les Risk Assessment Methods menée sous l'égide de l'U.S. Department of Justice, un collège d'universitaires a néanmoins fait ressortir la nécessité d'effectuer des recherches supplémentaires (Roehl, O'Sullivan, Webster, Campbell, 2005). Il restait, selon eux, à comparer l'efficacité prédictive des méthodes d'évaluation des risques avec celles de praticiens expérimentés. De même, une analyse complémentaire des données était préconisée, afin de faire émerger d'éventuels facteurs de risque indépendants de ceux répertoriés dans DV-MOSAIC, notamment.

En août 2012, le département américain de la défense souligne dans un rapport stratégique de la Task Force qu'en matière de comportement violent, la prévention est préférable à la prédiction[456].

Le travail sur les signaux faibles semble plus pertinent en ce sens qu'il repose sur des observations factuelles. En Suisse, le canton de Zurich utilise depuis 2009 un logiciel d'analyse des risques permettant d'estimer le potentiel violentogène d'un élève ou d'un ancien élève potentiellement menaçant[457]. Développé par le criminologue allemand Jens Hoffmann, en collaboration avec l'Université de technologie de Darmstadt, l'évaluation s'appuie sur une trentaine de questions comme l'appartenance à un groupe à risque, la détention intra-familiale d'une ou plusieurs armes, l'annonce préalable d'une intention meurtrière, la pré-existence d'une situation de harcèlement ou d'un traitement thérapeutique, le recensement d'un écrit ou d'un dessin à connotation violente, etc. Les villes de Bâle, Soleure et St-Gall ont également adopté ce système, de même que plusieurs cités allemandes et autrichiennes[458]. Les résultats n'ont pas encore fait l'objet de publications.

Développé par le psychologue américain Mario Scalora, de l'université du Nebraska, le concept de « niveau de préoccupation » peut aussi s'appliquer à l'évaluation de la menace dans des conditions opérationnelles dynamiques (Scalora et al., 2002).

[456] Task Force report : Preventing violent behaviour, Department of Defense - Defense science board, august 2012, p. 4.

[457] En Suisse, l'inquiétude vient notamment du fait que l'on ne sache pas ce que deviennent les fusils laissés aux réservistes, après leur période de réserve militaire.

[458] Source : http://www.tdg.ch/suisse/Zurich-va-mieux-proteger-ses-eleves-contre-les-forcenes/story/15460258 (dernière consultation le 2 février 2014)

Dans une perspective assez similaire, certains indicateurs appelés « Red Flags » [drapeau rouge] peuvent traduire un niveau de risque élevé : motif(s) de violence ; idées, fantasmes ou préoccupations en lien avec la notion d'homicide, expression de menaces ou d'intentions violentes, compétences vis-à-vis des armes et accès possible, planification ou préparation d'une attaque (White & Meloy, 2007).

Plus récent, la méthode développée dans le guide WAVR-21 sur la prévention de la violence par arme(s) à feu sur les lieux de travail se fonde sur vingt et un items statiques et dynamiques de facteurs de risque (Meloy, White, Hart, 2013). Cinq d'entre eux sont considérés tels des « Red Flags », en ce sens qu'ils apparaissent comme particulièrement critiques. On y retrouve le mobile, l'idéation criminelle, l'intention, l'inclination pour les armes et l'existence d'actes préparatoires au passage à l'acte. Des corrélations sont établies avec des facteurs de risque additionnels comme les troubles mentaux, les facteurs négatifs personnels ou situationnels. Ils sont mis en balance avec les facteurs protecteurs pour aboutir à un coefficient global de risque appelé l'ICCs (Summary interrater reliability correlation coefficients).

Bien que nos travaux reposent davantage sur l'estimation du niveau de criticité des facteurs de risques et la modélisation des processus criminels, ils ne sont finalement pas tellement éloignés des approches précitées. Dans un avenir très proche, il serait intéressant de les croiser avec ceux du Pr. Dr. Jens Hoffmann, notamment. Une addition des forces pourrait s'opérer dans le cadre des défis sociétaux du Plan « Horizon 2020 » financé par la Commission européenne.

Si les représentations proposées dans cette thèse s'apparentent par ailleurs à des modèles discursifs, elles pourraient éventuellement préfigurer de futures tentatives de modélisations mathématiques. Pour casser la dynamique des cyber-harceleurs notamment, la théorie de la percolation (Hammersley, 1957) pourrait éventuellement s'appliquer aux réseaux sociaux. Pour ce faire, il conviendrait d'évaluer les paramètres aléatoires d'un tel processus et, surtout, les facteurs susceptibles de l'influencer. Nous ne recelons pas de telles compétences mais nous nous tenons à la disposition de tel ou tel chercheur qui viendrait à manifester un intérêt vis-à-vis de cette proposition.

La base de données sur la violence paroxystique en milieu scolaire ainsi constituée tout au long de notre recherche sera bien entendu actualisée dans le temps. Au cours des prochains mois, il serait tout aussi intéressant de travailler sur une comparaison avec les autres actes de « mass shooting », toujours dans une logique d'anticipation du risque. Cette thèse achevée, nous souhaitons qu'elle trouve un écho scientifique voire politique. Merci à celles et ceux qui ont pu y trouver un intérêt, car mieux vaut selon nous dire : *« On ne sait jamais… »* que *«… Si j'avais su ! »*.

Bibliographie

Ouvrages :

Auvinet J., L'école et la réussite scolaire, « La résidence », 1968, Paris, Éditions Jean Vrin, Collection L'enfant, IX, 317 pages.

Ballion R., Les consommateurs d'école, Paris, 1982, Stratégies éducatives des familles, Collection Laurence Pernoud, Stock, 310 pages.

Ballion R., Le lycée, une cité à construire, Paris, 1997, Hachette Education, 239 pages.

Ballion R., La démocratie au lycée, Paris, 1998, ESF, 284 pages.

Baudelot C., Establet R., L'élitisme républicain - L'école française à l'épreuve des comparaisons internationales, Paris, 2009, Seuil, La République des idées, 117 pages.

Baumel J., Réflexions réalistes sur la nature psychologique et sociale de l'homme, Paris, 1973, La Grande Revue, 86 pages.

Bourdieu P., Passeron J.C., *La Reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, 1970, éditions de Minuit, 284 pages.

Carra C., Faggianelli D., Ecole et violence, Paris, 2006, La Documentation française, Problèmes politiques et sociaux, 923, 119 pages.

Cobb C., Avery, B., The Rape of a Normal Mind, Toronto, 1977, PaperJacks, 189 pages.

Combeau D., Des Américains et des armes à feu, Paris, 2007, Editions Belin, Collection Histoire & Société, 271 pages.

Debarbieux E., La violence en milieu scolaire. Etat des lieux, Paris, 1996, ESF, 180 pages.

Debarbieux E., La violence en milieu scolaire. Le désordre des choses, Paris, 1999, ESF, 190 pages.

Debarbieux E., La violence en milieu scolaire. Dix approches en Europe, Paris, 2001, ESF, 200 pages.

Debarbieux E., Les dix commandements contre la violence à l'école, Paris, 2008, Odile Jacob, 241 pages.

Dubet F., L'égalité des chances et l'égalité des places. Repenser la justice sociale, Paris, 2010, Seuil, 119 pages.

Fast J., Ceremonial Violence : A Psychological Explanation of School Shootings, Woodstock & New York, 2008, Overlook Press, 336 pages.

Fournier A., Guitton C., Kervern G.Y., Monroy M., Le Risque pychologique majeur, Paris, 1997, Éditions Eska, 156 pages.

Freud S., Contribution à la discussion sur le suicide, Paris, 1917, Réédition PUF, 1993, Œuvres complètes, Tome III, 352 pages.

Gottfredson D. C., Schools and Delinquincy, New York, 2001, Cambridge University Press, 316 pages.

Gottfredson D. C., « School-based crime prevention », *in* Sherman, L.W., Farrington D.P., Welsh B.C. & Mackenzie D.L., Londres-New York, 2003, Evidence-Based Crime Prevention, Routledge, 422 pages.

Gittins C., Réduction de la violence à l'école. Un guide pour le changement, Strasbourg, 2006, Conseil de l'Europe, 127 pages.

Hassid O., Marcel J., Tueurs de masse, Paris, 2012, Editions Eyrolles, 218 pages.

Hare R.D., Without Conscience : The Disturbing World of Psychopaths Among Us, New York, 1995, Pocket Books, 236 pages.

King S. alias Richard Bachman, Rage, 1977, New York, New American Library, 211 pages.

Langman P., Why Kids Kill : Inside the Minds of School Shooters, New York, 2010, Palgrave Macmillan, 256 pages.

Lagrée J-C., Les jeunes chantent leurs cultures, Paris, 1982, L'Harmattan, 164 pages.

Larkin R.W., Comprehending Columbine, Philadelphia, 2007, Temple University Press, 272 pages.

Le Moigne J.L., La Modélisation des systèmes complexes, Paris, 1990, Editions Bordas, réédition en 1995, Ed. Dunod, 178 pages.

Le Moigne J.L., la théorie du système général théorie de la modélisation, Publication de l'édition 1994, Nouvelle présentation, 2006, Collection Les classiques du réseau intelligence de la complexité, 360 pages.

Lott J.R. jr, *More Guns Less Crimes*, Chicago, 1998, University of Chicago Press, 3ème réédition (25 mai 2010), Studies in Law & Economics, 472 pages.

Lumbroso C., L'uomo delinquente in rapporto all'antropologia, alla giurisprudenzaed alla psichiatria : (cause e rimedi), Torino, 1897, Fratelli Bocca Editori, 466 pages.

Lykken D.T., The Antisocial Personalities, HillsDale, New Jersey, 1995, Routledge, 259 pages.

Marconot J.L., Manuel de la prévention technique de la malveillance, Paris, 2012 (dernière édition), Direction Générale de la Police Nationale – Direction Centrale de la Sécurité Publique, volume 1 : 180 pages, volume 2 : 251 pages (document non public).

Merle P., L'élève humilié. L'école, un espace de non-droit ? Rennes, 2007, Puf, 233 pages.

Morin E., Introduction à la pensée complexe, Paris, 1990, ESF, 158 pages.

Morin E., La Voie – Pour l'avenir de l'humanité, Paris, 2011, Fayard, 307 pages.

Newman K.S, Rampage : the social roots of school shootings, New York, 2004, Basic Books, 416 pages.

Olweus D., Bullying at School : What We Know and What We Can Do (Understanding Children's Worlds), Oxford, 1993, Wiley-Blackwell, 152 pages.

O'Meara K.P., Psyched Out : How psychiatry sells Mental Illness and Pushes Pills that Kill, Bloomington (Ind.), 2006, AuthorHouse, 232 pages.

Piloz L., Maîtriser la violence à l'école. Prévention et traitement de la violence en milieu scolaire, Bruxelles, 2007, De Boeck université, 207 pages.

Reid Meloy J., Hoffmann J., International Handbook of Threat Assessment, Oxford, 2014, Oxford University Press, 496 pages.

Reason J., Human Error, New York, 1990, Cambridge University Press, 290 pages.

Salisbury M., Tim Burton - Entretiens avec Mark Salisbury, Londres, 1995, Faber and Faber, Réédition française 2009, Paris, Éditions Sonatine, 395 pages.

Schehr S., La vie quotidienne des jeunes chômeurs, Paris, 1999, Presses Universitaires de France, collection « Sociologies d'aujourd'hui », préface d'A. Gorz, 287 pages.

Shriver L., We need to talk about Kevin, Toronto, 2006, PaperJacks, 475 pages.

Watzlawick P. (dir.), Une logique de la communication, 1967, trad. fr. 1972, réédition. Seuil, collection « Points essais », 1979, 280 pages.

Willard N.E, Cyberbullying and cyberthreats – responding to the challenge of online social aggression, threats, and distress, Champaign, Illinois, 2008, Research Press, 311 pages.

Virillo P., Cybermonde, la politique du pire, entretien avec Philippe Petit, Paris, 1996, éditions Textuel, 112 pages.

Wybo J.L. et Alii, Introduction aux cindyniques, Paris, 1998, Editions Eska, 201 pages.

Rapports officiels :

Active Shooter – Suicide After Action Report, Austin – Texas, 2010, University of Texas Police Department, 18 pages.

« Analyse criminelle et analyse comportementale », Ministère de la Justice, Direction des Affaires Criminelles et des Grâces, Juin 2003, rapport du groupe de travail interministériel, 44 pages.

Bockel JM, secrétaire d'Etat à la justice, Rapport sur la délinquance des jeunes, novembre 2010, 94 pages.

Cowan J.S., Lessons From The Fabrikant File : A Report To The Board Of Governors Of Concordia University, Montréal, mai 1994, 41 pages.

Center for Mental Health in Schools at UCLA, Responding to a Crisis at a School, Los Angeles, 2008, CA : Author, 161 pages.

Debarbieux E., Refuser l'oppression quotidienne : la prévention du harcèlement à l'École, avril 2011, Rapport au ministre de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative, 49 pages.

Fourgous JM., député des Yvelines, Rapport parlementaire sur la modernisation de l'école par le numérique - Réussir l'école numérique, Paris, février 2010, 328 pages.

Hon. William H., The report of governor Bill Owen's Columbine Review Commission, Denver, Colorado, mai 2001, 188 pages.

Jokela School Shooting on 7 November 2007- Report of the Investigation Commission, Helsinki, 2009, Ministry of Justice, 145 pages.

Kauhajoki School Shooting on 23 September 2008 – Report of the Investigation Commission _ Investigation Commission of the Kauhajoki School Shooting, Helsinki, 2010, Ministry of Justice, 194 pages.

Kriegel B., La violence à la télévision, 2002, Ministère de la Culture et de la Communication, Mission d'évaluation, d'analyse et de propositions relative aux représentations violentes à la télévision, 75 pages.

Mass Shootings at Virginia Tech, April 16th 2007, Report of the Virginia Tech Review Panel, Presented to Timothy M. Kaine, Governor Commonwealth of Virginia, August 2007, 260 pages.

Mission Bauer, Rapport sur les violences en milieu scolaire, les sanctions et la place de la famille, Paris, mars 2010, 60 pages.

National Research Council and Institute of Medicine. *Deadly Lessons: Understanding Lethal School Violence.* Case Studies of School Violence Committee. Mark H. Moore, Carol V. Petrie, Anthony A. Braga, and Brenda L. McLaughlin, Washington, DC, 2003, editors : Division of Behavioral and Social Sciences and Education - The National Academies Press, 386 pages.

Report of the February 14, 2008 shootings at Northern Illinois University, DeKalb – Illinois, 2008, 322 pages.

The Final Report And Findings Of The Safe School Initiative : Implications For The Prevention Of School Attacks In The United States, Washington, 2004, United States Secret Service And United States Department Of Education, pp. 34-40.

Vossekuil, B., Fein, R., Reddy, M., Borum, R., & Modzeleski, W., The Final Report and Findings of the Safe School Initiative : Implications for the Prevention of School Attacks in the United States. U.S. Department of Education, Office of Elementary and Secondary Education, Safe and Drug-Free Schools Program and U.S. Secret Service, National Threat Assessment Center, Washington, D.C., 2002, 54 pages.

Articles :

Bermoes H., Bourdoux G-L ., La prévention de la criminalité, *Revue de droit pénal et de criminologie,* 1986, p. 733.

Billard G., Typologie et représentation des ensembles résidentiels fermés ou sécurisés en France, Paris, 2009, IHESI, Cahiers de la sécurité, 8, pp. 63-73.

Blaya C., Debarbieux E., Le contexte et la raison: agir contre la violence à l'école par « l'évidence ? *in* Criminologie, 42(1), pp.13-31.

Caillet V., La construction du sentiment d'injustice comme sur-adhésion aux valeurs de l'école *in* Carra C., Faggianelli D., Ecole et violence, Paris, 2006, La Documentation française, Problèmes politiques et sociaux, 923, pp. 68-71.

Clarke R.V., Les technologies de la prévention situationnelle, Les cahiers de la sécurité, 21, Paris, IHESI, 1995.

Coleman L., The Copycat Effect: School Shootings and Recommendations, The Copycat Effect *in* Simon and Schuster/Paraview Pocket, New York, 2004 - Adapted from Chapter 11: School Shootings/Chapter 17 : Recommendations, www.copycateffect.com, 12 pages.

Cornel D.G., Prévention de la violence en milieu scolaire : évaluer la menace, Paris, 2011, Cahiers de la sécurité, 16, 135, INHESJ, La documentation française, pp. 135-143.

Dard P., Ocqueteau F., Débat sur la co-veillance et ses usages, Paris, 2001, IHESI, Les cahiers de la sécurité intérieure, 43, pp. 31-49.

Debarbieux E., Refuser l'oppression quotidienne : la prévention du harcèlement à l'Ecole, Paris, 2011, Cahiers de la sécurité, 16, INHESJ, La documentation française, p. 46-54.

Duchac R., Suicide au Japon, Suicide à la japonaise. In: Revue française de sociologie. 1964, 5-4. pp. 402-415.

Dumitriu C., Donia M., Crisis Management : The case of school shootings – Case Study "Islas Malvinas" Middle school, 2009, Research Paper. ESG, UQAM. National library of Canada, Bibliothèque et Archives Nationales du Québec, 36 pages.

Eco U., « Quelques commentaires sur les personnages de fiction », Revue Sociologies, Dossier Émotions et sentiments, réalité et fiction, OpenEdition, juin 2010, source : http://sociologies.revues.org/3141

Elliott J., « Death and the midlife crisis », International Journal of Psychoanalysis, 1965, n° 46, p. 502-541.

Farmer F.R., « Siting Criteria - A New Approach », Proceedings of the IAEA symposium on nuclear siting, IAEA, 1967, STI/PUB/154, SM-89, pp. 303-329.

Ferrand L., Des subcultures à la musique comme accompagnateur du quotidien, Bruxelles, 2012, Sociétés, 3, de Boeck Supérieur, pp. 35-45.

Freud S., *Le refoulement*, in Métapsychologie, 1915.

Galtung J., Hoivik T., « Structural and direct violence: A note on operationalization », 1971, Journal of Peace Research, 8, pp. 73-76.

Hindmarch I., Bhatti J. Z., Psychopharmacological effects of sertraline in normal, healthy volunteers, 1988, European Journal of Clinical Pharmacology, vol. 35, no. 2, pp. 221-223.

Hoffmann J., Meloy J. R., Guldimann A., Ermer A., Attacks on German public figures, 1968-2004: Warning behaviors, potentially lethal and nonlethal acts, psychiatric status, and motivations, Behavioral Sciences and the Law, 2011, 29 (2), pp. 155-179.

Hoffmann J., Public figures and stalking in the European context, European Journal on Criminal Policy and Research, 2009, 15 (3), pp. 293-305.

Huesmann L.R., Taylor L.D, The Role Of Media Violence In Violent Behavior,The Annual Review of Public Health, 2006, pp. 393-415.

Joing I., Mikulovic J., Bui-Xan G., « Violence à l'école, vers une responsabilité fonctionnelle des institutions scolaires », 2010, International Journal of Violence and Schools, www.ijvs.org.

Laclémence P., Originelle ou instrumentale, la violence doit-elle survivre ? Sociétés n° 60, Bruxelles, 1998, De Boeck Université, pp. 107-117.

Laclémence P., Le stade et son paradoxe : Vivre l'extase collective et craindre la violence *in* Commeron M. & Vanbellingen P. (Dir.), La prévention de la violence dans les stades de football en Europe, Commission européenne, 2002, pp. 47-50.

Laclémence P., Violence : le paradoxe de la tolérance *in* Police et sécurité, 63, « Jeunesse-quartier-violence : pour une politique de prévention intégrée », Bruxelles, 2003, Editions Kluwer, pp. 38-60.

Laclémence P., « La violence : entre insécurité et tolérance », *in* Paul Gaillard (s.d.), Violences en milieu scolaire et éducatif, connaître, prévenir, intervenir, actes du colloque placé sous le haut patronage du Parlement européen, Presses universitaires de Rennes, 2005, pp. 143-153.

Laclémence P., « Sécurité globale et anticipation : regards croisés et supervision éthique» *in* Debove F. & Renaudie O., « Sécurité intérieure, les nouveaux défis », Paris, juin 2013, Ed. Vuibert, pp. 21-32.

Langman P., Expanding the Sample : Five School Shooters, version 1.0, 2009, www.schoolshooters.info, 12 pages.

Langman P., Adult School Shooters, 2010, www.schoolshooters.info, 12 pages.

Madon S., Jussin L., Eccles J., 1997, *in* search of the powerful self-fulfilling prophecy, Journal of Personality and Social Psychology, 72, pp. 791-809.

Maffesoli M., Le temps des tribus, Méridiens Klincksieck, Paris, 1988, *in* Mombelet A., Ferrand L., Musiques rock et metal : regards et perspectives des sciences humaines et sociales, Sociétés n° 117, 2012, De boeck, p. 6.

Meloy JR., White SG., Hart S., Workplace assessment of targeted violence risk : the development and reliability of the WAVR-21, U.S.A., Journal of Forensic Science, Septembre 2013.

Mignon P., La production sociale du rock, Jeunes et musique, 1988, février, n° 10.

Morin E., Le paradigme perdu : la nature humaine, Éditions du Seuil, Paris, 1973, p. 123.

Mothé D., La grande démocratie et la petite démocratie, Paris, Juillet 2006, Esprit, Forces et faiblesses de la participation, http://www.esprit.presse.fr.

O'Meara K.P., Random Violence & Senseless Shootings : Police data may I.D. psychiatric drug use in violent crimes, 2012, Site : Citizens Commission on Human Rights International, 1 page.

O'Moore M., Minton S.J. *in* Gittins C., Réduction de la violence à l'école – Un guide pour le changement, Strasbourg, 2006, Éditions du Conseil de l'Europe, p. 85.

Padis M.O., Les priorités de l'école, Paris, octobre 2009, Revue Esprit, 358, pp. 187-188.

Peralva A., Des collégiens et de la violence » *in* Charlot B., Emin J.C., Violences à l'école : état des savoirs, Paris, 1997, Armand-Collin, pp. 101-115.

Phillips D.P., « The influence of suggestion on suicide : Substantive and theoretical implications of the Werther effect », *American Sociological Review*, vol. 39, juin 1974, p. 340-354

Phillips D.P., Carstensen L.L., « Clustering of teenage suicides after television news stories about suicide », *The New England Journal of Medicine*, vol. 315, 1986, p. 685-689

Phillips D.P., Faight D.J., « The impact of televised movies about suicide : A replicative study », *The New England Journal of Medicine*, vol. 317, n° 13, 1988, pp. 809-811.

Phillips D.P. (dir.), D.J. Faight et K. Lesyna, *Assessment and Prediction of Suicide : Suicide and the media*, New York, Guilford Press, 1992, pp. 499-519.

Peretti-Watel P., Théories de la déviance et délinquance auto-reportée en milieu scolaire, Paris, 2001, Déviance et Société, 3, pp. 236-240.

Rasmussen, J. (1983). Skills, rules, knowledge ; signals, signs, and symbols, and other distinctions in human performance models. IEEE Transactions on Systems, Man and Cybernetics, 13, pp. 257-266.

Reymond P., Violences en milieu scolaire : une crise de l'école ? Paris, 2007, Cahiers de la sécurité, 1, INHES, La documentation française, pp. 27-32.

Roehl J., O'Sullivan C., Webster D., Campbell J., Intimate Partner Violence Risk Assessment Validation Study : The RAVE Study - Practitioner Summary and Recommendations : Validation of Tools for Assessing Risk From Violent Intimate Partners, mai 2005.

Stack S., « Suicide in the media: a quantitative review of studies based on non-fictional stories », *Suicide and Life-Threatening Behavior*, vol. 35, n° 2, 2005, p. 121-133.

Seca J.M., Cerisay J., Musiques extrêmes, déviance et violence : normalisations et conversions, Cahiers de psychologie politique, n°15, 15 juillet 2009.

Tenret Y., *Le suicide chez les écoliers japonais*, textes parus dans Enfant d'Abord, n°140, avril 1990, et repris dans Dérives autour du cinéma, pp. 1-6, http://www.derives.tv/Le-suicide-chez-les-ecoliers.

Toffi M.M., Farrington D., F. Lösel, R. Loeber, 2011, Le lien entre situations de harcèlement et risqué de délinquance, Compte-rendu de recherché : un examen systématique/méta-analytique des études longitudinales, Paris, 2011, Cahiers de la sécurité, 16, INHESJ, La documentation française, pp. 162-167.

Van de Velde C., *Autonomie et insertion des jeunes adultes : une comparaison entre la France et le Danemark*, Revue Horizons stratégiques n° 4, Paris, avril 2007.

Van Meenen J-M., Laclémence P., Cadets de la République, focus sur une politique publique pour l'intégration citoyenne, Paris, 2009, Cahiers de la sécurité, 9, INHES, La documentation française, pp. 194–204.

Van Meenen J-M., Laclémence P., Châtelet E., 2011, Les inquiétudes de l'école face aux évolutions de la violence, Paris, 2009, Cahiers de la sécurité, 16, INHESJ, La documentation française, pp. 29-38.

Weber R., Ritterfeld U., Mathiak K., Does Playing Violent Video Games Induce Aggression ? Empirical Evidence of a Functional Magnetic Resonance Imaging Study, 2006, Media Psychology, 8, pp. 39-60, Lawrence Erlbaum Associates, Inc.

Communications :

Mission Interministérielle de Vigilance et de Lutte contre les Dérives Sectaires, « Satanisme et dérive sectaire. Quels sont les risques, comment les prévenir ? », 2004, 4 pages.

Mombelet A., « Le métal : une culture de l'*ubris* », communication proposée dans le cadre d'une journée d'étude organisée à la Sorbonne le 20 mai 2011.

Rizzolatti G., Les systèmes de neurones miroirs, 12 décembre 2006, Institut de France, Académie des sciences, réception des Associés étrangers élus en 2005.

Stiegler B., Technologies culturelles et politique économique, colloque « Industries, culture et innovation : des technologies culturelles au développement des territoires », Studio National des Arts – Le Fresnoy, 12 et 13 novembre 2008.

APPENDICE : PORTRAITS DE JEUNES « SCHOOL SHOOTERS »

Ces portraits ont été rédigés juste après la longue phase de recueil des données afin d'établir la trajectoire personnelle et criminelle des jeunes « school shooters ». Ils constituent la base textuelle de l'analyse proposée dans le chapitre 2 où, plutôt que de livrer une succession d'histoires sans véritable lien, nous avons préféré illustrer nos hypothèses par de nombreux extraits choisis. Il n'en demeure pas moins intéressant de restituer chaque parcours afin de voir émerger les facteurs de risque dans la succession des événements. Selon les éléments disponibles et l'attention que nous y avons porté, ces portraits peuvent varier d'une dizaine de lignes à plusieurs pages. Nous nous sommes par exemple largement attardé à restituer le contexte entourant le passage à l'acte d'Eric Harris et Dylan Klebold. Même chose vis-à-vis de Sebastian Bosse, de Pekka Eric Auvinen, de Matti Juhani Saari ou de Cho Seung-Hui. Au regard de la densité des informations éparses que nous avons pu recueillir, la reconstitution de chacun de ces portraits a nécessité une semaine à dix jours de travail. Cette étape s'est néanmoins avérée capitale pour être en mesure, ensuite, de juxtaposer les trajectoires et faire émerger déjà qualitativement les principaux facteurs de risque et autres signaux faibles.

Parmi ceux que nous allons vous livrer ci-dessous, quelques uns sont suivis d'un tableau permettant d'estimer la cinétique du cheminement criminel, des événements initiateurs jusqu'au passage à l'acte. Nous les avons élaborés au moment de tracer la phase pré-accidentelle du nœud papillon proposé dans le chapitre 3, où il n'était pas opportun de tous les faire figurer au risque de casser le développement de notre argumentation. Tous les portraits ne permettent pas l'élaboration d'un tel tableau. Pour ce faire, il convient en effet de disposer d'une densité d'informations pas toujours disponibles.

Les portraits ci-après seront déclinés par ordre croissant, selon l'âge des perpétrateurs.

Parmi les très jeunes « school shooters » (< de 15 ans), nous retrouverons celui de Barry Loukaitis, Michael Carneal, Andrew Wurst, Todd Cameron Smith, James Scott Newman, Asa Coon, TJ Solomon, Andy Williams, John Mc Laughlin, Rafaël Solich, Eric Hainstock et Philippe, le seul français aujourd'hui recensé.

Nous déclinerons ensuite les histoires de forcenés à peine plus âgés (> 16 ans) comme Anthony Sincino, Luke Woodham, Kip Kinkel, Evan Ramsey (+ tableau cinétique), Tanja Otto, Jamie Rouse, Scott Pennington, Jeff Weise (+ tableau cinétique), TJ Lane, Robert Poulin, Morne Harmse, Georg R., Sebastian Bosse, Pekka Eric Auvinen (+ tableau cinétique), Eric Harris (+ tableau cinétique), Dylan Klebold (+ tableau cinétique), Dimitris Patmanidis, Adam Lanza, Matti Juhani Saari (+ tableau cinétique), Cho Seung-Hui (+ tableau cinétique), Wellington Menezès de Oliveira (+ tableau cinétique), Kimveer Gill.

Très jeunes « school shooters » (< 15 ans)

Barry Loukaitis, 14 ans, Frontier Middle School (Moses Lake –Washington, 2 février 1996, 3 tués et 1 blessé)

Rappel des faits :

Ce lundi après-midi, Barry Dale Loukaitis se rend à pied au collège, vêtu d'un « duster » noir sous lequel il dissimule un fusil de chasse, deux armes de poing, et soixante-dix huit cartouches. Peu avant quinze heures, la leçon d'anglais vient tout juste de commencer lorsqu'il pénètre brusquement dans la classe. Immédiatement, il sort un pistolet de sa veste en jean et tire en direction de l'enseignante. Celle-ci tombe à genoux, les mains sur la tête. Le deuxième coup de feu lui est fatal. Arrivé sur les lieux, l'intendant Marvin Hicks est abattu à son tour, d'une balle dans l'abdomen. Loukaitis se dirige ensuite vers le bureau de sa professeure d'anglais, enjambe sa dépouille et s'installe sur son siège, face à ses camarades de classe qu'il retient un moment en otage. Parvenant à le ceinturer et à le plaquer contre le mur de la classe, la professeure de sport Jon Lane met un terme à son action et le remet à la police.

Portrait du forcené :

Tout juste entré dans l'adolescence, Barry Loukaitis subit de violentes brimades au sein de son collège, se plaignant à plusieurs reprises d'être battu, taquiné et harcelé par ses pairs. Un jour, il confie avoir eu « la tête farcie » dans les toilettes. Une autre fois, il est retenu par un collégien dans le vestiaire des garçons, tandis qu'un autre urine sur lui. Si tenir le nez d'un élève pendant qu'un autre le remplit d'ordures est alors une pratique courante, le summum du plaisir, pour les harceleurs, porte le nom de « polarisation ». Cela consiste à ce que deux « grands » attrapent la victime par ses membres et aillent le heurter à un poteau de but, à hauteur des parties génitales. Barry Loukaitis dit aussi avoir été *« Swirlied and Wedgied »* : le terme « **Swirlie »** décrit une situation au cours de laquelle deux individus costauds soulèvent une personne et lui mettent la tête dans la cuvette des toilettes, avant de tirer la chasse d'eau. Un « **wedgie »** se produit quand une ou plusieurs personne(s) tire(nt) très violemment vers le haut les sous-vêtements d'une autre, au point de les lui coincer entre les fesses. Cela peut provoquer, chez les garçons, d'importants dégâts au niveau du scrotum et des testicules[459]. L'adolescent ne porte jamais de short afin de ne pas exposer ses ecchymoses sur les jambes.

[459] Sources : http://www.booksie.com/true_confessions/article/dw817/swirlies et en.wikipedia.org/wiki/Wedgie (dernière consultation le 15 août 2012).

Mais pour le jeune Loukaitis, les souffrances morales sont encore plus dures à supporter que les souffrances physiques. De surcroît, le climat est tendu à la maison depuis au moins deux ans. Les parents, qui tiennent un café dans le centre de Moses Lake (20.000 habitants), sont toujours à cours d'argent. Son père est effacé. Sur le point de demander le divorce, sa mère reporte ses angoisses sur Barry, en lui confiant vouloir se suicider le jour de la St Valentin, devant son mari et son amant, après les avoir attachés et leur avoir crié sa douleur. Le garçon s'enferme alors deux jours dans sa chambre (un mois avant le drame), perd confiance en les adultes et considère que tout le monde est mauvais.

Sa fascination pour tout ce qui touche à la mort s'en trouve renforcée et il dévore plus encore les romans de Stephen King (la police en retrouvera vingt huit dans sa chambre). À la bibliothèque municipale, il focalise son attention sur les revues de fusils. A l'un de ses rares amis Zachary Ufkes, il fait allusion au fait *« de tuer des gens »*, ajoutant que… *« ce serait cool ! »*. Au collège, l'acharnement se poursuit continuellement. Il est affublé des surnoms de « Dork » [abruti, truffe], alors qu'il est doté d'un coefficient intellectuel de 116. Il est aussi traité de « Gay lord » [Seigneur homosexuel].

Barry Loukaitis est d'autant plus à bout que personne, pas même les enseignants, ne manifeste pour lui la moindre empathie. Pire encore, il est la risée de l'établissement ! Atteint dans sa dignité encore plus que dans sa chair, il élabore petit à petit le scénario de sa vengeance, puisant ses idées dans la littérature, le cinéma et la musique (cf. supra). Pour ce faire, plusieurs armes de son père, dont un fusil à chevrotines pour la chasse aux chevreuils, sont accessibles au domicile[460]. Dans un poème écrit en cours d'anglais, il parle de *« tuer avec la brutalité froide d'une machine »*, et encore de *« tuer un bâtard qui mérite de mourir »*. Sa professeure d'anglais ne s'attarde pas sur son récit, pensant qu'il traverse un période sombre comme tous les adolescents en traversent.

Quelques jours avant son passage à l'acte, il demande à un camarade de classe ce qu'il penserait de la mort de Manuel Vela, ce garçon athlétique qui le raille et l'humilie, le traitant encore de « tapette » peu de temps avant le drame. Mais son interlocuteur ne le prend pas au sérieux, car Loukaitis a pris l'habitude de leur demander : *« Pensez-vous que vous méritez de vivre ? »*

[460] Barry loukaitis confie plus tard aux enqueteurs s'être emparé de deux pistolets appartenant à son père, remisés dans une armoire non verrouillée, et d'un autre pistolet semi-automatique de calibre 25 dans la voiture familiale. Au cours de son enfance, il avait pour habitude de jouer avec les armes réelles de son père, allant un jour jusqu'à en pointer le canon vers son frère. Source : Alex Tison (Seattle time), Scarred By Killings, Moses Lake Asks : "What Has This Town Become ?", publié le 23 février 1997, Http://community.seattletimes.nwsource.com/archive/?Date=19970223&slug=2525360 (dernière consultation le 16 août 2012).

La mise en œuvre de son plan est pourtant imminente. Au moment de passer à l'action, peut-être sous l'influence de la Ritaline[461], Barry Loukaitis semble d'ailleurs ne cibler que Vela. Mais la suite des événements relève presque du *praeter-intentionnel*, à savoir que le résultat dépasse le but initial de l'action : *« le réflexe a pris le relais »* dit-il aux enquêteurs[462], pour justifier ses autres victimes (le collégien Arnold Fritz et la professeure d'algèbre Leona Caires, tous deux décédés comme le jeune Manuel Vela, alors que l'élève Nathalie Hintz, est grièvement blessée par balles).

Michael Carneal, 14 ans, Heath High School (Paducah – Kentucky**,** 1er décembre 1997, 3 tués et 5 blessés).

Rappel des faits :

Après avoir prémédité son acte pendant près d'un an, Michael Carneal se présente à l'école le matin muni d'un véritable arsenal : une arme de poing de calibre 22, quatre fusils dont deux de chasse volés dans le garage de son voisin, le jour de la Thanksgiving. Il a enveloppé les carabines et les fusils dans des couvertures et dit à son entourage que c'était pour satisfaire la curiosité de ses camarades de classe, dans le cadre d'un projet scientifique.

Dans un couloir de l'établissement, il attend que le groupe de prière ait achevé son sermon matinal, avant d'insérer calmement des bouchons dans ses oreilles et sortir un pistolet de son sac à dos. Personne ne le prend au sérieux, croyant qu'il s'agit d'un jouet. Dès qu'ils prononcent « Amen », le jeune Carneal ouvre le feu à une cadence très rapide, jusqu'à ce qu'il ne lui reste plus qu'une balle en magasin (selon les enquêteurs, seuls les trois premiers tirs sont ciblés). Il finit par se rendre lorsque le chef du cercle de prière le convainc de pointer son canon vers le bas.

Enfermé dans le bureau du principal et placé sous la surveillance d'un professeur d'anglais jusqu'à l'arrivée des policiers, l'adolescent confie alors : *« C'était comme si j'étais dans un rêve, et je me suis réveillé... »* Trois collégiens sont morts et cinq autres blessés.

Portrait du forcené :

À l'instar de Barry Loukaitis, Michael Carneal n'a que quatorze ans lorsqu'il prend les armes au sein de l'Heath High School (Paducah – Kentucky**,** 1er décembre 1997, 3 tués et 5 blessés). Considéré comme un garçon immature mais très intelligent, lui aussi est constamment taquiné par des camarades plus âgés, en particulier par des membres de l'équipe de football du collège. Se sentant faible et démuni, il rumine sa vengeance pendant plus d'une année, influencé par le film « The Basketball Diaries » (cf. supra).

[461] Appellation commerciale du Méthylphénidate ou MPH, médicament psychotrope de la classe des phényléthylamines. Sa principale indication est le trouble du déficit de l'attention ainsi que l'hyperactivité (TDAH). Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/M%C3%A9thylph%C3%A9nidate

[462] Source : http://community.seattletimes.nwsource.com/archive/?date=19960418&slug=2324774 (dernière consultation le 15 août 2012).

Une semaine avant le drame, le jeune adolescent à lunettes annonce à ses camarades que *« quelque chose de grand »* va se produire au collège. Il vient en effet d'être chahuté par quelques membres d'un groupe de prière, probablement parce qu'il leur revendique son athéisme. Mais contrairement à Scott Pennington ou Barry Loukaitis, Michael Carneal semble intégré dans la communauté de l'établissement. Malgré un penchant pour la musique alternative, il joue un répertoire plutôt festif au sein de la fanfare de la Heath High School. La pratique du skateboard lui sert aussi d'exutoire. Son acte suscite d'autant plus de surprise que rien, dans son histoire familiale, ne semble constituer un facteur de risque supplémentaire. Il ne présente pas plus de tendances suicidaires, puisqu'il se rend après avoir vidé son chargeur, convaincu par le chef du cercle de prière qui lui demande de pointer son canon vers le bas.

Andrew Wurst, 14 ans, James W. Parker Orient School (Edinboro – Pennsylvanie - USA, 24 avril 1998, 1 tué et 3 blessés).

Rappel des faits :

Le jour de la fusillade, il glisse l'arme de poing de son père dans un étui de ceinture dissimulé sous sa chemise. Avant de partir à une séance de danse, il glisse un mot sous son oreiller dans lequel il tente de justifier son suicide à venir. Une fois dans l'établissement, il se rend aux toilettes, dans l'espace douches et lavabos, avec l'intention de se suicider en ne faisant mal à quiconque. Il sort l'arme de l'étui et la place dans sa poche, mais repousse l'échéance.

Environ quinze minutes après, alors qu'il se trouve sur la terrasse avec plusieurs camarades, le professeur de sciences Mr Gilette vient leur demander de rentrer au chaud. Andrew Wurst sort son arme et lui tire une première balle dans la tête. Il l'atteint une seconde fois, alors qu'il vient de s'écrouler au sol. Il tire ensuite sur le collégien Justin Fletcher et le blesse, simplement parce qu'il est en train de le regarder. L'enseignant Edrye Boraten et l'élève Jacob Turyll sont aussi blessés. Il quitte ensuite le pourtour du bâtiment et se positionne au niveau de la salle de restauration, pour réapprovisionner son chargeur. Le gérant James Strand sort avec un fusil de chasse et le met en joue. Wurst décide de ne pas riposter et se rend.

Lors de la diffusion télévisée de son interpellation, l'opinion publique est choquée par son sourire, alors qu'il monte dans une voiture de police menotté dans le dos. Son attitude est prise pour une ultime provocation, alors qu'il la justifie par le fait qu'il ait répondu de la sorte à des camarades qui l'interpellaient par son nom.

Portrait du forcené :

Andrew Wurst est de taille moyenne et n'est pas particulièrement athlétique. Il porte des lunettes depuis la deuxième année et envisage de les remplacer par des lentilles de contact, afin de changer son image. Il aspire aussi à devenir plus fort en levant des poids, pour enfin prétendre travailler dans l'entreprise d'aménagement paysager de son père. Depuis quelques temps, ses parents traversent des problèmes de couple. Cette situation génère un climat de forte tension au foyer. L'adolescent aime lire et Stephen King est l'un de ses auteurs préférés.

Comme d'autres garçons, il regarde la télévision et joue à des jeux d'ordinateur. Il a aussi une inclination pour le « Heavy Metal industriel ». Ses groupes préférés sont Marilyn Manson et Nine Inch Nails. Cela lui vaut le surnom de « Satan », en dépit de l'appartenance catholique de la famille et nonobstant les cours religieux qu'il a suivis. Néanmoins, le jeune homme confie ses doutes au psychiatre quant à l'existence de Dieu, *« à cause de toutes les souffrances dans le monde »*. Il affirme aussi ne pas croire en Satan, considérant que sans l'existence d'un Dieu, il ne peut exister lui non plus. Le jeune Wurst boit souvent du whisky ou de la vodka avec du jus d'orange pour obtenir *« un buzz »*.

Andrew Wurst est aussi perturbé par des problèmes d'intimidations. Ses résultats scolaires son en baisse, passant à « D » puis à « F » au cours de sa huitième année. C'est à cette période qu'il commence à fumer occasionnellement de la marijuana, ce dont il se vante auprès de son entourage[463].

Un premier signe avant-coureur intervient trois mois avant son raid meurtrier, alors qu'il menace son ex-petite amie qui l'appelle pour mettre un terme à leur relation. Du reste, plusieurs de ses camarades sont avertis de son projet.

Mais par-delà son ressentiment général, son action criminelle s'explique avant tout par ses troubles de la personnalité. Lors de la période d'instruction qui précède son procès, le psychiatre Robert L. Sadoff établit son expertise au moyen de quatre entretiens d'environ deux heures. Il rencontre aussi ses parents à plusieurs reprises. Sa conclusion est sans équivoque : le jeune homme souffre d'une *« maladie mentale majeure »*, sur fond de *« pensée psychotique et d'un délire de persécution »*. Le spécialiste refuse pour autant de le diagnostiquer comme schizophrène, et ce en raison de son jeune âge. Il qualifie néanmoins son état de pré-schizophrénique.

Depuis ses dix ans, le jeune Wurst nourrit des idées suicidaires, sans pour autant pouvoir les justifier. Il est insomniaque et ses nuits sont agitées par des cauchemars de monstres qui le poursuivent. Il en vient à craindre leur présence à l'intérieur de son placard et sous son lit, au point de rester éveillé une ou deux heures chaque nuit et de laisser la lumière allumée dans sa chambre. Sa mère est souvent obligée de rester un moment avec lui afin de l'aider à s'endormir.

Face au psychiatre, il montre des difficultés évidentes à distinguer le monde réel de son monde imaginaire. Mais il ajoute : *« Si je peux penser, alors je suis libre. Ma dernière liberté est dans mes pensées. »* Selon lui, il n'y avait aucun mal à tuer Mr Gilette, car *« il était mort ou irréel. »* Il pense donc être en prison, parce qu'il a tué une personne irréelle, qui *« va se réveiller et redevenir réelle, et retourner à sa maison »*. Pour lui, *« un monde réel est un monde où il n'y a pas de guerres, aucun crime, aucun virus… »* Il dit aussi être revenu du futur *« pour accomplir une mission et prévenir quelque chose de terrible »* estimant avoir *« un ennemi qui voudrait l'empêcher de le faire. »*

[463] Au moment de la fusillade, les tests urinaires et sanguins se révèlent négatifs.

Wurst s'interroge aussi sur sa réelle filiation avec ses parents, qu'il n'est pas sûr d'aimer vraiment. Selon l'adolescent, le meilleur moyen de retourner à son monde réel est de se suicider. Mais il confie s'être senti « misérable », au soir de la fusillade, confirmant n'avoir pas voulu tuer quelqu'un. Il n'est pas en mesure de citer quelque chose de précis qui ait pu le rendre malheureux[464].

Todd Cameron Smith, 14 ans, W. R. Myers High School (Taber –Alberta – Canada, le 28 avril 1999, 1 tué et 1 blessé)

Rappel des faits :

Le mercredi suivant la fusillade de « Columbine », Todd Smith s'introduit dans l'établissement avec un fusil 22 Long Riffle à canon scié et plus d'une centaine de munitions. Arrivé dans le couloir qui jouxte la cafétéria, il abat le lycéen Jason Lang (17 ans). Il blesse un second élève, tandis qu'il en manque un autre. Heureusement, son raid sanglant se termine très rapidement lorsqu'il est neutralisé par le professeur d'éducation physique Cheyno Finnie.

Portrait du forcené :

Considéré comme un garçon intelligent mais socialement maladroit, il est contraint d'interrompre sa scolarité quelques mois plus tôt, par crainte des brimades quotidiennes que lui font subir ses camarades. En première année d'enseignement secondaire, il est même aspergé d'essence à briquet et menacé d'immolation. Malgré des signes de dépression pendant toute son enfance, ce traumatisme renforce sa phobie scolaire. Il vit reclus et dans la peur, jusqu'à ce qu'il découvre le drame de Littleton à la télévision… Après son raid meurtrier, il est condamné à trois ans d'emprisonnement.

James Scott Newman, 14 ans, Pine Middle School (Reno – Nevada, 14 mars 2006, 2 blessés)

Rappel des faits :

La nuit précédant l'attaque, sont père lui offre une collection de munitions, dont trois de calibre 38. Au matin, alors que ses parents quittent la maison après le petit déjeuner, le jeune garçon s'empare du revolver de son père, pourtant remisée dans une petite armoire forte et la dissimule dans son sac à dos. Il prend alors le chemin du collège où, peu avant 9 heures, il tire au hasard dans un couloir, juste à l'extérieur de la cafétéria. Les collégiens Alexander Rueda et Kenzie McKeon sont pris pour cible, alors même qu'il n'a jamais eu de conflit avec eux.

[464] William DeJong, Joel C. Epstein, and Thomas E. Hart, Bad Things Happen in Good Communities : The Rampage Shooting in Edinboro, Pennsylvania, and Its Aftermath, in *Deadly Lessons: Understanding Lethal School Violence***.** The National Academies Press, 2003, pp. 70-96.

Portrait du forcené :

Le cas de James Scott Newman est atypique en ce sens que son raid de la Pine Middle School prend complètement racine au foyer familial et non à l'école. Pendant l'interrogatoire, l'adolescent de quatorze ans déclare que la finalité de son attaque est de trouver un moyen de mettre fin aux abus de son père et de son frère, se disant *« fatigué d'être traité de stupide*[465] *»*. Il étudie alors le massacre de « Columbine » sur le web et planifie l'attaque une semaine à l'avance…

Asa Coon, 14 ans, SuccessTech Academy (Cleveland – Ohio, 10 octobre 2007, 1 tué – l'auteur – et 5 blessés)

Rappel des faits :

Quelques jours avant son passage à l'acte, Asa Coon connaît une vive altercation avec un autre élève pendant un cours de lecture. L'adolescent déclare en effet ne pas croire en Dieu et ne pas le respecter, geste obscène à l'appui. Il formule en outre son admiration pour le chanteur « gothique » américain Marilyn Manson. La discussion se termine en pugilat dans les couloirs, au désavantage d'Asa Coon qui est exclu sur le champ en sa qualité d'instigateur. En quittant l'établissement, il menace d'y revenir pour commettre un carnage[466].

Il tient parole deux jours plus tard, armé de deux pistolets, un dans chaque main, trois couteaux et deux boîtes de munitions dans son cartable. Progressant dans les couloirs et les salles de classe, il tire sur deux enseignants (deux hommes de 57 et 42 ans) qui sont respectivement blessés au niveau de la poitrine et du dos. Deux élèves de 14 et 17 ans sont blessés par balles, alors qu'Asa Coon finit par se suicider à l'arrivée des véhicules de police. La fusillade aurait pu s'avérer autrement plus lourde dans la mesure où son cartable était rempli de munitions.

Portrait du forcené :

À l'école, il subit les nombreuses intimidations de ses camarades en raison de son apparence physique et son style gothique (il est fan du groupe Marilyn Manson). Outre sa forte corpulence, il se vernit les ongles en noir et porte la plupart du temps un trench coat noir. Cela lui vaut, notamment, le surnom de « Jack Black », en référence au personnage fort, joufflu, aux cheveux longs du film « School of Rock » [467]. Cette situation lui est insupportable, d'autant que les enseignants ne font rien pour l'aider dans ses problèmes. Une semaine avant de passer à l'acte, il menace déjà de se venger…

[465] Source : http://en.wikipedia.org/wiki/Pine_Middle_School_shooting (dernière consultation le 1er septembre 2012).
[466] Le même jour, son frère aîné est interpellé pour un vol à main armée.
[467] Source : http://en.wikipedia.org/wiki/SuccessTech_Academy_shooting (dernière consultation le 2 septembre 2012).

Si le contexte qu'il rencontre au collège est particulièrement difficile, la situation n'est guère plus sereine chez lui où la violence est banale. La maison de la famille Coon est implantée dans un quartier particulièrement malfamé, le West 43rd Street à Cleveland, en proie à des trafics de drogue et des gangs. La cour est jonchée de débris et d'excréments de chien. En 2000, un signalement est effectué auprès des services du ministère de l'enfance et des services familiaux. Une délégation constate alors des brûlures sur ses bras ainsi que des griffures sur son front. Emprisonné dès l'âge de treize ans suite à une agression, son frère aîné est aussi connu pour être violent.

En 2005, Asa Coon est lui-même inculpé et interné brièvement pour avoir giflé sa mère qui intervenait pour le séparer de sa sœur jumelle. À l'été 2006, il menace de se suicider après de multiples incidents violents. Alors qu'un magistrat lui ordonne de se soumettre à des tests psychologiques et à une thérapie, l'adolescent manifeste son refus en jetant les papiers au sol et poussant sa mère à terre. Cela lui avait valu d'être exclu du bureau du juge des probations. Placé dans un établissement psychiatrique, un traitement allopathique lui est administré. Il est aussi contraint de suivre des séances de maîtrise de la colère. Dans l'attente qu'une place se libère au Centre de Développement de la Jeunesse, à Hudson, il est placé dans le foyer Jones, un centre de soins de la Côte Ouest constitué d'abris provisoires.

Après une nouvelle tentative de suicide, il fait l'objet d'une mesure d'hospitalisation d'office à l'hôpital Laurelwood. Un traitement à base de Trazodone (antidépresseur et sédatif) et de Clonodine (médicament destiné à traiter l'hypertension artérielle et parfois utilisé pour traiter le TDAH) lui est administré. Coon se fait remarquer par une crise au cours de laquelle « il pousse tous les boutons ». Pour tenter d'expliquer ses tendances suicidaires, l'hypothèse d'une bipolarité est provisoirement avancée. Une mesure de détention à domicile suit son hospitalisation en établissement psychiatrique. Rentré chez lui, il refuse de poursuivre son traitement.

Ses rapports avec sa mère restent tendus mais son comportement s'améliore néanmoins. Après cinq mois sans incident et à l'issue des « Class Anger Management » [classes de gestion de la colère], sa probation est levée. Ponctuel aux rendez-vous fixés par son agent de détention, il se montre même courtois. Dans ses phases positives, il est décrit comme un garçon plutôt intelligent, passionné par le programme spatial, le F.B.I. et les questions touchant au réchauffement climatique. D'aucuns le qualifient même de « petit génie », construisant des tours à partir de trombones, aimant bricoler des objets à la maison et fabriquer des choses. Un ami de la famille qui le connaît depuis l'âge de six ans dit de lui que *« tant qu'il était occupé avec ses mains, il était cool…* [468] ».

[468] Source : http://blog.cleveland.com/metro/2007/10/who_was_asa_coon.html (dernière consultation le 2 septembre 2012).

Thomas Solomon Jr., 15 ans, Heritage High School (Conyers - Georgie, 20 mai 1999, 6 blessés)

Rappel des faits :

Vers 8 heures du matin, Thomas Solomon Jr. se rapproche de la cafétéria où plusieurs élèves sont en encore en train de déjeuner. Instantanément, il tire plusieurs coups de feu dans leur direction avant de se retrancher derrière une porte. Sur le coup, les lycéens présents croient à une mauvaise blague, avant de se raviser en voyant que l'un de leurs camarades saigne du pied. Lorsqu'il se retrouve face au directeur adjoint Cecil Brinkley, TJ Solomon introduit le canon de son arme dans sa bouche comme pour se suicider. Brinkley tente de le rassurer en lui disant que tout irait bien. L'adolescent finit par lui tendre son arme. Le fait que toutes les blessures étaient blessées aux membres postérieurs semble attester du fait que Solomon n'ait pas voulu les tuer.

Portrait du forcené :

Âgé de quinze ans, Thomas Solomon Jr. passe lui aussi à l'action en représailles aux moqueries répétées de ses pairs de l'Heritage High School. Il nourrit en effet un vif ressentiment à l'égard de Jason Cheek, de deux ans son aîné, qui semble l'avoir taquiné à plusieurs reprises. Son intimidateur est aussi admiré pour ses performances sportives et semble prêter attention à sa petite amie avec laquelle il s'est récemment chamaillé. Et même s'il compte quelques amis, TJ prend ses railleries très au sérieux et finit par se considérer comme un paria, à l'instar de ses prédécesseurs[469]. Mais le seul facteur des intimidations ne suffit pas à expliquer la situation.

Le psychiatre qui l'examine au cours de l'instruction judiciaire fait état de troubles bipolaires et de pensées suicidaires préexistantes, émaillées par deux précédentes tentatives d'autolyse[470]. Du reste, c'est grâce aux talents de persuasion de l'assistante principale Cecil Brinkley que TJ Solomon renonce à se tirer un cartouche dans la bouche dans la continuité de la fusillade[471]. Car dans la période connexe à son action, l'adolescent pense continuellement à la mort. Il confie aussi avoir entendu *« des voix robotiques lui ordonnant de faire des choses étranges. »*

Le jour du drame, Solomon dit, à l'un de ses camarades, n'avoir *« aucune raison de vivre »*. Lors de son procès, il est finalement reconnu comme déficient mental, ce qui ne l'empêche pas d'être condamné à quarante ans de réclusion criminelle. Il est aussi établi que le garçon a été traité avec de la Ritaline.

[469] Source : http://en.wikipedia.org/wiki/Heritage_High_School_shooting (dernière consultation le 30 août 2012).

[470] Source : http://bipolar.about.com/gi/dynamic/offsite.htm?zi=1/XJ/Ya&sdn=bipolar&zu=http%3A%2F%2Fcnn.com%2FUS%2F9905%2F24%2Fgeorgia.shooting.02%2F (dernière consultation le 30 août 2012).

[471] TJ Solomon fera une autre tentative de suicide dans sa cellule de la prison d'Etat d'Arrendal, le 30 janvier 2001, après avoir consommé un anti-dépresseur connu sous l'appellation d'Elavil. Source : http://en.wikipedia.org/wiki/Heritage_High_School_shooting (dernière consultation le 30 août 2012).

Mais en l'espèce, le drame aurait pu aussi être évité si chacun avait immédiatement réagi aux signaux faibles émis par cet adolescent. Car au moment de passer à l'acte, TJ Solomon est déjà connu pour avoir introduit des armes à l'école.

Une autre fois, il montre à l'un de ses camarades celles que son beau-père dissimule dans la cave. Juste après « Columbine », il exhibe aussi plusieurs pages d'instructions sur la fabrication de bombes artisanales. Et ses allusions au drame de Littleton ne s'arrêtent pas là. Au cours d'un déjeuner à la cantine, Solomon affirme à une camarade de classe, Teeunia Stroud, que *« Harris et Klebold se sont ralentis en visant des personnes préalablement ciblées »*, ajoutant qu'il aurait plutôt *« grimpé sur la butte et tiré sur tout le monde, elle comprise, et non sur un objectif précis »*. Le fait est qu'il est déjà en train de préparer sa fusillade, conformément à ce que révèle a posteriori l'enquête.

Lors de la perquisition de sa chambre, les agents trouvent trois pages sur la fabrication de bombes artisanales ainsi qu'une note griffonnée à leur intention. TJ Solomon y fait référence à « Columbine » et à la « Trench Coat Mafia ». Il se réjouit surtout du mystère que va susciter son acte : *« Une grande question que je vous laisse est de trouver pourquoi... »* Le texte rédigé au verso révèle aussi son côté psychopathe : *« Je ris [en pensant] aux victimes qui se font mettre à genoux en criant : S'il vous plaît mon Dieu, s'il vous plaît… Ne laissez pas ce p… de tordu m'assassiner ! »*. Il est en revanche difficile d'établir un lien formel entre son acte et un quelconque facteur familial. TJ Solomon est bien issu d'une famille recomposée, mais le remariage de sa mère avec son beau-père Robert Daniele date de onze ans au moment des faits.

Andy Williams, 15 ans, Santana High School (Santee – Californie - USA, 5 mars 2001, 2 tués et 13 blessés).

Rappel des faits :

Andy Williams abat Bryan Zuckor (14 ans) et blesse Trevor Edwards (13 ans) dans les toilettes de l'établissement, au moyen d'un pistolet 22 long rifle emprunté à son père. Il progresse ensuite dans l'établissement et tire, en souriant, sur d'autres collégiens et membres de la communauté éducative. Randy Gordon (17 ans) est touché mortellement, tandis que onze élèves et deux surveillants sont blessés par balles. Après son arrestation, Williams déclare être fatigué d'être intimidé.

Portrait du forcené :

Issu d'une famille déstructurée, ses fréquents changements de domicile rendent son intégration difficile au sein des établissements fréquentés. En effet, sa mère est militaire, ce qui engendre trois premiers déménagements au cours de ses neuf premières années. Au divorce de ses parents en 1990, Andy reste avec son père tandis que sa mère et son frère partent vivre dans une autre ville (il ne les verra que très rarement après). Il déménage encore en 1991 et 1992. En août 1999, son père et lui changent encore de ville, avant de s'établir à Santee (Californie), l'été suivant.

La pratique du skateboard semble un temps lui permettre de s'insérer dans un groupe de pairs, mais là aussi il est vite l'objet d'intimidations. Un événement décisif intervient probablement en Février 2001, lorsqu'il apprend que l'un de ses meilleurs amis de Twentynine Palms (son ancien lieu de résidence) vient de mourir dans un accident de bus.

Au cours de la semaine qui précède la fusillade, Andy Williams confie au moins à deux reprises son intention de « commettre un Columbine à la Santana High School ». Et bien qu'une vingtaine de camarades de classe soient informés de son projet, personne ne le rapporte aux autorités. Après son interpellation, alors qu'il est conduit au centre de détention pour mineurs, Williams affirme même avoir été encouragé par ses amis[472].

John Jason Mc Laughlin, 15 ans, Rocori High School (Cold Spring – Minnesota - USA, 24 septembre 2003, 2 tués)

Rappel des faits :

Au début de la troisième récréation, John Mc Laughlin quitte la salle et se dirige vers son casier, dans le couloir. II fouille dans son sac de sport et en sort un pistolet. Il tire deux premiers coups de feu. Touché, Aaron Rollins (17 ans) tombe au sol. Atteint lui aussi, Seith Bartell tente de s'enfuir en direction du gymnase, au sous-sol. Mc Laughlin se lance à sa poursuite et parvient à l'atteindre au niveau de la tête. L'éducateur sportif Mark Johnson parvient enfin à le neutraliser[473].

Portrait du forcené :

John Jason McLaughlin poursuit aussi le dessein de se venger des intimidations dont il est l'objet lorsqu'il abat deux de ses camarades à l'intérieur de la Rocori High School. Petit, pas très musclé, il est de longue date affublé du sobriquet « la crevette ». Plus récemment, il est surnommé « Pizza face » par ses pairs. Il semble avoir reconnu en sa première victime, Seth Bartell, l'un de ceux qui l'auraient taquiné au sujet de son acné juvénile[474]. L'autre lycéen décédé, Aaron Rollins, a quant à lui la malchance de se trouver sur la trajectoire du premier tir manqué vers Bartell.

Lors de l'expertise psychiatrique si exacerbée à un phénomène somme toute assez commun, que McLaughlin est diagnostiqué comme schizophrène et hautement dépressif pendant son procès[475]. Il est aussi connu pour avoir passé des heures à surfer sur Internet et jouer à des jeux vidéo. Notons aussi qu'avant le tournage, il a envoyé par mél une note d'adieu à une amie dont il était amoureux[476].

[472] Source principale : http://en.wikipedia.org/wiki/Santana_High_School (dernière consultation le 30 août 2012).
[473] http://en.wikipedia.org/wiki/Rocori_High_School_shooting (dernière consultation le 30 août 2012).
[474] Source : http://news.minnesota.publicradio.org/features/2003/09/25_zdechlikm_reax/ (dernière consultation le 30 août 2012).
[475] http://www.jaapl.org/content/36/1/145.full (dernière consultation le 30 août 2012).
[476] Source : http://www.startribune.com/local/11575331.html (dernière consultation le 30 août 2012).

Rafaël Solich, 15 ans, Escuela 202 - Islas Malvinas (Carmen de Patagonès - Province de Bueno-Aires - Argentine, 28 septembre 2004, 4 tués et 5 blessés)

Rappel des faits :

Tôt le matin, Rafaël Solich (15 ans) s'empare de l'arme de service de son père policier et se dirige vers l'Escuela 202 Islas Malvinas. À l'intérieur de la classe, il commence par tirer sur les murs avant de viser ensuite ses camarades, cachés derrière leurs sièges. Quatre sont touchés mortellement et cinq autres blessés. Un élève parvient à le désarmer au moment où son chargeur est vide. Il est ensuite remis à la police, en état de choc.

Portrait du forcené :

Le drame perpétré à l'Escuela 202 d'Islas Malvinas est aussi motivée, au moins partiellement, par les taquineries à répétition que Rafaël Solich subit en cours d'éducation physique[477]. L'auteur désigné est sa première victime, Federico Ponce. Selon ses parents et les psychologues interrogés, aucun signe ne laisse pourtant présager qu'il puisse se réfugier dans une telle violence. A l'école, il est plutôt bon élève, calme et maître de lui. Même s'il est athlétique, grâce à sa pratique du football au club local, il est néanmoins décrit comme un garçon timide et introverti, qui rencontre des difficultés d'intégration au groupe. Peut-être en raison de son penchant pour la culture gothique ? Il est décrit par ses camarades de classe comme un garçon calme, introverti et maître de lui-même.

Eric Hainstock, 15 ans, Weston High School (Cazenovia – Wisconsin, 29 septembre 2006, 1 tué) [478]

Rappel des faits :

Dès qu'il pénètre dans l'établissement ce vendredi matin, Eric Hainstock vise un enseignant avec un fusil de chasse. Le tir est manqué. Le gardien parvient à le désarmer, tout au moins partiellement car il est encore muni d'une arme de poing. Il se dirige alors vers le bureau du principal, dans le seul dessein de parvenir à attirer son attention et le contraindre à l'écouter sur ses problèmes d'intimidation. Sur place, ce dernier tente de le désarmer lorsqu'un départ de coup de feu survient fortuitement. Grièvement blessé, John Klang décède plus tard à l'hôpital.

Portrait du forcené :

Ses parents divorcent en décembre 1995, alors qu'il n'a que deux ans. Son père, qui est au chômage et vit d'une pension d'invalidité, se remarie. Adopté par sa belle-mère, le garçon est traité comme un esclave par son père. Ce dernier lui fait faire tout le nettoyage de la maison, parfois jusqu'à minuit. Il le sanctionne parfois durement, lui demandant de se tenir longuement dans un coin de sa chambre, le nez contre le mur et sur une seule jambe.

[477] Selon des sources non vérifiées, il aurait confié au juge que son acte était aussi motivé par l'attribution d'une mauvaise note, la veille de la fusillade. Source : Dumitriu C., Donia M., Crisis Management : The case of school shootings – Case Study "Islas Malvinas" Middle school, page 28.

[478] Source principale : http://en.wikipedia.org/wiki/Weston_High_School_shooting (dernière consultation le 1er septembre 2012).

L'adolescent n'est autorisé à prendre une douche qu'une fois par semaine. Il est toujours habillé de vieux vêtements et ses chaussures sont toujours en mauvais état et trop petites. Il ne trouve pas plus de réconfort auprès de sa mère, laquelle se voit suspendre ses droits parentaux alors qu'il a neuf ans en raison d'une carence de versement de sa pension alimentaire. Ce contexte le fragilise. A l'école, il se signale par des problèmes de comportement. Ses résultats sont aussi particulièrement faibles. Tout juste arrivé à la Weston High School, il est déjà l'objet de nombreuses intimidations. Vingt-cinq à trente élèves lui font subir un harcèlement permanent. Il s'en plaint une dizaine de fois auprès de la direction de l'établissement, sans que cela ne suscite la moindre réaction.

Philippe, 15 ans, Collège Olivier-de-Serres (Meyzieu – Rhône - France, 28 avril 2008, 4 blessés dont l'auteur)

Rappel des faits :

Le dimanche soir, veille de son passage à l'acte, il prépare trois couteaux de cuisine, avec des lames de quinze à vingt centimètres. Le lendemain, jour de retour des vacances scolaires de Pâques, il commence par adresser un texto à l'un de ses amis au contenu sans équivoque : *« Je vais les tuer… »* Dès la deuxième heure de cours du matin, il se lève et parvient à poignarder une fille puis un garçon. Il quitte la salle en courant et s'introduit dans une autre classe de troisième où il frappe un élève d'un coup de couteau. Il prend alors la fuite, avant d'être interpellé une heure plus tard, dans une rue de Meyzieu. Les policiers constatent que l'adolescent s'est coupé très sérieusement les tendons du bras gauche et qu'il s'est donné un coup de couteau dans le cou. Il est transporté à l'hôpital avant d'être placé en garde à vue. Son arme est retrouvée dans l'enceinte du collège.

Lors de sa première présentation au magistrat instructeur, il déclare avoir eu l'intention de tuer sept ou huit collégiens avec lesquels il ne s'entendait pas depuis plusieurs années. Il ajoute qu'il aurait aimé tuer d'autres personnes, mais que ses cibles étaient installées au fond de la classe. Cela l'aurait empêché, selon lui, de les atteindre sans risque de se faire attraper[479].

Portrait du forcené :

Pour justifier son acte, il confie aux enquêteurs avoir été l'objet de railleries sur son patronyme et sur son physique depuis plusieurs années. Un peu corpulent, porteur de lunettes de vue, il est plusieurs fois victime du jeu de la boulette, qui consiste à se jeter sur une personne en la rouant de coups. À compter de la fin 2007, sa décision est prise : il va passer à l'action. Seul dans sa chambre, il imagine le scenario de sa vengeance. Il télécharge tout ce qu'il trouve sur les fusillades américaines. Fan de Hard Rock et toujours habillé de noir, il est aussi très attiré par le satanisme. Copiant Dylan Klebold au moment où ce dernier demande à Rachel Scott si elle croit en Dieu, avant de l'abattre, il pose la même question à l'une de ses trois victimes (la seule fille) avant de la poignarder.

[479] Source : http://www.lejdd.fr/Societe/Faits-divers/Actualite/Coup-de-folie-dans-un-college-93815/ (dernière consultation le 2 septembre 2012).

Adolescents et « adulescents » school shooters (16 – 25 ans)

Anthony Sincino, 16 ans, Blackville-Hilda High School (Blackville - Caroline Du Sud, 12 octobre 1995, 2 tués - dont l'auteur – et un blessé)

Rappel des faits :

Depuis quelques jours, Anthony Sincino est sous le coup d'une sanction pour avoir fait un geste obscène dans le bus de transport scolaire. À 8 heures 40 du matin, « Toby » s'introduit dans l'établissement par la porte arrière. Il s'arrête au niveau de la salle où Johnny Thompson (38 ans) enseigne un cours de mathématiques et le blesse à la facei tire au niveau du visage. Il prend ensuite la direction des bureaux administratifs et croise une enseignante du nom de Phyllis Senn. Voyant l'arme, cette dernière tente de se retrancher dans un atelier. Sincino parvient à l'atteindre dans le dos. Il poursuit son chemin et tente d'ouvrir la porte d'un du service d'orientation mais elle est verrouillée. L'adolescent s'éloigne alors de quelques pas et se tire une balle dans la tête[480].

Portrait du forcené :

Le cas d'Anthony Sincino se révèle assez proche de celui de Scott Pennington. On retrouve effectivement le dénominateur commun intimidations-sanction pour expliquer le recours à la violence extrême au sein de la Blackville-Hilda High School. Car outre l'exclusion définitive qui l'attend probablement (cf. supra), il est surtout la cible d'intimidations répétées. Surnommé « Arachide », il se vante d'avoir une arme et confie à l'un de ses camarades qu'il n'atteindrait pas l'âge adulte. Quelques jours avant son passage à l'acte, il lui est demandé s'il participerait à une fête, le jeudi soir (jour de la fusillade). Il répond alors par la négative, ajoutant qu'il serait au ciel… Le jour venu, il s'introduit dans le lycée et blesse d'un tir au visage le professeur de mathématiques Johnny Thompson, avant de se suicider. Un peu plus tard, une autre enseignante est retrouvée morte d'une crise cardiaque, dans la salle des professeurs.

Luke Woodham, 16 ans, Pearl High School (Pearl - Mississippi – USA, 1er octobre 1997, 2 morts et 7 blessés).

Rappel des faits :

Tôt le matin, Luke Woodham commence par égorger sa mère pendant son sommeil, avant de prendre le chemin du lycée au volant de sa voiture. Vêtu d'une combinaison orange et d'un trench coat noir sous lequel est dissimulé un fusil, Woodham pénètre dans un atrium rempli de collégiens et tire à plusieurs reprises. Lydia Kaye Dew et son ex-petite amie Christina Menefee sont tuées sur le coup. Sept autres élèves sont aussi touchés. Étonnamment, il présente ses excuses à un blessé, lui précisant n'en avoir voulu à personne en particulier. Il quitte ensuite la salle en direction du parking. Alors qu'il est sur le point de démarrer le véhicule, le principal adjoint Joël Myrick parvient à le bloquer sous la menace d'un Colt 45 qu'il est allé chercher en courant dans sa camionnette dès les premières détonations.

[480] Source : http://en.wikipedia.org/wiki/Blackville-Hilda_High_School_shooting et http://ssristories.com/show.php?item=1568 (dernière consultation le 14 août 2012).

Portrait du forcené :

Quelques minutes avant de poursuivre son action au sein de la Pearl High School, il remet une note à l'un de ses camarades, tentant d'expliquer son geste : *« Je ne suis pas fou ni lent d'esprit, je suis en colère (…) J'ai tué parce que les gens comme moi sont maltraités chaque jour. Assassiner n'est pas faible, mais courageux et audacieux (…) Je suis malveillant parce que je suis malheureux !* [481]*».*

Le fait qu'il ait sauvagement assassiné sa mère, juste avant de se rendre au lycée, démontre que sa rancœur n'est alors pas seulement dirigée contre les membres de la communauté scolaire. Lors de son procès pour matricide, en juin 1998, il s'effondre en larmes, confiant l'avoir tuée parce qu'elle ne l'avait *« jamais aimé »*. Il dit aussi avoir souffert des nombreuses nuits qu'elle avait passées loin de chez eux, ainsi que du divorce avec son père. Il lui en veut aussi pour les problèmes causés avec son frère : *« Je n'ai pas eu envie de tuer ma mère. J'aimais ma mère. Je voulais juste lui faire comprendre.* [482] *»*

À l'issue de l'enquête, la police fait état des intimidations subies par Woodham dans le cadre scolaire, notamment qu'on lui ait tapé sur les mains avec des livres.

Durant la période qui précède son acte, ses camarades de classe l'appellent « Nerd », en référence à son appartenance à un groupe pseudo-sectaire du même nom, qui se prévaut d'une inspiration démoniaque[483]. La bande est aussi connue sous le nom de « Kroth ». Détestés, marginalisés et battus par les autres collégiens, ses membres se considèrent comme des intellectuels avec une forte inclination pour l'occultisme et les écrits de Nietzche.

C'est visiblement deux de ses membres, Justin Sledge et Grant Boyette, qui fomentent le complot[484]. Ils en scénarisent le déroulement et désignent Luke pour le décliner. Les adolescents considèrent alors qu'assassiner constitue un moyen viable d'accomplir les buts et objectifs de leur système de croyance.

---

[481] Texte original : *« I'm not insane, I am angry. I killed because people like me are mistreated every day. I did this to show society, push us and we will push back. (…) All throughout my life, I was ridiculed, always beaten, always hated. Can you, society, truly blame me for what I do? Yes, you will… It was not a cry for attention, it was not a cry for help. It was a scream, in sheer agony saying that if you can pry your eyes openl, if I can't do it through pacifism, if I can't show you through the displaying of intelligence, then I will do it with a bullet. »* Source : http://articles.chicagotribune.com/keyword/luke-woodham (dernière consultation le 9 février 2014).

[482] Source : http://articles.chicagotribune.com/keyword/luke-woodham (dernière consultation le 9 février 2014).

[483] Ce nom est aussi inspiré du personnage *« vengeur nerd »*, joué par Michael Douglas dans le film *« Falling Down »*. Source : http://murderpedia.org/male.W/w/woodham-luke.htm (dernière consultation le 9 février 2014).

[484] De ses six membres, le meneur est assurément Grant Boyette, sorte de Dr Jekyll et Mr Hide partagé entre une son appartenance à une église baptiste et un penchant satanique. Woodham se serait laissé convaincre par le discours de Boyette ? Le fait est qu'il s'en rapproche après sa rupture avec sa future victime Christina Menefee, après que celui-ci ait jeté un sort à partir d'un livre satanique et qu'un adolescent qu'ils connaissaient ait été écrasé par une voiture le lendemain : *« Nous avons créé un groupe satanique, et, par la haine que j'avais dans mon cœur, je l'ai utilisé pour essayer d'obtenir la vengeance sur les gens et faire ce qu'il me disait de faire. »* Source : http://murderpedia.org/male.W/w/woodham-luke.htm (dernière consultation le 9 février 2014).

Surnommé « Hitman Satan » par la presse à sensation, Woodham se distingue aussi, préalablement à la fusillade, par l'accomplissement d'un rite initiatique consistant à battre son propre chien à mort, avant de le brûler et de le jeter dans un étang.

Woodham dit aussi avoir agi *« sous le charme de 100 000 démons »* et développe cet argument en ces termes : *« Je me souviens que je me suis réveillé ce matin et j'avais vu des démons que j'ai toujours vus quand Grant me disait de faire quelque chose. Ils disaient que je n'étais rien et je ne serais jamais rien si je n'allais pas dans cette école et si je n'y tuais pas ces personnes ».*

Lors de son procès, le 13 juin 1998, il se dit désolé pour les personnes qu'il a tuées et celles auxquelles il a fait du mal. Il confirme aussi que c'est bien Grant Boyette qui l'a convaincu de commettre ce massacre : *« Il m'a dit que je devais tuer ma mère. Il m'a dit que je devais me procurer l'arme et la voiture et me rendre à l'école et pour prendre ma revanche sur Christy*[485]*et provoquer un règne de terreur. »* Il ajoute mériter la peine de mort, quand bien même Dieu lui aurait pardonné, avant de faire l'objet d'une condamnation à perpétuité assortie de deux périodes de vingt ans d'incompressibilité.

Kip Kinkel, 16 ans, Thurston High School (Springfield – Oregon - USA, 21 mai 1996, 2 tués et 22 blessés)

Rappel des faits :

La veille de la fusillade, après avoir été renvoyé de son lycée pour y avoir amené une arme à feu, Kip Kinkel rentre chez lui et tue ses parents[486]. Le lendemain matin, il entasse un fusil, un pistolet semi-automatiques calibre 22, un autre pistolet automatique Glock 9 mm ainsi qu'un couteau de chasse[487] dans le coffre de la voiture de sa mère. Il prend alors la direction du lycée avec l'intention de tuer un maximum de personnes. Le trajet dure vingt minutes.

Sur place, peu avant huit heures, l'adolescent pénètre dans la cafétéria qu'il traverse, vêtu d'un long manteau de couleur crème, le fusil à la hanche, le couteau fixé au bas de sa jambe et les armes de poing encore dissimulées. Quatre cents personnes y sont rassemblées dans le cadre d'une cérémonie d'adieu organisée en l'honneur des derniers diplômés. Il fait feu sur les autres élèves. Deux lycéens sont tués[488] et vingt cinq autres sont blessés. Alors qu'il recharge son fusil, l'un de ses camarades parvient à le neutraliser bien malgré une balle dans la poitrine. D'autres s'empilent sur lui afin de le maintenir au sol jusqu'à l'arrivée de la police.

[485] Son ex-petite amie Christina Menefee, tuée par Woodham lors de la fusillade.

[486]Bill et Faith Kinkel étaient tous les deux professeurs dans des collèges et lycées de Springfield, et enseignaient l'espagnol et le français. Source : http://en.wikipedia.org/wiki/Kip_Kinkel (dernière consultation le 13 septembre 2012).

[487]Lors de la perquisition au domicile familial, les policiers découvrent le corps de ses parents. Une grenade est placée dans la main de sa mère, ainsi que deux douilles d'obus. Les policiers découvrent aussi cinq bombes artisanales, fabriquées par Kip Kinkel pour piéger sa maison. L'une d'elles explose d'ailleurs lors de sa manipulation par les démineurs.

[488]Mikael Nickolauson, 17 ans (mort sur le coup) et Ben Walker, 16 ans (décédé à l'hôpital, le lendemain, des suites de ses blessures à la tête).

Lors de son interpellation, les agents de police découvrent plusieurs chargeurs déjà graillés ainsi que de nombreuses munitions en vrac.

Portrait du forcené :

Au premier abord, il est possible d'envisager qu'un sentiment de dévalorisation, tant au foyer qu'à l'école, ait pu le conduire à se lancer dans cette double entreprise criminelle. Cependant, ses troubles de la personnalité qui apparaissent dès son plus âge se révèlent plus décisifs encore.

Dans une famille en apparence unie de la « white middle-class » américaine, Kip Kinkel vit dans l'ombre de sa sœur. Âgée de six ans de plus que lui, elle est une sportive reconnue. Dès six ans, il est sujet à des crises d'agressivité incontrôlables. Il frappe, par exemple, un garçon de deux fois son âge avec une barre de fer.

À l'adolescence, il fait montre d'une fascination excessive pour les armes, collectionnant de nombreux couteaux et commençant sa collecte de produits chimiques destinés à la fabrication de bombes artisanales. Un jour, il se vante auprès d'un ami d'être le prochain « Unabomber »[489].

Après avoir provoqué une explosion dans une carrière locale, il est arrêté par la police. Plus tard, il est encore interpellé après avoir lancé des pierres sur des voitures à partir d'un pont.

À l'école, on se moque régulièrement de lui en raison de sa rousseur, ce qu'il vit très mal. Lors d'un exposé devant sa classe, il explique les modalités de fabrications d'engins explosifs. Sa sœur Kristin et son petit ami savent d'ailleurs pertinemment qu'il télécharge des instructions de fabrication de bombes sur Internet et en fabrique à la maison. Ils tentent timidement de l'en empêcher avant de renoncer à le contrôler. Paradoxalement, bien qu'ils soient terrifiés par ce penchant pour les armes, son père cède aux caprices de son fils et lui en achète plusieurs, toujours plus puissantes. Il pense que le fait de le conduire au club de tir local va détourner son attention de son hobby obsessionnel à l'égard des explosifs. Bill Kinkel sait pourtant que son fils est d'une nature instable, mais reste dans le déni quant à la véritable nature de ses troubles psychologiques. À court d'idées, il recourt à un conseiller en gestion de la colère, manifestement sans succès. Son état semble néanmoins s'améliorer après un premier traitement à base d'un lourd traitement à base de fluoxétine, un anti-dépresseur connu sous l'appellation commerciale de Prozac.

Amateur de guitare et membre d'un groupe de rock alternatif, Kip Kinkel (16 ans) n'a de cesse de répéter les paroles de la chanson de Marylin Manson *The Reflecting God* [Le reflet de Dieu], pendant la période qui précède son passage à l'acte. Dans son refrain, le chanteur « gothique » s'exclame *« qu'il n'y a point de salut et de pardon… »*.

[489] Surnom de Ted Kaczynski**,** un terroriste américain dont la campagne d'attentats a duré dix-huit ans, faisant trois morts et 23 blessés avec 16 bombes envoyées. Avant que son identité ne soit connue, le FBI se référait à lui comme *UNABOM* (« UNiversity and Airline BOMber »). Plusieurs variantes de ce surnom furent utilisées par les médias : *Unabomer*, *Unabomber* et *UniBomer*. Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Theodore_Kaczynski (dernière consultation le 8 décembre 2012).

Au cours d'un autre exposé, Kip Kinkel provoque l'auditoire en avouant avoir torturé des animaux. Dans cette période, il déclare à plusieurs reprises *« qu'il serait amusant de tuer quelqu'un ! »*[490] Lors d'un cours de littérature, il lit des extraits de son journal intime et fait état de sa volonté de *« tuer tout le monde »*. Une autre fois, une assistante d'enseignement l'entend déclarer à haute voix, pendant un cours, qu'il ajouterait bien tel ou tel élève sur sa liste noire[491].

La veille de son acte, il confie à au moins deux camarades qu'il va se venger de ceux qui viennent de l'expulser. Mais personne ne rapporte cette information aux autorités…

Deux jours après le massacre, il attaque encore l'agent de police chargé de le garder en criant : *« Tuez-moi ! »*, tout en essayant de lui subtiliser son couteau et sa bombe lacrymogène. Il espère effectivement être tué et échapper ainsi à ses responsabilités, comme en 1997 lorsqu'il demande en vain la révision de son procès au motif de son état schizophrénique paranoïde lors de la perpétration des faits.

Evan Ramsey, 16 ans, Bethel High School (Bethel - Alaska, 19 janvier 1997, 2 tués et 2 blessés)

Rappel des faits :

Ce matin du 19 février 1997, Evan Ramsey se rend en bus scolaire à la Bethel Regional High School, armé d'un fusil de chasse. Une fois à l'intérieur de l'établissement, il s'introduit dans une salle de cours et abat d'un tir à l'abdomen Josh Palacios, un lycéen de quinze ans. Deux autres adolescents sont blessés par balles.

Pensant qu'il s'agit seulement d'un bruit de pétards, la professeure d'arts plastiques Reyne Athanas sort de la salle des professeurs et croise une dizaine d'élèves courant dans le hall à toutes jambes en criant : *« Il a une arme ! »*. Alors qu'elle se penche sur le corps de la première victime, Ramsey se rapproche et pointe sur elle le canon de son fusil. Elle lui demande à deux reprises de baisser son arme. Malgré sa colère apparente, il lui laisse la vie sauve et quitte les lieux. Mais il revient quelques minutes après et tue le principal Ron Edwards. Il se retranche ensuite dans les parties communes d'où il fait feu sur les policiers venus l'interpeller. À leur approche, place le canon de son fusil sous son menton et déclare ne pas vouloir mourir. Il finit par se rendre en jetant son fusil au sol[492].

[490] Témoignage de son ancien camarade de classe Robbie Johnson. Source : http://www.murderpedia.org/male.K/k/kinkel-kipland.htm (dernière consultation le 17 août 2012).

[491] Lynn avait préféré taire cette information aux autorités, de peur que l'on se moque d'elle. Source : Jim Avila, *School Shooter: 'I Didn't Realize' They Would Die*, ABC News - Law & Justice Unit – 11 juin 2008. http://abcnews.go.com/TheLaw/story?id=5040342&page=2

[492] Source : en.wikipedia.org/wiki/Evan_Ramsey (dernière consultation le 13 septembre 2012).

Portrait du forcené :

Elevé par un père violent et une mère alcoolique, le jeune garçon doit d'abord déménager vers Anchorage, après l'incendie de leur maison. Lorsqu'il a cinq ans, son père est condamné à dix ans d'emprisonnement suite à une prise d'otages perpétrée dans les locaux d'un journal local[493]. Ce dernier absent, des hommes souvent violents se succèdent à la maison.

À l'âge de sept ans, l'ensemble de sa fratrie est placée au sein de onze familles d'accueil différentes. Séparé de son frère aîné John, au gré de ces placements successifs, Evan Ramsey est régulièrement la cible de jeux violents, du fait des autres enfants avec lesquels il est contraint de résider. Il est même abusé sexuellement par l'un d'entre eux, plus âgé que lui. À ses dix ans, Evan et son frère cadet William sont adoptés. Ils s'installent alors à Bethel, chez leur mère de substitution, mais dépressif depuis sa petite enfance, il fait une première tentative de suicide en 1991.

À ces multiples agressions s'ajoutent celles subies à l'école, autre lieu de stress et d'insécurité. Les intimidations, bousculades et autres taquineries se font de plus en plus fréquentes. Il est aussi victime d'un ostracisme quasi généralisé. Certains de ses camarades se lancent même le défi de ne pas lui adresser la parole le plus longtemps possible, se référant au personnage de « Screech » de la série télévisée « Sauvés par le gong ». Ses notes s'en ressentent et il commence à fumer de la Marijuana.

Six années durant, l'idée d'une vengeance meurtrière fait son chemin, alors qu'il rencontre de plus en plus de difficultés à contenir son tempérament explosif[494]. Deux semaines avant son raid meurtrier, il annonce son intention à deux camarades, en leur précisant qu'il n'arrive plus à contenir sa colère[495]. Il demande au premier de lui fournir une arme et au second de lui donner des conseils quant à son utilisation. Loin de le raisonner, ils lui suggèrent des noms de victimes et lui proposent de filmer la fusillade. Bien entendu, aucun ne prévient les autorités : *« Si quelqu'un m'avait dit quelque chose, mon crime ne serait pas arrivé ! »* confie plus tard Evan Ramsey[496].

[493] En octobre 1986, Don Ramsey s'introduit dans les locaux de l'Anchorage Times, armé d'un fusil, d'un revolver 44 Magnum et de plus de 210 cartouches. Irrité par un refus de publier sa lettre à connotation politique, il retient des employés en otage à l'intérieur du bâtiment et résiste à l'intervention de la police. Cela lui vaut dix années de prison, avant d'être libéré sur parole juste quelques semaines avant la fusillade perpétrée par son fils. Source : http://en.wikipedia.org/wiki/Evan_Ramsey (dernière consultation le 9 février 2014).

[494] Carol Marin, Rage : A look at a teen killer, 60 minutes, CBS News, 29 avril 2009, http://www.cbsnews.com/stories/1999/08/17/60II/main58625.shtml

[495] Pour la petite histoire, une semaine avant l'attaque, son frère aîné est arrêté pour vol à main armée.

[496] Jim Avila, School Shooter : " I Didn't Realize' They Would Die ", ABC News - Law & Justice Unit – 11 juin 2008. http://abcnews.go.com/TheLaw/story?id=5040342&page=1

Table 37 : Cinétique socio-criminelle des jeunes « school shooters » - Cas n° 3

Evan Ramsey - 16 ans - Bethel High School (Bethel - Alaska, 19 janvier 1997, 2 tués et 2 blessés)

FACTEURS DE RISQUE	APPARITION			FACTEURS DE RISQUE	APPARITION		
	Oui	Non	Temporalité avant l'action		Oui	Non	Temporalité avant l'action
Dysharmonie familiale	X		> 10 ans	Traumatisme familial ou personnel	X		> 10 ans
Caractéristiques prédictrices au harcèlement	X			Absence ou déficit d'estime de soi	X		
Déficit de séduction / Frustration sexuelle		Ind.		Frustration sexuelle		Ind.	
Harcèlement	X		> 7 ans	Absence d'empathie (com. éducative)	X		> 7 ans
Sanction scolaire ou mauvaise note	X		> 3 ans	Réaction exacerbée contre la com. Éducative		Ind.	
Exacerbation du contexte / Incapacité de résilience	X		> 2 ans	Devoir scolaire au contenu évocateur		X	
Pratique de jeux vidéo (massacre - tir subjectif)		Ind.		Acquisition / Détention d'armes		X	
Exacerbation des influences subculturelles		Ind.		Port d'un trench coat ou de vêtements noirs		Ind.	
Glorification tueurs de masse (Copycat)		Ind.		Consultation de manuels de fabrication de bombes		X	
Menaces / Confidences camarades de classe	X		2 semaines	Menaces sur Internet ou réseaux sociaux		X	
Symptômes apparentés aux troubles psychotiques		Ind.		Perte de contact avec la réalité	X		> 2 ans
Défaut de prise en charge psychiatrique	X			Traitement aux antidépresseurs (ISRS)		Ind.	
Tentative de suicide	X		6 ans	Estimation de la cinétique pré-événementielle	> 10 ans		

Tanja Otto, 16 ans, Albert-Einstein-Gymnasium (Sankt Augustin – Rhenanie du Nord-Westphalie, 11 mai 2009, 1 blessé)

Rappel des faits :

À 9 heures du matin, Tanja Otto entre dans le collège. Son plan est alors de fermer les portes de l'école et de mettre le feu aux bâtiments dans le but de tuer des élèves et des enseignants. Elle en exécute d'ailleurs une partie en s'y rendant masquée et armée de couteaux, son sac à dos rempli de dix cocktails Molotov et d'un pistolet à gaz. Dans les toilettes, l'adolescente tente de porter un coup à une camarade de dix-sept ans, laquelle est blessée au pouce en parant l'attaque. La victime parvient à s'échapper vers les bureaux de la direction et à donner l'alerte. Probablement prise de panique, la jeune ukrainienne prend la fuite et renonce à son projet. Elle est interpellée par la police un peu plus d'une heure après[497].

Portrait du forcené :

D'origine ukrainienne, Tanja Otto ne maîtrise pas toutes les subtilités de la langue germanique. Alors qu'on parle russe dans sa famille, on se moque d'elle, d'abord en raison de son accent. La situation s'aggrave au point qu'elle envisage de se venger. Dans une lettre retrouvée par la police, elle écrit vouloir faire crier ses camarades de classe avant de se tuer.

[497] Source : http://www.thelocal.de/national/20090512-19217.html (dernière consultation le 7 septembre 2012).

Jamie Rouse, 17 ans, Richland High School (Lynnville – Tenessee, 15 novembre 1995, 2 tués et 1 blessé).

Rappel des faits :

Il est un peu moins de 8 heures, ce mercredi matin, lorsque Jamie Rouse se rend au lycée avec la ferme intention de « traquer les enseignants ». Vêtu d'un trench coat noir sous lequel il a dissimulé un fusil semi-automatique Remington de calibre 22, il pénètre dans l'établissement et ouvre le feu sur les deux premières professeures qu'il vient à croiser. Ses tirs blessent grièvement Carol Yancey (50 ans) et touchent mortellement Carolyn Foster (58 ans). Alors qu'il vise une autre enseignante, il abat involontairement Diane Collins, une élève de quatorze ans, qui est la sœur de son meilleur ami.

Portrait du forcené :

James Ellison alias « Jamie » Rouse est d'extraction modeste. Ce point est important car il s'agit précisément d'une exception dans le paysage des « school shooters ». Depuis l'école primaire, sa petite taille et son incapacité à se défendre en font une cible de choix. Le harcèlement s'accentue au lycée, en raison de son apparence gothique et de sa prétendue inclination pour le diable. En neuvième année, il dessine une croix inversée sur son front, un symbole qui pour d'autres élèves est un signe d'adoration de Satan. Beaucoup de gens, y compris les enseignants, observent bien cette marque qui reste quelques semaines. Ils discutent même entre eux[498]. Rouse se met aussi à boire de l'alcool et à consommer des produits stupéfiants. En cette année 1995, son niveau de stress atteint un point culminant. Pour dormir, il prend un somnifère (Sominex). Il écoute du Heavy Metal à très haut volume, pour « noyer les voix » qui retentissent dans sa tête, comme il le déclare aux psychiatres. Dans la fiche qu'il remplit à la rentrée scolaire, il se présente ainsi : *« Moi, Satan, James Rouse, je vais laisser mes mauvais souvenirs ici pour mes deux frères. »*

Au printemps qui précède la fusillade, il se bagarre très violemment avec deux autres garçons à l'école. À l'entraîneur de football venu les séparer, il crie : *« Je vais te tuer ! »* La direction du lycée informe la police de cette altercation et l'exclut pendant trois jours. Cela n'empêche pas ses parents de lui offrir un fusil de chasse au début de la saison de chasse. Avant de se lancer dans son raid meurtrier, il confie en détail le scénario de son « rampage » à au moins cinq de ses camarades de classe. Tous restent muets. Jamie Rouse ne trouve pas plus d'écoute et d'empathie dans son entourage : *« Mon plus gros problème était de ne pas pouvoir penser que quelqu'un pourrait m'aider…*[499] »

[498] Laurie Goodstein,William Glaberson, The Well-Marked Roads to Homicidal Rage, New York Times, 10 avril 2000. Source : http://www.nytimes.com/2000/04/10/us/the-well-marked-roads-to-homicidal-rage.html

[499] Extrait de l'interview de Maureen Maher (correspondante de la chaîne CBS), réalisée en prison en avril 2004 et retranscrite par la journaliste Rebecca Leung.
Source : http://www.cbsnews.com/stories/2004/04/12/48hours/main611470.shtml (dernière consultation le 15 août 2012).

La veille, la rumeur d'un massacre au lycée se répand comme une trainée de poudre parmi les élèves. L'un de ses rares amis Stephen Abbott confie au patron de la station-service que *« Dieu ferait bien de faire tomber de la neige ce soir… »*. Alors que Rouse réitère ses menaces, assis sur le capot d'une voiture et fumant une cigarette, son camarade Stephen Ray trouve cela « ridicule ». Lorsque le lendemain, Jamie lui montre son fusil semi-automatique Remington, il se dit que *« ce n'est pas une blague »*, que *« c'est bien réel ! »*

Après avoir envoyé de nombreux signes de détresse aux adultes, des années durant, Rouse explique son acte par son incapacité à trouver d'autres ressources : *« Je suppose que pendant si longtemps, je me sentais impuissant et faible, alors que dans la violence, vous avez le contrôle…»*

Davantage que dans le cas précédent, l'ambiance familiale se surajoute à ce qu'il rencontre à l'école. C'est même l'une des principales raisons de sa fragilité psychologique et, de fait, de ses prédispositions victimaires. Depuis son enfance, il baigne dans une tension permanente. Son père, un chauffeur-routier alcoolique et toxicomane, fait régner un climat de terreur lorsqu'il est présent au foyer : *« Un de mes premiers souvenirs est celui où j'étais assis sur les genoux de ma mère qui pleurait. Et je me souviens que mon père perçait des trous dans la porte et les murs parce qu'il était ivre. »* Jamie Rouse doit alors apprendre à contenir ses émotions et à ne pas pleurer en sa présence, sous peine de recevoir une correction. Aussi pouvons-nous penser que son acte destructeur s'inscrit finalement dans la symbolique du parricide : *« Je crois que si j'avais été à la maison ce jour-là, c'est moi qu'il aurait tué et pas les enseignants. J'ai été la cause de la plupart de ses problèmes… »* confie Mr Rouse à une journaliste de CBS.

Dans ce contexte de tensions exacerbées, les réactions du jeune Jamie deviennent toujours plus agressives et destructrices. Un jour, il pointe même une arme sur son frère. Il commence aussi à s'habiller en noir et à adopter le style commun aux adeptes de rock satanique. *« Les gens avaient peur de moi. J'étais pourtant un enfant normal. Je voulais simplement être comme tout le monde ».* Alors pourquoi l'école ? Pourquoi les enseignants ? *« Je suppose que j'ai blâmé l'école ... et les enseignants. Et j'étais tellement rempli de haine et de colère. (…) Je suppose que d'une manière, j'ai senti qu'ils devaient être punis aussi. »* Dans son entretien avec la journaliste, Jamie Rouse confie n'avoir rien ressenti pendant les instants de la fusillade : *« J'étais vide… »*

Table 38 : Cinétique socio-criminelle des jeunes « school shooters » - Cas n° 4

Jamie Rouse, 17 ans - Richland High School (Lynnville – Tenessee, 15 novembre 1995, 2 tués et 1 blessé)

FACTEURS DE RISQUE / SIGNAUX FAIBLES	APPARITION			FACTEURS DE RISQUE / SIGNAUX FAIBLES	APPARITION		
	Oui	Non	Temporalité avant l'action		Oui	Non	Temporalité avant l'action
Dysharmonie familiale	X		> 10 ans	Traumatisme familial ou personnel	X		
Caractéristiques prédictrices au harcèlement	X		> 10 ans	Absence ou déficit d'estime de soi	X		> 10 ans
Déficit de séduction / Frustration sexuelle		Ind.		Frustration sexuelle		Ind.	
Harcèlement	X		> 10 ans	Absence d'empathie (com. éducative)	X		> 10 ans
Sanction scolaire ou mauvaise note	X		< 1 an	Réaction exacerbée contre la com. éduc.	X		< 1 an
Exacerbation du contexte / Non résilience	X		< 1 an	Devoir scolaire au contenu évocateur		X	
Pratique de jeux vidéo (tir subjectif)		Ind.		Acquisition / Détention d'armes	X		NC
Exacerbation des influences subculturelles	X		< 1 an	Port trench coat ou vêtements noirs	X		< 1 an
Glorification tueurs de masse (Copycat)		X		Consultation manuels fabrication bombes		X	
Menaces / Confidences camarades	X		< 1 mois	Menaces sur Internet ou réseaux sociaux		X	
Symptômes troubles psychotiques	X		< 1 an	Perte de contact avec la réalité	X		< 1 an
Défaut de prise en charge psychiatrique	X			Traitement aux antidépresseurs (ISRS)		X	
Tentative de suicide		X		**Estimation de la cinétique d'action**	5 à 10 ans		

Scott Pennington, 17 ans, East Carter High School (Grayson - Kentucky, 18 janvier 1993, 2 tués)

Rappel des faits : cf. introduction du chapitre 2, p. 115.

Portrait du forcené :

Outre le ressentiment envers sa professeure d'anglais évoqué un peu plus haut, on retrouve un autre facteur de risque particulièrement prégnant dans son parcours scolaire : le harcèlement.

Fils d'un ancien mineur et d'une mère au foyer, les revenus de la famille se limitent à la faible pension d'invalidité du père. Il n'entretient quasiment aucune relation avec ce dernier, contrairement à sa mère. La famille vit dans une cabane délabrée en bois, dans le comté voisin d'Elliott.

Scott obtient néanmoins d'excellents résultats dès l'école primaire. Au lycée, la pression des autres élèves le contraint à abandonner l'équipe scientifique au sein de laquelle il vient pourtant d'être primé dans le cadre d'un concours régional. Cela s'ajoute à sa baisse de moyenne, dans un établissement où il est arrivé cinq mois plus tôt, en raison d'un déménagement qu'il vit très mal.

Ce faisceau d'éléments négatifs le conduit à ne penser sa réponse qu'à travers cet acte de violence extrême. Il dira plus tard avoir voulu tuer au moins deux personnes pour s'assurer… d'une condamnation à mort[500].

Après les faits et en dépit de ses quatorze ans au moment de leur perpétration, il est jugé en tant qu'adulte et condamné, par le jeu du cumul des peines, à deux cent cinq ans de prison.

[500] Sources : http://en.wikipedia.org/wiki/East_Carter_High_School_shooting et http://www.usnews.com/news/articles/1993/10/31/the-tragedy-in-room-108_print.html (dernière consultation le 12 août 2012)

Jeff Weise, 17 ans, Red Lake Senior High School (Red Lake – Minnesota, 21 mars 2005, 10 morts - dont l'auteur - et 15 blessés)

Rappel des faits :

Au domicile familial, Jeff Weise commence par tuer son grand-père, un policier de cinquante-huit ans, et sa compagne chez lesquels il vivait. Il lui dérobe son gilet pare-balles, deux pistolets et un fusil de chasse, ainsi que sa voiture de service. Il se rend ensuite au lycée de Red Lake dans lequel il était scolarisé depuis deux ans. Il tue d'abord un gardien non armé et tue ensuite cinq élèves, âgés de quatorze à seize ans, ainsi qu'une enseignante de soixante-deux ans. Il blesse aussi une quinzaine d'élèves. Toutes les victimes se trouvaient à l'intérieur de la même salle et Jeff Weise les aurait abattues à bout portant, en souriant ou en faisant des grimaces. Des lycéens affirment que l'adolescent avait une liste des personnes qu'il voulait abattre, mais les enquêteurs estiment de leur côté que la fusillade dans l'école a été menée au hasard[501].

Portrait du forcené :

Originaire de la réserve indienne du Lac rouge (Red Lake indian reservation), Weise est placé chez son grand-père après le suicide de son père, en juillet 1997. Ce séjour se prolonge encore en raison de l'hospitalisation de sa mère qui, en mars 1999, provoque un accident de la circulation en conduisant son véhicule sous l'emprise de l'alcool. Elle souffre de graves lésions cérébrales alors que son oncle n'y survit pas.

Avant le drame, ses professeurs le décrivent comme un élève calme, non perturbateur, à l'écoute mais quelque peu paresseux. Par la suite, ses résultats scolaires ne tardent pas à s'en ressentir.

En 2001, il redouble sa huitième année en raison de mauvaises notes et d'un fort degré d'absentéisme. Il est alors inscrit au « Learning Center », une section d'enseignement spécialisé. D'après le témoignage d'une élève de son âge, Jeff Weise parle tout le temps de la mort et passe son temps à dessiner des squelettes et des croix gammées sur ses carnets de notes. Il s'habille tout de noir (avec un trench coat) et écoute assidument du Heavy Metal. Il fait aussi l'objet de railleries de la part de ses camarades, en raison de son apparence physique. Car outre son style vestimentaire, il est aussi obèse.

Un peu moins d'un an avant la fusillade, en mars 2004, il fait publiquement le salut nazi pendant que les autres lycéens effectuent leur « Pledge of Allegiance», une tradition qui consiste, chaque matin, à prêter serment devant le drapeau américain. Il est aussitôt convoqué par un conseiller d'éducation auquel il clame son admiration pour Hitler.

En avril 2004, l'établissement est alerté d'une menace de faire exploser l'école, le 20 du même mois. Cette date marque à la fois le cinquième anniversaire de la fusillade de « Columbine » et celui de la naissance d'Hitler. Considéré comme le premier suspect, Weise est exclu jusqu'en octobre.

[501] Source : http://en.wikipedia.org/wiki/Jeff_Weise (dernière consultation le 13 septembre 2012).

Dans l'intervalle, en mai 2004, il est interné momentanément dans un établissement psychiatrique à la suite d'une tentative de suicide. Ce séjour lui vaut l'administration d'un traitement lourd, notamment à base de Prozac. L'adolescent témoigne de cette difficile expérience sur le forum « Above to secret »[502] : *« Il s'est passé beaucoup de choses dans ma vie qui m'ont poussé vers un chemin plus sombre que celui que la plupart choisissent de prendre. J'ai entaillé la chair de mon poignet avec un ouvre-boîte et [versé] du sang sur la peinture du sol de ma chambre (…). Après être resté assis là pendant ce qui m'a semblé être des heures, j'ai eu la révélation que ce n'était pas le chemin. J'ai alors décidé de rechercher un traitement médical, alors que j'aurais pu choisir de rester là jusqu'à ce que suffisamment de sang ai coulé de mes poignets pour mourir. (…) »*

Pendant les mois suivants, il est inscrit à des cours par correspondance destinés aux enfants de la réserve. Mais selon les différents récits, Weise passe beaucoup plus de temps sur la toile, traitant souvent du sujet des zombies sous le pseudonyme de « Blades11 ».

Toujours en 2004, il poste sur internet une courte histoire intitulée « Surviving the Dead » [Survivre au mort][503]. Il y décrit un massacre dans une école, combiné avec le thème des zombies. Une autre histoire évoque l'univers des Aliens, en référence à « La guerre des mondes » déclinée dans le canular radio d'Orson Welles.

Il crée aussi plusieurs animations « gore » sur des plates-formes de téléchargement comme Newgrounds ou Anitude, avec en fond sonore le titre *Even in Death* du groupe gothique américain Evanescence.

Weise s'exprime aussi sur le forum néo-nazi de la « Libertarian National Socialist Green Party » sous le pseudo de « Native Naziou » [nazi de naissance] ou « Todesengel » [l'Ange de la mort] et voue une fascination pour la « Swastika », symbole de chance que les nazis se sont réappropriés pour en faire leur croix gammée.

Dans un message daté du 13 juillet 2004, il exprime ainsi toute sa haine pour *« de la domination culturelle et de la mixité interraciale (…) »*, selon lui à l'origine du délaissement de tant de « nationaux » au mépris du droit du sang : *« Lorsque que je vois que moins d'un pour cent de l'ensemble de la population avec qui je vis dans la réserve est en mesure de parler son propre langage, et en plus, que la volonté qu'une jeunesse noire sévisse (…) Sous un gouvernement National Socialiste, les choses devraient progresser immensément pour nous… et c'est pourquoi je suis un pro-Nazi. »*

Dans un autre message mis en ligne environ onze mois avant la fusillade, il se définit comme quelqu'un sur la défensive : « *Je n'essaie pas d'être agressif dans la plupart des situations. J'userais de la force si j'avais à le faire, mais je ne suis pas du genre à sortir et provoquer une bagarre. Je serais plutôt défensif, je me défendrais si quelqu'un essayait quelque chose, mais je suis surtout une personne paisible. »*

[502] Source : http://www.abovetopsecret.com/forum/thread128654/pg1 (dernière consultation le 1er septembre 2012).
[503] Texte intégral accessible à partir du lien : http://writerscoven.yuku.com/forum/viewtopic/id/717 (dernière consultation le 31 août 2012).

Au cours de ses derniers mois, Weise laisse peu de traces sur le web : trois entrées seulement, de décembre 2004 à janvier 2005, sur un blog créé par ses soins. Sur un fond noir et de blanc, ces derniers écrits expriment un désir de changement et de salut…

TJ Lane, 17 ans, Chardon High School (Chardon – Ohio, 27 février 2012, 3 tués et 2 blessés)

Rappel des faits :

À 7 heures 40 du matin, TJ Lane entre dans son lycée. Il paraît calme et normal, selon ceux qui le croisent alors. Lane pénètre ensuite dans la cafétéria où plusieurs élèves sont en train de consommer leur breakfast. Il ouvre instantanément le feu, en tournoyant autour des tables. À la panique succède la terreur d'une scène de crime. Daniel Parmertor (16 ans) est tué sur le coup, alors que Démétrius Hewlin (17 ans) et Russell King Jr. (16 ans) décèdent le lendemain à l'hôpital. Touché à quatre reprises, Nick Walczak est grièvement blessé alors que son camarade Joy Rickers, (18 ans) est touché plus légèrement. De nombreux élèves se dissimulent derrière les tables, pendant que d'autres parviennent à s'enfuir jusqu'à la salle des professeurs où ils obstruent la porte avec un piano.

TJ Lane quitte le bâtiment, brièvement pourchassé par un enseignant. À une bonne distance de l'établissement, il se livre à un passant une heure plus tard, lequel le remet à la police[504]. Lors de ses auditions successives, il ne peut expliquer les raisons de son geste aux enquêteurs.

Portrait du forcené :

De prime abord, Thomas Lane Jr est connu comme un garçon calme et sans histoire. Ses parents divorcent en 2002, dans un climat particulièrement tendu. Sa mère alcoolique est accusée de violences conjugales à deux reprises et TJ se voit confier en urgence à la garde de son père. Pour le déstabiliser et surtout obtenir une pension alimentaire, elle fait une demande de test de paternité. Mais ce dernier est écroué un peu plus tard pour l'agression d'un policier. Il est aussi accusé d'avoir tenté d'étouffer sa nouvelle compagne avec laquelle il fait deux enfants. De ce fait, Thomas est placé chez sa grand-mère.

Lors de sa première année de lycée, il entre dans une période « gothique ». Il est ostracisé et régulièrement intimidé par les autres élèves. Hors du lycée, il multiplie les dérapages. En 2010, il est présenté devant un tribunal pour mineurs. Fan de dessins animés et de chasse, il reprend régulièrement les paroles de la célèbre chanson « Another Brick in the Wall » du groupe Pink Floyd [505]. Quelques mois plus tard, il supporte mal une rupture amoureuse. C'est à cette occasion qu'il commence à fréquenter Daniel Parmetor, sa première future victime.

[504] Source : http://abcnews.go.com/US/chardon-high-school-shooting-gunman-identified-tj-lane/story?id=15799815 (dernière consultation le 7 juillet 2012).

[505] Pink Floyd – The Wall : « We don't need no education… [Nous n'avons pas besoin d'éducation], We don't need no thought control… [Nous n'avons pas besoin de contrôle de pensée], No dark sarcasm in the classroom… [Pas de sombres sarcasmes en classe], Teachers, leave them kids alone ! [Professeurs, laissez ces mômes en paix !].

Comme la plupart des jeunes « school shooters », il émet un signal faible à la fin du mois de décembre, sous la forme d'un poème posté sur son profil Facebook. La teneur de ce message n'attire pourtant pas l'attention de ses lecteurs, en dépit de son contenu inquiétant : *« (…) Il n'aspirait qu'à une chose, que le monde se prosterne à ses pieds… »* Le message de TJ Lane se termine encore par un prémonitoire : *« Die, all of You ! »*[506].

Malgré l'aspect inoffensif de TJ Lane, il est dommage qu'aucune suite n'ait été donnée à cette trace numérique. Celui-ci sonnait pourtant comme un avertissement, dans l'attente d'une main tendue pour l'aider à renoncer.

Robert Poulin, 18 ans, St. Pius X High School (Ottawa - Ontario – Canada, 27 octobre 1975, 2 tués – dont l'auteur - et 5 blessés)

Rappel des faits :

Ce lundi après-midi, Robert Poulin commence par enlever Kim Rabot (17 ans), qu'il conduit dans sa chambre au sous-sol du pavillon familial. Après l'avoir violée et poignardée, il met le feu à sa maison et se dirige vers la St. Pius X High School. Une fois à l'intérieur, il ouvre le feu sur ses camarades de classe avec un fusil de chasse de calibre 12 à double canon. Le bilan de son raid est de deux morts – dont l'auteur qui se suicide sur place - et cinq blessés.

Portrait du forcené :

En l'espace de deux trimestres, Robert Poulin voit ses notes baisser à « C » puis à « F ». Cette dégringolade est essentiellement liée à un stress important, généré par de graves faits de harcèlement dont il est l'objet à l'intérieur même de l'établissement (Cobb & Avery, 1977). Du reste, ses harceleurs lui annoncent que si ses années de lycée sont terribles, il n'a encore rien vu à côté de ce qu'ils lui feraient subir à l'université !

Quelques temps avant la fusillade, il est aussi sévèrement battu dans le gymnase par plusieurs élèves de sexe masculin. Ces derniers ne sont pas sanctionnés et le professeur leur demande simplement de rentrer chez eux. Considérant qu'il s'agit d'un incident isolé, la police n'intervient pas non plus. L'impunité de ses agresseurs laisse un vif sentiment d'injustice chez Poulin.

Plus tard, il est poursuivi par une bande d'adolescents aux abords de l'établissement. Il est rapidement rattrapé en raison de son asthme et s'effondre de fatigue. Les « bullys » lui ôtent alors ses lunettes et lui ordonnent de lire quelques notes en petits caractères. N'y parvenant pas, il est battu à en perdre connaissance. Une autre fois, une plaisantine lui demande de poser les mains sur elle. Il s'exécute avec entrain lorsqu'elle se met à crier « au viol ! » Cela vaut à Poulin d'infamantes poursuites pénales, ajoutées aux railleries de ses camarades.

[506] Extrait du poème laissé par TJ Lane sur sa page Facebook : *"He longed for only one thing, the world to bow at his feet (…)"* Le message se termine par : *"Die, all of you !"* Source : http://globalgrind.com/news/tj-lane-alleged-gunmen-chardon-high-school-shooting-letter-die-all-you-details (dernière consultation le 25 décembre 2012).

Démuni face aux multiples agressions et moqueries dont il est la cible, il commence à nourrir une véritable obsession pour les récentes fusillades de l'Olean High School et de la Centennial Secondary School de Brampton (cf. supra). Il est habité par d'incessantes idées suicidaires : *« Death is the true bliss »* [la mort est un vrai bonheur], écrit-il dès 1972. Sa décision de faire comme Antony Barbaro et Michael Slobodian est arrêtée. Il ne lui reste qu'à patienter les quelques mois qui le séparent de ses dix huit ans pour pouvoir acquérir une arme en toute légalité et se lancer dans son entreprise criminelle.

À ce contexte scolaire chaotique s'ajoute le poids de la tradition familiale. Comme ce sera le cas, une quinzaine d'années plus tard avec Wayne Lo et surtout Eric Harris, son père est un ancien pilote de l'armée de l'air[507]. Même si nous reviendrons plus bas sur le cas singulier du forcené de Columbine, le parallèle entre ces deux garçons de dix-huit ans est intéressant à observer. Pour capter un soupçon d'affection paternelle, l'un et l'autre aspirent à une carrière d'officier. Adeptes de jeux de guerre, tous deux sont pourtant recalés dès les étapes de sélection. Ils souffrent respectivement d'une déformation thoracique : pectus excavatum pour Harris (poitrine concave), pectus carinatum pour Poulin (poitrine bombée), en plus d'une mauvaise vue et d'une immaturité psychologique. Dans leur chambre située au sous-sol du pavillon familial, les deux adolescents partagent, à dix-neuf ans d'intervalle, une véritable obsession pour les questions de sexualité. Ils vivent très mal leur insuccès avec les filles et écrivent vouloir connaître une relation avant leur mort. Si Harris n'y parvient pas, Poulin finit par violer et poignarder la jeune Kim Rabot (17 ans), avant de mettre le feu à sa maison et de se diriger vers la St. Pius X High School… Leur « rampage » est tour à tour ponctuée par un suicide.

Morne Harmse, 18 ans, Nic Diederichs Technical High School (Krugersdorp - Province de Gauteng – Afrique du Sud, 17 août 2008, 1 tué et 3 blessés).

Rappel des faits :

Morné Harmse (18 ans) pénètre dans le lycée vers sept heures du matin. Vêtu de son uniforme scolaire, il a couvert son visage d'un masque brun et noir en papier mâché, inspiré d'un groupe de « Death metal » (cf. infra). Lors d'un rassemblement d'élèves, il sort un sabre de soixante centimètres et porte un coup à la gorge de Jacques Pretorius, un lycéen de seize ans qu'il ne connaît pas particulièrement. Ce dernier est tué sur le coup. Ce dernier est touché mortellement. Trois autres personnes sont blessées grièvement. Il s'agit des employés Sam Namamela (43 ans) et Joseph Kodisang (26 ans), ainsi que de l'élève Stephan Bouwer (18 ans). Sa progression s'arrête au moment où son frère cadet parvient à le saisir. Le jeune homme s'assied alors sur un mur de briques et jette son arme au sol. Vers sept heures quarante-cinq, il est escorté jusqu'au bureau du directeur et remis à la police sans incident.

[507] Peter Langman, Expanding the Sample: Five School Shooters, 2009, www.schoolshooters.info

Portrait du forcené :

Après le drame, ses parents déclarent que les intimidations subies tout au long de ses années de puberté sont probablement à l'origine de son action[508]. Comme dans la majorité des cas, le jeune homme dévoile préalablement son projet à quelques amis. Selon son camarade de classe Shaun Collins, *« Harmse voulait attendre que les enfants rassemblés dans la salle, avant de les tuer… »* Son dessein initial va donc bien au-delà du résultat de son acte. Lorsqu'il annonce son plan à Collins, Harmse utilise d'ailleurs le mot « massacre ».

Le matin de l'attaque, il écoute trois chansons du groupe américain de Heavy Metal « Slipknot », avant de se rendre à l'établissement. Une fois à l'intérieur, il revêt un masque semblable à celui du chanteur Joey Jordison (cf. chap. 2 au sujet des influences culturelles et musicales), fabriqué de ses mains trois semaines avant. Il porte trois épées à la ceinture, ce qui lui vaut le surnom de « Sword Boy » à travers les médias. Il tient aussi une bombe artisanale à la main qu'il ne parvient toutefois à lancer. Shaun Collins déclare s'en être saisie et l'avoir jetée au loin.

Pendant toute la durée de l'action, il s'adresse à ses camarades d'une voix bizarre, proche de celle de « Joker » dans « The Dark Knight », le dernier Batman du moment. Il vocifère des choses comme : *« Aujourd'hui, je vais le faire ! »* ou encore *« Aujourd'hui, c'est le massacre ! »* Harmse insiste ensuite pour que Max Brechlin (18 ans) à revêtir un autre masque et se retourne vers Shaun pour dire : *« Est-ce que vous voulez voir quelque chose de cool ? »* Il sort immédiatement son sabre et en porte un coup piqué au cœur de Jacques Pretorius (16 ans), qu'il ne connaît pas particulièrement…

[508] Source : http://en.wikipedia.org/wiki/Nic_Diederichs_Technical_High_School_slashing (dernière consultation le 2 septembre 2012).

Georg R., 18 ans, Carolinum Gymnasium (Ansbach - Land de Bavière - RFA, 17 avril 2009, 11 blessés)

Rappel des faits :

En tout début de matinée, Georg R. (18 ans) s'introduit dans l'enceinte de son lycée. Arrivé au troisième étage, il détruit la porte d'une salle de classe et lance plusieurs cocktails molotov. Il attaque ensuite sauvagement ses camarades à la hache (11 blessés dont une fille au pronostic vital un temps engagé et un enseignant). Le jeune forcené est finalement appréhendé par la police dix minutes plus tard.

Portrait du forcené :

Malgré une enfance passée sous la protection de sa mère, Georg. R. est timide et renfermé, arborant une fine moustache de duvet. Ses parents sont divorcés. Il vit avec son père dans un immeuble de standing, à la périphérie d'Ansbach (à 40 km au sud-ouest de Nuremberg). Ses deux jeunes sœurs passent la plupart de leur temps chez leur mère, dans un duplex sis dans la même rue.

Visiblement mal dans sa peau, sujet à des crises d'anxiété et des cauchemars persistants, il suit une psychothérapie[509].

Adepte de Heavy Metal, il se met à porter régulièrement un long manteau noir. C'est aussi le moment où il semble commencer à planifier l'attaque du Carolinum Gymnasium. Dans une lettre retrouvée par la police sur son ordinateur, il mentionne l'imminence d'une « apocalypse », et clame sa haine pour l'humanité et l'institution scolaire. Un voyage de classe est d'ailleurs programmé à Rome en ce mois d'avril. Georg. R semble contraint d'y renoncer car aucun de ses camarades ne veut partager sa chambre avec lui. Son assaut à la hache et aux bombes incendiaires (il est aussi porteur de deux couteaux) intervient effectivement le jour du départ en Italie.

Lors de son procès, il révèle que son rêve était de faire un nombre de victimes à trois chiffres[510]. Il est condamné à neuf ans de réclusion dans un centre de détention pour mineurs. Diagnostiqué comme sujet à un « trouble de la personnalité schizoïde », il est d'abord placé dans un établissement psychiatrique pour une durée indéterminée.

[509] Source : http://www.express.de/panorama/gutachten-ueber-georg-r--ansbach-amoklaeufer-soll-in-die-psychiatrie,2192,2640716.html (dernière consultation le 8 septembre 2012).
[510] Source : www.focus.de/schlagwoerter/personen/r/georg-r-/ (dernière consultation le 8 septembre 2012).

Sebastian Bosse, 18 ans, Geschwister-Scholl-Realschule (Emsdetten - Land de Rhenanie-Westphalie - RFA, 20 novembre 2006, 1 tué – l'auteur – et 6 blessés)

Rappel des faits :

À 9 heures 30 ce lundi matin, Bastian B. s'introduit dans le collège, vêtu de noir et équipé d'un masque à gaz. Il est muni d'un fusil à canon scié, d'une ceinture d'explosifs et de nombreux fumigènes. Il commence à tirer autour de lui comme un forcené. Alors qu'une enseignante vient de recevoir une décharge de pistolet à gaz en plein visage, le concierge se porte à son secours et reçoit une décharge dans le ventre. Le tireur vise ensuite quatre collégiens, avant de se tirer une balle dans la bouche. La plupart des autres blessés, parmi lesquels plusieurs policiers, ont été intoxiqués par des fumigènes.

Portrait du forcené :

Les intimidations dont il est l'objet au sein de son lycée participent d'une frustration générale et d'un mal-être qui le conduisent à nourrir des pensées suicidaires[511]. En juin 2004, un peu plus de deux ans avant le drame, « Bastian B » parle déjà sur un forum de se venger contre *« ceux qui ont ruiné sa vie »*. Il précise que *« pour ceux qui n'ont pas compris : oui, nous parlons de rampage !*[512] *»* Ses résultats scolaires sont pourtant corrects, malgré une légère baisse en mathématiques. Domicilié chez ses parents, il passe sa journée sur les jeux vidéo violents comme « Doom 3 » et « Counter Strike ». Il commence à s'habiller tout en noir et à porter constamment des mitaines. Ses lunettes noires cachent le plus souvent ses yeux, même en l'absence de soleil, ce qui lui vaut le surnom de « Man in Black ».

Au lycée, il ne sourit jamais et reste toujours tout seul dans la cour. Sous le pseudonyme de « ResistantX », son site web lui sert à publier des photos prises au paint-ball et des expériences de fabrication de bombes artisanales. Le journal intime qu'il tient au quotidien fournit de précieuses indications sur son univers mental.

Selon le témoignage d'un ancien camarade de classe, la question de ses relations avec les filles est aussi prompte à l'énerver. Il nourrit une aversion pour *« les poupées de mode »*, comme il les appelle sur Internet. Juste avant de partir à l'attaque de la Geschwister-Scholl-Realschule, il poste sur le web une longue lettre de suicide dans laquelle il reprend en substance ses principales motivations : *« (…) La seule chose que j'ai appris de manière intensive à l'école, c'est que je suis un perdant ! »*.

Le sens de sa vie de lycéen est perçu de manière très négative : *« Je me suis dit que je devais aller à l'école pour apprendre à vivre plus tard, mener une belle vie. Mais que fait-on avec la plus grosse voiture, la plus grande maison, la femme la plus belle si finalement elle me fait ch… quand même ? Si votre femme commence à vous haïr, si votre voiture utilise de l'essence que vous ne pouvez pas vous payer et si vous avez quelqu'un qui vient vous rendre visite dans votre maison ? »*

[511] Source principale : http://de.wikipedia.org/wiki/Amoklauf_von_Emsdetten (dernière consultation le 2 septembre 2012).
[512] Source : Julia Jüttner, Dans l'univers étrange de Sebastian B., Spiegel online, 21 novembre 2006.

La question du statut social et de la pression qui en résulte est aussi très présente dans cet écrit : *« De 1994 à 2003/2004, j'ai cherché à avoir des amis, des gens que vous ne voyez pas qu'en tant que personne, mais comme un symbole de statut social. Mais alors je me suis réveillé ! J'ai réalisé que le monde tel qu'il m'apparaissait n'était qu'une illusion principalement générée par les médias. J'ai vu de plus en plus dans quel genre de monde je me trouvais. Un monde où l'argent règne sur tout, même à l'école ! Il fallait avoir le dernier téléphone portable, les derniers équipements pour obtenir le droit d'être l'un d'entre eux (…). Et ces gens appelés « Jocks » (…) sont ceux qui pensent [valoir la peine] par leurs vêtements coûteux ou la belle fille à leurs côtés. Je déteste ces gens, non, je déteste les gens ! »* Cette référence aux « Jocks » est un point commun supplémentaire avec Harris, Klebold et plus récemment, Kimveer Gill. Mais la définition qu'il en donne n'est pas exactement celle des équipes sportives scolaires. Elle s'apparenterait plutôt à celle des « Preps », avancée par Gill pour qualifier nos « petits bourgeois » qui se distinguent par leur aisance financière et les codes sociaux et vestimentaires qui s'imposent finalement à tous les autres, sous peine de rejet.

Sebastian Bosse fustige aussi le législateur qui, selon lui, fait immixtion dans sa vie privée et porte atteinte à sa liberté. Il sous-entend aussi que son projet criminel s'inscrit en réaction contre le rejet et les moqueries dont il est l'objet : *« Vous avez commencé cette lutte, pas moi. Mes actions sont le résultat de votre monde, un monde qui veut faire de moi* [un autre que ce que je suis]. *Vous vous êtes moqués de moi, j'ai fait la même chose avec vous,* [mais] *j'ai eu un sens très différent de l'humour ! ».*

Il en vient enfin à avancer plus directement ses intentions violentes en les justifiant par les railleries exprimées à son égard : *« J'ai réalisé que dans ma vie, j'étais un imbécile pour d'autres qui se moquaient de moi. Et j'ai juré de me venger! Cette vengeance sera brutale et impitoyable,* [au point de] *vous glacer le sang dans les veines ! Avant de partir, j'allais manquer une leçon : Un homme n'oublie jamais. (…) Je ne veux plus fuir. Je veux faire ma part de révolution pour le paria. Je veux ma revanche ! »*

Poursuivant son délire paranoïaque, il désigne aussi les enseignants comme cible prioritaire : *« Je pense que la plupart des élèves qui m'ont humilié ont déjà quitté l'ESG* [l'établissement]. *Les personnes qui sont à l'école sont innocentes. Mais* [finalement] *personne ne l'est. Dans leur esprit, ils exécutent le même programme que lors des précédents millésimes. Et je suis le virus qu'ils veulent détruire complètement ! (…) Une grande partie de ma vengeance sera basée sur le personnel enseignant, parce que ce sont des gens qui sont intervenus dans ma vie contre ma volonté et ont contribué à me mettre dans la situation où je suis maintenant : sur le champ de bataille ! Et la plupart de ces enseignants sont encore dans cette école ! »*

Il termine sa lettre en exprimant des remerciements envers les quelques personnes qui, un jour ou l'autre, ont fait preuve de bonté à son égard : *« Je m'excuse pour tout cela… Je suis allé… Adieu la race humaine ! »*

On ne dispose en revanche que de peu d'informations sur la nature de ses relations avec ses parents. Son père, avec lequel il va souvent à la chasse, exerce la profession de facteur. Sa mère est une femme au foyer. Il a un frère de deux ans son cadet et une sœur encore un an plus jeune. À l'instar de Dylan Klebold, il n'est donc pas possible d'imputer au climat familial une quelconque responsabilité dans son évolution chaotique, sinon celle de ne pas avoir su en détecter les signes. Le fait qu'il ait pu stocker autant de matériel et tourner tous ces clips traduit pour le moins une absence totale de communication voire d'intérêt.

Table 39 : Cinétique socio-criminelle des jeunes « school shooters » - Cas n° 6

Sebastian Bosse - 18 ans, Geschwister-Scholl-Realschule (Emsdetten - Land de Rhenanie-Westphalie - RFA, 20 novembre 2006, 1 tué – l'auteur – et 6 blessés)

FACTEURS DE RISQUE / SIGNAUX FAIBLES	APPARITION			FACTEURS DE RISQUE / SIGNAUX FAIBLES	APPARITION		
	Oui	Non	Temporalité avant l'action		Oui	Non	Temporalité avant l'action
Dysharmonie familiale		X		Traumatisme familial ou personnel		X	
Caractéristiques prédictrices au harcèlement		X		Absence ou déficit d'estime de soi	X		>3 ans
Déficit de séduction / Frustration sexuelle	X		>3 ans	Frustration sexuelle	X		>2 ans
Harcèlement	X		>3 ans	Absence d'empathie (com. éducative)	X		>3 ans
Sanction scolaire ou mauvaise note		X		Réaction exacerbée contre la com. éduc.	X		<1 an
Exacerbation du contexte / Non résilience	X		>2 ans	Devoir scolaire au contenu évocateur		X	
Pratique de jeux vidéo (tir subjectif)	X		>2 ans	Acquisition / Détention d'armes	X		<2 ans
Exacerbation des influences subculturelles	X		>2 ans	Port trench coat ou vêtements noirs	X		<2 ans
Glorification tueurs de masse (Copycat)	X		>2 ans	Consultation manuels fabrication bombes	X		<2 ans
Menaces / Confidences camarades				Menaces sur Internet ou réseaux sociaux	X		>2 ans
Symptômes troubles psychotiques	X		>2 ans	Perte de contact avec la réalité	X		>2 ans
Défaut de prise en charge psychiatrique	X			Traitement aux antidépresseurs (ISRS)		Ind.	
Tentative de suicide		X		**Durée du processus criminel**	3 à 5 ans		

Pekka Eric Auvinen, 18 ans, Jokela High School (Tuusula – Finlande, 7 novembre 2007, 9 tués – dont l'auteur – et 13 blessés dont 1 grièvement)

Rappel des faits :

À 9 heures 33, « Sturmgeist89' » poste sur YouTube une vidéo intitulée « *Jokela High School Massacre, 7 novembre 2007* ». Sur fond d'Industrial Metal, le clip montre un jeune homme pointant une arme de poing vers la caméra. La photographie en filigrane est celle du lycée désigné dans en titre.

Juste après 11 heures, il le rediffuse sur le site d'une « communauté » dédiée aux tueries en milieu scolaire, en précisant que l'histoire allait se dérouler ce même jour, à l'occasion du 70ème anniversaire de la Révolution d'Octobre.

À 11 heures 37, armé d'un pistolet automatique Sig Sauer 22 Long Rifle, Pekka Eric Auvinen pénètre dans l'établissement par le sous-sol situé en dessous de la cafétéria. Il arpente les couloirs sur plusieurs niveaux et exécute tour à tour six élèves ainsi que l'infirmière scolaire. La plupart des lycéens étant confinés dans les classes, le jeune forcené ne parvient pas à y entrer et tire à trois reprises à travers la porte de l'une d'elles. Enragé, Auvinen ne cesse de crier : *« Je vais tous vous tuer ! »*

Il tente ensuite d'incendier le bâtiment en répandant sur les murs un carburant pour moteur deux temps emporté dans une bouteille d'eau minérale. Le feu ne prend pas, du fait de la teneur en huile du mélange.

Il se dirige ensuite devant l'entrée de la cafétéria située au premier étage. Suite aux messages diffusés sur le système de sonorisation de l'établissement, le personnel a eu le réflexe de fermer les portes coulissantes en verre. Auvinen hurle pour qu'on les lui ouvre et de rage, tire cinq coups de feu à travers les ouvrants. Les impacts ne touchent que quelques chaises.

Plus tard dans la cour, il aperçoit la directrice de l'établissement en train de téléphoner. Il l'exécute de sang froid et se retranche dans les bâtiments. Plusieurs tirs sont échangés avec les policiers.

Vers 12 heures 10, il entre dans les toilettes du premier étage et finit par se tirer une balle dans la tête. Transporté à l'hôpital d'Helsinki, il décède dans la nuit.

Au final, le jeune homme a tiré environ 75 cartouches. Il lui en reste encore 328 réparties dans son sac à dos, ses poches et le chargeur du pistolet. Les analyses toxicologiques effectuées au cours de son autopsie ne révèlent pas de présence d'alcool, ni de médicaments et ni de drogues.

Portrait du forcené :

Au moment de la tragédie, la famille Auvinen vit harmonieusement à Tuusula depuis près de dix ans. Avec son frère cadet de onze ans et ses parents, Pekka Eric aime passer du temps à la maison. La communication y est permanente, et tous partagent un intérêt commun pour la musique. Parallèlement à sa carrière dans les chemins de fer, son père jouit d'une petite notoriété en qualité de guitariste du groupe de blues « Big Papa Auvinen »[513]. Sa mère, Mikaela Vuorio, en est la chanteuse. Le choix de son prénom vient de l'assemblage de celui de deux de guitaristes renommés : Pekka « Albert» Järvinen et Eric Clapton. Aucune substance illicite ni alcool ne sont consommés à la maison. M. et Mme Auvinen sont très attentifs à la vie de leurs enfants et communiquent en permanence avec les enseignants, le personnel scolaire et les autres parents d'élèves. Ils s'opposent à toute forme de violence, interdisant les jeux y faisant référence. Ils se rendent souvent à la bibliothèque pour trouver des livres en rapport avec leurs intérêts. Le foyer familial est donc un cocon protecteur, ce qui confère probablement au monde extérieur sa part d'hostilité.

D'un strict point de vue des apprentissages, la période de l'école primaire se déroule normalement comme celle du collège. C'est toutefois à ce stade que ses parents se plaignent aux autorités de ce que leur fils est victime d'intimidations, relevant un certain laxisme de l'équipe éducative. Ces manifestations semblent s'échelonner sur l'ensemble des années de collège, corrélativement à une baisse de résultats. En raison de sa timidité et de sa petite taille, le garçon est régulièrement attaqué, parfois même projeté contre les porte-manteaux. Sur le chemin de l'école, il est menacé avec un fusil à plomb, pointé au stylo laser à hauteur des yeux[514]. Plutôt que d'y prêter attention, les enseignants se réfugient dans le déni et imputent les brimades aux choix éducatifs décalés de la société de M. et Mme Auvinen. Démunis, ces derniers contactent directement les parents des élèves harceleurs. Cela ne fait qu'aggraver la situation d'ostracisme de leur fils.

En 2002, le terme « d'intimidation » est expressément mentionné dans les rapports du médecin et de l'infirmière scolaire. Son exposition aux brimades ressort aussi dans une enquête de victimation destinée à alimenter une base de données au niveau de l'établissement. A la question « Êtes-vous victime d'intimidation / discrimination / raillé à l'école ? » Auvinen répond que « oui », sans aucun détour.

Son entrée au lycée s'inscrit dans la continuité des années de collège. Plusieurs élèves confirment que les intimidations s'y poursuivent, sous forme de railleries et de chahut. Outre sa petite taille qui le rend vulnérable, ces brimades sont apparemment liées au fait qu'il rougisse facilement et s'habille de façon un peu plus soignée que ses camarades. Il souffre de solitude et son sentiment d'insécurité ne fait que s'accroître.

[513] Source : http://www.kolumbus.fi/pikkulauri/bigpapa.htm (dernière consultation le 24 décembre 2012).
[514] Source : http://theimpudentobserver.com/world-news/finnish-school-shooters-parents-discuss-his-life/ (dernière consultation le 22 décembre 2012).

Début 2006, soit un an et demi avant l'incident, il consulte un médecin scolaire qui lui recommande de l'exercice physique et lui prescrit, à petites doses, un puissant désinhibiteur de la famille des ISRS[515]. Ce traitement allopathique est censé traiter ses crises de panique et sa phobie des situations sociales, d'autant que la perspective proche de son service militaire le taraude.

Pendant quelques temps, son état semble s'améliorer sensiblement. Il participe à un travail d'équipe et passe du temps avec quelques amis, à bavarder et à traîner » à la cantine. Progressivement, le médicament perd de son efficacité et la dose est augmentée[516].

Toujours en 2006, dans une enquête réalisée au sein de l'établissement, l'un de ses camarades fait encore état du harcèlement dont il est l'objet et en parle aussi directement avec un enseignant.

Entre décembre 2006 et janvier 2007, ses parents demandent une hospitalisation d'office à la clinique de psychiatrie de l'adolescent. Cette mesure leur est refusée, les symptômes de leur fils apparaissant comme bénins. Il est décidé, probablement par manque de place et de moyens, de continuer à le traiter à partir d'antidépresseurs. Malgré le soutien de ses parents, Pekka Eric Auvinen ne prend pas régulièrement ses médicaments. Ses visites chez le médecin sont de plus espacées, alors que la prescription est renouvelée par téléphone.

Dans la même période, il commence à exprimer ouvertement ses opinions extrémistes. Son intérêt pour la politique s'accroît. Sur le Web, il s'inscrit à une communauté dédiée aux actes de « school shooting » nord-américains. Il en discute ouvertement au lycée, à la maison et sur Internet, affirmant que *« la violence est un moyen acceptable d'améliorer les choses »*. L'histoire du terroriste Ted Kaczynski, alias « Unabomber », exerce sur lui une réelle fascination. Même s'il reste assidu à ses cours, avec des résultats plutôt honorables, il délaisse petit à petit ses passe-temps favoris (promenades à vélo, musique…) pour se consacrer à son ordinateur, à la lecture de livres, à la projection de films violents ou pornographiques. Il s'exerce aussi longuement au montage vidéo et s'adonne, à l'insu de ses parents, à des jeux de guerre ligne en ligne (Battlefield 2) et l'histoire de la civilisation (Civilization). L'un de ses favoris s'intitule « JFK » qui, comme son nom l'indique, est basé sur l'assassinat du président Kennedy. Sur les forums en ligne, il se présente tel *« a cynical existentialist, antihuman humanist, antisocial socialdarwinist, realistic idealist and godlike atheist.* » Il participe de temps en temps aux travaux ménagers et ses parents ne captent pas son changement de comportement, d'autant qu'il ne boit pas, ne fume pas et ne consomme pas de substances illicites.

[515] ISRS : inhibiteurs sélectifs de la recapture de la sérotonine.

[516] L'utilisation des ISRS n'est pas recommandée pour les mineurs. En cas de prescription exceptionnelle, la place de suivi est primordiale et le patient doit visiter personnellement le médecin. Aucun suivi global n'a été mis en œuvre pour Pekka Eric Auvinen, alors même qu'il aurait été nécessaire d'estimer son état de santé et d'effectuer un suivi adéquat.

Pourtant, dès le mois de mars, Pekka Eric Auvinen commence à planifier son raid meurtrier, exprimant dans son journal son intention de lancer une opération contre l'humanité dans le but de tuer autant de gens que possible et semer le chaos autour de lui. Il ajoute pouvoir être armé et prêt à réaliser l'opération d'ici à l'automne au plus tard. Selon lui, sa mort y est inéluctable pour générer un impact durable sur le monde et que d'autres personnes veuillent marcher sur ses traces[517].

Il confie à plusieurs reprises son admiration pour les tueurs. Le 16 avril 2007, il manifeste expressément sa joie après l'attaque de Virginia Tech. Quelques jours plus tard, le 20 avril 2007, il célèbre l'anniversaire de « Columbine », regrettant au passage que la bombe au propane n'ait pas explosé. Le même jour, il s'exprime pour la première fois sur un forum de discussion finlandais dédié à Harris et Klebold.

C'est en mai qu'il commence à rédiger son « Manifesto ». « Natural Selector » y prône l'hégémonie des « Intelligents », libres et dirigeant la société, plutôt qu'un pouvoir « idiocratique » qui est, selon lui, l'apanage d'une majorité. La solution qu'il propose est finalement assez binaire, puisqu'il en appelle de ses vœux *« une révolution contre le système qui enserre tout autant une masse majoritaire de faibles d'esprit qu'une minorité d'individus intelligents et forts d'esprit.*[518]*»*

À l'extérieur, son comportement devient menaçant. Du mois d'août au mois d'octobre, plusieurs jeunes le signalent auprès d'un délégué à la jeunesse, estimant qu'il pourrait s'en prendre à lui-même ou autrui. Auvinen leur a annoncé qu'ils allaient tous mourir dans le cadre d'une « révolution blanche » ! L'acteur social parvient à s'entretenir à trois reprises avec lui (dont la dernière fois début novembre). Il prend aussi contact avec le directeur du lycée qui dit être au courant de ses propos et l'assure de garder un œil sur lui. Les autorités scolaires s'abstiennent d'aviser ses parents dans la mesure où il est âgé de 18 ans.

À l'été 2007, il se lie à Tana Scheel (18 ans), une internaute américaine de la « communauté » YouTube. C'est aussi au mois d'août qu'il se rend pour la première fois au champ de tir et fait son premier essai d'une arme à feu. A la suite, il remplit une demande de permis de détention qu'il obtient en octobre, pour une arme de plus petit calibre que ce qu'il avait demandé initialement. À l'automne, sa relation épistolaire numérique prend fin lorsque sa correspondante américaine le traite d'enfantin et d'immature [519] ! Cette rupture virtuelle n'est pas neutre dans la cinétique de son action criminelle, d'autant qu'il peut librement accéder aux conversations de « tanascheel » avec une nouvel internaute[520].

---

[517] *Jokela School Shooting on 7 November 2007- Report of the Investigation Commission.* Ministry of Justice, Finland, Helsinki, 2009, p 17.

[518] « *When intelligent people are finally free and rule the society instead of the idiocratic rule of majority… In that great day of deliverance, you will know what I want. Long live the revolution… revolution against the system, which enslaves not only the majority of weak-minded masses but also the small minority of strong-minded and intelligent individuals !* »

[519] Source : http://www.news.com.au/technology/ex-defends-school-killer-online/story-e6frfro0-1111114872460 (dernière consultation le 22 décembre 2012)

[520] Teppo Sillantaus, Pekka-Eric Auvinen pettyi nettirakkaudessaan, article posté le 6.12.2008 à 6:05. Source : http://www.hs.fi/kotimaa/artikkeli/Pekka-Eric+Auvinen+pettyi+nettirakkaudessaan/1135241702280 (dernière consultation le 22 décembre 2012)

La situation de son jeune frère, âgé de onze ans et lui aussi victime d'intimidations à l'école se surajoute à ce contexte.C'est aussi le moment où il décide depuis l'automne de ne plus consommer d'antidépresseurs. Le compte à rebours est entamé. Le 2 novembre, il achète son Sig Sauer 22 long rifle ainsi que les munitions dans une armurerie locale. Trois jours plus tard (5/11), il fait un tour dans les bois et se filme en train de tirer quelques coups de feu sur une pomme.

De retour à son appartement, il poste le clip sur Internet ainsi qu'une première version de son « Manifesto ». Le texte est intitulé : « How Did Natural Selection Turn Into Idiocratic Selection? » [Comment la sélection naturelle a tourné en sélection « idiocratique » ?].

Pendant les deux nuits qui précèdent son raid meurtrier, il s'engage dans une longue conversation avec un autre membre du forum au cours de laquelle il fait encore référence à « Columbine » et sous entend sans plus d'indication qu'il va lui aussi se rendre dans son lycée avec un fusil. La nuit précédant la fusillade, il modifie plusieurs fichiers-texte, y compris le message d'adieu à sa famille. Il apporte une dernière touche à son « Manifesto » et le poste sur le Web. L'extrait suivant permet de livrer une bonne indication de son état d'esprit : *« Si nous voulons vivre dans un monde différent, nous devons agir. Nous devons nous élever contre l'esclavage et les régimes totalitaires et corrompus pour renverser les tyrans et les gangsters qui [détiennent] la primauté de l'idiocratie. Je ne peux pas changer grand-chose (...) mais j'espère seulement que mes actions vont inspirer tous les gens intelligents du monde et leur permettre de commencer une sorte de révolution contre les systèmes actuels. (...) Les gens qui vivent dans le monde de l'illusion et qui soutiennent ce système sont mes ennemis. Je suis prêt à mourir pour une cause que je sais bonne, juste et vraie (...) Plutôt se battre et mourir que de vivre une vie longue et malheureuse ! C'est ma guerre, une guerre contre les masses de l'humanité, le gouvernement et les faibles d'esprit du monde ! Pas de pitié pour l'écume de la terre ! L'humanité est surfaite ! Il est temps de se remettre sur la piste de la sélection naturelle et de la survie du plus fort ! (...) En tant que sélecteur naturel, je vais éliminer tous ceux qui ne me semblent pas APTES, les déchets de la course humaine et les échecs de la sélection naturelle. Un seul contre l'humanité, les masses et le gouvernement de ce monde d'imbéciles (...) Humanity is overrated ! »*

Comment, malgré tous ces indicateurs précoces, a-t-on pu passer à côté de ce drame en gestation ? Il est très rare, en l'espèce, qu'une enquête aille chercher des responsabilités du côté de la communauté éducative. Dans le cas du massacre de « Jokela », la commission désignée par le ministère de la justice finlandais fait ressortir une absence de prise en charge problèmes d'intimidation. Une telle conclusion est surprenante, au regard d'un système de tutorat individuel qui fait une large place à l'autonomie de l'élève et d'un effort particulier sur l'orientation.

Au moment de la tragédie, l'établissement compte 489 étudiants, dont 318 en enseignement général et 171 dans le secondaire supérieur. Au cours des deux années précédant le drame, le climat entre enseignants est délétère.

La pomme de discorde concerne principalement la rémunération des heures supplémentaires des 43 enseignants. Une partie du personnel médical travaille à temps partiel. Il s'agit pourtant de rouages essentiels de la vie d'une structure scolaire comme la psychologue scolaire ou l'infirmière scolaire. Il en va de même pour le personnel technique comme les assistants de classe, le concierge, etc. En outre, la rénovation des locaux et les préparatifs des célébrations du cinquantième anniversaire de l'établissement ont ajouté de la pression à l'ensemble des représentants de la communauté éducative.

S'agissant de la famille, M. Auvinen n'a appris que son fils était propriétaire d'une arme à feu qu'au moment de la tragédie. Malgré la communication permanente qui prévalait dans la famille, lui et son épouse n'ont pas remarqué sa transformation progressive. De timide et réservé, leur garçon s'est progressivement mué en un jeune majeur cynique et belliqueux. C'est dans la chambre de ce dernier qu'il trouve une facture ainsi qu'un mot dans lequel il est mentionné : *« J'espère que les conditions seront meilleures à l'avenir et que plus personne n'aura besoin de faire cela ! »* Quelle que soit sa douleur, un tel cynisme constitue un affront aux huit familles de victimes… Moins d'un an après Pekka Eric Auvinen, c'est au tour de Matti Juhani Saari de passer à l'acte…

Table 40 : Cinétique socio-criminelle des jeunes « school shooters » - Cas n° 6

Pekka Eric Auvinen - 18 ans - Jokela High School (Tuusula – Finlande, 7 novembre 2007, 9 tués – dont l'auteur – et 13 blessés)

FACTEURS DE RISQUE / SIGNAUX FAIBLES	APPARITION			FACTEURS DE RISQUE / SIGNAUX FAIBLES	APPARITION		
	Oui	Non	Temporalité avant l'action		Oui	Non	Temporalité avant l'action
Dysharmonie familiale		X		Traumatisme familial ou personnel		X	
Caractéristiques prédictrices au harcèlement	X		> 10 ans	Absence ou déficit d'estime de soi	X		> 10 ans
Déficit de séduction / Frustration sexuelle	X		> 3 ans	Frustration sexuelle	X		> 3 ans
Harcèlement	X		> 10 ans	Absence d'empathie (com. éducative)	X		> 10 ans
Sanction scolaire ou mauvaise note		X		Réaction exacerbée contre la com. éduc.		Ind.	
Exacerbation du contexte / Non résilience	X		< 1 an	Devoir scolaire au contenu évocateur		X	
Pratique de jeux vidéo (tir subjectif)	X		> 2 ans	Acquisition / Détention d'armes	X		< 5 jours
Exacerbation des influences subculturelles	X		< 1 an	Port trench coat ou vêtements noirs		Ind.	
Glorification tueurs de masse (Copycat)	X		< 1 an	Consultation manuels fabrication bombes		X	
Menaces / Confidences camarades	X		< 3 mois	Menaces sur Internet ou réseaux sociaux	X		< 1 jour
Symptômes troubles psychotiques	X		< 1 an	Perte de contact avec la réalité	X		< 3 mois
Défaut de prise en charge psychiatrique		X		Traitement aux antidépresseurs (ISRS)	X		< 1 an
Tentative de suicide		X		**Durée du processus criminel**	5 à 10 ans		

Eric Harris, 18 ans, Columbine High School (Littleton- Colorado, 20 avril 1999, 15 tués – dont les 2 auteurs - et 24 blessés)

Rappel des faits :

Mains gantées et trench coat noir sur le dos, Eric Harris et Dylan Klebold pénètrent dans l'établissement ce mardi matin à 11 heures 15. Ils sont armés d'un fusil à canon scié, d'un pistolet-mitrailleur, de plusieurs couteaux de chasse et de bombes artisanales. Pendant les quarante-neuf minutes de leur progression accompagnée de ricanements, ils abattent douze adolescents ainsi qu'un professeur dans les salles de cours, les couloirs, la bibliothèque et le réfectoire. Ils en blessent grièvement vingt-six autres, avant de se donner la mort à 12 heures 08, heureusement sans avoir pu amorcer les trente et un engins explosifs disséminés dans l'école.

Portrait du forcené :

À l'instar de ses prédécesseurs, Harris semble avoir agi en représailles aux intimidations subies tout au long de sa scolarité[521]. Au lendemain de la fusillade dont elle vient de réchapper, la lycéenne Bree Pasquale décline l'argument que lui confie Harris en lui posant un pistolet sur la tête : *« Je fais ça parce que les gens se sont moqués de moi l'an dernier…* [522]» Un temps menacé de mort et finalement épargné juste avant son entrée dans l'établissement, Brooks Brown affirme que *« les enseignants fermaient souvent les yeux sur ce genre de pratiques »*. Qui sont donc ces intimidateurs et ont-ils été ciblés en priorité ?

Témoin de la scène, Aaron Cohn rapporte qu'en entrant dans la salle, Harris s'écrie alors : *« Tous les sportifs debout ! Nous allons vous tuer !* [523]» Cette version est corroborée, à quelques détails près, par d'autres survivants qui confirment l'avoir entendu vociférer quelque chose comme : *« Tous ceux qui ont des casquettes blanche, levez-vous ! C'est pour toutes les emmerdes que vous nous avez fait subir durant ces quatre dernières années !* [524]». Isaïe Shoels et Matthew Kechter, deux membres des équipes sportives du lycée, sont effectivement abattus dans la bibliothèque. Craig Scott (frère de Rachel, l'une des premières victimes de la fusillade) est seulement blessé. Ce dernier ne doit son salut qu'au fait d'avoir simulé être mort en gisant dans le sang de ses camarades. Evan Todd raconte ce moment où les deux forcenés s'approchent de lui, hilares, et lui demandent de relever sa casquette afin de voir son visage. Un pistolet pointé sur sa tête, ils l'interrogent : *« Es-tu un jock ? »* Par une heureuse intuition, le jeune homme nie formellement en être un, bien que ce soit le cas. Harris lui dit alors : *« (...) Il est temps de se venger sur les jocks qui ont fait de nous des parias ! »* Todd est finalement épargné[525]. Pourquoi tant de ressentiment envers lesdits « Jocks[526] » ?

[521] Source principale : http://en.wikipedia.org/wiki/Columbine_High_School_massacre (dernière consultation le 23 août 2012).
[522] Source : http://www.independent.co.uk/news/high-school-shooting-he-just-laughed-and-said-im-doing-this-because-people-made-fun-of-me-1088758.html (dernière consultation le 22 août 2012).
[523] Id.
[524] Source : http://en.wikipedia.org/wiki/Columbine_High_School_massacre (dernière consultation le 23 août 2012).
[525] Source : http://www.independent.co.uk/news/high-school-shooting-he-just-laughed-and-said-im-doing-this-because-people-made-fun-of-me-1088758.html (dernière consultation le 22 août 2012).

Identifiables au port de leur casquette de base-ball, certains membres des équipes sportives du lycée se moquent de l'apparence frêle de Harris, et ce depuis plus d'un an. Leurs quolibets sont souvent accompagnés d'allégations homophobes, probablement au regard de ses affinités avec Klebold.

Ostracisé et atteint dans sa fierté, Harris se plonge dans l'univers virtuel des jeux de Doom. Il s'approprie aussi les slogans pseudo-grégaires de ses groupes favoris, notamment « Rammstein » et « KMDFM » (cf. *supra* pour les influences musicales et les effets supposés des jeux vidéo). Le jeune homme se laisse progressivement gagner par une haine irréductible à l'égard de la société, de l'école et ses occupants. Début 1997, il commence à écrire des messages au contenu très violent sur le site qui lui sert de blog. Cette propension à la violence, même si elle ne se traduit encore que par de courts écrits sur la toile, passe relativement inaperçue en raison du peu d'internautes qui s'y connectent.

Le 30 janvier 1998, soit un peu plus d'un an avant le drame, il est interpellé, en compagnie de Dylan Klebold, pour un vol d'outils dans une camionnette. Il est alors contraint de suivre une psychothérapie individuelle au cours de laquelle il en vient à révéler ses pensées meurtrières et suicidaires[527]. Ces séances s'inscrivent dans le cadre du « Juvenile Dispersion Program », une mesure alternative à la peine décidée par le procureur du district. Sujet à de fréquentes crises d'anxiété où il en vient à taper dans les murs, il doit aussi suivre un stage de « Class Anger Management ». À la lecture de l'écrit transmis à son officier de probation, Harris laisse croire qu'il en mesure les bienfaits[528] : *« (…) Les cours de gestion de la colère que j'ai suivis m'ont été utiles dans plusieurs cas. (…) J'ai aussi appris ce qu'est la colère, comment la reconnaître et la gérer. (…) Je crois que la partie la plus valable de cette classe était de réfléchir à des idées sur les voies pouvant permettre de contrôler la colère et d'appréhender le stress d'une manière non violente (…). Tout se situe en fait dans l'esprit de la personne (…). Je suis heureux de dire qu'avec l'aide de cette classe et du récit de plusieurs expériences de diversion, je veux vraiment essayer de contrôler ma colère… ».* C'est sans compter sur son esprit calculateur, pour ne pas dire machiavélique. Consciemment, il brouille les pistes…

Au cours de la même période, il adresse via Internet des menaces de mort à plusieurs personnes de Littleton. La fabrication de bombes artisanales, dont il publie le mode d'emploi, devient l'un de ses passe-temps favoris. Il commence aussi, avec Klebold, à constituer en cachette un véritable arsenal d'armes et de munitions. Dans ces actes préparatoires, les deux comparses peuvent compter sur la complicité d'au moins deux camarades (Mark Manes et sa petite amie Jessica Miklich).

---

[526] Surnom péjoratif des sportifs de l'école donné à partir de la contraction du terme « Jockstrap » [coquille de protection].

[527] Columbine Killer Told of Violent Thoughts, article publié le 6 octobre 2002 sur le site du New York Times. Lien : http://www.nytimes.com/2002/10/06/us/columbine-killer-told-of-violent-thoughts.html

[528] Source : http://www.acolumbinesite.com/eric/writing/anger.gif (dernière consultation le 23 août 2012).

Ses desseins macabres ne font plus de doute, comme en témoigne l'annotation postée le 12 avril 1998 dans son web-journal[529] : *« (…) Gardez cela à l'esprit, je veux brûler le monde, je veux tuer tout le monde sauf environ 5 personnes, que je nommerai plus tard. (…) Une fois que j'aurai enfin commencé à tuer, gardez cela à l'esprit, il y aura probablement environ 100 personnes maximum dans l'école auxquelles je ne souhaite pas de mourir. Le reste doit crever ! »* Personne, pas même sa famille ni celle de Klebold, ne s'en aperçoit.

Fils d'un militaire et d'une commerçante (traiteur), Harris est issu d'une famille plutôt aisée de la « middle class » blanche américaine. Mais les absences répétées d'un père pilote dans l'US Air Force[530] ne favorisent pas le dialogue (voir plus haut le portrait de Robert Poulain). Le 13 juin 1998, il écrit encore : *« (…) Je pense que je vais choisir de tuer et faire autant de dégâts que la nature me le permet. Tu vas manger du napalm et du plomb! HA! La nature ne peut m'arrêter. Je sais que je pourrais me faire tirer dessus par un flic après avoir tué seulement une seule personne. (…) Mais j''ai choisi de tuer au moins une pour m'en remettre ! Ce sera de ma faute, et pas celle de mes parents, pas celle de mes frères, pas celle de mes amis, pas celle de mes groupes préférés, pas celle des jeux d'ordinateur, pas celle des médias (…) ! »*

Cette réponse aux intimidations par une violence encore putative est aussi une façon d'affirmer une virilité qui lui est déniée à l'école. Cette assertion est confirmée par son écrit du 1er novembre 1998 : *« Tout le monde s'est toujours moqué de moi à cause de mon apparence, comment (…) je suis faible et de la m… Eh bien, [voici] ce que vous obtiendrez tous en retour : la vengeance ultime ! (…) je n'ai pratiquement aucune estime de [moi], surtout [vis-à-vis] des filles. (…) Les gens se moquent de moi en permanence (...). »* Depuis quelques temps déjà, comme pour mieux affirmer sa masculinité, il se prévaut d'appartenir à une bande du lycée appelée la « Trench Coat Mafia ».

Le 11 novembre, il marque son impatience à passer à l'action, confirmant le lien entre ce projet et le manque d'empathie dont il souffre : *« (…) Ça va être très dur de tenir jusqu'au mois d'avril. Si les gens me faisaient plus de compliments, tout cela pourrait encore être évité ! Mais probablement pas. Quoi que je fasse les gens se moquent de moi, et parfois directement à mon visage. Je vais me venger assez tôt (…), hein! HA! (…). Bon ... parfait ! P…, je déteste l'équation humaine ! »* Comment de tels agissements n'en viennent-ils pas, non plus, à susciter l'intérêt des autorités locales voire fédérales ?

[529] Les extraits du web-journal intime d'Harris, reportés ci-après, font abstraction de nombreuses locutions grossières. Sans en dénaturer le propos, la traduction que nous en proposons remet une certaine cohérence dans le développement des idées, parfois rédigées confusément. Source : Source : http://www.acolumbinesite.com/ericpage.html (dernière consultation le 23 août 2012).

[530] A l'instar de Robert Poulin (St. Pius X High School d'Ottawa - Ontario – Canada, 27 octobre 1975, 2 tués – dont l'auteur - et 5 blessés). Autre coïncidence, l'un et l'autre ont leur chambre au sous-sol du pavillon. Source : Peter Langman, Expanding the sample : five school shooters, 2009, www.schoolshooters.info

À la suite d'un signalement effectué par la mère de leur camarade Brooks Brown, l'adjoint au shérif du Comté de Jefferson Michael Guerra se connecte sur le site utilisé par Eric Harris. Il y trouve, notamment, une liste prioritaire d'élèves et d'enseignants à abattre, sans plus de précision quant à un plan d'action éventuel. L'officier de police décide de procéder à une perquisition du domicile familial. Il en rédige même un « affidavit » [mandat]… qui n'est jamais transmis au procureur du comté par son autorité hiérarchique. C'est seulement en 2001, au cours d'une émission télévisée, que l'existence de ce document est révélée. Une série d'enquêtes fait alors ressortir que quelques jours après le massacre, de hauts responsables du comté de Jefferson se réunissent en secret et décident de ne pas rendre publique l'existence de ce rapport. Coïncidence troublante, les fichiers de Guerra disparaissent des ordinateurs[531]. Pourquoi aussi les membres de la communauté éducative n'ont-ils pas fait davantage cas des productions écrites ou filmées des deux adolescents ?

Un mois avant le drame, leur professeure d'écriture créative Judy Kelly informe les parents respectifs du contenu violent d'une chanson qu'ils viennent de composer. Questionné par sa mère, Klebold répond que *« c'est juste une histoire ! »* Pire encore, cette vidéo de quinze minutes au scenario troublant titrée « Rampart Range : Hitmen for Hire ». Tournée en cours d'audiovisuel, il s'agit d'une parodie dont l'univers se situe à la frontière de « Dick Tracy[532] » et de « Pulp Fiction[533] ». Mais à la lecture des événements ultérieurs, le scénario est évocateur : des mercenaires en arme viennent y abattre les « bullies » [intimidateurs] et ainsi venger les plus faibles[534].

L'incapacité à combiner et exploiter ce faisceau d'éléments croisés démontre ainsi l'ampleur du dysfonctionnement de toute la chaîne pénale et éducative. Mais comme lors des portraits précédents, ce penchant apocalyptique ne saurait exister isolément d'un environnement complexe, mêlant des facteurs de risques familiaux que nous venons d'évoquer brièvement et, corrélativement, un terrain propice aux troubles de la personnalité. Cinq ans après le massacre, les psychologues du FBI publient leurs conclusions au sujet d'Eric Harris. Le jeune homme est décrit comme « un psychopathe », atteint « d'un complexe de supériorité[535]».

[531] Source : James Brooke, site USA Today, 12 mai 2001.
[532] Dans sa version réalisée et interprétée en 1990 par Warren Beatty, d'après le personnage original des années trente de Chester Gould, qui est l'un des premiers à introduire de la violence dans une bande dessinée, reflet du climat qui régnant à Chicago. En 1990, l'histoire suscite aussi la sortie d'un jeu vidéo.
[533] Film culte américain réalisé par Quentin Tarantino et sorti en 1994.
[534] http://acolumbinesite.com/dylan.html (dernière consultation le 23 août 2012).
[535] Dave Cullen, The Depressive and the Psychopath, article publié le 20 avril 2004 sur le site américain *Slate*. Lien : http://www.slate.com/articles/news_and_politics/assessment/2004/04/the_depressive_and_the_psychopath.html (dernière consultation le 23 août 2012).

Son autopsie révèle en outre la présence d'un antidépresseur, connu sous le nom de « Luvox ». Après un début de traitement au « Zoloft », interrompu en raison de troubles de la concentration, cette substance lui est prescrite pendant sa psychothérapie afin de traiter ses symptômes dépressifs et juguler ses pensées suicidaires. Selon certains psychiatres américains, la prise de ces médicaments pourrait avoir contribué au passage à l'acte[536]. Le Luvox fait partie de la classe des « inhibiteurs sélectifs de la recapture de la sérotonine ». Or la sérotonine est connue comme une substance chimique, libérée dans le cerveau, qui peut affecter l'humeur et le comportement et altérer le jugement (augmentation de l'agressivité, perte de remords, dépersonnalisation). Certains parents de victimes ont imputé le drame à cette substance (comme aux jeux vidéo) et intenté plusieurs procès au laboratoire Solvay Pharmaceuticals. Pourquoi pas ? D'autant que cela ne fait que rappeler le cas clinique de Kip Kinkel.

Dylan Klebold, 19 ans, Columbine High School (Littleton - Colorado, 20 avril 1999, 15 tués – dont les 2 auteurs - et 24 blessés)

Après avoir décrit plus haut une partie du contexte rencontré par Eric Harris dans la période qui le mène vers son processus meurtrier, nous allons voir si Dylan Klebold est bien un simple « suiveur », un mouton placé aveuglément dans le sillage de son camarade. Pourtant, les images prises pendant le saccage de « Columbine » le montrent aussi déterminé dans l'action. Après le drame, quatre vidéos tournées pendant la même période sont saisies dans le sous-sol de la famille Harris. Les deux complices y montrent, notamment, comment dissimuler des armes d'épaule sous leur « trench coat » noir. On y découvre surtout, à travers ses attitudes corporelles et son langage, le côté sombre de la personnalité de Klebold. Armes à la main, il révèle sans équivoque une propension inouïe à la haine et à la violence. L'un et l'autre fulminent contre *« les fils de p… »* qu'ils fréquentent à l'école. Klebold y fait expressément référence à Rachel et Jen[537]. Est-il, plus encore que Harris, une sorte de Mr Hyde ? Difficile à dire… Plusieurs connaissances le décrivent bien comme un « follower », en raison de son manque de confiance en lui. Au lendemain de la fusillade, ses parents sont éberlués, tout comme son frère Byron. Ils disent n'avoir rien vu venir…

Rappel des faits : cf. Eric Harris.

Portrait du forcené :

Dans le voisinage, la famille Klebold est très appréciée. Même à la Columbine High School, Klebold est connu comme un garçon serviable, régulièrement sollicité pour la coordination son et lumière lors des productions vidéo ou musicales réalisées pour le compte du club audiovisuel « Columbine High School's Rebel News Network ». Mais en creusant un peu son histoire, même récente, cette impression est largement battue en brèche.

[536] Source : http://www.breggin.com/ (dernière consultation le 23 août 2012).
[537] Pour mémoire, leur première victime s'appelle Rachel Scott. Il est probable que celle-ci l'ait éconduit, alors que Klebold l'avait aidée comme technicien son et lumières à l'occasion d'un spectacle musical.

Élément prémonitoire peut-être, il est né un… 11 septembre (1981) et semble entouré de toute l'attention d'un père physicien et d'une mère auxiliaire de vie auprès d'adultes handicapés[538]. La famille réside dans le quartier de « Deer Creek Canyon », où chaque maison est évaluée à un bon million de dollars. Elle dispose d'au moins sept véhicules, dont quatre BMW. Ainsi, la question affective ou économique ne peut être avancée en ce qui le concerne. Même s'il dispose d'un fort potentiel, comme en témoigne son intégration au programme CHIPS (Challenging High Intellectual Potential Students), son passage de l'école élémentaire au collège est rendu difficile en raison de sa timidité.

Il rencontre Harris en 1993, à la Ken Cary Middle School, par l'intermédiaire de Brooks Brown avec lequel il a été scout dès son plus jeune âge. Pendant les années de collège, les deux adolescents prennent ensemble le bus scolaire.

L'influence d'Eric Harris se renforce à partir de 1998, au cours des premières années de lycée. Après les cours, il travaille avec lui au Blackjack Pizza. L'argent gagné leur sert à acheter les armes et munitions. À leurs moments perdus, les deux adolescents achètent des boissons alcoolisées au bar voisin et font exploser de petites bombes artisanales. Ils jouent continuellement avec le feu derrière la boutique. Un jour, ils allument un incendie de poubelle qui contraint les pompiers à intervenir. Klebold est même momentanément mis à la porte le jour où il apporte un cocktail Molotov à la pizzeria.

Au lycée, il commence aussi à se faire remarquer par son insolence à l'égard des enseignants. Il jure sans cesse. Harris et lui sont aussi sanctionnés pour avoir piraté le système informatique de l'établissement, dans le but d'en obtenir les combinaisons et d'envoyer un faux message d'avertissement à un autre élève. Un jour, son père l'enjoint de rapporter un ordinateur portable qu'il vient de dérober au lycée. Tous ses copains reconnaissent pourtant sa gentillesse, bien que le doyen des lycéens affirme quant à lui avoir découvert leur côté démoniaque, empreint d'agressivité et de violence. Un autre jour, au bowling, Harris et lui crient *« Heil Hitler ! »* à chaque lancé réussi. Bien que l'on connaisse l'inclination du premier pour les symboles nazis, c'est plus étonnant en ce qui concerne Klebold dont la famille est de confession judaïque. Son grand-père maternel Leo Yassenoff, est même le principal artisan de la construction du « Jewish Community Center » de Columbus, dont il est l'éponyme[539]. Alors, qu'est-ce qui ne va pas ?

Ses parents confient avoir remarqué chez lui une forme de tristesse permanente et d'introspection (mélancolie ?). Mais il parvient à masquer l'ampleur de sa dépression jusqu'à la fin.

[538] Source : http://acolumbinesite.com/dylan.html (dernière consultation le 23 août 2012).
[539] Id.

Par exemple, lors du bal des seniors de « Columbine », organisé le 17 avril 1999 (trois jours seulement avant les faits), Klebold arrive dans la même limousine que douze de ses camarades[540]. Ce soir là, tout semble parfait. Il ne donne aucun signe de dépression et parle même avec optimisme de son avenir avec Nate Dykeman, un vieux camarade de classe. Il aborde la question de ses prochaines études universitaires en informatique, dans une université de l'Etat d'Arizona[541]. Dissimulateur, il donne le change sans éveiller l'attention.

Contrairement à Harris, on ne trouve pas trace de Klebold sur le web. En revanche, une sorte de journal intime, dont les premières notes remontent au 31 mars 1997, permet de cerner plus précisément son univers mental. Au-dessus du titre manuscrit *« A Virtual Book Existences by Dylan »*, ces quelques lignes donnent le ton : *« C'est un fait : les gens sont ignorants… Bien, l'ignorance est un délice* [a bliss], *je suppose… qui pourrait expliquer ma dépression ! »*

Peu après, au mois de mai, il ajoute : *« Je jure que je suis un exclu (…). Tout le monde conspire contre moi ! »* Mais plus loin, il exprime ses premières pensées amoureuses, entourées de cœurs au centre desquels on distingue quasi systématiquement… une croix. Car ses amours sont sans retour et restent inavoués. On retrouve dans son carnet une lettre rédigée à l'intention de l'une des filles dont il semble être épris, mais jamais remise à sa destinataire. Tel le produit d'un secret admirateur, cette missive commence par un *« Tu ne me connais pas… »*, avant de se poursuivre par l'énonciation des raisons plausibles du désintérêt qu'il suscite. Plus tard, il écrit une seconde lettre, apparemment à la même fille, dans laquelle il confie être sur le point de réaliser *« quelque chose d'horrible »*. Il ajoute comprendre qu'elle ne souhaite pas y être impliquée. Ce mot se termine encore par l'expression d'une haine autodirigée.

À partir de novembre 1997, les premières velléités de violence apparaissent. Klebold évoque son fantasme d'acquérir un fusil pour commettre une série de meurtres. Signées de son surnom <<-VoDkA->> ou paraphées de ses initiales, la majorité de ses écrits tourne autour de sa volonté de s'en prendre à autrui. Il indique ne pas comprendre pourquoi le monde ainsi que ses pairs ont refusé de lui prêter attention et lui donner l'affection auxquelles il aspirait tant. Il blâme aussi la société qui ne reconnaît pas son niveau d'intelligence pour trouver un terrain d'entente avec lui.

[540] Lors de ce bal, sa cavalière est Robyn K. Anderson, rencontrée plusieurs années auparavant. Mais leur relation est purement amicale. Il n'y a donc aucune espèce de romance entre les deux lycéens, bien qu'elle ait préalablement refusé l'invitation d'un autre garçon à l'occasion de cet événement. Elle convainc finalement Klebold d'y participer, lui qui déteste pourtant danser et s'amuser. C'est même la première fois qu'il a rendez-vous avec une fille. C'est aussi qui fait office d'intermédiaire et aide les deux jeunes hommes à acheter une partie de leurs armes, alors qu'ils ne sont âgés que de dix sept ans et donc pas en mesure d'en acquérir légalement. Source : http://acolumbinesite.com/dylan.html (dernière consultation le 25 août 2012).

[541] Il ajoute que ses parents ont déjà mis de l'argent de côté pour la location d'une chambre à proximité du lieu de ses études. Cette information est exacte, dans la mesure où toute la famille Klebold s'y est rendue le 25 mars précédent, pour la réserver. Source : http://acolumbinesite.com/dylan.html (dernière consultation le 25 août 2012).

Klebold écrit ainsi que *« Lorsque l'homme moyen ne peut voir le monde qu'en deux dimensions »*, lui, *« l'Outcast »*, qui est *« mentalement plus ouvert aux choses »*, est capable d'en percevoir trois : *« le temps, l'espace et les pensées »*. Car sa troisième dimension, qui fait défaut aux autres, est *« le royaume de la pensée »*. Comme pour mieux préciser sa différence, Klebold ajoute que *« l'homme ordinaire se sent confus, vide et ignorant, alors qu'un vrai « ponderer » est capable d'explorer ses émotions »* [542].

Entre 1997 et 1998, seuls quelques poèmes ou pensées aléatoires y sont consignés, mais cette mention attire particulièrement notre attention : *« L'homme solitaire frappe avec une rage absolue… »* La note rédigée le 31 mars 1998, sous le titre « El Thoughtzo's », résume avec plus d'acuité l'état de sa pensée : *« (…) Moralité, mon existence est de la merde pour moi (…). Je ressens que je suis dans la souffrance éternelle dans des directions infinies, d'infinies réalités (…). Comme je vois les gens à l'école, certain bons, certains mauvais, je vois comment je suis différent (…). Je vois les Jocks s'amuser avec des amis, des femmes,* [malgré] *une existence peu profonde par rapport à la mienne. Mais comme l'ignorance est* [synonyme de] *bonheur, il manque peut-être à chacun d'entre nous quelque chose que l'autre possède. (…) Eux n'ont pas l'esprit surdéveloppé, l'imagination et les outils de connaissance qui sont ma propriété. (…) Penser au suicide me donne de l'espoir que je serai à ma place partout où j'irai, après cette vie (…)* [sans] *la routine toujours monotone d'aller à l'école, d'être effrayé et nerveux en espérant que les gens puissent m'accepter (…)* [alors] *que je ne peux les accepter. »*

Cette haine des « Jocks », qui sont entourés de filles alors qu'elles se refusent à lui, est le principal dénominateur commun avec Harris. Selon les deux adolescents, ce sont eux les responsables de leur isolement. Fort de ce constat, il tente encore de se rassurer à travers sa prétendue différence d'intelligence. Mais son absence de succès avec les filles le taraude de plus en plus. Le 5 septembre 1997, il écrit encore : *« Un moment noir, de tristesse infinie : je veux trouver l'amour… »*

Dans une autre note datée du 15 avril 1997, intitulée « Da ThoughtZ Jeah », Klebold ajoute : *« OOOh Dieu, je déteste ma vie, je veux vraiment mourir en ce moment (…) Voyons ce que j'ai de bon : une belle famille, une belle maison, de la nourriture, un couple de bons amis. Voyons ce que j'ai de mauvais : pas de filles (amis ou amies), pas d'autres amis à l'exception d'un petit nombre (…). »* L'ostracisme dont il se dit l'objet ressort plus encore dans ses mots : *« Personne ne m'a accepté… »* Et ses prétendus efforts de sociabilité n'ont pas amélioré une situation visiblement ancrée au sein de l'école : *« (…) même si je veux être accepté, me faire mal et être intimidé dans le sport et tout et tout, on me regarde bizarrement agir de façon timide, me prendre de mauvaises notes. N'ayant pas d'ambition de la vie, c'est de la grosse merde. »* Pour la première fois, la question des intimidations dans le sport est avancée, ce qui peut surprendre au regard de sa pratique du base-ball[543].

[542] Carnet de notes de Dylan Klebold, alias « Vodka», note intitulée « My thoutz shit », 5 mai 1997.
[543] Dylan Klebold joue alors en "Fantasy league", l'antichambre de la Major League qu'elle alimente de ses meilleurs espoirs. Source : Dirk Johnson et Jodi Wilgoren, TERROR IN LITTLETON : THE GUNMEN ; A Portrait Of Two Killers At War With Themselves, 26 avril 1999.

Un peu plus loin, sa perception du contexte prend une tournure plus binaire : *« La bataille entre le bien et mal ne se termine jamais... Ok, donc ... Je ne sais pas ce que je fais de mal* [aux autres] *personnes, principalement* [aux] *femmes. Ils se sont tous mis à me haïr et à m'ignorer. Et moi, je ne sais jamais quoi dire ou quoi faire, et* [par] *chance, ils n'ont aucune idée de la façon dont je souffre. »*

Le carnet de Klebold comporte aussi de nombreux croquis, dessinés à main levée. On y trouve plusieurs croix, dont une en deuxième page au centre de laquelle il est inscrit : « Me ». Il y représente un carré divisé en quatre parties de taille variable en forme de « L ». Chacune d'elles porte une inscription : « More », « Few », « Some », « Most ». Au-dessus de cette figure, il est mentionné : « Existence : the box », que l'on peut traduire par quelque chose comme : « La boîte de l'existence ».

Les traces écrites laissées par Dylan Klebold ne s'arrêtent pas à celles de son carnet. À l'issue de l'année scolaire 1998, un document récapitulatif est remis, comme à chaque élève, à Harris et Klebold. Un an avant le saccage, ce dernier inscrit quatre différentes mentions sur l'exemplaire de son comparse. La première fait référence au « Saint matin d'avril NBK », trois lettres qui forment l'acronyme du film « Natural Born Killers » (cf. supra). Cela démontre encore que le dessein est déjà formulé par les deux complices, avec une échéance au mois d'avril. Dans la seconde, il est question de *« Tuer des ennemis, sauter par-dessus des trucs, en tuant les flics ! »* La dernière insertion renforce l'idée d'une sanction sociale mal acceptée : *« Ma colère pour l'incident de janvier sera divine ! Sans oublier notre revanche dans les parties communes… »*

Ledit « incident de janvier » fait référence à leur interpellation pour un vol à la roulotte dans une camionnette. Car au-delà de la faible gravité des faits, il semble considérer comme disproportionnée l'injonction qui lui a été faite de suivre le « Juvenile Diversion Program ». Cette décision le désigne définitivement comme un mauvais garçon, aux yeux de la société. S'agissant des « Commons » auxquels il fait référence, Klebold a déjà probablement identifié la cafétéria et la bibliothèque du lycée pour perpétrer le carnage.

Même cadre (l'école) mais autre support, Dylan Klebold rédige, en septembre 1998, un essai intitulé « The Mind and Motives of Charles Manson » [L'esprit et les motivations de Charles Manson]. L'histoire parle d'un homme qui se rend en ville pour tuer les jeunes jouissant d'une certaine popularité (les « Jocks » ?). Mrs Judith Kelly, sa professeure d'écriture créative, en trouve le contenu violent et inapproprié. Elle en fait part à ses parents lors d'une réunion parents-professeurs mais n'est pas en mesure de leur produire le texte qu'elle n'a pas sur elle. L'enseignante convient néanmoins avec eux de transmettre un signalement écrit à la conseillère d'orientation-psychologue, afin de décider de l'opportunité d'un suivi. Aucune suite n'est donnée... Si nous ajoutons à cela le court-métrage « Rampart Rage » que nous venons d'évoquer, il y a là un faisceau d'indices comportementaux qui, exploités de concert, peuvent alerter les pouvoirs publics.

La veille de l'assaut, Dylan Klebold griffonne ses dernières notes sur huit feuillets de son carnet. La décision est irrévocable et le scénario ancré dans son esprit, telle une délivrance : *« Environ vingt six heures trente à partir de maintenant et le jugement va commencer. Difficile, mais pas impossible, nécessaire, sympa (…). Quel plaisir que la vie sans une petite mort ? (…) Tout a une touche de trivialité… »*

Ses dernières écritures sont encore illustrées par de nombreux croquis. Les derniers représentent deux commandos, Harris et lui, harnachés d'un équipement lourd pour passer à l'action. Sur l'une des dernières pages, le plan d'action est sommairement décliné, dans un style télégraphique : *« Marcher à l'intérieur - poser les bombes de 11h09 à 11h17 (...) – Partir - Conduire jusqu'à Clemete Park - Revenir vers 11h15 - Se poster sur la butte – Attendre... Lorsque les premières bombes cessent, attaquer - Have Fun ! »* Les deux derniers mots sont soulignés d'un trait de plume…

Finalement, la cause principale du drame de « Columbine » n'est-elle pas d'avoir réuni en son sein, au même moment, deux jeunes hommes partageant leur mal-être et s'entraînant mutuellement dans le chaos ? Assurément, comme à Jonesboro pour des raisons différentes avec les jeunes Mitchell Johnson et Adrew Golden, dont on ne mesure peut-être pas assez l'influence sur les deux forcenés de Littleton.

La réunion de Harris et Klebold est-elle imputable à un trouble psychologique similaire ? Probablement, à peu de chose près : Eric Harris est classé parmi les psychopathes[544], alors que Dylan Klebold est plutôt un psychotique schizophrène[545]. Comme en témoigne leurs écrits, leur entente est aussi scellée par un complexe de supériorité partagé. Le pouvoir de vie ou de mort, quasi divin, qu'ils construisent progressivement dans leur dessein criminel renforce ce sentiment. Il reste alors à déterminer quel facteur de risque a pu peser davantage qu'un autre dans cette spirale d'extrême violence ?

Les railleries et l'ostracisme en constituent assurément le nœud central, pour des adolescents à l'ego surdimensionné qui n'ont vu d'autre sortie que celle de la destruction massive. Même s'il ne s'agit pas du premier drame de ce type, la tribune offerte aux dualistes de « Columbine » a suscité un véritable effet de catalyse vis-à-vis de jeunes opposés aux mêmes difficultés du quotidien scolaire (cf. supra pour l'interaction entre les événements). Même s'il ne s'agit pas à proprement parler d'une attaque « Zero day », ce drame a mis en avant un mode de résolution des problèmes garantissant à son auteur-victime une attention quasi planétaire.

[544] Dave Cullen, The Depressive and the Psychopath, article publié le 20 avril 2004 sur le site américain *Slate*. Lien : http://www.slate.com/articles/news_and_politics/assessment/2004/04/the_depressive_and_the_psychopath.html

[545] Source : Peter Langman, Expanding the sample : five school shooters, 2009, www.schoolshooters.info

Table 41 : Cinétique socio-criminelle des jeunes « school shooters » - Cas n° 7

Dylan Klebold - 19 ans - Columbine High School (Littleton- Colorado, 20 avril 1999, 15 tués – dont les 2 auteurs - et 24 blessés)

FACTEURS DE RISQUE / SIGNAUX FAIBLES	APPARITION			FACTEURS DE RISQUE / SIGNAUX FAIBLES	APPARITION		
	Oui	Non	Temporalité avant l'action		Oui	Non	Temporalité avant l'action
Dysharmonie familiale		X		Traumatisme familial ou personnel		X	
Caractéristiques prédictrices au harcèlement	X		> 7 ans	Absence ou déficit d'estime de soi	X		> 3 ans
Déficit de séduction / Frustration sexuelle	X		> 3 ans	Frustration sexuelle	X		> 3 ans
Harcèlement	X		> 3 ans	Absence d'empathie de la communauté éducative		X	
Sanction scolaire ou mauvaise note	X		> 2 ans	Réaction exacerbée contre la communauté éduc.	X		< 1 an
Exacerbation du contexte / Non résilience	X		> 2 ans	Devoir scolaire au contenu évocateur	X		< 1 mois
Pratique de jeux vidéo (tir subjectif)		X		Acquisition / Détention d'armes	X		< 2 ans
Exacerbation des influences subculturelles	X		> 2 ans	Port d'un trench coat ou de vêtements noirs	X		< 1 an
Glorification tueurs de masse (Copycat)	X		< 1 an	Consultation de manuels de fabrication de bombes	X		< 1 an
Menaces / Confidences camarades		Ind.		Menaces sur Internet ou réseaux sociaux		X	
Symptômes troubles psychotiques	X		< 2 ans	Perte de contact avec la réalité	X		< 1 an
Défaut de prise en charge psychiatrique	X			Traitement aux antidépresseurs (ISRS)		X	
Tentative de suicide		X		**Durée du processus criminel**	3 à 5 ans		

Dimitris Patmanidis, 19 ans, Agios Ioannis Rentis (Athènes – Grèce, 10 avril 2009, 1 tué – l'auteur et 2 blessés)

Rappel des faits :

Ce vendredi, Dimitris Patmanidis pénètre vers 8 heures dans le centre de formation professionnelle lié à la filiale grecque de Manpower. Il est armé de deux pistolets et d'un couteau. Alors qu'il se dirige vers sa classe, il croise un autre apprenti, Dimitris Kokkinis, arrivé en retard. Alors que ce dernier monte l'escalier, Patmanidis ouvre le feu sur lui à trois reprises et s'enfuit à l'extérieur de l'établissement. Quelques dizaines de mètres après la sortie, il croise deux ouvriers qui tentent de se rapprocher, alertés par les coups de feu. Alors qu'ils l'interpellent pour s'enquérir de la situation, il tire dans leur direction et poursuit sa course vers un parc voisin où il finit par se loger une balle dans la tête. Transporté à l'hôpital dans un état critique, il décède un peu plus tard. Si le bilan se limite finalement à deux blessés par balles[546], il est évident que Patmanidis avait prévu de faire de nombreuses victimes au regard des deux fusils et des quatre-vingt trois cartouches emportées avec lui pour mener son raid (quinze ont été tirées), sans oublier ses deux couteaux. L'enquête révèle une fois de plus que l'intéressé avait planifié son action.

Portrait du forcené :

Âgé de dix neuf ans, Dimitris Patmanidis étudie l'électronique automobile. Ses camarades le décrivent comme quelqu'un de solitaire et bien élevé. Pour autant, il a été exclu de son précédent lycée pour avoir tenté d'étrangler un autre élève. Cela lui vaut, en outre, d'être placé momentanément dans un établissement spécialisé et suivi ensuite par un psychologue. En guise d'explications, l'un de ses rares amis témoigne du quotidien scolaire de Patmanidis, continuellement raillé et ostracisé par les autres élèves, en raison de son style vestimentaire et de sa différence de comportement. Dans un pays en crise, son statut de fils d'immigrés est une autre cause de son isolement. On retrouve chez lui un dénominateur commun à la plupart des jeunes « school shooters », à savoir l'utilisation d'Internet pour se livrer à la chronique d'une mort annoncée. Des photographies de lui, posant avec des armes, alimentent son profil sur le site MySpace[547]. On y retrouve, à peu de choses près, le même contenu que celui de la note retrouvée dans son sac : «*... Je n'ai aucune raison de continuer à vivre. Je suis trop égoïste pour mourir et vous permettre de vivre. (…) Avant que je meure, je vais vous priver de la chose la plus précieuse que vous ayez. (…) Je n'ai aucun respect de la vie humaine. Quiconque se trouvera en face de moi, le matin du 10 avril 2009, mourra… sans exception ! Jusque là, je n'ai rien trouvé d'autre… »*

[546] Dimitris Kokkinis (18 ans), d'un tir dans la poitrine, ainsi que deux ouvriers d'une usine voisine croisés pendant sa fuite. Source : http://en.wikipedia.org/wiki/OAED_Vocational_College_shooting (dernière consultation le 7 septembre 2012).

[547] Voir : http://www.myspace.com/directory/people/dimitris-patmanidis (dernière consultation le 18 décembre 2012).

Adam Lanza, 20 ans, Sandy Hook primary school (Newton - Connecticut, 14 décembre 2012, USA 27 tués et 1 blessé)

Rappel des faits :

Vendredi matin, il commence son raid meurtrier en abattant sa mère, au domicile familial. Armé de deux pistolets et d'un fusil semi-automatique 223 Bushmaster, il se dirige ensuite vers la Sandy Hook Primary School à bord de son pick-up. Il est vêtu d'un treillis et porte un gilet pare-balles. Sur place, il entre de force en tirant une première fois à travers une fenêtre. Il fait encore feu dans le hall, avant de pénétrer au sein de deux classes et d'y abattre froidement et avec une grande précision vingt enfants, trois institutrices, une psychologue et un parent d'élève. Bien que son acte apparaisse comme largement prémédité, il est dit qu'il aurait eu une altercation, la veille, avec des membres du personnel de l'école.

Portrait du forcené :

Âgé de vingt ans, Adam Lanza souffre depuis son enfance du syndrome d'Asperger, une forme d'autisme. Très timide, il manifeste une forme de gêne dès que quelqu'un le regarde. Son isolement social ne l'empêche pas d'obtenir de brillants résultats, sautant plusieurs classes de l'école primaire au lycée. En 2007, il reçoit encore les « high honors » réservés aux meilleurs élèves, notamment grâce à ses notes en mathématiques et en informatique. Ceux qui le côtoient pendant cette période s'étonnent de ce qu'aucune émotion ne transparaisse jamais sur son visage, pas plus qu'il ne semble ressentir la moindre douleur physique, selon ses anciens partenaires de baseball. Il semble tout de même se lier d'amitié avec un des surveillants dont il vit très mal le renvoi l'année d'après.

Tout semble se dérégler entre 2008 et 2009, au moment de la séparation et du divorce de ses parents. Séparé de son père (cadre chez General Electric) et de son frère, il supporte très mal la situation et se voit contraint de vivre seul avec sa mère Nancy. Avec une pension annuelle de 250.000 dollars, ils sont à l'abri du besoin. Animée d'un grand sens moral, surprotectrice et très soucieuse de ses résultats scolaires, elle décide de le retirer du lycée pour assurer elle-même son éducation. Elle le garde reclus au domicile, le cachant aux rares visiteurs en les recevant à l'extérieur, devant la porte de la maison. Peu de personnes sont ainsi amenées à le croiser, même si les témoignages de ses voisins dépeignent un adolescent fermé, introverti et instable psychologiquement.

Le peu que l'interaction sociale qu'il avait provient principalement de membres du « club Tech » de la Newtown High School, un groupe qui se réunit pour jouer à des jeux d'ordinateur en réseau. L'adolescent porte des chemises surdimensionnées, d'un style classique, toujours avec des stylos dans les poches. La mère de l'un des ses camarades lui prête une inclination pour la culture gothique, ce qui reste à corroborer.

Nancy Lanza pratique le tir sportif et détient plusieurs armes à feu à la maison. Elle l'amène à plusieurs reprises au stand du club local pour lui en apprendre le maniement. L'intérêt qu'elle y porte s'explique par son mode de vie « survivaliste » ainsi que par son appartenance présumée à la communauté (non sectaire) des « Preppers ». Comme leur nom l'indique, ces derniers préparent la chute de l'empire économique et militaire américain à travers l'auto-protection et le stockage obsessionnel de conserves alimentaires.

Dépassée par la maladie de son fils et animée par le souhait de lui trouver une université qui puisse l'accueillir convenablement, elle confie à l'une de ses relations vouloir déménager dans l'Etat de Washington, à plus de 4 600 km de Newtown. Est-ce la source de leur conflit ? Quoi qu'il en soit, l'enfermement renforce une agressivité qui ne semble pas nouvelle. Un jour, madame Lanza conseille à Ryan Kraft, un baby-sitter, « de ne jamais tourner le dos à Adam[548], pas même pour aller aux toilettes ![549] ».

Même s'il n'apparaît pas comme un internaute assidu (il n'a pas, par exemple, de profil sur FaceBook), l'hypothèse d'une addiction aux jeux vidéo reste plausible. Il est néanmoins difficile d'avérer cette hypothèse dans la mesure où il a détruit son ordinateur juste avant son « rampage ».

Matti Juhani Saari, 22 ans, Kauhajoki unit of Seinäjoki Polytechnic (Kauhajoki - Finlande, 23 septembre 2008, 11 tués – dont l'auteur – et 10 blessés)

Rappel des faits :

La veille des faits, Matti Juhani Saari, un élève de deuxième année en filière d'hôtellerie et de restauration, met en ligne une vidéo sur You Tube, le montrant en train de s'exercer au tir, en pleine nature, avec un pistolet automatique. Il ponctue la séquence par un salut de la main gauche vers la caméra, accompagné d'un sinistre « *Goodbye !* ».Dans une autre vidéo mise en ligne le même jour, il livre un sordide « *You will die next !* », avant de pointer sa main vers la caméra et d'ouvrir le feu à quatre reprises près de l'appareil. Signalé et identifié, il est convoqué par les services de police locaux, mais l'officier de permanence ne juge pas opportun de lui retirer sa licence temporaire de port d'arme obtenue courant 2008.

Le mardi, vers onze heures du matin, M.J.S s'introduit dans l'établissement. Il est vêtu d'un treillis noir et porteur d'un grand sac. Deux cents élèves sur quatre cents sont alors présents dans les bâtiments. Armé de son pistolet automatique Walther P 22, il met un masque de ski sur ses yeux et fait feu à plusieurs reprises sur des lycéens qui sont en train de passer un examen. Il progresse dans les couloirs, d'une démarche calme et assurée, et tire à plusieurs reprises en rechargeant régulièrement son arme. Il se retranche dans un coin de l'établissement, appelle un ami au moyen de son téléphone cellulaire, et retourne son arme contre lui[550].

[548] Source : http://www.lessentiel.lu/fr/news/story/30387764 (dernière consultation le 18 décembre 2012).
[549] Source : http://www.linternaute.com/actualite/monde/adam-lanza-sa-mere-sa-maladie-ses-armes-un-ado-aux-terribles-secrets-1212.shtml (dernière consultation le 18 décembre 2012).
[550] Source LeMonde.fr, dépêche AFP, Reuters et AP, le 23.09.08 à 10h57, mis à jour à 18h54.

Portrait du forcené :

Comme la plupart de ses prédécesseurs, Matti Juhani Saari est lui aussi l'objet d'intimidations, et ce dès l'école primaire. Les actes perpétrés à son encontre croissent progressivement, jusqu'à atteindre des sévices corporels.

À partir de l'enseignement secondaire, les intimidateurs le menacent de casser sa mobylette, ce qui le contraint à la vendre. Il est aussi affublé de surnoms méprisants. Ses camarades de classe le caricaturent continuellement sur le tableau noir de la classe, alors que certains lui crachent aussi à la figure. Ainsi, à cause de ces actes d'intimidation, il téléphone à sa mère de multiples fois pour lui demander de venir et de le ramener au domicile. Il est même contraint d'abandonner l'école à cause de cela.

En juin 2006, lors d'une période d'instruction militaire effectuée sur la base de Kajaani, il est contraint de prendre ses distances avec les autres conscrits. Ces derniers s'en prennent aussi à lui, jusqu'à uriner dans son lit. Il confie alors au médecin de la garnison avoir fait l'objet d'intimidations non seulement à l'école primaire, mais aussi pendant ses années d'enseignement secondaire.

À l'occasion d'un camp d'entraînement, il est impliqué dans une situation où il est contraint de pousser et laver un autre appelé du contingent tout en brandissant un pistolet à la main. Sa période militaire est interrompue dès la fin du premier mois, alors qu'il fait feu pendant un exercice en forêt alors qu'il n'en a pas reçu l'ordre.

Plus tard, lors d'une visite improvisée à sa grand-mère où il trouve porte close, il est livré à lui-même dans les rues et passe le week-end à boire. Bien alcoolisé, il interpelle les passants en leur demandant : *« Humanity is overrated, isn't it? »* Cette interrogation n'est pas neutre, car il s'agit de la phrase imprimée sur le tee-shirt de Pekka Eric Auvinen dans le clip posté la veille sur le site YouTube. Loin de condamner les événements de Jokela survenus dix mois plus tôt, ses camarades disent qu'il semble les comprendre voire les admirer.

Au-delà des intimidations dont il est l'objet tant à l'école qu'au service militaire, son parcours familial est aussi digne d'intérêt. Matti Juhani Saari est le deuxième enfant de la famille[551]. Sa petite enfance est émaillée de problèmes de santé qui le contraignent à une poignée d'hospitalisations. Il est timide et accuse un léger retard. Les relations entre ses parents sont tendues et ses parents finissent par se séparer alors qu'il a un an. Leur divorce est officialisé deux ans après. Il est confié à la garde de sa mère avec son frère aîné, lequel rencontre des problèmes de santé congénitaux. Âgé de quelques années seulement, il commence à passer ses soirées dans la rue. Il commet alors de petits larcins et consomme des produits intoxicants.

Les premiers symptômes de ses problèmes de santé mentale font surface à l'âge de treize ans, pendant la période de collège. Matti Juani Saari fait montre d'anxiété, au point de faire plusieurs crises de panique. Il rencontre aussi des problèmes pour trouver le sommeil et commence à nourrir des pensées suicidaires.

[551] Source : Kauhajoki School Shooting on 23 September 2008 – Report of the Investigation Commission _ Investigation Commission of the Kauhajoki School Shooting, p. 54.

Pourtant, jusqu'en fin de cycle d'enseignement secondaire, il suit normalement en cours et ses résultats sont plutôt satisfaisants. Il entretient des relations normales avec l'équipe éducative, de même qu'avec ses pairs. Selon une ancienne camarade de classe, il est même *« jovial et sociable »*, et pas du tout isolé. Cet avis est néanmoins mitigé, dans la mesure où d'autres élèves le considèrent comme quelqu'un d'anormal et plutôt renfermé.

À partir du lycée, il passe de plus en plus de temps sur son ordinateur à regarder des vidéos, écouter de la musique. Il commence aussi à se pencher de près sur tout ce qui est accessible à propos de « Columbine ». S'il ne télécharge pas de jeux, il est répertorié parmi les joueurs d'un jeu de guerre en réseau. Son intérêt pour les armes est croissant : d'abord un pistolet à plomb et ensuite, une vraie arme à feu. Il n'exprime aucune opinion politique ou religieuse.

Comme évoqué supra, son service militaire est interrompu après quelques mois. Il part quelques mois en Angleterre pour travailler dans un hôtel. Après son retour en Finlande en janvier 2007, il reste un temps sans emploi avant de travailler, grâce à des relations, dans plusieurs restaurants et autres sociétés de nettoyage. Sa mère remarque alors un changement radical dans son attitude, restant continuellement allongé sur son lit et refusant de manger ou boire. Son médecin traitant l'envoie passer une consultation dans un centre spécialisé où ses symptômes dépressifs sont effectivement confirmés. Mais peu de temps après, son état psychologique semble être revenu à la normale.

Au printemps 2008, il part faire un stage pratique de restauration en Hongrie, avec d'autres élèves du Kauhajoki Polytechnic. Si ses appréciations sont excellentes, il se fait remarquer pendant ses moments de temps libre. Ses camarades écrivent à l'enseignant responsable des travaux pratiques pour lui signaler le comportement de Saari. Ce dernier est souvent alcoolisé, joue avec un couteau et fait plusieurs allusions au suicide. Il se montre dépressif et seul, faisant aussi part de son admiration pour le massacre de Jokela. Le problème n'est pas pris en charge par les membres de la communauté éducative. Son père s'inquiète de son état psychologique et déclare à son épouse espérer que son fils ne va pas nuire à quelqu'un voire à lui-même.

Tout cela ne l'empêche pas de pratiquer le tir de précision dans le club local, au champ de tir de Sotka, et de déposer tout à fait normalement auprès de la police de Kauhajoki, le 25 juin, sa demande de détention d'arme pour son pistolet automatique. Comme la procédure le prévoit, il est convoqué pour un entretien le 7 août auprès de l'inspecteur en chef qui estime sa demande recevable. L'autorisation d'acquisition de l'arme du crime lui est délivrée le 12 du même mois[552].

[552] Outre le revolver Walther P22, l'autorisation porte aussi sur une visée laser et un silencieux, accessoires finalement pas utilisés au cours de la fusillade. Saari achète aussi huit chargeurs de dix cartouches, mille munitions, des cibles et des autocollants pour boucher les impacts. Source : Id. p. 51.

Toujours au mois d'août 2008, il remplit un questionnaire médical qui fait ressortir des problèmes d'insomnies, de concentrations, de mélancolie et de timidité. Cet examen est complété par l'AUDIT (Alcohol Use Disorders Identification Test), un test de dépistage principalement axé sur la consommation d'alcool. Son degré d'intoxication s'y révèle très élevé, information confirmée par ses camarades qui indiquent aux autorités que lorsqu'il est saoul, il est très difficile de lui parler en raison de son attitude agressive et menaçante.

Plus tard dans l'été, il se signale par trois agressions dont il ne parvient pas à expliquer les raisons : la première dans un hôtel de Pyhäjärvi ; la seconde envers un enseignant de Kauhajoki ; la troisième intervient lors d'une croisière en bateau au cours de laquelle il doit être enfermé dans une cabine à la suite d'une bagarre violente avec un camarade.

Pourtant, dans les mois qui précèdent la fusillade, sa mère ne note aucun changement dans son comportement. Il achète de nouveaux meubles pour son appartement. Quelques semaines avant, il adopte même un chaton.

Mais pendant la même période, MJS dit à sa demi-sœur que tout le monde se sentirait mieux s'il était parti, réaffirmant en message subliminal ses intentions suicidaires (il lui en reparle d'ailleurs une semaine avant le drame). Pourtant, il change de coupe de cheveux, teints en brun et tirés en arrière. Il commence aussi à revêtir un trench coat noir, ce qui ne manque d'attirer l'attention du propriétaire de l'armurerie où il fait l'acquisition de ses chargeurs et munitions, celle-là même où Pekka Eric Auvinen avait acheté les siennes. Ces derniers affirment qu'au moment de son achat, Matti Juani Saari a un visage de pierre, particulièrement inexpressif.

Sa dépression s'accroît probablement en septembre 2008, lorsqu'il perd plusieurs amis dans un accident de la circulation, précisément du côté de Pyhäjärvi. Pendant la même période, la brève relation qu'il entretient avec sa petite amie est rompue. À la demande d'une infirmière spécialisée, un médecin du centre de santé lui prescrit un anxiolytique du nom d'Alprazolam[553], également utilisé dans le traitement des manifestations liées à un sevrage alcoolique. Il semble suivre son traitement jusqu'au jour de la fusillade[554] sans toutefois revoir l'infirmière en question dont il reporte le rendez-vous le vendredi précédent.

[553] Alprazolam : anxiolytique appartenant à la classe des benzodiazépines. « (…) Chez certains sujets, ce médicament peut provoquer des réactions contraires à l'effet recherché: insomnie, cauchemars, agitation, nervosité, euphorie ou irritabilité, tension, modifications de la conscience, voire des comportements potentiellement dangereux (agressivité envers soi-même ou son entourage, ainsi que des troubles du comportement et des actes automatiques). (…) Ce médicament ne traite pas la dépression. Chez le sujet présentant une dépression, il ne doit pas être utilisé seul car il laisserait la dépression évoluer pour son propre compte avec persistance ou majoration du risque suicidaire.» Source : http://www.doctoralia.fr/medicament/alprazolam-5251 (dernière consultation le 6 septembre 2012).

[554] Les analyses toxicologiques effectuées dans le cadre de l'autopsie de Matti Juani Saari révèlent néanmoins une faible concentration de la substance dans son sang au moment de la fusillade.

Juste avant son passage à l'acte, Saari laisse une note manuscrite dans son studio, laquelle laisse entrevoir son état psychologique. Très influencé par le « manifesto » de Pekka Eric Auvinen, il écrit notamment : *« Je déteste la race humaine ! »* Dans la continuité de cette phrase, il ajoute que *« la solution est : Walther 22 »*, en référence au modèle de son pistolet automatique. La lettre révèle surtout que la fusillade était planifiée depuis six ans, ce qu'il contredit en partie lorsqu'il téléphone à un ami, juste avant de se suicider, en indiquant l'avoir préparée pendant deux ans.

L'effet « copycat » avec le tueur de « Jokela » est des plus évidents, surtout à l'examen des clichés où il prend exactement les mêmes poses que son prédécesseur. Il s'avère aussi que l'arme du crime provient du même magasin que celle d'Auvinen. En outre, l'un et l'autre partagent une appartenance à la même communauté d'internautes, sur YouTube ou IRC - Galleria. L'activité de ces internautes américains, allemands et finlandais est centrée autour du partage de documents ou de vidéos portant sur les actes de « school shooting ».

À l'instar d'Auvinen, il tourne lui-même plusieurs vidéos qu'il met en ligne, pour la plupart. Le soir précédant le « rampage », il poste un clip où on le voit faire usage de son arme au stand de tir et désigner l'objectif en disant : *« You will die next ! »* [Tu seras le prochain à mourir] et *« Goodbye ! »*

Une autre scène est tournée la veille dans la cour de la Kauhajoki Polytechnic mais ne fait pas l'objet d'une diffusion sur la toile. Ses propos menaçants ne divergent guère de ceux des autres clips : *« Voilà, c'était mon école, puis... Demain... Je vais tuer beaucoup de gens ici… [et] mourir (…). »*

Le jour de la fusillade, une heure avant de partir pour l'établissement, il diffuse ses vidéos sur un autre site de partage en nommant le fichier « Massacre à Kauhajoki ». Sur le site IRC Gallery community, il ajoute des photos de lui lesquelles il brandit un pistolet, d'un air menaçant. Toutefois, l'enquête policière rompt le mythe des prétendues relations entre Saari et Auvinen. Son camarade Rauno déclare plus tard que le comportement de Saari a commencé à l'inquiéter deux ans avant la fusillade, lorsque ce dernier exprime sans ambages son inclination pour les armes à feu et sa fascination pour les actes de « school shooting » nord-américains. Du reste, dix huit mois avant le drame, Saari lui adresse un message en l'avertissant qu'il envisage d'en perpétrer un le lendemain. Interrogé sur ses véritables intentions, MJS nie le sérieux de cette annonce. Selon un autre ami, Saari consulte un psychologue, quelques mois avant, en raison de son obsession pour les armes.

Le week-end qui précède son raid meurtrier, il se singularise à l'occasion d'une « soirée étudiant » en imposant sa présence à un groupe de femme tout en évoquant le sujet du « school shooting ». Rejeté par celles-ci, il leur rétorque sur un ton menaçant : *« You'll be sorry ! »* [Vous serez désolées !]. Selon les membres du staff de l'établissement qui interviennent pour l'écarter, Saari semble étrange. Il ne répond pas aux questions qui lui sont posées et ne permet pas d'établir un échange visuel.

L'enquête préliminaire menée jusqu'en mars 2009 ne fait pourtant émerger aucun mobile qui puisse formellement justifier son acte. Sur les deux cents personnes interrogées, aucune ne semble avoir eu idée de ce qu'il planifiait. De plus, rien ne permet d'établir qu'il ait subi des intimidations ou de l'ostracisme au sein de l'établissement visé. Il a même confié s'y sentir bien à sa mère. Bien que la majorité de ses victimes soient des filles et malgré l'incident survenu le week-end précédent, une autre hypothèse est a priori écartée : celle d'une haine envers le sexe féminin. Malgré quelques échecs sentimentaux, son choix pour cette formation en restauration est précisément motivé par le fait d'être entouré d'étudiantes.

Finalement, lorsque l'on met bout à bout l'ensemble des éléments susceptibles de susciter l'intérêt sinon la méfiance de son entourage, communauté éducative comprise, une impression de fiasco institutionnel ressort encore très nettement. Clairement, aucun indicateur précoce n'a été exploité :

Le 2 septembre, soit une vingtaine de jours avant le massacre, Matti Juani Saari se présente au commissariat de police pour montrer que l'arme achetée correspond bien au libellé de son autorisation d'acquisition et de détention. L'officier de police est alors intrigué par son comportement étrange, le jeune homme n'arrêtant pas de rire et de renifler. Mais vu que ladite autorisation a été délivrée par l'inspecteur en chef, il décide quand même d'entériner la demande. Après qu'il soit parti, le policier n'est pas très serein. Il confie alors à des collègues de son département qu'il espère ne pas avoir eu affaire *« au prochain school killer… »*

Le 19 septembre, quatre jours avant la fusillade, un employé des espaces verts découvre une bougie allumée à proximité d'un bâtiment situé en face de l'école[555]. Qui l'a allumée ? Que signifie-t-elle ? Personne ne sait. Intrigué par cette découverte, il entame des recherches sur internet lors de sa pause de midi. Il se souvient que dix mois plus tôt, lors du massacre de Tuusula, le tueur avait mis en ligne des vidéos annonciatrices de son action sous le titre de « The Jokela school massacre ». Son intuition se révèle fructueuse. C'est ainsi qu'à partir du mot-clé « Kauhajoki », il découvre un clip posté douze heures plus tôt par Saari. On l'y voit sur le champ de tir faire usage de son pistolet. En parcourant les différents clichés mis en ligne par le jeune homme, il remarque l'évolution de son apparence et en particulier le port d'une longue veste en cuir noir. L'employé municipal poursuit ses recherches et découvre avec effroi les paroles d'une chanson associée à son profil. De retour à son travail, il fait part de ses découvertes au gardien du lycée technique qui rapporte sans délai ces informations à la police. Le sergent qui visionne les images trouve effectivement de nombreuses similitudes avec le précédent massacre et en rend compte à l'officier de permanence. Ce dernier ordonne bien de l'interpeller et de saisir son arme, mais les agents ne trouvent personne à son domicile. Le chef du dispositif estime plus sage de ne pas pénétrer dans l'appartement et de remettre à plus tard son interpellation.

[555] Source : Kauhajoki School Shooting on 23 September 2008 – Report of the Investigation Commission _ Investigation Commission of the Kauhajoki School Shooting, p. 51

Cette question est encore abordée le lundi 22 septembre, à l'occasion d'une réunion de service hebdomadaire. Les officiers examinent les éléments trouvés sur le Web ainsi que les appréciations portées par l'inspecteur sur la demande de détention d'arme. A l'issue de la réunion, ce dernier parvient à joindre Saari au téléphone et l'invite à se rendre immédiatement au service. Sur place, l'intéressé nie avoir déposé une bougie face à l'établissement scolaire. Il banalise aussi le contenu des clips vidéo qu'il a mis en ligne, arguant que de nombreux films similaires sont déposés sur la toile. Sur la base de cette discussion, l'officier de police décide de ne lui adresser qu'un avertissement verbal, n'estimant pas nécessaire de le lui notifier par écrit et encore moins de lui saisir son arme. Finalement, il est pathétique que le jardinier se soit montré plus perspicace que ce policier. Du reste, ces négligences coupables font porter une lourde responsabilité aux maillons de la chaîne de décision. En effet, une courte enquête aurait pu mettre en évidence le passé troublé de Matti Juani Saari et conduire à la mise en œuvre de mesures de sûreté. On retrouve là ces mêmes dérobades qui ont entouré les diligences du shérif adjoint du Comté de Jefferson Michael Guerra avant la tragédie de « Columbine » (cf. supra).

Table 41 : Cinétique socio-criminelle des jeunes « school shooters » - Cas n° 8

Matti Juhani Saari - 22 ans - Kauhajoki unit of Seinäjoki Polytechnic (Kauhajoki - Finlande, 23 septembre 2008, 11 tués – dont l'auteur – et 10 blessés)

FACTEURS DE RISQUE / SIGNAUX FAIBLES	APPARITION			FACTEURS DE RISQUE / SIGNAUX FAIBLES	APPARITION		
	Oui	Non	Temporalité avant l'action		Oui	Non	Temporalité avant l'action
Dysharmonie familiale	X		> 10 ans	Traumatisme familial ou personnel	X		< 1 mois
Caractéristiques prédictrices au harcèlement	X		> 10 ans	Absence ou déficit d'estime de soi	X		> 10 ans
Déficit de séduction / Frustration sexuelle		Ind.		Frustration sexuelle		Ind.	
Harcèlement	X		> 10 ans	Absence d'empathie (com. éducative)		Ind.	
Sanction scolaire ou mauvaise note		X		Réaction exacerbée contre la com. éduc.		Ind.	
Exacerbation du contexte / Non résilience	X		> 2 ans	Devoir scolaire au contenu évocateur		X	
Pratique de jeux vidéo (tir subjectif)	X			Acquisition / Détention d'armes	X		< 6 mois
Exacerbation des influences subculturelles	X		> 2 ans	Port trench coat ou vêtements noirs	X		< 3 mois
Glorification tueurs de masse (Copycat)	X		> 2 ans	Consultation manuels fabrication bombes		Ind.	
Menaces / Confidences camarades	X		< 18 mois	Menaces sur Internet ou réseaux sociaux	X		< 1 an
Symptômes troubles psychotiques	X		> 10 ans	Perte de contact avec la réalité	X		> 2 ans
Défaut de prise en charge psychiatrique		X		Traitement aux antidépresseurs (ISRS)	X		< 3 mois
Tentative de suicide				**Durée du processus criminel**	5 à 10 ans		

Cho Seung-Hui, 23 ans, Virginia Polytechnic Institute and State University (Blacksburg – Virginie, 16 avril 2007, 33 tués – dont l'auteur – et 29 blessés)

Rappel des faits :

1ère phase : A 7 heures 15, un homme et une femme sont tués par balles dans le West Ambler Johnston Hall, l'une des nombreuses résidences universitaires du campus. La police fait évacuer la résidence universitaire, effectue les premières constations et privilégie l'hypothèse d'un acte isolé. Les cours commencent donc normalement à partir de 8 heures pour les trente mille étudiants.

2ème phase : Peu après 9 heures, un individu armé de plusieurs pistolets et vêtu d'un trenchcoat noir progresse de salle en salle en tirant des coups de feu sur les étudiants et enseignants présents. Il finit par retourner son arme contre lui. Au final, le bilan s'élève à trente trois morts, tireur compris.

Portrait du forcené :

Immigré avec ses parents aux États-Unis en 1992 à l'âge de huit ans, ses parents dirigent une entreprise de nettoyage à sec. Selon le docteur Dolores Malaspina, directrice du département de psychiatrie de la New York University School of Medicine, Cho Seung-hui aurait pu être affecté par le perchloréthylène, substance toxique utilisée dans le nettoyage à sec qui, selon elle, augmenterait les risques de développer des symptômes schizophréniques[556].

Dès le lycée, il fait l'objet d'intimidations particulièrement poussées[557]. Ses camarades le tournent constamment en ridicule à cause de sa timidité et de sa manière différente de parler, comme s'il avait tout le temps quelque chose dans la bouche en raison de son accent. Cela commence en classe, à la Westfield High School de Chantilly (Virginie). Un jour, à l'occasion d'un cours d'anglais, chaque élève doit lire un passage de texte à haute voix. Alors qu'arrive son tour, il refuse de le faire jusqu'à ce que l'enseignant menace de lui attribuer un zéro. Lorsqu'il s'exécute, certains élèves éclatent de rire et pointent le doigt vers lui, en lui disant : « Retourne en Chine ! » Cela se poursuit sur le trajet vers son domicile, à l'occasion duquel ses camarades de classe se moquent encore de lui pour les mêmes raisons. Ces moqueries quant il parle l'entraînent dans une quasi-absence de communication et un profond mutisme. Malgré ce, il poursuit une scolarité normale jusqu'à la fin du lycée, où il obtient son diplôme de fin d'enseignement secondaire en 2003.

Il fait ensuite des études de commerce jusqu'en troisième année, avant de bifurquer sur une filière d'anglais pour la dernière année de Master[558]. Aux dires des enseignants et de ses camarades, Cho Seung-Hui est très introverti. Ce n'est pas qu'une question de différence de culture dans la mesure où ne communique pas davantage avec les membres de l'association des sud-coréens du campus.

[556] Source : Kesner Julian, Toxic fumes may have made gunman snap, *New York Daily News*, 20 avril 2007.
[557] Source : http://www.msnbc.msn.com/id/18169776/~~V (dernière consultation le 7 septembre 2012).
[558] Source principale : fr.wikipedia.org/wiki/**Cho_Seung-hui** (dernière consultation le 7 septembre 2012).

Mais en dépit de sa faible propension à communiquer, il se fait néanmoins remarquer dès novembre 2005 par les autorités de l'université, pour avoir envoyé des messages particulièrement inappropriés à deux étudiantes du campus. La police obtient alors une ordonnance de détention et Seung-Hui est momentanément interné dans une unité psychiatrique. Mais les deux filles refusent de déposer plainte, ce qui empêche l'affaire d'être portée en justice.

Le même mois, le comportement suicidaire est également rapporté aux autorités du campus. Il vient d'allumer un feu dans un bâtiment. Cela lui vaut une nouvelle période d'internement. Le médecin-psychiatre chargé d'examiner Cho Seung-Hui écrit alors dans son rapport qu'il s'agit d'un « malade mental », présentant « un danger imminent pour lui-même et pour autrui ». Aucun soin ne lui est alors imposé, sinon la prescription d'antidépresseurs.

Plus tard, c'est sa professeure d'anglais Lucinda Roy qui découvre la nature troublée de cet étudiant. Un an avant, il lui a remis une rédaction qui prend la forme d'une pièce en un seul acte, sous le titre de « Richard Mc Beef »[559]. Le principal protagoniste de la pièce est un garçon de treize ans, victime d'abus sexuels de la part de son beau-père. Il menace alors de le tuer et s'ensuit une violente dispute à l'issue de laquelle le garçon reçoit un coup fatal.

Une autre pièce est rédigée par Cho Seung-Hui. Elle est intitulée « Mr Brownstone », en référence à une chanson du groupe américain Guns N' Roses dont il retranscrit expressément les paroles dans son propre texte. Dans celle-ci, trois adolescents de dix sept ans se trouvent dans un casino et discutent, tout en jouant, de haine partagée à l'égard de leur professeur de mathématiques Mr Brownstone. Ils l'accusent de les abuser sexuellement et de les faire saigner. L'un d'eux prétend à deux reprises vouloir tuer l'enseignant, alors qu'une autre émet le souhait de le voir mourir et saigner. À la fin de la pièce, l'un des étudiants décroche un jackpot de cinq millions de dollars. Mr Brownstone entre alors en scène et réussi à convaincre la direction du casino que les étudiants l'ont attaqué et lui ont dérobé le ticket gagnant. La direction accède alors à sa requête et lui attribue ledit ticket, avant de faire jeter dehors les étudiants qui menacent de se venger…

Devant le caractère particulièrement violent et morbide des textes de Seung-Hui, Lucinda Roy en fait un signalement au département d'anglais, copies à l'appui. *« Je pense qu'il est fou »* La police de l'Etat de Virginie est rendue destinataire d'un exemplaire mais ne diligente aucune enquête sur son auteur, faisant état de prétendues atteintes à la législation sur la vie privée.

La question du choix de ses victimes peut aussi se poser. Coïncidence ou non, Reema Samaha et Erin Peterson, deux de ses victimes, d'anciennes élèves de la Westfield High School de Chantilly, le lycée où les problèmes d'intimidations de Cho Seung-hui se sont révélés. De trois ans plus jeunes que l'étudiant sud-coréen, elles n'ont cependant pu participer aux moqueries évoquées supra. Mais son ressentiment est tel qu'il lui importe peu qu'elles y aient été ou non scolarisées en même temps que lui.

[559] Source : http://www.thesmokinggun.com/documents/crime/virginia-killers-violent-writings (dernière consultation le 7 septembre 2012).

Ce désir de vengeance contre les anciens de Westfield se vérifie par un autre événement : un peu plus tôt, une ancienne élève de ce lycée trouve un mystérieux point d'interrogation dessiné sur le signet de sa porte. La jeune fille confie aussi être harcelée à ses voisins de chambre. Existe-t-il un rapport avec Cho Seung-hui ? Assurément, car il se trouve que c'est précisément un point d'interrogation que l'étudiant sud-coréen a griffonné sur son cavalier, lors du premier cours de littérature. Cela lui vaut alors le surnom de « The question mark kid » [Le garçon au point d'interrogation].

Quoi qu'il en soit, on ne peut mettre l'action de ce jeune homme sur le seul compte des intimidations subies au lycée. Il y a bien un autre terrain à explorer : celui de la santé mentale. Car lui aussi est probablement paranoïaque et schizophrène. Avant de passer à l'action, Cho Seung-Hui envoie plusieurs cassettes vidéo et photos à la chaîne de télévision NBC, sous le pseudonyme d'Ishmael, le même nom que celui écrit sur son avant-bras en lettres rouges auquel s'ajoutent les deux lettres AX. D'autres documents, parmi lesquels une lettre et une trentaine de vidéos totalisant une dizaine de minutes de prise de vue sont aussi envoyés à la chaîne. La lettre comporte une référence *« aux martyrs comme Éric et Dylan »*, les tueurs de « Columbine ». Les éléments justificatifs de son action sont confus. Cho Seung-Hui commence par critiquer *« les gosses de riche »*, « *la débauche »* et *« les charlatans trompeurs. »* Ses propos traduisent néanmoins son état psychologique, comme le confirme sa déclaration vidéo : *« Je n'avais pas à faire ça, j'aurais pu partir, m'enfuir. Mais non, je ne m'enfuirai plus. Plus de ça pour moi. Pour mes enfants, mes frères et sœurs que vous baisez, je l'ai fait pour eux. »*. Se considérant lui aussi comme un martyr, il compare alors sa mort à Jésus : *« À cause de vous, je meurs, comme Jésus-Christ, pour inspirer des générations de faibles et de sans défense… »*

Après les homicides d'Emily J. Hilscher et Ryan C. Clark, dans une chambre du West Ambler Jonhston Hall, vers 7 heures 15 du matin, les enquêteurs trouvent un récépissé daté du 9 mars 2007, pour l'achat du pistolet Glock 19 utilisé dans l'attaque[560]. Cela suppose donc que ses antécédents psychiatriques ne soient pas apparus lors de l'interrogation du fichier fédéral du « National Instant Criminal Background Check Systems » (NCIS), une mesure imposée depuis 1993 par le « Brady Bill » pour tout achat d'une arme neuve (cf. chapitre 2). Sauf à considérer que ledit fichier n'ait pas été interrogé ?Ce dysfonctionnement vaut aussi pour l'achat, une semaine avant son raid meurtrier, de son Walther P22 (la même arme que celle utilisée par Matti Juani Saari à Kauhajoki, en septembre 2008), ainsi que pour les deux boîtes de munitions achetées sur le site e-Bay sous le pseudonyme Blazers5505[561].

[560] Les résidents permanents de Virginie sont autorisés à acheter des armes à feu s'ils présentent la preuve de leur lieu de résidence, en passant un contrôle d'antécédents judiciaires et en répondant à un questionnaire.

[561] Parmi ses ventes sur e-bay, on retrouve plusieurs livres portant sur des sujets violents. Source : http://editoriale.wordpress.com/2007/04/21/blazers5505/ (dernière consultation le 26 décembre 2012).

Table 43 : Cinétique socio-criminelle des jeunes « school shooters » - Cas n° 9

Cho Seung-Hui - 23 ans - Virginia Polytechnic Institute and State University (Blacksburg – Virginie, 16 avril 2007, 33 tués – dont l'auteur – et 29 blessés)

FACTEURS DE RISQUE / SIGNAUX FAIBLES	APPARITION			FACTEURS DE RISQUE / SIGNAUX FAIBLES	APPARITION		
	Oui	Non	Temporalité avant l'action		Oui	Non	Temporalité avant l'action
Dysharmonie familiale		X		Traumatisme familial ou personnel		Ind.	
Caractéristiques prédictrices au harcèlement	X		> 8 ans	Absence ou déficit d'estime de soi	X		> 8 ans
Déficit de séduction / Frustration sexuelle		Ind.		Frustration sexuelle		Ind.	
Harcèlement	X		> 8 ans	Absence d'empathie (com. éducative)	X		> 8 ans
Sanction scolaire ou mauvaise note		X		Réaction exacerbée contre la com. éduc.		X	
Exacerbation du contexte / Non résilience	X		> 8 ans	Devoir scolaire au contenu évocateur	X		< 2 ans
Pratique de jeux vidéo (tir subjectif)		X		Acquisition / Détention d'armes	X		< 1 mois
Exacerbation des influences subculturelles	X		< 2 ans	Port trench coat ou vêtements noirs	X		< 1 semaine
Glorification tueurs de masse (Copycat)	X		< 2 ans	Consultation manuels fabrication bombes		Ind.	
Menaces / Confidences camarades		X	< 1 semaine	Menaces sur Internet ou réseaux sociaux		X	
Symptômes troubles psychotiques	X		< 2 ans	Perte de contact avec la réalité	X		< 2 ans
Défaut de prise en charge psychiatrique		X		Traitement aux antidépresseurs (ISRS)	X		< 2 ans
Tentative de suicide		X		**Durée du processus criminel**	5 à 10 ans		

Wellington Menezes de Oliveira, 23 ans, Escola Municipal Tasso da Silveira – Realengo (Rio de Janeiro – Brésil, 7 avril 2011, 13 tués – dont l'auteur - 12 blessés).

Rappel des faits :

Ce jeudi, vers 8 heures du matin, Wellington Menezes de Oliveira arrive à pied devant son ancien établissement. Il parvient à s'y introduire, au prétexte de retirer son dossier scolaire. Muni de deux armes de poing, il monte au premier des quatre étages et pénètre dans une première classe où est dispensé un cours de portugais. Calmement, il sort ses deux pistolets et commence à tirer dans les bras et jambes des garçons.

Les filles, qu'il traite « d'impures », constituent sa cible prioritaire. Pendant son raid sanglant, il parvient à en abattre dix à bout portant, plaçant son canon à hauteur de leur front.

Alertée par les cris d'enfants en fuite, la réactivité d'une patrouille de police ne lui laisse pas le temps d'accéder au deuxième étage. Un échange de coups de feu intervient alors. Touché à la jambe, le forcené finit par se tirer une balle dans la bouche, au moment de son interpellation. Le bilan s'élève à douze élèves tués, âgés de 12 à 15 ans, et autant de blessés par balles dont trois dans un état grave.

Portrait du forcené :

Âgé de 23 ans au moment de la fusillade, Wellington Menezes de Oliveira a connu une enfance tumultueuse. Adopté alors qu'il est encore un nourrisson, il grandit auprès de cinq frères et sœurs.

Surnommé « Swing » par les autres élèves en raison d'un léger boitement, il est victime d'humiliations répétées pendant sa scolarité, notamment à l'école Tasso da Silveira où il est scolarisé de 1999 à 2002. Ostracisé, il est même un jour jeté dans une poubelle de l'école. Une autre fois, plusieurs garçons le saisissent et lui mettent la tête dans les toilettes, en tirant la chasse d'eau. Outre celui de « Swing », il est aussi affublé du surnom de Sherman, en référence à un personnage du film « American Pie »[562]. Dans une première lettre, il fait d'ailleurs référence à ces intimidations : *« Il m'est souvent arrivé d'être attaqué par un groupe et moqué par tous ceux qui étaient autour. L'humiliation était un jeu pour eux, et j'en ai souffert. Mais peu importe mes sentiments* [563]». Un jour, l'un de ses camarades de classe déclare sur un ton de boutade, à propos de Menezez de Oliveira : *« Je suis mort de peur car un jour, il tuera beaucoup de gens... »* Etait-ce une prophétie auto-réalisatrice ?

[562] American Pie est un film à succès américain réalisé par Paul et Chris Weitz et sorti en 1999. Joué par l'acteur Chris Owen, le personnage de Chuck Sherman est également connu sous le nom de « Sherminator ». Il se distingue de ses camarades par le fait qu'il n'a jamais eu de relation féminine, avant d'en connaître enfin une avec le personnage de Nadia, dans *American Pie 2*. Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/American_Pie_(film) (dernière consultation le 8 septembre 2012).

[563]Source : http://pt.wikipedia.org/wiki/Massacre_de_Realengo (dernière consultation le 8 septembre 2012).

Quoi qu'il en soit, la lettre manuscrite retrouvée sur son corps témoigne de la préméditation de son acte, à travers des références religieuses confuses. Oliveira y demande « *pardon à Dieu pour ce* [que j'ai] *fait* », prévoyant sa propre mort et manifestant le souhait d'être inhumé près de sa mère adoptive, décédée un plus an tôt d'un infarctus : *« Ceux qui s'occuperont de mon inhumation devront (...) m'envelopper totalement dévêtu dans un drap blanc (…), les impurs ne pourront pas me toucher sans porter de gants. ».*

La disparition de cette dernière, témoin de Jéhovah, semble avoir renforcé sont isolement. Il quitte alors le domicile familial et commence à se vêtir tout en noir. Il travaille comme coursier, avant d'être licencié en août 2010. Selon l'un de ses chefs, il est toujours seul mais jamais agressif. Mais le jeune homme est aussi fasciné par les attentats du 11 septembre 2001, et plus généralement par les actes de terrorisme. Renfermé et solitaire, il passe la majeure partie de son temps sur internet, le plus souvent sur des sites d'armes. Il est aussi accro aux jeux vidéo violents. Selon sa sœur aînée, qui le voit pour la dernière fois sept mois avant le drame, Wellington Menezes de Oliveira s'est laissé pousser la barbe et dit des choses étranges. L'un de ses frères adoptifs révèle ses troubles schizophréniques, ajoutant qu'un traitement médicamenteux lui avait été administré de sept ans à quatorze ans. Les spécialistes qualifient ses troubles neuropsychiatriques comme relevant « de caractéristiques psychotiques, combinant idéation persécutoire, délires, hallucinations, fantasmes et distorsion de la réalité. » Comment, alors, a-t-il pu se procurer les armes du crime ?

La perquisition de son domicile réalisée à la suite de la fusillade est rendue difficile dans la mesure où Menezes de Oliveira a détruit ses quelques meubles et brûlé son ordinateur pour effacer toute trace. Néanmoins, l'enquête révèle que l'une des deux armes a été achetée au marché noir l'année précédente, dans une boutique près de son domicile. La transaction a pu se réaliser par l'intermédiaire de deux individus. Le moyen d'acquisition de sa deuxième arme, la plus utilisée lors du raid, reste inconnu. Il a ensuite pris des leçons de tir, avec l'idée certaine de faire de nombreuses victimes comme en atteste l'utilisation d'un « speedloader » destiné à recharger simultanément plusieurs cartouches (plus d'une centaine tirées lors de son attaque).

Table 45 : Cinétique socio-criminelle des jeunes « school shooters » - Cas n° 10

Wellington Menezes de Oliveira - 23 ans - Escola Municipal Tasso da Silveira – Realengo (Rio de Janeiro – Brésil, 7 avril 2011, 13 tués – dont l'auteur - 12 blessés)

FACTEURS DE RISQUE / SIGNAUX FAIBLES	APPARITION			FACTEURS DE RISQUE / SIGNAUX FAIBLES	APPARITION		
	Oui	Non	Temporalité avant l'action		Oui	Non	Temporalité avant l'action
Dysharmonie familiale	X		> 20 ans	Traumatisme familial ou personnel	X		< 1 an
Caractéristiques prédictrices au harcèlement	X			Absence ou déficit d'estime de soi	X		
Déficit de séduction / Frustration sexuelle		Ind.		Frustration sexuelle		Ind.	
Harcèlement	X		> 10 ans	Absence d'empathie (com. éducative)	X		> 10 ans
Sanction scolaire ou mauvaise note		Ind.		Réaction exacerbée contre la com. éduc.		Ind.	
Exacerbation du contexte / Non résilience	X		> 1 an	Devoir scolaire au contenu évocateur		X	
Pratique de jeux vidéo (tir subjectif)	X		> 2 ans	Acquisition / Détention d'armes	X		> 1 an
Exacerbation des influences subculturelles		Ind.		Port trench coat ou vêtements noirs	X		> 1 an
Glorification tueurs de masse (Copycat)	X		> 1 an	Consultation manuels fabrication bombes		Ind.	
Menaces / Confidences camarades	X		> 10 ans	Menaces sur Internet ou réseaux sociaux		X	
Symptômes troubles psychotiques	X		> 10 ans	Perte de contact avec la réalité	X		> 1 an
Défaut de prise en charge psychiatrique		X		Traitement aux antidépresseurs (ISRS)	X		> 10 ans
Tentative de suicide		X		**Estimation de la cinétique d'action**	5 à 10 ans		

Kimveer Gill, 25 ans, College Dawson (Montréal - Québec – Canada, 13 septembre 2006, 2 tués – dont l'auteur – et 19 blessés)

Rappel des faits :

Peu avant 13 heures, Kimveer Gill (25 ans) ouvre le feu à cinq reprises près de l'entrée du Collège Dawson située sur le boulevard de Maisonneuve. Armé d'une carabine Beretta, il est vêtu d'un trench coat noir et de rangers. Il pénètre ensuite dans l'établissement et se dirige vers la cafétéria[564]. Plusieurs personnes le voient arriver mais pensent qu'il s'agit d'une blague et que l'arme dont il est porteur est factice. L'effet de surprise est réel lorsque Gill commence à tirer sur les étudiants. C'est là que les policiers interviennent une vingtaine de minutes plus tard, entraînant le suspect dans un échange de coups de feu. Atteint au bras, Gill retourne son arme contre lui. Outre l'auteur, le bilan est d'un mort (Anastasia De Sousa, 18 ans) et de dix-neuf blessés, dont huit dans un état critique.

Portrait du forcené :

Malgré ses 25 ans au moment de passer à l'acte, Kimveer Gill nourrit encore une véritable haine vis-à-vis des athlètes et des professeurs[565]. Dans son journal hébergé par le site « VampireFreaks », l'indo-canadien estime en effet que *« les "jocks[566]" et les "preps[567]" mènent la vie dure aux Goths et tous ceux qui ont une apparence différente »*. Il s'interroge sur les raisons de leur succès auprès des autres : *« Pourquoi la société applaudit les "jocks" ? Je ne comprends pas. Ce sont les pires personnes de l'univers. Et les "preps" ne sont pas mieux, ils pensent qu'ils sont meilleurs que les autres, mais ils ne le sont pas (…).[568] »*

Dans un texte intitulé « Stop Bullying », Kimveer Gill fustige aussi les enseignants et chefs d'établissement, qu'il accuse *« de fermer les yeux sur les intimidations en estimant que ce n'est pas leur travail »*. Taxée de corruption, « *la police ne fait rien lorsque les gens se plaignent* ». Il clame abhorrer *« les gens normaux »*, au même titre que *« le genre humain dans son ensemble »*. Il compte sur les doigts d'une main *« les personnes décentes »* qu'il a pu rencontrer dans sa vie. Toutes les autres sont *« de la racaille, sans valeur, mauvais, traîtres, menteurs, trompeurs »*.

Si l'on remonte son chemin personnel et familial, il semble effectivement que son isolement l'ait rendu sociopathe : *« Je déteste ce monde, je déteste les gens, je déteste la façon dont les gens vivent, je déteste Dieu, je déteste les menteurs, je déteste les traîtres, je déteste les fanatiques religieux, je déteste tout ... tellement ... Je pourrais écrire plus de 1000 lignes comme celles-ci, mais est-ce que ça compte vraiment ? Est-ce que quelqu'un s'en soucie ? »*

---

[564] Les gens qui l'avaient vu arriver ont présumé qu'il ne s'agissait que d'une arme jouet et non d'une vraie arme à feu. Ils n'ont ainsi pas tenté de l'intercepter. Avant de voir le tireur faire feu, la plupart des étudiants du Collège Dawson ont pensé qu'il s'agissait d'une blague.

[565] Source : http://en.wikipedia.org/wiki/Dawson_College_shooting (dernière consultation le 1er septembre 2012).

[566] Surnom péjoratif des sportifs de l'école donné à partir de la contraction du terme « Jockstrap » [coquille de protection].

[567] La classe riche des adolescents. Source : http://www.urbandictionary.com/define.php?term=preps (dernière consultation le 1er septembre 2012).

[568] Chronologie d'un folie (Kimveer's online Journal)". *La Presse*. 15 septembre 2006. Source : http://kimveer-gill-news.newslib.com/story/9375-1/ (lien supprimé).

Recluse, distante et effacée, la famille Gill ne parle à personne. Son seul contact connu est un certain Mark Priest, avec lequel il joue à l'âge de quinze ans. Ce dernier le décrit comme *« une personne douce, avec un cœur en or… »*. Il prend à ces occasions le nom du lutteur Kain, cet ancien mercenaire mythologique au masque rouge et noir qui choisit de pratiquer la lutte[569].

Le déroulement de sa vie est insipide au point que personne ne le remarque. A la fin de l'année scolaire 1998, il termine avec succès ses humanités au sein de la Rosemere High School. Dans le livre annuel des diplômés, personne n'écrit le moindre mot à son attention. On ne le retrouve pas plus sur la photo de promotion. En 1999, après l'abandon de ses études d'anglais au collège Vannier de Montréal (université), Gill tente en vain d'être incorporé dans les Forces armées canadiennes. En effet, il renonce après quatre semaines d'entraînement au centre de recrutement québécois de St-Jean-sur-Richelieu. Le jeune homme s'enferme alors progressivement dans un délire de persécution, se sentant épié par les policiers[570].

Un peu plus tard, il commence à se passionner pour la fusillade de « Columbine ». Il est d'ailleurs un fervent pratiquant du jeu vidéo « Super Columbine Massacre[571] », parmi d'autres jeux de tir subjectif[572]. Il est aussi captivé par les différentes théories attachées aux attentats du 11 septembre 2001.Deux ans avant le drame, il adopte une coupe de cheveux de « Mohawk[573] », c'est-à-dire rasé sur les deux côtés, et revêt presque tout le temps un long manteau noir. Il s'imprègne de culture gothique et fait bientôt état, sur internet, de son amour pour les armes à feu. Il affirme aussi être habité par *« un désir de mourir comme Roméo et Juliette, ou encore sous une pluie de balles. »* Licencié dans un club de tir, il consomme régulièrement du whisky et des cachets d'Ecstasy. Ses liens avec sa famille se compliquent, même s'il demeure toujours chez ses parents.

Dans la période connexe à son attaque, il semble n'avoir aucun projet de vie. Deux heures avant, il fait apparaître des autoportraits sous son pseudo « fatality666 », brandissant des armes[574]. Sur l'une de ces photographies, il porte d'ailleurs le masque du tueur Kain[575], adoptant une attitude grégaire. Il indique, à la troisième personne du singulier, que *« son nom est Trench. Vous allez bientôt le connaître comme l'Ange de la mort. (…) La vie est comme un jeu vidéo : tu dois mourir un jour… »*

---

[569] Source : http://membres.multimania.fr/wewfsim/wewf__lutteurs.htm#KAIN (dernière consultation le 1er septembre 2012).

[570] Dont il n'est pas connu, sinon pour une interpellation en décembre 2002 pour une conduite en état d'ivresse. Source : http://en.wikipedia.org/wiki/Dawson_College_shooting (dernière consultation le 1er septembre 2012).

[571] Voir http://www.columbinegame.com/ ou encore http://www.youtube.com/watch?v=kAtYiWcACik (dernière consultation le 13 décembre 2012).

[572] Source : http://en.wikipedia.org/wiki/Kimveer_Gill (dernière consultation le 1er septembre 2012).

[573] Tribu indienne d'Amérique du Nord appartenant à la famille linguistique des Iroquois. Source : http://www.universalis.fr/encyclopedie/mohawk/ (dernière consultation le 1er septembre 2012).

[574] Kimveer Gill possédait trois armes à feu dûment enregistrées : une carabine semi-automatique, de marque Beretta, modèle Cx4 Storm, un pistolet de marque Glock de calibre 9mm Parabellum, ainsi qu'un fusil de chasse chinois, de marque Norinco, modèle HP-9. Source : http://en.wikipedia.org/wiki/Dawson_College_shooting

[575] Source : http://www.nriinternet.com/NRI_Murdered/CANADA/Montreal/Kimveer_Gill/index.htm dernière consultation le 1er septembre2012).

Son action est bien préméditée longtemps à l'avance, comme en attestent les enregistrements du système de vidéosurveillance du College Dawson, aux abords duquel il apparaît le 10 août 2006, un peu plus d'un mois avant la fusillade[576]. En outre, une note manuscrite est retrouvée sur sa dépouille. Il y confirme en substance sa colère contre le monde entier et que son acte constitue une vengeance.

La question du choix de cet établissement reste toutefois sans explication. Les enquêteurs découvrent plus tard que Kimveer Gill avait l'intention d'ouvrir le feu, après avoir tué des membres de sa propre famille, au Collège Vanier (son ancienne faculté de lettres), dans une école secondaire de Laval (où il a été scolarisé) et à l'Université de Montréal. Il écarte finalement cette dernière en raison de la trop grande superficie de son campus[577].

[576] Source : http://tvanouvelles.ca/lcn/infos/regional/archives/2006/09/20060915-200401.html (dernière consultation le 1er septembre2012).
[577] Source : http://tvanouvelles.ca/lcn/infos/regional/archives/2007/01/20070118-073350.html (dernière consultation le 1er septembre2012).

ANNEXE: Fiches action

Conduite à tenir face à une personne armée menaçant potentiellement la sécurité des élèves[578]

Avant-propos :

La thématique d'une « personne armée menaçant potentiellement la sécurité des élèves » est potentiellement anxiogène. Afin de ne pas heurter les sensibilités au sein de la communauté éducative, l'usage de ce terme est ainsi plus opportun que celui de « tireur actif », traduction littérale du syntagme anglo-saxon « active shooter ». Ce dernier suppose en effet que le forcené fasse effectivement usage de son arme. Quel que soit le cas d'espèce et malgré la rareté de ce type de situation, il est important de s'y préparer.

Inspirée en partie par une réflexion partagée entre le service de la sûreté institutionnelle de l'École polytechnique et le service de police de la ville de Montréal[579], la fiche action proposée ci-après comprend deux parties :

La première se place du point de vue du chef d'établissement (A), lequel devra rapidement choisir les bonnes options (évacuation / confinement) et transmettre sans délai un message clair et concis, au besoin codé (ex : « code rouge »).

La deuxième s'adresse plus particulièrement aux enseignants (B) et au personnel de service, lesquels doivent identifier sans ambiguïté, dès réception du message, la nature exacte de la menace pour adopter sans délai les attitudes adaptées. Cela peut passer par un message codé spécifique (cf. supra) ou un type de sonnerie caractéristique (son grave ou particulièrement strident) à même de susciter une sorte de « réflexe de Pavlov ».

Une formation spécifique pourra en outre être organisée au stade de la formation initiale pour l'ensemble des acteurs de la communauté éducative (chefs d'établissement, enseignants, conseillers principaux d'éducation, surveillants, assistants de prévention et de sécurité, etc.).

Le postulat initial est que l'individu en question vient de faire intrusion au sein de l'enceinte scolaire. Dans la chaîne d'information ascendante vers le chef d'établissement, les personnes qui l'ont aperçu le décrivent comme porteur d'une arme, ce quelle qu'en soit la nature (arme blanche, arme à feu).

Il convient en outre d'intégrer que, dans ce type de situation, la circulation de l'information est rapidement hors de maîtrise. Les services de secours, parents, amis sont avisés parfois même avant la direction de l'établissement via les appels téléphoniques (112, 17, 18,…), SMS et messages dans les réseaux sociaux. Un afflux rapide et massif de personnes est donc à prévoir.

[578] Fiche action établie par Jean-Marc Van Meenen pour le compte de la Direction centrale de la sécurité publique (janvier 2014).
[579] Bonnes pratiques lors de l'intrusion d'un tireur actif, service de la sûreté institutionnelle de l'École polytechnique et le service de police de la ville de Montréal, octobre 2010.

Conduite à tenir face à une personne armée menaçant potentiellement la sécurité des élèves

Fiche A – Chef d'établissement

À FAIRE TOUT DE SUITE	À METTRE EN ŒUVRE	VIGILANCE PARTICULIÈRE
➲ Localiser aussi précisément que possible la zone où se trouve l'individu. ➲ Déterminer voire anticiper, le cas échéant, sa progression au sein de la structure. ➲ Décider de la mesure d'urgence la plus adaptée à la situation : - évacuation si individu retranché à un point éloigné de la structure ou si progression prévisible avec laps de temps suffisant avant son arrivée sur zone ; - confinement dans les classes si l'individu est en mouvement. ➲ Diffuser un message d'alerte « codé » ou explicite simultanément par plusieurs canaux : - sonore ; - messagerie interne (mél, SMS, écran muraux) ; ➲ Veiller à l'application effective des consignes (Vie scolaire, surveillants, ...). Le personnel engagé devra circuler prudemment et « à couvert ». ➲ interdire tout accès à l'établissement. * **Appel 17** : énoncer la situation aussi rapidement et précisément que possible : - nombre d'individus, signalement descriptif, intention manifestée, description de l'arme (poing, épaule, ...), localisation, direction de progression, tirs éventuels et victimes potentielles, mesures prises. - préciser si le forcené se trouve encore dans les lieux. ➲ Si l'individu est identifié comme un élève ou ancien élève de l'établissement, contacter ses parents par téléphone et quérir toute information quant aux intentions potentiellement annoncées. Se renseigner sur la nature de l'arme et des munitions.	➲ Déterminer un point de rassemblement « à couvert » en cas d'évacuation (hors de portée des coups de feu éventuels et sous la protection de la police ou de la gendarmerie). ➲ Prendre en charge les parents susceptibles de se précipiter aux abords de l'établissement dès la diffusion de la nouvelle (SMS, ...). ➲ Faciliter l'arrivée des forces de sécurité et de secours et tenir à leur disposition les plans des bâtiments (accès, issue de secours, distribution des salles de classe, couloirs, CDI-bibliothèque, cafétéria, voies et réseaux divers). **Réunir la cellule de crise pour** : - croiser les informations - prendre en charge les éventuels témoins - décider de la diffusion de l'information (à qui ? comment ? pourquoi ?) en s'assurant du respect de trois notions : • présomption d'innocence et anonymat pour le(s) forcené(s) (surtout si mineur) • respect des élèves, enseignants et familles concernées Solliciter si besoin cellule d'écoute auprès des services DA Anticiper la diffusion de l'information dans les médias → mettre en garde les personnels sur toute communication intempestive	➲ Ne pas entraver le travail de la police et de la gendarmerie.

Conduite à tenir face à une personne armée menaçant potentiellement la sécurité des élèves

Fiche B – Enseignant – Personnel de service

À FAIRE TOUT DE SUITE	À METTRE EN ŒUVRE	VIGILANCE PARTICULIÈRE
Situation initiale - Vous êtes informé(e) par message interne qu'un individu armé circule à l'intérieur de l'établissement. - Vous êtes témoin d'une scène *(vous voyez le suspect ou des gens qui courent)*. - Vous entendez des cris voire, éventuellement, des coups de feu. ➲ Analyser votre environnement dès l'apparition de la menace (observation, écoute) : si coups de feu entendus, localiser si possible l'endroit d'où ils ont été tirés et la zone où se trouve l'individu. ➲ Choix possible : **Évacuer / Se confiner** NB : il est important dans ce cas de respecter d'éventuelles consignes internes. Se poser rapidement les bonnes questions : - Suis-je près de la menace ? - Est-ce que j'entends des coups de feu ? - Le bruit me semble-t-il éloigné ou rapproché ? - Sommes-nous (enseignant + élèves) près d'une sortie de secours ? - Est-elle facilement accessible ? - Y a-t-il des obstacles ? - Devons-nous franchir un grand corridor pour accéder à la sortie qui nous rendrait trop exposés à la menace ? **➲ En cas d'évacuation :** - Rester calme - Prendre la sortie de secours la plus proche, la plus facilement accessible et la moins exposée, - Évacuer en levant les mains sur la tête *(minimise les risques d'être perçu comme un suspect)*, - Suivre les directives des policiers à la sortie de l'établissement, - Leur signaler s'il y a des blessés et des victimes et l'endroit où ils se trouvent. **➲ En cas de confinement :** Se demander quel est le local le plus proche ou le plus sûr où se réfugier ? S'il s'agit de la classe, d'un bureau ou tout autre local : - Rester calme, - Verrouiller la porte, - Constituer une barricade avec des tables et chaises en les disposant derrière la porte, - Faire s'éloigner les élèves des murs, portes et fenêtres et leur demander de s'allonger derrière une deuxième rangée de tables au fond de la salle, - Éteindre les lumières, - Faire respecter un silence absolu, - Mettre tous les téléphones cellulaires en mode silencieux, - Signaler sa présence en apposant une affiche sur une *fenêtre bien visible de l'extérieur* (numéro de salle et nombre de personnes réfugiées). Analyser continuellement votre environnement tout en cherchant d'autres solutions : - Puis-je sortir facilement par une fenêtre ? - La menace semble-t-elle s'être éloignée ? Patienter et attendre les policiers pour évacuer.	**➲ Compte-rendu immédiat vers direction ou vie scolaire** (si poste téléphonique interne à proximité) : - énoncer la situation aussi précisément que possible : nombre d'individus, signalement descriptif, intention manifestée, nature de l'arme (poing, épaule, …), localisation, direction de progression, tirs éventuels, mesures prises. **➲ Appeler le 17 :** Si impossibilité de compte-rendu immédiat vers la direction ou vie scolaire : - décliner sa qualité, sa localisation exacte (établissement, bâtiment, étage, n° de salle, nombre d'élèves présents) ; - relater la situation comme ci-dessus, énoncer les mesures prises (évacuation/confinement, …). NB : ne pas adresser de SMS à vos proches afin de ne pas les affoler. Ne communiquer qu'une fois la menace écartée.	**➲ Garder son calme** En pareille situation, le stress est communicatif. **➲ Si une alarme incendie se déclenche :** **Ne quitter la pièce qu'en cas de signes évidents d'incendie** NB 1 : Les poussières qui se dégagent d'un tir d'arme à feu peuvent accidentellement déclencher une alarme. NB 2 : Ce peut être une stratégie du forcené présumé pour susciter un effet de panique et faire sortir tous les occupants d'un bâtiment pour s'offrir une cible quantitative de choix (cf. Jonesboro – USA – 1998). **➲ Attitudes à adopter si vous vous retrouvez face à un individu armé :** → Baisser les yeux, → Garder son calme, → Éviter de crier, → Lui laisser la place, → Ne pas tenter de dialoguer, → Adopter une attitude de soumission. **➲ Vigilance quotidienne :** Analyser votre environnement dès le début de l'année scolaire : → Repérer les sorties de secours → Aménager votre espace de travail pour faciliter un confinement en cas de besoin

AVERTISSEMENT

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayant cause est illicite (art L 122-4 du Code de la propriété intellectuelle). Cette représentation ou reproduction par quelque procédé que ce soit constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Jean-Marc VAN MEENEN

Doctorat : Ingénierie Sociotechnique des Connaissances, des Réseaux et du Développement Durable

La violence paroxystique en milieu scolaire. Approche cindynique et opérationnelle d'anticipation du risque.

Cette thèse propose une approche rationnelle du phénomène de violence paroxystique en milieu scolaire. Sous le prisme des cindyniques urbaines, les possibles motivations d'une violence réactionnelle à l'égard de l'institution scolaire et de ses acteurs sont d'abord mises en exergue. Suffisent-elles à expliquer le recours à la violence extrême ?

Nous proposons en second lieu des éléments de réponse consolidés, sur la base de 156 événements échelonnés sur un siècle à travers 5 continents et 25 pays. Après un large focus sur les espaces de perpétration, une typologie des auteurs est établie avec précision. L'analyse se porte ensuite sur les déterminants socioculturels de ces actions criminelles, dans une combinaison individuelle, conjoncturelle et sociétale.

Cet examen détaillé autorise ensuite la modélisation des processus criminels à l'œuvre, selon le genre et l'âge des perpétrateurs. Les niveaux de criticité des facteurs de risque identifiés sont estimés, afin de faire émerger les « coupes minimales » d'un « arbre des causes » (phase pré-accidentelle). Celui-ci s'agrège à un arbre des conséquences (phase post-accidentelle), autour de « l'événement redouté central » que constitue l'acte de « school shooting ». Ce modèle discursif en forme de « nœud papillon » suppose in fine la déclinaison de barrières de mitigation des risques qui préfigurent, dans une approche transactionnelle de la sécurité, une stratégie globale et pluridisciplinaire d'anticipation des meurtres de masse dans les écoles, collèges, lycées et universités.

Mots clés : meurtre multiple en milieu scolaire - violence en milieu scolaire - cindyniques.

Paroxysmal Violence in Schools. Cindynic and Operational Approach to Risk Anticipation

This doctoral thesis proposes a rational and scientific approach to the phenomenon of paroxysmal violence in schools. Through the prism of urban "cindynics" (risk science), we first highlight the possible motivations of violent reaction against the school system and its actors. Are they sufficient to explain the use of extreme violence ?

We secondly offer some consolidated elements to answer, based on 156 events spread over a century across 5 continents and 25 countries. After extensive focus on spaces of commission, a typology of the perpetrators is precisely established. The analysis then focuses on socio-cultural determinants of these criminal actions in a single, cyclical and societal combination.

This detailed review then allows the modeling of criminal processes at work, gender and age of the perpetrators. Criticality levels of identified risk factors are estimated to bring out the "minimum cuts" of a causal tree (pre-accident phase). It aggregates to a tree consequences (post-accident phase) around the "central event dreaded" that is the act of school shooting. The interest of the "bow tie" thus formed extends beyond the stage of diagnosis. This discursive model assumes ultimately declination barriers of risk mitigation that prefigure, in a transactional approach to security, a comprehensive and multidisciplinary strategy of anticipation to mass murders in French and European schools or universities.

Keywords: school shootings - school violence – risk assessment.